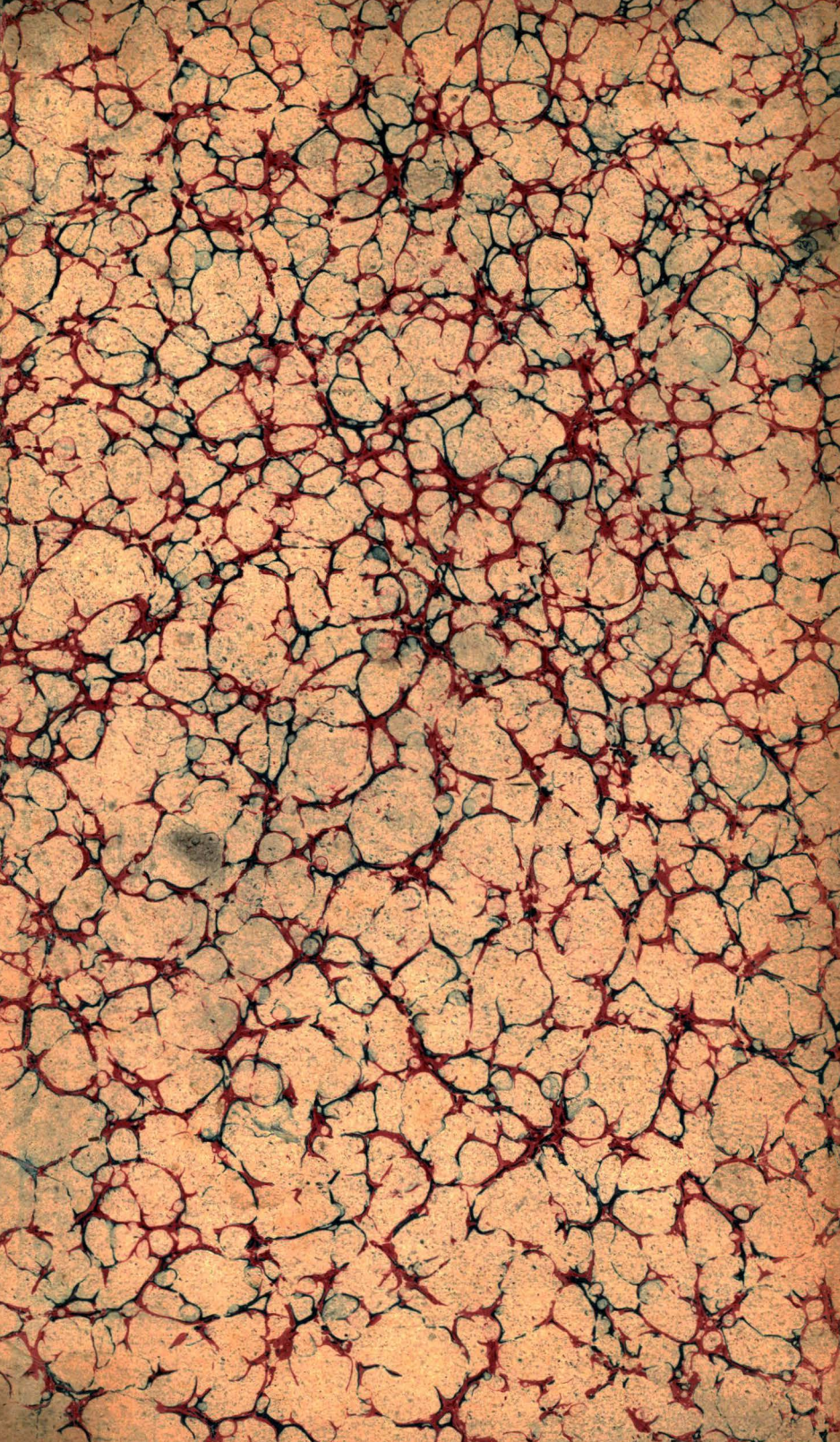

L'académie Royale d'anvers

A

L'Expéditeur L Delgeur
15 rue Léopold Anvers

ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE
ANVERS
A 53

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN.

I.

(2e SÉRIE DES ANNALES.)

ANVERS,

TYPOGRAPHIE J.-E. BUSCHMANN,
rue des Israélites.

1868.

STATUTS

du 26 juin 1864.

But de l'Académie.

ART. 1er. — L'Académie est consacrée aux sciences archéologiques et historiques. Elle a pour but de propager toutes les connaissances qui s'y rapportent et de créer une bibliothèque, un salon d'antiquités, d'armures, de médailles et d'archives.

ART. 2. — Le siége de la Compagnie est établi à Anvers.

Composition.

ART. 3. — L'Académie se compose de quarante membres titulaires, de cinquante membres correspondants regnicoles, au plus, et d'un nombre illimité de membres correspondants étrangers et de membres honoraires.

Le ministre de l'intérieur, le gouverneur de la province et le bourgmestre de la ville d'Anvers sont de droit membres honoraires de la Compagnie.

ART. 4. — Les membres titulaires doivent être domiciliés en Belgique.

Tout membre titulaire qui cesse d'habiter la Belgique est inscrit au tableau des membres correspondants étrangers ; mais s'il reprend son domicile dans le pays, il redevient membre titulaire à la première vacance.

ART. 5. — Les membres correspondants sont choisis parmi les savants qui ont fait preuve de connaissances spéciales en archéologie ou en histoire, et dont le concours peut être utile à l'Académie.

Les membres titulaires sont élus parmi les membres correspondants regnicoles.

Art. 6. — Les membres honoraires sont nommés parmi les personnes qui, par leur position sociale, peuvent rendre des services à l'association ; parmi celles qui ont acquis, par leur mérite, de nombreux titres à la considération publique. L'Académie peut dans des cas extraordinaires conférer, comme un hommage particulier, le titre de *Président d'honneur*. Elle peut également décerner le titre de président honoraire aux membres qui ont rempli cinq fois les fonctions de la présidence annuelle. Les présidents honoraires, lesquels sont nommés à vie, sont inscrits au tableau des membres honoraires.

Art. 7. — Le président d'honneur, le ministre de l'intérieur, le gouverneur de la province et le bourgmestre de la ville d'Anvers, ainsi que les présidents honoraires, quoiqu'ils fassent partie des membres honoraires, ont la préséance sur tous les membres, dans l'ordre indiqué au présent article, et sont appelés au fauteuil dans les séances auxquelles ils assistent. Ils n'ont pas voix délibérative.

Art. 8. — Les membres honoraires et les membres correspondants peuvent assister à toutes les séances, mais ils n'ont que voix consultative.

Art. 9. — Tout membre honoraire, titulaire ou correspondant, qui publie un ouvrage quelconque, est prié d'en faire parvenir un exemplaire à l'Académie.

Art. 10. — Les dons faits à la Compagnie sont mentionnés dans ses publications. Les noms des donateurs sont cités, si ceux-ci n'expriment pas le désir de garder l'anonyme.

Art. 11. — Tous les membres sont invités à faire à l'Académie les propositions ou les communications qui leur paraissent intéresser la Compagnie. Ces propositions sont faites par écrit au Bureau, chargé de les examiner et de les soumettre, avec son avis, aux délibérations de l'assemblée, au plus tard dans la deuxième séance qui suit celle dans laquelle ces propositions ou ces communications ont été présentées.

Art. 12. — Les membres sont nommés sur la présentation du Bureau, auquel les membres titulaires peuvent proposer des candidats. Ces propositions doivent être faites par écrit.

En cas de vacance d'une place de membre titulaire ou de membre correspondant regnicole, deux candidats concurrents au moins sont présentés, un mois au plus tard avant l'élection. Les bulletins de convocation désignent les noms, qualités et domiciles des candidats. L'Académie, après avoir entendu le rapport et l'avis du Bureau sur la présentation de ces candidats, procède à l'élection. S'il y a plus de deux candidats pour une place vacante et si, au premier tour de scrutin, aucun d'eux n'obtient la majorité absolue, on passe à un nouveau scrutin. Si à ce second vote aucun candidat ne réunit la majorité, on procède à un scrutin de ballottage entre les deux concurrents qui ont obtenu le plus grand nombre de voix au second tour. Si deux candidats obtiennent le même nombre de suffrages et que l'un d'eux seulement doive être soumis au ballottage, on procède à un scrutin préalable pour déterminer celui qui sera compris dans le ballottage définitif.

Art. 13. — Chaque membre nouvellement admis reçoit un diplôme, un exemplaire des statuts et un exemplaire du règlement.

Des conseillers, des officiers et de leurs fonctions.

Art. 14. — L'Académie nomme un conseil composé de dix-huit membres titulaires. C'est dans ce conseil que la Compagnie choisit les membres du Bureau, composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire perpétuel, d'un bibliothécaire-archiviste et d'un trésorier.

Le mandat des conseillers et des officiers commence le 1er janvier qui suit les élections et finit le 31 décembre, terme de leurs fonctions respectives. Il est fait exception à ce principe en ce qui concerne le vice-président et le secrétaire-adjoint dont le mandat commence immédiatement après leur élection.

Art. 15. — Celui des conseillers qui donne sa démission ou qui, pendant trois ans, n'a pu prendre une part active aux travaux de l'Académie est remplacé et, dans ce cas, peut être inscrit au tableau des membres honoraires. La durée du mandat des conseillers est limitée à douze ans. Ils sont rééligibles.

Art. 16. — Les fonctions de président et celles de vice-président sont annuelles. Dans la première séance de chaque année, l'Académie

élit un vice-président. Le vice-président de l'année devient président l'année suivante. Le président sortant ne peut être réélu vice-président qu'après un intervalle d'une année. L'un des deux au moins, le président ou le vice-président, doit être choisi parmi les conseillers qui résident à Anvers.

Le bibliothécaire et le trésorier sont élus pour six ans parmi les conseillers résidant à Anvers. Ils sont rééligibles.

Le secrétaire perpétuel est nommé à vie.

Les élections dont fait mention le présent article, ainsi que les art. 6, 12, 14, 15 et 23, se font au scrutin secret. Les membres titulaires seuls peuvent y être présents.

Art. 17. — Si pendant la durée de son mandat un membre du Bureau meurt, quitte la Belgique, donne sa démission ou se trouve empêché de continuer à remplir ses fonctions, il est remplacé pour le temps qu'il avait encore à rester en charge. Il est fait exception à ce principe en ce qui concerne le président, lequel n'est pas remplacé avant l'époque ordinaire.

Art. 18. — Le président a la police de l'assemblée, règle l'ordre des délibérations, désigne les membres des commissions, des députations et convoque extraordinairement le Bureau ou toute l'Académie lorsque les circonstances l'exigent.

Tout membre qui veut prendre la parole, la demande au président qui l'accorde ou la refuse.

Le président présente l'ordre du jour dans chaque séance, recueille les suffrages et en proclame le résultat. Il a seul le droit de mettre en délibération une proposition faite en séance. Il ne peut s'en dispenser lorsqu'elle est appuyée par deux membres ; mais s'il le juge utile, il renvoie la délibération à la séance suivante ou propose une autre époque. En cas de partage sa voix est prépondérante, sauf en matière d'élections. Il signe les diplômes, les procès-verbaux et tous les autres actes de l'Académie. Il est de droit membre de toutes les commissions et de toutes les députations.

Art. 19. — Le vice-président seconde et supplée le président, en son absence, dans toutes ses fonctions.

Art. 20. — Si aucun des présidents n'est présent aux séances, le plus âgé des conseillers occupe le fauteuil.

Art. 21. — Le secrétaire perpétuel assiste à toutes les séances, rédige les procès-verbaux, tient la correspondance et en rend compte à l'Académie ; il appose le sceau sur tous les objets qu'il reçoit, prépare les ordres du jour avec le président, expose dans chaque séance tout ce qui s'est passé depuis la dernière, fait les dépenses ordinaires et dirige l'impression des mémoires et des autres écrits que l'association public. Il signe avec le président les diplômes et tous les actes de l'Académie et fait au nom de la Compagnie toutes les convocations. Les bulletins de convocation doivent être distribués huit jours au moins avant la séance.

Il est chargé de l'acquisition des livres ou d'autres objets ; mais aucune dépense ne peut être faite sous ce rapport sans autorisation du Bureau.

Le secrétaire perpétuel est de droit membre de toutes les commissions et de toutes les députations.

Art. 22. — Dans la première séance de chaque année, le secrétaire perpétuel fait un exposé des travaux de la Compagnie pendant l'année précédente.

Art. 23. — L'Académie peut nommer parmi les membres titulaires un secrétaire-adjoint, appelé à aider le secrétaire perpétuel dans ses fonctions et à le remplacer pendant son absence. La durée de ses fonctions est de deux ans. Il est rééligible.

Art. 24. — Lorsque le secrétaire perpétuel ne se trouve pas à la séance, il est remplacé pendant cette séance, à défaut de secrétaire-adjoint, par un membre titulaire que le président désigne.

Art. 25. — Le trésorier est chargé de la comptabilité de la Compagnie. Il prend toutes les mesures propres à assurer les droits financiers de l'Académie, inscrit toutes les recettes et toutes les dépenses, par ordre de date, sur un registre coté et paraphé par le président, effectue les payements sur ordonnances signées par le président et le secrétaire perpétuel et fait connaître la situation de la caisse chaque fois que l'Académie le demande.

Il rend ses comptes dans la première séance de l'année. Sa comptabilité est vérifiée par une commission spéciale, qui en fait rapport à la Compagnie à la séance suivante.

Art. 26. — Le bibliothécaire-archiviste est chargé du dépôt des

livres, des manuscrits, des médailles et des objets d'art et d'antiquité appartenant à la Compagnie; il en est responsable, en tient un catalogue, veille à leur conservation et en présente un état de situation à la dernière séance de l'année.

Il fait des propositions au Bureau relativement à l'achat de livres, d'objets d'art, etc.

Dispositions diverses.

ART. 27. — Les séances de la Compagnie ont lieu au moins six fois par an, sans qu'il puisse y avoir plus d'une séance ordinaire par mois. Tous les membres ont le droit d'assister aux séances ; cependant les membres titulaires seuls y sont convoqués. La première séance a lieu avant le mois de mars.

ART. 28. — L'Académie tient des assemblées publiques chaque fois qu'elle le juge opportun.

ART. 29. — L'association publie les mémoires qu'elle a approuvés. Cependant elle n'assume pas la responsabilité des opinions émises par les auteurs des travaux insérés dans ses publications.

Aucun mémoire ne peut être imprimé sans le nom de l'auteur.

ART. 30. — Dans toutes les séances et quels que soient le mode et l'objet du vote, les décisions sont prises à la majorité absolue des voix, sauf dans le cas prévu à l'art. 33.

ART. 31. — Il suffit dans une délibération quelconque que le scrutin secret soit demandé par un seul membre pour que le président fasse voter suivant ce mode.

ART. 32. — L'Académie formule un règlement d'ordre intérieur et des finances qui, dans ses dispositions, est obligatoire pour tous ses membres comme les présents statuts.

ART. 33. — Lorsqu'il s'agira d'apporter aux statuts ou au règlement des modifications, celles-ci devront être proposées par écrit, en séance, et ne pourront être arrêtées définitivement que dans la réunion suivante, à laquelle tous les membres titulaires auront été spécialement convoqués, au moins trente jours d'avance, et après que la Compagnie aura entendu le rapport d'une commission de cinq membres titulaires, au moins, désignés à cet effet.

Ces modifications ne pourront avoir lieu qu'avec l'assentiment des

deux tiers des membres titulaires présents, et sur la proposition du Bureau ou d'un tiers des membres titulaires.

Art. 34. — Les présents statuts annulent toutes les dispositions réglementaires antérieures.

Dispositions transitoires.

Art. 35. — Le mandat des conseillers et des officiers actuellement en fonctions prendra date à partir du 1er janvier 1864.

Le président et le vice-président, élus dans la séance du 22 mai dernier, ne seront déchargés de leur mandat respectif que le 31 décembre 1866.

Délibéré et adopté en séance, le 26 juin 1864.

Le Conseiller, Secrétaire perpétuel,

S.-E.-V. Le Grand.

Le Conseiller, Président annuel,

H. Vande Velde.

RÈGLEMENT

D'ORDRE INTÉRIEUR ET DES FINANCES

du 13 novembre 1864,

ARRÊTÉ EN EXÉCUTION DE L'ART. 32 DES STATUTS.

---

§ 1er. — Le budget des recettes de l'Académie est formé :

1° Par les subsides des autorités publiques,

2° Par les souscriptions des membres et des particuliers aux publications de la Compagnie,

3° Par les dons des membres et des particuliers,

4° Par les cotisations volontaires des membres, lorsque la situation financière de l'association l'exige.

§ 2. — A la dernière séance de chaque année la Compagnie vote son budget des dépenses de l'exercice suivant. Ce budget ne peut être dépassé par le Bureau sans autorisation de l'Académie.

§ 3. — A partir de l'année 1865 l'Académie publiera une nouvelle série d'*Annales*, faisant suite à la première série déjà imprimée.

§ 4. — Chaque série des Annales se composera à l'avenir de dix volumes.

§ 5. — Tous les ans l'Académie publie un volume d'Annales. Cependant, suivant les circonstances, cette publication peut être retardée ou avancée.

§ 6. — Les Annales sont fournies aux souscripteurs par livraisons, au nombre de deux, trois ou quatre par tome.

§ 7. — Le coût de chaque tome des Annales est fixé à dix francs. Celui des autres publications est déterminé par le Bureau.

§ 8. — Le prix de chaque volume des Annales est payable lors de l'envoi de la première livraison.

§ 9. — Les souscripteurs à une série entière des Annales peuvent également se libérer en payant par anticipation une somme de quatre-vingts francs à verser par moitié à une année d'intervalle, ou en une seule fois, au gré des abonnés.

§ 10. — Aucun travail ne peut être inséré dans les publications sans un vote spécial de l'Académie, émis sur le rapport de deux commissaires, au moins, désignés par le président conformément à l'art. 18 des statuts. Les noms des commissaires sont mentionnés au bas de la première page de chaque mémoire.

§ 11. — Les mémoires publiés par la Compagnie ne peuvent être scindés, à moins de circonstances particulières jugées par le Bureau.

§ 12. — Tout auteur d'un travail inséré dans les publications de l'Académie a le droit d'en obtenir gratuitement vingt-cinq exemplaires tirés à part. Ce chiffre peut être augmenté dans des cas particuliers, sur un vote spécial de la Compagnie. Toutefois des tirés à part ne peuvent être délivrés, aux frais de l'association, pour les travaux qui ne comportent pas une demi-feuille au moins d'impression.

Les tirés à part fournis par l'Académie sont revêtus d'une couverture non imprimée et ne comprennent pas de feuille de titre.

Les auteurs ont la faculté de faire imprimer ces couvertures à leurs frais, ainsi que les feuilles de titre, au prix du tarif de l'éditeur approuvé par le Bureau. Ils doivent s'adresser à cet effet directement à l'imprimeur.

§ 13. — Les auteurs des mémoires couronnés dans les concours ont droit, indépendamment des prix établis par les programmes, à une médaille de vermeil et à cinquante exemplaires de leurs mémoires tirés à part avec titre et couverture imprimée.

§ 14. — Outre le nombre d'exemplaires que les auteurs reçoivent en vertu des §§ 12 et 13 du présent règlement, ils ont la faculté d'en faire tirer des exemplaires extraordinaires en payant à l'imprimeur l'indemnité proportionnelle fixée par le tarif.

§ 15. — Les épreuves, datées, sont adressées par l'imprimeur directement aux auteurs qui les renvoient au secrétaire perpétuel, avec date de retour.

§ 16. — Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires opérés après la composition première des mémoires sont à la charge de celui qui les a ordonnés. Les contestations qui pourraient s'élever à cet égard sont jugées par le Bureau.

§ 17. — Les auteurs des mémoires insérés ne peuvent pas livrer au commerce les exemplaires tirés à part de leurs travaux, l'Académie se réservant seule cette faculté. Le Bureau pourra toutefois prendre des arrangements avec les auteurs qui en auront d'avance exprimé le désir et seront à même de fournir à l'Académie des garanties matérielles suffisantes pour sauvegarder éventuellement les intérêts de l'association.

§ 18. — La Compagnie échange ses publications contre celles des Académies et des sociétés savantes du pays et de l'étranger avec lesquelles elle est en correspondance. Les volumes et les objets reçus sont annoncés dans le Bulletin, pour valoir accusé de réception.

§ 19. — Les membres obtiennent les Annales de l'Académie contre payement du montant de l'abonnement.

§ 20. — L'abonnement est obligatoire pour les membres titulaires et les membres honoraires regnicoles. Il est facultatif pour les membres honoraires étrangers et les membres correspondants.

Le président d'honneur, le ministre de l'intérieur, le gouverneur de la province et le bourgmestre de la ville d'Anvers, ainsi que les présidents honoraires, reçoivent gratuitement les publications de la Compagnie.

§ 21. — Le refus de s'abonner aux Annales ou d'en payer le prix, de la part des membres honoraires regnicoles, est considéré comme fait de démission.

A la deuxième séance de l'année, la commission des finances fait connaître à l'assemblée les noms des membres titulaires qui, sans avoir droit à l'exemption, n'auraient pas payé le coût de leur abonnement de l'année antérieure.

§ 22. — Les membres honoraires, les membres titulaires et les membres correspondants, abonnés, sont exemptés du payement de leur abonnement d'après les bases suivantes :

Un volume par feuille d'impression de mémoires manuscrits fournis par eux en dehors des concours, approuvés par la Compagnie et

insérés. Les fractions de feuilles d'impression de chaque travail ne sont pas comptées. La commission des publications détermine l'ordre d'insertion des travaux.

L'exemption mentionnée ci-dessus ne peut valoir que pour l'année ou les années qui suivent celle pendant laquelle les droits ont été acquis.

§ 23. — Les membres titulaires, résidant hors de la nouvelle enceinte de la ville d'Anvers, peuvent également faire compter leurs présences aux séances à raison d'un volume pour deux jetons de présence.

Chaque présence aux séances donne lieu à la délivrance :

1° Pour les membres qui résident à moins de huit lieues d'Anvers, ... de 1 jeton ,

2° Pour ceux qui résident à huit lieues et plus, ... de 2 jetons.

L'exemption acquise par les jetons de présence, quel qu'en soit le nombre dans une année, ne peut se compter que pour le volume à publier l'année suivante.

§ 24. — En aucun cas, les droits à l'exemption ne peuvent porter que sur les volumes de la série en cours de publication.

§ 25. — Les membres ne peuvent jouir des avantages établis aux §§ 22 et 23 qu'en souscrivant pour une série entière d'Annales. Il en résulte qu'ils doivent liquider le montant de leur abonnement pour les années pendant lesquelles ils n'ont pas droit à l'exemption.

§ 26. — Les membres ont la faculté de renoncer au bénéfice des exemptions mentionnées ci-dessus.

§ 27. — Les publications de la Compagnie autres que les Annales ne donnent pas lieu aux exemptions mentionnées aux §§ 22 et 23.

§ 28. — Les mémoires envoyés aux concours doivent être rédigés en français ou en flamand. Cependant, dans des cas exceptionnels, le Bureau peut y admettre des travaux écrits en d'autres langues, lorsque cette exception aura été expressément mentionnée dans les programmes. Le Bureau peut également, s'il le juge utile, restreindre à une seule langue les mémoires à produire dans les concours.

§ 29. — Les auteurs ne mettent pas leur nom à leurs ouvrages ; ils y inscrivent seulement une devise, qu'ils répètent sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. Faute par eux de satisfaire à ces prescriptions, les prix ne peuvent leur être accordés.

§ 30. — Les manuscrits des mémoires envoyés aux concours deviennent la propriété de l'Académie. Les auteurs peuvent en faire prendre des copies à leurs frais, sans déplacement des manuscrits.

§ 31. — Les membres titulaires ne sont pas admis à prendre part aux concours.

§ 32. — Le président a seul le droit d'admettre aux séances non publiques des personnes étrangères à la Compagnie.

§ 33. — Le secrétaire perpétuel transmet au bibliothécaire-archiviste les livres et les autres objets adressés à l'Académie. Ce dernier en délivre des actes de réception qui restent déposés au secrétariat.

§ 34. — Aucun objet faisant partie de la bibliothèque ou des archives ne peut être prêté avant deux mois de dépôt et pour plus de quinze jours.

§ 35. — Si l'emprunteur détériore ou perd quelque objet, le bibliothécaire-archiviste en fait rapport à l'Académie. L'emprunteur est responsable.

§ 36. — Le secrétaire perpétuel transcrit sur un registre les procès-verbaux des séances. Il dresse par ordre de réception et par ordre alphabétique les tableaux des membres.

§ 37. — Tous les envois de lettres, de mémoires, de livres ou d'autres objets destinés à la Compagnie doivent être adressés, *francs de port*, au secrétaire perpétuel.

§ 38. — Les expéditions des publications de la Compagnie se font par les soins du secrétariat qui reste dépositaire des volumes de réserve.

Délibéré et adopté en séance, le 13 novembre 1864.

Le Conseiller, Secrétaire perpétuel,

S.-E.-V. Le Grand.

Le Conseiller, Président annuel,

H. Vande Velde.

PROTECTEUR

SA MAJESTÉ

LE ROI.

CONSEIL.

MM. BROECKX (C.), à Anvers.
BURBURE (le chevalier L. DE), à Anvers.
CASTERMAN (A.), à Anvers.
DE KEYSER (N.), à Anvers.
DE PROOST (B.), à Anvers.
DOGNÉE (E.-M.-O.), à Liége.
GACHARD (L.-P.), à Bruxelles.
GRAND DE RECLANDT (S.-E.-V. LE), à Anvers.
HAGEMANS (G.), à Bruxelles.
POLAIN (M.-L.), à Liége.
SCHELER (A.), à Bruxelles.
SCHOUTHEETE DE TERVARENT (le chevalier A. DE), à St-Nicolas.
VANDE VELDE (H.), à Alost.
VAN HASSELT (A.), à Bruxelles.
WAGENER (A.), à Gand.
WITTE (le baron J.-J.-A.-M. DE), à Anvers.
. . . . . .
. . . . . .

TABLEAU DES MEMBRES.

(1er mai 1868)

MEMBRES TITULAIRES.

MM. BORMANS (S.), à Liége.
BROEKCX (C.), à Anvers.
BURBURE (le chevalier L. DE), à Anvers.
CASTERMAN (A.), à Anvers.
CHALON (R.), à Bruxelles.
DE CUYPER (P.-J.), à Anvers.
DE KEYSER (N.), à Anvers.
DELCOURT (J.), à Diest.
DE PROOST (B.), à Anvers.
DEVILLERS (L.), à Mons.
DIEGERICK (J.-L.-A.), à Ypres.
DOGNÉE (E.-M.-O.), à Liége.
GACHARD (L.-P.), à Bruxelles.
GALESLOOT (L.), à Bruxelles.
GENS (E.), à Anvers.
GRAND DE REULANDT (S.-E.-V. LE), à Anvers.
GUILLAUME (le général H.-H.-G.), à Bruxelles.
HAGEMANS (G.), à Bruxelles.
HAVRE (le chevalier G. VAN), à Anvers.
HENRARD (P.), à Bruxelles.
KERVYN DE LETTENHOVE (le b.on J.-M.-B.-C.), à St-Michel-lez-Bruges.
LE ROY (A.), à Liége.
PINCHART (A.), à Bruxelles.

MM. POLAIN (M.-L.), à Liége.
RAEPSAET (H.), à Lokeren.
SCHELER (A.), à Bruxelles.
SCHOUTHEETE DE TERVARENT (le chevalier A. DE), à St-Nicolas.
SCHUERMANS (H.), à Liége.
VANDER HEYDEN (N.-J.), à Anvers.
VANDER STRAETEN (E.), à Bruxelles.
VANDE VELDE (H.), à Alost.
VAN HASSELT (A.), à Bruxelles.
VAN LERIUS (T.), à Anvers.
VERSWYVEL (M.), à Anvers.
WAGENER (A.), à Gand.
WITTE (le baron J.-J.-A.-M. DE), à Anvers.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES.

MM. BORCHGRAVE (E. DE), à Bruxelles.
BORMAN (le chevalier C. DE), à Schalkhoven.
CAPITAINE (U.), à Liége,
COCHETEUX (C.-A.-L.), à Anvers.
DE BUSSCHER (E.), à Gand,
DEJARDIN (A.), à Diest,
DEL MARMOL (E.), à Namur.
DE VLAMINCK (A.), à Termonde.
GÉNARD (P.), à Anvers,
GIFE (E.-L.), à Anvers.
GRANDGAIGNAGE (E.), à Anvers.
HENNE (A.), à Bruxelles.
HUYSMANS (J.-B.), à Anvers,
HUYTTENS (J.), à Gand,
JOLY (E.), à Renaix.
KUYL (P.-D.), à Anvers.
LANSENS (P.), à Couckelaere,
LEJEUNE (T.), à Estinnes-au-Val,
MAERE-LIMNANDER (A. DE), à Gand.
MATHIEU (A.-C.-G.), à Bruxelles.
PERREAU (A.), à Tongres.
PETIT (L.-A.-J.), à Baudour,
PETY DE THOZÉE (T.-J.-J.), au château de Grune, près de Marche.
POULLET (E.), à Louvain,
PROOST (J.-J.-E.), à Bruxelles.
REUSENS (E.), à Louvain,
ROULEZ (J.-E.-G.), à Gand,
SCHAEPKENS (ARN.), à Bruxelles.
SCHOLLAERT (F.), à Louvain,
SERRURE (C.-P.), à Gand.

MM. SIRET (A.), à St-Nicolas,
SOUST DE BORKENFELDT (A. VAN), à Bruxelles,
THONISSEN (C.), à Louvain,
THYS (C.), à Tongres,
THYS (J.-C.), à Tongres,
TORFS (L.), à Anvers,
ULENS (J.-H.-P.), à St-Trond,
UMÉ (G.), à Liége,
VAN CAUWENBERGHE (E.-F.), à Audenarde,
VANDER ELST (P.-C.), à Ravenburg, près de Roux,
VANDER MAELEN (P.-M.-G.), à Bruxelles,
VANDER MEERSCH (P.-C.), à Gand,
VAN DYCK (F.), à Bruges,
VAN EVEN (E.), à Louvain,
VAN HOOREBEKE (G.), à Gand,
VAN HULST (F.), à Liége,
VINCART (l'abbé), à Marilles-lez-Jodoigne,
WALLE (A.-P.-G. VAN DE), à Bruges,
WAUTERS (A.), à Bruxelles.

. . . . . .

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM. ALARY (L.-J.), à Moulins.
ARDANT (M.), à Limoges.
ASSAS (le chev.r don M. DE), à Madrid.
AYMARD (A.), au Puy.
BAECKER (L. DE), à Noord Peene (près de Cassel),
BELHOMME (G.), à Toulouse,
BERNHARDI (le docteur K.), à Cassel,
BERTHOUD (H.), à Paris.
BERTRAND DE DOUE, au Puy.
BEUGNY D'HAGERUE DE LOZINGHEM (le chev.r A. DE), au château de Lozinghem (Pas de Calais),
BIETZ (A.), à Hermannstadt,
BLANDEVILLE (le chanoine), à Reims.
BLUNTSCHLI (le docteur J.-G.), à Heidelberg.
BOFARULI (don A. DE), à Barcelone.
BOILEAU (L.), à Tours,
BOISTEL (A.), à Arras,
BORDEAUX (R.), à Évreux,
BOREL D'AUTERIVE, à Paris,
BORELY, au Havre,
BOUCHER DE PERTHES (J.), à Abbeville.
BOULIE (le comte DE LA), à Marseille.
BOVER (don J.-M.), à Madrid.
BRETON (E.), à Paris,
BRUCKNER (le professeur), à Meinungen.
BRUTI (D.), à Rome.
BUDDINGH' (D.), à Utrecht.
BUDGE (le docteur J.), à Bonn,
BYZANTIOS (S. DE), à Athènes.
CAHIER (A.-L.-J.), à Douai,
CALEMARD DE LAFAYETTE (C.), au Puy,

MM. CANNEDO (don N.-G. DE), à Madrid.
CANTU (C.), à Milan,
CARNEL (l'abbé), à Lille.
CARRERAS (le docteur J.), à Barcelone.
CARTER (H.), à Bombay.
CASTELLANOS (don B.-S. DE), à Madrid.
CECCARELLI (le docteur), à Rome.
CHARMA (le professeur), à Caen.
CHON (le professeur), à Lille,
COCHET (l'abbé), à Rouen,
COMBES (F.), à Paris.
CORBLET (l'abbé J.), à Amiens.
CORTYL (l'abbé), à Wyldre (département du Nord),
COUSIN (L.), à Dunkerque,
COUSSEMAKER (E. DE), à Lille.
CUYPERS (P.), à Amsterdam,
DECHEN (le docteur H. DE), à Mayence,
DENIS (E.-M.), à St-Lo.
DONALDSON (T.-L.), à Londres.
DROYSEN (le docteur J.-G.), à Berlin.
DUBOIS (A.), à Grenoble,
DUBOIS (le docteur J.), à Abbeville,
DUBOSC (N.), à St-Lo.
DU COIN (P.-A.), à Grenoble.
DURAND (l'abbé), à Beziers,
DUSEVEL (H.), à Abbeville,
EBENAU (C.), à Wiesbaden,
EICHWALD (le docteur), à St-Pétersbourg.
ENGLING (le professeur), à Luxembourg.
ESCALADA (le docteur don G. DE), à Madrid,
ESCALLIER (le docteur E.-A.), à Douai.
ESCOLAR (le docteur don S.), à Madrid,
ETTINGSHAUSEN (le docteur D'), à Vienne.
ETTMULLER (le docteur L.), à Zurich.
FARINA (G. LA), à Messine,
FAUCHE-PRUNELLE (A.), à Grenoble.
FÉE (le docteur), à Strasbourg,
FIEDELER (le docteur), à Hanovre.
FOERINGER (le docteur), à Munich,
FÖRSTER (le docteur E.), à Munich.
FRANQUINET (l'avocat), à Maestricht.

MM. FUENTE (V. DE LA), à Madrid.
GARNIER (le professeur), à Amiens.
GARRIDO (le docteur don F. DE), à la Corogne.
GASSMAN (A.), à Bergues,
GAUTIER (A.), à Grenoble.
GÉNY (A.), à Nancy,
GERGENS (le docteur), à Mayence.
GERHARD (le chev.r E.), à Berlin,
GILLMAN (A.), à Edimbourg,
GLAVANY (F.), en mission à Bruxelles,
GLAVANY (H.), à Constantinople.
GOICOECHEA (don M. DE), à Madrid.
GOTH (le docteur G.), à Gratz,
GREIFF (le professeur), à Augsbourg.
GRIFI (le chev.r L.), à Rome,
GROTEFEND (le docteur), à Hanovre.
GROTHE (J.), à Utrecht.
GUÉRARD (le professeur), à Amiens.
GUILLAUME (l'abbé), à Nancy.
HARCOURT (le comte J. D'), à Cherbourg,
HARTZENBUSCH (don J.-E.), à Madrid,
HENZEN (le docteur), à Rome.
HERBERGER (le docteur E.), à Wurtzbourg.
HÉRICOURT (le comte A. D'), à Souchez (Pas de Calais).
HERMANS (C.-B.), à Bois-le-Duc,
HERTEL (J.-T.), à Görlitz,
HESSE (le docteur), à Rudolstadt.
HORNER (J.), à Zurich.
JAEGER (le docteur), à Spire.
JANSSEN (H.-Q.), à Ste-Anne-Ter-Muiden (Zélande).
JANSSEN (le docteur J.), à Leyden.
JUILLAC (le vicomte G. DE), à Toulouse.
KÖHLER (G.-E.), à Görlitz,
KOHLRAUSCH (le docteur), à Hanovre.
LA CHAPELLE (E. DE), à Cherbourg,
LANDERER (le docteur), à Athènes.
LAPLANE (H. DE), à St-Omer.
LE CARDONEL (l'abbé P.-A.), à St-Jores (Manche).
LE CHANTEUR DE PONTAUMONT, à Cherbourg.
LEPAGE (H.), à Nancy.
LE PETIT (l'abbé), à Tilly-sur-Seulles (France).

MM. LE ROY (l'abbé), à Cherbourg.
LE ROY (le docteur), à Grenoble.
LICHTENBERG (le docteur), à Hanovre.
LINAS (C. DE), à Arras,
LINDENSCHMIT (L.), à Mayence.
LISBOA (le chevalier M.), à Lisbonne.
LISCH (le docteur G.-C.-F.), à Schwérin.
LONGPÉRIER (A. DE), à Paris,
LJUNGBERG (C.-E.), à Stockholm.
MARTIN (Ch. Wykeham), au château de Leeds (Kent, Angleterre).
LYSEN (F.), à Paris.
MAGLIARI (le chevalier P.), à Naples,
MAIRE (le docteur), au Havre,
MANDET (F.), à Riom.
MARSY (A. DE), à Compiègne.
MATHON (A.), à Beziers.
MAUGIN (le docteur A.-E.), à Douai.
MAURY (A.), à Paris,
MENANT (le docteur), à Cherbourg.
MÉNARD (A.), à Poitiers.
MENSING (le docteur), à Erfurt,
MÉPLAIN (E.), à Moulins.
MÉRI (L.), à Marseille,
MEYER-OCHSNER (le docteur), à Zurich,
MICHIELS (A.), à Paris.
MINEUR (P.-D.), à Douai,
MOMMSEN (le docteur T.), à Berlin,
MONCEL (le vicomte T. DU), à Hérouville, près de Caen,
NAMUR (A.), à Luxembourg,
NEYEN (le docteur A.), à Wiltz (Luxembourg),
NIEUWERKERKE (le comte DE), à Paris,
NOËL (N.-J.), à Cherbourg,
NOÜE (le docteur A. DE), à Malmedy (Prusse),
NOUGUES-SECALL (don M.), à Madrid.
OLFERS (D'), à Berlin,
OUVAROFF (le comte A.), à Odessa.
PAGART (C.), à St-Omer,
PAN Y PECALDE (le docteur don), à la Corogne.
PAPE (J.-D.-W.), à Bois-le-Duc,
PARENTY (l'abbé), à Arras,
PARKER (J.-H.), à Oxford,

MM. PETIT DE LAFOSSE (le baron), à Rodez,
PINEYRO (don S. DE), à Madrid,
POLLEN (J.-H.), à Oxford,
PORTALON (L. DE), à Beziers,
PRZEZDZIECKI (le comte A.), à Varsovie,
QUAST (le baron F. DE), à Radensleben (Prusse),
QUINTO (le comte don J. DE), à Madrid,
RAPPARD (le chev.r A.-G.-A. DE), à Utrecht,
REICHENSPERGER (A.), à Cologne,
REINSCH (le docteur H.), à Deux-Ponts (Bavière),
REMI (le chevalier DE), à Vienne,
RIETSTAP (J.-B.), à La Haye,
ROESE (le docteur), à Weimar,
ROISIN (le baron F. DE), à Bonn,
ROSSIGNAL DE VOLENAY, à Dijon,
SAAVEDRA (E.), à Madrid,
SABAU Y LARROYA (don P.), à Madrid,
SALAZAR (le docteur don), à Madrid,
SALINAS (A.), à Palerme,
SALVI (le comte G.), à Rome,
SANCHEZ-NUMEZ (le docteur don L.), à la Corogne,
SANDFORD, en mission à Bruxelles,
SAUZET (l'abbé), au Puy,
SCHADOW DE GODENHAUS (F.-G. DE), à Dusseldorf,
SCHAEPKENS (Alex.), à Maestricht,
SEEBECK (le docteur), à Jéna,
SIBIRSKY (le prince A.), à Odessa,
SICHEL (le docteur), à Paris,
SIMONI (V. DE), à Rio de Janeiro,
SOCORRO (le marquis DELL), à Madrid,
SOTOMAYOR (don F.-B. DE), à Madrid,
SOUCAILLE (A.), à Beziers,
SRESNEVSKI (J.), à St-Pétersbourg,
STARK (le docteur C.-B.), à Heidelberg,
STENGEL (le baron DE), à Augsbourg,
STURM (J.-W.), à Nuremberg,
SYKES (le colonel G.-H.), à Londres,
TAILLIAR (E.-F.-J.), à Douai,
TOPAIDOS (G.-K.), à Athènes,
TOURNEUR (le chanoine), à Reims,
TRAVERS (J.), à Caen,

MM. TREVISIANI (le marquis C. DE), à Florence.
TZSCHASCHEL (E.-H.), à Görlitz.
VAN DALE (J.-H.), à l'Écluse (Zélande),
VANDER CHYS (P.-C.), à Leyden,
VELANDIA (don T. DE), à Madrid,
VELIAMINOF-ZERNOF (V. DE), à St-Pétersbourg.
VISCONTI (le commandeur), à Rome.
VIVÈS (J.-B.), à Toulouse.
VOGELIN (S.), à Zurich.
WAL (J. DE), à Leyden,
WAP (J.-J.-F.), à Utrecht.
WARSINCK (J.), à Amsterdam.
WELCKER (le chevalier), à Bonn.
WEYDEN (le professeur), à Cologne.
WILBERT (A.-A.-N.-A.), à Cambrai.
WITTMANN (le docteur J.), à Mayence.
ZESTERMANN (le docteur A.-C.-A.), à Leipzig.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. S. Exc. AALI-PACHA, à Constantinople,
ABAETÉ (le vicomte A.-P.-L. D'), à Rio de Janeiro,
ALDEGUIER (le comte A. D'), à Toulouse,
ALLIOLI (le docteur F.-J. D'), à Augsbourg,
ARRAZOLA (don L. D'), à Madrid,
AZEGLIO (le chev.r M.-T. D'), à Turin,
BAUDOT (H.), à Dijon,
BELLEMANS (J.), à Anvers,
BIBRA (le baron E. DE), à Nuremberg,
BRIVE (A. DE), au Puy,
BROUCKERE (H. DE), à Bruxelles,
BURE (G.-P.-A. DE), à Moulins,
CANDELE (le baron L. LE), à Anvers,
CASTRO (le comte J.-J.-G. DE), à Lisbonne,
CAUMONT (le vicomte A. DE), à Caen (Calvados),
CHIMAY (S. A. le prince DE), à Chimay,
CORVERA (le marquis DE), à Madrid,
CREPTOWITCH (le comte DE), à St-Pétersbourg,
DE CUYPER (L.), à Anvers,
DELEPIERRE (J.-O.), à Londres,
DEWROVE (le chanoine T.-J.), à Liége,
DUBOIS D'AMIENS (le docteur), à Paris,
DUBUS DE GHISIGNIES (le vicomte B.), à Bruxelles,
DUMAS (le docteur L.-J.), à Montpellier,
EENENS (le lieutenant-général), à Bruxelles,
FERREIRA FRANCA (E.), à Rio de Janeiro,
S. Exc. FUAD-PACHA, à Constantinople,
GEEFS (G.), à Bruxelles,
GERLACHE (le baron E.-G. DE), à Bruxelles,
GIEFERS (le docteur G.-E.), à Paderborn.

MM. GOERS (le docteur), à Mayence.
GOETHALS (F.-V.), à Bruxelles.
GUIZOT (F.-P.-G.), à Paris.
HASE (le docteur E.), à Altenbourg.
HUNDT (le comte F.-V. DE), à Munich.
JAQUES (le docteur J.), à Anvers.
JAUP (le docteur), à Darmstadt.
KELLER (F.), à Zurich.
KERCHOVE (H. DE), à Louvain.
KERCKHOVE (E. DE), à Malines.
KERVYN DE VOLKAERSBEKE (P.), à Gand.
LAMBRECHTS (le docteur P.-J.), à Hoboken.
LAPLANE (E. DE), à St-Omer.
LEEMANS (le docteur C.), à Leyden.
LE GRELLE (le comte G.), à Anvers.
LEYS (le baron H.), à Anvers.
LLOUBES (A.), à Perpignan.
LÖBEN (le comte DE), à Görlitz.
LOOZ-CORSWAREM (S. A. le prince G. DE), à Ahin, (Liége).
MACEDO (DE), à Lisbonne.
MARTINI DE GEFFEN (le chevalier A.), à Bois-le-Duc.
MAYER (J.), à Ratisbonne.
MERCADER (don J. DE), à Barcelone.
MERCY-ARGENTEAU (le comte F.-J.-C. DE), à Liége.
MIRAFLORES (le marquis DE), à Madrid.
MONTALEMBERT (le comte C. DE), à Paris.
ODESCALCHI (S. A. le prince), à Rome.
OMALIUS D'HALLOY (J.-B.-J. D'), à Halloy (Namur).
OSUNA ET DE L'INFANTADO (le duc D'), à Madrid.
OTREPPE DE BOUVETTE (Alb. D'), à Liége.
PETIT (P.-F.-V.-A.), à Douai.
PIDAL (le marquis P.-J. DE), à Madrid.
PYCKE D'IDEGHEM (le chev.r Ed.), gouverneur de la province d'Anvers.
RABUT (F.), à Chambéry.
RANGABÉ (A. Riza), à Athènes.
RHEINA-WOLBECK (S. A. le prince DE) comte de Lannoy, de Clervaux, etc., à Liége.
RIPALDA (le comte DE), à Valence.
ROMMEL (DE), à Cassel.
SCORZA (le chev.r F.), à Turin.
SCHWEITZER (le docteur DE), à Saxe-Weimar.

MM. SIEBERTZ (J.-G.), à Arnberg.
SINIMBU (le sénateur J.-V.-C. DE), à Rio de Janeiro.
SOURDEVAL (le comte DE), à Tours.
SOUZA-FRANCO (B. DE), à Rio de Janeiro.
STEEN DE JEHAY (le comte X. VAN DEN), au château de Bassines (Namur).
STEIN D'ALTENSTEIN (le baron C.-J.-I. DE), à Bruxelles.
STRAETEN-PONTHOZ (le comte F. VAN DER), à Ponthoz.
T'SERCLAES DE WOMMERSOM (le comte E. DE), à Hasselt.
T'SERCLAES DE WOMMERSOM (le baron O. DE), à Bruxelles.
URSEL (le duc D'), à Bruxelles.
VALLEZ (le docteur P.-J.), à Bruxelles.
VANDEN NEST (l'abbé C.-J.), à Elewyt.
VANDENPEEREBOOM (Alph.), à Ypres.
VAN GENECHTEN, à Turnhout.
VAN PUT (J.-C.), à Anvers.
VERGA (le docteur), à Milan.
VILADICANI (le cardinal D.-F. DE PAUL), à Messine.
VISIANI (R. DE), à Padoue.
WELLENS (F.), à Bruxelles.
WURTEMBERG (le comte G. DE) à Stuttgard.

TARIF DE L'IMPRIMEUR.

TIRÉS A PART

NON FOURNIS PAR L'ACADÉMIE.

Texte	papier des Annales	4 cent.	la feuille de 16 p.	avec réduction par $^1/_2$ et par $^1/_4$ de feuille.
	papier vélin	8 —	—	
Couverture	non imprimée, en couleur	1 —		
	impression	2 —		
Titre et faux-titre.	papier des Annales	2 —		
	papier vélin	4 —		
Brochage..	brochure de 3 feuilles ou moins	1 —		
	» de plus de 3 feuilles à 6 feuilles	3 —		
	» de plus de 6 feuilles	4 —		

§§ 12 et 14 du Règlement.

SÉANCE DU 22 MAI 1864.

Sont présents : MM. André Van Hasselt, N. De Keyser, L. Galesloot, H. Vande Velde, A. Casterman, A. Wagener, B. De Proost, P.-J. De Cuyper, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, J. Delcourt, M. Verswyvel, Vander Heyden et Le Grand de Reulandt, membres titulaires ; MM. le comte Gérard Le Grelle et J. Bellemans, membres honoraires ; MM. A. Scheler et A. Dejardin, membres correspondants.

La séance est ouverte à une heure quarante minutes après-midi.

Le fauteuil de la présidence est occupé par M. De Keyser, vice-président.

Ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion : MM. le général Guillaume, Diegerick, L.-P. Gachard, J. Huyttens, le baron Jules de St-Genois, E.-M.-O. Dognée, H. Raepsaet, M.-L. Polain, le chanoine De Ram, L. Devillers, Ed. Vander Straeten et le docteur Broeckx.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. H. Vande Velde fait rapport, en son nom et au nom de M. F.-H. Mertens, sur un travail de M. A. Scheler intitulé : *Glossaire roman-latin du XVe siècle*. Il conclut à l'insertion dans les Annales de l'Académie. Cette conclusion est adoptée.

M. G. Hagemans fait rapport :

1° sur un travail de M. E.-M.-O. Dognée intitulé : *Du symbolisme de l'œuf dans les religions antiques*,

2° sur une lettre de M. H. Schuermans relative aux tumulus de la Hesbaye.

L'assemblée, aux termes de l'art. 23 du règlement, procède au renouvellement des membres du bureau dont le mandat est expiré ; sont nommés :

Président, M. H. Vande Velde,
Vice-Président, M. G. Hagemans,
Trésorier, M. P.-J. De Cuyper,
Bibliothécaire-archiviste, M. C. Broeckx,
Président honoraire, M. le comte de Kerckhove.

M. De Keyser invite M. Vande Velde à prendre possession du fauteuil. Aussitôt que cet honorable membre a pris place au bureau, des applaudissements prolongés accueillent sa présence à la tête de l'Académie.

Le Président adresse à l'assemblée ses remercîments pour l'honneur qui lui est fait et annonce que tous ses efforts tendront à justifier la confiance que la Compagnie a placée en lui.

Le Vice-Président remercie également, dans des termes chaleureux, l'Académie de son élection.

L'assemblée procède à l'élection de membres :

Ont été élus :

Membres titulaires :

MM. S. Bormans, archiviste à Liége,
H. Raepsaet, archéologue à Lokeren,
Aug. Scheler, bibliothécaire du Roi à Bruxelles,
Edm. Vander Straeten, archiviste à Bruxelles,
H. Schuermans, procureur du Roi à Hasselt,
A. Pinchart, archiviste à Bruxelles,
A. Le Roy, professeur à l'Université de Liége,
A. Wagener, professeur à l'Université de Gand,
le chevalier Léon de Burbure, archéologue à Anvers.

Membres honoraires :

MM. F.-V. Goethals,
J.-O. Delepierre,
G. Geefs,
l'abbé C. Vanden Nest,
le docteur Vallez,
le docteur Lambrechts,

Conseillers, les membres titulaires :

MM. H. Vande Velde,
Le Grand de Reulandt,

MM. A. Casterman,
G. Hagemans,
B. De Proost,
L. de Burbure,
Le chevalier A. de Schoutheete de Tervarent,
Aug. Scheler,
E.-M.-O. Dognée.

Membres correspondants :

MM. L.-A.-J. Petit, curé à Baudour,
A. Toilliez, président du cercle archéologique de Mons,
P. Génard, archiviste à Anvers.

Tous ces membres sont proclamés par le Président.

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la commission chargée de la révision du règlement.

Sur la proposition de M. J. Delcourt, l'Académie, vu l'heure avancée qui ne permet pas de terminer l'examen de ce projet important, décide de surseoir à cette discussion.

La séance est levée à six heures après-midi.

RAPPORTS

SUR LE

GLOSSAIRE ROMAN-LATIN DU XVe SIÈCLE,

ANNOTÉ PAR M. A. SCHELER.

Les glossaires des âges passés ont une grande importance non seulement, comme notre honorable confrère M. Scheler le fait remarquer, pour ceux qui s'occupent comme lui de l'histoire du langage, mais pour tous ceux qui s'adonnent à l'étude de n'importe quelle branche de l'histoire et de l'archéologie. Vous savez, Messieurs, que les glossaires viennent puissamment en aide à l'interprétation des diplômes et des documents d'une autre époque, ces sources précieuses que

nous aimons tous à consulter et auxquels on ne saurait trop souvent avoir recours.

Le glossaire roman-latin dont il s'agit présente le plus haut intérêt et mérite incontestablement une édition soignée comme celle qui nous est offerte.

M. Scheler fait suivre son travail d'annotations philologiques vraiment remarquables. Il me serait impossible de mieux prouver au savant écrivain l'estime que je fais de son ouvrage que par l'examen tout-à-fait spécial auquel je l'ai soumis et par les observations qu'il m'a suggérées.

Un travail de ce genre n'est jamais épuisé. Il est toujours permis de glaner dans le champ de la science, même après la récolte la mieux faite.

Nous lisons à la note 5 de la page 87 :

« La signification actuelle de *moue* ne répond plus à celle que ce mot avait jadis, savoir : agitation de la bouche, mine, grimace. On faisait jadis la moue pour rire, comme le prouve la traduction latine *cachina*. »

En ma qualité de flamand, je ferai remarquer que les mots flamands qui répondent à celui de *moue* ont également une double signification : *grynen* signifie sourire et pleurer, *grimmen* se fâcher et *grimlachen* sourire. Voir ce mot dans Kiliaen.

Note 14 de la page 88. « *Seuron* doit signifier une tumeur ou une espèce de verrue ; je le suppose identique avec suron, terre-noix (racine tubéreuse); quant à l'étymologie du mot, je ne la connais pas plus que celle des termes latins *carobeus* et *parapharagaraus* qui le traduisent. »

Suros est le nom que l'on donne à la calosité qui se trouve au-dessous du genou du cheval. (V. le dict. de Trevoux). Je suis porté à croire que le mot *carobeus* vient de *caroube*, fruit du caroubier, espèce de fève connue dans le midi et avec laquelle le calus du cheval a de la ressemblance. Les chevaux sont avides de ce légumineux.

Note 2 de la page. « On voit fréquemment dans les glossaires du moyen âge le mot musculus (diminutif de mus, souris, d'où muscle) prendre le sens de caro in tibia, gras de la jambe. »

En flamand le mot *muis*, qui signifie souris, et ceux de *muisken*

ou *muiskel*, qui en sont les diminutifs, servent indifféremment à désigner un muscle; voir Kiliaen. — De muis van den duim, c'est le muscle du pouce.

Note 6 de la page 91. Talassus paraît souvent dans les glossaires avec la valeur de trace ou empreinte du pied, en rapport avec *talus*, talon.

Note 2 de la page 92 sur *Tiria*, roupie.

La *roupie* n'est autre chose que la goutte de pituite qui découle du cerveau par le nez, quand il fait froid ou qu'on est enrhumé. — V. le dict. de Trevoux. — Il faut écrire en latin *Stiria* au lieu de *Tiria*. Turpis ab inviso pendebat stiria naso. Plin.

Note 1 de la page 93. « *Moufle*, bas-latin muffula, est rangé par Diez sous le radical germanique *muf*, manche, mais il se pourrait bien qu'il fût tiré, comme le languedocien manoufla, des termes bas-latins *manufolia*, *manifiua*, *mulfola*. »

Mouffle, en flamand *moffel*, n'est à mon avis que le diminutif de *mouwe muf*; de même que *manchon* en français n'est que le dérivé de *manche*.

Note 10 de la page 96 sur *materiacum*, materes. « Je ne comprends pas cette glose. S'agit-il de matériaux de guerre ou faut-il lire *materas*, matras, dard à grosse tête pour meurtrir? »

Matere, en français materis, matara, mataris ou matarus, est le nom d'une arme gauloise, restée longtemps en usage. — Jules César parle de cette espèce de dard ou javelot dans son livre 1er *De Bello Gallico*.

Voyez Trevoux, verbo *matere*, et Ducange, verbo *matarus*.

Note 4 de la page 106. « *Apes*, mouche de vaissiel. — Cette dénomination de l'abeille n'est pas claire. »

Vaissiel, vase quelconque, pour ruche peut-être?

Note de la page 107. « *Aucaius*, avier. — Je ne sais ce qu'il faut entendre par *aucaius*; est-ce un gardien d'oies, un *oyer* ou rôtisseur d'oies ou enfin quelque dénomination d'un oiseau de proie, qui fait la chasse aux oies? »

Le mot français avier, de aviarius, signifie oiseleur, celui qui prend des oiseaux. — *Aucaius*, par contraction, en latin de *aucarius*, a la

même valeur. Il s'agit ici indubitablement du faucon puisque le mot se trouve rangé sous le § *Sequitur de avibus.*

In glossario Œlfridi (aucarius) est accipiter, falco, Ducange V° auca.

Note 3 de la page 113. « *Sitrulus* ; je pense que maintenant il faut lire *sicrulus.* (*c* et *t* se ressemblent dans le manuscrit et cette ressemblance a donné lieu, pour Gachet et beaucoup d'autres, à bien des méprises) ; sicrulus est une mauvaise orthographe pour cicurlus qui représente le diminutif de *cicer*, pois chiche. »

Il y a une interprétation bien plus simple à faire selon moi. En substituant le *c* à la lettre initiale *s* (deux lettres qui sont souvent confondues) nous avons *citrulus*, d'où vient le mot citrouille.

Note 4 de la page 122. « *Lormarius*, lormier ; voyez mon dict. sous lormier. Il se peut qu'il faille lire lorinarius. »

Je considère le mot comme bien écrit.

Lormier et lorimier, ainsi que lormarius, a faciendis loris et loramentis.

Note 1 de la page 133. « Je ne comprends ni colimidum, ni coque plumet; le mot latin paraît tenir de *colimus*, *colima*, plume, formes altérées de *calamus;* si cela est, je verrais volontiers dans plumet la définition de *cocque,* lequel pourrait bien être le primitif de *cocarde.* D'un autre côté j'ai lieu de croire qu'il faut lire *polimidum*, tissu bigarré, à ramages. (V. Ducange, sous polymitus). Je trouve en effet, dans Graff, *polimitum* comme traduction de gikkelveh. Coque plumet serait donc : à plumes de coq. »

Dans les habillements du théâtre on appelle coquarde, dit Trevoux dans son dictionnaire, une espèce de bouquet de plumes qui s'élève au-dessus de la forme du chapeau du côté retroussé. C'est au chapeau des danseurs qu'on met une coquarde.

Ce mot, dit-il, vient apparemment de coq. Ces sortes d'ornements sont des espèces de crêtes et les coqs ont des crêtes.

Je suis d'avis que le glossaire produit par notre savant confrère M. Scheler peut être publié dans les Annales de l'Académie.

H. Vande Velde.

Le travail de M. Scheler serait peut-être susceptible de plus de développements. Cependant les annotations fournies par ce linguiste érudit ferait un précieux appendice non-seulement à l'édition du glossaire de M. Gachet, mais encore aux lexiques et glossaires que nous possédons sur la linguistique du moyen âge. Je pense donc que la Compagnie rendrait un véritable service à la science en accueillant dans ses Annales les savantes annotations de M. Scheler.

F.-H. MERTENS.

RAPPORT

SUR LA NOTICE DE M. EUG.-M.-O. DOGNÉE, INTITULÉE :

DU SYMBOLISME DE L'ŒUF DANS LES RELIGIONS ANTIQUES.

M. le chevalier de Schouthcete et moi avons été dans la dernière séance chargés de faire un rapport sur un mémoire de M. Dognée, intitulé : *Du symbolisme de l'œuf.*

Ceux de vous, Messieurs, qui avez pu entendre la lecture de cet intéressant travail, aurez jugé déjà de son importance et de l'intérêt que présente ce sujet.

L'œuf, emblème du principe universel du monde, joue en effet un grand rôle dans le symbolisme de toutes les religions, même encore existantes. Nous avons pour notre part les œufs de Pâques, dont l'antique usage loin de diminuer ne tend même qu'à augmenter : bientôt nous en viendrons à distribuer non plus des œufs teints en diverses couleurs, ou imités en riches cartonnages, et contenant des jouets, des bonbons et des parures pour les petits et les grands enfants, mais même comme en Russie, de ces petits chefs-d'œuvre d'orfévrerie, dont les prix sont exorbitants et dépassent même de beaucoup les œufs si vantés, dorés et ornés de délicates miniatures que les Persans se distribuent entre eux durant la *fête des habits neufs*, époque à laquelle le roi en fait distribuer dans son sérail plus de cinq à six cents d'une valeur de trois pièces d'or au moins chacun.

Cette fête, qui en Perse dure une huitaine de jours, commence le premier jour de l'an qui tombe, selon le calendrier du sultan Djeladdin, à peu près vers l'époque où nous célébrons la Pâque. C'est de l'Orient en effet que nous vient cet usage ; c'est par une fausse interprétation qu'on voudrait le faire descendre de l'*avis pasqualis ;* d'un agneau c'est faire un œuf. Quoi qu'il en soit, l'usage chez nous en remonte fort loin et nous voyons le moyen âge y attacher des idées fort superstitieuses. Les sorciers traçaient sur la coque de ces œufs des caractères cabalistiques pour faire leurs invocations. De là même est venu jusqu'à nous l'habitude de briser la coque de l'œuf que nous venons de manger; jadis on voulait éviter ainsi que cette coque ne pût servir aux sortiléges et maléfices.

Mais M. Dognée, dans son intéressant travail, ne s'est occupé ni de ces superstitions ni de ces usages modernes ; il a voulu remonter à l'origine même du type symbolique de l'œuf, se demandant quelle a été la migration de ce symbole depuis l'antiquité et quelles modifications ont été apportées au thème antique par les diverses religions nationales.

C'est ainsi que, partant de la vieille terre d'Égypte, cette mère des religions, comme il le dit, il nous montre d'abord comment l'œuf devient un symbole de principe générateur et producteur, et comment les pontifes pharaoniques, précisant le mythe, le firent passer dans le domaine de l'histoire cosmogonique.

Après nous avoir dit toutes les phases et les développements de l'idée primitive, il nous fait passer de l'Égypte dans l'Inde, puis nous montre ce mythe reproduit avec une portée plus large due aux idées déjà spéculatrices de la métempsychose et du panthéisme. Étudiant, tour à tour, chacune des sectes du boudhisme, il nous montre ce même mythe se retrouvant toujours, bien que sous des formes légendaires différentes, et il cite comme exception les Saukhias qui seuls rejettent entièrement cette doctrine, en expliquant l'origine du monde par Vishnou, l'esprit divin, le souffle de Dieu, comme dans la Genèse de Moïse, « *nageant sur les eaux.* »

Après avoir complété le cycle des légendes indoues, il nous transporte en Phénicie et en Chaldée. Ici ce n'est plus la création, mais seulement le globe terrestre que représente le type sacré, dont il

nous fait l'histoire complète. L'œuf mythique, emblème de la terre est représenté, dit-il, en Phénicie, sortant de la bouche d'un serpent. Un enfant remplace parfois l'œuf mystique. Aussi se demande-t-il, à ce propos, si ce sujet sculpté par quelque croyant phénicien sur un rocher de Syrie, n'a pas donné peut-être aux Croisés l'idée de la byse héraldique du moyen âge et du blason des Visconti. M. le chevalier de Schoutheete a rassemblé quelques notes à cet égard, qui pourraient trouver ici leur place, et qu'il se propose de vous soumettre.

De la Phénicie M. Dognée passe aux Perses qui, d'abord adorateurs spiritualistes de la nature, avaient à leur tour emprunté à la philosophie des Brahmines le mythe de l'œuf. Il montre ensuite ce mythe adopté par les Chinois et les Japonais. Puis il passe à la Grèce, qui emprunte l'œuf à l'Égypte et ensuite à la Phénicie; il nous le fait, mais un peu trop brièvement peut-être, retrouver dans la Gaule druidique, et finalement à Rome qui, ramassant des idées et des dieux partout, se faisait un vaste capharnaum de mythes mal compris et de cultes juxtaposés. Nous ne suivrons pas l'auteur dans toutes ses érudites et heureuses dissertations : nous craindrions de défiorer son œuvre; nous ne croyons pas en effet qu'il soit nécessaire d'emprunter à la superstition de l'œuf le proverbe latin dont elle fut l'origine, et qu'il nous faille aller « *ab ovo usque ad mala* » pour vous prouver que le travail de M. Dognée est digne en tous points d'être inséré dans nos Annales. Nous n'aurions qu'une observation à lui faire : nous ne savons en effet si M. Dognée connaît les études remarquables qu'ont faites, sur le même sujet, Nork, dans son dictionnaire, et Grimm, dans sa *Deutsche Mythologie*. En tous cas, il ne signale pas ces deux ouvrages, sur lesquels nous voudrions simplement attirer son attention, ne fût-ce que pour faire ressortir les idées nouvelles émises par lui, et pour qu'on ne puisse pas lui faire le reproche de n'avoir pas cité à propos les noms de ces deux savants archéologues allemands.

G. Hagemans.

Bruxelles, *mai* 1864.

RAPPORT

sur la lettre adressée par M. H. SCHUERMANS à M. le Secrétaire perpétuel, sur

LES TUMULUS DE LA HESBAYE.

M. Schuermans, dans un remarquable travail sur les fouilles qu'il dirige en Hesbaye, avait dit que tant que l'on n'aurait pas trouvé de substructions antiques dans le voisinage des tumulus visités, il était impossible de rattacher ceux-ci à des populations à demeures fixes. Or ces substructions sont trouvées, et M. Schuermans nous a envoyé sur ce sujet un intéressant travail, dont M. Dognée et moi avons été nommés rapporteurs.

Après avoir démontré que les substructions de la Hesbaye et les tombelles voisines appartiennent aux mêmes populations, M. Schuermans explique les raisons qui le portent à regarder ces populations comme bétasiennes, et entre à cet égard dans de savantes dissertations sur les colonisations romaines et sur la manière dont les conquérents parvenaient à romaniser les contrées soumises à leur domination.

Nous n'aurons à faire qu'une seule critique. « Les Belges, dit M. Schuermans, étaient difficiles à rassembler, car sous Vespasien et jusque sous Didius Julien, il est parlé de levées tumultuaires. » Et d'après la définition que, d'après quelques auteurs, il donne au mot *tumultuarius*, on voit qu'il est porté à y voir une idée de tumulte, de résistance, de rébellion. Or nous ne croyons pas que ce soit là le véritable sens à donner à cette expression, ni qu'on puisse en déduire que les Belges étaient difficiles à rassembler. Il y avait en effet des levées tumultuaires même à Rome et dans les provinces les plus soumises : par exemple, lors d'une invasion subite ou d'une guerre dangereuse à soutenir on disait qu'il y avait *tumultus*, et il se faisait une levée en masse, sans admettre d'exemptions de service pour dispense d'âge, de fonctions, ni même de maladie ni d'infirmité. Les soldats qu'on levait ainsi indistinctement, dans un moment d'alarme, les esclaves seuls étant exceptés, se nommaient *tumultuarii*. Ce mot est constamment employé dans ce sens par Cicéron, Tite-Live,

Quintillius, etc., sans que pour cela il faille entendre qu'il y ait eu résistance de la part des enrôlés.

M. Schuermans explique ensuite le système de colonisation employé par Trajan et Hadrien, et il nous montre comment ces empereurs en implantant des colonies de Nerviens, de Bétasiens et de Tongres déjà romanisés, au milieu de leurs congénères, surent ainsi les romaniser à leur tour. C'est de là, dit M. Schuermans, que sont nés les établissements de la Hesbaye, dont les substructions viennent d'être découvertes. Et à l'appui de son opinion, il énumère les objets et les monnaies trouvés dans ces substructions et démontre comment la nature, le caractère, le type de ces objets et l'époque des monnaies viennent corroborer son hypothèse.

En un mot ce travail est très-savamment fait ; il tend à élucider une question intéressante, à remplir une lacune géographique qui laissait inhabitée la contrée la plus fertile de toute la Belgique, et à démontrer que les Bétasiens, dont le nom est associé par Tacite et par Pline à celui des Nerviens et des Tongres, habitaient réellement la Hesbaye.

Nous croyons qu'à tous égards ce savant travail mérite d'être imprimé dans nos Annales.

G. Hagemans.

Bruxelles, *mai 1864*.

SÉANCE DU 26 JUIN 1864.

Sont présents : MM. H. Vande Velde, H. Raepsaet, A. Wagener, A. de Schoutheete de Tervarent, A. Scheler, E.-M.-O. Dognée, A. Casterman, L. de Burbure, G. Hagemans, B. De Proost, N. De Keyser, P.-J. De Cuyper et Le Grand de Reulandt, membres titulaires ; M. P. Lansens, membre correspondant.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion, MM. A. Van Hasselt, J. Delcourt, L. Galesloot, le docteur Broeckx et N.-J. Vander Heyden.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

MM. H. Van de Velde et Le Grand font rapport sur un travail de M. Andrew Gillman intitulé : *Notices of the ancient connection of Scotland and Flanders*. Ils concluent à l'insertion de ce travail dans les Annales. Ces conclusions sont adoptées.

M. B. De Proost fait rapport, en son nom et au nom de M. J. Delcourt, absent pour cause de maladie,

1° sur une *Notice sur les foires de Mons*, par M. L. Devillers,

2° sur une *Notice sur l'ancien hôpital de Peruwelz*, par le même.

Il conclut à l'insertion de ces travaux dans les Annales de l'Académie. Ces conclusions sont adoptées.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de statuts rédigé par la commission désignée à l'effet de réviser le règlement du 10 janvier 1843.

Le projet de statuts formulé par la commission est longuement discuté, article par article, et il est adopté avec diverses modifications. L'impression en est arrêtée.

Le président proclame membres honoraires, en exécution des art. 3 et 6 des statuts :

MM. A. Vandenpeereboom, ministre de l'Intérieur,

le chevalier Ed. Pycke, gouverneur de la province d'Anvers,

J.-C. Van Put, conseiller ff^ons de bourgmestre de la ville d'Anvers,

le comte J.-B.-L. de Kerckhove.

L'assemblée procède, au scrutin secret, à l'élection de M. Andrew Gillman, archéologue à Édimbourg. Ce candidat est nommé à l'unanimité membre correspondant étranger.

Le Président nomme membres de la commission chargée de rédiger un projet de règlement d'ordre intérieur et des finances, MM. le chevalier de Schoutheete de Tervarent, E.-M.-O. Dognée, G. Hagemans et A. Casterman.

Le Président compose la commission des publications de MM. A. Van Hasselt, E.-M.-O. Dognée, de Burbure, Hagemans, de Schoutheete de Tervarent et Wagener.

En exécution de l'art. 12 des statuts le Bureau dépose la liste de présentation pour les places vacantes de membres titulaires et de membres correspondants.

La séance est levée à cinq heures après-midi.

RAPPORT

SUR LA NOTICE DE M. ANDREW GILLMAN, INTITULÉE :

ANCIENT CONNEXTION OF SCOTLAND AND FLANDERS.

Au XIVe siècle la ville de Bruges était la métropole du commerce de la Flandre; elle était douée d'une richesse et d'une activité qui peuvent être comparées à celles de la ville d'Anvers de nos jours. Des hanses, priviléges ou traités de commerce étaient échangés entre la Flandre et les nations les plus puissantes de l'Europe. Des commerçants de tous les pays fondèrent à Bruges, comme dans les autres grands ports de mer, des comptoirs et y construisirent de magnifiques hôtels pour leurs nationaux.

Ce n'est qu'à la fin du siècle dernier qu'on a démoli la maison de la hanse teutonique dite des Osterlings, ainsi que l'hôtel des Florentins.

On conserve encore le plan de la maison des Biscayens, qui a disparu.

On voit encore les vestiges de l'hôtel splendide des Espagnols à Bruges.

L'hôtel des Génois subsiste encore aujourd'hui.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les Écossais aient eu leur établissement à Bruges et que leur souverain y ait fondé jadis le service d'un autel par un chapelain.

Les souvenirs de l'ancienne splendeur des Flandres disparaissent peu à peu. Il est utile, nous semble-t-il, de recueillir les témoignages de cette splendeur, et à ce titre la notice de M. Andrew Gillman mérite d'être publiée dans les Annales de la Compagnie.

LE GRAND. H. VANDE VELDE.

ANVERS, *le 23 juin 1864.*

SÉANCE DU 28 AOUT 1864.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Sont présents : MM. H. Vande Velde, G. Hagemans, le chevalier

Léon de Burbure, H. Raepsaet, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, A. Casterman, A. Scheler, X.-J. Vander Heyden et Le Grand de Reulandt, membres titulaires; M. P. Génard, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. Vande Velde, président.

Le procès-verbal de la séance du 26 juin dernier est lu et adopté.

Le secrétaire perpétuel fait le dépouillement de la correspondance.

MM. Alphonse Vandenpeereboom, ministre de l'Intérieur, le chevalier Ed. Pycke, gouverneur de la province d'Anvers, le docteur Lambrechts, F.-V. Goethals, Octave Delepierre, G. Geefs et le docteur Vallez remercient l'Académie d'avoir bien voulu les élire membres honoraires.

MM. A. Pinchart et Edm. Vander Straeten adressent à la Compagnie l'expression de leur reconnaissance pour leur nomination de membres titulaires.

M. A. Toilliez remercie l'Académie de lui avoir conféré le titre de membre correspondant.

Mgr. De Ram, membre titulaire, propose comme membre correspondant M. Edmond Reusens, docteur en théologie et bibliothécaire à l'Université catholique de Louvain.

MM. André Van Hasselt, N. De Keyser, P.-J. De Cuyper, J. Delcourt et Eug.-M.-O. Dognée expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance.

M. le vicomte de Juillac, secrétaire-archiviste de la société impériale archéologique du midi de la France, séant à Toulouse, se plaint de l'irrégularité que l'on a mise depuis plusieurs années dans l'envoi des Annales de l'Académie, malgré les différentes réclamations qu'il a faites à ce sujet et qui sont restées sans réponse.

Le comité central de publication des *Inscriptions funéraires de la Flandre orientale* et le comité de rédaction des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, publiés sous la direction de Mgr De Ram, demandent à échanger leurs travaux avec les publications de l'Académie. Ces demandes sont renvoyées à l'avis de la commission des publications.

M. A. Casterman fait, en son nom et au nom de M. le général Guillaume, rapport sur une notice de M. P. Henrard intitulée : *Les*

canons de Bouvignes du musée royal d'antiquités de Bruxelles. Ils concluent à l'insertion dans les Annales. Ces conclusions sont adoptées.

MM. A. Casterman et Le Grand de Reulandt font rapport sur une notice de M. l'abbé Petit intitulée : *Le château de Belœil.* Ils concluent au renvoi à l'auteur avec prière de donner plus de développements à son travail. Adopté.

M. A. Casterman fait connaître que les rapports des commissaires chargés d'examiner le mémoire de M. Paul Henrard sur l'*Histoire de l'artillerie en Belgique* ne peuvent être soumis à l'assemblée dans la séance de ce jour, M. A. Van Hasselt n'ayant pu terminer l'examen de cet important travail. Il annonce que probablement ces rapports pourront être déposés dans la prochaine réunion.

M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent, rapporteur de la commission chargée de la rédaction du règlement d'ordre intérieur et des finances, donne lecture d'un avant-projet élaboré par la commission. L'assemblée discute quelques paragraphes de ce règlement et ajourne à la prochaine séance la suite de l'examen de ce travail.

L'assemblée procède aux élections portées à l'ordre du jour.

Sont élus membres honoraires :

MM. le comte X. Van den Steen de Jehay, P. Kervyn de Volkaersbeke, H. de Kerchove, le vte B. Du Bus de Ghisignies, le docteur J. Jaques, le docteur Levrat, le baron I. de Stein d'Altenstein, le baron O. de T Serclaes de Wommersom et Van Genechten.

Sont nommés membres correspondants regnicoles : MM. E. Del Marmol, E. Gens, E. Van Even, T. Van Lerius, P. Henrard, E. Poullet, Kervyn de Lettenhove, R. Chalon, L. Torfs et A. Wauters.

Est élu membre correspondant étranger : M. P. Cuypers, architecte à Ruremonde.

Le président annonce que la commission des finances sera nommée dans la prochaine réunion.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORT

SUR LA NOTICE DE M. P. HENRARD, INTITULÉE :

LES CANONS DE BOUVIGNES DU MUSÉE ROYAL D'ANTIQUITÉS DE BRUXELLES.

La notice de M. Henrard renferme, selon moi, une rectification dont l'auteur du catalogue du musée des armures devra se montrer très-satisfait.

La considération que fait valoir M. Henrard, à l'appui de son opinion, me semble très-bien justifiée et je ne vois pas comment on parviendrait à la réfuter; il est rationnel d'attribuer aux défenseurs mêmes du château de Bouvignes le dépôt de leur artillerie dans un endroit où elle ne pouvait être d'aucune utilité à leurs ennemis et je pense, comme l'auteur de la notice, qu'il n'y a aucun motif sérieux de supposer, comme le fait le rédacteur du catalogue, que ce seraient les vainqueurs qui se seraient privés bénévolement d'une artillerie qu'ils venaient de conquérir.

Général GUILLAUME.

Cette notice présente en outre un intérêt sérieux au point de vue de l'histoire de l'artillerie que M. Henrard a traitée d'une manière remarquable dans un travail important qu'il a remis à l'Académie et pour lequel un rapport sera déposé à la prochaine séance.

Nous proposons, M. le général Guillaume et moi, que la notice sur les canons de Bouvignes soit insérée dans les publications de l'Académie.

A. CASTERMAN.

22 juillet 1864.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1864.

Sont présents : MM. H. Vande Velde, le chevalier L. de Burbure le chevalier de Schouthcete, A. Casterman, membres titulaires; M. J. Bellemans, membre honoraire; M. P. Henrard, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. H. Vande Velde, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel étant malade, le Président désigne pour le remplacer M. A. Casterman.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

Le secrétaire lit la correspondance. MM. le c^te^ Van den Steen de Jehay, le v^te^ Du Bus de Ghisignies, le docteur J. Jaques et le docteur Levrat expriment à l'Académie tous leurs remercîments pour leur promotion comme membres honoraires.

MM. E. Van Even, P. Henrard, Ed. Poullet, Del Marmol, Louis Torfs, Théodore Van Lerius, Eug. Gens et Renier Chalon remercient l'Académie pour la distinction dont ils viennent d'être l'objet par leur nomination de membres correspondants.

M. Fabre, secrétaire général de l'association scientifique de Cambrai, fait hommage à l'Académie de deux de ses productions.

M. le chevalier L. de Burbure au nom de la commission des publications lit un rapport sur les *Analectes*, publiés par Mgr. De Ram, et sur les *Inscriptions funéraires de la Flandre orientale*. Il propose de faire régler par le Bureau les conditions de l'échange demandé. Cette proposition est adoptée.

Le même membre donne ensuite lecture de son rapport et de celui de Mgr. De Ram sur le travail de M. Vande Velde, président de l'Académie, intitulé *les vitraux incolores en Belgique*. Ils concluent à son insertion dans les Annales avec remercîments à son auteur. Ces conclusions sont adoptées.

M. A. Casterman lit le rapport de M. Le Grand de Reulandt et le sien sur un mémoire de M. Petit relatif à la ville de Pommerœul. Ils

concluent à l'insertion dans les Annales. Ces conclusions sont adoptées.

L'assemblée passe à l'examen et à la discussion du projet de règlement d'ordre intérieur et des finances. Elle s'arrête au § 23, en exprimant ses regrets de l'absence de M. Le Grand de Reulandt, qui a dirigé la rédaction du projet et décide que cet examen sera repris dans son ensemble à la séance suivante.

Le Président désigne comme membres de la commission des finances : MM. A. Casterman, B. De Proost, H. Raepsaet, J. Delcourt et P.-J. De Cuyper.

Il donne lecture d'une lettre par laquelle M. P.-J. De Cuyper prie la Compagnie de bien vouloir le décharger de ses fonctions de trésorier, ses occupations ne lui permettant plus de les remplir avec tout le soin qu'elles réclament.

Trésorier de l'Académie depuis dix ans, M. De Cuyper a toujours apporté dans l'exercice de son mandat un zèle et une activité qui ne se sont jamais démentis. En se rendant à ses vœux, l'assemblée lui vote par acclamation des remercîments.

Le Président prie M. A. Casterman de se charger provisoirement des fonctions de trésorier. Cet honorable membre fait remarquer que ses trop nombreuses occupations l'empêchent complétement d'accepter ce mandat ; que cependant il s'engage à remplir ces fonctions à titre provisoire jusqu'à ce qu'une élection ait désigné le successeur de M. De Cuyper.

Le Président donne lecture d'un acte de M. Le Grand de Reulandt, par lequel cet honorable membre déclare fonder un prix de 500 francs pour une question de concours.

Cet acte généreux est accueilli par les applaudissements de l'assemblée et le Président est prié d'adresser à M. Le Grand, absent pour cause d'indisposition, tous les remercîments de l'Académie. La déclaration de fondation est remise au trésorier.

L'assemblée procède aux élections des candidats membres honoraires.

Sont promus : MM. le baron H. Leys et Léonard De Cuyper.

Le Président présente à l'assemblée les candidatures choisies par le Bureau pour la séance prochaine.

Il y aura à élire : 1 conseiller, 3 membres titulaires et 5 membres correspondants regnicoles.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le chevalier de Schoutheete demande si l'Académie aura un local pour sa bibliothèque. Le Président fait connaître que le Bureau s'occupe de cette question.

La séance est levée à quatre heures après-midi.

RAPPORT

SUR LE MÉMOIRE INTITULÉ :

LES VITRAUX INCOLORES EN BELGIQUE, par M. H. VANDE VELDE.

L'auteur du mémoire sur les *Vitraux incolores en Belgique* a une réputation solidement établie par ses recherches archéologiques; le travail qu'il vient de présenter à l'Académie d'archéologie a pour objet une branche de nos antiquités qui, jusqu'à présent, a été trop négligée ou qui du moins n'a été traitée, en ce qui concerne la Belgique, que d'une manière plus ou moins superficielle et incomplète.

Notre savant président a consacré une étude spéciale et approfondie à la question des *vitraux incolores*. Il nous en donne l'histoire depuis la période romaine jusqu'à une époque récente; il nous décrit ces gracieuses vitrières blanches et leurs contours, dessinés avec une si grande exactitude géométrique que l'on serait presque tenté de considérer les auteurs de ces *mosaïques blanches*, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, comme des artistes ayant acquis une connaissance spéciale du dessin et d'une partie essentielle des mathématiques, — artistes dont nous admirons les œuvres mais dont malheureusement les noms sont restés presque tous inconnus à la postérité.

Ce qui rehausse le travail de M. Vande Velde, ce sont les dessins qu'il a ajoutés au texte du mémoire, — dessins classés chronologiquement et qui nous font voir d'étape en étape les progrès et la décadence de l'art du vitrier.

L'auteur a, selon nous, parfaitement atteint le but qu'il s'est proposé ; il aura sauvé de l'oubli une partie de nos plus intéressantes vitrières blanches, menacées presque partout d'une destruction totale ; il aura contribué à dissiper les préventions élevées contre ces charmantes productions en usage autrefois pour la décoration de nos églises et de nos monuments, et un jour il lui sera donné de voir que les vitrières blanches, avec leur facture gracieuse et intelligente de l'art primitif, auront repris place dans nos monuments publics qu'on se gardera à l'avenir de défigurer par le prosaïque carré de verre découpé sans goût, sans intelligence, et manifestant dans différentes constructions de notre époque je ne sais quel caractère qui, par des formes lourdes et disgracieuses, blesse l'harmonie des règles architecturales comme aussi les règles du bon goût. Pour nous, le mémoire de M. Vande Velde est une éloquente protestation en faveur de l'élégante simplicité de l'ancienne manière d'éclairer les édifices et d'y faire pénétrer la lumière sous les formes les plus agréables à l'œil. En effet, ces verrières blanches par l'extrême justesse de leur forme géométrique et par la variété infinie des contours produisent quelquefois, lorsque le soleil les couvre de ses rayons, un admirable jeu de lumière que les vitraux peints ne sauraient atteindre au même degré.

Le prix élevé de ces vitraux doit contribuer aussi à réhabiliter les vitrières blanches, ces *auxiliaires des vitraux peints*, comme les nomme fort bien M. Vande Velde ; et l'architecture, dont les progrès sont si remarquables aujourd'hui chez nous, devra bon gré mal gré mettre en œuvre l'*auxiliaire* lorsque les ressources pécuniaires manquent pour l'exécution des vitraux peints. Cet *auxiliaire* est même souvent plus en rapport avec certain genre de monuments et de constructions que la sombre majesté de la peinture sur verre. Plus d'un ancien monument en fournit la preuve.

Comme notre honorable et savant confrère, M. le chevalier Léon de Burbure, j'ai l'honneur de proposer l'impression du mémoire de M. Vande Velde, et pour ma part je désire en outre que des remercîments soient votés à l'auteur de cette importante communication.

P.-F.-X. De Ram.

Nylen, *le 16 septembre 1864*.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1864.

Sont présents : MM. H. Vande Velde, L. de Burbure, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, J. Delcourt, A. Casterman, B. De Proost, H. Raepsaet, N.-J. Van der Heyden, F.-H. Mertens, Henrard et Le Grand de Reulandt, membres titulaires.

Le fauteuil est occupé par M. H. Vande Velde, Président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

MM. De Ram, N. De Keyser, A. Wagener, Polain, G. Hagemans et Léopold Devillers expriment leurs regrets d'être empêchés d'assister à la séance.

MM. Kervyn de Volkaersbeke, O. de T'Serclaes de Wommersom et H. Leys remercient l'Académie d'avoir bien voulu les élever au rang de membres honoraires.

M. A. Casterman présente les rapports de MM. A. Van Hasselt, le général Guillaume et de lui-même sur le mémoire de M. P. Henrard traitant de l'artillerie en Belgique depuis son origine jusqu'au règne d'Albert et d'Isabelle. Ces rapports concluent à l'insertion dans les Annales. Ces conclusions sont adoptées.

L'assemblée procède à l'examen du projet de règlement d'ordre intérieur proposé par la commission spéciale nommée à cet effet.

Ce projet est examiné article par article; il y est apporté différentes modifications, puis son ensemble est adopté. L'impression en est votée.

L'Académie arrête son programme de concours de 1867 de la manière suivante :

Faire connaître la vie de l'hérésiarque Tanchelin ou Tanchelm, exposer ses doctrines et en indiquer l'influence sur les idées religieuses des Anversois au XIIe siècle.

—

Faire l'histoire politique du territoire de la province d'Anvers.

L'auteur indiquera, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque de la constitution actuelle de la province, les mutations apportées aux diverses parties de ce territoire.

Il fournira les cartes et les croquis manuscrits nécessaires à l'intelligence de son mémoire.

L'assemblée statuera ultérieurement sur l'adoption de la troisième question.

Le trésorier présente le projet de budget des dépenses de l'exercice 1865.

Ce budget est arrêté à la somme de fr. 3,200.

M. le docteur Broeckx, bibliothécaire-archiviste, fait connaître par lettre qu'au moment de se rendre à la séance pour présenter son rapport sur la bibliothèque, en exécution de l'art. 26 des statuts, un malade a réclamé ses soins ce qui l'empêche d'assister à la réunion.

Le Président annonce que le Bureau s'occupe activement de la question de la bibliothèque et que tout fait espérer que le ou les auteurs des vols qui ont été commis antérieurement pourront être connus. Il annonce également que le Bureau est en négociation avec le Conseil communal pour obtenir de la ville un local à l'effet d'y transférer la bibliothèque et le musée de l'Académie.

L'assemblée procède aux élections portées à l'ordre du jour.

Sont élus :

Membres titulaires, MM. E. Gens, P. Henrard et T. Van Lerius.

Membres correspondants regnicoles, MM. A. Henne, Kervyn de Lettenhove, E. Reusens, Ch. Thys et G. Umé.

La séance est levée à cinq heures après-midi.

RAPPORTS

sur l'histoire de l'artillerie en Belgique jusqu'au règne d'Albert et d'Isabelle, par M. P. Henrard.

Le mémoire sur *l'artillerie en Belgique depuis son origine jusqu'au règne d'Albert et d'Isabelle*, dont l'Académie d'archéologie m'a chargé de lui rendre compte, vient combler, de la manière la plus heureuse, une lacune qui existait dans l'histoire des institutions militaires de la Belgique. Sauf la notice que M. Lenz publia, dans le 2e volume des nouvelles archives historiques, *sur l'invention de la poudre à canon et des armes à feu* et celle que l'on doit à M. le général Renard *sur l'artillerie en Belgique depuis l'introduction*

des armes à feu jusqu'à Philippe II (Trésor historique et littéraire), nous ne possédons aucun travail sérieux sur le sujet important que vient d'aborder M. Henrard. Le mémoire de ce savant officier doit donc être considéré comme une bonne fortune pour tous les amis de l'histoire nationale.

L'auteur expose, dans une suite de chapitres, la naissance et le développement de l'artillerie; il décrit son action dans la défense et dans l'attaque des positions fortifiées et sur les champs de bataille; il analyse et discute les progrès de la tactique aux différentes époques de son histoire; enfin, il nous initie à tous les détails essentiels de la fabrication de la poudre et de la confection des armes à feu, depuis l'origine jusqu'au commencement du XVIIe siècle.

A quelle époque connut-on en Belgique les propriétés de la poudre? Quant en fit-on la première application à la guerre? Voilà deux questions qui ont, de tout temps, piqué la curiosité des archéologues belges.

M. le capitaine Henrard ne croit pas que les *bussen met kruyt*, mentionnées dans les comptes de la ville de Gand pour l'année 1314, puissent être considérées comme de l'artillerie; il constate qu'aucun document historique de nos archives ne fait mention d'armes à feu avant l'année 1346 et qu'il n'existe nulle trace de leur emploi dans les relations des luttes qui ensanglantèrent nos provinces pendant la première moitié du XIVe siècle.

Il serait impossible d'analyser tous les faits intéressants que l'auteur a rassemblés dans son travail : il a consulté tous les auteurs du temps, compulsé les archives de plusieurs de nos dépôts les plus importants; il a enfin si bien rempli la tâche laborieuse qu'il s'était imposée que je ne crois pas que personne après lui puisse trouver encore à dire quelque chose de neuf sur le même sujet.

M. le capitaine Henrard s'est arrêté au règne des archiducs Albert et Isabelle, et son projet n'est pas de continuer son travail au-delà de cette époque. Nous regrettons cette résolution qui laissera inachevée, selon nous, une œuvre importante pour l'histoire nationale. L'auteur explique sa résolution par cette considération que « à la mort des » archiducs cessa pour nos provinces le semblant d'autonomie que » Philippe II avait consenti à leur accorder; que dès lors leur his-

» toire n'est plus qu'un chapitre détaché de celle des différents peuples » sous le gouvernement desquels elle a vécu.... ; que pendant deux » siècles, la Belgique tour à tour espagnole, autrichienne, française, puis hollandaise, n'eut plus d'armée nationale et que c'est » sous des drapeaux étrangers, le plus souvent pour des causes qui ne » sont pas les leurs, que ses enfants répandent leur sang. » (pp. 77, 78).

Cela nous paraît être trop absolu : sous l'Espagne comme sous la maison d'Autriche, il exista toujours en Belgique des troupes nationales. N'ont-elles pas joué un rôle important et glorieux pendant toute la guerre de trente ans? L'infanterie wallonne, les cuirassiers de Wallenstein et de Papenheim, recrutés dans nos provinces, étaient des corps presqu'exclusivement composés de Belges, qui se sont couverts de gloire partout où ils ont combattu.

Plus tard, sous les princes de la maison d'Autriche, les régiments nationaux n'ont pas eu moins de renommée, et, en ce qui concerne spécialement l'artillerie, ce ne fut que vers la fin du XVIIIe siècle, en 1772, que le corps d'artillerie belge, qui s'était distingué sur plus d'un champ de bataille, fut incorporé dans l'artillerie autrichienne.

On constate d'ailleurs par de nombreux comptes de payement, conservés dans le dépôt des archives du royaume, que pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, il y eut constamment dans les places fortes de la Belgique un personnel et un matériel d'artillerie, que les armes à feu se fabriquaient dans le pays, qu'à Malines se trouvait le grand dépôt de l'armée, etc., etc.

Nous faisons des vœux pour que M. le capitaine Henrard ne maintienne pas sa résolution, pour qu'il ne laisse pas inachevé l'intéressant travail qu'il vient de produire et qui figurera avec honneur dans les publications de l'Académie.

Général Guillaume.

Le mémoire de M. Henrard témoigne de ses études spéciales sur l'ancienne artillerie et sur ses progrès. Les nombreuses recherches qu'il a dû faire pour produire son travail offrent à mon avis un très-grand intérêt. La classification est bien faite, l'ouvrage se lit sans fatigue et avec plaisir.

L'auteur s'est beaucoup occupé des comptes de Lille, moins peut-être que de ceux de Gand. Il trouve que les canons se fabriquaient à Lille en *1346*.

M. Jules Huyttens, dans son travail sur les corporations gantoises (Gand 1861), publie une partie de ses nombreux relevés des comptes de la ville et signale que, en *1341* déjà, Gand fabriquait des ribaudequins. Voir page 137. « *Anno 1341*. Payé à ceux du métier, » les Ribaudequins qu'ils faisaient faire dans leurs quartiers. »

Il faudrait donc attribuer aux Gantois et non pas aux Lillois le premier emploi ou du moins la première fabrication des ribaudequins en Europe.

M. Henrard pourra être prié, je pense, de voir l'ouvrage de M. Huyttens pour compléter ses citations. Nous devons désirer que Gand ait le pas, puisqu'il lui revient. Les découvertes que M. Huyttens a faites dans les comptes de Gand sont précieuses, et il serait fâcheux qu'on n'en tint pas compte. C'est d'ailleurs la seule récompense qu'obtiennent d'ordinaire les chercheurs littéraires.

L'article *poudre*, sur son premier emploi, est peut-être un peu vague; mais aussi, il faut le dire, il est bien difficile si pas impossible de préciser cette époque. La fabrication des engins et ses progrès sont fort bien traités: il en est de même de l'article sur la poliorcétique.

Somme toute, ce travail est remarquable, plein d'utilité, et je ne doute pas qu'il sera apprécié comme il le mérite par les lecteurs de nos Annales.

A. Casterman.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1865.

Président, M. H. Vande Velde.
Vice-président, M. G. Hagemans.
Secrétaire perpétuel, M. Le Grand.
Bibliothécaire-archiviste, M. C. Broeckx.
Trésorier, M. A. Casterman.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1865.

Sont présents : MM. le chevalier de Burbure, F.-H. Mertens, B. De Proost, G. Hagemans, A Casterman, P. Henrard, P.-J. De Cuyper, E. Gens et Le Grand de Reulandt, membres titulaires; MM. P. Génard et Durlet, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. Hagemans, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel lit le procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

Le Président prononce une allocution de rentrée des travaux de l'Académie pour l'année 1865 et donne communication d'une lettre de M. H. Vande Velde qui annonce qu'une maladie de son père l'a obligé de quitter la ville et l'empêche par conséquent d'assister à la séance.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de la correspondance.

M. le baron I. de Stein d'Altenstein remercie l'Académie de sa promotion au rang de membre honoraire.

MM. Th. Van Lerius et P. Henrard adressent à la Compagnie l'expression de leur reconnaissance pour leur nomination de membres titulaires.

MM. Ch. Thys, G. Umé, E. Reusens, A. Henne, le baron Kervyn de Lettenhove et P. Cuypers remercient l'Académie d'avoir bien voulu les admettre au nombre de ses membres correspondants.

M. le ministre de l'Intérieur remercie dans des termes très-encourageants l'Académie de l'envoi de la 1re livraison du 1er volume de la 2e série des Annales.

Le secrétaire perpétuel, en exécution de l'art. 22 des statuts, fait l'exposé des travaux de la Compagnie pendant l'année 1864.

Le trésorier présente les comptes des recettes et des dépenses de l'année 1864, conformément à l'art. 25 des statuts. Ces comptes seront soumis à la commission des finances, qui en fera rapport dans la prochaine réunion.

M. L. de Burbure fait rapport sur une demande d'échange de publication adressée par la direction du *Cabinet historique*, revue mensuelle qui se publie à Paris. Le spécimen qui a été envoyé n'ayant pas permis de reconnaître jusqu'à quel point cette publication présente de l'intérêt pour l'Académie, l'assemblée sur la proposition de M. de Burbure se réserve de faire examiner ultérieurement l'importance réelle de ce recueil, et statuera dans une séance subséquente sur la demande de la direction de cette revue.

L'assemblée procède à l'élection d'un secrétaire-adjoint.

Est élu : M. P. Henrard.

Le Président soumet à l'assemblée un projet de médaille de concours dessiné par M. De Keyser, membre titulaire de l'Académie. M. Mertens est chargé de présenter un rapport sur ce projet.

L'Académie aborde la discussion sur la question de savoir s'il y a lieu d'intervenir auprès de l'administration communale d'Anvers pour obtenir la conservation définitive des portes de Berchem et de Borgerhout. Le Président ayant clos la discussion, l'assemblée procède au vote par appel nominal.

Nombre de votants : 10.

Ont voté pour l'intervention : MM. de Burbure, de Schoutheete, A. Casterman, P.-J. De Cuyper, B. De Proost et G. Hagemans.

Ont voté contre : MM. E. Gens, F.-H. Mertens et P. Henrard.

S'est abstenu : M. Le Grand.

Le principe de l'intervention ayant réuni la majorité absolue, une

requête sera adressée au Conseil communal à l'effet d'obtenir la conservation des portes dont il s'agit.

M. Le Grand, invité à faire connaître les motifs de son abstention, expose que si d'une part les partisans de la conservation ont fait valoir des arguments sérieux à l'appui de leur manière de voir, d'autre part ses adversaires aussi ont invoqué des motifs puissants pour justifier leur opinion; c'est ce qui a amené dans son esprit un doute qui a dû provoquer son abstention.

La séance est levée à quatre heures un quart.

SÉANCE DU 26 MARS 1865.

Sont présents: MM. H. Vande Velde, G. Hagemans, E.-M.-O. Dognée, F.-H. Mertens, H. Raepsaet, N.-J. Van der Heyden et Le Grand, membres titulaires; M. P. Génard, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. H. Vande Velde, Président.

La séance est ouverte à dix heures du matin.

Ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir y assister: MM. De Ram, Polain, Edm. Vander Straeten, Th. Van Lerius, A. Casterman, J. Delcourt et P. Henrard.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

M. Van Beneden, professeur à l'Université de Louvain, fait hommage à l'Académie de quelques silex taillés, os de renne et dents de cheval, provenant des fouilles faites en 1863 dans des cavernes du département de la Dordogne.

M. le docteur De Ceulencer Van Bauwel, à Anvers, fait hommage de quelques unes de ses publications.

M. H. Raepsaet, membre titulaire, propose comme membre correspondant M. Émile de Borchgrave, docteur en droit, secrétaire de la légation belge à La Haye.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre adressée par le Bureau au Conseil communal d'Anvers au sujet de la conservation des portes de Berchem et de Borgerhout, en exécution de la décision prise dans la séance du 19 février 1865.

M. Charles Torma, membre de l'Académie des sciences de Hongrie, en Transilvanie, transmet à l'Académie un travail archéologique publié en 1864 par la société du Musée de Transilvanie et qui contient la description sommaire d'inscriptions constatant la présence au IIIe siècle de cohortes tongroises en Transilvanie. L'assemblée décide de remercier ce savant de son intéressante communication.

M. Mertens donne lecture de son rapport sur le projet de médaille présenté par M. De Keyser.

Sur la proposition de M. E.-M.-O. Dognée l'assemblée décide de ne pas prendre de décision immédiate sur ce sujet, et de soumettre préalablement la question à une commission spéciale qui sera chargée de faire des propositions à l'une des prochaines séances.

M. Le Grand, rapporteur de la commission des finances, présente le résultat de l'examen des comptes du trésorier pendant l'année 1864; ces comptes sont approuvés.

Le Président désigne comme membres de la députation chargée de se rendre au congrès des délégués des sociétés savantes, qui ouvrira ses séances à Paris le 20 avril prochain : MM. le chevalier de Schoutheete, G. Hagemans, E.-M.-O. Dognée, Le Grand de Reulandt et Vande Velde.

M. G. Hagemans présente le rapport de la commission chargée d'examiner les fouilles exécutées dans les cavernes de Furfooz. L'impression en est ordonnée. Le rapport formera une brochure qui sera distribuée à tous les membres.

L'assemblée procède à l'examen de la troisième question à adopter pour le concours de 1867. Elle adopte la suivante :

Présenter la topographie des voies romaines du territoire actuel de la Belgique, et déterminer les localités modernes correspondant aux stations indiquées dans l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger.

L'auteur fournira les cartes et les croquis manuscrits nécessaires à l'intelligence de son mémoire. Il indiquera sur ces plans les raccordements des voies romaines de la Belgique avec celles de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas.

La séance est levée à une heure après-midi.

RAPPORT

DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LES FOUILLES SCIENTIFIQUES EXÉCUTÉES DANS

LES CAVERNES DE FURFOOZ (NAMUR).

Messieurs et honorés confrères,

L'Académie, préoccupée des découvertes si importantes qui se font dans la province de Namur, a dans sa dernière séance délégué une commission chargée d'examiner les fouilles exécutées, aux frais du Gouvernement, dans les cavernes de Furfooz et sous la direction de M. Ed. Dupont, docteur en sciences naturelles. Cette commision a été composée de MM. H. Vande Velde, président de l'Académie, G. Hagemans, vice-président, et Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel.

L'Académie a en outre prié deux illustres savants que nous sommes fiers de compter dans nos rangs, M. d'Omalius d'Halloy, vice-président du Sénat, membre honoraire à Halloy, et M. Boucher de Perthes, membre correspondant étranger à Abbeville, de bien vouloir s'adjoindre aux membres délégués, afin de leur prêter le secours de leurs connaissances géologiques.

L'un de nous s'étant mis en rapport avec M. Ed. Dupont, le jour de la visite fut fixé au 9 mars.

Cette visite promettait d'être intéressante, car M. Dupont annonçait dans sa lettre qu'il venait de découvrir de nouveaux ossements et qu'il les laisserait en place jusqu'à notre arrivée.

Trois des membres délégués arrivaient à Dinant le 8 mars au soir. Ils avaient l'espoir de trouver le lendemain leur honorable confrère, M. d'Omalius d'Halloy, sur le lieu même des découvertes; mais par contre ils eurent le vif regret d'apprendre, par une lettre de M. Boucher de Perthes, que cet illustre archéologue était malheureusement retenu par une grave indisposition qui l'empêchait de se joindre à eux.

Dès son arrivée à Dinant, la commission déléguée par l'Académie eut la bonne fortune de rencontrer deux savants attirés par les mêmes motifs, M. John Jones, vice-consul d'Autriche, correspondant de l'I. R. Institut géologique de l'Autriche et M. de Reul, un de nos jeunes géologues belges.

Ce dernier connaissait déjà les cavernes de Furfooz : il avait assisté aux travaux des fouilles, presque depuis leur origine. Ces messieurs devaient nous accompagner le lendemain dans notre excursion. D'autres étrangers étaient également attendus, comme nous l'apprit M. Dupont qui nous annonça en même temps qu'il viendrait nous prendre pour nous conduire à son musée naissant.

Le lendemain, en effet, il nous montra et nous décrivit les objets déjà fort nombreux obtenus par ses fouilles.

Avant de nous suivre aux cavernes, nous vous prierons, Messieurs et honorés collègues, de vouloir bien vous arrêter quelques instants avec nous dans ce musée archéo-géologique.

Il y a vingt ans, un archéologue distingué dont le nom est prononcé plus haut, M. Boucher de Perthes, s'était déjà vivement préoccupé de cette curieuse étude de l'homme à son origine.

Un des premiers, il avait attiré l'attention du monde savant sur les ébauches imparfaites d'une industrie rudimentaire : on avait commencé par nier l'intervention de l'homme dans ces produits grossiers attribués à des jeux de la nature ; mais grâce à la noble persévérance de notre illustre collègue d'Abbeville, les savants de tous les pays finirent par se préoccuper de ses découvertes : on chercha, et bientôt de toutes parts arrivèrent des documents nouveaux, puisés à ces grandes archives du monde, pour prouver l'existence de l'homme durant la période quaternaire, et même, selon M. Desnoyers, durant la période tertiaire, c'est-à-dire à l'époque de *l'elephas meridionalis*.

Notons en passant que le docteur Schmerling, dont la Belgique s'honore à juste titre, fut un des premiers qui ait osé affirmer la coexistence de l'homme avec les rhinocéros, les ours des cavernes, etc. Depuis lors aux hésitations, aux doutes, ont succédé des certitudes et il n'est plus possible de nier que l'homme a vécu en même temps que certaines races éteintes ou disparues.

Mais, comme le dit M. de Vibraye [1], *cette association ne prouve rien en faveur de l'antiquité de l'homme dans le sens absolu de ce mot. La solution de ce problème*, ajoute-t-il, *appartient au jour où la science aura fixé définitivement l'âge des races qui associent leurs dépouilles à celles de l'espèce humaine.* Grâce aux découvertes de Furfooz, nous aurons peut-être avancé d'un pas vers ce jour tant désiré par la science.

En entrant dans la salle où nous avait introduits M. Dupont et où sont déposés les objets provenant des cavernes, nous fûmes frappés de voir l'énorme quantité de bois de renne (près de 200), qui s'y trouvaient réunis. Or, tous les zoologistes considèrent comme démontré que la disparition de ce quadrupède des forêts de la Gaule et sa retraite vers les régions polaires datent d'une époque antérieure aux temps historiques. C'est l'opinion de MM. Lartet, Christy, de Vibraye, Milne Edwards, Garrigou, etc.

M. Lartet [2] fait entre autres cette intéressante observation que parmi tous les ossements provenant de dolmens ou de tumulus qu'il a eu occasion d'examiner, jamais il n'en a trouvé aucun appartenant au renne.

Il est à remarquer aussi que cet animal ne se trouve figuré sur aucune monnaie gauloise. Quant à la description en quelque sorte fabuleuse que Tacite [3] et César ont faite du renne, dont quelques individus vivaient encore, paraît-il, dans la forêt Hercynienne, elle prouve non seulement que ces historiens n'ont jamais vu cet animal, mais que de plus il devait être devenu excessivement rare, au point de n'avoir laissé dans l'esprit des populations gauloises et germaines qu'un souvenir traditionnel très-vague et très-incomplet. Chose aussi

[1] *Note sur de nouvelles preuves de l'existence de l'homme dans le centre de la France, à une époque où il s'y trouvait aussi divers animaux qui, de nos jours, n'habitent pas cette contrée*, par M. DE VIBRAYE (29 février 1864), sous l'appendice de *l'Ancienneté de l'homme*, page 114.

[2] *Nouvelles observations relatives à l'existence de l'homme dans le centre de la France à une époque où cette contrée était habitée par le renne et d'autres animaux qui n'y vivent pas de nos jours*, par MM. LARTET et E. CHRISTY (29 février 1864). (*L'homme fossile en France*, page 173.)

[3] CÉSAR, *Commentaires*. — TACITE, *Germ.* C. XXVI et XXVII, lib. LXXXVIII.

bien digne de remarque : à Rome jamais on ne voit figurer le renne dans les jeux du cirque, où cependant étaient rassemblés les animaux venant des régions les plus lointaines. C'était cependant, comme vous le savez Messieurs, l'un des grands luxes de la Rome antique, et pour y satisfaire rien ne l'arrêtait, ni dépenses fastueuses, ni difficultés presqu'insurmontables.

Cet animal devait donc avoir disparu de nos contrées tempérées. A quelle époque précise s'est-il refoulé vers le nord? C'est ce qu'il serait difficile de préciser; mais ce doit être par suite d'un changement dans les conditions climatériques et sans doute à une époque préhistorique, *antérieure*, comme le disent MM. Lartet et Christy, *à l'introduction des races domestiques et à l'emploi des métaux dans notre Europe occidentale*[1]. Cet animal a déjà en effet complétement disparu à l'âge caractérisé par les armes de pierre polies, et l'on ne constate sa présence qu'à la période des silex grossièrement taillés.

On le voit, si nous avons si longuement insisté sur ce sujet c'est que de la présence de cette énorme quantité d'ossements et de bois de renne recueillis dans les cavernes de Furfooz, nous devons inférer l'âge des habitants contemporains de ces animaux.

Aucun de ces bois cependant n'était travaillé, ni sculpté comme ceux trouvés dans les gisements de Laugerie (Périgord). Un seul portait une entaille profonde, signe manifeste de l'action de l'homme.

Ces bois provenaient tous de la caverne des Nutons, où ils ont été trouvés avec des couteaux de silex.

Parmi les ouvrages travaillés, nous citerons une espèce de flûte, formée d'un tibia de chèvre, trouvée dans la caverne des Nutons, et un sifflet en phalange de renne trouvé dans le Trou du Frontal.

La sépulture d'Aurignac, la grotte des Eyzies et la station de Laugerie-Basse avaient déjà fourni quatre sifflets semblables en phalanges de renne; dans la grotte de Chaffaut (Vienne) on en avait trouvé un en phalange de chamois. C'était sans doute le sifflet d'appel en usage parmi ces peuplades de chasseurs.

Il est à remarquer combien l'usage de ce même instrument, tra-

[1] Ouvrage déjà cité.

vaillé absolument dans les mêmes conditions, était, durant cette période, répandu à de longues distances.

D'autres ossements, surtout de renne, avaient été fendus longitudinalement pour en extraire la moelle que l'on mangeait peut-être toute fraîche et toute crue, comme chez les Samoïèdes, d'après le rapport de Pallas [1].

Quelques ossements portaient des marques évidentes d'ustion. Plusieurs traces de foyers ont en effet été remarquées dans les différentes cavernes, entre autres dans celle des Nutons qui paraît avoir servi de demeure, et où avaient été collectés ces immenses tas de bois de renne, destinés sans doute à être travaillés.

Un grand nombre d'aiguilles, également en bois de renne, ont été recueillies par M. Dupont.

Ces petits instruments, travaillés avec grand soin, sont parfaitement appointés et percés à l'extrémité la plus large d'une ouverture par où passait le fil. Ce fil, de quelle nature pouvait-il être? M. Lartet qui, dans ses fouilles du Périgord, a trouvé de ces aiguilles en grande abondance est porté à croire qu'à l'instar des Esquimaux ces peuples troglodytes se servaient de tendons de renne, fendus et finement divisés.

Il est en effet à supposer que ce fut de cette matière qu'ils se servaient pour coudre les peaux dont ils se faisaient des vêtements et dans lesquelles on facilitait l'introduction de l'aiguille en y pratiquant d'abord des trous à l'aide de poinçons plus solides.

Nous citerons encore des osselets de chèvre, polis sur deux faces, qui tendraient à faire remonter peut-être l'usage de ce jeu enfantin à une époque bien plus reculée que nulle imagination n'eût osé le supposer.

Beaucoup d'ossements d'autres animaux ont également été recueillis, entre autres des ossements de chauve-souris, qui tendraient à prouver que ces animaux ont été surpris dans les cavernes durant la saison hivernale. Il y avait aussi des ossements d'ours, de glouton, disparus avec les rennes dont ils faisaient leur nourriture, de cerf, de chamois, de bouquetin, de castor, de sanglier, etc.

[1] *Voyage en Russie et dans l'Asie septentrionale*, t. V, p. 168.

Il est à observer que parmi tous ces fossiles, il n'en est aucun appartenant à des races disparues du globe. Nous signalerons seulement un tibia d'*ursus giganteus;* mais, de l'avis de M. Dupont, cet os doit avoir été remanié.

Deux crânes humains, des mâchoires, un grand nombre de molaires et plusieurs ossements d'hommes, de femmes, d'enfants et même de fœtus attirèrent surtout notre attention.

L'une des mâchoires portait des traces manifestes d'une maladie qui avait rongé l'os à divers endroits. C'est là un cas remarquable, digne des observations des médecins.

Les deux crânes sont brachycéphales, mais l'un d'eux est prognathe et l'autre orthognathe. C'est là une difficulté que nous laisserons aux archéo-anthropologistes le soin de résoudre.

Tous les ossements prouvent que les habitants dont les restes ont été trouvés dans ces cavernes étaient de petite taille. C'est ce qui a été du reste jusqu'ici constamment observé dans les sépultures contemporaines de la période que les géologues appellent quaternaire. Toutes ces observations prouvent que les races de géants sont purement imaginaires et que l'homme n'a dégénéré ni physiquement ni moralement.

Ces ossements avaient été trouvés disséminés pêle-mêle au milieu des terres et des fragments anguleux du calcaire, dans un désordre étonnant prouvant une action violente, comme le témoigne un grand débris de brèche osseuse, expressément conservé par M. Dupont.

Immédiatement sous ces débris humains, ou parfois mêlé avec eux, reposaient une grande quantité de silex taillés en couteaux ou en pointes de flèche. Ils sont généralement d'assez petites dimensions, et le soin avec lequel le moindre débris a été ouvré prouve que la matière première devait être fort rare dans ces parages et qu'on se la procurait difficilement et au loin.

Il est évident du reste que les populations d'alors avaient des relations lointaines. Les grandes coquilles fossiles, appartenant au terrain tertiaire de Paris, que les habitants de Furfooz paraissent avoir porté en guise d'amulettes, en sont une preuve. Un de ces grands coquillages a été percé de trous peut-être naturels ; mais le second a des ouvertures pratiquées de main d'homme et servant à recevoir le fil

destiné probablement à le suspendre au cou. De petits trous pratiqués dans une grande quantité de petites coquilles bivalves prouvent également qu'elles avaient servi d'amulettes ou d'ornements. Ils en avaient d'autres plus riches encore, comme le prouve un magnifique morceau de fluorine, cherché au loin et taillé régulièrement.

D'autres débris viennent encore attester la naissance de l'industrie humaine à cette époque reculée : tels sont quelques débris de poterie noire, épaisse et grossière, séchée sous les cendres, faite à la main et non au tour. Cette poterie rappelle du reste celle de l'époque germanique primitive. Chose remarquable cependant, un de ces tessons offrait déjà une anse embryonnaire, percée verticalement d'un trou, et un autre quelques stries rappelant le système de l'ornementation gauloise.

Nous citerons aussi quelques pierres taillées en biseau et un grand nombre de cailloux roulés ayant pu servir de poids pour les filets, car de nombreux débris de poissons prouvent que ces habitants vivaient également de la chasse et de la pêche ; mais peut-être faut-il plutôt y voir des pierres de fronde.

Il nous reste à citer un monument qui mérite toute l'attention des archéologues. C'est une pierre plate, de cinquante centimètres environ de largeur, à peu près carrée dans l'origine mais ayant un de ses angles brisé, et sur la tranche de laquelle est gravée une inscription rappelant l'écriture gaélique. Les traits sont nettement et régulièrement tracés. Ils se composent de cinq barres verticales coupées en angle par une sixième ligne.

Cette marque rappelle absolument, plus un trait, celle que les ouvriers emploient de nos jours, quand ils ont à compter un grand nombre d'objets. Cette manière de compter doit être tout à fait primitive : les doigts des mains en auront donné la première idée, et il ne serait pas impossible, comme l'a fait observer l'un de nous, que cette inscription rappelât même cet usage. Il se peut aussi que ce ne soient là que des signes de fantaisie ou des signes de repère.

Nous laisserons pour le moment cette question en suspens. Pour la résoudre, il faudrait que l'on pût examiner cette pierre plus à loisir, d'autant plus qu'elle semble porter encore sur la même tranche quelques autres traits frustes et effacés.

Nous venons de passer en revue aussi rapidement que possible ce monde antéhistorique.

Mais ils nous reste à mentionner d'autres objets, d'autres monuments appartenant à des époques plus récentes.

L'homme primitif en effet n'avait pas seul laissé trace de son passage dans ces cavernes, et si dans les couches inférieures, plus bas que les objets que nous venons de décrire, les savants géologues chargés des fouilles n'avaient encore rien trouvé constatant ni la présence de l'homme, ni celle même d'animaux de races éteintes, par contre toutes les époques historiques avaient laissé leurs vestiges dans les couches successives du terrain. L'homme de l'âge de pierre polie et de bronze était représenté par une pointe de flèche ailée en silex finement travaillée, par un grain de collier en poterie et quelques débris de vases. Seulement ni haches, ni *celtes*.

Plus haut venaient les traces de la période romaine, rappelée par quelques débris de poteries et même de vases en terre sigillée, par des tuiles, une fibule, une extrémité d'arc en bronze et un petit lion également en bronze d'un charmant travail de l'époque gallo-romaine.

Ensuite venaient des objets francs, des fragments d'armes en fer, des débris de fioles en verre irisé et de poteries, parmi lesquels un tesson de vase rouge portant des marques où l'on serait plutôt tenté de voir une inscription runique qu'un système d'ornementation; en outre une boucle de ceinturon en bronze très bien ciselée et un peigne en os avec ornements de bronze.

A l'époque franke succède le moyen âge, dont quelques débris de poteries marquent le passage; plus tard enfin quelques tessons de grès flamand annoncent la Renaissance, et d'autres débris des siècles plus modernes.

Nous nous sommes étendus sur la description de ce musée des temps primitifs un peu plus longuement que nous ne l'eussions voulu — car nous craignons de vous fatiguer —, mais nous ne pouvions nous en dispenser, voulant avant de vous conduire aux cavernes vous prouver tout l'intérêt que ces fouilles présentent.

Pendant que nous examinions cette intéressante collection plusieurs savants, dont la Belgique s'honore, étaient arrivés pour visiter de nouveau les fouilles; c'étaient MM. Van Beneden et de La Valleye,

professeurs à l'Université de Louvain, et M. Malaise, professeur à Gembloux.

Nous partîmes ensemble pour Furfooz, où notre vénéré doyen M. d'Omalius d'Halloy nous avait déjà précédés.

A une courte distance de Furfooz, à peine engagés dans les montagnes, nous arrivâmes à une première grotte ou plutôt à une anfractuosité de rocher nommée le Trou de Reuvaux.

L'on venait seulement d'y commencer les travaux et ils n'avaient encore produit que quelques ossements de renne.

De là nous arrivâmes par des chemins difficiles et escarpés au Trou de Rosette, celui où M. Ed. Dupont venait de découvrir trois jours auparavant, le 6 mars, de nouveaux ossements humains.

Dans un amas de fragments anguleux de calcaire, mêlés avec une matière terreuse et superposés à un dépôt argileux, nous vîmes, enchassé entre les pierres, un crâne humain fortement comprimé, au point qu'il eût été difficile de l'extraire. Avait-il été chassé par la violence des eaux? Était-il écrasé par le tassement? Était-il arrivé là par suite d'un grand cataclysme ou par suite d'un accident atmosphérique récent, grandes pluies, infiltrations, sources, éjaculations, tremblements de terre? Ce sont les questions qui furent agitées, débattues par les savants géologues qui nous accompagnaient, mais ces questions n'étant point de notre ressort nous ne viendrons pas, en profanes, émettre notre avis. Nous attendrons seulement avec impatience que la géologie se soit prononcée définitivement à cet égard [1].

[1] Si nous réservons aussi complétement cette question, c'est qu'elle est d'une extrême délicatesse. M. d'Omalius d'Halloy nous donne au reste l'exemple de cette sage prudence. Ce savant géologue, qui n'avait consenti à nous accompagner qu'à titre non officiel, déclinant avec une trop grande modestie sa compétence archéologique, nous a répondu, lorsque nous lui avons demandé de préciser ses idées, que *son opinion sur l'âge et l'origine des dépôts qui existent dans les cavernes de Furfooz est encore trop incertaine pour qu'il se permette de rien écrire sur ce sujet*. Dans ce rapport, comme on pourra le remarquer, nous avons tenu à montrer constamment la même réserve, faisant des vœux toutefois pour que la suite des travaux et de nouvelles découvertes géologiques permettent à l'archéologie de se prononcer à son tour.

Avec le crâne se trouvaient quelques tibias et d'autres ossements, également comprimés et mélangés dans un grand désordre.

D'autres ossements d'hommes et d'animaux parsemaient également les terrains de la caverne, et parmi ces derniers des débris de castor, de renne et de chèvre ; mais jusqu'alors on n'avait encore trouvé aucun instrument en silex.

De cette caverne nous allâmes par des chemins de plus en plus difficiles à la grotte du Frontal qui a pris son nom du crâne qu'on y a trouvé. Depuis cette découverte on a considérablement travaillé dans cette caverne : une profonde tranchée a été pratiquée dans le dépôt argileux. Cette fois encore nous ne suivrons pas les dissertations géologiques qui s'ouvrirent sur la nature et l'âge de ce dépôt ; nous ferons seulement remarquer que les silex, les ornements, les amulettes, les poteries, les foyers, les crânes et les ossements divers trouvés dans cette caverne reposaient dans la partie superficielle et pourraient aussi bien appartenir au terrain que les géologues appellent quartenaire qu'à celui qu'ils appellent moderne. Quatorze individus avaient été trouvés dans cette grotte, que fermait une pierre bouchant parfaitement l'ouverture à l'entrée de laquelle avaient été trouvés des débris de poteries. Était-ce un lieu de sépulture? Il faut bien l'admettre, si l'on adopte le système d'un grand cataclysme, d'une grande inondation, car les eaux n'auraient pu entremêler les ossements, si les corps surpris dans la caverne n'eussent été déjà réduits à l'état de squelettes.

C'est encore là du reste une question sur laquelle nous nous abstiendrons de conclure.

Les difficultés du chemin augmentèrent encore considérablement pour, de la caverne du Frontal, arriver à celle des Nutons. C'est un véritable chemin de chèvres bordant des précipices. Détrempé par la pluie, il était rendu plus pénible et plus dangereux encore par la neige fondante qui ne cessait de tomber.

C'est dans cette caverne des Nutons qu'ont été trouvés les bois de renne que nous avons vus au musée, ainsi que les ossements brûlés, les ossements fendus pour en extraire la moelle, les foyers, les silex. C'était l'atelier, la cuisine de ces peuples primitifs.

Ici encore de grands travaux avaient été exécutés depuis les

premières fouilles. Le système des infiltrations et celui d'un cataclysme, ayant brusquement inondé la caverne, furent tour à tour défendus avec une profonde science. Nulle conclusion définitive ne fut prise cependant. Toutefois, M. Dupont ayant dit que M. Lartet considérait les ossements trouvés dans cette caverne comme représentant la dernière faune quaternaire, M. d'Omalius a dit de son côté que l'on devait s'incliner devant la décision de l'homme qui, selon lui, est le mieux à même aujourd'hui d'apprécier ces faunes, et cette opinion n'a été contredite par aucun des géologues présents.

De l'examen de la nature du sol, des instruments, des ossements, il résulterait donc que les individus trouvés dans les cavernes de Furfooz appartiennent à la race qui a vécu durant la période succédant à celle des hommes dolichocéphales d'Engis, de Moulin-Quignon, etc., et précédant l'âge celto-germanique.

Ce serait donc une race contemporaine des hommes de Chauvaux, des troglodytes du centre de la France et des Pyrénées et des plus anciens habitants lacustres.

Cette race rappelle les Fenni de Tacite, ces ancêtres des Lapons actuels, avec lesquels les primitifs habitants de Furfooz paraissent avoir eu tant de rapports physiques et moraux.

Avant de quitter la caverne des Nutons qu'on nous permette une dernière remarque.

Un grand nombre de cavernes ont conservé les dénominations de Trous des Nutons, Trous des Sottais. Les Nutons et les Sottais appartiennent à cette race de pygmées qui a toujours inspiré aux peuples une crainte superstitieuse et dont le souvenir se retrouve dans l'histoire des Kobolts et des Elfes de la Germanie. Il nous serait difficile d'y reconnaître, avec M. Grandgagnage, les premiers missionnaires du pays, ni, avec M. Dupont, des Gallo-Romains échappés au massacre, ni, comme le pense aussi M. de Reul, des Gypsies ou Bohémiens.

Nous serions plutôt tentés de retrouver les ancêtres des Nutons et des Sottais dans les individus mêmes dont nous avons vu les ossements ; de dire des hommes de Furfooz ce que M. Spring a dit des hommes de Chauvaux et d'admettre avec lui que quelques individus de cette race d'hommes brachycéphales, échappés au cataclysme et en dernier lieu aux massacres et des Celtes et des Germains de race dolicho-

céphale, cherchèrent un refuge dans les cavernes. Ils y durent mener une existence de privations et de misère bien faite pour raccourcir encore leur taille déjà si petite et enlaidir leurs formes et leurs traits.

Le souvenir de ces individus errants, timides et farouches aura survécu dans la mémoire du peuple et se sera perpétué jusqu'à nous.

De là sans doute ces légendes superstitieuses des *Petits hommes,* des *Nutons* du Hainaut et des *Sottais* de la province de Liége.

En quittant la dernière caverne, d'où nous voyions serpenter les eaux de la Lesse, il nous fallut gravir de nouveau la montagne pour arriver sur un plateau qui s'étend au-dessus du Trou du Frontal.

Sur ce plateau se remarquent les vestiges de la forteresse romaine d'Hauteraiscenne. Deux des quatre murs qui la composaient sont encore visibles. Ils sont en maçonnerie revêtue extérieurement et intérieurement de pierres taillées en petit appareil. Plus loin, un fossé non terminé avec remblai de terre devait défendre la position à l'endroit le plus accessible. Au nord, les rochers s'élevant à pic au-dessus du cours de la Lesse servaient de défense naturelle. A l'endroit le plus sûr, se remarquent d'autres vestiges de maçonnerie que M. Hauzeur, le savant archéologue namurois, croit être les restes de l'habitation du général romain. A l'ouest, d'autres vestiges de fortifications avancées limitent la partie du plateau où campaient les soldats. La terre brûlée et noircie dénote encore les traces des foyers. M. Dupont a donné dans son rapport à M. Alphonse Vandenpeereboom, ministre de l'Intérieur, une description rapide mais très-exacte de cette forteresse romaine, où la société archéologique de Namur compte faire exécuter des fouilles. Jusqu'ici on n'a trouvé, à la surface, que quelques monnaies de la moitié du IIe, du IIIe et du commencement du IVe siècle, et quelques débris de poteries ; de plus, deux couteaux en silex que M. Dupont a gracieusement offerts à notre Académie. Il lui a donné en même temps un débris de brèche osseuse contenant quelques ossements humains et un silex. Cette brèche provient des fouilles pratiquées en Dordogne par M. Lartet, en 1863. Ces pièces, ainsi que le rapport sur la caverne du Frontal, offert également par M. Dupont, ont été déposés sur le bureau de l'Académie.

Nous revînmes enchantés de notre excursion et de la docte ama-

bilité de notre guide, M. Dupont, qui a reçu la commission déléguée par l'Académie de la manière la plus gracieuse ; aussi, Messieurs, venons-nous vous demander de remercier officiellement ce jeune et savant géologue.

Nous ne terminerons pas ce rapport sans féliciter MM. Dupont et Van Beneden sur le zèle et la persévérance avec lesquels ils poursuivent leur œuvre scientifique, digne de tous les éloges.

M. le ministre de l'Intérieur, protecteur éclairé des sciences et des lettres, qui déjà a si bien secondé leurs efforts, leur continuera, nous n'en doutons pas, son généreux concours. Il permettra à ces savants dévoués d'achever leur œuvre. Leurs fécondes recherches amèneront peut-être la découverte du rhinocéros et d'autres grands mammifères ; et leur travail, destiné à un grand retentissement dans l'Europe entière, apportera un jour nouveau sur ces questions si difficiles et si délicates de l'homme à son origine.

LE GRAND. G. HAGEMANS. H. VANDE VELDE.

ANVERS, *le 26 mars 1865.*

SÉANCE DU 28 MAI 1865.

Sont présents : MM. H. Vande Velde, G. Hagemans, Le Grand de Reulandt, B. De Proost, E.-M.-O. Dognée, A. Casterman, H. Raepsaet, L. de Burbure, P.-J. de Cuyper et P. Henrard, membres titulaires ; M. J. Bellemans, membre honoraire ; M. P. Génard, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. Vande Velde, président.

La séance est ouverte à deux heures après-midi.

Le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente et de la correspondance. Le procès-verbal est adopté.

MM. A. Scheler, A. Wagener, le chevalier de Schoutheete et H. Leys ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance.

La Société d'émulation de Bruges demande à faire l'échange de ses

Annales avec celles de l'Académie. M. Raepsaet est chargé de présenter un rapport à ce sujet.

M. Maignien en envoyant un ouvrage en deux volumes, dont il est l'auteur, intitulé : *Études de littérature et d'art*, demande à être admis dans la Compagnie comme membre correspondant.

M. E.-M.-O. Dognée chargé, de concert avec M. Polain, de présenter un rapport sur le travail de M. A. de Noüe intitulé : *Les manuscrits du P. Laurenty*, propose l'impression de ce mémoire dans les Annales de l'Académie. — Adopté.

Il est donné lecture des rapports de MM. A. Le Roy et A. Wagener sur le travail de M. Schuermans intitulé : *Intaille en onyx trouvée au Rondebosch sous Houthem (Limbourg hollandais)* et d'une lettre de l'auteur par laquelle il fait connaître qu'il a remanié son travail ensuite des observations des deux rapporteurs. L'impression du mémoire est votée.

M. H. Raepsaet lit son rapport et celui de M. le baron Jules de St-Genois sur une notice de M. le chevalier de Schouthcete intitulée : *Transmission du château et de la seigneurie de Voorde*, etc. — L'impression de ce travail, proposée par les deux commissaires, est adoptée.

Il en est de même de la notice de M. Arn. Schaepkens sur *Pietersheim, terre libre de l'empire*, et de la *Généalogie de la famille de Mahieu*, par M. J. Delcourt. Ces mémoires présentés avant la réorganisation de l'Académie, avaient déjà fait l'objet d'un rapport, mais l'art. 10 du règlement d'ordre intérieur du 13 novembre 1864 prescrivant « qu'aucun travail ne peut être inséré dans les publications sans un vote de l'Académie, émis sur le rapport de deux commissaires au moins », le rapport d'un second commissaire a été nécessaire.

A propos d'une observation contenue dans le rapport de M. Henrard sur la notice de M. Arn. Schaepkens, plusieurs membres émettent le vœu, qui est pris en considération par l'assemblée, de ne pas publier plus d'un travail généalogique par volume des Annales, et de donner la priorité à celui présenté par M. Delcourt, comme le premier en date.

M. Henrard donne lecture de son rapport sur un travail intitulé :

Archéologie souterraine du pays de Liége. Ensuite des conclusions du rapport, appuyées par M. E.-M.-O. Dognée, l'assemblée ajourne sa décision sur les suites à donner à ce mémoire.

M. E.-M.-O. Dognée présente son rapport sur les travaux du Congrès des délégués des sociétés savantes qui a tenu ses séances à Paris du 20 au 26 avril.

Il est heureux de faire connaître à l'assemblée la manière toute courtoise avec laquelle ses délégués et particulièrement son honorable Président ont été reçus par les membres du Congrès et son savant directeur M. de Caumont.

Ensuite d'une proposition du Président, l'assemblée approuve le projet de Congrès archéologique international pour l'année 1866, arrêté de concert avec la Société française d'archéologie présidée par M. de Caumont.

Le Président désigne comme membres de la commission chargée de l'organisation du Congrès : MM. le chevalier L. de Burbure, Casterman, N. De Keyser, L. Devillers, E.-M.-O. Dognée, L.-P. Gachard, Le Grand, M.-L. Polain, A. Le Roy, le baron Jules de St-Genois, H. Vande Velde, A. Van Hasselt, A. Wagener et le baron J. de Witte.

MM. Casterman, Dognée, Le Grand et Wagener sont désignés comme secrétaires généraux du Congrès, et M. Casterman est spécialement délégué pour remplir les fonctions de secrétaire général de la commission d'organisation.

Sur la proposition du Président, l'assemblée décide par acclamation d'offrir la présidence d'honneur du Congrès à M. A. Vandenpeereboom, ministre de l'Intérieur et membre honoraire de l'Académie.

M. J. Bellemans, membre honoraire et conseiller communal, est interpellé sur la question de savoir s'il est vrai, ainsi que l'ont avancé quelques personnes, que les commissions des beaux-arts et des travaux publics du conseil communal ont décidé la démolition des portes de Berchem et de Borgerhout. M. Bellemans donne quelques explications desquelles il résulte que ce vote n'est pas définitif. Il rappelle à ce sujet, en réponse à l'observation faite dans une autre enceinte, que jamais jusqu'à cette époque personne n'avait élevé la voix pour réclamer la conservation de ces deux monuments; que dans une séance antérieure de l'Académie, remontant à plus de deux

ans, il avait fait ressortir combien il était intéressant pour l'histoire de l'art dans notre pays de les conserver.

A propos du projet de médaille des concours, M. Dognée demande que cette question soit ajournée à la prochaine séance ; il promet de soumettre alors à l'Académie plusieurs projets dessinés par différents artistes.

Le secrétaire perpétuel fait rapport sur le projet de création d'un Bulletin. L'assemblée adopte les dispositions suivantes :

« Il sera créé un Bulletin qui aura le même format que les Annales. Outre le résumé des procès-verbaux des séances, cette publication contiendra les statuts, le règlement, les rapports dont l'impression aura été votée, les notices nécrologiques, les listes de réception d'ouvrages, la liste des membres et les communications qui n'excéderont pas deux pages d'impression.

» Ce bulletin formera un volume par série des Annales, dont il sera une annexe. Il sera délivré gratuitement aux membres titulaires et honoraires, ainsi qu'aux membres correspondants abonnés.

» Le Bulletin sera fourni par feuille ou demi-feuille d'impression. Les feuilles détachées, destinées à compléter des collections, ne pourront être fournies, sans distinction de destinataires, que contre paiement d'une taxe à déterminer par le Bureau.

» Le Bureau fixera l'époque à laquelle commencera cette publication. »

Le secrétaire perpétuel annonce que le Bureau a reçu une ordonnance de paiement de 800 fr., accordée à l'Académie par M. le ministre de l'Intérieur, et une autre de 250 fr. par le Gouvernement provincial d'Anvers.

Il annonce que les négociations entamées avec la Régence pour en obtenir un subside annuel en échange de la bibliothèque de l'Académie sont sur le point d'aboutir. Déjà le récolement des livres, exécuté par les soins de M. F.-H. Mertens est presqu'achevé, ce qui permettra à l'Académie de se rendre un compte exact des vols dont elle a été victime.

M. Le Grand fait connaître qu'il a examiné à la bibliothèque impériale de Paris la collection complète du *Cabinet historique* de M. L. Paris ; il propose à l'Académie d'accepter, à de certaines conditions, l'échange demandé par M. Paris.

Le trésorier annonce que la situation financière de la Compagnie est prospère ; mais comme le surplus des recettes doit servir à rendre ses publications plus volumineuses et plus riches en gravures, il engage chaque membre dans le cercle de ses relations à chercher à recueillir de nouveaux abonnés aux Annales.

La séance est levée à cinq heures après-midi.

RAPPORT

SUR LA NOTICE DE M. LE CHEVALIER DE SCHOUTHEETE, INTITULÉE :

TRANSMISSION DE LA SEIGNEURIE DE VOORDE, ETC.

Le travail de M. le chevalier de Schoutheete, se rattachant aux monographies locales du pays de Waes, offre un intérêt véritable au point de vue de l'histoire généalogique des familles nobles de cette contrée. Nous pensons donc qu'il pourra utilement être inséré, à ce point de vue, dans les Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.

Bon J. DE ST-GENOIS.

GAND, *le 13 avril 1865.*

SÉANCE DU 22 JUILLET 1865.

Sont présents : MM. H. Vande Velde, P.-J. De Cuyper, A. Casterman, H. Raepsaet, P. Henrard, Le Grand de Reulandt, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, E. Vander Straeten, E.-M.-O. Dognée, membres titulaires ; M. P. Génard, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. H. Vande Velde, président.

La séance est ouverte à sept heures du soir.

Le secrétaire-adjoint lit le procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Le secrétaire-adjoint présente les rapports de MM. F.-H. Mertens et M. De Keyser sur la notice de M. P.-C. Vander Elst, intitulée : *Marquisat d'Anvers et seigneurie de Malines.* Conformément aux conclusions des commissaires l'assemblée vote l'impression de cette notice.

M. H. Raepsaet fait rapport, en son nom et au nom de M. L. de Burbure, sur la notice de M. L. De Villers intitulée : *La chevalerie et le prieuré de St-Antoine-en-Barbefosse.* L'Académie adopte les conclusions des commissaires proposant d'insérer ce travail dans les Annales.

Le secrétaire-adjoint lit le rapport de MM. H. Schuermans et A. Scheler sur la notice de M. A. Toilliez, intitulée : *Une ancienne collection de numismatique et d'antiquités.* Les commissaires concluent à l'insertion de ce travail dans les Annales ; l'assemblée en vote l'impression.

Le secrétaire-adjoint lit une notice nécrologique de M. Mertens sur Mgr. de Ram, conseiller et membre-fondateur, décédé. Cette notice sera insérée dans le Bulletin.

Le Président désigne comme membres de la commission chargée de présenter un rapport sur le projet de médaille des concours de M. J. Herman de Liége, MM. de Burbure, De Witte et Casterman.

L'assemblée procède à l'élection d'un membre correspondant regnicole.

Est élu : M. Gustave van Havre.

L'Académie élit membre correspondant étranger, M. Arsène de Noüe, à Malmedy.

L'assemblée procède à l'élection d'un conseiller en remplacement de Mgr. de Ram, décédé. M. A. Wagener est nommé conseiller.

La séance est levée à neuf heures après-midi.

RAPPORT

SUR LA NOTICE DE M. A. TOILLIEZ, INTITULÉE :

ANCIENNE COLLECTION DE NUMISMATIQUE ET D'ANTIQUITÉS.

Un catalogue, très-sommaire, d'une collection provençale d'antiques formée au XVIe ou du XVIIe siècle, est-il de nature à intéresser des lecteurs belges ?

La négative sera dans quelques esprits.

Néanmoins, je propose la solution contraire, par deux raisons :

D'abord la collection décrite a été formée de six collections françaises et n'est pas exclusivement méridionale.

Ensuite, il n'est pas de sujet qui ne puisse servir de motif, voire même de prétexte, à des observations intéressantes. Celles de M. Toilliez sont de ce genre.

Voici une note que je recommande à l'auteur, pour ajouter aux siennes :

Page 1. Le « *du Périer, gentilhomme d'Aix en Provence,* » qui, *en 1608,* vend sa collection, est fort vraisemblablement « François *du Perrier*, *gentilhomme de Provence,* fils de Laurent » du Perrier, avocat au Parlement d'*Aix*, petit fils de Gaspard du » Perrier, conseiller au même Parlement, petit neveu de Jacques » du Perrier, chevalier de Rhodes, » comme nous l'apprend Ménage, et, mieux que cela pour la postérité, père de la charmante Marguerite du Perrier, chantée par plusieurs poëtes, dont la mort inspira à Malherbe, *en 1599*, l'élégie connue :

Ta douleur, du Perrier, sera donc éternelle....

et où se trouvent deux ou trois stances bien réussies, notamment celle que terminent les fameux vers :

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses.
L'espace d'un matin.

Malherbe, on le sait, se fixa à Aix en Provence entre 1570 et 1580, à la suite du gouverneur Henri d'Angoulême; il s'y lia avec François du Perrier « l'ami familier de Malherbe, » comme l'appelle

Ménage, et en effet le poëte l'appelle « mon du Perrier, » et il en parle comme d'un ami intime en deux lettres à M. du Peiresc, du 7 octobre 1607 et du 1er janvier 1608, dates rendant très-probable l'identité du père de Marguerite avec le collectionneur d'Aix, en 1608.

A l'appui de cette identité, il semble même que la *Consolation à M. du Perrier* fournit des arguments; sauf trois strophes (quelque douze vers sur plus de quatre-vingts), on trouve généralement l'élégie de Malherbe d'une grande froideur, ce à quoi ne contribue pas peu le cortège mythologique de Tithon, de la Parque, d'Alcide, de Priam, d'Achille, qu'on y voit défiler. Mais, si telle était la mode alors, s'il pouvait être de mise de consoler un père de cette manière, de même que Malherbe, dans sa *Consolation* (un peu tardive [1]) *au Premier Président de Verdun*, fit intervenir Thémis, Jupiter, Neptune, Pluton, Orphée, Eurydice et les Titans, il est cependant dans les stances à du Perrier une allusion par trop recherchée, qui ne pouvait être saisie que par un antiquaire : qui, en effet, parmi le commun des hommes, a jamais entendu parler d'Opheltès-Archémore, fils de Lycurgue, roi de Némée, lequel joue un rôle dans ces stances?

Du Perrier, son catalogue le prouve, aimait et connaissait l'antiquité; Malherbe aurait-il, par parti pris, choisi celle-ci comme dérivatif aux douleurs de son ami? La présente publication ouvre la porte à cette hypothèse.

Le Magasin encyclopédique de Millin, 1814, V, p. 170, parle des cabinets d'antiquités formés au XVIe ou XVIIe siècle en Provence; mais, bien que le nom de Du Peiresc (le correspondant de Malherbe) y figure, on n'y voit pas celui de Du Périer.

Voici encore d'autres menues notes :

Page 5. « *Métal de Corinthe* » V. ce que dit *Pline*, *Hist. nat.* XXXIV, 3, 6 et 18 sur l'airain produit par l'alliage de plusieurs métaux dans l'incendie de Corinthe; déjà, de son temps, on faisait passer pour composés de ce métal, beaucoup d'objets qui n'en étaient pas.

[1] Malherbe fut près de trois ans à composer ces vers, et quand il les publia M. de Verdun était marié en secondes noces, ce qui, dit Racan, « fit perdre à ces stances beaucoup de leur grâce. »

Page 5. *Patère*. Une explication de ce mot, V. Rich. v°. — Hagemans, p. 406 de son *Cabinet d'amateur*. — V. aussi *Bull. des Comm. roy. d'art et d'archéol.*, III, p. 327.

Page 7. *Strigille*. Id. V. Hagemans, pp. 212 et 213. — Rich. v°.

Page 10. *l'écrevisse*. V. *Ann. Acad. d'archéol. de Belg.* I, (2e série), p. 427, sur les pierres gravées où étaient représentés des signes du Zodiaque.

Page 12. *à goudrons* : n'est-ce pas *à godrons?*

Ibid. *benestiers* : id. id. « *vase à eau lustrale?* »

Page 13. *Camaïcult* : *Camaïeu* est encore maintenu aujourd'hui, à côté de *Camée* (*Académie*). On dit : travailler en Camaïeu, par exemple le verre (vase de Portland, etc.).

Page 14. *Lacrimoire*, V. la controverse sur les lacrymatoires, *Bull. Acad. roy. de Belg.* V, p. 315, XIV, 2° 266, XX, 2° p. 418 et 422. *Bull. des Comm. roy. d'art et d'archéol.*, II, p. 144.

Page 14. *Biga* : en note expliquer : « char à deux chevaux, » comme *quadriga*, char à quatre chevaux.

H. Schuermans.

Hasselt, *le 21 juin 1865*.

Je partage parfaitement l'opinion de mon honorable confrère, M. Schuermans, quant à l'intérêt qui peut se rattacher à la nomenclature des objets d'art antique possédés par un amateur de la Provence au commencement du XVIIe siècle. Autant la bibliographie ou la science des livres se fortifie par l'examen des vieux inventaires arrachés à la poussière des archives, n'importe dans quel coin du monde, autant l'archéologie et particulièrement la numismatique peuvent-elles profiter de catalogues tels que celui qui nous est offert par M. Albert Toilliez.

Ces documents ne sont souvent réellement utiles que pour une minime partie de leur contenu ; mais dans le doute si, en fait, ils rendront quelque service à la science, il est du devoir, me semble-t-il, d'une association comme la nôtre de leur faire un accueil favorable quand ils se présentent ; car même dans le résultat négatif gît un enseignement.

En fait de détails, la notice de M. Toilliez ne m'a guère suggéré

d'observations ; je ne crois pas devoir m'arrêter, comme l'a fait mon érudit co-rapporteur, sur l'identité de valeur admise par M. Toilliez pour ses deux termes *camée* et *camayeult*. L'étude minutieuse faite sur l'origine de ces mots par le professeur Mahn de Berlin, et résumée dans mon *Dictionnaire d'étymologie* [1], me confirme dans l'opinion que *camaïeu* a préexisté dans la langue française à *camée*, qui est emprunté à l'italien et qui ne signifie pas autre chose.

AUG. SCHELER.

BRUXELLES, *le 10 juillet 1865.*

MGR. P.-F.-X. DE RAM,

PREMIER RECTEUR MAGNIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, MEMBRE-FONDATEUR ET CONSEILLER DE L'ACADÉMIE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Pierre-François-Xavier de Ram naquit à Louvain, le 2 septembre 1804, d'une famille ancienne et honorable que les persécutions religieuses avaient forcé de quitter la Zélande. Il venait d'atteindre sa onzième année quand son père mourut; sa mère, restée veuve et ne pouvant diriger elle-même les premières études de son fils, le confia à son aïeul paternel, docteur en médecine à Lierre.

Aussi instruit que modeste, celui-ci enseigna lui-même à son élève la langue latine. Le souvenir de cette première éducation et des soins dévoués que lui avait prodigués ce vénérable vieillard était, après bien des années, encore vivant dans le cœur du recteur de

[1] M. LITTRÉ, passant cette étude sous silence et en général toutes les nombreuses étymologies tentées à l'égard de *camée* et de *camaïeu*, en établit une nouvelle, savoir le verbe grec *κάμνειν*, travailler. Je ne la crois pas admissible.

Louvain. Une note, trouvée après sa mort dans ses papiers, renferme ces quelques mots : « Tout en mon grand-père portait le caractère » d'un homme aux mœurs patriarcales. Il me donna une éducation » sévère dont je lui rendrai grâce jusqu'au dernier instant de ma vie. » En effet cette sage et ferme direction développa dans le jeune homme cette ardeur au travail et cet amour de la science qui a fait le caractère dominant de sa laborieuse carrière.

Une vieille tante aussi lui prodiguait les soins les plus assidus. C'était une ancienne chanoinesse de Leliendael, qui, après la suppression de son couvent, retirée chez son frère le médecin de Lierre, y rencontra le jeune de Ram. Tandis que l'aïeul dirigeait les premiers pas de son petit-fils dans l'étude des langues anciennes, la bonne tante jetait dans cette âme les premières semences de cette piété solide et éclairée qui fut le fondement de la vie entière du recteur de Louvain. Chaque jour, faisant asseoir l'adolescent devant elle, elle ouvrait sur ses genoux un énorme in-folio, et, entrecoupant ses lectures de pieuses réflexions, elle l'initiait à ces simples et sublimes récits de la *Légende générale des saints*. Elle ne se doutait guère que ces naïves leçons éveillaient dans l'esprit de son jeune auditeur une prédilection dont tous ses travaux ultérieurs ont gardé l'ineffaçable empreinte. Si Mgr. de Ram fut un hagiographe distingué, ne le dut-il pas en grande partie à l'impression profonde de ces lectures faites sur les genoux de la tante Bénedicte, et auxquelles les observations pleines de tact de celle-ci donnaient un attrait tout particulier !

Mais l'éducation de la famille touchait à sa fin : le jeune homme avait treize ans lorsqu'il quitta ses vieux parents pour entrer au petit séminaire de Malines. Il y termina ses études d'humanités avec le plus éclatant succès, et fut admis au séminaire archiépiscopal. Il était encore étudiant en théologie lorsque Mgr. de Méan, archevêque de Malines, le nomma professeur de poésie au petit séminaire qu'il venait à peine de quitter. Menant de front et les fonctions de professeur et l'étude des sciences sacrées, il trouvait encore dans son étonnante activité, le moyen de prendre part à la lutte générale que les défenseurs de l'Église avaient à soutenir à cette époque contre ses adversaires. Il fit réimprimer, en 1824, les *Opuscules théologico-philosophiques* de l'abbé de Feller ; il publia les petits traités de

Laurent Veith, qu'il enrichit de notes et de documents précieux; il écrivit dans plusieurs recueils périodiques qui défendaient, contre les usurpations de l'autorité civile, les droits de l'Église et du clergé. Si nous tenons compte des circonstances difficiles où se trouvait l'abbé de Ram, nous devrons nous convaincre qu'écrire contre les doctrines patronnées par le gouvernement était alors un véritable acte de courage. La susceptibilité de l'autorité était excessive; nous ne rappellerons qu'un seul fait : c'est un incident bien connu. Lorsqu'en octobre 1827, l'abbé de Ram reçut l'onction sacerdotale, un de ses amis, M. l'abbé Buelens, décédé depuis quelques mois à Anvers, adressa au jeune prêtre quelques vers latins. Il y avait entre autres celui-ci : *Hæreticum nescit Belga subire jugum*. On y vit une allusion provoquant au mépris du gouvernement et du roi : et les tribunaux d'Anvers condamnèrent le poëte à plusieurs mois de prison.

En 1825, des arrêtés royaux avaient fermé les colléges libres et les petits séminaires : l'abbé de Ram devint alors archiviste du diocèse. Continuant la lutte contre les tendances anti-catholiques de son temps, il attaqua dans une brochure flamande le fameux *collége philosophique* de Louvain. Un peu plus tard, il écrivit les *Vies des saints des Pays-Bas*. C'était son premier écrit hagiographique : le succès fut complet et deux éditions furent rapidement épuisées. Il entreprit vers la même époque la publication d'une nouvelle édition française des *Vies des saints* de Butler et de Godescard, complétant, par ses propres recherches, l'ouvrage du savant anglais.

Ce fut alors aussi que l'abbé de Ram publia les deux premiers volumes du *Synodicon Belgicum*, vaste collection historique comprenant les principales ordonnances des évêques et les actes des conciles diocésains postérieurs au concile de Trente, célébrés dans les provinces ecclésiastiques de Malines, d'Utrecht et de Cambrai. Le plan de cet immense ouvrage avait été conçu par l'abbé Vande Velde, bibliothécaire de l'ancienne Université de Louvain, qui avait réuni un grand nombre de documents. L'abbé de Ram, devenu propriétaire de ces pièces, continua les recherches du savant bibliothécaire, et, en 1828, fit paraître les actes de l'archidiocèse de Malines.

Enfin, en 1830 parut le *Nouveau conservateur belge*, revue mensuelle où de Ram traitait, avec une hauteur de vue remarquable, les

questions se rapportant au problème tant controversé des rapports de la science et de la foi.

Cette série de travaux importants, et nous en avons passé plusieurs, nous conduit jusqu'à la révolution belge. L'abbé de Ram avait lutté longtemps pour la défense de la liberté de l'Église; en voyant venir la révolution, il s'efforça de la faire tourner à l'avantage de cette indépendance. Trop modeste pour accepter un siége au Congrès national, il prit néanmoins part au grand mouvement qui s'opérait. Il fut l'un des principaux rédacteurs de la célèbre pétition des catholiques à notre assemblée constituante. Les circonstances l'amenèrent même à écrire rapidement une brochure politique intitulée : *Considérations sur la liberté religieuse*. C'est le seul travail de ce genre qu'il ait produit.

Au milieu des troubles politiques, l'abbé de Ram n'abandonnait pas ses travaux habituels. L'étonnante activité de son esprit lui permettait de continuer ses études de prédilection, même au milieu des agitations d'une vie de lutte incessante. Une œuvre nouvelle l'attirait maintenant. Il voulait réunir dans un ouvrage considérable l'histoire détaillée des églises de Belgique, et, après avoir recherché l'époque de la première prédication de l'Évangile dans nos provinces, continuer l'histoire de la fondation et des vicissitudes des divers diocèses jusqu'au seizième siècle, des évêchés nouveaux créés sous Philippe II et joindre enfin des documents précieux et inédits pour l'histoire de l'Église dans les Pays-Bas. Pendant les trente-cinq dernières années de sa vie il réunit une foule de documents et de notes pour la composition de la *Belgica sacra*. La mort l'a empêché de réaliser cette grande pensée dont il voulait faire, disait-il, l'œuvre de ses vieux jours.

Entretemps, l'abbé de Ram avait été promu à la chaire de philosophie du petit séminaire de Malines. Bientôt une place plus digne de son talent devait lui être donnée. C'était en 1833 : les évêques de Belgique décrétèrent la fondation d'une Université catholique. Grand projet dont l'exécution soulevait des difficultés qui paraissaient insurmontables. Toutefois la création de l'Université étant décidée, l'abbé de Ram fut choisi par l'épiscopat pour réunir les premiers éléments de cette institution. Il partit, délégué par les évêques, pour aller puiser à Paris et en Allemagne les renseignements nécessaires

à la réalisation de ce plan, et en février 1834 une circulaire épiscopale annonça la fondation d'une Université catholique à Malines. Grâce à ce privilége qu'ont toutes les nobles causes d'exciter le dévouement des cœurs généreux, bien des sympathies furent, dès le premier moment, acquises à l'institution naissante. Le clergé lui donna son concours empressé, une foule de personnes secondèrent les efforts de nos évêques; les premiers obstacles furent levés. Restait à choisir l'homme qui devait diriger les commencements de cette Université, et certes la tâche n'était pas aisée. Il fallait un caractère fortement trempé, un esprit distingué, familiarisé avec les difficultés théoriques et pratiques de l'enseignement : ce fut l'abbé de Ram. Nul mieux que lui ne réunissait les qualités requises; aussi lorsque les évêques le nommèrent, leur choix obtint une approbation unanime.

Le 4 octobre 1834, une assemblée imposante se pressait dans l'église métropolitaine de Malines : la législature, le clergé, la science y comptaient des représentants; après la messe solennelle célébrée par Mgr. Sterckx, l'abbé de Ram prononça le discours d'installation de l'Université, et, proclamant hautement la mission catholique qui incombait à la nouvelle institution, il s'écriait : « Pour que les sciences humaines ne soient pas trompeuses et vaines, elles doivent se rattacher à Celui qui est *la voie*, *la vérité et la vie*. »

Fondée à Malines, l'Université fut transférée à Louvain l'année suivante. Elle vint reprendre la place de cette antique *Alma Mater* que le despotisme avait bien pu supprimer un jour, mais dont il n'avait su détruire entièrement la féconde pensée. Elle renaissait de ses cendres aux premiers rayons de la liberté : toutefois les commencements furent laborieux et pénibles. Les évêques avaient bien pu réunir les ressources indispensables et jeter les premiers fondements; mais la grande part de la tâche restait à l'abbé de Ram. Tout était à créer : il fallait choisir les locaux, arrêter les règlements, déterminer les programmes des cours, nommer les professeurs. L'œuvre du recteur était ardue; il se rencontrait à chaque pas des difficultés qu'on n'avait pas prévues. L'abbé de Ram suffit à tout : dès le premier jour, il se dévoua tout entier à l'œuvre nouvelle que la Providence lui confiait. Nul autre n'a connu combien il y eut à vaincre de dif-

ficultés, quelle force de caractère et quel talent il fallut déployer : les débuts furent brillants pour tout le monde ; lui seul sut au prix de quelle énergie et de quels labeurs il les fallut acheter. Cependant, hâtons-nous de le dire, l'abbé de Ram fut puissamment secondé dans cette tâche difficile par la confiance que lui accordèrent dès l'abord les membres de l'Université. Professeurs et élèves, tous étaient persuadés que personne mieux que lui ne pouvait gérer leurs intérêts : cette conviction fut pour beaucoup dans la force et l'efficacité de son admininistration. Ce n'est pas son moindre titre de gloire d'avoir su conquérir aussi complétement l'affection et la confiance de ceux qui l'entouraient. Il avait la noble ambition de faire de ses élèves de bons catholiques et de bons citoyens. Il le leur disait dans une circonstance solennelle : « Quelle que soit plus tard dans le monde la diver-» sité de vos positions, tous vous vous souviendrez toujours de notre » mot de ralliement : Dieu et Patrie. » Les anciens élèves de Louvain, dispersés maintenant dans tout le pays, sont là pour dire s'il a réussi. Il serait trop long de rapporter tous les services qu'il rendit à l'Université : il s'était tellement identifié avec son œuvre, que les raconter ce serait faire l'histoire de l'Université elle-même.

Au milieu des nombreuses occupations que lui donnait sa charge de recteur, l'abbé de Ram trouvait encore le temps de publier des travaux nombreux et importants. Nommé, en 1834, membre de la Commission royale d'histoire, il travailla à la publication des *Documents pour servir à l'histoire des troubles de Liége sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, de la fameuse *Chronique latine d'Edmond de Dynter*. Il s'occupa bientôt aussi de remettre au jour l'*Histoire de Louvain*, écrite au seizième siècle par un professeur de l'ancienne Université, le savant Molanus. Nous ne nous attacherons pas à rappeler les nombreux travaux qu'il faisait paraître dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire*. Bornons-nous à dire que l'étude des hommes et des faits de l'ancienne Université attirait tout spécialement son attention.

Depuis 1837, il était membre titulaire de l'Académie royale de Bruxelles. En 1842, il fonda avec MM. A.-G.-B. Schayes, M.-L. Polain, le baron Jules de St-Genois, André Van Hasselt, Le Grand de Reulandt, N. De Keyser, de Kerckhove, F.-H. Mertens, Félix Bogaerts et

le baron de Stassart, l'Académie d'archéologie de Belgique dont il fut, dès l'origine, nommé l'un des conseillers. Il prenait une part active aux délibérations et aux travaux de ces corps savants. Les bulletins mensuels de l'Académie royale de Belgique pourraient attester et la profondeur et la variété de ses études et l'inépuisable fécondité de son talent. Faut-il rappeler encore ces éloges historiques des grands hommes de l'ancienne Université qu'il prononçait ordinairement dans les solennités académiques et ces renseignements précieux qu'il recueillait sur l'antique *Alma Mater* et dont une partie seulement a été publiée soit dans les bulletins de différentes sociétés savantes, soit dans les annuaires de l'Université! Le détail de ces travaux nous mènerait trop loin.

Nous citerons pourtant, comme une de ses œuvres, la continuation des *Acta sanctorum* par les Bollandistes belges, qui fut due surtout à sa puissante initiative.

L'abbé de Ram était en relation avec les noms les plus célèbres dans les sciences et dans les lettres: tels furent de Châteaubriand, Lacordaire, Ozanam, O'Connell, Mgr. Manning, les cardinaux Maï, Wiseman, Reisach, Barnabo, et d'autres encore qu'il nous serait trop long de citer. Mais tous ces grands noms s'effacent devant un nom plus auguste. Pie IX honorait d'une affection particulière le savant recteur de Louvain. Il lui avait conféré la dignité de prélat protonotaire apostolique *ad instar participantium*. Arrêtons-nous un instant à un charmant épisode du voyage de Mgr de Ram à Rome en 1862. C'était au premier juin : le pape devait aller visiter la basilique de Sainte-Croix. Monseigneur de Ram s'empressa de se rendre sur le passage du saint Père, pour recevoir la bénédiction apostolique. Et tandis qu'agenouillé au milieu de la foule il inclinait la tête sous la bénédiction papale, une main saisit la sienne et une voix pleine d'affection lui dit : *Caro mio rettore magnifico*. C'était le souverain pontife.

Tous ces événements et tous ces travaux nous conduisent jusqu'en 1859. Il y avait vingt-cinq ans que l'Université était fondée, elle s'élevait maintenant glorieuse et forte, et la Belgique avait le droit d'en être fière. L'énergique activité de Mgr. de Ram, appuyée par les encouragements des évêques et le dévouement des professeurs

avait triomphé de tous les obstacles. L'Université avait grandi et prospéré et elle tenait dans le monde savant la place brillante que l'ancienne Université y avait si longtemps occupée.

Une fête académique fut organisée pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation. Le 3 novembre 1859 après une messe solennelle célébrée à St-Pierre, les professeurs et les étudiants, réunis aux Halles dans la salle des examens, rendaient à Mgr. de Ram un de ces hommages solennels devant lesquels s'effacent les jours de peine et d'épreuve. Une médaille avait été frappée pour perpétuer le souvenir de cette imposante solennité. Elle portait d'un côté les traits du recteur et au revers une inscription dédicatoire.

Cette belle journée laissa dans le cœur de Mgr. de Ram et de ses dignes collaborateurs, les professeurs de l'Université, un souvenir profondément empreint. Au lendemain de ce jour, notre recteur vénéré crut qu'il avait accompli la tâche qui lui avait été confiée, et il manifesta le désir de rentrer dans le silence de la vie privée. Il aspirait à passer dans la tranquillité et le repos ses dernières années, voulant consacrer des loisirs laborieusement acquis à la composition de ces grands ouvrages qu'il se plaisait à appeler « l'œuvre de ses vieux jours. » Mais il était encore plein de force et d'activité : l'Université avait encore besoin de lui ; on combattit unanimement son projet de retraite, et il céda. Hélas ! la mort est venue alors qu'on ne la voyait que dans un avenir encore éloigné.

Quatre années furent encore données à Mgr. de Ram, années de labeurs et d'études pendant lesquelles il continua ses travaux et ses recherches historiques. Trois jeunes prêtres, MM. Edmond Reusens, P.-D. Kuyl et De Ridder, venaient de fonder un recueil trimestriel portant pour titre : *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique ;* Mgr. de Ram en accepta la direction. En 1864 il publia le premier volume de son *Hagiographie nationale*, œuvre restée inachevée comme tant d'autres hélas ! que la mort vint interrompre. Peu de temps après il publia un recueil de *Notes historiques et iconographiques sur les martyrs de Gorcum qui ont fait leurs études à l'Université de Louvain.* Ce fut son dernier ouvrage. Au soir de sa vie, en écrivant cette notice hagiographique, ne pensait-il pas à cette bonne tante Bénedicte, qui, au début de ses études, le faisait asseoir

à ses genoux et lisait avec lui la *Légende générale des saints.*

Mais la dernière heure de notre recteur vénéré approchait : nul pourtant dans son entourage ne la croyait si imminente. Il portait cependant le germe d'un mal dont la science fut impuissante à arrêter les progrès, et qui devait l'emporter bientôt. Le doigt glacé de la mort n'avait pas ralenti cette activité puissante ni refroidi cette intelligence si vive : jeune encore sous les cheveux blancs de la vieillesse, c'était toujours le même travailleur infatigable et fécond. Rien ne faisait prévoir une catastrophe si soudaine, et nous nous plaisions à lui donner, dans nos projets d'avenir, de longues années encore. Mais un soir une dernière crise survint : c'était le 15 mai 1865. Le lendemain matin l'Université consternée apprenait la mort de son premier recteur. La triste nouvelle se répandit rapidement. La douleur générale se traduisit en touchantes démonstrations; la foule qui se pressait à ses funérailles montra combien Mgr. de Ram, à l'étranger comme parmi nous, comptait d'admirateurs et d'amis. L'Université en deuil, le monde savant, le pays tout entier pleurait la mort de cet homme distingué qui avait si longtemps et si vaillamment combattu pour l'Église et la liberté, et qui fut à la fois un saint prêtre, un grand citoyen et un illustre savant.

F.-H. Mertens.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1865.

Sont présents : MM. le baron J. De Witte, G. Hagemans, B. De Proost, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, A. Casterman, E.-M.-O. Dognée, J. Delcourt et Le Grand de Reulandt, membres titulaires; M. P. Génard, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. G. Hagemans, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel lit le procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

MM. A. Wagener, N. De Keyser, A. Scheler, P. Henrard et M.-L. Polain expriment leurs regrets d'être empêchés d'assister à la réunion.

M. Le Grand lit son rapport et celui de M. De Keyser sur la notice de M. L. Torfs, intitulée : *Monument exécuté par Quentin Massys*, lesquels concluent à l'insertion dans les Annales. Ces conclusions sont adoptées.

M. A. Casterman lit son rapport et celui de M. B. De Proost sur la notice de M. Le Grand, intitulée : *Fonts baptismaux de la collégiale de Dinant*. Suivant les conclusions des rapporteurs, l'insertion dans les Annales en est arrêtée.

Le secrétaire perpétuel lit les rapports de MM. L. Devillers et N.-J. Vander Heyden sur la notice de M. Théophile Lejeune, portant pour titre : *l'Abbaye de La Thure*. Ces rapports concluent à l'insertion dans les Annales ; l'assemblée en vote l'impression.

Le secrétaire perpétuel lit les rapports de MM. E. Gens et L. Devillers sur la notice de M. Petit, intitulée : *Ligne, Belœil, etc.;* l'assemblée décide que ce travail sera retourné à l'auteur avec prière de se renfermer dans la description du château de Belœil, ainsi que des antiquités qu'il contient.

L'Académie examine de nouveau le projet de médaille des concours présenté par M. Jean Herman à Liége et, sur la proposition de la commission désignée pour faire un rapport sur ce dessin, l'adopte définitivement. Des remercîments sont votés à M. Jean Herman pour la belle œuvre que gratuitement il a offerte à la Compagnie.

Le président annonce la mort :

de M. C.-C. Rafn, membre honoraire à Copenhague,

de M. A. Toilliez, membre correspondant à Mons,

de M. Arendt, membre correspondant à Louvain.

L'assemblée passe à l'élection de deux membres titulaires. Sont élus MM. F. Durlet et G. van Havre.

La séance est levée à quatre heures après-midi.

RAPPORTS

sur la notice de M. Louis TORFS intitulée :

MONUMENT EXÉCUTÉ PAR QUENTIN MASSYS.

La notice de notre savant et laborieux confrère M. L. Torfs, membre correspondant à Anvers, sur le monument en fer exécuté par Quentin Massys, présente sous une forme correcte des détails intéressants sur cette production d'un des peintres flamands les plus renommés du moyen âge, que la tradition fait sortir, sous l'empire de l'amour, de la profession héréditaire de sa famille pour entrer dans la carrière de la peinture, où de grands succès lui furent réservés.

Des détails neufs, une appréciation exacte et une description technique non encore faite jusqu'à ce jour, donnent à la notice de M. L. Torfs un intérêt qui justifie son insertion dans les Annales de l'Académie.

Il sera utile de joindre à ce petit mémoire une gravure exacte du monument.

ANVERS, *le 14 août 1865.*

LE GRAND.

Je me rallie entièrement aux conclusions de mon honorable confrère, M. Le Grand.

N. DE KEYSER.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1865.

Sont présents : MM. L. de Burbure, de Schoutheete de Tervarent, B. De Proost, H. Raepsaet, F. Durlet, N.-J. Vander Heyden, A. Casterman et Le Grand de Reulandt, membres titulaires ; MM. Reusens et Génard, membres correspondants.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le fauteuil de la présidence est occupé par M. le conseiller De Proost, en exécution de l'art. 20 des statuts.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

MM. Vande Velde, G. Hagemans, Polain, Wagener, Schuermans, Scheler et Henrard s'excusent d'être empêchés d'assister à la réunion.

Le secrétaire perpétuel donne lecture :

1° de lettres de MM. F. Durlet et Gust. van Havre qui remercient la Compagnie de les avoir admis au nombre de ses membres titulaires.

2° de lettres de M. Aug. Meulemans, d'Anvers, et du baron B.-Th. van Hamstre, de Leyde, qui sollicitent d'être admis dans la Compagnie comme membres correspondants.

M. A. Casterman et M. P. Génard présentent leurs rapports sur les premières dispositions prises par la commission d'organisation et par le comité administratif du Congrès international de 1866.

MM. A. Van Hasselt et N. de Keyser entrent dans la salle. M. De Proost cède le fauteuil à M. Van Hasselt, en exécution de l'art. 20 des statuts.

Le trésorier sollicite une majoration de 400 francs sur le budget des dépenses de 1865. Cette demande, ayant été reconnue justifiée par l'assemblée, est accordée.

L'Académie arrête son budget des dépenses de l'exercice 1866 à la somme de fr. 4200.

La Compagnie décide d'arrêter le programme du concours de 1869 et d'y inscrire seulement la question de l'histoire du commerce d'Anvers, dont le prix est fondé par le haut Commerce de cette ville.

L'assemblée procède à l'élection de trois membres correspondants regnicoles.

Sont élus : MM. E. de Borchgrave, P.-D. Kuyl et J.-B. Huysmans.

L'Académie passe à la discussion de la question suivante :

Déterminer la circonscription des territoires des anciennes peuplades belges mentionnées dans les commentaires de Jules César.

Prennent part à la discussion MM. A. Van Hasselt, Le Grand et Edm. Reusens.

La séance est levée à quatre heures après-midi.

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1865.

Sont présents : MM. G. Hagemans, P. Henrard, A. Casterman, E.-M.-O. Dognée, le chevalier de Schoutheete de Tervarent et Le Grand, membres titulaires; M. J. Bellemans, membre honoraire; M. P. Génard, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. Hagemans, vice-président.

La séance est ouverte à onze heures du matin.

Le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

Ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion MM. Polain, Wagener, Durlet, De Keyser et Delcourt.

Le secrétaire-adjoint donne lecture de lettres de MM. de Borchgrave, P.-D. Kuyl et J.-B. Huysmans qui remercient la Compagnie de leur élection comme membres correspondants.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de l'adresse de condoléance adressée par le Bureau à S. A. R. le duc de Brabant à l'occasion de la mort de son illustre père, S. M. Léopold Ier.

Le secrétaire perpétuel donne communication des rapports de MM. H. Schuermans et le baron Jules de St-Genois sur une notice de M. Arnaud Schaepkens, intitulée : *L'ordre Teutonique et la Grande commanderie de Vieux-Joncs.* Les rapports concluent à l'insertion. Adopté.

Le secrétaire perpétuel présente les rapports de MM. A. Wagener et H. Vande Velde sur une lettre de M. Schuermans traitant des antiquités du Limbourg. Ce travail est renvoyé à un troisième commissaire, M. A. Van Hasselt.

L'Académie arrête de formuler comme suit la question du concours de 1869 :

Faire l'histoire du commerce d'Anvers depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'époque de la Révolution de 1830.

L'auteur aura soin de déterminer autant que possible, pour les temps antérieurs aux invasions des Normands, le territoire occupé par les aborigènes que l'on peut désigner sous le nom d'Anversois, y compris les habitants de l'ancien *Turinum* ou *Deurne*, localité qui, suivant d'anciennes chroniques, paraît avoir été un port de com-

merce coexistant avec le bourg primitif d'Anvers. Il examinera jusqu'à quel point les habitants de ces localités ont pris part au commerce des Bataves avec les îles Britanniques d'une part, et d'autre part avec Rome, par voie de terre.

L'auteur présentera le tableau du développement des relations commerciales d'Anvers avec l'étranger et avec l'intérieur du pays. Il fera l'historique de la navigation fluviale et maritime, avec tout ce qui s'y rattache : les péages, les armements, les assurances, etc. Il exposera l'histoire des foires de la ville, des institutions consulaires et financières, des établissements maritimes et commerciaux, y compris les corporations d'ouvriers, dites *Nations*.

Il donnera un aperçu des usages mercantiles des diverses époques ; il indiquera autant que possible les dates de la première importation de chacun des produits commerçables exotiques. Il expliquera les causes de la prospérité et de la décadence successives de la place d'Anvers.

L'auteur exposera, sous forme d'appendice, le tableau du développement du commerce d'Anvers depuis la Révolution de 1830 jusqu'à nos jours.

La séance est levée à deux heures après-midi.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. ARN. SCHAEPKENS, INTITULÉE :

L'ORDRE TEUTONIQUE ET LA GRANDE COMMANDERIE DE VIEUX-JONCS.

Ce travail doit, à mes yeux, être réduit au rôle de notice sur la *Grande commanderie de Vieux-Joncs*, car les détails sur l'ordre Teutonique ne servent que d'entrée en matière ; ils ne sont ni nouveaux ni complets : l'auteur omet notamment de citer les grands bailliages ou provinces (Land-Commanderyen) dont la Grande commanderie de Vieux-Joncs était la XIIe ou XIIIe : Lorraine, Bourgogne, Alsace, Coblentz, Autriche, Utrecht, Vieux-Joncs, Westphalie,

Franconie, Hesse, Thuringe et Saxe, et enfin Tyrol d'après certains auteurs.

Je propose donc un changement de titre.

En ce qui concerne les douze commanderies secondaires dépendantes de Vieux-Joncs, la liste donnée par Wolters (Notice historique sur l'ancienne Grande commanderie de Vieux-Joncs) me paraît préférable à celle de M. Arn. Schaepkens, car celle-ci se borne à donner le nom des siéges de ces commanderies, tandis que celle-là ajoute des détails sur la situation de ces siéges : Gemert, *près de Bois-le-Duc,* Beckevoort, *près de Diest*, Ordingen et Bernisheim, *près de Saint-Trond,* etc.... Ces détails semblent avoir été négligés à tort.

Peut-être était-il inutile de reproduire l'inscription de la pierre d'Émond de Courlande déjà donnée par De Wal; quant à l'inscription dédicatoire de l'église, il eût suffi de relever quelques légères erreurs de Wolters [1], comme celle où il donne à Huyn de Geleen la qualification incompréhensible de CAM. PRIMAR, au lieu de CAMPI. MAR (escalcus), maréchal de camp ; enfin M. Schaepkens se borne à affirmer qu'il y a eu de la part de Wolters des erreurs de transcription dans certaines épitaphes, sans indiquer lesquelles.

Cependant la notice de M. Schaepkens, outre une liste des commandeurs de Vieux-Joncs, collationnée sur Miræus et sur des renseignements récemment mis au jour, liste plus complète que celle de Wolters, donne quelques détails intéressants sur l'état des lieux, lorsque l'auteur les vit il y a quelques années.

Vieux-Joncs est aujourd'hui habité par M. Duvivier-Claes, avocat à Hasselt, lequel paraît avoir changé quelques aménagements intérieurs de son domaine : il est à regretter que M. Schaepkens n'ait pas mis son travail en rapport avec l'état actuel des lieux. Cependant sa notice pourra toujours être consultée avec fruit par ceux qui plus

[1] Wolters a, en effet, dans la plupart de ses notices fait preuve de plus de zèle que de science ; historien mais non archéologue, il a parfois commis d'étranges bévues dans ses transcriptions et même dans ses descriptions, témoin cette église *gothique du VIIIe siècle* qu'il donne à la commune de Rummen. (V. sa notice sur cette commune, 9, 49).

tard jugeront à propos de faire la comparaison et, à ce titre, j'estime qu'il y a lieu de la publier.

H. Schuermans.

Hasselt, *le 7 novembre 1865*.

Je me rallie volontiers aux conclusions de notre savant confrère, M. Schuermans. Je ne connais pas ce qui reste aujourd'hui de *Vieux-Joncs*, mais le travail de M. Wolters qui est sous mes yeux confirme les observations du premier rapporteur.

Gand, *le 26 novembre 1865*.

Bon Jules de St-Genois.

RAPPORT

sur la lettre adressée par M. H. SCHUERMANS à M. LE GRAND DE REULANDT, Secrétaire perpétuel de l'Académie, sous le titre :

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

Montaigne a dit quelque part : *tous les discords sont grammairiens*. C'est une vérité dont je me suis aperçu une fois de plus en lisant la lettre que M. Schuermans, notre honorable collègue, vient d'adresser à M. le Secrétaire perpétuel. Il ne comprend pas très-bien pourquoi la commission organisatrice du futur Congrès archéologique, dont notre Académie a pris l'initiative, a décidé que les travaux de ce Congrès seraient répartis entre deux sections, l'une archéologique et l'autre historique. Il veut bien reconnaître que cette division présente un avantage pratique au point de vue de l'ordre, mais il n'admet pas qu'elle soit systématique, qu'elle découle d'un principe théorique. — Comme je ne partage aucunement sous ce rapport la manière de voir de M. Schuermans, il faut bien que nous tâchions tout d'abord de nous entendre sur le sens des mots employés. Définissez les termes, ne cessait de dire Locke, et, en

effet, ce n'est qu'à cette condition qu'il y a possibilité de discuter avec fruit.

Que faut-il entendre par *archéologie*? C'est bien le moins que l'Académie d'archéologie de Belgique soit nettement fixée sur la valeur de ce mot, et comme il s'agit d'un terme déjà employé par les Grecs, commençons par étudier ce qu'il signifiait dans l'antiquité.

D'après Platon, les Spartiates aimaient à entendre parler de toute espèce d'*archéologie*, et plusieurs auteurs grecs, tels que Marsyas, Denys d'Halicarnasse et Josèphe ont donné le nom d'*archéologie* à leurs ouvrages historiques [1]. Ce mot dans les exemples que je viens de citer est évidemment l'équivalent de celui d'*histoire*; il veut dire littéralement : *discours sur des choses anciennes*.

Dans les temps modernes, Potter et d'autres ont employé cette expression dans le sens d'*antiquités* de la vie publique et privée, des arts, des sciences et des institutions; plus récemment encore ce terme a été mis dans un rapport direct et intime avec l'histoire de l'art. L'ouvrage de Siebenkees s'appelle *archéologie, ou introduction à l'étude des œuvres d'art et à l'histoire de l'art*. F.-A. Wolf considérait l'archéologie comme la science de l'art monumental et la distinguait de l'histoire de l'art. C.-O. Müller a écrit un manuel d'archéologie qui n'est au fond qu'une histoire de l'art chez les peuples anciens [2].

De ces exemples et d'autres qu'il est inutile de citer il résulte que le mot en question est employé aujourd'hui, du moins en Allemagne, pour désigner tantôt la connaissance des monuments figurés, tantôt l'histoire des arts plastiques, tantôt enfin l'une et l'autre à la fois.

En France la signification de ce mot est encore bien plus flottante; ainsi, dans le vocabulaire joint au manuel d'architecture religieuse de Schmit, je vois entre autres ceci : « *Archéologie*, la description des monuments, des mœurs, des usages, des coutumes des peuples anciens, celle des arts de l'antiquité. La science nécessaire à celui qui fait cette description, qui comprend l'étude du langage, de l'histoire, de la paléographie et de l'ethnographie. »

[1] V. Welcker, *Kleine Schriften*, III, p. 336.
[2] V. Welcker, *loc. cit.*

Plus loin, je lis ce qui suit : « aujourd'hui le titre d'*antiquaire* se donne plus spécialement au savant occupé de l'étude des antiquités antérieures à l'établissement du christianisme, et celui d'*archéologue* à l'homme qui se livre plus spécialement à l'étude du moyen âge. »

D'après M. Schuermans, l'archéologie est une branche de l'histoire, et à ses yeux les études archéologiques n'ont de valeur que si elles peuvent de près ou de loin se rattacher à l'éclaircissement de points historiques.

En présence d'une aussi grande divergence d'opinions, il est indispensable de fixer ses idées. Je crois qu'en règle générale, et en faisant abstraction de l'histoire naturelle, le mot *histoire* est employé habituellement pour désigner la reproduction idéale de la vie de l'humanité dans son développement jusqu'à l'époque actuelle ; or, comme l'humanité se développe de différentes manières, au point de vue de la morale et du droit, de la science et de l'art, il en résulte qu'il peut y avoir une histoire politique, une histoire des mœurs, une histoire des croyances religieuses, une histoire des sciences, une histoire des arts, etc. Quelle est maintenant, dans cette classification, la place occupée par l'archéologie? Elle se rattache, selon moi, à l'histoire des arts et plus particulièrement à l'histoire des arts plastiques. Pour moi, l'archéologie embrasse par conséquent l'histoire des différents arts plastiques et de tout ce qui s'y rattache de près ou de loin. Néanmoins tout ce qui est susceptible d'une forme plastique n'entre pas nécessairement pour cela dans le domaine de l'archéologie. Fidèle à son étymologie, ce mot ne s'applique habituellement qu'à la connaissance et à l'histoire des formes qui sont empreintes d'un certain caractère d'ancienneté.

Je n'essayerai pas de donner une définition de ce qu'il faut entendre par *ancienneté*, ni de tracer une délimitation rigoureuse qui sépare nettement l'ancien du moderne. Ce serait m'exposer au danger ridicule si vivement mis en lumière par Horace.

Mais quoi qu'il en soit à cet égard, je crois ne pas beaucoup m'écarter du sens ordinairement attribué au mot *archéologie*, et satisfaire en même temps aux exigences de la science, en disant qu'il faut entendre par archéologie l'*histoire des anciennes formes plastiques*. Si l'on accepte cette définition, il est certain que l'archéologie

a son but à elle-même, qu'elle a une valeur propre et indépendante, et qu'il n'est pas nécessaire, pour la justifier, de la considérer comme subordonnée à je ne sais quelle autre branche historique.

Mais, dira-t-on peut-être, si l'archéologie est une branche de l'histoire, comment votre futur Congrès peut-il comprendre deux sections distinctes dont l'une aura à s'occuper d'un tout — de *l'histoire* — et l'autre d'une partie de ce même tout — de *l'archéologie*? Cela n'est-il pas contraire à toutes les règles de la logique, à tous les principes d'une bonne division?

Sans doute il en serait ainsi si le mot *histoire* n'était pas employé dans plusieurs sens différents. Très-souvent on entend par *histoire* cette portion de l'histoire générale de l'humanité qui ne s'occupe d'une manière expresse ni des sciences, ni des arts, ni des mœurs, qui exclut par conséquent l'histoire des dogmes, de la philosophie, des mathématiques, des sciences naturelles, de la littérature, des arts plastiques, de la musique, etc.

Entendu dans ce sens, le terme en question s'applique principalement à l'histoire politique et militaire. L'histoire ainsi comprise forme un ensemble, comme l'archéologie, et toutes deux sont des branches de cette histoire générale de l'humanité que j'ai tâché de définir plus haut.

De même donc que l'Académie a pu inscrire dans ses statuts (art. I) qu'elle est consacrée aux études archéologiques et historiques, de même aussi le Congrès qu'elle organise peut comprendre, sans blesser la logique, des sections parfaitement distinctes, s'occupant l'une d'archéologie et l'autre d'histoire.

Il y a un certain nombre de monuments qu'on peut considérer, suivant les circonstances, à un point de vue soit historique, soit archéologique; telles sont, par exemple, les médailles. Quant à ces vieux clous, ces tessons, ces fragments de tuiles et de briques dont parle M. Schuermans, ils n'offrent bien souvent aucun intérêt archéologique, tandis qu'ils en ont un très-grand par rapport à l'histoire. Toutes ces choses qui, considérées en elles-mêmes, ne valent pas quelquefois la peine qu'on s'en occupe, prennent de l'importance, et même une importance capitale, par l'endroit où elles ont été découvertes, par leur réunion sur un point isolé, par leur nombre, par leur rareté, etc.

Mais des musées où l'on voit entassés pêle-mêle des objets innom-

brables parfaitement antiques, mais sans aucun intérêt au point de vue de la forme et sans qu'aucun homme au monde en connaisse la provenance, de tels musées — et il en existe en grand nombre — n'appartiennent pas plus à l'histoire qu'à l'archéologie, et le ridicule qui s'attache à des collections de cette nature n'est pas moins grand aux yeux de l'homme de science que dans l'opinion du vulgaire. Ceux qui s'extasient dévotement devant un tel bric-à-brac sont des gens à manie, mais non des archéologues.

D'après les considérations qui précèdent, il est clair que je ne puis me rallier à l'opinion de M. Schuermans lorsqu'il revendique pour l'archéologie « le rôle si beau d'auxiliaire de l'histoire. » Sans doute, l'archéologue peut souvent fournir à l'histoire des renseignements précieux, de même que l'histoire, à son tour, peut être éminemment utile à l'archéologie; mais il m'est impossible d'accepter pour celle-ci un rôle essentiellement secondaire.

Je ne puis pas non plus partager la manière de voir de notre honorable confrère lorsqu'il veut séparer la cause de la science « de ces » études sèches et superflues qui se contentent d'énumérer les trou- » vailles et, soit timidité soit tout autre motif, ne se permettent jamais » la moindre induction historique. » Je considère en effet comme très-dignes d'encouragement ces énumérations que M. Schuermans qualifie de superflues, à condition, bien entendu, qu'elles soient faites d'une manière consciencieuse. Pour que les généralités ne reposent pas en l'air, il faut évidemment qu'elles s'appuient sur des faits positifs, c'est-à-dire qu'en matière d'histoire et d'archéologie il faut insister sur la nécessité de fournir des indications exactes sur les endroits où des objets antiques ont été découverts, ainsi que la description aussi précise que possible de leur forme, de leurs dimensions, de la matière dont ils sont faits, de leurs signes caractéristiques, etc. Rien de tout cela ne doit être rejeté comme « sec et superflu; » car bien que ces indications, dans un très-grand nombre de cas, puissent ne présenter aucun intérêt par elles-mêmes, réunies en faisceau par l'historien ou l'archéologue, elles seront peut-être de la plus grande importance. Ne dédaignons donc par ces utiles auxiliaires ; en effet, pour construire un édifice, ne faut-il pas de bons manœuvres et de bons matériaux ?

Mais comme je le disais au commencement, ce qui me sépare dans l'espèce de M. Schuermans, n'est au fond qu'un *discord grammairien*. Toutefois j'ai considéré comme un devoir d'élucider soigneusement le point en litige, d'abord pour montrer que l'Académie a eu parfaitement raison, dans son projet d'organisation d'un Congrès, de distinguer l'histoire de l'archéologie ; ensuite parce qu'à mes yeux il n'est pas du tout indifférent qu'on s'entende autant que possible sur la portée d'une science aux progrès de laquelle on travaille en commun.

Pour ce qui concerne la question spéciale traitée par M. Schuermans, j'avoue que le temps et les matériaux m'ont manqué pour vérifier d'une manière suffisante l'exactitude de toutes les assertions de l'auteur.

Voici en peu de mots de quoi il s'agit.

Dans un grand nombre de *tumuli* de la Belgique et parmi les ruines de plusieurs *villas* romaines, situées dans le voisinage de ces tertres, on a découvert un certain nombre de monnaies dont aucune, à ce qu'il paraît, n'est postérieure à Marc-Aurèle. D'un autre côté les débris de quelques-unes de ces *villas* portent les traces d'une destruction violente. Il est donc fort probable que sous le règne de Marc-Aurèle, ou peu de temps après, il y eut en Belgique une invasion de Barbares. Quelle fut cette invasion ? Les historiens modernes n'en disent rien, et parmi les anciens il n'y en a qu'un seul qui, en très peu de mots, parle d'une invasion de *Chauques*. En effet Spartien, faisant l'éloge de Didius Julien, gouverneur de la Belgique, dit qu'il s'opposa, avec des forces réunies à la hâte, à une incursion des Chauques, peuplade germanique établie sur les bords de l'Elbe. C'est pour ce motif, ajoute Spartien, qu'il obtint le consulat. Or, le consulat de Didius Julien tombe dans l'année 178 ap. J.-C., c'est-à-dire dans l'antépénultième année du règne de Marc-Aurèle.

D'après M. Schuermans, c'est précisément cette invasion des Chauques, réprimée par le gouverneur de la Belgique, qui mit fin à toutes ces *villas* qu'on ne songea plus à rebâtir dans la suite. La chose est possible, je ne le conteste pas ; mais notre honorable confrère croit pouvoir la démontrer. Deux routes, dit-il, celle de Nimègue à Tongres et celle de Cologne à Tongres se présentaient aux Chauques pour pénétrer en Belgique. Par laquelle de ces deux routes sont-ils

arrivés? M. Schuermans se prononce pour la seconde et révoque même en doute l'existence, à cette époque, de la première. Par rapport à ce dernier point, son argumentation me paraît très-hasardée. La route de Nimègue à Tongres, indiquée sur la carte de Peutinger, n'est pas mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin, lequel, d'après M. Schuermans, est peut-être antérieur à la carte en question. A l'appui de cette assertion, il cite en note les observations de M. Roulez sur les voies romaines de la Belgique, p. 6. Or, que dit M. Roulez? Il signale comme entachée d'erreur l'opinion d'après laquelle la rédaction de l'itinéraire *ne daterait que du règne de Théodose*; mais il n'affirme en aucune façon que l'itinéraire soit antérieur à la table de Peutinger; au contraire, il considère l'année 300 de notre ère comme l'époque « à laquelle paraissent avoir cessé tous les changements de quelque importance faits successivement *à l'un comme à l'autre* de ces documents géographiques. » p. 7. Ce qui prouve d'ailleurs combien ce mode d'argumentation *a silentio* doit être employé avec précaution, c'est que, si la voie de Tongres à Nimègue est mentionnée seulement par la table de Peutinger, d'un autre côté celle de Reims à Trèves ne figure, à son tour, que dans l'itinéraire.

Il y a plus : à une lieue au sud de Nimègue, le long de la chaussée romaine, on a trouvé en 1628 une borne milliaire avec l'inscription suivante [1] :

IMP. CAE. NE (r)
VA. TRAJAN (o)
AUG. GER. (pont)
MAX. TRIB. p..
P P. COS.

Cette inscription rend extrêmement probable que la route de Nimègue à Tongres existait déjà *vers la fin du premier siècle de notre ère*.

Quoi qu'il en soit, M. Schuermans peut avoir raison en supposant que les Chauques, avant d'être réprimés par Didius Julien, avaient pénétré fort avant dans la Belgique et avaient eu le temps d'y semer de toutes parts des ruines. Mais de cette conclusion, en tout cas fort

[1] Klein, *Die Römischen Meilensteine in den Rheingegenden* (Rh. Muss. 1860, p. 391).

problématique, M. Schuermans croit pouvoir tirer la conséquence que les ruines des villas détruites par les Chauques nous permettent de « constater l'état de la civilisation des populations belgo-romaines à l'époque des Antonins. » Il va même jusqu'à en faire sous ce rapport des espèces de Pompéi. J'avoue que la comparaison me paraît un peu ambitieuse et que, de plus, les inductions à tirer de ces ruines ne me semblent guère avoir de rapport avec l'invasion des Chauques. Notre savant confrère établit fort bien lui-même que les incursions des peuplades germaniques forment une chaîne presque ininterrompue. Rien ne nous prouve donc que ce soient précisément les Chauques qui aient détruit les *villas* en question. Tout ce que nous pouvons conclure des monnaies trouvées dans leurs ruines, c'est qu'elles ont été très-probablement saccagées vers la fin du deuxième siècle de notre ère.

J'ai fait une large part à ces critiques de détail, qui prouvent tout l'intérêt que je porte aux patientes et ingénieuses recherches de M. Schuermans. Du reste je suis heureux de pouvoir ajouter que, pour ce qui concerne les points les plus importants traités dans la lettre de notre honorable confrère, je suis complétement d'accord avec lui. — La ville de Tongres (Aduaca Tungrorum) doit être antérieure à la route conduisant de cette ville à Bavay. Cette route doit être antérieure à son tour à l'embranchement formé par la chaussée de Nivelles. Enfin cet embranchement doit être lui-même antérieur aux *tumuli* dont il était bordé. Or, ces *tumuli*, d'après les monnaies qu'on y a découvertes, remontent au siècle de Trajan et d'Adrien. Par conséquent, sous le règne de ces deux empereurs, la ville de Tongres existait déjà depuis assez longtemps. — Cette série de conclusions me paraît aussi rigoureuse qu'on peut l'exiger dans des recherches de ce genre. Nous la devons, avec toutes les preuves à l'appui, à la sagacité de notre savant confrère.

A la vérité, je ne suis pas sur tous les points d'accord avec lui, et je réserve mon opinion sur la question si controversée de l'identité de Tongres et de l'Atuatica de César; mais à coup sûr nul ne possède plus que lui les qualités nécessaires pour étudier cette question avec fruit.

Je me permettrai seulement, en finissant, d'appeler son attention

sur un détail important que je n'ai pas eu le temps jusqu'ici d'examiner avec soin. Jusqu'à quel point les monnaies qu'on trouve dans des ruines, peuvent-elles être considérées par rapport à celles-ci comme base chronologique? Elles établissent incontestablement une limite *dans un sens*, mais cette limite absolue et rigoureuse fait défaut *dans le sens opposé*. N'y a-t-il pas, par exemple, des empereurs qui n'ont frappé que peu de monnaies, et leur monnaie a-t-elle pénétré immédiatement jusqu'aux confins du monde romain? C'est une question qu'il faut nécessairement tâcher de résoudre, à moins de s'exposer, de gaîté de cœur, aux plus graves méprises.

Je termine ce rapport, déjà trop long, en proposant à l'Académie de voter l'impression dans ses Annales de la savante lettre de M. Schuermans.

Je crois que les observations présentées plus haut suffisent amplement pour justifier ma proposition.

A. WAGENER.

GAND, *le 1er décembre 1865*.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1866.

Président, M. H. Vande Velde,
Vice-Président, M. G. Hagemans,
Secrétaire perpétuel, M. Le Grand,
Bibliothécaire-archiviste, M. C. Broeckx,
Trésorier, M. A. Casterman.

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1866.

Sont présents : MM. G. Hagemans, A. Casterman, P. Henrard, F.-J. Delcourt, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, B. De Proost et Le Grand, membres titulaires.

Le fauteuil est occupé par M. G. Hagemans, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi. M. Le Grand donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

MM. N. De Keyser, M.-L. Polain, G. van Havre, Dognée et Wagener s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le président annonce la mort : 1° de M. L.-F. Harbaville, membre correspondant étranger à Arras, 2° de M. F.-M.-P. Levrat, membre honoraire à Bruxelles.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Le Grand de Reulandt qui se démet de ses fonctions de secrétaire perpétuel.

M. Le Grand donne lecture : 1° d'une lettre de l'Administration communale d'Anvers du 23 janvier 1866, annonçant que la ville a fondé un deuxième prix de mille francs pour le concours de l'histoire du commerce d'Anvers, 2° d'une autre lettre de la mêmeAdministration communale faisant connaître que la ville a alloué un subside de 3000 fr. pour le Congrès organisé cette année par l'Académie, 3° d'une lettre

de la Chambre de commerce d'Anvers du 8 janvier annonçant qu'elle a délégué M. H. Foulon pour faire partie du jury chargé de juger les mémoires sur l'histoire du péage de l'Escaut, 4° d'une lettre de M. A. de Masenecr sollicitant le titre de membre correspondant, 5° d'une lettre de l'Administration communale d'Ypres souscrivant pour 50 exemplaires de la deuxième édition de la *Chirurgie de maitre Jehan Yperman*, 6° d'une dépêche de M. le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, souscrivant pour 12 exemplaires du même ouvrage.

M. Le Grand donne lecture de la lettre adressée par le Bureau à M. Jean Herman à Liége, pour le remercier d'avoir gratuitement envoyé à l'Académie le projet de médaille qui a été adopté.

M. Le Grand donne lecture d'un acte de M. G. Hagemans fondant un prix de 500 francs pour le prix de l'histoire de la gravure sur bois en Belgique, dont la mise au concours est proposée. Les applaudissements de l'assemblée témoignent à M. G. Hagemans combien elle apprécie cet acte de générosité, qui est appelé à donner plus d'impulsion aux publications de la Compagnie.

Lecture est donnée des rapports de MM. L. Devillers et de Burbure sur la notice de M. L.-A.-J. Petit, intitulée: *Chapelle et ancien hôpital d'Hautrages*. L'assemblée décide de ne pas insérer ce mémoire, qui trouvera mieux sa place, à cause de son caractère tout local, dans l'une des publications de la province de Hainaut.

Lecture est faite des rapports de MM. E. Gens et F.-J. Delcourt sur une notice de M. L. Devillers, intitulée: *Le château du diable à Quaregnon*. L'impression de cette notice est votée.

Sur la proposition MM. de Schouthecte et H. Raepsaet, l'Académie décide de ne pas insérer le travail présenté par M. le comte M. Nahuys, intitulé: *Notice sur la maison de Schuyl de Walhorn*, qui trouvera mieux sa place dans un recueil du Limbourg.

Lecture est faite des rapports de MM. G. Hagemans et Le Grand sur un mémoire de M. F. Daury, intitulé: *De l'état actuel des études égyptiennes*. L'insertion de ce mémoire est votée.

M. Le Grand présente les rapports de MM. G. Hagemans et F. Durlet sur un mémoire de M. Edmond Reusens, intitulé: *Les catacombes de Rome*. L'insertion de ce mémoire est arrêtée.

Il est donné lecture des rapports de MM. Le Grand et F. Durlet sur une notice de M. A. Namur, intitulée : *L'Église de St-Willibrord à Echternach*. L'impression du mémoire est votée.

Lecture est faite des rapports de MM. F. Durlet et Le Grand sur un mémoire de M. Ch. Thys, intitulé : *L'église de Notre-Dame de Tongres*. — L'assemblée arrête l'impression du travail de M. Thys.

M. Le Grand, en exécution de l'art. 22 des statuts, fait l'exposé des travaux de la Compagnie pendant l'année 1865.

La Compagnie décide de faire l'échange de ses publications avec celles de l'Université de Lund (Suède).

Le Président proclame membres de la commission des finances : MM. G. Van Havre, B. De Proost, J. Delcourt, P.-J. De Cuyper, H. Raepsaet et A. Casterman.

Le trésorier présente pour l'exercice 1865, 1° les comptes ordinaires, 2° les comptes de la caisse des concours. Ces comptes sont renvoyés, pour rapport, à la commission des finances.

L'Académie arrête, pour 1868, son programme des concours de la manière suivante :

PREMIÈRE QUESTION.

Faire l'histoire de l'orfèvrerie dans les anciens Pays-Bas et la principauté de Liége, depuis les temps les plus anciens jusques et y compris l'époque de la Renaissance.

DEUXIÈME QUESTION.

Faire l'histoire de la gravure sur bois en Belgique et dans les Pays-Bas, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

L'assemblée procède à l'élection d'un secrétaire perpétuel en remplacement de M. Le Grand, démissionnaire.

Votants 7. — Majorité absolue 4. A obtenu : M. Le Grand, 6 voix.

Un billet blanc a été trouvé dans l'urne.

En conséquence M. Le Grand est proclamé secrétaire perpétuel.

L'Académie désigne pour faire partie de la députation chargée de la représenter au Congrès des délégués des sociétés savantes qui s'ouvrira à Paris le 20 mars : MM. le chevalier de Schoutheete de Tervarent, Dognée, Hagemans et Le Grand.

M. P. Henrard lit un mémoire sur *Charles-le-Téméraire*. L'assemblée reconnaît tout l'intérêt de ce travail et engage l'auteur à le compléter, pour le reproduire à l'époque du Congrès international d'archéologie.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORT

SUR LE MÉMOIRE DE M. EDM. REUSENS, INTITULÉ :

LES CATACOMBES DE ROME.

« L'événement le plus grave de l'histoire est aussi l'un des plus mal connus. Les souvenirs qui nous restent des premiers temps du christianisme ne sont pas nombreux : il est probable qu'on n'écrivait guère dans l'Église naissante, et les auteurs païens, ne devinant pas les destinées de cette secte obscure et méprisée, ne songeaient pas à s'occuper d'elle. C'est une raison pour nous d'accueillir avec empressement tout ce qui peut donner quelques lumières nouvelles sur cette époque si importante et si ignorée. »

Ainsi s'exprime M. Gaston Boissier dans une savante critique qu'il vient de publier sur la *Roma sotteranea christiana* de MM. de Rossi.

C'est de ce même ouvrage que notre honorable collègue M. Reusens vient à son tour nous donner une intéressante analyse, appuyée sur une étude comparative et approfondie entre les différents systèmes émis sur cet important sujet depuis Bosio jusqu'à l'abbé Martigny.

Tout le monde, surtout à notre époque où les questions religieuses sont à l'ordre du jour, sera de l'avis de M. Boissier, dont nous venons de citer les paroles ; chacun accueillera avec empressement tout ce qui peut nous donner quelques lumières nouvelles sur ce grand mystère des catacombes de Rome qui renferment sous leurs voûtes sombres l'histoire des premiers temps chrétiens.

Aussi le savant mémoire de notre collègue, M. Reusens, doit-il selon nous être le bien-venu.

Plus complet, sous certains rapports archéologiques, que le travail de M. Gaston Boissier, il est peut-être d'un autre côté plus prudent, plus sobre, évitant d'éveiller toute susceptibilité philosophique ou religieuse.

La science ne doit être d'aucun parti : elle est la science, et c'est assez. L'archéologie sert à constater les faits : d'autres sauront en tirer les conséquences.

C'est ce qui a été compris par M. Reusens. Il a su glisser rapidement, tout en s'y ralliant, sur une opinion nouvelle, destinée à heurter sans doute bien des idées reçues, opinion ayant pour but de démontrer que durant les deux premiers siècles de leur existence, les chrétiens n'ont pas cherché à dissimuler l'existence de leurs cimetières, qu'ils les possédaient légalement, que l'autorité les connaissait, qu'elle les a peut-être protégés et tout au moins tolérés.

MM. de Rossi n'ont encore publié que la première partie de leur œuvre : ils se proposent d'étudier à part chacun des cimetières chrétiens. De nouvelles découvertes nous promettent de nouvelles et importantes observations. Aussi osons-nous espérer que M. Reusens, qui vient déjà de nous donner une analyse si complète et si érudite de la première partie de l'ouvrage publié par MM. de Rossi, voudra bien confier à nos Annales un nouveau travail quand l'œuvre sera complétée.

En attendant nous concluons à l'insertion de ce mémoire.

G. HAGEMANS.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1866.

Sont présents : MM. G. Hagemans, Dognée, le chevalier de Schouthecte de Tervarent, De Proost et Le Grand, membres titulaires ; M. J.-B. Huysmans, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. Hagemans, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

MM. Vande Velde, N. De Keyser, Polain, Van Hasselt, Wagener,

Delcourt, Henrard et Huyttens s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Le Grand donne lecture : 1° des rapports de MM. le général Guillaume et A. Pinchart sur une notice de M. Henrard intitulée : *Les mercenaires brabançons au moyen âge*, 2° des rapports de MM. A. Van Hasselt et G. van Havre sur une notice de M. Felsenhart, intitulée : *Trésors historiques en Angleterre*. L'impression de ces deux travaux est ordonnée.

Le secrétaire perpétuel informe l'assemblée que la députation chargée d'inviter le Roi à assister à une séance du Congrès a été reçue le 9 de ce mois par S. M., qui a bien voulu accepter l'invitation qui lui était faite, et que, de plus, le Roi a daigné accepter le titre de *Protecteur de l'Académie*.

L'Académie décide que la médaille du Congrès sera vendue aux prix suivants : les exemplaires en bronze à 10 fr., ceux en vermeil à 50 fr.

Le secrétaire perpétuel fait connaître que la commission des finances a examiné les comptes du trésorier pour l'année 1865 et qu'elle en propose l'adoption. Ces comptes sont approuvés.

Le rapporteur fait connaître, en exécution du § 21 du règlement, que la commission des finances a constaté que M.***, membre titulaire, sans avoir droit à l'exemption, a refusé de payer son abonnement aux Annales pour l'année 1865.

M. Dognée fait rapport sur les travaux du Congrès des délégués des sociétés savantes qui s'est réuni à Paris dans le courant du mois de mars dernier.

Ont été désignés comme membres des jurys du concours de 1866.

Histoire des typographies anversoises : MM. le baron J. de St-Genois, G. van Havre et L. Torfs.

Histoire de la sculpture : MM. A. Wagener, A. Van Hasselt et le chevalier Léon de Burbure.

Histoire du péage de l'Escaut : MM. H. Schuermans, L. Torfs et H. Foulon, ce dernier délégué par la Chambre de commerce d'Anvers.

Le président et le secrétaire perpétuel pourront, en vertu des art. 18 et 21 des statuts, se joindre aux membres des jurys.

L'Assemblée décide que l'art. 3 du règlement du Congrès sera exécuté de la manière suivante : la commission d'organisation et le

comité administratif nommeront eux-mêmes, directement, les huit membres qui doivent être pris dans leur sein pour composer le Bureau central. Ces huit membres, réunis aux quatre secrétaires généraux, lesquels de plein droit font partie de ce Bureau, nommeront les délégués étrangers qui, aux termes du règlement du Congrès, doivent compléter ce corps.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. FELSENHART, INTITULÉE :

TRÉSORS HISTORIQUES EN ANGLETERRE.

On l'a dit souvent et non sans raison, la Belgique, bien qu'elle parle deux idiomes dont l'un la met en communication avec tous les peuples de langue romaine, et l'autre avec toutes les nations de langue germanique, se tient en général en dehors du mouvement des idées qui se font jour et des faits scientifiques qui se produisent en Europe. Bien des sources littéraires, historiques, philologiques et autres nous restent inaccessibles, parce que nous en ignorons l'existence. C'est pourquoi il est du devoir des compagnies savantes de faire connaître ces sources à ceux qui peuvent être intéressés à y puiser. Aussi j'estime que la notice de M. Felsenhart sur les *Calendars anglais* mérite d'être favorablement accueillie par l'Académie et j'ai l'honneur d'en proposer l'insertion dans nos Annales.

A. VAN HASSELT.

BRUXELLES, *le 11 février 1866.*

Je ne puis que me rallier aux observations du premier commissaire, M. Van Hasselt.

G. VAN HAVRE.

RAPPORT

SUR LE MÉMOIRE DE M. P. HENRARD, INTITULÉ :

LES MERCENAIRES BRABANÇONS.

Dans le mémoire que l'Académie d'archéologie a envoyé à mon examen, M. Henrard a consigné ses recherches sur les phases de l'existence aventureuse des mercenaires brabançons au moyen âge (XIIe et XIIIe siècles.)

Il constate que dès 1017, parmi les troupes avec lesquelles le frère du roi saxon Harold chercha fortune sur les côtes septentrionales de l'Angleterre, se trouvaient des Flamands ; que pendant plus d'un siècle, les princes qui se disputèrent la puissance royale dans ce pays, eurent à leur service des soldats originaires des Pays-Bas. Ce fut après la bataille de Lincoln (1141), selon l'auteur, que les survivants de ces mercenaires revinrent sur le continent et se joignirent à leurs compatriotes, les mercenaires brabançons, dont le souvenir se rattachera pendant longtemps à tous les genres d'excès.

Le récit de M. Henrard nous conduit jusque vers le milieu du XIIIe siècle : la fin de la croisade contre les Albigeois (1229), dit l'auteur, amena la dispersion des bandes de Brabançons qui infestaient le midi de l'Europe ; dans le nord, on les employa contre les *Stedings* et après l'extermination de cette secte hérétique on leur distribua les terres des vaincus situées sur les bords de l'Elbe (1233).

L'histoire des routiers brabançons est certes d'un grand intérêt, car ces aventuriers si tristement célèbres devinrent plus tard la souche des troupes mercenaires et des armées permanentes. Le travail que j'examine est très-satisfaisant et atteste de patientes et laborieuses recherches, mais il ne me semble pas aussi complet qu'on pourrait le désirer.

Je ne suis pas tout-à-fait de l'avis de l'auteur lorsqu'il place sur le même rang les aventuriers brabançons et les Belges qui, à différentes époques, prirent part à des expéditions militaires en Angleterre. On ne doit pas perdre de vue que depuis les temps les plus anciens il

exista des rapports très-fréquents et très-suivis entre les Flamands et les Anglais. Les émigrations des Belges sur le sol de la Grande-Bretagne sont nombreuses. Les alliances des princes anglais avec des princesses flamandes déterminèrent naturellement beaucoup de colons des Pays-Bas à s'expatrier ; on leur accorda des terres, à charge pour eux de défendre les frontières contre les incursions des Gallois ; d'un autre côté, les révolutions que les inondations occasionnèrent sur le littoral flamand, forcèrent beaucoup de familles à chercher une autre patrie ; les comtés d'York, de Ross, de Pembrock, où ces fugitifs trouvèrent d'anciens compatriotes, leur procurèrent un asile. Il est donc assez naturel que l'on rencontre des Flamands dans les armées anglaises de cette époque. On ne peut certes confondre avec des mercenaires de l'espèce des Brabançons une quantité de seigneurs et de chevaliers tels que Gilbert de Gand, Gauthier de Douay, Drogon de Beveren, etc., etc., qui s'associèrent avec leurs vassaux et leurs tenanciers à l'expédition de Guillaume de Normandie, et devinrent la souche de maisons puissantes dont les descendants existent encore aujourd'hui en Angleterre.

Les souverains anglais de la maison des Plantagenets, Henri II et ses successeurs, furent les premiers en Europe qui eurent recours au service des mercenaires allemands et flamands que les historiens nomment *Brabantini*, *Brabanciones*, *Brabantiones*, d'après Ducange. Plus tard, les rois de France imitèrent les rois anglais. Sous le règne de Louis VII surtout on vit apparaître ces terribles bandes, et on se trouva bientôt dans la nécessité d'en finir avec des brigands qui ravageaient sans ménagement les provinces qu'ils avaient mission de protéger. En 1177, un vicomte de Turenne fut envoyé pour les combattre et les mit en déroute près de Brives. On les opposait d'ailleurs les uns aux autres, car dans cette guerre d'extermination le vicomte de Limoges avait amené pour renfort au vicomte de Turenne une autre bande d'aventuriers qu'on appelait *Paillers*, à cause de l'habitude qu'ils avaient de porter de la paille sur leur casque.

Les bandes ne furent pas longtemps à se reformer. Philippe-Auguste ayant recommencé la guerre contre les Anglais et voulant d'ailleurs s'affranchir de la dépendance de ses vassaux, utilisa les

aventuriers en les mêlant à la milice des communes ; mais bientôt il dut, à son tour, envoyer une armée dans l'Aquitaine pour les détruire : « Ils étaient, dit une ancienne histoire manuscrite, Brabançons, » Aragonais, Allemands, Français, et infestaient si tant la province » que nul n'osait sortir des forteresses. »

Un des chefs les plus fameux des Brabançons s'appelait *Lupicaere.* Il se mit au service du roi d'Angleterre et soutint les siéges du Château des Andelys et de Château-Gaillard contre Philippe-Auguste, lorsque ce prince résolut de prendre la Normandie aux Anglais. Philippe-Auguste opposa à son tour à l'armée que commandait Lupicaere, un autre corps de Brabançons dont le chef se nommait *Cadoc* et auquel le roi donnait par jour mille livres de paye pour lui et ses gens.

Les longues guerres de la France et de l'Angleterre augmentèrent le nombre et l'importance de ces bandes, qui plus tard se joignirent aux Albigeois et furent détruites par saint Louis, encore enfant.

Cependant on les vit reparaître quelques années plus tard, lors de la guerre contre le prince noir. A Poitiers, en 1356, ils étaient fort nombreux et après le traité de Bretigny, qui fut conclu en 1360, le roi Jean dut réclamer le concours de l'Angleterre, où il était prisonnier, pour en débarrasser son royaume. Le connétable Jacques de Bourbon, comte de la Marche, les attendit à Brignais sur le Rhône, à quelques lieues de Lyon, mais ses troupes furent mises en déroute et lui-même fut tué (2 avril 1361).

Cette victoire accrut l'audace des *compagnies* ; ainsi nommait-on, à cette époque, les aventuriers militaires. Vainement le pape lança des excommunications et prêcha la croisade ; on dut transiger avec elles et on ne parvint à en débarrasser la France qu'en les jetant en Italie et en Espagne avec le marquis de Montferrat et Bertrand du Guesclin. Ces mercenaires portaient aussi alors le nom de *Tard-venus, Routurs, grand compagnie*, mais les Brabançons et les Belges en général y figuraient comme toujours en très-grand nombre. Froissart, en rapportant de quelle manière les commissaires du roi d'Angleterre, envoyés en France, exécutèrent le traité de Bretigny, concernant la reddition des places, s'exprime ainsi : « Là avoit aucuns » chevaliers et escuyers du ressort d'Angleterre, qui obeissoyent, » rendoyent et faisoyent rendre, par leurs compaignons, les dits forts

» qu'ils tenoyent au roi de France. Et s'y en avoit aussi qui ne » vouloient obeir, et disoyent qu'ils faisoyent guerre, en l'ombre du » roi de Navarre. Et encore y en avoit assez d'estrangers (qui en » estoient grands capitaines et grands pillars) qui ne s'en voulurent » mie partir : comme Allemans, Brabançons, Flamens, Hainuyers, » Gascons et mauvais Français qui estoient appouris par les guerres. » Si s'en vouloyent recouvrer et guerroyer le royaume de France. » Par quoy tels gens persevèrent en leur mauvaisité ; et firent depuis » moult de mal au royaume, etc. »

On voit d'après cela que l'histoire des mercenaires brabançons est loin d'être terminée à l'époque de la défaite des Albigeois et des Stedings ; M. le capitaine Henrard devrait donc continuer son travail et compléter une œuvre qu'il a si bien commencée. Parmi les documents les plus intéressants à consulter à ce sujet, on peut citer le mémoire du baron de Zur-Lauben sur Arnaut de Cervole dit l'archiprêtre.

Pourquoi les aventuriers militaires furent-ils désignés plus spécialement sous le nom de Brabançons pendant les XIIe, XIIIe et XIVe siècles ?

C'est là une question que l'auteur cherche à résoudre. D'après lui, les sectaires de l'hérésiarque Tanchelin, qui étaient fort nombreux dans le Brabant, ayant, *selon toutes les probabilités*, été livrés au bras séculier et condamnés au bûcher vers le milieu du XIIe siècle, quittèrent leur patrie pour se soustraire à la persécution. Quelques-uns allèrent coloniser l'Allemagne et d'autres plus nombreux se constituèrent en bandes armées et rendirent redoutable le nom de Brabançon.

Il n'est certes pas improbable que la persécution, qui contraignit en effet les hérésiarques à fuir leur patrie à cette époque, ait fourni des éléments de recrutement aux bandes de mercenaires qui ravagèrent plusieurs parties de l'Europre vers le milieu du XIIe siècle ; mais peut-on bien admettre que la même cause agisse pendant deux à trois siècles encore après la mort de Tanchelin ; car, ainsi que le dit Froissart, les Brabançons étaient fort nombreux dans les grandes compagnies dont l'archiprêtre Arnaut de Cervole fut le chef au milieu du XIVe siècle.

Il me semble plus naturel d'admettre que si les mercenaires furent désignés plus particulièrement sous le nom de Brabançons, c'est parce que les Brabançons et les Belges en général étaient très-nombreux dans les bandes d'aventuriers qui allaient vendre leurs services aux souverains qui pouvaient les payer. Cette circonstance s'explique très-bien d'ailleurs quand on considère que la Belgique était de toute l'Europe la contrée la plus peuplée, tellement peuplée que ses habitants furent obligés, pour vivre, de s'expatrier.

Qu'un grand nombre de ces fugitifs aient embrassé le métier des armes dans un temps où le désordre qui régnait partout, faute d'une force publique pour le réprimer, faisait de l'état de mercenaire un métier facile et lucratif on ne saurait s'en étonner. Les Belges (Brabançons, Hennuyers, Flamands) étaient, au XIVe siècle encore, en majorité dans les troupes du roi de France, et comme on ne parvint plus à les payer, après la captivité du roi Jean, elles se débandèrent, ravagèrent diverses provinces sous différents chefs qu'elles se choisirent; telle fut alors l'origine de ces fameuses compagnies ou sociétés de routiers qui firent tant de ravages en France, surtout dans le Languedoc.

C'est par des causes à-peu-près semblables (l'exubérance de la population en Belgique et les désordres du temps) que, pendant la guerre de trente ans, on voit les *Wallons* figurer en nombre considérable dans les armées *de tous les partis* et s'acquérir un renom qui ne le cède guère à celui de leurs devanciers les Brabançons.

Général Guillaume.

Bruxelles, *le 21 mars 1865.*

SÉANCE DU 24 JUIN 1866.

Sont présents : MM. H. Vande Velde, L. de Burbure, E.-M.-O. Dognée, A. Scheler, B. De Proost, P.-J. De Cuyper, A. Casterman, A. Wagener et Le Grand, membres titulaires.

Le fauteuil est occupé par M. Vande Velde, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

Le secrétaire perpétuel fait le dépouillement de la correspondance.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance : MM. Delcourt, N. De Keyser, G. Hagemans, H. Raepsaet et de Schoutheete de Tervarent.

Le secrétaire perpétuel communique les rapports de MM. de Burbure et Th. Van Lerius sur une notice de M. L. Torfs, intitulée : *Koningsfeest van hertog Jan IV*, concluant à l'insertion dans les Annales. Ces conclusions sont adoptées.

Le même officier donne lecture des rapports de MM. G. van Havre et Théodore Van Lerius sur une notice de M. L. Galesloot, intitulée : *Renseignements sur l'amie d'Antoine Van Dyck, à Saventhem*. Sur la proposition des rapporteurs l'impression en est ordonnée.

Le secrétaire perpétuel annonce à l'assemblée que M. L. Torfs, membre correspondant, a dressé les tables méthodiques de la première série des Annales, et fait connaître que l'auteur, par application du § 17 du règlement, demande à traiter à forfait avec l'Académie, à raison d'une indemnité de cinquante francs. Le Bureau est autorisé à accepter cette proposition.

L'Académie procède aux élections portées à l'ordre du jour :

Sont élus :

Membres honoraires, MM. le lieutenant-général Eenens et F. Wellens.

Membres correspondants regnicoles, MM. P.-C. Vander Elst et J.-C. Thys.

Conseiller, M. le baron J. de Witte.

La séance est levée à quatre heures après-midi.

RAPPORTS

sur la notice de M. L. TORFS, intitulée :

KONINGSFEEST VAN HERTOG JAN IV.

J'ai pris connaissance de la notice de M. Louis Torfs, intitulée *Koningsfeest van Hertog Jan IV*, et, tout en désirant qu'elle soit publiée dans les *Annales de l'Académie d'archéologie*, je pense qu'il serait nécessaire que l'auteur la revît d'abord et en éliminât, à la dernière page, quelques locutions un peu hasardées.

Quant au fond de la dissertation, la solution des points mis en doute se trouve à mon avis dans le tableau du Musée d'Anvers, dont M. Torfs ne dit que quelques mots. Ce tableau (qui me paraît être une copie, faite sous Philippe-le-Beau et probablement donnée à la Gilde en 1493 par Pierre de Gamerele), ce tableau, dis-je, me semble représenter le moment même où, en 1422, le célèbre *Landjuweel* eut lieu dans les jardins du château de Louvain, qui servait de palais aux ducs de Brabant. La disposition accidentée de la localité est très-reconnaissable, si on la compare au dessin du vieux château, donné par M. Van Even dans son *Louvain monumental*, page 117. A la gauche du tableau (n° 4 du dessin de Van Even), le pressoir des vignobles du duc. Au centre (n° 1 de Van Even), le château de Louvain dont plusieurs parties, telle que la porte d'entrée, etc., se reconnaissent encore, quoique l'édifice ait été grandement modifié au commencement du XVIe siècle. A droite (n° 2 de Van Even), l'ancienne commanderie de Chantrain. Au fond, au point culminant du tableau (n° 3 de Van Even), la tour fortifiée de l'enceinte de Louvain, dite *Verloren cost*. Les arbres chargés de fruits déjà mûrs indiquent que la fête eut lieu en automne. Le jeune personnage qui se trouve sous un dais et à qui on rend les honneurs est le duc Jean IV lui-même qui, en 1422, avait atteint seulement l'âge de dix-neuf ans. Il tient à la main la coupe dont il fit cadeau à la Gilde anversoise. La grande clef qui est figurée derrière le prince est l'emblème des familles patriciennes, les *St-Peetersmannen* ou hommes de St-Pierre de Louvain qui, en l'absence d'une gilde

locale (qui ne fut érigée qu'en 1426), avaient sans doute organisé le *Landjuweel*.

J'engage beaucoup M. Torfs à faire la comparaison du tableau n° 96 du Musée avec la gravure du *Louvain monumental* que je viens d'indiquer.

Je pense que notre érudit confrère arrivera à conclure que les vingt-cinq premiers vers de l'inscription citée par lui se trouvaient anciennement sous le tableau qui représente en réalité *Dees Prins*, et que l'original de ce panneau, qui accuse une imperfection artistique des plus caractérisées surtout en fait de perspective, ne peut avoir été peint qu'à l'époque même où la fête des archers venait d'avoir eu lieu, et dans le but d'en perpétuer le souvenir à Anvers et à Louvain.

Chev. Léon de Burbure.

Anvers, *le 26 avril 1866.*

J'appuye les judicieuses observations de M. de Burbure.

Théodore Van Lerius.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. LOUIS GALESLOOT, INTITULÉE :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'AMIE D'ANTOINE VAN DYCK.

De nombreux biographes se sont occupé d'Antoine Van Dyck, que son immense talent a placé si haut dans l'histoire de l'art. Aussi ses travaux, ses voyages, son long séjour en Angleterre, ont-ils été décrits souvent d'une manière presque complète; mais les détails intimes de sa vie ont été le plus souvent négligés ou présentés d'une façon imparfaite ou erronnée. Dans une première notice, publiée en 1863 dans les *Annales de l'Académie d'archéologie*, M. Galesloot nous a fait connaître que celle qui avait su captiver le cœur de notre

illustre peintre, pendant son séjour à Saventhem, se nommait Isabelle et non Anne Van Ophem, et nous a donné d'intéressants détails sur le tableau peint par Van Dyck pour l'église de cette commune.

Dans ce travail, M. Galesloot émettait l'espoir que des recherches ultérieures le mettraient à même d'établir la filiation de la prétendue d'Antoine et de prouver que son nom était bien *Isabelle*.

C'est le résultat de ces nouvelles recherches que M. Galesloot vient communiquer aujourd'hui à l'Académie, et son espoir s'est pleinement réalisé; cette deuxième notice nous donne en effet la filiation d'Isabelle Van Ophem, accompagnée de documents généalogiques sur sa famille que je crois inédits. Son testament, qui y est joint, renferme des détails curieux sur sa position de fortune. Ces renseignements renferment en outre une rectification de date sur l'exécution du tableau de Saventhem.

La publication de ces documents forme un ensemble très-intéressant pour l'histoire du célèbre artiste, et j'ai l'honneur d'en proposer l'insertion dans les Annales de l'Académie.

GUSTAVE VAN HAVRE.

Je déclare adhérer aux conclusions qui précèdent.

THÉODORE VAN LERIUS.

ANVERS, *le 8 juin 1866.*

SÉANCE DU 8 AOUT 1866.

Sont présents : MM. H. Vande Velde, L. de Burbure, A. Casterman, B. de Proost et Le Grand, membres titulaires.

La séance est ouverte à onze heures du matin.

Le fauteuil est occupé par M. H. Vande Velde, président.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

MM. Dognée, Polain, Henrard, De Keyser, Raepsaet et Hagemans s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Lecture est donnée des rapports de MM. A. Van Hasselt et Polain

sur une notice de M. A. de Noüe, intitulée : *La châsse de saint Remacle à Stavelot*. Ces rapports proposant la publication de ce travail, l'assemblée en vote l'insertion dans les Annales.

Lecture est donnée des rapports de MM. le chevalier L. de Burbure et H. Schuermans sur une notice de M. Gérard Janssen à Tongres, intitulée : *Les anciennes banques de Tongres*. L'assemblée en arrête la publication.

MM. Kervyn de Lettenhove et R. Chalon remercient l'Académie de leur élection comme membres titulaires. Il en est de même de MM. P.-C. Vander Elst et J.-C. Thys de leur nomination de membres correspondants, et de MM. le lieutenant-général Eenens et F. Wellens de leur élection comme membres honoraires.

Le Président annonce qu'aucun mémoire n'est parvenu à l'Académie en réponse aux deux premières questions du concours de 1866. Un seul mémoire a été présenté pour la troisième question, relative à l'histoire du péage de l'Escaut. Les rapporteurs, MM. H. Schuermans, L. Torfs et H. Foulon, ce dernier délégué par la Chambre de commerce d'Anvers qui a fondé le prix, tout en reconnaissant que ce mémoire présente un intérêt incontestable, émettent l'avis qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix à son auteur. L'Académie adopte les conclusions des commissaires et décide de remettre cette question au concours de 1867.

Le Président annonce qu'il a désigné pour représenter l'Académie au Congrès littéraire flamand de Gand : MM. H. Raepsaet et le chevalier de Schoutheete de Tervarent.

Le Président fait connaître que les événements politiques et le choléra qui sévit en Belgique ont obligé la commission d'organisation du Congrès de surseoir à la réunion de cette assemblée internationale. L'Académie décide que la tenue du Congrès sera remise à l'année prochaine.

Le Secrétaire perpétuel annonce que, par dépêche du 21 juillet 1866, n° 20, M. le Chef du cabinet du Roi a fait connaître officiellement que S. M. accorde son Protectorat à l'Académie. Cette communication est reçue par les applaudissements de l'assemblée.

Le Président informe la Compagnie que le Bureau a fait réimprimer la *Chirurgie de maître Jehan Yperman*. — Les frais de cette réim-

pression sont couverts par les souscriptions du Gouvernement des Pays-Bas et de la ville d'Ypres.

La Compagnie décide de décerner à M. Jean Herman, à Liége, une médaille de vermeil en reconnaissance du projet du médaille que gratuitement cet artiste a présenté et qui a été adopté par l'Académie. Cette médaille lui sera remise solennellement à la première séance publique.

La séance est levée à une heure après-midi.

RAPPORTS

sur la notice de M. A. DE NOÜE, intitulée :

LA CHÂSSE DE SAINT REMACLE A STAVELOT.

Cette notice m'a paru fort intéressante et je ne doute pas qu'elle ne soit bien accueillie par les lecteurs des *Annales de l'Académie d'archéologie*. Il est à regretter seulement que l'auteur n'ait rien pu découvrir sur l'artiste à qui cette magnifique orfévrerie est due. C'eût été peut-être un nom à ajouter à la liste déjà si belle des ciseleurs et des émailleurs auxquels nous devons tant de châsses et de reliquaires remarquables, tels que ceux de Namur, de Nivelles, de Visé, de Liége, etc. Il eût été à désirer que le texte fût accompagné d'une gravure représentant les quatre faces de la châsse. Le vers léonin tracé autour de la figure du Christ, adaptée à l'un des pignons de l'œuvre, devrait, me semble-t-il, être lu ainsi : *Solus ab æterno creo cuncta, creata guberno ;* on placerait donc la virgule après *cuncta* et non après *creo*.

Je me souviens d'avoir vu en détail cette châsse il y a quelques années, et j'ai remarqué, sous la caisse, des bandes de fer sur lesquelles sont tracées des inscriptions anciennes. Je n'ai pu copier celles-ci ; mais je crois qu'il serait bon d'en demander une transcription à M. de Noüe, si toutefois ces bandes existent encore, car il pourrait

se faire qu'il en résultât quelque éclaircissement précieux sur ce remarquable morceau d'orfévrerie.

Je conclus très-volontiers à l'insertion de la notice de M. de Noüe dans les Annales de l'Académie.

A. Van Hasselt.

Bruxelles, *le 26 mai 1866.*

—

Je me rallie entièrement aux conclusions de mon honorable confrère, M. André Van Hasselt.

M.-L. Polain.

Liége, *le 6 juin 1866.*

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1866.

Sont présents : MM. A. Casterman, L. de Burbure, H. Schuermans, P. Henrard et Le Grand, membres titulaires ; M. J.-B. Huysmans, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. de Burbure, conseiller, en exécution de l'art. 20 des statuts.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

MM. H. Vande Velde, G. Hagemans, Dognée et de Schouthecte de Tervarent expriment leurs regrets d'être empêchés de se rendre à la réunion.

M. le ministre de l'Intérieur transmet à l'Académie une collection d'objets antéhistoriques trouvés par les fouilles de M. Dupont dans les grottes de la province de Namur. Remerciments.

Le secrétaire-adjoint présente : 1° les rapports de MM. L. Galesloot et Henrard sur une notice de M. Scheler, intitulée : *La veuve*, 2° les rapports de MM. H. Schuermans et L. de Burbure sur une notice de M. C. de Borman intitulée : *L'enceinte actuelle de Tongres est-elle d'origine romaine ?*, 3° les rapports de MM. L. de Burbure et A. Casterman sur les notices de M. Léopold Devillers, intitulées : *Le château d'Harré* et *Les églises des environs de Mons.*

Les conclusions des rapporteurs, tendant à l'impression de ces différents travaux, sont adoptées.

Le secrétaire perpétuel dépose une table générale des matières de la première série des Annales, dressée par M. L. Torfs, membre correspondant à Anvers. L'impression en est votée. Cette table sera délivrée gratuitement aux membres. Le prix de vente en sera fixé par le Bureau, conformément au § 8 du règlement.

Le secrétaire perpétuel communique une lettre du 26 juin dernier de M. L.-A. Warnkœnig demandant, au nom de la Bibliothèque publique de Stuttgard, l'échange des publications de l'Académie avec celles imprimées par ordre du Gouvernement de Wurtemberg. L'assemblée décide d'agréer cette proposition.

L'Académie passe à la discussion de la question suivante : *Quelles mesures pourrait-on réclamer de la législature pour assurer la conservation des monuments historiques?* Prennent part à la discussion : MM. Schuermans, de Burbure, Casterman, Le Grand et Huysmans.

La séance est levée à quatre heures après-midi.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. LE CHEV. C. DE BORMAN, RELATIVE AUX

ENCEINTES DE LA VILLE DE TONGRES.

Une question archéologique présentant assez d'intérêt, est celle de savoir si l'enceinte actuelle de Tongres appartient, comme l'enceinte extérieure, à l'époque belgo-romaine.

L'Académie d'archéologie dans ses Annales (année 1846), la Commission royale des monuments, rapport d'avril 1865, enfin la dernière livraison du Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, VII, p. 25, ont résolu cette question en sens différents.

La notice de M. de Borman invoque des documents du moyen âge comme argument contre l'antiquité des murs en question: ces

documents ont de l'intérêt et sont un nouvel élément pour la discussion.

A ce titre, et sans préjuger l'opinion de l'Académie sur la question, j'estime qu'il y a lieu d'insérer dans ses Annales la notice de M. de Borman.

H. Schuermans.

Hasselt, *le* 6 *août* 1866.

La notice de M. le chevalier Camille de Borman, intitulée : *L'enceinte actuelle de Tongres a-t-elle une origine romaine?*, s'appuye surtout sur un document de l'année 1447 et sur un passage de la chronique d'un moine de St-Trond, vivant au XIIe siècle. Comme les écrivains et les archéologues qui ont déjà débattu cette question n'ont pas connu ces pièces, je crois, comme mon honorable collègue M. Schuermans, que la notice de M. de Borman figurera avec avantage dans les Annales de l'Académie.

Chev. Léon de Burbure.

Anvers, *le* 18 *août* 1866.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1866.

Sont présents : MM. N. De Keyser, H. Raepsaet, A. Wagener, de Schoutheete de Tervarent, G. Hagemans, Eug.-M.-O. Dognée, A. Casterman et Le Grand, membres titulaires ; M. J.-B. Huysmans, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. Hagemans, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

MM. Kervyn de Lettenhove, H. Vande Velde, L. de Burbure, P. Henrard, C. Broeckx et B. De Proost s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le secrétaire perpétuel soumet à l'assemblée : 1° les rapports de MM. Kervyn de Lettenhove et Hagemans sur une notice de

M. E.-A. Conwell, de Trim (Irlande), intitulée : *On an inscribed cromleac*, 2° les rapports de MM. A. Van Hasselt et Hagemans sur une notice intitulée : *L'institution des échevins synodaux à Anvers*, par M. L. Torfs, 3° les rapports de MM. Hagemans et de Schouthcete de Tervarent sur deux notices de M. H. Schuermans, intitulées : *Les styles* et *Les émaux chez les Romains*. Conformément aux conclusions des rapporteurs, l'Académie vote l'impression de ces différents travaux.

L'assemblée arrête le budget des dépenses de l'exercice 1867 à la somme de 3,900 francs.

Le Président compose de la manière suivante la commission chargée de présenter un rapport sur la bibliothèque : MM. G. van Havre, N. De Keyser, L. de Burbure, F.-H. Mertens, A. Casterman, F. Durlet et B. De Proost.

La séance est levée à trois heures et demie après-midi.

RAPPORTS

sur la notice de M. E.-A. CONWELL, intitulée :

ON AN INSCRIBED CROMLEAC.

La notice de M. Conwell, inspecteur des écoles nationales en Irlande, sur une inscription relevée sur un cromlech de Rathkenny, offre un grand intérêt. Depuis près de 60 ans que les érudits cherchent à expliquer les signes énigmatiques observés sur les monuments de pierre, la science n'a pour ainsi dire pas encore avancé d'un pas ; les uns ont voulu voir dans ces signes des caractères phéniciens, d'autres des dessins hiéroglyphiques ; d'autres enfin, s'appuyant sur un passage de César, nient que les Celtes aient eu aucune espèce d'écriture et ne veulent voir dans ces grossières sculptures que le résultat du hasard ou de la fantaisie. En présence de ces hypothèses et de ces doutes, il est bon de recueillir tout ce qui peut jeter la moindre lumière sur cette importante question relative à nos origines. M. Conwell vient nous apporter un document de plus à joindre à ces

archives des vieux âges; nous devons lui faire bon accueil. Ce travail est intéressant et nous en proposons l'insertion dans nos Annales, si toutefois il est resté inédit, bien que M. Conwell en ait donné lecture, le 11 juin dernier, devant l'Académie royale de Dublin.

G. HAGEMANS.

BRUXELLES, *le 20 novembre 1866.*

On ne saurait assez remercier M. Conwell du soin qu'il a pris d'étudier le cromlech de Rathkenny, et c'est avec un vif intérêt qu'on lit la notice où il rappelle le culte que ces pierres sacrées ont conservé jusqu'à nos jours dans les superstitions populaires. M. Conwell appelle sur l'interprétation des inscriptions qu'il a relevées, l'attention des érudits qui s'occupent de la lecture des anciens caractères et en effet ce commentaire manque à sa notice pour déterminer toute l'importance qu'elle présente. Sans hésiter à proposer l'impression, je souhaiterais que l'Académie désignât un commissaire plus versé que moi dans l'étude des écritures runiques et cunéiformes. Il y aurait lieu de comparer aux dessins de M. Conwell, ceux qui se trouvent reproduits dans des ouvrages publiés en Danemark et en Suède sur le même sujet.

KERVYN DE LETTENHOVE.

BRUXELLES, *le 29 novembre 1866.*

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. L. TORFS, INTITULÉE :

L'INSTITUTION DES ÉCHEVINS SYNODAUX A ANVERS.

J'ai lu avec le plus vif plaisir le travail de M. Torfs sur une question encore si peu expliquée que celle de l'organisation des échevins synodaux à Anvers. J'estime que ce mémoire sera lu avec autant d'intérêt

par les membres de l'Académie et qu'il sera apprécié de même par le public, à cause des lumières tout à fait inattendues que l'auteur a réunies sur cette question. C'est dire que je regarde le travail de M. Torfs comme digne de figurer dans les Annales de l'Académie.

A. Van Hasselt.

Bruxelles, *le 8 novembre 1866.*

Je partage entièrement la manière de voir de mon honorable collègue, M. André Van Hasselt, et propose par conséquent l'impression du travail de M. Torfs.

G. Hagemans.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. 1, 2 et 3. Louvain, in-8°.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 2e série, t. 6, nos 6, 9 et 11; t. 7, nos 2, 8, 9, 10 et 11; t. 8, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11; t. 9, 1, 2 et 3. Bruxelles, in-8°.

Mémoires des concours et des savants étrangers, publiés par l'Académie royale de Belgique, t. 5, 4e, 5e et 6e fascicules. Bruxelles, in-4°.

Bulletin du Bibliophile belge, publié par M. F. Heussner, t. 20, 1er, 2e, 3e, 5e et 6e cahiers; t. 21, 1e, 2e et 3e cahiers. Bruxelles, in-8°.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. 16, nos 11 et 12; t. 17, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6; t. 18, nos 7, 9, 10, 11 et 12; t. 19 et 20; t. 21, nos 1, 2 et 3. Bruxelles, in-8°.

Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, 1862, 3 livraisons; 1863, 10 livraisons; 1864 1er semestre 6 livraisons.

Vaderlandsch Museum voor Nederduitsche letterkunde, oudheid en geschiedenis, uitgegeven door C.-P. Serrure, 5e deel, 1e en 2e stuk. La Haye, in-8°.

Mémoires couronnés et autres mémoires, publiés par l'Académie royale des sciences, lettres et arts de Belgique, t. 15, 16 et 17. Bruxelles, in-8°.

Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. 32, 34 et 35. Bruxelles, in-4°.

Histoire de la Joyeuse-Entrée de Brabant et de ses origines, par M. Edmond Poullet. Bruxelles, in-4°.

Histoire des colonies belges qui s'établirent en Allemagne, pendant le 12e et le 13e siècles, par M. Emile de Borchgrave. Bruxelles, in-4°.

Essais sur les rapports qui existent entre les apologues de l'Inde et les apologues de la Grèce, par M. A. Wagener, professeur agrégé à l'Université de Gand. Bruxelles, in-4°.

Notice sur un monument métrologique, récemment découvert en Phrygie, par M. A. Wagener, in-8°.

Inscriptions grecques recueillies en Asie-Mineure, par M. A. Wagener. Bruxelles, in-8°.

Mémoire sur la symphonie des anciens, par M. A. Wagener. Bruxelles, in-8°.

Mémoire sur les caractères constitutifs de l'École flamande de peinture, par M. Edgar Baes. Bruxelles, in-8°.

Annuaire statistique et historique belge, par M. Aug. Scheler, 12e et 13e années. Bruxelles, in-16°.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1864, 1865 et 1866. Bruxelles, in-12°.

Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique, 1863 4e liv., 1864 1e, 2e et 4e liv., 1865 1e, 2e, 3e et 4e liv. Gand, in-8°.

Documents et rapports de la Société palæontologique et archéologique de l'arrondissement administratif de Charleroi. Charleroi, in-8°.

Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, 1863-1864, 3e et 4e liv. Gand, in-8°.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 1864. Mons, in-8°.

Annuaire de la Société libre d'émulation de Liége, 1864, 1865 et 1866. Liége, in-12°.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, 1864, t. 6, 2e et 3e liv.; 1865, t. 7. Liége, in-8°.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. 6, 1er fascicule. Tongres, in-8°.

Publications de la Société d'archéologie dans le duché de Limbourg, t. 1 et 2. Maestricht, in-8°.

Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg, t. 19 et 20. Luxembourg, in-4°.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. 5 et 6. Tournai, in-8°.

Bulletin des séances du Cercle archéologique de Mons, 1864-1865 et 1865-1866. Mons, in-8°.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. 8, 2e, 3e et 4e liv.; t. 9, 1e et 2e liv. Namur, in-8°.

Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai, t. 10. Tournai in-8°.

Annalen van den Oudheidskundigen Kring van het land van Waes, 1864, 3e en 4e aflevering, 1865, 1e en 2e aflevering, St-Nicolas, in-8°.

Archives des familles du pays de Waes, 1er fascicule. St-Nicolas, in-8°.

Notice historique des établissements de bienfaisance de la ville de St-Nicolas, 1re partie, *Le Berkenboom*. St-Nicolas, in-8°.

Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre, t. 3, 1re et 2e liv. Ypres in-8°.

Essai de tablettes liégeoises, par M. A. D'OTREPPE DE BOUVETTE, 45e à 58e liv. Liége, in-16°.

Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1865. Louvain, in-12°.

Annales et Bulletin de la Société de médecine de Gand, 1865, février et mars. Gand, Hebbelynck, in-8°.

Mémoire sur l'église et la paroisse de Sainte-Élisabeth à Mons, par M. LÉOPOLD DEVILLERS. Mons, in-fol.

Graf- en Gedenkschriften der provincie Oost-Vlaenderen, 1e tot 45e afleveringen. Gand, in-4°.

Werken van het Historisch genootschap, gevestigd te Utrecht. Kronijk, 1862, bl. 22-33; 1863, bl. 1-18; 1864, bl. 19-37.

Id. Berigten, 7e deel, 2e stuk, bl. 22 à 33.

Id. Verhaal van de buitengewone ambassade van Jacob Van Wassenaar-Duivenvoorde, Arnout Van Citters en Everard Van Weede van Dijkveld naar Engeland. Utrecht, broch., in-8°.

Wet van het Historisch Genootschap, gevestigd te Utrecht.

Naamlijst der boeken van het Historisch Genootschap, gevestigd te Utrecht. Tweede uitgave, 1865.

Kronijk van het Historisch Genootschap, gevestigd te Utrecht, 20e jaargang, 1864, 4e serie, 5e deel. Utrecht, in-8°.

Handelingen der algemeene jaarlijksche vergadering van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde, gehouden den 18den junij 1863, te Leiden. — Id. over het jaar 1864. — Bijlagen over het jaar 1864. — Handelingen en bijlagen 1865. Leiden, in-8°.

Handelingen van het provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant, over de jaren 1862, 1863 en 1864. s' Hertogenbosch, in-8°.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2e série, t. 3. 1e et 2e liv. Strasbourg, in-8°.

Annales de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt (Vaucluse). 1e année 1863-1864. Apt, in-8°.

Mémoires de l'Académie d'Arras, t. 33, 34, 35 et 36. Arras, in-8°.

Mémoire de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1864. Caen, in-8°.

Bulletin du Comité flamand de France, 1863, 1864, 1865. Lille, in-8°.

Annales du Comité flamand de France, t. 7. Lille, in-8°.

Congrès archéologique de France, 30e session, séances générales tenues à Rodez, à Albi et au Mans en 1863, par la Société française d'archéologie. Paris, in-8°.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte d'or, t. 6e, 1re liv., 1862. Dijon, in-4°.

Bulletin de l'Académie Delphinale, 2e série, t. 2; id., t. 3. 1re partie; t. 3. Grenoble, in-8°.

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, t. 8e et 9e. Dunkerque, in-8°.

Mémoires de l'Académie du Gard, années 1862 et 1863. Nimes, in-8°.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1862. Le Havre, in-8°.

Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 1862 et 1863. Lille, in-8°.

Mémoires de la Société impériale d'émulation d'Abbeville, 1861, 1862, 1863, 1864 et 1865, 1re partie. Abbeville, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. 12, 2e, 3e et 4e liv.; t. 13, 1e, 3e et 4e liv.; t. 14, 2e liv. Limoges, in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Classe des lettres. — Nouvelle série, t. 11. — Idem classe des sciences, t. 13. Lyon, in-8°.

Bulletin des séances de l'Académie impériale des sciences et des belles-lettres de Lyon. Lyon, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, 1863, 1864 et 1865. Metz, in-8°.

Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, 1863, 1864 et 1865. Metz, in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, t. 10. St-Omer, in-8°.

Société des antiquaires de la Morinie, bulletin historique, 47e à 54e livraisons. St-Omer, in-8°.

Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord, 1844, 1 vol. in-8°. — 1850-1860, 1 vol. Copenhague, in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, t. 2e. Paris, in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, 3e série, 3e vol.; 23e vol. de la collection, 2e partie, livraison unique. Paris, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, nos 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50. Orléans, in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, t. 18 et 19. Rouen, in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, 1863, 1864, 1865 et 1866. Amiens, in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, t. 5. Amiens, in-4°.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, 2e série, t. 7, 9 et 10. Amiens, in-8°.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. t. 23 et 24. Le Puy, in-8°.

Travaux de l'Académie impériale de Reims, 27e vol., nos 1, 2, 3 et 4; 34e vol., nos 3 et 4; 35e vol., nos 1, 2, 3 et 4; 37e vol., nos 1 et 2. Reims, in-8°.

Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, t. 2, 2e et 3e fascicules. Strasbourg, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1863-64. Rouen, in-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. 7, 8 et 9. Chambéry, in-8°.

Id. Album. Habitations lacustres de la Savoie.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1863. Nancy, in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 6e série, t. 2 et 3. Toulouse, in-8°.

Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France, t. 8, 4e liv., 5e série. Paris, in-4°.

Bulletin monumental ou collection de mémoires sur les monuments historiques de France, 1865, 4e série, t. 1er, 31e vol. de la collection; nos 4, 5, 6, 7 et 8. — 1866, 4e série, t. 2, 32e vol., nos 1, 2 et 3. Paris, in-8°.

Revue de l'art chrétien. Recueil mensuel d'archéologie religieuse, dirigé par M. l'abbé J. Corblet, 7e année, nos 10 et 12; 8e année no 1. Tournai, in-8°.

Archiv für Kunde Österreichischer Geschichtsquellen herausgegeben von der zur Pflege Vaterländischer Geschichte aufgestellten Commission der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, 28e Band, 2e Hälfte; 29e Band, 1e und 2e Hälfte; 30e Band, 1e und 2e Hälfte; 31e Band, 1e und 2e Hälfte; 32e Band, 1e und 2e Hälfte; 33e Band, 1e und 2e Hälfte. Wien, in-8°.

Fontes rerum Austriacarum. Österreichische Geschichtsquellen, herausgegeben von der historischen Commission der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, 1e Abtheilung. Scriptores, IVe Band, Siebenbürgische Chronik des stadtschreibers, GEORG KRAUS, IIe theil; idem Ve Band.

Codex Strahoviensis. Todtenbuch der Geistlichkeit der Römischen Brüder, 1e Abtheilung. Scriptores, VIe Band, Geschichtschreiber der Hussitischen Bewegung in Böhmen, Theil II.

Fontes rerum Austriacarum, etc., 2e Abtheilung.

Diplomataria et Acta, 21e Band.

Urkunden der Benedictiner-Abtei zum Heiligen Lambert in Altenburg und das Necrologium der ehemaligen Augustiner-Chorherrenstiftes St-Pölten, Id. 22e Band.

Die Relationen der Botschafter Venedigs über Oesterreich im achtzehnten Jahrhundert, Id. 23e Band.

Urkundenbuch des Cisterstenserstiftes zu Hohenfurt in Böhmen. Wien, in-8°.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, 39e Band. V Heft, Jahrgang 1862, Mai, Juni, Juli, October, November und December.

Register zu den bänden 31 bis 40 der Sitzungsberichte der Philosophisch-Historischen Classe der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, IV, 41e Band, Heft I. Januar, Februari, Marz; 44e Band, April, Mai, Juni, Juli, October, November und December; 45e Band, Januar, Februar und Marz 1864; 46e Band, April, Mai und Juni 1864; 47e Band, Juli und October 1864; 48e Band, November und December 1864; 49e Band, Januar und Februar 1865.

Sitzungsberichte, etc., 49e Band, März 1865; 50e Band, April und Mai 1865, Wien, in-8o.

Almanach der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, 13e Jahrgang 1863. Wien, in-12o.

Die Römischen Steindenkmäler, Inschriften und Gefeststempel im Maximilians-Museum zu Augsburg, beschrieben von M. MEZGER. Augsburg, in-8o.

Urkundenbuch der Abtei Eberbach im Rheingau. — Im Auftrag des historischen Vereins für Nassau, herausgegeben von Dr K. ROSSEL, 2e Band 1 Abtheil heft. Wiesbaden, in-8o.

Verhandlungen und Mittheilungen des Siebenbürgischen Vereins für Natur-Wissenschaften zu Hermannstadt, 13e Jahrgang. Hermannstadt, 1862.

Berichte über die Verhandlungen der königlich Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, Philologisch-Historische Classe. 1864 und 1865. Leipzig, in-8o.

Zeitschrift des Vereins zur Erforschung der Rheinischen Geschichte und Alterthümer in Mainz. 2e Bandes, 4e Heft. Mainz, in-8o.

Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung, 7ten Bandes 2es Heft (Schluss). Wiesbaden, in-8o.

Verhandlungen des historischen Vereines für Niederbayern, 9e Band, 1e und 2e Heft; 10e Band, 2e, 3e und 4e Heft; 11e Band, 3e und 4e Heft. Landshut, in-8o.

Historischer Verein von und für Oberbayern für die Jahre 1861 und 1862, 24e, 25e und 26e Jaresbericht.

Oberbayerisches Archiv für vaterlandische Geschichte, herausgegeben von dem historischen Vereine von und für Oberbayern, 25e und 26e Band, 1e Heft, München, in-8o.

News Lausitzisches Magazin im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften, herausgegeben von Dr TITUS WILDE, Sekretär der Gesellschaft, 41e Band, 1e und 2e Hälfte; 39e Band, 1e Hälfte. Görlitz, in-8o.

Mittheilungen der geschichts- und alterthumsforschenden Gesellschaft des Osterlandes, sechtes Band, 2e Heft. Altenburg, in-8o.

26e Jahresbericht des historischen Kreisvereins im Regierungsbezirke von Schwaben und Neuburg, 27e, 28e, 29e, 30e und 31e Band. Augsburg in-8°.

Verhandlungen des historischen Vereines von Oberpfalz und Regensburg. 21e, 22e und 23e Band. Regensburg, in-8°.

Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark, 13e Heft.

Beiträge zur Kunde Steiermärkischer Geschichtsquellen, 1e Jahrgang. Gratz, in-8°.

Zeitschrift des Vereins für Hessische Geschichte und Landeskunde, 9e und 10e Band.

Id. Neuntes supplement. Die Vertheilung der Bevölkerung, Kurhessens nach der Verschiedenheit der Religion und in Hinsicht auf eheliche Verbindung, 1e Lieferung.

Id. Zehntes Supplement. Beiträge zur Geschichte der Fischerei in Deutschland. von Archivrath Dr G. Landau. Kassel, in-8°.

Archiv für Hessische Geschichte und Alterthumskunde, zehnter Band, 3e Heft. Darmstadt, in-8°.

1e Rechenschaftsbericht des Würtembergischen Alterthums-Vereins, für das Jahr 1844, 1845, 1846 und 1847. Brochures in-4°.

Jahreshefte des Würtembergischen Alterthums-Vereins, 1844, 1845, 1846 und 1847. Stuttgart, in-fol.

Mittheilungen de Kaiserlich-Königlichen Geographischen Gesellschaft, Jahrgang 1863, redigirt von Franz Foetterle. Wien, in-8°.

Urda, et Norsk antiquarisk historisk Tidsskrift, 1e Binds, 4e Heft Bergen. in-4°.

Acta Universitatis Lundensis Universitets. Ars Skrift Philosophi Sprakvetenskap och Historia, 1864.

Id. Mathematik or Naturvetenskap. Lund, in-4°.

Norske fornlevninger. En oplysende fortegnalse over Norges fortidslevninger aeldre end reformationem og henforte tilhver sit sted of N. Nicolaysen.

Ledsager aarsberetningen for 1861 fra foreningen til Norske fortodsmindesmerkers bevaring, först, tredje, fierde Heft. Christiania, in-8°.

Foreningen til Norske fortidsmindesmerkers bevaring, aarsberetning for 1861, 1863, 1864. Christiania, in-8°.

Om de i norge forekommende fossile Dyrelevininger fra quartaerperioden, et bidrag til vor faunas Historie, of Dr phil. et med. Michael Sars, med 4 lithograferede plancher. — Universitets program for forste halvaar 1864. Christiania, in-4°.

Om de Geologiske forhold paa kyststrackningen af nordre bergenhusamt, of M. Irgens og H. Hiortdahl. *Hermed et farvetrykt kart en profilplade og nogle Traesnit*. Christiania, in-4°.

Om Snubraen Folgefon of S. A. Sexe Hermed et Kart og nogle i texten indtange. traegnit. Christiania, in-4°.

Vaviser ved geologiske Excursioneri Christiania Omegn med et forvetrykt kart og flere traesnit, of lector THEODOR KJERULF.

Universitets program forandet halfaar 1865. Christiania, in-4°.

Pavelige Nuntiers Reguskabs og Dagböger forte under tiende op kroevningen i norden 1282-1534 med et anhang of Diplomer udgivne efter offentlig for anstaltning, ved P. A. MUNCH, professor. Christiania, in-8°.

Norske bygninger fra fortisen i tegninger og med text udgivne of foreningen til Norske fortidsmindesmerkers bevarring, planches 10 à 20. Christiania, in-fol.

Index Scholarum in Universitate Regia Fredericiana centesimo quarto ejus semestri, anno 1865 ab a. d. 17 kalendas februarias Habendarum.

Id. ab anno 1865 ab augusto mense imand habendarum. Christiania, in-4°.

Norges ferskvands krebdyr, Forste af snit branchi branchiopoda i claudocera Acnopoda, fam sididae et Holopedidae of Georg Ossian sars Cand Philosoph med hs Maj. Kongens guldmedaille prisbelönnet afhandling (after det akademiske collegiums foranstalt ving) adgivet sem Universitets program for 1ste halfaar 1863, ved Dr M. SARS. Hermed 4 lithographerede plancher. Christiania, in-4°.

Mindesmerker of Moddelalderens kunst i norge udgivne of foreningen til Norske fortids mindes merkers bevaring of N. Nicolaysen Hafte. Christiania, in-fol. plano.

Memorie del reale istituto Lombardo di scienze e lettere classe di lettere et scienze morali e politiche, vol. 10, i della serie III, fascicule 1; volume 10, i della serie III, fascicule 2. Milano, in-4°.

Reale i stituto Lombardo di scienze e lettere. Rendiconti. Classe di lettere e scienze morali e politiche, volume 1 Fas. 1, 2, 6, 7, Luglio; 8 9ber e 9-10. Xber; vol. 2, 1 genuajo, vol. 2. fas 2, febrajo, 3 marzo-aprile, 4-5 maggio. 7, Luglio 6 giugno, Milano, in-8°.

Atti del reale istituto Lombardo di scienze, lettere ed arti. vol. 3e. fasc. 19-20 e ultimi. Milano, in-4°.

Solenni adunanze del R. istituto Lombardo de scienze e lettere, Adunanza del 7 agosto 1864. Milano, in-8°.

Rivista periodica dei lavori della i. r. Academia die scienze, lettere ad arti in Padova. Reddatore Giuseppe Orsolato Membra ordinario della sezione di medicina, trimestre 1e e 2e del 1861-1862, volume 10; trim. 3e e 4e del 1862, vol. 10; semestre 1e e 2e del 1862-1863, vol. 12; trimestre 1e, 2e, 3e e 4e del 1863-1864, vol. 13. Padova, in-8°.

Lendas da India por Gaspar Correa publicadas de ordem da classe de sciencias moraes, politicas e bellas lettras da Academia real das sciencias de Lisboa

e sob direcção de Rodrigo Jose de Lima fahuer Socio effectivo da mesma Academia. Obra subsidiada Pelo, governo de Portugal.

Livro terceiro que conta dos feitos de Pero Marcarenhas, e Lopo vaz de Sampayo e nono da cunha em que se passaroo 17 annos, tome 3 parte, 1 e 2. Lisboa, in-4°.

Historia e memorias da Academia Real das sciencias de Lisboa, Classe de ciencias moraes politicas e bellas-lettras, nova serie, tomo 2, parte 2: tomo 3, parte 1. Lisboa, in-4°.

Memorias da Academia Real das sciencias de Lisboa. Classe de sciencias mathematicas, physicase naturoes, nova serie, tomo 3, parte 1. Lisboa, in-4°.

Corpo diplomatico Portuguez contendo os actos e relacoes politicas e diplomaticas de Portugal com as diversas potencias do mundo deode a seculo XVI ate os nos sos dias publicado de ordem da Academia Real sas sciencias de Lisboa, por Luiz Augusta Rebello da Silva, tomo 1. Lisboa, in-4°.

Los desastres de la Guerra. Coleccion de ochenta laminas inventadas y grabadas al agua fuerte, por Don Francisco Goya, publicata la R^l Academia de Nobles artes de San Fernando. Madrid, in-folio.

Los Proverbios, Coleccion de diez y ocho laminas inventadas y grabadas al agua fuerte, por Don Francisco Goya, publicata la R^l Academia de nobles artes de San Fernando. Madrid, in-fol.

Smithsonian Report. Annual Report of the board of Regents of the Smithsonian Institution, showing the operations, expenditures and condition of the institution for the year 1862. Washington, in-8°.

Hessische Urkunden, aus dem Grosherzoglich Hessischen Haus- und Staatsarchive, zum erstenmale herausgegeben von Dr Ludwig Baur. *Dritter Band (Die Provinz Rheinhessen von 1326 bis 1399*, sowie Nachträge zu den drei provinzen von 1133 bis 1335 enthaltend. Darmstadt, in-8°.

Promenades dans Namur, par M. Jules Borgnet, tome 1er. Namur, in-8°.

Prodrome de l'histoire de la faculté de médecine de l'ancienne Université de Louvain, depuis son origine jusqu'à sa suppression, par M. C. Broeckx. Anvers, in-4°

Considérations sur le service sanitaire des indigents dans les communes rurales sous les rapports financier, réglementaire et les améliorations qu'il réclame, par M. le docteur Henri de Cetteneer. Bruxelles, in-8°.

Abrégé de géologie, par M. J.-J. d'Omalius d'Halloy. 7e édition. Bruxelles, in-8°

Victoires et conquêtes de l'Espagne, depuis l'occupation des Maures jusqu'à nos jours, par le baron Édouard de Septenville. Paris, in-12°.

Découvertes et conquêtes du Portugal dans les deux mondes, par le baron Édouard de Septenville. Paris, in-12°.

Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne, par M. Léopold Devillers. Mons, in-4°.

Onomasticon ou Dictionnaire héraldique des familles nobles du royaume de Belgique, par M. F.-V. Goethals, 1re livraison. Bruxelles, in-fol.

Histoire de la maison de Wavrin et de quelques familles qui en sont issues, le tout justifié par chartes, titres, histoires anciennes et autres bonnes preuves, par M. F.-V. Goethals. Bruxelles, in-fol.

Monographie du couvent des frères Prêcheurs à Ypres, par F.-H.-M. Iweins. Ypres, in-8°.

Catalogue des collections composant le Musée royal d'antiquités d'armures et d'artillerie (Bruxelles), précédé d'une notice historique par Théodore Juste, conservateur du Musée. Bruxelles, in-12°.

Histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas, depuis le parfait établissement de cet État par la paix de Munster, par M. Abraham de Wicquefort. t. 1 et 2. Amsterdam, in-8°.

Études de littérature et d'art, par C.-A.-N. Maignien. Paris, in-12°.

Monaco et ses princes, par Henri Metivier, t. 1 et 2, in-8°.

La Belgique, ses ressources agricoles, industrielles et commerciales, par Auguste Meulemans. Bruxelles, in-8°.

Belegering van Jotapata. Eene gebeurtenis uit den opstand der Joden (66-70 jaren na J.-C.), door Auguste Parent. Antwerpen. in-8°.

Recherches historiques sur le village de Baudour, par M. L.-A.-J. Petit, curé. Boussu, in-12°.

Sir Louis Pymock, praticien de Louvain, ou un maieur du 15e siècle. Étude de mœurs et d'histoire de la période bourguignonne, par M. Edmond Poullet. Louvain, in-8°.

Recueil des ordonnances de la principauté de Stavelot, 648-1794, par M. M.-L. Polain. Bruxelles, in-fol.

Anecdota Adriani Sexti Pont. Max, quae partim ex Codice ipsius Adriani autographo, partim ex apographis edidit, commentario de vita et scriptis Adriani et animadversionibus illustravit, E.-J.-H. Reusens, S. theol. in univ. Lovan. Licentiatus et Bibliothecae Academicae Praefectus. Lovanii, in-8°.

Syntagma doctrinae theologicae Adriani sexti, Pont. Max, quod una cum apparatu de vita et scriptis Adriani pro gradu doctoris in S. Theologia in universitate Catholica oppidi Lovaniensis rite et legitime consequendo conscripsit, E.-J.-H. Reusens, etc. Lovanii, in-8°.

Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de St-Lambert, à Liége, publié par M. J.-G. Schoonbroodt. Liége, in-4°.

Bootsman Gordiaen. Een verhaal uit het zeemansleven, door Konstantijn Simillion. Antwerpen, in-8°.

Anna Moens, de Schoone brouwersdochter, geschiedkundige roman door Konstantijn Simillion. Antwerpen, in-8°.

Die Verwaltungslehre, von Dr Lorenz Stein. Erster Theil. *Die Lehre von der Vollziehenden gewalt.* Stuttgart, in-8°.

Nieuwe Geschiedenis van Antwerpen of schets van de beginsels en gebeurtenissen dezer stad, alsmede van de opkomsten harer instellingen en gestichten, door Lodewijk Torfs. Antwerpen, in-8°.

Recueil analytique et critique des édits, placards et ordonnances héraldiques des Pays-Bas Espagnols et Autrichiens, par le comte A. O'Kelly de Galway et Léopold Van Hollebeke. Bruges, in-8°.

Notice des œuvres d'art de l'église paroissiale et ci-devant insigne collégiale de St-Jacques à Anvers, par Théodore Van Lerius. Borgerhout, in-12°.

Notice sur le Catalogue du Musée d'Anvers, rédigé par MM. J.-A. De Laet et Théodore Van Lerius. Gand, in-8°.

Feestalbum van Antwerpen. Herinneringen uit de Blyde incompsten, landjuweelen, tornoispelen, ommegangen, jubelfeesten en andere openbare vieringen in de Scheldestadt, door Lodewijk Torfs, versierd met talryke platen geteekend en gesneden door befaemde teekenaren en plaetsnyders, uitgegeven door Désiré Van Spilbeeck. Antwerpen, in-4°.

Précis de l'histoire de Liége, par M. L.-A. Warnkönig. Liége, in-12°.

Collection de documents sur les anciennes assemblées nationales de la Belgique, publiée par ordre de la Chambre des représentants. Bruxelles, in-4°.

Liste chronologique des édits et ordonnances de l'ancien duché de Bouillon, de 1240 à 1795. Bruxelles, in-8°.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1867.

Président, M. G. Hagemans.
Vice-Président, M. le chevalier Léon de Burbure.
Secrétaire perpétuel, M. Le Grand.
Bibliothécaire-archiviste, M. C. Broeckx.
Trésorier, M. A. Casterman.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1867.

Sont présents : MM. G. Hagemans, H. Vande Velde, H. Raepsaet, Léon de Burbure, E.-M.-O. Dognée, B. De Proost, P. Henrard, A. Casterman et Le Grand de Reulandt, membres titulaires ; M. A. d'Otreppe de Bouvette, membre honoraire ; M. J.-B. Huysmans, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. G. Hagemans, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

M. P. Henrard, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. La rédaction en est adoptée.

M. G. Hagemans, président annuel de 1867, prononce son discours d'installation.

M. P. Henrard, secrétaire-adjoint, fait le dépouillement de la correspondance.

MM. A. Wagener, H. Schuermans, N. De Keyser, M.-L. Polain, L. Devillers, de Schoutheete et G. van Havre s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

L'Académie procède à l'élection du vice-président de l'année 1867.

Est élu : M. le chevalier Léon de Burbure.

Le secrétaire-adjoint soumet les rapports : 1° de MM. G. Hagemans et A. Casterman sur un mémoire de M. H. Schuermans, intitulé :

Sigles figulins (époque romaine) ; 2° de MM. J. de St-Genois et F.-H. Mertens sur une notice de M. P.-C. Vander Elst, intitulée : *Fictions du marquisat du Saint-Empire* ; 3° de MM. H. Schuermans et E.-M.-O. Dognée sur une notice de M. P.-C. Vander Elst, ayant pour titre : *Esquisse d'ethnologie occidentale* ; 4° de MM. L. de Burbure et Le Grand de Reulandt sur un mémoire de M. L. Galesloot contenant des renseignements sur la famille de P.-P. Rubens et sur le décès de D. Teniers ; 5° de MM. L. Galesloot et A. Pinchart sur une notice de M. L. Torfs, intitulée : *Ambivariten en Toxanders* ; 6° de MM. L. de Burbure et B. De Proost sur une notice de M. J. Gielen relative à l'église romane d'Alden-Eyck.

Tous ces rapports concluant à l'impression des travaux qu'ils concernent, l'Académie en vote l'insertion dans les Annales.

L'assemblée décide de renvoyer à leurs auteurs deux autres mémoires sur lesquels des observations sérieuses ont été faites par les rapporteurs.

Le secrétaire perpétuel, en exécution de l'art. 22 des statuts, fait l'exposé des travaux de l'Académie pendant l'année 1866.

Le trésorier présente, en conformité de l'art. 25 des statuts, les comptes des recettes et des dépenses de l'exercice 1866. Ces comptes sont renvoyés à l'examen de la commission des finances, à l'effet d'en faire rapport à la prochaine séance.

L'Académie décide que le prix de l'abonnement aux Annales en Belgique, par l'intermédiaire des libraires, sera porté à 12 fr. 50, de manière à ce que le prix de fr. 10, fixé par le § 7 du règlement, soit acquis à la Compagnie, sans frais pour elle.

Le Président annonce que pour le concours de 1867 sont parvenus au Bureau, 1° sur la question du *péage de l'Escaut*, un mémoire. Sont désignés comme membres du jury : MM. H. Schuermans, L. Torfs et H. Foulon, ce dernier délégué par la Chambre de commerce d'Anvers ; 2° sur l'histoire et les doctrines de *Tanchelin*, deux mémoires. Sont désignés comme membres du jury : MM. H. Raepsaet, Kervyn de Lettenhove et L. Torfs.

L'assemblée procède à la nomination d'un photographe de l'Académie. M. Florent Joostens, propriétaire à Anvers, photographe-amateur, est nommé à l'unanimité.

L'assemblée décide que la question de savoir si le Congrès archéologique international aura lieu en 1867 sera soumise à la commission d'organisation et au comité administratif du Congrès, qui en décideront.

Le Président nomme :

1° Membres de la commission des publications : MM. L.-P. Gachard, Jules de St-Genois, M.-L. Polain, A. Pinchart, R. Chalon et Kervyn de Lettenhove.

2° Membres de la commission des finances : MM. G. van Havre, J.-L.-A. Diegerick, P. Henrard, P.-J. De Cuyper, H. Vande Velde et S. Bormans.

La séance est levée à quatre heures après-midi.

DISCOURS D'INSTALLATION

de M. G. **HAGEMANS**, président annuel de l'Académie.

Messieurs et honorés collègues,

En prenant place à ce fauteuil, mon premier devoir est de rendre un juste hommage à l'homme honorable, aimé de nous tous, qui présidait nos réunions avec tant de douceur unie à tant de fermeté et de tact. Lorsqu'un mal cruel est venu le frapper, tous nous avons été saisis d'une vive douleur, tous nous avons formé le vœu de bientôt le revoir parmi nous. Ce vœu nous avons le bonheur de le voir se réaliser aujourd'hui et nous sommes heureux de pouvoir exprimer à notre digne président de l'année dernière, M. H. Vande Velde, les sentiments de sympathie qu'il nous inspire et notre satisfaction de le voir reprendre part à nos travaux.

J'ai déjà, comme vice-président, eu l'honneur d'occuper quelquefois ce fauteuil et je viens vous remercier, Messieurs, de m'avoir rendu ma tâche toujours si facile par votre bienveillant appui. Cette bienveillance que vous avez bien voulu me témoigner, je la sollicite encore pour l'avenir. Je tâcherai, de mon côté, par mon zèle et mon impar-

tialité de me rendre digne du poste honorable que vos suffrages m'ont appelé à remplir cette année.

Quand je vois autour de moi tant d'hommes éminents sous tous rapports je me sens, je l'avoue, indigne de ces hautes fonctions. Mais soyez-en persuadés, Messieurs, si indigne que je sois de présider cette Académie, du moins par mon zèle et mes efforts ferai-je en sorte de mériter la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer. Soutenu par vous, Messieurs, j'espère maintenir notre Académie régénérée dans cette voie de progrès qui en a fait déjà un de nos corps les plus savants et les plus utiles. Chaque jour cette utilité sera mieux reconnue ; chaque jour on comprendra davantage les services réels que nous rendons.

« L'ancien monde fuit à grands pas, disait dans une réunion scientifique de France notre illustre collègue M. de Caumont ; tout, mœurs, principes, croyances, arts, architecture se modifie avec une rapidité incroyable et bientôt un ordre nouveau aura pris la place de l'ancien. » Oui, Messieurs, le monde ancien fuit à grands pas, mais l'archéologue suit la piste de ces pas et retrouve ce vieux monde pour nous dire ce qu'il était et par là nous apprendre ce que nous devons être. L'archéologue poursuit ces vestiges à travers la Renaissance, à travers le moyen âge ; il retrouve la trace ineffaçable dont ce vieux monde a laissé l'empreinte gigantesque sur la terre italique ; il en recherche les nobles vestiges en Grèce ; il en étudie la marche mystérieuse à travers l'Égypte, l'Assyrie, et la remonte jusqu'aux Indes.

Mais ce n'est pas assez pour lui de poursuivre pas à pas, jusque vers son point de départ, la grande marche de l'humanité à travers les temps : le monde entier est un vaste dépôt d'archives où l'archéologue cherche à la fois le secret de la philosophie, du beau moral et du beau matériel. Du sud au septentrion, de l'est à l'ouest, il n'est pas un coin du globe où l'archéologie ne porte ou ne cherche à porter son flambeau pour éclairer les origines de l'histoire des peuples. Le monde ancien et le monde nouveau sont tour à tour fouillés, interrogés par elle. Il ne lui a pas suffi en effet d'avoir rectifié les travaux des Grœvius, des Gronovius, des Spon, des Kircher, des Montfaucon ; elle ne s'est pas contentée de nous rendre avec M. de Saulcy une Persépolis qui n'est plus la Persépolis imaginée par Struyd et Serlio. Ce n'était pas assez

de remplacer les fantaisies de Kircher par une étude féconde sur les hiéroglyphes égyptiens, et grâce à Champollion-Figeac de reconstituer toute une Égypte nouvelle. Les Layard, les Rawlinson, les Menant, pour ne citer que quelques noms pris au hasard, ont bientôt évoqué l'Assyrie tout entière. Le Mexique, le Pérou sont interrogés à leur tour; de hardis investigateurs pénètrent jusqu'au cœur de l'Afrique; de toutes parts, de tous les coins de l'Univers arrivent de nombreux documents pour refaire l'histoire de l'homme. Mais après avoir lu les mystérieuses écritures des Égyptiens, des Assyriens, des Asztèques, il restait à lire ces signes plus mystérieux encore imprimés par le temps sur ce grand livre : la terre. L'archéologie, appelant alors à son aide sa sœur la paléontologie, déchiffre ces pages longtemps incomprises et y retrouve les annales de l'origine et du développement de l'humanité. C'est là une des conquêtes les plus remarquables de nos études modernes. « Déjà, comme le disait récemment un de nos savants belges, M. Le Hon, l'histoire des premiers hommes, regardée naguère encore comme impénétrable, a cessé d'être un mystère. Des découvertes, aussi heureuses qu'imprévues, sont venues nous montrer l'origine de notre race bien plus reculée qu'on ne le supposait, et présenter en traits saisissants les phases successives de ses destinées depuis l'état le plus sauvage jusqu'à la connaissance et l'usage des métaux, principal levier de la civilisation. » Les grottes et les cavernes ont été pour nous les Pompéi, les Herculanum de ces temps reculés où le renne vivait en Belgique. Comme Pompéi et Herculanum, qui sous leur couche de lave gardaient cachés les secrets intimes de la vie romaine, les grottes d'Engihoul, celles découvertes tout récemment à Furfooz, conservaient pour nos infatigables investigateurs le secret de l'homme contemporain de l'éléphas meridionalis, de l'ursus spelœus, de l'hyène des cavernes, de tous ces animaux dont les races sont éteintes. L'archéologue a retrouvé les premières armes, les premiers instruments de l'homme primitif; il a pu se rendre compte de ses moindres progrès; il voit le silex se polir, l'os se sculpter. Au milieu des grands cataclysmes qui bouleversaient la terre, il reconstitue l'homme tout entier, avec ses mœurs, ses croyances, ses usages. Ces temps, si reculés que l'imagination s'en effraie, l'archéologue en fait l'historique. Habitations, vêtements, ornements,

alimentation, tout lui devient connu. Et dès lors il assiste au spectacle d'un progrès lent, mais incessant; il assiste aux premiers tâtonnements de l'enfance de l'art, car dès lors l'homme n'est pas étranger à sa culture; déjà il sculpte sur une lame d'ivoire l'image du mammouth, son contemporain dans ce monde primitif; déjà il représente l'aurochs et les autres animaux de l'époque quaternaire.

A cet homme primitif, succède une race nouvelle; une nouvelle immigration asiatique a eu lieu, et nous nous retrouvons avec le peuple des dolmens, race dont le Lapon est peut-être le dernier descendant. Les grands animaux antédiluviens ont disparu; les instruments et les armes sont plus perfectionnés; déjà même on peut signaler la trace évidente des premières transactions commerciales d'échange entre des contrées éloignées, et nous voyons ces relations s'étendre jusqu'en Orient.

Les cités lacustres viennent à leur tour nous révéler l'histoire de longues périodes toujours progressives, et sans hypothèses nous pouvons dire les mœurs, la civilisation, la croyance des peuples des Palafites. Puis vient un nouveau courant qui refoule à son tour vers le Nord le peuple des dolmens: le courant aryen qui apporte avec lui le bronze et qui bientôt apprend à connaître l'usage du fer. Dès lors l'histoire écrite vient confirmer le témoignage de l'histoire basée sur l'étude de quelques débris d'armes et de poteries.

Et « c'est ainsi, comme le dit M. Le Hon, qu'avec les siècles les monuments s'écroulent et s'enfouissent, les sociétés se succèdent et se transforment et que l'histoire, éclairée par la géologie et l'archéologie, arrivera à reconstituer avec les débris et les traditions du passé les fastes de l'humanité jusqu'à des temps naguère encore couverts d'impénétrables voiles ».

C'est là le beau rôle de l'archéologie, rôle tout philosophique.

Un savant distingué, un homme que ses malheurs ont rendu non moins célèbre que ses vastes connaissances, le numismate Lelewel, qui avait trouvé un asile dans notre hospitalière Belgique, écrivait à un ami qui lui soumettait un plan d'études historiques sur les vases de terre: « Les lumières de l'art appliquées à la moindre poterie aideraient, comme les langues, à la connaissance de l'origine des peuples, de leurs expéditions militaires, de leurs relations de com-

merce. » C'est là une vérité que tous vous appréciez, Messieurs, mais dont ne comprennent pas toute la portée ceux qui rient de nous voir nous occuper gravement parfois d'un informe tesson. Ce tesson grossier, débris d'un vase maladroitement formé à la main, séché au soleil et remontant à des époques antéhistoriques, n'est-il pas fécond cependant en enseignements et vint-il nous prouver seulement que, depuis l'origine du monde, il y a eu progrès, toujours progrès, que l'homme primitif n'était géant ni par la taille ni par l'intelligence, que loin de dégénérer notre race n'a fait que prospérer et grandir, la leçon ne serait-elle pas suffisante déjà et bien faite pour suggérer des réflexions à ces faux amants du passé, qui doutent toujours de l'avenir et semblent si bien croire à la déchéance de l'homme qu'autant vaudrait en désespérer ?

Notre époque est avide de connaître : elle veut savoir. Cette curiosité caractéristique est féconde. On lui doit les conquêtes de la science moderne et de la critique contemporaine. Cette curiosité est la bonne, c'est celle qui ne se contente ni de vagues traditions, ni de croyances conventionnelles, ni de préjugés, mais qui guidée par sa raison cherche la vérité et l'exhume vivante de la tombe où l'ignorance l'avait enfouie. Cette curiosité, je le répète, est la bonne, car savoir ce que les autres ont fait et pensé avant nous, c'est savoir déjà ce que nous devons penser et faire nous mêmes ; aimer à connaître le vrai, c'est se préparer à aimer le beau et le bien. Or le vrai, l'archéologie nous apprend à le connaître mieux que l'histoire elle-même. L'histoire en effet, vous savez comment trop souvent on la fait. Les monuments eux ne trompent pas : ils nous montrent les hommes tels qu'ils étaient, ni plus petits, ni plus grands. Aussi, selon moi, l'archéologie n'est-elle point une branche de l'histoire, elle en est l'âme. Elle embrasse à la fois toutes les sciences historiques, l'histoire littéraire aussi bien que l'histoire des beaux-arts, aussi bien l'histoire de la philosophie que l'histoire des religions. Elle touche à toutes les sciences, elle est encyclopédique, et toutes les sciences ont recours à elle. Elle sert au progrès de la civilisation et est devenue une source de perfectionnements et de transformations dans tous les genres ; car elle est à la fois philosophique et pratique. L'architecture, la sculpture, la peinture, la musique sont tributaires

de l'archéologie. Les arts industriels lui doivent la vie et le développement ; c'est elle qui enseigne à l'orfèvre à imiter les bijoux de la Grèce, de l'Étrurie, de l'Égypte, de Rome, de Byzance ; c'est elle qui indique au céramiste les formes les plus gracieuses pour ses vases ; c'est elle qui a régénéré le secret de ces beaux vitraux aux couleurs splendides, de ces riches émaux, de ces verres légers et gracieux, de ces métaux finement ciselés ; c'est elle qui répand le goût, qui l'épure et qui, sans imposer des formes vieillies, nous apprend à emprunter à chaque peuple ce qu'il avait de bon, d'utile et de beau.

Industrie, arts, histoire, philosophie ont donc chacun besoin de l'archéologie, et chaque jour cette influence se fait sentir davantage. Chaque jour on comprend mieux cette heureuse définition de Millin, disant que « l'archéologie est la réunion des plus belles conceptions des hommes de lettres et des artistes commentées les unes par les autres. »

Le moyen âge n'avait rien fait pour la garde et la conservation des objets antiques : quelques observateurs se rencontrèrent, il est vrai, dès lors ; mais l'archéologie n'était pas encore une science. Au XIVe siècle seulement commença à s'éveiller le goût pour les reliques du passé. Malheureusement ce goût peu éclairé ne servit qu'à inspirer de maladroites restaurations. Mais une grande époque se préparait : Rome, où au commencement du XVe siècle il ne se voyait encore que cinq statues antiques, allait être fouillée dans tous les sens et de ce sol fécond allait sortir un monde de statues, évoqué par le génie des Michel-Ange, des Raphaël, des Benvenuto Cellini, qui avaient deviné le passé pour ainsi dire avant de l'avoir entrevu. Ces hommes de génie étaient de Florence, il est vrai, la ville des Médicis. On eut dès lors l'enthousiasme de l'antiquité ; on commença à l'interpréter, mais cette interprétation manquait encore de critique. L'antiquité romaine paraissait seule préoccuper les savants : tout y était reporté. Il appartenait au XVIIIe siècle d'entreprendre une étude savante de la Grèce, d'étendre les recherches en Égypte et en Orient, d'interroger les tombeaux étrusques. Winkelmann vint répandre sur ces études l'éclat de son génie et les fit entrer dans une période réellement scientifique. Depuis lors ces études ont marché dans une voie toujours progressive, grâce aux Visconti, aux Millin, aux Knight, aux de Witte,

aux Millingen, aux Raoul Rochette, aux Gerhard, aux Panofka et tant d'autres illustres archéologues dont je pourrais citer les noms.

Mais il y avait autre chose encore à étudier que l'archéologie payenne de l'Asie, de l'Égypte, de la Grèce, de Rome : l'archéologie chrétienne, l'archéologie du moyen âge devaient avoir leur tour. L'étude des antiquités nationales de toutes les époques devait surtout attirer l'attention des investigateurs du passé. Je n'ai nul besoin, Messieurs, de vous citer les noms des savants de notre pays qui ont travaillé et travaillent encore à reconstituer notre histoire par l'étude des monuments : ces noms vous sont familiers.

Et voici, comme je le disais plus haut, qu'un champ nouveau s'ouvre aux recherches et fait entrer l'archéologie dans une voie inexplorée. L'homme avide de connaître veut plonger son regard plus loin que dans le connu. Il sonde les profondeurs des siècles, il éclaire du flambeau de la science ces espaces perdus dans le temps ; il n'étudie plus seulement le Belge de César ; pour le comprendre, il ne lui suffit plus du Germain de Tacite ; il dépasse les limites où l'histoire commence en balbutiant, et lorsque celle-ci ne parle pas encore, il fait parler les monuments. Pour bien connaître un homme il faut connaître son enfance : vous y trouvez souvent le secret de sa vie. Pour apprécier un peuple, il faut remonter à son origine, si loin qu'elle puisse remonter. C'est une œuvre patriotique, car en passant ainsi à travers toutes ces transformations progressives pour arriver jusqu'à nous, nous arriverons plus conscients de notre propre vie, de notre force, de nos besoins, et mieux nous saurons préparer l'avenir.

Cette lutte incessante de l'homme vers le progrès est une grande leçon, quand nous voyons ce qui souvent en a retardé l'essor ; quand nous pouvons nous rendre compte, en examinant tout ce que l'homme a produit depuis le grossier instrument de silex jusqu'à nos puissantes machines mues par la vapeur, de combien de siècles il a fallu pour en arriver où nous sommes et où nous serions arrivés plus vite sans les guerres qui déciment, sans les superstitions et les préjugés qui arrêtent. Nous qui ne faisons la guerre qu'à l'ignorance ; nous qui n'avons qu'une tendance, celle de démêler le vrai du faux ; nous qui en étudiant le passé, se nomma-t-il Assyrien, Égyptien, Celte,

Grec, Romain, Germain, Scandinave, Frank ou Belge, n'avons qu'un but, celui du progrès qui fait toutes les nations sœurs. Nous qui étudions l'histoire véritable dans les monuments des peuples, dans leurs moindres inscriptions, dans tout objet où l'homme a laissé trace de son passage ; nous qui dans les reliques du passé recherchons l'esprit, l'âme, la pensée des nations éteintes, notre tâche est belle et grande et l'Académie d'archéologie de Belgique saura toujours s'en rendre digne, car, sans préoccupation de partis, faisant accueil à tous ceux qui cherchent et travaillent, elle continuera à s'entourer de l'éclat qui environne toujours les efforts tendant vers le bien, le vrai et le beau.

Travaillons donc, Messieurs, avec courage ; étudions le passé, continuons bravement la tâche que nous nous sommes imposée ; répandons la science, divulguons la à tous, déracinons les préjugés en montrant leurs origines et leurs abus ; développons par nos efforts ce besoin de connaître qui distingue les races appelées à un grand avenir ; n'écrivons pas seulement pour ceux qui savent ou croient savoir, sachons écrire pour tous, et nous aurons bien mérité et de notre patrie et de notre royal protecteur.

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE M. H. SCHUERMANS, INTITULÉ :

SIGLES FIGULINS.

Le travail sur la céramique ancienne que M. Schuermans soumet à l'Académie me paraît présenter un grand intérêt, non seulement pour l'étude spéciale des poteries sigillées, mais encore au point de vue des importantes questions historiques qu'on peut y rattacher.

Si les bases raisonnées, déterminées dans le mémoire, sont admises on pourra parvenir, en découvrant les époques certaines de fabrication, à fixer par induction celle de l'existence contemporaine de certaines localités de date incertaine.

L'étude de la céramique ancienne prendrait ainsi des proportions

étendues, et, outre l'intérêt particulier et si attachant qu'elle présente, elle fournirait un jalon précieux pour guider l'historien dans ses recherches et lui permettre d'appuyer ses opinions de preuves matérielles.

En effet, que l'on parvienne, par la persistance des travaux et par la centralisation des découvertes, à classer les poteries anciennes par ordre chronologique et par lieu de fabrication, bien des questions locales historiques, aujourd'hui dans le vague, se trouveront près d'être résolues, résolues peut-être.

Ce catalogue, déjà considérable, offre aux savants des documents précieux : l'idée, qu'émet l'auteur du mémoire, de demander au Congrès la réunion de tous les éléments épars sur les sigles figulins et sur les monnaies trouvées en même temps, viendra compléter cette énumération si importante et rendra un véritable service à l'archéologie.

Nos Annales s'enrichiront ainsi d'un travail qui revêt un caractère scientifique des plus sérieux.

Le mémoire de M. Schuermans, qu'il nous annonce être le prolégomène d'un travail plus complet, témoigne d'études et de recherches aussi étendues que savantes, et tout en adressant à l'auteur nos félicitations sur son œuvre, nous proposons à l'Académie d'en voter l'impression.

A. Casterman.

Anvers, *le 21 janvier 1867.*

Le travail de M. Schuermans est d'une remarquable érudition. Notre savant collègue a su, en réunissant des matériaux dispersés, rehausser les bases d'une étude dont le développement permettra à l'archéologue et à l'historien de découvrir des points restés inconnus.

Depuis longtemps on s'est occupé des sigles de potiers, depuis longtemps on a apprécié toute l'importance que pouvait avoir cette étude. M. Schuermans, convaincu de cette importance, a d'une part résumé tout ce qui était dit sur les sigles et de l'autre par une judicieuse méthode d'observation il a su à la fois, en rectifiant certaines erreurs et en émettant de nouvelles opinions, démontrer l'intérêt qui

se rapporte aux vases samiens, étudiés au point de vue historique, géographique et commercial.

Nous nous rallions par conséquent entièrement à l'avis de notre honorable collègue, M. Casterman, et proposons avec lui l'insertion du travail de M. Schuermans dans les Annales de l'Académie.

G. Hagemans.

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE M. P.-C. VANDER ELST, INTITULÉ :

ESQUISSE D'ETHNOLOGIE OCCIDENTALE.

L'auteur, après avoir indiqué les différentes opinions sur l'unité ou la multiplicité des races humaines, examine quelle part d'influence en Amérique, revient à l'importation d'éléments appartenant au vieux monde.

S'occupant d'abord des éléments européens, il examine les relations de l'Europe avec les îles Canaries, Madère et peut-être les Açores, et croit que des populations européennes, refoulées au Midi, ont pu gagner celles-là, pour atteindre celles-ci, et de là l'Amérique, par le grand courant océanique.

Passant ensuite aux Scandinaves, il rapporte plusieurs faits établissant des émigrations du Nord de l'Europe vers le Nord de l'Amérique, pendant le moyen âge.

Enfin il cite quelques voyages de Maures, d'Anglo-Saxons, qui paraissent avoir atteint le continent américain.

Passant aux éléments asiatiques, l'auteur constate les ressemblances du type Lapon et du type des Esquimaux et Samoyèdes ; des Toutchis d'Asie avec les Tougatches d'Amérique ; et à raison de la direction des courants d'Amérique en Asie, il conclut à une émigration de la première dans la seconde. Puis citant des faits qui lui paraissent avoir pour portée, l'établissement de Juifs en Chine, de Grecs en Thibet, etc., il prend pied sur des révolutions de l'extrême Orient,

pour supposer que des peuplades de cette partie ont émigré à leur tour en Amérique, vers le Mexique.

Voilà très-sommairement et très-imparfaitement, à l'aide des traits principaux, le résumé du travail de M. Vander Elst.

Tous les faits cités sont très-intéressants ; ils sont habilement groupés.

Mais M. Vander Elst a-t-il bien tiré de son sujet tout le parti qu'il comportait, à raison de l'état actuel de nos connaissances ?

Sans me livrer à une étude approfondie de la matière, je me bornerai à citer quelques faits intéressants, les premiers qui me reviennent à la mémoire, et qui sont de nature, à raison de leur omission, à me faire croire que le travail examiné ici gagnerait à être complété :

1. N'y aurait-il pas lieu par exemple d'indiquer au moins la ressemblance qui règne, dans le nouveau monde comme dans l'ancien continent, entre les armes de l'âge de pierre (haches, flèches), les monuments de pierres brutes, les tumulus que l'on rencontre là bas comme dans nos contrées ; et cette ressemblance tient sans doute à une cause générale, car on a signalé, C. Daly [1], *Revue générale de l'architecture*, X, 95, l'identité des tertres du Mississipi et des théocales mexicains. V. *ibid.* XIV, 341. — Le docteur Magnard, *Un drame dans les mers boréales*, cite de son côté le fait suivant, t. II, p. 160 : « On trouve de loin en loin dans l'Amérique du Nord des tumulus entourés de fossés et de jetées. Quelques-uns ressemblent assez à ceux de la plaine de Trace. Le plus considérable est placé à Grave-Creek sur l'Ohio. La roche de Taunton (Massachussets) est couverte d'inscriptions dont les caractères sont identiques à ceux des inscriptions du *Fezzan* et de l'*Atlas*.

Ce fait me rappelle à son tour, à propos des émigrations des Gadditains vers le pays des Quanches dont parle M. Vander Elst. Cette thèse que les populations aux monuments de pierre brute auraient successivement émigré du Nord de l'Europe jusqu'au Midi, puis seraient allées, toujours refoulées, s'éteindre en Afrique où l'on a

[1] Je prie mes collègues de m'excuser si je ne cite pas toujours des autorités bien scientifiques ; mais n'ayant sous la main que des mentions telles quelles, je me borne à les donner comme indications de faits intéressants à vérifier de plus près par l'auteur.

retrouvé des séries nombreuses de cromlechs, peulvans et dolmens signalés récemment, *Revue archéologique*, *1863*, p. 530, t. VIII. Cfr. *ibid.* 1864, p. 451.

Cette émigration n'aurait-elle pas continué par les Canaries (l'Atlantide de Platon ?), les Açores, jusqu'en Amérique. N'est-ce pas au moins un point à indiquer ou à repousser, mais non par le silence ?

II. Quant aux émigrations des Scandinaves vers l'Amérique, le premier fait cité par M. Vander Elst porte la date de l'an 1001. Voici cependant un fait paraissant plus ancien : A la séance annuelle du 14 mai 1859 de la Société des Antiquaires du Nord à Copenhague, « le docteur C. Hamlin de Banger avait communiqué le dessin d'une inscription découverte en 1856 dans l'île de Monhegan, qui est située près de la côte du Maine, à la latitude septentrionale de 34°, 40'. Selon lui, cette inscription paraît dater d'une descente faite dans l'île par des Normands, lorsque, *dans l'antiquité*, ils venaient visiter ce littoral de l'Amérique du Nord. » Les hauteurs saillantes de l'île de Monhegan sont les premières qu'aperçoivent les navigateurs qui, venant d'au-delà de l'Océan, s'approchent de la côte du Maine, ce qui explique combien il est probable que quelques Normands, qui *dans l'antiquité* parcouraient les parages autour de ces côtes, ont pu être portés à les venir visiter. « Procès-verbal de la séance, pp. 6 à 8. »

Le même procès-verbal parle de haches de pierres polies, dessinées p. 12, et qui ont été trouvées dans l'île de St-Jean des Antilles. V. plus haut [1].

III. Quant aux relations de l'Asie avec l'Amérique, l'auteur ne s'explique pas sur un fait, au moins bon à citer ; on a soutenu que les îles Aléoutiennes, qui en effet sur la carte semblent les piles d'un pont gigantesque jeté entre les deux continents, ont formé dans les temps antéhistoriques un isthme réunissant les deux terres.

Mais indépendamment de cette thèse géographique, le tome XXVIII (1761) de l'Académie des inscriptions (mémoires) contient une notice

[1] Il est du reste superflu d'accumuler ici les citations sur les trouvailles en Amérique, de semblables haches de pierre. Ce fait n'est pas contesté que je sache.

sur la route suivie en l'an 458, par des bonzes pour aller prêcher le culte de Lama au Mexique, et les journaux anglais d'avril 1857 (apud Maynard, l. cit.) parlent de manuscrits chinois de plus de 1000 ans de date, où sont racontés divers voyages de Chinois sur le continent américain.

Voilà quelques faits épars, tels que ma mémoire et mes notes me les suggèrent et qui semblent indiquer dans le passé des mouvements de populations beaucoup plus considérables qu'on ne le croit généralement.

Ces faits épars, recueillis au hasard, semblent indiquer qu'une moisson abondante attend le chercheur, et peut-être l'*esquisse* de M. Vander Elst, comme l'a appelée du reste modestement son auteur, gagnerait-elle à être tenue mieux au courant de nos connaissances, en donnant une idée plus complète de ces mouvements.

Je propose, en conséquence, d'inviter l'auteur à ajouter à son travail de nouvelles recherches, en consultant les écrits spéciaux, et notamment à traiter dans un chapitre spécial les relations de l'Amérique avec les anciens continents au point de vue de la division aujourd'hui admise presque généralement de l'époque antéhistorique en âge de pierre, de bronze, de fer, etc. Je l'engagerai à expliquer notamment ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette mention de la *Revue des deux mondes*, XXXVII, p. 895, qu'en Amérique, comme dans l'Hindoustan et dans l'Asie centrale, l'âge du cuivre succéda lentement et graduellement à l'âge de pierre.

Il jaillira nécessairement de ce travail de révision, de nouvelles lumières sur la question intéressante de l'unité de la race humaine.

H. Schuermans.

Liége, *le 6 février 1867*.

Le travail de M. Vander Elst, intitulé : *Esquisse d'ethnologie occidentale*, nous semble être le fruit d'une étude longue et consciencieuse et à ce titre mérite à notre avis les honneurs de l'impression. Riche en faits d'un grand intérêt, touchant aux questions qui s'agitent de nos jours sur l'unité de la race humaine et les origines

historiques des peuples d'Amérique, il se recommande encore par une critique sérieuse des sources consultées, et une marche logique, but difficile à atteindre lorsqu'on avait tant de matériaux à grouper et à coordonner.

Dans les assertions nombreuses que l'auteur déduit des citations et des inductions posées par lui, il y aura sans doute bon nombre de points sur lesquels les lecteurs auront à faire des réserves, et peut-être de nombreux détails seront combattus dans le sein même de l'Académie ; mais lorsqu'un écrivain sait motiver sérieusement ses hypothèses, un pareil début doit faire désirer la publicité des opinions qui, passées au creuset de la controverse, serviront à la marche de la science.

Le travail soumis à l'Académie est un exposé des données historiques sur les relations anciennes du vieux monde et de l'Amérique, les faits principaux qui y sont relatés sont les annales des immigrations dans les riches contrées transatlantiques. L'auteur les classe en deux paragraphes, les invasions européennes, les migrations asiatiques. Son travail de recherche ayant été fait avec grande conscience, il nous pardonnera sans doute bien volontiers de lui signaler les pages éloquentes et les notes érudites qu'a consacrées au même sujet l'une des plus grandes gloires de l'époque contemporaine. M. de Humboldt, dont M. Vander Elst cite le Voyage en Amérique, a en effet traité avec sa science prodigieuse les relations des deux continents d'Europe et d'Amérique et a fait de cette étude le sujet de presque tout le second volume du *Cosmos*. Dans la récolte si riche qu'a préparée le savant allemand, M. Vander Elst retrouverait bon nombre de faits omis par lui et dont son ouvrage profiterait beaucoup et en tous cas il serait à regretter que dans ses notes il ne citât pas au moins ces fragments de l'une des œuvres les plus monumentales de la science moderne. Les six premiers chapitres de la 2e partie du tome II du Cosmos nous paraissent devoir être mis à profit par l'auteur, avant qu'il livre son travail à la publicité, et pour ne pas empiéter sur notre rôle de rapporteur nous laissons à son savoir le soin de choisir les éléments nombreux et importants qu'il y trouvera. En tous cas nous pensons que l'Académie doit s'efforcer de conserver pour ses Annales un travail d'un mérite réel et sérieux, et quelque jugement que porte

l'auteur sur l'observation que nous lui soumettons en qualité de confrère, nous croyons que notre Compagnie doit lui offrir des remercîments pour son intéressant mémoire et en voter l'impression.

EUGÈNE-M.-O. DOGNÉE.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. L. GALESLOOT, INTITULÉE :

Quelques renseignements concernant la famille de P.-P. Rubens et le décès de David Teniers.

Travailleur laborieux et infatigable, M. L. Galesloot vient encore de découvrir quelques documents intéressants concernant les familles de deux éminents artistes belges, Pierre-Paul Rubens et David Teniers, le jeune.

Nous pensons que la notice de M. Galesloot sera accueillie avidement, surtout par ceux de nos lecteurs qui connaissent déjà les biographies de Teniers, publiées nouvellement par M. Constantin Simillion et par M. John Vermoelen.

Chev. LÉON DE BURBURE.

ANVERS, *le 14 février 1867.*

Je me rallie entièrement aux considérations et aux conclusions de notre honorable confrère, M. le chevalier Léon de Burbure.

LE GRAND.

ANVERS, *le 16 février 1867.*

SÉANCE DU 5 MAI 1867.

Sont présents : MM. G. Hagemans, le chevalier L. de Burbure, H. Raepsaet, A. Casterman, B. de Proost et Le Grand de Reulandt, membres titulaires.

Le fauteuil est occupé par M. G. Hagemans, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel, après avoir fait le dépouillement de la correspondance, lit les rapports de MM. G. Hagemans et H. Schuermans sur une notice de M. A. Wagener, relative au monument funéraire romain du Musée de peinture d'Anvers. Ces rapports concluant à l'insertion de ce travail dans les Annales, l'assemblée en vote l'impression.

Le même officier présente le rapport de la commission des finances sur les comptes des recettes et des dépenses de 1866. Ces comptes sont approuvés. Il est constaté que M. *** est le seul membre titulaire qui, n'ayant pas aux termes du règlement droit à l'exemption du prix de son abonnement aux Annales, ait refusé de satisfaire à ses obligations.

Le Président communique à l'assemblée :

1° Les rapports de MM. H. Schuermans, L. Torfs et H. Foulon (ce dernier délégué par la Chambre de commerce d'Anvers, fondatrice du prix) sur la question relative à l'histoire du péage de l'Escaut. Conformément aux conclusions des rapporteurs, l'Académie accorde à l'auteur du mémoire présenté une mention honorable et, sur la demande faite spécialement par M. H. Foulon, décide que la somme de 500 fr. affectée à cette question sera remise à l'auteur, à titre d'encouragement.

L'ouverture du billet, accompagnant ce mémoire, fait connaître qu'il a pour auteur M. Edm. Grandgaignage, docteur en philosophie et lettres et professeur à l'Athénée royal d'Anvers.

2° Les rapports de M. H. Raepsaet, L. Torfs et Kervyn de Lettenhove sur les mémoires présentés sur l'histoire et les doctrines de l'hérésiarque Tanchelin. Sur les conclusions des rapporteurs, l'assemblée décide d'accorder au mémoire portant pour devise : *Forte fama eundo crevit* une mention honorable. L'ouverture du billet cacheté relatif à ce travail fait connaître qu'il a pour auteur M. H.-Q. Janssen, inspecteur de l'enseignement à St-Anna-ter-Muiden (Zélande).

L'assemblée décide que les deux mémoires qui ont obtenu des distinctions seront imprimés et qu'une médaille de bronze sera décernée à leurs auteurs.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORT

SUR LA NOTICE DE M. A. WAGENER, INTITULÉE :

MONUMENT FUNÉRAIRE ROMAIN DU MUSÉE D'ANVERS.

Nous avons lu avec grand plaisir la notice de M. Wagener sur le *monument funéraire déposé au Musée d'Anvers*. La dissertation sur le *nomen gentilicium* à laquelle donne lieu l'étude de ce monument offre un grand intérêt, et les conséquences tirées par l'auteur sont très clairement établies. Nous sommes portés à croire avec lui que ce monument doit avoir été importé en Belgique vers le XVIe ou le XVIIe siècle. La question qu'il soulève au reste à ce sujet mérite l'attention des archéologues. En conséquence, nous avons l'honneur de proposer l'insertion de ce savant travail dans les Annales de l'Académie.

H. SCHUERMANS. G. HAGEMANS.

RAPPORTS

SUR LES MÉMOIRES PRODUITS EN RÉPONSE A LA QUESTION POSÉE PAR L'ACADÉMIE

SUR LA VIE ET LES DOCTRINES DE L'HÉRÉSIARQUE TANCHELM.

Un des épisodes les plus obscurs et les plus controversés de l'histoire nationale est sans contestation celui de Tanchelm. Depuis le XVIIe siècle divers écrivains se sont efforcé de nous retracer la vie, les actions et les doctrines de cet hérésiarque ; mais malgré tous les efforts des érudits, le voile qui enveloppe l'existence de ce personnage est à peine un peu soulevé. La cause principale de cet insuccès tient à la pénurie de documents contemporains. Que cette pénurie ait exercé une fâcheuse influence sur le concours ouvert par l'Académie, ou que des difficultés d'un autre ordre inhérent au sujet aient rebuté les concurrents, toujours est-il que deux écrivains seulement se sont

hasardé à entrer en lice, l'un (n° 1) avec l'épigraphe : *Forte fama*, etc., l'autre (n° 2) avec le mot *Waarheid*, pour devise.

Occupons-nous d'abord du premier, qui est rédigé d'après un plan assez bien conçu, précédé d'une introduction dans laquelle l'auteur expose et discute les sources et les autorités qu'il a pu consulter ; ce mémoire est divisé en trois sections sous-divisées en plusieurs chapitres. Chaque section correspond à un des trois points de la question posée par le programme de l'Académie.

Les sources auxquelles l'auteur a puisé sont d'abord une demi-douzaine de monuments du XIIe siècle, qu'il admet tous comme authentiques, et il accorde la même confiance à trois auteurs du XVIe-XVIIe siècle (Meyerus, Divaeus et Miraeus). Sans vouloir contester la bonne foi de ces écrivains, il est permis de se demander si leurs témoignages n'exigeaient pas la preuve du peu qu'ils affirment de Tanchelm ?

Quant aux autorités invoquées par l'auteur, elles sont sérieuses et des plus respectables. En général, il s'est laissé guider dans sa dissertation par les auteurs modernes qui ont traité de Tanchelm avec quelque détail. Il les cite assez volontiers et les Belges de préférence aux Hollandais, mais il en néglige aussi plusieurs dont l'opinion dans le cas présent a cependant sa valeur. Je pense en outre que deux ou trois points controversés appelaient la citation du texte original. Cette reproduction du texte serait d'autant plus nécessaire, qu'elle permettrait au lecteur de s'assurer si la version flamande est bien rendue.

D'après l'idée que l'auteur s'est faite de Tanchelm, c'était un orateur d'une éloquence irrésistible, et il part de là pour en inférer que les succès de l'hérésiarque étaient les fruits d'une sincère conviction. Il ne peut toutefois se dissimuler que les parades, les repas publics et les hommes armés ne fussent pour beaucoup dans le prosélitisme tanchelmiste. D'ailleurs, si sa conviction était si profonde, comment se fit-il que l'hérésie fut expulsée en moins d'un an par saint Norbert ?

Dans son ensemble, ce mémoire me paraît résumer méthodiquement à peu près tout ce qu'on a écrit jusqu'ici sur Tanchelm. Je dis à peu près, car si l'auteur a intercalé çà et là son contingent de recherches, d'hypothèses et de suppositions, son travail présente aussi diverses lacunes ; il a, par exemple, oublié de faire ressortir

certaines contradictions dans la lettre de l'église d'Utrecht, et des questions se rapportant aux institutions sociales du XIIe siècle n'ont pas été suffisamment étudiées par lui.

Je passe au mémoire n° 2.

Autant l'auteur du n° 1 s'est donné de peine pour recueillir des renseignements authentiques et s'entourer d'autorités compétentes, autant celui du n° 2 semble s'en être peu soucié. Il a bien une couple de détails qui doivent avoir échappé aux investigations de son concurrent; mais, pour le reste, il se borne à nous citer au hasard la lettre d'Utrecht. Prenant son point de départ des ruines du paganisme, il fait dès le début une charge à fond de train contre les croisades et les dimes. Ceci nous annonce quelqu'un jugeant la société des temps passés d'après les idées modernes. L'auteur analyse et commente d'après ces idées la lettre des chanoines ; mais il n'approfondit guère les questions qu'elle soulève. Cependant ce mémoire, dans lequel des sentences bibliques se mêlent à des aspirations démocratiques, contient aussi quelques réflexions fort justes.

A tout prendre, ce travail est plutôt une spéculation politico-philosophique qu'un mémoire historique proprement dit, et la question paraît avoir été mal saisie par l'auteur. Aussi, s'il a quelque mérite comme œuvre littéraire, au point de vue historique il est inférieur à l'autre.

Les deux mémoires ont du reste ceci de commun, qu'ils s'accordent à condamner Tanchelm, ses doctrines et ses tendances. Pour le n° 1 notre hérésiarque est un fanatique ignorant ; pour le n° 2 c'est un imposteur, visant à la domination temporelle, lorsqu'il se serait emparé du pouvoir spirituel. S'il échoua dans son entreprise, c'est que la vanité et l'orgueil lui tournèrent la tête et le conduisirent à sa perte.

Les deux écrivains, en constatant le succès complet de l'apostolat de saint Norbert, constatent également que le tanchelmisme fut entièrement extirpé à Anvers, et rappellent quelques faits historiques qui prouveraient que l'hérésie n'eut pas non plus des ramifications dans d'autres parties des Pays-Bas. La secte n'aurait donc eu aucune consistance et son chef ne serait apparu sur la scène que comme un de ces météores qui, après avoir jeté un grand éclat, s'évanouissent

sans laisser de traces. Cette comparaison, qui n'est pas sans justesse, est de l'auteur n° 1.

Dans mon opinion, le n° 2 doit être écarté comme trop superficiel et comme n'offrant pas les conditions ordinairement exigées dans les concours.

Quant au n° 1, à part les imperfections que j'ai signalées, il a des qualités estimables qui le recommandent jusqu'à un certain degré. Mais avant de formuler un avis définitif à ce sujet, je désire m'éclairer plus amplement par l'appréciation que mes collègues feront des deux mémoires.

LOUIS TORFS.

ANVERS, *le 19 février 1867*.

Lorsqu'un corps savant met au concours des questions quelconques, il a le droit d'exiger de ceux qui répondent à son appel, des études spéciales et approfondies sur les matières proposées, afin de faire faire à celles-ci un pas en avant et de planter un jalon de plus dans le domaine de l'histoire et des sciences.

Telle a été l'idée formelle de l'Académie en posant sa question sur une époque si obscure et controversée que celle de Tanchelm.

Les deux mémoires présentés me semblent n'avoir pas répondu à l'attente de l'Académie. La même incertitude couvre toujours Tanchelm et sa doctrine ; aucun nouveau jour ne s'est fait ni sur sa personne, ni sur l'influence qu'il aurait exercée sur la société de son temps, ni sur la grave question philosophico-historique de savoir si Tanchelm n'a pas agi sous l'influence des mœurs de la société dans laquelle il vivait.

Pour ces motifs, je pense qu'il conviendrait que la Compagnie mît de nouveau la question au concours, en ajoutant au programme quelques indications qui pussent servir de guide aux concurrents ; de cette manière ceux-ci seraient plus à même de comprendre la pensée de l'Académie, et leurs travaux y gagneraient en méthode et en clarté.

HENRI RAEPSAET.

LOKEREN, *le 22 mars 1867*.

Je me réfère à l'opinion des deux premiers commissaires, en remarquant toutefois que le mémoire n° 1 me paraît fort estimable quant à la forme.

KERVYN DE LETTENHOVE.

BRUXELLES, *le 28 mars 1867*.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le constater précédemment, le mémoire n° 1 présente un résumé à peu près complet de tout ce qu'on sait jusqu'ici sur l'hérésiarque Tanchelm, sur sa vie et les actes qu'on lui attribue. Au point de vue de mon honorable collègue de Lokeren, ce travail ne répond pas au but que s'est proposé l'Académie en mettant au concours la question concernant ce point obscur de l'histoire nationale, en ce sens que la science n'a pas fait un pas en avant. Indépendamment de cette considération, les observations que j'ai présentées sont restées debout. Mais j'ai dit aussi que ce mémoire a des qualités estimables, parmi lesquelles je signalerai la conception parfaitement méthodique du plan et la bonne diction littéraire. Ce ne sont, il est vrai, que des qualités de forme, qui ne compensent pas les imperfections du fond, mais qui néanmoins me semblent suffisantes pour faire décerner à ce mémoire une mention très-honorable.

LOUIS TORFS.

ANVERS, *le 20 avril 1867*.

SÉANCE DU 2 JUIN 1867.

Sont présents : MM. G. Hagemans, H. Raepsaet, le chevalier de Schouthcete de Tervarent, le chevalier L. de Burbure, P.-J. De Cuyper, A. Casterman et Le Grand, membres titulaires.

Le fauteuil est occupé par M. G. Hagemans, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion : MM. le baron J. de St-Genois, A. Wagener, M.-L. Polain et L.-P. Gachard.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de la correspondance.

Le même officier soumet les rapports :

1° De MM. A. Le Roy et P. Henrard sur une notice de M. P.-C. Vander Elst, intitulée : *Quelques légendes romantiques d'entre Meuse et Rhin.*

2° De MM. L. de Burbure et le baron J. de Saint-Genois sur une notice de M. L. Galesloot, intitulée : *Documents relatifs à la formation et à la publication de l'ordonnance de Marie-Thérèse, du 20 mars 1773.*

Sur les conclusions des commissaires, l'assemblée vote l'impression de ces deux travaux.

M. L. Torfs propose deux projets de questions à mettre au concours.

L'Académie examine la proposition qui a été faite de tenir extraordinairement des séances dans d'autres villes qu'Anvers. L'assemblée décide qu'il n'y a pas lieu, pour le moment, d'adopter cette proposition. Toutefois, elle ne voit pas d'inconvénient à réunir l'Académie dans une autre localité, s'il y avait à délibérer en corps sur le lieu même d'une découverte dont l'importance justifierait cette mesure.

Il est décidé que la Compagnie tiendra une séance publique le 1er septembre 1867, jour de la clôture du Congrès archéologique international.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. P.-C. VANDER ELST, INTITULÉE :

QUELQUES LÉGENDES ROMANTIQUES D'ENTRE MEUSE ET RHIN.

Le travail présenté à l'Académie offre d'autant plus d'intérêt que l'attention de la critique s'est portée tout spécialement, depuis quelques années, sur la mythologie germanique et sur l'origine des

épopées du Nord. L'auteur a fait preuve d'une érudition saine et d'un esprit ingénieux ; il serait regrettable que son œuvre ne fût point communiquée au public. Mais précisément parce que le sujet ardu qu'il a entrepris de traiter est aujourd'hui un sujet de prédilection pour beaucoup d'écrivains, il est indispensable, à mon sens, que M. Vander Elst se rappelle que ses recherches datent de 1860 ; or depuis cette époque, des publications importantes ont fait connaître, notamment sur les origines du poème des *Niebelungen*, des faits dont il n'est point permis de ne pas tenir compte.

L'ouvrage de M. Rassman : *Die deutsche Heldensage und ihre Heimath* n'est pas même cité dans l'article ci-joint, bien qu'il ait vu le jour à Hanovre dès 1857. L'*Histoire de la légende*, par M. Uhland (1865), abonde en détails intéressants et rappelle tous les travaux antérieurs. Je renverrai surtout M. Vander Elst aux excellents écrits de M. Emile de Laveleye sur les *Niebelungen* et sur les *Eddas*, publiés en 1866 et analysés avec talent par M. Albert de Reville, dans la *Revue des deux mondes* du 15 décembre de la même année. La grande *Histoire littéraire de la France*, l'*History of fiction* de Dunlop, traduite en allemand par M. Liebrecht, l'*Histoire des Carlovingiens* de MM. Gérard et Warnkönig, les fragments thiois de la *Chanson de Roncevaux*, publiés par M. J.-H. Bormans en 1864, le t. II de Philippe Mouskès, les publications de MM. Génin, Paulin Paris, etc., auraient besoin d'être consultés par un publiciste qui tiendrait à rester au courant de la science. L'*Histoire des livres populaires*, par M. Ch. Nisard, fournirait elle-même, au besoin, d'utiles renseignements et des éléments d'induction. Quant à la brochure de M. F. Henaux sur Roland, mentionnée dans une note de la page 6, elle ne serait ici d'aucune utilité sérieuse. M. Henaux n'a eu qu'un but, c'est de rattacher Roland à la famille de Charlemagne ; or il n'invoque pour cela qu'une tradition vague et un passage de la *Vita Karoli Magni* d'Acciaioli, chroniqueur du XVe siècle ; en un mot la démonstration laisse à désirer, et quant au sujet traité par M. Vander Elst, aucun renseignement vraiment important n'est à signaler dans cet opuscule. Je conclus en rendant justice au mérite et à la sagacité critique de l'honorable correspondant de l'Académie ; mais en même temps je suis d'avis que son travail ne

pourrait voir le jour dans les Annales qu'après avoir été soigneusement revu, complété et même partiellement remanié, au moyen des indications que peuvent fournir les discussions des savants contemporains, et les faits nouveaux qu'ils ont recueillis patiemment pendant le cours des dix dernières années.

ALPHONSE LE ROY.

LIÉGE, *le 6 mai 1867*.

C'est moins un travail sur les Niebelungen qu'a eu en vue l'auteur qu'un essai aussi ingénieux qu'érudit pour rattacher à l'histoire quelques personnages légendaires de nos contes et poëmes populaires.

Tout en partageant l'opinion de M. Alph. Le Roy sur l'utilité qu'il y aurait pour M. Vander Elst à consulter les ouvrages indiqués dans le rapport de notre savant confrère, je crois devoir dès à présent proposer l'impression de l'intéressant mémoire qui est soumis à l'Académie.

P. HENRARD.

BRUXELLES, *le 11 mai 1867*.

RAPPORT

SUR LA COMMUNICATION DE M. L. GALESLOOT, INTITULÉE:

DOCUMENTS RELATIFS A LA FORMATION ET A LA PUBLICATION DE L'ORDONNANCE DE MARIE-THÉRÈSE, DU 20 MARS 1773.

M. Galesloot a eu l'heureuse idée de recueillir et de grouper méthodiquement les documents relatifs à l'édit du 20 mars 1773, par lequel l'impératrice Marie-Thérèse affranchit les artistes de nos provinces de l'obligation de faire partie des corporations locales, à laquelle la plupart d'entr'eux avait été soumis jusqu'alors.

En examinant le travail de M. Galesloot, nous remarquons que quelques pièces, produites dans l'enquête qui fut faite avant la publi-

cation de l'ordonnance, ont échappé à ses recherches à Bruxelles. Comme elles sont d'une certaine importance, nous engageons l'auteur à s'assurer, avant l'impression de sa Communication, si elles n'existent pas aux archives d'une des autres villes dont le Conseil privé demanda l'avis: il serait possible qu'il trouvât à Anvers, par exemple, des documents inédits qui rendraient son ouvrage plus complet.

Quant au *Mémoire* attribué avec beaucoup de vraisemblance au peintre anversois André-Corneille (et non *Corneille*) Lens, et qui attira l'attention des autorités supérieures sur l'opportunité d'une réforme artistique, cette pièce, que n'a pu découvrir M. Galesloot, est déjà imprimée dans le *Jaerboek der vermaerde en kunstryke Gilde van sint Lucas binnen de stad Antwerpen*, etc., etc., *door* J.-B. Van der Straelen, Anvers, 1855, in-8°, pages 187 et 188. Il en est de même des observations critiques, faites sur le projet de réforme par la Gilde de St-Luc d'Anvers, si intéressée dans la question soulevée par André Lens: elles pourraient aussi être ajoutées ainsi que le *Mémoire*, à la Communication de notre honorable confrère, que nous trouvons des plus dignes d'être insérée dans les Annales de l'Académie.

Chev. Léon de Burbure.

Anvers, *le 22 mai 1867.*

SÉANCE DU 30 AOUT 1867.

Sont présents: MM. G. Hagemans, C. Broeckx, A. Casterman, E.-M.-O. Dognée, N. De Keyser, H. Raepsaet et Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel.

Le fauteuil est occupé par M. Hagemans, président.

La séance est ouverte à neuf heures du matin.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion, MM. J. De Witte, M.-L. Polain, Kervyn de Lettenhove, P. Henrard, N. De Keyser et M. Verswyvel.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'assemblée procède à l'élection de membres correspondants.

choisis parmi les membres étrangers du Congrès archéologique international.

Sont élus :

MM. V. de Veliaminof-Zernof, à St-Pétersbourg,
J. Sresnevski, à St-Pétersbourg,
J.-J.-A. Worsaae, à Copenhague,
J. Hungerford Pollen, à Oxford,
E. Saavedra, à Madrid,
A.-C.-A. Zestermann, à Leipzig,
M. Lisboa, en mission, à Bruxelles,
A. Salinas, à Palerme,
le baron F. de Quast, à Radensleben (Prusse),
Sandford, en mission, à Bruxelles,
le docteur E. Förster, à Munich,
F. Glavany, en mission, à Bruxelles,
A. de Marsy, à Compiègne.

Le Bureau ayant proposé d'accorder une promotion à MM. A. de Caumont, à Caen, et C. Leemans, à Leiden, membres correspondants étrangers de l'Académie, l'assemblée procède à leur élection comme membres honoraires. Ils sont élus à l'unanimité.

La Compagnie décide d'inviter les membres de l'Académie qui font partie du Bureau central du Congrès de lui présenter, avant la clôture de la session, une liste de candidats-membres correspondants, à choisir parmi les savants qui font partie du Congrès, afin que l'Académie puisse, en se conformant aux dispositions de ses statuts, voter valablement sur ces présentations dans une prochaine séance.

La séance est levée à dix heures du matin.

SÉANCE PUBLIQUE DU 1er SEPTEMBRE 1867.

Siégent au bureau : MM. J.-C. Van Put, bourgmestre de la ville d'Anvers ; G. Hagemans, président ; le chevalier L. de Burbure, vice-président ; A. Casterman, trésorier ; Le Grand, secrétaire perpétuel ; N. De Keyser et B. De Proost, conseillers.

Un grand nombre de membres du Congrès assistent à la séance.

Le fauteuil est occupé par M. Hagemans, président.

La séance est ouverte à dix heures du matin.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé.

Le Président prononce un discours exposant le développement de la science archéologique en Belgique.

Le secrétaire perpétuel présente un rapport sur les travaux de l'Académie depuis sa fondation en 1842 jusqu'aujourd'hui.

M. Kervyn de Lettenhove, membre titulaire, dans une brillante improvisation apprécie sous un jour nouveau les œuvres de l'historien Froissart.

M. de Caumont, membre honoraire, fait l'exposé du développement des sociétés archéologiques en France et les travaux qu'elles ont produits depuis 1830.

M. H. Schuermans, membre titulaire, fait une dissertation sur l'importance de l'étude des marques de potiers des temps anciens et les services qu'elle est appelée à rendre à l'histoire.

Le Président remet aux membres élus dans la séance du 29 août dernier les diplômes qui leur ont été accordés.

M. le Bourgmestre remet à MM. Jean Herman, Edm. Grandgaignage et H.-Q. Janssen les médailles qui leur ont été décernées par l'Académie.

La séance est levée à midi.

DISCOURS

de M. G. HAGEMANS, président annuel de l'Académie.

Messieurs,

L'Académie d'archéologie de Belgique est fière et heureuse de pouvoir se réunir en ce moment, dans une circonstance aussi exceptionnelle, lorsque nous avons l'honneur de voir dans cette enceinte un si grand nombre d'illustres savants étrangers qui, se rendant à notre appel, ont bien voulu venir au Congrès archéologique interna-

tional, porter le jour dans des questions si longtemps restées obscures.

Un grand homme d'État, un des plus remarquables historiens de la France, membre honoraire de l'Académie d'archéologie de Belgique, M. Guizot, ayant à présider il y a quelques années, vingt ans environ, une réunion d'érudits, s'exprimait alors en ces termes :

« Le culte vrai et désintéressé de la science s'est affaibli parmi » nous. On veut du bruit et du profit, une prompte satisfaction d'amour-» propre ou un avantage matériel. La science se perdrait, l'esprit » humain s'abaisserait si une telle disposition devenait générale et » dominante. Il faut aimer l'étude pour l'étude, la science pour la » science ; à cette condition seulement elle prospère et charme » ceux qui s'y livrent. Tous les grands travaux sur l'histoire ont » été exécutés sans aucune vue intéressée, presque sans aucun » sentiment d'amour-propre, pour le seul plaisir de rechercher et de » publier la vérité sur un objet déterminé. »

Non, Messieurs, le culte vrai et désintéressé de la science ne s'est pas affaibli. Si cette critique de la faiblesse de tant d'œuvres contemporaines comparée à la grandeur durable des monuments de l'ancienne érudition est vraie, il n'en est pas moins vrai également que les craintes exprimées dans le passage que je viens de lire étaient exagérées.

Les nombreux archéologues, les savants, les érudits, arrivés de France, d'Angleterre, de Russie, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Hollande, de Turquie, délégués par l'Amérique même, pour assister aux travaux du Congrès archéologique d'Anvers, sont la preuve vivante, la preuve glorieuse que la science est toujours en honneur, qu'elle est réellement aimée pour elle-même et que partout elle trouve des adeptes aussi fervents que désintéressés.

Je veux profiter, Messieurs, de ce concours empressé et dévoué de savants étrangers réunis dans cette cité hospitalière, un des plus glorieux berceau de l'art, pour faire un historique rapide de ce qui a été fait chez nous pour l'archéologie depuis que la Belgique s'appartient, et de ce que l'on continue à faire pour elle. J'ai à cœur en effet, Messieurs, de vous prouver que notre pays n'a épargné aucun effort pour renouer les liens que tant de vicissitudes avaient brisés.

Vous voudrez bien m'excuser si, dans ce résumé, mon discours aura quelque peu la sécheresse d'un tableau de statistique, car c'est à la statistique que je demanderai mes renseignements et ces renseignements je les dois surtout à l'obligeance de l'honorable M. Vandenpeerenboom, ministre de l'intérieur, membre honoraire de l'Académie d'archéologie de Belgique, lequel a éprouvé un vif regret de ne pouvoir assister aux travaux du Congrès, lui le zélé, le constant protecteur des arts, des lettres et des sciences.

La jeune Belgique de 1830 avait à cœur de remettre en lumière son glorieux passé. A peine constituée, elle exhuma de ses archives ses documents précieux, fit revivre ses grands hommes, évoqua de longs siècles de lutte et de gloire. Dès lors elle entoura de respects ses vieux monuments civils et religieux, témoins de tant de faits illustres, et prouva que les grandes traditions de l'art étaient restées chez elle toujours aussi vivantes que le culte des souvenirs nationaux.

Le développement des études archéologiques était la conséquence naturelle de ce réveil des études historiques qui marqua l'heure de l'émancipation nationale.

Donnant un auguste exemple, notre feu roi Léopold Ier — et je suis heureux, Messieurs, de pouvoir en une circonstance aussi solennelle rendre hommage à la mémoire de ce monarque vénéré dont l'Europe entière a admiré la profonde sagesse, — Léopold Ier, dis-je, dès les premières années de son règne témoignait de sa vive sollicitude pour tout ce qui tient à l'illustration de notre pays. Voici une lettre qui prouve combien il s'intéressait à la conservation et à la restauration de nos monuments.

Sous la date du 25 septembre 1834, S. M. Léopold Ier faisait transmettre à son ministre de l'Intérieur, l'honorable comte de Theux, les lignes remarquables que voici :

« Monsieur le ministre,

« A l'occasion de l'arrêté ci-joint que le Roi a signé pour l'agran-
» dissement de l'église de La Hulpe, Sa Majesté vous prie de vouloir
» bien donner les instructions nécessaires pour qu'en général les
» églises *soient réparées dans le style de leur construction.*

» Il arrive souvent à la campagne que des églises gothiques sont

» malheureusement défigurées par l'ignorance de ceux qui président » à ce genre de travaux et qu'elles deviennent des monuments d'un » style tout à fait bâtard.

» A Courtrai, on a ainsi élevé des colonnes grecques contre les » anciennes colonnes gothiques de la cathédrale. Les personnes » ignorantes des règles et des beautés de l'architecture sont toujours » tentées de croire que le style grec est plus beau et plus élégant que » tout autre et de l'appliquer indifféremment dans toutes les occa- » sions. Le Roi pense que ces considérations méritent toute votre » attention dans un pays comme le nôtre où les monuments gothiques » sont si nombreux et la plupart d'un si bon goût. »

Cette lettre, Messieurs, était signée par le ministre du Roi, M. Van Praet, le savant historien qui à cette époque avait publié déjà une remarquable histoire de nos communes et dont le nom vient de s'illustrer encore par un livre profond que tous vous connaissez, que tous vous admirez [1].

Justement préoccupé de l'importance qu'avait, au point de vue de l'archéologie nationale, l'application régulière et constante du principe qu'il préconisait, le Roi renouvelait ses recommandations le 30 décembre suivant :

« Sa Majesté me charge, écrivait de nouveau M. Van Praet au » même ministre, de vous recommander encore de donner des » ordres pour que les réparations à faire à des églises de construc- » tion ancienne aient toujours lieu dans le style de leur construction. »

A quelques jours de là, le 7 janvier 1835, paraissait un arrêté royal instituant une commission à l'effet de *donner son avis au gouvernement sur les réparations qu'exigent les monuments du pays, remarquables par leur antiquité, par les souvenirs qu'ils rappellent et par leur importance sous le rapport de l'art.*

Telle fut l'origine de la Commission royale des monuments.

Et cette commission était, il faut l'avouer, Messieurs, bien loin d'être inopportune. Un long abandon avait succédé aux actes du vandalisme révolutionnaire. Les monuments civils et religieux se trouvaient dans un état déplorable. Les constructions allaient se

[1] *Essais sur l'histoire politique des derniers siècles.*

dégradant de plus en plus et le mobilier artistique était livré à toutes les aventures de l'ignorance, de l'incurie ou d'un odieux mercantilisme essayant de faire argent de tout et livrant à vil prix au dehors nos richesses artistiques.

Cet état de choses, qui avait du reste attiré déjà l'attention du gouvernement néerlandais, devint de la part du gouvernement belge l'objet d'une sollicitude toute spéciale, et bientôt les efforts se combinèrent vers un même but, la restauration des édifices publics et la conservation de tous les objets devant intéresser notre histoire ou prouver à quel degré de perfection étaient arrivés nos pères.

En 1836, la législature donnant force de loi à ce respect si naturel d'un peuple pour les monuments qui lui rappellent un passé glorieux prescrivait par un des articles de la loi communale (art. 76, § 8) l'obligation pour les communes de soumettre à l'avis des députations permanentes des provinces, ainsi qu'à l'approbation du Roi, les délibérations *ayant pour objet soit la démolition des édifices de l'antiquité, soit les réparations à y faire, lorsque ces réparations sont de nature à changer le style et le caractère de ces monuments.*

Dès lors les travaux prirent une grande activité. Néanmoins, l'exposé de la situation du royaume pour la période décennale de 1851 à 1860 contient une nouvelle évaluation des dépenses que nécessitaient alors encore, déduction faite des travaux exécutés depuis 1830, la restauration des monuments religieux les plus importants du pays.

D'après ce document, *120 églises méritent en Belgique la qualification* de monumentales, tant sous le rapport de leurs proportions majestueuses qu'eu égard à leur mérite architectural.

Un des premiers soins de la commission nommée par le gouvernement fut de débarrasser nos grands édifices des constructions parasites qui en obstruaient les abords et constituaient un danger permanent d'incendie, contre lequel il fut en outre pourvu par le placement de paratonnerres.

Il serait trop long et trop fastidieux, Messieurs, de vous donner ici la récapitulation des monuments que je viens de citer *in globo* et des subsides répartis entre eux. Ces renseignements pourront prendre

place dans nos publications, auxquelles ils sont réservés, grâce à l'obligeance de M. le ministre de l'intérieur [1].

Cette constante sollicitude, venue de haut, devait s'étendre au loin et exercer une influence salutaire sur tous les esprits. Les communes, les provinces, les fabriques d'églises voulurent intervenir de leur côté et rivaliser de zèle. Grâce à ce concours intelligent, grand nombre de tableaux, de rétables, de reliquaires, de jubés, de pierres tumulaires, d'ornements sacerdotaux et de vitraux peints furent préservés d'une destruction imminente.

Partout se créèrent des musées, les uns dus au gouvernement, les autres à l'initiative particulière. Partout l'archéologie étendait ainsi ses progrès, et cette science, dont le vaste domaine embrasse la connaissance de l'homme étudié dans sa vie publique et privée, trouvait dans la Belgique entière des disciples ardents de connaître, ardents de ressusciter un passé illustre, curieux comme on l'est à notre époque de comparer les temps et les choses. Bruxelles, Namur, Anvers, Liége, Mons, toutes ces grandes villes eurent à cœur de réunir ces monuments qui dispersés, disséminés de droite et de gauche dans quelques collections particulières n'offrent à l'archéologue et à l'artiste ni un accès facile pour l'étude, ni une garantie sérieuse de stabilité.

Tenant à compléter son œuvre, le gouvernement belge ne s'est pas arrêté. En ce moment encore divers projets d'une grande utilité, à notre point de vue, le préoccupe. C'est ainsi qu'il a songé à la création d'un musée de sculpture, *Section du moyen âge et de la Renaissance.* Les produits les plus remarquables des temps anciens, statues, bas-reliefs, ornements, fragments d'architecture, tombeaux seront classés d'après les époques et les écoles, de manière à caractériser les transformations successives de l'art et les diverses influences qui se sont fait sentir. Déjà une liste très-importante des œuvres d'art dont il y aura à faire des moulages a été dressée et l'on pourra étudier bientôt ainsi et comparer entre eux les monuments des écoles belges, allemandes, françaises, italiennes, pendant les périodes romanes, ogivales et de la Renaissance.

Mais c'était surtout l'étude de l'histoire nationale que la Belgique

[1] Voir l'Annexe à la fin de ce discours.

devait avoir en vue. Aussi, grands ont été les sacrifices faits pour donner dans nos établissements publics un accroissement considérable aux collections ethnologiques. Et je citerai, à ce propos, un premier crédit de 50,000 fr. et un autre de 100,000 fr., votés par la législature pour la formation d'une section ethnologique belge.

Dans cette section, quand elle aura acquis tous ses développements, on trouvera en quelque sorte la famille belge reconstituée depuis son origine. Les objets se rapportant aux mœurs et aux usages (cultes, costumes, mobiliers, armes, objets d'art) des diverses populations d'abord séparées, puis confondues qui forment la Belgique actuelle, seront groupés par périodes de temps. Ce sera l'histoire vivante de la vie publique et privée de nos aïeux.

Une autre collection se forme en ce moment. Elle est destinée à offrir également un vif intérêt pour les historiens, les archéologues, les artistes et les paléographes.

On sait à quelle inévitable détérioration sont assujettis dans les dépôts d'archives, toujours de plus en plus explorés, les sceaux constatant l'authenticité des documents historiques les plus précieux.

Des ordres ont été donnés de prendre le moule des sceaux les plus importants disséminés dans nos différents dépôts, et leurs empreintes seront déposées au Musée royal d'antiquités de Bruxelles. Ce sera une remarquable collection reproduisant les types les plus variés de la sigillographie nationale.

Déjà les dépouillements opérés jusqu'ici ont donné un total de 20,815 sceaux inventoriés. Le nombre des moules confectionnés est de 3,100 jusqu'à ce jour et la collection des empreintes s'élève à 2,620.

Il est un autre point sur lequel les archéologues ont eu soin d'attirer l'attention du gouvernement. Vous ne savez que trop, Messieurs, combien de précieuses peintures murales ont disparu sous le badigeon. Des mesures ont été prises à cet égard. Chaque fois que, dans nos églises ou dans nos monuments civils le moindre vestige de peinture murale sera découvert, des calques ou des fac-similes devront en être relevés avec soin.

De cette manière, il se formera avec le temps une collection des plus utiles pour l'histoire de l'art dans nos contrées.

Une collection de cartons de nos anciens vitraux était le corollaire

indispensable de cette dernière mesure. Dans cette pensée, le gouvernement vient d'acquérir de M. Capronier, notre célèbre peintre-verrier qui a consacré 25 années à la restauration des principales verrières du pays, une série de 87 cartons reproduisant avec un soin minutieux les compositions et les détails des vitraux de *Ste-Gudule à Bruxelles*, des églises de *St-Jacques*, de *St-Martin* et de *St-Servais à Liége,* de l'église de *Hoogstraeten*, de celle de *Ste-Waudru à Mons*, de la *Cathédrale de Tournai*, de l'église de *St-Gommaire à Lierre*, de la *Cathédrale d'Anvers*, de l'église de *St-Jacques* également de cette ville, de l'église de *Sichem* et de l'église de *St-Pierre à Louvain*.

Nous n'aurons du moins plus ainsi le regret de voir périr à jamais les magnifiques conceptions dont nos verriers flamands illustrèrent la Belgique depuis le XIVe jusqu'au XVIIe siècle. Combien de belles verrières, dont l'existence nous est attestée par les documents, nous connaîtrions encore, si l'on avait eu plus tôt l'idée de cette sage prévoyance.

Pour compléter cette mesure, le Gouvernement a décidé en outre que les cartons confectionnés pour la restauration des vitraux resteront désormais, moyennant une indemnité, la propriété de l'État.

Cette mesure, du reste, s'étend à la conservation des plans de tous les monuments et œuvres d'art soumis à des travaux de restauration.

Durant de longues années, on s'était contenté, quand ces travaux étaient nécessaires, de recommander de ne modifier en rien le style des monuments, sans que l'on exigeât ni dessins, ni épures.

De là de grandes erreurs et des fautes malheureusement irréparables.

Aujourd'hui, l'on exige 1° des plans et des dessins réguliers, indiquant la situation des édifices à restaurer, 2° les projets des travaux à exécuter, y compris les coupes, les élévations et les détails.

Une circulaire du département de la justice, en date du 27 mars 1862, trace aux autorités la marche à suivre pour la conservation des plans adoptés pour la restauration des monuments religieux et des objets d'art appartenant aux églises, aux hospices et autres établissements de bienfaisance.

Une circulaire subséquente du département de l'intérieur ordonne d'observer les mêmes prescriptions relatives aux plans authentiques concernant la restauration des monuments civils.

Par suite de ces mesures prévoyantes, il est permis d'espérer que les générations futures sauront éviter les fautes trop souvent commises jusqu'ici, et lorsque l'action toujours destructive du temps les obligera d'entreprendre des travaux de restauration, ils pourront du moins éviter les tâtonnements et s'adresser à des indications sûres et précises.

Grâce aux progrès de la science archéologique, grâce à ces grands débats scientifiques, les gouvernements et les autorités se sentent obligés de veiller avec un soin plus assidu que jamais à la conservation des monuments que nous ont légués les siècles. Aussi, partout se forment des comités, et selon l'expression du ministre qui présida la première commission annuelle, créée à cet effet, désormais nos monuments ont dans toutes nos provinces « des gardiens vigilants, » des sentinelles attentives, placées là pour veiller à la conservation » de cette richesse publique, pour signaler toutes les circonstances » qui pourraient ou la compromettre ou aider à l'améliorer et à » l'agrandir. »

Vous comprendrez, Messieurs, que cette haute et intelligente direction donnée par le Gouvernement à la conservation de tout ce qui se rattache au passé, devait enflammer le zèle de tous les archéologues. Se voyant secondés, encouragés, ils travaillèrent avec énergie.

Aussi l'archéologie a-t-elle trouvé en Belgique d'intrépides pionniers, des adeptes éclairés et infatigables.

Les uns ont cherché, dans les cavernes de la Lesse, les traces des premiers habitants et vous connaissez tous, Messieurs, les précieux monuments qui ont été recueillis. D'autres, par des fouilles non moins intéressantes, se sont efforcé de reconstituer la Belgique telle qu'elle était sous César et les premiers empereurs romains. Ceux-ci ont concentré leur attention sur les populations gallo-romaines; ceux-là sont allés chercher les guerriers francs dans leurs tombes séculaires. Le moyen âge a eu de son côté ses savants révélateurs.

Partout se sont fondées des sociétés dont les publications attestent une érudition solide et un zèle des plus louables, et l'Académie d'archéologie de Belgique est heureuse de pouvoir rendre ici hautement et solennellement hommage à ses sœurs de Bruxelles, de Bruges, de Gand, de Mons, de Liége, de Namur, de Tongres, d'Arlon, de

Termonde, de partout, car partout on travaille, partout on cherche, partout on trouve, car partout les savants ont compris qu'on perd ses forces en les disséminant.

Dans un magnifique discours que prononçait à la Sorbonne, il y a trois ans, à Paris, S. Exc. le ministre de l'Instruction publique, il s'exprimait ainsi : « Les physiciens nous disent et nous démontrent que des rayons épars se perdent bien vite dans l'espace qu'ils traversent, sans en élever la température, tandis qu'au foyer qui les reçoit se dégagent une chaleur intense et une éclatante lumière. »

Vous, Messieurs, qui êtes ces rayons épars en Europe, vous êtes venus vous concentrer dans un même foyer, et vos forces sont venues décupler notre puissance. L'Académie d'archéologie de Belgique est fière et reconnaissante de ce qu'elle vous doit. Elle saura marcher plus ferme dans la voie du progrès, soutenue par l'estime de tous, encouragée comme elle l'est par un Gouvernement sage et prévoyant, protégée par un Roi ami éclairé des lettres, des sciences et des arts.

ANNEXE

AU DISCOURS DE M. G. HAGEMANS.

NOTES

concernant les actes du Gouvernement en faveur de l'archéologie et de la conservation des monuments nationaux.

L'exposé de la situation du royaume pour la période décennale de 1851 à 1860 contient une évaluation des dépenses que nécessitaient encore alors, déduction faite des travaux exécutés depuis 1830, la restauration des monuments religieux les plus importants du pays.

D'après ce document, 120 églises méritent en Belgique la qualification de monumentales, tant sous le rapport de leurs proportions majestueuses qu'eu égard à leur mérite architectural.

Voici, par province, la récapitulation du nombre de ces monuments, avec l'évaluation des frais à faire, soit pour leur restauration complète, soit pour les travaux les plus urgents, ainsi que de la valeur approximative des édifices.

	PROVINCES.	NOMBRE D'ÉDIFICES.	FRAIS A FAIRE POUR LA RESTAURATION COMPLÈTE.	ÉVALUATION DES TRAVAUX URGENTS.	VALEUR APPROXIMATIVE DES ÉDIFICES.
1	ANVERS.....	12	3,330,000	1,750,000	50,040,000
2	BRABANT.....	27	6,225,000	1,458,000	53,675,000
3	FLANDRE OCCIDENTALE	22	2,056,983	783,983	23,540,000
4	FLANDRE ORIENTALE..	17	932,868	234,596	»
5	HAINAUT.....	10	2,453,100	433,000	18,570,000
6	LIÉGE.....	10	2,284,330	768,000	17,930,000
7	LIMBOURG	14	690,416	305,709	6,080,000
8	LUXEMBOURG.....	2	243,270	231,370	6,110,000
9	NAMUR	6	942,000	365,000	9,551,000
	Totaux.....	120	19,157,967	6,329,658	185,466,000

D'après un rapport de la Commission des monuments [1] ces chiffres devraient être modifiés comme suit :

Travaux urgents	fr.	7,000,000
Travaux nécessaires	»	20,000,000
Valeur des édifices	»	300,000,000

Quoi qu'il en soit, ces indications prouvent l'étendue de la tâche que l'administration publique a à remplir pour ce qui concerne spécialement la conservation des monuments de l'art et l'importance des sacrifices que le pays doit s'imposer de ce chef.

Il résulte d'un relevé fait en 1861 que des soins de restauration avaient été donnés à cette date à plus de *125 monuments de premier ordre, tant civils que religieux, et à plus de 400 vieux édifices* dignes d'un certain intérêt [2].

Depuis lors les sommes portées au budget de l'État pour les dépenses de l'espèce se sont considérablement accrues. Aussi il a été constaté que, pour ces dernières années, les dépenses qui se font pour nos monuments publics s'élèvent annuellement à plus de 6,000,000 de francs y compris les parts réunies de l'État, des provinces, des communes et des fabriques d'églises. Les constructions nouvelles sont également comprises dans ce chiffre.

Après des augmentations successives, l'allocation de l'État aux seuls édifices du culte s'élève annuellement à 745,000 fr. Les subsides des provinces pour le même objet à 748,000 fr., soit près d'un million et demi pour l'État et les provinces réunies. Les communes, les fabriques d'églises et les particuliers font le reste.

Les conséquences de ces larges subventions devaient être nécessairement un redoublement d'activité et de zèle pour la conservation des monuments nationaux. C'est ainsi que, pour l'année 1866, des projets de restauration pour près de 200 édifices ont été présentés à la commission des monuments. Des travaux, qui comportent une somme totale de plus de 3,000,000 de fr., se poursuivent en ce moment d'une manière régulière.

Indépendamment des travaux de restauration proprement dite, les principaux de nos grands édifices religieux ont été débarrassés des constructions parasites qui en obstruaient les abords, amoindrissaient leur caractère grandiose et constituaient un danger permanent d'incendie.

[1] Assemblée générale de 1862.

[2] De 1840 à 1860 les subsides de l'État pour restauration, reconstruction et construction d'églises se sont élevés à la somme totale de fr. 10.003,340.

On a dû mentionner ici les constructions, car les relevés décennaux ne donnent pas la décomposition des chiffres par catégories de dépense. Au département de la justice on n'a pas non plus pu fournir les renseignements.

Au surplus, les constructions nouvelles intéressent aussi l'archéologie, puisque c'est dans le style ancien qu'on bâtit les monuments.

Le premier résumé de la situation des provinces, publié en 1840, ne fournit que les renseignements suivants :

Subsides de l'État pour restauration et construction d'églises, année 1838... fr. 202,598.75.
» » » » » » 1839... » 289,779.62.

Les façades de l'église de St-Pierre à Louvain, de l'église primaire à Dinant, de la tour de Notre-Dame à Anvers ont été dégagées. Les habitations qui entouraient l'église des SS.-Michel et Gudule à Bruxelles ont disparu.

Le pourtour du chœur de la remarquable église de St-Hubert, dans le Luxembourg, a été déblayé.

La splendide église St-Jacques à Liége, a été complétement isolée et délivrée du dangereux voisinage d'une salle de spectacle. Enfin la belle et sévère cathédrale de Ste-Waudru à Mons, s'offrira aussi aux regards dans un avenir rapproché, libre des constructions qui offensaient la majesté imposante de son architecture.

Tous ces résultats n'ont pu être atteints sans le concours des conseils de fabrique, qui, en toutes circonstances, montrent le plus louable empressement à seconder les vues du Gouvernement.

Les édifices civils, tels que les hôtels de ville, maisons communales et beffrois, auxquels se rattachent les plus intéressants souvenirs de notre histoire politique, n'ont pas été traités avec moins de sollicitude. Les sommes qui ont été affectées, depuis 1830, par l'État à la restauration de ces monuments, dont la plupart furent le palladium des franchises et des libertés du pays, s'élèvent à plus de *trois millions*.

Voici le tableau des édifices de l'espèce qui ont été l'objet d'une restauration complète :

PROVINCES.	DÉSIGNATION DES ÉDIFICES.	SUBSIDES DE L'ÉTAT.	TOTAUX PAR PROVINCE.
ANVERS.	Hôtel de ville d'Anvers.....	84,000.—	96,550.—
	Tour de Notre-Dame (pr mémoire).	5,550.—	
	Halles de Malines.....	3,000.—	
	Galerie au m. de p. de Malines..	4,000.—	
BRABANT.	Hôtel de ville de Bruxelles.....	276,711.—	392,927.—
	» de Louvain.....	35,750.—	
	» de Hal.....	30,166.—	
	» de Léau..	22,350.—	
	Tour de Sichem.....	2,500.—	
	Cloître de Ste-Gertrude à Nivelles.	13,000.—	
	Fontaine des Cinq-Plaies à Laeken.	1,500.—	
	Chapelle gothique de l'ancienne Cour à Bruxelles.....	9,750.—	
	Pilori gothique à Braine-le-Château.	1,200.—	

PROVINCES.	DÉSIGNATION DES ÉDIFICES.	SUBSIDES DE L'ÉTAT.	TOTAUX PAR PROVINCE.
FLANDRE OCCIDENTALE.	Beffroi de Menin	1,100.—	255,395.60
	Hôtel de ville de Furnes	4,000.—	
	Halles de Nieuport	407.—	
	Bâtiments de l'Académie des beaux-arts de Bruges	1,000.—	
	Chapelle du St-Sang à Bruges	1,500.—	
	Ancien phare de Nieuport	13,258.—	
	Salle du Franc, à Bruges	18,000.—	
	Hôtel de ville de Damme	5,558.73	
	» de Ghistelles	3,100.—	
	» de Courtrai	23,421.87	
	» de Bruges	45,750.—	
	Halles d'Ypres (travaux extérieurs)	18,300.—	
	» (salle du Magistrat)	120,000.—	
FLANDRE ORIENTALE.	Hôtel de ville d'Audenarde	68,500.—	69,500.—
	» d'Alost	1,000.—	
HAINAUT.	Hôtel de ville de Lessines	2,400.—	117,474.—
	» d'Ath	9,890.—	
	Tour du Château, à Mons	66,100.—	
	Beffroi de Tournai	37,084.—	
	Église de Chimay	2,000.—	
LIÉGE.	[1] Palais des Princes-Évêques à Liége	2,144,365.—	2,145,265.—
	Chapelle des Augustins à Huy	900.—	
LIMBOURG.	Porte de Visé, à Tongres	1,850.—	1,850.—
Néant pour les provinces de Luxembourg et de Namur.			
	Total		3,078,961.60

[1] Par les lois des 18 mai 1845, 4 juin 1850, 21 novembre 1851 et 8 septembre 1859, des crédits s'élevant ensemble à 1,194,365 francs ont été alloués par la législature pour la restauration de l'ancien palais des princes-évêques de Liége et son appropriation aux besoins de la province.

D'après une évaluation fournie à la Chambre des représentants en 1865, il y a encore pour 1,800,000 francs de travaux à exécuter.

400,000 francs ont été alloués par la loi au 8 juillet 1865 et 450,000 francs par celle du 30 mai 1866.

La loi communale n'avait réglé d'une manière expresse que ce qui a rapport aux monuments architecturaux proprement dits. La loi provinciale a permis de combler la lacune qui existait ici : cette loi autorisant les conseils provinciaux à faire des règlements provinciaux d'administration intérieure, quelques conseils ont arrêté des dispositions pour la conservation d'objets d'art appartenant aux communes, aux fabriques d'églises ou aux autres institutions publiques.

Le Gouvernement a vivement recommandé l'adoption d'une pareille mesure dans les provinces où elle n'était pas appliquée.

Toutefois ces règlements ayant surtout pour but d'empêcher l'aliénation des objets, il importait aussi que la sollicitude de l'autorité s'étendit à leur parfaite conservation.

En conséquence, indépendamment des subsides pour la restauration des monuments, le Gouvernement a adopté pour règle d'accorder des subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques et aux églises.

Multipliant les instructions, il provoque même les demandes de fonds, en appuyant de promesses ses recommandations pour la conservation des œuvres d'art.

Cette constante sollicitude a eu pour résultat d'amener les provinces, les communes et les fabriques d'églises à intervenir pour une part de plus en plus large dans les dépenses de cette espèce et d'éveiller en quelque sorte le contrôle public en faveur des œuvres à la conservation desquelles l'histoire de l'art est intéressée.

C'est ainsi qu'un très-grand nombre d'entre elles, telles que tableaux, rétables, reliquaires, jubés, pierres tumulaires, ornements sacerdotaux, vitraux peints, etc., etc., ont été préservés d'une destruction imminente.

Voici, au surplus, le relevé des subsides qui ont été accordés par le département de l'intérieur pour la restauration des objets d'art et d'archéologie depuis 1851, date de la première allocation portée à cette fin au budget, jusques et y compris 1866.

Tableaux anciens	77	subsides	fr. 29,461
Vitraux	23	»	» 16,272
Peintures murales	5	»	» 6,676
Sculptures et statues	6	»	» 3,519
Autels gothiques	7	»	» 5,955
Tabernacles, rétables	23	»	» 7,121
Stalles, jubés, chaires de vérité	17	»	» 10,902
Fonts baptismaux	4	»	» 2,550
Reliquaires et châsses	5	»	» 0,707
Ornements sacerdotaux	1	»	» 2,000
Tombeaux, pierres tumulaires, tumulus	33	»	» 9,072
Objets d'art d'église, sans désignation spéciale	29	»	» 16,559
Châteaux, donjons et ruines	13	»	» 12,621
Fouilles (indemnités)	11	»	» 2,108
Total des	254	»	fr. 124,593

La conservation des monuments historiques, appartenant aux provinces et aux communes, garantie par les dispositions légales sur la matière, est donc ainsi désormais assurée par la sollicitude de jour en jour plus éclairée et plus attentive dont les administrations publiques et les corps spéciaux constitués se montrent animés pour ces précieux restes du passé.

Toutefois, il est encore une catégorie nombreuse de monuments intéressants sous le rapport historique, comme au point de vue de l'art, qu'il est important dans l'état actuel de la législation de préserver, par voie d'autorité, de la destruction ou des restaurations inintelligentes. Telles sont les constructions élevées dans nos provinces par les anciens corps de métiers (confréries, gildes et serments) et autres édifices civils, qui sont devenus des propriétés privées. L'admirable assemblage de constructions qui forme la grande place de Bruxelles prouve combien cette sorte d'édifices est digne d'attention.

Ici encore la vigilance du Gouvernement ne s'est pas trouvée en défaut.

MM. les Gouverneurs ont été invités à faire dresser une nomenclature suffisamment détaillée des édifices privés qui méritent d'être conservés.

Le Gouvernement se réserve, lorsque cette statistique aura été produite, d'en transmettre des extraits aux autorités locales avec les instructions qu'il y aura lieu d'y joindre dans le but d'assurer, autant que possible, la conservation des monuments de l'espèce.

Nous avons déjà cité, dans notre discours, ce qui s'est fait pour nos collections publiques, pour nos musées du moyen âge et de la Renaissance, le musée ethnologique, les collections de calques d'anciennes peintures murales et de cartons de vitraux, la conservation des plans de monuments, le bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie. Nous récapitulerons ici, pour finir, toutes les dépenses nécessitées pour la conservation intelligente des monuments d'art et d'archéologie. Ces chiffres sont éloquents et prouvent combien en Belgique le Gouvernement comprend le respect dû aux choses du passé.

Récapitulation des dépenses.

1. Restauration, reconstruction et construction d'églises	fr.	202,598.75
	»	289,779.62
	»	10,003,340.—
2. Restauration et reconstruction de monuments civils	»	3,078,961.60
3. Restauration d'œuvres d'art	»	124,593.—
4. Musée ethnologique	»	150,000.—
5. Collection sigillographique (crédit annuel de 3,000 fr.)	»	9,000.—
6. Bulletin (crédit annuel de 6,000 fr.)	»	30,000.—
Total	fr.	13,888,272.97

RAPPORT SOMMAIRE

DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

L'Académie d'archéologie de Belgique, fondée le 4 octobre 1842, à l'époque où les études archéologiques commencèrent à attirer l'attention du monde savant, eut à lutter pendant les vingt premières années de son existence contre de nombreux obstacles qui entravèrent sérieusement ses travaux. Elle parvint cependant à faire paraître chaque année un volume de mémoires. Les vingt premiers tomes de ses Annales se ressentirent et de l'adolescence de la science archéologique, qui en Belgique produisait à cette époque peu de travaux, et aussi des difficultés résultant d'une situation financière souvent embarrassée qui faisait exclure presque toujours de ses publications les gravures et les lithographies, si nécessaires à l'intelligence de la plupart des travaux archéologiques.

Cependant, vers l'année 1862, à la suite de la fondation de chaires d'archéologie dans nos universités, de l'instruction plus répandue dans nos classes moyennes, qui amena la lecture des travaux publiés dans les pays voisins, le goût de l'archéologie se développa dans notre jeune génération et il surgit chez nous une phalange d'archéologues nourris des vrais principes de la science et qui, poussés par l'amour des études historique, se révélèrent par des productions qui attirèrent sur eux l'attention des savants, en Belgique et à l'étranger. L'Académie, attentive à ce mouvement, ne tarda pas à appeler dans son sein ces jeunes archéologues auxquels elle décerna avec joie la palme académique. C'était pour notre institution le signal du réveil et de la régénération.

Elle commença par réviser ses statuts, qu'elle refondit d'une manière radicale. Elle mit son règlement en rapport avec les nécessités de la situation nouvelle, notamment en limitant à une période an-

nuelle la durée de la présidence, en prescrivant les listes doubles pour l'élection des membres regnicoles, en instituant des concours annuels, etc.

Le Gouvernement, la Province et la Ville d'Anvers s'empressèrent d'accorder leur patronage à notre institution régénérée, et notre souverain éclairé, S. M. Léopold II, ne tarda pas à nous placer sous sa haute protection.

L'Académie reprit le cours de ses travaux et publia en peu d'années une série de mémoires qui furent acclamés par les hommes d'étude du pays et de l'étranger. Elle mit au jour, notamment, un *mémoire sur les vitraux incolores en Belgique*, par M. H. Vande Velde ; un *Glossaire roman-latin du XVe siècle*, annoté par M. Aug. Scheler ; une *histoire de l'artillerie en Belgique jusqu'au XVIe siècle*, par M. P. Henrard ; un *mémoire sur les rapports d'ambassadeurs vénitiens dans les Pays-Bas*, par M. G. Hagemans ; un *mémoire sur les symboles antiques de l'œuf*, par M. E.-M.-O. Dognée ; un *mémoire sur les catacombes de Rome*, par M. Edmond Reusens ; une *notice sur la grande commanderie de Vieux-Joncs*, par M. A. Schaepkens ; un *mémoire sur l'état actuel des études égyptiennes*, par M. F. Daury ; un *mémoire sur la basilique de St-Willibrord à Echternach*, par M. A. Namur ; un *mémoire sur l'église de Notre-Dame à Tongres*, par M. Ch. Thys ; une *notice sur la châsse de saint Remacle à Stavelot*, par M. A. de Noüe ; un *fabliau inédit de Gauthier le Long, trouvère tournaisien*, annoté par M. Aug. Scheler ; un *mémoire sur les anciennes banques de Tongres* par M. G. Jansen ; un *mémoire sur l'officialité et les échevins synodaux à Anvers*, par M. Louis Torfs ; un *mémoire sur les sigles figulins*, par M. H. Schuermans. La plupart de ces travaux sont ornés d'un grand nombre de chromolithographies et de gravures, qui en rendent le texte plus intelligible pour la majeure partie des lecteurs.

Depuis l'année 1864, notre Compagnie a formulé quatre programmes de concours comprenant dix questions et des prix d'une importance totale dépassant la somme de huit mille francs. Les questions mises au concours sont : *l'histoire des ateliers typographiques établis à Anvers depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ; l'histoire de la sculpture en Belgique jusqu'à l'époque*

de la Renaissance ; l'histoire du péage de l'Escaut ; l'histoire de l'hérésiarque Tanchelin ; l'exposé de la topographie des voies romaines en Belgique ; l'histoire politique du territoire de la province d'Anvers ; l'histoire de l'orfévrerie dans les anciens Pays-Bas jusqu'à l'époque de la Renaissance ; l'histoire de la gravure sur bois en Belgique et dans les Pays-Bas jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ; et, enfin, *l'histoire du commerce d'Anvers depuis l'origine de cette ville jusqu'à la révolution de 1830.*

Jusqu'aujourd'hui, deux de ces programmes de concours sont arrivés à leur terme fatal et deux mémoires ont obtenu des mentions honorables, l'un traitant de *l'histoire de l'hérésiarque Tanchelin*, par M. H.-Q. Janssen, inspecteur de l'enseignement à St-Anna-ter-Muiden (Zélande), et l'autre de *l'histoire du péage de l'Escaut*, par M. Edm. Grandgaignage, docteur en philosophie et lettres à Anvers.

Les médailles qui ont été décernées à ces deux auteurs leur seront remises dans cette séance solennelle.

L'Académie continue à entretenir des rapports suivis avec la majeure partie des académies et des sociétés savantes d'Europe et d'Amérique. Un grand nombre d'entre elles échangent leurs publications avec les nôtres.

Malgré une situation financière peu satisfaisante, à l'époque de notre régénération, le Bureau de l'Académie est parvenu à asseoir d'une manière heureuse le budget de la Compagnie, laquelle se trouve en mesure, outre les sommes relativement considérables affectées aux concours, de faire face à toutes ses dépenses, tout en donnant une plus grande extension à ses publications.

Notre Compagnie a fait confectionner par un des principaux artistes du pays un coin de médaille, destiné aux concours et dont il a été fait usage pour la médaille du Congrès. Par délibération de l'Académie, une médaille de vermeil a été décernée à son auteur, M. Jean Herman, sculpteur à Liége, à qui elle sera solennellement remise aujourd'hui.

Pour couronner son œuvre, l'Académie a compris qu'un appel fait au monde savant, en vue de nous aider à asseoir notre institution sur des bases durables et sérieuses, devait avoir une influence décisive sur les destinées futures de notre Compagnie. C'est cette idée qui

lui a suggéré le projet du Congrès archéologique international, auquel vous avez répondu avec tant d'empressement et dont vous venez par vos savantes délibérations d'achever la réalisation. C'est en se retrempant au contact de tant de savants illustres que nos membres, inspirés par vos nobles travaux, reprendront avec ardeur le cours de leurs études, heureux de faire acquérir à notre Compagnie la place qui lui revient parmi les corps scientifiques de l'Europe.

L'Académie, en vue de cimenter les liens d'estime et d'amitié qui se sont établis entre ses membres et les savants étrangers qui ont assisté au Congrès, a élu, dans sa séance du 30 août dernier, douze d'entre vous membres correspondants étrangers de la Compagnie, laquelle est fière de compter dans son sein ces nouveaux associés dont elle a pu apprécier le grand mérite et les hautes qualités personnelles.

Puissent tous ces efforts amener la complète réalisation de nos plus chères espérances : la sérieuse consolidation de l'Académie.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1867.

Sont présents : MM. G. Hagemans, le chevalier L. de Burbure, et Le Grand, membres titulaires.

Le fauteuil est occupé par M. Hagemans, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé.

Le secrétaire perpétuel fait le dépouillement de la correspondance.

Le Président annonce la mort :

1° de M. le baron J. de St-Genois et 2° de M. F.-H. Mertens, membres-fondateurs et conseillers de l'Académie.

L'assemblée décide l'échange de ses publications avec celles de la Société archéologique de Termonde.

Le Président communique les rapports :

1° de MM. L. de Burbure et L. Torfs sur un mémoire de M. ***. Sur l'avis des rapporteurs, l'Académie décide de renvoyer ce travail à son auteur en lui communiquant le résumé des observations auxquelles il a donné lieu.

2° de MM. F.-V. Goethals et P. Henrard sur une généalogie de la famille " présentée par M. ". Conformément à l'opinion émise par les commissaires, ce travail trouvera plus utilement sa place dans un recueil de la province de Liége. En conséquence, il sera renvoyé à l'auteur.

3° de MM. le baron J. de St-Genois et F.-H. Mertens sur un mémoire de M. D. Buddingh', intitulé : *Cosmos en Zodiac der Scandinaviërs*. Sur les conclusions des rapporteurs, l'Académie en arrête l'impression.

Un quatrième travail, sur l'avis conforme des commissaires, est renvoyé à son auteur.

L'assemblée décide de remettre au concours, pour l'année 1870 :

1° La question relative à l'histoire de la sculpture en Belgique jusqu'à l'époque de la Renaissance ;

2° Celle relative à l'histoire du territoire de la province d'Anvers.

Elle statuera ultérieurement sur le choix de la troisième question à adopter.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORTS

sur le mémoire de M. D. BUDDINGH', intitulé :

COSMOS EN ZODIAC DER SCANDINAVIËRS.

Il est impossible de tracer la limite entre le mythe et l'histoire; de là la difficulté de représenter les faits historiques sous des formes symboliques.

L'auteur de la Cosmogonie des Scandinaves reconnait cette difficulté. Nous savons d'ailleurs par les ouvrages critiques qui ont vu le jour dans ces derniers temps dans le vaste champ du mythe, combien il est dangereux de se lancer dans cette voie. Nous nous garderons donc bien d'aborder dans nos appréciations la question des systèmes cosmogoniques.

Nous savons que les apôtres du christianisme laissèrent subsister dans le Nord, par esprit de conciliation, une grande partie des cérémonies payennes qu'ils y trouvèrent établies, d'où est résulté le mélange du paganisme avec les rites de la religion du Christ.

L'origine de cette transition, ou plutôt de ce mélange de l'idolâtrie avec la religion, a été développée avec une admirable érudition par le savant M. Buddingh' et je suis d'avis que sa dissertation formera une page importante des Annales de notre Académie.

Je suis d'avis que le texte en langue néerlandaise doit être maintenu et que les dessins qui accompagnent le mémoire doivent être soigneusement reproduits.

F.-H. MERTENS.

ANVERS, *le 21 mai 1867*.

Le mémoire de M. Buddingh' est sérieusement étudié et présente pour nous d'autant plus d'intérêt que, dans nos Flandres, nous pouvons constater encore aujourd'hui de nombreux vestiges des occupations normandes.

BARON JULES DE ST-GENOIS.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1867.

Sont présents : MM. G. Hagemans, L. de Burbure, P. Henrard, de Schouthecte de Tervarent et Le Grand, membres titulaires.

Le fauteuil est occupé par M. G. Hagemans, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est adoptée.

Le même officier donne communication de la correspondance.

Le Président annonce la mort :

1° De M. Le Maistre d'Anstaing, membre correspondant, à Tournai,

2° De M. Victor Derode, membre correspondant étranger, à Dunkerque.

Le secrétaire-adjoint donne lecture :

1° Des rapports de MM. Polain et Le Grand sur un travail de

M. P. Henrard, intitulé : *Les campagnes de Charles-le-Téméraire contre les Liégeois.* Conformément aux conclusions des commissaires, l'impression en est votée.

2° Des rapports de MM. le général Guillaume et P. Henrard sur un travail de M. L. Torfs, intitulé : *Campagnes de France en 1554 et en 1557.* L'insertion dans les Annales en est ordonnée.

3° Des rapports de MM. Le Grand et A. Pinchart sur un poëme intitulé : *Li romans des Eles*, par Raoul de Houdenc, annoté par M. Aug. Scheler. L'Académie en vote l'impression.

4° Des rapports de MM. H. Schuermans et A. Le Roy sur une notice de M. le comte Nahuys, d'Utrecht, intitulée : *Puits romains à Vechten* (Pays-Bas). L'impression en est arrêtée.

L'assemblée arrête son budget des dépenses pour l'année 1868 à la somme de 5,000 francs.

MM. P. Henrard et P. Génard sont désignés pour faire partie de la commission de la bibliothèque, en remplacement de MM. F.-H. Mertens et F. Durlet, décédés.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE M. LOUIS TORFS, INTITULÉ :

CAMPAGNES DE FRANCE EN 1554 ET EN 1557.

Le travail de M. Torfs, intitulé : *Campagnes de France en 1554 et en 1557*, est la traduction libre de deux mémoires contemporains écrits en flamand et publiés dans cette langue en 1851, à Utrecht.

Dans cette œuvre anonyme (que le traducteur, à en juger par les détails circonstanciés donnés sur l'artillerie, attribue à un officier subalterne de cette arme, et nous partageons son avis), l'auteur se borne à narrer au jour le jour les faits dont il a été témoin ou informé, et s'il ne nous fournit pas des données bien neuves sur les plans des généraux ou sur la politique de Charles-Quint et de Philippe II, il

nous donne, chose plus rare, des détails extrêmement précieux sur la manière de guerroyer et sur les mœurs et la discipline de nos armées au XVe siècle. Elles renfermaient, indépendamment des troupes nationales, des régiments allemands, espagnols et, en petit nombre, italiens. Levés à prix d'argent au moment du besoin et combattant pour des causes qui leur étaient étrangères, ces mercenaires, ramassis d'aventuriers de toutes les nations sous les ordres de capitaines célèbres, n'avaient en faisant la guerre d'autre mobile que la cupidité. Piller et rançonner était leur but suprême. De là la barbarie avec laquelle étaient traitées les misérables populations des villes et des campagnes, la ruine du pays au cœur duquel était portée la guerre; de là aussi l'indiscipline dont une armée, se livrant à de tels brigandages, devait nécessairement devenir la proie.

L'auteur nous dépeint plusieurs scènes de désordre où les chefs les plus élevés en grade furent obligés parfois d'intervenir au risque de devenir eux-mêmes les victimes de leurs soldats. Chose remarquable, les coupables sont toujours ces bandes étrangères; et comme l'inconduite ne va jamais sans la lâcheté, ce sont elles aussi qui refusent de marcher au secours des troupes engagées dans l'affaire de Renty, et qui, incapables de supporter les privations, quittent leur poste quand le froid se fait sentir, comme le firent la nuit du 29 octobre 1554 les reitres allemands ou « noirs harnatz ».

Si cette campagne de France de 1554, dont le combat douteux de Renty fut la seule affaire sérieuse, fut si stérile en résultats importants, il faut l'attribuer en grande partie à la composition des armées de Henri II et de Charles-Quint qui comptaient toutes deux de nombreux mercenaires dans leurs rangs, et, comme l'écrivait le comte de Lalaing à la reine Marie de Hongrie le 20 septembre de cette même année, si Charles-Quint « n'euist eu d'aultres que de » notre nation, il eust, poeult estre, faict plus grant exploict qu'il n'a » faict[1]. »

Au nombre des détails curieux que nous révèle le journal de notre anonyme, nous devons compter ceux qu'il nous donne sur l'édification de la place d'Hesdinfert, exécutée d'après les plans et sous la direction

[1] *Lettres des seigneurs*, t. XIII, fol. 130 (Archives du royaume).

de l'architecte Sébastien Van Noen, et sur les expédients auxquels les généraux de Charles-Quint durent recourir pour employer aux ouvrages de terrassement et de revêtement les soldats qui s'étaient toujours refusés jusqu'alors à se servir du pic et du louchet des pionniers.

C'est encore une révélation que le tir de l'artillerie à faible charge employé par les assiégés de St-Quentin du haut du cavalier qu'ils ont élevé sur leurs remparts ; c'est le *tir plongeant* pratiqué un siècle avant Vauban, à qui l'invention en est cependant attribuée.

Il nous reste à présenter quelques observations au sujet d'un petit nombre d'expressions appartenant à la technologie militaire et dont s'est servi le traducteur, bien qu'elles ne lui paraissent pas toutes rendre clairement le texte flamand.

1° Il est dit (fol. 4 v°) que le jour de la bataille de Renty, le 13 août 1554, on tira au sort l'ordre d'après lequel se succéderaient les *régiments* de cavalerie et d'artillerie ; nous ferons observer que l'artillerie ne fut organisée en régiments que plus de deux siècles plus tard.

2° D'après l'auteur anonyme, 5 bouches à feu avaient été perdues au combat de Renty, et parmi elles une qu'il nomme *Kemelken stopken*. Il résulte cependant du compte de Jehan Vander Thommen, commis et garde des munitions au camp de Sa Majesté en l'année 1554 (Chambres des comptes, n° 26255, fol. 1 et 2) que 4 fauconnaux et demi-fauconnaux seulement furent perdus. Après avoir établi que le parc de l'armée de Charles-Quint comprenait 5 canons, 3 demi-canons, 6 longues doubles coulevrines de 15 livres, 4 moyennes coulevrines de 12 l., 10 demi-serpentines de 5 l., 6 faulconnaux de 2 l. environ, et 12 demi-fauconnaux, le garde d'artillerie s'exprime ainsi : « le 13e » d'août furent envoyez iij desdits faulconnaux en la conduite de.... » gentilhomme de l'artillerie à la montaigne de Faulcomon laquelle » nous gens de guerre avaient gaingné, et fuit par l'armée du Roy » reprins et emmenez lesdits iij faulconnaux » — 6 des demi faux-connaux marchaient avec le même gentilhomme « y fut prises ung par » l'armée de France et les cinq aultres saulvez, mais perdu tout leur » esquippaige, comme charjeoirs, poussoirs et sacquelletz de pouldre. »

Cette erreur de notre anonyme n'est qu'apparente, le *Kemelken stopken* n'est en effet qu'un affût, et nous en trouvons la preuve dans

le compte nº 26,232 de Jean Dubois, garde d'artillerie à Malines pour l'année 1556; il porte comme délivré (fol. 77 vº) 6 affûts ou *cameaulx tournans* pour demi-faulconnaux.

Le *dragonde* serait donc un demi-faulconnau sur affût tournant; c'est-à-dire, comme l'indique un dessin que nous possédons, un affût à quatre roues et à limons dont les flasques très-élevées permettent aux roues de l'avant-train de tourner aussi court qu'on le désire. Ce sont ces pièces ainsi montées que F. Rabutin appelait *les pistolets de l'empereur* [1].

3º La conclusion de M. Torfs (fol. 10, note 2), que l'armée de Charles-Quint avait un équipage de pont de campagne, est exacte; seulement les bateaux n'étaient pas en cuir, mais en bois. Le compte nº 26,229, fol. 26, pour les années 1552-1553, mentionne en effet la réception en 1553 dans l'arsenal de Malines de 60 bateaux et autant de chariots pour les porter. Parmi les objets de l'équipage figurent «*onze fers servant à calfater les bateaux*», ce qui ôte toute espèce de doute sur la matière dont ils étaient formés.

4º Le *Catte* ou chat, dont le nom dérivé de l'ancienne poliorcétique signifiait une tour à plusieurs étages, était le *cavalier*, batterie en terre et fascinages d'une grande élévation employée indistinctement par les assiégés et les assiégeants. C'est une batterie de ce genre qu'élevaient les assiégés de St-Quentin (fol. 14 vº, note 1).

5º *Rotte* (fol. 15) doit se traduire par *escouade* ou *dizaine*. L'enseigne se subdivisait en effet en centaries, demi-centuries et décuries ou *rotte*; le mot peloton correspondrait à la centurie.

6º Les mots *cartache* et *demi cartache* doivent se traduire par canon et demi-canon, respectivement des calibres de 40 et de 24 livres.

7º Enfin nous croyons que ce ne furent pas XV chevaux de la cavalerie noire que Guiter de Schartzenbourg amena à Namur le 19 juillet 1554, mais XVc (quinze cents).

A part ces observations, dont nous prions notre confrère, M. Torfs, de faire l'usage qu'il trouvera utile, nous proposons à l'Académie l'impression du travail qui nous a été soumis. Bien qu'il soit préférable de n'ouvrir les Annales qu'à des œuvres originales, les traduc-

[1] *Guerres de Belgique*, liv. VI, p. 620, éd. Buchon.

tions du genre de celle-ci, qui ont pour objet un texte ancien, difficile et incorrect qu'on ne peut aborder sans une longue habitude de ces sortes d'écrits, sont un trop grand service rendu aux études historiques pour n'être pas accueillies favorablement.

P. Henrard.

Bruxelles, *le 3 novembre 1867*.

Le journal flamand dont M. Torfs offre la traduction à l'Académie renferme des renseignements qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire ; c'est ce motif sans doute qui, en 1851, a engagé la Société historique d'Utrecht à publier dans sa *Chronique* le texte original. Le même motif doit, je pense, faire accepter pour nos publications le travail de M. Torfs. Je me rallie donc à l'opinion exprimée par le premier commissaire, M. P. Henrard.

Il serait à désirer que le traducteur donnât aux notes explicatives un peu plus de développements et s'attachât autant que possible à rectifier, d'après de bonnes autorités historiques, les assertions inexactes de l'auteur mal informé.

A ce sujet, je remarque qu'à l'occasion de la reprise de Calais par les Français, le traducteur dit, dans une note, que Henri II, après avoir repris cette place, en agit à l'égard de la population comme avait fait Édouard III, c'est-à-dire qu'il expulsa tous les bourgeois comme anglomanes : *un seul homme fut excepté !*

C'est Mézeray qui a dit cela, mais il s'est trompé. La critique historique moderne a fait justice d'une foule d'assertions absurdes et ridicules que l'on rencontre dans les historiens du XVIe et du XVIIe siècle. La vérité est, en ce qui concerne la reprise de Calais par les Français en 1558, que les vainqueurs laissèrent aux citoyens de cette ville le choix de rester dans la place ou de la quitter. Ceux qui exprimèrent le désir de s'éloigner furent conduits, sous l'escorte de la cavalerie écossaise, à Gravelines et à Dunkerque; ils ne furent l'objet d'aucune rigueur; presque tous purent, en toute sécurité, porter de l'argent sur leur personne; nul ne fut maltraité.

Général Guillaume.

Bruxelles, *le 9 novembre 1867*.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. LE COMTE M. NAHUYS, A UTRECHT, INTITULÉE :

PUITS ROMAINS.

Depuis quelque temps, l'attention des archéologues a été spécialement attirée sur les puits antiques.

D'aucuns ont été frappés de la réunion sur un même point de grand nombre de puits ; la découverte d'ossements humains faite parfois au fond a fait surgir l'hypothèse de puits-sépultures (*Rapport de* M. DE LA GRANGE *à l'assemblée générale des sociétés savantes, à la Sorbonne* en 1863).

D'autres, ayant remarqué que ces puits étaient parfois creusés dans la craie la plus sèche, en ont tiré la conclusion qu'ils n'ont pu servir à avoir de l'eau (M. DE CAUMONT, XXXIe *Congrès archéologique*, 1864, pp. 462 et 465).

D'autres enfin, parlant de puits antiques d'un très-petit diamètre, signalent l'opportunité de fouilles à y opérer, ne fût-ce que pour y découvrir ce qu'on a pu y jeter d'objets antiques, à titre soit *d'ex-voto,* soit de débarras (M. DE PAYAN-DUMOULIN, XXXIIIe *Congrès archéologique*, 1866, pp. 233 et 262).

Le sujet traité par M. NAHUYS offre donc un intérêt actuel ; cette notice présente d'ailleurs un intérêt intrinsèque, à raison des faits qu'elle consigne et des conclusions qu'elle permet d'en tirer.

Comme j'ai eu occasion de le faire remarquer ailleurs (*Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, VI, p. 119, note), on a pu considérer comme puits-sépultures des puits de profondeur exiguë, ceux-là seuls : quelle vraisemblance que des puits de 60, de 100 pieds auraient été creusés à dessein pour y déposer les restes d'un défunt ! Ainsi sommes-nous faits : si nous effectuons des travaux dispendieux après le décès d'un des nôtres, ne sommes-nous pas tentés d'y donner un caractère très-apparent, et généralement ne construisons-nous pas le tombeau hors de la terre plutôt que dans le

sein de celle-ci ? D'ailleurs un puits ne s'improvise pas, et il n'y aurait pas moyen de le construire après coup.

C'est encore de puits peu profonds, de puits souvent rassemblés en grand nombre sur un petit espace qu'il s'agit ici ; peut-être, à ce point de vue, la notice de M. Nahuys jettera-t-elle quelque jour sur la question soulevée par les archéologues français.

Recherchons, autour d'elle, les découvertes analogues à celle de Vechten, faites en Hollande.

Elles sont nombreuses et permettront de conclure d'une manière plus générale.

1° A Arentsburg, commune de Voorburg, quatre puits semblables (Reuvens, *Notice et plan des constructions romaines sur l'emplacement présumé du* Forum Hadriani, n° I, 16 ; III, 36, 37 ; IV, 40 ; Janssen, *Oudheidkundige ontdekkingen in Nederland*, tiré à part des *Verslagen en mededeelingen der Koninklijke Academie van Wetenschappen*, Afdeeling *Letterkunde*, deel X, 1866, p. 21, pl. I, fig. A et B) ;

2° A Katwyk, huit puits (Janssen, *Oudheidkundige verhandelingen*, 1859, pp. 50 et 57, avec une planche, fig. 3 et 4 ; *Oudheidkundige ontdekkingen*, p. 10, et pl. II fig. A et B) ;

3° A Westervoort (Janssen, *Oudheidkundige mededeelingen*, ouvrage distinct des précédents, III, p. 228) ;

4° A Wyhe, six puits (Janssen, *Oudheidkundige ontdekkingen*, p. 8, pl. I, fig. I) ;

5° A Noordwyk, trois puits, Id, *ibid.*, p. 16 ;

6° A Nimègue, un puits, Id., *ibid.*, p. 19, et pl. III.

Tous ces puits ont une profondeur de deux mètres au plus ; leur largeur ou diamètre est d'un mètre environ ; quelques-uns sont carrés, la plupart sont circulaires ; tous sont constitués d'une excavation protégée contre les éboulements, soit par des planches menuisées pour les premiers, soit par des douves cerclées pour les seconds, ce qui a fait donner à ceux-ci le nom de *tonputten*, tonneaux-puits ; dans presque tous on a découvert parmi les terres jectisses, des objets de l'époque romaine, quelquefois en mélange avec des objets de l'époque franke.

Ce mélange peut être considéré comme accidentel et dû à la

circonstance que les Franks, on l'a souvent fait remarquer, se complaisaient à occuper les habitations délaissées par les Romains : « *Het laat zich zeer goed verklaren*, dit M. Janssen (*Oudheidkun-* » *dige verhandelingen*, III, p. 59), *dat de Franken, als eerste* » *opvolgers der Romeinen, zich nederzettende op de plaatsen,* » *door de Romeinen verlaten, de nog bruikbare constructiën der* » *Romeinen zullen geutilizeerd hebben, waaruit zich dan de* » *frankische scherven in de put gevonden, zouden laten* » *verklaren.* »

A priori donc, rien qui s'oppose à l'attribution de ces puits aux Romains.

Cette attribution est confirmée par la circonstance que les lieux où ces puits se trouvent sont connus comme des centres d'habitations romaines : Katwyk *(Brittenburgum)*; Vechten près d'Utrecht *(Trajectum)*; Nimègue *(Noviomagum)*; Voorburg *(Forum Trajani)*; Noordwyk s'est signalé par de nombreuses découvertes d'antiquités romaines.

C'est déjà un indice que ces puits, non atteints par la faux du temps qui le plus souvent a nivelé la surface, sont des dépendances souterraines, jusqu'aujourd'hui conservées, d'habitations disparues; comme les puits français, ils sont souvent très-rapprochés les uns des autres; il en est qu'un mètre seulement sépare : trois à Wyhe, etc.

Des foyers, des traces de pals plantés en terre, ont permis à M. Janssen (*Oudheidk. Onderzoek.* p. 12) d'y trouver un indice plus positif du voisinage d'habitations.

Ces indices sont devenus des preuves depuis la découverte communiquée par M. Nahuys : les palissades de M. Janssen étaient sans ordre, disséminées : « *Zij waren echter niet in geregeleerde orde of* » *op gelijke afstanden geplaatst, maar hier en daar verspreid.* » Celles de M. Nahuys, au contraire, sont d'une conservation merveilleuse quand on songe à la nature des matériaux : le bois et le fer; elle dessinent une enceinte d'une parfaite régularité, qui indique par elle-même qu'elle a été dans le voisinage d'habitations et non placée dans les champs ou dans les bois. Le puits que celle-ci enserre a dû servir à un usage domestique.

Quel est cet usage?

La terminaison supérieure des pals en piquets pointus, l'absence de jours dans ces murs de bois, comportent l'idée d'une simple clôture, et excluent celle d'une toiture superposée ; le puits aura donc été protégé contre les poussières, etc., par un couvercle : M. Janssen a du reste signalé des pierres ayant rempli cet office et n'ayant pu remplir que celui-là (*Oudheidk. Verhand.*, III, p. 50).

A aucun de ces puits ne se trouve de fond en bois ; dans tel cas donné, à la partie inférieure se trouvent des pierrailles et gravats ; mais c'est là sans doute un fait accidentel. Les puits se divisent en deux catégories qui semblent distinctes :

1° Ou bien l'aire du sol, sur lequel le cuvelage ou la charpente du puits s'appuyait, est d'une nature parfaitement imperméable : « *De* » *put in vast, dik en geen water doorlatend bevestigd was.* » (Janssen, *Oudheidk. ontdekk.*, p. 13). — « *Geen bodem in was,* « *'t welk ook overbodig zou geweest zijn, daar de vasten kleibodem* « *een waterdigten grondslag uitmaakte.* » (Janssen, *Oudheidk. Verhand.*, III, p. 58). En outre, les deux puits au sujet desquels cette observation a été spécialement faite, présentent cette particularité que la boiserie en était percée tout autour, à une certaine hauteur, de petits trous ronds de 0,m015 à 0,m02 de diamètre, sans doute pour laisser suinter l'eau extérieure par une sorte de drainage : « *Die* » *vermoedelyk bestemd waren om het welwater er beter te laten* » *binnen dringen.* » C'est précisément l'office assigné par M. Nahuys à la double enveloppe de son puits, à l'intérieur de laquelle le charbon servait de filtre : or il est à remarquer que deux des puits en bois de M. Janssen, l'un carré, l'autre circulaire, étaient également munis d'une double enveloppe (*Oudheidk. ontdekk.*, pp. 20 et 24). Soit dit en passant, la découverte de Vechten ne laisse pas de doute sur l'intention bien déterminée de placer ces deux enveloppes en même temps, simultanéité sur laquelle M. Janssen hésite à se prononcer.

2° Ou bien la terre, dans laquelle le puits était placé, se constituait d'un fond de sable ou d'une autre couche perméable ; dans ce cas, c'étaient des puisarts, qui pourraient bien avoir été l'accessoire de ce que M. Janssen, d'après l'euphémisme hollandais, appelle *de beste kamer* (*Oudheidk. Verhand.*, III, p. 60). Que cette investigation ne scandalise pas les amis de la science : Grignon, dans sa description de

fouilles du Châtelet, n'est-il pas allé à la recherche de ces endroits-là?

Le soin avec lequel les deux tonnes concentriques de Vechten ont été séparées l'une de l'autre par du charbon, puis encore protégées à l'extérieur par du sable et des cailloux, porte à croire que cette dernière hypothèse ne doit pas lui être appliquée, comme pourrait le faire croire l'encadrement en bois, support hypothétique d'un siège supprimé par l'injure du temps.

Il est difficile de se prononcer, on le voit, sur le but qu'ont pu remplir dans l'antiquité ces puits si exigus; tout ce que l'on peut dire en général, c'est qu'ils ont eu pour but de parer à des nécessités de la vie domestique.

Mais si l'on ne peut déterminer ce qu'ils étaient, au moins pourra-t-on, pour ceux de Hollande — cela sera-t-il également vrai pour la France? — déterminer ce qu'ils n'étaient pas.

Ce n'étaient pas des tombeaux: un seul ossement humain a été trouvé dans un de ces nombreux puits (Janssen, *Oudheidk. ontdekk.* p. II); isolé, il n'a pu être introduit là qu'accidentellement avec les terres qui ont servi à combler l'excavation.

Ce n'étaient pas des puits « pour avoir de l'eau, » ils n'étaient pas assez profonds à l'effet de rencontrer dans la terre les nappes souterraines; un puits aurait suffi pour tout un voisinage; chacun au contraire paraît avoir eu son puits en bois, comme chacun de nous, dans sa maison, a une citerne.

La notice de M. Nahuys, outre cette constatation scientifique, aura eu l'avantage de mettre en lumière une méthode particulière de construction de citernes dont les gens d'aujourd'hui pourraient bien avec avantage étudier l'application

A ces différents points de vue, j'estime qu'il y a lieu d'insérer la notice de M. le comte Nahuys dans les Annales de l'Académie.

H. Schuermans.

J'adhère aux conclusions du rapport de M. Schuermans.

Quant au fond de la question, je pense avec mon honorable collègue qu'il est impossible de considérer comme des sépultures les puits de M. Nahuys ou les constructions du même genre signalées jusqu'ici

en France et en Hollande; leur peu de profondeur ne me paraît pas une raison suffisante, et le fait de la découverte d'un ossement humain dans un des puits de M. Janssen est vraisemblablement accidentel.

Selon toute apparence, il n'y a rien de commun entre ces trous de dimensions étroites et les *Puticuli* de Festus (*Puticulæ* de Varron).

Les puits dont il s'agit doivent avoir servi à un usage domestique, et la supposition qu'ils n'étaient que des citernes particulières à chaque ménage est fortifiée, dans le travail de M. Schuermans, par de sérieux arguments.

Cependant si ces citernes si peu profondes n'avaient pas de fond imperméable, comment l'eau s'y conservait-elle? D'où venait cette eau? Non pas des nappes souterraines, qui n'étaient point atteintes. D'infiltrations provenant des terrains voisins, et arrivant dans le tonneau intérieur à travers le charbon? C'est strictement possible, au moins dans le cas des tonneaux percés de trous de M. Janssen. Mais a-t-on constaté si le fond des puits de M. Nahuys était imperméable? Enfin, s'il s'agissait de recueillir des eaux de pluie, la même question subsiste.

Je n'ai nullement la prétention d'opposer conjecture à conjecture; mais je suis frappé d'une observation de M. Schuermans lui-même, qui reconnait qu'il ne peut être question de puits « pour avoir de l'eau. » Je me demande si les précautions prises pour isoler le tonneau intérieur et pour entourer le tonneau extérieur d'une enveloppe relativement imperméable n'avaient pas précisément pour but, au lieu de favoriser une sorte de drainage, de maintenir la cavité du puits dans un état de sécheresse. Nos puits auraient été, dans ce cas, non pas des citernes, mais des *silos* servant à conserver certaines denrées et l'on sait par un passage de Varron (I, 57, 2) que l'usage des *silos* (*putei*) était répandu chez les Romains.

Je soumets timidement cette idée à l'Académie et à mon honorable confrère, avec qui je suis pleinement d'accord, au reste, sur ce que les puits de Vechten *n'étaient pas*.

Alphonse Le Roy.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1868.

Président, M. le chevalier Léon de Burbure,
Vice-Président, M. A. Wagener,
Secrétaire perpétuel, M. Le Grand,
Bibliothécaire-archiviste, M. C. Broeckx,
Trésorier, M. A. Casterman.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1868.

Sont présents : MM. L. de Burbure, A. Casterman, de Schouthecte de Tervarent, de Proost et Le Grand, membres titulaires.

Le fauteuil est occupé par M. L. de Burbure, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le Président prononce une allocution à l'occasion de son installation à la présidence.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est approuvée. Il fait ensuite le dépouillement de la correspondance.

MM. Wagener, Polain et Henrard s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le général Menabrea, ministre des affaires étrangères d'Italie, et M. Van Zuylen van Nyeveld, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, remercient dans des termes flatteurs l'Académie de l'envoi de la médaille du Congrès archéologique international de 1866-1867.

M. Victor Advielle, de Pont-Audemer (Eure), transmet huit nouvelles questions à soumettre à la commission d'organisation du Congrès archéologique international. Ces questions seront transmises à la direction du Congrès de Bonn.

M. J.-H.-P. Ulens, membre correspondant à St-Trond, transmet une copie de la charte d'érection du chapitre de Notre-Dame à St-Trond.

La Chambre de commerce d'Anvers remercie la Compagnie de l'envoi d'un exemplaire de *l'Histoire du péage de l'Escaut*, par M. Edm. Grandgaignage.

L'Académie procède à la nomination du vice-président de 1868.

Est élu : M. A. Wagener.

M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent donne lecture du rapport de MM. A. Le Roy et M.-L. Polain sur un mémoire de M. J.-J.-E. Proost, intitulé : *Recherches sur la législation des jugements de Dieu en Belgique et dans les principaux pays de l'Europe*. Conformément aux conclusions des commissaires, l'assemblée vote l'impression de ce mémoire.

Le Président informe la Compagnie du décès :

1° de M. Didron, membre correspondant étranger à Paris,

2° de M. le duc de Luynes, membre correspondant étranger à Paris.

Le Président annonce que l'on procédera dans la prochaine séance à l'élection de membres correspondants. Il fait connaître les noms des candidats choisis par le Bureau.

M. de Schoutheete de Tervarent donne lecture d'une notice nécrologique sur M. le baron Jules de St-Genois. L'Académie en ordonne l'insertion dans le Bulletin.

Le secrétaire perpétuel, en exécution de l'art. 22 des statuts, fait l'exposé des travaux de l'Académie pendant l'année 1867.

Le trésorier dépose les comptes des recettes et des dépenses de l'exercice 1867. Ces comptes sont renvoyés à la commission des finances, aux fins de rapport.

L'Académie, ayant à choisir une troisième question pour le concours de 1870, arrête de reproduire celle relative aux voies romaines, étendue à la Gaule-Belgique.

La séance est levée à quatre heures après-midi.

ALLOCUTION

de M. le chevalier L. DE BURBURE, Président annuel de l'Académie.

Messieurs et chers confrères,

Appelé par vos suffrages à l'honneur d'occuper cette année le fauteuil de la présidence de l'Académie, je viens solliciter votre bienveillance et réclamer votre coopération pour m'aider à m'acquitter des fonctions qu'a remplies avant moi d'une manière si distinguée notre savant confrère, M. Gustave Hagemans.

Un exposé des travaux qui ont marqué l'année 1867 et qui ont tant contribué à l'illustration de notre Compagnie, vous sera présenté par M. le Secrétaire perpétuel.

Le succès que nous avons obtenu par l'organisation du premier Congrès international doit nous rappeler qu'il est de notre devoir, aujourd'hui plus que jamais, de tenir haut la bannière de la science archéologique que nous avons été fiers d'arborer devant ses représentants les plus distingués. Invités à prendre part à de nouvelles assises scientifiques dans un pays voisin, je crois être votre interprète, Messieurs, en déclarant que nous serons heureux d'y apporter notre coopération active et dévouée.

Il m'est agréable de vous faire connaître que malgré les travaux et les dépenses extraordinaires exigés par l'organisation et la tenue du Congrès, qui avait dû se réunir d'abord en 1866, la situation de l'Académie reste prospère sous tous les rapports.

Nos publications paraissent régulièrement et attestent que les sympathies des écrivains sont acquises de plus en plus à nos Annales. Les savants belges et étrangers sollicitent à l'envi l'honneur de compter parmi nos membres. Le Gouvernement, la Province et le Conseil communal d'Anvers, la Chambre de commerce, des particuliers même encouragent notre institution par des subsides et des dons, et lui permettent d'ouvrir des concours aussi importants par leurs sujets que par les récompenses qui y sont attachées.

En présence de cette bienveillance générale, je me crois autorisé

à affirmer, Messieurs, que désormais la marche et l'avenir de l'Académie d'archéologie de Belgique sont assurés, si, par une sage direction, nous continuons à la tenir dans la voie nouvelle parcourue depuis quatre ans.

Pour éviter les écueils où souvent les institutions les mieux établies viennent faire naufrage, sachons écarter de nos délibérations tout ferment de discorde ; ne montrons dans nos débats scientifiques qu'un désir sincère de nous instruire et de nous entr'aider. Qu'en un mot, tous nos efforts ne tendent qu'à faire atteindre à l'Académie le but spécial de sa création et à faire honorer la culture des lettres, des sciences et des arts.

J'espère, Messieurs et chers collègues, que mon dévouement aidera à rendre fructueuse la part qui m'incombe dans la tâche commune, et j'ai la certitude que le concours amical que je sollicite de vous sera mon plus solide appui.

Je vous propose, Messieurs, de voter des remercîments à M. Hagemans, mon prédécesseur.

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE **M. J.-J.-E. PROOST**, INTITULÉ :

RECHERCHES SUR LA LÉGISLATION DES JUGEMENTS DE DIEU.

Je commence par rendre justice au zèle consciencieux de l'auteur, qui n'a négligé, au moins en ce qui concerne la Belgique, aucun moyen de s'éclairer. Il a recueilli un nombre considérable de faits, et son érudition n'a pas fait tort à la clarté, je dirai même à l'agrément de son exposition. Il a produit une œuvre intéressante, instructive et généralement bien disposée. Il ne se perd pas en divagations, il ne s'écarte pas de son sujet, il dit justement ce qu'il faut dire et il le dit bien. Je pourrais relever ça et là, il est vrai, quelques expressions d'une exactitude douteuse, par exemple la qualification de

matérialistes appliquée aux barbares (p. 1) : on peut dire que les barbares étaient grossiers, violents, livrés à leurs instincts brutaux ; mais le matérialisme est plutôt une plaie des sociétés raffinées et d'autant plus avides de jouissances qu'elles sont plus blasées. Qu'on parle ainsi des Romains de la décadence, je le veux bien ; cependant je ne vois pas trop le rapport *direct* qu'il peut y avoir entre les combats de gladiateurs et le duel judiciaire, et je ne sache pas qu'on puisse, de si loin que ce soit, rattacher l'origine de celui-ci à l'habitude prise de faire une fête de ceux-là. Je pense donc que l'auteur ferait bien de revoir son premier paragraphe. Je ferais aisément quelques autres observations du même genre ; il suffira, me paraît-il, d'attirer l'attention de M. Proost sur ces taches légères, qu'un dernier coup de pinceau fera disparaître.

Pour en finir avec ces remarques, j'ajouterai que le paragraphe qui sert de conclusion à tout l'ouvrage me semble un peu banal et à coup sûr trop peu explicite. M. Proost y émet des idées justes : il est incontestable que c'est l'influence du christianisme qui a fait tomber finalement en désuétude les duels et les épreuves judiciaires. Cependant c'est aussi une idée chrétienne mal comprise qui, l'auteur lui-même l'a entrevu dès le début, a déterminé le maintien, pendant des siècles, de ces usages barbares. Ou il ne fallait pas entrer dans la philosophie du sujet, ou il fallait aller jusqu'au bout, suivre pas à pas la transformation du sentiment public, le développement et la chute du sophisme qui fait descendre la Providence sur la terre, à la requête d'un magistrat, pour jouer le rôle de juge en dernier ressort et opérer un miracle à point nommé. Il y avait lieu de montrer *comment* l'Église intervint, sur quels arguments elle s'appuya, et non pas de se contenter de citer ses décrets en passant. Il y avait surtout lieu de rattacher la question du duel judiciaire à celle du duel en général, et de faire ressortir sur quels préjugés analogues l'une et l'autre coutume reposent. Je me permets d'engager M. Proost à réfléchir là-dessus ; il faudrait peu de chose pour donner à son *mémoire* une tout autre portée que celle qu'il a aujourd'hui, au point de vue historique proprement dit, aussi bien qu'au point de vue de l'enseignement moral et social qui doit en résulter.

La première partie du chapitre II, consacré à la *législation du*

duel judiciaire, pourrait être plus développée. Pour les formalités, l'auteur pourrait consulter, entr'autres, l'ouvrage de Houard (*Anciennes lois françaises*, t. I,) et la préface du tome XI du *Recueil des historiens de France*. Il est à regretter, en général, qu'il n'ait pas cru devoir compulser les auteurs allemands, qui ont pour ainsi dire épuisé le sujet (si ce n'est au point de vue belge). Je citerai notamment Majer (*Geschichte der Ordalen*, Jena 1795); Zwicker (*Über die Ordalen*, 1818); Grimm, dans ses *Deutsche Rechts-Alterthümer*, (Göttingen, 1828); l'article explicite de Wilda dans la grande *Encyclopédie* d'Ersch et Gruber; enfin le livre tout récent de Pfalz (*Die germanischen Ordalen*, Leipzig, 1865). Un recueil de jurisprudence bien connu en Belgique, *La Thémis*, a publié aussi, il y a quelques années, des articles fort remarqués sur le duel et les épreuves judiciaires.

Je n'en estime pas moins le travail de M. Proost digne d'être imprimé; mais, dans l'intérêt bien entendu de l'auteur, je voudrais avant tout qu'il procédât à une révision sévère de son travail, en faisant droit tout au moins à quelques-unes des remarques qui précèdent.

ALPHONSE LE ROY.

LIÉGE, *le 11 janvier 1868.*

Je me rallie aux conclusions de notre savant confrère, M. A. Le Roy.

M.-L. POLAIN.

Le baron JULES DE SAINT-GENOIS DES MOTTES,

MEMBRE-FONDATEUR ET CONSEILLER DE L'ACADÉMIE.

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

Un des plus enviables priviléges de l'homme de bien et de mérite est de laisser après lui, dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et estimé, un vide et une douleur que le temps seul parvient à calmer, mais dont le pieux souvenir vit éternellement dans la mémoire de la postérité reconnaissante.

Le nom du baron Jules de St-Genois, inscrit désormais parmi les plus aimés et les plus méritants de la Belgique, demeurera sans souillure dans la pensée fidèle des amis du sol belge et des lettres nationales.

Amant dévoué de la patrie, à laquelle il rapportait toutes ses inspirations littéraires, savant modeste et affable, magistrat intègre, ami d'un commerce exquis et d'une complaisance sans bornes, père rempli de bons exemples pour ses enfants, chrétien sans ostentation comme sans faiblesse, citoyen vertueux et vraiment patriote, le baron de St-Genois ne laisse après lui qu'une seule amertume ..., celle qui découle de sa perte prématurée.

La Providence dans ses arrêts incompris ne lui a pas permis de mettre la dernière main à son œuvre de prédilection, à la plus large conception de son âme patriotique et reconnaissante, à cette *Biographie nationale* dont l'initiative lui est due et qui, veuve désormais de son zèle ardent et de la fécondité de son talent d'écrivain, ne sera achevée que par ses collaborateurs.

L'Académie d'archéologie de Belgique, au milieu de tant d'autres compagnies dont le défunt faisait partie, a le droit elle aussi, en même temps que le pénible devoir, de graver le souvenir de ce noble et digne collègue parmi les plus brillants et les plus regrettés de son nécrologe d'honneur.

Après les biographes [1] qui ont déjà rappelé au monde savant les hautes distinctions de ce cœur d'élite, de cette âme aimante, de cet esprit charmant, notre tâche se bornera à résumer succinctement quelques phases d'une carrière trop tôt brisée.

Né à Lennick-St-Quentin en Brabant, le 22 mars 1813, le baron Jules de Saint-Genois des Mottes, après avoir terminé de brillantes études, fut dès 1836 nommé archiviste de la Flandre orientale et se distingua surtout dans ces fonctions ardues par la publication d'un

[1] Voir le discours de M. P. De Decker, ancien ministre et membre de l'Académie royale, sur le baron de Saint-Genois, la « Biographie du baron de Saint-Genois » publiée dans le *Messager des sciences* par M. Ph. Kervyn de Volkaersbeke, ancien représentant, et la « Collection des discours prononcés sur la tombe du baron de Saint-Genois » annoncée par M. Émile Schoorman, neveu du défunt.

Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre avant l'avènement des princes de la maison de Bourgogne, travail souvent cité, et de raison, comme un modèle en ce genre.

En 1843, Jules de Saint-Genois fut élevé aux fonctions de professeur-bibliothécaire de l'Université de Gand et il publia en cette qualité, en 1852, le *Catalogue raisonné des manuscrits* de cet important dépôt qu'il ne cessa de diriger jusqu'à sa mort, laissant chez tous ceux qui le connurent des souvenirs ineffaçables d'urbanité, de serviabilité et de zèle. Tout à tous, jamais il n'hésitait à se rendre agréable et utile. Souvent même on le vit, s'intéressant toujours au progrès des études et de l'histoire, interrompre ses propres travaux pour guider ou compléter les recherches des travailleurs par les lumières de sa science et les leçons de son expérience. Et tout cela il le faisait avec un tact et une bonté tels qu'on ne pouvait l'avoir vu sans ressentir pour lui au fond du cœur une amitié et une reconnaissance infinies.

Nous ne nous attacherons pas à reproduire ici la liste nombreuse des ouvrages qu'enfanta sa plume élégante et facile, maniant tour à tour avec la même grâce la langue flamande, à laquelle il se montra toujours aussi attaché qu'à la Flandre elle-même, et l'idiome français. Cette nomenclature nous entraînerait trop loin. Elle a d'ailleurs été rapportée avec tant de justesse d'appréciation par M. Kervyn de Volkaersbeke qu'il serait téméraire à nous d'examiner après lui ces précieuses productions qui valurent à l'auteur une place d'élite si bien méritée parmi les littérateurs belges.

Affilié à un nombre considérable de sociétés scientifiques du pays et de l'étranger, le baron de St-Genois ne passait pour ainsi dire pas un jour sans se rendre utile aux publications de ces compagnies dont la vie fut souvent activée par son initiative. Cependant le *Messager des sciences historiques* est le recueil périodique dont il s'occupa le plus régulièrement. Il en était devenu un des directeurs en 1836 et ne cessa dès lors de lui imprimer un heureux mouvement de progrès.

En 1838 de Saint-Genois fut élu membre correspondant et en 1846 membre effectif de l'Académie royale de Belgique.

Son nom fut intimement lié, d'autre part, à la création de l'Académie d'archéologie de Belgique dont il fut en 1843 un des

fondateurs et ne cessa d'être depuis un des conseillers les plus dévoués. Peu de jours avant sa mort, il nous exprimait encore le regret de se voir éloigné, par les soins de sa santé, de ce Congrès archéologique international provoqué par elle et dont il avait été désigné comme un des commissaires organisateurs.

Ses travaux littéraires incessants ne mirent pas toujours Jules de St-Genois à l'abri des ennuis et des fatigues de la vie publique. Il remplit pendant six années les fonctions de conseiller communal, puis celles d'échevin de la ville de Gand, avec toute la distinction dont il était capable et sans laisser jamais se glisser dans ses relations aucun fiel envers ses adversaires politiques. On ne lui connut pas d'ennemis. Devant son indéfinissable bienveillance et la cordialité franche de son accueil, la haine même se serait sentie désarmée et avouée vaincue; aussi dans la chûte du parti auquel il se faisait honneur d'appartenir, et qui entraîna la sienne, la lutte n'eut-elle jamais un caractère personnel contre lui et ses opposants conçurent-ils eux-mêmes des regrets de sa retraite. La victime de ce jeu de bascule de nos institutions électorales fut probablement seule à se féliciter secrètement de ce coup du sort qui la rendait plus entière à ses études favorites, la seule passion de toute sa vie.

Le baron Jules-Ludger-Dominique-Ghislain de St-Genois des Mottes était fils du baron Édouard-Jean-Nicolas et de Jeanne-Françoise-Ghislaine van der Gote de Metz-Blanc-Bois. Il descendait d'une famille d'ancienne noblesse du Hainaut dont le nom était déjà en honneur au treizième siècle

Cet homme vraiment excellent, qu'entourait une auréole d'enviable popularité, décéda à sa maison de campagne de Royghem-lez-Gand le 10 septembre 1867, à l'âge de 54 ans, et ses restes mortels furent inhumés trois jours après au cimetière de St-Amand dans le caveau de sa famille, en présence d'un concours exceptionnel d'amis et de population. Il était chevalier des ordres de Léopold de Belgique et du Lion néerlandais.

Jules de St-Genois avait épousé à Gand, le 24 avril 1837, Albine-Henriette van der Bruggen de Wielsbeke qui lui survit et lui donna plusieurs enfants, entre autres un fils, le baron Georges de St-Genois des Mottes.

En terminant cette courte notice nous dirons, comme au jour des funérailles de ce citoyen plein de mérites : « Aujourd'hui, regretté collègue et ami, que vous êtes allé cueillir au sein du Dieu de récompense les fruits de vos vertus, laissant au milieu de nous le souvenir ineffaçable de vos talents et les gages nombreux de votre science, l'expression de la reconnaissance et des regrets de l'Académie d'archéologie de Belgique restera à jamais unie au respect de votre mémoire. »

CHEVALIER DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT.

ST-NICOLAS, *le 8 janvier 1868.*

SÉANCE DU 29 MARS 1868.

Sont présents : MM. L. de Burbure, A. Casterman, G. Hagemans, de Schoutheete de Tervarent, H. Raepsaet et Le Grand, membres titulaires.

Le fauteuil est occupé par M. L. de Burbure, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Le secrétaire perpétuel fait le dépouillement de la correspondance.

MM. J. de Witte, A. Wagener, H. Schuermans, Eug.-M.-O. Dognée et M. Verswyvel expriment leurs regrets d'être empêchés d'assister à la séance.

M. A. Wagener remercie l'assemblée de son élection comme vice-président de l'année courante.

M. de Caumont invite l'Académie à se faire représenter par des délégués au Congrès des sociétés savantes qui s'ouvrira à Paris le 20 avril prochain.

La Société havraise d'études diverses demande que l'Académie envoie une commission à l'exposition internationale qui s'ouvrira au Havre le 1er juin prochain.

M. Victor Advielle, bibliothécaire de Pont-Audemer (Eure), sollicite d'être admis comme membre correspondant étranger de la Compagnie.

La Commission impériale archéologique de St-Pétersbourg annonce l'envoi de ses publications et demande en retour celles de l'Académie.

Le secrétaire perpétuel donne lecture des rapports :

1° de MM. L. de Burbure et Th. Van Lerius sur une notice de M. L. Galesloot, intitulée : *Vente de tableaux de David Teniers, etc.*,

2° de MM. Le Grand et A. Casterman sur un mémoire de M. A. Zestermann, intitulé : *Die Kreuzigung bei den Alten.*

Conformément aux conclusions des commissaires, l'assemblée vote l'impression de ces deux mémoires.

M. de Schoutheete de Tervarent, au nom de la commission des finances, présente le rapport sur la comptabilité du trésorier pour l'exercice 1867. Cette comptabilité est approuvée.

Le Président désigne pour faire partie de la commission chargée de se rendre au Congrès des délégués des sociétés savantes qui s'ouvrira à Paris le 20 avril prochain, MM. de Burbure, Hagemans, G. van Havre, J. de Witte, Dognée, H. Schuermans, de Schoutheete de Tervarent et Le Grand de Reulandt.

Le Président annonce qu'aucun mémoire n'a été reçu en réponse aux questions inscrites dans le programme du concours de 1868.

L'assemblée procède aux élections. Sont élus :

Membres correspondants regnicoles :

MM. C.-A.-L. Cocheteux ; A. De Vlaminck ; E.-L. Gife ; E. Grandgaignage ; A. de Maere-Limnander ; J.-J.-E. Proost ; et A. Van Soust de Borkenfeld.

Membres correspondants étrangers :

MM. D. Buddingh', à Utrecht ; C. de Linas, à Arras ; C.-E. Ljungberg, à Stockholm ; J.-H. Parker, à Oxford ; l'abbé Le Petit, à Seulle (Calvados) ; le comte A. Przezdziecki, à Varsovie,

Membres honoraires : MM. le baron L. Le Candele, à Anvers ; le prince G. de Looz-Corswarem, au château d'Ahin (Liége).

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORTS

sur la notice de M. L. GALESLOOT, intitulée :

VENTE DE TABLEAUX DE DAVID TENIERS, ETC.

Les notes de M. Galesloot : « *Vente de tableaux de David Teniers.* » — *Vente de la collection du prince Ferd.-Alex. de Portugal.* — » *Deux portraits peints par Ant. Van Dyck.* — *Les Anglais à* » *Bruxelles, 1663 — 1706,* » contiennent des détails qui seront accueillis avec empressement par les historiens de l'art flamand.

Celles sur la vente, à Londres, de tableaux appartenant à David Teniers, le jeune, me paraissent dignes d'être publiées en entier avec le catalogue (pages 1-12). Celles qui suivent (pages 13-20) ne présentent qu'un intérêt assez médiocre et il serait désirable qu'on omît de l'énumération des tableaux (pages 17-20), ceux qui ne portent pas d'indication d'auteur.

Dans les notes suivantes (pages 21-24), la biographie de Boisschot devrait être un peu raccourcie : elle est trop détaillée, à mon avis.

Enfin, je me demande si ce qui suit (pages 25-26), en l'absence d'indications sur l'auteur ou les auteurs des tableaux saisis par les Anglais, mérite les honneurs de l'impression dans les Annales?

CHEV. LÉON DE BURBURE.

ANVERS, *le 24 février 1868.*

Le commissaire soussigné est d'avis que le travail de M. L. Galesloot, intitulé : *Vente à Londres de tableaux de David Teniers*, etc., figurera avec honneur dans les *Annales de l'Académie.* — Comme il est probable qu'il existe un catalogue imprimé de la collection du prince Ferdinand-Alexandre de Portugal, je suis d'avis qu'il convient de reproduire intégralement la liste des prix qu'ont atteints les tableaux mentionnés dans l'acte communiqué par M. Galesloot, encore que cet acte n'indique les noms des peintres que par exception. Je me permets, du reste, de soumettre à l'auteur quelques réflexions sommaires. De ce que David Teniers, le jeune, taxe à 180 florins un de ses tableaux, M. Galesloot conclut que ce devait être une toile peu estimée. Mais

c'est, ou peu s'en faut, le cinquième du prix que Rubens obtint en 1626 pour l'*Assomption de la sainte Vierge,* de la cathédrale d'Anvers. Ce chef-d'œuvre lui fut payé en effet 1000 florins, d'après les *Acta capituli.* Je me borne à ce rapprochement, pour être bref, car je n'aurais pas de peine à prouver que 180 florins étaient, en 1677, une honnête rémunération d'un tableau de maître vivant. Quant aux tableautins représentant les cinq sens et évalués 6 florins chacun, c'étaient, sans nul doute, de ces petites pièces qui ne dépassaient pas la longueur de la main et qu'on connait sous le nom d'*après-soupers* de Teniers.

Le n° 65 n'est pas une contrefaçon d'Elsheimer, comme le suppose M. Galesloot, mais une œuvre authentique dans la manière de ce maître. Le texte le dit fort clairement, aussi bien que le n° 64.

Le n° 32 est un tableau dans la manière de Schiavone, c'est-à-dire d'André Medula, dit le Schiavone. Le n° 38 est l'œuvre de l'un des Sandrart, probablement de Joachim. — Le n° 45 est de Philippe de Hont, un des élèves de D. Teniers, le jeune. — Le n° 58 a été peint par Pierre Van Mol, artiste anversois. — Le n° 53 par Jean Brueghel de Velours, Corneille de Vos et Josse de Momper, le jeune. — Michel Ange des Batailles, signalé au n° 65 et ailleurs, se nommait en réalité Michel-Ange Cerquozzi. — L'auteur du n° 70 est Léonard Stooter de Leyden, qui se fit recevoir franc-maître à Anvers, où il obtint le droit de bourgeoisie le 15 octobre 1658. — Le n° 75 est l'ordre de Camille Procaccini, et non *Procosmero.* — Le n° 97, comme le suppose l'auteur, était peint dans la manière de Corneille Poelenburg, c'est-à-dire que le *faire* rappelait ce maître, mais comme il y avait néanmoins quelque doute quant à l'auteur véritable, D. Teniers a préféré indiquer le numéro cité, comme peint dans la manière de l'artiste utrechtois.

Le petit *Bamboccio*, n° 40 de la collection du prince Ferdinand-Alexandre de Portugal, est fort probablement l'œuvre de Pierre Van Laar, surnommé Bamboche. — Le n° 76 est un tableau de Jean Fyt. — Le n° 44 est une grisaille. — Les n°s 48 et 49 du catalogue de D. Teniers peuvent être l'œuvre de Philippe de Hont ou de Lambert de Hont, qui fut aussi l'élève du jeune D. Teniers.

Théodore Van Lerius.

Anvers, *le 29 février 1868.*

RAPPORTS

sur le mémoire de M. A. ZESTERMANN, intitulé :

DU SUPPLICE DE LA CROIX CHEZ LES ANCIENS.

Le travail de M. Zestermann traite un sujet des plus intéressants et qui jusqu'aujourd'hui n'a pas encore été étudié avec toute l'attention et tous les développements qu'il comporte. L'auteur, qui depuis vingt-cinq ans s'est acquis un nom estimé dans les lettres, a abordé résolument son sujet qu'il a passé au creuset de sa profonde science. Il en examine successivement l'étymologie grecque et latine ; l'origine ; l'antiquité relativement aux autres genres de supplices ; il indique les catégories de personnes et les cas auxquels la croix était appliquée ; enfin, il expose les différents modes de crucification usités chez les peuples de l'antiquité.

M. Zestermann développe chacun de ces points avec une grande érudition ; aussi, je considère comme une bonne fortune la communication du mémoire de notre savant confrère de Leipzig. C'est ce qui me porte à en proposer l'insertion dans nos Annales.

LE GRAND.

ANVERS, *le 1er mars 1868.*

Je me rallie à l'opinion émise par notre honorable secrétaire perpétuel, et je propose comme lui l'impression du travail de M. Zestermann.

A. CASTERMAN.

ANVERS, *le 9 mars 1868.*

SÉANCE DU 7 JUIN 1867.

Sont présents : MM. L. de Burbure, A. Casterman, de Schouteete de Tervarent, B. de Proost, H. Raepsaet et Le Grand, membres titulaires ; M. C. Thys, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. le chevalier L. de Burbure, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Le même officier fait le dépouillement de la correspondance.

MM. A. Wagener, P. Henrard, N. de Keyser et H. Schuermans s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le ministre de la Justice remercie la Compagnie de lui avoir envoyé les dernières livraisons des Annales et l'informe qu'il a fait parvenir à l'Académie un exemplaire du tome Ier des ordonnances du duché de Bouillon publié par la commission royale des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.

M. le ministre de l'Intérieur remercie l'Académie de l'envoi d'un exemplaire de la médaille commémorative du Congrès.

S. Ex. le ministre des affaires étrangères à Rio de Janeiro remercie dans des termes obligeants de l'envoi d'un exemplaire de la médaille commémorative du Congrès.

MM. le docteur L.-M. Reguera à Bujalance (Espagne), et A.-M. Lopez y Ramajo, à Madrid, demandent à être admis dans la Compagnie comme membres correspondants.

MM. le prince Guillaume de Looz-Corswarem et le baron L. Le Candele; MM. Gife, de Maere-Limnander, Van Soust de Borkenfeld, De Vlaminck, Proost, Cocheteux et Grandgaignage; MM. Buddingh', de Linas, Przezdziecki, Le Petit et Ljunberg remercient l'Académie de les avoir admis dans son sein, respectivement comme membres honoraires, membres correspondants regnicoles et membres correspondants étrangers.

Le Président annonce la mort :

1° de M. Michel Verswyvel, membre titulaire à Anvers,

2° de M. P.-C. Vandermeersch, membre correspondant à Gand.

L'Académie royale des sciences, lettres et arts de Belgique, la Société impériale des sciences de Lille et la Société d'émulation de Cambrai transmettent leurs derniers programmes de concours.

Le secrétaire perpétuel donne communication des rapports :

1° de MM. H. Schuermans et A. Le Roy sur une notice de M. P.-C. Vander Elst, intitulée : *Traces d'éléments germaniques*

dans le nouveau monde, 2° de MM. G. Hagemans et A. Pinchart, sur une notice de M. Ch. Thys, intitulée : *Feuille d'ivoire sculptée trouvée à Tongres.*

Conformément aux conclusions des commissaires, l'assemblée décide que ces travaux seront imprimés.

Lecture est donnée des rapports de MM. A. Scheler et Kervyn de Lettenhove sur un mémoire de M. ***. L'assemblée décide que ce mémoire, qui n'est pas sans mérite, ne saurait cependant être inséré dans les Annales.

Le secrétaire perpétuel donne communication des rapports de MM. A. Pinchart et P. Henrard sur un mémoire de M. ***. Conformément aux conclusions des rapporteurs, qui font valoir que cette publication ne saurait se faire qu'en la fractionnant en un grand nombre de subdivisions, ce qui est interdit par le § 11 du règlement, et que ce genre de travaux a spécialement pour objet les généalogies des familles, travaux pour lesquels la Compagnie s'est imposée une grande réserve, l'assemblée décide de ne pas publier ce mémoire.

L'Académie décide d'accepter l'échange des publications, demandé 1° par l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg, 2° par la Commission impériale archéologique russe.

Le Président annonce que l'on s'occupera bientôt probablement de la publication du compte-rendu du Congrès archéologique international.

M. Ch. Thys donne des renseignements sur la découverte d'un cimetière frank à Mall-Sluse (Limbourg).

La Compagnie s'occupe de la question de la reconstruction de la porte intérieure de Borgerhout sur un nouvel emplacement, reconstruction promise par l'Administration communale d'Anvers. Elle est d'avis que si cette reconstruction était retardée il serait à craindre que des pierres de l'édifice démonté pourraient être enlevées, ce qui rendrait la reconstruction impossible. Avant de se décider à intervenir auprès de la Régence, l'assemblée charge M. De Proost de présenter un rapport sur ce sujet à la prochaine réunion.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORTS

sur la notice de M. P.-C. VANDER ELST, intitulée :

TRACES D'ÉLÉMENTS GERMANIQUES DANS LA POPULATION DU NOUVEAU MONDE.

Au risque de répéter plusieurs extraits de mes notes fournies à l'occasion du premier travail de M. Vander Elst, je rassemblerai ici quelques observations, en les présentant sans ordre autre que celui de leur consignation faite par moi, au sujet des relations de l'ancien monde et du nouveau, avant la découverte de Christophe Colomb.

Il importe en effet de démontrer que, si parfois les preuves de ces relations sont encore problématiques, et peut-être bien considérera-t-on comme telles celles du travail actuel de M. Vander Elst, d'autres fois au contraire elles présentent un caractère sérieux, et elles tendent à s'accumuler de manière à démontrer l'existence de ces relations précolombiennes :

Mémoires de la Société des antiquaires de France, IX (1832), p. LIII. « Vous parlerai-je d'un vase trouvé dans une habitation de l'île de Cuba, à 18 kilomètres de la Havane et à 50 vares (30 à 35 mètres de profondeur) en terre? Ce vase, parfaitement conservé et couvert d'hiéroglyphes, porte la figure zodiacale du sagittaire. L'annonce de cette découverte extraordinaire vous fut faite au commencement de 1829 par M. Bottin. Je regrette d'autant plus que M. Bottin ne vous ait pas transmis des détails sur un fait qui vous intéresse à un si haut point, que cette découverte elle-même a été, si je ne me trompe, mise en doute. »

Même publication, XV, p. LXV. Lettre de M. C. Chr. Rafn sur une visite de l'Amérique par un Islandais à une époque fort reculée.

Même publication, IX (1832), p. XLIII. Copie d'une inscription runique de l'an 1139, trouvée en 1824 dans le Groenland.

Même publication, V, 1823. Rapport de M. Bottin, secrétaire de la Société, p. XII et suivantes. « L'analogie de la matière d'un casse-

tête, d'une petite hache en serpentine ou porphyre vert, trouvés dans une caverne du Kentucky, et que vous a communiqués votre confrère M. Des Granges, a été pour vous un motif de soupçonner qu'il y a eu entre les deux continents des communications plus anciennes que celles qu'on indique communément, et vous avez trouvé un nouvel appui à cette conjecture dans la description que vous a donnée M. Cocquebert-Montbret de pierres monumentales observées au Brésil, qui ressemblent entièrement à des autels ou pierres posées que l'on voit dans le pays de Drenthe, royaume des Pays-Bas, et qui y sont connus sous le nom de *Hunne-bedden* [1]. »

Ibid. p. XIII. « Vous vous rappellerez que c'est aussi l'opinion de feu Moreau de Saint-Méry qui, à l'appui, a déposé dans nos archives une hache en serpentine d'une ressemblance parfaite, pour la matière et pour la forme, avec de pareilles armes trouvées en France. Vous savez encore que de nouveaux arguments en faveur de cette opinion

[1] Voici les notes communiquées par M. Cocquebert-Montbret : « En 1641, lorsque le Brésil appartenait aux Hollandais, un homme nommé Elias Herckman, fut chargé par le gouvernement de parcourir l'intérieur de ce pays pour y découvrir des mines. Il rencontra des pierres posées les unes sur les autres, en manière d'autels, semblables à celles qu'on voit dans le pays de Drenthe aux Pays-Bas, où ces sortes de monuments sont connus sous le nom de Hunne-bedden. Voici les termes de l'historien Barlaeus : « *Vidae iterum magni molis lapides, » humano labore congestos, qualis etiam in Belgia Drantia regio habet, quos » nulla vectione, nulla hominum vi, huc deportari potuisse ob magnitudinem » credas; ex forma ut aras referre videantur.*

» Une pierre branlante du genre de celles que les Anglais nomment Nocking-» Stones, et qu'on trouve dans les pays habités anciennement par les Celtes, a » été également observée au Brésil par M. Coster, lorsqu'il se rendait de Natal » à Açou (Voyez son voyage publié en anglais en 1816, 4°). Cette pierre, dit-il, » était placée sur une autre de beaucoup moins grande dimension, et le point » d'appui était si petit, qu'on aurait dit que le moindre effort suffisait pour la » renverser; mais ce fut en vain que nous essayâmes de la remuer. Barlaeus » indique un monument analogue vu par Herckman aussi dans l'intérieur du » Brésil. En descendant dans la plaine, dit-il, les voyageurs aperçurent deux » énormes pierres en forme de meules, et exactement rondes, dont le diamètre » était de seize pieds, et l'épaisseur telle qu'on pouvait à peine atteindre à la » moitié avec l'extrémité des doigts, en se tenant debout, et en élevant le bras : » *Alter alteri super incumbebat, major; minori quo fine hos congesserint » barbari, in tanta harum rerum ignorantia, haud facile dixerim.*» *Quarterly Review*, XVI, p. 359.

sont préparés par M. Moreau de Jomès qui, ayant aussi passé quelques années aux Antilles, s'occupe depuis longtemps de recherches sur la quantité des plantes qui existaient dans cette partie du monde antérieurement à l'occupation des Européens et en a déjà donné une synonymie dans les diverses langues des peuples de l'Amérique, de laquelle synonymie il résulte que ces peuplades, quoiqu'éloignées les unes des autres, avaient entre elles des communications et exprimaient les mêmes objets par les mêmes mots [1].

[1] Les tumulus ou buttes de terre faites de main d'homme, que l'on rencontre dans toutes les contrées de la France et dont les fouilles révèlent si souvent d'anciennes sépultures, se trouvent aussi accompagnés des mêmes circonstances sur différents points du nouveau monde. Les preuves vous en ont été fournies par MM. Cocquebert-Montbret et Mangourit. Dans l'Amérique méridionale espagnole, les plaines de Varinas offrent quelques faibles monuments de l'industrie d'un peuple qui a disparu : entre Mijagual et le Cano de la Hacha, on trouve de vrais tumulus qu'on appelle dans le pays les Serrillos de los Indios. Ce sont des collines, en forme de cône, élevées en terre à main d'homme, et qui renferment probablement des ossements comme les tumulus des steppes d'Asie. Près de Nato de la Cabrada, entre Varinas et Carragua, on découvre une belle route de cinq lieues de long, faite avant la conquête dans les temps les plus reculés par les indigènes. C'est une chaussée en terre, de cinq mètres de haut, qui traverse une plaine souvent inondée. Des peuples plus avancés dans la culture étaient-ils descendus des montagnes de Trixello et de Merida, vers les plaines de Rio-Apure? Les Indiens que nous trouvons aujourd'hui entre cette rivière et la Meta sont trop abrutis, pour penser à faire des chemins et à élever des *tumulus*.

« Si nous passons dans l'Amérique septentrionale, nous y trouvons aussi beaucoup de cimetières indiens. Voici ce qu'on lit dans le *Jefferson's notes on Virginia*, édit. de Londres, p. 75. « Il existe un cimetière dans les vallées qu'arrose la » rivière Anna, environ deux milles au-dessus de sa principale fourche et à » l'opposé de quelques hauteurs sur lesquelles il y avait jadis une ville indienne. » Sa forme était sphérique, de quarante pieds de diamètre à la base, et n'avait » plus que 7 $^{1}/_{2}$ pieds de haut, quoique, douze ans auparavant, il en eût environ » douze, ce terrain ayant été charroyé; avant cela, il était couvert d'arbres de » douze pouces de diamètre; et, à la circonférence du cimetière, il y avait un trou » de six pieds dont la terre avait été extraite pour former cette petite éminence. »

» Quoique les Indiens soient chassés de ce pays, ces lieux de repos de leurs pères ne leur sont pas inconnus. Il y a environ 30 ans qu'une partie d'Indiens traversant les bois de la contrée où le lieu décrit est situé, y vinrent directement sans guides, et sans le demander; et là, s'étant arrêtés quelque temps avec des expressions de la plus grande douleur, ils retournèrent vers la grande route qu'ils avaient laissée à 6 milles plus haut pour rendre cette visite religieuse et poursuivirent leur chemin.

» A trois petites journées de Charlestown (Caroline du Sud), sur un territoire

XXVIIIe Congrès archéologique de France (Reims, L'Aigle, Dives, Bordeaux) p. 71. « M. Remy constate qu'en Amérique on a découvert un assez grand nombre de dépôts d'ossements humains établis dans des conditions analogues à celui de Misy, et il reconnaît que de nombreux rapports d'organisation, de mœurs et de coutumes existaient entre les premiers habitants de notre pays et les tribus sauvages de l'Amérique. »

Le *Jahrbücher und Jahresbericht des Vereins für Mecklemburgische Geschichte und Alterthumskunde*, III, p. 76, cite : *Antiquitates Americanae, sive scriptores septentrionales rerum antecolumbianarum in America*, Copenhague, 1837. (Je vois par un imprimé de la Société royale des antiquaires du Nord, du premier janvier 1860, p. 12, que cet ouvrage imprimé de 1837 à 1845, est dû à C. Chr. Rafn, déjà cité).

Neues Lausitzischen Magasin, Görlitz, 1855, XXXII, p. 301 : « Mone, Geschichte des Heidenthums in nördlische Europa, vermuthet in den Steinbildern am Zobten, so wie Preusker in den Steinkesseln der Oberlausitz ebenfalls keltischen Ursprung ; überall finden sich auch im Norden, in der Mitte und im Süden von Europa, Alterthümer keltischer Art, *ja in Nordamerika und in Bräsilien*, ihnen ähnliche. »

Ch. Rafn, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires du nord à Copenhague*, t. I, cherche à démontrer que l'affinité des Celtes et des Mexicains ne peut être méconnue, et que même dans les temps modernes, avant les Normands, des Celtes chrétiens étaient domiciliés dans l'Amérique du Nord, desquels proviennent plusieurs antiquités celto-américaines. *(Neues Lausitzischen Magasin, ibid.)*.

La *Revue des Deux Mondes*, LVIII, 1er avril 1867, p. 637, article d'Alfred Maury, parle de l'attitude repliée des cadavres (comme dans la sépulture préhistorique d'Aurignac) en Suède, en Algérie, au Pérou.— p. 648. Il parle des grottes ossifères d'Amérique.

qu'on appelle *Indian Country*, le petit village de Casawhatchee, on voit un tumulus semblable à celui cité par M. Jefferson, et qui passe pour avoir été le cimetière d'Indiens morts en bataille. M. Mangourit, votre confrère, à qui nous devons ces notes sur les anciens cimetières indiens, a vu ce tumulus en 1792. »

Il y a quelques années, un géologue voyageur, M. Mariou, annonçait la découverte à Natcher (Mississipi), dans le comté de la Gasconnade (Missoury), à Big-bone-leck (Kentucky), d'ossements humains, de têtes de flèches et de haches en silex, engagés dans des couches placées en dessous de celle des mastodontes. — p. 660. M. Lenormand a signalé la ressemblance d'un nucleus en obsidienne retiré d'une antique sépulture de Santorin avec des nucleus de même matière apportés du Mexique. — Citation du livre de Lubbock, sur tous ces points : racloirs des Esquimaux actuels analogues à ceux des cavernes ; embarcation des Groenlandais identique à celles des cités lacustres, etc.

La *Revue archéologique* (de Paris), février 1867, cite un travail publié précédemment par cette revue : M. Gustave d'Eichthal, *des Origines bouddhiques de la civilisation américaine.*

2° José Perez (de Londres), *Relations des anciens Américains avec les peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.*

Cette même revue contient un article par Moïse Schwab, sur une inscription découverte à Grave-Creek, en un rocher (Amérique du nord). La conclusion de cet article est que l'inscription est peut-être phénicienne.

Au Congrès international d'archéologie, a été traitée la question de savoir s'il est certain que l'Amérique a été découverte par les populations du Nord avant l'expédition de Christophe Colomb (Anvers, séances du 26 août et du 28 août, d'après les journaux ; le compte-rendu des séances n'a pas encore paru).

« M. Worsaae développe ladite question, et indique quelques » monuments qui ont été attribués aux Scandinaves, bien que taillés » par les Indiens. Il lui paraît évident que les Scandinaves ont » exploré le nord, bien avant Christophe Colomb. »

« M. Worsaae : Pour prouver que les peuples scandinaves ont » découvert l'Amérique avant Christophe Colomb, on s'est appuyé » sur des preuves très-peu sérieuses. C'est ainsi qu'on a pris en » Amérique pour des monuments scandinaves, des monuments qui » n'ont absolument rien de commun avec la Scandinavie. On trouve » dans le Massachussets une pierre couverte de figures d'hommes ; » voilà une œuvre scandinave, dit-on. — Pas du tout, cette pierre a » été taillée par les Indiens. On s'écrie : Voilà une construction

» scandinave! — Pas du tout, ce sont les fondements d'un moulin » hollandais! — Ces erreurs sont déplorables, mais elles ne détruisent » pas un fait très-réel, c'est qu'en effet les Scandinaves ont précédé » Christophe Colomb sur le sol américain.

» Durant quatre siècles, nos navigateurs se sont rendus sans » compas au Groenland. Comprendrait-on que les tempêtes furieuses » qui règnent parfois sur ces mers, n'eussent pas chassé plus d'un » de nos navires sur les côtes d'Amérique. Ce fait si probable est » tellement vrai, que l'Amérique avait un nom dans nos contrées, » bien avant que Colomb ne songeât à sa grande entreprise. Les » Scandinaves appelaient l'Amérique *Winland* et s'y sont rendus, » mais pas assez longtemps pour y sculpter les grands monuments » qu'on leur attribue. Les Sagas, d'après Adamus Bremensis, disent » qu'ils ont découvert le Winland, pays des Reussen, et cette décou- » verte remonte à plusieurs siècles avant Colomb. »

« M. Lisboa dépose un travail dont les conclusions attribuent la » découverte de l'Amérique aux Scandinaves; les explorateurs du » Nord ne sont cependant jamais allés au-delà des Antilles et de » l'Équateur, d'après les publications de M. Rafn de Copenhague.

» M. Lisboa : La Société royale des antiquaires à Copenhague » s'est appliquée à faire ressortir qu'avant l'époque de Colomb, les » Scandinaves ont découvert l'Amérique. Tout ce que je veux ajouter » aux découvertes faites de ce côté, c'est que j'ai appris en Amé- » rique que des habitants du Nord de l'Europe y sont venus avant le » XVe siècle.

» On a prétendu découvrir dans une inscription tracée sur un rocher » près de Rio-Janeiro, les traces des Européens avant Colomb. » L'Institut historique et géographique du Brésil les a fait examiner, » et le résultat des études ordonnées a été que ces traces ne sont pas » faites de la main des hommes.

» Je ne contredirai pas que les Scandinaves aient les premiers » découvert l'Amérique par le Nord; je suis même de cet avis; » mais je ne saurais admettre qu'ils soient descendus au-delà de » l'Équateur.

» On trouve au Mexique et dans d'autres contrées de l'Amérique » centrale, des ruines attestant le passage d'Européens avant les » Espagnols.

» Un manuscrit, retrouvé et publié à Rio-Janeiro, rend compte » de la découverte en 1753 d'une ancienne ville inhabitée. Malheu- » reusement ce manuscrit était rongé par les vers, ce qui rend la » traduction impossible, puisqu'il s'y trouve des lacunes considérables.

» L'orateur dépose des rapports d'où il résulte qu'on a découvert » dans une forêt vierge des traces d'une ancienne ville, et notam- » ment des colonnes.

» Jusqu'ici on en est resté là.

» A ce propos, je crois devoir combattre l'opinion d'après laquelle » les Incas seraient issus d'une expédition de Gengis-Khan, jetée » par la tempête sur la côte occidentale d'Amérique.

» Le manuscrit dont je parlais tout à l'heure contient des hiéro- » glyphes que l'on peut rapporter pour la plupart à diverses origines.

» A Boston, une inscription retrouvée a fourni des traces du pas- » sage des Scandinaves. »

Au même Congrès, séance d'archéologie du 30 août 1867, a eu lieu la communication suivante : « M. Olmstead, délégué de la Société » philologique de New-York, rend compte de la trouvaille de quatre » fragments de perles trouvés en Amérique, ainsi que de quatre » autres qui se trouvent au Musée Britannique de Londres et dont » l'une a été trouvée en Angleterre. L'une de ces perles provient de » la Nubie; toutes sont de grandeur inégale, mais de même couleur, » structure et forme.

» De là surgit la question de la signification et de la provenance » de ces ornements.

» Des savants croient que les Anglo-Saxons seraient venus en ces » pays en passant par le Caucase. On soulève à ce propos la question » de savoir si ces races représentent les anciennes tribus israélites, » et l'on cite à cet égard des noms de rivières, tels que le Don, le » Dniester et le Danube, qui ont une analogie avec le nom de la » tribu hébraïque. D'anciennes prophéties justifieraient l'examen de » ces questions.

» M. Olmstead demande si les objets cités ne seraient pas des » objets religieux, comme c'est le cas en Afrique. Les natifs de » l'Australie ont également une pierre précieuse que le chef ne » quitte jamais.

» M. Olmstead rappelle que les Druides tenaient en grande estime » l'œuf du serpent.

» L'orateur soumet ces questions à l'étude des archéologues, au » point de vue de l'histoire des tribus qui ont peuplé l'Europe. »

M. Toilliez, *Bulletin de l'Académie royale de Belgique,* XIV, 1°, p. 371, cite Brard, *Dictionnaire usuel de chimie*, etc., 2e partie, pp. 433 et 552, comme parlant de haches de pierre trouvées dans les alluvions des grands fleuves d'Amérique.

V. sur les monuments en pierres brutes du Mexique, de l'État de New-York, de Rio-Janeiro, du Pérou, mon rapport au ministre de l'intérieur, p. 13 (inséré au *Moniteur belge* du 1er janvier 1868.)

Mém. Société des Antiquaires de France, XVI, nouv. série VI, 1842, II, p. 173. Comparaison des Celtes avec les habitants de la Nouvelle-Zélande, p. 175. Archipel de Tonga (Cook), tumulus avec menhir de 14 pieds de haut.

Le *Journal des Sçavants*, XIV (1686), p. 386, cite un ouvrage de Georg. Maebius, *Tractatus philologico-theologus de oraculorum origine, propagatione et duratione*, in-4°, Leipzig 1685, qui examine si les apôtres ont pénétré en Amérique, et qui prétend trouver des vestiges du christianisme chez les Barbares du Nouveau-Monde.

M. Broca, dans son rapport à la Société anthropologique de Paris (*Revue des cours scientifiques de la France et de l'étranger,* n° 39, 24 août 1867), dit : « Quant aux crânes basques, dix-neuf crânes » nous ont été envoyés. L'envoi de M. Velasco nous a procuré le » plaisir d'entendre une importante lecture de M. Pruner-bey sur » la langue basque. Sans méconnaître les analogies qui ont été » signalées entre cette langue et les idiomes tartares, notre collègue » montre que ces analogies sont superficielles et peu significatives. » Pour lui, la langue basque constitue un fait unique dans l'ancien » continent et n'a de véritables affinités qu'avec les langues de » l'Amérique ; mais il ne se croit pas encore autorisé à conclure de » l'affinité des langues à la filiation des peuples. »

Altmeyer, *Précis de l'histoire ancienne*, § VI, Chine, p. 17 : « Les vaisseaux chinois faisaient le voyage de l'Amérique plusieurs » siècles avant Christophe Colomb ; ils allaient jusque vers la Cali-

» fornie. » (De Guignes, *Mém. Acad. des Inscriptions*, XXVIII, p. 504 et suivantes).

Ce volume de l'Académie des Inscriptions contient en effet une notice sur la route suivie en l'an 458 par des Bonzes pour aller prêcher le culte de Lama au Mexique. On a découvert des manuscrits chinois de plus de 1000 ans d'existence, où sont racontés différents voyages de Chinois sur le continent américain (journaux anglais d'avril 1857). On trouve de loin en loin dans l'Amérique du Nord des tumulus entourés de fossés et de jetées. Quelques-uns ressemblent assez à ceux de la plaine de Troie. Le plus considérable est situé à Grave-Creek sur l'Ohio. La roche de Taunton (Massachussets) est couverte d'inscriptions dont les caractères sont identiques à celles du Fezzan et de l'Atlas. On voit au Kamschatka des armes anciennes, des couteaux en jade vert, pareil à celui de la Nouvelle-Zélande (le dr F. Maynard, *Un drame dans les mers boréales*, pp. 159 à 179).

V. le passage de l'abbé Brasseur, de Bourbourg, qui se trouve dans le mémoire ci-joint de M. Vander Elst et que j'avais communiqué à celui-ci; cet abbé Brasseur, qui a fait partie de l'expédition du Mexique comme membre de la commission scientifique, a publié en 1862 un volume, gr. in-8°, intitulé *Grammatice de la lengua Quiche*, *Grammaire de la langue Quichée*, espagnole et française.

M. Viollet-le-Duc a publié, en 1863, une introduction à l'ouvrage de M. Charnay, *Cités et ruines américaines*; il s'y demande à quelle race appartiennent les peuples qui ont construit ces monuments. Il étudie les trois points de communication qui ont pu exister entre les deux mondes par le Groenland, par le détroit de Behring, enfin par la chaîne de montagnes de l'Océan pacifique. Reprenant en détail chacune de ces faces de la question, il cite entr'autres une mappemonde islandaise du XIIe siècle qui montre à l'Ouest de l'Islande un pays avec le nom de *Tila* (ultima Thule? des anciens), et le nom de Tulan que les traditions indiennes paraissent donner aux premiers établissements de la race *Nahuatl*.

Revue des Deux-Mondes, 1864, tome 49, pp. 54 et 859, articles de M. de Quatrefages pour démontrer la communauté d'origine des Américains et des Polynésiens, etc., etc.

Mais en voilà assez pour démontrer, même à l'aide de ces citations,

rassemblées sans ordre et copiées au hasard, que la question des rapports de l'ancien monde avec le nouveau, « aussi vieux que l'ancien, » a attiré l'attention des savants, et que tout ce qui tend à rassembler des matériaux sur cette question mérite d'être accueilli : qui sait, en effet, quand une solution s'annonce et se prépare, ce qu'il faut élaguer impitoyablement et ce qu'il faut accueillir comme démontré ou doué de force probante ?

La question est complexe : l'analyse des citations ci-dessus permet d'établir plus aisément une synthèse :

I. Il s'agit en premier lieu, et c'est à mes yeux le point le plus intéressant, de reconnaître, s'il y a lieu, le lieu d'affinité qui réunit les unes aux autres, dans les temps préhistoriques, les populations des deux mondes ; il s'agit en un mot de savoir si les mêmes races de l'âge de la pierre ont occupé les deux continents, avant leur séparation violente de ceux-ci par un cataclysme quelconque. C'est remonter, on le voit, même à l'époque quaternaire ou à l'époque tertiaire, si l'homme y a existé ; c'est suivre ensuite, dans les temps plus modernes, la généalogie de l'homme des cavernes, de l'homme de la pierre polie, des monuments de pierres brutes, etc. Eléments pour le problème de l'unité ou de la polygénie de la race humaine.

II. Passons aux temps modernes, c'est-à-dire à Homère, dit ingénieusement un écrivain récent ; les temps historiques qui ont précédé le christianisme nous donneront occasion de rechercher quels ont pu être les rapports des deux mondes (déjà séparés), soit par l'entremise des Phéniciens, soit par celle des peuples de l'Asie orientale, soit par des émigrations de peuplades chassées du continent ancien vers l'hypothétique Atlantide de Platon, d'une part, vers les Aléontiennes de l'autre, etc.

III. Enfin dans les temps que l'hyperbole citée au n° précédent permet d'appeler les temps contemporains, quels ont été les rapports précolombiens entre les deux mondes, soit du côté de la Scandinavie, soit par le Gulf-Stream, soit enfin de la part des Chinois et des Japonais de l'Asie orientale ?

Trois ordres d'idées tout différents, on le voit, mais méritant tous les trois, quoique à des degrés inégaux, l'attention de la science.

Le temps n'est plus où malgré les émigrations constantes des anciens

peuples, malgré les relations incontestables qui existaient entre eux, témoin l'ambre, le corail, l'étain, le jade que les quatre points cardinaux avaient envoyés aux peuplades primitives des cités lacustres de Suisse, le temps n'est plus où les peuples anciens sont représentés à l'imagination comme quasi-autochtones, comme parqués par des lois immuables dans la localité où l'histoire nous les montre.

On se familiarise avec l'idée, en apparence si paradoxale, de traités entre Rome et Carthage sous les Tarquins (Polybe), de rapports de filiation entre la Chine, l'Inde, l'Égypte; on discute la présence de porcelaines chinoises dans les sarcophages des momies, ainsi que dans les sépultures romaines des bords du Rhin, de sceaux égyptiens dans les tourbières de l'Irlande; on rapporte des trouvailles d'antiquailles romaines au-delà du Volga, de monnaies romaines dans l'Inde; peu à peu on s'habitue à l'idée de voir les deux empereurs de Rome et de Chine établir dès le deuxième siècle des relations entre eux et s'envoyer des ambassadeurs; De Guignes, Abel Rémusat, Klaproth, Pardessus, Reinaud semblent avoir réduit au silence les quelques contradicteurs que les hardiesses des premiers d'entre eux avaient rencontrés. On considère comme définitivement acquise à la science l'émigration de nombreux juifs en Chine, même avant l'ère chrétienne; on cherche une relation entre les Kabyles de l'Algérie et les Bretons et Gallois, etc., etc.

Pourquoi serait-on effrayé de la hardiesse d'une thèse cherchant à retrouver en Amérique des traces flamandes?

Cela dit pour écarter la fin de non-recevoir qui pourrait être opposée aux conjectures de M. Vander Elst, je fais une réserve sur sur les analogies linguistiques citées par lui; ce n'est pas sur une quinzaine de monosyllabes qu'on peut se former une opinion, d'autant plus que la plupart de ces monosyllabes ont pu se former spontanément par onomatopée, en deux points éloignés, sans rendre pour cela nécessaire une relation entre ces points; tels sont les mots gap = gapen, bailler; hek = haek, accrocher, crochet; bol, rond, globe; lep = lepel, lampée, cuiller; Xhaer = schaer, ciseaux, etc.

Il en est même où l'analogie du sens fait tout à fait défaut: comment admettre que le baiser, KUS des Flamands, soit devenu l'action de mordre, KUX de la langue Guichée! La transformation est empreinte de quelque violence, il faut en convenir.

M. Vander Elst a tort, à mon sens, de faire fi des formes syntaxiques des deux langues qu'il compare ; là, en effet, est le contrôle le plus sûr des rapports entre idiomes différents ; il serait même à désirer que le travail fût complété à cet égard et que M. Vander Elst nous dît par exemple, ce que je ne puis vérifier, si la langue Guichée est analytique ou synthétique, etc., etc. La science de la linguistique a été poussée à cet égard, dans notre siècle, à un tel point qu'un travail scientifique du genre de celui-ci doit compter avec elle, et ne pas omettre la discussion des données qu'elle fournit.

Je voudrais donc modifier la phrase :

« Il paraît, d'après M. Brasseur, que les analogies entre les formes » syntaxiques du Guiché et des langues tudesques sont innombrables ; » mais ceci ne nous paraît pas avoir la même portée. »

Avec cette restriction, je propose l'adoption des *Traces d'éléments germaniques dans la population du nouveau monde*, par les Annales de l'Académie, à titre d'élément nouveau de l'enquête sur les relations des deux mondes.

H. Schuermans.

Liége, *le 20 Avril 1868.*

Il serait facile d'enrichir considérablement la liste des indications recueillies par l'honorable M. Schuermans pour servir au développement de la thèse de M. Vander Elst. Il n'est pas douteux aujourd'hui que les peuples du nord-ouest de l'Europe ont visité souvent les parties les plus septentrionales du continent américain avant Christophe Colomb. Dès l'an 834, la bulle *Omnium fidelium dinoscentiæ*, du pape Grégoire IV, étend la juridiction d'Anschaire, archevêque de Hambourg, jusqu'au Groenland : *Gentibus Danorum*, *Sueonum*, *Nortmeorum*, *Farriæ*, Gronlandan, *Helsigolandan*, *Islandan*, etc. [1]. Les *Sagas* parlent d'un peuple d'hommes blancs établis du côté du Markland avant Leif, fils d'Éric le rouge [2] ; à certaines

[1] Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, Quebec, 1861, t. I, p. 5.

[2] Cité par M. Vander Elst dans son premier mémoire sur l'ethnographie occidentale.

époques, ils faisaient des processions, étendard en tête : on croit qu'il s'agit d'une colonie irlandaise. — Éric Upsi, en 1121, portait le titre d'évêque du Groenland ; mais il ne parvint pas à évangéliser le pays. — En 1347, un navire islandais alla faire un chargement de bois dans le Markland. — Les *Annales dieppoises* rapportent que Vincent Pinçon découvrit en 1488 un grand fleuve qu'il appela Maragnon : il aurait lui-même, à Gènes, communiqué son part à Christophe Colomb, etc., etc. — Les faits sont nombreux, mais tous ne méritent pas également confiance.

Quoique très-incomplet, le travail de M. Vander Elst est certainement un essai estimable et digne de voir le jour, ne fût-ce qu'en ce qu'il peut contribuer à attirer l'attention sur un ordre d'études dont on s'est moins occupé jusqu'ici en Belgique que dans les autres pays. S'il entrait dans les vues de l'auteur de revoir son œuvre avant de la publier, on pourrait l'engager à consulter l'excellent ouvrage de Waitz *(Anthropologie der Naturvölker*, Leipzig, 1859 et années suivantes, in-8°), où il trouverait non seulement à recueillir une ample moisson de renseignements utiles, mais encore à se faire une juste idée de l'importance des différents éléments de la question. Les problèmes anthropologiques viennent se placer ici à côté des problèmes historiques, et une saine critique doit tenir compte des uns et des autres, avant de se prononcer. Quant à l'histoire, les *Antiquitates Americanæ* de M. Rafn devraient être mises largement à profit. Qu'il me soit permis, d'autre part, de recommander à M. Vander Elst la plus grande circonspection en ce qui concerne les rapprochements linguistiques ; en fait de langues, les inductions n'acquièrent quelques garanties de légitimité que quand il a été possible de remonter aux formes les plus anciennes, et quand on est parvenu à constater des analogies grammaticales sur des points essentiels. Soit pour nier, soit pour affirmer, les savants les plus distingués eux-mêmes se sont trop souvent, en pareille matière, laissé guider par des idées préconçues. M. Duponceau *(Système grammatical de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord)* a exagéré les analogies que présentent entre elles les langues des deux hémisphères ; M. Renan *(Histoire des langues sémitiques)* les a niées assez arbitrairement et s'est exposé à voir ses erreurs capitales

redressées par un modeste missionnaire américain, M. Cecoc (*Jugement erroné de M. Renan par les langues sauvages*, Montréal, 1864, in-8°. ; *Études philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*, Montréal, 1866, in-8°). Les Américains n'acceptent que sous bénéfice d'inventaire une partie des découvertes de M. Brasseur de Bourbourg, qu'ils regardent sans doute comme un savant, mais aussi comme un homme d'imagination. Un éclat de rire a retenti dans toute l'Europe et jusqu'au-delà de l'Atlantique, lorsque dernièrement l'imprimerie impériale de Paris a publié un précieux manuscrit sauvage sur lequel un autre érudit, étrangement fourvoyé, avait bâti toute une théorie et qui a été reconnu ensuite pour un cahier d'école du fils d'un émigrant allemand, gamin qui surchargeait de bonshommes ses pages d'écriture. Je pense avec M. Schuermans que M. Vander Elst ferait bien de supprimer les passages trop affirmatifs ; en somme, je crois qu'il ferait bien surtout de revoir son travail qui, je le répète, moyennant cette précaution, se fera lire avec intérêt et rendra même service au public studieux.

ALPHONSE LE ROY.

LIÉGE, *le 6 mai 1868.*

RAPPORT

sur la notice de M. CH. THYS, intitulée :

FEUILLE D'IVOIRE SCULPTÉE.

J'ai lu avec grand intérêt la notice de M. Thys, membre correspondant de l'Académie, *sur une feuille d'ivoire sculptée, trouvée à Tongres*, et je suis d'avis que ce travail mérite d'être inséré dans les Annales de l'Académie. Je me permettrai cependant quelques observations, de peu d'importance il est vrai. Ainsi l'auteur dit qu'au revers du diptyque on voit les noms des huit évêques qui occupèrent le siége de Liége depuis l'année 840 jusqu'en 946, or dans la note qui accompagne le texte, il donne sept noms seulement. Le premier de ces noms

est probablement effacé, mais il serait bon de le dire. Tout en indiquant les huit noms complets dans la note, je voudrais qu'il fût donné en même temps un fac-simile de l'inscription, ce qui ne manquerait point d'intérêt au point de vue paléographique. A ce sujet, j'ajouterai qu'on pourrait peut être faire reparaître à l'aide d'un agent chimique les inscriptions qui ont été grattées, mais dont on aperçoit encore fort bien les traces. Leur lecture offrirait un grand intérêt. J'ai remarqué en outre sur la bordure de cette feuille d'ivoire, que j'ai eue un moment entre les mains, les traces d'une inscription gravée à la pointe : il ne serait pas impossible, me semble-t-il, de la rétablir, et je me permets d'attirer l'attention de l'auteur sur cette particularité.

Il me reste une autre observation à faire au sujet de la coiffure du personnage représenté à l'avers. N'ayant pas l'image sous les yeux, je ne pourrais me prononcer à ce sujet, mais en tous cas je doute que les exemples donnés par l'auteur, pour déterminer que c'est une coiffure souveraine, soient bien péremptoires. Il cite en effet pareille coiffure sur la tête d'Eudoxie, femme d'Arcadius, dans une médaille de cette princesse, dans un médaillon représentant Théodora, femme de Justinien, et dans des images byzantines très-anciennes représentant la mère du Christ. Ce sont là des coiffures de femmes. Je crois que l'on retrouverait plus haut dans l'antiquité romaine des traces de la coiffure dont il s'agit ; mais n'ayant pas, je le répète, le monument sous les yeux je n'oserais hasarder aucune indication.

En tous cas, je partage l'avis de mon honorable collègue M. A. Pinchart et pense qu'il est indispensable de faire accompagner d'une planche l'intéressant travail de M. Thys.

G. Hagemans

Bruxelles, *le 10 mai 1868.*

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique, 4e année, décembre 1865; 5e année, janvier et décembre 1866; 6e année, janvier et octobre 1867. Bruxelles, in-8°.

Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique, années 1866 et 1867. Gand, in-8°.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. 21, nos 4, 5 et 6; t. 22, nos 7, 9, 10, 11 et 12; t. 23, nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6; t. 24, nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12; t. 25, nos 1 et 2. Bruxelles, in-8°.

Id., table générale de 1857 à 1866. Bruxelles, in-8°.

Mémoires couronnés et autres mémoires, publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, collection in-8°, t. 18, 19 et 20. Bruxelles, in-8°.

Mémoires de idem, in-4°, t. 36. Bruxelles, in 4°.

Id. couronnés, t. 33e, 1865-1867.

Id. Annuaire, 1867, Bruxelles, in-12°.

Id., Commission de la biographie nationale. Rapports annuels. Gand, in-8°.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, année 1866, 2e série, t. 9, nos 4 à 11; 1867, 3e s., t. 1er, nos 1 à 11; 1868, 3e s., t. 2e, nos 1 et 2.

Mémoires des concours et des savants étrangers, publiés par l'Académie royale de médecine de Belgique, t. 6, 1er, 2e et 3e fascicules, Bruxelles, in-4°.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. 3, 1866, 2e, 3e et 4e liv.; t. 4, 1867, 4e liv. Louvain, in-8°.

Collection de précis historiques, *etc.*, par Ed. Terwecoren, 1863, 12e année, no 20; 1865, 14e a., no 22; 1866, 15e a., nos 6, 12 à 24; 1867, 16e a.; 1868, 17e a., no 1 à 8.

Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens, 3e série 1700-1794, t. 11, contenant les ordonnances du 8 juillet 1706 au 31 octobre 1715, par M. Gachard. Procès-verbaux de la Commission royale de Bruxelles, in-8°.

Recueil des ordonnances du Duché de Bouillon, 1240-1795, par M. M.-L. Polain. Bruxelles 1868, un vol. gr. in-f°.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. 7, 2e fascicule, Tongres, in-8°.

Graf- en Gedenkschriften der provincie Oostvlaanderen, all. 46 à 53, Gand, in-4°.

Publications de la Société d'archéologie dans le duché de Limbourg, t. 1er, 1re liv.; t. 3, 1re, 2e, 3e et 4e liv.; t. 4, 1re et 2e liv. Maestricht, in-8°.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 2e série, t. 9 et 10; 3e série, t. 1er. Mons, in-8°.

Coutumes des pays, duché de Luxembourg et comté de Chiny, par M. N.-J. Leclercq, t. 1er. Bruxelles, in-4°.

Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre, 3e série, t. 1er, n° 1 et 2; t. 2, nos 1, 3 et 4. Bruges, in-8°.

Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre, t. 3, liv. 3 et 4. Ypres, in-8°.

Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, 1863, 1864, 1865 et 1866. Gand, in-8°.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. 8, liv. 2. Liége, in-8°.

Mémoires de la Société libre d'émulation de Liége. Rapports et pièces couronnées. Nouvelle série, t. 3. Liége, in-8°.

Annales de la Société : l'Union des artistes liégeois, t. 2, 1864-1865, et t. 3, 1er fascicule. Liége in-8°.

Annuaire de la Société libre d'émulation de Liége, 1867. Liége, in-12°.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. 7, 2e et 3e liv. Liége, in-8°.

Essai de tablettes liégeoises, par M. Alb. d'Otreppe de Bouvette, liv. 56, 59 à 62, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73 à 79. Liége, in-12°.

Institut archéologique du Luxembourg. Annales, t. 5, 1er cahier 1867. Arlon, in-8°.

Annales de la Société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art de la province de Luxembourg, 4e cahier. Arlon, in-8°.

Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg, t. 21. Luxembourg, in-4°.

Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons, 1e série, 1856-1866, 1er vol.; 2e série, 1er bulletin, juillet et septembre 1866; 2e série, 2e et 3e bulletins, octobre et décembre 1866, janvier et mars 1867. Mons, in-8°.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. 9, 3e et 4e liv. Namur, in-8°.

Oudheidskundigen Kring der stad en des voormaligen lands van Dendermonde, Annales 1863, 1864, 1865, 1866, 1e liv., Dendermonde, in-8°.

Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai, t. 9 et 11. Tournai, in-8°.

Annalen van den Oudheidkundigen Kring van het land van Waas, 2e deel, 3e aflev. januari 1867, 3e deel, 1e aflev. december 1867. St-Nicolaas, in-8°.

Buitengewone uitgave van den Oudheidkundigen Kring van het land van Waas, nº 4 et 5. St-Nicolaas, in-8°.

Werken van het historisch Genootschap, gevestigd te Utrecht, nieuwe série, nos 4, 5, 6, 7, 9 et 10, 21e jaargang 1865, 5e serie, 1e deel; 22e jaargang 1866, 5e serie, 2e deel. Utrecht, in-8°.

Provincieel Genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant.

Noordbrabant's Oudheden, door Dr C.-B. Hermans.

Id. Verslag van den toestand der bibliotheek. 's Hertogenbosch, in-8°.

Handelingen en mededeelingen van de Maatschappij der nederlandsche letterkunde te Leiden, over het jaar 1866.— Id. *Levensberigten 1866*. Leiden, in-8°.

Verslag van de Commissie der koninklijke Akademie van wetenschappen, tot het opsporen, het behoud en het bekendmaken van de overblijfsels der vaderlandsche kunst uit vroegere tijden, Amsterdam 1867, in-8°.

Verhandelingen van het Bataviaansch genootschap van kunsten en wetenschappen, 32e deel; Batavia, in-4°.

Idem, *Catalogus der bibliotheek van het Bataviaansch Genootschap*, Batavia, in-8°.

Notulen van de algemeene en bestuursvergaderingen van het Bataviaansch genootschap van kunsten en wetenschappen, 2e deel, afl. 1, 2, 3, 4; 3e d., afl. 1, 2; 4e d., afl. 1. Batavia, in-8°.

Tijdschrift voor indische taal- land- en volkenkunde, 14e deel, 4e série, d. 5, afl. 5, 6; 15e d., 5e s., d. 1., afl. 1, 2, 3, 4, 5, 6; 16e d., 5e s., d. 2, afl. 1. Batavia, in-8°.

Bulletin monumental ou collection de mémoires sur les monuments historiques de France, par M. De Caumont, 4e série, t. 2, nos 4, 5, 6, 7, 8; t. 3, nos 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8; t. 4, nº 1; Paris, in-8°.

Bulletin du Comité flamand de France, t. 4, nº 1, janvier, février et mars; nº 2, avril, mai et juin 1866; nº 5, janvier, février et mars; nº 6, avril, mai et juin; nº 7, juillet, août et septembre; nº 8, octobre, novembre et décembre. 1867; nº 9 janvier, février et mars, 1868, Lille, in-8°.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2e série, t. 4, 1re et 2e liv., t. 5e, 1re liv., Paris, in-8°.

Annales de la Société littéraire scientifique et artistique d'Apt (Vaucluse), 1re, 2e et 3e années, 1864, 1865 et 1866, Apt, in-8°.

Mémoires de l'Académie d'Arras, pour l'encouragement des lettres et des arts, t. 3, liv. 1, 2, 3, 4, 5 et 6; t. 4, liv. 1, 2, 3 et 4; séances publiques du 23 août 1824, 29, août 1825, 20 août 1826, 30 décembre 1833, 25 octobre 1834, 25 août 1835, 28 août 1836, 29 août 1838, 26 août 1840; Mémoires des années 1842, 1844, 1845, 1846, 1849, 1854, 1855, 1856, 1864, 1865. Arras, in-8°.

Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, t. 3, 1er et 2e fascicules, Strasbourg, in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, années 1865 et 1866, Caen, in-8°.

Mémoires de la Société impériale académique de Cherbourg, année 1867, Cherbourg, in-8°.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte d'or, t. 6, années 1861, 1862, 1863 et 1864, 2e liv., 1862, 1863; t. 7, 1re liv., 1865, 1866; id. *Répertoire du Département*, Dijon, in-4°.

Bulletin de l'Académie delphinale, 2e série, t. 3, 2e partie; 3e série, t. 1. Grenoble, in-8°.

Mémoire de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, 1864-1865, t. 10. Dunkerque, in-8°.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 3e série, t. 8. Évreux, in-8°.

Recueil des travaux de la Société impériale des sciences de Lille, années 1849 à 1838, 1838 à 1861, 1864 à 1866. Supplément à 1853 et table. Lille, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. 14 et 15. Limoges, in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Classe des lettres. Nouvelle série, t. 12; classe des sciences. t. 14 et 15. Paris, in-8°.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres, t. 3 et 4, 1er fascicule. — Extrait des procès-verbaux des séances, années 1863 et 1864. Montpellier, broch. in-4°.

Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, 14e année, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61 et 62e liv. St-Omer, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, t. 8 et 9. Metz, in-8°.

Bulletins de la Commission historique du département du Nord, t. 3, 4, 7, 8 et 9. Lille, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, nos 51 à 55 inclus. Orléans, in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, t. 31. Paris, in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, no 2 et 4, années 1865, 1866-67; année 1867, no 1 et 2. Amiens, in-8°.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, t. 25 et 26. Le Puy, in-8°.

Travaux de l'Académie impériale de Reims, t. 38, année 1863, no 3 et 4; t. 39, année 1864, no 1 et 2. Reims, in-8°.

Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine et Marne, 3e année, 1er fascicule. Meaux, in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 6e série, t. 4 et 5. Toulouse, in-8°.

Archiv für Oesterreichische Geschichte, 34. 35, 36, 37 und 38er Band; id. Register. Wien, in-8°.

Fontes Rerum Austriacarum. Oesterreichische Geschichts-Quellen, 1e Abtheilung, Scriptores 7er Band, Theil 3; 2e Abtheilung Diplomataria et Acta, 24er Band Theil 3; 2e Abtheilung Diplomataria. 25e Band, Theil 3; 2e Abtheilung, Diplomataria et Acta, 27e Band, Theil 3; Wien in-8°.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, 50e Band, Heft 3, Jahrg. 1865, Juni; 50e Band, Heft 4, Jahrg. 1865, Juli; 51e Band, Heft 1, Jahrg., 1865, October; 51e Band, Heft 2, Jahrg. 1865. November; 51e Band, Heft 3, Jahrg. 1865, December; 52e Band, 1 bis 4, 1866; 53e Band 1, 2 und 3, 1866; 54e Band, 1 bis 3, 1866; 55e Band, 1, 2, 3 und 4. 1867; 56e Band, 1 und 2, *Register zu den Banden*, 41 bis 50; Wien, in-8°.

Mittheilungen der kaiserlich-königlichen geographischen Gesellschaft, 8e jahrg. 1864, Heft 1 und 2; 9e Jahrg. 1865, Leipzig, petit 4°.

32er Jahresbericht des historischen Kreis-Vereins im Regierungsbezirke von Schwaben und Neuburg, für das Jahr 1866; Id., Catalog., Augsburg, in-8°.

Zeitschrift des Vereins für Hessiche Geschichte und Landeskunde, neue Folge 1e Band, Heft 2, 3, 4. in-8°; id. 9es supplement, in-4°, Kassel, in-8°.

Neues Lausitzisches Magazin, im Auftrage der Oberlausitsitschen Gesellschaft der Wissenschaften, 43er Band, 2es Doppel-Heft, Görlitz, in-8°.

Berichte über die Verhandlungen der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, Jahrg. 1865, 1866, 1867. Leipzig, in-8°.

Urkundenbuch der Abtei Eberbach im Rheingau. — Im Auftrag des historischen Vereins für Nassau, 2e Band, 1er Abtheilung, Heft 2. Wiesbaden, in-8°.

Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung, 8er Band, Wiesbaden, in-8°.

Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen, 1862, 1863, 1864, 1865 et 1866. — Id. 26. Nachricht. — Id. Katalog. Hannover, in-8°.

Neuburger Collectaneen-Blatt. Collectaneen-Blatt für die Geschichte Bayerns, insbesondere für die Geschichte der Stadt Neuburg a. d. D. und der ehemaligen Grafschaft Groisbach, 31er Jahrgang 1865. Mit Hauptregister zu den Jahrgängen 1-31, 1835-1865. Neuburg, in-8°.

Abhandlungen der naturhistorischen Gesellschaft zu Nürnberg, 3e Band, 2e Hälfte. Nürnberg, in-8°.

27e u. 28e Jahresberichte des historischen Vereins von und für Oberbayern, für 1864 und 1865. München, in-8°.

Oberbayerisches Archiv für vaterländische Geschichte, 26er Band, 2es und 3es Heft; 27er Band, 1es Heft. München, in-8°.

Verhandlungen des historischen Vereins von Oberpfalz und Regensburg.

24. Band der gesammten Verhandlungen und 16er Band der neuen Folge. Regensburg, in-8°.

Mittheilungen der geschichts- und alterthumsforschenden Gesellschaft des Osterlandes, 6er Band, 3. und 4. Heft; 7er Band, 1es Heft. Altenburg, in-8°.

Mittheilungen des königlich sächsischen Vereins für Erforschung und Erhaltung väterlandischer Geschichte und Kunstdenkmale, 15., 16. und 17. Heft. Dresden, in-8°.

Zur Chronologie der indogermanischen Sprachforschung, von Georg Curtius; des V. Bandes der Abhandlungen der philosophisch-historischen Classe der königlich Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, nº 3. Leipzig, in-4°.

Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermark, 14. und 15. Heft. Gratz, in-8°.

Beitrage zur Kunde Steiermärkischer Geschichtsquellen, herausgegeben vom historischen Verein für Steiermark, 2., 3. und 4. Jahrgang. Gratz, in-8°.

Würtembergisches Urkundenbuch, herausgegeben von dem königlichen Staats-Archiv in Stuttgart, 1. und 2. Band, Stuttgart, in-4°.

Memorias da Academia Real das sciencias de Lisboa. Classe de Sciencias mathematicas e naturaes; Nova serie, t. 3, parte 2, in-4°.

Historia e Memorias da id. Classe de sciencias moraes, politicase, bellas lettras, Nova serie, t. 3, parte 2, in-4°.

Id. Catalogo da id., in-8°.

Id. Collecção das Medalhas e Condecoracoes Portuguezas e das estrangeiras com relação a Portugal pertencente, ao t. 3, parte 2, das memorias da id., in 4°.

Lendas da Iidia, por Gaspar Correa, publicadas de ordem da classe da sciencias moraes, politicas e bellas lettras da id., t. 4, part. 1, in-4°, Lisboa na typographia da Academia Real das sciencias, in-4°.

Memorie del reale Istituto Lombardo di scienze e scienze morali e politiche, vol. 10 (1 della serie 3, Fasc. 3 et 4, Milano, in-4°.

Reale Istituto Lombardo di scienze e lettere, Rendiconti. Classe di lettere e scienze morali e politiche, vol. 2, fasc. 8 à 10 Agoste Decembre; vol. 3, fasc. 1 à 8 et 10, Milano, in-8°.

§d. Solenni adunanze del 7 Agosto 1866.

Rendiconto della Beneficenza dell' ospitale Maggiore e degli annessi, Pii Istituti in Milano per li anno Solari 1861, 1862 et 1863 del Directore Dr Andrea Verga. Milano, in-4°.

Materiali, etc., 1858, 1861 et 1865, Catharinenborg, 3 vol., in-8°.

Cartes géographiques et géologiques, St-Pétersbourg, in-fol, oblong.

Index scholarum in Universitate Regia Fredericiana centesimo octavo ejus Semestri, anno 1866 et 1867, Januar et August 1866, id. 1867, Christiania in-4°.

Det kongelige Norske Frederiks Universitets Aarsberetning, for 1864, 1865 et 1866, Christiania, in-8°.

Norske fortidsminder En oplysende fortegnelse over Norges fortidslevninger, 4 Hefte. Christiania in-8°.

Morkinskinna, pergamentsbog fra forste halv del af det treddemde Aarhundrede, andet semester 1886, Christiania, in-8°.

Acta Universitatis Lundensis. Lunds Universitets. Ars Skrift. Rätts och Statsvetenskap, 1865; *Philosophi, Sprokvetenskap och Historia*, 1865; *Mathematik och Naturvetenskap*, 1865. Lund. in-4°.

Foreningen til Norske fortids mindesmerkers bevaring, aarsberetning for 1865. 1866. Christiania. in-8°.

Id. pl. 1 à 4 et 5 à 8, for 1866, 2 broch. avec planches. in-4°.

Samlingar til Svenska konst- och odlingshistorien utgifna af N.M. Mandelgren. Första Häftet. in-4°.

Fra Christiania oldsamling, portefeuille en maroquin rouge contenant 21 planches photographiées et un catalogue, in-fol.

Mindesmerker af Middelalderens Kunst i norge, förste hefte, andet og tredie heft, fierde og femeld hefte, 1854 et 1855, Christiania, Chr. Tönsberg, Broch. in-fol. oblong.

Oversigt af Norges Echinodermer, ved Dr Michaël Sars. Christiania. in-8°.

3 brochures in-4° dont le titre porte : *Maerker efter en iisted*, *Norske Vaegtlodder* et *Ezechiels syner og Chaldaeernes Astrolab.*

Throndjems Domkirke, udgivet efter foranstaltning af den Norske Regiering, avec 31 planches, Christiania, in-fol.

Annual report of the board of Regents of the Smitsonian institution showing the operations, expenditures and condition of the institution, for the jear 1865, Washington, in-8°.

Histoire du pays de Chimay, par M. G. Hagemans, 1re et 2e parties, Brux. in-8°.

Notice sur la peinture sur verre en Belgique au dix-neuvième siècle, par M. le comte A. O'Kelly de Galway, Brux. in-8°.

Les Pays-Bas dans les temps anciens ; La Belgique : l'Inquisition, par M. Félix Van der Taelen, Brux., in-8°.

Récits historiques de l'ancien pays de Liége, par M. M.-L. Polain, 4e édition. Bruxelles, in-8°.

Les travaux d'utilité publique exécutés en Belgique. Bruxelles, in-8°.

Glossaire étymologique montois ou Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut, par M. J. Sigart. Bruxelles et Leipzig, in-8°.

Hoboken en zijn wonderdadig kruisbeeld, door M. P.-D. Kuyl. Antwerpen, in-8°.

Teniers le jeune, sa vie, ses œuvres, par John Vermoelen, 1e liv. Anvers, in-8°.

Observations philologiques et critiques sur le texte du roman de Cléomadès, par M. J.-H. Bormans. Liége, in-8°.

Les anciennes magistratures du pays de Waas et leurs titulaires, par Van der Vynkt. St-Nicolas. in-8°.

SÉANCE DU 7 AOUT 1868.

Le fauteuil est occupé par M. le chev. L. de Burbure, président.

La séance est ouverte à huit heures après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est adoptée.

MM. A. Wagener et E.-M.-O. Dognée s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le Ministre de la Justice remercie dans des termes très-gracieux de l'envoi des trois premiers fascicules du Bulletin.

L'Académie royale des sciences de Belgique, la Société des sciences de Cambrai, la Société impériale des sciences de Lille transmettent leurs derniers programmes de concours.

MM. Casterman et le chev. de Schoutheete de Tervarent donnent lecture de leurs rapports sur une notice de M. E. Varenbergh traitant des liens de race entre les premiers peuples de l'Angleterre et de la Flandre. Sur leurs conclusions, l'impression en est votée.

Le président donne communication de son rapport et de celui de M. Le Grand de Reulandt sur une notice de M. H. Schuermans intitulée : *La fontaine de Quentin Metsys à Anvers*. Conformément aux conclusions des commissaires, l'assemblée en vote l'impression.

M. le lieutenant-colonel Casterman donne lecture d'une notice nécrologique sur M. le comte Joseph-Romain-Louis de Kerckhove, membre fondateur et président honoraire de l'Académie, décédé à Malines le 10 octobre 1867.

M. P. Génard lit une notice nécrologique sur M. F. Durlet, membre titulaire, décédé à Anvers le 2 mars 1867.

L'Académie vote l'impression de ces deux notices.

Le président communique les rapports de MM. A. Scheler et Kervyn de Lettenhove sur un mémoire de M. le chev. de Roesgen von Floss, intitulé : *Observations héraldiques et archéologiques sur l'analogie des symboles du blason avec la mythologie scandinave*. L'Académie décide que ce travail ne pourra être inséré dans les Annales.

L'Assemblée décide de décerner à M. Edmond Serrure, à St-Nicolas,

l'Histoire de l'architecture, avec atlas, envoyé à l'Académie par M. de Caumont, qui en est l'auteur, pour être remis à un jeune architecte qu'elle désignera.

Le secrétaire perpétuel fait connaître qu'il a été récemment découvert à Chaudfontaine une grotte inexplorée qu'il serait utile de fouiller au point de vue des études préhistoriques. Une demande de subside sera adressée à cet effet à M. le Ministre de l'Intérieur. Le président désigne comme membre de la commission chargée de diriger ces fouilles : MM. Schuermans, S. Bormans, A. Dejardin, G. Hagemans, A. Le Roy, A. Wagener et de Schoutheete de Tervarent.

Le président ouvre la discussion sur la question relative à la réédification de l'ancienne porte de Borgerhout. M. De Proost lit le rapport qu'il a été chargé de faire à ce sujet.

Après une discussion approfondie sur la question, l'assemblée décide que des démarches officieuses seront faites auprès de l'administration communale d'Anvers, afin d'obtenir qu'elle veuille bien ordonner le plus tôt possible la reconstruction de ladite porte afin d'éviter que des pierres soient détruites ou perdues.

La séance est levée à dix heures après-midi.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. E. VARENBERGH, INTITULÉE :

QUELQUES MOTS SUR LES LIENS DE RACE ENTRE LES PREMIERS PEUPLES DE L'ANGLETERRE ET DE LA FLANDRE.

J'ai lu avec attention le manuscrit de M. Émile Varenbergh sur les liens de race entre les peuples primitifs de la Flandre et de l'Angleterre. Je suis d'avis qu'il y a lieu d'en voter l'impression dans les Annales de l'Académie, où les amis de l'histoire liront avec plaisir cette intéressante étude dont les sources toutefois mériteraient d'être indiquées avec plus d'exactitude. L'auteur pourra cer-

tainement combler ces lacunes de manière à ajouter plus d'autorité à son écrit, ce qui est toujours à rechercher dans des travaux d'un genre aussi sérieux.

Chev. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT.

ST-NICOLAS, *le 8 juin 1868.*

L'étude que M. Varenbergh présente à l'Académie paraît devoir être une introduction à un travail plus important qu'annonce cet écrivain sur les relations politiques et commerciales du comté de Flandre avec l'Angleterre au moyen âge.

Cette notice témoigne d'études historiques très-sérieuses et elle présente pour notre pays un intérêt réel. Aussi, l'auteur ferait-il bien, je pense, pour donner un caractère plus authentique à ses citations, d'indiquer plus souvent les noms des auteurs sur lesquels il s'appuie et les sources d'où il a tiré les déductions des faits qu'il cite.

Cette opinion est partagée par mon honorable collègue M. le chev. de Schoutheete et nous avons tout lieu de croire que M. Varenbergh voudra bien s'y rallier.

Je vote l'impression du mémoire dans nos Annales et je suis convaincu qu'il sera lu avec tout l'intérêt qu'il mérite.

A. CASTERMAN.

ANVERS, *le 9 juin 1868.*

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. H. SCHUERMANS, RELATIVE A

LA FONTAINE DE QUENTIN METSYS, A ANVERS.

Il est bon que de temps en temps les auteurs français qui s'occupent de la petite Belgique reçoivent une leçon d'histoire et de sens

commun. Celle que M. Schuermans donne à M. de Freminville, membre de la Société royale des antiquaires de France en 1817, rendra-t-elle à l'avenir d'autres écrivains plus circonspects? Tout en en doutant, nous osons l'espérer. D'ailleurs, ne leur profitat-elle pas, le travail de notre honorable collègue intéressera assurément les lecteurs des Annales de l'Académie d'archéologie et nous le félicitons de l'avoir entrepris.

Chev. Léon de Burbure.

Anvers, *le 6 juillet 1868.*

Je me rallie au rapport de notre honorable président.

Le Grand.

Anvers, *le 8 juillet 1868.*

NOTICE NÉCROLOGIQUE

sur M. le comte J.-R.-L. de KERCKHOVE-VARENT,

MEMBRE FONDATEUR ET PRÉSIDENT HONORAIRE DE L'ACADÉMIE.

Joseph-Romain-Louis de Kerckhove est né à Nuth, dans le Limbourg, le 3 septembre 1789. Après qu'il eût terminé ses études humanitaires, son père, fils de Jean-François et de Marie-Cécile de Brounsveld, l'envoya en Allemagne à l'université de Heidelberg, puis à celle de Strasbourg, où il suivit les cours des facultés de médecine. En 1811, il reçut le diplôme de docteur et entra immédiatement comme médecin dans les armées françaises.

Attaché au quartier-général du maréchal Ney, il fit toute la campagne de 1812, en Russie, et rentra des derniers en Allemagne avec le maréchal. Tout le monde connaît cette terrible et désastreuse guerre, et chacun peut apprécier ce qu'il a fallu de vigueur, de courage et de dévouement pour parer et pour résister aux maux de toute nature qui vinrent assaillir les valeureux compagnons d'armes

de Ney, pendant la retraite. — Le médecin dans ces circonstances exceptionnelles avait un grand rôle à remplir ; les témoignages flatteurs que le docteur de Kerckhove reçut de ses chefs, prouvent qu'il a largement accompli la tâche difficile qui lui incombait pendant cette triste période, dont le récit le plus simple atteint la hauteur d'une épopée. Le courage de M. de Kerckhove égala son dévouement.

Nous le retrouvons en 1813 à l'armée d'Allemagne et en 1814 en France, comme médecin du quartier-général du 2e corps d'armée du maréchal Victor. Il quitta le service de France en 1814 après l'abdication de Napoléon Ier, et entra en 1815 au service des Pays-Bas en qualité de médecin de 1re classe, chef du service de santé de l'hôpital de Liége. En 1817, il fut envoyé à Anvers en la même qualité et conserva ses fonctions jusqu'en 1822, époque à laquelle il donna sa démission et se retira du service militaire.

Il s'établit dès lors comme médecin à Anvers, où sa longue expérience lui fournit l'occasion de se dévouer à ses semblables, et de rendre surtout à la classe pauvre des services aussi nombreux que désintéressés. — Sa conduite à la colonie de Wortel, où régnait en 1827 une maladie contagieuse et meurtrière, son dévouement constant et son abnégation pendant l'épidémie cholérique qui désola la ville d'Anvers en 1832, sont des titres qui lui assurent des droits à l'affection et à la reconnaissance des malheureux auxquels il a sauvé la vie.

Comme écrivain, le docteur de Kerckhove a laissé de nombreux travaux qui témoignent d'un grand savoir. En 1818 il édita son ouvrage sur les observations médicales faites pendant les campagnes de Russie et d'Allemagne, en 1815. Il faisait partie de ce petit noyau d'écrivains qui, à une époque où notre pays paraissait frappé de torpeur, entretenaient le mouvement intellectuel à l'intérieur et les relations scientifiques à l'étranger. C'est dans le cours de cette année qu'il publia son *Hygiène militaire à l'usage des armées de terre et de mer*, ouvrage fort estimé encore aujourd'hui. Plus tard son *Traité sur le service de santé militaire*, *ses considérations pratiques sur les fièvres intermittentes*, *ses importants mémoires sur l'ophthalmie militaire*, *sur la nature et le traitement du choléra morbus*, lui valurent l'estime du monde médical. Il écrivait en outre dans plusieurs

journaux de médecine du pays et de l'étranger et y jouissait d'une réputation de science, méritée par la valeur de ses travaux.

Nous avons dit quelle avait été la carrière de M. de Kerckhove comme militaire et comme médecin; il nous reste à en parler comme homme de lettres et comme archéologue. Vice-Président dès 1834 de la Société royale des sciences, lettres et arts d'Anvers, il fonda le 4 octobre 1842, de concert avec MM. le baron Jules de St-Genois, André Van Hasselt, Le Grand de Reulandt, le baron de Stassart, A.-G.-B. Schayes, M.-L. Polain, N. De Keyser, Mertens et Félix Bogaerts, l'Académie d'archéologie de Belgique, dont il fut à l'unanimité nommé le président. Pendant 20 ans qu'il occupa ces fonctions, M. de Kerckhove ne cessa de lutter contre tous les obstacles, avec une constance et une activité peu communes, pour maintenir et étendre cette compagnie. C'était la première que l'on fondait en Belgique une institution archéologique, à une époque où l'utilité de ces études était loin d'être appréciée comme elle l'est aujourd'hui. Malgré toutes les difficultés matérielles qu'il eut à vaincre, il sut former et établir les relations de l'Académie avec toutes les académies et sociétés archéologiques de l'Europe, et personne ne peut nier que c'est en grande partie à son activité, à son énergie et à son dévouement que l'Académie doit d'avoir traversé ces années difficiles.

Aussi lors de sa reconstitution en 1864, l'Académie éleva-t-elle M. de Kerckove, qui avait quitté Anvers, à la dignité de président honoraire.

On trouve de lui dans les Annales plusieurs discours et mémoires, entre autres ses mémoires sur les tournois et sur les carousels, sur la noblesse, sur l'origine des armoiries, etc.

M. de Kerckhove devait à ses travaux comme médecin d'être membre de presque toutes les académies et sociétés savantes de médecine existantes. Comme président de l'Académie d'archéologie, il avait reçu des diplômes de toutes les académies et sociétés savantes de l'Europe et de l'Amérique. Décoré par les souverains de nombreuses distinctions honorifiques, il était commandeur des ordres de Wasa, de François Ier, d'Albert-l'Ours d'Anhalt, d'Isabelle la Catholique, du Phœnix de Hohenlohe, du sauveur de Grèce, officier de l'ordre de la rose du Brésil, chevalier du Lion Néerlandais, etc., etc.

Enfin, en 1858, Sa Majesté le roi des Deux-Siciles l'éleva à la dignité héréditaire de comte.

En 1860, le comte Joseph-Romain-Louis de Kerckhove, déjà souffrant d'une maladie grave, s'était retiré à Malines où, entouré de sa femme dévouée et aimante, de son fils, de sa belle fille et de ses petits-enfants, il mourut, en les bénissant, le 10 octobre 1867.

Ses obsèques eurent lieu le 22 du même mois. L'Académie, en s'y faisant représenter par une nombreuse députation, a voulu donner à son ancien président un témoignage de sa reconnaissance pour les services rendus à la Compagnie par un de ses plus zélés fondateurs.

A. CASTERMAN.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR **FRANÇOIS DURLET**, MEMBRE TITULAIRE.

François-André Durlet, l'éminent artiste qui fut ravi dans la fleur de l'âge à ses nombreux amis, appartenait à une honnête famille bourgeoise d'Anvers. Son père exerçait le métier de maçon et naquit à Vieux-Ville, près de Gosselies, le 3 novembre 1783. Sa mère Anne-Marie Van de Velde, vit le jour à Terhagen, près de Boom, en 1792.

De leur mariage naquirent treize enfants, dont François-André était l'aîné. Il vint au monde le 11 juillet 1816 et fut baptisé dans l'église de St-André.

Dès son enfance, Durlet montra beaucoup de dispositions pour l'art du dessin. Il suivit les leçons qui se donnent à l'Académie et ne tarda pas à y faire des progrès rapides. En 1832, il remporta le quatrième prix au concours d'architecture et se distingua successivement, et d'une manière plus heureuse encore, à tous les concours auxquels il prit part.

Mais c'est en 1839 que Durlet remporta un succès qui lui ouvrit avec éclat la carrière artistique. A cette époque, la fabrique de l'église de Notre-Dame institua un concours pour l'érection des

stalles qui décorent aujourd'hui le chœur de l'église. Presque tous les architectes du pays répondirent à l'appel qui leur était fait et entrèrent en lice. Durlet, alors âgé de 23 ans, remporta la palme et fut chargé de l'exécution du magnifique projet qui lui avait valu son triomphe.

Après un voyage qu'il fit en Allemagne pour se perfectionner dans un art auquel ses débuts avaient donné une si vigoureuse impulsion, Durlet se maria. Son union fut des plus heureuses ; il en naquit plusieurs enfants, qu'il affectionna d'une manière particulière.

Depuis lors, Durlet exécuta pour l'église de Notre-Dame un grand nombre de travaux. En 1844, il fut chargé de la direction de la restauration de l'église. Ce grand travail auquel notre artiste se dévoua entièrement obtint l'approbation des connaisseurs et entre autres de la Commission royale des monuments.

En 1848, Durlet fournit les plans du reposoir à la place de Meir, pour lequel M. le baron Gust. Wappers peignit trois tableaux. Il construisit également les portails Est et Ouest de la cathédrale.

Entretemps, il exécuta un grand nombre d'ouvrages pour des administrations publiques et particulières et livra des dessins pour différents meubles, tels qu'ostensoirs, etc., qui font l'admiration des connaisseurs.

Durlet avait débuté par les stalles de Notre-Dame d'Anvers ; son dernier ouvrage fut les stalles de St-Lambert à Liége, qui rivalisent en beauté avec celles de la métropole des arts. Notre architecte mourut le 2 mars 1867.

L'inhumation eut lieu au cimetière du Kiel le 4 du même mois. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe.

Durlet était chevalier de l'ordre de Léopold, membre correspondant de la Commission royale des monuments, professeur à l'Académie royale d'Anvers et membre titulaire de l'Académie d'archéologie de Belgique, etc.

C'est à cette dernière compagnie savante qu'il rendit de grands services ; il prit part aux discussions qui concernaient les antiquités du moyen âge.

P. Génard.

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE INTITULÉ :

OBSERVATIONS HÉRALDIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR L'ANALOGIE DES SYMBOLES DU BLASON AVEC LA MYTHOLOGIE SCANDINAVE,

PAR M. LE CHEVALIER DE ROESGEN VON FLOSS.

L'objet de ce travail est la recherche des rapports symboliques entre l'héraldique et la mythologie scandinave. Disons-le d'abord, l'auteur y déploie une érudition remarquable quant aux détails relatifs à ce domaine de l'archéologie religieuse ; mais exprimons aussi *a priori* la défiance que nous inspire la réalité des rapports que M. le chevalier de Roesgen s'attache à mettre en lumière.

Nous partageons entièrement l'avis d'un des héraldistes les plus autorisés, feu M. le professeur Bernd à Bonn, qui se récrie énergiquement contre la tendance à donner aux pièces ou figures du blason une interprétation symbolique et mystique. Sans doute, l'héraldique peut avoir puisé une partie de ses éléments dans certains emblèmes populaires ou d'un usage répandu ; mais pour démontrer ou simplement conjecturer que telle figure est le reflet ou l'expression de quelque idée religieuse, la représentation de quelque fait mythologique, en un mot le symbole d'une pensée, d'un sentiment, d'un souvenir intime, il faut savoir alléguer une donnée *historique* (certaine ou probable) révélant cette intention symbolique, soit chez celui qui conférait ou chez celui qui s'appropriait de son gré une armoirie héraldique. Ce procédé scientifique fait défaut dans le travail soumis à notre appréciation ; les rapports établis par l'auteur entre un certain nombre de figures et les récits de l'Edda sont purement imaginaires, dépourvus de démonstration logique ou historique et ne s'appuient pour la plupart du temps que sur des explications symboliques du sieur de la Colombière.

Rapporter, par exemple, la figure de l'épée à Surtur, le roi de Muspelheim, qui, un jour, à la fin du monde, viendra exterminer

les Ases et les hommes, armé d'une épée flamboyante — en se fondant tout bonnement sur l'assertion de la Colombière qui dit que l'épée est le symbole de la cruauté, de la guerre et de la mort, — cela nous semble par trop hasardé. A part que l'on pourrait facilement démontrer que l'épée a symbolisé la fertilité et la justice, pourquoi, en admettant qu'elle exprime la guerre, faut-il songer précisément à l'épée exterminatrice de Surtur?

On accordera volontiers à l'auteur que la *croix* (probablement une simple modification du maillet, l'attribut du dieu Thor) existait en Scandinavie comme emblème ou signe de famille, longtemps avant l'introduction du christianisme, mais qu'est-ce qui nous autorise à prendre la croix de l'héraldique féodale et chrétienne pour la continuation ou la transformation de la croix païenne et scandinave?

Le sieur de la Colombière fait représenter au *cerf* le droit de chasse; on pourrait tenter d'autres interprétations tout aussi fondées, mais admettons que celle-là soit la bonne, on n'en sera pas moins surpris de voir M. de Roesgen s'en prévaloir en rappelant à ce propos les « quatre cerfs » qui, selon l'Edda, rongent les branches du frêne Ygdrasil, afin d'y comparer les seigneurs investis du droit de chasse, véritables rongeurs de la patrie, comme les cerfs le sont de l'arbre du monde. Cela tourne à la pure fantaisie.

On le voit, le travail qui nous occupe manque de caractère scientifique, de sérieuse argumentation. L'Académie jugera, si pour l'intérêt poétique qu'il peut offrir, il pourra convenablement figurer dans les Annales de la Compagnie. Pour notre part, nous ne voterions pour ce parti qu'à condition que l'auteur, étranger à la rédaction française, non seulement fasse revoir son texte au point de vue du style et de la grammaire, mais la fasse précéder d'une introduction renfermant quelques considérations générales sur la science héraldique dans ses rapports avec les idées religieuses des peuples scandinaves.

Aug. Scheler.

Bruxelles, *le 4 août 1868.*

Le travail de M. le chev. de Roesgen offre des aperçus ingénieux, mais leur démonstration scientifique est fort contestable. En cet état de choses, je ne puis qu'adhérer aux conclusions de M. Scheler.

KERVYN DE LETTENHOVE.

BRUXELLES, *le 5 avril 1868.*

RAPPORT

DE M. B. DE PROOST SUR LA

PORTE INTÉRIEURE DE BORGERHOUT.

Messieurs,

La porte intérieure de Borgerhout (ou arc de triomphe) fut érigée par le Sénat et le peuple d'Anvers, S. P. Q. A., en mémoire de la défaite du duc d'Anjou et d'Alençon en 1681.

A la suite de l'agrandissement de la ville et du démantèlement de la forteresse espagnole, les deux principales entrées de la ville, la porte de Berchem, dite de l'Empereur, et celle de Borgerhout, qui nous occupe et dont les façades extérieures présentaient un aspect grandiose d'un style sévère, se rapprochaient beaucoup des monuments romains.

Ces portes pourtant, si dignes d'être conservées au point de vue de l'art, ont été vouées à la destruction.

Les réclamations réitérées des érudits et des sociétés savantes, aux fins de conserver ces monuments si importants par leur type architectonique, ont été vaines; la ville des arts a vu le marteau du vandalisme frapper, à coups redoublés, et parements et parois. La mine fit le reste.

Le Conseil communal d'Anvers ne comprit l'importance de sa décision, et sa condescendance fut peut-être le fruit d'un manque d'énergie, ou d'engagements antérieurs qu'il était obligé de tenir;

heureux encore que, lors de la démolition de la porte de Borgerhout, il décréta de recueillir les restes de cette destruction, en ce qui regarde le monument érigé du côté de la ville.

Il apprécia, quoique tardivement, qu'il ne faut pas dédaigner ces pages qui nous apprennent comment une population, trahie et luttant pour ses droits, infligea une rude leçon au prince oublieux de ses serments et qui croyait n'avoir qu'à paraître pour fouler aux pieds les franchises de la commune flamande.

Tous les fragments de la porte intérieure de Borgerhout furent donc numérotés, descendus de leurs assises et emmagasinés au Leguit, afin de servir un jour à la réédification du monument.

Je pense, Messieurs, que le jour de cette réédification est arrivé et qu'il est opportun de nous occuper du nouvel emplacement.

La porte pourrait être érigée au devant de l'entrée principale du nouveau parc; elle servirait de point de milieu à la grille qu'il s'agira un jour d'établir pour ceindre cette promenade.

Mais pour qu'un monument, destiné à rappeler et à perpétuer les motifs de son érection, puisse produire de l'impression, il est d'usage de l'édifier sur les lieux mêmes qui furent témoins de l'action héroïque qui en a provoqué la construction.

J'émets donc l'avis que l'arc de triomphe doit être reconstruit aussi près que possible de son ancien emplacement, et ce dans l'axe de la place de la Victoire.

Avant sa démolition, la porte de Borgerhout était pour ainsi dire encaissée intérieurement, du côté de la ville, par des constructions établies contre une place très-restreinte.

On peut m'objecter que cette porte élevée sur un emplacement assez spacieux n'y produira aucun effet, que les proportions de la construction, en étant trop peu développées, auront à la fois un aspect maigre et mesquin.

Aussi le monument pour se produire avec succès doit-il être élargi et flanqué, aux angles, d'ailes construites dans le même style. Celles-ci contiendraient des bureaux de police, un poste de pompiers en service, de pompes à incendie, etc., etc. La façade postérieure, qui manque, serait traitée et ordonnée dans le même genre

de l'édifice. La toiture de la porte serait en amortissement et restaurée en son état primitif, c'est-à-dire avec le toit découpé flamand, munie de clochetons, etc., etc.

En reconstruisant la porte à l'entrée du parc, on n'évitera aucunnement la nécessité d'en devoir élargir la façade.

Je conclus, Messieurs, à ce qu'il plaise à la Compagnie de rappeler sans retard à l'autorité communale d'Anvers de vouloir faire mettre la main à l'œuvre, avant que l'on ne regrette le détournement des pierres qui doivent servir à la réédification du monument dont il s'agit.

B. De Proost.

Anvers, *le 7 août 1868.*

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

Le seigneur Flobère ou origines de la terre des débats, par J. Pourcelet-Liénart, candidat notaire, Lessines, in-12°.

Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans les localités dépendant de l'ancien pays de Liége, Bruxelles, in-8°.

Van Sante Christoffels-beelden. Eene Ikonographische studie, door G.-W. Van Heukelom, Utrecht, groot-8°.

Registre consulaire de Limoges, paquet de papiers, in-8°.

Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé, par M. Aug. Scheler, t. 1, Bruxelles, in-8°.

Les œuvres de saint Éloi et la verroterie cloisonnée, par M. Charles de Linas, Paris, in-8°.

L'abbé J.-H. Prompsault. Notice biographique et littéraire par M. Victor Advielle, Pont St-Esprit, in-8°.

Glossaire de termes techniques d'architecture gothique, par Edouard James Wilson, Paris, in-12°.

Notes bibliographiques pour servir à l'étude de l'histoire et de l'archéologie, publié par A. Dureau, Paris, in-12°.

Souvenir historique et archéologique de la campagne d'Espagne en 1823, par M. le vicomte de Juillac-Vignoles, Toulouse 1867, in-4°.

Études sur les affinités chimiques, par C.-M. Guldberg et Waage. Christiania, in-4°.

La Suède, son développement moral, industriel et commercial, par C.-J. LJUNGBERG, Paris, in-8°.

Oraison de saint Casimir à la très-sainte Vierge, par M. le comte ALEXANDRE PRZEZDZIECKI, Cracovie, in-8°.

Geschichte und Genealogie der Dynasten von Westerburg, Wiesbaden, in-8°.

Geschichte der Pfalzgrafen von Tübingen nach meist ungedruckten Quellen ; nebst Urkundenbuch, von Dr L. SCHMIDT, Tübingen, in-8°.

Würtembergische Münz- und Medaillenkunde, von CHRISTIAN BINDER, Stuttgart, in-8°.

Briefe zur Beförderung der Humanität von noch lebenden Gelehrten, Zweiter Band, Göttingen, 1864, in-8°.

Ungedruckte, Ubeachteld and wenig beachteld Quellen zur Geschichte des Taufsymbols and der Glaubenregel, von Dr C.-P. CARPARI I, Universitäts Programme, Christiania, in-8°.

Die Kämpfe der Helvetier, Sueven und Belgier gegen C. J. Cäsar, Neue Schlaglichter auf alte Geschichten, von MAX. EEBHEIM, Neuburg, 1. Theil, in-8°.

Preisschriften gekrönt und herausgegeben von der fürstlich jaslonowskischen Gesellschaft zu Leipzig, Leipzig, in-8°.

Une brochure in-4° en allemand dédiée à M. Gustave Haenel, Leipzig 18 april 1866, in-4°.

Skilling Magazin, n° 46 von 1867, feuille in-4°.

Denkmäler aus Nassau, IV. Heft. Die Abteikirche zu Marienthal bei Hachenburg. Im Auftrag des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung. 5 feuilles texte et 12 planches, Wiesbaden, in-fol.

Projet de monument commémoratif à élever en Égypte à l'entrée de l'isthme de Suez, par M. FAUSTIN GLAVANY, Brux., in-fol.

Libros del Saber de Astronomia del Rey, D. Alfonso X de Castilla, t. IV, Madrid, in-fol.

Monumentos Arquitectonicos de Espana, 1 à 29e liv., Madrid, in-fol.

Carte archéologique, ecclésiastique et nobiliaire de la Belgique, Brux., 4 feuilles volantes.

Diverses brochures dont 52 imprimées en Belgique, 17 en France, 7 en Hollande, 1 en Suède, 2 en Italie et 5 en Allemagne.

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1868.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le fauteuil est occupé par M. le chevalier Léon de Burbure, président.

M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

MM. N. De Keyser, A. Wagener, le baron J. de Witte, H. Schuermans, M.-L. Polain, A. Le Roy et L. Galesloot s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le président annonce la mort :

1° de M. Louis Torfs, membre correspondant, à Anvers,

2° de M. Boucher de Perthes, membre correspondant étranger, à Abbeville.

M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent donne lecture des rapports de MM. H. Schuermans et P. Henrard sur une lettre de M. Peigné-Delacourt, relative à des vestiges d'un pont antique, découverts par cet antiquaire dans le département de l'Oise. L'assemblée décide que la lettre et les rapports seront imprimés dans le Bulletin.

M. le chevalier de Burbure donne lecture de son rapport et de celui de M. Th. Van Lerius sur une notice de M. L. Galesloot, intitulée : *Un procès pour une vente de tableaux attribués à Antoine Van Dyck*. L'assemblée en ordonne l'impression.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du discours qu'il se proposait de prononcer sur la tombe de M. Louis Torfs. Une extinction de voix l'ayant empêché de remplir lui-même ce devoir, M. A. Casterman a bien voulu le prononcer en son nom.

M. Dognée demande si un travail sur les antiquités scythiques envoyé à l'Académie depuis l'année dernière par M. d'Eichwald sera bientôt imprimé. Le secrétaire perpétuel fait connaître que MM. le baron de Witte et Hagemans ont été désignés pour examiner ce mémoire qui a été remis d'abord à M. de Witte, lequel a dû faire de nombreuses recherches pour reconnaître la valeur de ce travail. Aussitôt que M. de Witte aura renvoyé le mémoire, avec son rapport, M. Hagemans en sera saisi pour faire à son tour un rapport. Alors seulement l'Académie pourra décider en connaissance de cause si le manuscrit dont il s'agit doit être publié.

Sur la proposition du secrétaire perpétuel l'Académie décide que le Bulletin sera distribué aux abonnés, non membres, qui ont acquitté le montant total du prix de la série.

L'assemblée décide d'accepter la demande d'échange de publications faite par la Société des antiquaires de Bonn.

Le président fait connaître que récemment, en détruisant les substructions de l'ancienne église de Ste-Walburge à Anvers, on trouvé dans les fondations des restes bien caractéristiques de l'époque ogivale. Il annonce aussi que lors du démantèlement de l'abbaye de St-Bernard, on a reconnu dans ses maçonneries des pierres provenant de la démolition de la porte antérieure, démolition qui a été effectuée en 1581 et en 1582.

M. P. Génard a trouvé un plan d'agrandissement de la cathédrale d'Anvers, plan qui date de 1521 et qui prouve que le chœur actuel est antérieur aux constructions projetées d'après ce plan.

M. de Burbure communique à l'assemblée qu'il a trouvé des actes qui concernent la localité appelée le Vieux-Dieu, près d'Anvers. Il est d'avis qu'un cimetière romain pourrait se trouver au Vieux-Dieu. Il fera des recherches à cet effet.

La séance est levée à quatre heures.

Ribécourt (Oise), le 6 Août 1868.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Je me suis empressé de faire pratiquer des fouilles sur un point où, il y a peu de jours, j'ai vu quelques débris de pièces de bois, brutes et taillées, des échalas plantés dans un marais sur deux lignes à douze pieds de distance et recouverts d'une file de *margines* en bois ou sablières, servant à soutenir des travées de planches ou de tronçons de bois en grume. Ceux-ci, à leur tour, se retrouvent aujourd'hui sous deux pieds de tourbe dans un état de conservation si parfait que l'écorce est intacte et qu'il semble, à la voir, que ces bois aient été coupés d'hier. Cette charpente, faite en quelques heures, sans un coup de marteau, est pour moi le pont que Jules César fit jeter en une nuit pour traverser le marais qui séparait les

Romains de l'oppidum des Bellovaques (Lib. 8 des Commentaires par Hirtius, cap. XIV [1]). J'ai fait à cet égard une communication à l'Institut, il y a huit jours. Depuis lors, les fouilles que je fais continuer m'ont déjà donné d'autres indices de l'époque de la guerre des Gaules. Cette découverte bien inattendue devra fournir matière à plus d'une conséquence.

Entre autres, il en est une qui doit être étudiée. C'est ce que J. César dit (L. 6 de la guerre contre les Ménapiens) chap. V. : « Ceux-ci.... s'enfuirent dans les bois et dans les marais. » Chap. VI. « César établit des ponts à la hâte, envahit le pays par trois points...[2] » C'est à ce passage que se rapportent quelques lignes du livre de P. Kamus, *de Militia Cæsaris.*

Schayes (*La Belgique et les Pays-Bas*, Bruxelles, t. 1, p. 349), après avoir rappelé ce qui concerne les Ménapiens qui se réfugient dans les bois, comme dans les campagnes précédentes, ajoute ceci. Quelques lignes plus loin, l'auteur des commentaires rapporte qu'après avoir pénétré fort avant dans la Ménapie au moyen des ponts qu'il jeta sur les rivières et les marais, incendié leur village, pris une grande quantité de bétail et fait un grand nombre de prisonniers, il les contraignit à lui demander la paix. M. Schayes n'indique aucune localité où César aurait employé ce mode parmi les marais qu'on rencontre dans le Nord de l'ancienne Ménapie.

Or, comme voici un exemple de la conservation admirable de ces ponts provisoires, destinés à un service de quelques heures seulement, n'est-il pas intéressant de rechercher dans les marais signalés par les Commentaires d'autres exemples de ce que sont devenus ces ponts et retrouver les pièces qui les composaient. Maintenant, on possède à Clermont (Oise), un spécimen irrécusable qui servira merveilleusement à cet égard.

Je ne doute pas que le zèle des antiquaires de la Belgique ne servent, après de promptes recherches, à en trouver des analogues.

[1] Palude pontibus constrata.

[2] In sylvas paludes que confugiunt.... Cæsar celeriter effectis pontibus adit tripartito.

Je vous prie de vouloir bien me tenir au courant des particularités qui se présenteront.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PEIGNÉ-DELACOURT.

RAPPORTS

sur la lettre de M. PEIGNÉ-DELACOURT.

La découverte seule des vestiges du pont est importante, mais pas au point de vue auquel s'est placé l'auteur de cette lettre qui, comme tant d'autres, veut voir César et ses légions dans les moindres vestiges d'antiquités.

Le *pontibus palude constrata* des légions romaines du § XIV, liv. VIII, ne peut se rapporter qu'à des ponts de claies; on ne traverse pas un marais sur un pont piloté; il faut voir dans la découverte de M. Delacourt des restes de constructions lacustres et nul doute que des fouilles pratiquées plus profondément ne donnent des trouvailles plus remarquables de l'âge de la pierre.

P. HENRARD.

BRUXELLES, *le 19 août 1868*.

Les services rendus à la science archéologique par le savant français, M. Peigné-Delacourt, sont connus. « Son zèle, a-t-on dit de lui [1], a toute l'ardeur d'un prosélytisme presque cosmopolite. » Sans parler de ses études pour établir l'authenticité d'un buste de Vespasien trouvé à Senlis, et le lieu de la bataille d'Attila, de sa découverte d'un colossal instrument en silex poli qui a figuré à l'exposition universelle de 1867, etc., je veux citer une première preuve de son ardeur scientifique qui s'est étendue en deçà de nos frontières: ayant appris, il y a quelque temps, que la tradition et les noms des lieux, rapportaient au temps de Charlemagne certains travaux publics exis-

[1] *XXIIIe Congrès archéologique*, tenu à Senlis en 1866, p. 8.

tant aux environs de Dinant, il est accouru de Ribécourt à Namur, et avec le concours des membres de la Société archéologique de cette dernière ville, il s'est donné la peine d'aller sur les lieux étudier les ouvrages qui l'intéressaient, et est retourné chez lui avec la conviction d'avoir fait une découverte importante dont il rendra compte quelque jour au public, si déjà, point que je n'ai pu vérifier, la chose n'est pas faite [1].

Aujourd'hui, c'est encore notre pays qui est l'objet de l'attention de M. Peigné-Delacourt; ayant découvert ce qu'il croit être une chaussée romaine jetée par César sur un marais aux environs de Clermont (Oise), il fait un appel aux savants belges pour retrouver dans notre pays les ponts semblables jetés par César sur les marais des Ménapiens (*Bell. Gall.*, VI, v et vi.)

Que M. Peigné-Delacourt soit dans le vrai, je n'oserais le garantir, vu l'absence de développements et surtout de renseignements sur la continuation de ses fouilles, et sur la découverte, dont il parle, d'autres « indices de l'époque de la guerre des Gaules. »

Peut-être s'agit-il, dans ces chaussées paludéennes, de chaussées sur pilotis pour conduire à des habitations lacustres : les accès des palafittes de Suisse, décrits par Troyon, Desor et autres, ont, en effet, beaucoup de ressemblance avec les objets de la description de l'archéologue français [2].

Mais chaussée romaine ou chaussée de peuples préhistoriques, ce qui ne serait pas moins important, l'appel de M. Peigné-Delacourt mérite d'être écouté.

Indiquons en conséquence ce qui, en Belgique, peut mériter l'attention dans le genre d'ouvrages dont s'est occupé notre archéologue, et émettons le vœu que d'autres renseignements encore nous parviennent d'ailleurs.

Je possède des indications très-vagues sur des pilotages et sur une

[1] Elle a été accomplie depuis : M. Peigné-Delacourt, pendant un séjour à Namur occasionné par les événements de France en 1870-1871, a publié, sur le *Cheval de Charlemagne* un travail autographié, in 4°, intitulé : *Le vélocifère employé dans le moyen âge en Belgique pour le transport des fardeaux.*

[2] J'ai eu, depuis, le travail de M. Peigné-Delacourt sous les yeux ; cette chaussée présente bien l'apparence d'une chaussée romaine du temps de César.

sorte de chaussée à travers les marécages qui se trouveraient aux environs de Neerpelt, Overpelt et Caulille (Limbourg) ; c'est un point à vérifier de plus près.

M. le lieutenant-colonel Von Cohausen, dans son dernier travail sur les campagnes de César et la géographie ancienne de la Belgique (dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, XLIII, 1867), parle d'une chaussée romaine à travers les *Fanges* (ou *Fagnes*) de la province de Liége, où elle rencontre souvent des marais, (p. 38, de l'édition tirée à part, pl. XIV et suiv.) : « *Oestlich zwischen diesem Kapelle Fischbach und der Quelle der Helle zieht ein alter Weg über die Torfbrüche nordwärts auf Limburg zu sein. Grund ist aus 18 Fuss langen Buchenstämmen gebildet, welche mit ihren Aesten im Moor liegen und mit rohen plattenförmigen Grauwackeblöcken bedeckt sind, bald wenig über den Moor erhaben, bald in denselben versunken. Wo der Boden wieder fester ist, verdoppelt sich der Weg, indem der eine 22 Fuss breit, wie* le pavé du diable *auf einem niedern Erdbrett mit Grauwacken geplattet, der daneben aber nur 13 Fuss breit, aus Erde aufgeschüttet ist, beide sind meist mit einem 2 bis 3 Fuss dicken Ueberzug von Moos, Haide, blauen und schwarzen Hiedelbeeren und von Preusselbeeren überwachsen, und kaum mehr kenntlich.* »

Ce dernier exemple s'applique plutôt à une chaussée définitive, et non à une chaussée volante (qu'on passe cette expression), comme celles que recherche M. Peigné-Delacourt ; mais pourquoi ne pas étendre la question aux travaux publics de toute sorte effectués dans les marais, en y comprenant même les briquetages comme celui de Marsal en France, qui a tant intrigué les antiquaires ?

Pour obtenir ces différents renseignements, j'estime qu'il y a lieu, en remerciant M. Peigné-Delacourt de son intéressante communication, d'insérer sa lettre dans le Bulletin de l'Académie.

H. Schuermans.

Liége, *le 22 août 1868.*

RAPPORTS

sur la notice de M. L. GALESLOOT relative à

UNE VENTE DE TABLEAUX ATTRIBUÉS A ANTOINE VAN DYCK.

La notice de M. Galesloot sur un procès pour des tableaux attribués à Van Dyck, ne saurait manquer d'intéresser tous ceux à qui nos anciennes gloires nationales sont chères. On y voit intervenir les principaux artistes du XVIIe siècle et leurs dépositions mettent au jour une foule de détails intimes de la vie de famille qui les unissait comme des frères.

Si mon honorable confrère, M. Théodore Van Lerius, se rendait au désir de M. Galesloot en ajoutant quelques notes biographiques à ce travail, la notice en acquérerait un complément de valeur dont tous les lecteurs des Annales leur sauraient doublement gré.

Chev. LÉON DE BURBURE.

ANVERS, *le 18 juillet 1868.*

Ayant satisfait aux désirs exprimés par MM. Galesloot et de Burbure, il ne me reste qu'à me rallier de tous points à l'opinion exprimée par l'honorable président de l'Académie d'archéologie de Belgique.

TH. VAN LERIUS.

ANVERS, *le 29 août 1868.*

DISCOURS

DE M. LE GRAND DE REULANDT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

PRONONCÉ AU NOM DE L'ACADÉMIE

sur la tombe de M. LOUIS TORFS.

Sur cette tombe entr'ouverte, l'Académie d'achéologie de Belgique vient déposer, avant qu'elle se referme, l'expression de sa douleur

de la perte prématurée qu'elle vient de faire en la personne d'un de ses membres les plus distingués, les plus dévoués et les plus érudits.

A peine a-t-elle perdu F.-H. Mertens, le baron Jules de St-Genois, P.-C. van der Meersch et Michel Verswyvel, que la mort inflexible vient lui ravir Louis Torfs.

Torfs, né à Anvers le 7 avril 1808, reçut une éducation des plus simples. L'enseignement qui lui fut donné s'arrêta lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans. Depuis lors, tant par suite de l'état débile de sa santé, que peut-être par l'indifférence de ses parents, il ne reçut plus d'instruction. Il dut donc acquérir par lui-même toutes ses connaissances. Si l'on considère ce point de départ et si l'on envisage que la nature l'avait physiquement doué d'une manière peu favorable, car il était sourd, presque muet et presque aveugle, on reste stupéfait de voir cette intelligence riche et ardente produire, dans des conditions si désavantageuses, les travaux que notre vénéré confrère a mis au jour. En effet, sans parler de son incessante collaboration à différents journaux périodiques, Torfs fut le principal auteur de l'*Histoire de la ville d'Anvers*, qu'il publia en collaboration avec Mertens, ouvrage en huit volumes qu'il refit seul en deux volumes quelques années après; il publia les fastes des calamités publiques dans les Pays-Bas et les Annales de l'Académie d'archéologie ont imprimé de lui un grand nombre de notices sur des sujets spéciaux de l'histoire de sa ville natale, à laquelle il voua toutes ses veilles.

La mort est venue le surprendre au milieu de travaux nouveaux dont il s'occupait avec ardeur et qui peut-être, malheureusement, resteront à l'état d'ébauches.

Torfs était un homme d'une grande modestie, apanage de l'homme de mérite; sa bonté égalait son savoir : enfermé dans son cabinet, qu'il ne quittait presque jamais, et dédaignant les relations ordinaires de la société, il consacrait toutes ses heures au travail; son temps était partagé entre ses études et la vie de famille. Aussi peut-on dire que l'existence de notre regretté confrère fut marquée au coin de l'abnégation, du dévouement à la science, sans intérêt personnel, sans désir de récompenses nationales, que pourtant il voyait distribuer autour de lui, à des moins méritants peut-être. Mais Torfs, se plaçant au-dessus des convoitises vulgaires, trouvait dans le succès de ses

travaux historiques, la seule récompense qu'il ambitionnât, et cela lui suffit.

Glorifions cette belle vie, acclamons son grand mérite, louons ses nobles aspirations, son désintéressement et, en partageant le malheur de sa famille éplorée, exprimons au bord de cette tombe combien est immense la perte que notre Compagnie vient d'éprouver.

Espérons que Dieu, juste appréciateur des vertus, aura déjà accordé à notre ami les récompenses qu'il a méritées.

Adieu, Torfs, adieu.

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1868.

Le fauteuil de la présidence est occupé par M. le chev. L. de Burbure, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Le secrétaire perpétuel fait le dépouillement de la correspondance.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance MM. N. De Keyser, C. Broeckx, H. Schuermans, Polain et L. Galesloot.

Le président annonce la mort de M. A. Perreau, membre correspondant à Tongres.

Le secrétaire perpétuel donne lecture des rapports, 1° de MM. A. Pinchart et L. Galesloot sur une notice de M. E. Varenbergh, intitulée : *Trois filles de Gui de Dampierre*, 2° de MM. le chev. L. de Burbure et A. Pinchart, sur une notice de M. A. De Vlaminck intitulée : *Warminia, domaine de l'abbaye de St-Baron lez-Gand*, 3° de MM. G. Hagemans et Le Grand de Reulandt, sur une notice de M. Ch.-M.-T. Thys, intitulée : *Ancienne tapisserie découverte à Tongres*. Ces différents rapports concluant à l'insertion des travaux auxquelles ils se rapportent, l'Académie en vote l'impression.

Un travail sur J.-C. Van Helmont par M. C. Broeckx, sur lequel des rapports ont été fournis par MM. L. Galesloot et le docteur Lambrechts, sera également imprimé.

Le secrétaire perpétuel communique une notice critique de

M. H.-M.-C. van Osterzee, d'Oirschot (Hollande), sur le mémoire de M. H.-G. Janssen, relatif à l'hérésiarque Tanchelin. Ce travail présentant un intérêt incontestable, la Compagnie décide de l'insérer dans le Bulletin.

M. P. Henrard lit une note de feu M. L. Torfs, sur quelques détails de la monographie de l'église de Tongres, par M. C.-M.-T. Thys. Cette note sera insérée dans le Bulletin.

Le président propose de faire don à la ville d'Anvers du coin de la médaille du Congrès. Cette propositoin est appuyée par M. G. Hagemans, P. Henrard, le chev. de Schoutheete de Tervarent et Casterman, membres titulaires, MM. Grangaignage et Gife, membres correspondants. L'assemblée adopte.

Le président annonce que le bureau a remis, le 15 novembre dernier, à M. le gouverneur et à M. le bourgmestre, les albums contenant les portraits des membres du Congrès international d'archéologie.

M. A. Casterman, trésorier, présente au nom du Bureau le projet du budget pour l'exercice 1869. Ce budget est fixé au chiffre de 5000 francs.

Le président annonce que le Bureau s'occupe activement de la question de la bibliothèque de l'Académie et qu'on peut espérer que prochainement une solution sera obtenue.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. E. VARENBERGH, INTITULÉE :

TROIS FILLES DE GUI DE DAMPIERRE.

La notice de M. Varenbergh offre de l'intérêt. Le style pourrait être plus châtié, et quelques expressions élaguées. Le manuscrit devrait être revu par l'auteur avant de l'envoyer à l'impression, car il y manque la ponctuation. Je ne suis pas grand partisan de ces notes rejetées toutes à la fin, et qu'on ne lit pas. Il faudrait que M. Varenbergh

mit un peu d'ensemble dans les citations et les titres des ouvrages auxquels il se rapporte, afin d'avoir de l'harmonie dans les caractères typographiques.

A. Pinchart.

Bruxelles, *le 2 novembre 1868.*

Comme la notice de M. Varenhergh est en grande partie basée sur des sources inédites, elle mérite les honneurs de l'impression, sauf révision pour une plus scrupuleuse ponctuation, etc. Les documents doivent aussi être ponctués.

M. Varenbergh n'aurait-il pas pu faire un article un peu plus nourri à l'aide des nombreuse sources qu'il a consultées. Du reste, bonne rédaction.

Galesloot.

Bruxelles, *le 13 novembre 1868*

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. ALPHONSE DE VLAMINCK, INTITULÉE :

WARMINIA, DOMAINE DE L'ABBAYE DE ST-BAVON LEZ-GAND.

Nous avons examiné avec intérêt la dissertation de notre honorable confrère, M. Alph. de Vlaminck, sur l'interprétation du nom d'un domaine nommé *Warminia* et qui est cité à plusieurs reprises dans des diplômes relatifs aux biens appartenant à l'abbaye de St-Bavon lez-Gand, aux IXe, X^{e} et XIe siècles.

L'auteur prouve fort bien que c'est à tort que quelques historiens ont cru trouver dans *Warminia* le nom primitif de la commune de *Wetteren*, et les raisons qu'il donne à l'appui de son opinion sont des plus concluantes.

Nous sommes d'accord avec M. de Vlaminck pour retrouver aux villages actuels de Munckzwalm et de Nederzwalm le domaine de Warminia. Mais ce qui a échappé à l'auteur, et ce qui eût été un

grand argument à l'appui de sa thèse, c'est qu'aujourd'hui encore une partie du territoire de Nederzwalm s'appelle *Hermelgem*. Or, dans ce vocable d'*Hermelgem* se retrouve le nom même de Warminia : *War* est bien synonime de *Her ;* tous deux signifient *armée* et *guerre*. De même que le vieux nom d'*Herman* a été traduit en latin du moyen âge par *Arminius*, les religieux de St-Bavon auront traduit dans leurs diplômes *Hermelgem* par *Warminia* [1].

Nous sommes portés à croire qu'Hermelgem est plus ancien que les deux Zwalm (qui tirent leur nom de la petite rivière la Zwalme, qui se dirige vers l'Escaut en longeant leur territoire) parce que dan les anciennes cartes de la Flandre on trouve rarement indiquées ces deux localités, tandis que partout se présente le nom d'Hermelgem. *Munckzwalm* n'aurait même reçu son nom qu'après que les moines de St-Bavon en eussent pris possession : de là l'appellation de *Zwalm des moines*. *Nederzwalm*, Zwalm du bas de la rivière, a été désigné ainsi pour préciser sa situation rapprochée de l'embouchure dans l'Escaut. Les deux églises dont parlent les diplômes et qui auraient été situées dans le domaine de *Warminia* ou Hermelgem, seraient donc celles de ces deux communes et n'auraient été construites qu'entre les années 864 et 976, aucun acte n'en faisant mention avant cette époque, tandis que le lieu où elles sont situées apppartenait au patrimoine primitif de l'abbaye de St-Bavon, *ex vetusto sancti Bavonis patrimonio*.

Chose assez remarquable ! Miraeus, qui nous apprend ce dernier détail, a songé un instant à expliquer par le nom de Zwalm (qu'il écrit *Swallem*) sur l'Escaut, un nom d'un autre domaine de St-Bavon, celui de *Sohelnum*, mentionné dans le même diplôme de Charles-le-Chauve, de l'an 864 (Miraeus, *Codex Donationum piarum*, t. I, pp. 27, 73 et 75). Mais le savant historien renonça bientôt à cette interprétation du mot *Sohelnum* (dont la prononciation offrait quelque affinité avec celui de *Swalm*), par la raison que le Mélantois,

[1] D'autres noms qu'*Herman* peuvent être cités à l'appui ; par exemple, celui de *Waremboldus*, *Weremboldus*, *Eremboldus* (dont vient le nom du village d'*Erembodegem*, souvent orthographié *Arembondegem*), est écrit indifféremmentde ces trois manières.

pagus medeletensis où, d'après les termes du diplôme, il aurait dû être situé est très-éloigné de l'ancien *Pagus Brachbatensis*, dans les limites duquel se trouvait Swallem.

Nous estimons que le travail de M. de Vlaminck sera reçu avec satisfaction par les lecteurs des Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.

Chev. Léon de Burbure.

J'adhère complétement aux conclusions de M. le chev. de Burbure, et crois qu'il serait utile de renvoyer la notice à l'auteur, afin qu'il fasse son profit des observations si judicieuses de mon honorable collègue.

A. Pinchart.

RAPPORT

sur une notice de M. Ch.-M.-T. THYS, intitulée :

BRODERIES ET TISSUS ANCIENS TROUVÉS A TONGRES.

Lorsque dans le courant de l'année 1867 je fus à Tongres, envoyé par l'Académie, pour examiner quelques sépultures franques découvertes à Strée, sépultures dont malheureusement il ne restait pour ainsi dire plus aucune trace, je profitai de mon séjour dans l'antique cité pour visiter le riche trésor de l'église de Notre-Dame. M. Ch. Thys, membre correspondant de l'Académie, auteur de la notice sur laquelle j'ai l'honneur de faire ce rapport, s'étant gracieusement offert à me servir de cicérone, me donna l'occasion d'examiner à loisir toutes les richesses accumulées dans ce trésor, richesses dont la conservation est due en partie aux soins, à la vigilance, aux profondes connaissances archéologiques de notre savant confrère. Entre autres objets, sauvés par lui de la destruction, je remarquai un coffret orné des armoiries de saint Louis, un autel

portatif du XIe siècle [1] et trois fragments d'étoffes qui attirèrent tout particulièrement mon attention. Je restai émerveillé à la vue de ces rarissimes monuments, félicitai chaudement M. Thys d'avoir eu la bonne fortune de pouvoir les arracher à l'ignorance et à l'oubli, et l'engageai vivement à les faire connaître et à en publier la description dans nos Annales. C'est cette description que notre savant confrère vient d'envoyer à l'Académie sous le titre de *Broderies et tissus anciens trouvés à Tongres*.

Nous n'avons à faire qu'un seul reproche à ce travail, c'est d'être écrit avec trop de modestie, et de n'avoir, comme le dit l'auteur, *d'autre prétention que d'appeler l'attention des archéologues sur ces précieux tissus*. Quoi qu'il en soit, la description qu'en donne M. Thys est très-exacte, très-bien faite, et les renseignements qu'il y joint pleins d'intérêt et de justes observations. Aussi devons-nous des remerciments à M. Thys, de faire connaître ces rares débris après les avoir sauvés de la destruction, certain que son travail attirera l'attention des archéologues qui ont fait une étude spéciale des tapisseries anciennes.

Nous concluons donc à l'insertion de cette notice dans nos Annales, tout en exprimant le désir qu'elle soit accompagnée de planches chromolithographiques figurant les objets décrits.

G. Hagemans.

Bruxelles, *le 12 janvier 1869*.

Je me rallie aux conclusions de notre savant confrère, M. G. Hagemans.

Le Grand.

Anvers, *18 janvier 1869*.

[1] M. Thys a publié la description de ces deux objets dans les *Annales de l'Académie*, 2e série, tome II, p. 270.

RAPPORTS

SUR LA COMMUNICATION DE M. C. BROECKX, RELATIVE A

UN MANUSCRIT DE J.-B. VAN HELMONT.

L'écrit inédit du célèbre J.-B. Van Helmont trouverait certes mieux sa place dans un recueil ou revue médicale, mais puisque M. Broeckx veut bien le présenter à l'Académie d'archéologie il y a lieu, selon moi, d'en voter l'impression, d'autant plus que ce n'est plus là que de l'archéologie en quelque sorte. Joignez-y l'interrogatoire de Van Helmont, qui est fort intéressant, et les détails sur la découverte du manuscrit dont il s'agit; seulement M. Broeckx laissera-t-il subsister ses réclamations contre l'enseignement dans les universités? C'est de la polémique. Je m'en rapporte aux lumières et au tact de MM. les membres de l'Académie.

L. GALESLOOT.

BRUXELLES, *le 14 novembre 1868.*

J'ai lu avec intérêt la notice de mon honoré collègue, M. le docteur Broeckx, sur le célèbre philosophe mystique J.-B. Van Helmont.

Quoique ce travail trouverait mieux sa place dans un recueil médical belge, comme M. Galesloot l'a dit, l'insertion aux Annales de l'Académie ne sera nullement déplacée; au contraire les faits signalés par cette célébrité médicale ont un caractère archéologique tel que si j'étais appelé à émettre un vote, je voterais pour l'impression, à part, cependant, le passage souligné dont on demande la suppression, non pas que je ne partage pas entièrement, avec mon estimable collègue, l'utilite des connaissances plus étendues de l'histoire de la médecine belge parmi la jeunesse, mais parce qu'une question de cette nature serait mieux placée dans un écrit sur l'enseignement supérieur.

Dr LAMBRECHTS.

HOBOKEN, *le 26 novembre 1868.*

BEANTWOORDING DER PRIJSVRAAG

uitgeschreven door de Académie d'archéologie de Belgique : « *Faire connaître la vie de l'hérésiarque Tanchelin ou Tanchelm, exposer ses doctrines et en apprécier l'influence sur les idées religieuses des Anversois au XIIe siècle* », door H. Q. JANSSEN, briefwisselend lid te St. Anna ter Muiden (Zeeland).

« Er is » — aldus vangt terecht deze prijsverhandeling aan, — « nauwelijks één historisch persoon, over wien door de latere geschiedschrijvers een zoo lijnrecht tegenovergesteld oordeel geveld wordt, als over den man, die in deze bladeren wordt ter sprake gebracht. Waar de een hem brandmerkt als een volksverleider, een pest der maatschappij, daar verheft hem de ander tot een' hervormer, die het lofwaardig oogmerk had om 't volk te verlichten en te verbeteren ; en terwijl deze hem scheldt voor een' zedelooze, een' eerzuchtige, een' oproermaker, een' aartsketter, prijst hem gene als iemand, die, met reine waarheidsliefde bezield, door de edelste en zuiverste bedoelingen gedreven werd.

» Vraagt men naar de oorzaak van deze zoo wijd uiteen loopende gevoelens, zij is te zoeken deels in het verschillend standpunt, waarop zich de beoordeelaars plaatsten, deels in de weinige en onzekere bronnen, waaruit de berichten omtrent Tanchelijn geput worden. »

Dat eene wetenschappelijke vereeniging als de *Académie d'archéologie de Belgique* de aandacht op het leven, de leerstellingen en den invloed van Tanchelijn vestigde, vindt niet alleen daarin rechtvaardiging, dat het onderzoek aangaande dien historischen persoon nog op verre na niet gesloten was, maar ook en vooral in het belangwekkende der figuur zelve. Verbeeld u : te midden van de dikke duisternis der middeleeuwen, nog voordat de kruistochten een weinig licht uit het Oosten hadden doen dagen, treedt, ver van elken der toenmalige zetels van kennis, een man op zonder wetenschap, niet eens tot den geestelijken stand behoorende en geheel en al een man uit het volk. Deze man predikt, dat de geestelijkheid, van den paus af, voor wien keizers en koningen ootmoedig bogen, tot den minsten priester toe, niets beduidden en geen het minste recht hadden op de gehoorzaamheid der leeken. Onverschrokken vingerwijzende op de zedeloosheid dier geestelijkheid, verklaart hij de kerken

voor bordeelen en de bediening der sacramenten voor heiligschennis, als plaats hebbende zonder zuiverheid der bedienaren. Ja, hij ontrukt driest aan het misoffer den stralenkrans der heiligheid, en men meent de stem van Luther te hooren, vier eeuwen eer de Wittenberger sprak : « de mensch wordt gerechtvaardigd en zalig, alleen door het geloof. » [1]) Voorwaar, 't verwondert niet, als een geschiedschrijver, die, breedvoeriger zooveel ik weet dan eenig ander, althans in onze taal, over Tanchelijn handelende uitroept : « Onsterfelijke hervormer, aan wiens nagedachtenis ik mijne pen gewijd heb! Mogt ik, door de verdediging van uwen naam, welke ik schuldig was, op mij te nemen, den lof die u toekomt van duizend tongen dwingen, den laster beschaamd hebben en u eene duurzame gedenkzuil oprigten!... Dit zal u, schoon uw gemarteld ligchaam verachtelijk in de Schelde verdronken werd; schoon de laster uwen naam op de bitterste wijze aanrandde en in eenen nacht van verachting en onzekerheid dompelde, tot eene heerlijker grafnaald wezen dan immer door de hand van den grootsten bouwmeester op het rijkste praalgraf kan gevestigd worden! »

Pathetischer bladzijde is er niet in het zeer grondige, maar ook zeer kalme werk van wijlen mijnen schoonvader, [2]) maar deze beschouwt ook Tranchelijn als « den eersten en voornaamsten kampvechter tegen den stoel van Rome en den grondlegger der hervorming in de Nederlanden. » Hem bevreemdde dan ook, « dat het nog niemand in den zin gekomen is, zich tot een meer opzettelijk onderzoek aangaande zijne herkomst, leer, navolgers enz. te verledigen. »

Noemt men dat de getuigenis van eenen Protestant, ik moet er bij zeggen: van eenen hoogst gematigden, ja buitengewoon onpartijdigen Protestant. Maar dat ook in den zetel van het Utrechtsche bisdom door den tijdgenoot de « kerk » zelve den vrijmoedigen prediker van haar standpunt voor meer dan een onbeduidend meteoor aanzag, blijkt uit den niet malschen, van angst en schrik betuigenden bijnaam : « de satan in de gedaante van een' engel des lichts. »

[1] Op dit laatste kom ik beneden terug.

[2] A. Uyttenhoven, *Geschiedenis der Hervormde kerk te Antwerpen*, aan het slot eener belangrijke uitweiding over Tanchelijn, d. I. bladz. 16—39.

Wat figuur in de stikdonkere eerste jaren der twaalfde eeuw! En dat een leek, die waarschijnlijk niet eens lezen kon! Vanwaar mag hij die denkbeelden ontleend hebben? Vanwaar den moed om kerk en geestelijkheid in het aangezigt te slaan? Dat is waarlijk wel onderzoek waardig, en de Belgische oudheid-academie heeft wel gedaan, zoodanig historisch onderzoek uit te lokken, waarbij zij waarschijnlijk, door den man eenen aartsketter (heresiarque) te noemen, meer eene algemeene opinie heeft willen aanduiden, dan vooruitloopen op de slotsom van dengene, die de vraag naar eisch en wensch beantwoorden zou.

Deze arbeid kon moeilijk door bevoegder hand worden opgevat dan die van den schrijver der voor mij liggende, zeer beknopte, maar zeer zaakrijke verhandeling. Janssen heeft zich door meer dan één geschrift bekend gemaakt als ijverig beoefenaar, en wat meer zegt allergrondigst kenner, van de kerkelijke geschiedenis van Vlaanderen en omgelegen landen. In de kerkhistorie van Brugge en Gent en Antwerpen weet hij den weg als in zijn eigen huis; is het een of ander niet opgenomen in zijn geheugen of zijne aanteekeningen, toch weet hij waar hij het zoeken moet: is hem iets duister, hij ontziet geene moeite om het met bedachtzaamheid na te vorschen: een geoefende historische blik en een helder historisch oordeel staan hem ten dienste, terwijl het hem aan de gave niet ontbreekt om wat hemzelven duidelijk is, ook aan zijne lezers duidelijk voor te dragen — eigenschappen, van welke het prijsantwoord eene nieuwe proeve oplevert.

Veel beloofde het opzetten van het netwerk des historischen onderzoeks niet. De bekende berichten zijn schraal, gebrekkig en hoogst partijdig: berichten van hevige vijanden en tegenstanders, slechts aan hetzelv' te toetsen zonder mogelijkheid van vergelijking met oorkonden in het voordeel van den geheimzinnigen persoon. Want waar hem lof en eer gegeven wordt, daar is het door Protestantsche schrijvers van eeuwen later, als aan eenen « Reformator vor die Reformation. » 't Liet zich van stonden aan al niet aanzien, dat het doorzoeken van « een aantal onuitgegevene kronieken » wezenlijke nalezing zou geven op eenen reeds zoo schralen oogst, en al wat te doen viel, moest bestaan — en bestaat ook uitnemend — in « te zorgvuldiger letten op ons zoo spaarzaam toebedeelde berichten. »

Aan een oordeelkundig verslag van die berichten is de Inleiding gewijd. In de allereerste plaats komt hier in aanmerking de brief van de « Utrechtsche kerk » aan den aartsbisschop van Keulen ter dankzegging voor het in hechtenis nemen van den « antichrist, den beroerder en godslasteraar der kerk van Christus, » met nadrukkelijk verzoek, hem niet los te laten. Dit een en ander wordt aangedrongen met eenen gansch niet malschen catalogus zijner ketterijen en goddeloosheden, van welken evenwel slechts eene *editio princeps*, nog geene *auctior et emendatior* gegeven wordt. Ik zie met Janssen niet in, dat redelijkerwijze iets tegen de echtheid van dezen brief kan worden ingebracht; hoogst eenvoudig, maar vernuftig is zijne gissing, dat hij op naam van de « Utrechtsche kerk » is geschreven omdat destijds de bisschoppelijke zetel ledig stond, hetwelk dan tevens den tijd des schrijvers helpt aanduiden als tusschen Burchard en Godebald (1112 of 1113) — eene tijdsbepaling, die zich ook overigens goed aan de geschiedenis van Tanchelijns optreden sluit. Terecht wordt opgemerkt, dat hevige toorn en scheldwoorden argwaan inboezemen omtrent de juiste waarheid der voorstelling van de feiten. — De als in 't voorbijgaan door Abelard van Tanchelijn gemaakte melding wordt afgewezen, en op grond van verdenking van partijdigheid, omdat Abelard hoogst waarschijnlijk niet goed ingelicht was of kon zijn. Hierbij hadde Janssen kunnen opmerken, dat Tanchelijn zijne leerstellingen den volke in de volkstaal verkondigde — eene taal, die aan den Parijschen scholastieker zeer zeker geheel en al onbekend was, zoodat hij de waarheid nooit uit de eerste hand kon hebben. — Op het zwartst worden Tanchelijns gevoelens en gedragingen gebrandmerkt in het « Leven van den H. Norbert, » die naar Antwerpen reisde ten einde de met den dood der ketters niet uitgeroeide ketterijen te bestrijden. Hier krijgt men dan ook de *editio auctior*, boven aangeduid. Ook deze getuigenis is, gelijk Janssen niet verzuimt aan te toonen, niet gaaf te vertrouwen. Eene vraag echter. Door het « Leven van Norbert » verstaat Janssen het door de Premonstratenser monniken bijeengebracht levensbericht van den stichter hunner orde, zooals het de bron is van het art. in de *Acta sanctorum*. Maar er

bestaan ook nog andere levensbeschrijvingen van Norbert: van der Perre, *Vita Norberti* (Antwerpen 1622, ald. 1656); Merzius, *Norberties cetriumphans in vita* (Ravensburg 1627); Dupré, *Vie de St-Norbert* (Parijs 1627); Hugo, *Vie de saint Norbert* (Luxemburg 1704). Zijn nu die levensbeschrijvingen enkel gevloeid uit de genoemde oorspronkelijke bron, of zijn er ook bij, in welke zelfstandig van andere bronnen gebruik is gemaakt? En zoo ja, van welke? En kan dit ook nog eenig nieuw licht op Tanchelijn werpen? Ik kan die vraag niet beantwoorden omdat ik geen der aangehaalde werken te mijner beschikking heb; ik moet mij vergenoegen met de kwestie op te werpen. — De vierde getuige is Robertus de Monte in zijn, eene halve eeuw na Tanchelijns dood geschreven aanhangsel op de kroniek van Siegebertus Gemblacensis. Dit bericht aangaande den volksprediker is blijkbaar uit het Leven van Norbert geput en behelst op het van elders bekende slechts enkele bijvoegsels. Ook aan de zijne blijkt het, dat Diercxens bij zijn « *forte fama eundo crevit* » wel het eerste woord hadde kunnen weglaten — Tanchelijns figuur wordt hoe langer zoo afzichtiger. — Het bericht van den uitmuntenden geschiedschrijver Meyer is kort, maar zelfstandig en geloofwaardig. — Niets nieuws leveren de berichten van Proost Hildorf en bisschop Burchard. — Nog minder de « andere getuigenissen, » in de laatste plaats vermeld. Ik voeg er alleen nog bij, dat de laatst vermelde schrijvers ons bekend maken met het door de vroegeren niet vermelde omkomen van Tanchelijn.

« De prijsvraag, » merkte Janssen aan, » scheidt ons onderzoek in drie deelen. Wij moeten eerst Tanchelijns leven doen kennen, vervolgens zijne leer voorstellen en ten laaste den invloed er van op de godsdienstige denkbeelden der Antwerpenaars in de twaafde eeuw kenschetsen. »

Tanchelijns leven. Zijn naam wordt verschillend geschreven, 't geen aanleiding heeft gegeven om hem met Tandemus te verwarren. Van geboorte was hij waarschijnlijk een Vlaming, althans een Nederduitscher, dewijl hij zoo overredend en medeslepend in de volkstaal predikte. Van stand, volgens meer dan één bericht, een leek. In 't voorbijgaan zij 't mij vergund aan te teekenen, dat mijn schoon-

vader tot de onderstelling dat hij een weggeloopen of ontslagen kanonik was, niet, gelijk Janssen ook omtrent dezen aanteekent, « uit partijdigheid » gekomen was, maar — hoewel het[1] niet wordt gezegd, omdat de auteur er eigenlijk geen bewijs van zou hebben kunnen bijbrengen — omdat hij zich niet voorstellen kon, dat een leek in die dagen zulke vrijzinnige begrippen kon hebben. Janssen vermeldt niet, dat Le Sieur Tanchelijn bepaald voor een Vlaming verklaart[2], doch hoe deze er aankomt, zegt hij-zelf niet. — Wanneer, waar en hoe predikte Tanchelijn? Omstreeks 1109—1124, een jaar onder of boven, en wel eerst in zeeplaatsen, in Vlaanderen, met name te Brugge, in de vier Ambachten, tot Antwerpen toe, ook in Zuid-Brabant. Naar mijn bescheiden oordeel treedt hier Antwerpen, als tooneel der prediking van Tanchelijn, te weinig op den voorgrond. Dat hij het eerst onder de « ruwe en onkundige » bewoners der Vlaamsche zeeplaatsen optrad, is alleszins natuurlijk; maar dat hij, bij zoo buitengewonen opgang, niet ook en vooral zijne schreden zou gewend hebben naar de steden, zou zich moeilijk laten verklaren. Op het platteland, trouwens, vond hij oneindig minder voedsel, dan in de toen reeds tot meer levensbeschaving gekomen steden, voor zijne, hem door de toch wel (ook volgens het gevoelen van Janssen) niet geheel ten onrechte nagegevene beschuldiging van hebzucht en tafelweelde. Laat het verhaal aangaande de geopende geldkisten, bij zijne voorgewende verloving met de H. Maagd, zooals het daar ligt verdicht wezen, iets zal er dan toch wel aan zijn, van het te zijnen behoeve offeren van oorversierselen en halsketenen door vrouwen; voorwerpen, die destijds te platten lande gewis dun gezaaid waren. Voeg er bij den voornamen inhoud zijner prediking: gij behoeft u niet slaafs te onderwerpen aan de geestelijkheid; gij behoeft haar geene tienden te geven, enz. Te platten lande drukte in het begin der twaalfde eeuw het juk der geestelijkheid niet zoo zwaar op de inwoners, omdat dezen eigenlijk niets waren dan arbeiders in dienst van anderen; in de steden woon-

[1] t. a. pl. bladz. 18.

[2] *Histoire de l'église et du monde* t. VII, p. 481 (*Tanchelme de Flandres.*)

den de kooplieden, industriëelen enz., die door de geestelijkheid maatschappelijk en geldelijk zooveel mogelijk onder den duim gehouden werden, omdat zij iets beteekenden; in de steden, in den regel, de grondbezitters, aan wie de anti-tienden-prediking besteed was. Ik zou daarom, na de eerste proeven op het land, het tooneel van Tanchelijns prediking voornamelijk in de steden zoeken en de triomftochten met 3000 gewapenden, meestendeels aanmerken als tochten van de eene stad naar de andere, altijd behoudens prediking onderweg. En dat die prediking « volgens de meeste schrijvers » (zoo als van Rijn zegt [1]) « gansch Antwerpen bijna vergiftigd heeft, » doet wel aan een hoofdtooneel der kettersche prediking denken. Dit wordt door Janssen niet genoeg in het licht gesteld, gelijk het dan ook bij hem eenigszins in de lucht hangt, dat Norbert uit de vallei van Prémontré juist naar Antwerpen werd ontboden, om den nog altijd voortwoedenden kanker der ketterij uit te roeien. Van Norberts prediking elders dan te Antwerpen is schijn noch spraak; even weinig van andere welsprekende mannen elders in de weer om het Tanchelinisme te bestrijden. Ik meen het er dus voor te moeten houden, dat Antwerpen daarom de hoofdzetel der besmetting was gebleven, dewijl het de hoofdzetel althans der latere prediking van Tanchelijn geweest was. Met dat al zou ik zoo in het algemeen en blijkbaar van Tanchelijns eerste prediking niet durven overnemen wat Uyttenhooven schrijft [2], dat hij zich « niet alleen bepaalde tot Antwerpen, » maar — blijkbaar is de zin : vervolgens — ook geheel Braband, Vlaanderen, Zeeland en Holland, tot Utrecht toe, doortrok. » Voor « Holland » heb ik geene bewijzen gevonden; even weinig voor Utrecht, maar ik gis, dat hier mijn schoonvader zich vergist heeft, door Tanchelijn zelven niet genoeg te onderscheiden van zijnen medehelper Everwachter. Aangaande den laatstgenoemde schrijft Dupin [3], dat deze uit de hechtenis te Keulen terugkeerde naar Utrecht en aldaar vele leerlingen won; nopens Tanchelijn zel-

[1] Aanteek. op van Heussen, *Zeeland* bl. 48.
[2] t. a. pl. bladz. 19.
[3] *Bibl des aut. eccl.* t. X, p. 103.

ven voegt hij er echter uitdrukkelijk bij, dat men niet weet waar deze vervolgens bleef. Ook de uitschrijvers der vraag schijnen het er voor gehouden te hebben dat Antwerpen het brandpunt van Tanchelijns levenswerkzaamheid geweest is; althans zij vragen niet naar den invloed zijner prediking in het algemeen, maar bepaald naar dien op « de Antwerpenaars der XIIe eeuw. » Janssens voorstelling heeft te dezen ook eenigermate invloed op den vorm van zijn geschrift: terwijl hij het voor den dag komen der hostiën en de tegenprediking van Norbert tot de stof neemt van het laatste deel des antwoords, komt « Tanchelijns invloed op het volk » in meer algemeenen zin in het hoofdstuk zijner levensbeschrijving ter sprake. Hier wijst Janssen op het bijgeloovig gebruik dat men van zijn wasch- en badwater enz. maakte, benevens op de verhalen aangaande de reeds met een woord vermelde verloving met de H. Maagd, alsmede — en dit vooral — de aantijging, dat Tanchelijn de dochters in tegenwoordigheid der moeders en de vrouwen in 't gezicht harer mannen misbruikte. Deze beschuldiging komt, en dit verdient opmerking, meer voor in het licht van eenen onzinnigen, bijna afgodischen eerbied der volksmenigte, die dat bedrijf den vrouwen tot hooge eer en onderscheiding aanrekende, dan wel als zedeloosheid van de zijde des predikers. Toch wordt het terecht als onwaarschijnlijk verdichtsel afgewezen door Janssen, die zelfs te zijner plaatse het zedelijk karakter van Tanchelijns prediking doen uitkomen. — Vervolgens wordt een kort, maar belangrijk woord gezegd over de twee voornaamste aanhangers en medehelpers van Tanchelijn: Manasse en Everwachter; kortheidshalve ga ik dit voorbij. — Eindelijk; Tanchelijns latere lotgevallen en dood. Een priester gaf hem aan boord van een schip, op 't welk hij uit Antwerpen naar Holland trachtte te vluchten, een' slag op de hersenen, dat hij dood nederstortte. De schrijver heeft met oordeel teruggegeven wat de berichten melden. Dat zij niet rijker zijn' kan hij niet helpen. Doch 't zij mij vergund, hier even terug te komen op zijne verzekering, dat hij een aantal nog onuitgegeven kroniken heeft doorzocht in de vruchteloos geblekene hoop er iets over Tanchelijn te ontmoeten. Welke? Als hij het had medegedeeld, ware aan de wetenschap die dienst

bewezen, dat een later onderzoeker wist waar hij niet behoeft te zoeken. Zoo ook enkele uitgegevene werken. Van de levens van Norbert sprak ik reeds: er zijn bij te voegen; Rodolphus, Alberic, beiden wellicht vruchteloos, daar Tanchelijn denkelijk St.-Truijen en Luik niet zal hebben bereisd; de schrijver *Flandria generosa* niet onwaarschijnlijk, maar ik heb noch Galopinus', noch Paquots uitgave van de *Historiæ Flandriæ synopsis* te mijner beschikking en zeg alleen, dat Janssen zich nog verdienstelijker omtrent een later historisch onderzoek zou gemaakt hebben, indien we van hem wisten welke bronnen men niet meer behoeft te raadplegen.

Het hoofstuk over « Tanchelijns leer » wordt geopend met juiste opmerkingen over den godsdienstigen en zedelijken toestand des volks in Tanchelijns dagen, natuurlijk in betrekking tot hetgeen aangaande den inhoud van diens prediking door de geschiedschrijvers wordt vermeld. Antwerpen treedt hier weder eenigermate op den voorgrond ten gevolge van den toestand der zaken aldaar: slechts één parochie-priester, die een zedeloos leven leidde. Terecht wijst Janssen op de onmiskenbare punten van aanraking tusschen de prediking van Tanchelijn en die van zijn' tijdgenoot Peter van Bruis. De geschiedenis geeft ons geen de minste inlichting aangaande Tanchelijns opleiding en hetgeen men de bronnen zou kunnen noemen van zijne leerstellingen, zoodat men zich moet bepalen bij gissingen en gevolgtrekkingen. Doch daar men in zulke zaken zich moet behelpen met hetgeen men heeft, zou 't niet misplaatst zijn geweest te onderzoeken in hoever men Tanchelijns prediking zou kunnen noemen: toepassing der door Peter uitgesprokene grondstellingen op de toestanden die aan des eertgenoemden prediking ten grondslag lagen. — « Tanchelijns leerstellingen » worden door Janssen uit de hem ten dienste staande bronnen met veel grooter juistheid teruggegeven dan door Uyttenhooven, die dan ook alleen latere schrijvers, Diercxens, Millot, Brandt, Venema, Cerisier enz. aanhaalt en aan eenen schrijver als Goeree [1] de stelling, als van Tanchelijn, ontleend: » — dat de mensch alleen door het geloof gerechtvaardigd en zalig wordt » — iets waaraan de volksprediker der XIIe eeuw waarschijnlijk nooit gedacht zal hebben. Janssen

plaatst, dunkt mij althans, de acht hoofdpunten van Tanchelijns leer in het juiste licht. Doch als hij moeite doet om dezen te verdedigen tegen Hagenbach's bewering, dat daarin alles ontkenning is, dan geloof ik, dat hij zich te veel moeite geeft en de prediking van Tanchelijn er op haar-zelve niets bij verliest, zoo men, wat toch Janssen in het algemeen doet, toegeeft, dat hij geen opbouwer, maar een afbreker was. 't Is zeer juist gezegd : Tanchelijn was meer een slooper dan een stichter. Gedreven door zijn brandend vrijheidsgevoel tegenover het juk der kerk, was verzet tegen de geestelijkheid, met haar ongebonden leven, de zenuw zijner ketterij. » Doch laat ik Hagenbach spreken van Tanchelijns « *Negation* », ik moet protest aanteekenen tegen zijne kwalificatie : « *Fanatismus der Negation.* » Want de Vlaamsche volksprediker moge een vinnig ijveraar zijn geweest, een geestdrijver was hij niet. Janssen noemt hem een' « dweeper; » maar de omschrijving die hij er op laat volgen, drukt meer het denkbeeld van geestdrift uit dan van eigenlijke dweeperij. Overigens meent de auteur de trekken in hem te vinden van ongeletterde, maar krachtige welsprekendheid, zedelijk beginsel en diepe overtuiging. Jammer, dat dit beeld bezoedeld wordt door blijkbaren hoogmoed. Zijne beenen waren niet sterk genoeg om de weelde te dragen ; de wierookgeuren, die hij alom volop inademde, hebben hem bedwelmd. »

Eindelijk : « invloed van Tanchelijns leer op de godsdienstige denkbeelden der Antwerpenaars. » Hier staat Norbert op den voorgrond, die naar Antwerpen geroepen werd, om de ook nog na den dood des predikers voortwoelende ketterij uit te roeien. Voorts geeft Janssen eene aannemelijke opheldering van de duistere zaak der bewaarde hostiën, zoodat het te voorschijn brengen van deze, eene daad wordt van tot inkeer gekomen Tanchelmisten. Daarna het « besluit. »

Reeds hier en daar in het bovenstaande verslag laschte ik de aan- en opmerkingen in, tot welke het lezen van deze wel niet lijvige, maar toch zaakrijke verhandeling mij aanleiding gaf. Mij rest dus alleen nog in het algemeen te zeggen, dat ik het er voor houd, dat Janssen de weinige gegevens die er liggen, tot een uitmuntend geheel heeft

[1] *Kerckelijke en waereldlijke historiën.*

gemaakt. Door het schrale der grondstof heeft hij zich niet laten verlokken om af te wijken op de zijpaden, die de abt Vertot zelf beleed te betreden, als hij zeide, de geschiedenis te schrijven » « *moitié d'après le peu qu'il en savait, moitié d'après son imagination.* »

Maar zorgvuldig ook is tot het schetsen van Tanchelijns leven, prediking en invloed alles bijeengegaard wat de historische monumenten, na nauwkeurige kritische schifting, blijken te geven, zoodat geen houtsplinter of steenscherf ongebruikt zijn blijven liggen. En van de zijde der inkleeding laat zich het stukje aangenaam lezen, ook van wege de wijze soberheid in het te pas brengen van geleerdheid.

Dat ik van een zoo dun boekske een zoo uitvoerig verslag gaf, geschiedde niet enkel, schoon mede, uit hoogachting voor eenen letterkundigen Zeeuwschen vriend : het was er mij vooral om te doen, langs dezen weg de aandacht der belangstellenden te vestigen op een stuk, dat een deel uitmaakt van de *Annales* eener buitenlandsche wetenschappelijke Maatschappij ; doch waarvan, naar ik vernam, ook eenige, doch ook slechts eenige, overdrukken in onzen boekhandel verkrijgbaar zijn.

H. M. C. VAN OOSTERZEE.

Oirschot.

NOTE DE M. L. TORFS

SUR

QUELQUES DÉTAILS DE LA MONOGRAPHIE DE L'ÉGLISE N.-D. DE TONGRES.

Notre savant confrère, M. Ch.-M.-T. Thys, en nous initiant à tous les détails de l'historique et des trésors archéologiques de l'ancienne basilique de Tongres (*Annales de l'Académie*, 2e série, t. II, pp. 169-415), nous a entre autre donné la description d'un retable originaire de l'église de Venray (Limbourg hollandais.) Remarquable comme spécimen de la sculpture en bois du XVe siècle, ce monument est non moins intéressant par son origine. Notre honorable

confrère suppose qu'il a fait partie (du mobilier?) de la confrérie de Saint-Luc, et il croit en trouver la preuve « dans la marque » brûlée sur un des côtés latéraux et répétée sur chaque statuette, » (p. 331). Ceci n'est pas tout-à-fait exact et appelle un éclaircissement.

D'après les ordonnances-règlements de la gilde de Saint-Luc du 9 novembre 1470 et du 30 juillet 1472 les tableaux, statues, retables, tabernacles, verreries, etc., confectionnés à Anvers devaient, avant de pouvoir être exposés en vente, être examinés et expertisés par un jury, nommé et assermenté par les doyens de la corporation et composé d'un peintre, d'un sculpteur et d'un vitrier. Cette expertise avait pour but, non l'appréciation du mérite artistique des œuvres d'art, mais de faire constater la bonne qualité des matières employées dans la confection de ces œuvres.

Pour les retables on ne pouvait employer que du bois de chêne ou de noyer bien sec, sans défauts et ayant des épaisseurs déterminées, en proportion des dimensions de l'œuvre. Lorsque celle-ci était reconnue réunir toutes les conditions requises pour constituer un ouvrage de bonne qualité, *deugdelyk werk*, le jury y appliquait la marque *(brant)*.

Cette marque était une garantie pour les acheteurs et un certificat de provenance. Elle assignait à l'objet une origine anversoise, certifiant que c'était le produit d'un artiste confrère de la gilde de Saint-Luc. Voir au reste le *Jaerboek der St-Lucas Gilde*, publié en 1855 par M. J.-B. Vander Straelen, pp. 12-24.

Malgré ces prescriptions formelles, il paraît que des fraudes se commettaient au grand préjudice de la bonne renommée des produits artistiques d'Anvers, car par un article de l'ordonnance du Magistrat du 20 mars 1493 (1494 n. s.) les jurés furent chargés de faire une tournée dans les ateliers de tous les sculpteurs, afin d'y faire une nouvelle expertise des œuvres qui s'y trouvaient. A celles qui étaient exécutées d'après les règlements, ils devaient apposer une marque supplémentaire et détruire *(afslaen)* les marques de celles qui étaient confectionnées de matières de mauvaise qualité (Vander Straelen, p. 33).

D'après l'article XIX de l'ordonnance de 1470 la marque pour une

sculpture en bois nu était une main ; si elle était en bois peint *(gestoffeert)*, on y ajoutait les armoiries de la ville, à savoir le bourg. Les mêmes marques sont prescrites par l'article XVII de l'ordonnance de 1472 (Ibidem pp. 15 et 22).

Plus explicite encore est l'ordonnance du 20 mars 1493. Elle porte (art. VIII) que les peintres et les sculpteurs, indépendamment de leur marque ordinaire *(gewoonlyken brant)*, devaient apposer sur leurs œuvres une marque supplémentaire *(byteeken)*, à savoir commençant par A, B, C, D et ainsi de suite jusqu'à la fin, que ces marques supplémentaires seraient renouvelées tous les ans et inscrites au registre à côté des noms des doyens et des jurés, afin de pouvoir constater s'ils avaient tenu leur serment (art. X et XI); enfin, que quiconque peindrait sur un ouvrage non expertisé et non muni de la marque supplémentaire, serait chaque fois passible d'une amende de trois vieux écus (art. XIII).

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1869.

Président, M. A. Wagener,
Vice-Président, M. le baron J. de Witte,
Secrétaire perpétuel, M. Le Grand de Reulandt,
Bibliothécaire-archiviste, M. C. Broeckx,
Trésorier, M. le lieut.-colonel A. Casterman.

COMMISSION DES PUBLICATIONS.

MM. S. Bormans,
le chev. L. de Burbure,
J.-L.-A. Diegerick,
Kervyn de Lettenhove,
M.-L. Polain,
H. Raepsaet,
H. Vande Velde,
Th. Van Lerius.

COMMISSION DES FINANCES.

MM. L. Galesloot,
A. Le Roy,
A. Pinchart,
A. Scheler,
de Schoutheete de Tervarent,
E. Vander Straeten,
G. Van Havre,
le baron J. de Witte.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. le chev. L. de Burbure,
C. Broeckx,
A. Casterman,
N. de Keyser,
P. Génard,
G. Van Havre,
P. Henrard.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1869.

Le fauteuil est occupé par M. A. Wagener, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le président prononce son discours d'installation. Il sera publié dans le Bulletin.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté. Il donne également communication de la correspondance.

M. Ed. Serrure, architecte à St-Nicolas, remercie l'Académie de l'envoi de l'intéressant ouvrage de M. de Caumont (*Histoire de l'architecture religieuse au moyen âge.*)

M. le bourgmestre d'Anvers remercie, au nom de la ville, du don du coin de la médaille du Congrès.

L'assemblée procède à l'élection du vice-président pour l'année 1869. Est élu M. le baron J. de Witte.

Le Président annonce la mort :

1° de M. le dr Kohlrausch, membre correspondant à Hanovre,

2° de S. E. A. Fuad Pacha, membre honoraire à Constantinople,

3° de M. le comte de Mercy-Argenteau, membre honoraire à Liége.

Le président présente son rapport et celui de M. H. Schuermans, sur une notice de M. L. Torfs, intitulée : *Sandraudiga*. L'assemblée, sur les conclusions des commissaires, en vote l'impression.

M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel, fait l'exposé des travaux de la Compagnie pendant l'année 1868.

M. A. Casterman, trésorier, dépose les comptes des recettes et des dépenses de l'année 1868. Ils seront soumis à la commission des finances.

MM. le chevalier L. de Burbure et de Schoutheete de Tervarent, membres titulaires, rendent hommage à la bonne gestion financière du trésorier. MM. le comte G. Le Grelle et le baron Le Candele se rallient à ce témoignage de satisfaction.

Le président présente les candidats du Bureau aux places vacantes de membres correspondants regnicoles et de membres titulaires, et désigne six candidats membres correspondants étrangers.

Le président compose de la manière suivante la commission des publications et des finances :

Commission des publications : MM. S. Bormans, le chev. L. de Burbure, Diegerick, Kervyn de Lettenhove, M.-L. Polain, H. Raepsaet, H. Vande Velde et Th. Van Lerius.

Commission des finances : MM. L. Galesloot, G. van Havre, A. Le Roy, A. Pinchart, A. Scheler, E. Vander Straeten, le chev. de Schoutheete de Tervarent et le baron de Witte.

La séance est levée à 3 heures après-midi.

DISCOURS

DE M. A. WAGENER, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

Si quelqu'un m'interrogeait sur la méthode la plus simple pour étudier l'histoire de la peinture moderne, je lui dirais : allez à Florence; rendez-vous tous les jours à la galerie des *Uffizi*, et au bout d'un mois vous en saurez plus sur le développement de la peinture moderne, que si vous aviez visité tous les autres musées de l'Europe et si vous aviez parcouru des centaines de volumes. Or, d'où vient, Messieurs, cette supériorité de la galerie des *Uffizi*? Elle tient surtout à ce qu'il y règne de l'ordre. C'est l'ordre qui dans toutes les branches des connaissances humaines est la première condition de la clarté, sans laquelle il n'y a pas de science. Je voudrais que ce principe élémentaire, qui ne sera, je pense, contesté par personne, fût appliqué, autant que possible, aux collections archéologiques. L'est-il suffisamment dans notre pays? Je crois que, si nous voulons être sincères, nous devrons répondre à cette question d'une manière négative. Je n'ai certes pas la prétention de connaître exactement toutes les collections de cette nature qui existent parmi nous, mais je ne serai probablement contredit par personne en affirmant que nous n'en

possédons aucune qui soit groupée d'une manière rigoureusement systématique.

Et pourtant si nous voulons que le goût de l'archéologie se répande, si nous voulons que la science archéologique, au lieu de rester le privilége de quelques rares initiés, devienne, du moins dans ses résultats généraux, l'apanage commun de tous ceux qui ont reçu une éducation libérale, il faut que nous fassions des efforts pour en rendre l'étude aussi facile que possible, à l'aide d'un ou de plusieurs musées spécialement adaptés à cette fin. En effet, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire dans une autre circonstance, l'archéologie n'est autre chose, d'après moi, que la connaissance des anciennes formes plastiques. Or, il me paraît évident que cette étude, pour être fructueuse, doit se faire beaucoup moins dans les livres que par la contemplation de ces formes elles-mêmes. Si nous voulons avoir des notions précises sur le développement de la sculpture, il importe surtout que nous ayons sous les yeux une série suffisamment complète de monuments figurés, groupés non pas arbitrairement, à un point de vue *pittoresque*, mais dans un ordre scientifique aussi exact que possible. Il en est de même de la peinture et de l'architecture.

Une pareille galerie est-elle irréalisable? Faut-il la reléguer dans le domaine des utopies, ou pouvons-nous au contraire nous bercer de l'espoir de la voir entrer, sans trop de difficultés, dans le monde des faits? Je crois, Messieurs, que la création d'un semblable musée n'exigerait à tout prendre qu'une dépense modérée, si l'on voulait se maintenir dans de sages limites.

L'adage latin *non multa sed multum* est applicable à tous les genres d'études. De même qu'en matière littéraire on se forme le goût non pas en lisant des milliers de volumes, mais en étudiant attentivement un petit nombre de chefs-d'œuvre, de même la connaissance raisonnée des formes plastiques s'obtient beaucoup mieux par l'examen scrupuleux de quelques œuvres d'élite que par la contemplation presque nécessairement fugitive de monuments innombrables, disséminés en Europe, en Asie et en Afrique, et que d'ailleurs très-peu de personnes ont le temps et les moyens d'aller visiter sur place.

Du moment que ce principe serait accepté franchement comme point de départ, l'idée d'un musée archéologique, consacré spécialement à l'étude, ne se présenterait plus à l'esprit avec des proportions effrayantes. Il ne s'agirait en aucune façon, d'après moi, de créer un second Palais de cristal. Si j'étais chargé de l'organisation d'un semblable musée, et que j'eusse à ma disposition un terrain convenable, voici de quelle manière je procèderais. Je ferais élever une construction de modeste apparence, que je diviserais en trois travées principales, dont chacune serait consacrée à l'un des trois arts plastiques. L'architecture occuperait la galerie du milieu, la sculpture et la peinture les deux autres. Ces galeries seraient subdivisées à leur tour en un certain nombre de compartiments spéciaux, qui correspondraient autant que possible à la diversité des temps et des lieux. En effet, pour opérer un classement méthodique il faudrait recourir à la fois à la géographie et à la chronologie. Nous obtiendrions de cette manière une série de groupes séparés, représentant tour à tour l'Égypte, l'Assyrie, la Judée, la Perse, l'Inde, la Grèce, l'Italie, l'Arabie, l'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, etc., et dans chacun de ces groupes, qui seraient caractérisés par quelques œuvres choisies, je suivrais, autant que faire se peut, un ordre rigoureusement chronologique.

Voilà, Messieurs, quel serait le principe. Quant à l'application, elle ne présenterait pas, j'en suis sûr, autant de difficultés qu'au premier abord on serait tenté de le croire. Ainsi pour ce qui concerne l'architecture, voici, sauf meilleur avis, de quelle manière je m'y prendrais; certes je ne m'opposerais pas à ce qu'on tâchât de se procurer des réductions en bois ou en liége des monuments les plus remarquables, mais ce mode de reproduction, indépendamment des frais considérables qu'il entraînerait à sa suite, n'offrirait que dans un très-petit nombre de cas des garanties d'exactitude suffisantes. Je crois qu'on le remplacerait très-avantageusement par de bonnes photographies, représentant les monuments sous leurs aspects divers, et notamment par des vues stéréoscopiques. J'ai déjà eu l'occasion, dans une autre enceinte, de recommander l'application de ce procédé, qui a été considéré par quelques personnes comme étrange, pour

ne rien dire de plus. Mais en vérité je ne vois pas pourquoi la photographie stéréoscopique, cette invention merveilleuse, qui jusqu'ici n'a guère dépassé les proportions d'un honnête amusement, ne serait pas mise au service de l'enseignement archéologique. J'avoue pour ma part que des vues stéréoscopiques m'en ont souvent appris davantage au bout de quelques instants que la lecture de descriptions détaillées, ou l'étude patiente de publications dispendieuses. On pourrait aller plus loin et, à l'aide d'appareils d'agrandissement, reproduire en quelque sorte la nature elle-même. Un essai de ce genre, tenté récemment à Vienne, à l'ambassade d'Angleterre, a été couronné d'un succès décisif.

A côté de ces photographies, agrandies ou non, et de ces vues stéréoscopiques, je placerais des reproductions en plâtre de quelques formes choisies, telles que chapiteaux, consoles, pinacles, baldaquins, etc. Je n'emprunterais ces formes qu'à des œuvres marquantes, dont la date serait exactement ou du moins très-approximativement connue, et j'inscrirais cette date sur chaque monument. De cette façon des classifications nettement définies se graveraient aisément dans la mémoire. Lorsque les dates ne seraient qu'hypothétiques, il faudrait y ajouter des signes d'interrogation, afin de ne pas amener de confusion entre le certain et l'incertain, car beaucoup d'archéologues ont malheureusement le défaut de ne pas distinguer suffisamment les faits établis de simples conjectures.

Pour ce qui regarde la sculpture, je n'attacherais que peu d'importance à la possession d'œuvres originales. En effet, non seulement les plâtres les reproduisent exactement; à certains égards ils leur sont même supérieurs, parce qu'ils nous montrent la forme dans toute sa pureté, sans les accidents de coloration qui très-souvent déparent les originaux. Les plâtres offrent en outre l'avantage qu'on peut les débarrasser de toutes ces additions parasites qui, sous le prétexte spécieux de restauration, défigurent la plupart des antiques déposés dans les principaux musées de l'Europe. Vous savez que les restaurations maladroites constituent un des plus grands fléaux de l'archéologie, car elles finissent par s'unir si étroitement dans notre esprit à l'œuvre non restaurée, que nous avons de la peine à en faire abstraction, tout en étant prévenus.

C'est au point que M. Vitet, dans ses études sur l'histoire de l'art, a fait ressortir avec infiniment de talent, à propos de la création à Paris d'un nouveau musée de sculpture grecque projeté par M. Ravaisson. Dans la galerie de sculpture je placerais non seulement des statues et des reliefs, j'y ferais entrer aussi des médailles, des pierres gravées et des meubles, soit en original, soit en reproduction ; mais je ne réunirais tous ces objets qu'en quantité limitée, afin de ne pas engendrer la fatigue et la satiété.

La création de la galerie archéologique de peinture et de dessin présenterait assurément plus de difficultés ; toutefois ces difficultés ne seraient pas insurmontables. Ici encore la photographie nous viendrait puissamment en aide. Ceux d'entre vous, Messieurs, qui connaissent la magnifique collection de dessins de maîtres photographiés par Brown, seront convaincus avec moi que, par une série de reproductions analogues, l'étude de l'histoire du dessin serait de beaucoup simplifiée. Il en est de même de l'histoire de la gravure. Quant à la peinture, on ne peut guère, je le sais, remplacer l'étude des originaux par celle de dessins ou de photographies. Pour certaines parties, la chromolithographie pourrait nous rendre d'incontestables services. D'ailleurs, il ne serait pas impossible de se procurer quelques bonnes copies. Ces copies qui, quelque parfaites qu'on les suppose, sont généralement dédaignées par les amateurs et par les conservateurs des musées, seraient parfaitement à leur place dans notre galerie historique. Elles sont plus utiles qu'on ne le pense communément et celles qui se trouvent par exemple au Panthéon, à Paris, nous donnent à coup sûr une idée très-approximative des fresques de Raphaël. Je ne voudrais pas exagérer la valeur de ces moyens artificiels, mais en cette matière comme en tout autre, je crois qu'il faut se défier de ces exigences excessives qui, sous prétexte qu'on ne peut pas atteindre l'idéal, aboutissent à ne rien faire du tout. Lors du dernier congrès archéologique, qui a eu lieu à Bonn, j'ai vu le musée de plâtres annexé à l'Université de cette ville, et j'ai pu me convaincre de la haute utilité de cette galerie peu coûteuse, admirablement organisée par les soins intelligents de M. le professeur Otto Jahn.

Cette galerie n'est assurément pas complète et néanmoins elle m'a

paru infiniment préférable à toutes les collections analogues que nous possédons en Belgique. Pourquoi la ville d'Anvers, qui tient à honneur de rester, comme elle l'a été pendant des siècles, la métropole des beaux-arts en Belgique, reculerait-elle devant la création d'un semblable musée? Il suffirait, pour atteindre ce but, d'une bonne entente entre l'Académie de cette ville et la Compagnie que j'ai l'honneur de présider cette année. Ainsi, pour ne parler que de la sculpture, il serait facile, à l'aide des ressources qu'offre le musée de l'Académie, de réaliser aux trois quarts l'idée que je préconise. Certes, il y a dans ce musée d'étranges, d'incroyables lacunes. Phidias, le maître des maîtres, y est représenté d'une manière tout-à-fait insuffisante. Les figures admirables qui décoraient jadis les frontons du Parthénon et qui forment aujourd'hui le principal ornement du British Museum, n'y brillent que par leur absence. Il faudrait de toute nécessité combler ces lacunes, mais je crois qu'à tout prendre elles sont peu nombreuses et qu'il suffirait pour représenter les époques principales, de procéder à un classement systématique. Si la ville d'Anvers voulait inscrire annuellement à son budget quelques milliers de francs, consacrés à l'achat de plâtres et de photographies, on pourrait, au bout de fort peu de temps, atteindre le but désiré.

Le musée historico-archéologique dont je viens d'esquisser le projet ne ferait concurrence à aucune autre collection. Ce serait presque exclusivement un musée d'études qui ne nuirait en aucune façon aux galeries spéciales, destinées à la conservation des originaux.

Messieurs, j'espère que les considérations que j'ai pris la liberté de vous soumettre, quoiqu'elles n'éclaircissent aucun point obscur dans le vaste domaine que nous nous efforçons de cultiver en commun, ne vous paraîtront pas néanmoins étrangères à la tâche que nous nous sommes imposée. En effet, d'après l'art. 1er de nos Statuts, l'Académie a pour but de propager toutes les connaissances qui se rapportent à l'histoire et à l'archéologie.

Or, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire, le Musée que je rêve contribuerait puissamment à répandre le goût de l'archéologie; il propagerait d'une manière efficace les connaissances qui s'y rap-

portent, et il empêcherait ces exagérations déplorables résultant d'études partielles. Si la Renaissance et les époques suivantes ont été souvent injustes à l'égard du moyen âge, nous voyons aujourd'hui beaucoup de partisans de l'archéologie chrétienne déverser à leur tour un mépris nullement justifié sur les brillantes productions de l'art chez les Grecs et les Romains. Un musée qui, sans parti pris, réunirait les productions artistiques les plus remarquables de tous les temps et de tous les pays, serait de nature à faire disparaître beaucoup de préventions et de malentendus. D'un autre côté, à mesure que les études archéologiques s'étendent, elles exposent ceux qui s'en occupent au grave danger de perdre de vue les idées générales, qui seules peuvent les rendre fécondes.

La musée historico-archéologique que je voudrais voir réaliser serait éminemment propre à maintenir sous ce rapport l'équilibre plus nécessaire que jamais entre les vues d'ensemble et les études de détail. Il ne serait d'ailleurs que la consécration sous une forme nouvelle de la pensée généreuse qui a présidé, il y a quelques années, à l'organisation de cette vaste enquête internationale, si brillamment inaugurée par le congrès d'Anvers.

Messieurs, je crois vous avoir démontré que l'idée que j'ai eu l'honneur de vous exposer pourrait être réalisée sans trop de difficultés. Mais en attendant qu'elle entre, comme je l'espère, dans le domaine des faits, nous allons reprendre nos travaux ordinaires.

RAPPORT

SUR LE MÉMOIRE DE FEU M. L. TORFS, INTITULÉ :

SANDRAUDIGA, UNE DES DIVINITÉS DE LA TOXANDRIE.

Le travail de M. Torfs sur l'autel de *Sandraudiga* découvert en 1812, sur la route d'Anvers à Bréda, non loin de la frontière belge actuelle, est à tous égards digne d'être accueillie par l'Aca-

démie. Outre les renseignements précieux rassemblés avec patience et la plupart recueillis dans les écrivains contemporains, ce travail de M. Torfs contient une discussion du monument lui-même, de l'origine de son inscription; enfin il termine par des conjectures sur l'époque et la cause de l'enfouissement du monument. C'est donc un travail complet et en même temps des plus intéressants.

L'auteur regrette de n'avoir pu se procurer les notices de MM. Athenas et de Fréminville.

Je puis combler en partie cette lacune : M. de Fréminville a publié son étude dans le même volume de la Société des antiquaires de France, où j'ai déjà glané son inepte travail sur le géant d'Anvers. (Voir *Annales de l'Académie*, IIe série, IV, p. 462). C'est une présomption peu favorable, et en effet M. de Fréminville après avoir rapporté les circonstances de la trouvaille (circonstances qui concordent avec celles que rappelle M. Torfs), se borne à dire de l'autel que c'est là un autel « romain ou, ce qui est selon lui la » même chose, gaulois, sous la domination romaine. »

(Lettre du 4 janvier 1814, *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*, I, 1817, p. 438).

Or, la Campine anversoise était, à l'époque de Sandraudiga, bien plus germaine que gauloise, au moins dans le sens restreint des termes.

Quant à M. Athenas, d'après M. de Fréminville, il n'a pas eu sous les yeux un dessin de l'autel en question; sa notice est donc sans doute dépourvue de toute autorité.

II.

Comme le fait bien remarquer M. Torfs, il est bon d'étudier l'époque où le monument fut détruit; ces ruines laissées sur le sol sont autant de traces des invasions, et quand on aura rassemblé à cet égard un certain nombre d'observations, on pourra déterminer le cours des torrents envahisseurs des barbares, comme on peut suivre sur les flancs du Vésuve l'histoire de ses diverses éruptions.

Il est donc utile de rassembler à cet égard tous les renseignements utiles; or en voici un, se rapportant selon toute vraisemblance au même dépôt d'antiquités :

La collection de Mlle Herry, formée à Anvers, et vendue dans cette ville le 18 septembre 1848, (*Catalogue des tableaux et esquisses, ... vases peints grecs et étrusques, bronzes antiques et modernes, marbres, mosaïques et autres objets d'art, qui composent la collection de* Mlle Hélène Herry,) parle, p. 31, d'une urne funéraire en marbre blanc, dédiée aux Mânes d'*Ateria Sabina*, par son époux *Clodius Mœreus ;* or dans l'intérieur de cette urne, on avait placé, dit le catalogue, une « *urne cinéraire de terre noire, trouvée aux environs d'Anvers, dans la bruyère de Rysbergen, sur la route qui conduit d'Anvers à Breda.* »

Si ces indications sont exactes, il y aurait donc eu non loin de l'autel de *Sandraudiga*, que M. Torfs indique comme trouvé à moins d'une demi-lieue de Rysbergen, un cimetière ou des sépultures de l'époque où l'on incinérait les morts, c'est-à-dire de la période belgo-germaine ou belgo-romaine.

C'est évidemment un point sur lequel doit être appelée l'attention de ceux que voudront plus tard continuer le travail de M. Torfs : ils pourront étudier l'urne cinéraire signalée, en la suivant dans les mains de son possesseur actuel, à l'aide d'extraits du procès-verbal de la vente ; ils pourront recueillir des traditions et des souvenirs au sujet de la trouvaille et de la probabilité de découvertes semblables au même lieu ; ils pourront enfin aller eux-mêmes remuer le sol à Zundert et à Rysbergen ; bien des secrets y sont ensevelis, et peut-être en sortira-t-il quelque révélation au sujet de la population dont un autel, quelques débris de murs, et un vase cinéraire nous disent déjà le nom, le culte, la langue, et nous signalent le temple, les habitations, les sépultures.....

Qui cherchera trouvera, là surtout où, à l'avance, on sait qu'il y a à trouver.

III.

OBSERVATIONS DE DÉTAIL.

L'inscription, telle qu'on l'a lue jusqu'ici unanimement porterait DEAE ‖ SANDRAVDIGÆ ‖ CVLTORES ‖ TEMPLI. Or, la 4e ligne sur le *fac-simile* du Musée de Bruxelles porte très distinctement : TEM · PEI [1].

[1] Il est à remarquer cependant que M. Janssen dans ses *Musei Lugduno-*

Voyons si TEM · PEI peut bien être considéré comme une corruption de TEMPLI, abstraction faite du point, qu'en effet les Romains plaçaient parfois au milieu d'un mot.

Toutes les inscriptions, *sans exception*, que j'ai rencontrées avec le mot *cultores* mentionnent la divinité à laquelle ce qualificatif, qui veut dire adorateurs, se rapporte :

Cultores Jovis,	ORELLI et HENZEN,	938, 1246, 2333, 2390, 2391, 2396, 3045.
» *Martis*,	ID.,	2347.
» *Dianae*,	ID.,	2353, 2398, 6086.
» *Mercurii*,	ID.,	2394, 2395.
» *Herculis*,	ID.,	102, 1754, 2399, 2400, 2404, 2405, 6075, 6077; REINESIUS, 599, n° IV.
» *Matris deorum*,	ID.,	2403.
» *Isidis*,	ID.,	2402.
» *Dei publici*,	ID.,	2128. (V. aussi DONIUS, p. 21, n° 71.)
» *Silvani*,	ID.,	779, 2406.
» *Fortunae*,	ID.,	1662.
» *Larum*,	ID.,	1669, 2410, 2411, 2412, 6079.
» *Asclepii et Hygiae*,	ID.,	1578.
» *Domus Augustae*,	ID.,	738, 1662.
» *Urae fontis*,	ID.,	6081.
» *Antinoi*,	ID.,	6086.

Etc., etc.

Quand il s'agit du temple, l'expression usitée est *curatores* :

Curatores templi Isidis,	MURATORI,	180, 1.
» *templi... censium*,	ID.,	*pref.* IV, n° 5.

Batavi inscriptiones Graecae et Latinae, p. 90 et pl. XIV, fig. 3, donne positivement la lecture TEM · PLI. Y aurait-il eu faute dans le moulage?

Depuis l'envoi de ce rapport, des renseignements obtenus de M. LEEMANS, directeur du musée de Leide, répondent affirmativement à cette question. Voir ce qui est dit à ce sujet dans les *Bull. des comm. roy. d'art et d'archéol.*, VIII, p. 329, note 2.

On trouve bien l'expression *cultores hujus loci*, mais c'est pour indiquer les divinités adorées et non les adorateurs, V. Orelli, nos 49 = 1712.

Ces *cultores* étaient parfois réunis en collége ; c'est dans ce sens qu'il faut lire les expressions *collegium cultorum* et *cultores collegii* (c'est-à-dire les cultores *faisant partie* de tel ou tel collége déterminé) ; c'étaient sans doute alors les fabriciens, comme nous dirions aujourd'hui, chargés du temporel du culte de telle ou telle divinité.

Mais dans ce sens même, jamais *cultores* n'est associé au mot *templi*.

Aussi s'il faut rectifier certaine inscription lue par Osann CULTORES (*numin*)I(s) SILBANI, en y lisant (collegi)I SILBANI, ce ne sera jamais, comme M. Janssen, en proposant (templ)I silbani. Car ce n'est que par supposition qu'il a pu trouver une inscription analogue à la sienne.

Il y a donc lieu de rechercher la signification du sigle PEI, en rejetant la lecture vicieuse, d'après moi, de *cultores templi* pour *tempei* :

1° TEMP*lum* E*rigi* (ou E*xstrui*) I*sserunt*. *Cfr. anal* : Orelli, 3553, ou EI est interprété *erigi jusserunt*, expression qui se trouve en toutes lettres, *ibid*, n° 5 1182, 3161.

2° TEMP*lum* P*oni* EI I*usserunt*, *Cfr. anal : Deae Isidi templum posuit*, Orelli, 457 ; *poni jussit* (ou *jusserunt*) est une expression banale en épigraphie.

3° TEMP*lum* P*ublice* (ou P*ie*) E*rexerunt illi* (ou I*psi*, ou I*ei* pour *ei*, Orelli, 3673).

4° TEMP*lum* P*osuerunt* E*x* (ou E*jus*) I*mperio* (ou I*ussu*). *Cfr. anal.* S. August., *Civit. Dei*, II, 24; Orelli, passim, et surtout les inscriptions votives des *Matronae* et autres divinités topiques dans le genre de *Sandraudiga*, cfr. notamment n° 1976 : *ex imperio*, n° 5072 : *ex jussu*, etc.

5° TEMP*lum* P*osuerunt* E*x* I*mpensis* ; cette supposition est moins probable, parce que l'indication d'une dépense personnelle est ordinairement indiquée dans la forme de l'ablatif : *impensa sua* sans la préposition.

Toutes ces lectures, on le remarquera, sauvent la nécessité de

sous-entendre le mot *posuerunt*, nécessité qu'ont dû subir les savants hollandais cités par M. Torfs.

H. Schuermans.

Liége, *le 24 février 1869.*

SÉANCE DU 11 AVRIL 1869.

Le fauteuil est occupé par M. A. Wagener, président.

La séance est ouverte à 1 heure après-midi.

M. C. de Linas, membre correspondant étranger à Arras, assiste à la réunion.

M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est adoptée.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion : MM. P. Henrard, C. Broeckx, G. Hagemans, N. De Keyser et Kervyn de Lettenhove.

M. le baron J. de Witte remercie l'Académie de son élection comme vice-président pour l'année 1869.

Le président annonce la mort de M. le docteur A. Namur, membre correspondant étranger à Luxembourg.

Le président soumet à l'assemblée les rapports de MM. H. Schuermans et A. Van Hasselt sur un mémoire de M. D. Buddingh', membre correspondant étranger à Utrecht, intitulé : *Feesten en Feestijden*. L'impression en est votée.

M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent présente, au nom de la commission des finances, un rapport sur la comptabilité du trésorier pendant l'année 1868. Cette comptabilité est approuvée.

L'assemblée procède aux élections portées à l'ordre du jour :

Sont élus conseillers : MM. R. Chalon et Kervyn de Lettenhove.

Membres titulaires : MM. Kuyl, Proost, Reusens, Siret, C. Thys et A. Wauters.

Membres correspondants : MM. A. Bequet, F. Daury, A. Delvigne, A. Dubois, P.-A.-F. Gérard, A. Kempeneers, A. Spring, E. Varenbergh et C.-J. Voisin.

Membres correspondants étrangers : MM. F. Lancia di Brolo, à Palerme, le comte Maurin Nahuys, à Utrecht, C. Holzer, à Trèves, A.-W. Franks, à Londres et P. Cuypers, temporairement à Bruxelles.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORTS

sur le mémoire de M. D. BUDDINGH', intitulé :

FEESTEN EN FEESTTIJDEN, etc.

C'est en fait de science surtout que toutes les opinions doivent être libres : même quand elles sont erronées, elles provoquent la discussion, et la vérité ne manquera pas de triompher un jour.

Ce préambule peut paraître trop solennel ; mais je tenais à le formuler, voulant décliner toute compétence à me constituer juge pour condamner les « hérésies » que le travail de M. Buddingh pourrait bien contenir au point de vue protestant ou catholique ; car il est très-probable que, discutant les origines des fêtes chrétiennes, il aura en quelque endroit froissé telles ou telles traditions, tels ou tels dogmes religieux; ce sont là des questions qu'il pourra débattre avec les théologiens; mais, parce qu'il y aura peut-être matière à un débat de cette nature, ce n'est pas une raison de fermer l'accès de nos *Annales* à un écrivain, si du reste son travail a pour but de propager des connaissances se rapportant aux sciences archéologiques (Art. 1er des Statuts de l'Académie.) D'ailleurs chez nous chacun n'engage que soi-même : l'Académie d'archéologie de Belgique n'assume pas la responsabilité des opinions émises par les auteurs des mémoires insérés dans ses publications (Art. 29, ibid.)

La mission des rapporteurs consiste uniquement à vérifier si, soit par le fond, soit par l'ensemble des matériaux amassés, le travail soumis à leur examen est de nature à faire faire des progrès à la science.

Or, à cette question la réponse ne peut être douteuse, en ce qui concerne les *Feesten en Feestlijden*, où M. Buddingh', déjà connu des lecteurs des *Annales de l'Académie* (IIe série, III, p. 679), a continué ses intéressantes études sur l'*année* et la succession de ses saisons, de ses fêtes, études déjà inaugurées par son précédent travail sur le zodiaque des Scandinaves, et par de précédentes publications citées, on le verra plus loin, dans les Bulletins de notre commission royale d'histoire. Le présent mémoire se recommande, comme la *Cosmos en Zodiac* de M. Buddingh', par une étude sérieuse et par une érudition sobre et pleine de discernement.

Je ne ferai pas un reproche à l'auteur de ne pas avoir tenu compte de la suite hardie donnée par Émile Burnouf à son Essai sur la *Science des Religions*, dont le quatrième chapitre vient seulement de paraître il y a quelques jours, dans la *Revue des deux Mondes* du 15 août 1868. M. Buddingh' qui a étudié les chapitres précédents de cet Essai cité par lui, ne manquera pas de compléter, à cet égard, son intéressant mémoire, s'il y a lieu.

Mais une lacune plus importante est la suivante : différents écrits d'auteurs belges, dont plusieurs sont complétement inconnus de M. Buddingh', ont traité la même matière que lui.

Ce sont les publications suivantes : 1° Em. Gachet, *Variations du calendrier au moyen âge* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 2me série, I, pp. 46 et 180. V. aussi 1re série, XVI, pp. 98 et 173, rapport de M. de Ram.)

2° Em. Gachet, *Recherches sur les noms des mois et les grandes fêtes chrétiennes* (même *Bulletin*, 3e série, VII, p. 383, rapport de M. de Ram, ibid. VI, p. 4). M. Gachet cite à plusieurs reprises des travaux précédents de M. Buddingh', V. notamment pp. 385, 398.

3° Dr Coremans, *Année de l'ancienne Belgique* (même *Bulletin*, 1re série, VII, p. 11, et *Messager des sciences historiques*, 1843, p. 11).

4° Dr Coremans, *Usages, fêtes de la Belgique*, comparées à ceux de la Bohême (*Revue d'histoire et d'archéologie*, III p.).

5° V. encore *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1re série, III, p. 132 : *Traité sur les mois de l'année*.

De ces différents écrits, le second est le seul dont M. Buddingh' ait fait une mention toute passagère (si je m'en fie à l'examen sommaire, le seul qu'il m'ait été donné de faire de son œuvre, ne voulant pas m'arrêter aux détails, et m'en trouvant même souvent très-empêché par la difficulté de lire, en langue hollandaise, un manuscrit d'une écriture, sans doute fort régulière et très-belle, mais aussi assez fatigante par sa régularité même).

Or, il me semble que, tout en se montrant hospitalière pour le travail du savant hollandais, l'Académie a un devoir à remplir vis-à-vis de ses nationaux, c'est-à-dire de signaler simultanément à l'attention du public les ouvrages qui ont paru sur la même matière dans notre pays.

Cette lacune, à mes yeux, doit être remplie, soit en priant M. Buddingh' de mentionner dans son travail les études citées de MM. Gachet et Coremans, — soit en publiant dans le *Bulletin* la partie du présent rapport qui est relative à la citation de ces études.

Il me semble, en effet, qu'il est impossible d'ouvrir les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, à des travaux d'archéologie générale sans relation directe avec notre pays, dus à des étrangers, sans au moins mentionner, ne fût-ce qu'en passant, les noms des savants belges qui ont traité les mêmes matières. On peut recevoir et bien accueillir chez soi des amis étrangers, sans être obligé pour cela de leur abandonner toute la maison; on se doit quelque chose à soi-même, surtout une place chez soi : ce n'est pas égoïsme, c'est charité bien ordonnée.

H. Schuermans.

Liége, *le 22 mars 1869*.

Je me range entièrement à l'avis exprimé par M. Schuermans dans le préambule de son rapport sur ce travail. Pas plus que l'honorable rapporteur, je n'entends me rendre responsable de certaines assertions émises par M. Buddingh' et qui pourraient blesser l'un ou l'autre dogme. Cependant, comme lui, j'estime qu'il a lieu d'accorder une place dans les Annales de l'Académie au mémoire qui fait l'objet

du présent rapport, sauf à laisser à l'auteur seul la responsabilité de ses opinions et à l'inviter à faire droit au vœu exprimé par M. Schuermans à la fin de son appréciation.

J'ajouterai que M. Buddingh' me semble avoir oublié parfois la position dans laquelle l'Église chrétienne s'est trouvée, pendant les premiers siècles de son existence, à l'égard du paganisme *classique* et du paganisme septentrional. Parmi les exégètes chrétiens de cette période, il en est peu qui ne nous laissent fréquemment entrevoir l'inévitable influence que le symbolisme antique, les idées populaires et même les rites payens exercèrent sur les rites de l'Église nouvelle. D'autres sources contemporaines expliquent les motifs qui déterminèrent le christianisme à admettre certains usages et certaines formes religieuses du paganisme barbare. Parmi ces derniers documents je ne citerai que la fameuse lettre adressée par le pape Grégoire le Grand au missionnaire anglo-saxon Augustin, lettre où il est dit : « *Nam duris mentibus* (barbarorum) *simul omnia abscidere impossibile esse non est dubium,* (Epistol. *lib. X, 76*). En tenant compte de cette pièce et d'un grand nombre d'autres, où la véritable économie de l'Église nouvelle se manifeste, M. Buddingh' aurait fort probablement modifié, rectifié ou complété certaines parties de son intéressant mémoire.

Je terminerai en reprochant à l'auteur d'avoir reproduit, à la fin de son travail, deux pièces de vers dont la tournure est passablement narquoise, mais qui ne me paraissent guère dignes de servir de couronnement à un ouvrage aussi sérieux que le sien.

A. van Hasselt.

Bruxelles, *le 10 avril 1869.*

SÉANCE DU 16 MAI 1869.

Le fauteuil est occupé par M. A. Wagener, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance MM. N. De Keyser, Th. Van Lerius, Gachard, A. Le Roy et A. Van Hasselt.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion dont la rédaction est approuvée.

Le président fait le dépouillement de la correspondance. MM. A. Kempeneers, A. Bequet, A. Delvigne, A. Spring, Daury, C.-J. Voisin, E. Varenberg et P.-F.-A. Gérard remercient l'Académie d'avoir bien voulu les admettre au nombre de ses membres correspondants.

MM. A. Wauters, J.-J.-E. Proost, P.-D. Kuyl, A. Siret, Ch.-M.-T. Thys et E. Reusens remercient l'Académie de leur élection comme membres titulaires.

MM. R. Chalon et Kervyn de Lettenhove expriment à la Compagnie leur gratitude de leur promotion au rang de conseillers.

MM. P. Cuypers, A. W. Franks, le comte M. Nahuys et C. Holzer expriment à la Compagnie toutes leurs remercîments pour leur nomination comme membres correspondants étrangers.

M. le Ministre de la justice transmet plusieurs volumes publiés par la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de la Belgique. Remercîments.

La Société des antiquaires du Nord invite l'Académie à se faire représenter au Congrès international d'archéologie préhistorique qui s'ouvrira à Copenhague le 27 août prochain.

M. A. de Caumont demande que la Compagnie envoie une députation au Congrès archéologique de France, qui s'ouvrira à Loches (Indre et Loire) le 7 juin prochain.

M. J. de Witte présente son rapport sur un mémoire de M. d'Eichwald de St-Pétersbourg, traitant d'antiquités scythiques. Il propose, à cause des nombreuses gravures qui l'accompagnent, de ne pas publier ce travail. M. Casterman se ralliant à cet avis, l'assemblée décide de renvoyer ce mémoire à son auteur, en le remerciant d'avoir bien voulu le communiquer à la Compagnie.

Lecture est donnée des rapports de MM. M. Polain et A. Le Roy, sur un mémoire de M. Felsenhart, intitulé : *Ambassade de sir Thomas Challoner aux Pays-Bas*. Conformément aux conclusions des commissaires, l'Académie en vote l'impression.

Le président annonce que la bibliothèque est entièrement classée et

catalogguée. MM. le comte Gérard Le Grelle, Raepsaet et Gife expriment l'espoir que ce dépôt pourra bientôt être mis à la disposition des membres.

Le président invite les membres à présenter des projets de questions pour le concours de 1871.

Le président annonce qu'il soumettra à une prochaine séance un projet d'organisation de congrès archéologiques internationaux périodiques. — MM. le chev. L. de Burbure et Dognée présentent à ce sujet quelques observations.

La séance est levée à trois heures.

RAPPORTS

sur le mémoire de M. FELSENHART, intitulé :

AMBASSADE DE SIR THOMAS CHALLONER EN FRANCE ET AUX PAYS-BAS.

Le travail de M. Felsenhart me paraît digne d'être inséré dans les Annales de l'Académie. Il renferme des détails intéressants, de nature à jeter une nouvelle lumière sur la politique de Philippe II à l'égard de l'Angleterre, et réciproquement sur l'attitude de la reine Élisabeth vis-à-vis des Pays-Bas. On y trouve signalés des traits de mœurs et des faits spéciaux qui ne sont pas sans importance relative, au point de vue de l'histoire de la civilisation de nos provinces. L'auteur a puisé à bonne source et a tiré avantageusement parti de ses renseignements. De semblables études ne sauraient être trop encouragées.

ALPH. LE ROY.

Je partage la manière de voir de mon collègue, M. Le Roy, sur le mémoire de M. Felsenhart et me rallie à ses conclusions.

M.-L. POLAIN.

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 1869.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

S. E. le baron de Koehne, conseiller d'État actuel à St-Pétersbourg, assiste à la séance, sur la présentation de M. R. Chalon.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion MM. H. Schuermans, Ch.-M.-T. Thys, M.-L. Polain, Léopold Devillers, Kervyn de Lettenhove et P. Henrard.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est adoptée.

Le président fait part à la Compagnie de la mort de :

MM. le baron H. Leys, membre honoraire à Anvers,

Ph. Vander Maelen, membre correspondant à Bruxelles,

le comte Guillaume de Wurtemberg, membre honoraire à Stuttgardt,

J. Janssen, membre correspondant étranger à Leiden.

M. Fréderic Lancia di Brolo remercie l'Académie de son élection comme membre correspondant étranger.

M. Victor Advielle sollicite d'être admis dans la Compagnie comme membre correspondant étranger.

M. Jules Bara, ministre de la justice, transmet les Coutumes de Namur et de Philippeville, publiées par la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.

Sont présentés à l'assemblée les rapports suivants :

1° De MM. P.-D. Kuyl et Alph. Wauters, sur un mémoire de M. A. Kempeneers, intitulé : *De l'orientation des églises chrétiennes* ;

2° De MM. C. Broeckx et Th. Van Lerius, sur une notice de M. L. Torfs, traitant de l'*Étymologie du nom d'Anvers* ;

3° De MM. le chev. L. de Burbure et Th. Van Lerius, sur une notice de M. L. Torfs, intitulée : *Ancien écherinage d'Anvers* ;

4° De MM. Ch.-M.-T. Thys et P. Génard, sur un mémoire de M. Louis Torfs, portant pour titre : *Barthélemy Tort de la Sonde;*

5° De MM. A. Scheler et R. Chalon, sur un mémoire de M. Louis

Galesloot, portant pour titre : *L'avocat Vander Meulen et les doyens des métiers de Bruxelles* ;

6° De MM. G. Hagemans et A. Casterman, sur une notice de M. P.-C. Vander Elst, sur la *Législation scandinave à l'époque d'Odin ;*

7° De MM. Louis Galesloot et A. Casterman, sur un mémoire de M. E. Varenbergh, traitant des *Relations des Pays-Bas avec le Portugal et l'Espagne au XVIIe siècle ;*

8° De MM. le comte Gérard Le Grelle et Le Grand de Reulandt, sur un mémoire de M. Louis Torfs, traitant des *anciens établissements charitables de la ville d'Anvers ;*

9° De MM. Le Grand de Reulandt et A. Casterman, sur une notice de M. H. Schuermans, intitulée : *Néologismes archéologiques.*

Conformément aux conclusions des rapporteurs, l'assemblée vote l'impression de ces différents travaux.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du rapport de M. H. Schuermans, sur un travail de M. Louis Torfs, intitulé : *Les guerres.* Sur les conclusions du rapporteur, auxquels se joignent MM. E.-L. Gife, R. Chalon et le chevalier de Schoutheete de Tervarent, l'assemblée décide de ne pas publier ce mémoire, qui sera renvoyé à la famille de l'auteur.

M. A. Casterman lit une notice nécrologique de M. Michel Verswyvel, membre titulaire décédé. Cette notice sera insérée dans le Bulletin.

Sur la proposition de M. Le Grand de Reulandt, la Compagnie vote une somme de vingt francs pour contribuer à l'érection du monument à élever à Rupelmonde à la mémoire de Mercator.

La séance est levée à quatre heures après-midi.

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE M. A. KEMPENEERS, INTITULÉ :

DE L'ORIENTATION SYMBOLIQUE DES ÉGLISES CHRÉTIENNES.

Nous avons lu avec plaisir le travail de M. l'abbé A. Kempeneers sur l'*orientation symbolique des églises chrétiennes.* L'auteur a traité ce sujet sous son véritable point de vue. En effet, ce n'est pas l'archéologie seule qui suffit à résoudre la question du symbolisme chrétien, mais ce sont la Sainte Bible, les écrits des docteurs de l'Église et des écrivains ecclésiastiques qui peuvent en fournir les preuves les plus péremptoires. C'est par des arguments puisés à ces sources pures et inépuisables que notre honorable collègue nous montre l'ancienneté du symbolisme de l'orientation et qu'il combat à l'évidence les auteurs qui ont tâché à donner une autre signification à ce point capital de la liturgie.

Si le symbolisme de l'orientation des églises chrétiennes a commencé, d'après M. Kempeneers, à tomber dans l'oubli au XVIe et XVIIe siècle, nous tenons cependant à faire remarquer que, dans nos contrées, la coutume d'orienter les églises et les chapelles a été suivie bien longtemps après cette époque; même nous ferons observer que c'est au XVIIe siècle qu'un grand nombre d'ouvrages en langue flamande traitant des cérémonies de l'Église, et par conséquent de l'orientation symbolique, ont vu le jour. Les travaux de Christophe Faber, licencié en théologie de l'université de Louvain (1623) et de P.-J. David, de la société de Jésus (1622), sont de ce nombre. Aussi le symbolisme de l'orientation fut-il enseigné dans maint livre de prières publié alors en Belgique.

Aujourd'hui la question de l'orientation a été traitée par des savants de différents pays, mais nous ne croyons pas qu'elle l'ait été d'une manière aussi spéciale que l'a fait M. Kempeneers. L'Académie d'archéologie de Belgique rendra donc un service signalé aux archéologues en publiant le travail dont il s'agit dans ses Annales.

P.-D. KUYL.

Après avoir pris connaissance du travail de M. l'abbé Kempeneers sur l'*orientation symbolique des églises chrétiennes*, je crois aussi devoir en proposer l'impression. Je ferai observer toutefois que, n'ayant pas fait d'études théologiques, je ne suis pas compétent pour apprécier la valeur réelle du travail qui m'a été soumis. Mais, en me bornant à l'examiner au point de vue de l'archéologie, il me semble écrit avec tout le soin et toute la critique désirable.

ALPHONSE WAUTERS.

RAPPORTS

sur le mémoire de M. LOUIS TORFS, intitulé :

ANTWERPEN'S NAEMREDE.

Dans le rapport que M. le président de l'Académie nous a chargé de présenter sur le travail de M. le docteur Carl Holzer, de Trèves, (imprimé dans le tome III de la nouvelle série des Annales de la compagnie), nous avons déjà fait connaître l'opinion de notre regretté collègue Torfs sur l'origine et la signification du nom de la ville d'Anvers. Dans la dissertation qui fait le sujet du présent rapport Torfs étudie de nouveau la question de l'origine et de la signification du nom *Antwerpen*.

L'auteur a-t-il réussi dans ses efforts? Pour notre compte nous ne saurions en douter.

Dans ce nouveau travail, Torfs soutient la même thèse qu'il a défendue dans son *Histoire de la ville d'Anvers*, en 8 volumes, et dans sa *Nouvelle Histoire de la ville d'Anvers*, en 2 volumes. On sait que pour lui le mot *Antwerpen* dérive du bas-saxon *ane de werf, an de werf, andwerf, andwerp*. La racine en est *warf*, qui signifie *jetée de terre qui exhausse le sol*. Comme cet endroit a été habité vers la fin du XIIe siècle par les Bas-Saxons, on a commencé à désigner ses habitants par l'indication de l'habitation des personnes demeurant à la jetée, *ane de warf*, dont est dérivé *Antwerpen*.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans les considérations philologiques et archéologiques dans lesquelles il est entré pour prouver sa manière de voir. Nous dirons toutefois qu'elles offrent le plus haut intérêt aux archéologues. Par des recherches infatigables, il a réuni en un seul tableau plus de cinquante différentes manières d'écrire le nom de la ville d'Anvers, depuis l'an 620 jusqu'en 1567.

La manière d'exposer son sujet nous paraît si claire, ses preuves sont si logiquement déduites qu'elles doivent convaincre le lecteur. Ces considérations philologiques et archéologiques prouvent aussi à la dernière évidence que les lettres et les arts ont perdu dans Torfs un homme qui possédait les connaissances les plus étendues en littérature, en histoire et en archéologie.

Les lignes qui précèdent nous engagent à proposer de publier le travail de M. Torfs dans les Annales de la Compagnie.

C. Broeckx.

Anvers, *le 20 juin 1869.*

Je suis également d'avis que le travail de M. Torfs mérite de figurer dans les Annales.

Théodore Van Lerius.

Anvers, *le 9 juillet 1869.*

RAPPORTS

sur le mémoire de M. L. GALESLOOT, intitulé :

TROUBLES DE BRUXELLES DE 1698-1699.

Ce n'est qu'en acquit d'une obligation imposée par le règlement, que l'Académie a subordonné à un examen préalable l'insertion dans ses Annales du travail dont je viens d'énoncer le titre. Les ouvrages antérieurs du savant archiviste de Bruxelles, en effet, et notamment

son livre sur une matière analogue, le *Procès d'Annecessens*, offraient d'avance la garantie que la notice qui nous est présentée ne manquerait pas aux conditions d'intérêt, de science et de soin que nous désirons voir remplies par les collaborateurs des Annales.

Le sujet traité par l'auteur se rapporte à un épisode mémorable de l'histoire de la commune de Bruxelles : il nous reporte au milieu des agitations populaires que provoquèrent dans cette cité, à la suite de la catastrophe de 1695, des crises alimentaires et industrielles, aggravées par une succession de conflits tant entre les nations et le collége du magistrat d'une part, qu'entre les mêmes nations et l'autorité supérieure du gouverneur général (alors Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière).

Il existe sur ces luttes intestines de la capitale du Brabant des récits plus ou moins développés, et nous pouvons citer à cet égard les travaux de MM. Henne et Wauters, Levae et Gachard, sans parler du manuscrit de Gérard conservé à La Haye ; M. Galesloot, toutefois, en les retraçant à son tour, y a ajouté quelques particularités nouvelles. D'ailleurs, elles ne constituent qu'une partie préliminaire de sa notice. Sa tâche principale consistait à mettre en lumière le rôle qu'a joué dans ces troubles l'avocat Jean Vandermeulen, personnage distingué et citoyen trop peu connu, dont l'auteur s'est attaché à reconstruire la biographie et à réhabiliter la mémoire publiquement outragée.

La participation, toute modérée, de ce patriote à l'opposition démocratique des nations contre les abus reprochés au magistrat et à la cour, et l'influence qu'il exerça sur les résolutions des syndics eurent pour Vandermeulen de cruelles conséquences. Aussi bien que les doyens accusés de sédition, il fut, par ordre du prince, appréhendé le 18 décembre 1699, jeté dans un carrosse et conduit à la Steenporte, où pendant près de deux mois on le tint au secret le plus rigoureux.

M. Galesloot, arrivé à ce point de sa narration, passe aux détails du procès intenté aux doyens et révèle des particularités d'un grand intérêt. Enfin il entame l'exposé du long procès politique que l'avocat Vandermeulen eut à soutenir contre le conseil souverain de Brabant, et dont il a eu la satisfaction de découvrir le dossier aux archives du royaume. Par la mise en œuvre de ces précieux maté-

riaux, il a su ajouter au mérite d'avoir tiré de l'oubli une individualité très-digne d'attention et d'avoir retracé avec soin la scène sur laquelle cette individualité a été amenée à se faire remarquer, celui d'avoir produit sous les yeux du lecteur des faits curieux et instructifs concernant la procédure de l'époque en matière politique.

A tous égards, je juge la notice de notre confrère digne du meilleur accueil de la part de notre Compagnie. Le sujet a de l'attrait et, en outre, au point de vue de l'histoire politique et sociale de nos provinces, une importance incontestable; la matière est ordonnée avec intelligence, exposée avec clarté et illustrée par une érudition aussi solide que variée.

A. Scheler.

Bruxelles, *le 26 juin 1869*.

J'ai lu avec attention, et je dirai avec grand intérêt, le mémoire de M. L. Galesloot sur les troubles de Bruxelles, en 1698-1699, et sur le procès qui s'en suivit à charge de l'avocat Vandermeulen.

Je ne puis donc que me ranger à l'avis de mon savant confrère, M. Scheler, en proposant comme lui l'impression du mémoire dans les Annales de l'Académie.

R. Chalon.

Bruxelles, *le 5 juillet 1869*.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. P.-C. VANDER ELST, INTITULÉE :

ÉPOQUE D'ODIN, LÉGISLATEUR SCANDINAVE.

M. P.-C. Vander Elst, dans sa notice intitulée *Époque d'Odin, législateur scandinave*, soulève une question qui n'est pas sans un certain intérêt sans doute, mais au sujet de laquelle il n'est guère possible que de formuler des hypothèses. L'auteur l'a très-bien com-

pris lui-même et il ne se prononce pas d'une façon absolue, se contentant d'émettre une opinion établie d'ailleurs sur des bases assez solides et développée avec beaucoup de science. Aussi croyons-nous pouvoir proposer l'insertion de ce travail dans les Annales de l'Académie.

G. Hagemans.

Bruxelles, *le 7 juillet 1869.*

La notice de M. Vander Elst témoigne de savantes recherches et sera lue avec intérêt. Je me rallie à l'opinion exprimée par M. Hagemans et pense comme lui, quant à l'insertion de ce travail dans les Annales de l'Académie.

A. Casterman.

Anvers, *le 10 septembre 1869.*

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE FEU M. L. TORFS, INTITULÉ :

BARTHÉLEMY TORT DE LASONDE.

Ce travail me semble présenter de l'intérêt parce que, tout en nous faisant connaître le personnage qui joua un certain rôle dans les négociations que l'Autriche avait entamées en 1792 avec la France, il nous fait connaître en même temps plusieurs particularités relatives à l'annexion de notre patrie à la France.

Quant au travail de M. L. Galesloot, il est le résultat de recherches consciencieuses et il doit être considéré comme le complément nécessaire et indispensable d'une notice à laquelle feu M. Torfs n'a pas eu le temps de mettre la dernière main.

J'estime donc qu'il serait utile de modifier quelque peu le texte du travail de M. Torfs et de supprimer la dernière page de cet

écrit, qui du reste ne renferme que des réflexions personnelles et incomplètes.

Moyennant ces observations, je pense qu'il y a lieu d'accueillir ces deux notices dans les Annales de l'Académie.

CH. THYS.

ANVERS, *le 12 août 1869.*

Je me rallie aux observations présentées par mon honorable collègue, M. Thys, au sujet du manuscrit intitulé : *Barthélemy de Lasonde*, par feu M. Torfs.

En publiant ce travail de cet auteur estimé, l'Académie d'archéologie de Belgique rendra un nouvel hommage à sa mémoire. Les notes consciencieuses de M. L. Galesloot augmentent considérablement l'importance de la notice de M. Torfs.

P. GÉNARD.

RAPPORT

SUR LE MÉMOIRE DE M. VARENBERGH, INTITULÉ :

RELATIONS DES PAYS-BAS AVEC LE PORTUGAL ET L'ESPAGNE,

d'après un écrivain du XVIIe siècle.

Ce travail me semble présenter un véritable intérêt au point de vue des relations commerciales. Il sera lu avec plaisir surtout à Anvers. Si l'auteur pouvait résumer le mémoire hollandais qui est annexé à son œuvre et qui est un peu long, son propre travail me paraîtrait y gagner. C'est un accessoire qui, par sa forme et son volume, dépasse un peu sa qualité d'annexe. En tous cas, je suis d'avis que l'intéressant mémoire de M. Varenbergh enrichera nos Annales.

A. CASTERMAN.

ANVERS, *le 4 juin 1869.*

J'ai lu le travail de M. Varenbergh et, quoiqu'il ne soit pas remarquable sous le rapport des renseignements qu'il contient, il me semble qu'on pourrait l'insérer dans les Annales. Mais il y aura lieu d'engager l'auteur à supprimer le grand mémoire hollandais annexé *(Breeder verhaal,* etc.). Ce serait frayeux de le reproduire.

Avec cela, je vois qu'il a déjà *été imprimé,* et puis il est étranger à la Belgique.

L. Galesloot.

Bruxelles, *le 31 mai 1869.*

RAPPORTS

sur la notice de feu M. L. TORFS, intitulée :

LES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES CRÉÉS A ANVERS.

L'Académie a bien voulu m'adresser pour examen et rapport un manuscrit de feu le savant et toujours regretté M. Torfs, l'un des auteurs de l'histoire mémorable de la ville d'Anvers. Ce manuscrit renferme des détails très-intéressants sur les établissements charitables de cette ville, dont l'origine et l'organisation depuis des temps assez reculés, sont décrits avec talent et savoir; il ne faut pas cependant se dissimuler que les recherches de l'auteur sur les établissements modernes ne sont pas complets, ce qu'il faut attribuer sans doute à ce que la mort précoce n'a pas permis à M. Torfs de compléter ses recherches. Sa fille a tâché d'y suppléer, mais ses essais, dont il faut lui savoir gré, n'ont pas rempli toutes les lacunes qu'a laissé la production de son estimable père.

D'autre part, il existe un écrit de M. Jacques Jacobs rempli de recherches très-exactes et fort développées sur toutes nos œuvres de charité existantes aujourd'hui, et dont M. l'avocat Jacobs se propose de donner bientôt une seconde édition. En présence de ce travail, nous pensons, Messieurs, qu'il sera convenable de consigner par l'impression dans nos Annales la partie du manuscrit de M. Torfs qui s'étend jusqu'au XVIIe siècle, il nous a semblé, Messieurs, que cette

impression répondra parfaitement au but que l'Académie se propose, et qui consiste surtout à publier les faits relatés des époques déjà un peu éloignés de nous, et de tirer de l'oubli des notions découvertes avec succès et dignes de l'attention que vous donnez à tout ce qui est louable et utile.

Comte Gérard Le Grelle.

Anvers, *le 12 septembre 1869*.

Comme mon honorable confrère, M. le comte Gérard Le Grelle, je propose l'impression du mémoire de M. L. Torfs.

Le Grand.

Anvers, *le 12 septembre 1869*.

RAPPORT

sur une notice de feu M. L. TORFS, intitulée :

LES GUERRES.

Feu M. Torfs, qui avait publié un ouvrage sur nos calamités publiques, en passant en revue les pestes, les famines, a voulu compléter son œuvre en écrivant les fastes des guerres : *a peste, fame, et bello*... C'est l'objet de sa notice : *Les Guerres*.

Je pense qu'il s'est fait illusion sur l'intérêt que pouvait présenter ce complément ; c'est tout ce qu'on connaît de l'histoire des événements politiques, antérieurement à l'histoire moderne, qu'il passe rapidement en revue et, à parler franchement, il ne rachète la sécheresse de cette analyse rapide, ni par des vues bien larges, ni par les charmes du style.

Je suis même d'avis que ce travail, resté du reste inachevé, n'ajoutera rien à la réputation de son auteur, ni à l'attrait des Annales de l'Académie : à ce titre, je pense qu'il y aurait lieu de ne pas publier le travail.

Subsidiairement, comme on dit au palais, je me rallierai néanmoins à l'avis du membre de la Compagnie qui me sera associé comme commissaire, si celui-ci propose l'insertion.

Mais dans ce cas, je voudrais voir le travail soumis à une soigneuse révision. En avons-nous bien le droit? Si ce droit nous est refusé, il ne reste qu'à signaler dans le présent rapport certaines corrections indispensables.

Je n'oserais entreprendre de le faire d'une manière complète, car ce travail de correction serait immense; mais je m'attacherai spécialement à quelques assertions de l'auteur, qu'à première vue je puis rectifier.

M. Torfs pense que la destruction des villas romaines de la Hesbaye date du IVe siècle : j'estime, quant à moi, que cette destruction date déjà du IIe siècle, époque où je crois avoir démontré qu'une invasion des Chauques, par la voie de Cologne à Tongres, s'est répandue dans notre pays. Cette invasion, refoulée par Didius Julien, s'est étendue presque dans la Flandre, comme semble le prouver la date des monnaies du trésor de Mespelaer (voir ce que j'en dit dans la *Revue numismatique belge*, dans l'une des premières livraisons de 1869).

Il peut en être autrement dans le Condroz et dans la province de Namur, qui paraissent n'avoir pas avoir été comprises dans la dévastation des Chauques; mais, au moins pour une partie considérable de notre pays, a commencé, dès le second siècle, l'histoire des postes fortifiés, où il est évident pour moi que les populations se replièrent, en abandonnant les villas devenues peu sûres.

Ce serait donc aux premiers siècles qu'il faudrait, contrairement à l'opinion de M. Torfs, faire remonter l'histoire de la plupart de nos villes, et c'est ce que tendent à confirmer de plus en plus des faits nouvellement mis ou remis en lumière, de découvertes d'antiquités romaines à Gand, à Bruxelles, à Anvers, etc., etc., tandis que les hagiographes représentent les campagnes comme presque complétement désertes, ou pour parler plus exactement comme désertées : car les antiquités romaines des deux premiers siècles se rencontrent là même où depuis la solitude s'est faite.

Mais cela dit à titre de simple réserve et comme indication de ce qui sera un jour, sans doute, reconnu comme vérité historique, n'insistons pas et bornons-nous à signaler la présence, dans le travail de M. Torfs, de détails insignifiants et ne rentrant du reste pas dans son cadre, par exemple ceux qui concernent l'histoire de Guillaume II, roi des Romains.

Qu'il soit cependant permis de demander où M. Torfs a vu que Chèvremont était une ville du pays de Namur, voisine de Bouvignes, prise par Notger, évêque de Liége. Chèvremont était une forteresse située à une lieue de Liége, et l'on admet aujourd'hui comme sérieuse la réfutation par M. le procureur général Raikem de cette histoire de l'évêque Notger s'emparant avec ses chanoines du château de Chèvremont, où il s'était introduit sous prétexte de baptiser le fils du châtelain.

Mais en voilà assez, je pense, pour démontrer qu'en tout cas la publication du travail doit être faite, si elle est décidée, à titre seulement d'hommage rendu au savant qui n'a pu le compléter, et sous toutes réserves quant au mérite de l'œuvre.

H. Schuermans.

Michel-Charles-Antoine VERSWYVEL,

MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE.

NOTICES NÉCROLOGIQUES.

Au nombre des pertes faites par l'Académie vient se joindre celle de Michel-Charles-Antoine Verswyvel, graveur du Roi, né le 7 septembre 1819 et mort le 29 mai 1868, d'une tuberculose pulmonaire. Verswyvel était né à Anvers, de parents étrangers à la localité; son père, Pierre-François était de Zoerle-Parwys, village de la Campine, sa mère Marie Bouwens, était de Breda.

Élève depuis l'âge de 12 ans de l'Académie des beaux-arts d'Anvers, guidé par le professeur Erin Corr, il fut admis au nombre

des concurrents du grand concours de Rome de 1840. Sans décerner le grand prix, le jury donna la première place à l'œuvre de Verswyvel. Il avait alors 21 ans.

Après avoir obtenu en 1842 une médaille en vermeil à l'exposition de Bruxelles, il prend rang parmi nos graveurs en renom et reproduit par le burin le tableau de Gustaf Wappers, *l'ange du bien et celui du mal*. Cette œuvre vraiment remarquable classe Verswyvel parmi les meilleurs graveurs belges. Ses planches lui valurent la médaille d'or à l'exposition de Paris en 1847 et à celle de Bruxelles en 1848.

Les gravures les plus importantes produites par Verswyvel sont :

Le portrait de S. M. Guillaume II, roi des Pays-Bas, d'après le tableau de M. De Keyser.

Le portrait de S. A. I. et R. madame la duchesse de Brabant, notre bien-aimée reine, d'après le tableau du même peintre.

Celui du baron Gustaf Wappers, 1846.

Celui du poète flamand Théodore Van Ryswyck, 1853.

Celui du numismate anversois Geelhand, 1856.

Enfin le portrait de S. G. Monseigneur Van Hooijdonck, vicaire apostolique de Bréda.

Son état de santé influa sur le nombre de ses productions et le força de laisser inachevée la gravure de deux grands sujets historiques, Ste-Elisabeth de Hongrie, d'après M. De Keyser, et l'ensevelissement du Christ, d'après Van Dyck.

Michel Verswyvel fut nommé en 1862 membre titulaire de notre Académie ; il était depuis 1851 membre effectif de la Société royale des beaux-arts et depuis 1852 membre correspondant de la section de gravure de l'Académie royale de Belgique. Il fut nommé membre agrégé du corps académique d'Anvers en 1857 ; il était membre correspondant de l'Académie britanique de Londres, membre du jury pour le grand concours de Rome (1855), enfin membre de l'Académie royale d'Amsterdam.

Pour rendre hommage à son beau talent, plusieurs souverains lui avaient fait l'honneur de le décorer de leurs ordres.

En 1856, S. M. le roi des Belges, Léopold Ier, le nomma chevalier

de son ordre civil; déjà le roi des Pays-Bas, Guillaume II, lui avait décerné l'ordre de la Couronne de chêne. Il fut nommé en 1864 chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, et S. A. R. le grand duc de Saxe-Weimar le décora en 1867 de son orde du Faucon blanc.

Ravi à 49 ans à l'affection de sa famille et de ses amis, Michel Verswyvel, miné depuis plusieurs années par la maladie qui le conduisit au tombeau, s'est vu arrêter dans son essor.

Sa mort a privé le pays d'un artiste qui certes avait marqué sa place parmi les meilleurs graveurs belges.

A. Casterman.

Pour satisfaire au désir exprimé par la classe des beaux-arts [1], nous allons essayer de retracer fidèlement, en quelques lignes, la carrière d'un artiste de mérite que, pendant seize ans, l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique compta au nombre de ses correspondants.

Michel-Charles-Antoine Verswyvel naquit à Anvers, le 7 septembre 1819, de parents étrangers à la localité : son père, Pierre-François Verswyvel, détaillant, était natif de Zoerle-Parwys, village de la Campine; sa mère, Marie Bouwens, était de Breda.

Il était encore très-jeune quand il perdit son père. Ce fut à la sollicitude éclairée de son excellente mère, encore en vie aujourd'hui, qu'il dut les bienfaits de l'enseignement primaire. A peine âgé de douze ans, il commença à fréquenter le cours de dessin à l'Académie des beaux-arts d'Anvers. Après avoir suivi ces cours durant trois années, il sentit naître sa vocation pour l'art qu'il devait plus tard cultiver avec tant de succès. Il se fit inscrire au nombre des élèves de la classe de gravure, dirigée alors intérimairement [2] par feu notre regretté confrère Erin Corr, qui, tout en lui enseignant les principes de la taille et le maniement du burin, lui fit suivre assidûment,

[1] Académie royale des sciences de Belgique.

[2] A la suite de la démission donnée par le professeur titulaire, le célèbre graveur De Meulemeester.

pendant huit ans encore, les cours du dessin d'après l'antique et d'après le modèle vivant.

Cependant une occasion de mesurer ses forces ou, au moins, de constater le degré d'avancement de ses études, s'était présentée à Verswyvel : il réussit à être admis au nombre des concurrents du grand concours de Rome de 1840, le premier qui ait été ouvert en Belgique pour la gravure. Le grand prix ne fut pas décerné, mais le jury, classant dans son rapport officiel les ouvrages des concurrents d'après leur mérite relatif, donna la première place à l'œuvre de Verswyvel et recommanda à la bienveillance particulière du gouvernement le jeune graveur, dont le travail faisait bien augurer pour l'avenir. D'abord trompé dans son attente, Verswyvel puisa bientôt un nouveau courage dans cette recommandation, qui fut suivie d'une allocation de subside : il reprit ses études avec son excellent professeur et, de 1841 à 1846, il fit des progrès si notables, qu'il se sentit enfin assez fort pour s'affranchir de l'enseignement académique. Ayant obtenu à l'exposition de Bruxelles de 1842 une médaille de vermeil, il entreprit un travail devant lequel bien d'autres graveurs plus expérimentés eussent reculé, celui de reproduire par le burin le tableau de notre confrère M. Gustave Wappers, *l'ange du bien* et *l'ange du mal*, qui avait obtenu un grand succès à son apparition. Installé dans l'atelier de Wappers même, travaillant sous ses yeux et guidé par ses conseils, Verswyvel se pénétra du sentiment exquis de cette belle composition, et réussit à accomplir sa tâche de la manière la plus parfaite (1848). S. M. le Roi des Belges lui fit l'honneur d'agréer la dédicace de cette œuvre, et le succès obtenu classa dès lors Verswyvel au nombre des meilleurs graveurs belges contemporains. A l'exposition de Paris, en 1847, ainsi qu'à celle de Bruxelles, en 1848, ses planches méritèrent la médaille d'or, et les artistes d'Anvers et ses amis lui en offrirent une troisième, pour le féliciter et pour perpétuer le souvenir de son double triomphe.

Peu de temps après, S. M. le Roi des Pays-Bas, Guillaume II, chargea Verswyvel de graver son portrait, qu'un autre de nos confrères, M. De Keyser, venait de peindre. Comme *l'ange du bien* et *l'ange du mal*, cette gravure brille par de grandes qualités, et

Guillaume II, en témoignage de sa haute satisfaction, décora Verswyvel de l'ordre de la Couronne de Chêne [1].

A ces gages de la bienveillance des souverains de Belgique et des Pays-Bas, il convient d'ajouter le don d'une bague en brillants que S. M. l'Empereur de Russie fit remettre à notre habile graveur, en 1851. Enfin, S. M. le Roi des Belges, nomma Verswyvel chevalier de l'ordre de Léopold, en 1856.

Le portrait de S. A. I. et R. madame la duchesse de Brabant, aujourd'hui S. M. la Reine des Belges, fut gravé par Verswyvel en 1857, d'après le tableau peint en Autriche par M. De Keyser. Cet ouvrage ne manque pas de mérite, mais il est inférieur aux deux précédents. Il semble que le graveur n'ait plus eu la même confiance en ses forces. Au lieu de persévérer dans la voie qu'il a suivie jusqu'alors, il cherche des effets nouveaux qu'il ne réussit pas toujours à réaliser ; il hésite dans l'exécution ; son travail devient inégal et, quoique recommencé à deux reprises, il n'arrive point à être ressemblant.

Les trois grandes planches dont nous venons de parler forment la partie principale de l'œuvre de notre regretté confrère. Les autres, de moindre importance et de plus petite dimension, sont :

1° Un excellent portrait de M. Wappers, gravé en 1846 ;

2° Le portrait du poète flamand Théodore Van Ryswyck, gravé pour l'édition de ses œuvres, publiée à Anvers en 1853 [2] ;

3° Le portrait du savant numismate anversois, feu M. Ferdinand Geelhand, gravé en 1856 ; et

4° Le portrait de S. G. Mgr. Van Hooijdonck, vicaire apostolique de Breda, qui, comme les autres petits portraits, est très-ressemblant.

Nous ne pouvons attribuer qu'à la délicatesse de la santé de Verswyvel, le nombre restreint des productions de son burin. D'une constitution assez faible lorsqu'il naquit, le travail sédentaire auquel il s'astreignit dès l'âge de quatorze ans, nuisit encore au développement de ses forces physiques. Plus tard, obligé souvent de quitter

[1] La planche de ce portrait appartient à la famille royale des Pays-Bas, qui n'en a fait tirer que de rares épreuves.

[2] Le dessin du portrait de Van Ryswyck fut fait par M. Louis Tuerlincx.

l'atelier pour obéir aux conseils des médecins qui lui recommandaient de faire de l'exercice, Verswyvel s'occupa de moins en moins de la pratique de son art, jusqu'à ce qu'enfin, ayant commencé à se former une collection de gravures des maîtres flamands, il se passionnât pour les recherches, au point de passer la plus grande partie de ses journées à assister à des ventes publiques et à fureter dans les magasins d'antiquités. Il est vrai qu'il réussit en quelques années à réunir une collection que l'on dit très-importante, mais, en revanche, deux grands sujets historiques, *Sainte Élisabeth de Hongrie*, d'après De Keyser, et l'*Ensevelissement du Christ*, d'après Van Dyck, qu'il s'était engagé à graver envers le gouvernement et la Société royale d'encouragement des beaux-arts à Anvers, quoiqu'arrivés à un certain degré d'avancement, furent abandonnés par lui, malgré les plus pressantes sollicitations des intéressés. Les deux dessins restent dans la famille du défunt, comme pour témoigner de son découragement et de la diminution de ses forces dans les dernières années de sa vie.

Les honneurs et les hommages rendus à son beau talent n'avaient cependant pas fait défaut durant toute la carrière de l'artiste. Outre ceux que nous avons énumérés plus haut, Verswyvel fut nommé chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, en 1864. L'ordre du Faucon blanc, du grand-duc de Saxe-Weimar, lui fut décerné en 1867. Il obtint successivement le titre de graveur de S. M. Léopold Ier (1864), et de S. M. Léopold II (1866). Il était membre effectif de la Société royale des beaux-arts (1851) et membre agrégé du corps académique d'Anvers (1857), membre correspondant de l'Académie Britannique de Londres (1853), membre titulaire de l'Académie d'archéologie de Belgique (1862), membre du jury du grand concours de Rome pour la gravure (1855), membre de l'Académie royale d'Amsterdam (1868); enfin, depuis 1852, Verswyvel avait eu l'honneur d'être élu, en remplacement de feu M. Jehotte père, correspondant de la section de gravure de la classe des beaux-arts de notre Compagnie. Il nous peine de devoir constater ici, qu'au grand regret de ses confrères, Verswyvel n'assista jamais à nos séances et que sa participation à nos travaux ne se révèle nulle part dans les publications académiques.

Miné depuis quelques mois par une maladie cruelle, la tuberculose

pulmonaire, Michel Verswyvel décéda célibataire, à Anvers, le 29 mai 1868, entouré des soins pieux et dévoués de sa mère octogénaire et de ses proches parents. Ses funérailles eurent lieu le 3 juin, avec les honneurs dus aux chevaliers de l'ordre de Léopold. Les coins du drap mortuaire furent tenus pendant la triste cérémonie par M. De Keyser, vice-directeur de la classe des beaux-arts de l'Académie de Belgique, M. le chevalier Léon de Burbure, président de l'Académie d'archéologie de Belgique, M. Jacques Cuylits, président de la Société royale des beaux-arts d'Anvers, et par M. Michiels, professeur de gravure à l'Académie royale d'Anvers. Le capitaine Docx, au nom des amis du défunt, fit, sur sa tombe, l'éloge de l'artiste, ravi trop tôt à l'art national et à sa famille.

Michel Verswyvel n'a point formé d'élèves.

Chev. L. DE BURBURE.

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 1869.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance MM. A. Wagener, C. Broeckx, A. Le Roy, N. De Keyser et Ch.-M.-T. Thys.

Le président annonce la mort de M. le professeur Charma, membre correspondant étranger, à Caen.

MM. Gife et Raepsaet soumettent leurs rapports sur un mémoire de M. le chevalier da Silva, architecte de S. M. le Roi de Portugal, à Lisbonne, traitant des signes tracés sur les pierres des anciens monuments de Portugal. Sur la proposition de M. le chev. L. de Burbure, l'assemblée décide que ces rapports seront communiqués à l'auteur, la Compagnie ne pouvant, comme corps, délibérer et prendre des conclusions sur des travaux déjà imprimés.

M. le chev. de Schoutheete de Tervarent soumet à la Compagnie un projet de question de concours sur les institutions administratives, communales et judiciaires dans les provinces belges, depuis l'établissement de la féodalité jusqu'à la révolution française. Le Bureau pré-

sentera son rapport sur le projet de M. de Schouthecte, lorsqu'il formulera un projet de programme de concours.

L'assemblée nomme M. S. Mayer lithographe de l'Académie. Cependant, sur des observations présentées par M. A. Casterman et appuyées par M. Le Grand de Reulandt, il est bien stipulé que cette qualité accordée à M. Mayer ne lie pas envers lui la Compagnie, qui restera entièrement libre dans ses commandes de travaux lithographiques.

Le secrétaire perpétuel communique à l'assemblée les rapports de MM. C. Broeckx et feu M. Verswyvel sur une notice de M. L. Torfs, intitulée : *Afgescheidene gemeenten in Antwerpen*. L'assemblée vote l'impression de ce travail.

M. le docteur Spring, membre correspondant, offre à l'Académie le moule en plâtre du crâne n° 2 d'Engis, de Schmerling. Remerciments.

Le Cercle archéologique du Pays de Waas informe que le Bureau de cette société est modifié. Elle communique les noms de la nouvelle direction et annonce qu'elle va procéder activement aux dispositions nécessaires pour la prochaine inauguration à Rupelmonde de la statue de Mercator, à l'érection de laquelle l'Académie d'archéologie a contribué par sa participation dans les frais.

La Société paléontologique et archéologique de Charleroy donne avis de la nouvelle composition de son Bureau.

M. le chev. L. de Burbure demande si le classement de la bibliothèque est entièrement terminé. M. Le Grand répond affirmativement et fait connaître que le Bureau pourra se mettre bientôt en rapport à ce sujet avec l'administration communale.

La séance est levée à deux heures et demie.

RAPPORTS

SUR UN MÉMOIRE DE M. LE CHEV. DA SILVA, PORTANT POUR TITRE :

SIGNIFICATION DES SIGNES GRAVÉS SUR LES ANCIENS MONUMENTS DU PORTUGAL.

Dans son intéressant mémoire, M. le chev. da Silva recherche quelle pourrait être la signification des signes qui se remarquent en grand nombre sur les monuments du Portugal.

La première question qu'il se pose est celle de savoir si ces signes ont quelque rapport avec la franc-maçonnerie. Sa solution est négative parce qu'en premier lieu on ne voit pas les mêmes signes sur les monuments étrangers ; en second lieu, parce que ces signes ne sont pas identiques sur les monuments du Portugal. Enfin parce qu'il n'était pas permis aux francs-maçons de dévoiler les secrets de l'association ou de la corporation.

Comme M. le chev. da Silva, je pense que la franc-maçonnerie est étrangère à ces signes.

Cet auteur explique ensuite de la manière suivante l'existence de ces signes.

Les monuments du Portugal sont construits en pierres de petit appareil, formant des cubes réguliers taillés sur toutes les faces. La taille était confiée à un grand nombre d'ouvriers travaillant à la pièce. Chaque ouvrier avait son signe propre qu'il gravait sur les pierres qu'il confectionnait afin de pouvoir établir son compte. Ces signes ne se trouvent pas toujours gravés sur la face qui forme le pavement.

Cette explication est admissible ; mais cependant on pourrait en trouver une autre qui aurait au même degré le mérite de la vraisemblance. Je laisse à M. da Silva le soin d'examiner jusqu'à quel point mon opinion peut se concilier avec les renseignements qu'il a puisés dans les archives de son pays.

Est-il probable qu'à l'époque où des corporations, animées par la foi et l'amour du beau, élevaient les monuments que nous admirons,

les ouvriers travaillaient à la pièce et non à la journée? Le doute est permis.

Quelle pourrait donc être la signification de ces signes?

N'est-il pas possible que les signes marqués sur les pierres aient été répétés sur les dessins-épures pour guider les poseurs dans leur travail.

Je serais porté à le croire, surtout en lisant (page 10, 1er alinéa) que les pierres qui forment les arcs des voûtes et les arcs-boutants portent un signe différent, attendu que ces pierres sont taillées d'après les modèles de panneaux.

Il est en effet probable qu'un atelier était chargé de préparer les claveaux qui composent les arcs. La coupe de ces pierres et leur tracé constituent un travail de précision et de sujétion qui devait marcher avec ensemble, d'après les épures fournies par le maître-ès-œuvre. Or comme les claveaux diffèrent généralement de forme entre eux, il est probable que chaque pierre portait un signe particulier reporté sur l'épure.

Au surplus il paraît certain, comme le dit M. da Silva, que des ouvriers étrangers ont été employés à ces constructions. Le Père Souza prétend que la direction des travaux de construction de l'église de Batalha, citée par M. da Silva, a été confiée à un architecte venu d'un pays éloigné, et d'autres affirment qu'un Irlandais, nommé Hacket, se trouvait au nombre des ouvriers.

Le travail de M. le chev. da Silva ayant déjà paru dans le *Bulletin monumental*, revue d'archéologie de France, je pense qu'il est superflu de le reproduire dans nos Annales.

E. Gife.

J'ai examiné le mémoire de M. le chev. da Silva, ainsi que le rapport présenté sur ce travail par M. Gife. Je ne puis que me rallier aux appréciations de notre honorable confrère.

Des monogrammes se rencontrent dans un grand nombre de nos églises flamandes, entr'autres quatre dans la crypte de St-Hermès à Renaix.

H. Raepsaet.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1869.

Le fauteuil est occupé par M. A. Wagener, président.

La séance est ouverte à une heure un quart après-midi.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion, MM. L. Galesloot, de Schoutheete de Tervarent, N. De Keyser, R. Chalon et A. Spring.

Le secrétaire perpétuel fait le dépouillement de la correspondance.

M. S. Mayer remercie de sa nomination de lithographe de l'Académie.

M. A. Dubois, à Gand, remercie de son élection de membre correspondant.

M. le ministre de la justice fait hommage d'un exemplaire du supplément au recueil des ordonnances du duché de Bouillon.

L'Académie royale des sciences de Belgique et la Société impériale de Lille envoient leurs derniers programmes de concours.

Le président fait part de la perte que vient de faire la Compagnie par le décès de M. le docteur C. Broeckx, son bibliothécaire-archiviste. Une députation de l'Académie a assisté à ses funérailles.

M. P. Génard lit une notice nécrologique sur ce regretté confrère. La Compagnie en ordonne l'impression.

MM. le chev. L. de Burbure et Ch.-M.-T. Thys, présentent leurs rapports sur une notice de M. L. Torfs, intitulée : *Historieschets over Lier, Mechelen, Herenthals, Turnhout,* etc. Sur l'avis des commissaires, l'assemblée en vote l'impression.

MM. G. Hagemans et E. Gife lisent leurs rapports sur une notice de M. C. Van Dessel décrivant une *Collection de monnaies trouvées à Elewyt* (Brabant). Ils en proposent l'impression. Adopté.

Aux termes de l'art. 26 des Statuts M. le lieut.-colonel Casterman présente le rapport sur les travaux de la commission de la bibliothèque dont il est le secrétaire.

Le président fait connaître qu'aucun mémoire n'a été présenté au concours de 1869, qui portait sur l'histoire du commerce d'Anvers.

M. A. Casterman, trésorier, présente le budget des voies et moyens et celui des dépenses de 1870. Ce dernier budget est arrêté à la somme de 6,000 francs.

L'assemblée décide de surseoir à la nomination d'un bibliothécaire-archiviste en remplacement de M. le docteur Broeckx, décédé.

M. A. Casterman, dont le mandat était expiré, est réélu trésorier par acclamation.

M. A. Wagener, président, donne à l'assemblée des renseignements fort curieux sur les travaux de restauration de l'hôtel de ville de Gand et sur les découvertes archéologiques que ces travaux ont fait faire. Ces détails sont accueillis avec le plus grand intérêt par tous les membres.

La séance est levée à trois heures et demie.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. le docteur C. BROECKX,

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE DE L'ACADÉMIE.

Le 3 novembre 1869, à onze heures du matin, mourut à Anvers le docteur Corneille Broeckx, l'historiographe de la médecine en Belgique. Nous remplissons un triste devoir en consacrant la notice suivante à la mémoire d'un homme de bien qui a rendu de grands services à la science, en même temps qu'il a contribué pour une large part à relever les titres glorieux de notre patrie.

Le docteur C. Broeckx naquit à Anvers le 1er juin 1807, de Chrétien Broeckx et de Dymphne Van Gastel. Ses parents appartenaient à la bourgeoisie et avaient un grand nombre d'enfants, qui presque tous moururent en bas âge. Placé au collége de Malines pour y faire ses humanités, Broeckx revint à Anvers lors de la suppression de cette institution par édit du roi Guillaume Ier des Pays-Bas. Il entra à l'Athénée de notre ville, où il fit sa rhétorique.

Un sentiment irrésistible porta notre jeune concitoyen vers l'étude

de la médecine. De l'assentiment de ses parents, il se rendit à l'université de Louvain, où il fit de rapides progrès et mérita la bienveillance et l'amitié de ses professeurs. Ayant obtenu son diplôme de docteur en médecine et en accouchements, Broeckx revint dans sa ville natale. Peu de temps après, le 14 juillet 1831, il épousa à Heyst-op-den-Berg Mlle Marie-Catherine Van de Goor, appartenant à une famille honorable de Turnhout et qui le rendit père de douze enfants.

Grâce à ses connaissances étendues, notre concitoyen obtint bientôt une nombreuse clientèle. Le 20 juillet 1832, au moment où le choléra sévissait avec le plus de fureur, il fut nommé aux fonctions de médecin de la 1re section et le 17 août 1833 à celle de médecin de l'hospice des enfants trouvés.

Dès son entrée dans la carrière, Broeckx se traça un plan d'études auquel il resta fidèle toute sa vie. Il était d'avis que le médecin ne peut jamais se reposer sur les connaissances acquises, mais qu'en scrutant les œuvres des générations passées, il doit tâcher d'agrandir l'horizon de la science dans l'avenir.

Studium sine calamo somnium, disait-il, en donnant raison à l'ancien adage; il avait la conviction intime que pour étudier avec fruit, il faut écrire. En effet, ce n'est qu'en mettant ses idées sur le papier que l'on approfondit les choses.

Ce fut pour étendre autant que possible ses connaissances par le contact de ses collègues que Broeckx coopéra, en 1834, à la fondation de la *Société de médecine d'Anvers*. « Le besoin de l'association, » dit-il, dans l'introduction du tome I des Mémoires de cette société, » n'est nulle part plus impérieux qu'en médecine; sans elle il » n'est point de progrès possible. Convaincus de cette vérité, de » jeunes médecins de cette ville se sont réunis dans le but d'être » utiles les uns aux autres, et de travailler autant que possible dans » l'intérêt de la science. Ils ont tâché de prévenir la haine, la jalousie, d'écarter l'ambition et le charlatanisme, et ces dispositions » morales qui ont dominé la composition de la société lui ont été » très-fructueuses. » Parmi les médecins qui, le 15 décembre 1834, contribuèrent avec notre concitoyen à la fondation de la Société de médecine d'Anvers nous devons citer les docteurs Stevens, Desvignes,

Rul, Gife, Matthyssens, Jaques, Leva, Van Camp, Reypens, Janssens et Vrancken.

Broeckx travailla de toutes ses forces au succès de la nouvelle association, dont il devint secrétaire. Dans le volume des mémoires, publié en 1836, il inséra sa première notice intitulée : *Mémoire sur la fièvre bilieuse qui a régné épidémiquement à Anvers* pendant l'été de 1835. « Une fièvre bilieuse, dit l'auteur, a régné épidémi-» quement à Anvers depuis le mois de juin et a continué de faire des » ravages, quoiqu'à un moindre degré jusqu'au mois de novembre. » Depuis des années on n'a vu tant de personnes atteintes de cette » maladie qui, quoique rarement mortelle, ne mérite pas moins de » fixer l'attention des gens de l'art. En ma qualité de médecin du » bureau de bienfaisance et de l'hospice des enfants trouvés, lequel » est situé dans le quartier où l'épidémie a le plus sévi, j'ai eu l'oc-» casion d'observer un grand nombre de cas ; c'est ce qui m'engage » à présenter un mémoire sur cette maladie. » Broeckx examina la maladie sous ses différentes faces et indiqua le traitement qu'il avait prescrit avec succès. Son mémoire fixa l'attention générale et, dès ce jour, notre concitoyen put se flatter d'être un des médecins dont la voix s'était acquis une grande autorité.

Vers la même date, Broeckx avait entrepris un travail qui, pour l'époque, était un véritable coup de maître. La Société de médecine de Gand avait mis au concours l'*Histoire de la médecine belge avant le XIX*e *siècle*. Notre concitoyen qui, par de fortes études, se sentait préparé pour la lutte, rédigea un mémoire auquel d'emblée on décerna le prix. Œuvre méritoire, en effet, qui, jusqu'à présent, sert de base aux travaux historiques sur l'art médical en Belgique.

Le patriotisme le plus pur avait guidé la main de l'auteur. « En » portant mes regards en arrière, disait-il, en cherchant dans le » passé les grands noms qui ont illustré la science, je découvris avec » joie et orgueil que notre belle patrie avait produit un nombre » imposant de médecins de premier ordre. Ce fut sous l'influence » d'un sentiment auquel la gloire du pays n'était pas étrangère, que » je pris la résolution de me procurer autant que possible les » ouvrages de nos médecins, voulant prouver un jour qu'en méde-

» cine comme dans toutes les autres sciences, la Belgique est en » état d'apporter son contingent d'hommes illustres, et mérite, sous » le rapport scientifique, de prendre une place honorable dans la » grande famille des nations. » On le voit, du même trait Broeckx formula ses futurs travaux et traça le plan d'une bibliothèque dont les savants se plaisent à reconnaître l'importance.

Fort du succès remporté, Broeckx osa avancer une idée qui, alors, paraissait bien hardie, mais à la réalisation de laquelle il avait décidé de consacrer sa vie entière. Quelque jeune qu'il fût dans la carrière, il osa déclarer que l'enseignement de la médecine dans les universités était incomplet et que si l'on voulait faire progresser cette science, les médecins devaient s'appliquer à l'étude des travaux de leurs prédécesseurs, c'est-à-dire à l'histoire de leur art. De là son discours sur l'*utilité de l'histoire de la médecine,* prononcé le 17 décembre 1838, travail consciencieux qui semble ouvrir une nouvelle ère à la médecine. Après avoir constaté la tendance générale des esprits, au XIXe siècle, vers les études historiques, Broeckx dit avec un sentiment de douleur : « Tout en applaudissant » à cette disposition des esprits studieux, le praticien, ami de son » art, ne doit-il pas être péniblement affecté en s'apercevant que » l'histoire de la médecine seule fait exception dans l'ensemble des » études historiques auxquelles on se livre avec tant d'ardeur et » qu'elle semble totalement oubliée de nos jours? Et cependant la » lacune n'est malheureusement que trop réelle!

» Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à jeter les yeux autour » de nous. Vainement cherche-t-on, chez nos médecins, cette abon- » dance, cette plénitude de savoir que nos pères estimaient si juste- » ment. Vainement cherche-t-on, chez nos médecins, de savantes » recherches de bibliographie médicale, l'étude approfondie des » productions de nos devanciers, de savants commentaires sur leurs » ouvrages, l'art de profiter de leurs travaux, tout en leur rendant » justice, l'histoire philosophique de la science et de l'art, tout cela » est complétement négligé aujourd'hui. »

Pour remédier à cet état des choses, Broeckx voulut recourir à l'étude du passé.

« L'art de guérir, disait-il, n'a, en grande partie, d'autre base que » l'histoire. Ne serait-ce donc pas anéantir de gaîté de cœur une » portion de notre art que de négliger l'histoire de la médecine? » Chacun de nous, s'écriait-il, croit au progrès des sciences et de » l'esprit humain. Chaque siècle peut reculer l'horizon scientifique. » Si nous le voulons, il nous est réservé de voir ce que nos ancêtres » ne pouvaient apercevoir, mais à condition pour nous de monter » sur leurs épaules. Celui qui ne veut pas se donner cette peine » contemplera moins d'objets que ses prédécesseurs. Il serait absurde » de prétendre voir plus et mieux en vingt ans qu'on n'avait vu » en deux mille en dédaignant le secours de la superposition. Pro- » clamer qu'on est dans le progrès, dans l'avancement, quand on » refuse de profiter des travaux de nos devanciers, de l'histoire en » un mot, c'est une outrecuidance qui n'impose à personne. »

Broeckx voulait diviser l'histoire de la médecine en deux parties : la première qu'il appelait l'*histoire extrinsèque* devait faire connaître toutes les circonstances, de quelque nature qu'elles fussent, qui ont influé sur les vicissitudes de la science et de l'art ; elle tracerait l'histoire des systèmes et des doctrines et mentionnerait les travaux des médecins et des écrivains qui ont apporté un tribut à la science. La seconde appelée : *histoire intrinsèque* devait être consacrée à la science et à l'art. Broeckx la regardait comme le meilleur traité de médecine dans lequel on aurait soin de considérer chaque observation, chaque expérience, chaque notion, chaque hypothèse dans l'ordre de leur apparition dans le monde scientifique, et en suivant les phases et les vicissitudes de leur développement.

C'est à dessein que nous présentons cette analyse succincte de ses œuvres, parce qu'elles font connaître la manière de voir de Broeckx sur la nécessité des études historiques et qu'elles tracent en quelque sorte la ligne de conduite suivie plus tard par lui dans la carrière féconde qu'il devait parcourir.

En effet, quels furent les travaux de Broeckx? N'a-t-il pas fait l'histoire de la médecine dans notre pays, et ses efforts ont-ils eu d'autre but que de révéler les droits de nos compatriotes aux grandes découvertes scientifiques? Patriote de cœur et d'esprit, il

renoua la chaîne qui rattache l'histoire des médecins belges à celle des maîtres dans l'art de guérir des autres pays.

Le discours prononcé par Broeckx fut accueilli avec bienveillance par ses collègues, et ce fut sur la proposition de notre concitoyen que la Société de médecine d'Anvers, dans sa séance du 28 septembre 1839, proposa la question suivante pour le concours de 1841 : *Donner une esquisse rapide de l'état de la médecine en Belgique depuis le commencement du dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours, afin de montrer les services que nos compatriotes ont rendus à l'avancement des sciences médicales.*

Broeckx voulut en quelque sorte rendre palpable les travaux des médecins dont il avait écrit l'histoire ; en 1840 il publia son grand tableau du *Panthéon médical* belge qu'il dédia aux membres de la Société de médecine d'Anvers. Cette gravure, on le sait, représente le Temple de la médecine ; chaque pierre dont se compose le monument contient le nom d'un médecin-écrivain belge. Des statues placées dans les entrecolonnements représentent les sommités de l'art. Quelques pierres gisent à terre et contiennent les noms des médecins-écrivains de notre époque. En un clin d'œil on peut se mettre au courant du passé de la médecine belge.

La question mise au concours par la Société de médecine d'Anvers n'eut pas de suite ; elle fut remise au concours pour l'année 1842. « La difficulté de l'entreprise, » disait M. Broeckx, « jointe à l'igno- » rance des véritables sources, a sans doute mis un obstacle à sa » solution. » Pour y remédier, notre concitoyen publia son *Coup-d'œil sur les institutions médicales belges, depuis les dernières années du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours*, ouvrage de 240 pages qui a dû coûter des recherches immenses et dans lequel l'auteur avait fait la bibliographie médicale de l'époque dont il avait esquissé l'histoire.

Ayant toujours en vue la question proposée par la Société de médecine d'Anvers, Broeckx écrivit : « Je m'estimerai assez heureux » si j'ai pu être de quelque utilité aux médecins qui vont entrer en » lice. »

En classant les diverses publications, notre concitoyen avait donné

la préférence à l'ordre scientifique. « Il répond mieux, disait-il, au » but que je me suis proposé. En effet, si quelque médecin désire » connaître ce que nos compatriotes ont écrit sur tel ou tel sujet » médical, il n'a qu'à ouvrir la table des matières et se trouve à » même d'embrasser en un seul coup-d'œil tout ce qui a été publié » sur la matière. Pour faciliter encore davantage les recherches, j'y » ai ajouté deux tables dont l'une contient les noms des auteurs et » l'autre les matières traitées. »

Précautions inutiles. Aucun médecin ne prit part au nouveau concours. Mais pourquoi nous en étonner? En présence des travaux de Broeckx, il était devenu impossible de produire de nouveaux renseignements sur l'objet signalé.

Après avoir jeté ainsi les bases de l'histoire de la médecine en Belgique, Broeckx voulut s'occuper des spécialités, c'est-à-dire des hommes qui avaient rendu des services à la science, mais dont la mémoire, par suite d'une négligence peu excusable, était tombée dans l'oubli. Quelquefois aussi l'amitié et la reconnaissance guidaient la main de notre concitoyen et lui firent consacrer son talent au souvenir de collègues dont il avait pu apprécier le mérite. C'est ainsi qu'on le vit publier successivement *l'Eloge des docteurs Guillaume Marquis*, *P. J. Van Baveghem*, *Michel Boudewyns* et sa *Notice sur Pierre Coudenberg*, pharmacien à Anvers au XVIe siècle et que Broeckx qualifia tout d'abord du titre de *père de la pharmacie belge*.

Entretemps la Belgique avait vu créer une institution qui devait jeter un nouveau lustre sur l'art médical en notre pays. Sur la proposition du ministre Nothomb, le roi Léopold Ier signa le 19 septembre 1841 l'arrêté par lequel fut fondée l'Académie royale de Médecine. Par arrêté du même jour, Sa Majesté octroya à Broeckx le titre de membre effectif de la nouvelle association. Notre concitoyen fit partie de la 4me classe; sa réclamation à M. le ministre de l'intérieur, écrite le 19 février 1857, au sujet de la violation d'un article du règlement, prouve assez quelle importance il attachait à ses nouvelles fonctions.

Deux ans après, toujours attaché au progrès de l'histoire, Broeckx

contribua à la fondation d'une autre compagnie scientifique. L'Académie d'archéologie de Belgique, créée en 1843, peut se flatter d'avoir trouvé dans notre concitoyen un de ses membres les plus zélés. Successivement membre de la commission de rédaction des Annales et bibliothécaire-archiviste, Broeckx se dévoua entièrement à cette association; sa maison devint le lieu de réunion des membres; pendant plusieurs années il garda chez lui la bibliothèque qui, grâce à son heureuse impulsion et aux relations de plus en plus nombreuses que noua l'Académie, acquit bientôt une grande importance.

Les Annales de l'Académie fournirent à notre concitoyen le moyen d'éditer un grand nombre de ses travaux littéraires. De son côté, l'institution nationale fut heureuse et fière de publier dans son recueil des ouvrages tels que l'histoire du *Collegium medicum d'Anvers* et de *Bruxelles* ainsi que les écrits des *Yperman* et des *Van Helmont*.

En 1847, Broeckx inséra dans le recueil de la Société de médecine de Malines sa notice sur la *période érudite* de la médecine en Belgique, et dans celui de la Société de médecine d'Anvers ses *Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie belge avant le XIX*e *siècle*.

Après ces publications d'intérêt général, Broeckx en revint aux spécialités. D'abord nous voyons sa *Notice sur un livre de médecine prétendûment imprimé* en 1401, sa *Notice sur Jean de St-Amand, médecin belge*, et celle sur *J. H. J. Pypers*, le savant pharmacien dont Broeckx pleura la mort prématurée.

En 1849 notre concitoyen fit paraître sa *Notice sur Jacques Van de Kasteele et sur la suette qui régna épidémiquement à Anvers au mois de septembre 1529*. Malgré les soins que notre concitoyen mit à la rédaction de ses brochures, nous ne croyons pas que le dernier mot ait été dit sur la terrible maladie qui régna à Anvers à cette époque et sur les victimes qu'elle fit dans notre population. En effet, il est constaté maintenant que le célèbre peintre Quentin Massys ne mourut pas de la suette en 1529 puisqu'il vivait encore au mois de juillet de l'année 1530. Quoi qu'il en soit, les archives d'Anvers contiennent à ce sujet des renseignements que Broeckx aurait certainement utilisés avec fruit, s'il avait pu en deviner l'existence.

Dans la même année, il consacra son premier travail à la mémoire d'un médecin dont il a rendu le nom populaire. *Le commentaire de J. B. Van Helmont, seigneur de Mérode, sur le premier livre du régime d'Hippocrate,* ouvrit la série de ces nombreuses publications qui devait justifier un jour l'érection du monument national que la Belgique élève en ce moment à la mémoire du célèbre docteur.

Nous citons en passant : les notices sur les médecins Godefroid Vereycken; le pharmacien Ad. Sassenus; le docteur Gabriel Leclercq, D. Van Mauden, Martin Van Hille, Antoine Leblus, écrits publiés en 1850 et 1851 à Malines et à Anvers, pour nous arrêter un instant à un projet que Broeckx voulait faire mettre à exécution dans l'intérêt de l'art médical. Dans une brochure, notre concitoyen se fait la demande suivante : *la limitation du nombre des pharmaciens est-elle possible en Belgique?* Il répond affirmativement et base son opinion sur les avantages que l'art pharmaceutique doit recueillir de l'état d'aisance des pharmaciens. L'état moins précaire de leur fortune les mettra, suivant lui, à même d'avoir des laboratoires, qui sont devenus bien rares aujourd'hui; ils pourront s'y livrer à des recherches et des expériences qui feront progresser la science.

Cette mesure, ajoute Broeckx, est la seule capable de relever la pharmacie nationale. Notre concitoyen réfute les objections produites contre son système et qu'il aurait désiré discuter oralement avec ses adversaires.

L'année 1851 vit paraître de nombreux écrits de Broeckx; en effet notre concitoyen, en dehors des travaux que nous venons de mentionner, livra à l'impression sa *bibliographie* sur deux missions littéraires de *M. Daremberg,* son *Commentaire de J. B. Van Helmont, seigneur de Mérode, sur le 1er livre* de alimentis d'*Hippocrate*, sa *Notice sur le docteur Stappaerts*, enfin son *Essai sur la limitation des pharmaciens en Belgique*, traité de 58 pages, devant étayer la brochure qu'il avait écrite peu de temps auparavant sur le même sujet.

La *Notice sur Lazare Marquis, médecin et ami de P. P. Rubens,* parut l'année suivante et fut suivie de la *Notice sur le manuscrit intitulé : causa J. B. Helmontii medici (magnétisme animal),* laquelle à son tour fut suivie, en 1854, *du premier ouvrage de*

J. B. Van Helmont ou eisagoge in artem medicam a Paracelso restitutam et en 1856 de l'*interrogatoire du docteur J. B. Van Helmont, sur le magnétisme animal.*

Entretemps Broeckx avait été nommé, en séance du conseil communal du 21 janvier 1853, médecin en chef de l'hôpital Ste-Elisabeth, en remplacement de M. le docteur L. H. J. Vrancken, père, décédé. Les soins paternels qu'il donnait à ses malades n'empêchèrent pas notre concitoyen de poursuivre ses travaux scientifiques; il nous avoua qu'il prenait sur son sommeil le temps qu'il croyait journellement devoir donner à l'étude.

Successivement il fit paraître les biographies des médecins Gabriel d'Ayala, L. Overdatz, Ant. Marée, P. J. d'Avoine, Roland Storms, Mathey, sa notice bibliographique sur l'*Histoire de l'école de Salerne, du docteur S. de Renzi*, son éloge de Rembert Dodoëns, sa notice sur le pharmacien Verbert, et celle sur l'introduction de la vaccine à Malines. Voulant en même temps prouver sa sympathie à la langue nationale, il publia, en flamand, plusieurs notices qui parurent dans la revue nouvellement créée à Anvers sous le titre : *De Vlaamsche School.* N'oublions pas que ce fut sur la proposition de Broeckx que l'Académie royale de Belgique décida d'admettre, à titre égal, dans ses concours les mémoires rédigés en *flamand* en *français* et en *latin*. La Belgique flamande a enregistré avec reconnaissance cet acte de patriotisme de notre concitoyen.

On assure que ce fut vers cette époque que S. A. R. le duc de Brabant manifesta l'intention d'accorder à Broeckx le titre de médecin particulier de son auguste personne. Quelque flatteuse que fût cette distinction, notre concitoyen n'osa l'accepter de crainte de devoir quitter Anvers, ville à laquelle l'attachaient autant ses relations de famille que sa nombreuse clientèle.

Un coup terrible vint soudainement frapper Broeckx dans ses affections les plus chères; deux de ses fils âgés l'un et l'autre d'environ 18 ans et qui, par le succès de leurs études, promettaient de devenir l'orgueil de leur père, moururent, pour ainsi dire, subitement dans le court intervalle de deux mois, le 17 avril et le 4 juin 1855. Broeckx, qui aimait tendrement ses enfants, fut vivement affecté de

cette perte et l'on eut pendant quelque temps des craintes sérieuses pour sa vie. Ce fut au milieu des plus vifs chagrins domestiques que Broeckx reçut connaissance, le 20 septembre 1855, de l'arrêté royal qui le nommait chevalier de l'ordre de Léopold.

La religion et l'étude parvinrent cependant peu à peu à rendre le calme au cœur de Broeckx. Notre concitoyen se remit au travail et publia plusieurs notices historiques.

En 1858 il édita un ouvrage qui était appelé à faire sensation dans le monde savant. Aimant jusqu'à l'enthousiasme tout ce qui se rapportait à son pays, mais avant tout à sa ville natale, notre concitoyen avait depuis longtemps réuni des notes pour l'histoire détaillée de l'art médical à Anvers. Un heureux hasard lui fit mettre la main sur des documents provenant de l'ancien *collegium medicum Antverpiense* et, immédiatement après, Broeckx avait formé le projet de faire l'historique d'une institution qui, pendant plus de deux siècles, avait été le dépositaire des traditions de l'art de guérir. « Depuis plus de » vingt ans, dit Broeckx, nous sommes à la recherche des archives » du collége des médecins d'Anvers. Le vénérable Nestor des prati- » ciens de notre ville, M. le docteur Lodewyckx, a eu l'obligeance » de mettre à notre disposition une partie de ces documents que son » père, dernier syndic, lui a légués. Qu'il reçoive ici publiquement » l'expression de notre gratitude ! C'est la lecture de ces pièces qui » nous a fourni le présent travail. »

Nous avons, à différentes reprises, lu et relu l'*Histoire du Collegium medicum Antverpiense* et nous devons déclarer que nous avons rarement rencontré des ouvrages traitant des sciences abstraites qui présentent, comme celui-ci, même aux personnes étrangères à la médecine, des renseignements aussi intéressants. Broeckx retrace, de main ferme, toutes les péripéties par lesquelles l'art de guérir a passé avant d'arriver jusqu'à nous; il dépeint les luttes que des médecins distingués eurent à soutenir au nom de la science et les préventions innombrables qu'ils durent vaincre avant de faire prévaloir des idées émises au nom de l'humanité. Le collége médical d'Anvers fut, on le sait, dissous le 16 octobre 1817; Broeckx regretta la chute d'une institution qui avait rendu des services incontestables à l'art, à l'autorité et à l'humanité.

Tout, sous la main de Broeckx, revêtait une allure scientifique. La tête pleine de projets, notre concitoyen n'avait de repos que lorsqu'il les voyait réalisés. Son ardeur pour la science, il la communiqua même à son entourage. Ses réunions d'amis devinrent des cercles où l'on causa science, lettres, beaux-arts. « J'aime, dit Broeckx, ces » réunions intimes; là, l'ennui ne pénètre jamais; la plus franche » cordialité y règne, la joie s'y épanouit sur tous les visages et au » lieu de s'égarer dans les dédales inextricables de la politique, on » jase à tout venant, on se taquine à propos de tout, on cause littéra- » ture, sciences et arts. » C'est à ces conversations dont notre concitoyen parle avec tant de plaisir, que nous devons la *Dissertation sur les médecins-poètes belges*, une des publications les plus curieuses de Broeckx. Fruit de recherches longues et assidues, cet opuscule nous fait connaître les noms et les ouvrages d'une série de médecins, parmi lesquels il y en a plusieurs qui ont cultivé la poésie avec un véritable succès. Pour ne parler que des vivants, Broeckx cite les Snellaert, les Snieders. Toutefois l'auteur ne considère pas son travail comme terminé. Il déclare que les éléments dont la réunion doit faire un jour un ensemble intéressant sont trop épars pour pouvoir les rassembler dans une première recherche. « Si le » lecteur, dit Broeckx, veut bien considérer que le terrain sur » lequel je me suis aventuré est encore vierge, il accueillera avec » indulgence cette ébauche et me tiendra compte de ma bonne vo- » lonté. » Déclaration modeste, digne d'un savant comme Broeckx. Qui donc, en lisant les œuvres de notre concitoyen, a jamais douté de sa bonne volonté?

La même année Broeckx publia encore, dans les *Annales de l'Académie d'archéologie*, le premier supplément de ses documents pour servir à l'histoire de la bibliographie médicale belge.

Il préparait des matériaux pour un travail considérable lorsqu'un malheur, semblable à celui qu'il avait éprouvé il y a quatre ans, fondit sur lui et lui rendit pour quelque temps tout travail impossible. Le mari de sa fille aînée, M. Joseph-Henri Pelgrims décéda pour ainsi dire subitement le 6 avril 1859, à peine âgé de 25 ans. Tous les secours de l'art restèrent infructueux; le malheureux époux mourut dans les bras de son beau-père.

Ce ne fut que l'année suivante que Broeckx recommença le cours de ses publications. Sa *Note sur la visite des lépreux* à Anvers, depuis le 11 mai 1516 jusqu'au 14 mars 1524, fut suivie de ses *miscellanées pour servir à l'histoire de la lèpre à Anvers*, de ses *Notices sur Josse de Harchies* et *sur le chirurgien Jehan Yperman*, qualifié aujourd'hui du titre de père de la chirurgie en Flandre. En 1861 parut sa *Statistique de l'hôpital Ste-Élisabeth* à Anvers au 31 décembre 1860, sa *Note sur le liggere des apothicaires d'Anvers*, sa notice flamande sur *Jean Ferreulx*, celle sur *Samuel Quickelbergs*.

Vers cette époque la ville d'Anvers organisa ces grandes fêtes dont la célébration attira dans nos murs l'élite des artistes de l'Europe. Les solennités coïncidèrent, avec l'anniversaire semi-séculaire de la fondation de la Société royale d'Harmonie et le 25e anniversaire de la création de la Société de Pharmacie. A l'occasion de ce dernier anniversaire, la Société de Pharmacie se proposa d'ériger, au moyen de souscriptions privées, un monument en l'honneur de Pierre Coudenberg. On connaît la part active que, depuis nombre d'années, Broeckx avait prise aux efforts tentés pour relever la mémoire de cet homme de mérite. Aussi lorsque, à la demande M. le ministre de l'intérieur, l'Académie royale de Médecine nomma une commission pour examiner les titres scientifiques de Pierre Coudenberg, notre concitoyen fût-il délégué, de concert avec les docteurs Davreux et Martens, pour formuler un projet de rapport qui serait soumis à M. le ministre. Nous nous rappelons encore avec quelle joie Broeckx nous fit part de cette nomination, et combien il était heureux que le premier corps médical du pays lui avait donné le moyen de pouvoir constater officiellement les droits que l'illustre botaniste du XVIe siècle avait à la reconnaissance publique.

Broeckx publia son rapport et les journaux belges s'occupèrent de la question. Toutefois, il paraît que, par des causes que nous ignorons, des écrivains attribuèrent à Broeckx des recherches que l'on devait au pharmacien principal de l'armée belge, M. Victor Pasquier. Ce dernier, dans une *Etude sur la vie et les travaux de Pierre Coudenberg*, releva les citations qu'on lui avait empruntées et s'at-

tacha à rectifier certaines allégations de Broeckx. Notre médecin d'ailleurs avait lui-même, dans son rapport, page 8, indiqué les renseignements fournis par M. Pasquier dans le *Journal de Pharmacie d'Anvers*, de l'année 1845, à la page 213 et suivante.

Quoi qu'il en soit de ce petit malentendu qui, grâce au caractère des intéressés, ne dégénéra pas, comme tant d'autres, en violentes querelles littéraires, nous croyons que les deux champions se sont trompés dans l'indication d'un des points les plus intéressants de leurs notices, notamment du jardin de Coudenberg, situé dit-on hors de la porte Kipdorp, au village de Borgerhout.

Broeckx pense que le jardin du savant botaniste était situé à l'endroit où se trouve aujourd'hui le jardin de la Société de zoologie, tandis que M. Pasquier le place en avant des fortifications près de la porte Kipdorp. Eh bien! malgré tout le respect que nous avons pour l'opinion des deux écrivains, nous ne pouvons admettre leurs suppositions. Le village de Borgerhout ne se trouve pas à la place indiquée par Broeckx, et nous sommes tout étonné d'apprendre par M. Pasquier que Coudenberg cultivait ses plantes rarissimes dans un jardin sans clôture. Soyons convaincus que le dernier mot n'a pas été dit sur le grand botaniste du XVIe siècle.

L'année 1862 vit paraître successivement la lettre à M. le docteur Van Meerbeeck de Malines sur une publication de Rembert Dodoëns, inconnue des bibliophiles; la notice flamande sur Samuel Quickelbergs; la notice sur Joseph-Antoine Le Roy, professeur à Louvain et à Liége; l'hommage rendu à la mémoire de Pierre Albert Lodewyckx; enfin les premières livraisons de l'histoire du *Collegium medicum Bruxellense*, l'ouvrage le plus considérable entrepris par Broeckx.

Voici en quelle circonstance notre concitoyen commença cette publication. Broeckx s'était depuis longtemps enquis des archives de l'ancien corps médical de notre capitale lorsque, le 6 mai 1842, le docteur H. Van Berchem, de Willebroeck, fit présent à l'Académie royale de Belgique d'une partie des archives recueillies par son père à l'époque de l'invasion française. Ayant pris communication des manuscrits, Broeckx résolut de les publier; toutefois, plusieurs

circonstances l'empêchèrent d'entreprendre ce travail avant 1862, et ce fut encore l'Académie d'archéologie de Belgique qui fournit à son bibliothécaire-archiviste les moyens de les publier.

L'histoire du *Collegium medicum Bruxellense* parut en sept livraisons, et forme un volume de 500 pages. Comme il l'avait fait autrefois dans le *Collegium medicum d'Anvers*, Broeckx retrace dans ce nouvel ouvrage les luttes que le corps médical a eu à soutenir contre les charlatans. Il rend hommage au talent des praticiens belges; la mémoire de nos ancêtres lui était trop chère, pour qu'il la perdît de vue un instant.

« Nous avons, dit-il dans la préface, fait connaître l'histoire des » colléges de médecine d'Anvers et de Bruxelles. Puisse chaque ville » où de pareilles institutions ont existé avoir son historien! Alors, » mais seulement alors, un médecin instruit pourra en réunissant » tous ces matériaux, composer une histoire générale de la médecine » belge et l'on verra combien d'hommes distingués dans cette partie » des connaissances humaines notre pays a produits. »

Pendant que Broeckx s'occupait de cette publication il fit paraître, entre autres, sa *Notice sur Louis Dominique Le Roy*, sa *Notice bibliographique sur une publication* de M. Pétrequin intitulée : *chirurgie d'Hippocrate*, enfin son traité intitulé : *la chirurgie de maître Jehan Yperman, chirurgien du XIIIe siècle*, qu'il publia pour la première fois dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, d'après la copie flamande de Cambridge et qui fait l'objet d'un savant commentaire du docteur P.-F. de Wachter.

Une nouvelle distinction attendait notre concitoyen. Le 12 novembre 1863, il obtint l'autorisation de porter la décoration de l'ordre de Charles III que S. M. la reine Isabelle II venait de lui conférer. Presqu'à la même époque il fit paraître sa nécrologie du docteur J.-M.-F. Carolus, savant avec lequel Broeckx avait été lié d'amitié et aux travaux méconnus duquel il aima à rendre un hommage de gratitude tout à fait particulier.

Broeckx avait le cœur généreux. Dans ses succès, il pensait toujours avec reconnaissance aux institutions où il avait acquis sa science, et aux professeurs qui la lui avait enseignée. Ce fut avec

un sentiment de profonde gratitude qu'il mit la main à son *prodrome de l'histoire de la faculté de médecine de l'ancienne université de Louvain depuis son origine jusqu'à sa suppression*. « Écrire » l'histoire de l'ancienne université de Louvain, disait-il, c'est » écrire l'histoire de la médecine en Belgique avant le dix-neuvième » siècle. En effet, tous les médecins de mérite, tous ceux qui nous » ont légué des monuments de leur savoir ont puisé leurs connais- » sances à cette institution nationale, ou s'y sont distingués comme » professeurs. A l'appui de ce que nous avançons, on n'a qu'à » ouvrir les annales de la médecine Belge, on y trouvera à chaque » page la confirmation de notre manière de voir. » Broeckx dédia son ouvrage à son ancien maître et ami le très-révérend chanoine Pierre-François-Xavier de Ram, recteur magnifique de l'université; une inscription latine placée en tête de l'ouvrage prouve que notre docteur était parfaitement au courant du style lapidaire.

Cet ouvrage est le seul qui parut en 1866. Une maladie sérieuse contractée dans la visite nocturne d'un malade conduisit notre médecin aux portes du tombeau. Pendant plusieurs mois Broeckx resta alité. Le long repos auquel il fut condamné rendit à son âme une force toute juvénile; il nous déclara lui-même, à sa guérison, qu'il se sentait une ardeur nouvelle pour recommencer ses études scientifiques et qu'il voulait célébrer sa rentrée dans le monde par une série de publications.

Notre concitoyen tint parole. Réunissant les notes qu'il avait recueillies depuis nombre d'années et les éléments qu'il trouvait, tant dans sa riche bibliothèque que dans les manuscrits de plusieurs dépôts publics, il commença, pour ainsi dire, de front trois publications assez importantes pour absorber à elles seules les loisirs de tout autre écrivain moins versé que Broeckx dans l'histoire de la médecine belge. Cependant notre concitoyen avait à remplir ses devoirs non-seulement envers sa nombreuse clientèle, mais encore envers les administrations qui lui avaient confié le soin de leurs malades. Citons la première partie de la *Galerie médicale anversoise*, ouvrage pour lequel nous eûmes le plaisir de lui communiquer quelques notes, et la deuxième édition de la chirurgie de maître Jehan

Yperman, éditée par l'Académie d'archéologie de Belgique, et qui fut suivie, en 1867, du traité de médecine pratique du même chirurgien, d'après les copies délaissées par feu le docteur J. Carolus.

Tant de travaux attirèrent de nouveau l'attention du gouvernement; le 30 décembre 1868, Broeckx fut promu au grade d'officier de l'ordre de Léopold. Encouragé par ces marques de déférence, notre concitoyen se remit au travail et publia successivement ses notices sur le docteur Henri-Guillaume-Marie de Koninck et le pharmacien François-Joseph Rigouts. De plus, il inséra dans les *Annales de l'Académie d'archéologie*, *l'apologie du magnétisme animal* du docteur Jean-Baptiste van Helmont; dans le *Journal de pharmacie d'Anvers*, la notice intitulée: *Une page de l'histoire de la pharmacie d'Anvers*, et dans les annales de la *Société de médecine* de la même ville, la notice sur le docteur Bernard-Guillaume Van Aerschodt. C'est la dernière que nous ayons reçue de notre concitoyen.

Broeckx avait l'intention de publier deux nouvelles notices : l'une sur le médecin François-Mercure van Helmont, fils du célèbre docteur auquel il avait déjà consacré tant d'ouvrages ; l'autre sur Jacques Bordinckx, médecin du XVIe siècle, sur lequel nous avions été à même de lui fournir des renseignements puisés aux archives de la ville.

La mort vint interrompre le cours de ses travaux. Étant sorti en cabriolet par un temps froid, il fut pris d'une pleurésie qui, en quelques jours, le mena au tombeau. Sa mort fut universellement regrettée; Broeckx ne comptait que des amis.

Le 5 novembre 1869 eurent lieu ses funérailles. Toutes les classes de la société furent représentées à cette triste cérémonie. Les autorités de la ville, les différents corps dont le défunt était membre faisaient partie du cortége. Les coins du poële étaient tenus par les docteurs Gouzée, Van Haesendonck, Schæffer et Bessems.

Au cimetière de Deurne des discours furent prononcés sur sa tombe par M. le docteur Gouzée, au nom de l'Académie royale de médecine, par M. le docteur Kums au nom de ses collègues de l'hôpital Ste-Elisabeth, par M. le docteur Bessems au nom de la Société

de médecine d'Anvers et par M. F. Van Pelt, au nom de la Société de pharmacie de la même ville.

Maintenant que sa tombe est fermée et qu'il appartient à l'histoire de juger les œuvres de Broeckx, nous pouvons dire hautement qu'il était le type du vrai médecin. D'une belle prestance corporelle, il commandait le respect. Sa douceur proverbiale inspirait la confiance à ses malades. Ses mœurs austères, son attachement profond à la religion lui firent rechercher dans le foyer domestique et dans le silence de son cabinet d'étude, les jouissances vraies et pures. Sa famille était pour lui l'objet d'un attachement sans bornes. A diverses reprises il fut cruellement éprouvé dans ses plus chères affections et eut la douleur de se voir ravir par la mort plusieurs de ses enfants.

Comme écrivain, Broeckx tient une place spéciale parmi les historiographes belges. C'était un de ces hommes qui se dévouent complétement au but qu'ils se sont proposé d'atteindre et qui n'ont d'autre stimulant que le progrès de l'art, objet de leurs études et de leurs constants efforts. Sous ce rapport notre concitoyen se montrait d'une ténacité qui ne reculait devant aucun obstacle et ne se relâchait que lorsqu'il était parvenu à l'accomplissement de ses vœux. On comprend combien un homme de cette trempe devait honorer la médecine et en assurer les progrès.

Sa parole était écoutée avec déférence dans les cercles dont il faisait partie; ses opinions avaient toujours pour base l'amour de la science et de l'humanité. Patriote ardent, il a élevé à la médecine en Belgique un monument qui ne périra pas.

Lié depuis un grand nombre d'années d'amitié avec Broeckx, nous nous acquittons d'une dette sacrée en consacrant ces lignes à la mémoire d'un homme que nous avons vénéré autant qu'aimé.

P. Génard.

Anvers, *le 18 décembre 1869.*

LISTE DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LE Dr C. BROECKX :

1. Mémoire sur la fièvre bilieuse qui a régné épidémiquement à Anvers pendant l'été de 1835. — Anvers, 1836, in-8° de 23 p.
2. Coup-d'œil sur l'état de la médecine en Belgique avant le XVIe siècle. — Anvers, 1837, in-8° de 9 p.
3. Compte-rendu des travaux de la Société de médecine d'Anvers, présenté à la séance publique du 23 décembre 1837. — Anvers, 1837, in-4° de 15 p.
4. Essai sur l'histoire de la médecine belge avant le XIXe siècle. Ouvrage couronné et publié par la Société de médecine de Gand, orné de quatre gravures sur cuivre. — Gand, 1837, in-8° de 322 p.
5. Compte-rendu des travaux de la Société de médecine d'Anvers, présenté à la quatrième séance solennelle le 17 décembre 1838. — Anvers, 1838, in-4° de 11 p.
6. Notice sur les travaux de J.-B.-J. Van den Zanden, docteur en médecine. — Anvers, 1839, in-8° de 43 p.
7. Rapport sur un ouvrage du docteur F.-J. Matthyssens, intitulé : *Considérations critiques sur la phrénologie et la cranioscopie.* — Bruxelles, 1839, in-12° de 33 p.
8. Discours sur l'utilité de l'histoire de la médecine. — Anvers, 1839, in-4° de 16 p. — Ibid., 1840, in-8° de 32 p.
9. Panthéon médical belge, dédié à MM. les membres de la Société de médecine d'Anvers. — Bruxelles, 1840.
   (Tableau grand colombier, publié par la Société Encyclographique des sciences médicales, et figurant un temple sur les parois duquel sont inscrits les noms des principaux médecins belges.)
10. Consultation médico-légale sur le rapport judiciaire dans l'accusation d'infanticide portée contre la nommée Jeanne-Catherine Bosschaerts. (Mémoire par C. Broeckx, F.-L. Van Camp, F.-J. Matthyssens, L. Haine.) — Anvers et Bruxelles, 1840, in-8°.
11. Coup-d'œil sur les institutions médicales belges, depuis les dernières années du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, suivi de la bibliographie de de cette époque. — Bruxelles, 1841, in-8° de 240 p.
12. Bibliographie d'un ouvrage intitulé : *Bibliotheca medico-historica sive catalogus librorum historicorum de re medicâ et scientiâ naturali systematicus; collegit ac digessit L. Choulant.* — Anvers, 1842, in-8°.
13. Fièvre larvée paralytique. — Anvers, 1843, in-8° de 8 p.
14. Notice sur les illustrations médicales belges. — Anvers, 1843, in-8° de 25 p.
15. Statistique nosologique des décès dans la ville d'Anvers pendant l'année 1842. — Anvers, 1843, in-8° (par C. Broeckx et F.-J. Matthyssens) de 52 p.
16. Statistique nosologique des décès dans la ville d'Anvers pendant l'année 1843. — Anvers, 1844, in-8° (par C. Broeckx et F.-J. Matthyssens.)

17. Éloge de Guillaume Marcquis, docteur en médecine. — Anvers, 1844, in-8° de 27 p.
18. Éloge de Pierre-Joseph van Baveghem, docteur en médecine. — Anvers, 1845, in-8° de 26 p.
19. Éloge de Michel Boudewyns, docteur en médecine, etc., etc. — Anvers, 1845, in-8° de 34 p.
20. Notice sur Pierre Coudenberg, pharmacien à Anvers au XVIe siècle. — Anvers, 1845, in-8° de 16 p.
21. Notice sur l'invention du forceps. — Bruxelles, 1846, in-8° de 36 p.
22. Notice sur J.-B.-A. van de Sande, maître en pharmacie à Bruxelles. — Anvers, 1846, in-8° de 42 p.
23. Un mot sur la période érudite de la médecine en Belgique. — Malines, 1847, in 8° de 18 p.
24. Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie médicale belge avant le XIXe siècle. — Anvers, 1847, in 8° de 65 p.
25. Notice sur un livre de médecine prétendûment imprimé in 1401. — Anvers, 1847, in-8° de 21 p.
26. Jean de St-Amand, médecin belge du XIIe siècle. — Malines, 1848, in-8° de 23 p.
27. Notice sur J.-I.-H. Pypers, pharmacien. — Anvers, 1848, in-8° de 75 p.
28. Encore un mot sur l'invention du forceps. — Malines, 1848, in-8° de 12 p.
29. Notice sur Jacques Van den Kasteele et sur la suette qui régna épidémiquement à Anvers au mois de septembre 1529. — Anvers, 1849, in-8° de 29 p.
30. Commentaire de J.-B. van Helmont, seigneur de Mérode, etc., sur le premier livre du régime d'Hippocrate. — Anvers, 1849, in-8° de 29 p.
31. Notice sur Godefroid Vereycken, médecin d'Anvers. — Malines, 1850, in-8° de 25 p.
32. Notice sur A.-D. Sassenus, pharmacien. — Anvers, 1850, in-8° de 32 p.
33. Notice sur le docteur Gabriel Leclercqz. — Anvers, 1850, in-8° de 13 p.
34. Notice sur David van Mauden, docteur en médecine. — Anvers, 1850, in-8° de 23 p.
35. Les pharmaciens belges et les récompenses du gouvernement. — L'Académie royale de médecine de Belgique et le Rob de Laffecteur. — Anvers, 1850, in-8°.
36. Notice sur Martin van Hille. — Anvers, 1851, in-8° de 20 p.
37. Nécrologie d'Antoine Leblus. — Anvers, 1851, in-8° de 8 p.
38. Bibliographie sur la collection des médecins grecs et latins du docteur Daremberg. — Anvers, 1851, in-8°.
39. La limitation du nombre des pharmaciens est-elle possible en Belgique? Oui. — Anvers, 1851, in-8° de 20 p.
40. Bibliographie de la notice sur la vaccine du docteur Vrancken. — Anvers, 1851, in-8°.
41. Bibliographie sur deux missions littéraires de M. Daremberg. — Anvers, 1851, in-8° de 20 p.

42. Empoisonnement par le sulfate de zinc. — Anvers, 1851, in-8°.
43. Commentaire de J.-B. van Helmont, seigneur de Mérode, etc., sur le livre *De Alimentis* d'Hippocrate. — Anvers, 1851, in-8° de 39 p.
44. Notice sur le docteur Stappaerts. — Anvers, 1851, in-8° de 20 p.
45. Essai sur la limitation du nombre des pharmaciens en Belgique. — Anvers, 1851, in-8° de 58 p.
46. Notice sur Lazare Marcquis, médecin et ami de P.-P. Rubens. — 1852, in-8°.
47. Empoisonnement par les semences de colchique. — Anvers, 1852, in-8.
48. Supplément à la notice sur Sassenus. — Anvers, 1852, in-8°.
49. Empoisonnement par les crevettes communes. — Anvers, 1852, in-8°.
50. Notice sur le manuscrit intitulé : *Causa J.-B. Helmontii medici* (magnétisme animal). — Anvers, 1852, in-8° de 80 p.
51. Bibliographie d'un ouvrage intitulé : *Vermindering der bestaande apotheken, eene dringende behoefte onzer eeuw*, door B. Meylinck. — Anvers, 1852, in-8°.
52. Bibliographie du 1er volume des œuvres d'Oribase, publiées par les docteurs Bussemaker et Daremberg. — Anvers, 1852, in-8°.
53. Notice sur P. van Baveghem, pharmacien. — Anvers, 1853, in-8° de 16 p.
54. Deuxième supplément à la notice sur Sassenus. — Anvers, 1853, in-8° de 8 p.
55. Deux observations d'empoisonnement, l'un par le sulfate de zinc, l'autre par les semences de colchique. — Anvers, 1853, in-8° de 6 p. (V. Nos 42 et 47.)
56. Rapport sur les échanges que fait l'Académie d'archéologie de Belgique. — Anvers, 1853, in 8°.
57. Notice sur le docteur Gabriel d'Ayala. — Anvers, 1853, in-8° de 23 p.
58. Notice sur le docteur Louis Overdatz. — Anvers, 1854, in-8° de 20 p.
59. Le premier ouvrage de J.-B. Van Helmont, ou *Eisagôgê in artem medicam a Paracelso restitutam*, publié pour la première fois. — Anvers, 1854, in-8° de 147 p.
60. Notice sur le docteur P.-J. d'Avoine. — Malines, 1854, in-8° de 19 p.
61. Levensschets van doctor Lazarus Marcquis. — Anvers, 1854, in-8° de 28 p.
62. Nécrologie du docteur Godefroid-Antoine Marée. — Anvers, 1854, in-8°.
63. Bibliographie d'un ouvrage intitulé : *Œuvres d'Oribase*, publiées par les docteurs Bussemaker et Daremberg, t. II. — Anvers, 1854, in-8° de 12 p.
64. Observation d'éclampsie après les couches. — Malines, 1855, in-8°.
65. Notice sur le docteur Roland Storms. — Anvers, 1855, in-8° de 22 p.
66. Observation de paralysie saturnine. — Anvers, 1855, in-8°.
67. Notice sur le docteur Jean-Henri Matthey. — Anvers, 1855, in 8° de 18 p.
68. Observations d'empoisonnement par les champignons. — Anvers, 1855, in-8°.
69. Notice bibliographique sur l'histoire de l'école de Salerne du docteur S. de Renzi. — Anvers, 1855, in-8° de 11 p.
70. Éloge de Rembert Dodoëns. — Bruxelles, 1855, in-8° de 20 p.

71. Levensschets van doctor Willem Marcquis. — Anvers, 1855, in-8° de 20 p.
72. Notice sur Fr.-M. Verbert, pharmacien. — Anvers, 1856, in-8° de 59 p.
73. Introduction de la vaccine à Malines. — Anvers, 1856, in-8° de 42 p.
74. Interrogatoire du docteur J.-B. Van Helmont sur le magnétisme animal. — Anvers, 1856, in-8° de 49 p.
75. Bibliographie d'un ouvrage du docteur Descuret, intitulé : *Les merveilles du corps humain.* — Anvers, 1856, in-8° de 16 p.
76. Levensschets van doctor Michiel Boudewyns. — Anvers, 1856, in-8° de 27 p.
77. Observation de purpura hæmorrhagica, guéri par le citrate de magnésie. — Anvers, 1856, in-8° de 14 p.
78. Note sur le penghawar jambie, employé à Java contre les hémorrhagies. — Bruxelles, 1856, in-8°.
79. Bibliographie d'un ouvrage du docteur Daremberg, intitulé : *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien.* — Anvers, 1856, in-8° de 8 p.
80. Le père de la pharmacie belge, ou supplément à la notice sur P. Coudenberg. — Anvers, 1856, in-8° de 15 p.
81. Discours prononcé sur la tombe du docteur G.-J. Stevens. — 1857, 3 p.
82. Levensschets van Willem-Jan Stevens. — Anvers, 1857, in-8° de 16 p.
83. Réclamation du docteur Broeckx contre une violation du règlement de l'Académie royale de médecine de Belgique. — Anvers, 1857, in-8° de 8 p.
84. Histoire du Collegium medicum Antverpiense. — Anvers, 1858, in-8° de 389 p.
85. Rapport sur un mémoire de M. Génard, intitulé : *Luister der St-Lucasgilde.* — 1858, 4 p.
86. Dissertation sur les médecins-poètes belges. — Anvers, 1858, in-8° de 53 p.
87. Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie médicale belge avant le XIXe siècle, premier supplément. — Anvers, 1858, in-8° de 24 p.
88. Notice sur le choléra-morbus asiatique qui a régné épidémiquement à Anvers pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre 1859. — Anvers, 1859, in-8° de 15 p.
89. De l'emploi du carbonate de plomb dans la phthisie pulmonaire. — Anvers, 1860, in-8°.
90. Statistique du choléra-morbus de 1859. — Anvers, 1860, in-8° de 8 p.
91. Miscellanées pour servir à l'histoire de la lèpre à Anvers. — Anvers, 1860, in-8° de 34 p. (V. à ce sujet la lettre au docteur Broeckx, par P. Génard.)
92. Note sur Josse de Harchies, médecin-théologien montois du XVIe siècle. — Anvers, 1860, in-8° de 15 p.
93. Miscellanea medica. — Analyse de l'ouvrage de M. Diegerick, intitulé : *Me Jehan Yperman, le père de la chirurgie flamande.* — Anvers, 1860, in-8° de 8 p.

94. Note sur la visite des lépreux à Anvers depuis le 11 mai 1517 jusqu'au 14 mars 1524. — Anvers, 1860, in-8° de 21 p.
95. Encore un manuscrit du père de la chirurgie flamande. — Anvers, 1860, in-8° de 16 p.
96. Statistique de l'hôpital Ste-Élisabeth d'Anvers au 31 décembre 1859. — Anvers, 1860, in-8°.
97. Rapport sur les titres scientifiques de Pierre Coudenberg, présenté à l'Académie royale de médecine de Belgique le 29 juin 1861. — Anvers, 1861, in-8° de 16 p.
98. Johan Ferreulx, boekminnend geneesheer in de XVIe eeuw. — Anvers, 1861, in-8° de 16 p.
99. Chorée traitée au moyen de l'électricité. — Anvers, 1861, in-8° de 7 p.
100. Statistique de l'hôpital Ste-Élisabeth d'Anvers, au 31 décembre 1860. — Anvers, 1861, in-8° de 10 p.
101. Note sur le *Liggere* des apothicaires d'Anvers. — Anvers, 1861, in-8° de 16 p.
102. Observation de guérison de phthisie pulmonaire confirmée. — Anvers, 1861, in-8° de 7 p.
103. Note sur Samuel Quickelbergs, médecin-archéologue du XVIe siècle. — Anvers, 1861, in-8° de 11 p.
104. Lettre à M. le docteur van Meerbeeck, de Malines, sur une publication de Rembert Dodoëns inconnue des bibliophiles. — Anvers, 1862, in-8° de 16 p.
105. Aanteekeningen over Samuel Quickelbergs. — Anvers, 1862, in-8° de 12 p.
106. Notice sur le docteur Joseph-Antoine Le Roy, professeur à Louvain et à Liége. — Anvers, 1862, in-8° de 25 p.
107. Hommage rendu à la mémoire du docteur Pierre-Albert Lodewyckx. — Anvers, 1862, in-8° de 10 p.
108. Histoire du Collegium medicum Bruxellense. — Anvers, 1862, in-8° de 482 p.
109. Notice sur le docteur Louis-Dominique Le Roy. — Anvers, 1863, in-8° de 28 p.
110. Notice bibliographique sur une publication de M. Pétrequin, intitulée : *Chirurgie d'Hippocrate, recherches historiques sur l'origine du traité du médecin.* — Anvers, 1863, in-8° de 12 p.
111. La Chirurgie de maitre Jehan Yperman, chirurgien belge du XIIIe siècle, publiée pour la première fois d'après la copie flamande de Cambridge. — Anvers, 1863, in-8° de 210 p.
112. Nécrologie du docteur Jean-Martin-François Carolus. — Anvers, 1863, in-8° de 12 p.
113. Notice sur Jean-Charles van Rotterdam, professeur de médecine à l'Université de Gand. — Anvers, 1864, in-8° de 71 p.
114. Notice sur le docteur Arnold-Barthélemy Beerenbroeck, membre du Conseil des Cinq-Cents. — Anvers, 1864, in-8° de 8 p.

115. Notice sur Joseph-Pierre-Benoit Hoylaerts. — Anvers, 1864, in-8° de 28 p.
116. Notice sur le docteur J.-J.-J. van Haesendonck. — Anvers, 1864, in-8° de 12 p.
117. Prodrome de l'histoire de la faculté de médecine de l'ancienne Université de Louvain, depuis son origine jusqu'à sa suppression. — Anvers, 1865, in-8° de 148 p.
118. Galerie médicale anversoise. — Anvers, 1866, in-8° de 109 p.
119. Traité de médecine pratique de maître Jehan Yperman, médecin belge du XIIIe siècle. — Anvers, 1867, in-8° de 147 pages.
120. Notice sur le docteur Henri-Guillaume-Marie de Koninck. — Anvers, 1867, in-8° de 20 p.
121. Notice sur François-Joseph Rigouts, pharmacien. — Anvers, 1868, in-8° de 29 p.
122. Une page de l'histoire de la pharmacie d'Anvers. — Anvers, 1869, in-8° de 20 p.
123. Joannes-Baptista van Helmont, toparcha in Merode, etc., ad judicem neutrum causam appellat suam et suorum Philadelphus, ou Apologie du magnétisme animal, publiée pour la première fois. — Anvers, 1869, in-8° de 78 p.
124. Notice sur Bernard-Guillaume van Aerschodt. — Anvers, 1869, in-8° de 21 p.
125. Le baron François-Mercure van Helmont. — Anvers, 1870, in-8° de 28 p. *(Ouvrage posthume.)*

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE FEU M. L. TORFS, INTITULÉE :

HISTORIE SCHETS VAN MECHELEN, ETC.

Après avoir examiné le mémoire de feu M. L. Torfs, j'estime qu'il y a lieu d'en proposer l'impression dans les Annales de l'Académie ; j'observerai que la traduction française de ce mémoire est fautive, et qu'il serait préférable de publier le travail en flamand.

CH. THYS.

CONTICH, *6 décembre 1869*.

Je me rallie entièrement à l'opinion exprimée par mon honorable confrère, M. Thys.

Chev. LÉON DE BURBURE.

ANVERS, *14 décembre 1869*.

RAPPORTS

sur la notice de M. C. VAN DESSEL, intitulée :

MONNAIES ROMAINES TROUVÉES A ELEWYT.

La notice sur une collection de monnaies trouvées à Elewyt offre un réel intérêt et, en la publiant, M. Camille Van Dessel rend un véritable service à ceux qui étudient et veulent faire l'histoire de notre pays à l'époque gallo-romaine.

Le mérite de cette collection est moins en effet dans l'importance des pièces elles-mêmes, aucune de celles-ci n'étant ni très-rare ni inconnue, que dans la preuve qu'elles donnent d'une existence continue, pendant deux siècles, d'une villa romaine à Elewyt.

Je conclus donc à la publication de cette intéressante notice dans nos Annales, et n'ai à faire qu'une observation de peu d'importance du reste. M. Van Dessel donne le diamètre des pièces : ces pièces étant connues, il vaudrait mieux, au point de vue numismatique, donner leur poids et rendre à chacune le numéro correspondant des monnaies impériales de Cohen.

G. HAGEMANS.

Je me rallie complétement aux opinions émises par M. Hagemans, sur la notice de M. Camille Van Dessel.

E.-L. GIFE.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1870.

Président, M. le baron J. DE WITTE,
Vice-Président, M. G. HAGEMANS,
Secrétaire perpétuel, M. LE GRAND DE REULANDT,
Bibliothécaire-archiviste, M. . . . . ,
Trésorier, M. le lieutenant-colonel A. CASTERMAN,
Secrétaire-adjoint, M. CH.-M.-T. THYS.

COMMISSION DES PUBLICATIONS.

MM. R. CHALON,
L.-P. GACHARD,
L. GALESLOOT,
G. HAGEMANS,
P. HENRARD,
A. LE ROY,
A. SCHELER,
A. WAUTERS.

COMMISSION DES FINANCES.

MM. le chev. L. DE BURBURE,
J. DELCOURT,
L. DEVILLERS,
E.-M.-O. DOGNÉE,
le général GUILLAUME,
DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT,
E. REUSENS,
TH. VAN LERIUS.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. S. BORMANS,
le chev. L. DE BURBURE,
A. CASTERMAN,
P. GÉNARD,
E. GENS,
G. VAN HAVRE,
E. REUSENS,
N.-J. VANDER HEYDEN.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1870.

Le fauteuil est occupé par M. A. Wagener, président sortant.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, dont la rédaction est adoptée.

Le président donne communication de la correspondance.

L'assemblée procède à l'élection du vice-président annuel. Est nommé M. G. Hagemans.

Elle élit ensuite comme secrétaire-adjoint M. Ch. Thys, membre titulaire. M. Thys remercie l'Académie de sa nomination.

M. A. Casterman, trésorier, présente les comptes des recettes et des dépenses de l'exercice 1869. Ces comptes sont renvoyés à l'examen de la commission des finances.

Le président annonce la mort de M. le comte de Montalembert, membre honoraire à Paris, de M. L. De Cuyper, membre honoraire à Anvers, et de M. le chevalier Martini de Geffen, membre honoraire à Bois-le-Duc.

Communication est faite des rapports de M. Casterman et de M. Kuyl sur quelques chartes inédites relatives à la ville d'Hérenthals, transmises en copie par M. L. Devillers. La Compagnie vote l'impression de ces documents.

M. Le Grand de Reulandt présente son rapport sur les travaux de la Compagnie pendant l'année 1869.

Le président lit le rapport de M. H. Schuermans sur une notice de M. P. Lansens, relative au culte du soleil dans l'antiquité. Conformément aux conclusions du rapporteur, l'Académie décide de déposer ce travail aux archives de la Compagnie. MM. le chevalier L. de Burbure, E. Reusens et le chevalier de Schoutheete de Tervarent expriment l'avis que ce mémoire pourra, à ce dépôt, être consulté par les membres qui désireront en prendre connaissance.

Le président compose de la manière suivante les commissions spéciales :

Commission des publications : MM. R. Chalon, L.-P. Gachard, L. Galesloot, G. Hagemans, P. Henrard, A. Le Roy, A. Scheler et A. Wauters.

Commission des finances : MM. le chevalier L. de Burbure, J. Delcourt, L. Devillers, E.-M.-O. Dognée, le général Guillaume, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, E. Reusens et Th. Van Lerius.

Commission de la bibliothèque : MM. S. Bormans, le chevalier L. de Burbure, A. Casterman, P. Génard, E. Gens, G. Van Havre, E. Reusens et N.-J. Vander Heyden.

L'assemblée arrête comme suit son programme du concours de 1871.

Premier Sujet.

PRIX : 500 FRANCS,

fondé par le Gouvernement.

Faire l'histoire de la sculpture en Belgique, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque de la Renaissance.

L'auteur produira, autant que possible, des dessins manuscrits ou des photographies des objets de sculpture qu'il citera dans son mémoire.

Deuxième Sujet.

PRIX : 500 FRANCS.

Présenter la topographie des voies romaines de la Gaule-Belgique, et déterminer les localités modernes correspondant aux stations indiquées dans l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger.

L'auteur fournira les cartes et les croquis manuscrits nécessaires à l'intelligence de son mémoire. Il indiquera sur ces plans les raccordements des voies romaines de la Gaule-Belgique avec celles des pays voisins.

Troisième Sujet.

PRIX : 400 FRANCS.

fondé par la province d'Anvers.

Traiter une question archéologique ou historique relative à la province d'Anvers.

Le choix du sujet est abandonné à l'auteur.

La séance est levée à trois heures.

RAPPORTS

SUR LA COMMUNICATION DE M. L. DEVILLERS :

DOCUMENTS CONCERNANT HÉRENTHALS.

Les *Documents concernant les possessions du chapitre de Sainte-Waudru, de Mons*, par M. L. Devillers offrent le plus haut intérêt pour l'histoire de la ville d'Hérenthals. Ce travail sera bien accueilli par les lecteurs des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.* Nous formons en outre le vœu que l'auteur continue ses recherches concernant les relations qui ont existé entre le chapitre de Sainte-Waudru, de Mons, et l'une des communes les plus importantes de la Campine anversoise.

P.-D. KUYL.

ANVERS, *le 4 janvier 1870.*

L'intérêt des documents concernant Hérenthals réside surtout dans la position toute particulière où se trouvait cette ville, quant à ses revenus, vis-à-vis du chapitre noble de Sainte-Waudru, de Mons. Cette position est bien définie par les chartes de Henri, duc de Lothier et marquis d'Anvers (1209 et 1221.) Les documents qui suivent prouvent que les promesses n'ont pas toujours été tenues.

Je pense qu'il y aurait pour le lecteur un intérêt réel à voir la publication des documents précédée d'une notice un peu plus étendue sur les faits principaux de l'histoire de la ville et sur les conditions d'après lesquelles le duc de Lothier a pu établir en 1209 ses fossés et ses remparts et le duc Jean, en 1275, son enceinte des murailles.

Tous nos lecteurs ne connaissent pas le latin et si notre honorable collègue et savant collaborateur Devillers voulait bien donner un peu plus de corps à sa notice, je pense qu'il rendrait service à l'histoire d'Hérenthals et serait agréable à nos lecteurs.

Quoi qu'il en soit, si des empêchement que je ne puis prévoir s'opposaient à sa réalisation du désir que j'exprime, je suis d'avis que ses documents soient imprimés dans les Annales.

A. CASTERMAN.

ANVERS, *le 6 janvier 1870.*

RAPPORT

SUR UN TRAVAIL DE M. P. LANSENS, INTITULÉ :

BLADZIJDE UIT HET GROOT MYTHENBOEK.

M. Lansens nous présente un travail sur le culte du *soleil*.

« Passons aux temps modernes, c'est-à-dire à Homère, » dit ingénieusement je ne sais plus quel auteur : je me permets de trouver qu'en débutant par le culte du soleil chez les compatriotes de Zoroastre, M. Lansens remonte trop peu dans la nuit des temps. N'y a-t-il pas lieu en effet de nous dire d'abord ce qu'il y a de vrai dans les assertions relatives au culte du soleil par les populations de l'âge de la pierre. A une époque où l'on attribuait encore aux druides les monuments de pierres brutes, voici ce que je lis dans la *Revue des beaux-arts* du bibliophile JACOB, (IV, p. 202), passage qui est directement relatif au sujet traité par M. Lansens :

« La disposition intérieure du monument de Stone-Henge offre une direction soigneusement déterminée, une véritable orientation..... Si on interroge la boussole, on découvre que cette direction indique un point déterminé de l'horizon sensible entre l'est et le nord-est, *et précisément le point où le soleil semble se lever à l'époque du solstice d'été*... Les alignements de Carnac, bien que situés en général et au premier abord dans le sens de l'ouest à l'est, montrent plusieurs déviations sensibles vers l'est-nord-est, et l'on conçoit tout d'abord ce que cette idée d'orienter les temples au soleil levant, pour le moment même de l'année où le soleil a le plus d'éclat et de force, ce que cette idée a de profondément symbolique, eu égard aux dogmes et aux cérémonies religieuses du druidisme... »

Ibid. p. 204 : « Le culte du *dieu-soleil*, qui dominait presque toutes les cérémonies du druidisme, devait obliger à bâtir les temples à ciel ouvert, et à les placer dans des lieux d'où l'on pouvait découvrir un vaste horizon. »

Je ne citerai pas d'autres passages d'où il semblerait résulter que certaines grottes habitées par l'homme primitif, que certaines allées

couvertes sont également orientées, dans le sens propre du mot, et que cette orientation est due à une idée *héliolâtrique* (encore un néologisme peut-être, mais je demande grâce pour son emploi dans le présent rapport, où il m'évitera des périphrases).

M. Lansens doit à mes yeux ne pas négliger la discussion de ces systèmes qui appartiennent évidemment à son cadre.

Puisque je suis entré dans cette voie qui m'indique dès à présent comme conclusion le renvoi du travail à l'auteur pour le compléter, signalons-lui donc encore quelques lacunes :

En ce qui concerne l'époque plus moderne, c'est à peine si j'entrevois en passant dans le passage relatif à l'*héliolâtrie* romaine, le nom de Mithras [1] (dont, il est vrai, il a été question dans le rapide exposé de l'*héliolâtrie* chez les Persans). Le culte de Mithras chez les Romains a trop d'importance pour qu'une discussion ne s'ouvre pas sur les nombreux monuments épigraphiques dédiés à *Sol invictus Mithras*, Mithras le soleil invaincu.

Puisque j'oppose, comme on dit, une exception dilatoire à l'insertion du travail de M. Lansens, il me permettra de ne pas me prononcer maintenant sur certaines déductions ingénieuses peut-être, mais peut-être aussi bien spécieuses, sur la lettre O, présente dans beaucoup de noms de soleil : *Osiris*, *Orus*, *Apollo*, etc., etc. lettre prétendûment employée à raison de sa forme circulaire. Pourquoi, dira quelque plaisant, ne pas ajouter ici la scène du bourgeois-gentilhomme et ne pas rapprocher la forme de la lettre de la forme circulaire de la bouche qui profère un O? Cela ne serait-il pas plus probant peut-être que la forme elle-même de la lettre O qui, dans certains alphabets, n'existe pas (comme dans l'alphabet étrusque) et qui dans d'autres (comme dans le grec ancien, l'euganéen, le latin ancien, etc.) affecte toutes les formes, même celles du losange, du

[1] Ne pouvant indiquer la page du mémoire non paginé, je dois signaler ici le passage auquel je fais allusion. Les Romains, dit M. Lansens « afbeelden *Mithr* onder de gedaante van eenen schoonen jongeling met eene phrygeische muts op het hooft, staande op eenen ongeworpen ster met den eenen knie de borst rakende en met de regter hand een mes in zijnen hals stekende. Dit is eene zinspeling van de macht der zon, toen zij in dit teeken van den dierenriem gaat. »

carré, du triangle, où il serait difficile, avec la meilleure volonté, de reconnaître le soleil.

N'entrons donc pas encore dans l'examen de l'œuvre et bornons-nous, en terminant, à signaler à l'attention de M. Lansens des ouvrages spéciaux qu'il consultera sans doute avec fruit, par exemple les suivants :

Rapp, *Das labarum und der Sonnen-Cultus*, Bonn, Juillet 1865, in-8° de 31 pages, et une planche (cela a paru dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*.

De Hammer-Purgstall, *Mithriaca ou les Mithriaques*, mémoire académique sur le culte solaire de Mithra, publié par Spencer-Smith, Paris et Caen, 1833, gr. in-8°, avec 24 planches in-4°.

Je répète ici ma conclusion qui est le renvoi à l'auteur pour compléter son œuvre.

H. Schuermans.

Liége, *le 13 décembre 1869*.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1870.

Le fauteuil est occupé par M. G. Hagemans, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion dont la rédaction est approuvée.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance MM. Wagener, Polain, De Keyser, Schuermans, Kuyl et le chev. Schoutheete de Tervarent.

M. Thys, secrétaire adjoint, donne lecture d'une note de M. da Silva, architecte du roi de Portugal, en réponse aux rapports de MM. Gife et Raepsaet sur un mémoire présenté par lui à l'Académie. L'assemblée décide que cette note sera insérée dans le Bulletin, ainsi que les rapports de MM. Gife et Raepsaet.

M. da Silva fait hommage à la Compagnie d'un exemplaire de la gravure représentant la chaire de vérité de l'église de Ste-Croix à Coïmbra, l'unique sculpture du style de la Renaissance qui existe en Portugal. Ce meuble est de l'année 1523.

Le président annonce que la ville d'Anvers, ensuite d'une demande qui lui a été adressée à cet effet par le Bureau, a consenti à joindre la somme de 1000 fr., allouée par elle, au prix unique que l'Académie se propose de créer pour mettre au concours l'histoire du commerce d'Anvers.

M. Casterman donne communication de son rapport et de celui de M. le général Guillaume sur une notice de M. E. Varenbergh intitulée : *Relation du siége de Marchiennes*. Sur les conclusions conformes des commissaires, l'impression en est votée.

M. le chevalier L. de Burbure présente son rapport ainsi que celui de M. E. Reusens sur une notice de M. J. Gielen relative à une *miniature du XVe siècle*, attribuée par lui à Roger Van der Weyden-le-Vieux. L'Académie décide qu'il y a lieu d'imprimer ce travail.

MM. G. Hagemans et Gife lisent leurs rapports sur un travail de M. C. Van Dessel concernant des *monnaies romaines trouvées à Eleuyt (Brabant)*. Ils en proprosent l'impression. Adopté. M. P. Henrard fait observer qu'il est très-important de constater les localités où sont découvertes des antiquités romaines. M. Grandgaignage appuye l'opinion de M. Henrard.

Sur les rapports de MM. G. Hagemans et Le Grand de Reulandt l'Académie vote l'impression de la notice de M. P.-C. Vander Elst sur la topographie de la Ménapie à l'époque de Jules César.

M. Vander Elst ayant présenté un autre travail intitulé : *Sources de l'intrusion de fables grecques et romaines dans l'histoire des anciens Belges*, qui a été soumis à l'examen de MM. A. Le Roy et G. Hagemans, M. Thys, secrétaire adjoint, donne lecture des rapports de ces ceux commissaires. Conformément à leurs conclusions, l'impression en est ordonnée.

Le secrétaire perpétuel présente le rapport de la commission des finances sur les comptes du trésorier pendant l'année 1869. Ces comptes sont approuvés.

La séance est levée à trois heures et demie après-midi.

RAPPORT

SUR LA DISSERTATION DE M. C. VAN DER ELST, INTITULÉE :

SOURCES DE L'INTRUSION DE FABLES GRECQUES ET ROMAINES DANS L'HISTOIRE DES ANCIENS BELGES.

Il serait superflu d'insister sur l'intérêt du sujet auquel M. Van der Elst a consacré ses veilles. L'histoire des peuples n'est pas tout entière dans leurs annales véridiques ; elles est aussi dans les transformations et les manifestations de tout genre de l'esprit national, qui doit partout son caractère distinctif à l'influence de traditions mythiques ou dont la signification primitive a été défigurée, autant au moins qu'à la constitution physique et intellectuelle de chaque race. Dégager l'un de l'autre ces éléments divers, remonter par un travail d'investigation attentive et délicate aussi près que possible du point de départ de tous ces ruisseaux venus des régions les plus lointaines, pour réunir leurs eaux sur un point donné en un large fleuve au cours régulier, c'est préparer l'explication d'un grand nombre de faits qui sont moins qu'on ne le pense le produit de l'imagination des poètes. L'étude des migrations des vieilles légendes n'est au fond que celle des migrations des sociétés humaines ; elle jette dans tous les cas une vive lumière sur les communications directes ou indirectes que les divers groupes eurent entre eux dans les temps les plus voisins de leur dispersion ; enfin elle aide à constater, de part et d'autre, une similitude de souvenirs dont il est souvent possible de tirer un grand parti pour la solution des questions d'origine. Sous tous ces rapports, des recherches du genre de celles dont M. Van der Elst nous présente les résultats, ne pouraient être trop encouragées.

L'auteur résume convenablement les traditions sur Hercule ; son érudition est saine et étendue ; je regrette seulement qu'il ait relativement peu profité des savants travaux de l'Allemagne ; je ne citerai que la Symbolique de Baur. Les observations de M. Van der Elst sur l'influence des ressemblances de noms sont à la fois ingénieuses et fondées : l'occasion eût été bonne de dire un mot des illusions de Becanus et des bizarreries de l'auteur de la *République des Champs-Elysées*, qui place aux bords de l'Escaut et du Rhin le théâtre de l'Odyssée. Je n'ai pas de remarque à formuler sur le reste du premier chapitre, si ce n'est que j'aurais voulu voir l'auteur s'étendre davantage sur le contenu même des traditions popularisées par Frédégaire au profit des Carlovingiens.

Il eût été intéressant, dans la seconde partie du travail, de suivre cette histoire fabuleuse à travers les âges, prenant graduellement consistance et s'altérant ensuite d'une manière particulière dans chaque région du pays. Lucius de Tongres n'est cité qu'en passant ; la grande chronique de Jean d'Outremeuse, dont M. Borgnet a publié maintenant tout le premier livre, consacré à l'époque légendaire, n'est pas même mentionnée. Il eût été très-instructif, cependant, d'y suivre une certaine déviation du courant des idées, comme d'en suivre une autre dans Jacques De Guyse, par exemple, et jusque dans Jehan Lemaire de Belges, arrivé plus tard ; enfin M. Van der Elst aurait pu savoir qu'au pays de Liége, jusqu'au siècle dernier, on conservait dans chaque famille, pour ainsi dire, un manuscrit contenant l'histoire de Tongres et de Liége depuis le lendemain du déluge, et où la légende d'origine païenne était restée vivante. Il ne faut pas croire que la Renaissance ait fait table rase ; à l'heure qu'il est, les classes populaires n'ont pas encore perdu tout souvenir de ce qu'on peut appeler notre antique roman politique.

Il y a dans le mémoire de M. Van der Elst le germe d'un bon livre, et l'auteur est certainement capable de nous enrichir d'une œuvre qui ferait honneur à la science belge. J'estime que son mémoire, soigneusement revu sous le rapport du style et complété par quelques indications de l'ordre de celles que je prends la liberté de

signaler à l'Académie, recevra des lecteurs des Annales le meilleur accueil.

ALPHONSE LE ROY.

LIÉGE, *le 2 mars 1870.*

RAPPORTS

sur la notice de M. J. GIELEN, intitulée :

MINIATURE DU XVe SIÈCLE.

Nous avons lu avec beaucoup de satisfaction la notice *sur une miniature du XVe siècle, attribuée à Roger Vander Weyden*, par M. Joseph Gielen. La miniature mérite, à plusieurs titres, toute l'attention des archéologues et présente en outre un haut intérêt pour les usages liturgiques que l'on observait anciennement pendant le temps du carême.

Quant au sujet que représente la miniature, nous ne sommes pas d'accord avec l'auteur de la notice. En effet, le miracle de Bolsena, bourg près d'Orvieto, dans les États romains, a eu lieu en 1264, sous le pontificat d'Urbain IV [1]. Il ne saurait donc être question du pape saint Grégoire-le-Grand, mort le 12 mars 604.

Le sujet de la miniature, jointe au travail de M. Gielen, a été traité plusieurs fois par les peintres, les imagiers et surtout par les graveurs sur bois des XVe et XVIe siècles. Il est connu sous le nom de *Messe de saint Grégoire* [2]. Les artistes n'ont pas toujours accompagné des mêmes attributs la représentation de la messe de saint Grégoire. Tantôt le pape se trouve seul à l'autel, comme dans notre miniature,

[1] D. MUDZAERTS. *Kerckelycke Historie*, II, p. 395 et dans la table à l'article *H. Sacrament van mirakel te Volsena, 1264.*

[2] Voyez *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, par le P. CAHIER, art. *Messe.*

tantôt il est aidé de ses ministres. Les emblèmes de la Passion et les personnages qui y ont figuré ne sont pas toujours au complet. Le Christ, placé dans une espèce de cercueil ou de sarcophage, montrant ses plaies, dont le sang jaillit quelquefois dans le calice et de là dans le purgatoire, représenté à côté de l'autel, est souvent le seul attribut accompagnant la dite messe.

Nous croyons devoir faire observer que le personnage coiffé d'une mitre, dans lequel M. Gielen voit un évêque, n'est autre qu'un des deux pontifs juifs mentionnés dans la Passion de Notre Sauveur. Les artistes du moyen âge donnaient maintefois la mitre de nos évêques aux grands prêtres des Israélites, témoin encore le célèbre tableau de Quentin Massys conservé à l'église Saint-Pierre, à Louvain, et reproduit dans la dernière livraison du *Messager des sciences historiques de Gand*.

A part ces observations, nous formons des vœux pour que la notice de M. J. Gielen, accompagnée d'une bonne gravure ou chromolithographie, soit insérée dans les *Annales de l'Académie*.

P.-D. Kuyl.

En adhérant d'abord au rapport ci-joint de mon savant confrère et collègue M. l'abbé Kuyl, j'exprime le désir que l'auteur de la notice y ajoute un court récit des circonstances mêmes du miracle de la *Messe de saint Grégoire*, que beaucoup de lecteurs des Annales ne connaissent pas, mais désireront connaître afin de mieux se rendre compte des détails de l'intéressante miniature.

Il se trouve encore, çi et là, dans le texte de la notice de M. Gielen quelques passages que l'auteur pourrait revoir ou laisser revoir, avant l'impression, par M. Kuyl.

Chev. Léon de Burbure.

Anvers, *le 2 avril 1870.*

RAPPORTS

sur la notice de M. E. VARENBERGH, intitulée :

RELATION INÉDITE DU SIÉGE DE MARCHIENNES EN 1712.

J'ai examiné, d'après le vœu exprimé par l'Académie d'archéologie, la *relation du siége de Marchiennes* par les Français en 1712.

C'est un journal de ce qui s'est passé dans cette ville pendant les journées des 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 juillet de cette année. L'auteur anonyme du journal (et ce n'est pas la partie la moins intéressante de son récit) donne d'abord une description des ouvrages de défense de la ville de Marchiennes ; il raconte ensuite les divers épisodes du siége.

Le jour même de la victoire de Denain, le 24 juillet, les Français arrivèrent devant la ville entre 3 et 4 heures de l'après-midi ; ils achevèrent l'investissement pendant les journées du 25 et du 26 et ouvrirent la tranchée. Les batteries de brèche furent terminées dans la nuit du 27 au 28 et le feu commença dès le point du jour.

Les assiégés, de leur côté, travaillèrent avec ardeur à augmenter la défense de la place et à réparer les dégats occasionnés par le feu des Français. Quant aux habitants, qu'on voulut faire concourir à ces travaux, ils se cachèrent le mieux qu'ils purent, *préférant*, dit naïvement le narrateur, *la sûreté apparente de leurs corps à la perte certaine et inévitable de leurs maisons et biens.*

Le 30, les batteries des assiégeants ayant fait brèche à l'enceinte, les défenseurs, ne se croyant plus en sûreté, battirent la chamade et se rendirent prisonniers.

Cette relation, sans renfermer de détails bien utiles pour l'histoire, n'est cependant pas dépourvue d'intérêt.

Elle est précédée d'une introduction dont l'auteur a puisé les éléments principaux dans St-Simon et dans Voltaire dont les écrits ne sont pas, je crois, des sources historiques auxquelles il soit prudent de se confier aveuglément.

Je me permettrai donc quelques observations sur les assertions

qui se trouvent dans cette introduction dont je suis loin, du reste, de contester le mérite.

La prise de Marchiennes n'eut pas, selon moi, l'importance que M. Emile Varenbergh semble lui attribuer. Le grand événement de la campagne de 1712 fut incontestablement la surprise de Denain et, par suite, la délivrance de Landrecies, place forte qui, si elle fût tombée aux mains des troupes du prince Eugène, ouvrait à l'ennemi le chemin de la Champagne et de la Picardie.

Quant à la prise de Marchiennes, elle fut la conséquence nécessaire, fatale, de la victoire de Denain. Les alliés en avaient fait leur magasin de munitions et de vivres; sa conquête procura aux Français un immense butin, mais elle ne saurait être considérée comme ayant exercé une influence quelconque sur les négociations d'Utrecht.

L'auteur de l'introduction dit que lorsque les puissances alliées voulurent contraindre Louis XIV à déposséder son petit-fils du trône d'Espagne, le vieux roi sentit se réveiller son énergie et dit : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » La vérité est que lorsque le grand roi rompit les négociations de La Haye et continua la guerre, ce ne fut pas le moins du monde le sort de son petit-fils qui le toucha. Il admettait les conditions essentielles de l'*ultimatum* des puissances alliées, c'est-à-dire *la déchéance de Philippe V avec le concours de ses armes et de son argent;* les articles qui le blessaient dans ce projet touchaient à l'Alsace et à la cession des villes importantes de cette province; ce qui l'humiliait ce n'était pas de détrôner son petit-fils, mais il ne voulait pas être contraint à exécuter dans un délai de deux mois les dispositions du traité concernant le roi d'Espagne, espérant sans doute que les circonstances finiraient par lui offrir un moyen d'éluder l'exécution de ses engagements. Quoi qu'il en soit, si plus tard il obtint quelques modifications dans les conditions de l'*ultimatum*, ce fut parce que les Anglais se retirèrent de la coalition et que la victoire de Denain obligea les Allemands à diminuer leurs exigences à l'égard de la France. Mais, en définitive, Louis XIV céda à l'Autriche une partie des États de son petit-fils, notamment les provinces des Pays-Bas.

Tout en rendant hommage au mérite des mémoires du duc de

St-Simon, on ne doit pas accepter légèrement certaines appréciations qu'il a faites des personnages de son temps. Lorsqu'il appelle Vendôme et Villars des *larrons de gloire*, il se laisse évidemment aveugler par la passion. Le maréchal de Villars, l'élève de Luxembourg, de Turenne et de Condé, a fourni une carrière qui lui donne un droit incontestable à figurer parmi les illustrations militaires de de la France ; et lorsque M. Émile Varenbergh nous dit que *Villars n'était qu'un fort mauvais général*, que ce fut le mépris qu'il inspirait au prince Eugène qui amena celui-ci à commettre *une faute qui gâta tout*, il accepte trop facilement pour vérité ce qui ne fut qu'une boutade de St-Simon. En réalité, la victoire si décisive de Denain fut le résultat d'une surprise très-adroitement combinée par le chef des troupes françaises, mais ce ne fut nullement la conséquence d'une prétendue faute commise par le prince Eugène qui, de la position qu'il avait choisie, était parfaitement à même d'aider son collègue Lord d'Albermole et l'aurait fait sans aucun doute s'il n'avait été trompé par la hardiesse même de la manœuvre de Villars. Ceci est l'opinion exprimée par le maréchal de Saxe, dans l'appréciation qu'il a faite de la journée de Denain ; elle me semble avoir plus de valeur que celle du duc de St-Simon.

En terminant son introduction, l'auteur rapporte l'anecdote qui attribue à un curé et à un conseiller au parlement de Douai, l'idée de l'attaque des lignes de Denain. Le maréchal de Montesquiou, ajoute M. E. Varenbergh, à qui cette idée avait été communiquée, en fit part au roi qui, *mécontent des lenteurs et des tâtonnements de Villars, répondit à Montesquiou d'exécuter promptement son projet, même en dépit du général en chef !* Et en effet, d'après le récit, c'est Montesquiou qui fit tout.

Quant au maréchal de Villars « il ne comprit rien à la manœuvre, » resta en arrière avec le gros de l'armée et ordonna même à Montes- » quiou de s'arrêter, ce que celui-ci ne fit pas, etc., etc. »

Toute cette version empruntée à St-Simon est peu croyable ; le rôle attribué à Montesquiou, à Villars et même à Louis XIV est tellement singulier que l'on doit s'étonner que l'auteur de l'introduction n'ait pas été frappé du ridicule des assertions de St-Simon.

Ces assertions sont d'ailleurs en désaccord avec les informations

de tous les historiens que j'ai pu consulter. L'auteur de l'histoire du prince Eugène dit, à propos de l'affaire de Denain « c'est de toutes » ses actions de guerre (du maréchal de Villars) celle où il a le plus » brillé, où il se montra digne disciple d'un des plus grands capitaines » qui aient jamais paru, M. de Turenne sous lequel Villars fit ses » premières armes. »

M. H. Martin, dont l'histoire de France jouit d'une si grande autorité, reconnaît à la vérité que le projet appartenait au maréchal de Montesquiou, mais, ajoute-t-il, « le général en chef avait adopté et » développé la pensée de son second.... il accourut à l'avant-garde » dès que les portes de Neuville furent achevées... il sentit qu'il fal- » lait enlever la victoire au pas de course.... il ne prit pas le temps » de faire des fascines pour combler le fossé du camp ; les corps de » nos gens, aurait-il dit, seront nos fascines, etc., etc.

Enfin veut-on un témoignage dont il est impossible de contester la valeur et l'importance, le témoignage du chevalier Folard qui assista en personne à la surprise de Denain, où on fit pour la première fois l'application de *sa colonne*? Après avoir constaté la manière dont le maréchal de Montesquiou disposa ses troupes pour enlever les retranchements, Folard fait ainsi la part de Villars : « le projet était grand » et l'exécution délicate, sujette à bien des obstacles et à de fâcheux » inconvénients, le maréchal les surmonte tous par son adresse et par » des mesures si secrètes, si rusées, si fines, si justes et si bien con- » certées que c'est un sujet d'admiration et un fonds inépuisable » d'instruction pour les gens de guerre. »

Je ne pousserai pas plus loin mes observations, qui évidemment n'atténuent en rien le mérite littéraire de l'introduction due à la plume de M. Emile Varenbergh. L'Académie trouvera peut-être que j'ai déjà été un peu long mais elle m'excusera en considérant le motif qui m'a guidé : la tendance de notre époque est d'exalter la médiocrité et de rabaisser, au contraire, les grandes illustrations. J'ai cédé au désir de réagir, dans la mesure de mes forces, contre cette tendance dont les mobiles sont souvent la jalousie et l'envie ; je crois qu'il faut être juste et impartial pour tous, même pour les grands hommes.

Général Guillaume.

Bruxelles, *le 1er mars 1870.*

La notice sur le siége de Marchiennes en 1712 et l'introduction de M. Em. Varenbergh, qui précède, sont de nature à intéresser les lecteurs de nos Annales et je suis d'avis que ce travail y soit inséré. Seulement je désirerais, me ralliant au rapport de M. le général Guillaume, que l'auteur de l'introduction voulût bien la modifier en ce qui touche à la réputation si bien acquise du maréchal de Villars, parmi les hommes de guerre de son temps. J'entends parler de ceux qui n'étaient pas ses envieux ou ses ennemis, et il en avait un grand nombre, à la cour surtout.

Témoin ses paroles à Louis XIV devant tous les courtisans lorsqu'il allait partir pour commander l'armée. « Sire, je vais combattre les ennemis de Votre Majesté et je vous laisse au milieu des miens. »

Villars avait une nature pleine d'ardeur, une austère franchise et le mépris qu'il affichait trop souvent peut-être pour les hommes de cour retardèrent son avancement. Quoi qu'il en soit il était lieutenant-général à 40 ans et sa bravoure à Fridlingue, en 1702, le fit proclamer par les soldats maréchal de France sur le champ de bataille. 15 jours après, le roi ratifiait cette proclamation si brillante.

C'est à lui que l'électeur de Bavière doit sa victoire d'Hochstet, dans ces mêmes plaines où un an plus tard le maréchal de Talard fut battu par Marlborough et le prince Eugène, et cette défaite fut prédite, paraît-il, par Villars qui était alors dans les Cévennes.

C'est Villars qui empêcha Marlborough, après la bataille d'Hochstet, de pénétrer dans la Champagne et qui le fit battre en retraite. Marlborough, qui tenait à être estimé du maréchal de Villars autant qu'il l'estimait lui-même, lui écrivit à cette occasion : « Rendez-moi la justice de croire que ma retraite est la faute du prince de Bade qui n'est pas venu me joindre et que je vous estime encore plus que je ne suis fâché contre lui. »

En 1708, à la tête d'une petite armée, Villars fit échouer tous les projets du duc de Savoie, qui voulait entrer dans le Dauphiné.

Il fut très-grièvement blessé à Malplaquet, et plus tard, alors que les troupes françaises en Flandre n'essuyaient que des défaites, ce fut lui et pas d'autre qui rétablit les affaires. Sa conduite à Denain a été celle d'un guerrier et d'un tactitien habile. Ainsi que le dit le

général Guillaume, l'opinion du maréchal de Saxe vaut un peu plus que celle de St-Simon. Enfin si ce n'était pas encore assez pour faire rendre justice au maréchal de Villars, disons qu'en 1734, alors qu'il était âgé de 82 ans, ce fut lui qui fut choisi pour commander en Italie les troupes réunies de France, d'Espagne et de Sardaigne, lorsque Louis XV eut déclaré la guerre à l'Autriche.

On ne prend pas d'habitude un mauvais général pour de semblables opérations, surtout lorsqu'il a 82 ans.

Le maréchal de Villars est une illustration parmi les hommes de guerre, et je suis convaincu que notre savant confrère M. E. Varenbergh voudra bien modifier, dans son introduction, le mal qu'en a dit St-Simon.

A. Casterman.

Anvers, *le 26 mars 1870.*

Lisbonne, le 2 février 1870.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

L'opinion de l'honorable M. Gife[1] est d'accord avec celle que j'ai moi-même énoncée : que les signes qui se trouvent sur les murs des constructions du moyen âge, en Portugal, ne sauraient être des signes ayant rapport à la franc-maçonnerie ; mais M. Gife, eu égard à la foi qui animait les corporations à cette époque, doute que leur travail fut payé à la pièce ou à la journée. Cette réflexion est trop admissible pour que j'en puisse nier la probabilité ; cependant cela ne devait pas empêcher les ouvriers de mettre leurs marques sur les pierres façonnées par eux, car dans leur grand dévouement ils auraient même regardé comme un devoir de faire voir à tout le monde combien ils avaient contribué à faire, dans un court espace de temps, ces constructions religieuses, et plus il y aurait de pierres marquées par chacun d'eux, plus ils auraient montré, non seulement de zèle pour le travail, mais aussi le désir d'obtenir après leur mort le séjour des bienheureux ; car il est certain, que pendant qu'on élevait ces temples majestueux, toutes les classes

[1] V. les rapports de MM. Gife et Raepsaet, *Bulletin*, pp. 323 et 324.

de la société rivalisaient par leur travail et par leur coopération à l'achèvement de ces constructions dans l'espoir que Dieu leur pardonnerait leurs péchés.

Toutefois, pour cette raison même, il aurait été plus équitable de payer leur travail par pièce, car ni la célérité de la bâtisse, ni le scrupule de leur conscience n'y auraient rien perdu. Mais pourquoi aurait-on mis aussi des marques semblables sur les pierres des autres édifices non religieux ?

M. Gife dit encore qu'il est bien possible que ces signes marqués sur les pierres aient été répétés sur les dessins-épures, pour guider à mettre les pierres en place. A cela j'ai à faire cette objection que s'il eût été nécessaire de marquer toutes les pierres d'une de ces constructions anciennes, il aurait fallu que toutes ces pierres eussent des marques différentes pour éviter la confusion au moment de les mettre en place. Toutefois cela n'a pas eu lieu ; ces marques se répètent sans aucune suite et, pour cette raison, je suis porté à croire que celles qui étaient façonnées par le même ouvrier avaient leur marque respective pour servir à lui payer son travail.

Il devait certainement être très-nécessaire de mettre un signe sur les pierres des claveaux des arcs-boutants, pour les placer selon la courbure adoptée ; cependant ces mêmes marques, étant différentes, pouvaient également servir à indiquer combien il était dû à chaque ouvrier pour son travail.

J'ai encore trouvé dernièrement un autre procédé dont les ouvriers-tailleurs de pierre se servaient pour faire connaître le travail exécuté par chacun d'eux ; non seulement ils marquaient les pierres d'un signe ou des lettres initiales de leurs noms, mais quelquefois ils mettaient leur signe sur l'emblème adopté pour représenter, sans doute, leur *sobriquet ;* car c'était une habitude fort commune chez les ouvriers, à toutes les époques, d'avoir des sobriquets par lesquels ils étaient plus connus parmi leurs compagnons.

Sur le portail cintré du palais royal de *Lintra*, qui donne entrée dans la grande salle, où se trouvent représentés sur le plafond tous les écussons avec leurs couleurs respectives appartenant aux familles nobles du Portugal, ouvrage ordonné par le grand roi Don Emmanuel,

on voit représenté sur un des claveaux un *lézard*, ayant sur son dos un *f* (F), première lettre du nom de l'ouvrier qui s'appelait peut-être François ou Ferdinand. Quoique les autres pierres aient seulement la lettre *f*, il a voulu sans doute signifier par là que celui qui s'appelait François *le Lézard* avait façonné tout seul ce portail, dans la supposition qu'il y avait d'autres ouvriers du même nom qui avaient travaillé avec lui à la construction de ce palais.

M. H. Raepsaet cite des monogrammes qui se trouvent en grand nombre dans les églises flamandes. Pour les quatre, dessinés par M. l'architecte Bruneel, et que vous, Monsieur Secrétaire perpétuel, avez bien voulu joindre à votre lettre, on peut bien croire que ce sont de véritables monogrammes, et je suppose que celui qui est gravé sur le cul-de-lampe de la sacristie de l'église de St-Hermès, à Renaix, doit être considéré comme appartenant au seigneur ou prélat qui a fait faire cet édifice ; tandis que pour celui qui est posé sur la clef de voûte, marquée du N° 6, je suis aussi de l'avis de M. l'architecte que ce signe ne représente pas un monogramme mais qu'il montre la marque usuelle du maître-tailleur de pierre, car l'*équerre* était leur *emblème artistique* ; il n'y avait qu'eux qui avaient le droit de le mettre sur les *clefs de voûte* ; c'était pour eux la place d'honneur.

Je vous demande pardon, Monsieur le Secrétaire perpétuel, d'émettre mon opinion sur ces monogrammes, dans le seul désir d'être éclairé sur ce point, mais jamais dans la prétention de posséder plus de pénétration pour découvrir la véritable signification des signes figuratifs représentés sur vos belles églises flamandes.

Chev. J. da Silva,

Architecte du roi de Portugal, à Lisbonne.

SÉANCE DU 15 MAI 1870.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel lit le procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est adoptée.

Le président prononce son discours d'installation. Sur la proposition de M. le chev. L. de Burbure, l'assemblée en vote par acclamation l'insertion dans le Bulletin.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion, MM. Thys, Polain, L. Galesloot, N. De Keyser, H. Schuermans et A. Wagener.

Le secrétaire perpétuel communique une lettre de M. O. de Berg, consul royal de Suède et de Norwège en Belgique, transmettant à l'Académie et au nom de l'université d'Upsala un cahier contenant huit photographies représentant, à différents points de vue, le tombeau de Gustave Wasa à Upsala. Remercîments.

Le président annonce la mort de M. Gerhard, membre correspondant étranger à Berlin.

M. le comte A. Prezezdziecki, membre correspondant étranger à Varsovie, transmet un relevé des manuscrits connus de l'histoire de Pologne de Jean Dlugosch (dit Longin) en demandant si dans les bibliothèques de Belgique il ne s'en trouve pas d'autres. Les membres sont invités à donner des renseignements à cet égard.

M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent donne lecture de son rapport sur un mémoire de M. le docteur Buddingh' sur la *Signification du ciseau dans les armoiries*. Il conclut à l'impression. M. Thys combat les conclusions du premier rapporteur. Sur la proposition de M. A. Siret, l'assemblée décide de soumettre le travail à l'examen d'un troisième rapporteur. M. P. Génard est désigné à cet effet.

Le président soumet à l'assemblée les rapports de MM. Reusens et Kuyl sur une notice de M. C. Van Dessel, relative à des *Antiquités romaines découvertes récemment à Elewyt*. Sur les conclusions des commissaires, l'Académie en vote l'impression.

M. Casterman donne lecture de son rapport sur une notice de M. H. Schuermans, relative à une *Intaille romaine trouvée à Liberchies*. Il conclut à l'impression. M. le baron de Witte se rallie à ces conclusions. L'assemblée décide que cette notice sera imprimée.

Le congrès des sciences préhistoriques, qui tiendra sa session cette année à Bologne, demande à ce que l'Académie s'y fasse représenter. Le Bureau est chargé de désigner les délégués.

L'assemblée décide de remettre au concours pour l'année 1875 la

question de l'histoire du commerce d'Anvers, avec un prix unique de 5,000 francs, et, sur la proposition de M. le chev. L. de Burbure, d'autoriser par dérogation au § 31 du règlement les membres titulaires, qui ne font pas partie du conseil, à y prendre part. Les membres du jury seront choisis exclusivement parmi les conseillers. Le jury jugera en dernier ressort. La question est formulée comme suit :

Faire l'histoire du commerce d'Anvers, depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'époque de la Révolution de 1830.

L'auteur aura soin de déterminer autant que possible, pour les temps antérieurs aux invasions des Normands, le territoire occupé par les aborigènes que l'on peut désigner sous le nom d'Anversois, y compris les habitants de l'ancien *Turinum* ou *Deurne,* localité qui, suivant d'anciennes chroniques, paraît avoir été un port de commerce coexistant avec le bourg primitif d'Anvers. Il examinera jusqu'à quel point les habitants de ces localités ont pris part au commerce des Bataves avec les îles Britanniques d'une part, et d'autre part avec Rome par voie de terre.

L'auteur présentera le tableau du développement des relations commerciales d'Anvers avec l'étranger et avec l'intérieur du pays. Il fera l'historique de la navigation fluviale et maritime, avec tout ce qui s'y rattache : les péages, les armements, les assurances, etc. Il exposera l'histoire des foires de la ville, des institutions consulaires et financières, des établissements maritimes et commerciaux, y compris les corporations d'ouvriers, dites *nations.*

Il donnera un aperçu des usages mercantiles des diverses époques; il indiquera autant que possible les dates de la première importation de chacun des produits exotiques. Il expliquera les causes de la prospérité et de la décadence successives de la place d'Anvers.

L'auteur exposera, sous forme d'appendice, le tableau de l'extension du commerce d'Anvers depuis la Révolution de 1830 jusqu'à nos jours.

MM. A. Casterman et le chev. L. de Burbure lisent leurs rapports sur un mémoire posthume intitulé : *Opérations militaires qui auront lieu sur la rive du bas Escaut depuis 1484,* par le colonel du génie Dusart. L'impression de ce travail est décidée.

Le président donne communication des candidatures arrêtées par le Bureau pour remplir les places vacantes de membres titulaires et et de membres correspondants.

La séance est levée à 4 heures après-midi.

DISCOURS

DE M. LE BARON J. DE WITTE, DE L'INSTITUT DE FRANCE,

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

En venant occuper ce fauteuil et avant de vous dire quelques mots des études qui nous sont chères, je crois être l'interprète de vos sentiments en proposant à l'Académie de voter des remercîments à notre honorable président de l'année dernière, M. A. Wagener, qui a dirigé nos travaux avec l'impartialité et le talent que tout le monde se plaît à lui reconnaître.

Je dois en même temps vous remercier, Messieurs, de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'appelant cette année à présider l'Académie d'archéologie. Votre bienveillance, votre sympathie me sont connues depuis longtemps, car plus d'une fois, en qualité de vice-président, j'ai eu l'honneur de venir m'asseoir à cette place. Ces sentiments de confraternité cordiale que vous m'avez montrés en toute occasion rendent faciles les devoirs de votre président ; rien en effet ne donne plus de confiance, ne soutient davantage les forces de celui qui est chargé de présider aux discussions d'une compagnie, que de se sentir entouré de confrères bienveillants, n'ayant d'autres vues que la recherche de la vérité, l'amour de la science, le désir de contribuer à ses progrès.

Permettez-moi, Messieurs, de saisir cette occasion pour vous dire combien j'ai été touché, combien je me suis senti honoré, lorsque, il y a trois ans, en 1867, dans une circonstance solennelle, vous avez daigné penser à moi pour présider le Bureau central du Congrès

international d'archéologie, organisé par vos soins. Avec votre concours et soutenu par le souvenir du passé, je tâcherai de mériter de nouveau votre confiance et de contribuer, autant que mes faibles efforts le permettront, à faire tourner nos travaux au profit de la science.

L'archéologie, Messieurs, est une science vaste, immense et qui de nos jours a pris des proportions de plus en plus considérables. Il n'y a pas un siècle, l'archéologie se bornait à l'étude des antiquités grecques et romaines, mais les origines de l'art étaient inconnues. On s'occupait bien des Étrusques, de quelques autres peuples italiotes, des Égyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, des Phéniciens, des Perses ; mais si l'on accordait une influence trop grande, trop directe aux arts de l'Étrurie, que savait-on de l'Égypte, avant qu'on eût pénétré dans le secret de ses écritures? Aux yeux des savants du dernier siècle et même du siècle actuel, tous les monuments égyptiens étaient le produit de types conventionnels ; on croyait à l'immobilité des arts chez ce peuple dont la civilisation remonte à une époque tellement reculée que l'imagination s'effraie en présence des monuments de l'ancien empire. On sait l'histoire du Zodiaque de Denderah : pour une certaine école c'était là un monument qui remontait aux temps les plus éloignés ; on a reconnu qu'il avait été sculpté à l'époque des empereurs romains. Il fallut le génie d'un Champollion pour découvrir le sens caché de l'écriture hiéroglyphique, et depuis environ un demi-siècle la science des hiéroglyphes a fait de grands progrès, grâce aux travaux des égyptologues français, allemands, anglais et surtout à ceux de l'éminent professeur du collége de France, M. le vicomte Emmanuel de Rougé.

L'étude des écritures cunéiformes a permis de pénétrer dans la civilisation et l'histoire des peuples de l'Asie, des Assyriens, des Babyloniens, des Perses. Les découvertes faites sur le sol de Ninive par MM. Botta, Layard, Place, ont amené en Europe de nombreux monuments dont, il y a quelques années, l'existence n'était pas même soupçonnée. Grâce aux études de M. Rawlinson et surtout de M. Jules Oppert, ainsi que de ceux qui suivent leurs traces, l'écriture cunéiforme fournit tous les jours, pour ainsi dire, des éclaircisse-

ments sur l'histoire, les mœurs, les usages de l'antique empire d'Assyrie. C'est à M. Jules Oppert que revient sans conteste tout l'honneur de ces étonnantes découvertes.

Quant à la Phénicie, les monuments sont encore rares [1], mais une découverte récente due à M. Ganneau-Clermont, drogman du consulat de France à Jérusalem, a fait connaître au monde savant un des monuments épigraphiques les plus importants, les plus précieux qui soient parvenus jusqu'à nous, je veux parler de la stèle de Mesa, roi de Moab, monument du Xe siècle avant notre ère et que M. le comte Melchior de Vogüé a communiqué, il y a quelques semaines, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres [2].

Mais les conquêtes de la science ne s'arrêtent pas à l'Égypte, à l'Assyrie; on étudie aujourd'hui les antiquités de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Amérique et on cherche à rattacher aux études archéologiques les antiquités préhistoriques, science toute nouvelle qui a de nombreux adeptes et qui est bien plus du domaine de la géologie que de l'archéologie proprement dite. Les découvertes des grottes du Périgord et de Furfooz, aux environs de Dinant, ont eu un grand retentissement [3]. En France, c'est M. Lartet, en Belgique, c'est M. Édouard Dupont qui ont déployé un grand zèle pour faire connaître ces découvertes et le résultat de leurs recherches.

Aux antiquités préhistoriques appartiennent les antiquités lacustres; en Suisse, feu M. Troyon a été un des grands explorateurs de ces lacs dans lesquels on a trouvé toutes sortes de débris qui annoncent la présence et le séjour des hommes.

Aux antiquités romaines viennent se rattacher fort naturellement les antiquités chrétiennes, car l'art chrétien a pris naissance sous l'empire. La science des antiquités chrétiennes, cultivée avec distinc-

[1] On possède des inscriptions, des médailles, des pierres gravées avec légendes phéniciennes et le fameux tombeau du roi Esmunasar, donné par le duc de Luynes au Musée du Louvre.

[2] Le roi Mesa est nommé une seule fois dans l'Écriture Sainte : IV, *Reg.* 3, 4.

[3] Voir le rapport de la commission chargée par l'Académie d'archéologie de Belgique d'examiner les fouilles scientifiques exécutées à Furfooz. *Bulletin de l'Académie*, 1er fascicule, p. 62 et suiv.

tion dans le XVIIe et le XVIIIe siècle en Italie, a fait dans ces derniers temps d'immenses progrès, grâce aux travaux de M. de Rossi, à Rome, et de M. Edmond Le Blant, en France.

Les antiquités du moyen âge sont cultivées dans toute l'Europe avec le plus grand succès et, dans l'ordre chronologique, se placent à la suite des antiquités qui remontent aux origines et aux premiers siècles du christianisme.

L'archéologie a pour but l'étude des *monuments de l'antiquité figurée* de tous les âges, de tous les peuples, c'est-à-dire que l'archéologue doit avant tout connaître ce que les arts du dessin ont produit chez les peuples civilisés qui nous ont précédés, et ce n'est pas dans les livres, dans les gravures, dans les dessins, dans les photographies qu'il doit chercher son instruction ; les moulages, les empreintes, les estampages, quoique d'une utilité incontestable, ne suffisent même pas et ne sauraient remplacer les monuments eux-mêmes; il doit voir, examiner, étudier, comparer les monuments originaux ; par conséquent, il doit entreprendre des voyages, visiter les musées publics et les collections particulières. Plus il aura vu de ses propres yeux des monuments originaux et authentiques, plus il aura acquis de pratique et de justesse dans le coup d'œil.

On donnait autrefois le nom d'*antiquaire* à celui qui recherchait les débris de l'antiquité; aujourd'hui on établit une distinction entre les deux mots *archéologue* et *antiquaire*. Le premier est celui qui, doué d'une érudition plus ou moins étendue, étudie et comprend les monuments anciens ; le second est l'amateur, le curieux, comme on aurait dit autrefois, le collectionneur qui avec du goût, du tact, de l'expérience, peut se passer d'érudition. Il y a encore aujourd'hui des amateurs très-distingués ; c'est grâce aux collections rassemblées par leurs soins, que le savant peut acquérir des connaissances solides et réelles, et il arrive plus d'une fois que l'antiquaire le moins érudit, j'allais dire le plus ignorant, donne des leçons aux archéologues de profession.

L'archéologie est une science qui ne date pas de loin. Au moyen âge on ne s'occupait guère de recueillir et d'étudier les débris de l'antiquité. Ce ne fut qu'à la renaissance des lettres en Europe qu'on

commença à s'intéresser aux monuments de l'art ancien et qu'à Rome et dans quelques villes d'Italie, on s'ingénia à former des collections. Mais nous ne sommes plus aux temps où Flaminius Vacca comptait les statues, en très-petit nombre, qui existaient à Rome. Au XVIIIe siècle, les musées et les collections prirent des développements considérables. L'étude de la littérature ancienne a précédé de beaucoup celle des monuments de l'antiquité figurée et cette étude a préparé la voie à l'archéologie. Mais ce qui est fort singulier, c'est qu'on a pu former les immenses trésors de Grævius et de Gronovius, avant que la véritable science archéologique fût fondée. Il ne suffisait pas en effet de recueillir les objets de l'art antique, de créer des musées, de préparer même des explications de monuments. Les éléments de critique, les points de comparaison, la connaissance de l'histoire de l'art faisaient défaut. Puis, dès l'époque de la Renaissance, l'enthousiasme pour les œuvres de l'antiquité poussait les artistes à copier, à imiter ces œuvres; le talent de ces artistes, la fidélité avec laquelle ils savaient copier étaient plus que suffisants pour dérouter et confondre une critique inexpérimentée. Tout le monde connaît l'anecdote qu'on raconte au sujet de Michel-Ange qui, tout jeune encore, ayant enfoui dans la terre une statue fraîchement sortie de ses mains, se joua de la naïve crédulité des savants rassemblés à la cour des Médicis. En cherchant à imiter les œuvres de l'art antique, les artistes de la Renaissance poursuivaient un grand, un noble but, mais bientôt des faussaires se mirent à spéculer sur le goût qui se manifestait pour les objets antiques. Aussi les collections formées dans le XVIe siècle et dans les deux siècles suivants étaient-elles encombrées d'objets qui passaient pour antiques, mais qui ne l'étaient pas. Bientôt la corruption, le mauvais goût qui s'emparèrent des arts au XVIIe siècle, rendirent les fraudes et les contrefaçons plus faciles à reconnaître. Les faussaires de nos jours, sans avoir ni le talent, ni l'habileté des artistes italiens du XVe siècle, sont peut-être plus adroits; on ne saurait prendre trop de précautions contre la fraude; l'erreur et l'illusion sont toujours à redouter.

Winckelmann, à juste titre, est regardé comme le fondateur de l'archéologie, et ce n'est que depuis ce savant que la véritable critique

s'est établie. Montfaucon qui le premier a donné un admirable programme de l'archéologie, on l'a déjà fait remarquer [1], n'a pas sa place parmi les sommités de cette science, parce que, en fait de critique monumentale, il n'avait pas assez de lumières. Zoëga et principalement Visconti ont développé et mis en évidence les principes établis par Winckelmann. De Visconti, qui était un véritable génie, on arrive de suite aux archéologues de nos jours. Je ne citerai ici que les noms de quelques-uns des savants qui ont rendu le plus des services à la science archéologique et qui ont déjà disparu : en Allemagne, K. Ottfried Müller, Bœckh, Welcker, Éd. Gerhard, Th. Panofka, Otto Jahn; en Angleterre, Millingen; en France, Quatremère de Quincy, Letronne, Raoul Rochette, le duc de Luynes, Ch. Lenormant; en Italie, Carlo Fea, Nibby, Borghesi, Labus, Gazzera, Cavedoni, etc. Les ouvrages de ces savants illustres sont dans les mains de tous ceux qui s'occupent de nos études.

Un archéologue éminent que la mort a enlevé dans la vigueur de l'âge et dans la plénitude de ses forces intellectuelles, Charles Lenormant, dans un article intitulé l'*Archéologie*, *son objet et ses conditions* [2], a retracé d'une manière vive et animée le but de cette science et les connaissances que doit chercher à acquérir celui qui se voue à l'étude de l'archéologie. Avant tout, comme je l'ai déjà dit, ce sont les monuments de l'antiquité figurée que l'archéologue doit savoir classer et distinguer; par monuments de l'antiquité figurée, on n'entend pas seulement les marbres, les bronzes, les terres cuites, les vases peints, mais encore les bijoux, les pierres gravées, les médailles. L'initiation à l'antiquité par les monuments devra accompagner l'instruction littéraire, si, ajoute Lenormant, elle ne la précède pas. Si le grec et le latin, les deux langues classiques, lui sont indispensables, l'archéologue doit également connaître les langues modernes de l'érudition : l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol. A ces

[1] Ch. Lenormant, auquel j'ai emprunté ici plusieurs considérations du plus grand intérêt et remarquables par leur justesse et leur exactitude.

[2] *Encyclopédie du XIXme siècle.* — Cet article a été réimprimé dans la première livraison de la *Revue archéologique de 1844* et dans l'ouvrage : *Beaux-Art et voyages*, par CHARLES LENORMANT, Paris 1861, t. Ier, pp. 431 et suiv.

connaissances il devra joindre l'étude des langues sémitiques ou araméennes qui semblent de plus en plus nécessaires aux progrès de l'archéologie, car la famille des langues sémitiques, comme le dit Charles Lenormant, représente la plus large part des origines de notre civilisation. L'étude du zend et du sanscrit lui semble moins nécessaire, et toutefois il fait observer, en passant, que dans les écoles philologiques de la moderne Allemagne, l'habitude a prévalu de recourir à ces langues comme à la source exclusive de toute étymologie.

A ces connaissances philologiques il faudra joindre l'étude de l'*épigraphie*, science intermédiaire entre celle des langues et celle des antiquités. La *paléographie* qui s'occupe de la forme et de la valeur des caractères est encore nécessaire à celui qui veut s'occuper de recherches archéologiques. J'ai déjà dit que la *numismatique* entre dans le cadre des études de l'archéologue. Cette science a été cultivée dès la renaissance des lettres en Europe; mais elle n'a été réellement fondée qu'au XVIIIe siècle, quand Eckhel eut fait paraître son immortel ouvrage : *Doctrina numorum veterum*. La numismatique procède de l'archéologie quant aux types des monnaies antiques, de la philologie quant aux légendes, de la paléographie quant à la forme des caractères qui entrent dans ces légendes et de l'économie politique quand il s'agit d'apprécier la valeur des monnaies.

Voilà bien des connaissances que Lenormant exige de l'archéologue, et cependant nous n'avons pas épuisé la nomenclature des sciences qu'il devrait posséder. Il reste en effet le droit romain, l'architecture, l'astronomie, les sciences mathématiques et physiques chez les anciens, et bien d'autres sciences dont il serait à désirer que l'archéologue eût du moins une notion. Lenormant dit encore : « Épuisez votre imagination à réunir dans le même individu les qualités les plus brillantes et les plus solides : que chez lui la pratique des hommes et des choses complète et éclaire l'expérience des livres. »

Je m'arrête. On est effrayé de l'étendue des connaissances que Lenormant impose à l'archéologue Mais le savant illustre a prévu l'objection et il se hâte d'ajouter que personne ne réunira l'ensemble de ces connaissances; nul ne les possèdera toutes au même degré.

L'existence d'un certain nombre de guides et de manuels conçus dans un esprit philosophique, permettra à l'esprit de se répandre dans les voies les plus diverses et les plus opposées. Un de ces manuels que Lenormant avait en vue a paru, il y a deux ans, et ce livre a déjà eu quatre éditions, c'est le *Manuel d'histoire ancienne* publié par M. Fr. Lenormant, fils de l'académicien.

Ne cessons pas de travailler, Messieurs, tâchons d'étendre nos connaissances, ne nous décourageons pas, choisissons chacun une branche de la science, selon la nature de nos facultés ; ne nous laissons pas éblouir par des illusions, mais appliquons-nous à travailler avec conscience, avec sincérité, ayant toujours en vue la vérité, les progrès de la science et alors chacun de nous pourra dire : *Feci quod potui, faciant meliora sequentes.*

RAPPORTS

sur la notice de M. H. SCHUERMANS, intitulée :

INTAILLE ROMAINE TROUVÉE A LIBERCHIES.

Cette notice donne d'après empreinte la description d'une intaille en jaspe trouvée à Liberchies, commune de la province de Hainaut, à 1 lieue de Gosselies et à 2 lieues de Charleroi.

L'auteur énumère et décrit à cette occasion plusieurs pierres gravées de l'époque belgo-romaine, trouvées dans notre pays, et il en tire des déductions scientifiques qui présentent un véritable intérêt pour l'histoire de l'archéologie et pour celle de l'art de la gravure.

J'en propose l'insertion dans les Annales.

A. CASTERMAN.

ANVERS, *le 13 mai 1870.*

J'ai lu avec intérêt la notice de M. Schuermans sur une intaille trouvée à Liberchies. Il est évident, comme le dit l'auteur, que le personnage représenté sur cette intaille est le dieu Soleil, tel qu'il se voit sur un grand nombre de pierres gravées et de monnaies frappées aux effigies des empereurs romains. Mais je ne saurais trouver aucun rapport entre cette représentation et celles qui sont gravées sur les abraxas. Les sectes gnostiques ont employé les figures de plusieurs divinités païennes dans les représentations qu'elles ont laissées. Il est aussi très-naturel que l'empereur Élagabale, en sa qualité de prêtre du dieu Soleil, adoré à Émèse, ait fait représenter l'image de cette divinité sur ses monnaies. On trouve cette même image sur un très-grand nombre de monnaies du IIIe siècle de notre ère, avec les légendes ORIENS et INVICTVS.

Je conclus, comme mon confrère M. Casterman, sauf ces réserves, à proposer l'insertion du travail de M. Schuermans dans nos Annales.

J. DE WITTE.

WOMMELGHEM, *le 20 mai 1870.*

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE FEU M. LE COLONEL DU GÉNIE DUSART, INTITULÉE :

OPÉRATIONS MILITAIRES QUI EURENT LIEU SUR LES RIVES DU BAS-ESCAUT DEPUIS 1484 ET LES DIFFÉRENTS OUVRAGES QUI Y FURENT ÉTABLIS.

Cette notice écrite en 1845 nous paraît présenter de l'intérêt pour les lecteurs de nos Annales. Elle rappelle les épisodes les plus sérieuses des guerres qui ont eu lieu dans le Bas-Escaut.

Pour faciliter cette lecture nous avons cru devoir y ajouter deux dessins ; celui représentant la situation du pays inondé et le second qui indique la construction du pont du prince de Parme.

Deux notes de Bentivoglio décrivent le pont et la construction des bâtiments brûlés.

Nous croyons devoir proposer l'impression de ce travail dans nos Annales.

A. Casterman.

Anvers, *le 13 février 1870.*

Le soussigné se rallie aux conclusions ci-dessus formulées par son honorable confrère M. le lieutenant-colonel Casterman, en exprimant en même temps le vœu que les épreuves du travail de M. Dusart soient communiquées avant l'impression à M. Henrard, à Bruxelles, lequel pourrait probablement ajouter quelques notes à la première partie de ce mémoire qui paraît présenter certaines lacunes.

Chev. Léon de Burbure.

Anvers, *le 18 février 1870.*

RAPPORTS

sur la notice de M. C. VAN DESSEL, intitulée :

LA BOURGADE BELGO-ROMAINE A ELEWYT (BRABANT).

Le travail de M. Van Dessel, sur le résultat des fouilles qu'il a dirigées à Elewyt, nous paraît offrir un grand intérêt pour l'étude des antiquités gallo-romaines du Brabant. Elewyt est connu depuis longtemps comme une station romaine importante, située au point où la route de raccordement, partant d'Assche et traversant Zellick, Jette, Laeken et Eppeghem, venait atteindre la *via regia* conduisant de Gembloux à Malines par Wavre.

Les découvertes annoncées par M. Van Dessel consistent en poteries, objets de parure et monnaies. Elles semblent prouver que l'endroit exploré faisait partie d'un cimetière gallo-romain.

Nous pensons que la notice de M. Van Dessel sera favorablement accueillie par toutes les personnes qui s'intéressent à l'étude de

l'archéologie nationale pendant la domination romaine. Aussi en proposons-nous l'insertion dans nos Annales; et nous osons exprimer le vœu que le zélé explorateur veuille continuer ses fouilles et communiquer à l'Académie les résultats de ses nouvelles explorations.

EDM. REUSENS.

LOUVAIN, *le 10 mai 1870.*

Je me rallie entièrement aux observations et aux conclusions de mon honorable collègue, M. Reusens.

P.-D. KUYL.

LOUVAIN, *le 14 mai 1870.*

ÉNUMÉRATION ET DESCRIPTION SOMMAIRE

de 64 manuscrits, 6 fragmens et 10 abrégés de l'HISTOIRE DE POLOGNE, de Jean Dlugosch (dit Longin), chanoine de Cracovie, mort en 1480.

Depuis douze ans nous travaillons à la publication d'une nouvelle édition de l'*Histoire de Pologne*, écrite en latin par JEAN DLUGOSCH (dit LONGINUS), chanoine de Cracovie. Nous avons dû faire des recherches dans tous les pays de l'Europe pour découvrir et comparer entre eux les manuscrits les plus anciens et les plus corrects du célèbre historien polonais du XVe siècle, afin de reconstruire le texte authentique de son œuvre complétement défigurée dans l'édition de Gleditsh et Weidmann, Leipzig et Francfort, 1711-1712 [1].

[1] L'*Histoire de Pologne*, par JEAN DLUGOSCH (dit LONGIN), est divisée en XII livres :

Livre I	depuis le déluge	jusqu'en	938.	Livre IX	depuis 1300	jusqu'en	1370.
» II	» 965	»	1038.	» X	» 1370	»	1409.
» III	» 1039	»	1081.	» XI	» 1410	»	1434.
» IV	» 1081	»	1139.	» XII			
» V	» 1140	»	1173.	» (I partie)	» 1435	»	1444.
» VI	» 1174	»	1240.	» XII			
» VII	» 1241	»	1294.	» (II partie)	» 1445	»	1480.
» VIII	» 1295	»	1299.	(quelquefois appelée livre XIII).			

Tous les manuscrits sont in-folio.

Nos efforts ont été couronnés de succès. Parmi 64 manuscrits de l'*Histoire de Pologne* de Dlugosch (dont une quarantaine seulement était connue avant nos recherches), nous avons eu le bonheur de retrouver la première partie du manuscrit autographe de l'auteur, celle qui finit à l'année 1406. De plus, nous avons eu à notre disposition, (grâce à la généreuse libéralité des propriétaires), le manuscrit de Ste-Croix (sur le mont Chauve : *Codex Calvimontanus*), fidèlement copié sur le manuscrit autographe, à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe. Il est juste de placer ces deux manuscrits en tête de notre liste.

A.

1. Manuscrit *autographe* (XVe siècle), livres I—X (1406) 1 volume ; dans la bibliothèque du prince Czartoryski à Paris.

B. *Manuscrits complets.*

2. Mss. de *Ste-Croix* (XVe et commencement du XVIe siècle. (Codex Calvimontanus), livres I—XII (1480), 3 volumes ; le premier dans la bibliothèque de la comtesse Potocka au château de Villanow, près de Varsovie ; le second et le troisième dans la bibliothèque du comte Dzialynski à Kórik. Grand-duché de Posen (Prusse).
3. Mss. *Sierakowski* (XVIe siècle). Livres I—XII, 5 volumes ; dans la bibliothèque de la C^sse^ de Brahe au château de Skokloster, en Suède.
4. Mss. *Lisiecki* (XVIIe siècle). Livres I—XII (1480) 3 volumes ; dans la bibliothèque de la cathédrale de Gnèzne. G. D. de Posen (Prusse).
5. Mss. de *Czerwinsk* (XVIIe siècle). Livres I—XII (1480) 3 vol.; dont les deux premiers se trouvent dans la bibliothèque impériale de St-Pétersbourg, et le troisième dans la bibliothèque du prince Czartoryski à Paris.
6. Mss. *Krzysztoporski* (XVIe siècle). Livres I—XII (1480) 3 volumes. Grand in-folio, magnifique écriture ; les armoiries, écartelées de 4 écussons, sont imprimées en or sur la reliure.

Le premier et le troisième se trouvent dans la bibliothèque du prince Czartoryski à Paris, le second est malheureusement égaré.

C. *Manuscrits à peu près complets.*

7. Mss. de *Scipion* (XVIIe siècle). Livres I—XII (1444) 3 volumes; dans la bibliothèque du prince Czartoryski à Paris.
8. Mss. *Michalowski* (XVIIe siècle). Livres I—XII (1440) dans la bibliothèque royale de Dresde.
9. Mss. *Rozrazewski* (XVIe siècle). Livres I—XI, 2 volumes; écriture magnifique; dans la bibliothèque de l'Académie des Jagellons à Cracovie.
10. Mss. *De la Gardie* (XVIIe siècle). Livres I—XI, 3 volumes; dans la bibliothèque Royale à Stockholm.
11. Mss. *de Tidön* (XVIe siècle). Livres I—XI, 3 volumes; dans la bibliothèque royale à Stockholm.
12. Mss. *Olesnicki* (XVIe siècle). Livres I—IX et XII (1480) 3 volumes; dans la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Cracovie.

D. *Manuscrits qui ne contiennent que IX ou X livres.*

13. Mss. *Konarski* (XVIIe siècle). Livre I—X, 2 volumes; dans la bibliothèque de la Société scientifique de Cracovie.
14. Mss. *Danilowicz* (XVIIe siècle). Livre I—IX, 3 volumes; dans la bibliothèque impériale de St-Pétersbourg.

La plupart de ces manuscrits complets ou à peu près complets, en trois volumes, observent une des deux divisions suivantes :

Vol. I, Livres I—VI. Vol. II, Livres VII—X. Vol. III, Livres XI—XII.

ou bien :

Vol. I, Livres I—VII. Vol. II, Livres VIII—X. Vol. III, Livres XI—XII.

Dans les manuscrits divisés en 5 volumes, le premier volume ne

contient que les livres I—IV. Outre le Mss. *Sierakowski* (Skokloster en Suède) nous ne connaissons qu'un seul autre en 5 volumes, c'est le suivant :

E.

15. Mss. de *Pieskowa Skala* (? siècle). Livres V—XII (1480) en 5 volumes dont le premier manque ; le manuscrit se trouve dans la bibliothèque du comte Victor Baworowski à Léopol.

Un premier volume (unique) de cet ordre de manuscrits est le suivant :

16. Mss. *d'Upsal* (XVIIe siècle). Livres I—IV (tronqué ; jusqu'en 1097) ; dans la bibliothèque de l'Université d'Upsal.

Au contraire nous connaissons beaucoup de manuscrits en un volume, qui contiennent les livres I—VI ; et plusieurs qui contiennent les livres I—VII ; I—VIII, et même I—IX ; et d'autres, en un ou en plusieurs volumes, qui font suite à ceux-là, en commençant par les livres VII, VIII, IX et X, comme nous le verrons dans le tableau suivant :

F. *Manuscrits en un volume livres I—VI.*

17. Mss. N° 1297 (XVIIe siècle) ; dans la bibl. du P^ce Czartoryski à Paris.
18. Mss. *Brudzynski* (XVIe siècle) ; dans la bibl. du chapitre de la Cathédrale de Cracovie.
19. Mss. de *Lucas* (XVIe siècle) ; dans la bibl. de l'Académie des Jagellons à Cracovie.
20. Mss. *Zdzieski* (XVIe siècle) ; dans la bibl. Raczynski à Posen.
21. Mss. *Cieszkowski* (XVIe siècle) ; dans la bibl. du Cte Cieszkowski à Wiezenica G. D. de Posen.
22. Mss. *Ligenza* (XVIIe siècle) ; dans la bibliothèque du Cte Skórzewski à Czernieiewo G. D. de Posen.
23. Mss. *anonyme* (XVIIe siècle) ; dans la bibl. impériale de St-Pétersbourg.

G. *Manuscrits en un ou en plusieurs volumes, commençant par le livre VII.*

24. Mss. des *Missionnaires* (XVIe siècle). Livres VII—XII, 3 volumes ;

dans la bibliothèque des Pères de la Mission (Lazaristes) à Cracovie.

25. Mss. de *Thierman* (XVIIe siècle). Livres VII—XII, 5 volumes, jadis à Thorn, vendus aux enchères à Berlin en 1868 chez le libraire Stargardt.
26. Mss. *Zaluski* (XVIIe siècle). Livres VII—XII, 3 volumes ; dans la bibl. impér. de St-Pétersbourg.
27. Mss. *Nakielski* (XVIe siècle). Livres VII—XI, 1 volume ; dans la bibl. impér. de St-Pétersbourg.
28. Mss. *Zamoyski* (XVIIe siècle). Livres VII—XII, 1 volume ; dans la bibliothèque du Cte Zamoyski, chef du majorat de ce nom, à Varsovie.
29. Mss. *Czarnkowski* (XVIIe siècle). Livres VII—X, 1 volume; dans la bibl. impér. de St-Pétersbourg.
30. Mss. de *Lowicz* (XVIIe siècle). Livres VII—XI volumes ; dans la bibliothèque de l'église collégiale de Lowicz, près de Varsovie.
31. Mss. *Baworowski* (? siècle). Livres VII—X, (1406), 1 vol. ; dans la bibliothèque du Cte Baworowski à Léopol.
32. Mss. de *Pinczow* (XVIIe siècle). Livres VII—X, 1406, 1 volume ; dans la bibliothèque de l'Académie des Jagellons à Cracovie.

H. *Manuscrits en un volume, livres I—VII.*

33. Mss. *Wezyk* (XVIe siècle); dans la bibl. du prince Czartoryski à Paris.
34. Mss. *Malaspina* (XVIe siècle); dans la bibl. de la Vallicella à Rome.
35. Mss. *Przybylski* (XVIIe siècle); dans la bibl. impér. de St-Pétersbourg.

I. *Manuscrits en un ou plusieurs volumes commençant par le livre VIII.*

36. Mss. *Koniecpolski* (XVIe siècle). Livres VIII—XI, 1 volume ; dans la bibl. du P^ce Czartoryski à Paris.
37. Mss. *Albertrandi* (XVIe siècle). Livres VIII—XII, 2 volumes ; dans la bibliothèque publique à Varsovie.
38. Mss. *Kamelski* (XVIe siècle). Livres VIII—XII, 2 volumes ; dans la bibl. impér. de St-Pétersbourg.

39. Mss. de *Warmbrunn* (XVIe siècle). Livres VIII—XI, 1 volume ; dans la bibliothèque Schaffgotsch à Warmbrunn en Silésie (Prusse).

L. *Manuscrits en un volume, livres I—VIII.*

40. Mss. *Royal* (XVe et XVIe siècles), contemporain du Mss. de *Ste-Croix*, et tous deux les plus anciens après le Mss. autographe ; aux armes de Stanislas-Auguste, dernier roi de Pologne ; dans la bibl. impér. de St-Pétershourg.
41. Mss. *Wisniowiecki* (XVIIe siècle) ; dans la bibl. du comte Plater au château de Wisniowiec en Volhynie.

M. *Manuscrit en un volume, commençant par le livre IX.*

42 Mss. de *Kórnik* (XVIe siècle). Livres IX—XI ; dans la bibliothèque du Cte Dzialynski au château de Kórnik dans le G. D. Posen (Prusse).
43. Mss. *N° 1308* (XVIe siècle). Livres IX—XI ; dans la bibl. du P^ce^ Czartoryski à Paris.

N. *Manuscrit en un volume, livres I-IX.*

44. Mss. de *Sluck* (XVIe siècle) ; dans la bibl. de l'Académie ecclésiastique catholique-romaine à St-Pétersbourg.

O. *Manuscrits en un volume commençant par les dernières années du livre X.*

45. Mss. *Ossolinski* (XVIe siècle). Livres X—XII ; dans la bibl. de l'Institut Ossolinski à Léopol.
46. Mss. *d'Abo* (? siècle), jadis dans la bibl. de l'Université d'Abo, transférée depuis à Helsingfors en Finlande.

Un grand nombre de manuscrits ne contiennent que le XIIe (dernier) livre (1435-1480), qui au XVIe et au XVIIe siècle a été ajouté aux manuscrits contenant les livres précédents, quelquefois sous le titre de *Continuatio authentica*.

P. *Manuscrits en un volume contenant le livre XII.*

47. Mss. *Chotelski* (XVIe siècle) ; dans la bibl. du prince Czartoryski à Paris.
48. Mss. *Czacki* (XVIe siècle) ; dans la bibl. du prince Czartoryski à Paris.
49. Mss. *N° 1312* (XVIe siècle) ; dans la bibl. du prince Czartoryski à Paris.
50. Mss. *anonyme* (XVIe siècle) ; dans la bibl. impériale de St-Pétersbourg.
51. Mss. *Lukomski* (XVIe siècle) ; dans la bibl. de la *Société des Amis des Sciences*, à Posen.
52. Mss. *Podlewski* (XVIe siècle) ; dans la bibl. de M. Podlewski à Berlin.
53. Mss. de *Miechow* (XVIIe siècle) ; dans la bibl. impériale de St-Pétersbourg.
54. Mss. *Brudecki* (XVIIe siècle) ; dans la bibl. impériale de St-Pétersbourg.
55. Mss. du *Primat* Wezyk (XVIIe siècle) ; dans la bibl. impériale de St-Pétersbourg.
56. Mss. *Przezdziecki* (XVIIe siècle) ; dans la bibl. de l'Académie des Jagellons à Cracovie.
57. Mss. *Skoroszewski* (XVIIe siècle) ; dans la bibl. de l'Académie des Jagellons, à Cracovie.
58. Mss. *Ossolinski* (XVIIe siècle) ; dans la bibl. de l'Institut Ossolinski a Léopol.
59. Mss. *Domaniewski* (XVIIe siècle) ; dans la bibl. du comte Zamoyski, chef du majorat de ce nom, à Varsovie.

Q. *Manuscrits incomplets divers, en un volume.*

60. Mss. du *Chapitre* (XVIe siècle). Livres I—IX et XII, en un volume ; dans la bibl. du chapitre de la cathédrale de Cracovie.
61. Mss. *Swidzinski* (XVIe siècle). Livres I—III en un volume ; dans la bibl. du comte Krasinski, chef du majorat de ce nom, à Varsovie.

62. Mss. *Kaczkoski* (XVIIe siècle). Livres I—III et livre XI en un volume ; dans la bibl. royale à Dresde.
63. Mss. de l'*État-Major* (XVIIe siècle). Livre VII ; dans la bibl. de l'état-major général à St-Pétersbourg.
64. Mss. de *Kalisz* (XVIIe siècle). Livre XI ; dans la bibl. publique de Varsovie.

Outre ces manuscrits de l'histoire de Pologne de Dlugosch, nous connaissons encore 6 fragments :

Dans la bibl. impériale à St-Pétersbourg, 1. Mss. *Zaluski* (XVIe siècle), qui contient une partie du livre XII (1446-1474). 2. Mss. *Bislanski* (XVIIe siècle), contenant une partie du livre VII (1252-1294). 3. Mss. *anonyme* (XVIe siècle) contenant une partie du livre VIII presque jusqu'à la fin du livre XI (1295-1422). Dans la bibl. du prince Czartoryski à Paris. 4. Mss 434 (XVIIe siècle), contenant le livre VIII et une partie du IXe (1295-1331). Dans la bibl. Raczynski à Posen. 5. Mss. *Raczynski* (XVIIe siècle), contenant une partie du livre XII (1464-1480). Dans la bibl. de M. Antoine Sig. Helcel à Cracovie. 6. Mss. *Helcel* (XVIIe siècle), contenant une partie des livres VIII et IX.

Il existe aussi des abrégés de l'histoire de Dlugosch, compilés au XVIe, au XVIIe et même au XVIIIe siècle. Nous en connaissons 10, dont 6 dans la bibl. impériale à St-Pétersbourg (3 du XVIe, 2 du XVIIe, 1 du XVIIIe siècle); 3 à Léopol (tous du XVIe siècle) et 1 à Thorn (dans la bibl. de la ville.)

Le titre des plus anciens manuscrits de l'histoire de Dlugosch, est : *Annales seu Chronice incliti Regni Polonie opera venerabilis domini Johannis Longini Canonici Cracoviensis antiquitatum gentis sue observantissimi, summa cum diligentia collate recto veritatis tramite fideliter custodito.* — Les plus récents portent le titre : *Joannis Longini* ou *Joannis Dlugossi Chronicarum* ou *Annalium Polonicarum* ou *Poloniae, libri.....*

Nous avons rédigé en langue française cette laborieuse énumération des manuscrits (connus jusqu'à présent) de l'histoire de Pologne de Dlugosch (Longinus). Afin de pouvoir parvenir à compléter nos recherches nous prions MM. les bibliothécaires, bibliographes et

bibliophiles de vouloir bien nous communiquer les découvertes qu'ils pourraient faire de manuscrits encore inconus, en y ajoutant quelques indications bibliographiques et les *fac-simile* de quelques lignes de ces manuscrits, *par lettres non affranchies*, à l'adresse du soussigné : *Cracovie [Autriche] chez M. le professeur Lepkowski, Rynek, 48.*

Comte Alexandre Przezdziecki,

Docteur en philosophie,
Membre correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique.

Cracovie, *le 24 février 1870.*

SÉANCE DU 17 JUILLET 1870.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, président.

La séance est ouverte à une heure et demie après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est approuvée.

MM. A. Wagener, de Schoutheete de Tervarent, A. Siret, H. Schuermans et A. Van Hasselt expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion.

Lecture est donnée des rapports de MM. Wagener et Casterman sur une notice de M. Ch. Thys, intitulée : *Urna litterata trouvée à Tongres.* Conformément à la proposition des commissaires, l'impression en est votée.

MM. Ed. Reusens et Le Grand de Reulandt font rapport sur la notice de M. P.-D. Kuyl concernant le *Rétable d'Hérenthals.* Ils en proposent l'impression. Adopté.

L'Académie décide de se faire représenter au Congrès international de géographie qui s'ouvrira à Anvers au mois d'août prochain. Le Bureau est chargé de désigner les délégués.

La Compagnie ayant été priée de désigner un de ses membres pour la représenter à la cérémonie de l'inauguration de la statue de Mercator, qui aura lieu dans le courant du mois d'août, l'assemblée prie son président, M. le baron de Witte, de vouloir bien accepter cette mission.

L'assemblée, arrêtant son programme du concours de l'année 1872, décide de choisir les trois sujets suivants :

Premier Sujet.

PRIX : 500 FRANCS.

Traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancien comté de Namur.

Le choix du sujet est abandonné à l'auteur.

Deuxième Sujet.

PRIX : 500 FRANCS.

Faire l'histoire de l'orfévrerie en Belgique, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque de la Renaissance exclusivement.

On désire que l'auteur fournisse, comme appendice, un relevé aussi complet que possible des objets d'orfévrerie, antérieurs à l'époque de la Renaissance, encore existants en Belgique.

Troisième Sujet.

PRIX : 500 FRANCS,

fondé par M. G. Hagemans.

Traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancien comté de Hainaut.

Le choix du sujet est abandonné à l'auteur.

L'assemblée décide, sur le rapport de M. Émile de Borchgrave, d'accepter l'échange de ses publications avec celles de la Société anthropologique de Vienne.

La séance est levée à trois heures et demie après-midi.

RAPPORT

sur la notice de M. THYS, intitulée :

URNA LITTERATA.

J'ai lu avec intérêt la notice dont le titre est transcrit ci-dessus.

Le petit vase, trouvé aux environs de Tongres, dont notre savant confrère, M. Thys, a donné la description est évidemment, comme il le dit, une coupe à boire ordinaire, destinée à quelque taverne, et le mot COPO tracé en blanc sur la partie supérieure du vase n'est qu'une variante de *caupo*, cabaretier. M. Thys a mis cette explication hors de doute, en comparant notre inscription avec celles d'autres vases analogues. Quant au signe dont le mot COPO est suivi, M. Thys est d'avis qu'il pourrait fort bien marquer la capacité du récipient. Je crois qu'on est même autorisé à faire un pas de plus et à voir dans ce signe les deux premières lettres du mot *sextarius*, setier. On sait, en effet, que, dans un grand nombre de cas, la lettre E affecte la forme II.

Notre savant confrère considère comme probable que cette coupe a servi plus tard d'urne cinéraire. Comme il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette conjecture, je ne saurais, pour le moment, m'y rallier.

Voici encore quelques détails sur lesquels je prends la liberté d'appeler son attention.

Il dit en note que le *culeus* contenait dix amphores, tandis qu'il résulte clairement des témoignages de Priscien et de Pline que ce récipient avait une capacité double [1]. On trouve, dans la même note, que l'amphore se divisait anciennement en 36 sextarii. Je ne sais sur quel fondement repose cette indication, que je crois erronée.

Dans le passage du Digeste, cité dans le texte, on lit : *urnae aerariae*, tandis que l'édition de Kiessling porte, sans variante, la leçon *urnæ aereae*, qui est indubitablement correcte.

Je propose à l'Académie de voter l'insertion dans ses Annales de la notice de M. Thys, et d'inviter M. le Secrétaire perpétuel à communiquer le présent rapport à notre savant confrère, afin qu'il puisse, s'il le juge convenable, apporter à son travail quelques petites modifications dans le sens des observations présentées ci-dessus.

A. WAGENER.

GAND, *le 8 juillet 1870.*

[1] V. HULTSCH, *Griechische und Rœmische Metrologie*, Berlin, 1862, p. 90.

RAPPORTS

SUR UNE NOTICE DE M. P.-D. KUYL, INTITULÉE :

LE RÉTABLE D'HÉRENTHALS.

Le travail de M. Kuyl comprend trois parties. La première donne la statisque des anciens rétables d'autel de la province d'Anvers ; la deuxième est consacrée à la description détaillée du rétable des saints Crépin et Crépinien, appartenant à l'église de Sainte-Waudre à Hérenthals. Dans la troisième et dernière partie, l'auteur se livre à des conjectures très-sensées relativement à l'auteur de ce monument.

Nous avons parcouru ce mémoire avec le plus vif intérêt et nous proposons à l'Académie de l'insérer dans ses *Annales*.

EDM. REUSENS.

LOUVAIN, *le 18 avril 1870.*

RAPPORT.

Le Bulletin de la Société d'anthropologie de Vienne, que le dr Rokitansky exprime le désir d'échanger avec le *Bulletin de l'Académie d'archéologie*, ne se borne pas exclusivement, ainsi que le titre pourrait le faire croire, à publier des articles concernant la science des races humaines. Les deux premiers nos du Bulletin contiennent, entre autres, une appréciation de tumulus découverts dans la Basse-Autriche, une notice sur certains vestiges de la civilisation préhistorique dans l'Autriche-Hongrie, une instruction sur la manière d'ouvrir les tumulus, un aperçu d'une trouvaille archéologique dans la Basse-Autriche, etc. Le même Bulletin rend compte, en outre, de plusieurs ouvrages qui traitent directement de questions archéologiques. Je crois donc que la proposition du dr Rokitansky peut être accueillie favorablement.

EMILE DE BORCHGRAVE.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 1870.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, président.

La séance est ouvert à 1 $^1/_2$ heures après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est approuvée.

MM. Thys, de Schoutheete de Tervarent, A. Wagener, G. Hagemans et Gife s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Il est donné communication du rapport de M. P. Génard, nommé troisième commissaire, sur le mémoire de M. Buddingh' relatif à la *signification emblématique des ciseaux dans les armoiries*, mémoire qui précédemment a déjà donné lieu aux rapports contradictoires de MM. de Schoutheete de Tervarent et Thys.

Après une discussion approfondie l'assemblée vote l'impression du mémoire et des trois rapports.

L'Académie vote l'insertion dans les Annales des travaux suivants :

Notice de M. A. Galesloot sur les *tombeaux de Gustave Wasa et de Christian III.* — Rapporteurs MM. A. Wauters et Th. Van Lerius.

Inscription sur une bague ancienne, expliquée par M. Daury. — Rapporteurs MM. le baron J. de Witte et Le Grand de Reulandt.

Correspondance du marquis de Ferriol, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople. — Rapporteurs MM. G. Hagemans et A. Casterman.

Notice sur les *rétables de Strengnä's [Suède]*, par M. H. Odelberg, à Stockholm. — Rapporteurs MM. Kuyl et P. Génard.

Le président annonce que le comité d'organisation du Congrès international de géographie a décidé de remettre à l'année prochaine la tenue de cette assemblée, à cause de la guerre franco-prussienne. M. R. Chalon fait ressortir combien les événements politiques actuels viennent entraver les études scientifiques et il exprime l'espoir, qui est partagé par toute l'assemblée, que l'Europe sera désormais à l'abri des conflagrations armées qui jettent un si grand trouble dans le monde et arrêtent les études des hommes de science.

Le Cercle archéologique du Pays de Waas annonce également

que, à cause des événements politiques, l'inauguration de la statue de Mercator est remise à l'année prochaine.

La séance est levée à 4 heures.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. A. GALESLOOT, INTITULÉE :

LE TOMBEAU DE CHRISTIAN III A ROESKILDE, ETC.

La notice relative aux travaux de sculpture exécutés par Corneille Floris dans le Nord de l'Europe me paraît de nature a être insérée dans les Annales de l'Académie d'archéologie. Elle offre un grand intérêt pour notre histoire artistique et elle fait connaître des données précieuses pour la biographie d'un artiste qui a sa place marquée parmi les talents les plus souples et les plus féconds.

A. WAUTERS.

Je ne crois pas devoir m'opposer à l'impression du travail de M. Auguste Galesloot, encore qu'il soit incomplet et basé, au moins en partie, sur des suppositions.

TH. VAN LERIUS.

ANVERS, *le 17 août 1870.*

RAPPORTS

SUR LA CORRESPONDANCE INÉDITE DU MARQUIS DE FERRIOL,

COMMUNIQUÉE PAR M. E. VARENBERGH.

M. E. Varenbergh, membre correspondant à Gand, a envoyé à l'Académie un recueil de lettres fort intéressantes écrites par le

marquis de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople, à la fin du XVIIe siècle.

Cette correspondance inédite, conservée aux archives de Gand, renferme des détails fort curieux sur l'histoire, les mœurs, les usages, les cérémonies officielles de la cour ottomane, sur l'esprit et les tendances d'un peuple qui dès lors marchait inévitablement et à pas précipités vers la décadence, ayant abandonné toute idée de progrès pour s'astreindre avec opiniâtreté dans le cercle étroit des traditions surannées, et courbant la tête devant qui se montrait plus arrogant que lui.

Les relations de ce genre offrent en général un très-vif intérêt. Aussi, bien que cette correspondance n'ait aucune connexion intime avec l'histoire de notre pays, elle n'en mérite pas moins d'être insérée dans nos Annales où elle figurera avec distinction. Elle présente d'ailleurs, outre les relations de la Porte avec la France, un résumé des rapports diplomatiques de toutes les puissances de l'Europe avec l'empire ottoman et se rattache ainsi indirectement à nos études plus spéciales.

M. Varenbergh a fait précéder cette correspondance d'une fort belle introduction sur la politique de l'Europe de 1679 à 1712, comparée à celle de la Turquie. Ce travail complète heureusement la relation du marquis de Ferriol.

L'auteur de l'introduction a de plus joint à la correspondance quelques annotations rendues nécessaires pour élucider certains points, certains faits cités par l'ambassadeur. Nous n'avons qu'un regret, c'est que ces notes ne soient pas plus nombreuses ; elles ne pourraient que rendre la lecture de cette correspondance plus instructive et plus intéressante.

Nous avons l'honneur de proposer à l'Académie d'insérer dans ses Annales le travail de M. E. Varenbergh et la relation du marquis de Ferriol dont la lecture, nous n'en doutons pas, offrira un réel intérêt, surtout dans un moment où la question d'Orient semble de nouveau devoir être agitée et bien que notre Académie ne veuille aborder aucune question touchant à la politique moderne.

G. Hagemans.

Bruxelles, *le 10 octobre 1870.*

J'ai lu le recueil des lettres du marquis de Ferriol, ambassadeur de France à la Sublime Porte, et l'introduction de M. Em. Varenbergh qui l'accompagne.

Je partage entièrement l'avis du premier rapporteur, M. Hagemans, sur l'intérêt qu'offrira ce travail et je conclus à son impression dans nos Annales.

A. Casterman.

Anvers, *le 24 octobre 1870.*

RAPPORTS

sur le mémoire de M. BUDDINGH', intitulé :

VAIR SCARA.

Le mémoire de M. le dr Buddingh', intitulé : *Vair scara, manschaar, wapens symbool der regtsmagt,* offre un intérêt réel au point de vue archéologique, judiciaire et héraldique.

L'auteur cherche à déterminer l'origine d'une de ces nombreuses figures plus ou moins hiéroglyphiques du blason, trop souvent attribuées au hasard ou à la fantaisie et qui, mieux étudiées, retrouvent presque toujours dans la science leur raison d'être et leur sens bien déterminé.

La durée des âges, la transformation des empires et les bouleversements des révolutions ont produit souvent l'oubli et l'ignorance modernes, et combien d'hommes, prétendûment éclairés, ne trouve-t-on pas de nos jours qui, malgré leur science apparente ou réelle, sont d'une ignorance complète sur leur propre origine, sur la signification de leur nom et des emblèmes adoptés dans le blason de leur famille !

J'en sais d'un autre genre, et nous en connaissons tous, qui pourraient nous donner sans difficulté la généalogie (car c'est le mot qu'ils emploient) de tous les coursiers en renom qui paraissent sur le turf anglais, belge ou français, mais qui s'ignorent eux-mêmes au point de n'avoir jamais su le nom de leur grand-père.

Le travail de M. Buddingh' est bien fait pour indiquer l'utilité de l'étude des symboles en blason. Il s'est attaché à rechercher la signification des *forces* ou *ciseaux* (schaar), leur emploi dans les temps anciens et leur sens mystique en héraldique, et il les retrouve dans l'ancienne cour de justice appelée vir-schaar et par corruption *vier-schaer* dont le nom apparaît partout dans les pages de notre histoire nationale.

L'auteur remonte très-haut pour suivre son symbole au travers des âges chez les Bataves, les Germains, les Scandinaves, les Romains et les Grecs. Il pénètre jusqu'à la mythologie où il rencontre les ciseaux des Parques, dont le souvenir s'est conservé jusque dans notre poésie et notre langage modernes.

Après avoir étudié l'emploi de la *force* comme instrument de soumission, de torture, de châtiment judiciaire et de supplice, l'auteur s'applique à exposer son intronisation dans le blason et en fournit de nombreux exemples.

Quoique quelques unes de ses appréciations puissent, à mon sens, être sujettes à discussion, j'ai lu avec un véritable intérêt le savant et attachant travail du dr Buddingh'. Je crois que ceux qui, après moi, le liront imprimé dans les Annales de l'Académie d'archéologie en éprouveront encore une satisfaction plus vive. Aussi je conclus sans hésitation à son accueil favorable et à son insertion.

Chev. de Schoutheete de Tervarent.

St-Nicolas, Waes, *le 29 mars 1870.*

Tout en rendant hommage à l'érudition dont M. le docteur Buddingh' a fait preuve dans son mémoire intitulé : *Vair scara, man schaar, wapens symbool der regtsmagt*, il m'est cependant impossible de me rallier aux conclusions du rapport de mon honorable collègue, M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent, sur le même mémoire.

En effet, ni les ingénieuses interprétations d'anciens textes patiemment recherchés par l'auteur, ni même le souvenir mythologique des ciseaux des Parques, invoqué par lui, ne me semblent prouver

d'une manière convaincante que les ciseaux (schaar) étaient l'emblème de la justice chez les anciens et servaient d'instruments de supplice pour trancher le fil des jours du condamné.

S'il est vrai, comme le rapporte l'auteur, que les Germains de distinction portaient la chevelure longue, que les Bataves et les Frisons prenaient grand soin de leur barbe et que la loi les punissait en les privant de ces ornements du visage, s'il est également vrai que l'épouse germaine adultère était condamnée à avoir les cheveux et les vêtements coupés, et que les esclaves rebelles, d'après un capitulaire de l'année 809, devaient être rasés, toutes ces citations, sans rappeler les autres faites par l'auteur, ne sauraient être assez concluantes pour permettre d'affirmer que le signe héraldique connu sous le nom de *forces* était le symbole de la justice et servait à orner exclusivement le blason des justiciers et de leurs descendants, en admettant même que les fonctions judiciaires fussent héréditaires.

En vain l'auteur s'efforce-t-il d'étayer son opinion en alléguant que les mots *ver* ou *vir schaar* peuvent signifier *[vir] manschaar* et *ver* (ressort) veerschaar, et que le mot *bud* est synonyme du mot *boete* (amende) ce qui, d'après lui, expliquerait comment le blason de la famille Buddingh' porte d'or aux ciseaux de gueules; ces arguments ne nous semblent guère plus décisifs.

Ne pourrait-on trouver une explication plus plausible et surtout plus vraisemblable, sans aller la chercher si loin, et par exemple ne pourrait-on admettre que la figure héraldique, les ciseaux, ait été adoptée à l'origine pour orner le blason de ceux qui exerçaient un métier exigeant l'emploi d'un instrument semblable; comment expliquer autrement l'existence d'un, de deux ou de trois ciseaux dans les blasons des corporations des entretailleurs, des cureurs et des toilliers de Liége, des *volre* et des *scerdere* de Bruxelles, des *schere* d'Ardenborch, des tondeurs de draps, des tailleurs et des barbiers de Bruges, des tondeurs et des fripiers de Hasselt, des droogsceere, des sceppere, des baertmakere et des tailleurs de Gand, etc. — D'après Dalloz, *Répertoire*, art. *Industrie* n° 5, l'origine des corps de métiers remonte dans les Gaules jusqu'au temps d'Alaric.

En conséquence j'ai l'honneur de proposer à l'Académie de voter des remercîments à l'auteur et de déposer son mémoire aux archives de la Compagnie.

CH. THYS.

CONTICH, *le 12 mai 1870.*

J'ai examiné le travail de M. Buddingh' sur le *vair scara.* Selon moi, ce travail se divise en deux parties : la première hypothétique, la seconde réelle.

Je suis loin d'admettre les faits énoncés dans la première. Nous savons tous que le désir de vouloir expliquer tous les symboles a donné lieu à de graves erreurs. S'il est établi que les *forces* ont été employées quelquefois comme signe emblématique de la justice, il n'en est pas moins vrai que, en thèse générale, elles sont le signe distinctif des foulons, des tondeurs, des drapiers, etc.

Toutefois le travail de M. Buddingh' est le résultat de grandes recherches et il serait regrettable que son œuvre ne pût être publiée. Il me semble qu'on doit laisser à l'auteur la responsabilité de ses hypothèses et que l'Académie pourrait imprimer le mémoire, après avoir informé l'auteur des doutes auxquels il a donné lieu.

P. GÉNARD.

ANVERS, *le 15 juillet 1870.*

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1870.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, président.

La séance est ouverte à 1 heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Il est approuvé.

M. Thys, secrétaire-adjoint, fait le dépouillement de la correspondance.

MM. Proost, Polain, Wagener et Scheler s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. Kuyl fait connaître qu'il a découvert avec M. E. Van Even au musée de Hal, à Bruxelles, un rétable sculpté par Borremans, et il

annonce que M. Van Even fait une étude de cette œuvre d'art qu'il communiquera à l'Académie. L'assemblée s'occupe de l'importance du fait annoncé. Prennent part à la discussion MM. Kuyl, Reusens, le chevalier L. de Burbure, Dognée et Casterman. L'Académie décide de faire des démarches afin d'obtenir une photographie du rétable que, le cas échéant, elle fera graver pour être publiée avec le travail de M. Van Even.

M. A. Casterman dépose un mémoire qu'il a élaboré, avec feu M. L. Torfs, sur les divers agrandissements de la ville d'Anvers depuis son origine. Le président désigne comme commissaires MM. le chev. L. de Burbure et P. Génard.

L'assemblée procède aux élections portées à l'ordre du jour.

Sont élus :

Membres honoraires : MM. le prince E. de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg, P.-J. De Cuyper, E. Geelhand, Pety de Thozée, J.-C. Thys et J.-H.-P. Ulens.

Membres titulaires : MM. E. de Borchgrave, E. Grandgaignage et A. Kempeneers.

Membres correspondants regnicoles : MM. L. Baeckelmans, A. Blomme, L. Delgeur, le colonel Meyers, J. Schadde et Vander Haeghen, bibliophile à Gand.

Membres correspondants étrangers : MM. A. Maury, à Paris, F. Lenormant, à Paris, H. Odelberg, à Stockholm, et N.-M. Mandelgren, à Stockholm.

Après un échange d'observations entre MM. H. Raepsaet, G. Hagemans, le chevalier de Schouthecte de Tervarent, P.-J. De Cuyper et Le Grand de Reulandt, la séance est levée à quatre heures après-midi.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1870.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, président.

La séance est ouverte à 1 heure après-midi.

MM. H. Schuermans, A. Le Roy et le baron Kervyn de Lettenhove s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

MM. Thys et Raepsaet présentent leurs rapports sur une notice de M. L. Torfs traitant des appellations de quelques villes de la Belgique. Conformément à leurs conclusions, l'assemblée vote l'impression de ce travail.

MM. Le Grand de Reulandt et Kuyl présentent un rapport sur l'étude de M. Cousin, membre correspondant à Dunkerque, relative aux localités où se trouvaient les biens de l'ancien monastère de Steneland. Conformément à leur proposition, l'impression en est décidée.

M. R. Chalon soumet d'anciens dessins qui lui ont été communiqués et représentant l'hôtel des monnaies à Anvers.

Le secrétaire perpétuel, en l'absence d'un bibliothécaire, présente le rapport annuel sur la bibliothèque, conformément à l'art. 26 des Statuts.

Le budget des dépenses de l'exercice 1871 est fixé à 6000 francs.

L'Académie élit :

Membres honoraires : MM. G. Van Havre et N.-J. Van der Heyden.

Membres titulaires : MM. E.-L. Gife et P.-C. Vander Elst.

Membres correspondants regnicoles : MM. J. Felsenhart et H. Le Hon.

Conseillers : MM. le général Guillaume et A. Le Roy.

L'Académie royale d'histoire d'Espagne transmet une grande partie de ses publications. Remercîments.

La séance est levée à 4 heures.

RAPPORT

SUR UN MÉMOIRE DE M. L. COUSIN, INTITULÉ :

ÉTUDE SUR LE MONASTÈRE DE STENELAND.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt la belle étude sur le *monastère de Steneland et le nom actuel des communes où ce monastère et ses nombreux domaines étaient situés,* par M. L. Cousin, président de la Société Dunkerquoise.

La tâche que M. Cousin a entreprise n'était pas chose facile, car ni l'endroit où le monastère avait existé, ni les localités où il avait

des domaines n'étaient plus connus et étaient presque introuvables à cause des changements d'orthographe que les noms des lieux, cités dans la donation de Goibert, ont subis avec le temps.

L'honorable auteur, en suivant la bonne voie et après beaucoup de recherches, est parvenu à nous faire connaître et l'endroit où se trouvait le couvent de Steneland et les communes où étaient situées ses nombreuses propriétés.

Comme la notice de M. Cousin le démontre très-bien, le monastère de Steneland était situé à Steenkerke, village près de Furnes; aussi quelques-unes de ses possessions se trouvaient-elles sur le territoire de la Belgique actuelle. A ce point de vue, le travail de M. le président de la Société Dunkerquoise acquiert un intérêt incontestable pour l'histoire et la géographie de notre pays. Il serait par conséquent à désirer que cette belle étude pût figurer dans les Annales de l'Académie.

P.-D. KUYL. LE GRAND.

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE FEU M. L. TORFS, INTITULÉ :

NARRENSPIEGEL OVER STEDEN EN GEMEENTEN, OF VERHANDELING OVER HARE SPOTNAMEN.

Ce travail donne une preuve nouvelle de la rare aptitude qu'avait le savant auteur de l'*Histoire d'Anvers* à se livrer aux patientes et laborieuses recherches historiques, et quoiqu'il ne fournisse pas des données bien neuves sur l'origine des surnoms donnés aux habitants d'un grand nombre de villes de la Belgique, nous pensons que cette notice sera lue avec curiosité; nous avons donc l'honneur de proposer à l'Académie l'impression du travail qui nous a été communiqué.

CH. THYS.

CONTICH, *le 5 décembre 1870.*

J'adhère aux conclusions du rapport qui précède.

HENRI RAEPSAET.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1871.

Président, M. G. HAGEMANS,
Vice-Président, M. N. DE KEYSER,
Secrétaire perpétuel, M. LE GRAND DE REULANDT,
Bibliothécaire intérimaire, M. L. DELGEUR,
Trésorier, M. le lieut.-colonel A. CASTERMAN,
Secrétaire-adjoint, M. CH.-M.-T. THYS.

COMMISSION DES PUBLICATIONS.

MM. E. DE BORCHGRAVE,
le lieut.-général GUILLAUME,
le baron KERVYN DE LETTENHOVE,
P.-C. VANDER ELST,
MM. E. VANDER STRAETEN,
A. VAN HASSELT,
A. WAUTERS,
le baron J. DE WITTE.

COMMISSION DES FINANCES.

MM. R. CHALON,
N. DE KEYSER,
P. HENRARD,
A. LE ROY,
MM. E. REUSENS,
A. SCHELER,
A. SIRET,
A. WAGENER.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. S. BORMANS,
le chev. L. DE BURBURE,
A. CASTERMAN,
L. DELGEUR,
MM. P. GÉNARD,
G. VAN HAVRE,
E. REUSENS,
le chev. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1871.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, président sortant.

La séance est ouverte à 1 heure après-midi.

M. Thys, secrétaire-adjoint, lit le procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est approuvée.

L'ordre du jour appelle l'élection du vice-président de l'année courante. M. le conseiller N. De Keyser est élu à l'unanimité.

M. le baron de Witte cède le fauteuil à M. G. Hagemans, président de l'année.

M. Hagemans prononce son discours d'installation qui est applaudi par l'assemblée, laquelle décide que ce discours sera publié dans le Bulletin.

M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel, fait le dépouillement de la correspondance.

M. Herman Odelberg, avocat et archéologue à Stockholm, remercie l'Académie de son élection comme membre correspondant étranger.

M. Émile de Borchgrave exprime à la Compagnie toute sa gratitude pour sa promotion au rang de membre titulaire.

MM. Alph. Le Roy et le général Guillaume témoignent leur reconnaissance pour leur élévation à la dignité de conseiller.

MM. Vander Elst et Gife remercient l'Académie de leur promotion dans la classe des membres titulaires.

MM. G. van Havre et N.-J. Van der Heyden remercient de leur élection comme membres honoraires.

MM. J. Felsenhart et H. Le Hon, en accusent la réception de leurs diplômes de membres correspondants, remercient l'Académie de leur élection.

MM. le général Meyers, Louis Galesloot, H. Schuermans, A. Scheler, M.-L. Polain, H. Raepsaet et A. Siret expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

M. E. Serrure, architecte de la ville de St-Nicolas, communique différents documents concernant la tour de la cathédrale d'Anvers. Ces documents proviennent des archives de M. Serrure, ancien architecte à Anvers et père du donateur. Remercîments.

M. P.-D. Kuyl signale de nouveau le rétable d'autel provenant de

l'ancienne chapelle de Notre-Dame de Ginderbuyten, qui se trouve au Musée royal d'armures et d'antiquités à Bruxelles et dont lui et M. Van Even ont découvert le véritable auteur, qui n'est autre que le célèbre Jean Borremans qui le sculpta en 1493 pour le serment de St-Georges. Acte est donné à M. Kuyl de cette communication.

MM. Génard et le chev. L. de Burbure présentent leurs rapports sur le mémoire de M. L. Torfs, rédigé en collaboration avec M. Casterman, traitant des *agrandissements et des fortifications d'Anvers depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*. Sur les conclusions des commissaires, l'assemblée en vote l'impression.

Le président annonce la mort de M. le baron de Gerlache, membre honoraire de l'Académie et premier président honoraire de la Cour de cassation.

Le secrétaire perpétuel fait l'exposé des travaux de la Compagnie pendant l'année 1870.

M. le lieut-colonel du génie A. Casterman présente les comptes de l'Académie pour l'exercice 1870. Ces comptes seront soumis à la commission des finances. MM. Chalon, Reusens et Gife expriment leur satisfaction des résultats accusés par M. Casterman.

Le président désigne pour 1871 les membres des commissions des publications, des finances et de la bibliothèque.

La séance est levée à quatre heures.

DISCOURS

de M. **G. HAGEMANS**, président annuel de l'Académie.

Messieurs,

Vous avez daigné pour la seconde fois, par vos bienveillants suffrages, m'appeler au fauteuil de la présidence. Je viens vous exprimer de nouveau toute ma gratitude pour la haute marque de confiance dont vous avez bien voulu m'honorer.

Pour justifier votre faveur, je sens combien de zèle et de dévouement je devrai mettre dans l'accomplissement d'une tâche que me

rend chère, du reste, mon vif désir d'être utile à notre illustre Compagnie et à la science si dignement représentée par vous, Messieurs.

Le nom de l'homme éminent à qui j'ai l'honneur de succéder vient encore doubler l'étendue de mes obligations, car, si assuré que je sois de votre indulgence, ce n'est pas sans crainte, je l'avoue, que je viens m'asseoir à ce fauteuil où siégeait l'année dernière notre illustre confrère, M. le baron de Witte, qui, par ses remarquables travaux, occupe un rang si élevé dans le monde savant. Si les Statuts de l'Académie n'exigeaient pas le renouvellement annuel des fonctions de la présidence, je n'oserais venir après lui prendre cette place, d'où il a dirigé nos travaux avec tant de tact, d'intelligence et de dignité et où, je n'en doute pas, nous aurons le bonheur de le voir revenir bientôt.

Durant l'année où il a tenu le siége de la présidence, l'Académie n'a fait que prospérer. Et cependant combien terrible a-t-elle été cette année 1870, lugubre entre toutes dans l'histoire : l'Europe bouleversée, la Belgique menacée dans son repos, sa prospérité, son indépendance ! Et nous n'en sommes pas remis, hélas ! encore complétement de cette épouvantable commotion ! Que de misères, que de fléaux ont épouvanté le monde, mais espérons que nous sommes au bout de tant de calamités ; espérons que l'humanité, le travail, l'étude, la science, la civilisation en un mot vont reprendre leurs droits.

L'Académie avait déjà traversé des temps bien difficiles, 1848 et 1851, mais elle n'en a jamais traversé d'aussi terribles. Déjà dans le discours que prononçait le 4 octobre 1851 M. de Kerckhove, alors président, il disait : « Dans la singulière situation où se trouve la société, au milieu des vives préoccupations de l'avenir qui nous assaillent à chaque heure du jour, c'est on peut dire un phénomène curieux de voir des hommes appartenant à toute l'activité de cette société se réunir paisiblement autour du passé et s'abstraire des soucis de la vie présente pour rechercher la tradition, les mœurs, les pensées des générations qui nous ont précédés. Aujourd'hui, ajoutait-il, aujourd'hui que tout est remis en doute, quoi de plus digne des méditations d'un esprit sérieux que cette étude sur la vie

des peuples qui nous ont devancés, qui ont lutté comme nous, souffert comme nous.... »

Oui, Messieurs, bien curieuse, bien pleine d'enseignements, bien féconde en terribles leçons est-elle cette étude du passé qui nous montre les grandes puissances de l'Inde, de la Perse, de Babylone et de Ninive, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome se succéder et disparaître l'une après l'autre, de l'Orient à l'Occident, du Midi toujours vers le Nord, parsemant le monde de ruines qui dans leur vaste écroulement ne laissaient debout que la pensée, allant vivifier et réchauffer d'un souffle fécond d'autres régions, destinées à tomber à leur tour. Car la marche du progrès est continue : l'homme meurt, les villes s'écroulent, mais la pensée reste; les empires disparaissent, mais les idées marchent. Et quand le grand cercle, cercle fatal, aura été parcouru tout entier, la fraternité universelle aura son tour peut-être; c'est ce que semble nous indiquer l'étude du passé qui nous montre le progrès incessant, étude précieuse qui renferme en elle ce grand mot : espérance !

Espérance ! que ce mot nous soutienne et que ces effroyables cataclysmes ne nous découragent point. De même qu'Archymède au milieu du sac de Syracuse poursuivait la solution de ses problèmes, de même, poursuivons, Messieurs, nos recherches, car on l'a dit souvent : le passé est l'expérience du présent, la leçon de l'avenir. Les peuples les plus instruits seront les peuples les plus forts, forts par la force intellectuelle; aussi faisons des vœux pour que le règne de la force brutale ait bientôt sa fin.

Cette force intellectuelle, si petit que soit notre pays, nous pouvons l'avoir, nous l'avons déjà : elle nous a mieux sauvegardés que tout le reste. Continuons donc à travailler à cette œuvre de l'intelligence. Nous n'avons pour cela qu'à poursuivre la voie qui nous a été tracée, et disons-le avec un juste orgueil, Messieurs, dont jamais ne s'est écartée l'Académie d'archéologie de Belgique.

Il suffit pour s'en convaincre de remonter à l'époque de sa fondation.

A cette époque à peine existait-il des sociétés savantes, non seulement en Belgique mais pour ainsi dire dans l'Europe tout entière. A part l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles,

créée en 1769 par les soins du comte de Cobenzel et érigée en Académie impériale et royale par Marie-Thérèse en 1772, qu'avions-nous en Belgique ?

Bruxelles ne possédait qu'une société littéraire, fondée dans les premières années du règne de Guillaume Ier et qui de littéraire n'avait guère que le nom.

Liége possédait une société plus ancienne, la Société libre d'émulation pour les sciences, les lettres et les arts. Cette société établie par le prince-évêque de Velbruck existe encore et continue, comme vous le savez, à rendre de réels services.

Gand possédait aussi une société des beaux-arts et de littérature.

Quant à Anvers, dès 1801, M. d'Herbouville y avait institué la Société d'émulation. Cette société publia un volume renfermant quelques mémoires qui nous donnent des indications curieuses sur la manière d'apprécier les arts à cette époque.

En 1834 fut installée également à Anvers une Société royale des sciences, lettres et arts, dont M. de Kerckhove fut un des principaux fondateurs.

En 1833 avait été créée la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

En 1839, Bruges fonda la Société d'histoire et d'antiquités de la Flandre occidentale.

C'est tout ce qui existait en Belgique, du moins dans cet ordre d'idées, et encore ces sociétés avaient-elles fort peu produit.

Ce n'est guère que vers 1842 que les études archéologiques commencèrent à attirer l'attention du monde savant. A cette époque remonte la création de l'Académie d'archéologie de Belgique. MM. de Kerckhove, Du Mont, Félix Bogaerts, André Van Hasselt, de Ram, le baron Jules de St-Genois, Ern. Buschmann, N. De Keyser, Le Grand de Reulandt, de Kerckhove d'Exaerde, Schayes, Polain et Delepierre formulèrent le règlement de la nouvelle Académie qui, fondée en principe le 4 octobre 1842, prit franchement existence à partir du 10 janvier 1843 et fut immédiatement accueillie avec la plus grande faveur. Dès son origine nous voyons LL. MM. le roi des Belges, les rois de Prusse, de Hanovre, de Bavière, de Wurtem-

berg, les rois des Pays-Bas, de Grèce, d'Italie, le souverain Pontife, le Sultan et plusieurs autres princes souverains encourager l'Académie par l'envoi de lettres des plus gracieuses ; et nous les voyons bientôt récompenser par des distinctions honorifiques les nobles efforts du président de l'Académie, M. de Kerckhove.

Un grand nombre de sociétés et de savants étrangers se hâtèrent de leur côté d'adhérer à l'Académie naissante, et tout ce que la Belgique contenait d'hommes illustres par la naissance, le rang, le mérite, le talent s'empressèrent de lui prêter leur concours.

Grâce à ces puissants appuis, l'Académie ne tarda pas à exercer une salutaire influence et à ranimer dans notre pays le goût des études archéologiques et historiques, à répandre des idées saines et justes, à arracher surtout à l'ignorance et à la cupidité les monuments que nous a légués le génie de nos ancêtres. C'est elle qui donna l'impulsion aux autres sociétés savantes qui peu à peu s'établirent en Belgique. Ce fut elle qui, par son exemple, provoqua en quelque sorte la création des associations archéologiques fondées depuis dans toutes les grandes villes de l'Europe.

Grâce à elle nous sommes loin aujourd'hui de cette époque où, comme le racontait à Liége en 1836 M. Grandgagnage dans la première session du congrès scientifique de Belgique, il avait vu dans un village du Condroz jouer au palet avec des médailles romaines, et dans un village de la Hesbaye une ménagère se servir d'un vieux sabre gaulois pour attiser son feu. Aujourd'hui les moindres objets sont précieusement recueillis ; partout on cherche, partout on fouille, partout on travaille ; les monuments sont respectés, le goût du beau et le goût de l'étude se répandent. La connaissance de l'antiquité est pour ainsi dire entrée dans le domaine public ; la céramique, l'orfévrerie, la bijouterie, la verrerie, l'ébénisterie, en un mot l'industrie tout entière demande ses modèles à l'antiquité, au moyen âge, à la renaissance, pour s'en inspirer, pour en imiter les œuvres immortelles.

Nous avons donc le droit d'être fiers d'appartenir à cette Académie qui a exercé une si grande influence scientifique et si courageusement aidé à divulguer les connaissances archéologiques. Aussi

suis-je heureux de saisir l'occasion qui se présente pour passer en revue tout ce qu'elle a produit depuis son origine, c'est-à-dire depuis 28 années d'existence.

Mais rassurez-vous, Messieurs, je n'aurai pas la prétention de vouloir faire ici une analyse raisonnée de tous les traités, de toutes les notices, des articles si variés, si divers publiés dans nos Annales depuis l'année 1843 jusqu'à nos jours : ce serait d'ailleurs abuser de votre patience.

Je veux jeter seulement un rapide coup-d'œil sur ce qui a été fait déjà : ce sera montrer en même temps ce qui reste à faire. L'œuvre est plus grande qu'on ne le saurait croire et elle explique bien la place importante que l'Académie d'archéologie de Belgique a occupée et occupe dans le monde savant. Il suffit du reste pour s'en assurer de parcourir l'utile travail de notre regretté confrère M. Torfs qui en 1867 publia les *Tables des matières contenues dans la première série des Annales*. Ces tables nous prouvent que toutes les connaissances humaines y ont été abordées : théologie, jurisprudence, sciences philosophiques, sciences naturelles, médicales, mathématiques, industrie, beaux-arts, musique, belles-lettres, histoire topographique et chronologique, généalogie et chevalerie, histoire politique et administrative, monographies, biographies, bibliographies, étymologies; mais chose curieuse, dans la première série des Annales, c'est l'archéologie proprement dite qui occupe en somme le moins de place. Il y est en effet fort peu question des époques anté-historiques ; des antiquités juives il en est à peine parlé incidemment; les noms de l'Assyrie et de la Phénicie n'y sont prononcés que par hasard, et à part le travail de M. Félix Bogaerts sur les Pyramides, il n'est rien dit de l'Égypte ; quant aux Grecs, aux Étrusques, aux Latins, aux Romains, c'est tout au plus s'ils sont mentionnés. Ce n'est pas au reste un reproche que je formule, c'est un fait que je constate. Et ce fait a son explication bien naturelle ; il est même à la louange des premiers écrivains qui publièrent leurs travaux dans les Annales : ils devaient avoir plus à cœur d'exhumer de la tombe notre histoire nationale, à peine connue, que d'évoquer les peuples antiques dont les archéologues de jadis

avaient tant parlé déjà et parfois même quelque peu abusé aux dépens d'époques plus récentes, mais non moins dignes d'intérêt.

Je suis cependant étonné de voir que les grandes découvertes archéologiques modernes relatives, par exemple, aux écritures hiéroglyphiques et démotiques, aux écritures cunéiformes des Perses, des Assyriens et des Mèdes, que les longues et intéressantes discussions au sujet de l'âge de pierre, des cités lacustres, de l'âge de bronze et de fer n'aient même pas été constatées. Ceci donnerait raison à notre confrère et ami M. Le Grand de Reulandt lorsque, dans la séance publique du 1er septembre 1867, il disait : « les vingt premiers tomes des Annales se ressentirent de l'adolescence de la science archéologique qui, à cette époque, produisait peu de travaux. » Ce jugement est peut-être bien sévère et je suis heureux de pouvoir le constater à la gloire de l'Académie. J'espère en effet, en passant rapidement en revue ce que contiennent ces 20 premiers volumes desAnnales, pouvoir démontrer toute la réelle importance des travaux et l'influence indiscutable exercée par l'Académie, non-seulement chez nous mais au loin, sur le développement des sciences archéologiques et historiques.

Je profite au reste avec plaisir de l'occasion que notre savant secrétaire perpétuel me fournit de le citer tout le premier et de lui reprocher de s'être montré juge trop sévère, lui qui donnait l'exemple du zèle et du travail en lisant, dans la première séance qui eut lieu, d'intéressantes observations sur les anciennes monnaies de notre pays. La preuve au reste de l'impulsion sérieuse qui dès l'origine fut donnée aux publications c'est le mémoire qui suit immédiatement le travail de M. Le Grand de Reulandt. Ce mémoire est intitulé : *Les Scythes de l'antiquité sont-ils les ancêtres des Slaves de nos jours?* Vaste question fort bien traitée par M. Van Thielen, qui concluait à l'affirmative en comparant tous les mots scythiques dont les anciens nous ont fourni la signification, avec ceux des langues slaves de nos jours. Le même auteur donnait à la fin de l'année 1843 sous le titre d'*Études archéologiques et étymologiques* un cours complet de linguistique comparée, dont lui donne prétexte un curieux voyage de l'Algérie à la Chine, à travers l'Afrique, l'Asie et les Indes.

Il faut bien le dire toutefois, à part encore une très-remarquable et très-savante *Notice sur l'ancienne Cathédrale de St-Lambert à Liége*, due à la plume de M. le baron Xavier Van den Steen de Jehay, à part également un *Épisode de la vie de Van Dyck*, raconté avec esprit par notre savant confrère M. André Van Hasselt, à qui nous devons tant d'autres travaux précieux, notamment son *Fragment d'introduction à une histoire de Belgique*, son beau travail sur la *Germania de Tacite*, son *Étude sur les croisades*, etc., il faut avouer que l'Académie ne paraissait avoir été fondée que dans un seul but, celui de publier des généalogies. Le premier volume et même un peu les autres en foisonnent. Les généalogies ont certainement leur utilité, mais, il est impossible de le nier, on en a quelque peu abusé, surtout à l'origine des publications. Une douzaine d'auteurs au moins y consacraient tout leur travail.

Dès le premier volume nous voyons cependant déjà apparaître, à côté de ceux que nous venons de citer, quelques noms qui par la suite fournirent aux Annales des œuvres d'un réel mérite. On remarque parmi eux celui de M. le docteur Broeckx, notre regretté confrère, ancien bibliothécaire de l'Académie, et celui de M. l'abbé Stroobant, qui fut si fécond.

Et puisque j'ai cité leurs noms, j'ai hâte d'énumérer toutes les publications dont ils enrichirent les Annales durant les longues années qu'ils leur consacrèrent avec zèle et constance leur temps et leur savoir.

M. le docteur Broeckx dévoua tous ses loisirs à une étude approfondie de l'histoire de la médecine dans notre pays. « Je tiens surtout, disait-il, à prouver un jour qu'en médecine, comme dans toutes les autres sciences, la Belgique est en état d'apporter son contingent d'hommes illustres. »

Il tint parole et publia successivement une *Notice sur les Illustrations médicales belges*, une *Notice sur un livre de médecine prétendûment imprimé en 1401*, une *Notice sur Gabriel Le Clercq, conseiller-médecin du roi de France Louis XIV*, de très-remarquables travaux sur Van Helmont et sur le procès qui fut intenté par la Cour ecclésiastique de Malines à ce célèbre médecin,

accusé d'hérésie. « Tout réformateur, disait à ce sujet M. Broeckx, et surtout tout réformateur de la médecine doit s'attendre à rencontrer de l'opposition. Le réformateur abat et détruit et, par là, il froisse des intérêts » Le magnétisme animal, entrevu par Van Helmont, devait d'ailleurs le rendre suspect aux yeux de ses accusateurs.

Nous devons encore à M. Broeckx une étude sur le célèbre Dodoens, des recherches très-curieuses sur la lèpre et les léproseries d'Anvers ; un vaste travail intitulé *Histoire du Collegium Medicum Bruxellense*. Nous lui devons surtout de connaître le traité de chirurgie de Jehan Yperman, éminent chirurgien né à Ypres à la fin du XIIIe siècle. M. Broeckx a rendu un réel service à la science en publiant ce manuscrit qui, chose étrange, était resté cinq longs siècles enseveli dans l'oubli, bien qu'ayant la plus grande importance au point de vue archéologique, au point de vue de l'histoire médicale belge et au point de vue de l'histoire de la littérature flamande. On y trouve en effet les remarques les plus curieuses non seulement sur l'état de la chirurgie en Belgique, mais encore sur les mœurs, les usages, la civilisation, les armes et les instruments du XIVe siècle. Et qu'il me soit permis d'en faire mention, on trouve dans ce manuscrit flamand du XIVe siècle la description de la *ligature des artères*, dont la découverte avait toujours été attribuée à Ambroise Paré; on y trouve plus encore : la *torsion des artères*, découverte par Amussat, de Paris, en 1825.

En même temps que M. Broeckx, nous citions M. l'abbé Stroobant, nous disions qu'il fut un des plus féconds. Il suffit de donner la liste de ses travaux pour s'en convaincre. Les dix-sept premiers volumes des Annales contiennent de lui : *Le Béguinage de Hoogstraeten*, *Les épitaphes recueillies dans les églises de la Campine*, une *Notice historique et généalogique sur les seigneurs d'Ittre et de Thibermont*, une *Notice sur l'ordre du St-Sépulcre*, des *Notices sur la fondation de la première messe de l'église de Hal*, sur l'*Abbaye d'Alne*, sur le *Chapitre collégial de Sainte-Waudru, à Herenthals*, sur le *Prieuré de Groenendael*, sur le *Chapitre de Sainte-Dymphne*, plusieurs notices sur les *Vicomtes de Leyde*, les *Vicomtes de Montfort*, les *Vicomtes de Narbonne*, les *Vicomtes d'Utrecht*, les *Comtes de Castres*, sur *Douwema, Locquenghien* et *Jeanne de Lalaing*.

Si nous ouvrons le deuxième volume des Annales nous voyons encore ici deux noms qui se retrouvent presque dans tous les volumes suivants. Ce sont les noms de deux frères laborieux qui ont rendu les plus grands services à l'archéologie, et ont surtout fait connaître Maestricht dans ses plus intéressants détails : MM. Alexandre et Arnaud Schaepkens, joignant le talent du crayon à celui de la plume, ont illustré les Annales de nombreux travaux offrant un réel intérêt. Je citerai entre autres leurs études et recherches sur les églises de St-Servais et de Notre-Dame à Maestricht; leurs travaux sur le symbolisme chrétien et le mobilier des églises. Les premiers, ils ont attiré l'attention en Belgique sur l'art au moyen âge, à l'époque romane, donnant, accompagnés de texte, des dessins de chapiteaux, d'autels portatifs, de reliquaires, d'inscriptions commémoratives et de monuments funéraires. Ils nous ont également fait parcourir les environs de Maestricht, nous conduisant tantôt à Bilsen, tantôt à Gronsveld, tantôt à Sinnigh, tantôt à Pietersheim. Étendant plus loin leurs recherches, ils ont par des notices intéressantes complété le remarquable travail du baron Van den Steen de Jehay sur la cathédrale de St-Lambert à Liége.

Mais reprenons le deuxième volume que nous venions d'ouvrir. Nous y trouvons un travail très-curieux dû à M. Aug. Scheler qui, plus tard, a bien voulu envoyer à l'Académie de précieux travaux de linguistique et d'étymologie, tels que son *Glossaire roman-latin*, le *Fabliau de Gauthier-le-Long, li Roman des Eles, par Raoul de Houdenc*, publié pour la première fois en entier dans nos Annales.

Qu'il me soit permis de m'arrêter quelques instants à l'intéressante publication de M. Scheler, intitulée : *Notice sur un voyage en Belgique et autres pays de l'Europe, entrepris en 1465 et 1466 par Léon, seigneur de Rogmital, beau-frère du roi George Podiebrad, de Bohême.* Les voyages au moyen âge étaient rares, mais les récits en sont plus rares encore. C'était donc pour l'Académie une véritable bonne fortune d'en voir publier un dans ses Annales. Le seigneur Léon ne relate pas lui-même ses impressions; ce sont deux de ses compagnons, Schaschek et un patricien de Nuremberg nommé Tetzel, qui tiennent leurs notes souvent très-fantaisistes, à telle preuve qu'ils

voient les côtes de Lierre et de Malines arrosées par la mer. Un curieux détail dans le récit de l'un des voyageurs est celui-ci. Près du château de Bruxelles se trouve un parc, et dans ce parc un étang dont la surface était alors couverte de glace. Le duc de Bourgogne ordonna à quelques-uns de ses chambellans de s'y rendre et de faire sur la glace quelques assauts. Ceux-ci au nombre de vingt-huit combattirent avec une agilité si surprenante qu'aux yeux du narrateur c'en était un prodige. « J'étais curieux, dit-il, de savoir ce qu'ils portaient à la plante des pieds pour pouvoir se mouvoir et se tourner si facilement sur la glace, mais je n'osai quitter Monseigneur qui, avec le duc, assistait à ce spectacle d'une fenêtre du château. » Nous apprenons donc du même coup que les Bohémiens ignoraient l'usage du patin et que les Belges se livraient déjà avec grande adresse au plaisir du patinage.

J'ai cité ce détail, mais il en est tant d'autres non moins intéressants qu'il faut que je m'arrête si je ne veux être entraîné à les reporter tous.

D'autres travaux d'ailleurs appellent notre attention. Je citerai par exemple la *Note sur une fouille faite durant le mois d'août 1844 à Casterlé* dans laquelle M. Prosper Cuypers parle de la fameuse statuette en bronze qui a appartenu à M. le chanoine de Ram, et donné lieu à de si vives discussions. Je citerai encore, comme offrant un grand intérêt archéologique, les *Inscriptions de Colombaria* envoyées par M. le chevalier Grifi, membre correspondant de l'Académie, à Rome. Nous retrouvons plus tard dans le 5e volume une nouvelle communication du même archéologue sur une importante inscription latine relative à *Lucius Mincius*.

Notons immédiatement, parmi les travaux assez rares concernant la haute antiquité, la remarquable étude sur les pyramides d'Égypte, que nous avons déjà signalée et qui parut dans le 3e volume. M. Félix Bogaerts, qui fut le premier secrétaire perpétuel de l'Académie d'archéologie de Belgique, y réfutait le système proposé quelques mois auparavant par M. Fialin de Persigny. Félix Bogaerts ne retrouvait dans les pyramides que la preuve de l'ardent désir des Pharaons de léguer aux siècles à venir le témoignage de leur

puissance et de leur génie ; il niait le but utile entrevu par M. de Persigny. C'est là une de ces questions toujours pendantes qui donnent le champ libre aux hypothèses les plus diverses.

Dans ce troisième volume apparaît un nom que nous aurons souvent le plaisir de rencontrer en feuilletant les volumes suivants, c'est celui de M. Perreau qui nous a fait si bien connaître l'ancienne ville de Tongres, avec lequel on voyage si instructivement dans le Limbourg et qui, à côté de MM. Schaepkens, nous a fourni de si curieux renseignements sur l'histoire de Maestricht.

En même temps que ces monographies, citons celles de M. Redig qui nous donne des *mémoires historiques et archéologiques sur l'église collégiale de Lierre* et sur le *château de Hamale à Broechem*, de M. Jenicot qui continue son remarquable *Essai sur l'église Notre-Dame de Huy*, et de M. F.-H. Mertens qui s'occupe de *l'abbaye de St-Michel d'Anvers*.

Ainsi que nous venons de le voir rapidement, les études historiques dominent jusqu'ici les études archéologiques proprement dites. En 1849 celles-ci prennent plus d'extension et nous lisons dans le 7e volume des Annales quelques pages qui prouvent le mouvement qui commençait à se faire dans les idées ; je veux parler du travail de M. Du Mont, vice-président de l'Académie, dont nous avions déjà lu avec intérêt dans le 1er volume une description d'un monument connu sous le nom de Trou des fées, près de Virton, et une notice sur une ville inconnue, située dans les environs. Dans ce travail intitulé : *Quelques mots sur les monuments primitifs*, M. Du Mont exprimait son opinion sur les menhirs, les dolmens, les cromlechs, les tumulus. « Les travaux des savants ne peuvent, disait M. Du Mont, que jeter quelque lumière sur un sujet qui, selon moi, n'a pas suffisamment attiré l'attention. » Nous savons les progrès que les études sur ces époques ont faits depuis et, pour ne citer qu'un nom, grâce surtout aux remarquables travaux de notre savant collègue M. H. Schuermans.

Au même moment M. Galesloot, auquel nous devons de si nombreux et de si intéressants détails sur nos grands peintres Rubens et Van Dyck, éveillait l'attention des archéologues sur les antiquités belgo-romaines,

sur les fibules, les styles, les grains de colliers et autres ornements trouvés dans les environs de Bruxelles, et de son côté M. Van Griethuizen publiait sur la navigation, depuis les temps les plus reculés, une remarquable notice que devait compléter plus tard un essai sur l'origine des constructions navales par M. Constant Mertens.

Ce fut à cette époque, en 1850, qu'un de nos plus savants historiens et archéologues, A.-G.-B. Schayes, dont je m'honore d'avoir été et l'ami et le disciple, commença ses *Analectes archéologiques, historiques, géographiques*. Tous, Messieurs, vous connaissez cette suite de recherches curieuses, de documents précieux qui ont jeté une si grande lumière sur l'histoire de notre pays et un si grand éclat sur nos Annales : il est inutile d'insister sur leur valeur.

En même temps paraissaient d'autres travaux d'une réelle importance, par exemple les *lettres inédites de Philippe II et de Marguerite de Parme*, éditées par M. Kervyn de Volkaersbeke, qui fait de si justes remarques sur les maux et les irréparables malheurs causés par le fatal et redoutable tribunal de l'inquisition ; du même auteur, *l'Histoire des Borluut du XVIe siècle*, ces avancés d'alors qui eurent une si triste fin dans la révolution des Crésers ; l'importante dissertation de M. l'avocat De Smet sur l'*Émigration des Belges et des Hollandais vers l'Allemagne au XVIe siècle*, époque où les guerres intestines et les croisades avaient ruiné serfs et seigneurs, où les champs avaient été laissés en friche et où, pour comble de malheur, de terribles inondations avaient porté partout la famine, la misère, la désolation. Les Belges et les Hollandais, reçus à bras ouverts par les Slaves, les payèrent de leur généreuse hospitalité en important chez eux une grande partie de leurs institutions plus libérales, de leurs droits, de leurs priviléges et de leurs coutumes, dont l'influence est restée persistante à travers un long cours de siècles.

La même année où paraissaient ces importants travaux fut une année de deuil pour l'Académie qui perdit son premier secrétaire perpétuel, M. Félix Bogaerts, qui avait rendu de si grands services à la Compagnie à laquelle il s'était entièrement dévoué.

M. Eugène Gens le remplaça pendant peu de temps dans ces importantes fonctions.

Nous voyons en même temps figurer pour la première fois un nom qu'on est heureux de retrouver à diverses reprises dans les volumes suivants, celui de M. Edmond Vander Straeten, qui connaît si bien Audenarde et nous donne de si précieux renseignements sur ses antiques tapisseries, ses peintres, ses graveurs, ses musiciens, ses médecins, ses chirurgiens, ses communautés religieuses et ses institutions charitables.

Si par lui nous connaissons Audenarde, par M. le baron de Fierlant nous apprenons à connaître Turnhout et ses anciens métiers de coutils, ses droits terriers, ses corporations religieuses.

M. Lansens, de son côté, par ses remarquables études sur l'ancienne colonisation des Flandres, par l'examen des noms des villes, des bourgs, des villages, nous apprenait qui les premiers, Saxons ou Goths, les avaient fondés ou habités.

En 1855, M. Van der Heyden remplaçait M. Eug. Gens dans ses fonctions de secrétaire perpétuel. Un grand mouvement commençait à se faire vers cette époque dans les éléments constituant la partie laborieuse de l'Académie. Nous voyons reparaître en scène avec plus d'énergie quelques noms déjà connus, nous en voyons apparaître de nouveaux apportant une activité nouvelle. M. Diegerick entreprenait ses longues et savantes études sur la ville d'Anvers à l'époque du duc d'Anjou; M. Le Grand de Reulandt, se remettant avec ardeur au travail, nous donnait ses remarquables notices sur les communes de *Couckelaere, Werken, Bovekerke, Cortemarck, Moere, Handzaeme, Nieuport, Ghistelles* et son *Étude sur l'organisation des États de Flandre.*

MM. Van Cauwenberghe et Vande Velde nous intéressaient à leur tour par leurs recherches sur les tapisseries d'Audenarde et de Tournai. Notre ami et savant confrère, M. le lieut.-colonel du génie Casterman, venait de son côté apporter ce grand et studieux travail, intitulé: *Notice historique et chronologique sur la ville et les anciennes fortifications de Termonde et sur celles de Huy.* Bientôt entre aussi dans l'arène M. le capitaine De Marteau qui nous donne une *Notice historique sur la ville et la forteresse d'Ypres.*

A côté de ces études militaires, il en paraissait d'autres d'un carac-

tère tout différent. M. l'abbé Van den Nest publiait successivement son voyage en Italie et ses aperçus sur *l'influence exercée par les souverains pontifes sur le développement des sciences, des lettres et des beaux-arts en Italie*, pages écrites par un chrétien sincère, heureux de rendre justice à une longue suite de papes qui, on ne pourrait le méconnaître sans ingratitude, ont sauvé de la barbarie tant de monuments précieux et stimulé par leurs encouragements tant de splendides génies.

M. Oswald Vanden Berghe envoyait de son côté à l'Académie une curieuse étude sur *l'unité artistique dans les cathédrales du XIIIe siècle* et un de nos savants confrères, M. Th. Lejeune, donnait ses *recherches sur la résidence des rois francs aux Estinnes.*

Qu'il me soit permis, Messieurs, de m'arrêter ici un moment pour rendre un juste hommage à cet archéologue si érudit et si modeste qu'une cruelle maladie à interrompu, jeune encore, dans ses intéressantes recherches. M. Lejeune, qui utilisait si noblement les rares loisirs que lui laissaient ses fonctions d'instituteur et de secrétaire communal aux Estinnes, pour les consacrer aux travaux archéologiques, est devenu aveugle. En perdant son concours, l'archéologie et l'histoire ont fait une perte réelle.

Cette analyse n'est déjà que trop longue, Messieurs, je n'ai déjà que trop abusé de votre bienveillance, et cependant il m'a fallu passer à côté d'une foule d'œuvres dignes d'attention, à côté d'une foule de noms bien connus, sans pouvoir m'arrêter un instant; je n'ai pu citer encore ni MM. Le Bidart de Thumaide, de Croismare, Goethals, de Stein d'Altenstein, Namur, Vander Heyden, Van Hoorebeke, Van Weleveld, Wollmarck, qui ont fourni tant de documents historiques, héraldiques et généalogiques, ni MM. Marlin, de Baecker et leurs études étymologiques, ni MM. Hauzeur, Pety de Thozée et leurs savantes recherches sur les corporations religieuses, les abbayes et les églises.

Mais on m'excusera en songeant que j'ai déjà dépassé les limites permises à un discours et que j'en suis cependant arrivé à peine au 15e volume de nos Annales. Je suis presque tenté de me plaindre et vous devez l'être plus encore vous, Messieurs, réduits à m'écouter, de les voir aussi fécondes.

Aussi quelque intérêt que puisse avoir les cinq derniers volumes de la première série, et ceux de la deuxième, je vous promets d'être le plus bref possible.

Et cependant voici déjà qu'un important travail me retient. Il est dû à M. L. Galesloot et intitulé : « *Notice sur l'administration de la justice criminelle aux Pays-Bas, au XVIIIe siècle, particulièrement en ce qui concerne l'usage et l'abolition de la torture.* Nous y voyons tous les efforts qu'il fallut pour abolir cet odieux système. La magistrature entière était opposée à toute innovation et ne voulait pas adoucir la rigueur des lois promulguées à une époque plus cruelle. Ce n'est qu'en 1774, il n'y a pas un siècle, que le comte de Cobenzel, ministre plénipotentaire pour le gouvernement général des Pays-Bas, parvint à faire admettre en principe qu'on ne permettrait plus l'usage de la torture. Ce qui n'empêche pas qu'en 1792, à Anvers, on appliqua encore à deux reprises la question à un individu accusé d'un double assassinat. Les idées ont heureusement fait du progrès depuis lors, et malgré tout le bien que, dans son étude publiée dans nos Annales sur Albert et Isabelle, M. Galesloot croit pouvoir dire de l'époque où ces princes gouvernaient chez nous, mieux vaut encore le temps d'aujourd'hui, si mauvais qu'il puisse être, que le bon vieux temps d'alors; c'est ce que viennent prouver encore les détails curieux publiés par M. Ed. Maertens sur l'existence et la mort violente et mystérieuse de Guillaume de la Mark, seigneur de Lannoy, amiral de la flotte et gouverneur de Hollande sous Guillaume de Nassau.

Si d'une époque toute voisine de la nôtre, je remonte sans transition à celle des Druides, c'est que j'y suis engagé par la lecture du curieux travail de M. Lansens qui, sous le titre assez bizarre à première vue : *De l'influence de la religion sur l'emploi des mains*, fait une étude approfondie sur les cultes d'Odin et d'Esus, sur les solennités religieuses et les mythes scandinaves, sur la pratique de la médecine exercée par les prêtres et les devins.

A mesure au reste que nous avançons, les travaux deviennent plus sérieux et plus importants et au moment où je voudrais me restreindre le plus, car j'ai déjà bien abusé de votre patiente indulgence, je me sens pour ainsi dire entraîné à une analyse plus

détaillée des œuvres que je rencontre, tant nous présentent d'intérêt le récit fait par M. Diegerick sur la tentative du duc d'Anjou pour surprendre Anvers et sur les négociations qui eurent lieu entre lui et les États-Généraux ; les recherches savantes de M. Xavier Vereecken relatives à l'histoire généalogique de quelques grandes familles patriciennes au temps de Rome républicaine et impériale ; les notices de M. L. Galesloot sur François le Mire, sur l'abbaye d'Everbode, sur Van Dyck et son célèbre tableau de Saventhem, sur la mission diplomatique qui fut confiée à Rubens en 1633 pour prendre part aux négociations avec les Hollandais au sujet de la guerre, négociations où notre grand peintre éprouva tant d'ennuis que, fort heureusement pour l'art, il fut dégoûté à jamais de la carrière diplomatique. Mais ai-je besoin de faire valoir le mérite de ces œuvres, qui sont encore si présentes à votre mémoire ; ai-je besoin d'insister sur l'attrait que présente la biographie du frère Abraham, ancien ermite, devenu peintre fécond, et dont M. Namur nous fait connaître les œuvres nombreuses? Ai-je besoin de citer M. Wykeham Martin et sa notice sur les constructions du moyen âge en Angleterre ; M. Léopold Devillers et ses précieux documents sur Mons, sur Binche et d'autres villes du Hainaut ; M. Huyttens et ses intéressantes monographies de plusieurs communes flamandes? Est-il nécessaire de vous rappeler le travail si complet de M. le général Guillaume, aujourd'hui ministre de la guerre, sur les campagnes du général Leloup à la tête de ses braves chasseurs belges ; dois-je citer la savante étude de M. Eug. Dognée avec lequel on fait une excursion si instructive au milieu des ruines de Pompéi ; dois-je énumérer les travaux archéologiques et historiques de M. Le Grand de Reulandt, auquel je saisis l'occasion de rendre un juste et légitime hommage pour les immenses services qu'il n'a cessé de rendre à la science dans ses importantes et délicates fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie, auxquelles il a été appelé à l'unanimité des suffrages depuis le 30 avril 1863? Non je n'insisterai pas, Messieurs ; citer ces noms suffit pour démontrer la valeur scientifique des travaux qu'ils ont signés.

Ai-je davantage besoin de vous rappeler la réforme qui en 1864 se

fit dans notre Académie? Tous les détails en sont présents à votre mémoire.

Pour constater d'ailleurs le succès constant de l'Académie depuis cette réforme, et sous les présidences de MM. De Keyser, Van de Velde, de Burbure, Wagener, de Witte, etc., il suffit de rappeler que S. M. le roi Léopold II l'a prise sous sa haute et royale protection ; il suffit de voir l'éclat qu'a jeté sur elle le congrès archéologique international qu'elle a organisé en 1866; il suffit d'énumérer les importantes questions mises au concours, de citer les mémoires publiés depuis six ans et, pour prouver la valeur de la plupart d'entre eux, de nommer leurs auteurs.

Je n'aurais en effet, pour faire ressortir l'importance scientifique qu'a prise depuis quelques années l'Académie, besoin que de citer au hasard les travaux de MM. de Borman et Jansen sur l'ancienne ville de Tongres; l'important mémoire de M. Daury sur l'état actuel des études égyptiennes ; les intéressantes recherches historiques de M. L. Devillers sur Anvers, Ath, Perwez, Quaregnon, etc.; la savante dissertation de M. Dognée sur les symboles antiques ; les études militaires de M. le colonel Dusart, et celles de M. le capitaine Henrard sur l'artillerie en Belgique, sur les campagnes de Charles-le-Téméraire, sur les mercenaires brabançons, etc.; les savantes recherches historiques de M. Reusens sur les catacombes de Rome ; les importants travaux de M. H. Schuermans sur les tumulus, les sigles figulins, les styles à écrire, etc., etc. ; les précieuses notices de M. Thys, qui a arraché à l'ignorance et au vandalisme des monuments si curieux du moyen âge ; les recherches fécondes de M. Van der Elst sur l'époque d'Odin, sur les légendes romantiques, les fables grecques, la topographie de la Ménapie, etc., etc. ; les remarquables études historiques de M. Varenbergh sur les Flandres et leurs relations extérieures au moyen âge; les dissertations si érudites et si variées de MM. Buddingh', Conwell, Felsenhart, Gielen, Gilman, Grandgaignage, Holzer, Le Grand de Reulandt, Kempeneers, Kuyl, Nahuys, Namur, Arsène de Noué, Pety, Proost, de Schoutheete de Tervarent, Toilliez, Torfs, Van Dessel, Van de Velde, de Vlaminck, Wagener et Wykeham Martin.

Mais je m'aperçois que je serais obligé de vous citer tous, Messieurs, car tous vous avez noblement, courageusement travaillé à maintenir et à agrandir l'œuvre commencée il y a 28 ans; tous vous avez puissamment coopéré à donner un élan nouveau à notre marche toujours progressive; tous vous avez sondé plus avant les arcanes du passé et tous vous continuerez cette œuvre qui ne demande qu'à prospérer.

Quant à moi, Messieurs, vous pouvez compter sur mon concours le plus zélé, le plus dévoué. Je dois trop à l'Académie, pour ne me devoir pas à elle tout entier et toujours. Mon plus vif, mon plus ardent souhait c'est de la voir prendre chaque jour une extension et une influence plus grande, comme elle mérite de le faire, et comme elle ne manquera pas de le faire d'ailleurs avec les éléments qui la composent.

SÉANCE DU 25 JUIN 1871.

Le fauteuil est occupé par M. G. Hagemans, président.

La séance est ouverte à 1 heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. La rédaction en est approuvée.

Le président informe l'Académie de la mort de M. le comte A. d'Héricourt, membre correspondant étranger à Souchez (France), de M. Ulysse Capitaine, membre correspondant à Liége, de M. F.-J. Delcourt, membre titulaire à Diest, de M. Ch. Wykeham Martin, membre correspondant étranger à Maidstone (Angleterre), et de M. A. Zestermann, membre correspondant étranger à Leipzig.

M. Le Grand de Reulandt fait le dépouillement de la correspondance.

M. N.-M. Mandelgren, à Stockholm, remercie la Compagnie de son élection de membre correspondant étranger. En même temps il lui transmet un exemplaire de son bel ouvrage sur les monuments scandinaves du moyen âge.

M. Dominique Jaccarino, de Naples, sollicite d'être nommé membre correspondant.

MM. H. Schuermans, J. de Witte, Ed. Reusens et Edm. Grandgaignage s'excusent de ne pouvoir assister à la séance du jour.

Le président désigne pour représenter l'Académie au Congrès international de géographie qui s'ouvrira à Anvers le 14 août prochain MM. le baron J. de Witte, N. De Keyser, R. Chalon, le général Meyers et le chevalier de Schoutheete de Tervarent. Aux termes des art. 18 et 21 des Statuts, le président et le secrétaire perpétuel se réuniront à la députation.

M. L. Delgeur présente son rapport sur le mémoire de M. P. Cuypers traitant d'un objet en bronze trouvé à Baarle-Nassau. Le président donne communication d'un rapport de M. H. Schuermans sur le même travail. Conformément aux conclusions des commissaires, l'assemblée en vote l'impression.

M. Gife donne lecture de son rapport et de celui de M. Ed. Reusens sur un mémoire de M. A. de Ceuleneer, intitulé : *Recherches sur l'origine des communes belges*. A leur demande, l'Académie en ordonne l'impression.

MM. L. Galesloot et H. Schuermans soumettent leurs rapports sur une notice de M. C. Van Dessel, sur des *Antiquités romaines trouvées dans les environs de Vilvorde*. Cette notice sera insérée dans les Annales.

Sur le rapport de M. R. Chalon, appuyé par MM. H. Schuermans et G. Hagemans, l'Académie accepte l'échange de ses publications avec celle de la Société frisonne d'histoire et d'archéologie, séant à Leeuwaarden.

Sur le rapport de M. A. Wagener, semblable échange est accepté avec la publication dirigée à Gand par MM. J. Broeckaert et F. De Potter.

M. P. Génard lit une note sur *quelques antiquités trouvées aux environs d'Anvers*. M. Génard, à la demande de l'assemblée, s'engage à donner plus de développement à son travail et à le présenter ultérieurement pour être publié dans les Annales.

Le président communique le résultat de l'examen qu'a fait la commission des finances des comptes du trésorier pour l'année 1870. M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent exprime sa satisfaction

de la bonne direction donnée à l'administration financière de l'Académie. L'assemblée partage cette appréciation.

La séance est levée à 3 heures après-midi.

RAPPORTS

sur la notice traitant

D'UN OBJET EN BRONZE TROUVÉ A BAARLE-NASSAU,

ET DÉCRIT PAR M. CUYPERS VAN VELTHOVEN.

Cette dissertation est datée du mois d'octobre 1845. Si elle avait été écrite aujourd'hui, il est probable que l'auteur serait entré en d'autres détails. En effet, l'étude des objets en pierre et en bronze légués par la haute antiquité, est entrée dans une nouvelle voie depuis 1836, que le savant antiquaire danois M. C. Thomsen divisa l'histoire primitive de l'humanité en trois époques, celles de la pierre, du bronze et du fer. Mais c'est surtout depuis la découverte des habitations lacustres que l'attention des savants s'est plus particulièrement fixée sur ce que l'on appelle maintenant les temps préhistoriques.

Bien que cette dénomination convienne parfaitement à une grande partie de l'âge de la pierre, nous ne croyons pas qu'elle ait sa raison d'être pour l'époque du bronze ; car comme l'ont démontré MM. Sven Nilsson [1] et Frédéric de Rougemont [2], c'est le commerce des Phéniciens qui a répandu partout l'usage du bronze.

Le bronze, comme chacun sait, n'est pas un métal simple, c'est un mélange de cuivre et d'étain. Le cuivre est assez répandu, mais l'étain est rare. Il s'en trouve des mines très-riches dans l'Inde, dans

[1] *Die Ureinwohner des Scandinavischen Nordens, das Bronzealter.* Hambourg 1863. Le texte suédois est de 1862.

[2] *L'âge du bronze ou les sémites en Occident.* Paris 1866. Une seconde édition, revue par l'auteur et considérablement augmentée, a été publiée en allemand à Gütersloh, en 1869.

l'île de Banka et dans la chaîne de montagnes qui longe la rive droite du Nerbouddha ; mais les anciens ne connaissaient point ces mines. Celles de Banka n'ont été utilisées que depuis le commencement du XVIIIe siècle, et l'auteur anonyme du Périple de la mer Erythrée, qui écrivait environ 80 ans après la naissance du Sauveur, nous apprend que de son temps l'étain formait un objet d'importation dans l'Inde [1]. De plus le nom sanskrit de l'étain, KASTÎRA, n'est pas d'origine indienne et provient probablement du grec *κασσίτερος*.

Si nous en croyons Fournet [2], des mines d'étain existeraient également dans l'île de Crète et dans la Géorgie, au sud du Caucase ; mais les anciens Grecs ne paraissent pas avoir eu connaissance des premières, au moins n'en parlent-ils nulle part ; et quant à celles du Caucase elles sont si peu connues de nos jours, qu'on n'a pas encore gagné la prime de dix mille roubles promis par le gouvernement russe à celui qui découvrirait dans l'empire des gisements d'étain.

L'Espagne produit de l'étain, qu'on dit très-bon, mais en une quantité tellement petite que personne ne songe à l'exploiter. Il en existe également en France, et, bien qu'aucun auteur ancien ne cite l'étain des Gaules, on a trouvé dans les derniers temps, dans le département de la Creuse, des traces d'exploitation de ce métal qui semblent dater de l'époque gallo-romaine.

Restent donc les îles Cassitérides ou Sorlingues et les Cornouailles, péninsule au sud-ouest de l'Angleterre, qui sont la véritable patrie de l'étain.

L'histoire nous apprend que dès les temps les plus anciens, les Phéniciens fréquentaient les îles Cassitérides, et nous savons par la chimie que le bronze antique ne contient que de l'étain anglais [3].

[1] *Προχωρεῖ δὲ εἰς τὸ ἐμπόριον [Βαρύγαζα] οἶνος προηγουμένως Ἰταλικὸς.....καὶ κασσίτερος κ. τ. λ. Geo. Gr. Min.* Edit. Didot. Vol. I, p. 293. L'éditeur en disant p. CIX. *Ipsa quidem India stannum habet non eae tamen regiones quas Ægyptia mercatura adiit*, ignorait probablement l'existence des mines d'étain à quelque distance au Nord de Barygaza, et ne pensait qu'à celles de Banka.

[2] *De l'influence du mineur sur les progrès de la civilisation.*

[3] Le métal en sortant de la mine n'est jamais complètement pur, il se trouve toujours plus ou moins mêlé à des éléments étrangers, qui, chose remarquable,

De là suit nécessairement que l'époque du bronze, que quelques auteurs ont voulu faire remonter à une antiquité fabuleuse, date des temps historiques, et ne peut aller plus haut que l'arrivée des Phéniciens sur les côtes de la Méditerranée. Or cette arrivée eut lieu dans l'intervalle qui sépare la XIIe et la XVIIIe dynasties égyptiennes [1], comme le démontrent les papyrus et les inscriptions hiéroglyphiques.

Ces détails nous ont peut-être un peu éloigné de notre sujet, mais comme ils sont généralement peu connus, j'ai cru pouvoir y entrer.

Les objets de bronze que l'on rencontre dans tous les lieux où s'étendait le commerce des Phéniciens et jusque dans la Sibérie, ont été divisés par M. Nilsson en quatre classes : les objets servant à la guerre, les objets de parure, les ustensiles servant dans la vie ordinaire et enfin ceux employés dans les cérémonies religieuses.

Parmi les objets servant à la guerre il compte les trompettes, les boucliers et les armes offensives, c'est-à-dire, les épées, les poignards, les pointes de lances et de flèches, les haches d'armes, les massues, les *paalstaves* [2] et les *celts* [3].

Ces deux derniers portent chez les antiquaires français le nom

diffèrent plus ou moins d'après les gisements. On le purifie par l'affinage : celui-ci est souvent très-difficile et très-coûteux, et ne peut guère s'exécuter d'une manière parfaite que dans un cabinet de chimie. Pour l'usage ordinaire, il est inutile de pousser l'affinage jusqu'à ses dernières limites ; aussi la plupart du temps les métaux de commerce renferment-ils plus ou moins de substances étrangères, qui peuvent servir à faire reconnaître les mines d'où ils proviennent. Dans l'antiquité la chimie était peu avancée et l'affinage se faisait d'une manière assez grossière, de là la provenance des métaux des anciens est assez facile à déterminer, surtout quand les gisements sont peu nombreux, comme c'est le cas pour l'étain.

Ajoutons que le cuivre, qui entre dans le bronze antique, provient ordinairement de la contrée même où l'objet se trouve, ou d'un pays peu éloigné et situé sur une route commerciale des Phéniciens.

[1] On a trouvé, il est vrai, un cylindre de bronze portant le nom de Pepi, roi de la sixième dynastie. Mais ce prince a été divinisé et son nom se trouve sur beaucoup de petits objets qui sont postérieurs à son règne et servaient probablement d'amulettes. Son nom ne prouve donc rien pour l'antiquité du bronze.

[2] Du vieux danois *páll* hoyau, bèche et *stave* bâton.

[3] De *Celtes*, mot de la basse latinité, signifiant proprement ciseau de sculpteur.

générique de haches. Ils se distinguent en ce que les paalstaves ont deux ailerons recourbés, qui forment une espèce de douille destinée à recevoir le manche, tandis que les celts ont une douille tantôt carrée, tantôt ovale et tantôt circulaire et quelquefois garnie d'un rebord.

Les uns et les autres sont souvent pourvus d'une anse sur le côté, en Sibérie on a trouvé des celts à deux anses; nous ne sachons pas qu'on en ait découvert dans d'autres contrées [1].

Le bronze dont traite notre dissertation est un celt à douille circulaire, orné d'un rebord et pourvu d'une anse. M. Cuypers ne dit rien de l'âge qu'il croit pouvoir lui assigner et cherche seulement à déterminer l'usage qu'on a pu en faire.

Il discute successivement les diverses opinions émises à ce sujet par les savants; les uns y voient une framée, les autres un dard ardent ou flèche incendiaire, et tandis qu'un troisième pense que c'est un couteau de sacrifice destiné à égorger la victime, un quatrième n'y trouve qu'un simple outil de charpentier ou de sculpteur. Houben et Karl Karchner croient que cette sorte d'instrument servait dans les cérémonies religieuses et était destiné à couper le gui sacré. M. Cuypers se range à leur avis et tâche de l'étayer de preuves nouvelles.

Nous avouerons franchement que les raisons qu'il allègue ne nous ont pas convaincu et que nous persistons à voir une arme dans ce prétendu couteau sacré. Toutefois nous avons lu avec un intérêt soutenu sa dissertation qui témoigne d'une érudition vaste et solide. Aussi croyons-nous qu'elle pourra figurer avec honneur parmi les travaux de l'Académie.

Dr Louis Delgeur.

Le 12 mai 1871.

---

[1] Dans la *Revue archéologique*, nouv. série, tome XIII, 1866, p. 59, pl. I et II, on trouve un essai de classification des haches de bronze. Les haches à deux anses n'y sont pas mentionnées. — M. Desor (*Les Palafites*, Paris 1865, p. 41, note), propose de désigner par un nom propre de savant chacun des types de haches et de dire par exemple hache Troyon, etc.

Je me rallie aux conclusions du rapport de M. Delgeur.

Bien que le travail de M. Cuypers soit aujourd'hui un peu suranné, à raison de sa date, et peu au courant des découvertes nouvelles et des études sur l'homme préhistorique, il contient des détails très-intéressants.

La hache qu'il a décrite dans sa notice l'a été déjà très-sommairement par lui dans les *Bijdragen* de Nyhoff, 1re série, V, p. 74, à la suite des sépultures germaines de Baarle-Nassau et de la description de leur contenu. Mais M. Cuypers n'avait indiqué aucune relation de ce *celt* ou *paalstaf*, avec ces sépultures.

La présente notice est plus explicite; elle signale des sépultures de la Campine néerlandaise que je ne trouve pas mentionnées par Hermans, en son *Geschiedkundig mengelwerk over de provincie Noord-Braband*, liste du tome II, p. 263, où il est fait cependant mention de découvertes faites à Ryshof, entre Dongen et Goirle, (près de Tilburg): il s'agit d'une découverte faite vers 1785 de deux de ces *celts* dans les sépultures de la bruyère.

Ce fait présente une grande importance s'il est inédit, comme la recherche infructueuse faite dans l'ouvrage d'Hermans (1841) me le fait supposer; peut-être sont-ce toutefois les deux haches de bronze de Tilburg, mentionnées par Ackersdyck, *Taxandria*, p. 170, ouvrage que je n'ai pas sous les yeux [1].

Or, notre Belgique possède un certain nombre de ces cimetières dans la bruyère qu'on appelle des cimetières germains. Indépendamment de ceux de Caulille-Neerpelt (Musée de Bruxelles), de Casterlé (fouilles de M. Cuypers lui-même dont il a rendu compte dans l'un des premiers volumes des *Annales de l'Académie d'archéologie*, II, 169), de Schaffen près de Diest (musée de Maestricht), de Santhoven (musée de Bruxelles), je suis occupé à étudier en ce moment un cimetière semblable, composé de tertres dans la bruyère, dans le nord du Limbourg, et jusqu'à présent les objets de métal découverts sont tous en bronze.

[1] La liste de Schayes (continué par Piot), III, p. 412, contient encore les localités suivantes où des haches de bronze auraient été trouvées dans le Brabant septentrional: Deurne, Lieshout et Voort.

Il s'agit de savoir si parmi les cimetières dits germains, il en est qui appartiennent à une époque antérieure à l'âge du fer ; tandis qu'il est certain par d'autres découvertes qu'il en est où le fer apparaît à côté du bronze, celui-ci étant toujours dominant (voir notamment Nyhoff, endroit cité, V, 62, 71).

Le caractère germanique de ces cimetières dans les bruyères a été rendu saillant dans une des précédentes publications de M. Cuypers, qui a reçu à ce sujet une lettre de Berzelius : « Les urnes que vous » venez de déterrer dans votre voisinage ressemblent tellement à » celles qu'on trouve chez nous qu'il semblerait que le même peuple » ait habité les deux pays dans l'époque reculée où elles ont été » confiées à la terre... » Aussi les savants néerlandais, notamment Janssen, de Leide, dans ses *Sépultures germaines*, etc., n'hésitent-ils pas sur cette attribution.

Il serait intéressant d'observer à cet égard les sépultures dites germaines de la Belgique, qui n'ont pas été jusqu'ici étudiées avec ensemble, et le fait consigné en la notice de M. Cuypers a donc de l'importance, comme élément de comparaison : nous pourrons ainsi savoir si les Germains qui ont d'après César et Tacite chassé les Celtes de notre sol, et refoulé sans doute les Belges primitifs dans le *Belgium* (Amiens — Beauvais — Arras — Soissons), appartenaient aux populations de l'âge du bronze, et peu à peu la date de cette première invasion historique pourra se dégager des faits observés.

La date du travail de M. Cuypers excuse l'insuffisance de ce travail : il est utile de la mettre bien en évidence.

H. Schuermans.

Liége, *le 7 juin 1871*.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. C. VAN DESSEL, INTITULÉE :

QUELQUES ANTIQUITÉS DES ENVIRONS DE VILVORDE.

Il me semble que la notice de M. Van Dessel mérite à tous égards de prendre place dans les Annales de l'Académie, puisqu'elle fait connaître deux stations nouvelles de l'époque romaine. Ce sont là de précieux renseignements, qui prendront place d'une façon avantageuse à côté de ceux que nos publications renferment déjà.

Le passage sur le village d'Eppeghem est très-curieux.

A titre de légende, il fixera l'attention des archéologues.

L. GALESLOOT.

BRUXELLES, *le 1er mai 1871.*

Je me joins volontiers à la conclusion du rapport de M. L. Galesloot, concernant l'insertion de la nouvelle notice de M. Van Dessel.

Rumpst, autre localité des environs, mérite d'attirer l'attention de M. Van Dessel : une magnifique main votive y a été découverte, et M. de Meester de Ravestein qui la possède a fait faire des fouilles en cette localité, où existent des substructions de l'époque romaine.

H. SCHUERMANS.

LIÉGE, *le 9 juin 1871.*

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE M. A.-A. DE CEULENEER, INTITULÉ :

RECHERCHES SUR L'ORIGINE DES COMMUNES BELGES.

La question de l'origine des communes a fait l'objet des recherches

les plus actives et les plus assidues depuis le commencement de notre siècle. Dans le travail soumis à l'Académie, M. de Ceuleneer expose succinctement les différentes opinions des historiens touchant l'origine des villes et des communes belges, et s'efforce de résumer et présenter avec ordre les faits acquis à l'histoire, grâce aux travaux des savants investigateurs de notre époque. Il nous semble que l'auteur a atteint le but qu'il s'est proposé. Aussi croyons-nous qu'il y a lieu de proposer l'insertion des *Recherches sur l'origine des communes belges* dans les Annales de l'Académie.

EDM. REUSENS.

LOUVAIN, *le 23 mai 1871.*

Je me rallie aux observations faites par M. l'abbé Reusens, sur ce travail.

E.-L. GIFE.

ANVERS, *le 21 juin 1871.*

SÉANCE DU 9 JUILLET 1871.

La séance est ouverte à 1 heure.

En l'absence du président et du vice-président, le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, le plus âgé des conseillers présents (art. 20 des Statuts).

M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est approuvée.

MM. G. Hagemans, R. Chalon, A. Casterman, Ch.-M.-T. Thys et Émile Geelhand s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le ministre de la justice remercie l'Académie de l'envoi des dernières publications. Il en est de même du Comité archéologique du Brabant.

M. le baron J. de Witte lit un rapport sur un travail de M. E. de Meester de Ravestein, intitulé : *Miroirs antiques.* MM. de Witte, le chev. de Schoutheete de Tervarent, Dognée, Le Grand et Cocheteux

prennent part à l'examen de cet important mémoire. L'assemblée décide que dans la prochaine séance elle continuera la discussion que ce mémoire soulève.

M. le général du génie Meyers quitte la salle des délibérations.

M. L. Delgeur est chargé temporairement du service de la bibliothèque. M. Delgeur exprime sa reconnaissance pour la confiance qui lui est témoignée.

Aucun des membres n'ayant proposé de questions pour le concours de 1873, le président fait connaître les sujets que le Bureau présente pour le concours. L'assemblée décide, sur la demande de M. Schadde, qu'on les mettra en discussion à la prochaine réunion.

La séance est levée à deux heures et demie.

SÉANCE DU 1er OCTOBRE 1871.

Le fauteuil est occupé, en exécution de l'art. 20 des Statuts, par M. le conseiller R. Chalon.

La séance est ouverte à 1 heure après-midi.

M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est adoptée.

M. Ch. Thys, secrétaire-adjoint, fait le dépouillement de la correspondance.

MM. E. Reusens, N. De Keyser, G. Hagemans, Th. Van Lerius, P. Henrard et M.-L. Polain s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. A. Maury, membre de l'Institut, à Paris, remercie de son élection comme membre correspondant étranger.

Le comité d'organisation du congrès international de géographie remercie la Compagnie de l'appui qu'elle a accordé à cette assemblée scientifique. La lettre dont il s'agit sera insérée au Bulletin.

L'Académie royale des sciences de Belgique et la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand transmettent leurs derniers programmes de concours.

La Société d'archéologie lorraine, à Nancy, fait appel à l'Académie

pour la reconstruction du Musée lorrain, détruit par les événements militaires de 1870. La liste de souscription envoyée sera soumise aux membres de la Compagnie.

L'Académie royale de médecine de Belgique offre de compléter la collection des mémoires et du bulletin de cette Compagnie appartenant à l'Académie d'archéologie, si ces volumes ne sont pas au complet. Remerciments.

M. P. Lansens, membre correspondant à Couckelaere, annonce que l'on vient de retirer de la mer, sur les côtes de la Zélande, un nouvel autel votif dédié à la déesse Nehalennia.

M. le ministre de la justice remercie de l'envoi du 4e fascicule du Bulletin.

La Société des antiquaires de l'Ouest de la France, séant à Poitiers, celle d'archéologie de la Touraine, la Société des sciences de Lille, le Comité flamand de France et la Société dunkerquoise remercient de l'envoi des dernières publications de l'Académie.

Le Bureau scientifique néerlandais, à Haarlem, annonce qu'il a organisé un Bureau central d'échange de publications entre la Hollande et les différents pays de l'Europe. La Compagnie adhère à cette combinaison.

Le secrétaire perpétuel communique une lettre qu'il a reçue de M. Goetzinger, de Bale, relative à des modèles en bois de cités lacustres. La Compagnie décide qu'il y a lieu d'en donner communication à l'administration communale d'Anvers, qui jugera sans doute utile d'acquérir un de ces modèles pour le musée du Steen.

M. Aymard, archiviste de la Haute-Loire, membre correspondant étranger au Puy, soumet une publication de sa composition intitulée : *Ancienne route ou estrade du Puy au Forez*, et demande à la Compagnie si de semblables travaux ont été faits en Belgique. Il en fait ressortir l'importance. M. L. Galesloot est chargé de faire un rapport à ce sujet.

M. R. Chalon demande s'il est question de la reconstruction de la porte de Borgerhout, et émet l'avis qu'il y aurait lieu de faire de nouvelles démarches à cet effet auprès de l'administration communale. Après un échange d'observations entre MM. le baron J. de Witte, Grandgaignage, Bellemans et Casterman, l'assemblée décide qu'une

lettre sera écrite à ce sujet à M. le bourgmestre de la ville d'Anvers.

MM. Grandgaignage et Louis Galesloot présentent leurs rapports sur une notice de M. P.-C. Van der Elst, intitulée : *Quels étaient en 1006 les assiégeants de Valenciennes?* Sur leurs conclusions, l'Académie en vote l'impression.

M. R. Chalon fait ressortir l'importance et l'utilité qu'il y aurait à établir à Anvers l'hôtel des monnaies. Des considérations historiques, politiques et de conservation doivent, suivant l'honorable membre, engager la ville d'Anvers à chercher à rétablir chez elle l'ancien hôtel des monnaies du Brabant. M. J. Bellemans annonce qu'il soumettra cette question à l'une des premières séances du conseil communal.

L'assemblée adopte les questions suivantes pour le concours de 1873.

Premier sujet.

PRIX : 500 FRANCS.

Traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancien comté de Flandre ou à l'ancien duché de Brabant.

Le choix du sujet est abandonné à l'auteur.

Deuxième sujet.

PRIX : 500 FRANCS.

Faire l'histoire du Grand Conseil de Malines.

Troisième sujet.

PRIX : 500 FRANCS.

Faire l'histoire des coutumes de la ville et de la banlieue d'Anvers depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque de la révolution brabançonne.

L'auteur expliquera l'application particulière de ces coutumes dans les circonscriptions du marquisat du St-Empire, du quartier d'Anvers et du pays de Ryen. Il exposera les principes de la juridiction des magistrats en matière civile, commerciale et criminelle. Il indiquera les attributions respectives de l'écoutète, de l'amman, des bourgmestres et des échevins, en tant qu'officiers de justice. Il fera

connaître les rapports du tribunal, *vierschaer*, d'Anvers, soit comme tribunal de première instance, soit comme cour d'appel, avec d'autres tribunaux.

Le président présente les candidats du Bureau pour les prochaines élections.

M. le chev. de Schouthcete de Tervarent présente, comme candidat membre correspondant, M. Edmond de Deyne, archéologue à Ninove.

M. Thys informe l'assemblée que les murs gallo-romains de Tongres sont sur le point d'être démolis; déjà des fonds sont alloués par cette ville pour consommer cet acte de vandalisme. L'assemblée exprime l'avis que la ville de Tongres, mieux renseignée sur l'importance historique de ces murs et aussi sur ses propres intérêts — car c'est pour les étrangers le seul mobile qui les attire à Tongres — renoncera à ce déplorable projet.

M. J. Bellemans exprime ses regrets de ce que, sous prétexte de réparation, on ait dénaturé l'ancien hôtel Van Lier, à Anvers, qui a perdu tout son caractère archéologique. M. Casterman explique à l'assemblée les causes qui ont provoqué les travaux dont il s'agit. Ils ont été la conséquence de l'état de vétusté du bâtiment et de l'insuffisance des fonds alloués par le département de la guerre, à qui il appartient, pour renouveler exactement la façade de cet ancien hôtel.

La séance est levée à quatre heures.

CORRESPONDANCE.

A l'Académie d'archéologie de Belgique.

Messieurs,

Aujourd'hui que les travaux du Congrès international de géographie sont terminés, nous sommes heureux de pouvoir constater qu'ils ont été couronnés d'un plein succès.

La plupart des nombreuses questions portées au programme ont été franchement abordées. Plusieurs, des plus importantes, après la

discussion la plus sérieuse et l'examen le plus réfléchi, ont reçu une solution réelle et même pratique. Si d'autres n'ont pas été aussi complétement élucidées, c'est que le progrès de la science est souvent le fruit du temps aussi bien que du travail et du génie : toutefois cette première tentative aura éveillé l'attention et donné le signal de nouvelles investigations qui, dans un avenir plus ou moins prochain, amèneront des résultats plus décisifs.

Mais en constatant le succès, il est juste de faire revenir à chacun sa part de mérite. Nous croyons de notre devoir de remercier votre savante Académie d'avoir si bien secondé nos vues en nous déléguant des membres aussi distingués dont les lumières et l'activité ont éclairé et soutenu la marche du Congrès, comme leur nom en a fait croître l'autorité.

Nous ne doutons pas que votre Académie ne continue en particulier l'étude des questions du programme qui sont spécialement de son ressort, pour apporter à un prochain Congrès, dont nous aimons à entrevoir la réunion, le fruit de ses savantes recherches.

Veuillez agréer, Messieurs, avec l'expression de notre vive reconnaissance, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire général délégué, P. Génard.

Le Vice-Président du comité d'organisation, Ch. d'Hane-Steenhuyse.

Anvers, *le 14 septembre 1871.*

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. P.-C. VANDER ELST, INTITULÉE :

QUEL ÉTAIENT EN 1006 LES ASSIÉGEANTS DE VALENCIENNES ?

La notice de M. Vander Elst contribuant à éclaircir un point historique important, sur lequel plusieurs de nos auteurs se sont trompés, il me semble qu'il y a lieu de l'insérer dans les Annales de l'Académie.

L. Galesloot.

Bruxelles, *le 23 juillet 1871.*

Les considérations émises par l'auteur de cette notice et les textes sur lesquels il les appuie me semblent prouver parfaitement la vérité de la thèse qu'il soutient.

Je partage l'avis de mon honorable et savant collègue, M. L. Galesloot, de publier ce travail dans les Annales de l'Académie pour signaler et rectifier ce point de l'histoire des comtes de Flandre.

Edm. Grandgaignage.

Anvers, *le 26 juillet 1871.*

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE.

Le fauteuil est occupé par M. G. Hagemans, président.

La séance est ouverte à une heure dix minutes après-midi.

M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel, lit le procès-verbal de la séance du 1er octobre. Il est adopté.

MM. H. Schuermans, A. Le Roy, P.-D. Kuyl, C. Thys et E. Grandgaignage expriment leurs regrets d'être empêchés d'assister à la séance.

M. le ministre de la justice, la Société des antiquaires du Nord et la Société française d'archéologie remercient de l'envoi des dernières publications de la Compagnie.

L'administration communale d'Anvers annonce qu'elle examine la question de la reconstruction de la porte de Kipdorp et qu'elle fera connaître à l'Académie la décision qui sera prise à cet égard.

La Société paléontologique et archéologique de Charleroi demande à faire l'échange de ses publications avec celles de l'Académie. Accepté.

Le président annonce la mort :

1° de M. C.-J. Vanden Nest, membre honoraire à Elewyt (Brabant),

3° de M. J.-S. Seibertz, membre honoraire à Arensberg.

2° de M. H. Raepsaet, membre titulaire à Lokeren,

4° de M. le comte Gérard Le Grelle, membre honoraire à Anvers,

5° de M. L. Baeckelmans, membre correspondant à Anvers.

Des députations ont représenté l'Académie aux funérailles des deux derniers membres; il n'a pu en être de même à celles des trois

premiers dont le décès n'a pas été connu du Bureau en temps utile.

M. Louis Galesloot communique la relation d'une visite qu'il a faite aux ruines de la villa belgo-romaine d'Arquennes. M. Le Roy en demande l'impression. L'assemblée déclare que cette notice sera insérée dans le Bulletin.

Le président donne communication du rapport de M. Louis Galesloot sur la lettre de M. Aymard dont il a été question dans la séance précédente. L'assemblée décide que ces deux pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. L. Galesloot et A. Le Roy présentent leurs rapports sur la notice de M. P.-C. Vander Elst, intitulée : *Les premiers rois mérovingiens*. Conformément à leurs conclusions, ce travail sera publié.

Le président donne lecture des rapports de M. A. Le Roy et Le Grand de Reulandt sur une notice de M. P.-C. Van der Elst portant pour titre : *Annotations sur les Étrusques*. L'impression en est votée.

M. E.-L. Gife, membre titulaire, lit un travail de sa composition sur l'abbaye et l'église de Postel. Le président désigne comme commissaires pour l'examen de cette notice MM. P.-D. Kuyl et P. Génard.

L'Académie procède aux élections portées à l'ordre du jour. Sont élus :

Membres honoraires :

MM. H. Vande Velde, membre titulaire à Furnes,
Th. Lejeune, membre correspondant à Estinnes-au-Val,
A. Dejardin, membre correspondant à Liége,
E.-F. Van Cauwenberghe, membre corresp. à Audenarde,
L.-A.-J. Petit, membre correspondant à Baudour,
le chev. C. de Borman, membre correspondant à Schalkhoven,
A. de Maere-Limnander, membre correspondant à Gand,
le comte A.-P.-G. Vande Walle, membre correspondant, à Bruges.

Membre titulaire :

M. le général M.-B. Meyers, membre correspondant à Anvers.

Membres correspondants regnicoles :

MM. C. Van Dessel, géomètre à Elewyt (Brabant),
G.-J. Hansen, bibliothécaire-adjoint de la ville d'Anvers,
A. Balat, architecte, à Bruxelles,
C. Ruelens, conservateur à la bibliothèque royale à Bruxelles,

M. A.-A. de Geulencer, homme de lettres, à Anvers.

Membres correspondants étrangers :

MM. M. d'Avezac, membre de l'Institut, à Paris,
A. de Quatrefages, membre de l'Institut, à Paris,
N. de Khanikof, géographe, à Paris.

Le séance est levée à trois heures après-midi.

VISITE

AUX

RUINES DE LA VILLA BELGO-ROMAINE D'ARQUENNES.

Les découvertes d'antiquités de l'époque romaine ont toujours le privilége d'exciter l'intérêt non-seulement des archéologues, mais du public en général. Je parle du public éclairé. C'est ainsi que celle qui eut lieu l'été dernier, au village d'Arquennes, des substructions d'une villa belgo-romaine, fit grande sensation dans le pays, grâce à la presse quotidienne, qui en parla à plusieurs reprises. Dès lors de nombreux visiteurs se rendirent à Arquennes et cette sorte de pèlerinage est loin d'avoir cessé.

En ce qui me concerne, je dirai qu'ayant été envoyé à Nivelles, au commencement du mois d'octobre, pour des affaires administratives, je m'y abouchai avec M. Dept, greffier du tribunal. La conversation étant tombée sur des sujets archéologiques, M. Dept m'apprit que l'emplacement de la villa dont il s'agit n'était qu'à une petite lieue de Nivelles. Il s'offrit obligeamment de m'y conduire. Rien de plus facile à qui veut s'y rendre en voiture. On suit en ligne directe la chaussée de Nivelles à Mons, jusqu'à un petit cabaret isolé, situé près du canal de Charleroi, qui traverse la chaussée ; on met pied à terre et juste en face, à quelques pas, dans la campagne, se trouvent les intéressantes substructions de la villa. Il est un autre itinéraire plus commode pour l'amateur partant de Bruxelles par la station de Luxembourg : c'est de s'arrêter tout simplement à la station de Feluy-Arquennes. La villa est à cinq minutes de là.

Il n'entre nullement dans ma pensée de donner une description de ces vestiges. Ce serait empiéter sur le terrain d'autrui et indisposer MM. les membres de la Société archéologique de Charleroi, auxquels nous sommes redevables de leur exploration, et qui, d'ailleurs, gratifieront le public d'un rapport détaillé qu'accompagneront un plan et des dessins.

Me bornant donc à rester dans des considérations générales, je ferai part à l'Académie des impressions que produisit sur moi la vue des substructions, en partie déblayées, de la villa d'Arquennes. Cette impression fut d'autant plus vive, que j'eus la chance de rencontrer sur les lieux, M. le docteur Cloquet, de Feluy, qui, secondé par M. De Messe, propriétaire du terrain, dirige et surveille les fouilles avec un zèle et une intelligence dignes d'éloges. De plus, il vous explique la destination de chaque place en véritable archéologue [1].

Nous voici bien en présence des restes, non pas de l'humble habitation d'un colon, mais de ceux d'une villa, c'est-à-dire d'une maison de quelque riche propriétaire foncier apparemment. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, me semble-t-il, c'est l'emplacement d'une petite chambre de bain carrée, aux murs revêtus de stuc. Il faut avoir vu des chambres pareilles dans les maisons en ruines de Pompeï pour pouvoir juger de la ressemblance. L'aspect de cette baignoire donne involontairement l'éveil à l'imagination. On se figure le *pater familias*, semi-romain, fait aux mœurs de l'Italie, se livrant à ses ablutions de chaque jour ou de chaque semaine, selon les saisons. Il se déshabille dans le *spolarium* ou *apodyterium* inséparable de toute salle de bain, si modeste qu'elle fût. L'eau est chauffée à un degré convenable. Un esclave ou serf, employé à divers usages, se présente une strigile à la main [2]. Il vient racler la peau de son maître et lui masser les membres, comme cela se pratique encore en Orient. Le bain pris, l'esclave nettoie la place et renouvelle l'eau

[1] J'engage le lecteur à aller voir le petit musée d'objets d'antiquité et d'histoire naturelle que M. Cloquet a formé dans sa demeure, à Feluy. J'y ai vu des silex taillés par centaines, de toutes les formes. Dans le nombre il y en a de la plus grande beauté.

[2] Un instrument de ce genre a été trouvé dans les substructions de la villa de Melsbroeck, près de Vilvorde.

qui s'écoule par un tuyau en plomb fixé dans un des angles de la baignoire, où on le voit encore. Pendant ce temps, un autre esclave alimente le fourneau à l'aide de grandes bûches que la forêt voisine [1] fournit en abondance. Il n'y a qu'à prendre. L'emplacement du fourneau est reconnaissable également. Puis vient la *mater familias*. Elle est aidée par une jeune esclave, aux bras vigoureux, au teint coloré, car c'est quelque enfant du pays. Sa triste condition l'oblige à être attentive, prévenante, de peur d'essuyer des mauvais traitements, si ses maîtres sont des gens au cœur dur, comme il arrivait fréquemment. Ensuite c'est au tour des enfants, *pueri* et *puellæ*. Enfin, on se représente cette famille vivant dans des conditions tout autres que nous, les deux civilisations étant radicalement différentes.

Un hypocauste ou calorifère dont plusieurs piles sont encore debout, n'est pas un moindre sujet d'étonnement, car il prouve qu'on recherchait ici, sinon le luxe tel qu'il existait dans les somptueuses habitations de l'ancienne Rome, du moins ce que nous appelons le confortable. Si l'on voulait d'autres preuves marquantes, je signalerais les murs des chambres, qui étaient ornés de peintures ; de nombreux fragments retirés des décombres en font foi. Ces peintures ne consistaient pas uniquement en lignes polychromes, perpendiculaires et horizontales, sur fond blanc, comme il arrivait parfois, mais en de véritables sujets, comme M. Cloquet a pu le constater sur quelques morceaux fort détériorés, il est vrai. Sous le rapport du luxe de la table, il suffira de dire que des écailles d'huitres ont été recueillies parmi d'autres déchets de cuisine. Le transport de ces mollusques, non moins recherchés en Belgique [2] qu'à Rome, et qui devait se faire rapidement est également un sujet digne de réflexion.

Je m'arrête, de peur de franchir les bornes que je me suis prescrites et j'en reviens à quelques généralités.

L'appareil de la maçonnerie d'une cave me frappa par sa régularité,

[1] La villa d'Arquennes était adossée à la forêt charbonnière. La Samme promène ses eaux limpides dans le voisinage.

[2] Dans presque toutes les substructions de l'époque romaine découvertes en Belgique on trouve beaucoup d'écailles d'huitres

je dirai même par sa beauté. Il peut rivaliser avec les constructions anciennes que j'ai vues en Italie. Les pierres, de petite dimension, avaient été prises et taillées sur les lieux, car on sait que le territoire d'Arquennes et des environs est riche en carrières. Toutefois, M. Cloquet a constaté que nos Belgo-Romains ne les avaient pas exploitées. Ils s'étaient bornés à utiliser les pierres qui se trouvaient à la surface du sol.

Cette belle maçonnerie souterraine, ces murs de chambres parfaitement construits et alignés, la distribution intelligente des places, les fragments de peinture, tout l'ensemble enfin qu'on a sous les yeux témoigne des progrès étonnants que l'architecture et l'industrie avaient faits dans la Belgique romaine. En effet, pour ne parler que du Brabant, Arquennes [1], Virginal, Lacken, Melsbroeck, Elewyt, Assche, lieux isolés à ce qu'on pourrait croire, mais mal à propos, nous offrent des habitations construites d'une manière telle, qu'elles ont nécessairement dû occuper tout ce que nous nommons l'industrie du bâtiment : terrassiers, tailleurs de pierres, maçons, plafonneurs, forgerons, serruriers, plombiers, charpentiers, menuisiers, fabricants de tuiles et de briques. N'oublions ni les vitriers (quantité d'éclats de beau verre ont été recueillis à Arquennes), ni même l'architecte qui fournissait les plans et présidait à leur exécution. Nous sommes donc ici, on peut l'affirmer, en plein pays civilisé à la romaine.

Et à ce propos, tous ces artisans que je viens d'énumérer, quelle était leur condition sociale? Étaient-ce des hommes libres, travaillant pour leur propre compte, ou bien, comme en Italie, des esclaves employés par des patrons durs et avides? Où habitaient-ils? Quels étaient l'origine et la condition des particuliers qui les employèrent, des premiers habitants de notre villa, dont la construction paraît remonter au deuxième siècle? Questions du plus haut intérêt, mais qui, je le crains, ne seront jamais éclaircies.

Les vestiges de la villa d'Arquennes, tels qu'on les a déblayés, rappellent ceux de la superbe villa de Nennig, sur les bords riants de la Moselle, en face de la jolie petite ville de Remich, à huit lieues

[1] Autrefois Brabant.

de Trèves [1]. On voit ici une mosaïque qui est peut-être la plus belle et la plus grande que l'antiquité nous ait transmise. Elle peut rivaliser avec la fameuse bataille d'Arbelle qui, découverte à Pompéi, a été transportée au musée royal de Naples, où elle fait l'admiration des connaisseurs. La mosaïque de Nennig représente les jeux sanglants de la gladiature [2]. Les artistes, sur les indications du constructeur de la villa, probablement un amateur passionné de ces horreurs, n'ont eu qu'à s'inspirer à l'amphithéâtre de Trèves, encore en bon état de conservation, comme on sait. Ce précieux morceau a été acquis par le roi de Prusse, aujourd'hui empereur, avec toutes les substructions qui en dépendent. La conservation en est désormais assurée, grâce au bâtiment qui l'abrite et que l'acquéreur a fait élever tout exprès. A mon avis, le gouvernement belge devrait imiter l'exemple de l'empereur d'Allemagne; il devrait acquérir les restes (le terrain compris) de l'antique édifice d'Arquennes, pour les laisser exposés à la curiosité du public. La chose en vaut la peine, car, si je ne me trompe, on n'a jamais découvert en Belgique de fondations de cette espèce, aussi complètes.

Avant de finir, il importe de signaler le petit musée que M. Cloquet a si soigneusement formé dans l'une des chambres du cabaret mentionné au commencement de cette notice. Il se compose des objets trouvés dans les fouilles. Dans le nombre, on en remarque de fort intéressants. Un style pour écrire sur des tablettes de cire est encore une preuve de civilisation qu'on ne saurait méconnaître. Mais ce qui frappe surtout, c'est la quantité de tessons provenant de vases de toutes les formes et de toutes les nuances. Cette quantité est si grande, qu'on se croirait devant la dépouille d'un potier.

L. Galesloot.

---

[1] Cf. *Die römische Villa zu Nennig und ihr Mosaïk erläutert von dem capitular* von Wilmowski, Bonn 1864, grand in-folio et in-8°.

[2] *Voy.* la planche, *ibid.*

RAPPORTS

sur la communication qui précède.

Bien que cette notice n'ait pas précisément pour objet la description des intéressantes ruines d'Arquennes, et qu'on doive la considérer plutôt comme une agréable causerie que comme une dissertation proprement dite, j'estime qu'elle peut très-convenablement figurer dans les publications de l'Académie. M. Galesloot y fait preuve d'imagination autant que de savoir, mais, sans s'écarter en rien de la vérité historique, le récit de son excursion aura le double avantage d'intéresser le lecteur et de l'instruire, ou du moins de réveiller dans son esprit le souvenir de quelques détails intimes de la vie des anciens. L'Académie doit faire bon accueil, ce me semble, à toutes les communications de ce genre.

ALPHONSE LE ROY.

LIÉGE, *le 17 novembre 1871.*

Les fouilles des villas nombreuses de l'époque belgo-romaine qui parsèment notre sol (bien plus qu'on ne le croit communément), présentent un haut intérêt historique : jusqu'ici en effet, sauf quelques considérations générales sur la grandeur et la décadence des Romains et les invasions des barbares, nos historiens ne donnent aucun détail précis concernant la Belgique elle-même sous l'empire romain ; ces détails qui nous manquent ne peuvent désormais nous être fournis que par le sol : les secrets nombreux qu'il recèle encore, confident empressé, il ne les refuse jamais à qui sait l'interroger.

Ainsi pour donner un exemple de l'importance des fouilles dans les substructions de villas belgo-romaines, n'est-ce pas un fait historique important que la trouvaille de monnaies s'arrêtant toutes à la fin du règne de Marc-Aurèle, dans la zone de Cologne à Tongres et même au-delà, et de monnaies même de la fin de l'empire, dans le restant de notre Belgique ? Ce fait ne prouve-t-il pas, comme on l'a

démontré, qu'un premier flot de barbares, dont les traces sont marquées dans le sol, s'est arrêté au IIe siècle à un point déterminé, où il a été refoulé avec succès, zone dans laquelle les terreurs de cette première invasion ont engagé les populations à déserter les campagnes et à se replier dans les villes?

Plus on étudiera les villas belgo-romaines, plus on acquerra la preuve du degré très-grand de civilisation *à la romaine* répandue dans tout notre pays, soit que les habitants des villas fussent des fonctionnaires romains, soit que les indigènes se fussent modelés sur le patron des conquérants, en adoptant leurs mœurs, leurs usages, même parfois les moins appropriés à nos climats, indice d'imitation évidemment systématique, et peut-être même imposée par la législation.

L'auteur du présent rapport s'est rendu à Arquennes; il peut donc certifier *de visu* l'exactitude des renseignements de la notice de M. Galesloot [1]; il peut même y ajouter un détail intéressant:

Les monnaies trouvées à Arquennes démontrent que la villa existait encore au IIIe et au IVe siècle; mais, comme M. Galesloot le fait observer, l'érection de la villa doit dater du IIe siècle, de cette époque où, avec Trajan et Hadrien, commença pour l'empire une ère de cent ans à-peu-près de prospérité et de calme, ère la plus florissante de Rome et de la province, ère qu'on a appelée des Antonins.

Une preuve pour ainsi dire matérielle de cette date est tirée des ruines mêmes: jusqu'ici, elles ont révélé deux marques de potiers, BRARIATVS et MONTANI. Or tous les deux, *Brariatus* et *Montanus*, étaient des potiers dont les noms ont été trouvés dans les villas de la zone de Cologne à Tongres, détruites à la fin du règne de Marc-Aurèle. Il est donc tout-à-fait probable qu'à l'époque où ils faisaient circuler leurs produits sur les voies romaines (une de ces voies

[1] Les vitres de M. Galesloot paraissent plutôt des revêtements de murailles: la face destinée à adhérer au mur est raboteuse et mate.

Les tessons ne sont pas plus nombreux à Arquennes que dans toute autre fouille de villa: c'est toujours par charretées qu'on les découvre; ils sont de plus extrêmement variés, ce qui exclut l'idée d'un établissement de potier établi là, idée émise, du reste, par simple comparaison.

Voilà les seules réserves de détail à faire sur la notice de M. Galesloot.

passait à proximité), pour les offrir aux habitants des villas échelonnées le long de ces routes, la villa d'Arquennes existait déjà ; car on admettra difficilement que des poteries de terre grossière (des « tèles »), comme celles de *Brariatus*, aient été emmagasinées et seulement vendues après la mort de leur fabricant : des produits semblables sont encombrants et on ne les fabrique qu'au fur et à mesure des besoins.

Ce *Brariatus* dont il vient d'être question était un fabricant de poteries grossières, dont les produits, très-répandus, n'ont été signalés jusqu'à présent que sur la route de Bavay à Tongres, et un peu en-deça et au-delà, ainsi que sur les ramifications de cette voie : Douay, Bavay, Nimy-Maizières, Mons, Arquennes, Ciney, Anthée, Walsbetz, Fouron-le-Comte, Houthem-St-Gerlach, etc. Cette exploitation assez considérable des produits d'un individu, dont le nom local a été latinisé, est un élément à utiliser par ceux qui voudront répondre à la question posée par M. Galesloot : Quelle était à l'époque romaine la condition sociale en Belgique des industriels et artisans?

Les petits détails ont bien, comme on le voit, leur importance : l'archéologie ne doit rien négliger de ce qui peut éclairer un point obscur du passé.

La notice de M. Galesloot, qui signale l'intéressante découverte d'Arquennes, mérite d'être accueillie par l'Académie.

Le Grand. (S.)

CORRESPONDANCE.

Le Puy (Haute-Loire), le 21 septembre 1871.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Je mets à la poste une brochure, en vous priant de vouloir bien en faire hommage à l'Académie. Elle a pour titre : *Ancienne route ou estrade du Puy au Forez*, étude historique, etc. Le but que je me suis proposé dans ce modeste travail est d'établir les

antiques origines de la ville du Puy, d'après le système des routes qui, non seulement au moyen âge, mais encore en des temps beaucoup plus reculés, avaient au Puy leur centre de rayonnement. Toutefois ce point de vue, s'il ne s'appliquait qu'à notre ville, n'intéresserait pas beaucoup la science et, en soumettant cette étude à l'Académie, j'ai espéré que quelqu'un de nos savans confrères pourrait faire de semblables investigations en Belgique et reconstituer sans grandes difficultés les réseaux de vos voies antiques et, avec eux, les points principaux d'intersections de ces routes où d'ordinaire existaient des villes plus ou moins importantes.

Permettez-moi d'ajouter que mes recherches ont été bien accueillies en France. J'en ai eu surtout un témoignage par l'approbation que M. de Barthélemy, secrétaire et au nom de la commission de la carte de la Gaule, m'a fait transmettre.

J'ai eu l'honneur de vous dire que ce genre de travail peut être fait sans grandes difficultés, au moins dans les pays comme le nôtre, où le moyen âge, n'ayant créé aucune route, *a cheminé sur les vestiges de la voirie préexistante* dont il a conservé, sans discontinuité, les appellations gauloises et romaines de *bolène*, d'*estrade*, *estras*, *estrait*, *estrie*, etc. Dans ce cas, il suffit de relever sur un certain nombre de textes du moyen âge, et en remontant aussi haut qu'il est possible, toutes les désignations de ces grands chemins. Avec un peu de temps et de patience, on a bientôt d'assez nombreux jalons qui, avec l'aide de nos cartes de l'état-major, donnent l'entier système des voies antiques. L'archéologie vient ensuite confirmer ces traces par des vestiges de tous genres, comme vous pourrez en juger si vous voulez bien prendre la peine de lire mon mémoire.

J'ajoute que ces recherches sont surtout facilitées par les *terriers* ou registres de reconnaissances de cens seigneuriaux et par les vieux *cadastres*, dans lesquels les propriétés sont très-souvent confinées par des chemins, registres qui sont assez nombreux dans tous les dépôts d'archives.

Je me propose de tracer sur une carte de mon département le résultat de toutes mes recherches que je poursuis assidûment depuis quelques années. C'est vous dire le vif intérêt que m'inspire ce sujet

d'études et le plaisir que j'aurais d'apprendre que mes déductions peuvent être susceptibles de généralisation. Vous m'obligerez donc infiniment, si quelqu'un de nos confrères belges avait traité déjà la même question ou si dans l'avenir elle était l'objet d'investigations, de vouloir bien m'en donner connaissance. Dans tous les cas, je désirerais être informé de l'accueil que l'Académie aura fait à mes vues, soit en les approuvant, soit même en les contrôlant.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de ma haute considération et très-cordiale confraternité.

AYMARD,

Archiviste de la Haute-Loire, inspecteur des monuments historiques, vice-président de la Société académique du Puy, conservateur des antiquités du Musée, membre correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique, etc.

RAPPORT

sur la lettre qui précède.

J'ai pris connaissance de la lettre de M. Aymard.

Les recherches sur nos anciennes voies n'ont pas été négligées en Belgique. Il suffit de citer l'ouvrage de M. F. Vander Rit, intitulé : *Les grandes chaussées de l'empire romain créées en Belgique*, Bruxelles 1852, petit in-folio.

Des recherches de ce genre sont consignées dans une multitude de monographies relatives aux antiquités de l'époque romaine, répandues dans nos revues littéraires. Et quant aux titres et documents du moyen âge qui font mention de vieux chemins, on ne les a pas moins utilisés. Je me bornerai à citer, sous ce rapport, l'*Histoire des environs de Bruxelles*, par M. A. Wauters. Cet auteur a même refait toute l'ancienne topographie de Bruxellles, à l'aide des documeuts susdits.

Au surplus, la brochure de M. Aymard est remplie de renseignements intéressants et je crois son opinion fondée en ce qui concerne l'origine gauloise et même antérieure des lieux et des routes qu'il cite.

L. Galesloot.

Bruxelles, *le 28 octobre 1871.*

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE M. P.-C. VANDER ELST, INTITULÉ :

LES PREMIERS ROIS MÉROVINGIENS.

La notice de M. Vander Elst, intitulée : *Les premiers rois mérovingiens* est à mon avis une dissertation intéressante, marquée au coin d'une saine critique et qui, par conséquent, figurera avec honneur dans les Annales de l'Académie d'archéologie.

L. Galesloot.

Bruxelles, *le 28 octobre 1871.*

J'adhère aux conclusions de mon honorable confrère, M.L. Galesloot.

Alphonse Le Roy.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. P.-C. VANDER ELST, INTITULÉE :

ANNOTATIONS SUR LES ÉTRUSQUES.

L'auteur ne paraît pas avoir eu à sa disposition tous les travaux des savants modernes sur la matière. Néanmoins il a tiré de son sujet un aussi bon parti qu'il le pouvait dans ces conditions. Son

érudition est ingénieuse, ses conjectures sont prudentes, ses déductions claires. Je pense que son travail mérite les honneurs de l'impression dans les Annales.

ALPHONSE LE ROY.

LIÉGE, *le 12 novembre 1871.*

J'adhère aux conclusions de mon savant confrère, M. A. Le Roy.

LE GRAND.

ANVERS, *le 18 novembre 1871.*

OUDE BRANDCHRONIJK VAN ANTWERPEN

(1236-1790),

door wijlen Lod. TORFS.

Anno 1236. « In 't selve jaer was t'Antwerpen den grooten brant, (waerdoor) geheel Craywyck afbrande tot der Borch en d'Nieuwerck » (de nieuwe vesten.) W. VAN HEYST, *Dboeck der Tyden* in 't Corte ad a°, en zoo ook in eene Hs. rijmchronijk :

> Doen verbrande tAntwerpen Crayewyck
> Ende die Burcht byna al aff sonder versyck,
> Was tAntwerpen duer tfiere cracht,
> Byna est geheel al versmacht.

1263. Gramaye stelt op dees jaar eenen brand, die de Zilversmidstraat gansch in asch legde. (*Antverpia*, lib. I, Cap. XIII en voorts bij MERTENS en TORFS, deel I, bl. 297.)

1293. Was t'Antwerpen den grooten brant, dat de heel Buelinck strate heel afbrande, meer dan vyftich Huysen. (W. VAN HEYST, *Dboeck der Tyden*, ad a°.)

1324. Item den tyndraghers ende die water schiepen doent bernde bi Michiel Kiekens ende te Wynans. xiiij ℔ ende xiij. sch. — Item (dezelfden) doent bernde opden Steen V ℔ xiij ½ sch. (*Stadsrekening van 1324*, bladz. 54.) Michiel Kiekens, was rentmeester in dit jaar en woonde in de Kraaiwijk, zoo als van elders blijkt.

1338. Koning Eduard III den 22 julij te Antwerpen aangeland zynde, neemt zijnen intrek in een huis binnen de Burcht.

> Ende op den alder iersten nachte
> Ontstac thuis daer hi in sliep
> Daer menich mensche toe liep.

Verhaalt JAN DE KLERK (*Van den derden Eduwaert* in het *Belg. Museum* IV, 362 en vlg.). Het bedoelde huis was dat der Duitsche Ridders (*Reuzenhuis*) waar de vicarissen des keizerrijks logeerden, en de brand moet zeer hevig geweest zijn, vermits de engelsche koning zich genoodzaakt zag naer S. Michielsabtdij te vertrekken. MERTENS en TORFS, *G. van Antw.* deel I, bl. 19-80.

1390. Eene hofstede, daer thuys datter op stont al verbrant es, daer jouff. Marie Van Hoboken te woenen plach, gelegen by den Predicaren (Zwartzustersstraat). (WILLEMS, *Exempla*, fol. 76.)

1398. Vierdaagsche brand omtrent Pinksterjaarmarkt. Hij strekte zich uit van de Lange Nieuwstraat tot aan het Kipdorp volgens Gramaye (Antv. p. 43). De kanonik SNIJDERS voegt er de Keizerstraat bij, doch deze, zooals PAPEBROCHIUS aanmerkt (*Annales*, t. I, p. 220), had nog geenen naam en was nog niet geheel met huizen bebouwd.

1434. 7 juni. — Brand in de oude collegiale kerk van O. L. Vrouwe, in welker zuidergedeelte vele kostbare sieraden vernield werden. (DE BURBURE, *Toestand der beeldende kunsten te Antwerpen*, bl. 23).

1439. Gemelde kanonik SNIJDERS noteert, dat er dit jaar aan de Werf drie meerschepen opbrandden, in Mei, omtrent de Pin-

stermarkt. Valkenisse zegt daar niets van. (PAPEBROCHIUS, *Annales*, t. I, p. 409.)

1441. Was 't den grooten brant van de Predicaren tot aen de Bullinckstraet. *Notulen* van den advocaat NIJS, by PAPEBROCHIUS, *Annales*, t. I, p. 411)

1443. Zware brand, waardoor de gansche Hoogstraat, van de Groote Markt af tot aan S. Jansbrug vernield werd, volgens dat CAUKERKEN aanteekent. (*Ibid.*, p. 420.)

1456. GRAMAYE noteert hier andermaal eenen zwaren brand te Antwerpen, maar zegt niet in welke wijk.

1463. Twee pogingen tot brandstichting in de stad van wege een boerenmeisje, daartoe aangespoord door den gewezen onderschout Hugo de Coninck. (VERACHTER, *Invent.*, p. 143.)

1482. 14 december. — De bliksem valt op S. Walburgiskerk en steekt den toren in brand, doch het vuur werd spoedig geblusscht. (*Graf- en Gedendschriften*, deel II, lxvij.)

1485. Den 14 april doen verbrande tot Antwerpen op den Huyvettersthoren twee mans ende dry vrouwen van het buspoeder, dat men daer maekte. (BERTRIJN, *Chronyke van Antwerpen*, Hs. op het Rijksarchief., fol. 34.)

1492. In augusty was den grooten brant buyten Antwerpen in het Beggijnhof, op haren kermisdagh, voor de hoogmisse, alsoo dat het half hof afbrande ende oock vele huysen voor 'thof, ende daer wirt vele gestolen. (BERTRIJN, *Chronyke van Antwerpen*, Hss. op 't Rijksarchief, fol. 43.)

1499. Op SS. Crispinus en Crispinianusnacht (25 october) wast soo grooten onweder van donder en bliksem en wint, als in langen tijd was gesien, soo dat tot Antwerpen de thoren van S. Michielskerke verbrande van den blixem seer afgrijsselijck, soo dat de clocken op den thoren smolten. (*Ibidem*, fol. 47.)

N.-B. M. GÉNARD, in zyne *Verhandeling over S. Michiels abtdy*, bl. xlvj, stelt dit onheil in 1501.

1499. Item, in het selve jaer, doen was het tot Antwerpen brant in de

Hoogstraete, naest den *Helm*, en verbrande twee huysen te gronde haf. (Bertrijn, ib. fol. 48).

1516. Zwaer onweder den 20 juny des avonds, alsoo dat tot Antwerpen brandt werdt by de Fakens ten twee steden, ende by de Augustynen, in de Ridderstraet. Daer bleven lieden doot, vrouwen, kinderen, want het brande seer van den blixem. (*Antwerpsch Chronykje*, 1743, bl. 8).

1517. Den 21 july, doen bersten t' Antwerpen, by Croonenborgh, de toren daer men buspoeder in maekte. (*Antwerpsch Chronykje*, bl. 9).

1527. Den 10 maart (1528), om drie ure nanoen, ontstond er brand in Ste-Michiels klooster, door de onvoorzichtigheid der loodgieters. Eerst te middernacht was men het vuur meester. De kerk en de toren werden gedeeltelijk vernield. (Diercxsens *Antverpia*, édit. 1773, t. IV, p. 27).

1533. Den 6 october, zondag 's nachts brand van O.-L. Vrouwekerk. (Mertens en Torfs, d. III, bl. 97 en volg.; Diercxsens, *Antverpia*, ad a°. Zie hier de nota van Bertrijn. Item den 6 october doen verbrande 's maendachs 's nachts ten 12 ueren tot Antwerpen Onser Liever Vrouwen Kerke, ende verbrande 57 autaeren, (fol. 74). Hij herhaalt dit verder, met bijvoeging, dat het choor en de toren alleen ongehavend bleven.

1541. Den 4 october 's morgens ten 8 uren soo verbrande t' Antwerpen die Maeldery straete, aen Onze Lieve Vrouwe Kerke, ende dan verbrande wel 30 huijsen op bijde sijde, ende quam door haer selfs viere (Bertrijn, *Chron.* fol. 79). Hij herhaalt dit fol. 81, doch telt daar maar 22 huizen en het *Antwerpsch Chronykje*, bl. 41, 1e uitg. en bl. 39, 2e uitgave heeft het eerste getal behouden. De datum is overigens juist, blijkens een opschrift te lezen op het huis der Lakenbereiders, hetwelk zich onder de vernielde huizen bevond, *Graf-en Gedenkschriften*, Groote Markt, bl. 24).

1542. Juli. Bij den tocht van Marten van Rossem werden in brand gestoken de kloosters der Karthuizers, op het Kiel, der

Victorinnen, op de Haringrode, het Beggijnhof in de Markgravelei, al de huizen in de nabijheid der vesten en al de molens op St-Willebrords-veld.

1546. In dit jaer, den 17 november, sondaegs ten 5 uren voor noen, was tot Antwerpen eenen grooten brant aan de nieuwe Borse, alsoo datter 19 of 20 huysen seffens geheel afbranden. Het begost eest in een apotecarishuys. Als doen wird van de heeren van stadswegen geboden geen houte huijsen ofte gevels meer te maken nog calfateren dan van steen binnen gans Antwerpen. (BERTRIJN, *Chronyke*, fol. 87). Het *Antwerpsch Chronykje*, bl. 47, laet even min als BERTRIJN raden, aan welken kant van de Beurs de brand woedde.

1557. Den 1n mey, ten een ure 's nachts, doen brande tot Antwerpen in de Nieustat een van de tien Brouweryen daer Rumst vuyt hinck, ende daer was veel corens op de solders, dat ander lieden toebehoorden, daer groote opspraek om was. (*Antw. Chronykje*, bl. 56).

1562. Item, noch in 't selve jaer den 1n november, branden tot Antwerpen, 's nachts naer den twaalf uren, op de Groote Marct, by Onse Lieven Vrouwe Kercke, in de gront aff 't Smytershuys. (*Ibid.* bl. 60). De nieuwe uitgave bl. 59 heeft 't *Smeytsershuys*; in eene Hs. Chronijk: 1n december 1562 brande het huys van de Metserskamer.

1567. 16 feb. (N.S.) Was het de eerste zondag in den Vasten, 's avonds tusschen 9 en 10 ure, toen « er grooten brant is geweest in 't Minnebroers Clooster. » Dezelve begon in denkerktoren, « waerom men vermoyde datter in den dach sommighe quaetwillighe op den Torren poppen geleyt hadden. » Hetgeen dit vermoeden versterkte, was dat de sectarissen niet alleen beletteden te blusschen en brandladders te stellen, maar ook het vuur aanstookten, dies men vreesde dat het gansche klooster zou afgebrand zijn, doch de schade bepaalde zich tot de vernieling der kapel van het choor, die van het Kapittelhuis, den pand, den refter en een gedeelte der cellen. (*Antwerpsch Chronykje* 1743, bl. 107).

1567. Den 23 february heeft men verloyt den toren van de oude Roypoort, die vol stats coren en buspoeder lach, ende de Loodgieters hadden het vier qualyck bewaert, alsoo dat den Torren van binnen wirt brandende, maer sy wirdent in den dach gewaer ende blustent. (*Ibid.*, bl. 157).

1569. Den 22 juny des Woensdachs, syn t' Antwerpen op de Groote Merckt, levendich verbrant twee Herdoopers..... en door het groot vier dat rontsom hun stont, isser een houten huys, genoemt den *Bonten Mantel*, ontsteken geworden, maer den brant wirt terstont geslicht. (*Ibid.* bl. 194).

1570. Den 29 (november) ten drie uren synder geslagen dry soo vreeselycken donderslagen met blixem, alsoo dat daer aff ontsteken is Sint Joris Toren en brande aan 't Cruys wel ses uren lanck, dat men meynde dat den Toren met de Kerck affgebrant souden hebben, maer de Schalideckers blustent soo dat het Cruys noch bleef (*Antwerpsch Chronycke*, bl. 225.)

1576. Spaansche Furie en brandstichting den 4 november. Papebrochius (*Annales* t. III, p. 328) noteert de volgende gebouwen en straten, welke door het vuur geleisterd werden: De Suyker, Boter, Soutruye; de Kees, Silversmits, Breyerye straet, den Silveren pant, een deel der Hoog en Doornickstraet, de Vlasmert; beyde de Oude Borsstraeten, S. Joris poort, de Yseren brugge; al de nieuwe huysen daer 't out stathuys gestaen heeft, het heerlyck nieu stathuys heel en gans verbrant. — Het huis van den Ouden Handboog en andere in de Gildenkamerstraat vergingen mede in den brand. *Graf- en Gedenkschriften Burg. Gebouwen*, Torfs, *N. Geschiedenis van Antw.* t. I, blz. 1981 enz.

1582. Den 24 februari brak er brand uit op de Nieuwe Beurs, waardoor het gansche dak en voorts eene menigte goederen verslonden werden, in minder tyd dan er noodig was om tweemaal den *Miserere* te lezen. (Mertens en Torfs. *Gesch. van Antw.* d. V. blz. 185.)

1620. In den winter. Zware brand in S. Michielsklooster, waardoor de kerk en verdere gebouwen zeer gesteisterd werden, vermits het blusschen, door het menigvuldig ijs in de Schelde, zeer werd bemoeielijkt. (*Graf- en Gedenkschriften.* S. Michielsabtdij. b. liij.)

1646. Het huys van Nikolais De Groote, in de Keyserstraet, door buskruyd gesprongen, waerdoor ook vele naburige huysen wierden geschonden. (*Annales ex Archivis Curia.* Mss. fol. 34.)

1668. 6 augusti. Brand in het Falconsklooster, volgens het Chronogramma. (*Graf- en Gedenkschriften.* Falconskerk. bl. 344.)

1682 of 1683. Moet het op O. L. Vrouwen-toren gebrand hebben; uitwijzens de kerkrekening van Baafmis 1682 tot dito 1683, in welke men leest : Aen de werklieden, voor den dienst by hen gedaen ten tyde van den brandt in den toren, voor een vereeringe. (Gls.) 12.0.0. (Medegedeeld door M. Th. Van Lerius. *Correspondencie*, 14 nov. 1864).

1713. 6 Maart. Brand in het aloud « Hoeymagazyn, op de Hoeykaey, aen de Schelde. De schade wierd gerekend op 20,000 guldens » (De Roveroy, *Chronyke*, bl. 196.)

1718. Den 18 juny is de kercke van de Paters van het Professiehuys in den brand gecomen, op den middag, door den donder, waerdoor de geheele kercke is verbrand op onder half uer tydts, maer de sy-cappelen syn blyven staen en hebben niet beschadigt geweest. (*Kronijk van de Sodaliteyt der getrouwden te Antwerpen*, uitgegeven door Th. Van Lerius, bl. 26.)

1746. 4 maart. De Tapissierspand den 15 januari door eenen fellen brand in asch gelegd, met eene menigte beddegoed, enz. (Mertens en Torfs. *Gesch. van Antw.* d. VI, bl. 164.)

1793. 8 januari. Het Falconsklooster door de Franschen tot krygshospitaal ingericht. Een oppasser en drie zieken kwamen in de vlammen om. (Mertens en Torfs, op. cit., d. VI, bl. 338.)

RENTMEESTERS

VAN HET

HERTOGELIJK DOMEIN VAN BRABAND, IN DE KWARTIEREN VAN ANTWERPEN, LIER EN HERENTHALS,

door wijlen Lod. TORFS.

RENTMEESTERS VAN ANTWERPEN.

(Getrokken uit den *Inventaire des Archives de la Chambre des comptes*, t. II, pp. 86-91).

N. B. *De jaardatum wijst den ingang aan van het beheer des rentmeesters, hetwelk, indien het niet anders wordt te recht gewezen, zich uitstrekt tot den dag vóór den volgenden datum.*

1403. 24 juni. — Floris van Kets (L. en H.)
1405. dito — Jan Le Roy (Antw. alleen.)
1406. dito. — Quinten Clarensone (idem 1413.)
1407. 2 feb. — Dezelfde voor Lier en Herent. (1409.)
1409. 24 juni. — *Vacat* L. et H. ad 24 d° 1410.
1410. dito. — Quinten Clarensone (L. en H. 1416.)
1413. dito. — Jan Bacheler (Antw. 1415.)
1515. dito. — Quinten Clarensone (Antw. 1416.)
1416. 3 dec. — Jan Coutels (voor de drie kwartieren.)
1417. 24 juni. — Quinten Clarensone.
1418. 9 dec. — Hendrik Smits.
1419. 18 maart. — Hendrik Kemmers.
1420. 1 juli. — Hendrik Smits.
1433. 24 juni. — Peeter van der Keelen.
1437. dito. — Jan de Meyer.
1444. dito. — Jan van Molle.
1445. dito. — Willem van Riethoven.
1465. 1 oct. — Lanceloot van Urssele.

1467. 1 oct. — Wouter van Boenecroy [1].
1477. 1 feb. — Michiel Hoefkens.
1481. 1 oct. — Matheus de Blabbene.
1485. dito. — Peeter van der Voort.
1493. dito. — Philips van Etterbeke.
1505. dito. — Marten van Etterbeke.
1507. dito. — Jan van Meerbeke.
1514. dito. — Lawreys Stercke.
1526. dito. — Ysebrant van den Eynde.
1527. dito. — Hendrik Stercke.
1528. dito. — Jan Moys.
1536. dito. — Geeraerd Stercke.
1549. dito. — Jan van Gameren.
1561. dito. — Vacat ad ultimo septembris [2].
1565. dito. — Jan van Gameren.
1566. dito. — Willem le Saige.
1577. dito. — Jan Cabo.
1585. dito. — Cornelis Verhoeven.
1607. dito. — Max. Baltyn.
1628. dito. — Willem van Immerseele.
1631. dito. — Peeter Hyppoliet de Lalaing, heere de Lamoullerie.
1633. dito. — Jaek de Aedo [3].
1646. 1 oct. — Frans Goubau, heere van Triest [4].

[1] Deze rentmeester, behalve zijn beheer over de inkomsten van het domein, deed ook rekening over de op de Luikenaars geconfiskeerde goederen (22 april 1468- 31 jan. 1477) en over de ontvangst van den aluinstapel te Antwerpen (28 aug. 1473-27 dito 1475.)

[2] Deze leemte schijnt slechts in de Rekeningen te bestaan. Van Gameren deed ook rekening over zekere ontlastingen geligt (gedaan door koopers van renten voor welke het domein van Antwerpen gehypothekeerd was geworden bij de leeningen van 1552 en 1553). PAPEBROCHIUS, *Annales*, II, 384 sqq.

[3] De rekeningen dezes rentmeesters vertoonen drie leemten : van 1 oct. 1635 tot 30 sept. 1636; van 1 oct. 1639 tot 30 sept. 1640, en van 1 oct. 1642 tot 30 sept. 1644.

[4] Isabella Van den Broeck, wed.e Goubau deed rekening van 1 oct. 1647 tot 30 sept. 1648. Dan is er nog eene leemte in de rentmeesters en de rekeningen van 1 oct. 1648 tot 30 sept. 1649.

1646. 1 oct. — Vacat ad ultimo septembris 1649.
1649 dito. — Sebastiaen Daems, heere van Noirmont, Dion, enz.
1650. dito. — Vacat ad ultimo sept. 1654.
1654. dito. — Frans Pynappel.
1660. dito. — Philips de Beudele.
1661. dito. — Jan van Horenbeke.
1678. dito. — Phil.-Emm. van Horenbeke.
1684. dito. — Jan-Baptist, Philips-Emmanuel en Jan-Florimund van Horenbeke.
1685. dito. — Jan-Baptist en Jan-Florimond van Horenbeke.
1694. dito. — Jan-Flor. van Horenbeke.
1701. 1 jan. — Peeter van Velde [1].
1720. 1 juli. — Frans Rauvoet.
1721. 1 jan. — Jerom. Verwilt.
1726. 1 juli. — Cornelis De Winter [2].
1726. dito. — Jerom Verwilt.
1736. dito. — Melchior-Joseph de Villegas, baron van Hoogvorst, Pellenberg, Sprang.
1762. 1 jan. — Andries, baron van Kessel. Deze was de laatste rentmeester van het hertogdom in het kwartier van Antwerpen, Lier en Herenthals. Zijne rekeningen gaan tot ultimo october 1787, zijne dagboeken van november 1788 tot april 1794, doch deze laatste vertoonen leemten. Tot de rekeningen van 1778-1782 behooren degene over de renten der Jesuiten ten laste der Staten van Braband en de stad Antwerpen, et tot degene van 1783 één betreffende de fortificatiën in het kwartier van Antwerpen.

---

[1] De rentmeester overleden zijnde, waren het zijne erven, die rekening deden van 1 januari 1719 tot ultimo juni 1720. Het ambt stond alzoo achttien maanden open.

[2] Deze schijnt slechts als commissaris of controleur gefungeerd te hebben over het beheer van Verwilt, hetwelk niet geheel in regel zou zijn bevonden; want dezes rekeningen werden gedeeltelijk doorgehaald en hij moest er andere leveren.

RENTMEESTERS VAN LIER EN TURNHOUT.

(Getrokken uit den *Inventaire des Archives de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 91.)

1403. 24 juni. — Floris Van Kets.
1407. 2 feb. — Quinten Clarensone.
1416. 3 dec. — Jan Coutels.

Voor de volgende jaren werden de domeinen van Lier en Herenthals vereenigd onder het beheer van het domein van Antwerpen.

1581. 1 oct. — Gillis Heyman.

RENTMEESTERS VAN TURNHOUT.

(getrokken uit den *Inventaire des Archives de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 92.)

1403. 24 juni. — Hendrik Trapparts.
1403. 14 dec. — Nicolaas Colen.
1419. 25 april. — Hendrik Trappart.
1419. 12 dec. — Hendrik Van der Keelen.
1451. 2 maart. — Nikolaes Van der Borch.
1462. 8 juni. — Hendrik Van der Keelen.
1469. 1 oct. — Gozewyn Heyms[1].
1470. 1 oct. — Hendrik Ceelen.
1477. 6 april. — Hendrik Van der Keelen.
1477. 1 oct. — Reinier Van der Beken.
1503. 1 oct. — Willem Van der Aa.
1514. 1 oct. — Frederik Derghent.
1537. 1 oct. — Ambroos Van Kinschot.
1555. 1 oct. — Augustyn Van Lyere.
1580. 1 april. — Frans du Haussart[2].

[1] Rentmeester der domeinen van Braband in het kwartier van 's Hertogenbosch.

[2] De rekeningen werden voor dezen eens afgelegd door Nik. Van Caverson.

1581. 1 juli. — Philips Van Lyere [1].
1583. 1 oct. — 1 oct. 1584. *Vacat.*
1584. 1 oct. — Jeroem Vekens.
1585. 1 oct. — Antonis Boudewyns.
1598. 1 oct. — Hendrik Van den Schoot.
1611. 1 oct. — 31 dec. 1617. *Vacat.*
1618. 1 jan. — Jan Gevaerts en Adr.-Will. Van Alphen [2].
1623. 25 dec. — Ad.-Will. Van Alphen en weduw. Jan Gevaerts.
1625. 25 dec. — A.-W. Van Alphen en Waling Ooms.
1629. 25 dec. — A.-W. Van Alphen en Gysb. Cleymans.
1633. 1 Jan. — Jan de Proost.
1639. 1 jan. — Marcelis Marcelli.
1641. 1 oct. — Willem Proost.

Het land van Turnhout en deszelfs afhankelijkheden werd aan de prinses weduwe van Oranje afgestaan, bij opene brieven van koning Philips IX, gedagteekend van 26 oct. 1649, in gevolge eener particuliere overeenkomst tusschen de gevolmachtigden van den koning en die van den prins van Oranje bij het sluiten van den Munsterschen vrede aangegaan.

RENTMEESTERS VAN HET LAND VAN MECHELEN OF VAN ARKEL.

(Getrokken uit den *Inventaire des Archives de la Chambre des Comptes*, t. II, pp. 242-44.)

1434. 1 oct. — Pieter Van Elwyt [3].
1435. 1 oct. — 30 sept. 1463. *Vacat.*
1463. 1 oct. — Rufelaert de Pape [4].

[1] De twee eerste rekeningen van dezen rentmeester (1 juli 1581 — 30 sept. 1582) werden gedaan aan de testamentsuitvoerders van graaf de Bousser, die de heerlijkheid van Turnhout van Philips II in pand genomen had voor eene som van 91,010 pond (livres), 12 stuivers, 9 deniers artois.

[2] Van 1611 tot 1639 was het rentmeesterschap van Turnhout in admodia die of halfwinning verpacht.

[3] Deed rekening aan den heere Van Wesemael.

[4] Idem tot in 1464.

1467. 8 oct. — Pieter Van der Voert.
1469. 1 oct. — Wouter Van Bonnecroy [1].
1477. 6 jan. — Jan Retinrex.
1482. dito. — Gillis Van Borre.
1501. dito. — Nikolaas de Potes.
1511. dito. — Jan Numan.
1516. 1 oct. — Pieter Boisot.
1520. dito. — Karel Boisot.
1535. dito. — Willem Pensart.
1539. dito. — Antonis Van Zeelande.
1558. dito. — Pieter Molckeman.
1585. dito. — Willem Blyens.
1595. dito. — Jan Van den Eynde.
1642. dito. — Urbaen de Maeyer.
1646. dito. — Geert Van Uffels.
1669. dito. — Jeroem Zeti.
1694. dito. — Alexander-Jozef Rubens.
1726. 1 juli. — Ignatius de Grave.
1730. dito. — Philippus-Godfridus-Emmanuel de Franquen.
1738. dito. — Melchior-Jozef de Villegas, baron Van Hoogvorst, Pellenberg, Sprang, Viersel, enz.
1762. 1 jan. — Karel-Hendrik Dirix de Bodimont, bleef fungeeren tot in 1794.

RENTMEESTERS DER STAD EN PROVINCIE VAN MECHELEN [2].

(Getrokken uit den *Inventaire des Archives de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 239-41.)

1387. 24 juni. — Lodewyk de la Heyde.

[1] Deed ook rekening over de domeinen van Wesemael, Westerloo, Oolen, Hulshout en Hersselt.

[2] De provincie van Mechelen bevatte de stad en de dorpen haar district samenstellende, en het grondgebied bevattende de jurisdictiën van Heyst, Gestel en Rameyen.

1394. dito. — Gillis de Wale.
1405. dito. — Jan Leroy.
1414. dito. — Jan de la Braemt [1].
1428. dito. — Nicasius T'Sammele [2].
1463. 19 jan. — Nicasius Chamble, zoon des vorigen.
1471. 24 juni. — Bartel Crabukier.
1475. dito. — Gillis van Borre [3].
1501. 5 jan. — Nikolaes de Potes.
1511. 1 jan. — Jan Numan.
1516. 1 oct. — Dirk Boisot.
1535. dito. — Nikolaes Van der Laen.
1560. dito. — Pieter Molkeman.
1564. dito. — Pieter Mesmaker.
1580. dito. — Silvester Van Male.
1585. dito. — Jan Van den Eynde.
1642. dito. — Urbaen de Maeyer.
1646. dito. — Geert Van Uffels.
1669. dito. — Jeroem Zeti.
1694. dito. — Alex. Jozef Rubens.
1726. 1 juli. — Ignatius de Grave.
1726. 1 juli. — Antonis Melaert, officiaal van den rentmeester-generaal Rubens.
1739. dito. — Phil.-Godf.-Enm. de Franquen, raad- en rentmeester-generaal.
1760. 1 jan. — Emm. Jozef de Perceval, wier rekeningen gaan tot 1787, en zijne dagboeken tot 1794.

[1] Jan de la Braemt was ook van 24 dec. 1422 tot 24 dec. 1425 rentmeester over de goederen van den jonker van Arkel, zooveel in zijn land en heerlijkheid van Heyst als te Mechelen. (Nota van M. Gachard).

[2] Anders ook Chamble (*sic*).

[3] Was rentmeester der hertogin-duwagiere van Burgondië, aan welke de domeinen van Mechelen en Heyst als weduwschat waren toegewezen van 1477 tot 1491, en daarna weder van den souverein.

TABLEAU DES MEMBRES

(20 NOVEMBRE 1871.)

CONSEIL.

MM. BURBURE (le chevalier L. DE), à Anvers,
CASTERMAN (A.), à Anvers,
CHALON (R.), à Bruxelles,
DE KEYSER (N.), à Anvers,
DOGNÉE (E.-M.-O.), à Liége,
GACHARD (L.-P.), à Bruxelles,
GRAND DE REULANDT (S.-E.-V. LE), à Anvers,
GUILLAUME (le lieut.-général H.-H.-G.), à Bruxelles,
HAGEMANS (G.), à Bruxelles,
KERVYN DE LETTENHOVE (le baron J.-M.-B.-C.), à St-Michel-lez-Bruges,
LE ROY (A.), à Liége,
POLAIN (M.-L.), à Liége,
SCHELER (A.), à Bruxelles,
SCHOUTHEETE DE TERVARENT (le chevalier A. DE), à St-Nicolas,
VAN HASSELT (A.), à Bruxelles,
WAGENER (A.), à Gand,
WITTE (le baron J.-J.-A.-M. DE), à Anvers.

. . . . . .

MEMBRES TITULAIRES.

MM. BORCHGRAVE (E. DE), à Bruxelles,
BORMANS (S.), à Liége,
BURBURE (le chevalier L. DE), à Anvers,
CASTERMAN (A.), à Anvers,
CHALON (R.), à Bruxelles,
DE KEYSER (N.), à Anvers,
DEVILLERS (L.), à Mons,
DIEGERICK (J.-L.-A.), à Ypres,
DOGNÉE (E.-M.-O.), à Liége,
GACHARD (L.-P.), à Bruxelles,
GALESLOOT (L.), à Bruxelles,
GENS (E.), à Anvers,
GIFE (E.-L.), à Anvers,
GRAND DE REULANDT (S.-E.-V. LE), à Anvers,
GRANDGAIGNAGE (E.), à Anvers,
GUILLAUME (le lieut.-général H.-H.-G.), à Bruxelles,
HAGEMANS (G.), à Bruxelles,
HENRARD (P.), à Gand,
KEMPENEERS (A.), à Montenaken (Limbourg),
KERVYN DE LETTENHOVE (le baron J.-M.-B.-C.), à St-Michel-lez-Bruges,
KUYL (P.-D.), à Anvers,
LE ROY (A.), à Liége,
MEYERS (le général du génie M.-B.), à Anvers,
PINCHART (A.), à Bruxelles,
POLAIN (M.-L.), à Liége,
PROOST (J.-J.-E.), à Bruxelles,
REUSENS (E.), à Louvain,
SCHELER (A.), à Bruxelles,
SCHOUTHEETE DE TERVARENT (le chevalier A. DE), à St-Nicolas,
SCHUERMANS (H.), à Liége,
SIRET (A.), à St-Nicolas,
THYS (C.-M.-T.), à Contich,
VAN DER ELST (P.-C.), à Roux (Hainaut),
VAN DER STRAETEN (E.), à Bruxelles,
VAN HASSELT (A.), à Bruxelles,
VAN LERIUS (T.), à Anvers,
WAGENER (A.), à Gand,
WAUTERS (A.), à Bruxelles,
WITTE (le baron J.-J.-A.-M. DE), à Anvers.

MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES.

MM. BALAT (A.), à Bruxelles,
BEQUET (A.), à Namur,
BLOMME (A.), à Termonde,
CEULENEER (A.-A. DE), à Anvers,
COCHETEUX (C.-A.-L.), à Anvers,
DAURY (F.), à Dinant,
DE BUSSCHER (E.), à Gand,
DELGEUR (L.), à Anvers,
DEL MARMOL (E.), à Namur,
DELVIGNE (A.), à Bruxelles,
DE VLAMINCK (A.), à Termonde,
DUBOIS (A.), à Gand,
FELSENHART (J.), à Bruxelles,
GÉNARD (P.), à Anvers,
GÉRARD (P.-A.-F.), à Bruxelles,
HANSEN (C.-J.), à Anvers,
HENNE (A.), à Bruxelles,
HUYSMANS (J.-B.), à Anvers,
HUYTTENS (J.), à Gand,
JOLY (E.), à Renaix,
LANSENS (P.), à Couckelaere,
LE HON (H.), à Bruxelles,
MATHIEU (A.-C.-G.), à Bruxelles,
POULLET (E.), à Louvain,
RUELENS (C.), à Bruxelles,
ROULEZ (J.-E.-G.), à Gand,
SCHADDE (H.-M.-J.), à Anvers,
SCHAEPKENS (ARN.), à Bruxelles,
SCHOLLAERT (F.), à Louvain,
SERRURE (C.-P.), à Gand,
SOUST DE BORKENFELDT (A. VAN), à Bruxelles,
SPRING (A.), à Liége,
THONISSEN (C.), à Louvain,
UMÉ (G.), à Liége,
VANDER HAEGHEN (F.), à Gand,
VAN DESSEL (C.), à Elewyt (Brabant),
VAN DYCK (F.), à Bruges,
VAN EVEN (E.), à Louvain,
VAN HOOREBEKE (G.), à Gand,
VAN HULST (F.), à Liége,

MM. VARENBERGH (E.), à Gand,
VINCART (l'abbé), à Marilles-lez-Jodoigne,
VOISIN (C.-J.), à Tournai.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM. ASSAS (le chev. don M. DE), à Madrid,
AVEZAC (M. D'), à Paris,
AYMARD (A.), au Puy,
BAECKER (L. DE), à Noord Peene, près de Cassel (France),
BERTHOUD (H.), à Paris,
BEUGNY D'HAGERUE (le chev. A. DE), au château de Lozinghem (Pas de Calais),
BOFARULI (don A. DE), à Barcelone,
BOISTEL (A.), à Arras,
BORDEAUX (R.), à Évreux,
BOREL D'HAUTERIVE, à Paris,
BOVER (don J.-M.), à Madrid,
BRETON (E.), à Paris,
BRUCKNER (le conseiller G.), à Meiningen,
BUDDINGH' (D.), à Utrecht,
CANNEDO (don N.-C. DE), à Madrid,
CANTU (C.), à Milan,
CARNEL (l'abbé), à Lille,
CARRERAS (le docteur J.), à Barcelone,
CASTELLANOS (don B.-S. DE), à Madrid,
COCHET (l'abbé), à Rouen,
CORBLET (l'abbé J.), Amiens,
CORTYL (l'abbé), à Wyldre (département du Nord),
COUSIN (L.), à Dunkerque,
COUSSEMAKER (E. DE), à Lille,
CUYPERS (P.), à Amsterdam,
CUYPERS VAN VELTHOVEN (P.), , temporairement à Bruxelles,
DONALDSON (T.-L.), à Londres,
DU BOIS (A.), à La Combe de Lancey (France),
DURAND (le chanoine A.), à Beziers,
EBENAU (C.), à Wiesbaden,
EICHWALD (le docteur D'), à St-Pétersbourg,

MM. ENGLING (le professeur), à Luxembourg,
ESCALADA (le docteur don G. DE), à Madrid,
ESCOLAR (le docteur don S.), à Madrid,
ETTMULLER (le docteur L.), à Zurich,
FIEDELER (G.-F.), à Hanovre,
FÖRSTER (le docteur E.), à Munich,
FRANKS (A.-W.), à Londres,
FRANQUINET (l'avocat G.-D.), à Maestricht,
FUENTE (V. DE LA), à Madrid,
GARRIDO (le docteur don F. DE), à la Corogne,
GILLMAN (A.), à Edimbourg,
GLAVANY EFFENDI (F.), en mission à Bruxelles,
GROTEFEND (le docteur C.-L.), à Hanovre,
GROTHE (J.), à Utrecht,
GUILLAUME (le chanoine), à Nancy,
HARTZENBUSCH (don J.-E.), à Madrid,
HOLZER (C.), à Trèves,
HORNER (J.), à Zurich,
JANSSEN (H.-Q.), à Ste-Anne-ter-Muiden (Zélande),
JUILLAC (le vicomte G. DE), à Toulouse,
KHANIKOF (N. DE), à Paris,
LANCIA DI BROLO (F.), à Palerme,
LANDERER (le docteur X.), à Athènes,
LAPLANE (H. DE), à St-Omer,
LE CHANTEUR DE PONTAUMONT, à Cherbourg,
LE NORMANT (F.), à Paris,
LE PETIT (l'abbé), à Tilly-sur-Seulles (France),
LINAS (C. DE), à Arras,
LINDENSCHMIT (L.), à Mayence,
LISBOA (le chevalier M.), à Lisbonne,
LISCH (le docteur G.-C.-F.), à Schwérin,
LONGPÉRIER (A. DE), à Paris,
LJUNGBERG (C.-E.), à Stockholm,
MAIRE (le docteur), au Havre,
MANDELGREN (N.-M.), à Stockholm,
MARSY (A. DE), à Compiègne,
MAURY (A.), à Paris,
MENANT (le docteur), à Cherbourg,
MÉNARD (A.), à Poitiers,
MEYER-OCHSNER (le docteur), à Zurich,
MICHIELS (A.), à Paris,
NAHUYS (le comte M.), à Utrecht,
NEYEN (le docteur A.), à Wiltz (Luxembourg),
NIEUWERKERKE (le comte DE), à Paris,
NOUË (le docteur A. DE), à Malmedy (Prusse),
NOUGUES-SECALL (don M.), à Madrid,

MM. ODELBERG (H.), à Stockholm,
PAN Y PECALDE (le docteur don), à la Corogne,
PAPE (J.-D.-W.), à Bois-le-Duc.
PARKER (J.-H.), à Oxford,
PINEYRO (don S. DE), à Madrid,
POLLEN (J.-H.), à Oxford,
PORTALON (L. DE), à Beziers,
PRZEZDZIECKI (le comte A.), à Varsovie,
QUAST (le baron F. DE), à Radensleben (Prusse),
QUATREFAGES (A. DE), à Paris,
QUINTO (le comte don J. DE), à Madrid,
RAPPARD (le chev. A.-G.-A. DE), à Utrecht.
REICHENSPERGER (A.), à Cologne,
RIETSTAP (J.-B.), à La Haye,
ROESE (le docteur), à Weimar,
ROISIN (le baron F. DE), à Bonn,
SAAVEDRA (E.), à Madrid,
SABAU Y LARROYA (don P.), à Madrid,
SALAZAR (le docteur don), à Madrid,
SALINAS (A.), à Palerme,
SANCHEZ-NUMEZ (le docteur don L.), à la Corogne,
SCHAEPKENS (Alex.), à Maestricht,
SIMONI (V. DE), à Rio de Janeiro,
SOCORRO (le marquis DELL), à Madrid,
SOTOMAYOR (don F.-B. DE), à Madrid,
SOUCAILLE (A.), à Beziers,
SRESNEVSKI (J.), à St-Pétersbourg,
STARK (le docteur C.-B.), à Heidelberg,
STENGEL (le baron G. DE), à Augsbourg,
SYKES (le colonel G.-H.), à Londres,
TAILLIAR (E.-F.-J.), à Douai,
TREVISIANI (le marquis C. DE), à Ascoli Piceno (Italie).
VAN DALE (J.-H.), à l'Écluse (Zélande),
VANDER CHYS (P.-C.), à Leyden,
VELANDIA (don T. DE), à Madrid,
VELIAMINOF-ZERNOF (V. DE), à St-Pétersbourg,
VISCONTI (le baron P.-H.), à Rome,
VOGELIN (S.), à Zurich,
WAL (J. DE), à Leyden,
WAP (J.-J.-F.), à Utrecht,
WARSINCK (J.), à Amsterdam,
WILBERT (A.-A.-N.-A.), à Cambrai,
WITTMANN (le docteur J.), à Mayence,
WORSAAE (J.-J.-A.), à Copenhague.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. ABAETÉ (le vicomte A.-P.-L. D'), à Rio de Janeiro.
ALLIOLI (le docteur F.-J. D'), à Augsbourg,
ARRAZOLA (don L. D'), à Madrid,
BAUDOT (H.), à Dijon,
BELLEMANS (J.), à Anvers,
BIBRA (le baron E. DE), à Nuremberg,
BORMAN (le chev. C. DE) à Schalkhoven (Limbourg),
BRIVE (A. DE), au Puy,
BURE (C.-P.-A. DE), à Moulins,
CANDELE (le baron L. LE), à Anvers,
CAUMONT (A. DE), à Caen (Calvados),
CHIMAY (S. A. le prince DE), à Chimay,
CORVERA (le marquis DE), à Madrid,
DE CUYPER (P.-J.), à Anvers,
DEJARDIN (A.), à Liége,
DELEPIERRE (J.-O.), à Londres,
DEVROYE (le chanoine T.-J.), à Liége,
DU BUS DE GHISIGNIES (le vicomte B.), à Bruxelles,
EENENS (le lieutenant-général), à Anvers,
FERREIRA FRANCA (E.), à Rio de Janeiro,
GEELHAND (E.-M.), à Anvers,
GOETHALS (F.-V.), à Bruxelles,
GUIZOT (F.-P.-G.), à Paris,
HASE (le docteur E.-F.), à Altenbourg,
HAVRE (le chev. G. van), à Anvers,
JAQUES (le docteur J.), à Anvers,
KELLER (F.), à Zurich.
KERCHOVE (H. DE), à Gand,
KERCKHOVE (E. DE), à Malines,
KERVYN DE VOLKAERSBEKE (P.), à Gand,
LAMBRECHTS (le docteur P.-J.), à Hoboken.
LEEMANS (le docteur C.), à Leyden,
LEJEUNE (T.), à Estinnes-au-Val (Hainaut),
LLOUBES (A.), à Perpignan,
LŒBEN (le comte DE), à Nieder-Rudelsdorf, près de Görlitz,
LOOZ-CORSWAREM (S. A. le prince G. DE), au château d'Ahin (Liége),
MAERE-LIMNANDER (A. DE), à Gand,
MERCADER (don J. DE), à Barcelone,
MIRAFLORES (le marquis DE), à Madrid.
OMALIUS D'HALLOY (J.-B.-J. D'), à Namur,

MM. OTREPPE DE BOUVETTE (Alb. D'), à Liége,
PETIT (L.-A.-J.), à Baudour (Hainaut),
PETY DE THOZÉE (T.-J.-J.), au château de Grune, près de Marche,
PIDAL (le marquis P.-J. DE), à Madrid,
PYCKE D'IDEGHEM (le chev. Ed.), gouverneur de la province d'Anvers,
RABUT (F.), à Dijon,
RANGABÉ (A. RIZA), à Athènes,
RHEINA-WOLBECK (S. A. le prince DE), comte de Lannoy, de Clervaux, etc., à Liége,
RIPALDA (le comte DE), à Valence (Espagne),
SINIMBU (le sénateur J.-V.-C. DE), à Rio de Janeiro,
SOURDEVAL (C. DE), à Fontordine-St-Gervais (Vendée),
SOUZA-FRANCO (B. DE), à Rio de Janeiro,
STEEN DE JEHAY (le comte X. VAN DEN), au château de Bassines (Namur),
STEIN D'ALTENSTEIN (le baron C.-J.-I. DE), à Bruxelles,
STRATEN-PONTHOZ (le comte F. VAN DER), à Bruxelles,
THYS (J.-C.), à Tongres,
T'SERCLAES DE WOMMERSOM (le comte E. DE), à Gand,
T'SERCLAES DE WOMMERSOM (le baron O. DE), à Bruxelles,
ULENS (J.-H.-P.), à St-Trond,
URSEL (le duc D'), à Bruxelles,
VALLEZ (le docteur P.-J.), à Bruxelles,
VAN CAUWENBERGHE (E.-F.), à Audenarde,
VANDENPEEREBOOM (Alph.), à Ypres,
VANDER HEYDEN (N.-J.), à Anvers,
VAN DE VELDE (H.), à Furnes,
VAN GENECHTEN, à Turnhout,
VAN PUT (J.-C.), à Anvers,
VERGA (le chev. A.), à Milan,
WALLE (le comte A.-P.-G. VAN DE), à Bruges,
WELLENS (F.), à Bruxelles,
WITTGENSTEIN (S. A. le prince E.), à Walluf, près de Wiesbaden.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique, 7e année, juillet à décembre 1868 ; 8e année, janvier à décembre 1869 ; 9e année, janvier à décembre 1870 ; janvier à avril 1871. Bruxelles, in-8°.

Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique, année 1868 ; 2e livr. de 1869 ; 1870 ; livr. 1 et 2 de 1871. Gand, in-8°.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. 26, n° 2 ; t. 27 ; t. 28 ; t. 29 ; t. 30, nos 7 à 12 ; t. 31, nos 3 à 8. Bruxelles, in-8°.

Mémoires couronnés et autres mémoires, publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, collection in-8° t. 21. Bruxelles, in-8°.

Mémoires de idem, in-4°, t. 37 et 38. Bruxelles, in-4°.

Id. couronnés, t. 34, 35 et 36. Bruxelles, in-4°.

Id. Annuaire, 1869 et 1870. Bruxelles, in-12°.

Id., Commission de la biographie nationale. Rapports annuels, 1868, 1869 et 1871. Gand, in-8°.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 3e série, t. 2, nos 10 et 11 ; t. 3, nos 1 à 12 ; t. 4, nos 1 à 11 ; t. 5, nos 1 à 4 et 6 et 7.

Table des t. 1r à 9 de la 2e série.

Mémoires des concours et des savants étrangers, publiés par l'Académie royale de médecine de Belgique, t. 6, 4e fascicule ; t. 7, 1er fascicule. Brux., in-4°.

Id., in-8°, t. 1, fasc. 1 et 2.

Id. Catalogue de la Bibliothèque. Bruxelles, 1867.

Journal de Médecine, août 1870 et août 1871. Bruxelles, in-8°.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. 5, 1868, 4e liv.; t. 6, 1869 ; t. 7, 1870, 1e, 2e et 3e liv.; t. 8, 1871, 1e et 2e liv. Louvain, in-8°.

Collection de précis historiques, etc., par Ed. Terwecoren, 1869, 18e année, nos 2 à 21 ; 1870, 19e a.; 1871, 20e a., nos 1 à 4, et 6 à 22.

Procès-verbaux de la Commission royale pour la publication des anciennes lois de la Belgique, t. 6, 1er cahier, Bruxelles, in-8°.

Recueil des anciennes Coutumes de la Belgique, publié par ordre du gouvernement, Bruxelles, in-4°. — Coutumes des pays et duché de Brabant, quartier de Bruxelles, t. 1r. — Id. quartier d'Anvers, t. 1r et 2. — Id. des pays et comté de Hainaut, t. 1r. — Id. des pays et comté de Namur, et de Philippeville, t. 1r. — Id. du pays de Liége, t. 1r. — Id. du comté de Looz, etc. t. 1r.

Recueil des ordonnances de la Principauté de Liége, 2e série, 1507-1684, Bruxelles, 1869 et 1871, deux vol. gr. in-8°.

GACHARD. *Inventaire des Archives de la Cour féodale de Brabant*, t. 1r. Bruxelles, 1870.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. 9, 10 et 11, Tongres, in-8°.

Graf- en Gedenkschriften der provincie Oost-Vlaanderen, afl. 58 tot 60, Gand, in-4°.

De Vlaamsche School. Antwerpen, 1865 tot 1870.

De Liggeren der St.-Lucasgilde, t. 1e et 1e à 4e liv. du t. 2d.

Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Mémoires et publications, 3e série, t. 6. Mons, 1871, in-8°.

Id. Annales, t. 8 à 10. Mons, 1868 à 1871, in-8°.

Id. Bulletins, 2e série, n° 5 et table; 3e série, nos 1 et 2.

Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. Annales, 3e série, t. 3, nos 3 et 4; t. 4, nos 1 à 4. Bruges, in-8°.

Tables des 17 premiers vol. des Annales.

Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre, t. 4, liv. 1e à 4e. Ypres, in-8°.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. 9 et 10. Liége, 1868 et 1871, in-8°

Annales de la Société: l'Union des artistes liégeois, t. 3, 3e fascicule. Liége, 1868, in-8°.

Essai de tablettes liégeoises, par M. ALB. D'OTREPPE DE BOUVETTE, liv. 80, 85, 88, 90 à 104, 106, 108 à 112. Suite aux tablettes, liv. 1. Liége, in-12°.

Institut archéologique de Luxembourg. Annales, t. 5, 2e, 3e et 4e cahiers, 1868 et 1869. Arlon, in-8°.

Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg, t. 16. Luxembourg, in-4°.

Publications de la section historique de l'Institut Luxembourgeois, t. 1, 2 et 3. Luxembourg, 1868 à 1870, in-4°.

Société archéologique de Namur. Annales. t. 10, 3e et 4e liv.; t. 11, 1e et 2e liv. Namur, in-8°.

Id. Rapports sur la situation de la société, pendant les années 1868, 1869 et 1870.

Id. Publications : Cartulaire de Cincy, par JULES BORGNET. 1869, in-8°.

Société historique et littéraire de Tournai. Mémoires, t. 10. Tournai, 1871, in-8°. — *Id. Bulletins*, t. 13 et 14. Tournai, 1869 et 1870, in-8°.

Société paléontologique et archéologique de Charleroi : Documents et Rapports t. 4, Mons, 1871, in-8°.

Cercle archéologique de Termonde; Annales, 2e série, t. 1, liv. 3 et 4; t. 2, liv. 1 à 4.

Id. Publications : Cartulaire de l'Abbaye de Zwyvekele-z-Termonde, liv. 1 et 2.

Annalen van den oudheidkundigen Kring van het land van Waas, 3e deel, 2 aflev.; 4e deel, 1e et 2e aflev. St-Nicolaas, in-8°.

Buitengewone uitgaven van den Oudheidkundigen Kring van het Land van Waas : — Sibet, *Het Land van Waas*, 3e en 4e afl. — *Inhuldiging van 't standbeeld van Mercator*. St. Nikolaas, in-8°.

Werken van het historisch Genootschap, gevestigd te Utrecht, nieuwe serie, nos 8, 11, 12 en 13. — *Kronijk*, 5e série, 3e, 4e en 5e deel. Utrecht, 1868-70, in-8°.

Provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant; *Handelingen over het jaar 1870*. s'Hertogenbosch, in-8°.

Handelingen en mededeelingen van de maatschappij der nederlandsche letterkunde te Leiden, over de jaren 1868 en 1869. — Id. *Levensberichten*. Leiden in-8°.

Verslagen van de Commissie der koninklijke Akademie van wetenschappen, tot het opsporen, het behoud en het bekendmaken van de overblijfsels der vaderlandsche kunst uit vroegere tijden. Amsterdam, 1869 en 1870, in-8°.

Verhandelingen van het Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen, 33e deel. Batavia, 1868, in-4°.

Idem, *Catalogus der ethnologische afdeeling van het Museum*. — *Id. der numismatische afdeeling*. Batavia, in-8°.

Notulen van de algemeene en bestuurvergaderingen van het Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen, 4e deel, afl. 2, 5, 6 en 7. Batavia, in-8°.

Tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde, 16e deel, (5e série, d. 2.) afl. 2 tot 6; 17e d. (5e s., d. 3) afl. 1 tot 6; 18e d. (5e s., d. 4) afl. 1. Batavia, 1866-1868, in-8°.

Bulletin monumental ou collection de mémoires sur les monuments historiques de France, par M. De Caumont, 4e série, t. 4, n° 6; t. 5, nos 1 à 8; t. 6, nos 1 à 8; t. 7, nos 1 à 8; Paris, in-8°.

Comité Flamand de France. Bulletin, t. 4, n° 12; t. 5, nos 1 à 3 et 5 à 9, Lille et Dunkerque, 1869 et 1870, in-8°.

Id. Annales, t. 10, ib.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. 2e série, t. 6; t. 7, Paris, 1868 et 1869; t. 8, 1re liv., Strasbourg 1871, in-8°.

Annales de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt (Vaucluse), 4e et 5e années, Apt, 1867 et 1868, in-8°.

Institut des Provinces de France. Congrès de Moulins, 1870.

Congrès archéologique de France, 35e Session. Paris, 1869.

Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, t. 4, 4e fasc.; t. 5, 1re fasc. Strasbourg, in-8°.

Bulletin de l'Académie delphinale, 3e série, t. 4. Grenoble, 1868. in-8°.

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, 1869-1870, t. 15. Dunkerque, in-8°.

Société impériale des sciences de Lille. Mémoires, 3e série, t. 4 à 8. Lille, 1867-1870, in-8°. — *Id. Catalogue de la bibliothèque.*

Mémoires de l'Académie impériale archéologique du Midi de la France, t. 9, liv. 4 et 5. Toulouse, 1869, in-8°.

Comptes-rendus de la commission des monuments.... du département de la Gironde, Bordeaux, 1865, in-8°.

Id. Tables des années 1840 à 1855. Bordeaux, 1865.

Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique 17e, 18e et 19e années, juillet 1868 à juin 1870. St-Omer, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Lorraine, t. 8 à 11. Nancy, 1866-1869, in-8°.

Bulletins de la Commission historique du département du Nord, t. 10. Lille, 1868, in-8°.

Société archéologique de l'Orléanais, Mémoires, t. 4, titre et tables; t. 5, nos 60 à 63. Orléans, in-8°.

Société des antiquaires de l'Ouest, Mémoires, t. 32, liv. 1 et 2, t. 34. Paris, in-8°.

Id. Bulletins, 2e et 3e trim. 1870.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, t. 10. Amiens, 1868-1870, in-8°.

Matériaux d'archéologie et d'histoire par Messieurs les archéologues de Saône et Loire. Nos 2 et 3. Châlons sur Saône.

Statuts et Réglement de la Société historique de Compiègne. 1868, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine; t. 1er, 1r et 2d semestre. Tours, 1870, in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 6e série, t. 6; 7e série, t. 1. Toulouse, in-8°.

Archiv für Oesterreichische Geschichte, 21. Band, 2. Heft; 22. und 23. Band; 27. Band, 2. Heft; 32. und 33. Band; 39. Band, Heft 1 und 2; 40. und 41. Band; 42. Band, Heft 1 und 2; 43. Band, Heft 1; 44. Band, Heft 1 und 2.

Notizenblatt. Beilage zum Archiv, 9. Jahrg. 1859. Wien, in-8°.

Fontes Rerum Austriacarum. Oesterreichische Geschichts-Quellen, 1e Abtheilung, Scriptores 7. Band, Theil 3; 2e Abtheilung, Diplomataria et Acta, Band 16, 22, 25-30 und 32; Wien, in-8o.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, 30. Band, Heft 2 und 3; 31. und 32. Band; 33. Band, Heft 1; 38. Band, Heft 1 und 2; 48. und 49. Band; 58. bis 65. Band; 68. Band, Heft 1. *Register zu den Bänden*, 21. bis 30, id. 31. bis 40; Wien, in-8o.

Anzeiger der k. Akademie d. W. (Phil.-hist. Kl.) für 1865, No 22 bis 29, sammt Titel. — Für 1866, No 1 bis 9.

Statuten der Geschäftsordnung der k. A. d. W. Wien, 1859.

Almanach der k. A. d. W., 1857, 1865 und 1866.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 1. Band, Heft 1 bis 4, 7, und 9 bis 11. Wien, 1870.

Fünfte General-Versammlung der Bruderschaft vom heiligen Michaël, im Erzdiöcese Wien, 1868.

Statuten des Kaiserin-Elisabeth-Kinderhospitals-Vereins, zu Hall in Ober-Oesterreich. Wien, 1860.

Mittheilungen der kaiserlich-königlichen geographischen Gesellschaft, 10. Jahrg. 1866 und 1867; Neue Folge, 1. 2. und 3. Band, Wien, 1868-1870, in-8o.

23. und 33. Jahresberichte des historischen Kreis-Vereins im Regierungsbezirke von Schwaben und Neuburg. Augsburg, in-8o.

Zeitschrift des Harzvereins für Geschichte und Alterthumskunde, 2. Jahrg., 4. Heft. Wernigerode und Quedlinburg, 1869, in-8o.

Neues Lausitzisches Magazin, in Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften, 32. Band, 4; 33. Band, 3 u. 4; 34. bis 37. Band; 39. Band; 40. Band, 1; 44. Band, 1; 45 bis 47. Band und 48. Band, 1. Görlitz, 1855-1871, in-18o et in-8o.

Scriptores rerum Lusaticarum, Neuer Folge, 4. Band.

Hauptbericht für das Jahr 1862-63, bei der 122. Hauptversammelung der Oberlausitzischen Gesellschaft.

Berichte über die Verhandlungen der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, Jahrg. 1867, 2; 1868 und 1869. Leipzig, in-8o.

Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen, 1857 bis 1861 und 1866 bis 1869. — Hannover, in-8o.

Id. Nachrichte 21 bis 30. — *Id. Programm und Statut.* — *Id. Urkundenbuch*, 5. Heft.

Verhandlungen der naturhistorischen Gesellschaft der preussischen Rheinlanden und Westphalens, 14. Jahrg. Heft 1 bis 3. Bonn, 1857, in-8o.

29e, 30e, u. *31e, Jahresberichte des historischen Vereins von und für Oberbayern*, für 1866, 1867 und 1868. München, in-8o.

Oberbayerische Archiv für vaterländische Geschichte, 28er Band, 2es Heft und 29er Band. München, in-8°.

Die Sammlungen des historischen Vereins von und für Oberbayern, 1. Abth. 2. Heft.

Verhandlungen des historischen Vereins von Oberpfalz und Regensburg, 26. und 27. Band, Stadtamhof, 1869 und 1871, in-8°.

Verhandlungen des historischen Vereins für Niederbayern, 13., 14. und 15. Band, Landshut. 1868 u. 69, in-8°.

Jahrbücher des Vereins für Alterthumsfreunden im Rheinlande, Band 1 bis 30, 32 bis 46 und 49. Bonn, in-8°.

Jahresberichte der Frankfürter gemeinnützigen Baugesellschaft, über die Jahren 1862 und 1864 bis 1868. — *Id. Rechenschaftbericht v. 22 März 1862.*

Archif des Vereins für Siebenbürgische Landeskunde, 8. Band, Heft 2 und 3; 9. Band, Heft 1 und 2. — *Id. Jahresbericht* für 1869-70. — *Id. Hermannstadter Lokalstatuten*, Hermannstadt, in-8°.

Verhandlungen und Mittheilungen des siebenbürgischen Vereins fur Naturwissenschaften zu Hermannstadt, 10., 14., 20. und 21. Jahrg. Hermannstadt. in-8°

Abhandlungen der phil.-hist. Kl. der k. Sächsischen Gesellschaft des Wissenschaften, Band 5, N° 4 bis 5.

Mittheilungen der geschichts- und alterthumsforschenden Gesellschaft des Osterlandes, 4er Band, 4. Heft; 7er Band, 2es Heft. Altenburg, in-8°.

Verhandlungen des Vereins für Kunst und Alterthum in Ulm u. Oberschwaben, Neue Reihe, 1. Heft. Ulm, in-8°.

Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermark, 16., 17. und 18. Heft. Grätz, 1868-1870, in-8°.

Beiträge zur Kunde Steiermärkischer Geschichtsquellen, herausgegeben vom historischen Verein für Steiermark, 5., 6. und 7. Jahrgang. Grätz, 1868-1870, in-8°.

Preisschriften gekrönt v. d. Fürstlich-Jablonowskischen Ges. zu Leipzig. 13. J. Falke, *Geschichte des Kurfürsten August von Sachsen*; 14. Büchsenschütz, *Die Hauptstätten des Gewerbfleisses im klassischen Alterthume*; 15. Hugo Blümmer, *Die gewerbliche Thätigkeit der Völker des klassischen Alterthums*. Leipzig, gr in-4°.

Abhandlungen der naturhistorischen Gesellschaft zu Nürnberg, 4. Band. Nürnberg, in-8°.

Monumentos arquitectonicos de España, Cuadernos 32. 33 et 34. Madrid, gr. in-fol.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1871.

La séance est ouverte à 7 ½ heures du soir.

Le fauteuil est occupé par M. le conseiller L. de Burbure, en exécution de l'art. 20 des Statuts.

MM. A. Wagener, R. Chalon, G. Hagemans, N. De Keyser, le chevalier de Schoutheete de Tervarent et A. Le Roy s'excusent d'être empêchés d'assister à la séance.

M. Ch. Thys, secrétaire-adjoint, lit le procès-verbal de la séance du 19 novembre. Il est adopté.

Le président donne lecture des lettres de remercîments des membres élus à la dernière réunion. Il communique aussi une lettre de M. Louis Audiat, bibliothécaire de la ville de Saintes (Charente-Inférieure) qui fait connaître que l'importante bibliothèque de cette localité — avec ses manuscrits nombreux, ses incunables, ses éditions rares ou précieuses, ses autographes, ses grandes collections, ses archives — a péri dans les flammes. Il y avait là la bibliothèque de Fénélon, toute une correspondance diplomatique du XVIe siècle, des cartulaires, etc. Il demande l'intervention des membres de l'Académie pour aider la ville de Saintes à se reconstituer une nouvelle bibliothèque.

L'assemblée vote l'impression des mémoires suivants :

1° *Posterijberoerten (1659)*, par feu Louis Torfs. Commissaires MM. Ed. Grandgaignage et P. Génard.

2° *Esquisse de l'histoire de la ville d'Anvers*, par feu Louis Torfs. Commissaires MM. Ed. Grandgaignage et P. Génard.

3° *Notes sur les anciennes institutions politiques et administratives de la ville d'Anvers*, par feu Louis Torfs. Commissaires MM. Le Grand de Reulandt et P. Génard.

4° *Register der belgische partij- en krijgsnamen*, par feu Louis Torfs. Commissaires MM. Ed. Grandgaignage et P. Génard.

5° *Postel, son abbaye et son église*, par M. E.-L. Gife. Commissaires MM. P.-D. Kuyl et P. Génard.

6° *Parochiewezen in Antwerpen*, par feu Louis Torfs. Commissaires MM. E.-L. Gife et Le Grand de Reulandt.

7° *Guillaume Boyen (Wilhelm Boy)* par MM. C. Eichhorn et H. Odelberg. Commissaires MM. P. Génard et le chev. L. de Burbure.

M. A. Casterman, trésorier, présente le budget des dépenses de l'Académie pour l'année 1872. Ce budget est arrêté par l'assemblée au chiffre de fr. 6,000. La situation financière de la Compagnie, dont M. Casterman esquisse les différentes parties, obtient l'approbation des membres, entr'autres de M. le général Meyers, membre titulaire, de MM. Schadde et C. Van Dessel, membres correspondants.

Le président annonce que le délai fatal fixé pour le concours de l'année 1871 est expiré depuis le 1er décembre. Aucun mémoire n'a traité les deux premiers sujets du programme. Quant au troisième, il a donné lieu à la production de trois mémoires. MM. R. Chalon, Th. Van Lerius et le chevalier Léon de Burbure ont été désignés pour l'examen de ces mémoires. En vertu des art. 18 et 21 des Statuts, le président et le secrétaire perpétuel pourront s'adjoindre au jury.

M. L. Delgeur présente, en exécution de l'art. 26 des Statuts, le rapport annuel sur la situation de la bibliothèque. Il espère pouvoir, pour la fin de l'année prochaine, présenter un catalogue méthodique de ce dépôt, auquel il se propose de consacrer tous ses soins. M. Émile Geelhand, membre honoraire, témoigne sa satisfaction de la communication faite par le bibliothécaire intérimaire.

La séance est levée à 10 heures.

RAPPORT

SUR LA NOTICE DE FEU LOUIS TORFS, INTITULÉE :

POSTERIJBEROERTEN (1659).

Ce mémoire est une analyse intéressante des pièces relatives aux désordres qui éclatèrent à Anvers en 1659 et dont Papebrochius a inséré le récit détaillé dans ses *Annales Antverpienses* (a° 1659, I à XXIII). Les atteintes portées aux priviléges des corporations, par la

réorganisation des postes, en furent le prétexte ; la foule aveugle, entraînée à la révolte, embrassa le parti des intéressés et se porta aux plus graves excès.

J'estime ce mémoire digne d'être publié dans les Annales de l'Académie.

EDM. GRANDGAIGNAGE.

ANVERS, *le 8 décembre 1871.*

En ce qui concerne l'utilité de l'impression du mémoire de M. Torfs sur les *Posterijberoerten in 1659,* je me rallie à l'opinion émise par mon honorable collègue, M. Grandgaignage.

P. GÉNARD.

ANVERS, *le 12 décembre 1871.*

RAPPORTS

SUR L'ESQUISSE DE L'HISTOIRE D'ANVERS,

PAR FEU L. TORFS.

Après l'Histoire d'Anvers par l'auteur de cette notice, en collaboration avec M. Mertens, après sa nouvelle histoire d'Anvers en deux volumes, cette esquisse présente encore un véritable intérêt. Elle est un aperçu succinct, d'une lecture agréable et embrassant dans un cadre restreint les principaux faits de notre histoire.

Au point de vue de plusieurs des lecteurs des Annales, elle présente peut-être l'inconvénient d'être écrite en flamand ; le Bureau pourrait faire traduire cette esquisse en français et je pense qu'en cette langue elle serait lue avec plaisir dans les Annales de l'Académie.

EDM. GRANDGAIGNAGE.

ANVERS, *le 8 décembre 1871.*

Je me rallie à l'opinion de M. Grandgaignage ; seulement, je crois que l'esquisse de l'histoire d'Anvers doit être publiée dans la langue flamande employée par l'auteur.

P. Génard.

Anvers, *le 12 décembre 1871.*

RAPPORT

sur la notice de M. E. GIFE, intitulée :

POSTEL, SON ABBAYE ET SON ÉGLISE.

Les monuments du style roman sont extrêmement rares dans la province d'Anvers. L'église de Postel est le seul édifice qui soit entièrement construit en style roman. On trouve encore quelques parties romanes à la tour de Contich et dans la crypte de l'église de Bornhem. Enfin, la tour de Berlaer et quelques parties de la chapelle de Saint-Pierre, à Lierre, appartiennent au style de transition.

En nous faisant connaître l'église de Postel, M. Gife rend un véritable service à l'archéologie et à l'étude de notre art national. L'importance locale de cet intéressant monument est telle que nous formons des vœux pour que le gouvernement, de concert avec l'administration provinciale, fasse restaurer ce bel édifice. Si nos vœux se réalisent, la notice de M. Gife et son insertion dans les Annales de l'Académie auront largement contribué à provoquer cette restauration.

P.-D. Kuyl.

RAPPORT

sur la notice de feu M. L. TORFS, intitulée :

PAROCHIEWEZEN.

Le travail de feu M. Torfs sur les paroisses d'Anvers offre de l'intérêt sous plus d'un rapport. C'est l'historique, non-seulement

de l'organisation du clergé des paroisses aux différentes époques de l'histoire d'Anvers, mais encore celui des édifices consacrés au culte.

Je dois toutefois faire remarquer :

1° Que plusieurs dates manquent,

2° Que l'église St-Paul a des transsepts, contrairement à ce que l'auteur avance dans sa description de cette église,

3° Qu'en ce qui concerne l'église de Notre-Dame, il a tort d'affirmer que le sol des nefs a été exhaussé de deux pieds.

J'ai eu l'occasion de constater, il y a environ deux ans, lorsqu'on a placé les tuyaux pour l'éclairage au gaz de cet édifice, que dans la nef principale et dans les bas-côtés, le massif des fondations des piliers s'élève à la hauteur des dalles du carrelage.

La notice complétée et rectifiée d'après ces remarques peut figurer utilement dans les Annales de l'Académie.

Eug. Gife.

RAPPORT

SUR LE MÉMOIRE DE MM. C. EICHHORN ET H. ODELBERG, INTITULÉ :

GUILLAUME BOYEN.

Guillaume Boyen, peintre, sculpteur et architecte belge, à qui l'on doit un grand nombre de monuments élevés en Suède, mourut en 1596. Il peut être considéré comme l'émule de Corn. Floris. C'est à lui que l'on doit, entre autres, le monument du roi Gustave Wasa, attribué erronément par un écrivain belge, M. A. Galesloot, dans une notice publiée par l'Académie (2e série, tome VI), au célèbre auteur de l'hôtel de ville d'Anvers.

A la demande de MM. Eichhorn et Odelberg, j'ai fait aux archives d'Anvers des recherches qui confirment les assertions des auteurs, établissant que l'artiste a exécuté ledit monument à Malines et à Anvers. Je considère la publication du travail de ces savants, non-seulement comme une bonne fortune pour l'Académie, mais encore

comme un acte de haute justice rendue par la science à l'un des plus grands artistes dont s'honore la Belgique.

Je ne saurais donc assez solliciter l'impression de ce mémoire, en invitant l'Académie à y joindre le dessin photographié du tombeau de la reine de Suède, Catherine.

P. GÉNARD.

ANTWERPSCH BESTUURWEZEN

DOOR WIJLEN LOD. TORFS.

SCHEPENEN.

Niet zelden hoort men in Antwerpen het spreekwoord : hij zit aan het schoteltje, om iemand aan te duiden, die eene voordeelige openbare betrekking heeft bekomen, en als dusdanig moeten degenen onzer oude schepenen beschouwd zijn geweest, welke hun zitgeld (één gulden) ontvingen uit een schoteltje, hetwelk ter beschikking was van den binnenburgemeester, die hetzelve niet mocht uitreiken dan aan « de participanten datelyck op 't stadhuys present wesende. » (*Ordon. Alb.*, Wtg., cap. III, art. 1). Deze uitreiking geschiedde naar ouder gewoonte, dagelijks ; maar de geldverlegenheid, in welke de stad in de XVIIe eeuw geraakte, deden de uitdeeling van het zitgeld tot de week beperken, en eindelijk werd « de betaling der somme van achttien gulden, ghenaemt het Schoteltien » geheel opgeschorst (*Ordon. Caroline*, art. CXV). De schepenen genoten overigens gelijk de burgemeesters *comparatie-geld*, hetwelk in 1401 slechts twee stuivers daags bedroeg, in 1538 tot tien, in 1560 tot twintig en in 1618 tot dertig stuivers daags werd verhoogd. Voorts hadden zij jaarlijks 20 gl. voor tabbaardlaken, en eindelijk *rapport-geld* voor de processen, bedragende 3 gls. 12 stuivers per uur, van welke 2 gl. ten voordeele der schepen-rapporteurs en het overige gelijkelijk onder de anderen (*Ord. Alb.* Wtg., cap. I, art. IV-IX, cap. II, art. VIII.) Aan de dienende en oude schepenen waren bo-

vendien zekere bezoldigde betrekkingen voorbehouden, zooals die van Keurmeesters, Brandmeesters, Wachtmeesters, enz., van welke elders zal gesproken worden. Al de lijsten onzer schepenen tot dusverre in het licht gegeven, zijn onvolledig, en het is niet waarschijnlijk, dat zij ooit geheel volzet geraken. Men vindt op die lijsten vele aanzienlijke mannen, en als schrijvers zullen wij vermelden: *Peter van Wesembeke*, rechtsgeleerde († 1562); *Jan Van de Werve*, taalkundige († 1576); *Peeter Scholder*, latijnsch hekeldichter († 1635). Kunstaanmoedigers vond men te allen tijde onder onze schepenen; noemen wij enkel *Frans Antoon Verdussen* († 1850), wien zijne dankbare tijdgenooten, wegens de uitstekende diensten door hem aan de stad en de kunst bewezen, een heerlijk gedenkteeken in de Cathedrale hebben opgericht.

HET SCHEPENDOM EN HET KAPITTEL.

Algemeen is het bekend, uit de oudste tot ons gekomen oorkonden, dat de Schepenen van Antwerpen aanvankelijk twaalf in getal waren en door de gemeente gekozen werden. Wil men echter Gramaye gelooven, dan zou het getal onzer Schepenen eerst zeven geweest zijn en zou hunne kiezing hebben afgehangen van de kanoniken van St.-Michiels. Gramaye zegt niet wanneer de kanoniken dit buitengewoon privilegie verkregen of verloren hebben, en daar het *Cartularium St.-Mich.* er nergens van rept, zou men de voorgeving te recht mogen in twijfel trekken, en nochtans denk ik, dat zij niet ongegrond is, al willen sommigen aan den schrijver der *Antverpia* geen of weinig gezag toekennen.

Ik houde integendeel het gezeg van Gramaye voor veel beteekenend, mij vestigende op de bijzonderheid, dat hij van ambtswege in staat werd gesteld, om vele thans verholen of verloren oorkonden te raadplegen. Het is mogelijk dat hij misstellingen hebbe begaan — wie begaat er geene? — Maar men moet hem daarom zoo lichtvaardig niet veroordeelen, en uit de bedenkingen, welke ik ga aanvoeren, zal stondelijk blijken, meen ik, dat zijne dubbele voorgeving op echte gronden kan berusten.

Zij vooreerst aangemerkt, dat de eerste kanoniken van St.-Michiels

seculieren waren, welke toen zij hunne kerk aan den H. Norbertus hadden afgestaan, door *regulieren* werden vervangen. Inderdaad de abtdijheeren van St.-Michiels voerden den titel van *kanoniken* zoowel als de kapittelheeren van O.-L.-Vrouwe.

Ten tweede : de kerk van St.-Michiels stond op het Kiel, welke heerlijkheid eene bank van *zeven schepenen* had (Zie de *Costumen*, cap. IX, art. 3.)

Trekken wij nu al deze feiten te samen, dan komt men tot het gevolg, dat de kanoniken van St.-Michiels, die de Schepenen kozen, geene andere kunnen zijn dan de *seculieren*, vóór hunne verhuizing naar O.-L.-Vrouwe; en dat het de schepenen van het Kiel zouden moeten wezen, welke *zeven* in getal waren.

Baarblijkelijk heeft Gramaye op dit een en ander niet gelet, maar de *regulieren* met de *seculieren*, en de schepenen van het Kiel met die van Antwerpen verwarrende, heeft hij kunnen schrijven, dat deze laatsten eerst zeven in getal waren en door de heeren van St.-Michiels gekozen werden.

Maar, zal men misschien tegenwerpen, indien de seculiere kanoniken dit privilegie van Schepenen-kiezers hebben bezeten, hoe komt het dat de reguliere, die in hunne plaats traden en tot de parochierechten toe verkregen, daarbij ook het gedachte kiezersprivilegie niet bekwamen?

Te recht zoo : de Norbertijnen verkregen dit recht niet en hebben het nooit bezeten, noch te Antwerpen, noch op het Kiel. Het stilzwijgen van het *Cartularium* welks oudste bescheeden tot 1146 opklimmen, schijnt deswege geen twijfel te laten bestaan, en indien de abtdij ooit zulk recht bezeten heeft, dan was het te Neer-Ockerzeel, waar haar in 1290 de benoeming der schepenen werd opgedragen.

Bewijst dit — hetgeen men overigens van elders weet — dat eene geestelijke gemeente bevoegd was, om eene wereldlijke rechtbank te benoemen, het is ook van aart om der bewering van Gramaye waarschijnlijkheid bij te zetten.

BURGEMEESTERS.

Deze hooge ambtenaars waren oudtijds ten getalle van twee, en onderscheiden door de titels van *Buiten- en Binnenburgemeester*.

De eerste, die de voornaamste in rang was, werd buiten de schepenen gekozen, doch was altoos een oud-schepen, en van daar zal de benaming wel moeten afgeleid worden, schoon anderen beweren, dat dezelve voortkomt van zijne bemoeiingen met zaken buiten de stad; immers hij had op degenen van binnen zooveel en nog meer invloed dan zijn collega de Binnenburgemeester. Eene even ongegronde bewering is deze, dat wij van in de XIVe eeuw Burgemeesters zouden gehad hebben; want er is bewezen (MERTENS en TORFS, II, 422-24), dat het misverstand te dien aanzien uit eene schrijffout was ontstaan en dat het burgemeesterschap van 1409 dagteekent. In de eerste eeuw na hunne instelling hadden deze geene meerdere geldelijke voordeelen dan de Schepenen, tot in 1539, toen keizer KAREL hun eene jaarwedde van 600 gulden deed toeleggen, welke in 1560 tot 800 werd verhoogd. Dit is de som, welke de *Ordonn. Albert.* van 1618 hun toekent, mitsgaders hun aandeel in het *comparatie-geld* (30 stuivers daags, zon- en feestdagen medegerekend), de schadeloosstellingen voor tabbaardlaken, briefporten, enz., hetwelk al te zamen omtrent nog 600 guldens gaf. De Buitenburgemeester had bovendien nog 200 gulden als commissaris der Wachtkamer. Onder onze Burgemeesters zijn er verscheidene, die op het Staatstooneel eene voorname rol gespeeld hebben. Anderen hebben zich doen kennen als vrienden en begunstigers der kunsten, letteren en wetenschappen, zooals LANCELOT VAN URSEL († 15..?), NICOLAAS ROCKOX († 1640), GREGORIUS MARTENS († 1699), baron JOANNES AUGUSTINUS VAN HOVE († 1755), ridder FLORIS VAN ERTBORN († 1840). Maar wat aangaat diegenen, welke zich door hunne schriften hebben doen kennen, zoo kunnen wij slechts vermelden: ANTOON VAN STRALEN († 1568), PHILIPS VAN MARNIX, heere van S. Aldegonde († 1598) en JAN BAPTIST DELLA FAILLE, vrijheer van Reeth († 1709).

RENTMEESTERS.

Ingesteld bij de charter van JAN I van 21 februari 1291. Wie vroeger het beheer had over de gemeentekas, is ons niet bekend, maar vermoedelijk een of twee der Schepenen. De naamrol dezer ambtenaars vangt aan in 1313 met JAN CANT en WILLEM VAN DEN

Eeckove. Het blijkt uit de rekening van 1324, dat men er toen geen erg in vond, dat een comptabele tevens leverancier was, want het was een der toenmalige Rentmeesters, Michiel Kickens, die de snocken leverde, welke de stad aan hertog Jan III vereerde. Nog bemerkt men daar, dat beider salaris verschilde, en terwijl de eene, Jan Drake, lxxx ℔ ontving, trok zijn collega Kickens slechts de helft. Luidens de charter van Wentsel en Johanna van 28 februari 1356 moesten onze Rentmeesters elk jaar over ontvang en uitgave rekening doen. Schoon aan het schependom ondergeschikt, vindt men hen in sommige acten onmiddelijk na den Schoutet genoemd; maar na de instelling der Burgemeesters (1409) bleven zij op den derden of vierden rang. De Mov verhaalt dat hun getal van twee op vier gebracht zijnde (1436), dit getal daarna tot drie werd verminderd, van welke er twee den titel van tresoriers kregen (1470). Andere wijzigingen werden in 1487, 1549 en 1618 ingevoerd. Een reglement van 1653, hetwelk aan de Rentmeesters zoowel als aan de Tresoriers verbiedt giften of gelden te ontvangen, rapportgeld te eischen of eenige obligatiën ten laste der stad te beleenen, op pene van afzetting en 1000 gl. boet, laat vermoeden, dat er onder deze verschillige opzichten misbruiken waren ingeslopen. Een ander reglement, de *Ordonnantie Caroline* van 1681, bepaalt dat de Rentmeester en zijne klerken of kassiers eenen borgtocht van 12,000 gl. zullen stellen. Hoezeer dit laatste postje gezocht was, blijkt uit de som van 15,000 gl. in 1742 door zekeren Mockenborg voor ambachtsgeld betaald, om het klerkschap te krijgen.

HOOFDMANNEN DER POORTERIJ.

Deze waren altoos ten getalle van vier « als overhoofden ende » beschermers, zegt Guicciardini, die den wyckmeesters behulpich » ende gunstich (waren) daer 't van noodt was. » De betrekking van hoofdman der Poorterij was kosteloos; alleenlijk werd den titularis 20 gl. voor tabbaardlaken toegelegd (*Ord. Alb.* Wtg., cap. II, art. XVI), en kregen zij hun zoogenaamd *suycker*, of jaarlijkschen maaltijd, zijnde « eene som van LXXXVI gl. sesthien stuyvers die » mennae ouden costuyme (hen) jaerlyks » uitreikte (*Ibid.*, cap. XV,

art. X). De hoofdmannen der poorterij, die met de wijkmeesters het derde lid van den stadsraad vormden, en als dusdanig bij al de vergaderingen van dit lid moesten verschijnen, om er de stemmen op te halen, moeten dezen plicht meermaals veronachtzaamd hebben, aangezien de reglementen van 1654 (art. 1) en van 1659 (art. 8) hen uitdrukkelijk bevelen dezelve voortaan na te komen. De vier hoofdmannen werden jaarlijks bij het magistraat vernieuwd. De keuze schijnt eerst onbeperkt te zijn geweest, tot in 1681, als de *Ordonnantie Caroline* (art. LXXIV) kwam bepalen dat de twee eersten zouden gekozen worden, te weten de eene uit de zes eerste oude schepenen, en de andere uit de zes navolgende.

WIJKMEESTERS.

Door Guicciardini niet oneigenlijk vergeleken bij de romeinsche *Tribuni plebis* welker titel men ook leest op eene koperen plaat ter gedachtenis van Paulus Van Assche en familie, in St-Pauluskerk, (*Graf- en Gedenkschriften*, 104).

Men moet ze niet verwarren met de hoofdlieden der burgerwacht, welke geen recht hadden, om in den Breeden Raad te zitten, van welker zij het derde lid uitmaakten. Zij waren aanvankkelijk ten getalle van 24 (twee voor elke wijk), en na de vijfde vergrooting der stad werden er nog twee bijgevoegd. Zij werden door het Magistraat voor twee jaren gekozen, en hadden geene andere schadeloosstelling dan tabbaardlaken (12 gl.), doch hun knaap genoot eene jaarwedde van 50 gl. Even als de Hoofdmannen der Poorterij hadden zij jaarlijks op den verkiezingsdag eenen maaltijd, voor welken hun 72 gl. werd toegelegd (*Ord. Alb.* cap. XV, art. III,) doch deze vereering werd in 1681 afgeschaft (*Ord. Carol.* art. CLXXIX). Om wijkmeester te kunnen wezen, mocht men geen ambacht uitoefenen; de reglementen van 1654 (art. II) en 1659 (art. IX), vernieuwden dienaangaande de oude gebruiken.

Het reglement van 1757 ging in dezen nog verder, verklarende zelfs de kinderen der ambachtslieden onbevoegd om wijkmeester te worden, zoo lang zij bij hunne ouders woonden (art. XII). Dit reglement bevat nog meer andere bepalingen, waaruit blijkt, dat de be-

trekking van wijkmeester in de XVIIIe eeuw niet zeer gezocht was. Aldus waren er lieden, die, om dezen last te ontgaan, zich bij eenig ambacht lieten inschrijven, zonder hetzelve uit te oefenen, (art. XIII). Ook stelde men tot het wijkmeesterschap lieden voor, welke de noodige vereischten niet vereenigden : « de welke daer naer niet en (kon-» den) worden gewveygert, sonder te lijden eenige schande. » Om dit voortaan te voorkomen, werd geboden voortaan vier kandidaten voor elke wijkmeestersplaats te keuze voor te stellen. Deze moeielijkheden, om kandidaten voor het wijkmeestersambt te vinden, waren eene der beweegredens, op welke het reglement van 22 april 1765 zich grondde, om het getal der wijkmeesters van 26 tot 13 te verminderen, en om den kring der keuzen een weinig uit te breiden, werd toegelaten, dat de kinderen der meerschen en lakenbereiders, schoon bij hunne ouders inwonend, tot wijkmeesters zouden mogen beroepen worden.

AMBACHTSRADEN.

De Ambachten waren te zelfder tijd in den Maandaagschen en in den Breeden Raad vertegenwoordigd, doch op zeer verschillige wijzen. In den eersten hadden hunne vertegenwoordigers, de twaalf Raadslieden, slechts raad slaande en geene beslissende stem ; in den anderen werden de opinien van elk ambacht door de Dekens overgebracht. Het was dan ook in den Breeden Raad, dat de tegenstand der gemeente tegen zekere maatregels zich van tijd tot tijd lucht gaf, en het den Magistraat zoowel als het Stadsbestuur, min of meer lastig maakte. PHILIPS IV meende daar een einde aan te stellen, door zijn Reglement van 17 october 1654, waarvan het 3^e artikel zegt : « Dat den keuse van de Dekens van » de Ambachten jaerlyks by den Magistraet sal gedaen worden, » volgens d'oude institutie van de selve Ambachten, sonder » presiselyk gehouden zyn t' achtervolgen de nominatie by hen te » doene, ordonnerende deselve respective Ambachten, de Dekens » alsoo gekosen aen te nemen, op pene dat tot hunnen last sal » worden voorsien naer behooren. »

Dit reglement ontnam ook aan de oude Dekens beslissende stem

in den Achterraad, en verklaarde dat de opinie der Ambachten zou gevormd worden « door den dienenden Eedt. » (art 6); dat die opinie door de drie hoofddekens, dat is degenen der drie hoofdambachten, schriftelijk zou worden overgelegd en onderteekend. Deze beperkingen zullen wel niet vreemd geweest zijn aan de houding der Ambachten bij de Posterijberoerten, van 1659, waarbij de Dekens zulke voorname rolle speelden : Men weet, hoe die beroerten uitdraaiden : Het *Reglement Polityck* van 23 october 1659, hetwelk daarop volgde, bevestigde dat van 1654, ontnam de behandeling der politiezaken aan den Breeden Raad, verbood het inmengen van nieuwe zaken of voorwaarden bij de opinien, enz. De Oostenrijksche regering, die dit reglement beschouwende, als kracht van wet hebbende, versterkte het nog door dat van 1752, bepalende (art. 11), dat een consent door eene Ambachtskamer gegeven, moest blijven stand grijpen, zonder de Dekens in den Breeden Raad er verder om te vragen. De opinien der Ambachten moesten worden overgebracht op de Schipperskamer ; maar alzoo eenige Dekens zich hadden vervorderd dezelve te veranderen of te wijzigen, werd er door het *Reglement* van 1757 (art. 5-7) geboden, dat elke kamer hare opinien in een register zoude schrijven.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

La Real Academia de la Historia de Madrid : Actas, 1862 et 1868; — *Memorial histórical Español* t. 15 à 19. — *Cortes.... de Leon y de Castilla*, t. 2 et 3; — *España sagráda*, t. 48 à 50; — *Obras arábigas de Historia y Geographia*, Madrid.

Memorie del reale Istituto Lombardo di scienze e scienze morali e politiche, Vol. 11, Fasc. 1, 2 et 3; vol. 12, Fasc. 1, Milano, in-4°.

Reale Istituto Lombardo di scienze e lettere, Rendiconti. Classe di lettere e science morali e politiche, serie 2 : vol. 1, fasc. 11 à 20; vol. 2; vol. 3, fasc. 1. à 15, Milano, in-8°.

Id. Solenne adunanze del 7 Agosto 1868.

Index scholarum in Universitate Regia Fredericiana. Jan. et Aug. 1868, Jan. 1869, Christiania, in-4°.

Det kongelige Norske Frederiks Universitets Aarsberetning, for Aaret 1867 og 1868. Christiania, in-8°.

Norsk metereologisk Aarbog, 1867 og 1868.

Forhandlinger Videnskabs-Selskabet. Années 1857 à 1867 avec la table ; année 1868.

Aarböger for nordisk Oldkyndighed og Historie. Année 1868, nos 3 et 4 avec la table ; année 1869 avec la table ; année 1870, et année 1871, no 1. Copenhague, in-8o.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Nord. Années 1867 à 1869.

Foreningen til Norske fortids mindesmerkers bevaring, aarsberetning for 1867, Christiania, in-8o.

O. Krefting. *Selje klostertevninger*, *Christiania*, in-fol.

Bulletin de l'Académie Impériale de St-Pétersbourg, t. 13, nos 1, 2, et 3. t. 14 et 15 ; t. 16, no 1. St-Pétersbourg, in-4o.

Commission Impériale archéologique de Russie : Compte-rendu, 4 vol. in-4o, avec atlas en 4 vol. gr. in-fol. St-Pétersbourg, 1865-68.

Id. Recueil d'antiquités de la Scythie, 1re liv. in-4o avec atlas gr. in-fol. St-Pétersbourg, 1866.

Annual report of the board of Regents of the Smitsonian Institution showing the operations, expenditures and condition of the Institution, for the years 1867 and 1868.

Id. Contributions to knowledge : The Indians of Cape Flattery. — The Gliddon Mummy case. Washington, in-8o.

Fourth annual report of the Trustees of the Peabody Museum, Boston, 1871.

Universal Catalogus of Books on Art (Proof sheets). 2 vol. London, pet. in-4o.

Bibliophile belge, 3e année, no 3. Bruxelles, in-8o.

C.-A. Van Bastelaer, *Études sur quelques Rumex de la section Lapathum.* Gand, 1868, br. in-8o.

C.-A. Van Bastelaer, *Recherches d'un réactif spécial propre à constater la pureté de la farine de riz.* Bruxelles, 1868.

C.-A. Van Bastelaer, *Recherches sur l'origine du nom de Charleroy.* Mons, 1868.

Id., *Collection des actes de franchise, de priviléges... accordés... à la ville de Charleroy.* Mons, 1868-1871, 3 br. in-8o.

Id., *Rapport de la commission de la Société paléontologique et archéologique de Charleroy.* Mons, 1868.

Alfred Bequet, *Variétés archéologiques.* Namur, 1 br. in-8o.

Id., *Excursions archéologiques.* Namur, 2 br. in-8o.

Id., *Château-Thierry. — Le Moulin de Salzime. — Samson.* Namur, 3 br. in-8o.

Id., *Le Cimetière Gallo-Romain de La Motte le Comte*, br. in-8o.

Id., *Inventaire des objets d'art de l'église de Bouvignes*, br. in-8o.

Id., *Henri Bles, peintre bouvignois.* Namur 1865, avec supplément, 2 br. in-8o.

Id., *Les deux De Saive, peintres namurois*, br. in-8°.

Émile de Borchgrave, *Liste des manuscrits flamands conservés à la bibliothèque impériale de Paris.*

C. Broeckx, *Le Baron François Mercure van Helmont.* Anvers, 1870.

Id., *Une page de l'histoire de la pharmacie d'Anvers.* Anvers, 1869.

Chev. de Burbure, *Notice sur les auteurs de l'ancien jubé de l'église de Bourbourg.* Lille, 1864.

Id., *Robert Peril, graveur du XVIe siècle.* Bruxelles, 1869.

H. de Burny, *Compte-rendu de l'Exposition des Beaux-Arts de Gand* (1871). Bruxelles, 1871.

Émile van den Bussche, *Simon Stevin.* Bruges, 1870, br. in-8°.

R. Chalon, *Une médaille inconnue à Van Loon : le poëte Houwaert.*

Id., *Don Juan de Perès.*

Id., *La médaille de la garde bourgeoise de Bruxelles en 1815.* Bruxelles, 1869.

Id., *Valeur intrinsèque du florin de Brabant.* Bruxelles, 1871.

Id., *Anciens jetons des receveurs de Bruxelles*, 4e art.

Id., *Curiosités numismatiques.* Art. 11 à 17.

L. Delgeur, *Rymwoordenboek der Nederduitsche taal*, Mechelen, 2de druk. 1862.

Id., *Règne de Sennacherib.* Paris, 1856.

Id, *Ninive et ses antiquités.* Bruxelles, 1862.

L'abbé Delvigne. *Les Catacombes de Rome.* Bruxelles, 1868.

Herman de Fierland. *Étude sur un monument funéraire du XVe siècle.*

L. Galesloot. *La province de Brabant avant l'invasion des Romains.* Bruxelles, 1871.

F.-V. Goethals. *Archéologie des familles de Belgique.* 2e liv. Bruxelles, 1867, in-4°.

Id., *La maison du Bus.* Bruxelles, 1869, in-4°.

Le général Guillaume. *Quatre régiments wallons au service du roi des Deux-Siciles.* Bruxelles, 1869.

Id., *Notice sur le corps du génie en Belgique pendant le XVIIIe siècle*; Mons, 1870.

Paul Henrard. *Henri IV et la princesse de Condé.* Bruxelles, 1870.

Le baron Kervyn de Lettenhove. *Discours prononcé à la séance publique de l'Académie royale de Belgique, le 13 mai 1868.*

Kervyn de Volkaersbeke. *Les Pourbus.* Gand, 1870.

Aug. Kempeneers. *Dissertatio de Romani Pontificis primatu.* Lovanii, 1841.

Id., *De optima... Theologiam... tradendi ratione ac methode.* Leodii, 1842.

Id., *Somme politique du Journal historique et littéraire de Liége.* Liége, 1858.

Id., *La vie et les travaux de Jacques Balmès.*

Id., *Observations de S. E. le card. Gousset sur un Mémoire gallican.* Liége 1853. (Édition belge soignée par....)

Id., *De oude Vrijheid van Montenaken*. Leuven, 1861 en 62, 2 vol. in-8°.

Id., *De l'orientation symbolique des églises chrétiennes*. Bruxelles, 1870.

L'abbé Kuyl. *Moll*. (Extrait des Analectes.)

Id., *Notice historique sur la paroisse de Bruyseghem*. Louvain, 1869.

Lemaigre. *Date de la fondation du prieuré de Chappelle-lez-Herlaimont*. Mons, 1871, in-8°.

J. Van der Maelen. *Enseignes des Francs et bannières de France*. Mons, 1868, in-8°.

Id., *Les couleurs nationales belges*. Mons, 1869, in-8°.

A. Perreau. *Sur une trouvaille de monnaies à Nederheim* (province de Limbourg.)

L'abbé L.-A.-J. Petit. *Histoire la ville de Péruwelz*. Mons, 1871, in-8°.

Id., *Notice sur la ville de Ghlin*. Mons 1870, in-8°.

Id., *Notice sur le village et la procession de Wasmes*. Mons, 1869, in-8°.

Id., *La chapelle et l'ancien hôpital d'Hautrages*.

Id., *L'Église de Hainin*.

J.-J.-E. Proost. *Histoire du droit d'asile religieux en Belgique*. Gand, 1870, in-8°.

E. Reusens. *Lettres de Laevinus Torrentius, évêque d'Anvers, au cardinal Antoine Caraffa (1585-1593)*. Bruxelles, in-8°.

Ernest de Rye. *Traicté des Maisons nobles du pays de Liége*, publié par S. Bormans et Eug. Poswick. Liége, 1870, in-8°.

Charles Sainctelette. *Discours prononcé à Liége le 30 janvier 1870*.

Arnaud Schaepkens. *L'ordre teutonique*. Gand, 1869, in-8°.

H. Schuermans, *Rapport sur le Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, tenu à Paris en 1867*. Bruxelles, 1868, in-8°.

F.-A. Snellaert, *Nederlandsche Gedichten* van Jan Boendale, Hein v an Aken en anderen. Brussel, 1869, gr. in-8°.

Adolf Siret, *Het Land van Waas*. St-Nikolaas, 1870, in-8°.

Le prof. A. Spring, *Les hommes d'Engis et les hommes de Chauvaux*. Bruxelles, 1864, br. in-8°.

Id., *Sur les divers modes de formation de dépôts ossifères dans les cavernes*.

Id., *Sur une tête de castor trouvée à Donck* (prov. de Limbourg.)

Id., *Sur la période postdiluviale et sur le renne dans le Mecklembourg*. Lettre du Dr G. Lisch à M. ....

Id., *Rapport sur le mémoire sur l'ethnographie de l'homme du renne*, de M. Edouard Dupont.

Suyvelgheest, *De Melkmarkt te Antwerpen*, met nalezing. Antwerpen en Brussel, 1860 en 1868, 2 br. in-8°.

K.-L. Torfs, *Historische schets der Waterloeden in België en Holland*. Antwerpen, 1850, in-8°.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1872.

Président, M. N. De Keyser,
Vice-Président, M le baron J. de Witte,
Secrétaire perpétuel, M. Le Grand de Reulandt,
Trésorier, M. A. Casterman,
Bibliothécaire intérimaire, M. L. Delgeur.

COMMISSION DES PUBLICATIONS.

MM. L.-P. Gachard,
G. Hagemans,
A. Le Roy,
le général du génie Meyers,
M.-L. Polain,
J.-J.-E. Proost,
A. Scheler,
le baron J. de Witte.

COMMISSION DES FINANCES.

MM. L. Devillers,
L. Galesloot,
E. Reusens,
le chev. de Schoutheete de Tervarent,
A. Siret,
E. Vander Straeten,
A. Van Hasselt,
A. Wagener.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. S Bormans,
A. Casterman,
L. Delgeur,
P. Génard,
A. Pinchart,
le chev. de Schoutheete de Tervarent,
Gustave Van Havre,
Th. Van Lerius.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1872.

Sont présents : MM. N. De Keyser, G. Hagemans, R. Chalon, le chev. L. de Burbure, A. Casterman, E. Dognée, le chev. de Schoutheete de Tervarent, Le Grand, E. Reusens, E. Gife, E. Grandgaignage, C. Thys, membres titulaires ; L. Delgeur, P. Génard, A. de Ceuleneer, C. Van Dessel, membres correspondants ; E. Geelhand, membre honoraire.

Le fauteuil est occupé par M. G. Hagemans, président sortant.

La séance est ouverte à une heure après midi.

M. Thys, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'assemblée procède à l'élection du vice-président. Est élu M. le baron J. de Witte.

Le Bureau étant complété, M. G. Hagemans prie M. N. De Keyser, président de l'année, de prendre possession du fauteuil.

Le président prononce son discours d'installation qui sera reproduit dans le Bulletin.

Le secrétaire perpétuel fait le dépouillement de la correspondance.

MM. A. Balat, H. Schuermans, J. Proost, C.-J. Hansen et J. Schadde s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le ministre de la justice offre à l'Académie un exemplaire de la médaille commémorative de la construction de la maison d'arrêt cellulaire d'Arlon. Remercîments.

La Société des sciences de Dunkerque, la Société scientifique d'Apt (Vaucluse) et l'Académie royale des sciences de Belgique transmettent leurs derniers programmes de concours.

M. de Caumont invite l'Académie d'envoyer des délégués au congrès archéologique de France qui s'ouvrira à Vendôme le 18 juin 1872.

Le secrétaire perpétuel fait son rapport sur les travaux de la Compagnie pendant l'année 1871.

Le président annonce la mort :

1° de M. le docteur A. Spring, membre correspondant à Liége,

2° de M. H. Le Hon, membre correspondant à Bruxelles.

Le président, en exécution de l'art. 18 des Statuts, fait connaître la composition des commissions des publications, des finances et de la bibliothèque.

Le président annonce que le concours de 1871 a produit trois mémoires, en réponse au 3e sujet du programme. Les mémoires portaient pour devises : 1° *Antverpia*, 2° *La campine parcourue et ses communes connues*, 3° *A travers la province sans feu ni lumière*. Le secrétaire-adjoint donne lecture des rapports de MM. Chalon, de Burbure et Th. Van Lerius, membres du jury, sur ce concours. Les rapports concluant unanimement à accorder le prix au mémoire portant la devise *Antverpia*, l'assemblée couronne cette œuvre, traitant de l'histoire de l'hôtel des monnaies d'Anvers.

L'ouverture du billet concernant ce mémoire fait connaître que l'auteur en est M. P. Génard, membre correspondant à Anvers. M. P. Génard, qui est présent à la séance, reçoit les félicitations de ses collègues.

Les autres sujets du concours n'ont pas été traités.

M. A. Casterman, trésorier, dépose ses comptes de l'exercice 1871. Ces comptes seront soumis à la commission des finances qui en fera rapport à la prochaine séance, conformément à l'art. 25 des Statuts.

M. le baron J. de Witte transmet une notice nécrologique sur E. Gerhard, membre correspondant étranger, à Berlin.

M. Dognée propose, par écrit, de fixer périodiquement les séances de l'Académie. Conformément à l'art 11 des Statuts, cette proposition sera soumise aux délibérations de l'assemblée à l'une des prochaines séances.

La séance est levée à trois heures.

DISCOURS

de M. **N. DE KEYSER**, président annuel de l'Académie.

Depuis plusieurs années les études archéologiques ont pris une extension et un développement dont l'importance n'échappera à personne.

Partout des hommes de valeur, dévoués et infatigables, ont eu à cœur, chacun dans sa sphère d'action, de payer un juste tribut à cette science. — Tous ont voulu contribuer à l'érection de ce temple, dont le fronton couronné d'un flambeau sert de guide dans les chemins obscurs de l'histoire des peuples.

Des congrès ont été organisés; des programmes intéressants sont constamment l'objet d'un examen approfondi et ont donné lieu souvent à d'utiles applications; des publications, éditées à grands frais, sont de véritables monuments qui attesteront dans l'avenir le prix que l'on attache aux glorieux débris d'un autre âge, débris que le temps malheureusement ravage sans cesse et finira par détruire un jour.

Plus que personne, chers collègues, vous êtes à même d'apprécier toute l'étendue des services que rend l'étude de l'archéologie et l'influence que cette science exerce non seulement sur l'étude de l'histoire, mais aussi sur les beaux-arts.

En effet, les événements des siècles passés ne lui sont-ils pas redevables de la solution de plus d'un point important resté dans le doute? Les fouilles ne viennent-elles pas à tout moment placer sur leur véritable terrain des questions non encore éclaircies de l'histoire, renverser les hypothèses hasardées et détruire l'erreur? Ces découvertes ne vous font-elles pas, par leurs mille détails, assister à la vie intime, aux mœurs et aux usages des peuples? N'est-ce pas encore par l'étude des monuments anciens, par les trésors renfermés dans les musées et les nombreuses collections, dépositaires de ces documents authentiques et irrécusables, que nous sommes à même d'apprécier les

civilisations passées, soit en admirant leur grandeur, soit en déplorant leur décadence?

A ce point de vue on reconnait combien cette étude est intimement liée aux beaux-arts; car ceux-ci, fidèles interprètes de l'exactitude historique, ne sauraient se passer de puiser aussi à cette source qui doit alimenter le terrain de la vérité sur lequel l'artiste bâtit son œuvre.

Sans doute, la science est indépendante de l'inspiration et du sentiment artistique. Considérée comme auxilaire indispensable, on comprend que la science n'est pas l'unique but de l'art. Cependant son action puissante devra contribuer à l'expression générale; car vous voudrez bien partager notre avis et convenir que, si rien n'est si exact qu'un procès-verbal, rien aussi n'est moins poétique.

Or si l'histoire réclame l'exactitude du fait, la poésie n'est tenue qu'au vraisemblable. Souvenons-nous que, dans les beaux-arts, les vraies jouissances émaneront toujours de l'imagination et du cœur.

Nous l'avons dit, à côté de ces questions vitales de l'art, la science prend sa place de droit. Faut-il donc se prévaloir des exemples donnés par plusieurs maitres anciens, même par ceux qui ont porté si haut et si ferme l'étendard des beaux-arts et qui, il faut l'avouer, ont souvent méconnu ou négligé les études archéologiques? Ces grands artistes, il est vrai, se contentaient de choisir leurs modèles autour d'eux, sans trop s'inquiéter de la vérité historique, se laissant entrainer par la vue de cette nature pittoresque et sympathique. Aussi, en présence de tant de splendeurs et de qualités artistiques qui commandent à la fois le respect et l'admiration, est-on bien près de se consoler et d'excuser les omissions que l'on constate.

On se demande si l'œuvre traitée avec cette liberté d'allures, empreinte de cet accent de vérité, exécutée avec cette chaleur et cet entrain que la nature, dégagée de toute entrave, favorise tout particulièrement, on se demande, disons-nous, si, en lui imprimant plus d'exactitude, en se conformant davantage à la science, cette œuvre aurait présenté les mèmes qualités artistiques?

Plus d'une difficulté matérielle de pratique, l'absence de types réels, les éléments véritables pour certains sujets sont bien de nature à faire naître le doute et l'incertitude.

Quoi qu'il en soit, payons un juste tribut à ces fiers et nobles talents, qui tantôt par leur simplicité naïve, sincère et pure, tantôt par les élans d'une véritable inspiration, ont recherché et ont atteint ce degré supérieur de l'expression et du sentiment qui captive le cœur et provoque l'enthousiasme.

Tout en tenant compte de la multiplicité des moyens que la nature met à la disposition de toutes les individualités, il est permis de conclure que les données rigoureusement exactes ne pourront que puissamment contribuer à l'expression de l'art. Elles présenteront, par leurs ressources, des aperçus nouveaux et affirmeront le véritable caractère qui doit appartenir à toute conception artistique.

Nous croyons donc que ce qui est invraisemblable n'a rien de sa raison d'être, que le temps des anachronismes est passé. Les études historiques si intimement liées à l'art ne peuvent en être séparées, mais elles demandent aussi à être soumises à ce bon goût que l'art exige.

Il ne leur est pas permis, non plus, de compromettre ou de dénaturer le véritable caractère d'un sujet, n'importe à quelle source il a été puisé. L'art et la science ont chacun leurs priviléges bien marqués; c'est aux individualités dans l'art de les interpréter d'après leurs sentiments particuliers en s'appuyant sur la raison et sur les lois de la vérité.

C'est dans ces conditions, croyons-nous, que la science est appelée à rendre dans le domaine des beaux-arts les services qu'elle rend à l'étude de l'histoire.

CONCOURS DE 1871.

RAPPORTS SUR LA 3e QUESTION DU PROGRAMME.

Monsieur le Secrétaire perpétuel et cher confrère,

Je m'empresse de vous renvoyer, en y joignant quelques observations, les trois mémoires que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Les deux notices, portant le titre d'*opuscules*, paraissent être du même auteur. L'une, très-succincte (11 pages), est, comme le dit son titre, *une promenade à travers la province d'Anvers*, en suivant les rives du canal de la Campine. Elle n'offre aucun intérêt archéologique ou historique, et, de plus, elle est écrite d'un style impossible. Il n'y a pas lieu, selon moi, de s'y arrêter un seul instant.

L'autre, « *la Campine parcourue et ses communes connues* » est une espèce de géographie ou plutôt de topographie traitant du cours des Deux-Nèthes, de la Nèthe, du Rupel et de leurs affluents. Il suffit d'en lire la première page pour être renseigné sur sa valeur. Passons.

Le troisième mémoire, au contraire, mérite un examen sérieux. Je l'ai lu avec attention et je ne puis que féliciter son auteur anonyme.

C'est une histoire, puisée aux sources et très-complète, de l'atelier monétaire d'Anvers, de la législation sur la fabrication des monnaies, des vicissitudes que l'hôtel des monnaies d'Anvers, aujourd'hui supprimé, a éprouvées.

Il y a bien quelques détails sur lesquels je ne puis me ranger à l'avis de l'auteur. Ainsi, par exemple, je ne puis admettre son opinion sur le *nummus aureus monetae Antverpiensis* dont il est question dans une charte du commencement du XIIe siècle. Une monnaie d'or d'Anvers, en 1124, est une chose impossible. On est généralement d'accord que, depuis l'adoption de l'étalon d'argent par les Carlovingiens jusqu'à saint Louis, on n'a pas monnayé l'or

dans tout l'occident de l'Europe. Si réellement la charte citée par Miræus porte bien lisiblement *aureum*, il faudra chercher une explication plausible. Ce *nummus aureus* n'était-il pas une manière de compter, une monnaie de compte qui déterminait le nombre de deniers d'argent *Antverpiensis monetae*, qui devait être donné? Le sol d'or, sous les Mérovingiens, avait valu 40 deniers, 40 *saiga*. Je serais assez tenté de croire que le *nummus aureus* est une réminiscence de cette manière de compter, et qu'il veut dire, simplement, 40 deniers de la monnaie d'Anvers.

Les très-rares pièces d'or des premiers Carlovingiens à la légende : *munus divinum* ne sont pas de véritables monnaies, mais bien des pièces qui devaient, d'après la liturgie, servir dans certaines cérémonies religieuses, comme l'indique, au surplus, les mots *munus divinum*, service divin.

L'argument que l'auteur fait valoir en faveur de l'existence matérielle du *nummus aureus*, la monnaie d'or *mérovingienne* d'Anvers, trouvée par notre excellent ami Prosper Cuypers, n'a, me paraît-il, aucune valeur. Les Mérovingiens ont monnayé l'or et n'ont même, pour ainsi dire, monnayé que cela. Qu'ils aient eu un atelier à Anvers, il n'y a là rien que de très-admissible ; ils en ont eu partout et c'est par centaines qu'on les compte aujourd'hui. Mais pourquoi, de ce qu'on a fait des monnais d'or à Anvers au VIIe siècle, alors que l'or était la monnaie ordinaire, conclure qu'on en a fait au XIIe, quand on n'en faisait plus nulle part?

L'auteur donne le nom de mailles aux petits deniers brabançons. C'est une erreur, ce sont bien des deniers dont la maille ou demi-denier est connue, mais très-rare.

Malgré les judicieuses observations de M. de Longpérier, dans la *Revue numismatique française*, et l'article de notre *Revue belge* qui les avait précédées, malgré le *Dictionnaire de l'Académie*, l'auteur se sert du mot AVERS pour dire le *droit*, la *face*, le côté principal d'une monnaie. Nous l'engageons à faire disparaître ce mot inutile, forgé, dit-on, en Belgique et mal forgé. Venant d'*avertere*, *aversum*, il signifierait le contraire de ce qu'on lui fait dire, et serait synonyme de REVERS. *Aversus hostis* (Ciceron) = ennemi qui tourne le dos.

Vous voyez, mon cher Secrétaire perpétuel, que pour critiquer le mémoire, j'ai dû m'arrêter à des vétilles et chercher des querelles de mots. C'est assez vous dire que je vote des deux mains pour lui décerner le prix.

Votre tout dévoué confrère,

R. Chalon.

Bruxelles, *le 27 décembre 1871*.

J'ai examiné avec l'attention requise les trois mémoires envoyés en réponse à la question libre historique ou archéologique concernant la province d'Anvers, proposée par l'Académie comme sujet de concours pour l'année 1871. Ils sont intitulés respectivement : *Histoire de l'atelier monétaire d'Anvers. — La Campine parcourue et ses communes connues. — A travers la province, sans feu, ni lumière ou une promenade sur l'eau.*

La première de ces œuvres se distingue par des recherches sérieuses faites, entre autres, aux archives de la ville d'Anvers. Elle est bien écrite d'ailleurs et dénote dans son auteur un esprit d'investigation dont il est permis d'augurer très-favorablement et qui a déjà donné des résultats fort satisfaisants. Les sources imprimées sont familières au rédacteur de ce mémoire, mais, chose singulière, quoiqu'il y cite un des ouvrages de feu M. Pierre Visschers, curé de St-André, il ne dit mot de l'autel que les monnayeurs possédaient dans cette église, ni des œuvres d'art dont il était décoré. Notons, en passant, que l'auteur ne paraît pas avoir soupçonné que le corps dont il s'agit possédait encore d'autres tableaux que les esquisses de P. P. Rubens, mentionnées par lui, et qui ne furent pas enlevées, comme il le dit, en 1798, par les républicains français, mais bien en 1794.

Si l'auteur avait, en outre, consulté les registres d'inscriptions de la gilde de St-Luc, publiés par M. Phil. Rombauts et le soussigné, ainsi que le recueil des *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, et celles de l'église St-André, paroisse de la Monnaie (mises au jour par feu M. le curé Visschers), il y aurait rencontré les noms d'un nombre considérable de personnes qu'il cite

dans son mémoire. Il est même probable qu'il y aurait trouvé plus d'un éclaircissement à son ouvrage.

Quoi qu'il en soit, et encore que le titre d'histoire me paraisse un peu ambitieux, appliqué à un travail qui n'a certes pas épuisé la matière, je suis d'avis que le mémoire en question mérite le prix proposé par l'Académie d'archéologie de Belgique. Quant aux deux autres mémoires, leur valeur littéraire est nulle. Ils sont loin d'être exempts de fautes d'orthographe et rédigés fort péniblement. L'un ne comporte du reste que 11 pages d'assez peu d'intérêt. L'autre intitulé : *La Campine parcourue*, etc., dénote un certain esprit de recherches et pourrait être honoré d'un prix d'encouragement. Toutefois s'il s'agissait de l'imprimer, le style devrait en être revu, ainsi que la partie historique, surtout celle qui concerne les biographies. Cette dernière est des plus fautives, et l'auteur paraît être étranger aux découvertes importantes qui ont été faites dans cette branche, depuis une trentaine d'années.

THÉODORE VAN LERIUS.

Trois mémoires ont été adressés à l'Académie, en réponse à la troisième question inscrite au programme du concours de l'année 1871, qui demandait de *traiter une question archéologique ou historique, relative à la province d'Anvers*, et dont le sujet était abandonné à l'auteur.

Le premier de ces mémoires porte le titre d'*Histoire de l'atelier monétaire d'Anvers*, et a pour devise le mot *Antverpia*.

Il forme une œuvre d'une certaine étendue, laborieusement étudiée et étayée de nombreuses pièces à l'appui, la plupart encore inédites. Les quelques sources imprimées dont s'est servi l'auteur sont indiquées consciencieusement.

Le travail est divisé en six chapitres, qui correspondent aux époques principales de l'existence de la Monnaie d'Anvers.

Le 1er chapitre traite des temps obscurs. La recherche de l'emplacement du local primitif où fut d'abord établie la Monnaie ducale dans le bourg d'Anvers présente des aperçus, sinon concluants, au moins intéressants.

A l'occasion de la mention faite en 1124 d'un denier d'or, frappé à Anvers, l'auteur affirme victorieusement l'exactitude des copies imprimées d'un diplôme du douzième siècle, dont on a plus d'une fois essayé de mettre en doute l'authenticité.

Le 2me chapitre contient l'histoire de l'institution du Serment des monnayeurs du Brabant par le duc Jean Ier, en 1291 ; ses règlements, ses franchises, et les priviléges dont jouissaient tous ceux qui en faisaient partie, sont tour à tour exposés avec lucidité.

Dans le 3me chapitre, l'auteur nous dit les deux déplacements des ateliers monétaires d'Anvers et nous donne la liste des espèces qui y furent frappées depuis 1291 jusqu'en 1478. Il décrit les marques particulières auxquelles on reconnaît leurs produits et donne des détails importants sur la vie de plusieurs graveurs qui y furent attachés.

Au 4me chapitre, se poursuit l'histoire de la Monnaie d'Anvers au seizième siècle, durant le grand développement du commerce de cette ville ; les ordonnances de Charles-Quint contre les faux-monnayeurs, un projet de restauration et d'agrandissement de l'hôtel de la Monnaie et plusieurs autres sujets y occupent la place principale.

Dans le chapitre suivant, l'auteur nous initie aux événements qui concernent l'atelier monétaire pendant le règne des archiducs et des rois d'Espagne, leurs successeurs.

Il passe en revue les principaux ouvrages des artistes renommés qui gravèrent à cette époque les coins des monnaies et des médailles historiques, les Jongelinck, les Roettiers et autres.

Il décrit l'arc de triomphe érigé par la corporation des monnayeurs, d'après les dessins de Rubens, lors de l'entrée à Anvers de Ferdinand d'Autriche, en 1635.

Ce chapitre est l'un des plus attachants du mémoire.

Au 6me chapitre, nous sentons approcher peu à peu la suppression de l'antique établissement.

Après beaucoup d'hésitations seulement, les anciens moyens de fabrication sont abandonnés et remplacés par de nouveaux engins plus économiques.

Bientôt un édit du souverain réduit le nombre des monnayeurs et diminue leurs privilèges séculaires.

En vain on reconstruit les bâtiments et on tente de créer un asile pour les déshérités de la corporation; l'heure de la chute du serment va sonner : Joseph II le supprime entièrement en 1786 et fait fermer les ateliers, dont, quelques années plus tard, la république française vient s'emparer pour les réunir au domaine national.

Comme corollaire à son mémoire, l'auteur y a ajouté un 7me chapitre, dans lequel il traite de quelques monnaies obsidionales qui furent frappées à Anvers en 1814, après que la Monnaie avait cessé d'y exister depuis vingt-huit ans.

Ce cadre étendu a été rempli avec talent par l'écrivain. Il n'a rien négligé pour porter le jour dans une quantité de faits qui n'avaient pas été éclaircis jusqu'ici, et il y a presque toujours réussi.

Le deuxième mémoire qui est parvenu à l'Académie en réponse à la troisième question du concours de 1871 porte le titre de : *La Campine parcourue et ses communes connues.*

Il contient une description fidèle des diverses rivières et des principaux ruisseaux qui prennent leur source dans la province d'Anvers, ou qui traversent les vastes plaines et les villages de la Campine.

L'auteur peut se piquer d'être exact jusqu'à la minutie, mais son travail n'est, la plupart du temps, qu'une description géographique froide et incolore, dont aucune qualité de rédaction ni de style ne vient relever la sécheresse.

Le troisième mémoire envoyé à l'Académie pour le même concours, est intitulé : *A travers la province, sans feu ni lumière, ou une promenade sur l'eau.*

Ce travail donne la description de la partie de la province d'Anvers que traverse le grand canal, dit *de la Campine,* à commencer de l'endroit appelé *la pierre bleue*, où il quitte la province du Limbourg belge, jusqu'à Anvers, où il communique avec l'Escaut.

L'auteur est tombé dans les mêmes graves défauts que ceux que nous venons de signaler dans l'examen du mémoire précédent. Il est donc superflu de les énumérer de nouveau.

Résumant ce rapport, nous croyons que le premier mémoire, sur la Monnaie d'Anvers, possède toutes les qualités exigées de ce genre de travail.

Les connaissances historiques de l'écrivain sont solides et son style laisse, en général, peu à désirer.

Les deuxième et troisième mémoires, sur les cours d'eau de la province d'Anvers, ne peuvent, sous aucun rapport, être mis en parallèle avec le premier.

Nous proposons donc à la Compagnie de décerner à l'auteur du mémoire sur la Monnaie d'Anvers le prix stipulé au programme des concours de 1871.

Chev. Léon de Burbure.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

sur **Édouard GERHARD** [1], membre correspondant étranger, à Berlin.

Frédéric-Guillaume-Édouard Gerhard naquit à Posen, le 29 novembre 1795. Dès les premières années de sa jeunesse, il montra de rares dispositions pour le travail et pour l'étude. Cultiver son esprit, étendre ses connaissances, acheter des livres, c'était là sa passion dominante, et ce goût pour les livres il le conserva jusqu'à la fin de sa vie [2].

Son père, Jean-David-Frédéric Gerhard voyait avec plaisir les goûts studieux de son fils, mais il n'attachait que peu d'importance aux connaissances philologiques et historiques, et même plus tard il ne se montra guère disposé à encourager les recherches auxquelles se livrait le jeune Édouard. Pour lui, en sa qualité de magistrat et de jurisconsulte, l'étude du droit était une chose plus solide et

[1] Voir l'*Annuaire* de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, pour 1871. — Les sources auxquelles j'ai puisé les renseignements nécessaires à la rédaction de cette notice sont indiquées à la p. 295 de l'*Annuaire*. J'ai surtout tiré parti de l'excellent travail qu'Otto Jahn a consacré à la mémoire de Gerhard : *Eduard Gerhard, ein Lebensabriss*, Berlin, G. Reimer, 1868, in-8°, avec un portrait du célèbre archéologue.

[2] Sa riche bibliothèque a été achetée par la ville de Cassel.

plus pratique. Les traditions de la famille semblaient indiquer à Gerhard la carrière qu'il avait à suivre ; l'étude de la théologie avait toujours été en honneur chez ces ancêtres. Aussi ses parents auraient-ils vivement désiré que ses goûts se fussent portés dans cette direction. Mais rien ne pouvait détourner le jeune Gerhard de ses études favorites, ni l'indifférence, ni l'opposition de ses parents, ni même les malheurs de la guerre qui, à cette époque, désolait la Silésie.

Les premières années de sa jeunesse se passèrent d'une manière assez triste ; il se plaignait de ne rencontrer aucun encouragement et de n'obtenir aucune sympathie parmi ses condisciples.

En 1816, Gerhard se rendit à Berlin pour y suivre des cours ; il assistait régulièrement aux leçons de Savigny, de F.-A. Wolf, d'Ém. Bekker, de Bœckh, de Buttmann, etc.

Bœckh était alors occupé de ses grands travaux et entre autres de son édition de Pindare. Le célèbre épigraphiste montra de l'affection pour le jeune Gerhard et il lui proposa de se charger des scolies et d'une partie des commentaires. L'étudiant accepta et se mit avec une grande ardeur à rechercher et à collationner plusieurs manuscrits de Pindare. Sa vue eut cruellement à souffrir de ce travail pénible, et dès sa première jeunesse, il perdit presque complétement l'usage d'un de ses yeux.

Gerhard travailla également à un autre ouvrage de Bœckh, à son recueil d'inscriptions grecques (*Corpus inscriptionum græcarum*).

Mais la nouvelle du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en 1815, fut sur le point de briser la carrière scientifique du jeune Édouard ; dans un élan de patriotisme, il voulut partir pour l'armée ; bientôt cependant le calme se rétablit dans son esprit ; il reprit ses études, et vers la fin du mois de juillet 1815, il subit ses examens à l'université de Berlin et fut reçu docteur à la faculté de philosophie.

C'est à cette occasion qu'il écrivit sa thèse intitulée : *Lectiones Apollonianæ*, Leipzig, 1816, in-8°.

Étant allé à Breslau en 1816, Gerhard entra dans la carrière de l'enseignement. Il instruisait les jeunes gens tant à Breslau qu'à Posen et pour s'exercer, il se mit à écrire dans plusieurs revues de philologie. Aidé par quelques amis, il avait l'intention de fonder un journal critique

et littéraire, dont il parut à Breslau, en 1817, deux livraisons sous le titre de: *Philologische Blätter* et avec l'épigraphe: *μαθόντες ἄκραντα γαρύετον*. Cette publication, qui n'eut pas de suite, causa beaucoup d'ennuis et de déceptions à l'auteur. Mais il faut dire aussi que Gerhard s'attirait ces ennuis par l'âpreté de ses critiques. Ceux qui, comme moi, n'ont connu Gerhard que lorsqu'il approchait de l'âge de quarante ans, sont tout étonnés de lire dans sa biographie, certains détails sur les premières années de sa jeunesse; on le représente comme ayant un caractère agressif et impétueux; il ne ménageait ni ses maîtres, ni ses condisciples. Plus tard par ses voyages, par ses nombreuses relations, par son long séjour en Italie, mais surtout par l'énergie de son caractère, il parvint à dompter ces impatiences et cette âpreté. Gerhard était l'homme le plus doux, le plus conciliant du monde, à tel point que tous ceux qui l'ont véritablement connu lui rendent cette justice, c'est qu'il n'avait pas un seul ennemi.

En 1819, la santé du jeune savant se trouva fort altérée; des travaux nombreux, de longues veilles, un zèle et une ardeur au-dessus de ses forces avaient fini par produire une maladie nerveuse. Au mois de mai il se rendit aux eaux de Pyrmont où il passa deux mois et vers l'automne il se décida à entreprendre un voyage en Italie, voyage rêvé, désiré depuis des années. Et quand on songe aux difficultés de toute nature qu'il eut à vaincre, à l'opposition qu'il rencontrait chez ses parents, à l'absence de toute protection, de tout encouragement, enfin aux peines qu'il eut, dans sa modeste position, à se procurer l'argent nécessaire à une telle entreprise, on est frappé d'étonnement en présence de ce courage qui ne recule devant aucun obstacle.

Après avoir parcouru la Suisse et le midi de la France, Gerhard alla s'embarquer à Marseille. Parvenu en Italie, il s'arrêta pendant quelques jours à Florence et ce ne fut que vers le milieu de janvier 1820 qu'il arriva à Rome. La visite des musées et des galeries occupait une grande partie de son temps, mais il ne pouvait guère songer à la lecture, ni écrire beaucoup. Au commencement d'avril, il se rendit à Naples, et après avoir visité les ruines de Pæstum et les sites de quelques autres villes anciennes de la Grande Grèce, il alla s'embarquer à Reggio pour se rendre en Sicile dont il parcourut les

côtes, s'arrêtant dans les endroits les plus célèbres, Messine, Syracuse, Girgenti, Sélinonte, Ségeste, Palerme, etc. Il fit aussi l'ascension du mont Etna. S'étant rembarqué, il retourna à Naples où, pendant la belle saison, il fit un séjour assez prolongé afin d'y prendre les bains de mer que les médecins lui avaient prescrits, mais en même temps il ne négligea pas de visiter les délicieux environs de cette capitale, Sorrente, Amalfi, etc. Il alla aussi à Ischia où il passa quelques semaines ; à son retour, le 7 juillet 1820, il trouva la ville de Naples en révolte ; on venait d'y proclamer une constitution, et le peuple était dans une grande effervescence. Malgré l'agitation qui régnait partout, Gerhard ne quitta le midi de l'Italie qu'au mois de septembre et se rendit à pied de Naples à Rome, visitant sur sa route les anciennes villes où existent encore des enceintes pélasgiques, San Germano, Sora, Anagni, Cori, Palestine ; il s'arrêta aussi à Subiaco et à Tivoli. Le 10 novembre, Gerhard partit de Rome pour retourner en Allemagne, et après avoir passé quelques jours à Florence, Venise, Milan et Munich, il arriva chez ses parents le 12 janvier 1821.

On a dit que Gerhard avait parcouru l'Italie en simple touriste, et non en savant. Il est difficile de croire que le jeune homme qui, depuis des années, songeait à entreprendre ce voyage, ait visité les beaux sites, les ruines, les monuments, les collections de l'Italie et de la Sicile, « comme les oisifs dont les voyages sont stériles et les richesses sans emploi[1]. » La suite de sa vie prouve le contraire. S'il n'avait vu que superficiellement le pays, les habitants, la nature et les œuvres d'art, il conserva toutefois une vive impression de ce premier voyage en Italie. Il avait senti ses forces renaître, il avait compris combien un séjour prolongé dans les pays classiques pouvait être utile à ses études. Son père aurait désiré le voir rentrer dans la carrière de l'enseignement ; mais Gerhard ne pensait qu'à reprendre le chemin de l'Italie. S'étant rendu à Berlin, il obtint du gouvernement la promesse d'une somme d'argent pour faire un nouveau voyage dans un but scientifique.

[1] E. Beulé, *Éloge de M. Hittorff*, prononcé dans la séance publique de l'Académie des beaux-arts à Paris, le 12 décembre 1868, p. 8.

Satisfait de cette perspective qui répondait si bien à ses goûts, il passa l'été dans plusieurs villes d'Allemagne et se rendit à Paris au mois de septembre 1821, accompagné d'un ami, le libraire Gerstäcker, qui aimait et savait apprécier les objets d'art et qui lui avait persuadé qu'un voyage à Paris, avant de retourner à Rome, lui serait très-utile. Les deux amis visitèrent ensemble les musées et les collections de la grande ville et y prolongèrent leur séjour pendant environ un mois. Des difficultés s'étant présentées au retour de Gerhard, ce ne fut qu'au mois de septembre 1822 qu'il lui fut permis d'entreprendre son second voyage en Italie, où il résida pendant quatre années de suite jusqu'à l'automne de 1826. Ce fut ce second voyage qui décida de la vocation du jeune érudit et fixa le sort de sa vie tout entière.

Il avait passé l'hiver précédent partie à Bonn, partie à Breslau, et dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis son retour de Paris, il s'était rendu à Weimar où il avait été présenté à Goethe.

Avec quel enthousiasme ne remit-il pas le pied sur le sol de l'Italie! Ses lettres témoignent de cette joie qui ne sait plus se contenir. Aux approches de Rome, il saute de voiture et il entre à pied dans la ville éternelle. C'était le 18 octobre 1822.

Une fois établi à Rome, il se mit à travailler d'une manière sérieuse, à voir les œuvres de l'art antique, surtout les marbres, et à étudier la topographie de la ville. Il entra aussi en relation avec les archéologues romains, Amati, Biondi, Cancellieri, les frères Cardinali, Guattani, Carlo Fea, Nibby, Filippo Visconti. Ses relations avec Amati l'initièrent aux études de l'épigraphie latine et lui firent apprécier dans la suite les travaux de Borghesi. Ce ne fut que quelques années après qu'il fit la connaissance de l'illustre savant de Saint-Marin, avec lequel il entretint une correspondance active, qui lui donna les moyens d'obtenir des notions sur la numismatique romaine et d'étendre ses connaissances épigraphiques.

A cette époque vinrent successivement à Rome des savants, des voyageurs, des artistes de divers pays, entre autres le célèbre historien Niebuhr, qui n'eut pas de relations directes avec Gerhard, Ch. Bunsen, Bröndsted, l'envoyé de Danemark, le baron de Stackelberg,

Fr. Thiersch, Auguste Hagen, L. Schorn, Dodwell, Gell, Kestner, l'envoyé de Hanovre, Vollard, le secrétaire du prince Henri de Prusse, Riepenhausen, Martin Wagner, Thorwaldsen, le célèbre sculpteur danois, qui en ce moment était occupé à la restauration des marbres d'Égine, etc.

Les relations de Gerhard avec Schorn lui fournirent l'occasion d'écrire plusieurs articles dans le *Kunstblatt* et dans le *Morgenblatt*, deux revues que ce savant publiait à Stuttgart et à Tübingen.

Ses études sur la topographie de Rome, poursuivies pendant plusieurs années, eurent pour résultat l'impression d'un grand ouvrage, la description de la ville de Rome (*Beschreibung der Stadt Rom*) en trois volumes in-8°, divisés en six parties, avec cartes et plans, ouvrage auquel travaillèrent avec Gerhard, E. Platner, Ch. Bunsen et W. Röstell, sans compter Niebuhr, dont le nom cependant ne figure pas sur le titre. Cette description de Rome ne fut imprimée que plusieurs années après, en 1830; le dernier volume porte la date de 1842. Le catalogue des marbres du Vatican qui se trouve dans le second volume est un travail des plus estimables, fait avec soin et conscience et dû à Gerhard et à Platner.

Au mois de février 1823, Gerhard fit une excursion dans les montagnes de la Sabine et quelques semaines après, en avril, il visita Ostie et de là dirigea sa course vers les monts Albains.

Au mois de juin, il se rendit à Naples par la route des marais Pontins; en passant, il voulut visiter Monte-Circello, il s'arrêta aussi à Santa-Maria di Capua et de là il alla à pied à Castel-Volturno, Patria et Pouzzoles. Mais ces courses d'un endroit à l'autre, où il semblait quelquefois revenir sur ses pas (*strade tortuose sfornito di vettura*) éveillèrent l'attention soupçonneuse de la police; il fut arrêté, mis en prison et conduit à Naples, où il ne fut remis en liberté qu'à 11 heures du soir, grâce à l'intervention de la légation de Prusse, dont il avait réclamé la protection.

Pendant son séjour à Naples, il fit la connaissance de tous les savants qui s'occupaient de recherches archéologiques, Arditi, Jorio, Carelli, Avellino, Selvaggi, Quaranta, etc.

Ce fut vers l'époque du couronnement du pape Léon XII (5 octo-

bre 1823) que Gerhard retourna à Rome. Là il reçut la visite d'un jeune savant allemand, Théodore Panofka, qui lui apportait des lettres de Bœckh, et qui bientôt devint un de ses amis et de ses collaborateurs les plus fidèles et les plus zélés. Gerhard logé d'abord au palais Caffarelli au Capitole, puis au Pincio, passa l'hiver à Rome, tout occupé de ses recherches topographiques.

Dans l'été de 1824, on le voit se rendre à Florence, parcourir les anciennes villes de l'Étrurie, lier des relations avec les savants de la Toscane, Zannoni et Inghirami. Ce dernier, connu par ses nombreux travaux sur les Étrusques, avait une imprimerie et un atelier pour la gravure à Fiesole, où il habitait *(Poligrafia Fiesolana)*. Gerhard y fit imprimer en 1826 sa dissertation intitulée : *Venere Proserpina*, avec l'épigraphe :

Εἰμὶ δὲ Γηράνθης, ὅς τήκεται ἐν νεότητι,
γήραϊ δ'ζνθήσει διὸ καὶ λέγομαι Γηράνθης,

et qui une année auparavant, avait été publiée en allemand dans le *Kunstblatt*.

Au mois d'août 1824, Gerhard quitte la Toscane, ne s'arrête que peu de jours à Rome et se rend avec Panofka à Naples, où les deux amis arrivent le 17 du même mois. Toujours activement occupé de recherches, il examina avec soin les sculptures antiques du musée des Studj, mais ce qui attira particulièrement son attention, ce furent les vases peints. Outre la magnifique collection conservée au musée, il y avait alors à Naples des amateurs qui s'étaient plu à rassembler des vases ; on citait entre autres, la collection du baron Koller et celle du comte Ingenheim [1].

Gerhard passa l'hiver suivant à Rome, où, malgré sa mauvaise santé, il trouva encore moyen de s'occuper de ses études et de poursuivre ses recherches. Il s'était de nouveau logé au mont Pincio, et le soir, il assistait à des réunions de savants où l'on faisait des lectures en commun et où l'on commentait quelque poëte grec. Cette petite réunion à laquelle prenaient part Stackelberg, Kestner, Panofka

[1] Ces deux collections sont aujourd'hui au musée de Berlin.

et plusieurs autres savants, avait donné naissance à la Société hyperboréo-romaine, dont le souvenir est conservé dans deux volumes in-8° publiés par Gerhard [1] et de laquelle est sortie l'Institut de correspondance archéologique dont j'aurai bientôt occasion de parler. Au mois de mai 1825, Gerhard fit un nouveau voyage en Étrurie et visita la plupart des localités où l'on avait fait des fouilles. Le 25 juillet suivant, il se trouvait à Naples où il prenait les bains de mer; Panofka était avec lui; les deux savants employèrent très utilement leur temps à décrire les monuments antiques du musée. Cette description fut imprimée en 1828, sous le titre de *Neapels antike Bildwerke beschrieben von E. Gerhard und Th. Panofka*, Stuttgart und Tübingen, in-8°.

L'Académie d'Herculanum l'ayant nommé correspondant, il fit paraître sa dissertation mythologique, intitulée: *Del dio Fauno e di suoi seguaci*, Nap., 1825, in-8°.

Le 18 novembre 1825, Gerhard rentra à Rome, avec la conviction que c'était le dernier hiver qu'il allait passer dans la ville éternelle. Aussi se mit-il à terminer les travaux qu'il avait commencés et en même temps à prendre les mesures nécessaires pour retourner en Allemagne. C'est dans le courant de cet hiver qu'il travailla avec un soin assidu à faire paraître son recueil ayant pour titre : *Antike Bildwerke*, ouvrage qu'il préparait depuis plusieurs années et pour lequel il avait rassemblé un nombre considérable de dessins. Grâce à la libéralité du libraire Cotta qui s'était chargé de cette entreprise, les premières livraisons virent le jour en 1827.

Depuis bien des mois les parents de Gerhard lui écrivaient et le pressaient de quitter l'Italie. D'un autre côté, le roi avait fait connaître ses vues; il voulait qu'on retint Gerhard à Rome, dans l'intérêt de la science. Mais comme aucun ordre formel n'arrivait de Berlin, comme tous les préparatifs de départ étaient faits, Gerhard d'accord avec le ministre de Prusse, Charles Bunsen, se décida à se mettre en route pour l'Allemagne.

[1] *Hyperboreisch-Römische Studien für Archäologie.* Le premier volume a paru en 1833, le second en 1852.

Quand il partit avec Panofka, le 17 août 1826, vers le soir, ce fut pour ainsi dire d'une manière clandestine, et l'on voit dans sa correspondance avec quel regret et quelle anxiété il abandonnait Rome. C'est que Rome était devenue pour lui une seconde patrie. Il écrit le 24 août : « Florence est une belle ville, renommée pour ses antiques, ses tableaux, ses palais, attrayante par la vie agréable qu'on y mène ; en ce moment, elle a peu de charmes pour moi, parce qu'elle se trouve sur la route qui m'éloigne de Rome. »

Après avoir traversé Gênes, Turin et Milan, il prit congé de Panofka qui partait pour Paris, et se rendit par le Splügen à Munich où il fut reçu avec amitié par Thiersch et par Schorn. Enfin, le 19 décembre, jour anniversaire de la naissance de son père, il arriva sans être attendu à Breslau chez ses parents. Là, il put se reposer de ses fatigues, et au mois de février 1827, il partit pour Berlin dans le but de s'informer si le gouvernement avait fait quelque chose pour lui. Ce ne fut que vers Pâques qu'il lui fut permis d'offrir au roi Frédéric-Guillaume III les premières planches de ses *Antike Bildwerke*.

Vers la fin de janvier 1828, il partit de nouveau pour l'Italie. C'est à ce troisième voyage que se déploie réellement la grande activité scientifique de Gerhard. Il avait commencé par étudier les écrivains de l'antiquité ; Homère, Hésiode, Pindare, les tragiques lui étaient familiers ; des travaux purement philologiques avaient été son début. Rien dans les premières années de sa jeunesse, n'annonçait chez lui une disposition particulière pour l'étude de l'antiquité figurée ; mais avoir acquis des connaissances étendues en philologie, en histoire, en géographie, c'était là une préparation excellente, c'était une voie sinon directe, du moins sûre et naturelle pour arriver par la suite à connaître et à apprécier les œuvres de l'art chez les anciens. Son séjour prolongé à Rome fit de Gerhard un archéologue. Car vivre au milieu des monuments, c'est apprendre à les connaître ; faire des comparaisons, rapprocher les compositions diverses d'un même sujet, tout en tenant compte de la nature des monuments, c'est là un moyen infaillible pour arriver à comprendre les lois qui ont présidé à leur exécution, pour saisir les intentions des artistes. Aussi Gerhard s'est-

il servi dans un de ses ouvrages[1] d'une épigraphe qui semble un paradoxe : *Monumentorum artis qui unum vidit, nullum vidit, qui millia vidit, unum vidit.* Dès son premier voyage en Italie, la vue des chefs-d'œuvre de l'art avait produit sur son esprit une vive et forte impression. Un séjour de quatre ans, de 1822 à 1826, dans les pays classiques, n'avait fait qu'entretenir et développer chez lui ce goût pour les monuments antiques. Aussi à son retour en Allemagne, en 1826, avait-il acquis de vastes connaissances que d'année en année il sut étendre par ses études, ses travaux et ses voyages. Il ne reculait devant aucun travail, quelque pénible qu'il fût. Examiner les grandes aussi bien que les petites collections, jusque dans leurs moindres détails, en dresser autant que possible des catalogues, telles étaient ses occupations habituelles, tant que l'usage de ses yeux lui permit de se livrer à ce genre de travail. Il acquit ainsi une telle pratique des monuments anciens que tout ce qui existait dans les musées publics et dans les collections particulières lui était connu et, comme il était doué d'une mémoire prodigieuse, en toute occasion il se rappelait les villes, les musées dans lesquels chaque monument de quelque importance était conservé.

La Symbolique de Creuzer, livre qui eut un grand retentissement, très connu en France, grâce à la traduction de M. Guigniaut, ce livre, dis-je, exerça une influence marquée sur les idées de Gerhard; mais tout en sachant tirer parti de l'ouvrage de Creuzer, il ne se crut pas condamné à en accepter toutes les conséquences. Sa pensée était qu'il faut remonter à des sources éloignées pour retrouver ce qui est exprimé dans les mythes, le culte, la poésie et l'art des anciens, que ce n'est pas dans l'histoire altérée, dans les systèmes philosophiques, dans les récits inventés par les prêtres, que c'est dans la nature humaine que se développent les systèmes religieux plus ou moins parfaits.

Les deux volumes publiés en 1854 et 1855 à Berlin, sous le titre de *Griechische Mythologie*, avec l'épigraphe : *Μωμήσεταί τες μᾶλλον ἢ μιμήσεται*, sont en quelque sorte le résumé des travaux mythologiques de l'auteur.

[1] *Annales de l'Institut arch.* t. III, 1831, p. 141.

Gerhard se tenait en garde contre les interprétations systématiques et tous ses travaux témoignent de la prudence, de la circonspection et de la modération de son caractère. D'abord on le voit s'occuper exclusivement des Grecs, des Étrusques, des Romains; ses idées sont exclusivement empreintes d'hellénisme; il n'arrive que lentement et par degrés à comprendre et à accepter l'influence de l'Orient sur l'art des Hellènes. Mais une fois sa conviction acquise à ces idées, il entre hardiment dans cette voie et en admet toutes les conséquences [1].

Toujours au courant des progrès de l'archéologie, on le voit dans le *Bulletin de l'Institut archéologique* et plus tard dans la *Gazette archéologique de Berlin*, résumer chaque année l'état de la science, faire connaître les nouveaux ouvrages, les accroissements des musées, donner, en un mot, le bilan des progrès.

Je reviens à son troisième voyage.

Il arriva à Rome, le 12 février 1828, ayant voyagé très rapidement, car il était parti de Berlin vers la fin de janvier.

Charmé de se retrouver encore une fois à Rome, où il était connu et où ses ouvrages, nouvellement publiés, devaient lui assurer une position parmi les archéologues, il eut le déplaisir par suite de la négligence de Cotta de ne pas recevoir un seul exemplaire de ses publications. De plus, la faiblesse de ses yeux arrêta sa grande activité. Cependant, au mois de mai, il fit une excursion en Toscane, accompagné de Stackelberg et de Kestner. La vue des tombeaux de Corneto, découverts quelques années avant cette époque, lui inspira l'idée de publier les peintures murales, qui décorent ces tombeaux; ce projet ne fut pas mis à exécution.

Au mois de juin il partit pour Naples. « Le mauvais état de ses yeux le fait végéter », écrit-il; mais chargé par Bunsen de faire des acquisitions de vases peints pour le musée, il fut tiré de cette espèce de torpeur, étant obligé d'aller examiner des objets antiques chez les

[1] Voir son article : *Sur les vases pseudo-phéniciens*, dans le tome XIX, 1847, des *Annales de l'Inst. arch.*, p. 408; son mémoire : *Über die Kunst der Phönicier*, 1848 dans le recueil des *Mémoires de l'Académie de Berlin* : son article : *Persische Artemis*, dans l'*Arch. Zeitung* de 1854, p. 177.

marchands de Naples. Au 15 octobre suivant, Gerhard rentra à Rome pour y passer l'hiver.

Un événement allait se produire. C'est dans l'hiver de 1828 à 1829 qu'eut lieu la fondation de l'Institut de correspondance archéologique, et l'on peut dire que c'est une des gloires de Gerhard d'avoir attaché son nom à la fondation de cette société, qui a établi des liens et des relations entre les savants de tous les pays, sans aucune distinction de race ni de nationalité, véritable société cosmopolite qui, depuis plus de quarante ans, par ses publications, a rendu et rend encore tous les jours les plus grands services à la science.

Vers la fin d'octobre 1828, arriva à Rome le prince royal de Prusse, cet ami de la science, ce protecteur des savants, depuis roi sous le nom de Frédéric-Guillaume IV. Gerhard eut l'occasion de voir non-seulement le prince, mais encore de lui servir de guide dans la visite des monuments et des galeries de Rome. Il l'accompagna ensuite à Naples. Ce fut à Pouzzoles que Gerhard décida le prince à prendre sous sa protection la nouvelle société [1]. Le duc de Luynes, qui se trouvait en Italie à la même époque (1828), prit une part sérieuse à la fondation de l'Institut archéologique; tout le monde sait les services rendus à la science par l'illustre archéologue dont « toute la vie fut consacrée à la recherche du bien et du beau [2]. »

Le 21 avril 1829, jour où l'on célèbre la mémoire de la fondation de Rome, eut lieu au Capitole la séance solennelle dans laquelle fut proclamée la création de l'Institut de correspondance archéologique [3].

Mais j'oublie de parler d'un voyage que Gerhard fit au mois de mars de la même année, voyage qui eut les résultats les plus féconds et les plus heureux. Il s'était rendu de nouveau en Toscane; accueilli avec faveur par le prince de Canino, il se mit à étudier avec le plus grand soin les vases peints que l'on venait de retirer par milliers de la nécropole de Vulci, ville à peine connue dans l'histoire et dont le

[1] Otto Jahn (*Eduard Gerhard, ein Lebensabriss*, p. 79, note) a fait connaître une lettre du prince, adressée à Gerhard, le 31 janvier 1832.

[2] Discours de M. Adr. de Longpérier, prononcé aux funérailles de M. le duc de Luynes, le 28 décembre 1867. — Voir *Revue numismatique* de 1867, p. 468.

[3] Voir Lepsius, *Memorie dell' Instituto arch.*, t. II, p. IX.

nom, à partir de 1828, eut un immense retentissement dans le monde savant. Cette excursion, à laquelle se rattachent d'autres voyages entrepris au mois de juin 1829, en mai 1830 et en 1831, donna lieu à la publication d'un des plus beaux titres à la renommée de Gerhard, le *Rapporto Volcente*, imprimé en 1831 dans le troisième volume des Annales de l'Institut archéologique, avec une épigraphe empruntée à Tacite : *Quod hodie exemplis tuemur, intra exempla erit* [1].

Depuis la fondation de l'Institut, le nom de Gerhard était devenu célèbre ; en Italie, *Signor Odoardo* était connu partout, il n'y avait pas de village décoré d'un nom classique ou recommandé à l'attention des voyageurs par quelque vestige des temps anciens ou par quelque découverte, qui n'eût entendu prononcer le nom de l'illustre savant ; les plus modestes, les plus obscurs antiquaires le connaissaient. Les nombreuses excursions de Gerhard, la correspondance étendue qu'il entretenait ou faisait entretenir par les secrétaires de l'Institut, le mettaient en rapport avec tous les savants, tous les amateurs, tous les négociants d'antiquités. L'aménité de ses manières, sa complaisance inépuisable, les encouragements qu'il savait prodiguer aux plus humbles collectionneurs, lui avaient acquis partout des relations. Gerhard, tant qu'il vécut à Rome, fut l'âme et la tête de l'Institut ; son départ, en 1832, fit un tort considérable aux publications, on ne peut pas se le dissimuler, car le même esprit ne pouvait plus y présider, et malgré le zèle et l'activité de ceux qui furent préposés par lui à ces importants travaux, l'Institut, pendant plusieurs années, eut à souffrir de l'absence de celui qui en avait été le fondateur, le directeur et l'administrateur.

Au mois d'octobre 1829, Gerhard fit un voyage dans la Basilicate et poussa son excursion jusqu'en Calabre pour visiter Tarente, dans le but d'étudier les vases de la Grande-Grèce, de voir de près les tombeaux desquels on les tire, et aussi pour établir des relations et des correspondances utiles au nouvel Institut.

[1] Cf. *Arch. Zeitung*, 1855, *Anzeiger*, p. 100. — Voir aussi la lettre du prince royal de Prusse, écrite à cette occasion. *Notice* d'Otto Jahn, p. 86, note 2.

L'hiver suivant (1829-1830) fut entièrement employé à des travaux, interrompus par quelques excursions entreprises au printemps. Plus tard dans l'automne de 1831, après avoir achevé son *Rapporto Volcente*, il se rendit de nouveau à Naples, où il ne fit qu'un court séjour, car peu de temps après il retourna à Rome, sa résidence de prédilection.

Le 23 juin 1832, le savant archéologue quitta Rome. Il s'arrêta dans un grand nombre de villes, visitant les collections, les marchands d'antiquités, les amateurs. A Florence, il retrouva Inghirami et fit la connaissance de Migliarini et du baron de Reumont; à Pise, il rendit visite à l'égyptologue Rosellini. Il passa quelques jours à Trieste, où il logea chez Fontana, le célèbre collectionneur de médailles [1]. En Allemagne il alla voir plusieurs de ses anciens amis et noua des relations avec des savants qu'il n'avait pas encore rencontrés. A Heidelberg, il passa quelques jours avec Creuzer et Stackelberg. Puis, ayant descendu le Rhin, il trouva une agréable hospitalité à Bonn, chez son vieil ami Welcker « dont la conversation scientifique était inappréciable pour lui, » comme il le dit dans une de ses lettres.

Vers l'automne de 1833, on le voit encore une fois reprendre le chemin de l'Italie, ayant été nommé au mois de mars archéologue du musée, avec la mission de voyager pour les progrès de la science. Il arriva à Rome avec Émile Braun, le 5 novembre.

Braun était un jeune homme qui, ayant abandonné l'étude de la médecine, avait commencé à s'occuper d'archéologie à Gœttingue, sous la direction de Carl Ottfried Müller, puis à Munich, sous les yeux de Schorn. Il fit ensuite la connaissance de Gerhard, prit de plus en plus goût aux études archéologiques, en lisant les ouvrages de l'illustre savant, et s'attacha à lui pour l'aider dans ses travaux.

Pendant l'hiver (1833-1834) Gerhard s'occupa activement des affaires de l'Institut archéologique qu'il trouva dans un état florissant; il assistait régulièrement aux séances hebdomadaires et mettait Braun au courant de l'administration.

[1] Voir *Bulletin de l'Inst. arch.* 1832, p. 193 et suiv.

Au commencement du mois de juin 1834, il partit avec le jeune archéologue pour Naples, afin de se délasser de ses occupations, et il put encore une fois jouir de toutes les beautés de ce pays de délices. Après des séances prolongées au musée, vers le milieu du mois de juin, Gerhard s'embarqua pour faire un second voyage en Sicile. La tournée dura quatre semaines ; cette excursion ne fut pas sans profit pour la science [1]. Mais il faut le dire, ce voyage lui avait été imposé et il ne l'avait entrepris que malgré lui, d'après des ordres venus de Berlin. De retour à Naples, il fut obligé le 15 juillet, d'y laisser son compagnon de voyage qui était tombé malade. Il partit donc seul pour Rome, où il eut une entrevue avec Bunsen ; puis, le 1er septembre, il alla s'embarquer à Civita-Vecchia, mais toujours avec l'espoir de revoir Rome. Débarqué à Marseille, il parcourut le midi de la France et, après avoir visité les collections d'antiquités et les villes les plus intéressantes, où se trouvent ces belles ruines de l'époque romaine qui font l'admiration des voyageurs, il arriva à Paris vers le milieu du mois de septembre 1834. Depuis plusieurs années, occupé avec Th. Panofka des affaires de l'Institut archéologique, j'étais en correspondance avec Gerhard. Ce fut en 1834 que j'eus pour la première fois l'occasion de le voir et de m'entretenir avec lui. Pendant les quinze jours qu'il passa à Paris, il employa son temps à visiter les musées et les collections particulières, et presque tous les jours je l'accompagnai dans ces visites. Je me rappelle encore avec quel plaisir j'écoutais le savant archéologue ; sa conversation avait un charme tout particulier ; on apprenait tant de choses dans ces courses et les heures s'écoulaient avec rapidité en présence des monuments.

Parti de Paris, le 28 septembre, il se rendit par Bonn et Halle à Berlin, où il passa l'hiver. Une de ses sœurs, Mlle Agnès Gerhard, vint habiter avec lui, et bientôt il y fut rejoint par son ami Th. Panofka. Un peu plus tard les deux savants devinrent confrères à l'Académie, collègues au musée et à l'université. Ils reprirent leurs travaux et, pendant plusieurs années, ce furent eux qui entretinrent à Berlin le goût pour les études archéologiques.

[1] Voir *Annales de l'Inst. arch.*, t. VII, 1835, p. 26. — *Intell. Blatt*, 1834, p. 53.

Au printemps de 1835, l'Académie royale des sciences de Berlin admit Gerhard au nombre de ses membres. Déjà depuis l'année 1832, il était correspondant de cette savante compagnie.

La même année, il se rendit aux bains de mer de Scheveningue près La Haye, et ensuite il visita Londres pour la première fois. Les richesses rassemblées au musée britannique, les collections du colonel Martin Leake, du poète Rogers, de Burgon, de Hope attirèrent son attention et lui fournirent de nouveaux éléments d'étude. De Londres il se rendit à Paris, où il arriva peu de jours après l'attentat de Fieschi. Il n'y resta que huit jours, qu'il employa à visiter avec moi les musées et les collections, entre autres la célèbre collection de vases peints et d'antiquités de tout genre, rassemblée par le chevalier E. Durand qui venait de mourir à Florence [1].

Le 9 août suivant il se trouvait à Bonn chez Welcker. Bientôt après il retourna à Berlin, en passant par Stuttgart, Munich et Dresde.

C'est à partir de l'année 1836 que Gerhard commença la publication de ses grands ouvrages, écrits en allemand, en donnant d'abord au public un catalogue des marbres et des vases peints du musée de Berlin, avec une épigraphe empruntée à Tacite : *Quis porro Italia relicta Germaniam peteret, nisi si patria sit!* On sent encore une fois la vivacité des regrets qu'il éprouvait de quitter l'Italie. Dès 1833 il avait été attaché au musée pour faire des voyages dans un but scientifique, pour acheter des monuments antiques, pour rassembler des dessins. Plus tard, il chercha à rendre utiles les collections publiques par des descriptions et des catalogues. Ainsi ce qu'il avait fait pour tant de collections particulières, il l'entreprit pour celles qui avaient été confiées à sa garde. En 1836, il obtint la place de Levezow, qui avait été conservateur des vases peints et des terres cuites, et en 1855 il fut nommé conservateur des sculptures, section à laquelle se rattachait la collection des plâtres.

C'est également à partir de l'année 1836 que Gerhard commença dans le recueil de l'Académie de Berlin, dont il était un des membres les plus laborieux, la publication d'une série de mémoires, presque tous accompagnés de planches.

[1] Voir mon *Catalogue Durand*, Paris 1836.

Dès l'année 1830, soutenu par l'Académie, il avait commencé à faire faire de nombreux dessins, surtout d'urnes étrusques. La publication de ces monuments n'a pas eu lieu ; plus tard, M. Henri Brunn a été chargé par l'Institut archéologique de poursuivre ces recherches et de compléter cette collection de dessins [1].

Mais avant de parler des grands ouvrages publiés par Gerhard, il me reste, pour suivre l'ordre des temps, à dire quelques mots des voyages qu'il entreprit successivement.

Le 1er août 1836, chargé de nouveau d'une mission qui avait pour but d'acheter des monuments antiques, il partit encore une fois pour l'Italie. C'était son cinquième voyage. Après avoir passé par Dresde, Munich, la Suisse et le midi de la France, il alla s'embarquer à Marseille. Il s'arrêta pendant quelque temps en Corse et débarqua à Livourne, d'où il se rendit par Florence à Rome. Il trouva les affaires de l'Institut en ordre, selon ses désirs, et auprès de Bunsen, le ministre de Prusse, un grand nombre de jeunes savants allemands. Mais, malgré la satisfaction qu'il éprouvait de se trouver encore une fois à Rome, il commençait à sentir que ce n'était pas dans la ville éternelle qu'il pouvait établir sa demeure.

Le 9 décembre 1836, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Winckelmann, il donna un banquet à ses amis et à un grand nombre de savants et d'artistes. Cette fête eut lieu le soir, à la lueur des flambeaux, à la villa Albani ; le souvenir en resta longtemps dans la mémoire de la petite colonie de savants allemands, établie au Capitole. Le 14 mars 1837, les amis de Gerhard voulurent à leur tour lui offrir un banquet, et le sculpteur E. Wolf, qui venait de terminer le buste de l'éminent archéologue, saisit cette occasion pour lui en faire hommage [2].

Immédiatement après cette fête, Gerhard partit pour faire un voyage en Grèce. Il trouva à Athènes le professeur L. Ross connu par ses

[1] Ce recueil a été publié en 1871, par les soins de l'Institut de correspondance archéologique.

[2] Telle était la modestie de Gerhard que ce buste resta pendant des années renfermé dans une caisse qui avait été reléguée dans un coin de la maison qu'il habitait à Berlin, sans que Mme Gerhard se doutât de son existence.

voyages, Gropius, l'ami de Stackelberg, le baron de Prokesch-Osten, Brandis et Ernest Curtius. Le 21 avril il y eut un banquet dans une villa voisine de l'emplacement où se trouvait l'Académie de Platon. On y célébra l'anniversaire de la fondation de l'Institut archéologique [1]. Seul, mais muni de tous les renseignements nécessaires, grâce à L. Ross, il entreprit un voyage pénible dans l'intérieur de la Grèce et visita successivement la Béotie, Delphes, Argos, Tirynthe, Mycènes, Mantinée, Tégée, Sparte, Mégalopolis et Phigalie [2].

A son retour de Grèce, Gerhard fut obligé d'éviter les îles Ioniennes où règnait le choléra; il fit quarantaine à Livourne, et le 17 juillet il se rendit à Rome; il y resta trois jours seulement et passa ensuite trois jours à Frascati. Le savant professeur ne pouvait se résoudre à quitter l'Italie sans avoir revu encore une fois Rome.

Arrivé en Allemagne il se rendit à Breslau, et décida sa mère, son frère Hermann et ses deux sœurs, à venir habiter avec lui à Berlin; il passa un hiver tranquille, tout livré à ses travaux.

En 1838, Gerhard ne s'éloigna pas de l'Allemagne. Au mois de juin, je le vis à Berlin, où je fus reçu par lui et par Panofka de la manière la plus cordiale. Vers l'automne il fit un petit voyage sur les bords du Rhin et poussa son excursion jusqu'à Baden-Baden.

Dans l'été de 1839, un voyage dans les pays du Nord lui fournit l'occasion de visiter Copenhague et Londres et d'étudier les collections d'antiquités de ces deux capitales.

Gerhard avait cherché à rassembler un grand nombre de dessins; parmi ces dessins, il y avait une collection extrêmement riche de miroirs étrusques. Il se proposait de faire un vaste recueil de cette classe de monuments, peu remarqués autrefois et qui pourtant ont un grand intérêt. L'illustre savant entreprit la publication de cet ouvrage en 1839. Le recueil des miroirs publié par Gerhard est un de ses plus beaux et de ses plus importants ouvrages.

[1] On peut voir des détails sur cette fête dans le journal grec: *Ὁ Ἑλληνικὸς ταχύδρομος*, 1837, nº 83. — *Annales de l'Inst. arch.*, t. IX, 2, p. 150.

[2] Gerhard a rendu compte de ce voyage dans les *Annales de l'Inst. arch.*, t. IX, 2, pp. 103 et suiv.

Au mois de septembre 1840, le désir de revoir Rome fit entreprendre à Gerhard un voyage dans le Midi. Il traversa Turin et s'embarqua à Gênes pour se rendre à Civita-Vecchia. Arrivé à Rome, il alla loger chez Émile Braun, à la Roche Tarpéienne, c'est-à-dire à l'endroit même où siège l'Institut archéologique.

Quoique se réjouissant de se retrouver à Rome, là où il avait passé les plus belles, les plus agréables années de sa vie, on voit par sa correspondance que, dans certains moments, il se laissait aller à la tristesse et à l'abattement. Il ne retrouvait plus ses anciens amis, ceux de la petite société hyperboréo-romaine; les jeunes savants qui avaient pris leur place ne pouvaient pas faire oublier à Gerhard ceux que la mort avait moissonnés. « Je sais parfaitement que je ne saurais rester ici, dit-il, mais où puis-je, où dois-je fixer ma résidence? »

Après une excursion à Naples, Gerhard retourna à Berlin au mois de mai 1841.

La découverte en 1828 de la nécropole de Vulci, qui lui avait fourni l'occasion d'écrire son remarquable rapport sur les vases peints *(Rapporto Volcente)* lui fit concevoir le dessein d'entreprendre un ouvrage bien plus vaste. Il s'agissait de publier un grand recueil de vases peints, tous inédits et pour la plupart tirés des hypogées de l'Étrurie.

Le gouvernement et l'Académie lui vinrent en aide pour faire cette importante publication, dont les premières livraisons parurent en 1840 [1]. Le recueil se compose de quatre volumes in-4°, enrichis de 330 planches en couleur, mais ne donnant que des reproductions réduites des peintures originales; or, la réduction des dessins nuit presque toujours à l'exactitude et ne permet pas de se former une idée du style [2].

[1] *Auserlesene griechische Vasenbilder hauptsächlich etruskisches fundorts.*

[2] De toutes les publications et de tous les essais qui jusqu'à ce jour ont été faits pour reproduire les vases peints d'une manière exacte et fidèle, je ne connais pas de planches plus parfaites que celles du beau recueil publié par mon ami Adrien de Longpérier : *Musée Napoleon III. Choix de monuments antiques pour servir à l'histoire de l'art en Orient et en Occident*, Paris, 1868 et années suiv., gr. in-4°.

Il faut également citer au nombre des grandes publications allemandes de Gerhard, celles qui ont fait connaître au monde savant la riche collection de vases peints, conservée au musée de Berlin : d'abord, en 1840, les coupes grecques et étrusques ; en 1843, les vases étrusques et campaniens ; en 1845, les vases apuliens, en 1848 et 1850, les coupes et les vases du musée de Berlin et de quelques autres collections. Tous ces ouvrages in-folio sont des publications de luxe, enrichies de planches en couleur.

Au mois d'août 1841, Gerhard se rendit à Francfort, dans le but d'examiner la collection de vases de la princesse de Canino, collection qui était à vendre [1]. Mais, tandis qu'il attendait des ordres de Berlin, Thiersch, envoyé par le roi Louis de Bavière et muni de pleins pouvoirs, arriva de son côté à Francfort dans le courant du mois de septembre, et fit l'acquisition des vases les plus remarquables qui, aujourd'hui, font une des principales richesses de la Pinacothèque de Munich.

Gerhard rencontra à Francfort ce qu'il n'était pas venu y chercher, une compagne digne de lui, capable de comprendre et d'apprécier ses travaux et ses études. Il était reçu chez M. R. de Sydow, chargé d'affaires de Prusse, qu'il avait connu à Rome, où il remplissait les fonctions de secrétaire de légation. Ce fut dans cette maison hospitalière qu'il fit la connaissance de Mlle Émilie de Riess, fille d'un diplomate hessois. Jusqu'à ce moment, satisfait de sa vie errante, laborieuse et libre, il n'avait guère songé à se marier. Mais il venait de rencontrer une personne qui, quoique beaucoup plus jeune que lui, devait lui offrir tout le bonheur qu'il pouvait désirer. Le mariage fut célébré à Francfort le 5 juillet 1842. Après un petit voyage en Suisse et dans le nord de l'Italie, Gerhard retourna avec sa jeune femme à Berlin, où il fut affectueusement reçu par sa mère et par ses sœurs.

En 1841, Gerhard, aidé par ses amis, avait fondé à Berlin une société archéologique. Tous les ans, le 9 décembre, jour où l'on célé-

[1] Voir *Réserve étrusque du prince de Canino*, Londres 1838 et mon *Catalogue de vases peints provenant des fouilles de l'Étrurie*, Paris 1837.

brait une fête en l'honneur de Winckelmann, lui, Panofka, ou un autre membre se chargeait de publier un programme destiné à illustrer un monument remarquable.

En 1843, il commença, sous les auspices de cette société, la publication de sa Gazette archéologique (*Archäologische Zeitung*), un des plus beaux, des plus savants, des plus utiles recueils périodiques qui aient été consacrés à la science de l'antiquité figurée.

Déjà en 1833, avec l'aide de Moriz Meier, il avait cherché à rattacher une feuille archéologique à la Gazette littéraire de Halle (*Archäologisches Intelligenzblatt*), feuille qui a paru pendant cinq ans (1833-1837). C'est cette publication, antérieure de plusieurs années à la Gazette archéologique de Berlin, qui inspira plus tard à Gerhard l'idée de fonder le recueil que l'illustre archéologue continua pendant vingt-cinq ans avec un zèle, une science et un dévouement qu'on ne saurait assez admirer. C'est que Gerhard avait à cœur tout ce qu'il entreprenait. En quelle haute estime ne tenait-il pas la science ! Et je me rappelle qu'un jour il m'écrivait : « Ne nous préoccupons pas de misérables questions de personnes, songeons uniquement aux avantages et aux progrès de la science. »

Gerhard ne vivait que pour la science. Il aimait à la voir entourée de considération et il regardait comme un devoir de provoquer et d'encourager toutes les mesures qui pouvaient contribuer à son développement. Il ne se contentait pas de servir les études archéologiques par ses propres travaux, il tenait à ce que dans les universités on préparât quelques philologues à suivre ces études. Il s'assurait des protecteurs pour encourager les commençants et, quand il rencontrait chez de jeunes étudiants des dispositions pour ces sortes de travaux, il songeait à entretenir et à soutenir ces dispositions. C'est que l'archéologie était sa passion : il la regardait comme la compagne de sa vie.

Au mois d'août 1843, je rencontrai Gerhard à Francfort où il se trouvait en même temps que mon ancien maître et ami Th. Panofka. Dans l'automne de la même année, il partit avec sa jeune femme pour l'Italie, passa le Simplon et se dirigea par Milan et Gènes et de là par mer sur Rome. Il semblait, tant qu'il n'avait pas montré la

ville éternelle à sa femme, qu'il manquât quelque chose à son bonheur. Il retourna en Allemagne par Florence, Venise, Padoue, Vérone et le Tyrol.

A la mort de Hirt arrivée en 1843, Gerhard avait obtenu la place de professeur extraordinaire à l'université ; en 1844, il fut nommé professeur ordinaire. Il devait lui sembler dur, a-t-on dit, d'exposer les éléments de l'archéologie à des jeunes gens peu préparés à cette étude ; il se tira de cette position difficile en prenant pour sujet de son cours le Manuel d'archéologie de Carl Ottfried Müller, et de cette manière il trouva le moyen de faire une suite de leçons des plus instructives et des plus intéressantes. Il attirait même un public assez nombreux à ses cours ; son heureuse mémoire lui fournissait le moyen de rattacher à chaque paragraphe du Manuel, des détails sur divers monuments de l'antiquité figurée, qu'il connaissait si bien, ainsi que les sources littéraires, car il savait par cœur une foule de citations empruntées à Homère, à Pindare, aux tragiques et aux autres poëtes. Otto Jahn donne un aperçu de ces leçons et cite des exemples étonnants de sa mémoire, dont moi-même, dans plusieurs circonstances, j'ai été émerveillé.

En 1844 ayant laissé sa femme aux eaux de Wildbad, il fit un voyage à Londres avec Welcker et Émile Braun. Ensuite il se rendit avec Meier à Dresde pour assister au congrès des philologues [1].

Mais le séjour excessivement court qu'il avait fait à Rome en 1843 lui donnait un vif désir de retourner dans cette capitale. Ses aspirations le portaient toujours vers l'Italie. Le 31 août 1845, il était à Francfort chez son beau-père, M. de Riess. Bientôt après, il partit avec sa femme pour se rendre par le Saint-Gothard en Italie. C'était son neuvième voyage. Il ne resta que peu de jours à Rome et se rendit à Naples pour assister à un congrès scientifique ; après trois semaines de séjour dans cette ville, il revint à Rome pour y passer l'hiver, logé à la Roche Tarpéienne, où son ami Welcker vint habiter aussi, ce qui ajouta au charme de se retrouver encore une fois à Rome.

[1] Il prit part également aux congrès des philologues à Iena en 1846, à Berlin en 1850, à Gœttingue en 1852, à Altenburg en 1854, à Breslau en 1857, à Francfort en 1861, à Heidelberg en 1865.

Mais Mme Gerhard tomba gravement malade. Le séjour à Rome se prolongea jusqu'au mois d'avril 1846; à cette époque, il retourna en Allemagne. Ce fut là, à son grand regret, son dernier voyage en Italie. Il avait, pendant plusieurs années, conservé le plus vif désir et nourri le plus grand espoir de revoir Rome, mais diverses circonstances vinrent mettre obstacle à ses projets, et je me souviens que le 19 janvier 1867, au moment où moi-même je me disposais à partir pour la ville éternelle, Gerhard, déjà malade, m'écrivait de Berlin : « Je me sens comme électrisé, mon cher et fidèle ami, à la pensée que vous allez partir pour l'Italie ! »

En 1847, Gerhard vint à Paris vers la fin du mois d'août. J'étais à la campagne, à Billy, département de Loir-et-Cher; sur ses instances, je me rendis, de mon côté, à Paris, pour passer quelques jours avec lui. Ce fut en cette même année que l'Académie royale de Belgique le nomma associé de la classe des beaux-arts.

En 1849, Gerhard visita la Hollande, le musée de Leyde et celui de Carlsruhe.

En 1851, il fit un voyage à Londres et à Paris et me donna rendez-vous à Bruxelles au mois de septembre.

En 1852, il se borna à faire une excursion à Munich.

En 1854, il alla avec Welcker visiter Vienne.

En 1856, il visita Paris et quelques villes des départements, entre autres Rouen où il se trouvait le 15 août. Puis il parcourut quelques villes de l'Allemagne du sud pour étudier les musées [1].

A son retour à Berlin, l'état de ses yeux fit craindre qu'il ne perdit complétement la vue. Les médecins le condamnèrent à l'inaction et au repos; il dut s'enfermer chez lui et rester dans sa chambre, privé de lumière. Il fut obligé de se servir de secrétaires, et plusieurs jeunes savants, parmi lesquels je nommerai MM. H. Heydemann et R. Kekulé, vinrent l'aider dans ses travaux, qui ne furent jamais interrompus.

On est émerveillé de l'activité et de l'immense érudition de Ger-

[1] Gerhard a donné lui-même des détails sur ces voyages dans sa *Gazette archéologique*. Voir *Anzeiger* 1849, p. 81; 1851, p. 25; 1852, p. 209; 1854, p. 443; 1855, p. 87; 1857, p. 37 et 41.

hard, car ses ouvrages embrassent toutes les branches de l'archéologie, excepté toutefois la numismatique, source si féconde pour les progrès des connaissances historiques et géographiques. Mais quoiqu'il ait fait usage assez souvent des monuments de la glyptique, il est probable que le mauvais état de ses yeux ne lui a pas permis d'étudier avec soin les monnaies anciennes.

Aucun savant n'a livré à l'étude de tous une telle masse de monuments inédits. Son recueil intitulé : *Antike Bildwerke*, devait contenir 600 dessins (il n'en a paru que 140 planches). Ses vases peints sont un recueil de 330 planches, ses miroirs étrusques sont composés de 453 planches et sa *Gazette archéologique* en contient plus de 300 : et ici nous ne parlons pas de ses autres publications de vases peints, et de ses nombreux mémoires imprimés, en grande partie, dans le recueil de l'Académie de Berlin et presque tous accompagnés de planches, ni des gravures publiées dans les huit volumes in-folio des monuments inédits de l'Institut archéologique. On ne comprend pas qu'un homme d'une santé très délicate, qui était continuellement en voyage, ait pu produire autant d'ouvrages, surtout quand on songe au temps que demandent les travaux d'érudition.

En 1860, à la mort de Borghesi, l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France lui donna le titre d'associé étranger, honneur auquel il fut très sensible, comme le témoignent ses lettres [1].

[1] Il était correspondant de l'Institut de France depuis 1834.

Voici par ordre chronologique les principaux titres académiques de Gerhard : Correspondant de l'Académie d'Herculanum (1825) ; de l'Académie *de' Sepolti* d'Arezzo (1827) ; de l'Académie royale des sciences de Berlin (1832), membre (1835) ; de l'Institut de France, Académie des inscriptions et belles-lettres (1834), membre associé étranger (1860) ; de la Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague (1834) ; de la Société royale des sciences de Gœttingue (1835) ; de l'Académie impériale et royale des beaux-arts de Vienne (1836) ; de la Société archéologique d'Athènes (1838) ; de l'Académie des sciences et arts *degli ardenti* de Viterbe (1838) ; de la Société royale de littérature de Londres (1840) ; de l'Académie pontificale d'archéologie (vers 1840 ou 1841) ; de l'Académie pontanienne de Naples (1841) ; de l'Académie royale des sciences de Bavière (1843). — Associé de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de

Dans la même année 1860, après la mort de Bunsen, il fut nommé secrétaire général de l'Institut de correspondance archéologique. Ses confrères ne pouvaient reconnaître d'une manière plus digne les services que l'éminent archéologue avait rendus à la science en créant l'Institut, car on peut avec toute justice regarder Gerhard comme son fondateur.

A partir de l'année 1861, Gerhard fut contraint de renoncer à ses voyages scientifiques ; ses excursions eurent un tout autre but. Il fallut songer à la santé de sa femme qui, depuis plusieurs années, souffrait de douleurs névralgiques. Les bains de mer avaient été ordonnés par les médecins, et c'était tantôt à Norderney, dans le Hanovre, tantôt à Wyk, en Hollande, tantôt en Belgique qu'il passait quelques semaines aux bords de la mer. En septembre 1862, à son retour de Blankenberghe où il avait fait un séjour, j'allai voir Gerhard à Gand, où il fut cordialement reçu par notre ami commun M. le professeur Roulez.

Cette existence tranquille et pourtant toujours laborieuse eut encore un jour de fête. Le 1er août 1865, ses amis qui se trouvaient à Berlin lui offrirent un banquet pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa promotion au doctorat ès-lettres. Les universités, les académies, les sociétés savantes lui envoyèrent des félicitations et des adresses ; ses confrères, ses élèves lui firent parvenir des dissertations qui lui étaient dédiées ; l'Institut de correspondance archéologique lui offrit un beau volume de *Mémoires*, dans lequel sont réunis les articles d'un grand nombre de savants de tous les pays. La société archéologique de Berlin lui envoya, en souvenir de la Société hyperboréenne, un griffon de bronze avec une dédicace en vers grecs. Enfin l'illustre professeur Bœckh qui, cinquante ans auparavant, lui avait fait subir ses examens et l'avait proclamé docteur ès-lettres, vint lui-même le féliciter. Rien ne manqua à cette fête littéraire, véritable fête de famille. Aussi Gerhard fut-il on ne peut

Belgique, classe des beaux-arts (1847). — Correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique (1847) ; de la Société archéologique de Moscou (1865).

Gerhard était, en outre, membre ou correspondant d'un grand nombre d'Académies et de Sociétés savantes d'Allemagne, d'Italie, de France, etc.

plus touché de ces hommages si justement dus à sa vaste science et à sa renommée. Il voulut en laisser un souvenir dans sa *Gazette archéologique* [1], par un article où, après avoir donné une courte notice sur sa vie et sur ses travaux, il se plait à énumérer les honneurs et les témoignages d'affection qu'il reçut en ce jour solennel et à nommer tous ceux qui, de loin comme de près, prirent part à cette fête. « Il m'est impossible, dit-il, d'exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont adressé des félicitations, je ne puis songer à écrire à tous. Les Grâces au trône de Jupiter font agréer au souverain des dieux les témoignages de reconnaissance des mortels. Puissent ces gracieuses déesses être les interprètes de ma reconnaisance ! »

En cette même année 1865, le roi de Prusse accorda à Gerhard la décoration de l'Aigle rouge de deuxième classe *(mit Eichen laub)* [2].

Le savant archéologue venait de passer quelques semaines avec Mme Gerhard aux bains de mer de Norderney dans le Hanovre, quand au mois de septembre 1865 je me rendis à Cologne à sa rencontre, accompagné de mon fils Raymond. Gerhard me conduisit à Bonn pour faire ensemble une visite à Welcker et revoir le musée de l'université. De là nous nous rendîmes avec M. le baron de Reumont à Rolandseck, où nous nous arrêtâmes pour dîner dans un des sites les plus pittoresques des bords du Rhin.

Ce fut là notre dernière entrevue. Le soir il fallut se séparer. Mon ami retournait dans l'intérieur de l'Allemagne, tandis que je reprenais la route de la Belgique. Mes relations avec Gerhard dataient de plus de trente ans et quand je le vis pour la dernière fois, je ne m'aperçus d'aucun changement sensible dans son extérieur. Jamais il n'avait eu plus de bonne humeur, plus d'entrain que ce jour là. Encore sous l'impression de son jubilé, récemment célébré à Berlin,

[1] *Arch. Anzeiger*, octobre 1865, p. 97. *Des Herausgebers litterarischer Lebenslauf, Jubiläum und Danksagung*, Norderney, den 19 August 1865.

[2] Il était déjà chevalier de l'Aigle rouge en 1838.

Autres décorations :

Sainte-Anne de Russie, 3me classe, 1837 ; du Sauveur de Grèce, 1838 ; du Danebrog, 4me classe, 1841.

il en parlait avec une grande animation et une profonde reconnaissance.

Otto Jahn, qui rencontra Gerhard quelques jours plus tard, crut remarquer une certaine altération dans ses traits [1]; mais ce ne fut qu'en 1866 qu'il tomba sérieusement malade, pour ne plus se relever

Jusqu'aux derniers moments de son existence, Gerhard conserva la plénitude de ses facultés intellectuelles; épuisé par une longue maladie, mais sans souffrir, sachant parfaitement qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre, il s'intéressait encore à la science, à l'Institut archéologique; il pensait à ses amis, à sa correspondance. « Il réglait, il terminait ses affaires, comme un négociant qui met ses comptes en ordre, avant d'entreprendre un long voyage. Reconnaissant envers Dieu pour tout ce que la vie lui a offert de bon et d'heureux, il quitte la terre sans trouble, sans regrets, sans douleurs. » C'est ainsi que s'exprimait M. Richard Lepsius dans une lettre qu'il m'écrivait le 7 mai 1867, quelques jours seulement avant la mort de Gerhard, qui expira le 12 mai, à l'âge d'environ 72 ans.

Je ne veux établir ici aucune comparaison entre les travaux de Gerhard et ceux des savants qui l'ont précédé. Mais quel que soit le jugement que dans la suite des temps on porte sur ces travaux, il n'en restera pas moins certain que Gerhard est l'un des hommes qui ont rendu le plus de services à l'archéologie; son nom sera toujours cité parmi les archéologues les plus distingués du XIXe siècle. Cet hommage d'admiration et de regrets rendu à l'une des gloires les plus pures de la science, est l'expression sincère des sentiments de respect et de vénération que j'ai voués à la mémoire de cet homme illustre par sa vaste érudition et par la noblesse de son caractère!

J. DE WITTE.

[1] *Notice* citée, p. 116.

LISTE DES OUVRAGES DE GERHARD.

Lectiones Apollonianæ. Lips., 1816, in-8°.

Philologische Blätter. Bresl., 1817 [1].

Maximus Philosophus (*Μαξίμου φιλοσόφου περὶ καταρχῶν*). Recensuit et cum annotationibus criticis edidit Eduardus Gerhardius. Lips., 1820, in 8°.

Della basilica Giulia ed alcuni siti del Foro romano, lettera al signor F. A. Visconti. Roma, 1823, in 8° [2].

Del dio Fauno e de' suoi seguaci. Napoli, 1825, in 8° [3].

Venere Proserpina. Poligrafia Fiesolana, 1826, in-8°, avec 16 planches [4].

Antike Bildwerke zum Erstenmal bekannt gemacht. Stuttgart und Tübingen, gr. in-folio.

Les planches I à LXXX ont été publiées en 1827 [5]; les planches LXXXI à CXX, ainsi que les planches CCCCI à CCCCXX en 1839.

Le texte a pour titre : Prodromus mythologischer Kunsterklärung, Text zu Ed. Gerhards ant. Bildwerken, et a été publié en 1828 et en 1844, en trois livraisons in-4°.

Il Museo Bartoldiano. Berlin, 1827, in 8° [6].

Neapels antike Bildwerke (avec Th. Panofka). Stuttgart und Tübingen, 1828, in-8° [7].

[1] Il n'a paru que deux cahiers de cette revue dont je ne connais pas le format. D'autres articles avaient été préparés pour une troisième livraison. Voir la *Notice* d'Otto Jahn, p. 40.

[2] Extrait des *Effemeridi letterarie di Roma*, nov. 1823. — Voir Böttiger, *Amalthea*, t. III, p. 373. — *Kunstblatt*, 1824, n° 81, p. 324.

[3] Cf. *Hyperboreisch-Römische Studien*, t. II, p. 77 et suiv. — Voir aussi un compte-rendu de Fr. Thiersch dans le *Kunstblatt*, 1825, n° 104, p. 417 et suiv.

[4] *Ibid.*, t. II, p. 119 et suiv. — Voir aussi le compte-rendu dans le *Kunstblatt*, 1827, nos 42 et 43, p. 167 et suiv, et p. 170 et suiv.

[5] Cf. Böttiger, *Archäologie und Kunst*, p. 98 et suiv. Breslau, 1828. — Voir aussi un article dans le *Kunstblatt*, 1827, n° 12, Beilage.

[6] Dans ce catalogue, fait par Th. Panofka, la description des bronzes appartient à Gerhard.

[7] Le second volume de cet ouvrage n'a pas été imprimé.

Beschreibung der Stadt Rom von E. Platner, C. Bunsen, Ed. Gerhard und W. Röstell. Stuttgart und Tübingen, 1830-1842, 3 vol. in-8°, divisés en 6 parties, avec un atlas contenant des cartes et des plans [1].

Les parties composées et écrites par Gerhard sont :

Ier vol. — Roms antike Bildwerke, 1826.

IIme vol. — Das Vaticanische Museum (avec Platner.) — Beschreibung der antiken Vasen der Bibliothek.

Rapporto intorno i vasi volcenti. Roma, 1831, in-8° [2].

Thatsachen des archäologischen Instituts in Rom. Berlin, 1832. in-8°.

Dionysos und Semele. Ein Programm des arch. Instituts in Rom. Berlin, 1833, in-4°, 1 pl. [3].

Hyperboreisch-Römische Studien für Archäologie, herausgegeben von Eduard Gerhard. Berlin, 1833 et 1852, 2 vol. in-8° [4].

Dans le recueil, les articles signés par Gerhard sont :

Ier vol. — 1. Grundzüge der Archäologie — 2. Ausgrabungs-Berichte (avec Th. Panofka [5].

IIme vol. — 1. Über Faunus und dessen Genossenschaft. — 2. Venus-Proserpina. — 3. Über Ursprung, Bedeutung und Auswendung der Hermen [6].

[1] Bunsen a donné dans le *Kunstblatt* (1825, n° 7, p. 26 et suiv.) un aperçu du plan projeté pour cet ouvrage. Gerhard devait y contribuer dans une large part, mais le plan primitif fut modifié dans la suite. Bunsen indique particulièrement les cinq mémoires suivants : 1. Die sogen. Regionarier nach Vat. Handschr. — 2. Stellen der Classiker, Inschriften, Zeugnisse der Neuern. — 3. Anonymus Mabillons. — 4. Mirabilia Romae. — 5. Poggio de Fortunae varietate Urbis Romae. De plus, Gerhard avait promis des articles sur le Palatin, les diverses places désignées sous le nom de Forum, la vallée à gauche du Forum, la Subura et les Carinae, l'Esquilin, le Viminal, le Quirinal, le Pincius, le Champ de Mars, le Trastevere, etc. — Cf. la *Notice* d'Otto Jahn, p. 64, note 4.

[2] Cf. *Ann. de l'Inst. arch.*, t. III, 1831.

[3] *Monuments inédits de l'Inst. arch.*, t. I, pl. LVI, A. — *Etruskische Spiegel*, pl. LXXXIII.

[4] Le second volume porte aussi le titre de *Archäologischer Nachlass aus Rom.*

[5] Cf. *Kunstblatt*, 1823-1826.

[6] Des planches avaient été préparées par la Société hyperboréo-romaine sous le titre de : *Monumenti antichi inediti della Società iperboreo-romana.* — Otto

Iason des Drachen Beute. Ein Programm des arch. Instituts in Rom. Berlin, 1835, in-4°, 1 pl. [1].

Berlin's antike Bildwerke. Berlin, 1836, 1 vol. in-8° et trois suppléments qui ont paru successivement en 1836, 1840 et 1846, sous le titre de Neuerworbene ant. Denkmäler des K. Museums zu Berlin; le troisième supplément est composé de trois cahiers.

Il vaso dall' Archemoro. Roma 1837, petit in-folio, 3 pl. [2].

Athenes Geburt auf Vasenbildern und auf dem Parthenonsgiebel. Berlin, 1838, in fol. 3 pl. [3].

Jahn possédait un exemplaire d'épreuves de ces planches et il en donne les titres dans sa *Notice*, p. 75, note 3.

Je reproduis ici ces titres en français :

I et II. Ciste Durand : Funérailles de Patrocle et Néréides, par Stackelberg. (Cf. *Kunstblatt*, 1827, nos 32 et suiv., no 47.)

III. Ajax et Cassandre, miroir, par Stackelberg. (La ciste et le miroir ont été publiés par Raoul Rochette, *Monuments inédits*, pl. XX.)

IV. L'enlèvement du Palladium, vase peint, par Hirt. (Ce vase a été publié dans les *Annales de l'Inst. arch.*, t. II, pl. D et p. 95 et suiv.)

V. La naissance de Vénus, restitution d'après Phidias, par Sarti et Gerhard (Gerhard, *Gesamm. akad. Abhandlungen*, pl. XVII.)

Introduction de Vénus dans l'Olympe, putéal de Corinthe, par Gerhard.

VI. Deimos et Phobos, par Th. Panofka. (*Hyp. Röm. Studien*, t. I, p. 245 et suiv. sans planche.)

VII. Le cyclope Polyphème, vase peint, par le duc de Luynes. (*Monuments inédits de l'Inst. arch.*, t. I, pl. VII; *Annales*, t. I, p. 278.)

VIII et IX. Ulysse caché sous le bélier, vases peints, par le duc de Luynes. (*Monuments inédits de l'Instit. archéol.* t. I, pl. VII; *Annales*, t. I, *l. cit.*)

X. Épigraphie, par Th. Panofka. (*Hyp. Röm. Studien*, t. I, p. 317 et suiv., sans planche.)

XI et XII. Hercule enchaîné, par Th. Panofka. (*Hyp. Röm. Studien*, t. I, p. 296 et suiv., sans planches. — (Le vase peint, no XII, a été publié par Raoul Rochette, *Monuments inédits*, pl. XXVIII. — Cf. mon *Catalogue Durand*, no 306, et *Arch. Zeitung*, 1865, pl. CCI, et p. 81 et suiv.)

[1] *Monuments inédits de l'Inst. arch.*, t. II, pl. XXXV.

[2] Cf. *Mémoires de l'Académie royale de Berlin* : Archemoros und die Hesperiden. — Le mémoire italien de Gerhard a été traduit en français et publié dans les *Nouvelles Annales de l'Institut arch.*, t. I, pp. 352 et suiv.; *Monuments inédits*, pl. V et VI.

[3] *Auserlesene Vasenbilder*, pl. I à IV.

Griechische Mysterienbilder. Stuttgart und Tübingen, 1839, 12 planches. gr. in-folio [1].

Etruskische Spiegel. Berlin, 1839-1867, 4 vol. gr. in-4° avec 453 planches [2].

Notice sur le vase de Midias au Musée Britannique. Berlin, 1840, in-4°, 2 pl. [3].

Notice sur l'Institut archéologique. Berlin, 1840. in-8°.

Griechische und Etruskische Trinkschalen des K. Museums zu Berlin. Berlin, 1840, in-folio, avec 19 pl.

Auserlesene griechische Vasenbilder hauptsächlich etruskischen Fundorts. Berlin, 1840-1858, 4 vol. in-4° avec 330 planches en couleur.

Etruskische und Kampanische Vasenbilder des K. Museums zu Berlin. Berlin, 1843, in-folio avec 35 pl.

Mauritio Eduardo Meiero doctori atque magistro semisecularia semiperfecta gratulatur (Pictura urceoli fictilis in Volcentium supuleris eruta). Berol., 1843, in-4°. 1 pl. [4].

Drei Vorlesungen über Gyps-Abgüsse. Berlin, 1844, in-8°, 3 pl.

De religione Hermarum. Berol., 1845, in-4°.

Apulische Vasenbilder des K. Museums zu Berlin. Berlin, 1845, gr. in-folio, avec 22 planches.

Trinkschalen und Gefässe des K. Museums zu Berlin und anderer Sammlungen. Berlin. 1848-1850, 2 vol. in-folio avec 40 planches.

Zur monumentalen Philologie. Berlin, 1850, in-4° [5].

Münchens antike Kunstschätze. Berlin, 1852, in-8° [6].

Grundriss der Archäologie für Vorlesungen nach Müller's Handbuch. Berlin, 1853, in-8°.

[1] Ce cahier de 12 planches est un supplément à l'ouvrage intitulé : *Antike Bildwerke.*

[2] Les dernières livraisons ont été publiées par les soins d'Otto Jahn, quelques mois après la mort de l'auteur.

[3] Cf. *Notice on the vase of Meidias in the british Museum*, by the Chev. Gerhard, dans les *Transactions of the Royal Society of literature*, second series, t. I, 1843, p. 192.

[4] Cf. *Arch. Zeitung*, 1852, pl. XXXVII et pp. 404 et suiv.

[5] Cf. *Arch. Zeitung*, *Anzeiger*, 1850, pp. 201 et suiv.

[6] Extrait de l'*Arch. Zeitung* et tiré à 30 exemplaires seulement.

Griechische Mythologie. Berlin, 1854-1855, 2 vol. in-8°.

Verzeichniss der Bildhauerwerke neu bearbeitet von Eduard Gerhard. Berlin, 1858, in-8°.

Semele und Ariadne. Ein Festprogramm der arch. Gesellschaft zu Berlin zur Jubelfeier F.-G. Welckers. Berlin, 1859, in-4°, 3 pl. [1].

Über archäologische Sammlungen und Studien, zur Jubelfeier der Universität Berlin. Berlin, 1860, in-8° [2].

Verzeichniss der vorzüglichsten Thongefässe und Terracotten, Spiegel, etc. Berlin, 1860, in-8°.

Sammlung der Abgüsse in Berlin. Berlin, 1860, in-8°.

Antike Sculpturen. Berlin, 1860, in-8°.

Notizie intorno l'Instituto archeologico. Roma, 1860, in-8°.

ARTICLES PUBLIÉS DANS LES ANNALES ET DANS LES BULLETINS DE L'INSTITUT DE CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE.

—

Annales 1829.

1. Osservazioni preliminari.
2. Monumenti di costruzione detta ciclopea.
3. Scavi etruschi.
4. Bassorilievo di Tirea.
5. Stele sepolcrali.
6. Cippi sepolcrali.
7. Scavi di Ponte della Badia.

Bulletin 1829.

1. Scavi etruschi.
2. Contorni di Roma.
3. Museografia.
4. Bibliografia.
5. Scavi di Canino.
6. Vasi de' sig Feoli.

[1] Extrait de l'*Arch. Zeitung*, tiré à 50 exemplaires.

[2] Cf. *Arch. Zeitung*, 1858, pp. 205 et suiv.

7. Compte-rendu de l'ouvrage du prince de Canino : Catalogo di scelte antichità etrusche trovate negli scavi del principe di Canino, 1828-1829.
8. Scavi romani.
9. L'altalena in un vaso dipinto.
10. Bassorilievo delle Smirne.
11. Vasi del principe di Canino.
12. Scavi. Carsoli.
13. Compte-rendu de l'ouvrage des frères F. et J. Riepenhausen : Peintures de Polygnote dessinées et gravées d'après la description de Pausanias.
14. Risposta ad una lettera del principe di Canino [1].
15. Compte-rendu de l'ouvrage du chanoine de Jorio : Plan de Pompéi et remarques sur ses édifices.
16. Risposta ad una lettera del signor Teodoro Panofka [2].
17. Bronzi di Tarquinia.
18. Vasi d'Eboli.
19. Cenni topografici intorno i vasi italo-greci.
20. Varietà sepolcrali della Magna Grecia.
21. Rivista generale del Bullettino.

Annales 1830.

1. Vasi Panatenaici.

Bulletin 1830.

1. Scavi di Canino.
2. Sformate immagini di bronzo.
3. Compte-rendu de l'ouvrage de C.-O. Müller : Commentatio qua Myrinae Amazonis in Museo Vaticano asservatum signum phidiacum explicatur.
4. Compte-rendu de quelques livraisons de l'ouvrage : Real Museo Borbonico.
5. Compte-rendu de l'ouvrage : Museo etrusco chiusino.

[1] Lettre relative aux vases peints trouvés dans les fouilles du prince de Canino.
[2] Lettre relative au catalogue publié par le prince de Canino sur les vases peints trouvés dans ses fouilles.

6. Compte-rendu de l'ouvrage d'Avolio : Sulle antiche fatture d'argilla che si ritrovano in Sicilia.
7. Iscrizioni greche.
8. Intorno le impronte de' monumenti gemmarj.
9. Scavi romani.
10. Compte-rendu de l'ouvrage de Vermiglioli : Indicazione antiquaria per il gabinetto archeologico di proprietà dell' illustrissimo magistrato di Perugia, e situato nel pubblico studio della medesima città.
11. Annonce d'un travail de Labus : Osservazioni epigrafiche.
12. Intorno una tazza dipinta trovata in Egina. Al sign. Carlo d'Ottavio Fontana in Trieste.
13. Acquedotti romani.
14. Compte-rendu de l'ouvrage du prince de Canino : Museum étrusque de Lucien Bonaparte, prince de Canino.
15. Rapporto intorno i lavori e i progressi dell' Instituto.
16. Intorno uno specchio etrusco.
17. Annonces des ouvrages : Guida di Pozzuoli e contorni col suo atlante del can. Andrea de Jorio, terza edizione. — Pompéi décrite par Charles Bonucci, seconde traduction de la troisième édition italienne.
18. Antichità dissoterrate a Milos.
19. Vasi dipinti della Grecia.
20. Iscrizioni tarquiniensi.
21. Compte-rendu de l'ouvrage de Fr. Inghirami : Lettere di etrusca erudizione.
22. Compte-rendu de l'ouvrage de Zannoni : Dei denari consolari e di famiglie romane dissotterrati in Fiesole nel 1829.
23. Compte-rendu de l'ouvrage : Vases étrusques de Lucien Bonaparte, prince de Canino.
24. Scavi etruschi.
25. Rivista generale del Bullettino.

Annales 1831.

1. Rapporto intorno i vasi volcenti.

2. Vasi volcenti pubblicati ed illustrati.
3. Pitture tarquiniensi.
4. Achille ed Ettore, vaso dipinto.
5. Vasi d'Eboli.
6. Mura dette ciclopee.

Bulletin 1831.

1. Monumenti dell' Etruria.
2. Compte-rendu de l'ouvrage de Th. Panofka : Musée Blacas.
3. Porta di Volterra.
4. Compte-rendu de l'ouvrage : Museo etrusco chiusino.
5. Compte-rendu de l'ouvrage de M. L. Grifi : Discorso sul significato della voce *EPMEIHΣ* al verso 69 dell' inno di Callimacho a Diana.
6. Epitafio di Didio Taxiarche.
7. Scavi etruschi.
8. Monumenti etruschi.
9. Rapporto intorno i lavori e progressi dell' Instituto.
10. Scavi. Regno di Napoli.
11. Compte-rendu de l'ouvrage : Museo etrusco chiusino.
12. Lettre de M. Gerhard à M. Panofka sur les vases de Volci.
13. Compte-rendu de l'ouvrage du duc de Serra di Falco : Cenni sugli avanzi dell' antica Solunto.
14. Compte-rendu d'un opuscule de Raphaël Politi : Descrizione di due vasi fittili greco-siculi agrigentini.
15. Moneta di Etna.
16. Compte-rendu de l'ouvrage de Guarini : Excursus alter epigraphicus liber.
17. Questions et désirs.
18. Rivista generale del Bullettino.

Bulletin 1832.

1. Lettre de M. Gerhard à M. le chev. Bunsen sur les vases de Volci.
2. Compte-rendu de l'ouvrage de Fr. Inghirami : Galleria Omerica.
3. Rapporto sui lavori e progressi dell'Instituto.

4. Relazione diretta all' Instituto dal prof. Gerhard intorno i rapporti archeologici del suo viaggio.

Annales 1833.

1. Dionysus et Sémélé.
2. Vaso perugino.

Bulletin 1833.

1. Annonce de l'ouvrage de Micali : Storia degli antichi popoli d'Italia, 2me édition.

Bulletin 1834.

1. Rivista generale del Bullettino.
2. Scavi etruschi.
3. Compte-rendu du second volume de l'ouvrage d'Avellino : Opuscoli diversi.
4. Annonce des opuscules : Due parole su trè vasi fittili di R. Politi. — Il congedo di Ettore. — Oniologia, giornale di scienze, lettere ed arti di Perugia.
5. Viaggi del cav. Alberto della Marmora.
6. Vasi volcenti.
7. Rapporto su'lavori e progressi dell' Instituto.
8. Annonce des ouvrages : Expédition scientifique de Morée, ordonnée par le gouvernement français, par Abel Blouet, architecte, vol. I. — La Campania sotterranea e brevi notizie degli edificj scavati entro roccia nelle due Sicilie ed in altre regioni, di Giuseppe Sanchez, bibliotecario regio. — Lettera di R. Politi al chiariss. sig. J. Millingen su di una figulina rappresentante Ercole e Nereo. — Lettera archeologica dell' abbate Celestino Cavedoni al. ch. sig, conte G. G. Orti, direttore del Poligrafo, soprà alcune deità mostruose e pantee della mitologia greca.
9. Compte-rendu de l'ouvrage du duc de Serra di Falco : Le antichità della Sicilia esposte ed illustrate, vol. II, Selinunte.
10. Vasi de' sigg. Campanari.
11. Compte-rendu de l'ouvrage de Micali : Storia degli antichi popoli italiani.

Annales 1835.

1. Intorno i monumenti figulini della Sicilia, a S. E. il duca di Serra di Falco [1].
2. Compte rendu de l'ouvrage du comte de Clarac; Musée de sculpture antique et moderne, 7e livr.
3. Sur deux coupes étrusques; lettre à M. Raoul Rochette.

Annales 1836.

1. Ultime ricerche sulle forme dei vasi greci.
2. Tazza dal Giasone.

Bulletin 1836.

1. Rivista generale del Bullettino.

Annales 1837.

1. Sur les monuments figurés existant actuellement en Grèce; lettre à M. le chevalier Bunsen [2].

Bulletin 1840.

1. Discorso di Odoardo Gerhard tenuto nell' adananza degli 11 decembre.
2. Vasi ruvesi del real museo Borbonico.

Annales 1841.

1. L'adunanza de' numi che accolgono Pallade, rappresentata nel tempio di Nike Apteros.

Bulletin 1845.

1. Intorno l'origine della palmetta.
2. Intorno le nozze di Peleo e Tetide rappresentate sul vaso d'Ergotimo e Critia.

[1] Cf. *Arch. intell. Blatt*, 1834, p. 53.
[2] Cf. *Arch. intell. Blatt*, 1837, pp. 78 et suiv.

Bulletin 1846.

On trouve dans ce volume quelques notes sur des monuments antiques montrés aux séances de l'Institut archéologique. Voici, en substance, les principales de ces notes :

1. Ercole, Deianira e Nesso, anfora dipinta.
2. Il supplicio di Marsia.
3. Porta di bronzo scoperta a Magonza.
4. Bassorilievi ateniesi.
5. Chirone, idria dipinta.
6. Enea ed Anchise dentro eroo, vaso depinto.
7. Ulisse e Filotete ; Enea ed Anchise, pietre incise.
8. Uomini cavalcanti sulle spalle d'altri uomini mascherati.
9. Gutto ruvese fregiato di testa di donna coperta da pella leonina.
10. Frammento d'un bassorilievo con la rappresentanza d'un ustrino.
11. Oenochoe con erme itifallico e Sileno.
12. Tazza con donna alata e cavallo.
13. Casupola di creta nera scavata nel 1817, presso Albano.
14. Chiodo di bronzo con graffiti.

Annales 1847.

1. Hermès de Jupiter Terminalis.
2. Remarques sur les vases pseudo-phéniciens.

Annales 1850.

1. Intorno la pittura pompejana rappresentante i dodici dei.

Annales 1857.

1. Teofania nuziale di Dioniso e Cora.

Bulletin 1860.

1. Intorno ad uno specchio rappresentante Venere ed Adone.
2. Intorno il nome etrusco di Marte.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN [1].

1. * Über die Metallspiegel der Etrusker. Berlin, 1838, in-4°, 3 pl. (*Monatsberichte*, 1836).
2. * Archemoros und die Hesperiden, 1838, in-4°, 4 pl. (*Ibid.*, 1836) [2].
3. * Über die Vase des Midias, 1839, in-4°, 2 pl (*Ibid.*, 1839) [3].
4. * Über die Flügelgestalten der alten Kunst, 1840, in-4°, 4 pl. (*Ibid.*, 1839).
5. * Über die Lichtgotheiten auf Kunstdenkmälern, 1840, in-4°, 4 pl. (*Ibid.*, 1838).
6. * König Atlas im Hesperidenmythos, 1841, in 4°, 1 pl. (*Ibid.*, 1841).
7. * Über die zwölf Götter Griechenlands, 1842, in-4°, 4 pl. (*Ibid.*, 1840).
8. * Über die Minervenidole Athens, 1844, in-4°, 5 pl. (*Ibid.*, 1842).
9. * Über Venusidole, 1845, in-4°, 6 pl. (*Ibid.*, 1843).
10. * Über die Gottheiten der Etrusker, 1847, in-4°, 7 pl. (*Ibid.*, 1845).
11. * Über die Kunst der Phönicier, 1848, in-4°, 7 pl. (*Ibid.*, 1846).
12. * Über Agathodämon und Bona Dea, 1849, in-4°, 4 pl. (*Ibid.*, 1847).
13. * Über den Gott Eros, 1850, in-4°, 5 pl. (*Ibid.*, 1848).
14. Über Ursprung, Wesen und Geltung des Poseidon, 1851, in-4° (*Ibid.*, 1850).
15. * Über eine Cista mystica des Brittischen Museums, 1851, in-4°, 2 pl. (*Ibid.*, 1849).
16. * Über das Metroon zu Athen und über die Göttermutter der griechischen Mythologie, 1851, in-4°, 4 pl. (*Ibid.*, 1849).

[1] Les mémoires marqués d'un astérisque ont été réunis en deux volumes gr. in-8°, accompagnés de deux cahiers de planches in-4°, sous le titre de *Gerhard's Gesammelte akademische Abhandlungen und kleine Schriften mit Abbildungen*, Berlin, 1866-1867 et publiés l'un du vivant de l'auteur, l'autre par les soins d'Otto Jahn. Les dates indiquées ici sont celles des exemplaires tirés à part et non des volumes des *Mémoires de l'Académie*.

[2] Cf. *Nouv. Annales de l'Inst. arch.*, 1837. t. I, pp. 352 et suiv.

[3] Cf. *Notice sur le vase de Midias au Musée Britannique*. Berlin. 1840, in-4°. — *Arch. Zeitung*, 1856, p. 190 et 1858, p. 130.

17. Über Wesen, Verwandtschaft und Ursprung der Dämonen und Genien, 1852, in-4°. (*Ibid.*, 1841 et 1852.)
18. Über Griechenlands Volksstämme und Stammgottheiten, 1854, in-4°. (*Ibid.*, 1853).
19. Über den Volksstamm der Achäer, 1854, in 4°. (*Ibid.*, 1853).
20. * Über Hermenbilder auf griechischen Vasen, 1856, in-4°, 5 pl. (*Ibid.*, 1855).
21. Über die hesiodische Theogonie, 1856, in-4°. (*Ibid.*, 1856).
22. * Über die Anthesterien und das Verhältniss des attischen Dionysos zum Koradienst, 1858, in-4°. 4 pl. (*Ibid.*, 1858).
23. * Über die Metallspiegel der Etrusker, zweiter Theil [1], 1860, in-4°, 4 pl. (*Ibid.*, 1859).
24. Über Orpheus und die Orphiker, 1861, in-4°, (*Ibid.*, 1861.)
25. Die Geburt der Kabiren, 1862, in-4°, 2 pl. (*Ibid.*, 1861) [2].
26. * Über den Bildenkreis von Eleusis, 1863, 1864, 1865, 3 mémoires in-4°, accompagnés de 7 pl. (*Ibid.*, 1862, 1863 et 1864).

Dans les comptes-rendus de l'Académie (*Monatsberichte*), on trouve l'analyse des lectures et des communications faites par Gerhard. Outre les lectures indiquées ci-dessus dans la liste des *Mémoires*, je citerai :

1. Etruskische Spiegel, 1838.
2. Zwei altgriechische Venusbilder, 1840.
3. Dämonen und Genien, 1841.
4. Über die Venus-Idole und die Göttinn Concordia, 1843.
5. Archäologische Mittheilungen, 1843.
6. Etruskische Inedita, 1845.
7. Über die etruskischen Götternamen, 1847.
8. Über Agathodämon und Bona Dea, Erdmutter und Erdgeist, 1847.

[1] La première dissertation sur les miroirs étrusques avait paru en 1838 et a aussi été imprimée dans le recueil des *Mémoires de l'Académie royale de Berlin*. Voir n° 1.

[2] Cf. *Etr. Spiegel*, pl. CCLVII, B.

9. Über eine mystische Ciste des Brittischen Museums und die Lage des Prytaneiums zu Athen, 1849.
10. Über Herkunft, Wesen und Gattung des Poseidon, 1850.
11. Über den hesiodischen Hymnus auf Hecate, 1851.
12. Über Wesen und Ursprung der Dämonen und Grazien (?), 1852 [1].
13. Inschriften aus Kleinasien von Baumeister gesandt, 1855.
14. Mittheilung einer Inschrift von Herakleion auf Creta durch Papasliotis, 1855.
15. Bemerkungen zur vergleichenden Mythologie, 1855.
16. Die Darius Vase, 1857.
17. Zwei neue entdecte griechische Inschriften und über das Museo Campana, 1859.
18. Paralipomena zu einen etruskischen Spiegeln, 1859.
19. Inschriften aus Samos, 1860.
20. Epigraphische Funde im Dionysostheater zu Athen, 1862.
21. Über eine Inschrift von Chios, 1863.
22. Eleusinische Miscellen, 1864.
23. Über einen etruskischen Spiegel, darstellend Helenas Rettung, des Herakles Meerfahrt und die Lichtgöttinn Eos, 1865.
24. Etruskische Varianten zum troischen Sagenkreise, 1866.

PROGRAMMES PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA FÊTE DE WINCKELMANN CÉLÉBRÉE PAR LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BERLIN.

1. Festgedanken an Winckelmann. Berlin, 1841, in-4°, 2 pl.
2. Phrixos der Herold, 1842, in-4° 1 pl. [2].
3. Die Heilung des Telephos, 1843, in-4°, 1 pl. [3].
4. Die Schmückung der Helena, 1844, in-4°, 1 pl. [4].
5. Das Orakel der Themis, 1846, in-4°, 1 pl. [5].

[1] Le *Mémoire* n° 17 porte *Genien* et non *Grazien*.
[2] Réimprimé dans le recueil publié par Otto Jahn.
[3] *Etr. Spiegel*, pl. CCXXIX.
[4] *Ibid.*, pl. CCXII.
[5] *Auserlesene Vasenbilder*, pl. CCCXXVII et CCCXXVIII.

6. Zwei Minerven, 1848, in-4°, 1 pl. [1].
7. Mykenische Alterthümer, 1850, in-4°, 1 pl. [2].
8. Herakles der Satyr und Dreifussräuber, 1852, in-4°, 1 pl. [3].
9. Danaë, ein griechisches Vasenbild, 1854, in-4°, 1 pl.
10. Winckelmann und die Gegenwart; nebst einem etruskischen Spiegel, 1856, in-4°, 1 pl. [4].
11. Thetis und Priumne, etruskischer Spiegel der Kais. russ. Sammlung, 1862, in-4°, 1 pl. [5].

ARCHÄOLOGISCHE ZEITUNG, HERAUSGEGEBEN VON EDUARD GERHARD.

Ce recueil périodique se compose de 25 vol. in-4° avec plus de 300 pl., Berlin, 1843-1867. De 1849 à 1867, il porte le titre de Denkmäler, Forschungen und Berichte als Fortsetzung der arch. Zeitung [6].

ARTICLES PUBLIÉS DANS L'ARCHÄOLOGISCHE ZEITUNG [7].

Année 1843.

1. Griechische Vasenbilder : Im K. Museum zu Berlin; Neuentdeckte Vasenbilder; Triptolemos.
2. Nekrolog : Wilhelm Abeken.

[1] *Etr. Spiegel*, pl. CCXLI.

[2] Réimprimé dans le recueil d'Otto Jahn.

[3] Ce programme a été fait par M. Ernest Curtius et par Éd. Gerhard.

[4] *Etr. Spiegel*, pl. CCLV.

[5] *Ibid.*, pl. CCCCII.

[6] L'année 1867, préparée par Gerhard, a été terminée, grâce aux soins d'Otto Jahn. — Une nouvelle suite de ce vaste répertoire de la science archéologique est entreprise, à partir de l'année 1868, sous la direction de M. E. Hübner, le savant épigraphiste, avec la collaboration de MM. Ernest Curtius et Friederichs.

[7] J'ai indiqué dans cette liste tous les articles qui portent la signature de Gerhard, E. G., quelques uns sans signature, mais qui certainement appartiennent à l'éditeur. Outre ces articles, on trouve une grande quantité d'annotations et de remarques de Gerhard dans tous les volumes de ce vaste recueil.

3. Griechische Vasenbilder : Kadmos im Drachenkampf.
4. — — Eos und Kephalos ; Käneus ; Bacchische Gruppe ; Poseidon und Amymone ; Peleus und Thetis ; Herakles und Nereus.
5. Nachschrift zum sogenannte Monument des Sesostris bei Smyrna.
6. Unteritalische Vasenbilder : Herakles an Hera's Brust ; Antiope und Dia.
7. Pompeianische Wandgemälde : Schmückung der Hermaphroditen ; der verwundete Adonis.
8. Etruskische Spiegel ; Geburt des Bacchus ; Apoll und zwei Musen.
9. Über ein Musenrelief des K. Museums zu Berlin.
10. Musenrelief des Museums zu Neapel.
11. Die dreifache Hekate.
12. Griechische Münzen : Unedirte asiatische aus der Sammlung des Herrn von Prokesch-Osten.
13. Etruskische Spiegel : Venus, Adonis und Iris ; Aurora ; Quadriga mit Flügelrossen ; Peleus und Atalante ; der nemeische Löwe ; Apotheose des Herkules ; Kalchas ; Paris und Helena ; Achill's Ausrustung.
14. Über ein Silbergefäss des Grafen Stroganoff.
15. Etruskische Spiegel : Merkurs's Leierstreit.
16. Die grieschische Unterwelt auf Vasenbildern des Museums zu Karlsruhe und anderer Sammlungen.
17. Nekrolog : H. Ulrichs, H. Rosellini.

Année 1844.

1. Allgemeines Statt einer Vorrede zur archäologische Zeitung.
2. Die Unterwelt auf Gefässbildern (second article).
3. Unteritalische Vasenbilder : Die familie der Niobe ; Jason und Achilles ; der Tod des Dolon.
4. Griechische Vasenbilder : Urtheil des Paris ; Gigantenkampf ; König Tenes.
5. Grossgriechische Vasenbilder ; Paris und Tiresias.
6. Zur Museographie : Micali's Inedita.
7. Töchter der Niobe.
8. Ägyptiches aus Etrurien.

9. Griechische Münzen: Unedirte asiatische aus der Sammlung des Herrn von Prokesch-Osten.
10. Das Denkmal des Harpagos und dessen Trümmer im Brittischen Museum.
11. Unteritalische Vasenbilder: Archemoros; Gigantenkampf; Orestes.

Année 1845.

1. Allegemeines.
2. Die Unterwelt: Etruskische Todtenkiste im K. Museum zu Berlin.
3. Angebliche Kassandra.
4. Das Harpyienmonument von Xanthos.
5. Bacchus im Amazonenkampf.
6. Oreithyia und Thyia
7. Griechische Münzen: Zweite Folge Griechischer Inedita aus der Sammlung des Freihernn von Prokesch-Osten.
8. Opfer der Göttinn Chryse.
9. Argonautenopfer des Herakles.

Année 1846.

1. Allegemeines.
2. Raub der Palladien.
3. Geburt und Pflege des Dionysos.
4. Die Töchter des Pelias.
5. Unteritalische Vasenbilder: Poseidon und Pelops; Pelops und Lykurgos.
6. Griechische Münzen: Griechischer Inedita aus der Sammlung des Freiherrn von Prokesch-Osten.
7. Griechische Vasenbilder: Vasen aus Cäre; Danaë; Odysseus und Penelope; Philoktet's Verwendung; Thamyris; Bacchische Thiasos; Widdergottheiten; Herakles im Amazonenkampfe; Jason's Aufkochung; Hera und Prometheus; Hephästos und Dionysos; die Thaten des Theseus.
8. Griechische Münzen: Inedita des Freiherrn von Prokesch-Osten.
9. Archaische Vasenbilder: Hector Auszug; Doppelminerven.
10. Über die Vase des Ergotimos und Klitias.
11. Vasen des Lord Northampton.

12. Bildniss des Plato.
13. Etruskische Vasenbilder: Raub der Proserpina; Doppelmerkur; Charon's Hammer; Alcestis und Todesdämonen.
14. Sculpturen zu Mantua.
15. Die Jahreszeiten, Silbergefäss.
16. Etruskische Schutzgöttinnen, Grabsreliefs aus Volterra.
17. Griechische Vasenbilder: Die Töchter des Pelias.
18. Über Biondi's Monumenti Amaranziani.
19. Über Campana's Terra-cotten.

Année 1847.

1. Allgemeines.
2. Anchises und Aphrodite (sans signature.)
3. Hermes der Argostödter.
4. Roma und Fortuna.
5. Artemis Elaphebolos.
6. Dionysos-Apollo als Thongefäss.
7. Apollo und Aulon.
8. Museographisches aus Paris.
9. Sculpturen aus Ninive.
10. Halikarnass und das Mausoleum.

Année 1848.

1. Allgemeines (Ausgrabungen, Denkmäler, Litteratur).
2. Ajax und Kassandra.
3. Kassandra und Aeneas.
4. Raub des Palladiums: Demophon; Odysseus und Diomedes.
5. Pan und Olympos.
6. Linos und Kephalos.
7. Etruskische Spiegel: Schmuckung der Venus; Eos und etwa Kephalos; Amphiaraos, Ajax und Lasa; Hector und Ajax; drei Flügelgestalten; Apollo und Diana; Helena, Paris und Menelaos.
8. Amor und Psyche mit Todesbezug.
9. Bacchische Psyche.

10. Paralipomena : Zur Talos Vase, zur Hebe Vase, Euripides in Salamis, Angebliche Theophane.

Année 1849.

1. Marmorfigürchen aus Smyrna.
2. Eros und Agon.
3. Hermares und Hermathene.
4. Gemmenbilder : Athenes Geburt ; Palamedes und Philoktet ; Philoktet und Odysseus ; Herakles und Hesione ; das hölzerne Pferd ; die Troische Burg ; Mysterien-Enthüllung ; Silen und Demeter ; Brudermord und Kabirenweihe.
5. Taurisches Palladion.
6. Zur archäologischen Zeitung.
7. Orestes in Brauron, Gemmenbilder
8. Iphigenia in Tauris, Vasenbild [1].
9. Allgemeiner Jahresbericht.
10. Museum Disnejanum.
11. Vase des Ergotimos und Klitias.
12. Vasen zu Ruvo.
13. Museographisches : Museum zu Leyden, Museum zu Madrid.
14. Ausgrabungen : Illusorische der Insel Sardinien.
15. Museographisches : Museum zu Leyden, Museum Disnejanum.

Année 1850.

1. Winckelmann's Fest Programme : zwei Minerven.
2. Thronende Kora, Wandgemälde in K. Museum zu Berlin.
3. Widdergottheiten : Hermes, Silenos, Pan, Zeus-Ammon, Athene Ergane.
4. Lagynos.
5. Axiokersa, Kora, Libera, Vasengemälde.
6. Dädalos und Perdix.
7. Marsyas am Griff eines Plektron.

[1] Cet article est signé E. G., mais, dans la table des matières de l'année 1849, il est indiqué comme étant d'Otto Jahn.

8. Todesschlaf und Genienchor.
9. Die Heimtragung des Meleager.
10. Die Vase des Ergotimos und Klitias (deux articles).
11. Allgemeiner Jahresbericht.
12. Taurische Alterthümer.
13. Sardische Alterthümer.

Année 1851.

1. Achilleus und Memnon.
2. Gehörnte Io oder Kora, Junger Stierbacchus, Bocksgottheiten.
3. Nachschrift zu Herrn C. von Paucker, Termeros.
4. Doppelter Bacchus.
5. Paris und Helena.
6. Allgemeiner Jahresbericht.
7. Museographisches: Museum zu Carlsruhe.
8. Museographisches: Gold und silber Antiken zu Wien, Etruskische Spiegelkapseln oder Bullæ.
9. Ausgzäbungen, Helvetische: Inschrift eines Meilensteins aus der Zeit des Kaisers Tacitus.
10. Museographisches aus London und Paris.
11. Unteritalische Vasenfunde.
12. Gemmen und Antiken Sammlung des Hrn. B. Hertz: *a*. Daktyliothek; *b*. Marmore, Bronzen, Terracotten u. s. w.

Année 1852.

1. Ion und Kreusa.
2. Komos und Päan.
3. Die eleusinischen Göttinnen.
4. Lampenreliefs: Pan und Echo; des Icaros Flug; Victoria und Laren.
5. Das Abenteuer der Lästrygonen, homerische Wandgemälde.
6. Dirke's Bestrafung.
7. Allgemeiner Jahresbericht.
8. Vasensammlung des Brittischen Museums.
9. Römische Denkmäler Nordafrika's (sans signature.)

10. Museographisches: Münchens antike Kunstschätze übersichtlich betrachtet, Vasensammlung zu München.

Année 1853.

1. Agonistische Vasenbilder.
2. Griechische Münzen.
3. Allgemeiner Jahresbericht.
4. Beilägen zum Jahresbericht: Monumenti inediti aus Neapel; Terracotten aus Tarsos; Mythologische Inschriftsammlung von I. Becker; Fürs zweite Jahrzehend der archäologischen Zeitung.
5. Museographisches: Alterthümer zu Pawloffsk.
6. Museographisches: Antiken zu Stockholm; Vasenbilder zu Paris und Triest (Nach Mittheilungen des Hrn. Papasliotis.)

Année 1854.

1. Persische Artemis.
2. Phrygischer Sonnengott.
3. Phrygische Götter zu Pferd.
4. Aphodrite Pandemos-Epitragia.
5. Priamos bei Achill.
6. Allgemeiner Jahresbericht.
7. Metrische Inschriften.
8. Apulische Vasenfunde. Der Perserkönig als Vasenbild.
9. Griechische Vasenbilder: Kaiserliche Sammlung zu Wien, Lindenau's Sammlung zu Altenburg.

Année 1855.

1. Wiederkehrende Kora.
2. Evia, Euios, Hebon.
3. Pelops und Oinomaos auf Sarkophagen.
4. Zur Revision der Vasenkunde.
5. Allgemeiner Jahresbericht.
6. Beilagen zum Jahresbericht: Etruskische Ausgrabungen; Alterthümer von Tarragona.
7. Aus den Rheinländen, Sammlungen Böcking und Mertens.
8. Beulé und Laborde über Athen.

9. Janssen's Etruskische Todtenkisten.
10. Roulez's Vasenwerk.
11. Inscriptiones Sprattianæ.
12. Nekrolog: Raoul Rochette.
13. Museographisches: Griechische Funde, aus England.
14. Attische Inschriften von Peiräeus.
15. Vasensammlung zu München.

Année 1856.

1. Etruskisches Erzgefäss gallischen Fundorts.
2. Thongefäss des Xenophantos.
3. Zur Vase des Midias.
4. Vase des Xenophantos.
5. Gruppe des Boëthos.
6. Alterthümer van Samothrake.
7. Allgemeiner Jahresbericht.
8. Alterthümer von Samothrake.
9. Terracotten aus Rheinzabern.
10. Rawlinson's Forschungen. (Sans signature.)
11. Ausgräbungen: Die Schlangensäul zu Konstantinopel. (Sans signature.)
12. Museographisches: Griechisches aus Südrussland. (Antiquités du Bosphore Cimmérien, 3 vol. in-folio.)
13. Museographisches: Sammlung Rogers.

Année 1857.

1. Samothrakische Gottheiten und Hekate.
2. Gräber zu Canosa.
3. Allgemeiner Jahresbericht.
4. Etruskische Funde (sans signature.)
5. Sammlungen des Louvre.
6. Paris und Süddeutschland.
7. Sammlung Pérétié (sans signature.)
8. Uber die Terracotten von Rheinzabern.
9. Nekrolog: Emil Braun.

10. Ausgrabungen: Etruskisches aus Chiusi.
11. Museographisches: Sammlung Janzé.
12. Spiegelthal'sche Sammlung zu Smyrna.
13. Kumanische Vasen des Grafen von Syracus.
14. Etruskische Wandgemälde.

Année 1858.

1. Gräber bei Otranto.
2. Zur Vase des Midias.
3. Über archäologische Apparate und Museen.
4. Allgemeiner Jahresbericht.
5. Aus Smyrna: Theater.
6. Aus der Vendée (sans signature.)
7. Villa des Horaz.
8. Birch, über Vasenkunde.
9. Ausgrabungen zu Halikarnass.
10. Griechische Inschriften: Grosse messenische Inschrift.
11. Römische Inschriften: Zolltarif aus Nord-Afrika.

Année 1859.

1. Ge Kurotrophos.
2. Bona Dea und Marsyas.
3. Dionysos, Semele und Ariadne. (Herrn Professor Welcker in Bonn zugeeignet.)
4. Allgemeiner Jahresbericht.
5. Museo Campana.
6. Grabmäler an der Via latina.
7. Das Ei auf Kunstdenkmälern.
8. Chabouillet's Gemmen-Katalog (sans signature.)

Année 1860.

1. Marmorfigürchen der Athene Parthenos.
2. Zur Vase des Xenophantos.
3. Allgemeiner Jahresbericht.
4. Ägyptische und karthagische Ausgrabungen.

5. Gallische Funde.
6. Museographisches: Antikensammlung von Fr. von Thiersch.
7. Ausgrabungen: Aus Halikarnass und Knidos.

Année 1861.

1. Helios der Seelenempfänger und Aphrodite die Todesgöttinn.
2. Gräbervenus. Felicitas. Novus annus.
3. Leiden des Herakles.
4. Perseus lernt fliegen.
5. Agonales Relief.
6. Nachschrift zu W. Vischer, Artemis aus Pagonda.
7. Allgemeiner Jahresbericht.
8. Ausgrabungen: Aus Ägypten.
9. Phönicische Ausgrabungen.
10. Über archäologische Sammlungen und Studien; Beulé's fouilles à Carthage; Troyon's habitations lacustres.
11. Museographisches: Römisches aus Spanien.
12. Prænestinische Cisten.
13. Zum belvederischen Apoll.
14. Südrussische Ausgrabungen.
15. Reisefrüchte aus Griechenland.
16. Müller's Denkmäler der alten Kunst.

Année 1862.

1. Hypnos der Schlafgott.
2. Nachträgliches zu den Hypnosbildern.
3. Spiegel des Apollas.
4. Aphrodite als Widdergottheit.
5. Repliken etruskischer Spiegel.
6. Allgemeiner Jahresbericht.
7. Zur monumentalen Topographie.
8. Museo Campana in Russland.
9. Newton's Halikarnass und Knidos.
10. Lenormant, über Mysterienbilder.
11. Dionysostheater zu Athen.

12. Löwenthor zu Mykenä [1].
13. Südrussische Ausgrabungen.

Année 1863.

1. Zum Sagenkreis des Prometheus.
2. Nachschrift zu Conze; Attischer Taurobolienaltar.
3. Zur Gruppe des Laokoon.
4. Allgemeiner Jahresbericht.
5. Ausgrabungen aus Cypern.
6. Ausgrabungen des Palatins.
7. Pompejanische Wandgemälde.
8. Zur Ortskunde Athens.
9. Zur Kunstgeschichte der Phönicier.
10. Corpus inscriptionum latinarum.
11. Museum zu Neapel.
12. Südrussische Funde.
13. Massilische Stelen.

Année 1864.

1. Aphrodite Kestophoros.
2. Allgemeiner Jahresbericht.
3. Inschriften vom Dionysostheater.
4. Museographisches : Sammlung Oppermann zu Paris.
5. Aus Russland.
6. Etruskische Spiegel aus Cære [2].
7. Ceres und Proserpina, etruskischer Spiegel.

Année 1865.

1. Dioskuren aus Kyzikos.
2. Herakles bei Pholos und bei Busiris.
3. Bacchischer Apoll.
4. Triptolemos.
5. Bacchischer Apoll zu Delphi.

[1] Dans la table, cet article est attribué à M. Strack.
[2] Dans la table, cet article est attribué au Père R. Garrucci.

6. Allgemeiner Jahresbericht.
7. Südrussische Ausgräbungen.
8. Des Herausgebers litterarischer Lebenslauf, Jubiläum und Danksagung.
9. Etruskische Spiegel.
10. Sammlung Oppermann zu Paris.
11. Etruskische Spiegel aus Perugia.

Année 1866.

1. Allgemeiner Jahresbericht.
2. Aus dem Brittischen Museum. (Deux articles).
3. Südrussische Ausgräbungen.
4. Sammlung Castellani.
5. Antikenbesitz des Herrn Fr. Lenormant.
6. Sammlung Oppermann zu Paris.

Année 1867.

1. Allgemeiner Jahresbericht [1].

ARTICLES PUBLIÉS DANS DIVERS RECUEILS.

Jenaer Litteraturzeitung.

On trouve dans cette revue périodique plusieurs articles bibliographiques écrits par Gerhard [2].

1. Tzetzarum Scholia in Lycophronem, ed. Müller. — Année 1815, Erg. Bl., nos 88 et suiv.
2. Sprengel, Neue Kritik der klassischen römischen Dichter. — Année 1816, no 16.
3. Demosthenes de Corona, ed. Harless. — Die Reden des Aeschines und Demosthenes über die Krone, übers. von Fr. von Raumer. — Aeschines et Demosthenis Orationes de Corona, ed.

[1] Ce travail a été complété par M. A. Michaëlis, comme l'indique une note ainsi que la table. — Cf. la *Notice* d'Otto Jahn, p. 103, note 2.

[2] Ces articles sont signés des initiales *Des(iderius)*.

I. Bekker. — Æschinis opera, Demosthenis opera, ed. Tauchnitz. — Année 1817, nº 55.

4. Creuzer, Meletemata I. — Année 1817, nº 67.
5. Dionysii Halicarn. de comp. verb. ed. Schæfer. — Ed. Göller. — Année 1817, Erg. Blatt, nº 33 [1].

Morgenblatt von L. Schorn.

1. 1823, nos 306, 307, 311, 312, 313. Pilger Blätter. Pilger und Reisende [2].
2. 1824, nos 289, 290. Roma caput mundi.
3. — nos 296, 297, 298. Monte Circello.
4. — nos 303-306. Neapel.
5. 1825, nº 95. Correspondenz. Römisches Jubeljahr.

Kunstblatt herausgegeben von L. Schorn.

1823, nos 52, 53 et 89. — Römische Ausgräbungen.
— nos 85 et 86. — Neapel. Memorie della R. Accademia Ercolanese di Archeologia, vol. I. Compte-rendu.
1823, nº 94. — Mausoleum des Hadrianus.
1824, nos 9, 12, 13, 14, 16, 17. — Vasensammlungen.
— nos 9, 38 [3], 54 et 56, 85 et 103. — Römische Ausgräbungen.
— nos 19 et 20. — Archäologische Literatur : Ricerche sul tempio di Serapide in Pozzuoli [dal canonico A. de Jorio, 1 pl. Compte-rendu.
— nº 30. — Ächte und unächte Antiken.
— nº 45. — Archäologische Academie.
— nº 49. — Archäologische Literatur : Illustrazione sopra un vaso

[1] Otto Jahn indique dans sa *Notice* (p. 24, note) un autre compte-rendu de Gerhard : Morell, Lexicon græcum prosod. ed. Maltby, dans le *Wiener all. Lit. Zeitung ;* mais il déclare ne pas l'avoir vu.

[2] Dans un volume in-8º, imprimé à Leipzig en 1826, sous le titre de : *Reisen in Italien seit* 1822, von Fr. Thiersch, L. Schorn, Ed. Gerhard, Leo von Klenze, on indique, Préface, p. IX, pour le second volume qui n'a jamais paru, des voyages de Gerhard en Italie. — Cf. Fr. Thiersch, *Kunstblatt*, 1827, nº 104, p. 413 et la *Notice* d'Otto Jahn, p. 58, note 3.

[3] Cf. *Kunstblatt*, 1826, nº 5, p. 20.

greco-siculo del P. D. Benedetto Deuti. Compte-rendu. — Rom, den 24 April 1824.

— nos 55 et 105. — Kunstliteratur : Memorie romane di antichità e di belle arti. Compte-rendu.

— nos 57-59. — Archäologische Literatur : Le antichità di Acre scoperte, descritte ed illustrate del barone G. Iudica. Compte-rendu.

— no 69. — Florenz, den 1 August 1824.

— nos 95 et 96. — Pompeji.

1825, nos 4 et 5. — Über die Bildnisse der Sappho.

— nos 7, 21 et 49. — Pompeji.

— nos 16-19. — Venus Proserpina.

— nos 22, 50 et 51, 58 et 59. — Römische Ausgrabungen.

— no 24. — S. Paolo.

— no 32. — Vatikan.

— nos 61-63. — Millingen, Ancient unedited monuments of Grecian art. Compte-rendu.

no 69. — Kunstverkehr in Rom [1].

no 83. — Archäologische Literatur : Wanderungen durch Pompeji von L. Goro von Agyagfalva. Compte-rendu.

— nos 90-92. — Neapel [2]. 1. Königl. Museum. 2. Privatsammlungen. 3. Literatur.

— nos 95-96. — Über einige Denkmäler von Pompeji.

— no 97. — Archäologische Literatur : Real Museo Borbonico, Galleria de' vasi del canonico A. de Jorio. Compte-rendu.

1826, nos 3, 24. — Römische Ausgrabungen.

— no 4. — Grossgriechische Ausgrabungen.

— nos 8 et 9. — Pompeji, 1 pl.

— no 26. — Polygnot's Gemälde. Compte-rendu de l'ouvrage des frères F. et J. Riepenhausen.

— no 41. — Neapel. Real Museo Borbonico.

— no 43. — Archäologische Werke.

[1] Cf. *Kunstblatt*, 1825, no 100, p. 404.

[2] Détails sur les collections de Naples. Voyez *Hyp. Röm Studien*, t. I. pp. 185 et suiv.

1826, nos 46-49, 51-53. — Über Grossgriechische Gräber vom Can. A. de Jorio [1].

— no 59. — Alcestis [2].

— no 69-71. — Circus des Maxentius, 1 pl.

— nos 96-98, 100, 101 et 103. — Etruskische Ausgräbungen [3].

1827, no 11. — Archäologie : Verzeichniss der alten und neuen Bildwerke in Marmor und Bronze in den Sälen der K. Antikensammlungen zu Dresden.

— nos 20 et 21. Über Inghirami 's Monumenti etruschi. Compte-rendu.

— no 25. — Böttigers neueste Schriften. Compte-rendu.

— no 26. — Pompeij.

— no 28. — Syrakus.

— nos 42 et 43. — Archäologische Literatur : Venere Proserpina illustrata da Odoardo Gerhard. Compte-rendu.

— no 54. — Archäologie : De Herculis laboribus, dissert. arch. quam conscripsit Ern. Aug. Hagen. Compte-rendu.

— nos 67 et 68. — Das Akademische Kunstmuseum zu Bonn von F. G. Welcker. Compte-rendu.

— nos 69 et 70. — Venus Libitina auf Gemmen und Glaspasten [4].

— nos 73-75. — Zur Gemmenkunde [5].

— nos 87-90. — Antiken zu Arolsen.

— no 91. — Archäologie : Opusculi diversi di F. M. Avellino. Compte-rendu.

nos 94 et 95. — Über das Braunschweigische Onyxgefäss [6].

[1] Compte-rendu et extrait de l'introduction à l'ouvrage du chanoine de Jorio : *Metodo per invenire e frugare i sepolcri degli antichi.*

[2] Cf. *Hyp. Röm. Studien*, t. I. pp. 150 et suiv.

[3] *Ibid.*, t. I, pp. 200 et suiv. A la suite de cet article on trouve (pp. 234 et suiv.) un extrait du supplément à l'*Allgemeine Preussische Staatszeitung*. 1829, nos 57 et 170, sur les fouilles de Tarquinies et de Vulci.

[4] Cf. *Hyp Röm. Studien*, t. II. pp. 182 et suiv

[5] Cf. *Intelligenz Blatt*, 1835, pp. 51 et suiv.

[6] Cf. *Hyp. Röm. Studien*, t. II, pp. 188 et suiv.

Allgemeine Literatur Zeitung (publ. à Halle) *et Archäologisches Intelligentzblatt der allgemeinen Literatur-Zeitung, unter Mitwirkung des arch. Instituts in Rom, herausgegeben von Ed. Gerhard.*

Le supplément d'annonces archéologiques joint à la Gazette littéraire de Halle a été publié pendant cinq ans de 1833 à 1837. On y trouve plusieurs articles signés par l'éditeur.

1. 1833. — Allgemeines (Über die neuesten Fortschritte des arch. Studiums. — Reisen und Ausgrabungen. — Denkmälerkunde. — Literatur. — Arch. Institut in Rom).
2. — Über eine Sammlung archäologischer Inedita.
3. 1834. — Allgemeines.
4. — Denkmälerkunde aus Neapel.
5. — Aus Sicilien Thonbildnerei.
6. — Denkmälerkunde aus Rom.
7. — Aus Paris.
8. 1835. — Allgemeines (Ausgrabungen).
9. — Fortschritte der Gemmenkunde.
10. — Ausgrabungen aus Neapel und Etrurien.
11. — Zur Topographie des röm. Forums.
12. 1836. — Allgemeines.
13. — Thermen zu Volci.
14. — Antiken Denkmäler zu Berlin.
15. — Durand's antike Sammlung [1].
16. — Marmorwerke in Leyden.
17. 1837. — Allgemeines. (Ausgrabungen. — Denkmäler. — Literatur).
18. — Etruskisches Museums des Vatikans.
19. — Aus Griechenland.
20. *All. Litt. Zeitung*, 1838. — Denkmälersammlung Lucian Bonapart's [2].

[1] *Description des antiquités et des objets d'art qui composent le Cabinet de feu M. le chev. E. Durand*, par J. de Witte. Un vol. in-8°, Paris, 1836.

[2] *Description d'une collection de vases peints et de bronzes antiques provenant des fouilles de l'Étrurie*, par J. de Witte, in-8°, Paris, 1837.

21. *All. Litt. Zeitung*, 1838. — Die Gräber der Hellenen von O.-M. Baron von Stackelberg. Berlin, 1837, 1 vol. in-folio.

22. 1839. — Topographie von Athen [1].

23. 1840. — Zur Gallerie der alten Dramatiker, Auswahl unedirter griechischen Thongefässe der Grosherzoglich Badischen Sammlung in Karlsruhe, mit Erlauterungen von Dr. Fr. Creuzer. Karlsruhe, 1839.

24. — Vasenbilder herausgegeben von Otto Jahn. Hamburg, 1839.

Philologus, Zeitschrift für das klassische Alterthum, herausgegeben von F. W. Schneidewin. Göttingen.

T. III, 1848. — *Σπουδαίων δαίμων.*

T. IV, 1849. — *Ἀγαθῆς Τύχης νεώς*; Prytaneion.

T. VII, 1852. — Wo liegt Achaia?

Rheinisches Museum für Philologie.

T. I, 1833. — Populonia.

T. II, Neue Folge, 1843. — Über Thebanische Göttersysteme.

T. VII, 1850. — Theseus und Egle.

T. VIII, 1853. — Broteas des Tantalos Sohn.

T. IX, 1854. — Zu Plinius, *H. N.*, XXXIV, 8, 19, § 90.

— Dionysos-Palämon.

T. X, 1856. — Demeter und Themis.

T. XIII, 1858. — Zu Aeschylos Agamemnon.

— Zu Demosthenes *ἐν κανοῖς.*

T. XIV, 1859. — Über die Procharisterien.

T. XVIII, 1863, Wo lag das athenische Eleusinion?

— Ariadnes Tödtung.

Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft herausgegeben von Th. Bergk und Jul. Cæsar. Cassel, in-4°.

1847, n° 85. — Über die Etruskischen Götternamen.

[1] *Le monument d'Eubulidès dans le céramique intérieur*, LETTRE A M. LE COLONEL LEAKE, par L. Ross, in-8°. Athènes, 1837. — *Τὸ Θησεῖον καὶ ὁ ναὸς τοῦ Ἄρεως ὑπὸ Λ. Ῥοσσίου*, in-8°, *ἐν Ἀθήναις*, 1838.

1852, nos 13 et 14. — Über den hesiodischen Hymnus auf Hecate.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunde im Rheinlande.

Heft XV, 1850. — Zwölf Gemmenbilder aus der Sammlung der Frau Mertens-Schaffhausen zu Bonn, avec 1 planche.

Heft XVII, 1851. — Notiz über ein Römisches im Rheinland gefundenes Glassgefäss im K. Museums zu Berlin, avec 1 planche.

Heft XVIII, 1852. — An Herrn Dr. Overbeck in Bonn (Monuments relatifs à la Diane Persique), avec 1 planche.

Heft XXIII, 1856. — 1. Römisches aus Rheinzabern. —

2. Etruskischen Goldschmuck in den Moselländen, avec 3 planches et un appendice.

Heft XXXV, 1863. — Juppiter Dolichenus, avec 1 planche.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1872.

Sont présents MM. N. De Keyser, R. Chalon, A. Casterman, le général Meyers, Le Grand et E. Reusens, membres titulaires; MM. L. Delgeur, Schadde, C. Van Dessel, A. de Ceuleneer et P. Génard, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. N. De Keyser, président.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion : MM. E. de Borchgrave, Gife, le chev. de Schoutheete de Tervarent, H. Schuermans, G. Hagemans et C.-J. Hansen.

M. le baron J. de Witte, en ce moment à Paris, remercie, par lettre, de son élection comme vice-président.

M. le ministre de l'intérieur annonce la liquidation prochaine du subside ordinaire pour l'année 1872.

La Société havraise d'études diverses et la Société des sciences de Lille transmettent leurs derniers programmes de concours.

L'Institut des provinces de France communique le programme du Congrès scientifique de France, qui s'ouvrira à St-Brieux le 1er juillet 1872.

La direction de la bibliothèque de Strasbourg demande l'appui de l'Académie pour la reconstitution de la bibliothèque de cette ville.

Communication est donnée des rapports suivants :

1° de MM. A. Wagener et P.-C. Vander Elst, sur un mémoire de M. J. Proost intitulé : *Les Tribunaux ecclésiastiques en Belgique.*

2° de MM. L. Galesloot et Le Grand, sur une notice de M. C. Van Dessel, portant pour titre : *Établissement belgo-romain à Elewyt.*

3° de MM. L. Devillers et A. Casterman, sur un mémoire de M. E. Varenbergh, traitant de l'histoire de Marguerite de Bavière.

4° de MM. Th. Van Lerius et A. Siret, sur un mémoire de M. F.-J. Vanden Branden, ayant pour titre : *Frans Wouters, kunstschilder, 1619-1659.*

5° de MM. J. Proost et E. Poullet, sur un travail de M. E. Varenbergh, traitant de la Pragmatique Sanction de Charles VI.

6° de MM. Th. Van Lerius et C.-J. Hansen, sur deux mémoires de feu Louis Torfs, intitulés l'un *Justiciewezen* et l'autre *Kronologisch register der Antwerpsche drukpers.*

Sur les conclusions conformes des commissaires, l'assemblée vote l'impression de ces différents travaux.

La commission des finances propose l'approbation des comptes tenus en 1871 par le trésorier. L'assemblée vote des remercîments à M. Casterman pour la bonne gestion des finances de la Compagnie.

L'Académie, après avoir entendu le rapport du Bureau sur la proposition de M. Dognée, tendant à fixer périodiquement les séances de la Compagnie, décide à l'unanimité des suffrages qu'il n'y a pas lieu d'adopter cette proposition.

M. Ch.-M.-T. Thys fait connaître qu'il a découvert à Waerloos des antiquités qu'il croit être mérovingiennes. Il se met à la disposition de l'Académie pour faire des fouilles à l'endroit où ces objets ont été trouvés. Un crédit provisoire de cent francs est ouvert à M. Thys, à l'effet de commencer ces fouilles avec la commission que le président désignera.

L'Académie décide d'accepter la demande d'échange de publications faite par l'Académie du Gard, séant à Nîmes, et par l'Académie royale d'archéologie de Stockholm.

M. R. Chalon, membre du jury du concours de 1872 (3e question), fait connaître que deux mémoires seulement ont été produits sur ce

sujet. Ils portent pour titre : 1° *La Haine et ses affluents ;* 2° *Richilde, comtesse de Hainaut.* Ces deux mémoires ne se trouvant pas dans des conditions suffisamment sérieuses pour être soumis à l'examen, il demande que ces travaux soient mis hors concours. Il entre à cet égard dans quelques considérations qui déterminent l'assemblée à écarter ces mémoires.

RAPPORTS

sur le mémoire de M. J.-J.-E. PROOST, intitulé :

LES TRIBUNAUX ECCLÉSIASTIQUES EN BELGIQUE.

J'ai parcouru avec un vif intérêt le mémoire de notre savant confrère sur l'histoire et l'organisation des tribunaux ecclésiastiques en Belgique. Chargé par l'Académie d'examiner et d'apprécier ce travail, je suis obligé de déclarer tout d'abord que la discussion au sujet de laquelle j'ai à présenter un rapport ne rentre pas dans le cercle de mes études spéciales. Je me trouve par conséquent dans l'impossibilité de déterminer d'une façon précise jusqu'à quel point l'étude de M. Proost repose sur des recherches originales et peut être considérée comme aboutissant à de nouveaux résultats.

Le mémoire sur les tribunaux ecclésiastiques se compose, indépendamment d'une courte introduction et de six annexes, d'une série de onze chapitres qu'on peut répartir en deux groupes.

Le premier comprend l'histoire des tribunaux en question, le second est relatif à leur compétence civile et criminelle.

La partie historique se subdivise en six chapitres, dont les quatre premiers sont consacrés à la juridiction ecclésiastique durant les premiers siècles de l'Église.

Dans le chapitre V l'auteur étudie nos tribunaux ecclésiastiques depuis le XIIe siècle jusqu'au Concordat de Charles-Quint avec l'évêque de Liége. Le chapitre VI poursuit l'étude de ces tribunaux depuis le Condordat jusqu'à l'époque de leur suppression.

Après avoir, dans le chapitre Ier, jeté un coup-d'œil général sur la

juridiction ecclésiastique pendant les onze premiers siècles de notre ère, M. Proost nous fait connaître successivement, dans les chapitres II, III et IV, les synodes et les échevins synodaux, les fonctions des archidiacres ainsi que celles des officiaux et des cours d'officialité.

Dans la seconde partie de son travail, l'auteur examine tour à tour la compétence civile des tribunaux ecclésiastiques, leur compétence criminelle, la tradition au bras séculier et la dégradation, le bannissement et l'amende honorable, et finalement les amendes, pèlerinages et interdits.

Ainsi qu'on le voit par cette rapide analyse, le plan du mémoire de M. Proost est conçu d'une façon simple et logique. En ce qui concerne la manière dont ce cadre est rempli, je constate que l'auteur n'a avancé aucun fait sans en fournir la preuve, soit au moyen de citations explicites, soit à l'aide d'indications placées en regard du texte. Je constate également que notre docte confrère a montré partout une grande indépendance de jugement, que paraît accompagner toujours la plus stricte impartialité. D'un autre côté, l'exposition est parfaitement claire et le style chaudement coloré. Peut-être serait-on en droit de reprocher à l'auteur d'être sorti parfois des bornes de cette gravité calme qui caractérise en général les travaux académiques. Je me demande aussi si la citation de l'adage latin : *de intimis non curat prætor* n'est pas le résultat d'un *lapsus memoriæ*.

En résumé, j'ai l'honneur de proposer à la Compagnie d'ordonner l'insertion dans ses Annales du mémoire de M. Proost, à condition que l'auteur soit invité à y apporter quelques légères modifications, au point de vue de la forme, dans le sens des observations présentées ci-dessus.

A. Wagener.

Gand, *le 28 janvier 1872.*

C'est avec un intérêt bien vif et bien soutenu que j'ai lu le mémoire de M. Proost. Devant en faire connaître mon appréciation à l'Académie, je fis cette lecture le crayon à la main, afin d'annoter les

points qui me paraîtraient pouvoir donner lieu à quelques remarques. Avant de les formuler j'ai pris connaissance du rapport de mon honorable collègue M. Wagener et, sauf les quelques points de détail qui suivent, je partage complétement sa manière de voir sur le travail dont il s'agit.

Pensant que l'auteur pourra tirer parti des remarques que j'avais annotées, je crois devoir les exposer ici, les croyant de nature à pouvoir élucider quelques parties de son œuvre.

Il me semble donc, mention étant faite des fausses décrétales, qui firent leur apparition vers 833,:

I. Qu'il serait bon d'indiquer où l'on en trouve quelqu'information, et par une note renvoyer le lecteur à Warnkoenig et Gérard. *Histoire des Carolingiens, tom. II*, pp. 229 à 255.

II. Je pense aussi que les conciles cités au chap. II devraient être désignés comme *diocésains*. Ce n'étaient point des conciles généraux, et le lecteur pourrait peut-être s'y tromper.

III. Il est douteux qu'il y eût des *archidiacres*, même au IIe siècle de notre ère ; on ne peut donc ici citer le Ier siècle.

IV. La fameuse bulle dite la Pauline, en date du 10 janvier 1465, a modifié en quelques points les attributions des tribunaux liégeois, laïques, écclésiastiques ; il serait bon d'en parler. Peut-être Louvrex renferme-t-il des indications précises à ce sujet ?

V. Les Épitres d'Érasme (le no 1931 si les indications que j'ai sous la main sont fidèles) écrites vers 1530, renferment la première mention des inquisiteurs de la Foi, nommés par Charles-Quint. Ils ne formaient qu'une commission préalable, car c'était bien l'Inquisition d'Espagne qu'il s'agissait d'introduire. Les conflits de juridiction, qui eurent lieu à la fin du règne de Charles-Quint, offrent à l'auteur l'occasion de résumer le célèbre procès d'Angelus Merula, conflits signalés par Peppe traitant de la juridiction ecclésiastique en Brabant, dans son *Précis historique de la constitution brabançonne* qui forme le Ve chapitre. (Cfr. Wagenaar, *Vaderl. Gesch.*, liv. XX). Inutile d'ajouter que le chapitre IX me rappelle les procès de sorcellerie à Monceau-

sur-Sambre, que M. J. Kaisin a publié dans le tom. III p. 237 des *Documents et rapports de la Société archéologique de Charleroi*, si ce n'est pour confirmer qu'à la même époque, 1660, ils reproduisent la même crédulité et les mêmes cruautés.

En conclusion, j'ai l'honneur de proposer à l'Académie l'insertion du mémoire, moyennant que l'auteur, tenant compte des observations de mon honorable collègue, élucide les points sur lesquels ont porté mes remarques. Au surplus, il y a ici une section de la science archéologique qui n'est pas la moins intéressante; et ce sera à M. Proost, si je ne trompe, que reviendra l'honneur d'en avoir ouvert la voie.

P.-C. Van der Elst.

Roux, *le 5 février 1872*.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. C. VAN DESSEL, INTITULÉE :

ÉTABLISSEMENT BELGO-ROMAIN A ELEWYT.

M. de Meester de Ravestein, ancien ministre de Belgique à Rome, a rapporté d'Italie une quantité d'objets romains desquels il a formé, avec des antiquités égyptiennes, grecques et étrusques, son magnifique *Musée de Ravestein* dont il a fait paraître le *Catalogue descriptif*, t. 1er (Liége, Desoer, in-4°), dans le courant de 1871. (Le second volume qui est sous presse contiendra, entre autres descriptions d'antiquités belgo-romaines, celle des fouilles d'Elewyt).

Les relations de la Belgique avec Rome aux premiers siècles ne pouvaient lui être indifférentes et, à l'instar du duc de Luynes en France, il a voulu être le promoteur chez nous de fouilles archéologiques destinées à faire connaître la Belgique dans les anciennes périodes de son histoire.

Grâce à ce précieux concours, il a été donné à notre collègue M. Van Dessel d'explorer de plus près la bourgade belgo-romaine

d'Elewyt. La notice de celui-ci est un premier fruit de ce travail d'exploration dont les résultats sont déjà très-riches.

En effet les fouilles ont révélé une inscription romaine, une statuette d'Isis, plus une quantité de débris des plus importants.

L'inscription porte les lettres TTINI, et l'attribution de M. C. Van Dessel qui considère la plaque de bronze sur laquelle elle est gravée comme l'écriteau de la loge d'un esclave dans un *ergastulum*, est plausible [1]; cependant dans cette hypothèse, plutôt que d'y lire *Titus Tinus* (ou Tinius), il y aurait lieu de considérer le nom comme étant T/*i*/TINIVS, au génitif T/*i*/TINI/*i*/ (deux i omis). Il y a pour cela deux motifs : 1° le nom de *Tinus* ou *Tinius* ne se rencontre guère, que l'on sache, dans les listes onomastiques des recueils d'inscriptions romaines; les recueils de Gruter et de Muratori, compulsés, donnent au contraire de fréquents exemples du nom de Titinius, que Shakespeare a même emprunté à la nomenclature romaine pour en faire un des personnages de son Jules-César. 2° En outre les esclaves ne portaient pas de prénom, c'est au moins l'opinion d'Orelli, t. 1er, p. 489, et de Hülltzmann dans sa *Dissertatio inauguralis antiquario juridica de servis binominibus*.

Quant au buste d'Isis, comme le fait remarquer M. de Meester dans le 2e volume de son Catalogue descriptif, c'est une nouvelle preuve du culte de la déesse égyptienne dans nos contrées : on connaît en effet une Isis trouvée près de Tournai (CANNEGIETER, *De Iside apud Tornacum inventa;* DE MEESTER, *Musée de Ravestein*, t. Ier, p. 42).

Pour ce qui concerne les feuilles (fig. 6 et 7), l'hypothèse qu'elles ont servi à un bandeau funéraire, comme le pense aussi M. de Meester de Ravestein, est confirmée par un objet décrit par ce dernier dans son 2e volume, p. 31, n° 975, lequel à la différence de certain bandeau d'or estampé, d'une pièce, trouvé récemment à Eygenbilsen près de Tongres, est composé de feuilles aussi estampées, mais séparées et placées en retraite les unes au-dessous des autres.

[1] M. de Meester, dans son 2e volume, décrit une des menottes ou *manicæ* (peut-être l'objet n° 33 de M. Van Dessel) qui servaient vraisemblablement à assujettir les mains de l'esclave en question.

Quant aux objets à l'égard desquels M. Van Dessel pose la question de savoir s'ils sont des styles ou des sondes, M. de Meester présentera une nouvelle observation qui remet leur destination en question : d'une part, pourquoi différents styles de différentes grandeurs dans les tablettes de Namur (cette inégalité ne pouvant guère s'expliquer que pour des instruments de chirurgie)? d'autre part, certains traités de médecine de l'antiquité parlent formellement de sondes de cette forme pour les maladies de l'oreille; enfin pourquoi y aurait-il eu des styles de deux formes, ceux à palette étant reconnus tels par tout le monde et étant seuls propres à effacer (*sæpe stylum vertas*), en aplanissant la cire. Disons donc, malgré ce qui a été dit dans les Annales de l'Académie d'archéologie (t. II, 2e série, p. 577), que la question est encore *sub judice*.

Une preuve que le bourg belgo-romain d'Elewyt est contemporain, au moins dans ses commencements, du règne des Antonins, résulte de la trouvaille du sigle figulin VH(HR)A sur une « tèle » laquelle a été trouvée dans les substructions de Walsbetz et de Meerssen, anéanties selon toute probabilité dans l'invasion des Chauques, réprimée sous Marc-Aurèle par Didius Julien (*Bulletin des comm. royales d'art et d'archéologie*, t. V, 438 et VI, p. 274).

Ces considérations prouvent l'intérêt qui s'attache à la notice de M. Van Dessel et engageront sans doute l'Académie à insérer celle-ci dans ses Annales.

Le Grand (S.)

La notice de M. Van Dessel mérite à tous égards d'être insérée dans les Annales de l'Académie d'archéologie.

La découverte des débris d'une couronne funéraire est un fait très-curieux, et je ne puis que féliciter le jeune et heureux explorateur. Je me propose d'en reparler dans un article que je soumettrai prochainement à l'Académie.

L. Galesloot.

Bruxelles, *26 février 1872*.

RAPPORTS

sur la notice de M. E. VARENBERGH, intitulée :

MARGUERITE DE BAVIÈRE.

J'ai lu avec le plus vif intérêt la notice de M. Émile Varenbergh qui a pour titre : *Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne.*

Cet excellent récit présente des détails curieux. Il a été écrit, j'en suis convaincu, à l'aide d'ouvrages imprimés et de documents fort respectables.

Je regrette, toutefois, que l'auteur n'ait pas suffisamment cité les sources auxquelles il a puisé. Il lui serait facile de combler cette lacune.

Je suis d'avis que l'Académie doit accueillir dans ses *Annales* la notice dont il s'agit.

LÉOP. DEVILLERS.

MONS, *le 21 février 1872.*

Je me rallie au rapport de M. Léop. Devillers; ce travail sera lu avec intérêt, et pour lui donner plus de valeur encore, l'auteur ferait bien je pense de l'enrichir par la citation des sources.

A. CASTERMAN.

ANVERS, *le 24 février 1872.*

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. F.-J. VANDEN BRANDEN, INTITULÉE :

FRANS WOUTERS.

J'ai pris connaissance, en conformité du règlement de l'Académie d'archéologie de Belgique, d'un travail de M. F.-Jos. Vanden

Branden, intitulé : *Frans Wouters, kunstschilder, 1612-59*. Cet opuscule concerne un des maîtres les plus remarquables de l'école flamande du XVIIe siècle.

J'avais eu le bonheur de découvrir la date exacte de son baptême et les noms de ses parents, et Corneille De Bie nous avait fait connaître l'année de son décès. En joignant à ces renseignements les particularités qui se lisent au-dessous du portrait de Wouters, publié en 1649 par Jean Meyssens, la courte notice que lui a consacrée le tabellion lierrois et les indications du *Liggere* et des comptes de la gilde anversoise de St-Luc, on pouvait se rendre le témoignage d'avoir épuisé relativement au brillant élève de Pierre van Avont et de Pierre-Paul Rubens, tout ce que fournissaient les sources imprimées jusqu'ici.

M. Vanden Branden ne s'est pas contenté de ce résultat. Il a interrogé les registres des anciennes paroisses d'Anvers, les actes de nos échevins et ceux de divers notaires, et, à l'aide de ces documents, il est parvenu à nous faire connaître l'état-civil du maître et des siens, leur position de fortune, les relations de Wouters, ses succès et ses vicissitudes. En un mot, l'auteur a fait reparaître à nos yeux une des plus remarquables personnalités artistiques de ce XVIIe siècle, si glorieux dans les annales de notre Anvers. C'est pourquoi je suis d'avis que le travail de M. Vanden Branden ne peut figurer qu'avec honneur dans les *Annales de l'Académie*.

THÉODORE VAN LERIUS.

ANVERS, *le 31 janvier 1872*.

Cette notice est faite avec beaucoup de soin et j'estime, avec mon honorable collègue, qu'elle figurera avec honneur dans nos *Annales*. Toutefois j'ai à placer ici une observation qui me paraît fondée ; M. Vanden Branden se plaint à tort de l'obscurité dans laquelle Fr. Wouters selon lui aurait été laissé. Cet artiste a une place très-honorable dans le Panthéon écrit de nos grands hommes. De Bie l'a chanté ; son portrait a été buriné ; quelques grands musées renferment ses œuvres et les biographes ne l'ont pas oublié. Que

veut-on de plus? Que quelques-uns de ses tableaux ornent nos musées? Cela viendra et, sans aucun doute, la notice de M. Vanden Branden y contribuera.

ADOLPHE SIRET.

ST-NICOLAS, *le 5 mars 1872.*

RAPPORTS

sur la notice de M. E. VARENBERGH, intitulée :

LA PRAGMATIQUE SANCTION DE CHARLES VI.

J'ai l'honneur de rendre compte de l'examen que j'ai fait de la notice de M. Varenbergh, membre correspondant à Gand, intitulée : *La pragmatique sanction de Charles VI, sa garantie et son infraction.*

M. Varenbergh y présente un résumé lucide des différentes vicissitudes par lesquelles a passé le pacte célèbre auquel Charles VI n'hésita pas à sacrifier, dans un intérêt dynastique, la prospérité et le commerce des Pays-Bas autrichiens. L'auteur s'attache à faire ressortir comment l'empereur, non content de l'assentiment de ses sujets, mendia auprès des petites aussi bien qu'auprès des grandes puissances la ratification de sa pragmatique sanction, devenue un vrai talisman pour gagner ce prince, circonstance que les cabinets de l'Europe surent habilement exploiter. Notre confrère a exposé avec méthode les défections et les intrigues des puissances garantes de la pragmatique sanction, les démêlés et les guerres dont elle fut la source sous Marie-Thérèse, enfin sa reconnaissance par ces mêmes puissances qui avaient entrepris de la renverser.

En résumé, nous croyons que la notice de M. Varenbergh sera accueillie avec faveur et qu'il y a lieu d'en proposer l'insertion dans les Annales de l'Académie.

J.-J.-E. PROOST.

BRUXELLES, *le 28 janvier 1872.*

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai reçu le mémoire de M. E. Varenbergh, que vous m'avez envoyé par dépêche du 30 janvier, accompagné du rapport du premier commissaire, M. Proost. Je l'ai examiné avec attention et je le trouve méthodique, lucide, instructif. En règle générale les détails qu'il donne sur la marche des événements et sur les vicissitudes de la grande politique européenne, au commencement du XVIIIe siècle, sont suffisants pour faire comprendre les vues et les tendances des divers acteurs qui occupaient la scène du monde. Ce qui concerne les rapports de l'empereur avec le corps germanique et avec les princes de la maison de Bavière est très bien traité. Peut-être eût-il été utile de voir ajouter çà et là un coup de pinceau en ce qui touche, par exemple, à l'alliance de 1725 entre Charles VI et l'Espagne, et en ce qui concerne les variations de vues de certaines puissances, entre le traité de Séville et celui de Vienne de 1731. N'eût-il pas été, d'autre part, nécessaire que l'auteur s'étudiât à développer les *considérations majeures* auxquelles, abstraction faite de l'intérêt de famille, Charles VI céda en promulguant, à l'exemple de ses prédécesseurs, une *Pragmatique* pour établir l'indivisibilité des domaines de la maison d'Autriche?

Quoi qu'il en soit, je me rallie aux conclusions de M. Proost. Je pense que la notice de M. Varenbergh peut être accueillie avec faveur et qu'il y a lieu d'en proposer l'insertion dans les Annales de l'Académie.

Edm. Poullet.

Louvain, *le 3 février 1872*.

RAPPORTS

sur les notices de feu L. Torfs, intitulées :

JUSTICIEWEZEN et KRONOLOGISCHE REGISTER DER ANTWERPSCHE DRUKPERS.

Le commissaire soussigné ne voit pas de motifs qui s'opposent à l'impression du manuscrit de feu M. L. Torfs, intitulé : *Justicie-wezen*.

Quant à celui qui a pour titre : *Kronologischregister der Antwerpsche drukpers*, il le trouve extrêmement intéressant. Il en votera en conséquence la publication. Toutefois comme cet opuscule renferme, relativement à des contemporains, plusieurs passages fort piquants que le soussigné n'a pas à apprécier, mais qui sont de nature à blesser les intéressés, il en propose la suppression préalable.

THÉODORE VAN LERIUS.

ANVERS, *le 11 mars 1872.*

VERSLAG

over het door de Koninklijke Academie van Oudheidkunde te Stokholm aangeboden MÅNADSBLAD, *etc., in ruiling met onze uitgaven.*

De koninklijke Academie van fraaie wetenschappen, geschiedenis en oudheidkunde, heeft door de pen van haren waarden schrijver (*amanuensis*) den heer Dr Hans Hilldebrand, tevens bewaarder van 's Rijks Oudheidkundig Museum, eenen brief gericht aan den geachten Secretaris onzer Academie, gedagteekend van 7n maart jl., en begeleidende de drie eerste nummers van haar *Maandblad* (*Månadsblad*) hetwelk regelmatig verschijnt in 16 bladzijden of 1 vel druks in-8° telkenmale. Deze uitgave is de satelliet, als het ware, van een *Antiqvarisk tidskrift*, dat bepaald voor wetenschappelijke verhandelingen dient en uithoofde van onderscheidene redenen niet regelmatig verschijnen kan. In het *Maandblad* zullen opstellen van minderen omvang en populairen inhoud, benevens de nieuwste wetenschaplijke tijdingen geleverd worden. Zoo de Academie zich reeds, voor haar Tijdschrift, verblijden mag in het levendig belang dat die uitgave bij de vaderlandslievende natie verwekt, hoeveel te meer verwacht zij dankbaren en algemeenen bijval voor hare nieuwe onderneming.

Een oudheidkundig maandblad voor het volk! Wie zou daaraan durven denken, behalve in een land waar de drie voordeelen van het algemeen onderwijs, de vrijste ruimste geestontwikkeling, de doorgrondige kennis en krachtige beoefening der moedertaal bestaan?

Zoover is dit maandblad voor het volk berekend, dat het slechts 2 rijksdalers, zegge min dan 3 franken 's jaars kost, postvracht inbegrepen.

In het bijzonder zal het Maandblad korte verhandelingen opnemen, geschikt om de kennis van het verleden der noorderlanden uit te breiden, verders beschrijvingen van ontgravene overblijfselen uit den voortijd, met bijgaande teekeningen, korte aankondigingen van verschenen werken, enz.

De drie voorliggende nummers bevatten een paar flink opgevatte en voorgestelde verhandelingen over de oudheidkundige tijdvakken (8 ½ bl.), en over de bewerking van 't steenen gereedschap (9 bl.) beide van H. H., waarschijnlijk den secretaris der Academie; een opstel over glazen vaatwerk (4 ⅓ bl.); een ander over de oude kerk van Vämb (3 bl.); verders eene beschrijving van oude ontgravene voorwerpen met afbeeldingen (6 ½ bl.); literatuur (4 bl.), en ten slotte in iedere aflevering een allerlei (3 bl.).

De Zweedsche Academie zal binnen kort hare vroegere uitgaven opzenden; zij drukt den wensch uit, in ruiling daarvan ook de onze te ontvangen.

Onnoodig te drukken op het overgroot belang dat de ontgravingen uit de voorgaande tijdperken in het Noorden voor de oudheidkunde in het algemeen, en de onze in 't bijzonder, opleveren.

Daarom acht het de ondergeteekende wenschelijk, de beschikte uitgave dankbaar te aanvaarden en tevens het Tijdschrift aan te vragen in ruiling der Annalen onzer Academie.

Menig kort opstel uit het Maandschrift kan buitendien te pas komen, indien de Academie ooit het gedacht opvat om b. v. een oudheidkundig Volksjaarboek uit te geven. Zoo niet zou het kunnen medegedeeld worden, ten nutte der oudheidkunde, aan een klein Blad voor Kunst, letteren en wetenschappen, in de volkstaal opgesteld, en in welks behoefte, hopen wij, een onzer letterkundigen eenmaal zal voorzien.

C.-J. Hansen.

Antwerpen, *den 6 april 1872.*

SÉANCE DU 2 JUIN 1872.

Sont présents MM. N. De Keyser, A. Casterman, le baron J. de Witte, R. Chalon, G. Hagemans, le général Meyers, Le Grand, le chev. de Schoutheete de Tervarent, membres titulaires; C. Van Dessel, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. N. De Keyser, président.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est adoptée.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion : MM. L. Devillers, P. Henrard, A. Siret, A. Le Roy et A. Wagener.

M. le ministre de la justice fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de la médaille frappée à l'occasion de la construction de la maison d'arrêt cellulaire de Tournai. Remerciments.

Le Bureau a adressé à la famille de M. M.-L. Polain, conseiller de l'Académie, une lettre de condoléance à l'occasion de la mort de ce membre regretté, qui a été l'un des fondateurs de la Compagnie.

Le président fait part à l'Académie de la mort de MM. Serrure, membre correspondant à Gand, le comte Przezdziecki, membre correspondant à Varsovie, et F.-V. Goethals, membre honoraire à Bruxelles.

La Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt (Vaucluse) transmet les nouveaux statuts adoptés par elle.

L'assemblée vote l'impression des travaux suivants :

Un itinéraire du Xe siècle, par M. L. Cousin, membre correspondant à Dunkerque. Rapporteurs : MM. L. Galesloot et E. Varenbergh.

Saint Willebrord et son église à Anvers, Antwerpsch Kerklitteratuur, Orphelinats en Hollande, Zélande et la Gueldre, par feu L. Torfs. Rapporteurs : MM. E.-L. Gife et C.-J. Hansen.

Les silex polis et leur dénomination, par M. P.-C. Vander Elst. Rapporteurs : MM. Le Grand et L. Delgeur.

Les miroirs chez les anciens, par M. le baron J. de Witte. Rapporteurs : MM. G. Hagemans et L. Delgeur.

Le président annonce qu'en exécution de l'art. 18 des Statuts il a désigné M. Le Grand de Reulandt pour représenter la Compagnie aux

fêtes données les 28 et 29 mai 1872 par l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique, à l'occasion du centième anniversaire de sa fondation.

Le mandat de M. Ch. Thys comme secrétaire-adjoint étant expiré (art. 23 des Statuts), l'assemblée procède à l'élection d'un secrétaire-adjoint. M. Thys est réélu à l'unanimité des voix.

La séance est levée à 3 heures et demie.

LES
SILEX POLIS ET LEUR DÉNOMINATION.

Pline désigne par le nom de *pyrites*, pierre à feu, le caillou que nous nommons silex. Nous voyons par Vitruve, Virgile et Martial que chez les Latins *silex* désigne un caillou en général, tandis que pour nous ce mot a acquis une acception spéciale et désigne, pour ainsi dire, le caillou par excellence.

Cette pierre, qui est le *quartz-agate* commun, est nommée en italien *focile*, d'où les Français ont fait le mot *fusil*. C'est de lui que l'arquebuse fut nommée fusil quand cette arme fut munie de cette pierre.

Le silex façonné en forme de hache, et surtout de hache polie, est appelé vulgairement : pierre de tonnerre, en thiois *Donderbeitel*, *Dondersteen* [1], et chez les Latins *Lapis* ou *Gemma Ceraunia*, que l'archéologue M. S. Rossi nous dit avoir été conservée dans le culte des anciens Romains pour servir à l'immolation de certaines victimes [2].

[1] X. De Reul, *Revue Trimest.*, 2me Série, t. XVII, fo 235. — Cannegieter, *Eerste Brief*, Arnheim, 1757. — L. Galesloot, *Le Brabant avant l'invasion*, fo 47, note.

[2] De Mortillet, *Matériaux pour servir à l'hist.*, 1868, t. III, fo 343.

Les observations faites sur les formes des cultes anciens nous apprennent qu'ils conservaient des traces d'un état social plus ancien, où l'usage des métaux et surtout du fer était encore peu répandu, ou même inconnu. C'est ainsi que nous voyons Moïse recommander de choisir une pierre non taillée pour servir d'autel [1]; c'est comme écho de cette appréciation que Contant Dorville dit que des Israélites opèrent la circoncision au moyen d'un couteau de pierre [2].

Le nom de *pierre de tonnerre* nous apparaît comme le premier en date. En effet les hommes, armés de silex et luttant contre des peuples pourvus d'armes de fer, ont dû saisir et constater l'explosion des étincelles et, dans l'ardeur du combat, les assimiler à la foudre. Ce nom semble donc s'être révélé par des circonstances analogues chez des peuples divers, et l'observation subséquente dut restreindre la qualité de pierre de tonnerre à celle de pierre à feu. Mais sous cet aspect encore les nations, arrêtées aux idées religieuses de naturalisme, attribuèrent à notre silex une participation à la divinité. Van Royen [3] écrit que les Vandales avaient voué un culte spécial à la divinité nommée Flint, et qu'ils la représentaient sous l'aspect d'un homme debout sur un caillou pyromaque, ayant un falot ardent à la main et portant un lion sur la tête. En anglais *Flint* signifie pierre à feu, comme *Flint-glass* veut dire *cristal*. Un comté du pays de Galles porte le nom de Flint.

L'origine de nos silex taillés nous est racontée mythologiquement dans l'Edda. Dans la guerre des Géants, Thor eut à combattre Rugner qui portait une lance faite de pierres aigues et tranchantes : de sa massue il la lui brisa et en fit voler les éclats si loin que c'est de lui que proviennent toutes les pierres tranchantes qui paraissent évidemment brisées avec effort [4].

Rugner est un géant de la Gelée, sa lance se présente donc comme

[1] Exode XX. — 24 et 25.

[2] *Hist. des diff. peuples*, t. III f° 492.

[3] *Nederlandsche Oudheden*. Amsterdam 1701, f° 156.

[4] *Edda*, 2me partie f° 234. — Mallet a traduit : pierres à aiguiser, au lieu de : pierres aigues, comme me l'apprit M. D. Buddingh' par sa lettre du 21 août 1870, en me fournissant les indications dont je tire parti ici.

une stalactite de glace que la foudre brise en ses mains ; mais comme il doit rester des traces du combat, la terre est couverte d'éclats de silex, armes des populations primitives que Thor, *aux gantelets de fer*, vint attaquer et vaincre.

Ces quelques remarques nous montrent que, soit dans le culte, soit dans la poésie, le souvenir de l'utilité temporaire du silex a été conservé dans des lieux fort écartés les uns des autres et par des populations privées de fréquentes relations entre elles.

P.-C. VANDER ELST.

ROUX, *le 1er mars 1872*.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. P.-C. VANDER ELST, INTITULÉE.

LES INSTRUMENTS DE SILEX.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt la note de M. Van der Elst *sur les instruments de silex*. Elle renferme des détails généralement peu connus et nous paraît digne de figurer dans les Annales de la Compagnie.

Toutefois nous demanderons au savant auteur de nous permettre une ou deux remarques qui ne diminuent en rien le mérite de son travail.

Il dit que Moïse recommande de choisir *une pierre non taillée* pour servir d'autel ; nous avouons que le texte de la Vulgate — *altare lapideum* — permettrait l'équivoque, mais elle n'est plus permise quand on consulte l'original qui porte מזבח אבנים, mots que la version des Septante rend exactement par *θυσεαστήριον ἐκ λίθων altare ex lapidibus*. D'ailleurs la langue hébraïque exprime par deux mots différents l'autel d'une seule pierre et celui qui est formé de

plusieurs pierres ; le premier se dit מצבה *matsèbah* avec *tsade* et *hé* final, et l'autre מזבח *mizbèah'* avec *zaïn* et *heth'*.

Nous ne connaissons pas le livre de Contant Dorville, mais nous savons par la Bible que, lors de leur entrée dans la terre promise, les Israélites furent circoncis au moyen de *couteaux de pierre*. Au moins c'est ainsi que les mots חרבות צורים sont rendus par les Septante, la Vulgate et la plupart des traducteurs de la Bible. M. Cahen, il est vrai, se fondant sur quelques étymologies, veut rendre ces mots par *couteaux tranchants*, et d'autres hébraïsants ne paraissent pas éloignés de son sentiment.

Mais voilà qu'une découverte toute récente a confirmé les anciennes versions. On vient de retrouver, en 1870, un grand nombre de couteaux de silex disséminés sur le sol, sur un rayon de plusieurs kilomètres autour de *Tell Djeljoul*, qui n'est autre que l'ancien Galgala, où furent circoncis les Israélites nés dans le désert. Bien plus, en 1863, le voyageur français, Victor Guérin, a découvert près de *Tibneh*, à 26 kilomètres nord de Jérusalem, une magnifique grotte sépulcrale que, pour plusieurs raisons inutiles de rapporter ici, il a identifiée avec le tombeau de Josué. Or les Septante nous apprennent qu'on déposa dans la tombe de Josué les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les enfants d'Israël à Galgala. Et en 1870 l'abbé Richard a trouvé dans la grotte sépulcrale découverte par M. Guérin un grand nombre de couteaux de silex, qui sont en tout semblables à ceux de la vallée de la Somme et des grottes d'Aurignac, et ont probablement servi à la cérémonie de la circoncision.

Dr Louis Delgeur.

Anvers, *le 31 mars 1872*.

Je me rallie aux conclusions du premier rapporteur ; mais je préférerais, à raison des dimensions médiocres de la notice, l'insertion dans le Bulletin.

Il est à remarquer qu'une autre matière pierreuse partage dans les

traditions populaires l'attribution dont parle M. Vander Elst ; ce sont les *bélemnites fossiles* que l'on prétend, dans les campagnes, être la trace et pour ainsi dire le dard des éclairs.

M. Vander Elst a fait allusion aux autels de pierre de la Bible ; voici des passages de l'Ancien Testament où il en est question (d'après la version latine) :

« *Ex.*, XX, 25. Quod si altare lapideum feceris mihi, *non* aedificabis illud *de sectis lapidibus* ; si enim levaveris cultrum super eo polluetur.

» *Deuter.*, XXVII, 2. Cumque transieritis Jordanem, in terram, quam Dominus Deus dabit tibi, eriges *ingentes lapides*, et calce lævigabis eos (ibid. 4, in monte Hebal).

» 5. Et ædificabis ibi altare domino Deo tuo de *lapidibus quos ferrum non tetigit*.

» 6. Et de saxis informibus et *impolitis* ; et offeres super eo holocausta domino Deo tuo.

Josue, VIII, 30. Tunc ædificavit Josue altare domino Deo Israël in monte Hebal ;

» 31. Sicut præceperat Moyses famulus domini filiis Israël et scriptum est in volumine legis Moysi : altare vero *de lapidibus impolitis quos ferrum non tetigit*, et obtulit super eo holocausta domino, immolavitque pecifícas victimas.

» 32. Et scripsit super lapides Deuteronomium legis Moysi, quod ille digesserat coram filiis Israel ; »

Etc., etc.

Il est d'autant plus intéressant de mettre en regard des autels de pierre *impolie* (de lapidibus impolitis), les couteaux ou haches en pierre *polie*, comme l'a fait M. Vander Elst que, par une circonstance non encore expliquée, ces deux ordres de monuments des cultes anciens se rencontrent en même temps et appartiennent à la même époque : c'est ainsi qu'on a pu voir à l'Exposition universelle de Paris en 1867 une trentaine de silex polis, découverts sous le dolmen de Mane-er-Hoeck, en Bretagne.

Les Hébreux depuis Tubalcaïn connaissaient la métallurgie, et les livres de l'Ancien Testament font incontestablement mention du fer

(voir au surplus les passages ci-dessus : *quos ferrum non tetigit)* ; chez eux, par conséquent, l'usage des autels de pierre brute était évidemment la réminiscence d'un rite plus ancien et, chose intéressante, des traces de la civilisation que ce rite révèle ont précisément été retrouvées en face des Hébreux sur la rive gauche du Jourdain, occupée par les Philistins (Rapport au ministre de l'intérieur de Belgique, sur la question des dolmens, p. 14).

Le fait intéressant de la découverte de couteaux à circoncire dans la caverne considérée comme le tombeau de Josué, fait auquel le premier rapporteur fait allusion, a été cité entre autres par la Revue archéologique de Paris du mois de décembre 1871 ; c'est un de ces faits marquants qui confirment les anciens témoignages, et qu'il aurait convenu peut-être de mettre en lumière directement, plutôt que de citer simplement le travail d'un historien moderne comme « écho d'une appréciation de Moïse ; » car c'est en vertu d'un précepte formel que la circoncision se faisait chez les Juifs à l'aide d'un couteau de silex.

Il y a mieux, c'est encore ainsi qu'elle s'opère aujourd'hui, et c'est encore ainsi que, dans d'autres contrées, s'est perpétué l'usage du silex dans les cérémonies religieuses.

Je ne veux pas parler des haches en pierre polie que M. Joly de Renaix a trouvées disposées symétriquement autour d'une sépulture belgo-romaine, ce fait est trop connu ; je veux citer un fait caractéristique que M. de Meester de Ravestein a mis en lumière dans son *Musée de Ravestein, Catalogue descriptif*, I, pp. 415 et 439. On a trouvé récemment des antiquités de l'âge de pierre, non seulement en Égypte, en Grèce, mais même dans la campagne romaine (voir les travaux de Finlay, Arcelin, de Rossi, cités par M. de Meester) ; or à Rome l'usage des instruments de silex pour le culte a persisté jusque dans les derniers temps du paganisme.

« Lorsque l'usage du bronze fut devenu plus général, dit M. de Meester, les instruments en pierre se maintinrent encore longtemps entre les mains des prêtres comme instruments de sacrifice. Il y avait certaines inspections des entrailles des animaux pour en tirer la prédiction de l'avenir ; elles ne pouvaient se faire qu'avec une lame de silex.

» Tite-Live, qui a étudié avec soin les antiquités de son pays, fait plusieurs fois mention d'armes en silex ; à l'occasion de la guerre d'Albe, le fécial, dit-il, ayant invoqué Jupiter, *porcum saxo silice percussit*. Les féciaux envoyés à Carthage par Scipion prennent avec eux la verveine sacrée et *privos lapides silices* (XXX, 43). Annibal, avant la bataille du Tessin : *agnum laeva manu dextra silicem retinens ... Jovem ceterosque deos precatus caput pecudis saxo elisit* (XXI, 45). Enfin Plaute, dans le Captif, cite ce vieux proverbe : *Inter sacrum saxumque*.

» Ainsi le *jus feciale*, le rite des féciaux, ordonnait aux ministres du sacrifice de se servir d'instruments en pierre, et cet usage les Romains le tenaient des Équicoles, nation *antiqua et rudis*, comme le dit Virgile. »

Voilà tous faits qui, semble-t-il, ont leur importance et où le lecteur trouvera le développement de cette notion un peu sommaire du travail de M. Vander Elst, que la pierre polie avait été conservée dans le culte des anciens Romains pour servir à l'immolation de certaines victimes.

M. de Meester de Ravestein cite encore pour les armes de pierre Hérodote et Diodore, et pour l'Asie et l'Amérique il rappelle que, au congrès de Paris de 1867, MM. de Longpérier et Chabas ont appelé l'attention sur les couteaux de silex noir travaillés très-soigneusement, découverts à Nimroud (LAYARD, *Nineveh*, p. 298), et sur le *tecpatl-exquamac*, couteau de sacrifice employé au Mexique pour immoler les victimes humaines.

A propos de la dénomination de pierres de tonnerre, voici quelques indications assez curieuses que je trouve dans une lettre d'un mien correspondant et que je donne ici, bien entendu sans garantie.

« La note 2 de la page 21 (VIIIe vol. du Bulletin des comm. roy. d'art et d'archéol.) exprime une idée qui m'était souvent venue à l'esprit, et je me fais un plaisir de vous signaler l'article de l'*Investigateur de l'Institut historique* de Paris, février 1869, p. 46, et intitulé : *Note sur une pierre à polir les haches de silex*, par M. F. Lenoir ; la conclusion que les pierres taillées sont d'origine météorique, si elle fait d'abord sourire, paraît presque concluante après

les nombreux exemples qu'il cite et qui peuvent expliquer les *immenses dépôts de Spiennes*, si analogues aux pierres de la Champagne.

» Lorsque l'on ajoute à ces considérations qu'à Java on nomme les marteaux de pierre « les dents de l'éclair » (*Magasin pittoresque*, 1861, p. 378) et, dans la campagne romaine, « pierres à foudre » (*Science pour tous*, 1864, p. 367), on est tenté de suivre l'auteur de l'article dans ses conclusions lorsque dans les localités si éloignées, et où le culte de Thor n'a sans doute jamais pénétré, on trouve dans la bouche du peuple ces dénominations caractéristiques.

N'ayant pas sous les yeux l'article signalé, il m'est impossible de contrôler la citation et surtout de vérifier si l'auteur va jusqu'à soutenir le caractère météorique des haches de pierre polie (ce où il serait difficile de le suivre); mais y eût-il là erreur à réfuter, il n'en faut pas moins rapprocher autant que possible, dans un rapport, ce que l'état actuel de nos connaissances nous permet de signaler sur un même sujet.

LE GRAND (S.)

RAPPORTS

sur le mémoire de M. L. COUSIN, intitulé :

UN ITINÉRAIRE DU Xe SIÈCLE.

J'ai lu avec intérêt la notice ci-jointe de M. Cousin et, quoiqu'elle concerne presque entièrement son pays, mon avis est qu'elle figurerait avec avantage dans les *Annales* de l'Académie, par la raison que le sujet est loin d'être étranger à la Belgique. C'est là un point qui mérite d'être pris en sérieuse considération.

Cela dit, mes observations se borneront à peu de chose. Je crois que l'auteur est dans le vrai quant à l'itinéraire suivi pour la translation des reliques de saint Wandrille de Boulogne-sur-Mer à Gand.

Toutefois dans cette sorte de questions, il faut faire une large part aux conjectures.

Pp. 11 et 12. L'auteur y mentionne un *cromlech* de l'époque gauloise. On sait que les archéologues sont d'accord pour attribuer ce genre de monuments à des races bien antérieures aux Gaulois.

P. 14. *Wereth*. Ce mot ne correspondrait-il pas à notre *Weert*, sur lequel on trouve des explications dans Kiliaen.

P. 25. Le texte latin paraît tronqué.

P. 26. Même observation.

P. 30. Les châtelains, dont l'origine est incertaine, ne respectaient pas toujours les voyageurs et les marchands qui passaient dans leur voisinage, de même que les avoués d'abbayes ne défendaient pas les intérêts de leurs protégés dont ils étaient parfois les oppresseurs.

P. 34. La tradition d'après laquelle Jules-César se serait *assis sous un arbre,* qui existe encore à Loo, ne mérite aucune considération.

L'exécution des cartes manuscrites jointes à la notice de M. Cousin laisse beaucoup à désirer. Il me semble que l'auteur, en cas d'impression de sa notice, devrait les retoucher de manière à faciliter la tâche du graveur. Beaucoup de noms et plusieurs routes sont tracés au crayon.

L. Galesloot.

Bruxelles, *le 26 avril 1872.*

J'ai examiné avec soin le mémoire de M. Cousin, intitulé *Un itinéraire du Xe siècle.*

Tout en m'estimant heureux de l'occasion qui me permet de rendre hommage à l'érudition de l'auteur, je crois devoir faire observer que les textes latins ont grand besoin d'être collationnés. Le manuscrit est, ce me semble, l'œuvre d'un copiste qui est assez souvent peu exact.

Quant aux observations de détail, je me rallie complétement à l'opinion de mon honorable confrère M. Galesloot; seulement je crois devoir en ajouter quelques-unes.

P. 3. Le mot *strata* n'est autre que le flamand *straat*, qui signifie rue, chemin.

P. 5. L'étymologie du mot *Wonesberg* ne pourrait-elle être trouvée dans des faits se rapportant à une époque antérieure à la domination romaine ?

P. 8. Sainte Godelieve au lieu de Godeleine ; Godelieve vient du flamand *God*, Dieu, et *lief*, aimé, chéri.

P. 11. Je crois que l'orthographe est *Cromlech* au lieu de Cromleck.

L'origine de la dénomination de Danse des Neuches n'a-t-elle pas quelque rapport avec les traditions payennes de l'endroit ?

P. 17. Où se trouve ce diplôme ?

P. 39. La femme du comte de Flandre est plus connue sous le nom d'*Alix* de Vermandois que sous celui d'Adèle.

A Merckem on a découvert des monnaies romaines, et il y passait une route de deuxième classe, de celles qui étaient désignées sous le nom de *diverticula*.

P. 40. Je crois qu'ici l'auteur commet une erreur légère au sujet de la direction qu'il donne à la route romaine.

Celle de Cassel passait par Merckem et se dirigeait sur Gand par Lichtervelde, Wyngene, Aeltre, Meerendré et coupait près de Cortemarcq la route de deuxième classe qui partait de Tournai et se dirigeait sur Oudenbourg par Courtrai, Roulers et Thourout.

P. 44. A Meerendré on a découvert de nombreuses antiquités, comme monnaies, armes, etc.

P. 45. Saint Norbert n'a pas été, croyons-nous, évêque d'Anvers. Il naquit dans le pays de Clèves à Santen en 1082, fut d'abord chanoine à Santen, puis en 1118 se démit de ses bénéfices et fonda, deux ans après, les Prémontrés ; il fut plus tard appelé à Anvers pour combattre l'hérésie de Tanchelin et, nommé évêque de Magdebourg en 1127, il y mourut en 1134.

Sur l'abbaye de Tronchiennes on peut consulter De Potter et Broeckaert, *Geschiedenis van de Gemeenten* ou notre notice sur la Cour de Tronchiennes dans le *Messager des Sciences*, 1871.

P. 46. Je crois que l'auteur ferait mieux de ne pas parler des preuves d'attachement de Charles-Quint pour sa ville natale.

Emile Varenbergh.

Gand, *le 19 mai 1872*.

VERSLAG

OVER DRIE AAN TE VULLEN BIJDRAGEN VAN WIJLEN LODEWIJK TORFS.

1° **Antwerpsche kerkliteratuur,**

2° **Orphelinats en Hollande, Zélande et Gueldre,**

3° **Saint Willebrord et son église à Anvers.**

De tien a elf losse bladzijden zonder opschrift welke het 1° uitmaken, schijnen voor zooveel gediend te hebben om de kerkelijke letterkunde in de verkorte Stadsgeschiedenis te beschrijven; voornamelijk ten opzichte van het laatste tijdvak, door TORFS met den naam van Godsdienst-vrijheid betiteld. Dewijl zij echter verschillige bijzonderheden bevatten, die in de verwerking achterbleven, kunnen zij belangrijk genoeg zijn om in de academische *Annalen* te worden opgenomen. De ondergeteekende heeft gemeend wel te doen, als inleiding een kort overzicht uit vroegere tijden daarbij te voegen, en in een slotparagraaf eenige licht vermisbare schrijvers en werken te herdenken, welke de betreurde geleerde stellig met meer uitgebreidheid zou behandeld hebben, indien het hem te doen ware geweest, eene Bijdrage te leveren onder het door mij gestelde opschrift van Antwerpsche kerkliteratuur.

Wat de in 't fransch beschrevene *Weezenhuizen in Holland, Zeeland en Gelderland* betreft, welke de geleerde bij voortduring van leven ongetwijfeld tot de overige streken en plaatsen van Noord-Nederland zoû uitgestrekt hebben, zoo komen zij den ondergeteekende evenwel van genoegzaam gehalte voor, om zonder wijziging of bijwerking, als dusdanig uitgegeven te worden.

Overgaande tot het derde stuk over *Sint Willebrord en zijne kerk te Antwerpen*, voor het meerendeel ook in de fransche taal opgesteld, zoo treffen wij weder eene zeer belangrijke doch niet voltooide studie aan; de ontwerper schijnt in het bijeenzamelen der hoofdstoffen door eene onverbiddelijke hand gestoord te zijn.

Na de levensschets van den geloofsverkondiger volgde de bespreking van 's mans testament en het afschrift eener briefwisseling van Miræus over de herbouwing der Willebrordskerk op het Laar. Door de inlassching van een vierde, mogelijk al te vluchtig hoofdstukje, betreffende de « *Souvenirs* » van den heilige in onze stad, hetwelk tot overgang, tot samenbinding met de overige afdeelingen dienen moet, hebben wij getracht eene zekere eenheid in de Bijdrage te brengen.

Indien het den betreurden Torfs ware toegelaten geweest, dit onderwerp af te werken, zoû hij wellicht dieper gedrongen zijn in het onderzoek der menigvuldige bijredenen welke ook de bekeering onzer wodansche voorvaderen vergezelden. De aanduiding toch hoe de H. Willebrord aanzien en fortuin ten hove des frankischen konings verworven had, en welken rol de door hem beoogde bekeering wederom in de staatkundige onderwerping der Friezen spelen moest, toont reeds voldoende aan, dat Torfs ook in deze opzichten, met andere schrijvers over dit hoogst belangrijk tijdvak onzer geschiedenis, de ontwimpelde waarheid nazocht.

Wij stellen voor, de Bijdrage op te nemen gelijk zij hier voorligt. Enkele kleine misstellingen in woord, stijl, enz. welke in vermelde nagelatene kladschriften van den steeds bejammerden Stadshistoricus zouden kunnen voorkomen, en die een overhaast verslag als het onderhavige, over het hoofd moest zien, zullen zonder moeite onder de pen der proeflezing verholpen worden.

C.-J. Hansen.

Antwerpen, *den 6 april 1872.*

Je me rallie complétement aux conclusions du rapport de notre honorable collègue, M. Hansen, sur les trois notices de feu L. Torfs.

Eug. Gife.

Anvers, *le 14 avril 1872.*

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE M. LE BARON J. DE WITTE, INTITULÉ :

LES MIROIRS CHEZ LES ANCIENS.

J'ai lu avec le plus vif intérêt le travail de M. le baron J. de Witte, intitulé : *Les miroirs chez les anciens*. Je devais être certain d'avance en ouvrant ce mémoire de trouver sur le sujet traité une étude des plus complètes ; le nom de son auteur m'en était un sûr garant. La lecture de son travail n'a point trompé mon attente.

Ce mémoire est une réelle bonne fortune pour les lecteurs des Annales de l'Académie d'archéologie. Il intéressera vivement les archéologues qui y trouveront traité de main de maître un sujet sur lequel rien jusqu'ici n'avait été donné d'aussi complet en si peu de pages. Ils y trouveront des observations justes et concluantes sur des questions qui avaient donné lieu à des divergences d'opinion. Ils y rencontreront en un mot une étude approfondie sur les miroirs antiques, égyptiens, grecs, étrusques, romains et même sur les produits des faussaires modernes.

En conséquence, j'ai l'honneur de proposer l'insertion du travail de M. le baron J. de Witte dans les Annales de l'Académie et j'espère que ce travail ne tardera pas à être suivi d'autres mémoires dûs à la plume de ce savant académicien.

G. HAGEMANS.

BRUXELLES, *le 5 mai 1872*.

Le mémoire de M. le baron J. de Witte est tout à fait digne de la réputation que l'auteur s'est depuis longtemps acquise dans le monde savant. Aussi ne puis-je que me rallier aux conclusions du rapport de M. Hagemans.

Dr LOUIS DELGEUR.

ANVERS, *le 26 mai 1872*.

SÉANCE DU 18 AOUT 1872.

Sont présents : MM. le baron J. de Witte, R. Chalon, le général Meyers, Dognée, le chev. de Schoutheete de Tervarent, Le Grand de Reulandt, membres titulaires; A. Balat, Cocheteux, A. Blomme, C.-J. Hansen, C. Van Dessel, Schadde, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, vice-président.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente dont la rédaction est adoptée.

Il fait le dépouillement de la correspondance.

MM. N. De Keyser, A. Casterman, E. Reusens, A. Wagener et L. Galesloot s'excusent d'être empêchés d'assister à la réunion.

M. de Roye de Wichen, propriétaire à Meerhout, adresse une lettre annonçant la découverte d'antiquités à Meerhout (Anvers), à Quaedmechelen et à Oost-Hamme (Limbourg).

M. le Ministre de la justice, la Société des antiquaires de l'Ouest (France), la Société des sciences de Lille et la Société Dunkerquoise remercient de l'envoi des dernières publications de l'Académie.

L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique et la Société archéologique du midi de la France à Toulouse transmettent leurs programmes de concours pour l'année 1873.

Le président annonce la mort : 1° de M. H. Vande Velde, ancien président de l'Académie, 2° de M. C.-J. Voisin, membre correspondant à Tournai, 3° de M. F. Van Hust, membre correspondant à Liége.

L'assemblée vote l'impression dans le Bulletin d'une notice de M. C. Van Dessel, intitulée : *Le Notelarenberg*. Rapporteurs : MM. L. Galesloot et E. Reusens.

Elle examine ensuite les mémoires produits au concours de 1872. Deux mémoires, en réponse à la troisième question, ont déjà été mis hors concours dans la séance du 7 avril dernier. Des deux autres sujets, le premier du programme seul a été traité. Trois mémoires ont été envoyés portant pour devises :

1° *Les institutions ont généralement éprouvé les mêmes changements que les mœurs; quelque éloignées qu'elles soient encore de*

la perfection, elles ont fait d'immenses progrès depuis deux siècles.

2° *Aveugle est son prénom, turbulent fut son renom.*

3° *Du siècle étaient-ils estimés ; du peuple furent-ils honorés ?*

Après avoir entendu les rapports de M.M. L. Galesloot, S. Bormans et Ch.-M.-T. Thys, commissaires désignés, l'Académie adjuge le prix à l'auteur du mémoire figurant ci-dessus sous le N° 1, et portant pour titre : *La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur.* L'ouverture du billet y relatif fait connaître le nom de l'auteur, qui est M. Jules Fréson, juge d'instruction à Huy.

Le président communique à l'assemblée les propositions du Bureau pour les candidats à présenter aux élections prochaines.

Le président annonce que la 6e session du Congrès des sciences préhistoriques s'ouvrira à Bruxelles le 22 de ce mois et il engage les membres à en suivre les travaux.

LE NOTELARENBERG

(COMMUNE DE VILVORDE).

Le tertre qui fait l'objet de cet article est situé à vingt minutes au Nord de Vilvorde, au milieu des prairies connues sous le nom de *Neerbroeck*. Non loin de là coule la Senne qui reçoit les eaux d'un rivelet passant tout près du monticule. Un chemin antique venant de Vilvorde y conduit.

Ce tertre porte actuellement le nom de *Notelarenberg* (*la montagne des noyers*) et au moyen âge il était désigné sous celui de *Nettelaer* ou *Nedelaer*. Autrefois il était bien plus élevé que maintenant, car des travaux considérables ont été effectués pour en réduire la hauteur, notamment il y a environ quatre vingts ans et aussi vers 1840. La première fois, dit M. Wouters [1], on y employa près de 200

[1] *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 410.

ouvriers et alors on y découvrit deux caveaux de pierre dont l'un était de dimension plus petite que l'autre. Mais ces faits ne reposent que sur les dires des paysans. La seconde fois, d'après ce que m'assure le propriétaire actuel qui a fait les travaux, on n'en retira que des poutres, de la ferraille et une pierre creuse où mangent et boivent les bestiaux et entièrement pareille à celles que l'on voit de nos jours dans les étables.

Les traditions les plus variées circulent sur l'ancienne destination de la levée de terre dont nous nous occupons. Les uns disent qu'il s'y trouve cachée une statue d'or, représentant Mahomet, ou que les Sarrasins y ont enfoui un trésor immense pour le soustraire à leurs ennemis. Chose remarquable, cette tradition se rencontre également à Elewyt et à Machelen, au sujet des établissements romains de ces communes ; à Borght sous Grimberghen, où existent deux tumulus [1], elle a aussi cours. Nous croyons que la fameuse bataille de Poitiers que gagna Charles-Martel sur les Sarrasins, à laquelle nos aïeux d'Austrasie prirent part, n'y est pas étrangère.

D'autres pensent que le tertre est une sépulture romaine, et cette dernière opinion est aussi partagée par l'auteur d'une petite histoire manuscrite d'Eppeghem, dont j'ai déjà parlé dans un travail précédent et, à l'appui de ses dires, il affirme qu'il tient d'un témoin oculaire qu'on y a trouvé un petit caveau contenant des cendres.

On ne doit cependant pas attacher une grande importance à ces prétendues découvertes, car il est certain que les fouilles n'ont jamais été poussées jusqu'au bout et que le fond est encore intact ; par conséquent on n'a pu rencontrer de caveau funéraire. Mais les fragments de tuiles à rebords que j'ai vus sur les lieux sont une preuve que le monticule remonte à l'époque de la domination du peuple-roi sur les Gaules et je pense qu'il a été élevé par les populations belgo-romaines qui étaient établies à Vilvorde, où M. Galesloot a retrouvé les vestiges de leurs demeures.

[1] C'est à tort, croyons-nous, que M. Wouters pense qu'un de ces tumulus est la sépulture d'un Sénèque parce qu'il porte le nom de *berg van Seneca*. Des renseignements pris à bonne source prouvent que cette désignation ne provient que du nom du cultivateur qui exploitait le tumulus il y a grand nombre d'années et qui s'appelait *Van Seneca*.

Nous croyons que si des fouilles étaient opérées elles ne seraient pas sans succès ; M. Galesloot et moi nous avions même fait des démarches pour obtenir l'autorisation du propriétaire, mais la méfiance de ce dernier nous a empêché de mettre la main à l'œuvre.

Disons maintenant quelques mots du rôle que joua le *Notelarenberg* au moyen âge. A cette époque, comme nous le disions plus haut, il était connu sous le nom de *Nettelaer*, *Netelaer*, *Nedelaer*, *Needlaer*, etc. ; et ces désignations reviennent souvent dans le récit rimé de la guerre de Grimberghen et dans les *Brabantsche Yeesten*. Vers l'année 1141, éclata la guerre célèbre entre les ducs de Brabant et les seigneurs de Grimberghen ; à la mort de Godefroid-le-Barbu, son fils Godefroid II lui succéda et les Berthout refusèrent de rendre hommage à leur nouveau suzerain. Aussitôt les hostilités commencèrent, mais bientôt en 1143 Godefroid II mourut à son tour et il laissa pour successeur son fils en bas âge, nommé Godefroid III. La guerre sembla suspendue pendant quelques années, mais en 1148, dit Gramaye, Godefroid III éleva la forteresse de Nedelaer, redoutant sans doute une nouvelle incursion.

Le duc choisit probablement cet endroit parce qu'il y trouva une élévation toute faite et favorablement située pour défendre le pays à l'est de la Senne contre les attaques venant de l'ouest.

Au sommet du monticule s'éleva donc une forteresse et le tout fut entouré d'un fossé :

> Eene borch rikelijc ende scone
> D'een hiet Nettelaer, bij Vilvoorden.
> Die d'heren van Grimberhgen stoerden,
> Daer noch goet litteeken af es bleven
> Want daer leecht noch een berch verheven
> Daer die eerlijce borch op stont [1].

Les prévisions du duc de Brabant se réalisèrent, car la guerre éclata et à partir de cette époque elle devint terrible. Le pays entre Bruxelles et Grimberghen fut saccagé et les villages réduits en cendres ; il ne resta debout que la forteresse de Nedelaer, ce qui

[1] *De Grimbergschen oorlog* (Ridderdicht der XIVe eeuw, p. 295, t. 2 — *Vlaamsche Bibliophilen*).

prouve, comme aussi le vers suivant, qu'elle devait être considérable :

Die vaste borch te Needlaer [1].

Cependant peu après, en 1159, la nuit de St-Bavon, dit Gramaye, Gérard Berthoud vint assiéger cette forteresse et la détruisit de fond en comble; de là il se porta sur Vilvorde où se trouva un château du duc, et cette ville eut le même sort.

La forteresse de *Nedelaer* n'a jamais été relevée, il n'en reste plus aujourd'hui que des pierres blanches, et une tradition locale parle avec horreur de sa destruction. Le propriétaire du *Notelarenberg* y a vu encore, dit-il, des restes de substructions.

CAMILLE VAN DESSEL.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur une découverte d'antiquités romaines que j'ai faite il y a quelque temps dans une bruyère située entre les communes de Meerhout et d'Olmen à peu près à égale distance de l'une et de l'autre de ces localités et à environ quatre cent cinquante mètres de la Nèthe. Malheureusement le terrain ayant déjà été remué précédemment il fut impossible de mettre au jour aucun objet à l'état de conservation parfaite. Toutefois j'ai recueilli ces précieux vestiges qui sont des documents historiques de valeur et dont voici le détail :

1° Débris de tuiles plates à rebords et de tuiles creuses.

2° Clous et ferrailles trouvés dans du charbon de bois avec quelques morceaux de torchis et de matières fondues.

3° Fragments de divers vases de verre, entre autres d'une coupe ornée de cannelures et qui pouvait mesurer 0m,20 à 0m,25 de diamètre sur 0m,15 de hauteur.

4° Fragments d'amphores et de diverses poteries de grès, de terre rouge vernissée, de terre blanche et ornées de dessins en relief.

[1] *Brabantsche Yeesten*, t. II, p. 94.

5° Une épingle de bronze surmontée d'une boule de 0m,01 diamètre, une agrafe et deux fragments d'objets de même métal.

6° Une petite lame d'or de 0m,06 de long, sur 0m,01 de large.

7° Une sphère de plomb de 0m,013 de diamètre.

8° Trente monnaies en bronze, de différents modules, à l'effigie de Vespasien, Domitien, Nerva, Trajan, Adrien et Antonin, plus quelques unes qui sont encore à déchiffrer.

Une pièce d'argent à l'effigie de Trajan.

Tous ces objets ont été trouvés dans un terrain d'une superficie d'environ un are, au bord d'un ancien étang de forme hexagonale de cent soixante mètres carrés.

A cette découverte se rapporte probablement celle d'un lieu de sépulture romain que j'ai faite au mois de décembre dernier, en défrichant une bruyère située à quatre cents mètres sud de l'établissement dont je vous ai entretenu ; six urnes de formes différentes te bien façonnées, contenant des débris d'armes de fer et un objet de bronze ayant l'aspect d'un bracelet très-mince, y ont été déterrées.

Les fragments d'armes se composent :

1° D'une partie de lame de 0m,10 de long. sur 0m,05 de large.

2° D'une pièce de 0m,12 de long. sur 0m,03 de large et traversée par deux petits boulons.

3° De deux petits boulons.

D'autre part la tradition rapporte, et je le sais de témoins oculaires, qu'il y a environ cinquante ans on fit la découverte d'un cimetière, romain selon toute probabilité, où l'on déterra un grand nombre d'urnes contenant beaucoup de monnaies ; je me suis rendu sur les lieux il y a peu de temps et j'ai en effet encore trouvé plusieurs fragments d'urnes, des parcelles d'ossements calcinés et des débris de matières ayant subi une fusion violente. Cet endroit est à mille mètres au nord de l'établissement, de l'autre côté de la rivière, sur laquelle il existe encore un pont de bois précisément entre ces deux lieux et dont l'origine pourrait bien se rapporter au temps de l'occupation romaine.

Enfin, il vient encore d'être trouvé dans une tourbière de la vallée de la Nèthe une médaille romaine, qui me semble être frappée à l'effigie de Trajan.

Je saisis cette occasion pour vous faire connaître une autre découverte que je fis en 1868 entre les communes de Quaedmechelen et de Oost-Hamme, province de Limbourg ; elle consiste en cinq urnes grossièrement fabriquées ; l'une d'elles mesure environ 0m,45 de hauteur. Ceci paraît apppartenir à l'époque germano-belge.

Espérant que mes renseignements seront de quelque utilité, je vous prie de recevoir, M. le Secrétaire perpétuel, l'expression de mes hommages respectueux.

DE ROYE DE WICHEN.

MEERHOUT, *le 17 juillet 1872.*

CONCOURS DE 1872.

RAPPORTS.

L'auteur du remarquable mémoire intitulé : *La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur* s'est proposé de tracer une esquisse de la législation, de la jurisprudence et de la procédure en certaines matières de droit civil et criminel observées dans le comté de Namur et aussi dans le pays de Liége et au grand conseil de Malines pendant le XVIIe siècle.

Comme cette esquisse eut offert de l'aridité, l'auteur a cru, avec raison, devoir l'encadrer dans un récit historique présentant tout l'intérêt d'un drame. Les annales judiciaires du XVIIe siècle lui laissaient une triste latitude quant au choix du héros de ce récit. Ce choix se fixa judicieusement sur Érard de Brion, seigneur d'Ahin, de Résimont, etc., dont les hauts faits criminels et les innombrables procès méritaient à juste titre cet honneur, si honneur il y a. En effet, tous les éléments d'un drame émouvant se trouvent dans les épisodes de la vie du farouche d'Ahin, le meurtrier de son beau-frère. Assassinats, faux [1], actes de violence, de sauvagerie inouïs, tout s'y rencontre.

[1] Les ancêtres de Brion ne semblent pas avoir été plus scrupuleux sous ce rapport. En effet, leur auteur principal, celui à qui ils devaient l'élévation de

Ces épisodes, qui dépeignent si bien les mœurs presque barbares de ce siècle, sont parfaitement exposés par l'auteur, qui fait ressortir d'une manière saisissante les déplorables abus de la justice de cette époque. Sauf les exceptions que nous aimons à croire nombreuses, la vénalité s'était glissée jusque dans les rangs des plus hauts fonctionnaires [1]. D'une part des juges, ouvertement sollicités par les parties plaidantes, donnent gain de cause au plus offrant, se déjugeant moyennant finance, l'innocent condamné s'il est pauvre, le coupable impuni et même honoré parce qu'il est riche, la mémoire de sa victime flétrie, les notions du juste et de l'injuste méconnues grâce à l'habileté de certains avocats, des procès où les incidents se greffent sur les incidents et qui durent cinquante ans et davantage par suite de l'esprit de chicane des conseils et de la connivence des magistrats, enfin des conflits de juridiction incessants ; d'autre part, des plaideurs déboutés se mettant au-dessus des lois en s'emparant par violence de l'objet en litige, souvent avec effusion de sang : voilà le triste

leur famille était un riche apothicaire nommé Abrion demeurant au Pont d'Ile à Liége. Il avait acheté en 1468 la seigneurie d'Ahin. Ses descendants altérèrent les actes qu'il possédait et ceux de ses enfants et firent d'Abrion de Brion. Ils introduisirent frauduleusement dans ces actes le titre d'écuyer, même celui de chevalier. C'est là, du reste, un fait que l'on constate assez souvent dans les anciens parchemins nobiliaires. L'auteur du mémoire dont il s'agit croit que la famille Brion n'a jamais été anoblie, mais qu'elle avait usurpé des titres, consacrés en quelque sorte par une longue possession. Elle avait fini par s'allier aux plus grandes maisons de l'étranger entre autres à celles de Chasteler et d'Arberg-Valengin, descendants des princes de Neuchâtel, etc.

[1] Cette vénalité avait envahi jusqu'aux marches du trône. Nous n'en citerons ici qu'un exemple tiré du mémoire que nous avons sous les yeux. Brion, amnistié une première fois pour le meurtre de son beau-frère, grâce à l'argent qu'il avait fait distribuer à tous ceux qui avaient du crédit, fut poursuivi de nouveau à diverses reprises, jusqu'à ce qu'enfin ayant payé au gouvernement espagnol, toujours avide et à court d'argent, l'énorme somme de 90,000 florins, il obtint définitivement rémission entière. En outre, le gouvernement lui accorda, toujours moyennant finances, le droit d'exercer des représailles sur les sujets liégeois dont les barques remontaient la Meuse et de saisir leurs marchandises. Et cela à cause de certains séquestres mis par la justice liégoise sur les biens de Brion situés en Hesbaye. Ce dernier s'amusait parfois à tirer des coups d'arquebuse sur les malheureux marchands qui passaient sur le bord opposé du fleuve.

tableau que l'auteur nous met sous les yeux. Il le fait suivre des considérations suivantes qui forment la conclusion de son mémoire :

« De nos jours, la loi civile est devenue uniforme et ne connaît plus » de distinction entre les citoyens. La procédure a aussi progressé, » en ce sens qu'elle s'est affranchie de la plupart des incidents et des » nullités oiseuses qui entravaient sa marche. Quant aux peines, » elles se sont adoucies avec les mœurs et la législation criminelle » ne vise plus qu'à l'amendement des coupables.

» Bénissons donc le progrès qui nous a procuré de si grandes réformes et qui, tout en nous assurant l'égalité devant la loi, nous a » dotés d'une magistrature impartiale. »

Nous nous associons pleinement à ces conclusions, tout en revendiquant pour la révolution de 1789 la plus grande part dans le progrès et les réformes signalés.

Le mémoire que nous analysons est le fruit de longues et laborieuses recherches. Il renferme des documents de toute nature très-intéressants et dont un certain nombre n'existe dans aucun de nos dépôts publics. Les plaidoiries, ainsi que les titres et moyens que font valoir les plaideurs pour soutenir leurs prétentions ont été parfaitement discutés et analysés et les actes latins ont été traduits avec une habileté qui dénote la main d'un littérateur et d'un jurisconsulte fort au courant des formes judiciaires de ce siècle. Les fragments généalogiques et les notices sur quelques seigneuries insérés dans ce mémoire seront consultés avec fruit par les personnes qui touchent de plus près, à raison d'alliances, avec les familles citées et par celles qui s'occupent d'études héraldiques et généalogiques.

Le style du mémoire est clair, précis et très-pur, sauf quelques négligences et locutions wallones qu'on ne rencontre que dans les cinquante premières pages.

Nous avons fait la part d'éloges qui revient à bon droit à l'auteur. Nous nous permettrons maintenant de soumettre son mémoire à quelques observations.

D'abord le sujet qu'il a abordé n'est pas tout à fait neuf. Ce sujet a été traité non sans talent par un anonyme qui a fait paraître dans le journal de Huy plusieurs articles sur Érard de Brion. Mais hâtons-

nous d'ajouter que ces articles ne contiennent que quelques épisodes de la vie du châtelain d'Ahin et certains documents qui le concernent. On y chercherait en vain les détails si complets donnés par notre auteur.

On peut adresser à celui-ci un reproche plus sérieux. Son œuvre est trop longue, il aurait pu omettre des faits peu intéressants et retrancher certains actes et documents qui n'offrent pas non plus un intérêt réel. Dans le nombre de ces actes, qu'il donne *in extenso* parfois, alors qu'un extrait suffisait, il transcrit en entier les titres si connus des rois et des princes qui les ont délivrés. Il a voulu sans doute faire trop bien et trop consciencieusement. Ces suppressions eussent été avantageusement remplacées par une notice sommaire sur les cours et tribunaux du pays de Namur et de Liége devant lesquels se déroulent les péripéties des innombrables procès résumés par l'auteur, qui pouvait bien s'imaginer que tout le monde n'est pas instruit comme lui de notre ancienne organisation judiciaire.

Signalons encore quelques autres lacunes. On trouve dans le mémoire qui nous occupe plusieurs notices biographiques, mais l'auteur a omis celle d'un des personnages les plus importants de son récit. Nous voulons parler du comte de Belgiojoso (M. de Belle-Joyeuse) d'une ancienne et illustre famille d'Italie, originaire du Bolonais et dont plusieurs membres ont occupé dans notre pays des charges civiles et militaires fort importantes. Nous regrettons aussi de ne rien savoir touchant l'issue du conflit qui s'éleva entre le comte de Groesbeck, grand maïeur de Liége, et la cour des échevins de cette ville, conflit né à l'occasion de l'occupation à main armée par le comte d'une maison que cette cour lui avait ordonné d'évacuer. Il y avait quelqu'intérêt à connaître la fin de ce démêlé. L'époque de la mort de la seconde épouse de Brion n'est pas indiquée. Cette dame, née Catherine de Courcy, a joué un rôle des plus actifs dans les aventures de la vie si agitée de son mari. D'un autre côté, le lecteur aurait peut-être aimé de trouver des détails sur les derniers moments de la même dame, d'autant plus que des détails de ce genre ont été donnés à propos du décès de la première femme de notre triste héros, laquelle était une demoiselle de Billehé de Vierset.

A la page 14 de son mémoire, l'auteur parle d'un gentilhomme de Flandre nommé *Grispert* ou *Grisberge* qui fut assassiné par Brion. Ce gentilhomme était M. Jean de Gryspere, issu d'une ancienne famille qui compte parmi ses membres un chancelier de Brabant. Il semble aussi ignorer qui est le comte de Mottry ou Motterie, dont il est question page 255. C'était croyons-nous le comte de Lannoy de la Motterie. Il est dit page 52 que Brion en fuite s'était probablement réfugié à Mondeure. Ce n'est que plus tard que l'auteur explique que Mondeure était une terre appartenant à son beau-frère de Valangin et située près de Montbéliard. Enfin nous voyons que Brion prend tout-à-coup le titre de baron dans ses actes dès 1636, et on donne l'explication de cette innovation beaucoup plus loin seulement, en faisant voir que ce n'est rien moins qu'une nouvelle usurpation.

Nous relèverons, pour clore la série de nos observations, une petite erreur de l'auteur. Il dit page 35 : » Les duels à cette époque » présentaient un caractère de sauvagerie sanguinaire. Les combat- » tants tenaient d'une main l'épée, de l'autre la dague de miséricorde, » qui servait à achever le blessé. » Cette dernière assertion n'est pas tout à fait exacte. La dague avait, il est vrai, cette destination dans les siècles antérieurs au seizième et au dix-septième. Mais depuis lors elle servait à l'attaque et surtout à parer les coups de l'adversaire [1]. Il faut se rappeler que les règles de l'art de l'escrime différaient essentiellement de celles suivies de nos jours. Aujourd'hui le tireur ne change presque pas de place et a soin de s'effacer le plus possible. Le bras droit seul agit pour la parade et pour l'attaque. Autrefois les antagonistes étaient placés face à face, presque carrément, les pieds à peu près sur la même ligne, tenant d'une main, comme il est dit, l'épée à deux tranchants avec laquelle ils portaient

[1] Voici, entre autres, une preuve de notre allégation. Dans le duel fameux des mignons de Henri III, où six combattants étaient engagés, Quélus fut tué par suite de faiblesse, occasionnée par la perte de sang résultée de nombreuses taillades reçues au bras gauche. Il avait oublié sa dague et sur le terrain on ne lui permit pas de la faire chercher. Il avait dû parer avec ce bras désarmé et nu, car on était convenu de ne pas l'envelopper du pan du manteau comme cela se faisait souvent. On mettait quelquefois le pourpoint bas. Nous trouvons la confirmation de cet usage dans le duel projeté entre Brion et son beau-frère.

des coups d'estoc et de taille, décrivant de grands moulinets ; de l'autre la dague. Ils faisaient aussi des sauts dans tous les sens, des voltes et des retraites assez longues, dans un terrain limité toutefois.

En résumé, les légères imperfections et les omissions ainsi que les longueurs que nous avons signalées dans le mémoire que l'Académie nous a chargé d'examiner, et auxquelles il est aisé de remédier, sont amplement rachetées par les qualités qui distinguent ce mémoire. Aussi, si nous étions appelé à donner notre avis, et dans le cas où l'Académie n'aurait pas reçu un travail qu'elle jugerait plus digne de cet honneur, nous nous permettrions de conclure en formant le vœu que celui qui nous occupe soit couronné. Il mérite tout au moins une mention des plus honorables, si l'on ne croit pas pouvoir lui décerner le premier prix.

Nous ne pensons pas que l'Académie puisse prendre en considération les deux notices qui y étaient jointes, probablement d'un même auteur, intitulées, l'une Henri Ier etc, l'autre Guillaume Ier etc, portant toutes deux une épigraphe saugrenue.

Quoique l'auteur semble connaître l'histoire du comté de Namur, il ne rapporte guère des faits nouveaux et ne cite aucune des sources qu'il a consultées. En outre, ces notice, écrites en un style impossible, fourmillent malheureusement de fautes d'orthographe. On en jugera par ce seul passage (Henri Ier etc, page 7). « A peine Henri fut-il *pensée* de sa blessure. » Voir au surplus les passages marqués au crayon.

Restent le zèle et la bonne volonté de l'auteur, dont il y a lieu de lui tenir compte par quelques mots bienveillants.

L. Galesloot.

Bruxelles, *le 27 avril 1872.*

Je m'associe sans restriction aux éloges que mon savant confrère, M. Galesloot, donne au mémoire intitulé : *La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur.* C'est un travail consciencieux qui présente, sous une forme historique ingénieuse et agréable, un sujet de droit très-intéressant, il est vrai, mais aussi attrayant en soi. Le même

tact et la même habileté se remarquent d'abord dans le choix du personnage que l'auteur a mis en relief et dont la vie offre souvent tout l'intérêt qui peut s'attacher à un drame ou à un roman, ensuite dans le plan de l'ouvrage divisé en chapitres. En ce qui concerne la narration, le mérite de l'écrivain consiste surtout, à mes yeux, en ce qu'il expose avec une fidélité scrupuleuse, d'une manière claire et méthodique, l'analyse des nombreux documents qu'il est parvenu à réunir sur son sujet. Il insère souvent dans son récit les expressions naïves, par la pensée ou par le langage, du XVIIe siècle, et ne néglige aucun détail de mœurs, ce qui donne à son œuvre un charme réel.

C'est donc sans scrupule et avec une entière satisfaction que je forme le vœu de voir le mémoire soumis à mon examen couronné par l'Académie.

Toutefois, pour répondre à la confiance de cette Compagnie, et aussi dans l'intérêt du mémoire, je crois utile et même tout à fait nécessaire d'insister sur une des observations critiques présentées par M. Galesloot à propos de la longueur du mémoire. *La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur* ne comprend pas moins de 344 pages in-folio d'une écriture très-serrée ; ce n'est pas que je trouve jamais trop longue une œuvre bien faite : mais celle-ci est susceptible d'être réduite, peut-être d'un tiers, sans perdre en rien de sa valeur ni de son intérêt, au contraire. En effet, à côté des courtes citations auxquelles je faisais allusion tantôt, et qu'il faut conserver, il est une foule de détails, soit dans le texte, soit dans les notes qui non-seulement ne sont pas indispensables mais encore tout à fait inutiles ; ensuite les trop longs extraits et les documents insérés en entier viennent presque à chaque page embarrasser la marche du récit. Je prends, en conséquence, la liberté de soumettre à l'auteur les propositions suivantes quant aux changements à apporter à son mémoire avant de le livrer à l'impression :

1° Retrancher de son travail beaucoup de choses qui n'appartiennent pas directement au sujet.

2° Se montrer plus concis dans la forme en général et dans l'exposé des faits secondaires (le meurtre de La Ruelle, par exemple, peut être résumé en quelques lignes).

3° Rejeter dans les *notes complémentaires* les hors-d'œuvre tels que les généalogies de Brion et des Billehé.

4°. Donner dans le corps de l'ouvrage l'analyse succincte des documents (elle tiendra en même temps lieu de traduction littérale des pièces latines) et rejeter dans *l'appendice* le texte même lorsque cela paraîtra nécessaire ; mais les documents de ce genre sont tellement nombreux et connus que des extraits pourraient suffire.

5° Consacrer *l'appendice* (qui devrait suivre et non précéder les *notes complémentaires*) à la reproduction, s'il y a lieu, des documents classés suivant l'ordre chronologique et se rapportant au texte par des numéros ; faire de l'appendice actuel (*Succession des seigneurs d'Ahin*) l'objet d'une des notes complémentaires.

Quant aux deux mémoires intitulés : *Henri Ier dit l'aveugle, comte de Namur;* 2° *Guillaume Ier et Guillaume II, comtes de Namur*, il ne me paraissent mériter aucune distinction.

S. Bormans.

Liége, *le 10 juin 1872.*

Le remarquable mémoire intitulé : *La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur*, sur lequel je suis appelée à émettre un avis, est l'œuvre d'un penseur auquel la connaissance du droit moderne n'est pas étrangère ; il est de plus le résultat de longues et patientes recherches présentées dans un style simple, sous une forme attrayante et méthodique : toutefois je crois qu'il est de mon devoir de faire observer que le sujet traité ne comportait pas un travail aussi long et, sous ce rapport, je partage entièrement l'opinion de M. Bormans que l'auteur pourrait, sans nuire à l'ensemble de son œuvre, réduire son mémoire d'un tiers au moins ; il pourrait ainsi faire disparaître un grand nombre de citations, souvent oiseuses et toujours trop longues, qui, en entrecoupant le récit, en rendent la lecture fatigante.

L'observation qui précède n'amoindrit toutefois aucunement le mérite général de ce travail, aussi je n'hésite pas à m'associer au vœu exprimé par les deux premiers rapporteurs de voir ce mémoire couronné par l'Académie.

Quant aux deux écrits intitulés l'un : *Henri Ier dit l'aveugle, comte de Namur, son règne et ses exploits* et l'autre *Guillaume Ier et Guillaume II, comtes de Namur*, probablement du même auteur, ils sont trop insignifiants sous le rapport du fond et ils laissent trop à désirer quant au style pour pouvoir mériter une distinction quelconque.

Ch. Thys.

Contich, *le 31 juillet 1872*.

ORPHELINATS

EN HOLLANDE, ZÉLANDE ET LA GUELDRE,

par feu L. TORFS.

HOLLANDE.

Amsterdam. — Le plus ancien hospice d'orphelins de cette capitale du royaume des Pays-Bas est le *Burger-Weeshuis* (orphelinat des bourgeois). Ses commencements datent de 1520, lorsqu'une dame charitable, Esther Klaessen, épouse de Nicolas Paradijs, fit don de quelques maisonnettes sises rue des Veaux pour y loger des orphelins indigents. Agrandi en 1561, mais encore trop petit pour les besoins d'une population croissante, l'établissement fut transféré en 1580 à l'ex-couvent de Sainte-Lucie. Il était d'abord exclusivement réservé aux garçons, et ce ne fut qu'en 1634 qu'on y annexa une section séparée pour les filles. Au XVIIe siècle, époque la plus florissante d'Amsterdam, cet hospice contint jusqu'à mille orphelins, dont les parents avaient joui du droit de bourgeoisie. Il en résultait que les orphelins d'habitants non naturalisés en étaient exclus, et c'est pour ceux-ci qu'en 1662 fut fondé l'*Aalmoezeniers-Weeshuis* (orphelinat des aumôniers), où l'on recueille également les enfants trouvés et abandonnés. Pendant ce même siècle plusieurs communautés dissidentes, qui avaient leurs temples à Amsterdam, voulurent aussi

avoir leurs hospices, et l'on vit successivement s'ouvrir les orphelinats des Wallons (1631), des Anglais (1640), des Luthériens (1650), des Mennonites (1674), des Juifs, des Collégiens et des Catholiques romains. Ces derniers possèdent deux hospices, qui ne sont pas les moins importants, tandis que ceux des autres sectes sont mixtes, car on y accueille aussi des vieillards des deux sexes.

Alkmaar. — Nous ignorons si les orphelins se trouvaient auparavant réunis dans un hospice particulier, lorqu'on les installa, en 1576, au Jeune-Béguinage : c'est l'orphelinat des Réformés et le seul qui, à ce qu'il paraît, existât en 1744. Cependant dans une notice sur Alkmaar en 1821, il est fait mention d'un hospice semblable dirigé par les catholiques, qui sont encore très-nombreux dans cette ville.

Brielle. — Cette ville, si fameuse dans l'histoire des troubles des Pays-Bas, est redevable de son orphelinat à un de ses concitoyens, Ange Merula ou De Meerle, curé de Heenvliet, et une des victimes de l'Inquisition, qui aurait déployé contre lui un acharnement aussi odieux que perfide et finit par le condamner au feu (1557). Merula, alors septuagénaire, fut conduit au supplice à Mons ; mais il expira au pied même du bûcher. Les persécutions dont il fut l'objet avaient commencé en 1552, l'année même où il rédigea le testament par lequel il fonda l'orphelinat de Brielle. L'établissement conservait au siècle dernier un tableau représentant un prêtre revêtu d'une aube, coiffé d'un bonnet carré noir et appuyé d'une main sur une tête de mort ; d'après la tradition, ce tableau serait le portrait de cet infortuné bienfaiteur de l'enfance malheureuse.

Delft. — L'orphelinat établi après la Réforme dans l'ex-couvent de Ste-Barbe contient trois logements : un pour les garçons, un pour les filles et un pour les petits enfants. Ce dernier s'appelle communément *Minnenhuis* (maison des nourrices), dénomination qui indique que les pensionnaires sont des enfants trouvés. Entre plusieurs autres récréations en faveur des orphelines, dont cet hospice est doté, on remarque un régal annuel de fruits institué par Jacques Van der Dussen. Un autre orphelinat se trouve dans l'ex-couvent du St-Esprit. C'est le *Meisjeshuis*, dans lequel on reçoit un certain nombre d'orphelines bourgeoises qui y sont élevées dans la

religion réformée jusqu'à l'âge de dix-huit ans. La condition d'admission est assez originale : les orphelines doivent être complétement saines de corps et n'être affectées d'aucun défaut naturel.

Dordrecht. — Une description de cette ancienne ville, publiée au siècle passé, y signale l'existence de trois établissements destinés à recueillir des orphelins : le *Weeshuis* ou orphelinat proprement dit, établi en 1575 dans le couvent supprimé de Mariënborn, pour garçons et filles ; le *Heilig-Geesthuis*, maison qui s'installa en 1579 dans un autre couvent, celui de Ste-Agnès ; et enfin l'*Armhuis* (maison des pauvres), hospice bâti en 1706 où l'on entretenait des vieillards des deux sexes, aussi bien que des enfants abandonnés. En réalité, il n'y avait donc qu'un seul orphelinat proprement dit : le *Weeshuis*, qui se trouve depuis une quarantaine d'années réuni à l'*Armhuis*.

Enkhuizen. — Cette ville possède deux orphelinats, l'un pour les enfants au-dessous de treize ans, l'autre pour ceux au-dessus de ce âge. Le premier se trouve dans l'ancien couvent de Ste-Ursule, qui aurait été approprié à cet usage en 1551, ce qui nous paraît une erreur ; car à cette époque on n'en était pas encore venu à confisquer les propriétés des corporations religieuses. Le second a été établi en 1603 dans l'ex-couvent des Augustins.

Gorcum. — L'érection de l'hospice des orphelins de cette ville eut lieu dans les conditions les plus régulières, ensuite de la cession faite par Mathias Albrechts, par devant les échevins, par acte du 12 décembre 1557, d'une maison sise près du Marché, en se réservant pour lui et les siens le droit de collation pour quelques-unes des places qui viendraient à vaquer par le départ d'orphelins ayant atteint leur majorité. Il est organisé pour des enfants des deux sexes et existe encore présentement.

Gouda. — L'orphelinat était autrefois l'*Heilig-Geesthuis* ou l'administration des pauvres, à laquelle incombait entre autres l'entretien des enfants trouvés. C'est cette administration qui, au dire de Walvis, aurait retiré un jour, d'un pot de fer, où l'on avait déposé un enfant nouveau-né, qui devint plus tard un des principaux négociants d'Anvers, où il est connu sous le nom de Pierre Pot.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, nous n'avons pu trouver la

preuve que dès l'an 1391 la ville de Gouda ait possédé un orphelinat proprement dit ; mais il se conçoit fort bien que Pierre Pot se soit souvenu dans ses derniers moments de la Maison du St-Esprit, qui l'avait recueilli après avoir été abandonné par une mère dénaturée et qu'il ait fait à l'établissement quelques libéralités.

L'orphelinat fut agrandi en 1555. Aujourd'hui il sert en partie d'école des pauvres ; le reste a été converti en baraque et les orphelins ont été transférés dans les bâtiments d'un autre hospice.

Haarlem. — D'après quelques auteurs, l'orphelinat de cette ville, anciennement connu sous le nom d'*Heilig-Geesthuis*, aurait été, avant 1425, un hospice de vieillards et aurait été approprié à cette époque au logement d'enfants pauvres dont les parents seraient décédés. Il en résulterait que la ville de Haarlem possède la plus ancienne fondation d'orphelins de la Hollande. Ceci n'est du reste qu'une présomption, et ce que l'on sait positivement, c'est qu'il ne fut exclusivement affecté à cette destination que vers la fin du XVIIe siècle. Dans l'intervalle, en 1656, un second asile avait été ouvert aux orphelins. Actuellement, le premier de ces hospices est le *Diaconiehuis*, maison où les diacres de l'église réformée distribuent des secours. Quant aux orphelins, ils sont recueillis dans des établissements particuliers ouverts par les diverses communautés chrétiennes qui ont des églises à Haarlem.

Haye (La). — Un legs important, fait par Crispin van Boshuizen, receveur général de Hollande, et sa femme, Agnès Pietersz, fut l'origine du premier orphelinat de cette résidence de la cour des Pays-Bas. Ce legs avait été fait aux *vrais pauvres* et, en suite de cette disposition, les exécuteurs testamentaires avaient déjà distribué beaucoup de biens provenant de la succession, lorsqu'ils s'aperçurent que la plupart de ces libéralités avaient été faites en pure perte. L'idée leur vint alors d'employer le restant à l'érection d'un hospice d'orphelins, à quelle fin on acquit en 1564 une propriété rue Noble. Cette maison fut bientôt reconnue être trop petite et en 1576 on céda aux administrateurs le couvent de Ste-Agnès ; mais, faute de fonds, la nouvelle maison ne put être organisée qu'en 1597. Les revenus étaient du reste insuffisants, avant que les États eurent mis l'établissement en possession des biens confisqués du susdit couvent, auxquels

on ajouta quelques autres provenant des Dominicains et l'autorisation d'établir en 1599 une loterie.

N'étaient admis dans cet hospice que des enfants de bourgeois de trois à dix ans. Ils portaient, brodées sur la manche gauche, les lettres C. A., initiales des noms de baptême des premiers donateurs. Actuellement on y admet aussi des jeunes gens entretenus sur le fonds légué par la baronne de Rhede, dame de Renswoude. Les Luthériens et les Catholiques romains ont chacun leur orphelinat particulier pour les enfants de leur communauté, dans lesquels on admet aussi des vieillards pauvres des deux sexes.

Hoorn. — L'orphelinat de cette ville est de date assez récente. Un premier essai pour en ériger un fut tenté en 1620, mais avorta au bout de quelques années. Il n'en fut plus question jusqu'en 1685, lorsqu'on avisa l'ancien couvent des Augustins qui servait depuis longtemps d'hôpital pour les pestiférés. Malgré les dangers que devait présenter une pareille demeure, on la fit approprier pour servir de logement aux orphelins. Par un bonheur inespéré, on n'a ressenti aucun des inconvénients qu'on devait redouter d'une maison presque toujours infectée ; et une fois rassuré de ce côté, on y a pratiqué diverses améliorations.

Katwyk. — L'orphelinat de cette commune doit son origine à un sinistre. Un des pêcheurs de l'endroit, Lambrecht Dirkz, ayant péri en mer et sa veuve étant morte peu de temps après, leurs sept enfants devenus orphelins excitèrent si vivement la commisération publique, que les autorités civiles et ecclésiastiques résolurent de fonder un asile pour ces malheureux et d'autres de la même catégorie (1615). Le capital primitif, recueilli au bout de deux ans, se trouva monter à 1500 florins, et s'est peu à peu accru de dons et de legs, indépendamment de la recette du rabais sur le poisson vendu sur la plage de Katwyk.

Leide. — La date de la fondation de l'orphelinat de cette ville n'est pas renseignée, mais il se trouvait originairement au *Breêstraat*, lorsqu'en 1583 il fut transféré à l'emplacement actuel, le *Kerkgraft* (fosse de l'église), dans un ancien hospice de vieilles femmes, qui fut considérablement agrandi en 1604 et 1605. Il est divisé en deux sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et peut con-

tenir près de mille enfants, mais ils doivent être âgés de moins de douze ans. Dès qu'ils ont dépassé cet âge on les envoie à l'*Houwhuis*, refuge d'enfants trouvés et abandonnés. Ces deux établissements, autrefois séparés, sont maintenant réunis. Les luthériens et les catholiques ont leurs hospices particuliers ; mais celui de la communauté wallonne n'est plus qu'une maison bourgeoise.

Medenblik. — Au siècle dernier, il existait dans cette ville deux orphelinats, dont nous n'avons pu trouver la date d'érection. Depuis 1744 ou 1745, ils sont réunis en un seul établissement charitable.

Monikendam. — Cette ville, comme la précédente, eut d'abord deux orphelinats, l'un pour les enfants des bourgeois, l'autre pour ceux des étrangers. Leur fondation n'est pas renseignée. En 1704 on les a réunis en un seul établissement qui, à ce qu'il paraît, n'existe plus, car Van Wijk n'en fait pas mention.

Naarden. — Au siècle précédent, cette petite ville possédait un orphelinat, que l'on disait bien renté. Les renseignements ultérieurs sur cet hospice manquent.

Oudewater. — Avait également son orphelinat au siècle dernier. Il subsiste encore.

Purmerende. — On y trouvait au siècle dernier un *Burger-* et un *Armen-Weeshuis*. Aujourd'hui il n'y en aurait plus qu'un. Probablement qu'ici, comme ailleurs, les deux établissements ont été fondus ensemble.

Rotterdam. — Un ancien couvent de femmes, dont on avait fait en 1557 un hôpital pour les pestiférés, fut converti en 1598 en un asile pour les orphelins. On y comptait alors une centaine de ces enfants. Au siècle suivant, il fut successivement agrandi de trois corps de logis et partagé en deux sections (l'une pour les garçons, l'autre pour les filles) séparées par une haute muraille. Van Wijk ne fait aucune mention spéciale de cette institution dans l'énumération des établissements charitables de Rotterdam.

Schiedam. — Un premier hospice pour les orphelins fut construit en 1604 sur l'*Achterweg* (chemin de derrière). D'après les renseignements que l'on nous a donnés, il en existe un second dont la date d'érection n'est pas indiquée.

Vianen. — L'orphelinat fondé en 1662 à l'aide des libéralités de

la famille de Brederode, était en complète décadence en 1690 et fut rétabli en 1733. On y admet les orphelins pauvres de la ville.

Vlaardingen. — Le seul hospice qui existe dans cette place maritime est un orphelinat relativement important, où une quarantaine d'enfants reçoivent l'éducation.

Weesp. — Deux anciens couvents de cette petite ville ont été transformés depuis longtemps en orphelinats. Dans l'un, le *Burger-Weeshuis*, les pensionnaires ont la faculté de se choisir un métier. Dans l'autre, l'*Armen-Weeshuis*, les enfants étaient astreints à des travaux de filage et de tissage. Nous ignorons si cette fabrication a continué jusqu'à nos jours, mais les deux hospices subsistent encore.

Woerden. — Les orphelins des bourgeois de cette ville étaient seuls admis dans le *Burger-Weeshuis*, dont la date d'érection nous fait défaut. Les orphelins nés de parents étrangers étaient envoyés à l'hospice de Ste-Barbe, qui était en même temps un refuge pour les vieillards des deux sexes. Cela était ainsi organisé au siècle dernier; mais en 1826 le premier de ces hospices était depuis longtemps employé à d'autres fins, et on s'occupait de son rétablissement. Il est exclusivement réservé aux enfants des Réformés, et les Catholiques ont leur orphelinat pour les enfants de leur communion.

Nous ne parlons que pour mémoire de l'école communale de métiers pour les enfants abandonnés par des parents étrangers à la ville.

BOURGS et VILLAGES.

N'ayant trouvé aucun détail sur les hospices des communes suivantes, nous les inscrivons sommairement.

Beverwijk. — Orphelinat pour les enfants au-dessous de 12 ans, sans distinction de croyance religieuse.

Grootbroek. — L'orphelinat occupe, depuis 1575, date de son érection, une partie de l'ex-couvent de Ste-Élisabeth.

Helder et Huisduinen. — L'hospice est entretenu au moyen de cotisations versées par les pêcheurs et les pilotes des deux localités.

Maaslandsluis. — Hospice pour les orphelins des deux sexes fondé en 1615.

Noordwijk-Bermen. — Un orphelinat.

Oostsaandam. — Il y a dans l'hospice une distribution de pains aux pauvres de l'endroit, indépendante de l'entretien des orphelins.

Schagen. — En 1577 on a changé ici un couvent en hospice pour l'entretien des orphelins.

Scheveningne. — Par suite d'un différend avec la régence de La Haye relativement à l'admission des enfants dans l'orphelinat de cette ville, on en construisit un en cette commune en 1697.

Westsaandam. — Hospice d'orphelins commun à toutes les croyances.

ZÉLANDE.

Middelbourg. — La dame Lydie Borreys fut la fondatrice du *Burger-Weeshuis* de ce chef-lieu de la Zélande. L'hospice, qui fut construit en 1718, admet des garçons et des filles et leur donne l'entretien et l'éducation jusqu'à l'âge de 16 à 18 ans. Ils doivent être de naissance légitime et professer la religion réformée. Les successions échues aux enfants pendant leur séjour à l'hospice leur sont remises à leur sortie, pour autant qu'elles ne dépassent pas la valeur de 25 livres de Flandre. Si, au contraire, ils viennent à y décéder, leur succession tout entière est dévolue à la maison. On y comptait en 1750 environ 80 orphelins qui se faisaient remarquer par leurs longs habits de drap brun, avec une marque distincte sur l'épaule. L'*Armen-Weeshuis*, construit en 1602, sert aussi d'hospice pour les enfants trouvés et abandonnés des deux sexes. Au siècle dernier ceux de Berg-op-Zoom y étaient admis, et sur une population de 450 on en trouvait 60 appartenant à cette dernière ville.

Brouwershaven. — Dans un ancien couvent, on fonda en 1599 un hospice pour les vieillards et les orphelins ; mais en 1738 on a cessé d'admettre des pensionnaires de la première catégorie ; Van Wijk n'en dit absolument rien.

Goes. — Au-dessus de la porte de l'orphelinat, qui fut d'abord un hospice de vieillards, on remarquait au siècle dernier les statuettes d'un orphelin et d'une orpheline, et au-dessous se lisaient quelques vers, d'où on pouvait inférer que cette propriété avait été jadis un couvent. L'hospice admettait des enfants sans distinction de croyance ; mais les élevait dans la religion réformée.

Tholen. — En 1632 on a construit ici un hospice pour les orphelins; mais l'institution doit être de date plus ancienne, car la maison se trouvait auparavant au milieu de la ville de Tholen.

Flessingue. — Tout ce que nous trouvons à mentionner de l'orphelinat de cette ville maritime, c'est que cet édifice est d'une bonne construction et existe encore.

UTRECHT.

Utrecht. — L'hôpital-hospice de Ste-Élisabeth, fondé en 1491 par le chanoine Éverard Zoudenbalch, fut à Utrecht le premier refuge des orphelins et des enfants abandonnés. Après l'introduction de la Réforme, en 1581, ils furent transférés au ci-devant couvent des Réguliers. Me Georges Van Nijevelt, avocat, a doté cet hospice en 1660 d'une fondation consistant en une pension de 10 florins à payer annuellement aux orphelines et aux orphelins célibataires, vivant honnêtement après être sortis de la maison, en dots de 100 florins, payables en deux fois, à ceux ou celles qui se marieraient et resteraient établis à Utrecht.

GUELDRE.

Arnhem. — Cette ville a deux hospices d'orphelins : l'ancien destiné aux enfants de la bourgeoisie; le nouveau où ceux des étrangers trouvent un asile. Ce dernier a été en grande partie fondé par le capitaine Jacques De Wild. Les dates ne sont pas indiquées.

Bommel. — Il y avait en 1822 un orphelinat exclusivement destiné aux enfants protestants.

Buren. — La princesse Marie de Nassau, douairière du comte de Hohenlohe, fonda en 1614 dans cette ville un orphelinat pour 24 enfants, dont 12 devaient être natifs de la ville et du comté de Buren, 6 de Leerdam et 6 d'IJsselstein; ceux de ces deux dernières villes devaient en tout état de cause être sains de corps et sans infirmités.

Harderwijk. — L'hospice des orphelins fut bâti en 1556 sur un terrain appartenant aux Récollets; mais au siècle suivant on transféra les enfants dans une maison sise au *Klarendal*. Van Wijk n'en fait

aucune mention, non plus que d'un hospice pour les enfants indigents.

Nijmegue. — Deux orphelinats existaient ici en 1741, le *Burger-Weeshuis* qui aurait été érigé en 1560 — au-dessus de la porte se voient les figures de deux orphelins — et le *Vreemden-Weeshuis*, qui paraît avoir été un couvent de femmes où l'on recevait les enfants étrangers à la ville. Van Wijk cite au lieu de ce dernier un hospice protestant, ci-devant catholique.

Tiel. — Possédait en 1826 un hospice d'orphelins d'après Van Wijk.

Zutphen. — On y trouvait en 1740 deux orphelinats, comme ailleurs, distingués par les dénominations de *Burger-* et d'*Armen-Weeshuis*. Ils existaient encore en 1826.

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1872.

Sont présents : MM. le général Meyers, R. Chalon, Le Grand de Reulandt, E. Reusens, le chev. de Schouthecte de Tervarent, Grandgaignage, membres titulaires ; de Ceuleneer, membre correspondant.

En exécution de l'art. 20 des Statuts, le fauteuil est occupé par M. le conseiller R. Chalon.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance : MM. N. De Keyser, Ch.-M.-T. Thys, E. Gife, P.-D. Kuyl, le baron J. de Witte, A. Wagener et L. Galesloot.

Le président annonce la mort de M. Louis Cousin, membre correspondant à Dunkerque.

M. le ministre de la justice remercie de l'envoi des dernières publications de la Compagnie.

L'administration communale d'Anvers demande des renseignements au sujet de l'importance des dessins à graver pour reproduire les monnaies, etc., de l'hôtel des monnaies d'Anvers au sujet desquelles un subside lui a été demandé.

M. Jules Fréson, juge d'instruction à Huy, remercie la Compagnie d'avoir couronné au dernier concours son mémoire intitulé : *La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur.*

M. H. Odelberg, membre correspondant étranger à Stockholm, remercie de l'impression de son mémoire intitulé : *Guillaume Boyen.*

M. le chev. de Schoutheete de Tervarent donne lecture de son rapport et de celui de M. D. Buddingh' sur une notice de M. A. Demarsy, membre correspondant à Compiègne, intitulée : *De l'origine des armoiries féodales.* L'assemblée décide que la notice et les rapports seront insérés dans le Bulletin.

M. Le Grand communique son rapport et celui de M. P. Génard sur un travail de M. L. Galesloot, portant pour titre : *Het Knickerspel*, etc. Ce mémoire sera publié dans les Annales.

M. E. Reusens donne lecture d'un rapport de M. L. Galesloot sur une visite faite par lui aux ruines de la villa belgo-romaine de Gerpinnes. L'Académie en vote l'insertion au Bulletin.

L'assemblée arrête de la manière suivante le programme du concours de l'année 1874 :

1er SUJET.

PRIX 500 FRANCS.

Traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancienne principauté de Liége.

Le choix du sujet est abandonné à l'auteur.

2e SUJET.

PRIX 500 FRANCS.

Présenter la topographie des voies romaines de la Gaule-Belgique, et déterminer les localités modernes correspondant aux stations indiquées dans l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger.

L'auteur fournira les cartes et les croquis manuscrits nécessaires à l'intelligence de son mémoire. Il indiquera sur ces plans les raccordements des voies romaines de la Gaule-Belgique avec celles des pays voisins.

En exécution de l'art. 16 des Statuts, M. de Ceuleneer, membre correspondant, quitte la salle des délibérations.

L'Académie procède aux élections portées à l'ordre du jour. Sont élus :

Conseillers : MM. le général du génie Meyers et l'abbé E. Reusens, en remplacement de MM. M.-L. Polain et H. Vande Velde, décédés.

Membres titulaires : MM. A. Balat, H.-M.-J. Schadde et Émile Varenbergh.

Membres correspondants regnicoles : MM. E. Dupont, anthropologiste à Bruxelles, J. Helbig, archéologue à Liége, et le lieutenant-colonel A. Galesloot, archéologue à Bruxelles.

Membres correspondants étrangers : MM. E. Eichhorn, conservateur de la bibliothèque royale de Stockholm, et W. Tiesenhausen, secrétaire de la commission impériale archéologique de St-Pétersbourg.

Membre honoraire : M. le chev. M. d'Antas, ministre de Portugal, en mission à Bruxelles.

DE L'ORIGINE DES ARMOIRIES FÉODALES.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

S'il est souvent difficile à vos correspondants étrangers de vous entretenir des sujets relatifs à l'histoire de votre pays, sujets qui doivent naturellement passer en première ligne et offrir pour vous plus d'intérêt, leur devoir doit être, je crois, de chercher à acquitter leur dette de reconnaissance envers l'Académie qui leur a fait l'honneur de les admettre dans son sein, en s'attachant à lui faire connaître certaines questions générales qui, étudiées dans un pays, peuvent dans une région voisine, soit trouver leur confirmation, soit être détruites par des faits contraires qui en montrent l'inexactitude ou l'inapplication, par suite de considérations différentes.

C'est à ce titre que je viens vous demander la permission de signaler à votre attention une série de propositions sur l'histoire féodale et les armoiries aux XIIe et XIIIe siècles, propositions

émises par M. Anatole de Barthélemy, ancien président de la Société des Antiquaires de France, dans une communication faite à la Société des Antiquaires de l'Ouest et qui ont été depuis soumises à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Maury, directeur général des archives.

Le travail de M. de Barthélemy me paraît appelé à devenir le point de départ de recherches sérieuses sur l'histoire féodale au XIIIe siècle et en même temps il relève de nombreuses erreurs accréditées en matière héraldique. J'en signalerai rapidement les divers chapitres avant d'arriver aux derniers et de beaucoup les plus importants, qui traitent *de l'origine et de la transmission des armoiries féodales.*

Après quelques pages consacrées à l'examen des diverses opinions présentées sur les origines des blasons, des emblèmes personnels des Grecs et des Romains, auxquels il propose de donner le nom d'*épisème*, M. de Barthélemy arrive aux blasons féodaux pour lesquels le nom propre d'*armoiries* lui paraît devoir être réservé. Ramenant ensuite à leurs justes proportions les services rendus par les hérauts d'armes, il rappelle que c'est à eux que l'on doit une nomenclature assez parfaite pour que la description d'un blason, faite d'après les termes consacrés, en puisse donner une idée précise ; mais qu'en même temps leur création ne datant que du commencement du quatorzième siècle, il n'avaient souci que des familles existantes et ne s'occupèrent que fort peu des prédécesseurs auprès desquels les nouveaux propriétaires jouaient le rôle de parvenus.

Arrivant à l'origine des armoiries proprement dites, M. de Barthélemy établit qu'elles n'ont pas commencé à être en usage avant le dernier tiers du douzième siècle. Il discute les différents exemples cités antérieurement et les écarte successivement. Tels sont notamment le lion léopardé, qui figure sur un tombeau qu'on a cru être celui de Robert, fils de Richard de Normandie, mort en 1037, les emblèmes figurés sur la tapisserie de Bayeux, ainsi que sur les sceaux de Robert Ier, comte de Flandre, et de Henri II de Bourgogne et dont la fausseté est facilement reconnaissable. Quand on arrive au règne du roi Louis VII on voit au contraire les armoiries apparaître simultanément sur plusieurs points de la France. Le sceau équestre de Robert, comte de Flandre (1171), est le premier exemple que l'on puisse citer ; il est

suivi de très-près par ceux de Bouchard de Montmorency et d'Eudes III de Bourgogne.

Un peu plus tard un manuscrit daté de 1197, conservé à la bibliothèque d'Amiens, nous donne des exemples de boucliers portant des pals, des besans, des tourteaux et des bandes. Comment expliquer cette apparition spontanée ? M. de Barthélemy croit la trouver dans la transformation faite par Louis VII de la fleur de lys en emblème héraldique, alors que jusqu'à cette date elle n'avait été considérée que comme un symbole religieux et que nous la retrouvons à ce titre chez les empereurs byzantins. Répétée sur les étoffes et les étendarts, la fleur de lys fut gravée sur le sceau royal à l'avènement de Philippe-Auguste. L'exemple donné par le roi ne tarda pas à se répandre en France et un peu plus tard il fut suivi en Allemagne et en Angleterre.

La transformation du bouclier au XIIe siècle coïncida avec l'apparition des armoiries ; l'umbo qui tenait au milieu de l'écu un espace considérable disparaît, les bandes de métal qui assujétissaient le bois du bouclier sont placées sur le cuir, et l'arme cesse d'être arrondie par le haut.

Dès lors l'écu est disposé pour recevoir des peintures et des sujets. Au début, les ornements sont des bandes de métal peintes, dorées ou argentées, qui donnent naissance aux croix, bandes, barres, chefs, sautoirs et autres pièces les plus usitées. Le rais d'escarboucle réunit toutes ces combinaisons, mais souvent il ne forme pas encore armoirie, quand on le trouve représenté dans des sceaux équestres sur des écussons à *umbo* à une époque antérieure au douzième siècle, quoique plus tard de grandes maisons aient cru établir leur ancienneté en le prenant ; telle est par exemple l'origine des armes de Navarre et du gironné des forestiers de Flandre. L'aigle, le lion et le léopard sont des types empruntés à l'Orient.

Maintenant la date de l'origine des armoiries étant établie, quelle est la cause de leur emploi ? Rejetant les opinions qui les font dériver des croisades, ou emprunter à l'usage des tournois, M. de Barthélemy s'attache à établir que c'est sur les sceaux qu'elles furent d'abord employées et cela dans le but de donner une garantie plus puissante à un acte, de faire mieux reconnaître par les gens illettrés, les sceaux de tel ou tel personnage et par suite les actes passés par eux.

Cet usage constaté par diverses chartes serait venu surtout pour éviter la confusion entre les sceaux équestres alors très répandus, et qui offraient entre eux une trop grande analogie.

Après avoir établi ainsi que, jusqu'aux deux derniers tiers du XIIe siècle, les blasons n'ont pas été en usage, qu'il n'y a donc pas lieu d'attribuer à des personnages antérieurs à cette époque les armes portées plus tard par leurs descendants et que, par suite, les premières salles des croisades de Versailles jusqu'en 1180 ne devraient renfermer que des noms, M. de Barthélemy pose les principes suivants et s'attache par des exemples à en démontrer l'exactitude :

Les armoiries ne se trouvent sur les sceaux équestres qu'après 1160. Ce n'est que vers la fin du XIIe siècle que les *armoiries féodales* ont été généralement usitées et ce n'est que dans les premières années du XIIIe siècle que le contre-sceau a été armorié. — Enfin, et c'est là le plus important, croyons-nous, de cette savante étude : *Les changements d'armoiries dans les familles nobles depuis la fin du XIIe jusqu'aux deux tiers du XIIIe siècle sont exclusivement motivés par des mutations dans la transmission des fiefs.* C'est à ce titre surtout que les études héraldiques relatives à cette période ont une valeur sérieuse au point de vue de la critique historique.

Les règles tracées par M. de Barthélemy cessent d'avoir leur application à la fin du XIIIe siècle, lorsque la couronne s'attribue le droit de faire des nobles moyennant finance. Le vieil adage : *la terre ennoblit* perd de sa force, les nouveaux nobles ne sont plus tenus absolument d'avoir un fief. Dès lors, les armoiries deviennent personnelles sous les anciens et les nouveaux nobles et se transmettent héréditairement. Sans s'inquiéter des blasons primitifs, les possesseurs de fiefs prennent presque universellement sur leurs sceaux les armes de leur maison, et les fiefs formés depuis la fin du XIIIe siècle n'ont plus d'armoiries propres.

Presqu'en même temps que les armoiries féodales, s'étaient introduits des contre-sceaux, dont le but était de garantir l'authenticité du sceau, en rendant très-difficile l'enlèvement d'une empreinte de cire pour l'appliquer à un autre acte. L'usage était de placer au contre-

sceau les armes des fiefs acquis par mariage ou autrement, tandis que le bouclier du cavalier portait celles du fief dominant.

Dans les chapitres qui suivent, l'auteur applique à un certain nombre de familles les principes qu'il a exposés et met ainsi en regard des armoiries qu'une tradition erronée leur a fait accorder, les blasons authentiques dont la sigillographie ou la numismatique établissent l'existence.

Par exemple, pour la maison de Savoie, examinant l'écusson donné à la salle de Versailles à Amédée II mort en 1148, *écartelé d'or à l'aigle de sable* (Maurienne) et *de gueules à la croix d'argent* (Savoie), il établit que si Amédée II a eu des armoiries, ce qui est très-contestable, il n'a pu porter que l'aigle de Maurienne ainsi que firent ses successeurs dans des sceaux de 1233 à 1265, tandis que d'autres branches de cette famille apanagées d'autres fiefs avaient en même temps des écussons différents et que notamment Thomas de Savoie, marié à Jeanne de Flandre, fille et héritière de Baudouin, prit le lion de Flandre, qu'Aimon en 1233 portait les armes du Chablais dont il était seigneur ; et que pour ce qui concerne la croix dite de Savoie, il ne faut pas y voir, comme l'ont fait quelques historiens, un témoignage des services rendus en 1315 à l'ordre de St-Jean de Jérusalem par Amédée V, mais le blason du comté de Piémont, inféodé, par l'Empereur en 1252, en faveur de Thomas de Savoie.

Nous pourrions citer d'autres exemples empruntés aux Rohan, aux Clermont, aux Machecoul, mais il nous semble avoir suffisamment montré les principes nouveaux posés par M. de Barthélemy et qui seront développés d'une manière complète dans le travail que prépare notre confrère sur l'origine des grands fiefs.

Compiègne, *le 20 août 1872*.

A. Demarsy.

Correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique, de la Société nationale des Antiquaires de France, etc., etc.

RAPPORTS

SUR LA LETTRE QUI PRÉCÈDE.

C'est sous ce titre que M. Demarsy présente un mémoire, dans lequel il attire l'attention de l'Académie sur un ouvrage de la dernière importance du savant français M. Anatole de Barthélemy: *Sur l'histoire féodale et les armoiries des XIIe et XIIIe siècles,* communiqué à la Société des Antiquaires de l'Ouest, en France, et ensuite soumis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Maury.

M. Demarsy donne du contenu principal de cet ouvrage un résumé qui ne peut manquer d'éveiller l'attention des antiquaires et particulièrement de ceux qui s'occupent de l'étude des temps féodaux et de l'héraldique.

Il est démontré ici par la voie historique que le système féodal et le développement rapide qu'il a obtenu aux XIIe et XIIIe siècles ont donné naissance à bien des armoiries. Comme nous l'apprend le rapport très-intéressant de M. Demarsy, M. Anatole de Barthélemy, dans son travail érudit, présente des bases et des principes solides pour tout examen ultérieur à faire sur ce terrain, où bien des choses attendent encore une explication.

Nous croyons donc que le travail de M. Anatole de Barthélemy, comme le fait connaître M. Demarsy, est d'une utilité incontestable pour l'étude sérieuse et approfondie de la science héraldique, et c'est dans cette conviction que nous osons proposer à l'Académie d'insérer dans ses Annales le rapport présenté par M. Demarsy.

D. BUDDINGH'.

UTRECHT, *septembre 1872.*

Le mémoire présenté par M. Arthur Demarsy, membre correspondant étranger, fait connaître succinctement les propositions de M. Anatole de Barthélemy, ancien président de la Société des Antiquaires de France, concernant l'*histoire féodale aux XIIe et*

XIIIe siècles, et spécialement l'*origine et la transmission des armoiries*.

Ces propositions, basées sur de sérieuses et savantes études, furent d'abord soumises à la Société des Antiquaires de l'Ouest, etc., puis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris par M. Maury, directeur général des archives en France.

Des observations consciencieuses et nouvelles, présentées sous le couvert d'une tutelle aussi respectable, ne peuvent manquer d'intéresser vivement les héraldistes et les historiens qui s'occupent des institutions du moyen âge. Elles paraissent destinées à répandre une vraie lumière sur des horizons souvent nébuleux et datant d'une époque jadis fort poétisée. Aussi la communication de M. Demarsy inspirera-t-elle indubitablement aux archéologues le désir de prendre une connaissance plus approfondie des manuscrits de M. de Barthélemy, aussitôt qu'ils se trouveront réunis dans son ouvrage en préparation : *Sur l'origine des grands fiefs*.

Nous n'hésitons pas, en conséquence, à en proposer l'impression dans les publications de l'Académie ; mais comme cet écrit de notre savant ami est peu étendu et porte plutôt le caractère d'un compte-rendu que celui d'un article traité *ex professo*, nous croyons devoir en conseiller l'insertion dans le Bulletin de l'Académie, mieux que dans ses Annales.

Chev. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT.

ST-NICOLAS-WAES, *le 10 septembre 1872*.

VISITE

AUX

RUINES DE LA VILLA BELGO-ROMAINE DE GERPINNES.

L'importante découverte qui vient d'avoir lieu à Gerpinnes, arrondissement de Charleroi, des substructions d'une superbe villa belgo-

romaine, est la preuve nouvelle et, dirai-je, éclatante d'une vérité que, pour ma part, j'ai tâché de faire prévaloir, dans la mesure de mes moyens, depuis un quart de siècle et davantage. Je veux parler de la complète *romanisation* [1] de nos provinces sous le gouvernement de l'ancienne Rome. Non pas qu'il faille se faire un titre de gloire de ce changement radical dans les mœurs des anciens regnicoles, celles des Romains, habiles colonisateurs et grands édificateurs, sans doute, étant loin de devoir être citées ou prises pour modèles. Il ne s'agit en aucune façon de cela ; il importe seulement de constater un fait qui se rattache à nos origines historiques, déjà suffisamment obscures.

En effet, l'époque romaine, si curieuse à tous égards, est entourée d'épaisses ténèbres, et jusqu'ici les découvertes multiples faites sur notre territoire depuis une trentaine d'années surtout, soigneusement relevées et décrites, n'ont établi que le seul point énoncé ci-dessus. Quant à la condition sociale, aux mœurs et aux lois des Belgo-Romains ; quant à la constitution et à l'administration de leur pays, choses qu'il serait d'un si puissant intérêt de connaître, rien de positif n'a encore transpiré et nous en sommes malheureusement réduits à des conjectures plus ou moins hasardées.

Malheureusement est bien le mot, car quel est l'historien, l'archéologue ou l'homme un peu instruit qui ne déplore cette lacune, en présence des ruines de la villa de Gerpinnes, par exemple, où tout semble concourir à donner une haute idée de l'aisance et du luxe de ses possesseurs, et partant de leur civilisation avancée ?

Signalons d'abord la situation, admirablement choisie dans un grand pli de terrain, au bord d'un pré, au confluent de deux ruisseaux dont les eaux cristallines viennent se confondre en murmurant agréablement sur un lit rocailleux. Le paysage, sans être des plus accentués, n'est pas dépourvu de charme, quoique la vue y soit bornée. Il n'en est pas ainsi de l'emplacement d'autres villas belgo-romaines, d'où l'on jouit presque toujours d'un bel horizon. A tout prendre, on savoure ici comme un parfum de la vie antique, quelle qu'elle ait été.

[1] Terme emprunté à l'archéologue Roach Smith.

La villa de Gerpinnes l'emportait évidemment en étendue (je parle des bâtiments) et en beauté sur la villa d'Arquennes, sa voisine plus ou moins éloignée, et en tout cas sa contemporaine, à en juger par voie de comparaison. Point de doute que les habitants des deux établissements n'aient eu des relations entre eux, et une voie secondaire qui passe à quelques pas des vestiges dont nous nous occupons, se dirigeant au midi vers les Ardennes, vient à son tour témoigner de la haute antiquité de nos chemins vicinaux. Ce fait paraît indiscutable, et si l'on voulait une nouvelle preuve de la facilité de communication qui existait déjà en ces temps reculés, il suffirait de rappeler qu'on a exhumé à Gerpinnes une grande tablette en marbre blanc, de provenance italienne, suivant l'opinion du zélé explorateur dont je dirai tantôt le nom [1]. Or, le transport de cette pierre ne suppose-t-elle pas l'existence d'un réseau de routes parfaitement tracées?

Ce qui frappe tout d'abord dans les substructions de la villa de Gerpinnes, c'est, outre le grand nombre de chambres et de couloirs *(fauces)* dont les contours se dessinent nettement aux yeux, une cave admirablement construite et conservée, avec son escalier encore intact [2] et deux baignoires contiguës, l'une plus profonde que l'autre, de manière à pouvoir y plonger tout le corps. Ce détail me paraît digne d'attention. Si l'on y ajoute l'accessoire indispensable (trois hypo-

[1] Ce n'est certainement pas du marbre de la localité, ni des environs.

[2] D'après L. Van Hollebeke, archéologue et attaché aux archives du royaume, il ne s'agirait nullement ici d'une cave, mais bien du *lararium* de cette habitation seigneuriale. En ce cas, la prétendue cave d'Arquennes, d'une construction identique, serait, elle-aussi, le laraire de la villa. Il en serait de même de la cave de la villa du *Herkenbergh*, près de Meerssen, décrite par M. Schuermans *(Bull. des com. d'art. et d'arch.* t. VI, p. 497 et pl. VII.) Je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici que le soldat romain figuré sur cette planche a plutôt l'air d'entrer respectueusement dans un sanctuaire, que de descendre dans une cave. Mais, dira-t-on, pourquoi le sanctuaire se serait-il trouvé sous le sol et non au niveau des chambres de l'*atrium*, par exemple, où l'on plaçait souvent les dieux lares? La question, d'un intérêt majeur au point de vue de nos antiquités nationales, est soumise au jugement des hommes compétents. Il y a lieu aussi de signaler la cave de la villa du *Hemelryck*, à Walsbets, *(Apud* Schuermans, *loc. cit.*, t. V, p. 424, pl. III.) Toutes ces constructions, en petit appareil, se ressemblent singulièrement.

caustes)[1] ainsi qu'une quantité de débris de marbres, de fines peintures murales[2], de mosaïques, voire même des fragments de colonnes et de fort beaux échantillons provenant de *supellex*, on pourra juger du degré de civilisation qui avait pénétré dans ces régions éloignées, qu'à première vue on croirait avoir été à l'état sauvage sous l'empire romain.

Les baignoires jumelles de Gerpinnes, cette importation italienne dont nos étuves du moyen âge sont probablement une réminiscence[3], à part les modifications architectoniques, ces baignoires tendent à détruire l'opinion des archéologues qui affirment que le *balneum* dans les maisons particulières était une exception à la règle générale. On n'a guère trouvé, en Belgique, de fondations d'habitations romaines un peu marquantes qui n'en fussent pourvues. Quant aux hypocaustes, c'est encore un emprunt fait aux usages de l'Italie qu'explique suffisamment la rigueur de notre climat en hiver. Pourtant, chose étrange si l'on songe à quel point nous poussons le faste et le *confort* dans nos constructions, peu de maisons situées à la campagne sont de nos jours pourvues de calorifères.

Il est une autre assertion, plus grave celle-là, d'un savant historien français que la découverte de la villa de Gerpinnes ne contribue pas peu à réfuter. Toute somptueuse qu'elle paraisse avoir été, cette villa s'élevait, mystérieusement en quelque sorte, au sein de la vaste forêt ardennaise, la *silva arduenna* de César. Or nous lisons dans l'*Histoire de la civilisation en Europe* par M. Guizot, deuxième leçon[4], le passage suivant : « Quand Rome s'est étendue, qu'a-t-elle » fait? Suivez son histoire, vous verrez quelle a conquis ou fondé

[1] Rien n'y manquait pour ainsi dire, quand ils furent déblayés. Depuis, ils ont été détériorés par les curieux de l'endroit.

[2] Entre autres, un fragment représentant les plis d'un rideau, avec le nœud d'un cordon, sujet traité avec beaucoup de hardiesse et dénotant un bien habile pinceau.

[3] *Voy.*, entre autres, sur les bains de l'antiquité une très-intéressante brochure de M. Peigné-Delacourt, intitulée : *L'hypocauste de Champlieu, près de Pierrepont*, Beauvais, 1867, in-8°. Qu'on ne se trompe pas au titre : il ne s'agit pas simplement d'un hypocauste, mais de véritables thermes. (*Voy.* aussi *Das Bad des roemischen villa bei Allenz;* Bonn, 1861, in-4°.)

[4] Unité de la civilisation ancienne, etc.

» des villes ; c'est contre des villes qu'elle lutte, avec des villes » qu'elle contracte, c'est dans les villes qu'elle envoie des colonies. » L'histoire de la conquête du monde par Rome, c'est l'histoire de » la conquête et de la fondation d'un grand nombre de cités. Dans » les Gaules, en Espagne, ce sont toujours des villes que vous » rencontrez ; loin des villes le territoire est couvert de marais, » de forêts. Examinez le caractère des monuments romains, des » routes romaines ; vous avez des grandes routes qui aboutissent » d'une ville à une autre ; cette multitude de petites routes, qui » aujourd'hui se croisent en tous sens sur le territoire, était alors » inconnue [1]. Rien ne ressemble à cette innombrable quantité » de petits monuments, de villages, de châteaux, d'églises dispersés » dans le pays depuis le moyen âge. Rome ne nous a légué que des » monuments immenses, empreints d'un caractère municipal, » destinés à une population nombreuse agglomérée sur le même » point. Sous quelque point de vue que vous considériez le monde » romain, vous y trouverez cette prépondérance presque exclusive » des villes et la non existence sociale des campagnes. »

N'en déplaise à l'auteur, dont je respecte certainement la science et l'esprit élevé, je suis tenté de lui appliquer le vers bien connu d'un de ses plus illustres compatriotes [2] :

Et voilà justement, comme on écrit l'histoire.

Pour ne parler que de la Belgique romaine, les découvertes incessantes, inopinées, dont nous sommes les témoins, autorisent à croire, au contraire, que ses campagnes étaient parsemées de bourgades et de riantes habitations se joignant de proche en proche, et que tout y était plein d'animation. Ainsi le seul village dont il est ici question ne possédait pas une villa, mais plusieurs, comme on l'a constaté.

A moins d'erreur, nous surprenons en quelque façon les Belgo-Romains de cette localité dans ce que leurs institutions ont de plus répugnant pour nous. Je parle du servage qui, à la vérité, ne fut étranger ni aux Belges que combattit César, ni aux Francs, ni aux

[1] Autre erreur.
[2] Voltaire.

populations du moyen âge, pendant lequel il subsista longtemps. Expliquons-nous. A la villa de Gerpinnes était annexé un petit cimetière qui doit avoir été celui des esclaves, ainsi que le suppose fort judicieusement l'explorateur [1]. Tandis que les maîtres étaient inhumés à la manière des Romains, c'est-à-dire qu'on les incinérait selon les rites habituels du culte, on se bornait à enfouir ces malheureux parias de la société [2]. Le crâne de l'un de ceux extraits de leurs fosses ou auges de pierres à Gerpinnes me frappa par l'absence complète de front. Il trahissait un individu d'une race tout à fait étrangère. On eût dit le rejeton dégénéré de l'homme des cavernes de la Lesse. Je n'exagère pas : le crâne est là pour le prouver. Voilà encore un mystère à ajouter à tant d'autres.

Il est inutile d'ajouter que les ruines de Gerpinnes, que je visitai par une pâle journée d'automne, firent sur moi une vive impression, tout en éveillant dans mon esprit un monde de réflexions. Ce n'était précisément pas le lieu ni le moment de leur adresser une invocation dans le genre de la fameuse tirade du comte de Volney, à l'aspect des ruines de Palmyre. « Mais, me disais-je, que ne donnerait-on » pas pour voir un instant debout et habitée cette demeure d'un » âge si éloigné de nous, d'une civilisation si différente de la nôtre ! » Vainement, pensais-je, nous invoquons les ombres des morts, elles sont muettes comme les pierres de leurs tombeaux.

Ce qui contribuait à exciter ma curiosité inquiète, c'était la certitude que les vestiges intéressants que je contemplais d'un regard avide, revenus un instant à la lumière, seraient bientôt ensevelis de nouveau sous le sol, sans en excepter le beau *lararium*?, à onze niches cintrées, remarquable monument en lui-même, précieux spécimen d'architecture et de construction romaines du haut empire en Belgique, que le gouvernement devrait sauver à tout prix.

S'il est condamné à disparaître, au regret bien légitime des archéologues, que cet acte de vandalisme affligerait, j'en suis per-

[1] Faut-il y voir plutôt des sépultures franques, ou celles d'une population postérieure? Jusqu'ici, rien n'a révélé le culte chrétien dans les fondations dont il s'agit.

[2] Je ne dis pas que ce fût la règle générale.

suadé, au moins en aurons-nous prochainement le plan, le dessin et la description, de même que de l'ensemble des substructions. Ce travail, impatiemment attendu par les archéologues, sera dû à M. Hanseval, bourgmestre de Gerpinnes, l'heureux et intelligent explorateur, auquel aussi nous sommes redevables de cette importante découverte, que la discrétion m'oblige de ne pas divulguer davantage. Ajoutons que M. Hanseval a réuni chez lui une riche collection d'objets sortis des fouilles. Ils seront décrits soigneusement, comme ils méritent de l'être, dans le grand travail qu'il prépare.

L'accueil plein de cordialité de ce magistrat municipal, qui consacre aux études archéologiques les loisirs que lui laissent le soin des affaires publiques et les siennes propres, est un encouragement pour les visiteurs, d'autant plus que sa maison est tout près de la station du chemin de fer et à une faible distance des substructions. N'oublions pas une juste part d'éloges à la Société paléontologique et archéologique de Charleroi, qui a appelé l'attention de M. Hanseval, un de ses membres, sur les antiquités romaines et autres de la localité. Ses recommandations intelligentes, qu'au reste elle prodigue dans tout l'arrondissement, ont donné un résultat inespéré, ainsi qu'on vient de le voir.

L. Galésloot.

Octobre 1872.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

Académie royale de Belgique. — *Bulletins*, 2me série, t. 34, nos 4 à 8. Bruxelles, 1872, in-8o.

Id. Mémoires, t. 39. Bruxelles, 1872, in-8o.

Id. Mémoires. (Collection in-8o) t. 22. Bruxelles, 1872, in-8o.

Id. Centième anniversaire de fondation. t. 1. Bruxelles, 1872, in-4o.

Académie royale de Médecine. — *Bulletins*, 3me série, t. 3, nos 6 à 7. Bruxelles, 1872, in-8o.

Id. Mémoires des concours et des savants étrangers. T. 7, 2e fasc. Bruxelles, 1872, in-4°.

Id. Mémoires couronnés et autres. T. 1, 2 fasc. Bruxelles, 1872, in-8°.

Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances. Procès-verbaux, t. 6, n° 2. Bruxelles, 1872, in-8°.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 10e année, nos 5 à 12. Bruxelles, 1871, in-8°.

Collection de précis historiques, 18e année, nos 22; 20e année, nos 23 et 24; 21e année, nos 1 à 12. Bruxelles.

Messager des sciences historiques. Année 1857, 4 livr.; 1864, 3 livr.; 1871, 4 livr.; 1872, 1 livr.

Bulletin du Bibliophile belge, 2e série, t. 1, n° 1; t. 3 (12) n° 6; t. 20, nos 1 à 6, complément du t. 22.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique, t. 9, livr. 1. Louvain. 1872, in-8°.

Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. 31, nos 1 à 3; t. 32, nos 9 à 12; t. 33, nos 1 et 2 Bruxelles, 1871, in-8°.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 37e année. Bruxelles, 1871.

Biographie nationale, t. 1 et 2; livr. 1 du t. 3. Bruxelles, 1866-1870.

Bulletins de l'Académie royale de médecine, 1re série, t. 9, n° 1; t. 11, nos 5, 6, 10 et 11; t. 12, nos 1 et 2; t. 15, nos 3, 6 à 8 et 10; t. 16, nos 9 et 10. 2e série, t. 1 nos 9 et 10; t. 2, n° 8; t. 4, nos 8 à 10; t. 5, nos 1, 4 à 11; t. 6, nos 1 à 3, 8 et 10; t. 7, nos 2 à 5, 7 et 8. 3e série t. 5, nos 5 à 11; t. 6, nos 1 à 4.

Annales de la Société d'Émulation pour l'étude de l'hist. et des ant. de la Flandre, 3e série, t. 6, n° 4; t. 7, nos 1 et 2. Bruges, 1871 et 1872, in-8°.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. 2, livr. 1. Liége, 1872, in-8°.

Annales de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg, t. 6, cah. 2 à 4. Arlon, 1871, gr. in-8°.

Annalen van den oudheidskundigen Kring van het Land van Waas, 4de deel, 3de afl. St-Nikolaas, 1871.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. 11, 3e liv. Namur, 1871, in-8°.

Mémoires de la Société littéraire de Louvain, t. 11. Louvain, 1872, in-8°.

Handelingen en mededeelingen van de Maatschappij der Ned. Letterkunde te Leiden. Leide, 1871.

Levensberichten der afgestorvene medeleden van de Maatschappij der Ned. Letterkunde te Leiden, Leide, 1871.

Alphabetische lijst der Leden van de Maatschappij der Ned. Letterkunde te Leiden, opgemaakt 15 juni 1871.

Historisch genootschap gevestigd te Utrecht. Kroniek. 26e jaargang, 1870. Utrecht, 1871, in-8°.

Id. *Werken.* n° 14, *Verhooren van Hugo de Groot*, door R. Fruin; n° 15, *Brieven... van J. Wtenbogaert*, 2e deel, (1621-1626), door H. C. Rogge; n° 16, *Memorien van C. Pz. Hooft.* Utrecht, 1871, 3 vol. in-8°.

Tijdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde, deel 19, st. 1 tot 6. Batavia et La Haye, 1869 en 1870, in-8°.

Notulen der... Vergaderingen van het Bataviaasch Genootschap, deel 7e afl. 2 tot 4; deel 8, afl. 1 en 2. Batavia, 1869 en 1870, in-8°.

Publications de la section historique de l'Institut Royal Grand-Ducal du Luxembourg, t. 4. Luxembourg, 1871, in-4°.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques, 2e série, t. 7. livr. 2.

Bulletin du Comité flamand de France, t. 5, nos 7 et 10; t. 6 n° 10. Lille et Dunkerque, 1871 et 1872.

Bulletin monumental, dirigépar M. de Caumont, 4e série, t. 8 (38 vol.) nos 1 à 6. Caen, 1872, in-8°.

Congrès archéologique de France, 36e session, Congrès de Lisieux. Caen, 1871, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Années 1870 et 1871, 2e vol. in-8°.

Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte d'Or, t. 8, 1re livr. Dijon, 1872, in-4°.

Bulletin de l'Académie Delphinale, 3e série, t. 6. (1870). Grenoble, 1871.

Mémoires de la Société Dunkerquoise, 15e vol. Dunkerque, 1870, in-8°.

Société nationale Havraise d'études diverses. Recueil des publications de la 36e année (1869).

Id. Procès-verbal de la séance du 25 janvier 1870. Le Havre, 1872, 2 vol. in-8°.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. 19 (1869), avec *Nobiliaire du Limousin*, 2, pp. 297 à 456. Limoges, 1869, in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Année 1871; et 1872, n° 1. Amiens, 1872, in-8°.

Travaux de l'Académie impériale de Reims, t. 47, nos 1 et 2. Reims, 1870. in-8°.

Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. 12. Chambéry, 1870, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, t. 2 et 3. Toulouse, 1870 et 1872, in-8°.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien. Phil.-Hist. Classe, Band 66, Heft 2 u. 3; Bd 67, Heft 1 bis 3; Bd 68, Heft 1. Vienne, 1870 u. 1872.

Archiv für Kunde österr. Geschichts Quellen, Bd 43, Heft 1; Bd 45, Heft 1 u. 2; Bd 46, Heft 1 u. 2; Bd 47, Heft 1. Vienne, 1870 u. 1871.

Fontes rerum Austriacarum, zweite Abtheilung, Bd 31, 32, 34. Vienne, 1870 u. 1872.

Mittheilungen der k.k. geographischen Geselschaft, 14. Bd. Vienne, 1871, in-8°.

Verein für Siebenbürgische Landeskunde : Jahresbericht für das Vereinsjahr 1870-71. Hermanstadt, 1871. — *Archiv, neue Folge*, 9 Bd 3. Heft ; 10. Bd 1 Heft, ib. 1871 u. 72. — *Schriftsteller-Lexikon.... der Siebenbürger Deutschen*, Bd 1 u. 2. Kronstadt, 1868 et 1870. — *Uebersicht der vom Vereine herausgegebenen... Druckschriften. Febr. 1872.*

Historisches Verein für Steiermark: Mittheilungen, 19. Heft. — *Beiträge zur Kunde steiermärkischer Geschichtsquellen*, 8. Jahrg. Graz, 1871, in-8°.

Neues Lausitzisches Magazin, Bd 48, Heft 2. Görlitz, 1871, in-8°.

Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung, 5. Bd, 2. Heft. Wiesbaden, 1871, pet. in-8°.

— *Beiträge zur Geschichte des Nassauischen Alterthumsvereins.* Wiesbaden, 1871, gr. in-8°.

Zeitschrift des hist. Vereins für Niedersachsen. Jahrg. 1870. Hannover 1870, in-8°.

33e Nachricht über den historischen Verein für Niedersachsen. Hannover, 1871, in-8°.

Verhandlungen des Vereins für Kunst und Alterthum in Ulm und Oberschwaben. Neue Reihe, 1 Heft. Ulm, 1869, in-4°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande. Hefte 51 u. 52. Bonn, 1871, gr. in-8°.

Berichte des Vorstandes des Schleswig-Holstein-Lauenburgischen Gesellschaft für die Sammlung und Erhaltung vaterländischer Alterthümer. (1869-71). Kiel, 1872, in-4°.

Forhandlinger i Videnskabs-Selskabet i Christiania. Aarene 1869 og 1870. Christiania, 2 vol. in-8°.

Foreningen til norske Fortisdmindesmerkers Bevaring. Aarsberetninger for 1868 og 1869. Cristiania 1869.

Det Kongelike Norske Frederiks Universitets Aarberetninger for Aarene 1869 og 1870. Christiania, 1870 et 1871, 2 vol. in-12.

Index Scholarum in Universitate Regia Fredericiana, anno MDCCCLXXI, a mense Januario habendarum. Earumdem a mense Augusto eiusd. anni. Christiania, 1871, 5 br. in-4°.

Beretninger om Norges Deeltagelse i den almind. Industri-Udstelling i Stockholm 1866 og i Verdensudstellingen i Paris 1867. Christiania, 1869, in-8°.

Norges officielle Statistik udgeven i Aaret 1869. — A. N° 1. *Beretning om Skolevæsenets Tilstand, med Bilag.* Christiania, 1869, 2 vol. in-4°.

Norsk Meteorologisk Aarbog, for 1869 og 1870. Christiania, 2 vol. in-4° obl.

Atlas des tempêtes de l'Institut météorologique de Norwège. Christiania, 1870, in-fol.

Antiqvarish tidskrift for Sverige, 3 D. 2 Haftet. Stockholm.

Kongl. Vitterhets Historie och Antiqvitets Månadsblad, 1872, nos 1 a 5. Stockholm, in-8°.

Jules Borgnet, *Cartulaire de la commune de Namur*, t. I, livr. 2. Namur, 1871, in-8°.

J.-H. Bormans, *Parthenopeus van Blois*, Brussel, 1871, in-8°.

Généalogie des seigneurs d'Aire de la maison de Haynin, par le comte Paul du Chastel de Howardries, Tournai, 1872, in-8°.

R. Chalon, *Jetons muets des receveurs de Bruxelles.* — Jetons et monnaies inédits. Bruxelles, in-8°.

Galilée et le Saint-Office, par l'abbé A. Delvigne. Bruxelles, 1871, in-12°.

L'abbé H. De Bruyn, *Archéologie religieuse*, t. 1, Bruxelles, 1869, in-8°.

Théoph. Le Jeune, *Monographies historiques et archéologiques du Hainaut*, t. 2 et 3. Mons, 1871, in-8°.

C. Lyon, *Contestations.... entre la principauté de Liége et des Pays-Bas au sujet du territoire de Charleroi*, fasc., I et II Mons, 1870, in-8°.

Musée de Ravestein. Catalogue descriptif, par E. de Meester de Ravestein, t. I. Liége, 1871, petit in-fol.

Alb. d'Otreppe de Bouvette. *Causeries d'un Octogénaire, suite aux tablettes liégeoises*, t. 2 à 7. Liége, 1871 et 1872.

Schoonbroodt, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de St-Martin à Liége.* Liége, 1871, in-4°.

Inventaire analytique des archives de la ville de St-Nicolas, publié par le Chev.r de Schoutheete de Tervarent. Bruxelles et St-Nicolas. 1872, gr, in-8°.

L'abbé Reusens, *La première idée du Collége de la Propagande.* Tournai, 1870, in-8°.

Ch.-M.-T. Thys, *Sur une feuille d'ivoire sculptée, trouvée à Tongres.* Anvers, 1870, in-8°.

C. Van der Elst, *Les Francs avant l'année 418.* Gand, 1871, in-8°.

C.-J. Voisin, vic.-gén. de Tournai. *Vitraux légendaires de la cathédrale de Tournai*, 2e éd. Paris et Tournai, 1871, in-8°.

Id., *Mémoires sur les caractères propres à l'architecture tournaisienne.* Gand, 1869, in-4°.

Id., *Étude sur le sacrarium et la piscine*, ib. in-4°.

P.-F. De Wachter, *Notice sur la vie et les ouvrages du Dr C. Broeckx.* Anvers, 1870, in-8°.

Baron J. de Witte, *Notice sur Ed. Gerhard.* Bruxelles, 1871, in-12°.

Id., *Note sur un vase de terre, décoré de reliefs.* Paris, 1869.

Id., *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules.* Paris, 1868, in-4°.

Quatre ouvrages classiques de l'abbé F. Daury.

M. le comte Nahuys, *Kort overzicht van de Spaansche Staatsomwenteling van September 1868.* Utrecht, 1868.

Id., *Het Utrechtsche provinciale wapen.* s. l. n. d.

Id., *Overblijfsels van Romeinsche bezetting- en legerplaatsen in de provincie Utrecht.* 1868.

Id.. *De Utrechtsche scherpschutters in 't kamp bij Waaldorp.* 1868.
Id., *Legpenning van David van Bourgondië.* Utrecht, 1856.
M. le Cte Nahuys, *L'uniformité des monnaies, des poids et des mesures.* Leipzig, 1865.
Id., *L'uniformité internationale des monnaies au point de vue historique.* Utrecht, 1869.
Id., *Histoire numismatique du royaume de Hollande.* Amst. 1858, in-4°.
M. le Cte Nahuys, *Histoire numismatique de la Hollande.* Amst. 1868, in-4°.
Id., *Établissement d'une monnaie universelle.* Utrecht, 1865.
Id., *Notice sur la maison de Schuyl de Walhorn.* Tongres, 1867.
Id., *Le Héraut d'armes*, (5 brochures).
Id., *2 lettres à M. Chalon.* 1867, 1868.
Id., *Médaille d'or donnée par Georges Guillaume à G. de Pabst.* 1866.
Id., *Charte de l'an 1494.*
Id., *Médaille inédite en l'honneur de J. F. Le Petit.*
Id., *Considérations sur quelques monnaies anglo-saxonnes.*
Monnaies de l'évêché d'Utrecht.
Van Pabst Van Bingerden. *Inventaris van het oud archief van het Oudburgergasthuis te Nijmegen*, 1871, in-8°.
Id., *Notice historique sur les Barons de Diesten Brabant.* Bruxelles et Utrecht, 1869, in-8°.
Redemacher. *Korte Geschiedenis der Hervorming.* Antwerpen, 1869, in-18°.
J.-B. Rietstap, *Heraldieke Bibliotheek*, 1ste en 2de afl. 's Hage, 1872.
Vorsterman van Oijen. *De berenning van Aardenburg in 1672.* 1ste afl. Schoonhoven, 1871, in-8°.
Id., *Quelques arpenteurs hollandais des XVIe et XVIIe siècles.* Rome, 1870, in-fol.
Almanach de l'archéologue français, Caen et Paris, 1868.
D'Avezac, *La Mappemonde du VIIIe siècle de St.-Béat de Liébana.* Paris, 1870, in-8°.
Id, *Atlas Hydrographique de 1511 du Génois Vesconte de Maggiole.* Paris, 1871, in-8°.
Id., *Observations sur un chapitre des Œuvres de Gerbert.* Paris, 1868, in-8°.
Id., *Inventaire et classement raisonné des monuments de la géographie*, publiés par Jomard. Paris, 1867, in-8°.
Id., *Note sur une Mappemonde Turke du XVIe siècle.* Paris, 1868, in-8°.
Id., *Restitution de deux passages du texte grec de Ptolémée.* Paris, 1862, in-8°.
Id., *Sur un globe terrestre trouvé à Laon.* Paris; 1861, in-8°.
M. Aymard, *Ancienne route ou estrade du Puy au Forez.* Le Puy, 1869.
A. Bonvarlet, *Notice sur la commune de Pitgam, au West-quartier de Flandre*, (extrait des *Annales du comité Flamand*), 1 fascicule. Lille, 1868.
M. de Caumont, *Archéologie des écoles primaires.* Caen 1868.
Id., *Abécédaire ou rudiments d'archéologie*, (archit. civ. et mil.), 3e éd., Caen, 1869.

L'abbé J. CORBLET, *les Origines de la foi chrétienne dans Gaules et spécialement dans le diocèse d'Amiens*, (extrait de la *Revue de l'Art chrétien)*, 1870.

E. DE COUSSEMAKER, *Les harmonistes du XIVe siècle*, 1869.

ID., *Traités inédits sur la musique du M.-A.*, t. III, 1869.

E. DE M(ARSY). *Sigillographie du Ponthieu, recueil de sceaux concernant Abbeville et les environs*, 1855.

E. DE MARSY, rapport sur l'ouvrage de M. BOUCHER DE PERTHES, intitulé : *Les monuments celtiques et antédiluviens*, 1855.

ARTHUR DE MARSY, *Publications relatives à la numismatique faites en 1864 et 1865*. Paris, 1866.

ID., *Notice historique sur le régiment de Ponthieu*, Abbeville 1867.

ID., *La prise de Doullens par les Espagnols, en 1595*, Paris 1867.

ID., *Projet de bibliographie compiégnoise*, 1869.

ID., *Quelques monuments élevés en l'honneur du St-Sépulcre de N.-S. J.-C.* (extrait de la *Revue de l'Art Chrétien.)* Arras, 1869.

NICOLAS DE KHANIKOFF, *Mémoire sur la partie méridionale de l'Asie centrale*. Paris, 1862, in-4°, plans et carte.

ID., *Mémoire sur l'ethnographie de la Perse*. Paris, 1866, in-4°.

ID., *Lettre à M. Reinaud, concernant un plan archéologique de Hérat, 1860. — Notice sur le livre de Marco Polo, 1866. — Lettre au rédacteur du Journal Asiatique, 1863. — Mémoire sur les Inscriptions musulmanes du Caucase, 1863.* (Ces cinq brochures sont extraites du *Journal Asiatique de Paris.)*

NICOLAS DE KHANIKOFF, *Samarkand*, traduit du russe par M. P. VOELKEL, 1869.

THOMSON, *La Perse, sa population, ses revenus, son armée, son commerce*, avec notes par N. DE KHANIKOFF, 1869. (Ces deux brochures sont extraites du *Bulletin de la Société de géographie de Paris).*

C. DE LAROIÈRE, *Etude sur le port Itius*. Lille, 1870, in-8°.

LECOINTRE-DUPONT, *Essai sur les monnaies de Poitiers*, Poitiers, 1840.

ID., *Pierre Des Roches, évêque de Winchester*, Poitiers, 1868.

CH. DE LINAS, *Le Crucifix blasphématoire du Palatin*, trad. de l'allemand du Dr F.-X. KRAUTS. Arras, 1870.

ID., *Notice sur quelques émaux byzantins du XIe siècle*, Paris, 1868.

ID., *Ornement de bronze conservé au Musée de St-Omer*, Arras, s. d.

G. DE MORTILLET, *Matériaux pour l'histoire... de l'homme*, 2e année 1866, livr. 1 à 3.

M. DE PONTAUMONT, *Documents pour servir à l'histoire de Cherbourg*, 2 brochures.

DE SOURDEVAL, *Origine et formation des noms gothiques*, 1863.

ID., *Mémoire sur les ruines gallo-romaines découvertes à St-Gervais* (Vendée), 1863.

ID., *Études physiques et historiques sur le littoral vendéen*. 1864.

ID., *Mademoiselle de Lézardière.*

ID., *Étude historique sur le cheval.*

Eine Anklage der Grossherzoglich Badensche Staatsbehörde gegen Rechtsanwald Brummel u. K. J. Schölin. Stuttgart 1865.

Wilhelm Haidinger, *von* M. A. Becker. Wien, 1871, in-8°.

Dr C. L. Grotefend. *Chronologische Anordnung der Athenischen Silbermünzen.* Hannover, 1872, in-8°.

Friedrich Hector Graf Hundt. *Die antiken Münzen des historischen Vereins von und für Oberbayern*, Munich, 1871, in-8°.

Dr O. Keller. *Vicus Aurelii oder Ochringen zur Zeit der Roemer*, Bonn, 1871, gr. in-8°.

Heinrich Adelbert v. Keller. *Altdeutsche Gedichte*, Tübingen, 1868.

Franz Reber, *Die Urform der römischen Basilica*, Wien, 1869, in-4°.

Ernst Aus'm Weerth. *Der Grabfund von Wald-Algesheim. Festprogramme.* Bonn, 1870.

Id., *Verhandelingen des internationalen Congresses für Alterthumskunde und Geschichte zu Bonn, im Sept. 1868.* Bonn, 1871, gr. in-8°.

Dr. A.-C.-A. Zestermann. *Die Unabhängigkeit der deutschen xylographischen* Biblia Pauperum *von der Lateinischen.*

Discurso leido á la R. A. d. l. H. por el E. Sr. D. Ant. Benavides. Madrid, 1868.

D. Aureliano Fernandez Guerra y Orbe, *Munda Pompeyana.* Madrid, 1866.

D. Franc. Fernando y Gonzalez. *Estado social y political de los Mudejares de Castilla.* Madrid, 1866.

D. Vicente de la Fuente, *Elogio del Arzobispo D. Rodrigo Jimenes de Rada.* Madrid 1862.

D. Jose Godoy Alcantara, *Hist. critica de los falsos Cronicones.* Madrid, 1868.

Discurso leido á la R. A. d. l. H. por D. Carlos Ramon Fort. Madrid, 1868.

D. Juan Rizzon y Ramirez, *Don Alvaro de Lana.* Madrid, 1865.

Discursos leidos à la Academia de Ciencias exactas en la reception publica de D. Eduardo Saavedra. Madrid, 1869.

Le chev. J. P. N. da Silva. *Sur la véritable signification des signes qu'on voit gravés sur les anciens monuments du Portugal.* Lisbonne, 1868, in-4°.

Le Iscrizione Messapiche, raccolte dai cav. Luigi Maggiuli e Duca Sigismonde Castromediano. Lecce, 1871, in-18°.

Alessandro Ghirardini, *Sulla lingua Umana.* Melano, 1869, fol.

Antonino Salinas, *Monumenti sepolcrali scoperti in Atene nel 1863.* Torino, 1863, fol.

Dr. Andrea Verga, *Sulla pazzia ragionante.* Milano, 1867, in-8°.

Id., *La Statistica de l'Alienazione mentale.* Milano, 1868, in-8°.

Id., *Sulla vita e sugli scritti di Barth. Panizza.* 1868, in-4°.

Costantino Zaviziano, *Sugli avvenimenti preistorici.* Vol. I. Napoli, 1871, in-12°.

Dr. C.-P. Caspari, *Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel.* Christiania, 1869, in-8°.

Christiania Omegns Phanerogamer og Bregner... af A. Blytt. Christiania, 1870, in-8°.

Ebbe Hertzberg. *En fremstilling af det norske aristokratis historie.* Christiana, 1869, in-8°.

C.-A. Holmboe. *Bröholtfundet Mynter fra 10. og 11. Aarhundrede.* 1868.

Id., *Om nogle norske Pengetegn.* 1868.

Id., *Om Vildsviintypen paa galliske og indiske Mynter.* Christ. 1868.

Id., *Ibn-Fozlân, om nordiske Begravelsesskikke,* 1870.

Id., *Et Guldbracteat Prøv, som ofte forekommer,* 1869.

Id., *Norske Vægtlodder fra fjortende Aarhundrede,* 1869.

Id., *Om Næver i nordiske Gravhöie,* 1869.

Id., *En Buddhistisk Legende, benyttet i et christeligt Opbyggelsesskrift,* 1870.

Id., *Det chinesiske Skakspil,* 1870.

Prof. Theod. Kjerulf. *Om Skuringsmærker, Glacialformationen og terrassen, etc. i Norge.* Christiania, 1871, in-4°, carte.

A. Lorange. *Tra Raknehaugen,* 1870.

Hartvig Nissen, *Skolevæsenets Ordning i Massachusetts,* Christiania, 1868.

Michel Sars, *Bidrag til Kundskab om Christianiafjordens Fauna,* I og II. Christiania, 1868 et 1870, in-8°.

Id. *Mémoire pour servir à la connaissance des crinoïdes vivants.* Christiania, 1868.

C. de Seue. *Le Névé de Justedal et ses glaciers.* Christiania, 1870, in-4°, pl.

C. Schive. *Fortegnelse over Mynter fra Middelalderen, fundne i Aaret 1866.* Christiania, 1869.

Mandelgren, *Monuments scandinaves du moyen âge,* Paris, 1862, in-fol.

C. R. Unger, *Thomas Saga Erkibyskops.* Christiania, 1869 in-8°.

Tombeau de Gustave Wasa à Upsal, 7 photographies.

Almindelig Norsk Huus-Kalender med Primstav og Merkedage, 1859.

Bibliotheka Warszawska, tome 4, 12. Varsovie, 1867.

Leeds Castle, Kent, by Gil. Wykeham Martin, M. P. F. S. A., Westminster, 1869.

Recueil des ordonnances de la principauté de Liége. 2me série, 3e volume. Bruxelles, 1872, in-fol.

Coutumes du comté de Looz. T. 2. Bruxelles, 1872. in-4°.

Messager des sciences historiques. Année 1872, 3me livraison. Gand, 1872, in-8°.

Précis historiques. 2me série, t. 1. nos 13 à 24. Bruxelles, 1872, in-8°.

Annales de la Société d'Émulation de la Flandre occidentale. 3me série, t. 7, nos 3 et 4. Bruges, in-8°

Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg. T. 12. Tongres. 1872, in-8°.

Bulletin de la Société historique de Tournai. T. 15. Tournai, 1872, in-8°.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1872.

Sont présents : MM. N. De Keyser, le général Meyers, A. Casterman, E. Reusens, Le Grand de Reulandt, E. Grandgaignage, E. de Borchgrave, E. Varenbergh, Ch.-M.-T. Thys, le chev. de Schoutheete de Tervarent, le chev. L. de Burbure, A. Wagener et Schadde, membres titulaires; L. Delgeur, C.-J. Hansen et C. Van Dessel, membres correspondants; J. Bellemans, membre honoraire.

Le fauteuil est occupé par M. N. De Keyser, président.

M. Thys, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est approuvée.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion : MM. le baron J. de Witte, R. Chalon, J. Proost, G. Hagemans, A. Van Hasselt, L. Galesloot, P. Henrard, membres titulaires; le lieut-colonel Cocheteux, membre correspondant; le comte F. Vander Straten-Ponthoz, membre honoraire.

Les membres élus dans la dernière séance remercient la Compagnie de leur élection.

M. C. Van Dessel donne lecture d'une notice nécrologique sur M. l'abbé C. Vanden Nest, membre honoraire décédé.

Le secrétaire perpétuel soumet à l'assemblée les rapports de MM. Ch.-M.-T. Thys et J.-J.-E. Proost sur un mémoire de M. J. Declève, de Mons, intitulé : *Du serment et de sa formule*, etc. Il fait connaître que ces rapports ont déjà été communiqués à l'auteur, lequel a renvoyé son mémoire en déclarant qu'il avait pleinement satisfait aux observations des commissaires. Sur la proposition de M. Wagener, l'assemblée décide que ce mémoire sera renvoyé aux rapporteurs pour être soumis à un nouvel examen.

MM. le général Meyers et L. Delgeur font rapport sur un mémoire de M. l'abbé A. Kempeneers intitulé : *Le type des églises bâties par ou depuis l'empereur Constantin.* Les conclusions des rapporteurs étant contradictoires, l'assemblée est d'avis qu'il y a lieu de soumettre le mémoire de M. Kempeneers à l'examen d'un troisième commissaire. M. E. Reusens est désigné à cet effet.

M. Delgeur, bibliothécaire intérimaire, présente le rapport sur la bibliothèque, en exécution de l'art. 26 des Statuts.

M. le colonel A. Casterman, trésorier, dépose le projet de budget des dépenses pour l'exercice 1873. Ce budget est arrêté à la somme de 6,000 francs.

Le secrétaire perpétuel donne communication d'une lettre de M. Jules Fréson, juge d'instruction à Huy, lauréat au concours de 1872, qui déclare renoncer au prix de 500 francs qui lui a été adjugé. Cette communication est accueillie par les applaudissements de l'assemblée, laquelle décide que, en retour de son acte de générosité, M. Fréson recevra à l'avenir, et sa vie durant, gratuitement toutes les publications de l'Académie.

Le président désigne MM. A. Wagener et G. Hagemans comme commissaires pour l'examen d'une notice de M. P.-C. Vander Elst traitant du *Mille* romain.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

l'abbé C.-J. VANDEN NEST, membre honoraire de l'Académie.

Parmi les pertes que l'Académie d'archéologie a eu à enregistrer dans ces derniers temps, se trouve celle d'un homme aussi savant que modeste et qui fut jadis un des collaborateurs les plus actifs de nos Annales; je veux parler du vénérable abbé Vanden Nest. J'eus le bonheur d'être son élève pendant deux ans et son ami jusqu'à sa mort; aussi je crois remplir un devoir en consacrant quelques lignes à la mémoire de notre regretté confrère.

Charles-Joseph Vanden Nest naquit à Anvers, le 18 février 1808, de Corneille et de Marie-Josèphe De Lincé. Ses parents, qui exerçaient dans cette ville un commerce considérable, s'y étaient acquis une grande considération.

Le jeune Vanden Nest commença ses études à Turnhout, dans un

établissement privé et les continua au collége de Louvain où il fit sa rhétorique. Après de brillantes études humanitaires, il entra au séminaire de Malines qu'il quitta lors de l'institution du collége philosophique par Guillaume Ier et il alla poursuivre ses études à Arras. Après la suppression du collége philosophique, il rentra à Malines où il fut ordonné prêtre le 16 juin 1832. A cette époque déjà il avait publié quelques vers flamands et depuis il employa tous ses moments de loisir à cultiver sérieusement la poésie nationale. L'abbé Vanden Nest fut nommé vicaire de l'église St-Antoine à Anvers le 30 septembre 1836 et il passa en la même qualité à l'église Sainte-Gertrude de Louvain le 19 octobre 1844. Il ne resta guère plus d'une année à ce dernier poste et en 1845 son désir de voir l'Italie l'entraîna vers ce beau pays.

Il parcourut successivement les principales villes de la France, de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne du sud. Il ne voyagea pas en simple curieux, mais en homme de science, désireux de s'instruire, annotant tout ce qu'il rencontrait de remarquable et décrivant avec soin les monuments qu'il visitait ; rien n'échappa à son œil observateur, il ne négligea aucun détail, parfois même il s'arrêta à des minuties. Ce voyage lui fournit la matière de plusieurs livres remarquables dont il sera parlé plus loin.

A son retour en Belgique, M. Vanden Nest devint chapelain de la cathédrale de sa ville natale et cumula gratuitement avec ces fonctions celle d'aumônier-adjoint de la prison. Depuis lors il entreprit un nouveau genre d'études : celui du système des prisons cellulaires ; et en 1866 il fut désigné comme aumônier principal de la maison cellulaire de Louvain.

Il s'acquitta de ces fonctions avec beaucoup de zèle et le gouvernement reconnaissant sa compétence, qui était le fruit d'une longue expérience, le nomma membre de la commission chargée d'examiner les plans de la maison de sûreté cellulaire de Mons.

Malheureusement la santé du vénérable M. Vanden Nest était fortement ébranlée, tant par une chute qu'il avait faite à Louvain que par la fatigue de ses difficiles fonctions ; il se décida alors à mener une vie plus tranquille ; c'est pourquoi il demanda à quitter son emploi d'aumônier principal et le cardinal-archevêque, se rendant à

ses désirs, le nomma le 22 septembre 1865 curé à Elewyt, près de Malines.

Pour tous les habitants en général de cette commune, il fut le meilleur des pasteurs et pour les pauvres en particulier le plus grand des bienfaiteurs ; aussi tous ses paroissiens lui portaient-ils beaucoup d'affection : ce fut un jour de deuil pour la commune quand, le 14 octobre 1871, le glas funèbre annonça la mort du curé Vanden Nest. Ajoutons en terminant que les habitants d'Elewyt, pleins de reconnaissance pour celui qui les avait tant aimés, érigèrent à sa mémoire un magnifique mausolée sur sa tombe. Voilà en quelques mots la carrière de M. Charles-Joseph Vanden Nest.

Jetons maintenant un coup d'œil sur ses œuvres.

Comme poète, il composa un grand nombre de pièces de circonstance qui presque toutes furent imprimées. Ses poésies portent l'empreinte du chrétien sincère doué d'un rare talent littéraire. Il nous serait impossible de donner ici une liste complète de toutes ses poésies, citons seulement : 1843, *Godsdienstige gedichten* et dans le *Vlaamsche School* (1856), *Aan Italië*, de 103 pages, et (1849) *Spreuken en gedachten*.

Comme prêtre, il s'était acquis une grande réputation d'orateur. Historien, il écrivait en 1852 : *Het Antwerpsch Maegdenhuis, zijnen oorsprong en voortgang*. Sur ses voyages, il publia successivement : 1839, *Souvenirs d'Italie*, gros vol. in-8° ; 1850, *Naples et Mont Cassin*, 2 vol. in-8° : dans les Annales de l'Académie d'archéologie : *Souvenirs d'un voyage en Italie*, (t. XII, p. 186 ; t. XIII, p. 131, de la 1re série) et *Mon séjour à Florence* (1re série, t. XV, p. 56, 161 et 203 et t. XVI, p. 147) ; dans le *Vlaamsche School*, *Merkweerdigheden van Italië* (1856 et 1858), *Het Lazaristklooster te Venetiën* (1857). Il publia en outre (1855) *Korte beschrijving der plechtige feest gevierd te Antwerpen den 4 meert 1855 ter gelegenheid der afkondiging van het geloofspunt der onbevlekte ontvangenis, enz.*, et dans les Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique (t. XIV, p. 161, 1re série) : *de l'influence exercée par les souverains pontifes sur le développement des sciences, des lettres et des arts*, dont il fut donné une traduction en flamand dans le *Vlaamsche School*.

Les travaux de M. Vanden Nest avaient valu à son auteur plusieurs distinctions honorifiques : le roi Léopold Ier lui envoya une médaille d'or ; les papes Grégoire XVI et Pie IX lui décernèrent des médailles d'argent ; il était chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique, du Saint-Sépulcre et de l'ordre royal de François Ier. Le duc de Parme et de Plaisance lui fit cadeau d'un ouvrage magnifiquement relié.

M. Vanden Nest était membre de l'Académie pontificale des Arcades, de Rome ; il fut élu membre titulaire de l'Académie d'archéologie de Belgique le 6 mai 1850, conseiller le 31 décembre 1855 et membre honoraire le 22 mai 1864. Il faisait en outre partie des sociétés suivantes : Société de l'histoire et des beaux-arts de la Flandre maritime de France (5 juillet 1856), Antwerpsche Rederijkkamer : den Olijftak (5 août 1843), Met tijd en vlijt, de Louvain, (23 nov. 1845).

CAMILLE VAN DESSEL.

ELEWYT, *le 30 janvier 1872.*

RAPPORTS

sur le mémoire de M. J. DECLÈVE, intitulé :

DU SERMENT ET DE SA FORMULE.

Le mémoire de M. Declève est précédé d'une introduction d'une assez grande étendue. L'auteur y dit d'excellentes choses sur le sujet qu'il traite, mais, telle qu'elle est, elle affecte la forme d'une dissertation juridique plutôt qu'elle ne constitue les prolégomènes à un travail historique et archéologique. Sa place est marquée dans une revue judiciaire ; pour les Annales de l'Académie elle me semble être trop prolixe et je voudrais y voir un peu plus de sobriété de digressions. *Ad eventum festina.*

Après avoir défini le serment et examiné les généralités de la matière, l'auteur étudie successivement le serment judiciaire, le

serment politique, les invocations usitées chez les différents peuples, les imprécations ou exécrations et le parjure. Dans tous ces chapitres, M. Declève fait preuve d'une érudition de bon aloi et d'une connaissance réelle des auteurs de l'antiquité, aux lumières de laquelle, comme il le dit fort bien, on est toujours obligé de recourir ; c'est elle, en effet, qui nous fournit les premiers éléments de tout travail historique.

Au chapitre du serment judiciaire, je regrette que M. Declève n'ait pas cru devoir consulter nos anciens jurisconsultes, tels que Vander Zype, Louvrex, Dufief, etc. Du Laury, dans sa *Jurisprudence des Pays-Bas Autrichiens*, liv. II, pp. 292-293, parle d'une sentence fort remarquable sur la manière dont les personnages d'un haut rang et les femmes de qualité pouvaient prêter serment. Il importerait aussi d'examiner le règlement de Joseph II pour la procédure civile aux Pays-Bas (3 novembre 1786) §§ 77 et 78. J'engage vivement M. Declève à ne pas négliger des sources si précieuses et à en tirer profit pour son intéressant mémoire.

Je me permets aussi d'attirer l'attention de M. Declève sur certaines phrases peu correctes de son travail, une lecture attentive les lui fera aisément découvrir. Enfin je demande la suppression du chapitre : *Serments d'amoureux*, qui serait mieux placé dans une *anthologie de l'amour* que dans un mémoire académique.

Moyennant ces restrictions et à condition que l'auteur fasse droit aux observations qui précèdent, j'ai l'honneur de proposer à l'Académie l'insertion dans ses Annales du mémoire de M. Jules Declève.

J.-J.-E. Proost.

Bruxelles, *le 24 août 1872.*

Beaucoup d'ouvrages ont déjà été publiés, *ex professo*, sur cette question intéressante à plus d'un titre : l'auteur, comme il le dit lui-même, s'est borné à extraire d'un grand nombre d'auteurs ce qui lui a paru offrir quelque utilité ou quelque intérêt, et à ce point de vue je crois que cette revue historique du serment, fruit de longues

recherches, mérite d'être publiée dans les Annales de l'Académie, si M. De Clève consent à apporter à son travail les modifications suivantes :

A. *Supprimer :*

« 1° La longue introduction qui figurerait mieux dans un traité de » droit que dans les publications d'une société d'archéologie et qui » du reste me paraît hors de saison dans un travail ayant pour but » de faire connaître les modifications apportées à la formule du » serment,

» 2° Le chapitre intitulé : Serments d'amoureux, et

» 3° La conclusion dans laquelle l'auteur fait bon marché de l'hon- » nêteté et de la bonne foi des justiciables. »

B. *Corriger :*

« 1° La définition fautive du serment,

» 2° Le chapitre parlant des différentes espèces de serment (le » serment extrajudiciaire et le serment professionnel sont oubliés),

» 3° Les extraits inexacts des codes.

» C. *Compléter* son intéressant travail en consultant les auteurs » anciens cités par le premier rapporteur (Cf. Damhouder, Van » Espen, De Méan, etc., etc.) tout en ne négligeant pas les sources » modernes, notamment Merlin, Dalloz, Morin, etc., etc.

Ch. Thys.

Contich, *le 10 octobre 1872.*

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1873.

Président,	M. le baron J. DE WITTE,
Vice-Président,	M. R. CHALON,
Secrétaire perpétuel,	M. LE GRAND DE REULANDT,
Trésorier,	M. le colonel A. CASTERMAN,
Bibliothécaire intérimaire,	M. le dr L. DELGEUR,
Secrétaire-adjoint,	M. CH.-M.-T. THYS.

Commission des publications :

MM. E. DE BORCHGRAVE,
le chev. L. DE BURBURE,
N. DE KEYSER,
le lieut^{t}-général GUILLAUME,
MM. P. HENRARD,
le général MEYERS,
E. VARENBERGH,
A. WAGENER.

Commission des finances :

MM. A. BALAT,
E.-L. GIFE,
G. HAGEMANS,
A. KEMPENEERS,
MM. A. LE ROY,
H.-M.-J. SCHADDE,
le chev. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT,
E. VANDER STRAETEN.

Commission de la bibliothèque :

MM. le chev. L. DE BURBURE,
A. CASTERMAN,
N. DE KEYSER,
L. DELGEUR,
MM. le chev. G. VAN HAVRE,
le général MEYERS,
H.-M.-J. SCHADDE,
A. SCHELER.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1873.

Sont présents : MM. N. De Keyser, R. Chalon, le colonel Casterman, le général Meyers, E. Reusens, G. Hagemans, Le Grand de Reulandt, le chev. L. de Burbure, le chev. de Schoutheete de Tervarent et E.-L. Gife, membres titulaires ; A. de Ceulencer, L. Delgeur et C. Van Dessel, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. N. De Keyser, président sortant.

L'assemblée procède à l'élection du vice-président de l'année 1873. Est nommé M. R. Chalon.

M. N. De Keyser cède le fauteuil au vice-président élu, en l'absence du président, M. le baron J. de Witte, en ce moment à Paris.

Le vice-président remercie l'assemblée de son élection et fait l'éloge de la manière dont M. De Keyser a présidé la Compagnie pendant l'année écoulée. M. De Keyser répond à M. Chalon et témoigne à ses confrères sa gratitude de leur bienveillante sympathie pendant la période de sa présidence annuelle.

M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est approuvée. Il fait ensuite le dépouillement de la correspondance.

MM. le baron J. de Witte, L. Galesloot, J.-J.-E. Proost, E. Varenbergh, A. Le Roy, P.-D. Kuyl et C.-J. Hansen s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion de ce jour.

L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique et la Société des sciences et arts de Douai transmettent leurs derniers programmes de concours.

M. le ministre de la justice remercie de l'envoi des dernières publications de l'Académie.

M. J. Fréson, juge d'instruction à Huy, remercie de la décision prise par la Compagnie dans sa dernière séance.

Le président annonce la mort de M. A. Galesloot, membre correspondant à Bruxelles.

Le secrétaire perpétuel donne communication des nouveaux rapports de MM. J.-J.-E. Proost et Ch. M.-T. Thys, sur le mémoire modifié de M. J. Declève, intitulé : *Du serment et de sa formule*. L'assemblée en vote l'impression dans les Annales.

M. E. Reusens soumet son rapport sur le mémoire de M. Kempeneers, intitulé : *Le type des églises bâties par ou depuis l'empereur Constantin.* L'assemblée, après avoir entendu MM. le général Meyers, L. Delgeur, E. Reusens, Chalon, Le Grand de Reulandt et Hagemans, décide d'engager M. Kempeneers à scinder son mémoire, d'après les indications des rapporteurs.

Le secrétaire perpétuel, en exécution de l'art. 22 des Statuts, fait rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année 1872.

M. le colonel A. Casterman, en exécution de l'art. 25 des Statuts, présente le compte des recettes et des dépenses de l'année 1872. Ce compte sera soumis à l'examen de la commission des finances.

Le président annonce que les commissions de 1873 seront composées de la manière suivante :

Commission des publications : MM. E. de Borchgrave, le chev. L. de Burbure, N. De Keyser, le lieut.-général Guillaume, P. Henrard, le général Meyers, E. Varenbergh et A. Wagener.

Commission des finances : MM. A. Balat, E.-L. Gife, G. Hagemans, A. Kempeneers, A. Le Roy, H.-M.-J. Schadde, le chev. de Schoutheete de Tervarent et E. Vander Straeten.

Commission de la bibliothèque : MM. le chev. L. Burbure, A. Casterman, N. De Keyser, L. Delgeur, le chev. G. Van Havre, le général Meyers, H.-M.-J. Schadde et A. Scheler.

Le secrétaire perpétuel annonce que le président a désigné comme rapporteurs du mémoire présenté sur le 2e sujet du programme de concours de 1873 : MM. L. Galesloot, E. Poullet et H. Schuermans.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

Académie Royale des sciences, des lettres et des arts de Belgique : — *Bulletins*, 2me série, t. 34, nos 4 à 12; t. 35, nos 1 à 3. Brux. 1872 et 1873, in-8o. — *Mémoires* (coll. in-4o) t. 39. — *Id.* (coll. in-8o) t. 22, Brux. 1872. — *Centième anniversaire*, Brux. 1872, 2 vol. gr. in-8o. — *Rapport général sur les travaux de la Commission chargée de la publication d'une Biographie nationale*, Brux. 1872, in-8o. — *Biographie nationale*, t. 3, 2de partie; t. 4, 1re partie, Brux. 1872, in-8o.

Académie royale de Médecine de Belgique : — *Bulletins*, 3e série, t. 6, nos 5, à 10; t. 7, nos 1 et 2. Brux. 1872, in-8o. — *Mémoires des concours et des savants étrangers*, t. 7, 2me fasc. Brux. 1872, in-4o. — *Mémoires couronnés et autres*, t. 1, 5me fasc. Brux. 1872, in-8o.

Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie, 11e année, nos 1 à 4 et 7 à 10, Brux. 1872, in-8o.

Recueil des Ordonnances de la Principauté de Liége, 2me série, 3e vol. Brux. 1872, in-fol.

Coutumes du comté de Looz, t. 2, Brux. 1872, in-4o.

Coutumes de la ville d'Anvers, Brux. 1872, in-4o.

Les Liggeren et autres Archives historiques de la Gilde anversoise de St.-Luc, t. 2, 5e livr. Anvers, gr. in-8o.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. 7, 4e livr.; t. 8, 3e et 4e livr.; t. 9, 2e, 3e et 4e livr. Louvain et Brux. 1870 à 1872, in-8o.

Messager des sciences historiques. Année 1872, 2e et 3e livr. Gand, in-8o.

Précis historiques. 2e série, t. 1, nos 13 à 24; t. 2, nos 1 à 8. Brux. 1872 et 1873, in-8o.

Alb. d'Otreppe de Bouvette. *Tablettes liégeoises*, nos 111 à 115. Liége, 1872 et 1873, in-12o.

Annales de la Société d'Émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre, 3e série, t. 7, nos 3 et 4; t. 8, nos 1 et 2. Bruges, 1872 et 1873, in-8o.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 3e série. t. 7. Mons, 1871, in-8o.

Mémoires de la Société libre d'Émulation de Liége. Nouvelle série, t. 4. Liége, 1872, in-8o.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. 11, 2e livr. Liége, 1872, in-8o.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. 12, Tongres, 1872, in-8o.

Annales de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg, t. 6, cah. 1 à 4; t. 7, cah. 1 avec atlas. Arlon, 1870 à 1872, gr. in-8°.

Mémoires de la Société archéologique de Namur, t. 11, 4e livr.; t. 12, 1re livr. Namur, 1872, in-8°.

Rapport sur la situation de la Société archéologique de Namur, en 1871.

Bulletin de la Société historique de Tournai, t. 13. Tournai, 1872, in-8°

Publications extraordinaires du Cercle archéologique du Pays de Waes, nos 9 et 10. St-Nicolas, 1873, gr. in-8°

Annales de la Société historique d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre, t. 5, livr. 1 à 4. Ypres, 1872, in-8°.

Maatschappij voor het opsporen .... van de overblijfsels der vaderlandsche Kunst, van 1871 tot 1872. Amsterdam, 1872, in-8°.

Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen : — Verhandelingen, t. 36. Batavia, 1872, in-8°. — *Notulen*, t. 9; t. 10, nos 1 à 3. Batavia 1872, in-8°. — *Eerste vervolg catalogus der bibliotheek*, Batavia, 1872, in-8°.

Tijdschrift voor indische taal-, land en volkenkunde, t. 18, liv. 3 à 6; t. 20, liv. 3. Batavia et La Haye 1868 à 1872, in-8°.

J. B. Rietstap, *Heraldieke Bibliotheek*, jaar 1872, liv. 3 et 4. La Haye, in-8°.

M. de Caumont, *Bulletin monumental*, 4e série, t. 8, nos 2 et 3, 7 et 8. Paris et Caen, 1872, in-8°.

Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt, 2me série, *Bulletin* des 6e, 7e et 8e années. Apt, 1873, in-8°.

Bulletin de l'Académie delphinale, 3e série, t. 7. Grenoble, 1872, in-8°.

Bulletin du Comité flamand de France, t. 6, nos 3 et 4. Lille et Dunkerque, 1872, in-8°.

Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 3e série, t. 9 et 10. Paris et Lille, 1872 et 1873, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, 1869-1870, n° 2. Toulouse, 1872, in-4°.

Mémoires de la section des lettres de l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier, t. 4, fasc. 2 à 4; t. 5, fasc. 1 à 3. Montpellier, 1866 à 72, gr. in-4°.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, 20e année, nos 75 à 80. St-Omer, 1871 et 1872, in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, année 1872, 2e, 3e et 4e trim. Poitiers, 1872, in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1872, nos 2, 3 et 4. Amiens, 1872, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 7e série, t. 4. Toulouse, 1872.

Mémoires de l'Académie (impériale) de Metz, 2e série, 17e, 18e et 19e années. Metz, 1869 à 1871, in-8°.

Historisches Verein von und für Oberbayern : — *Archiv.*, t. 28, liv. 3; t. 30, liv. 1 et 2; t. 31. Munich, 1869 à 1871, in-8°. — *Die Münzen- und Siegelsammlung*, liv. 1 et 2. Munich, 1871, in-8°.

Abhandlungen der naturhistorischen Gesellschaft zu Nürnberg, t. 5. Nuremberg, 1872, in-8°.

Verhandlungen des historischen Vereins von Oberpfalz und Regensburg, t. 28. Stadtamhof, 1872, in-8°.

Verhandlungen der Vereins für Kunst und Althertum in Ulm und Oberschwaben. Nouvelle série, 1re liv. Ulm, 1869, in-4°.

Verhandlungen des historischen Vereins für Niederbayern, t. 16, liv. 1 à 4. Landshut, 1871, in-8°.

Berichte über die Verhandlungen der k. s. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, Philol.-Hist. Classe. I, II, III. Leipzig, 1871, in-8°.

Abhandlungen der Philol.-Hist. Classe der k. s. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig; nos 1 à 4. Leipzig.

35ter Jahres-Bericht des historischen Kreisvereins im Regierungs-Bezirke von Schwaben und Neuenburg, 1869-1870. Augsbourg, 1872, in-8°.

Neues Lausitzisches Magazin, t. 49, 1re partie. Görlitz, 1872, in-8°.

Kaiserliche Akademie der Wissenschaften in Wien : — *Sitzungsberichte*, t. 68, nos 2 à 4; t. 69, nos 1 à 3. Vienne, 1871, in-8°. — *Archiv für österreichische Geschichte*, t. 47, 1re partie. Vienne, 1871, in-8°. — *Fontes rerum austriacarum. Diplomataria et Acta*, t. 35. Vienne, 1871, in-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Geselschaft in Wien, t. 1, nos 12 à 14. Vienne, 1871, in-8°.

Verhandlungen und Mittheilungen des Siebenburgischen Vereins für Naturwissenschaften zu Hermannstadt; 22e Année. Hermanstadt, 1872, in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires du Nord. Nouvelle Série, 1870 et 1871, Copenhague, 1871, in-8°.

Aarböger for nordisk oldkyndighed, 1871, livr. 2 à 4; 1872 livr. 1. Copenhague, in-8°.

Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de St.-Petersbourg, t. 17, nos 1 à 3. Petersbourg, 1871 et 1872, in-4°.

Compte-rendu de la Commission impériale archéologique, pour l'année 1869. Petersbourg, 1870, gr. in-4° avec atlas in-fol.

Reale Istituto lombardo de scienze e lettere : — *Rendiconti.* Série 2, t. 3, nos 16 à 20; t. 4, nos 1 à 5 et 7 à 20; t. 5, nos 1 à 5. Milan, 1870 à 1872. — *Memorie*, t. 12, fasc. 2. Milan, 1871, in-fol.

Alexandre Baguet. *Rio do Sul et le Paraguay.* Anvers, 1873, in-8°.

F. A. Bernier. *Histoire des seigneuries de Quiévrain, Baisieux, etc.* Mons 1865, pet. in-12. — *Notes sur quelques communes du canton de Dour.* Mons, 1867, in-8°. — *Notice sur le village de Sars la Bruyère.* Mons, 1869, in-8°. — *Notice sur Barbençon.* Mons, 1871, in-8°. — *Dictionnaire biographique du Hainaut.* Angre, 1871, in-12°. — *Notice biographique sur Paul Desorbay*, 1873.

J. H. Bormans, *Speghel der Wijsheit of leeringhe der zalichede van Jan Pract.* Bruxelles, 1872, in-8°.

Briart, Cornet et Houzeau de le Haye. *Rapport sur les découvertes archéologiques faites à Spiennes en 1867.* Mons, 1872, in-8°.

L'abbé De Bruyn. *Le trésor artistique de l'église du Sablon à Bruxelles.* Bruxelles, 1872, in-8°.

Ad. Aug. de Ceuleneer. *Ypres et ses monuments.* Bruges, 1872, in-4°.

De Clève. *De la majorité civile sous le régime des coutumes du pays de Hainaut.* Bruxelles, 1872, in-8°.

Léopold Devillers. *Notice sur le dépôt des archives de l'État à Mons.* Mons, 1872, in-8°.

E. Dupont. *L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant sur Meuse.* Bruxelles, 1872, in-8°.

Kervyn de Volkaersbeke. *Auguste van Lokeren, notice biographique.* Gand, 1871, in-8°.

Théophile Le Jeune. *Monographies historiques et archéologiques de diverses localités du Hainaut*, t. 7. Mons, 1873, in-8°.

L. A. J. Petit. *Histoire civile et religieuse de la ville de St-Ghislain.* Mons, 1872, in-8°.

Le Chev. de Schoutheete de Tervarent. *Livre des feudataires des comtes de Flandre au pays de Waes.* St-Nicolas, 1873, gr. in-8°.

Schuermans. *Objets étrusques découverts en Belgique.* Bruxelles, 1872, in-8°.

Van der Elst. *Les Franks après la conquête des Gaules.* Gand, 1873, in-8°.

J. Van der Maelen. *Les partis et leurs insignes en Belgique et dans les Pays-Bas.* Mons, 1872, in-8°.

Félix Van der Taelen. *La campagne de dix jours, réponse à M. Alexandre Gendebien.* Anvers, 1872, in-8°.

J. de Witte. *De quelques antiquités rapportées de Grèce par M. François Le Normand.* Paris, 1866, in-8°.

A. Demarsy. *Voyage du chevalier de Bellerive au camp du roi de Suède à Bender en 1712.* Paris, 1872, in-8°.

Ernst *Freiherr* von Bibra. *Ueber Eisen-und Silber-Funde.* Nuremberg et Leipzig, 1873, in-8°.

Tiesenhausen. *Die Geschichte der Ogailiden-Dynastie.* St-Petersbourg, 1859,

in-4°. — *Ueber zwei in Russland gemachte Kufische Münzfunde.* Vienne, 1871, in-8°.

J. Lieblein. *Recherches sur la chronologie égyptienne, d'après les listes généalogiques.* Christiania, 1873, in-8°, av. pl.

Cosmos di Guido Cora, I. Turin, 1873, in-8°. Cartes.

Angelo Angelucci. *Ricerche preistoriche e istoriche della Capitanata.* Turin, 1872, in-8°.

Da Silva. *Souvenirs du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Bologne.* Lisbonne, 1872, in-8°.

Médaille de bronze frappée à l'occasion du Congrès des sciences géographiques, cosmographiques et commerciales.

(Offerte à l'Académie par le Congrès).

Médailles de bronze frappées pour l'inauguration des prisons cellulaires d'Arlon, de Louvain, de Mons et de Tournai.

(Offertes à l'Académie par M. le Ministre de la Justice).

SÉANCE DU 30 MARS 1873

Le fauteuil est occupé par M. R. Chalon, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Sont présents MM. R. Chalon, A. Casterman, Meyers, Le Grand, de Schoutheete de Tervarent, de Burbure, Reusens, Gife, Schadde, membres titulaires, et Delgeur, de Ceuleneer, Cocheteux et Hansen, membres correspondants.

M. Le Grand, secrétaire perpétuel donne lecture du procès verbal de la dernière séance dont la rédaction est approuvée.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion MM. Hagemans, J. de Witte, L. Galesloot, H. Schuermans et Thys.

M. le général Meyers présente comme membre correspondant regnicole M. le comte Thierry de Limburg-Stirum et comme membre correspondant étranger M. le chevalier Victor de Stuers, à la Haye.

M. W. Tiesenhausen, à St-Petersbourg, remercie de sa nomination de membre correspondant étranger.

M. A. Kempeneers, membre titulaire à Montenaken, déclare retirer son mémoire sur les basiliques.

Sont présentés les rapports suivants :

1° de MM. Th. Van Lerius et Le Grand sur une notice de M. Van Even, archiviste à Louvain, intitulée : *Les armoiries des abbés des trois anciennes abbayes de Louvain.*

2° de MM. G. Hagemans et Le Grand sur un mémoire de M. P.-A.-F. Gérard, auditeur général honoraire à Bruxelles, portant pour titre : *Étude sur les origines féodales.*

3° de MM. A. Wagener et G. Hagemans sur une notice de M P.-C. Vander Elst traitant des mesures itinéraires des Romains.

Conformément aux conclusions des commissaires, l'assemblée vote l'impression des deux premiers travaux et décide qu'il y a lieu de renvoyer le troisième à son auteur pour être revu.

M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent présente le rapport de la commission des finances sur le compte des recettes et des dépenses de l'exercice 1872. Ce compte est approuvé.

L'assemblée aborde l'examen du concours de 1873. Aucun mémoire n'a été présenté sur les premiers et troisième sujets. Sur le second, relatif à l'histoire du Grand Conseil de Malines, un seul travail a été envoyé. Il a été soumis à l'examen de MM. L. Galesloot, E. Poullet et H. Schuermans. Après avoir entendu les rapports de ces commissaires l'Académie déclare couronner le mémoire présenté. L'ouverture du billet cacheté fait connaître qu'il est dû à M. Albert Matthieu, avocat près la cour d'appel de Bruxelles.

La séance est levée à trois heures après-midi.

RAPPORTS

sur le concours de 1873 (2e sujet).

J'ai lu avec intérêt le mémoire portant pour titre *Histoire du Grand Conseil de Malines*, que l'Académie d'archéologie m'a chargé d'examiner.

C'est une œuvre soignée, parfaitement écrite et qui prouve que l'auteur est également versé dans la connaissance de l'histoire et dans celle du droit.

Elle est divisée en deux parties, subdivisées chacune en chapitres.

La première est l'*histoire externe* du grand conseil.

La seconde l'*histoire interne*.

Je me permettrai de dire tout d'abord, sans m'arrêter à des détails et tout en rendant justice au talent de l'auteur et en tenant compte de ses recherches, que le sujet traité par lui est resté incomplet dans son mémoire, malgré l'étendue de celui-ci (400 pages in-4°).

Il me semble qu'au lieu d'entrer dans de longs développements historiques et parfois philosophiques, comme le fait l'auteur dans la première partie susdite, il eût été plus utile de condenser la narration et de la reporter sur le sujet en question : l'*Histoire du Grand Conseil de Malines*.

Or, pour écrire consciencieusement cette histoire, il faut se décider à dépouiller les cent vingt-neuf volumes de la correspondance originale de cette haute cour, qui fait partie de ses archives. Elle commence à l'année 1466 et se termine à 1794. Si la tâche est longue, au moins peut-on être certain de recueillir une abondante moisson de faits intéressants, qui trouveraient à point nommé leur place dans une monographie telle que celle qui nous occupe. A mes yeux, ils en constitueraient même le principal mérite.

L'auteur recourait aussi avec fruit aux archives de l'office fiscal du grand conseil. Quant à moi, je n'hésiterais pas à le faire ou tout au moins à prendre connaissance des inventaires.

Il est une autre source indispensable à consulter, car elle doit certainement renfermer de curieux renseignements. Je veux parler de l'*Histoire du Grand Conseil et de son hôtel*, par F.-G.-A. Brenaert, conseiller ecclésiastique de cette cour et depuis évêque de Bruges. Ce beau manuscrit se trouvait dans la bibliothèque de M. de Crane d'Heysselaer, et fut acheté en novembre 1859 par le président du tribunal de Malines.

La biographie manuscrite des conseillers du grand conseil par Vander Vynckt, conservée à la bibliothèque de l'université, à Gand, est encore une source féconde en renseignements.

Je viens de citer l'hôtel du conseil. L'auteur du mémoire n'en parle guère, et pourtant il y avait d'intéressantes particularités historiques à faire connaître à ce sujet, d'autant plus que Charles-Quint, Marie de Hongrie et les archiducs prirent à cœur de procurer un local convenable à la première cour de justice des Pays-Bas. L'empereur expédia même sur ce point des ordres formels, quoiqu'il fût au fond de l'Allemagne (1547).

Une chose qui ne m'a pas moins surpris, c'est que l'auteur ne dit rien des grands tableaux du musée de Malines représentant Charles-le-Téméraire, Philippe-le-Beau, Albert et Isabelle, présidant les audiences d'installation du parlement de Malines, la couronne sur la tête et le sceptre à la main.

Toutefois, ces omissions secondaires sont faciles à faire disparaître ; mais il est une question autrement importante que l'auteur du mémoire n'a traitée que fort imparfaitement. Il s'agit du ressort ou juridiction territoriale du grand conseil. Ce ressort, nouveau sujet de patientes investigations à entreprendre, varia naturellement par suite du démembrement des dix-sept provinces, au seizième et au dix-septième siècle. J'aurais voulu le suivre au milieu de ces crises politiques et sociales et le déterminer tel qu'il était en dernier lieu. L'auteur est loin de l'avoir fait. Ainsi, on pourrait donner ici une liste étendue des pays et localités soumis à la juridiction du conseil, soit en première instance, soit en appel. Cette lacune est capitale et, je le répète, on ne parviendra à la combler qu'en consultant d'une manière intime les archives de la cour.

En résumé, s'il m'était permis de donner un conseil à l'auteur, je l'engagerais à revoir son œuvre. Pour la rendre aussi complète que possible, pour en faire un monument utile et durable, je m'attacherais à rechercher tous les faits un peu saillants qui se lient directement à l'existence du grand conseil, sauf à les exposer succinctement, tout en évitant la sécheresse. Je serais certain de les rencontrer dans la correspondance citée plus haut, collection précieuse qu'il importe, comme je l'ai dit, de consulter en entier. Je verrais là les rapports d'une nature souvent si délicate du conseil, soit avec le souverain, soit avec les gouverneurs généraux, le conseil privé et d'autres cours et tribunaux. Les moindres événements politiques auxquels le conseil

fut mêlé ne m'échapperaient pas. C'est ainsi que l'auteur se tait, faute d'avoir eu recours à la correspondance et aux papiers de l'office fiscal, sur la fameuse conspiration des nobles en 1634, grave affaire d'État dont le conseil fut saisi. J'y rencontrerais aussi des causes célèbres dignes d'être rappelées [1], de même que des conflits de juridiction remarquables. Tous ces détails, et j'en passe, joints à ceux que l'auteur connait déjà, constitueraient, selon moi, une véritable histoire du parlement de Malines.

Après cela, je voudrais définir aussi nettement que faire se peut et ce ressort et la compétence du conseil. Par suite de la confusion des pouvoirs qui régnait autrefois, les attributions du grand conseil, comme celles des autres tribunaux supérieurs des provinces, étaient très-variées. La correspondance souvent citée fournirait beaucoup de lumières à cet égard.

L'auteur a donné, en appendice à son mémoire, plusieurs longues ordonnances qui ont déjà été imprimées. A sa place, j'en aurais fait l'objet d'un travail analytique, en consacrant un chapitre au style de procédure usité au conseil qui nous occupe.

D'autre part, il a inséré, sous forme de notes, dans le corps du mémoire, des extraits de ces ordonnances. Je ne crois pas qu'on puisse les y maintenir, vu leur étendue.

L. Galesloot.

Bruxelles, *le 2 mars 1873.*

Je viens de recevoir un mémoire relatif à l'histoire du Grand Conseil de Malines, portant la devise : « *Il y a des antiquités dont il convient d'avoir une certaine connaissance* », avec invitation de l'examiner. Je me hâte de déférer au désir de l'Académie. Ma tâche d'ailleurs est

[1] Dans le nombre est le procès de Béatrix de Cusance, duchesse de Lorraine, que M. Gachard a exposé dans les *Bulletins* de la Commission royale d'histoire. Parmi les princes souverains qui ont eu des procès au grand conseil, il faut citer Louis XIII et, si je ne me trompe, Henri IV, son père.

Pour ma part, je ne me chargerais pas d'écrire l'histoire de cette cour, sans parcourir ses registres aux arrêts.

facilitée par le rapport du 1er commissaire, M. Galesloot, qu'on a bien voulu joindre comme annexe au manuscrit.

J'ai lu attentivement le mémoire en question. Il est fait avec soin. Son plan est excellent. Son style est clair, facile et agréable. Le fond, enfin, est généralement solide.

On voit que l'auteur a étudié sérieusement son sujet, et qu'il le possède dans ses parties principales. Il a fait, sans contredit, une véritable histoire du Grand Conseil ; et dans son histoire il a fait pénétrer cet élément de vie que parviennent seuls à donner à une monographie, les personnes possédant des connaissances historiques et juridiques générales.

Mais est-ce à dire qu'à mes yeux le travail, soumis à votre appréciation, soit sans défauts? Non, près avoir fait une large part à l'éloge, je dois présenter des observations critiques de détail. Et d'abord je reconnais, avec M. Galesloot, que l'auteur du mémoire aurait bien fait d'aborder résolument le dépouillement de la correspondance du Grand Conseil et des archives de l'office fiscal. Dans la situation faite aujourd'hui aux études historiques, dans notre pays, il est indispensable pour l'écrivain, désireux de faire une monographie *complète et durable*, de s'aider d'autant de matériaux de première main que possible et d'aller directement aux sources. Je sais bien que le maniement des archives est souvent difficile. Mais à chaque heure le succès récompense la peine ; et, messieurs les archivistes ne marchandent jamais leur intelligente complaisance à ceux qui y font appel.

C'est seulement dans les archives du Grand Conseil que l'auteur du mémoire aurait pu puiser les détails précis, qu'on désirerait trouver dans son œuvre, sur les différents points signalés par M. Galesloot, sur les luttes continues et ardentes du Grand Conseil avec le conseil privé qui empiétait sur son pouvoir de judicature et qui était parvenu à le *subalterner* (Wynants, *Commentaire manuscrit sur les ordonnances de 1604 du Conseil de Brabant*, préface) ; sur l'action de l'office fiscal qui, dans l'ancien régime, était un des principaux instruments du pouvoir central et, comme disait quelque part Wynants, *l'œil et le bras du pouvoir suprême*, etc.

Je crois encore que M. Galesloot a raison de désirer des détails plus précis et plus circonstanciés sur les oscillations de la *compé-*

tence territoriale du Grand Conseil. Sans recourir aux archives, l'auteur aurait pu compléter les renseignements qu'il donne, en résumant les données éparses dans l'*Ancien Droit Belgique*, de feu M. Defacqz, et dans une notice sur les *Terres de débat*, insérée par M. Faider dans les bulletins de l'Académie royale, tome XV 2°, p. 552 et suivantes; et même, si je ne me trompe, dans le tome I des *Coutumes du Hainaut*, publié par le même haut fonctionnaire; dans les *Coutumes de Namur et de Luxembourg*, publiées par MM. Grandgagnage et Le Clerc, et dans le *Bulletin de la commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances*.

Pour ce qui touche aux considérations historiques générales, que l'auteur a fait valoir dans la première partie de son travail, je dois dire qu'elles me paraissent dans leur ensemble très à leur place. A coup sûr celles qui concernent les tendances des ducs de Bourgogne, en matière de politique intérieure et de juridiction, sont dans le sujet; ces tendances sont mères du Grand Conseil. J'en dirai volontiers de même des détails rassemblés sur les désordres et sur les séditions malinoises, dont le Grand Conseil a souffert, ainsi que sur le sac de Malines par les soldats du duc d'Albe, puis par ceux d'Olivier van den Tymple. En revanche, je crois les développements généraux donnés à la grave et difficile question de la répression de l'hérésie du XVIe siècle ou trop longs ou trop courts : trop longs, si l'on trouve qu'ils n'appartiennent pas entièrement au sujet; trop courts, parce que, n'étant pas assez complets, ils me semblent parfois placés dans un jour douteux.

Enfin, sans entrer dans de trop minutieux détails, je veux indiquer quelques points à corriger nécessairement. Comme l'a signalé M. Galesloot, l'auteur devrait faire entrer dans le corps de l'ouvrage certains faits rejetés dans les notes; de plus il a pris le change par rapport à la vénalité des offices. Étudiant les *édits foudroyants* publiés périodiquement contre cette plaie de l'ancien régime, il n'a pas remarqué que la pratique n'était en rien conforme à la théorie. M. Defacqz a donné dans les Bulletins de l'Académie royale une intéressante notice sur la *Vénalité des offices civils*, qui traite à fond la question, et à laquelle il importerait de recourir. En second lieu, il ne faut pas se faire illusion sur la portée pratique des *articles des*

Styles défendant à un corps de judicature de déférer aux ordres du pouvoir, quand celui-ci voulait intervenir dans l'administration de la justice. Le gouvernement, malgré des déclarations solennelles, intervenait à chaque instant par des suggestions ou par ordres directs dans le sanctuaire des tribunaux. Son intervention — que nous blâmons aujourd'hui — était même amenée presque fatalement par un principe égal : le principe qui faisait des conseillers les mandataires du souverain et non les organes d'un pouvoir judiciaire indépendant. Sans doute les magistrats belges résistaient souvent avec énergie à la pression du pouvoir, mais ils ne résistaient pas toujours et ils n'étaient pas toujours à même de résister. J'ai rassemblé quelques données sur la question, que je soulève, dans mon second mémoire sur le droit criminel dans le duché de Brabant. Je suis persuadé que la *Correspondance du Grand Conseil* en fournirait une foule d'autres.

Pour ce qui touche à la compétence du Grand Conseil par rapport aux chevaliers de la Toison d'Or, j'incline à croire qu'elle n'a pas toujours existé *en droit*, en matière criminelle. Je pense que, pendant le règne de Charles-Quint, les stricts principes voulaient qu'en matière criminelle un chevalier ne fût traduit que devant le chapitre de l'ordre ; et que c'est seulement après la condamnation du comte d'Egmont et la chute des priviléges de la Toison d'Or, que le Grand Conseil entra en possession d'une juridiction toujours contestée d'ailleurs.

Je me rallie encore en partie aux vues de M. Galesloot par rapport aux documents insérés par l'auteur dans le texte de son œuvre ou en appendice. Je crois inutile d'imprimer de nouveau ceux d'entre eux qui sont déjà mis à la disposition du public dans l'une ou l'autre collection. Je ne laisserais subsister le texte que des documents inédits.

Après ces considérations je me permettrai de conclure, et ma conclusion sera complexe. L'Académie se trouve en présence d'un travail d'une incontestable valeur, œuvre facilement perfectible d'un écrivain versé à la fois dans le droit et dans l'histoire. Je ne pourrais m'empêcher de trouver dure une décision qui lui refuserait le prix du concours. De quoi s'agit-il en effet dans les critiques qu'on a dû faire ? De points de détails faciles à corriger, et de quelques lacunes aisées à combler sans qu'il faille bouleverser le mémoire. Celui-ci

est bon, on demande seulement que, dans quelques unes de ses parties, il soit encore meilleur. L'édifice repose sur des assises solidement et largement établies ; on aimerait seulement à y voir ajouter quelques ornements et quelques perfectionnements. Dans cet état de choses je proposerais formellement d'accorder au concurrent la couronne académique : mais avec cette clause qu'avant d'imprimer son œuvre il la complètera à l'aide de la correspondance du Grand Conseil, dans le sens des observations qui ont été faites et sous les yeux d'un ou de deux commissaires. Cette solution serait, je pense, la plus équitable et celle qui sauvegarderait le mieux tous les intérêts. La plus équitable parce qu'elle serait d'accord avec le vrai patronage que doivent exercer les corps savants sur le développement intellectuel, traditions qui doivent être exemptes d'une sévérité décourageante. Celle qui sauvegarderait le mieux tous les intérêts, parce que l'auteur qui verrait couronner le résultat de ses recherches, puiserait dans son succès même un nouveau courage pour se livrer au travail qu'on lui demande ; parce que l'Académie d'archéologie serait certaine de posséder à bref délai dans ses mémoires et de présenter la première au public lettré de Belgique une excellente monographie du premier corps de justice des anciens Pays-Bas.

EDM. POULLET.

LOUVAIN, *le 8 mars 1873.*

Je suis parfaitement d'accord avec les deux autres rapporteurs dans toutes les excellentes considérations présentées par eux au sujet du mémoire intitulé : *Mémoire adressé en réponse à la question : Faire l'histoire du Grand Conseil de Malines.*

Une réserve seulement. L'honorable second rapporteur pense que les développements généraux donnés à la grave et difficile question de la répression de l'hérésie au XVIe siècle sont ou trop longs ou trop courts : trop longs, si l'on trouve qu'ils n'appartiennent pas entièrement au sujet ; trop courts, parce que, n'étant pas assez complets, ils lui semblent parfois placés dans un jour douteux.

Je ne puis adhérer à cette appréciation. D'après moi, en effet, l'auteur, loin de se laisser aller à des entraînements quelconques, a

plutôt craint de se prononcer dans l'un ou l'autre des deux sens ; il y a même mis peut-être trop de discrétion. Qu'on en juge par ces paroles mesurées et prudentes : « Il ne m'appartient pas de remonter » aux origines de la réforme, de déterminer sous l'influence de » quelles causes politiques et ethnographiques elle prit de rapides » développements. Je n'ai guère à esquisser de tableaux de législation » comparée, je ne dois pas non plus approuver ou blâmer des lois » qu'admettait l'esprit public du temps. La réforme provoquait à » l'hérésie ; or le prince, en vertu de son serment inaugural, en » raison de l'union étroite de l'Église et de l'État, devait veiller à la » conservation de la foi et empêcher la propagation de doctrines » hétérodoxes. Partager les opinions religieuses des novateurs, c'était » donc violer les principes du droit criminel de l'époque ; que cette » idée soit notre point de départ, et que la manière dont le grand » conseil, a mis à exécution les édits portés « contre le fait de » l'hérésie, » soit l'unique objet de cette étude. Nous éviterons ainsi » de porter sur cette délicate question tel jugement qui eût peut- » être froissé, au même titre, catholiques et protestants. »

L'auteur a même un tel souci de ménager ceux-ci et ceux-là qu'après avoir blâmé l'inexorable sévérité, la « rigueur fanatique » de Philippe II, il s'empresse d'y opposer « l'intolérance sanguinaire » de Calvin et de Henri VIII.

Dans ces conditions d'impartialité que je qualifierai même d'excessives, j'estime qu'il n'y a pas lieu d'engager l'auteur à modifier sur ce point son œuvre en quoi que ce soit : il est resté en deça de la liberté d'appréciation qui doit à mon avis être laissée à tout auteur, même dans un concours ; toute entrave au delà serait inopportune.

Quant aux autres modifications indiquées par les deux honorables rapporteurs, elles tiennent toutes au fond même de l'œuvre, au *desideratum* du programme : *Faire l'histoire du Grand Conseil de Malines ;* cela implique à toute évidence notamment l'étude des archives de ce Conseil, étude qui, à tort, a été négligée.

Quelle est la conclusion que comportent les lacunes signalées par l'un des rapporteurs et reconnues par le second ?

Je ne suis pas tout à fait d'avis qu'il s'agisse uniquement de points de détail à corriger, de lacunes à combler, d'ornements ou de perfec-

tionnements à ajouter : il est difficile que l'œuvre, à l'aide des documents importants à compulser, ne soit pas radicalement remaniée et ne se transforme pas complétement.

Je pense même que cette transformation, inévitable d'après moi, est indispensable pour que l'œuvre devienne un monument digne d'attention.

Ce n'est pas à dire pour cela que j'estime qu'il n'y ait pas lieu de décerner la palme du concours.

Autre chose, en effet, est la récompense accordée à un travail bien fait, mais incomplet, et l'impression de ce travail complété.

Si les deux résultats d'un concours, la médaille et l'impression, étaient inséparables aux termes du réglement, je ne croirais pas pouvoir me rallier à la proposition du second des honorables rapporteurs.

Mais je ne pense pas qu'il en soit ainsi : je crois même que dans l'intérêt de la science en général et de l'Académie d'archéologie en particulier, il convient qu'il en soit autrement.

La médaille du concours est la récompense d'un travail effectué dans des conditions ordinaires, et en même temps la constatation de la capacité de l'auteur, de son aptitude à traiter le sujet spécial.

L'impression, au contraire, a pour but de livrer l'œuvre au public, après que cette œuvre a été examinée, appréciée par les rapporteurs et par l'Académie elle même : cet examen ne doit pas être purement platonique ; si des améliorations, des modifications, un changement de plan, etc., si, en un mot, des perfectionnements inhérents au sujet sont désirés après cet examen, il est utile que l'impression du mémoire en fasse profiter le public.

J'estime en conséquence qu'il y a lieu d'accorder la médaille au concurrent, auteur du mémoire examiné, à la condition qu'il se soumette avant l'impression, aux conseils et aux directions que voudra bien lui donner M. le premier rapporteur, parfaitement placé par sa position aux Archives pour exercer ce contrôle indispensable.

23 mars 1873.

Le Grand (S.)

RAPPORTS

sur une notice de M. Ed. VAN EVEN, traitant

DES ARMOIRIES, DES ABBÉS ET DES ABBAYES DE LOUVAIN.

Le soussigné a pris connaissance du travail de M. Édouard Van Even, intitulé : *Les armoiries des abbés des trois anciennes abbayes de Louvain*. Il est d'avis qu'il figurera avec honneur dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* et exprime, avec l'auteur, le vœu de voir publier de semblables notices relativement aux anciens monastères abbatiaux de notre pays. Ceux de St-Michel et de St-Laurent, à Anvers, en sont déjà dotés.

ANVERS, *le 5 février 1873*.

TH. VAN LERIUS.

Je me rallie aux conclusions du rapport qui précède.

ANVERS, *le 20 février 1873*.

LE GRAND.

RAPPORTS

sur la notice de M. GÉRARD, intitulée :

ÉTUDE SUR LES ORIGINES FÉODALES.

J'ai eu l'honneur d'être chargé de faire un rapport sur un travail de M. P.-A.-F. Gérard, intitulé : *Étude sur les origines féodales*.

Selon l'auteur, et c'est ainsi qu'il se résume, « la féodalité s'est formée par la combinaison du bénéfice et de la commendation. Le bénéfice a produit le fief; la commendation a produit la vassalité. »

Je suis d'accord avec lui en ce qui regarde les bénéfices, à part

quelques points qui, pour être discutés, demanderaient un travail dépassant les limites d'un rapport.

Je partage moins l'opinion de l'auteur en ce qui concerne la commendation et les conséquences qu'il en tire. Mais ici encore je devrais entrer dans des développements qui trouveraient mieux leur place dans un travail séparé. Je l'avais commencé, mais les recherches auxquelles je me suis livré et les notes que j'avais recueillies m'ont bientôt prouvé qu'elles m'entraîneraient trop loin et donneraient à ce rapport des proportions au moins aussi grandes que le travail qu'il a en vue.

Il est un point toutefois sur lequel je dois présenter certaines observations.

« La commendation, dit M. Gérard, se combina avec le bénéfice et c'est ainsi que se forma la vassalité féodale. La fusion ne s'était pas encore opérée par Charlemagne. Mais on la retrouve complète dans le capitulaire de Kiersy sous Charles-le-Chauve. »

Je crois que l'auteur voit dans le capitulaire de Kiersy des choses qui n'y sont pas.

Charlemagne, en voulant rendre la royauté héréditaire, provoqua les mêmes tendances chez les grands. Déjà en 806 les officiers chargés de régir les biens royaux avaient cherché par tous les moyens à s'approprier les revenus de ces domaines et à usurper même les fonds par des actes simulés et des personnes interposées.

Avant Charles-le-Chauve l'inamovibilité était déjà établie de fait, mais non de droit, et ce fut lui qui, dans l'assemblée de Coblentz de 860, se vit obligé d'établir cette inamovibilité de droit. A la suite de la paix conclue avec son frère Louis, roi d'Austrasie, il fut convenu entre eux que pour la tranquillité et la sécurité des grands dorénavant *abhinc in antea*, ils ne condamneront ni ne dépouilleront aucun de ses honneurs, *deshonorabimus nullum contra legem et justitiam vel auctoritatem*, et sans le jugement de leurs pairs *sine illorum scilicet veraciter nobis fidelium consilio* (cap. tom. 2 col. 141 c. 10).

De son côté déjà Louis d'Austrasie avait établi l'inamovibilité des bénéfices dès l'année 855 par une loi formelle.

Mais inamovibilité n'était pas hérédité.

Le capitulaire de Kiersy de l'année 877 est, comme le fait remarquer Raepsaet, la preuve la plus irrécusable qu'à cette époque les grands ne méconnaissaient en rien l'autorité royale et qu'au contraire ils sollicitaient encore la survivance de leurs bénéfices et de leurs honneurs pour leurs fils, et qu'ils en demandaient pour eux, à charge de foi et hommage au roi.

On ne peut en réalité trouver dans le capitulaire de Kiersy l'origine des fiefs.

Comme le fait remarquer Raepsaet [1] : « Si ce capitulaire eût établi, par forme de loi générale l'hérédité des bénéfices, sans doute la reine et les filles du roi en eussent dû profiter comme les autres sujets, sans que le nouveau roi eût le pouvoir de les révoquer. »

« Cependant, Charles consulte l'assemblée sur le moyen d'*obliger* son fils de *confirmer*, après sa mort, les donations *en propre* et celles *en bénéfice, beneficiario jure*, qu'il a faites à la reine son épouse. »

« Ils répondent que si son fils est disposé à les confirmer, comme il le lui a ordonné, de leur côté ils rempliront cette promesse en tant qu'ils le pourront (c. 5.) »

Même proposition relativement à ses filles, et même réponse.

« N'y a-t-il pas là, ajoute Raepsaet, belle apparence d'une loi générale qui consacre l'hérédité des bénéfices, quand on voit le roi et l'assemblée des États-Généraux formellement reconnaître le droit de son successeur de révoquer non seulement les *bénéfices*, mais encore les *donations* (domaines) faites par son prédécesseur à la reine douairière et aux princesses ses filles ? »

De la lecture du capitulaire de Kiersy, il résulte en effet que les bénéfices et les honneurs continuèrent à être réputés révocables à volonté et révoqués de plein droit par la mort du donateur; que si, de fait, il était devenu d'usage de confirmer à titre nouvel au fils du possesseur défunt le bénéfice laissé par son père, le roi, tout en reconnaissant cet usage, ne s'y engageait pas par un acte formel.

On retrouve même après 877 la trace de plusieurs concessions *ad vitam*; Louis-le-Bègue en 877 et Carloman en 882 ne firent à leur tour que confirmer les promesses faites à Kiersy.

[1] *Analyse historique et critique de l'origine des droits civils, etc.*, t. II, p. 291.

En 889 nous voyons encore Eudes accorder divers héritages, entre autres à un nommé Ricabordus *jure fructuario et beneficiario*, avec la permission de les faire passer à son fils, mais seulement pour la vie de celui-ci.

En résumé, il est impossible de faire remonter l'hérédité des bénéfices et la naissance des fiefs au-delà de l'année 922, à la mort de Charles-le-Simple, dernier rejeton de la dynastie carlovingienne.

Et encore faudrait-il peut-être aller jusqu'à l'année 987, lorsque Hugues Capet rendit les bénéfices héréditaires, à son avénement au trône, ce qu'il eût été inutile de faire s'ils l'avaient été avant lui.

Ce rapport n'est déjà que trop long, et il me resterait cependant bien des observations à faire, entre autres en ce qui concerne l'influence romaine que l'auteur me paraît faire trop prédominer aux dépens de l'influence germanique dont l'action est cependant évidente. Mais c'est encore là une question qui nous entraînerait fort loin.

Je me résumerai donc en disant que, tout en ne partageant pas complétement les opinions de M. Gérard sur tous les points étudiés par lui, je reconnais que son travail est très-intéressant et mérite à tous égards d'être inséré dans nos annales.

G. Hagemans.

M. Gérard, dans son mémoire sur les origines féodales, me semble donner une trop grande importance à l'influence romaine et pas assez à l'influence germanique, laquelle a été cependant défendue avec chaleur dans les remarquables travaux de MM. Stein et Warnkönig.

On doit cependant reconnaître que le sujet traité n'est pas encore définitivement éclairci, car il divise profondément les auteurs français et les auteurs allemands.

Puisqu'il est encore en discussion il est intéressant de voir entrer en lice M. Gérard lequel, n'appartenant ni à l'école française ni à l'école germanique, se trouve dans une position de neutralité qui donne à ses appréciations une valeur incontestable.

J'estime en conséquence qu'il serait à désirer que l'Académie votât l'impression de son travail.

Anvers, *le 28 mars 1873*.

Le Grand.

SÉANCE DU 22 JUIN 1873.

Sont présents : MM. R. Chalon, Le Grand, le général Meyers, E. Reusens, P. Henrard, le chev. de Schoutheete de Tervarent, membres titulaires ; L. Delgeur, C.-J. Hansen, A. de Ceuleneer, C. Van Dessel et le lieut.-colonel Cocheteux, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. R. Chalon, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion. La rédaction en est approuvée.

Le président informe l'assemblée de la perte douloureuse qu'a faite récemment la Compagnie en la personne de M. A. de Caumont, membre honoraire à Caen.

Le secrétaire perpétuel donne communication de la correspondance. MM. A. Casterman, E. de Borchgrave, E. Varenbergh, A. Wagener s'excusent de ne pouvoir assister à la séance du jour.

M. le ministre de la justice remercie de l'envoi des dernières publications de la Compagnie et transmet un exemplaire de la médaille frappée à l'occasion de la construction d'une maison d'arrêt cellulaire à Huy et un exemplaire du tome II des Coutumes de Liége et du tome II des Coutumes de Bruxelles.

L'Académie royale des sciences de Belgique, la Société des sciences de Lille, la Société des sciences du Hainaut, la Société scientifique d'Apt (Vaucluse) transmettent leurs derniers programmes de concours.

L'administration communale de Malines fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de l'inventaire des archives de ladite ville, inventaire dressé par feu M. Van Doren. Remercîments.

Le président, en exécution de l'art. 12 des Statuts, fait connaître les noms des candidats choisis par le Bureau pour les prochaines élections.

Le président communique une lettre de l'administration du Congrès international de géographie d'Anvers proposant la fondation, aux frais du Congrès, de quelques sujets de concours sur des questions de géographie ancienne. L'assemblée adopte. La lettre dont il s'agit sera insérée au Bulletin.

L'Académie arrête les principales dispositions relatives à la prochaine séance publique.

A l'Académie d'archéologie de Belgique.

Messieurs,

Le Bureau du Congrès international de géographie, ayant en caisse un excédant, désire en appliquer le montant à quelques questions de concours sur des sujets de géographie ancienne, en émettant le vœu que l'Académie d'archéologie de Belgique veuille bien se charger de la publicité des programmes et de l'impression des mémoires couronnés.

Les questions, parmi lesquelles nous tenons à voir figurer la biographie d'*Ortelius*, seraient arrêtées de commun accord par le Bureau du Congrès et par l'Académie.

Dans le jury à désigner par votre Compagnie, le Congrès serait représenté par deux membres de son Bureau, avec voix délibérative.

S'il arrivait que les concours n'eussent pas de suite, le Bureau du Congrès déciderait de l'emploi à donner aux fonds.

Veuillez, Messieurs, nous faire connaître si l'Académie est disposée à accepter notre proposition et agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Les Secrétaires généraux,

P. Génard.
A. Stessels.
Edm. Grandgaignage.

Les Présidents,

Ch. d'Hane-Steenhuyse.
G. Metdepenningen.

SÉANCE DU 27 JUILLET 1873.

Sont présents : MM. R. Chalon, le général Meyers, A. Wagener, Le Grand de Reulandt, le colonel Casterman, le chev. de Schoutheete de Tervarent, P.-C. Vander Elst, E. Reusens, J. Schadde, E. Gife, Ch. Thys, A. Scheler, E. Varenbergh, membres titulaires; le

lieut.-colonel Cocheteux, L. Delgeur, J. Helbig, A. de Ceuleneer et C. Van Dessel, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. Chalon, vice-président.

La séance est ouverte à une heure après-midi.

M. Ch. Thys, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. La rédaction en est adoptée.

Le président annonce la mort de M. G. Umé, membre correspondant à Liége.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion: MM. le baron J. de Witte, G. Hagemans, H. Schuermans, L. Devillers, L. Galesloot, Th. Van Lerius, E. de Borchgrave, Alph. Wauters et J. Proost.

Sont déposés les rapports suivants sur des travaux présentés :

1° De MM. G. Hagemans et F. Daury, sur un mémoire de M. L. Delgeur, intitulé : *Le Rituel des Égyptiens ;*

2° De MM. Le Grand (S.) et L. Galesloot, sur une notice de M. C. Van Dessel, traitant des nouvelles découvertes romaines faites à Elewyt (Brabant) ;

3° De MM. E. Reusens et J.-L.-A. Diegerick, sur un mémoire de M. E. Varenbergh, intitulé : *La Flandre et l'empire d'Allemagne ;*

4° De MM. G. Hagemans et L. Delgeur, sur une notice de M. P.-C. Vander Elst, traitant des dolmens, de leurs premières constructions, de leur destination et de leur usage.

Conformément aux conclusions des commissaires, l'assemblée vote l'impression de ces différents mémoires.

Le président annonce que le Bureau a jugé utile de remettre la séance publique de l'Académie après les fêtes d'Anvers.

Le secrétaire perpétuel informe l'assemblée que le Bureau du Congrès international de géographie (1871) soumettra ultérieurement les projets de questions de concours sur les sujets de géographie ancienne qu'elle a l'intention de proposer à l'Académie.

L'assemblée, pour poursuivre son ordre du jour, procède aux élections. Conformément à l'art. 16 des Statuts, le président prie les membres correspondants présents de passer dans la salle Leys, pendant cette opération.

L'Académie élit :

Membres correspondants regnicoles : MM. J. Fréson, à Huy, le lieut.-général Renard, à Bruxelles, L. Alvin, à Bruxelles, A. Matthieu, à Bruxelles, J. Declève, à Mons, le comte T. de Limburg-Stirum, à Gand, J. Rousseau, à Bruxelles, D.-A. Van Bastelaer, à Charleroi.

Membres correspondants étrangers : MM. F. Chabas, égyptologue, à Chalons-sur-Saône, le baron F. de Koehne, antiquaire et conseiller d'État actuel, à St-Pétersbourg, C. Robert, membre de l'Institut, à Paris, le chevalier V. de Stuers, archéologue à La Haye.

Membres honoraires : MM. E. Saavedra, archéologue à Madrid, V. de Veliaminof-Zernof, archéologue à St-Pétersbourg, le duc F. Lancia di Brolo, archéologue à Palerme, J.-J.-A. Worsaae, archéologue à Copenhague.

RAPPORTS

sur le travail de M. DELGEUR, intitulé :

SUR LE RITUEL FUNÉRAIRE.

J'ai lu avec un très vif intérêt la savante étude de M. Delgeur sur le rituel funéraire ou livre des morts des anciens Égyptiens. Ce travail est remarquable à plus d'un point de vue : il nous prouve d'une part la science de l'auteur qui a suivi pas à pas les progrès des connaissances égyptologiques et il renferme en outre des appréciations des plus intéressantes sur les croyances religieuses de l'Égypte, qu'il défend contre les attaques injustes nées de l'ignorance où l'on était avant l'immense découverte de l'immortel Champollion.

Elle est aujourd'hui grandement vengée du ridicule, cette religion que la lecture du rituel et des canons liturgiques nous montre basée sur les lois de la morale la plus pure, morale qui flétrit le blasphème et la paresse, la dureté envers les inférieurs et les esclaves, l'ivresse et la fraude, le vol et le meurtre, l'adultère et la débauche, religion de

charité qui disait : Donnez à manger à ceux qui ont faim, donnez à boire à ceux qui ont soif ; vêtissez ceux qui sont nus.

Je juge donc en tous points digne d'être insérée dans les Annales de l'Académie cette savante étude sur le rituel funéraire ; elle prouve à quel progrès est arrivée la connaissance de l'écriture, de la langue, des mœurs, des idées philosophiques et religieuse de la vieille Égypte.

Je n'ai qu'une observation à faire.

Au commencement de son travail, M. Delgeur se plaint de ce qu'en Belgique on s'occupe trop peu des études égyptiennes et il pense que, si on les néglige autant, c'est qu'il n'existe pas de Musée égyptien chez nous.

Cette remarque peut être fondée. Seulement l'auteur l'accompagne de quelques critiques que je voudrais voir disparaître de son travail, celles entre autres qui sont relatives au Catalogue du Musée de M. de Meester de Ravestein et au Catalogue du Musée de la Porte de Hal à Bruxelles.

L'auteur cite par exemple en note la désignation inexacte de la page 103 de ce dernier catalogue « curieux débris de toile funéraire représentant Sésostris vainqueur de Roboam » en faisant observer à juste raison que Sésostris et Roboam vivaient à cinq siècles de distance. Voici d'où provient cette erreur. Cette toile funéraire faisait partie d'une collection célèbre avant d'entrer dans la mienne. J'en fis don au musée de la Porte de Hal, et le seul tort qu'on eut, fut de reproduire la vieille étiquette que j'y avais laissée à titre de curiosité. Cette erreur je l'avais évitée, comme on peut s'en assurer p. 515 de mon *Cabinet d'Amateur* où je dis « curieux débris de toile funéraire orné d'une peinture représentant le roi Sésostris à pied, perçant un *chef ennemi* d'un coup de lance. »

Dans la même note, l'auteur critique également ce catalogue qui, page 98, porterait « Momie de femme (prêtresse ?) avec son enveloppe en bandelettes de toile et dans son cercueil primitif : de bois de Sycomo recouvert d'hiéroglyphes peints. — Découverte par le célèbre voyageur Bebam de Molek (*sic*) près des ruines de Thèbes, ancienne capitale de l'Égypte. « Cette erreur qui transformerait les tombeaux

des rois (Bebam el Molouk) en un célèbre voyageur serait en effet des plus risibles. Seulement c'est M. Delgeur qui doit avoir mal lu. Le catalogue du musée de la Porte de Hal, rédigé par A.-G.-B. Schayes en 1854, porte en réalité « Momie de femme (prêtresse?) avec son enveloppe . . . . . découverte par le célèbre voyageur Belgoni dans les tombeaux royaux de la salle de Bebam de Malok près des ruines de Thèbes, ancienne capitale de l'Égypte. »

Et le catalogue rédigé en 1867 par M. Th. Juste porte « Momie de femme (?) avec son enveloppe . . . . . découverte par Belgoni, près des ruines de Thèbes, ancienne capitale de l'Égypte. »

Il n'y a donc nulle trace de l'erreur mentionnée par M. Delgeur. A-t-elle été commise dans la 1re édition du catalogue, je l'ignore ; mais j'ai peine à le croire, et en tous cas elle aurait été réparée.

Je suis donc certain que l'auteur de ce travail d'ailleurs si remarquable ne voudra pas maintenir des critiques non fondées et qu'il ne perdra pas de vue que la science égyptologique, comme il le prouve par son savant mémoire, a fait depuis dix ans d'énormes progrès auxquels il aidera encore par ses travaux. Aussi non seulement serons-nous heureux de voir figurer dans nos Annales l'étude de M. Delgeur mais de plus nous espérons qu'il le fera suivre d'autres mémoires où il nous donnera des détails sur les différents textes canoniques, destinés à accompagner le défunt et dont il n'a pu parler dans ce premier travail.

G. Hagemans.

Le travail de M. Delgeur mérite à plusieurs titres de figurer dans les annales de l'Académie. Je me plais à rendre hommage à l'érudition que l'auteur à montrée et aux vues excellentes qui l'ont dirigé dans son œuvre. Je me permettrai cependant quelques observations.

L'étude que l'auteur a présentée à l'Académie n'est qu'une introduction à un ouvrage plus considérable et plus important. C'est un premier livre, montrant ce que sont matériellement les écrits sacrés de l'ancienne Égypte ; mais après nous avoir si bien montré ce vaste corps, l'auteur ne nous fera-t-il pas connaître l'esprit qui donne la vie à tous ces membres? J'espère qu'il ne reculera pas devant

cette tâche, car il semble promettre l'explication du chapitre XVIIe du Rituel et c'est en effet dans ce chapitre que se trouve la clef du mystère, comme je l'ai montré dans un travail, encore manuscrit, que j'ai lu, il y a plusieurs années, à la Société littéraire de l'université de Louvain. Je regrette même que la nécessité de faire comprendre l'importance de sa première étude ait amené l'auteur à défloreer le sujet de la seconde, que nous attendons. Il a dit trop ou trop peu ; je m'explique :

Pour traiter *ex professo* de la religion des Égyptiens, on doit examiner les quatre points suivants : 1° Ce qu'elle *doit* avoir été d'abord, c'est-à-dire quelles doivent avoir été ses origines ; 2° Ce qu'elle est d'après les livres sacrés ; 3° Ce qu'elle est devenue dans les époques de décadence ; 4° Quelles influences elle a exercées en dehors d'elle-même.

I. Or, les textes cités dans le mémoire de M. Delgeur se rapportent uniquement au premier de ces quatre points. Le Rituel funéraire est en effet un livre étrange ; non seulement il réflète les croyances de toutes les époques historiques dont il fut le muet témoin, mais encore il permet de conjecturer avec certitude les doctrines religieuses qui ont précédé son existence : à savoir croyance en un Dieu unique, éternel, parfait, qui exige la pratique des vertus, qui a tous les vices en horreur, en un mot la véritable religion, telle qu'elle fut révélée aux premiers hommes. La lecture des livres sacrés de l'Égypte nous montre le souffle de Dieu vivifiant le monde des esprits aussi bien que le monde des corps et dès l'origine des temps, la voix des peuples nous crie : « Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un. »

Dans leur langage coloré les Égyptiens exprimaient comme suit l'unité de Dieu et son existence provenant de la nécessité de sa nature (ce qu'on nomme en théologie l'*aséité divine*) :

« C'est un enfant divin qui se donne la naissance à lui-même » chaque jour.... C'est le seul générateur dans le ciel et sur la » terre, et il n'est pas engendré.... C'est le Dieu seul vivant en » vérité.... le générateur des autres dieux.... celui qui s'engendre » lui-même..... celui qui existe dès le commencement.... Les

» dieux de la demeure céleste n'ont point eux-mêmes enfanté leurs » membres, c'est lui qui les a enfantés dans leur ensemble. » (Hymne de Thapheroumes).

« Il est le Seigneur du ciel, de la terre, de l'eau et de toutes les » montagnes. » (Temple de Philæ).

« Il a fait le ciel, le monde terrestre, l'eau, les montagnes, il donne » la vie à la race humaine. » (Bas-relief funéraire de Nascht, à Turin).

Ces textes et une foule d'autres démontrent à l'évidence qu'à une certaine époque les Égyptiens ont été monothéistes. On voit surnager les restes de cette doctrine au milieu de leur polythéisme et, après plusieurs siècles, Ammon est encore appelé par Jamblique *ο αυτοπατωρ, αυτογονος, μονοπατωρ και αυταρχης θεος.*

II. Mais cette doctrine si pure est-elle celle du Rituel funéraire? Non. Quelle est la religion contenue dans ce livre? C'est le panthéisme pour les initiés, le polythéisme pour le peuple.

L'origine historique du panthéisme est assez curieuse à étudier. Comme nous l'avons vu, les Égyptiens exprimaient l'idée de l'aséité divine par l'expression : Dieu s'engendre lui-même. Les inscriptions cunéiformes de la Chaldée présentent la même idée sous la même forme. Mais cette expression, qui n'était qu'une image, fut prise pour une réalité et amena le dédoublement de l'être suprême et son hermaphroditisme. Ammon fut « le mari de sa mère » *Ka maut-ef;* sa mère fut lui-même, sous l'aspect féminin *ament.* Cet être double *Pau-ti* se donnait ainsi à lui-même l'existence ; son emblème était le scarabée *K'éper* que les Égyptiens croyaient seulement mâle et pourtant capable de se reproduire. Cette doctrine, connue des Grecs leur fit dire qu'Isis est à la fois la mère, la sœur, la femme et la fille d'Osiris.

Ce dédoublement marqua l'origine du panthéisme contenu dans le Rituel. Le principe masculin fut l'esprit, la lumière, la chaleur, la vie, tandis que le principe féminin fut le corps, les ténèbres, l'eau, la mort. Le principe masculin est « l'esprit qui plane sur l'abîme des eaux » (Pronaos d'Esné); il dit au principe féminin : « Je suis l'âme et tu es le corps (Rituel, 4e partie). Déjà l'abîme des eaux partage,

avec la lumière, la gloire d'avoir donné naissance aux dieux (LEPSIUS, *Denkm.* III, 200 d.).

La doctrine continue à devenir plus matérielle. Au commencement la lumière était éternelle, elle était le dieu Phtah, en grec *Ηφαιστος*, Manéthon dit de ce dieu : *Ηφαιστου χρόνος οὔκ εστι δια το νυκτος και ημερας αυτον φαινειν*, Phtah n'est pas soumis au temps, parce qu'il paraît la nuit comme le jour. Mais dans le Rituel le dieu suprême est soumis au temps, il est le soleil qui chaque jour va se donner à lui-même une nouvelle naissance dans l'abîme des eaux et qui sous le nom de *K'eper*, le scarabée, est l'*âme du monde*. Dès lors la philosophie du Rituel forme un corps complet, la voici en quelques mots.

Au commencement le soleil se trouve dans l'hémisphère inférieur, le grand abîme des eaux, et porte le nom de *Toum* ou *Atoum*. Ses ennemis et entre autres le génie du mal, le grand serpent *Apap* s'opposent à son apparition dans le ciel. Avec l'aide d'Osiris et d'autres dieux, le soleil triomphe de ses ennemis, il va naître, il est encore dans son œuf (*Ra em suhet-f.* Rit. fun. XVII, 50), mais il s'agite dans son œuf pour se lever dans l'abîme des eaux (*Kam em suhet peri em nu*, (temple de Ramsès II, à Thèbes), enfin il se lève sous le nom de *Ra*.

Ra est le soleil diurne, *Toum*, le soleil nocturne ; considéré sous les deux aspects il se nomme *Ra har em ak'ou*, chaque jour il se donne la vie à lui-même et par son mouvement il est aussi la source de l'existence, l'âme du monde *K'eper*. Dans une inscription de la 20e dynastie, Denk. III, 229 b. nous le trouvons décrit en ces termes : *Ra har em ak'ou neter aa, neb pe-t er t'éta, bai neter mes t'esef, K'eper hi het ouai, sout'a to-ti peri em nou* : Le soleil double, Dieu grand, Seigneur du ciel pour l'éternité, l'âme divine qui s'engendre elle-même, l'âme du monde au milieu de sa barque ; il illumine les deux mondes en sortant de l'abîme des eaux [1].

[1] On trouve une foule de tableaux égyptiens qui représentent la déesse *Nou* et la naissance nouvelle du soleil ; il est impossible d'être plus clair que ces représentations, mais je ne puis en profiter parce que « l'Égyptien brave l'honnêteté. » D'après ces tableaux on pourrait croire que, pour les Égyptiens, le ciel nocturne ; l'hémisphère inférieur était au-dessus du ciel diurne.

L'homme était une émanation du soleil ; avant de naître il existait déjà mais identifié avec le soleil. D'abord il a été *Atoum* le soleil nocturne, puis il s'est levé pour la première fois avec *Ra*, le soleil diurne. (Rituel fun. XVII. 1.) Il est le grand dieu qui s'engendre lui-même, il est l'eau, il est l'abîme, père des dieux (ibid. 2.) Sa naissance est une manifestation du dieu Men, nom que portait spécialement le dieu suprême en tant que mari de sa mère, c'est-à-dire producteur de sa propre existence. (Ibid. 9).

Ici je m'écarte complétement de l'interprétation donnée par M. Delgeur qui croit que, dans le chap. XVIIe, le dieu suprême a parlé jusqu'au verset 9e tandis que l'homme ne prend la parole qu'au verset 10e. Il suffit, je pense de citer le texte pour montrer que le même personnage parle pendant tout ce chapitre, dont la doctrine est panthéiste.

« 8. Je suis la loi de l'existence et des êtres. 9. Je suis Men dans » ses manifestations. » — La glose explicative dit : « Sa manifesta- » tion, c'est sa naissance. » — 10. Je suis du monde, je viens dans » mon pays. »

Il me paraît évidemment impossible de séparer le verset 10e du 9e, et il est non moins impossible de séparer le 9e verset de tous ceux qui précèdent.

En naissant l'homme est souillé d'une tache originelle qui doit être d'abord effacée (ibid. 11.) Pendant sa vie il est dirigé par sa conscience : « Je marche dans sa route (du soleil), je sais que ma tête est dans le bassin de la double justice. » (ibid. 14). Enfin s'approchant de l'horizon, il entre dans la porte de l'Occident (15) et rentrant dans la divinité, il s'écrie : « Vous qui êtes en présence du dieu, tendez vers moi vos bras, car je deviens l'un de vous. »

Dans l'hémisphère inférieur, c'est-à-dire dans la mort, le défunt doit lutter contre les ennemis qui essayèrent d'empêcher la naissance du soleil ; il sera vainqueur s'il a été vertueux et s'il sait se servir des conjurations indiquées au Rituel. A ces conditions il traversera sans danger l'hémisphère inférieur.

En quoi consistera le triomphe ? Il consistera à faire l'action qui forme le titre du livre *Peri em herou*, c'est-à-dire à se lever, comme le soleil, dans le jour. C'est la continuation de la même doctrine. Il

ne s'agit donc pas ici d'une résurrection, dans le sens que nous attachons à ce mot, mais plutôt d'une *identification* avec le dieu suprême, et nous retrouvons toujours le panthéisme.

Cette identification est expliquée au dernier verset du chapitre 17e. « Le défunt vient dans ce monde, il a repris ses jambes. Il est Atoum. . . . il est Osiris. . . . il est Isis. . . . Il a atteint la fin de sa route. Isis l'a conçu, Nephthys l'a enfanté. . . . »

Le défunt célèbre sa victoire en ces termes : « La victoire est à moi. . . . Je produis les habitants de Ker et d'Héliopolis ; tous les dieux sont saisis de crainte devant ma vaillance. »

Voici un texte plus clair encore s'il est possible. Au papyrus Harsiesi, ligne 16e, Isis dit au défunt : « Tu es un dieu rajeuni avec les esprits des dieux, son[1] cœur est le cœur du soleil, ses[2] membres sont les membres d'un dieu grand. » Dans le même papyrus on trouve les paroles suivantes, attribuées au défunt : « Que mon âme soit manifestée (ou se lève *peri*) dans le ciel avec les âmes des dieux! » Et ailleurs : « C'est moi qui apparais dans l'abîme céleste des eaux avec le soleil, c'est moi qui suspends la voûte du ciel avec le dieu Phtah. »

D'après cette théorie l'homme n'est donc qu'une émanation du soleil, âme du monde ; sa vie est le lever et la course d'un soleil ; sa mort est le coucher d'un soleil. Dans le tombeau ou plutôt dans la région de la mort, l'hémisphère inférieur, il devra triompher des ennemis du soleil nocturne, avec l'aide d'Osiris, l'auxiliaire du soleil; et enfin il sera admis dans la barque du soleil levant et identifié avec lui.

On devine que je ne suis pas partisan de la traduction du titre du livre que M. Delgeur a donnée : Livre de la résurrection. Je préfère traduire : Livre de l'apparition au jour, et si cette traduction n'a pas pour nous toute la force du texte égyptien, il faut nous souvenir que que nous ne pouvons trouver dans notre langue de terme qui exprime une idée que nous n'avons pas.

Que devient dans le Rituel le corps réel, matériel, la momie du défunt? C'est une question difficile à résoudre. Dans la pérégrination

[1] Ton.
[2] Tes.

indiquée au Rituel, l'âme et le corps voyageaient tantôt de concert, tantôt séparés. Une cérémonie de l'ensevelissement avait pour but de conserver dans le cadavre une certaine chaleur; elle consistait à suspendre au cou du mort la figure d'une génisse et à lui mettre sous la tête un disque en carton, en toile ou en cuivre portant l'inscription suivante, que l'on devait lire pendant la cérémonie : « O Ammon des Ammons, qui es au ciel d'en haut, dirige ta face vers le corps de ton fils! conserve-le en bon état dans la région funéraire! »

La réunion de l'âme et du corps avait lieu dans la région funéraire (Rit. fun. chap. 89), ce qui montre une fois de plus que l'acte final *Peri em herou,* n'est pas la résurrection. Ce corps qui se réunit à l'âme est-il la momie, est-il seulement une ombre comme dans les enfers des Grecs? Quelque parti que l'on choisisse, on se trouvera, à mon sens, en présence de contradictions insurmontables; en tout cas cette résurrection ne devait pas avoir lieu en même temps pour tous les humains après la destruction de ce monde, car après son triomphe définitif le défunt s'occupe des hommes qui habitent la terre. — Le supplice des damnés est plus contradictoire encore. « Vos âmes sont anéanties, vos corps ne se conservent point, vous n'êtes plus sur cette terre... les flammes sont dans vos membres, elles ne peuvent être éteintes à tout jamais, elles dévorent vos ossements... La forme du grand dieu vous est cachée, son nom vous est inconnu. » (Birch. papyrus magique).

Que conclure de toutes ces difficultés? Une seule chose : Le Rituel a brodé à sa façon une tradition primitive qui enseignait l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps, exactement comme il a défiguré la sublime notion de l'éternité divine. Les nobles pensées par lesquelles M. Delgeur commence son chapitre second, me semblent donc devoir se rapporter à la doctrine primitive du genre humain dont le Rituel égyptien ne nous offre plus qu'un pâle reflet. Elles n'en ont que plus de force.

En effet, si nous rejetons tous les ornements superflus, nous pouvons ramener la doctrine du Rituel à cette proposition : Tout ne finit pas pour l'homme à la mort; en chacun de nous existe un principe immortel et la mort n'est qu'une seconde naissance. Cette

idée qui se retrouve chez tous les peuples, fut exprimée par plusieurs nations d'une façon assez poétique.

Ces nations enterraient les cadavres dans la position du fœtus dans le sein de sa mère : le défunt dans le sein de la terre attendait sa seconde naissance [1]. Cette disposition est fréquente [2] et mérite d'attirer l'attention des savants ; je l'ai fait constater moi-même dans la grotte à ossements de Chauvaux (âge de la pierre polie), lors des brillantes découvertes qui ont été faites en ce lieu par mon ami, M. Soreil.

III. Le panthéisme naturaliste de l'Égypte fut suivi de ses productions inévitables : la magie et le polythéisme. Tous les éléments furent déifiés et furent aussi dédoublés et hermaphrodites. (Jamblique, *de mysteriis*, 8. 3 ; Sénèque. Qu. Nat, 3, 14). Le ciel de l'Égypte fut peuplé d'étranges fantômes, des formes fantastiques parcoururent les ombres de la nuit, des esprits mystérieux se cachèrent dans les eaux.

Le bœuf Apis devint par une horrible dérision, « la vie nouvelle et cachée de Phtah, de cette lumière incréée, éternelle, que Manéthon nous a dépeinte. L'ibis, le chat, le crocodile eurent leur part dans les honneurs divins ; des plantes, des essences magiques, dont la nature réelle nous est encore inconnue, étaient aux yeux des Égyptiens le sang du soleil ou un membre d'Osiris ou le produit des larmes d'Isis. Des millions des divinités aux formes étranges reçurent tour à tour les hommages d'un peuple égaré et comme si cela ne suffisait pas, chaque Égyptien crut pouvoir s'élever magiquement pendant sa vie jusqu'à la puissance divine. Par exemple dans une conjuration destinée à repousser au fond des eaux le crocodile, ce fléau du Nil, l'homme finit par s'écrier : « Arrête, crocodile, fils du mauvais esprit ! Je suis Anhur, le grand maître du glaive. » Or Anhur est le dieu qui représente la force du ciel et qui en soutient la voûte. Nulle force naturelle ne resta sans être divisée et nous pouvons encore le dire avec Bossuet : En Égypte tout fut dieu excepté Dieu même.

Contre ce mot on objecte les doctrines si nobles qui ont servi de

[1] La momie égyptienne semble provenir de cette doctrine.

[2] Entre autre en Afrique dans les anciens dolmens numides ou berbères.

point de départ à la philosophie égyptienne; mais ces nobles croyances étaient oubliées et le panthéisme, qui les avait remplacées, n'a jamais été une doctrine pratique. Une intelligence égarée peut l'enseigner dans une chaire, comme un sceptique peut enseigner que rien n'existe, tandis qu'il prendra la fuite à l'aspect d'un chien furieux. Je comprends jusqu'à certain point qu'un philosophe panthéiste enseigne l'identité des contraires, mais soyez en certains, la conviction chez ce philosophe n'ira pas jusqu'à lui faire confondre un débiteur avec un créancier. Le sens commun de l'humanité veut une croyance plus sensible, plus palpable et partout le dieu Pan a eu besoin de trouver à ses côtés un Jupiter. Les écoles philosophiques ont élevé des idoles, elles n'en ont pas renversé une seule et Socrate mourant n'a pas oublié de sacrifier un coq à Esculape.

Non, ne concluons jamais d'une théorie philosophique à la pratique, sauf pour de bonnes raisons, autrement nous devrons nier l'existence des temples et des statues de Rome et de la Grèce. Nous savons si peu de choses sur l'Égypte ancienne que nous serions mal venus à accuser d'ignorance les plus beaux génies des siècles passés.

Au reste le mot de Bossuet, comme presque tous les mots historiques, porte un faux nom d'auteur; il est de St-Ephrem, l'adversaire du gnostique Bardesanes. Le Père de l'Église reproche à l'hérésiarque de vouloir introduire dans le christianisme les superstitions de l'Égypte, et à ce propos il dit : Les Perses ont adoré l'eau, le feu et les astres..... tout fut dieu pour les Égyptiens. (Hymne 41, des œuvres syriaques). Remarquez que St-Ephrem a passé sa vie dans une lutte perpétuelle contre l'idolâtrie égyptienne, il devait savoir si cette idolâtrie existait réellement.

Si quelqu'un doute encore de l'idolatrie égyptienne, qu'il ouvre le panthéon de Champollion ou bien un volume des Monuments de l'Égypte de Lepsius. Il sera convaincu même sans lire les hiéroglyphes; s'il les lit, il le sera davantage encore.

Je ne suis pas précisément enthousiaste de la religion égyptienne parce qu'elle défendait le blasphème, la débauche et recommandait la charité. Pour le blasphème la chose est d'autant moins étonnante

que ce crime a été puni par la loi civile de tous les peuples, à la seule exception des peuples qui ont été chrétiens : Socrate est mort pour avoir nié la divinité des idoles. Au point de vue historique, l'apostasie du vrai Dieu a seule pu amener, comme conséquence nécessaire, la glorification du blasphème et un poète a eu bien raison de dire : « Le langage de l'enfer s'échappa naturellement de mes lèvres. »

Au reste la loi naturelle qui forme la base même de la raison, est inscrite dans le cœur de tous les hommes et dans le fond de toutes les religions, même les plus élémentaires. Je ne crois pas que parmi les dix mille divinités qui ont peuplé le Panthéon romain, aucune ait revendiqué la gloire du mot de Térence :

..... Je suis homme,
Il suffit ; rien d'humain ne peut m'être étranger.

La morale égyptienne offre cependant un caractère tout particulier : seule, entre toutes les fausses religions de l'antiquité, elle place l'amour de Dieu en tête des vertus. Le mélange de la divinité à tous les actes de la vie des Égyptiens, et même au nom qu'ils portaient, formait un trait de mœurs qui étonnait beaucoup les Grecs.

IV. Les doctrines philosophiques égyptiennes exercèrent au dehors une grande influence, car on vint en foule de tous pays chercher la sagesse dans les temples de l'Égypte. Par ce que nous avons dit plus haut, il est aisé de comprendre pourquoi « Thales de Milet dit que l'eau est l'origine des choses et que Dieu est cette intelligence qui avec l'eau forme tous les êtres. » On comprend pourquoi Platon, transcrivant son carnet de voyage, veut que tous les êtres soient formés d'un mélange de lumière et de ténèbres, d'esprit et de matière. Ces philosophes traduisaient en grec des hiéroglyphes égyptiens. Nous retrouvons toutes ces mêmes doctrines dans la mythologie grecque, latine et phénicienne, (Jupiter et Junon ; mythe d'Adonis), dans les livres etc. dans les livres de Zoroastre, les inscriptions de la Chaldée, les Védas de l'Inde et même dans des poèmes plus récents [1].

[1] Les *Aventures de Kamrup*, poème indoustani, chap. XVII. « O rivière que je puis appeler ma mère, puisque c'est de l'eau que toutes les créatures ont été formées. »

Enfin la religion égytienne en expirant laissa dans le monde l'école philosophique d'Alexandrie, les Gnostiques et les Manichéens.

Ces indications suffisent pour montrer l'importance du sujet à traiter, il est temps pour moi de finir ce rapport; je n'ajoute plus qu'un mot. M. Delgeur se plaint en commençant son travail de l'abandon où nous laissons en Belgique les études égyptologiques : il pourrait en dire autant des inscriptions cunéiformes, qui n'offrent pas une importance moindre. Je ne crois pas que la création d'un musée changerait beaucoup cet état de chose, sauf par rapport au directeur du musée. Ces études spéciales ne sont pas appelées à entrer dans la vie publique, elles semblent destinées dès leur naissance à n'être le partage que d'un petit nombre d'initiés, pour la raison très-simple qu'elles exigent beaucoup de temps, beaucoup de travail et surtout beaucoup de dépenses et qu'elles ne conduisent à rien. Or, bien peu d'hommes consentiraient à supporter de si grands sacrifices et à faire ainsi de la science pour la science, sans trouver même avec qui s'entretenir de leurs recherches.

F. Daury.

Dinant, *le 20 juillet 1873.*

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE M. E. VARENBERGH, INTITULÉ :

ÉPISODE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU COMTÉ DE FLANDRE. — LA FLANDRE ET L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Ce travail est consacré à l'étude d'une question spéciale, celle des rapports de la Flandre avec l'empire d'Allemagne depuis le XIIe jusqu'au XIVe siècle. L'auteur y traite longuement de la naissance et des vicissitudes du *lien féodal* qui relia le comté de Flandre à l'empire d'Allemagne, ainsi que des rapports compliqués qui, dans le même ordre de choses, existèrent entre les comtes de Flandre,

les comtes de Hollande et les empereurs au sujet des îles de la Zélande.

Le travail est clair et méthodique. Les faits sont très bien détachés de l'ensemble des annales de Flandre et, lorsque l'auteur touche à des questions controversées, il donne toujours les solutions les plus fondées et les mieux raisonnées. Comme d'ailleurs il l'affirme lui-même dès le début de son mémoire, il a moins voulu faire du neuf que présenter *un exposé, le plus clair et le plus succinct possible, des faits qui ont directement trait à la situation politique de la Flandre* vis-à-vis de l'empire germanique; il a condensé en quelques pages tout ce qui se rattache à une question particulière moins étudiée des historiens, parce que la plupart se sont attachés à élucider les relations politiques de la Flandre avec la France.

Le mémoire de notre savant confrère rendra de véritables services aux études historiques en dispensant les travailleurs de recourir laborieusement à une foule de dissertions, de mémoires et de recueils de documents. Je suis donc heureux d'en proposer l'insertion dans les Annales de l'Académie.

Edm. Reusens.

Louvain, le 19 juillet 1873.

Après avoir lu avec le plus vif intérêt le travail de M. Varenbergh sur les *Relations extérieures du comté de Flandre*, je ne puis qu'adhérer à l'opinion émise par notre savant confrère M. Edm. Reusens, et suis d'avis que le susdit travail mérite sous tous les rapports d'être inséré dans les Annales de l'Académie.

J Diegerick.

Ypres, *le 25 juillet 1873.*

RAPPORTS

SUR UNE NOTICE DE M. VAN DESSEL, INTITULÉE :

FOUILLES D'ELEWYT.

Le travail de M. Van Dessel est très-intéressant, et il y a lieu de

le publier dans les Annales de l'Académie, à la suite des études précédentes sur le même objet.

M. Van Dessel voudra bien tenir compte, sans doute, de quelques menues observations de détail, mises en marge de son texte.

Le Grand (S.)

J'estime, avec le premier commissaire qu'il convient d'insérer dans les Annales de l'Académie la notice de M. Van Dessel, à qui nous devons de curieux détails sur l'établissement d'Elewyt ; seulement, malgré ses conjectures ingénieuses, je ne saurais y voir comme lui une station de poste, ni la présence dans la localité d'un chemin de premier ordre. Je crois plutôt que nous avions ici une grosse bourgade, située au milieu des terres et où certainement ni les voyageurs ni les marchands ne faisaient défaut. Les mœurs romaines des habitants de cette bourgade se révèlent tant par la nature, que par la variété des objets recueillis par M. Van Dessel et qu'il a décrits avec un soin dont nous lui savons gré. Aussi je considère ses différentes notices, sur les antiquités d'Elewyt, comme des documents qui, réunis à tant d'autres de l'espèce, seront appelés plus tard à jeter un grand jour sur l'état social de la Belgique pendant la période romaine.

L. Galesloot.

Bruxelles, *le 20 juillet 1873.*

RAPPORTS

SUR UN MÉMOIRE DE M. VANDER ELST, INTITULÉ :

LES DOLMENS, LEURS PREMIERS CONSTRUCTEURS, LEUR DESTINATION, LEUR USAGE.

M. Vander Elst a été frappé des observations lues par M. le général Faydherbe, au Congrès préhistorique de Bruxelles sur l'origine des dolmens de l'Afrique, dont ce savant attribuait la construction à d'anciennes tribus barbares ou Mashasch, venues selon

lui du Nord et particulièrement de la Baltique ; mais d'autre part M. Vander Elst s'est rendu aux observations présentées par MM. Worsaae et Desor qui croient que le peuple des dolmens s'est plutôt dirigé du Midi vers le Nord. Préoccupé de ce que chacune de ces opinions avait de fondé, mais en même temps de contradictoire, M. Vander Elst s'est demandé si la philologie ne lui donnerait pas le mot de l'énigme et ne lui permet pas de concilier ces idées. Il a donc cherché un autre berceau que M. Faydherbe, aux Mashasch, et il croit l'avoir trouvé dans l'ancienne Masaka de Cappadoce, aujourd'hui Kaizarié. Nous n'entrerons pas dans un examen approfondi des développements produits par l'auteur pour défendre cette cause quelque peu hypothétique. Ils peuvent ne pas paraître suffisamment concluants, mais il n'en offrent pas moins un très-grand intérêt. Aussi comme rien ne doit être négligé de tout ce qui peut apporter du jour sur la question si difficile et si controversée des peuples constructeurs des dolmens, devons-nous faire bon accueil dans nos Annales au savant mémoire de M. Vander Elst.

Dans la suite de ce travail, l'auteur aborde une autre question. Il reconnaît que les dolmens étaient des tombeaux, mais il pense aussi que plus tard ces tombeaux servirent d'autels de sacrifice et de siéges des anciens juges, et il a cherché à le démontrer. Il s'écarte donc complétement de l'opinion, selon lui trop absolue, de presque tous les archéologues et entre autres de M. le général Faydherbe, qui dans le mémoire cité plus haut s'exprimait ainsi : « Les dolmens ne sont ni des tables, malgré leur nom breton, ni des autels druidiques, comme l'avaient déclaré des savants ; ce sont des tombeaux, et rien que des tombeaux. » Seulement je reconnaîtrai pour ma part avec M. Vander Elst, qu'il n'est pas impossible que ces tombeaux aient pu parfois être détournés de leur destination primitive, et je crois par conséquent qu'il sera intéressant de lire les développements dans lesquels il entre à ce sujet Aussi ai-je l'honneur de proposer l'insertion du mémoire de M. Vander Elst dans les Annales de l'Académie.

G. Hagemans.

Bruxelles, *le 15 juillet 1873.*

Nous nous rallions complétement aux conclusions de notre savant confrère; nous sommes également d'avis que la question des dolmens et autres monuments mégalithiques est loin d'être épuisée et qu'il faudra encore bien des recherches et des discussions avant que la science puisse présenter des conclusions qui soient adoptées de tous.

M. Hagemans nous a fait connaître les idées exprimées dans le mémoire dont il s'agit ; nous ne répéterons pas ce qu'il a dit, nous nous permettrons seulement quelques petites remarques de détail.

1° Le peuple libyen dont il est question se nomme, sur les monuments égyptiens, Marschaouascha ou Maschaoua et non pas Maschasch.

2° La Bible ne donne pas au père des Moschi (Μόσχοι) le nom de Moshesh, mais elle l'appelle Meshek, Mesech ou Mosoch.

3° L'auteur ne paraît pas connaître l'ouvrage que M. Knobel de Giessen a publié sur le dixième chapitre de la Genèse. On y trouve des idées qui se rapprochent beaucoup de celles de notre confrère. Le savant allemand considère les Moschi comme les ancêtres des Liguriens qui, comme on sait, occupaient autrefois les côtes de la mer Tyrrhénienne depuis les Pyrénées jusque dans la Sicile, à laquelle une de leurs tribus, les Sicules, ont donné leur nom. Il est vrai que l'auteur allemand ne parle ni de troglodytes ni de dolmens et qu'il se base sur de tout autres preuves. Mais il n'en place pas moins les descendants des Moschi dans les mêmes contrées où croit les avoir trouvés notre confrère.

4° Nous eussions aimé que celui-ci eût dit quelques mots du culte religieux que la plupart des peuples anciens ont rendu aux pierres et que nous croyons en rapport avec les monuments mégalithiques, sinon avec les dolmens, du moins avec les menhirs, les pierres branlantes, etc. Qui ne connaît, en effet, les bétyles et la pierre, simulacre de la Mère des dieux, le Jupiter Lapis des Romains et la pierre qui se trouvait à l'Agora d'Athènes et sur laquelle les magistrats devaient jurer d'observer les lois. Il suffit d'ailleurs de parcourir Pausanias pour rencontrer à chaque pas, dans la Grèce, des temples où le dieu est adoré sous la forme d'une pierre tantôt brute, tantôt pyramidale ou carrée.

L'adoration de la pierre paraît avoir été universellement répandue

autrefois. Aujourd'hui encore deux de ces antiques divinités sont un objet de vénération : la pierre noire de la Mecque et le *Lia Fail*, pierre sur laquelle devaient jadis se placer les rois de l'Écosse à leur avénement. Cette pierre est aujourd'hui fixée sous la chaise de saint Édouard, et les rois d'Angleterre s'y asseyent au jour de leur couronnement.

5° N'ayant pas sous la main le compte-rendu du congrès préhistorique, nous ignorons à quel propos M. le général Faidherbe a cité le mot *Tamahouq* ; mais nous croyons ne pas nous tromper en disant que probablement il l'aura mis en rapport avec le mot *Tamhou* ou *Tamahou* qui, chez les Égyptiens, est l'appellation générique des nations de l'Occident ; aucune tribu arabe n'a donc pu être désignée par ce nom.

Comme M. Vander Elst ne nomme pas l'auteur qui fait des Tamoudes arabes un peuple allié des Hyksos, nous sommes dans l'impossibilité d'apprécier la valeur de son témoignage ; cependant, quant à l'année 1960, qui se trouve dans le même paragraphe, nous pouvons affirmer que, dans l'état actuel de la science, *aucun* égyptologue n'oserait fixer à quelques siècles près l'époque de l'invasion des rois pasteurs.

6° Nous aimons beaucoup qu'un écrivain nous fasse connaître les autorités sur lesquelles il base ses assertions, mais nous n'aimons pas les citations de seconde main, celles empruntées aux ouvrages de vulgarisation ou à des dictionnaires, ces derniers n'étant que des aides-mémoire et rien de plus. Nous exceptons naturellement des ouvrages tels que la *Real Encyclopie* de Pauly, le grand *Dictionnaire des Antiquités* publié par la maison Hachette et autres du même genre ; ce sont là des œuvres originales et où les articles sont de véritables traités sur la matière. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, à quoi sert l'autorité de Bungerer pour prouver que l'Église catholique a conservé dans son rituel certaines formules qu'elle avait trouvées dans le cérémonial du paganisme ? Les théologiens les plus orthodoxes conviennent de ce fait et ils l'expliquent en disant que ce sont les vases d'or que le peuple d'Israël emprunta aux Égyptiens en quittant le pays de servitude.

Nous avons écrit ces quelques remarques pour montrer à l'auteur que nous avons lu son mémoire avec tout l'intérêt que mérite un

travail si érudit, si rempli d'idées neuves ou peu connues. Nous croyons qu'il pourra figurer avec honneur dans les Annales de la Compagnie.

Dr Louis Delgeur.

Anvers, *le* 25 *juillet* 1873.

SÉANCE DU 31 AOUT 1873.

Sont présents : MM. le baron J. de Witte, R. Chalon, Le Grand de Reulandt, le général Meyers, E. de Borchgrave, E. Reusens et P. Henrard, membres titulaires ; A. de Ceuleneer et C. Van Dessel, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, président.

Le président prononce son discours d'installation.

M. de Witte annonce la mort de M. le chanoine T.-J. Devroye, membre honoraire à Liége.

Le secrétaire perpétuel fait le dépouillement de la correspondance.

MM. A. Casterman, E. Varenbergh, E. Gife, L. Delgeur, F. Wellens et E. Geelhand s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

L'Académie royale des sciences, etc., de Belgique, l'Académie nationale de Reims et la société royale des beaux-arts et de littérature de Gand transmettent les programmes de leurs prochains concours.

Le Congrès international de géographie soumet les formules de deux sujets qu'elle propose de mettre au concours. Elle consacre à chaque sujet un prix de 500 francs.

Le Congrès international des orientalistes s'ouvrira à Paris le 1er septembre. L'administration de cette assemblée demande que l'Académie s'y fasse représenter par un délégué. Le président, en exécution de l'art. 18 des Statuts, a désigné à cet effet M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel de la Compagnie.

Le collége des bourgmestre et échevins de la ville d'Anvers fait connaître que la ville ne pourra consacrer qu'une somme de 500 francs pour sa part contributive dans les frais de confection de la lithographie des monnaies, méreaux, jetons, etc., (au nombre de plus de 2000),

frappés à l'ancien hôtel des monnaies d'Anvers. Cette détermination, si elle était maintenue, devrait nécessairement entraîner l'abandon de ce projet, les finances de l'Académie ne permettant pas de dépasser la somme de 1500 fr. qu'elle est disposée à consacrer à cette reproduction. Avec un subside spécial de 1000 fr., alloué à cet effet par le département de l'intérieur, la Compagnie ne se trouverait en mesure de consacrer à cette entreprise que 3000 fr., alors que la dépense devra s'élever au moins à 4000 francs.

L'Institut de numismatique et d'archéologie de Buenos-Ayres demande à entrer en relation avec l'Académie. Un rapport sera fait sur cette demande.

L'assemblée adopte les questions suivantes pour le concours de 1875 :

1er sujet. — *Une question archéologique ou historique relative à l'ancien duché de Luxembourg.* Le choix du sujet est abandonné à l'auteur. Prix : 500 francs.

2e sujet. — *L'histoire de la vie et des ouvrages d'Abraham Ortelius.* Prix : 500 francs.

3e sujet. — *L'histoire des relations commerciales de la Belgique avec l'Asie et l'Afrique, pendant le moyen âge, jusqu'à la séparation des XVII Provinces, en indiquant la route que suivait le trafic par terre et par mer, l'organisation des comptoirs, les objets d'échange, etc.* Prix : 500 francs.

Le montant des prix des 2e et 3e sujets est fourni par le Congrès international de géographie (session d'Anvers 1871).

Le secrétaire perpétuel donne communication des rapports suivants :

1° De MM. Alph. Le Roy et Le Grand sur un mémoire de M. P.-C. Van der Elst, intitulé : *Sur quelques époques des temps anciens et préhistoriques.*

2° De MM. E. Varenbergh et L. Delgeur sur un travail de M. P. Henrard, intitulé : *Sept années de l'histoire de Belgique au XVIIe siècle. — Marie de Médicis dans les Pays-Bas (1631-1638).*

Sur les conclusions conformes des commissaires, l'Académie vote l'impression de ces deux travaux.

Le président informe l'assemblée des négociations qui ont été ouvertes au sujet de la prochaine séance publique.

M. Émile de Borchgrave donne lecture préalable du discours qu'il prononcera à cette séance publique.

DISCOURS

DE

M. le baron J. DE WITTE,

Président de l'Académie.

Messieurs,

Vos suffrages m'ont encore une fois appelé à présider l'Académie d'archéologie. Je suis très-flatté, je me trouve très-honoré de cette marque de confiance que vous voulez bien me donner. Permettez-moi de vous en remercier et d'ajouter que mon dévouement à la science est toujours le même, que mes efforts auront toujours pour but le progrès des études qui nous sont chères et la prospérité de l'Académie. Mais en même temps j'ai des excuses à vous faire, Messieurs : je ne viens prendre part à vos travaux qu'à une époque déjà avancée de l'année, tandis que mon devoir m'appelait au milieu de vous, au moment où cessaient les fonctions de mon honorable prédécesseur et ami, M. Nicaise De Keyser. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai regretté que des motifs de santé m'aient tenu éloigné de la Belgique beaucoup plus longtemps que je n'avais pensé. Notre confrère, M. Renier Chalon, avec cette parfaite obligeance qui le caractérise, a bien voulu me remplacer, pendant plusieurs séances, au fauteuil de la présidence. Je propose à l'Académie, sûr de son approbation, de voter des remerciements au président de l'année passée, M. De Keyser, et aussi à notre vice-président, M. Renier Chalon.

Il y a trois ans, en 1870, en venant m'asseoir à cette place, je vous ai parlé, Messieurs, de l'archéologie en général et du développement

qu'a pris cette science depuis un demi-siècle. Je vous ai présenté en peu de mots un exposé des connaissances variées que doit chercher à acquérir celui qui se voue à l'étude de l'archéologie, et je vous ai parlé aussi du but de cette science.

L'année suivante, M. Hagemans, après avoir cité les sociétés savantes qui existaient en Belgique à l'époque où fut fondée l'Académie d'archéologie, a fait l'histoire de nos publications et a passé en revue les nombreux mémoires, les dissertations, les notices, les articles de tout genre imprimés dans ce recueil, qui est arrivé aujourd'hui au tome XXIX, accompagnant cette énumération de réflexions spirituelles et d'observations pleines d'intérêt.

J'aurais voulu, Messieurs, vous dire quelque chose de mon dernier voyage dans la haute Italie, entrepris au mois de mai de cette année, et des monuments, des collections que j'ai eu l'occasion de voir à Gênes, à Turin, à Milan, à Monza, à Pavie, à Brescia, à Vérone, à Padoue et à Venise. Mais le temps m'a manqué pour tirer de mes notes quelques détails qui eussent offert de l'intérêt à l'Académie.

Je ne viens donc vous entretenir cette année que d'une question qui, au premier abord, semble assez secondaire, et qui toutefois a une grande importance pour l'histoire de l'art chez les peuples de l'antiquité. Je veux parler des imitations d'ancien style dans les œuvres d'art chez les Grecs. La question serait de rechercher si, au moyen de comparaisons, de calculs chronologiques et d'inductions à tirer de ces comparaisons et de ces calculs, il est possible d'arriver à fixer, d'une manière approximative du moins, l'âge d'un certain nombre de monuments grecs qui sont des imitations d'œuvres plus anciennes. Je n'ai pas la prétention d'entrer ici, on le comprendra facilement, dans de longs développements; mon intention, Messieurs, est de vous présenter seulement quelques considérations sur une question ardue et obscure qui exige une grande prudence et une étude persévérante et laborieuse. Ce n'est, en effet, que lentement et en soumettant les résultats obtenus à de nouvelles recherches et à un contrôle sévère qu'on peut espérer de parvenir, sinon à une solution complète du problème, du moins à porter quelque lumière dans cette étude.

Si tous les savants sont d'accord aujourd'hui pour reconnaître que la civilisation et les arts de la Grèce sont venus de l'Orient, il n'en est pas de même quand il s'agit de déterminer l'âge d'œuvres d'art de style archaïque, c'est-à-dire d'œuvres qui, dans les formes, les poses, les contours rappellent les sculptures ou les peintures d'une époque plus ancienne, époque où les arts n'avaient pas encore atteint à la sublime perfection à laquelle ils parvinrent au siècle de Périclès. Le génie créateur de Phidias opéra une transformation complète dans la plastique. Mais il est certain que les Grecs conservèrent toujours un goût prononcé pour les productions archaïques ou d'imitation. On sait que des artistes de talent et contemporains ou à peu près du grand sculpteur athénien, et qui florissaient vers les Olympiades LXXX et LXXXIII (460 à 448 ans avant notre ère) tels qu'Onatas d'Égine, Nésiotés, Critias d'Athènes, n'abandonnèrent pas les traditions de l'ancienne école et continuèrent à travailler d'après ces traditions.

Le style sévère et grandiose était en pleine vigueur vers la première moitié du Ve siècle. A cette époque vivaient deux grands peintres : Polygnote et Micon ; le premier décora de grandes compositions la Lesché des Cnidiens à Delphes vers l'an 476; le second après 469 enrichit de peintures l'intérieur du temple de Thésée à Athènes. On peut se faire une idée du style de Polygnote au moyen des peintures d'une grande et magnifique amphore de Canino, à figures rouges, conservée aujourd'hui à la Pinacothèque de Munich et sur laquelle sont représentés la famille de Cécrops et l'enlèvement d'Orithyie. Quant à Micon, une rare et intéressante composition tracée à l'intérieur d'une grande coupe, acquise, il y a peu de temps, par le Musée du Louvre, semble nous offrir la reproduction d'un tableau de ce maître : Thésée, soutenu par Triton, et, sous la protection de Minerve, accueilli, au sein des flots par Amphitrite. Le style ancien a longtemps persisté, malgré les progrès de l'art. On possède des vases peints où les deux manières, les figures noires sur fond clair et les figures rouges sur fond noir sont employées simultanément ; sur une des faces du vase il y a une composition à dessins noirs, sur l'autre une composition à dessins rouges. On a aussi des vases des deux manières portant

les mêmes signatures d'artistes. Il est donc positif qu'à une certaine époque les deux manières de peindre et de décorer les vases étaient en usage et employées en même temps.

Je suis porté à croire que l'emploi des deux manières a été mis en pratique dès le Ve siècle, et a pu continuer au IVe, jusque vers la moitié de ce siècle, mais a cessé déjà avant l'hégémonie des Thébains, à l'époque d'Épaminondas.

On reconnaît les œuvres d'imitation à une certaine habileté dans le tracé des contours, à la disposition étudiée des groupes, quelquefois à l'exagération des défauts et des inexactitudes dans le dessin, quelquefois aussi aux yeux de profil, quand les personnages sont représentés de cette façon ; dans les peintures vraiment anciennes et même dans celles qui semblent appartenir au siècle de Périclès ou qui s'en rapprochent, les yeux sont constamment dessinés de face dans toutes les têtes qui se présentent de profil, et c'est là une particularité qui mérite de fixer l'attention.

Dans les peintures noires, les yeux des hommes sont la plupart du temps indiqués d'une autre façon que les yeux des femmes. Ceux des hommes sont gravés en forme d'étoile et ceux des femmes sont allongés et taillés en amande, avec l'intérieur blanc et la pupille noire ou rouge.

Le secours des inscriptions n'est pas à négliger non plus pour discerner les œuvres d'imitation de celles qui, appartenant à l'ancienne école, leur ont servi de modèle. L'emploi des voyelles longues *H* et *Ω*, inventées par Simonide, indique également une époque relativement récente. Ces voyelles avaient déjà été introduites dans l'alphabet usuel avant l'archontat d'Euclide (Olympiade XCIV, 2 ; 403 ans av. J.-C.), date de leur admission dans les inscriptions officielles de l'Attique.

Ici il faut faire mention aussi de la numismatique ; c'est surtout dans les monnaies de la Sicile et de la Grande-Grèce qu'il est nécessaire de chercher des éléments de comparaison, tant pour le style que pour les formes épigraphiques. Ces essais ont été tentés et ont déjà produit des résultats importants. On possède un nombre très considérable de vases à figures noires sur fond clair, la plupart tirés des nécropoles étrusques et sur lesquels on voit des compositions qui affectent des

formes anciennes, offrant des figures dans des poses plus ou moins raides. Ces vases se distinguent par l'éclat et la beauté de l'émail, la finesse de l'argile, la perfection de la cuisson ; souvent le dessin trahit l'habileté des artistes qui ont cherché à imiter des œuvres plus anciennes.

M. Henri Brunn, le savant conservateur des collections de Munich, est d'avis que ces sortes de vases, sinon tous, du moins le plus grand nombre, ont été fabriqués postérieurement à la mort d'Alexandre le Grand (de l'an 323 à l'an 200 ou environ avant l'ère chrétienne) [1]. Il me paraît bien difficile d'adopter ces conclusions, surtout si l'on compare ces sortes de peintures avec celles des amphores panathénaïques, trouvées à Bengazi dans la régence de Tripoli, et qui portent les noms d'archontes éponymes d'Athènes. Les peintures qui couvrent ces amphores panathénaïques, indépendamment des inscriptions qui donnent des dates précises, paraissent être les dernières imitations du style ancien à figures noires sur fond clair. Rien ne ressemble, dans ces peintures, au caractère grave et sévère des vases peints du cinquième siècle. Il n'y a presque plus d'art ; ce sont des objets de fabrique. Mais le respect pour d'anciens types et d'anciens usages avait fait conserver jusque dans les derniers temps de l'autonomie d'Athènes, les figures noires rehaussées de blanc sur fond jaune. Les amphores panathénaïques fournissent sept ou huit noms d'archontes athéniens ; le plus ancien est de l'an 367 (Olympiade CIII, 2), le plus récent de l'an 313 (Olympiade CXVI, 4). Ces amphores du quatrième siècle avant l'ère chrétienne fournissent quelques enseignements utiles.

Les fêtes des Panathénées, on le sait, furent instituées la troisième année de la LIIIe Olympiade, 566 ans avant J.-C., sous l'archontat d'Hippoclide. On sait aussi qu'à ces fêtes les vainqueurs à la lutte, au pugilat, à la course recevaient pour prix une amphore pleine d'huile. Pindare et son Scholiaste parlent de cet usage ; et le plus

[1] La fabrication des vases peints qui a duré chez les Grecs pendant plusieurs siècles a cessé, d'après l'avis des archéologues les plus autorisés, peu après l'édit du Sénat romain contre la célébration des Bacchanales, l'an 568 de Rome, 186 avant J.-C.

ancien vase connu de cette espèce, le célèbre vase Burgon, conservé au Musée Britannique, porte l'inscription, tracée de droite à gauche, en anciens caractères grecs : *TON AΘENΘN (sic) AΘAON EIMI [je suis le prix donné à Athènes]*. On peut constater une différence des plus tranchées entre les peintures qui décorent le vase Burgon et celles de l'amphore qui porte le nom de Polyzèle, archonte de l'an 367 avant J.-C., et cette différence est encore bien plus sensible, quand on compare la Pallas d'ancien style du vase Burgon à la Pallas des amphores trouvées dans la régence de Tripoli, toutes fabriquées du temps d'Alexandre ou quelques années après sa mort. Le vase Burgon, comme je l'ai dit, est la plus ancienne amphore panathénaïque qui soit connue ; ce vase a été trouvé, au commencement de ce siècle, dans un tombeau à Athènes; il appartient à l'art ancien et, selon toute probabilité, il doit avoir été fait à une époque antérieure aux guerres médiques (490 ans av. J.-C.). L'absence d'un nom d'archonte ne permet pas de déterminer l'âge précis de ce précieux vase. Mais si l'on considère son épaisseur, sa forme lourde et ramassée, la rudesse de la peinture qui le décore, l'absence de ce vernis fin qui n'apparaît qu'aux approches des belles époques de l'art [1], tout concourt à prouver sa haute antiquité. Ces appréciations se trouvent confirmées par l'inscription en anciens caractères grecs, tracée de droite à gauche et par la forme de la roue du char représenté au revers de la déesse Pallas et qui est semblable à la roue, type des plus anciennes monnaies d'Athènes.

Mais entre le vase Burgon et la plus ancienne amphore portant un nom d'archonte, il y a un intervalle de plus d'un siècle (500 ans environ à 367 av. J.-C.) c'est-à-dire environ 133 ans. Dans cet espace de temps se placeraient les amphores trouvées dans les hypogées étrusques et que je regarde comme de vrais vases d'Athènes et non comme des imitations. Ces vases ne portent que l'inscription habituelle : *TON AΘENEΘEN AΘAON*, mais pas de nom d'archonte.

Un vase de petite dimension de cette espèce montre, au revers de l'image ordinaire de Pallas, un concours de musique, et comme on

[1] Observations de feu Ch. Lenormant.

sait que ces sortes de concours n'ont été institués que dans la troisième année de la LXXXIIIe Olympiade, 446 ans av. J.-C., il en résulte que ce vase est postérieur à cette date. Les figures, quant au style, annoncent le cinquième siècle avant notre ère.

Maintenant il y a encore une grande différence entre l'amphore de l'an 367, avec le nom de l'archonte Polyzèle, et les amphores fabriquées au temps d'Alexandre et dont la dernière, celle de l'an 313 av. J.-C., porte le nom de Théophraste. Sur la première de ces amphores l'image de Pallas a conservé son attitude de combat, et beaucoup de noblesse ; la déesse est tournée à gauche ; l'œil est dessiné de profil ; dans les détails de la peinture, il y a des innovations ; les coqs, les vases, les chouettes, qui d'ordinaire sont placés au sommet des deux colonnes d'ordre dorique, sont remplacés par l'image de Triptolème assis sur un char ailé traîné par des dragons, et cette image du héros, qui enseigna l'agriculture aux habitants de l'Attique, est dessinée avec une grande hardiesse et une grande liberté. On s'est servi de voyelles longues pour écrire le nom de l'archonte, tandis que les voyelles brèves sont conservées dans l'inscription habituelle qui dit que c'est le prix donné à Athènes.

Les amphores de l'époque d'Alexandre annoncent une grande dégénérescence, quoiqu'il n'y ait que 34 et 54 ans d'intervalle ; l'image de Pallas a perdu cette attitude noble et hiératique, conservée en partie dans l'image peinte sur l'amphore au nom de Polyzèle ; la déesse est tournée à droite, et c'est à partir de l'époque d'Alexandre que cette pose est constamment adoptée ; au sommet des colonnes paraissent des Victoires tenant des couronnes ou bien Athéné Nicéphore. Quant aux inscriptions, elles sont disposées en colonnes, les lettres sont superposées les unes au dessus des autres et les voyelles longues sont employées aussi bien dans l'inscription *ΤΩΝ ΑΘΗΝΗΘΕΝ ΑΘΛΩΝ* que dans celle qui désigne l'archonte.

Peut-on croire qu'après ces amphores où l'art est tombé si bas, on ait fait des vases d'un style raide et archaïque, mais plein de force et de vigueur ? Qu'on soit revenu aux yeux de face dans les figures représentées de profil ? Certes, on rencontre des choses bien singulières dans l'histoire de l'art. Toutefois, j'ai peine à croire, à moins

que ce ne fût loin d'Athènes, le centre des arts, dans quelque coin écarté de l'Italie, qu'on ait repris avec tant d'activité la fabrication des vases peints à figures noires, après une interruption de plus d'un siècle et demi.

Voilà, Messieurs, ce que l'on peut dire de plus raisonnable, ce me semble, dans l'état actuel de la science, sur les peintures de style archaïque. Espérons que de nouvelles découvertes viendront dissiper, du moins en partie, les ténèbres qui enveloppent encore ces questions de l'histoire de l'art. Mais, je le répète, ce n'est qu'avec une grande lenteur, une grande patience et petit à petit que l'on peut espérer de saisir sans se tromper le fil conducteur qui doit servir de guide dans ces recherches.

RAPPORT

SUR LE MÉMOIRE DE M. VANDER ELST TRAITANT

des temps anciens et préhistoriques.

J'estime que les études de M. P.-C. Vander Elst, *Sur quelques époques des temps anciens et préhistoriques*, revues par l'auteur dans le sens des observations qui lui ont été soumises, peuvent figurer honorablement dans les Annales de l'*Académie d'archéologie*. Je dois toutefois déclarer que je laisse entièrement au savant investigateur la responsabilité de ses hypothèses et de ses conclusions, qui sont formulées, je me hâte de l'ajouter, avec toute la réserve désirable. Mais de pareils travaux ne sauraient être trop encouragés; il serait à désirer que M. Vander Elst trouvât beaucoup d'imitateurs en Belgique.

ALPHONSE LE ROY.

LOUVAIN, *le 12 août 1873.*

RAPPORTS

SUR LE MÉMOIRE DE M. P. HENRARD, INTITULÉ :

Marie de Médicis aux Pays-Bas (1631-1638).

J'ai examiné le bel ouvrage de mon confrère M. le major Henrard.

L'époque qu'il traite, tout aussi importante et aussi intéressante que bien d'autres, méritait qu'un historien sérieux s'en occupât pour former un tout bien condensé au moyen des mémoires du temps, joints aux documents diplomatiques.

Nous ferons observer à ce sujet que beaucoup d'hommes qui veulent avoir des prétentions au titre d'historien recourent trop rarement aux dépôts d'archives, se contentant de faire des livres avec les livres des autres, et négligeant d'aller contrôler les assertions de leurs devanciers au moyen des actes diplomatiques dont l'exactitude ne se conteste pas et sans lesquels il n'y a pas d'histoire. Le major Henrard a fait une ample moisson de documents au dépôt des archives générales du royaume.

Un long rapport sur l'œuvre remarquable de mon savant confrère n'ajouterait rien à sa valeur; tout en visant à imprimer à son ouvrage le cachet de vérité que doit avoir toute composition historique, il a su lui donner une forme agréable qui en rend la lecture facile et ajoute à l'intérêt du sujet. Autour d'un épisode dont il raconte les détails divers, il a eu le talent de grouper la plupart des événements de cette époque qui s'y rattachent quelque peu.

D'après cela, l'insertion de : *Sept années de l'histoire de Belgique au XVIIe siècle ; Marie de Médicis aux Pays-Bas*, nous paraît une excellente mesure.

ÉMILE VARENBERGH.

GAND, *le 2 août 1873.*

La lecture du beau mémoire de M. Henrard nous a vivement intéressé. Ce savant travail, basé sur des documents authentiques

et inédits, fait revivre une époque de notre histoire assez généralement négligée par nos auteurs.

M. Henrard, sans jamais perdre de vue l'objet qu'il se proposait, ni nuire à l'unité de son œuvre a su grouper autour du personnage principal et apprécier à leur valeur les faits les plus importants de ces temps si agités.

Nous avons beaucoup regretté que diverses occupations nous aient empêché d'étudier et d'approfondir, comme il le mérite, ce remarquable travail. Nous ne manquerons pas de le faire lorsqu'il sera imprimé dans les Annales de la Compagnie, dans lesquelles il figurera avec honneur.

Inutile d'ajouter que nous nous rallions entièrement aux conclusions du premier rapporteur.

Dr Louis Delgeur.

Anvers, *le 28 août 1873.*

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 1875

Sont présents : MM. le baron J. de Witte, R. Chalon, Le Grand de Reulandt, A. Casterman, N. De Keyser, l'abbé E. Reusens, E. Varenbergh, A. Pinchart, P. Henrard, A. Wauters, E. Gife, A. Scheler, le chevalier de Schouthecte de Tervarent, le général Meyers et E. de Borchgrave, membres titulaires ; L. Delgeur, L. Alvin, J. Helbig, C. Van Dessel et A. de Ceulencer, membres correspondants; F. Wellens et E. Geelhand, membres honoraires.

Le fauteuil est occupé par M. le baron de Witte, président.

Le secrétaire perpétuel donne lecture des procès-verbaux des séances du 27 juillet et du 31 août. La rédaction en est approuvée.

Le même officier donne communication de la correspondance.

MM. le comte T. de Limburg-Stirum, L. Alvin, A. Matthieu, J. Fréson, D.-A. Van Bastelaer, J. Declève remercient de leur élection comme membres correspondants regnicoles. Mêmes remercîments de M. le chevalier V. de Stuers, à La Haye, et de M. F. Chabas, à Chalon-sur-Saône, élus membres correspondants étrangers.

Communication est donnée d'une lettre de M. Ch. Thys, membre titulaire à Contich, indiquant quelques découvertes d'antiquités à Hove (Anvers).

Le secrétaire perpétuel lit les rapports de MM. Th. Van Lerius et P. Génard sur trois manuscrits posthumes de feu Louis Torfs. Conformément à leurs conclusions, l'assemblée décide d'insérer au Bulletin la notice intitulée : *Akademie van Antwerpen ; Chronologische notulen*, et de remettre les deux autres à la fille de l'auteur.

M. J. Helbig lit une notice nécrologique sur feu M.-L. Polain, conseiller et l'un des membres fondateurs de l'Académie.

M. le baron J. de Witte entretient l'assemblée des antiquités égyptiennes et étrusques trouvées sur le territoire belge et examine leur origine probable.

M. L. Delgeur prend la parole pour confirmer les opinions émises par M. de Witte.

M. R. Chalon donne lecture d'un discours sur la numismatique qu'il prononcera à la première séance publique.

M. P. Henrard lit un travail intitulé : *Une page de la vie de P.-P. Rubens*.

M. L. Delgeur, bibliothécaire intérimaire, donne des renseignements sur les accroissements de la bibliothèque depuis la dernière liste des réceptions d'ouvrages mentionnée au Bulletin. Il fait l'analyse des ouvrages les plus importants dont s'est enrichi le dépôt de la Compagnie.

M. l'abbé Reusens examine la 2e question mise à l'ordre du jour : *Quels sont en Belgique les monuments les plus parfaits de l'architecture ogivale ?* Il fait connaître, séparément pour les constructions civiles et religieuses des XIIIe, XIVe et XVe siècles, celles qui présentent les caractères les plus remarquables.

M. J. Helbig propose de donner à ce sujet plus d'étendue en indiquant, pour chaque région de la Belgique, les différences que l'architecture ogivale présente aux époques similaires. L'Académie reprendra ultérieurement cette discussion.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous signaler une découverte intéressante faite récemment à Hove dans un terrain situé le long du chemin de fer d'Anvers à Bruxelles.

Au mois d'octobre dernier, quelques ouvriers employés au déblai de cette terre trouvèrent à une profondeur de 30 centimètres un vase de forme ovoïde, fabriqué au moyen d'une terre grossière et rugueuse, qui paraissait avoir subi l'action violente du feu : aussi se brisa-t-il en menus morceaux lorsqu'on voulut l'extraire, et les quelques fragments qui me furent remis ne me permirent pas de déterminer, même approximativement, l'espèce de produit céramique à laquelle ce vase avait appartenu. Ce vase était rempli d'une terre dure parsemée de fragments d'os que des gens de l'art affirmèrent avoir fait partie du corps d'un enfant. On crut d'abord à l'existence d'un crime et cette idée semblait acquérir quelque apparence de réalité à cause de certaines circonstances qu'il est inutile de rappeler ici.

Les travaux furent interrompus depuis le mois de novembre jusqu'au mois de juillet dernier.

Le 24 juillet, je fus informé qu'on venait de trouver deux vases dans la même terre et à quelques mètres seulement de l'endroit où le premier avait été enfoui ; je m'empressai de me rendre au lieu indiqué et, arrivé à une trentaine de mètres de la baraque du chemin de fer n° 35, je constatai que les vases avaient été placés à une profondeur de 40 centimètres du niveau du sol dans un terrain argileux, qu'ils avaient contenu de la terre et des fragments d'os ayant subi l'action du feu. Quant aux vases, les ouvriers les avaient brisés et les fragments en avaient été dispersés.

Le lendemain, on vint me prévenir qu'on avait encore découvert un vase et je fus assez heureux cette fois de le trouver à peu près intact : je constatai qu'il était fabriqué de terre grossière, noirâtre, qu'il affectait une forme ovoïde légèrement déprimée à la partie supérieure et qu'il avait été surmonté d'un col peu large, brisé en grande partie; la disposition des fragments d'os qu'il renfermait me permit de

constater que leur introduction avait dû être faite après l'incinération du cadavre : je pouvais donc affirmer que je me trouvais en présence d'une urne cinéraire enfouie dans un cimetière prouvant l'existence d'un établissement belgo-romain situé à deux mille mètres environ du village actuel de Contich, et je me permettais déjà d'en conclure que cet établissement remontait jusqu'avant Constantin, car alors seulement on abandonna l'usage de brûler les corps, pour restituer le cadavre intact à la terre.

Toutefois l'absence du mobilier funéraire, qui d'ordinaire accompagne les urnes cinéraires, laissait quelques doutes dans mon esprit et je fus heureux de les voir se dissiper par la trouvaille faite le 4 août dernier d'un vase ovoïde en forme de biberon, de deux petites coupes à une anse et d'une urne cinéraire semblable à celle découverte le 25 juillet précédent.

Le 5 août, on trouva encore un vase cinéraire plus grand que les autres mais de même forme et, à côté, deux petits vases affectant la forme de verres à bierre et un autre vase de même forme, mais offrant un bord légèrement incliné vers l'axe avec un ornement consistant en une suite de billettes imprimées dans la pâte, alors qu'elle était encore molle.

Depuis lors les travaux ont été suspendus et par conséquent les trouvailles aussi.

Je m'abstiendrai pour le moment de tirer de ces découvertes successives des conséquences, d'autant plus intéressantes que des trouvailles de cette espèce ont rarement été faites dans le sol qui s'étend autour de la ville d'Anvers ; qu'il me soit cependant permis de faire remarquer que le village de Contich est très-ancien, qu'au VIIIe siècle son territoire s'étendait jusqu'aux rives de l'Escaut et que sainte Reynelde, fille du comte Wiger et de sainte Amelberge, donna tout son patrimoine, situé à Condac, à l'abbaye de Lobbes qui possédait encore des biens considérables à Contich à la fin du siècle dernier.

Agréez, Monsieur le Secrétaire perpétuel et honoré confrère, l'assurance de ma considération distinguée.

CH. THYS.

CONTICH, *le 27 août 1873.*

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

SUR

M.-L. POLAIN,

CONSEILLER ET MEMBRE FONDATEUR DE L'ACADÉMIE.

Mathieu-Lambert Polain est né à Liége le 25 juin 1808. Ses parents vivaient dans une position humble et ne possédaient pour tout patrimoine que leur travail. Ils avaient cependant le désir de donner à leurs enfants une bonne éducation, capable de développer en eux les facultés dont ceux-ci étaient doués et de leur assurer une position supérieure à celle dans laquelle ils étaient nés.

Le jeune Mathieu, l'aîné des fils, annonçait dès son enfance des aptitudes peu communes, une grande facilité à comprendre et à retenir, un vif désir de saisir les occasions de s'instruire. Ces dispositions heureuses n'auraient pas suffi toutefois pour assurer à l'enfant l'enseignement qui pouvait en faire un homme, s'il n'avait été aidé par quelques-unes de ces circonstances favorables comme il s'en trouve presque toujours lorsqu'un jeune homme intelligent, laborieux et résolu doit s'élever à la supériorité dont déjà il a le sentiment intérieur. On peut dire qu'il existe une providence spéciale qui veille sur la jeunesse studieuse et morale, et que rarement elle fait défaut à ceux qui ont des titres réels à ses faveurs.

A cette époque vivait à Liége, dans un exil trop mérité, un groupe de conventionnels français auxquels, à la suite du vote émis dans la nuit du 19 janvier 1793, l'histoire donna le nom de régicides. C'étaient Thuriot de la Rosière, Paganel, Calès, Ysabeau, Duval et d'autres ; parmi ces refugiés, Mathieu de Miranpal, ancien rédacteur du *Journal de l'Oise*, homme savant, versé surtout dans la connaissance des langues anciennes, avait des relations d'amitié avec les parents du jeune Polain. Frappé de la précocité de cette intelligence il se plut à la cultiver et à développer les instincts littéraires qui déjà se manifestaient. Miranpal consacra une partie des loisirs de l'exil

aux leçons qu'il donnait à son ami, leçons trop tôt interrompues pour celui-ci, l'ancien rédacteur du *Journal de l'Oise* ayant obtenu bientôt la permission de rentrer en France.

Son disciple ne se découragea pas ; il continua ses études, fit ses humanités au collége, où à treize ans il était choisi pour faire les fonctions de répétiteur. Bientôt il suivit les cours de la faculté de philosophie à l'Université de Liége, et à peine âgé de vingt ans il avait déjà conquis son diplôme de docteur en philosophie et lettres.

Cependant il ne suffisait pas d'étudier et d'acquérir des grades. Il fallait encore pourvoir au pain quotidien, gagner cette indépendance que donne le travail et qui, d'ordinaire, est la première et la plus légitime ambition du jeune homme sans fortune. Le jeune docteur se crut appelé à son tour à entrer dans l'enseignement ; ici encore la providence lui vint en aide ; à peine sorti de l'Université, il fut appelé à donner le cours d'histoire politique moderne et de littérature à l'École spéciale de commerce, établissement d'un ordre supérieur qui venait d'être fondé à Liége par M. Charlier et pour lequel celui-ci cherchait à s'assurer le concours des hommes le plus capables de le seconder.

Il donna des cours d'histoire et de littérature dans d'autres établissements d'instruction. Toutefois ces premiers succès ne le portèrent pas à s'absorber dans l'enseignement. Doué d'aptitudes diverses, livré à toute l'exubérance de la jeunesse, il voulait prendre part aux luttes commencées alors dans la presse contre la domination hollandaise ; il voulait aussi approfondir ses connaissances historiques et faire fructifier ses études en leur donnant un but déterminé. Déjà avant d'avoir achevé ses cours et pris ses grades académiques, il était entré en lice lors d'un concours ouvert à l'Université de Gand et qui avait pour objet la solution d'une question relative à l'histoire de la conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie. Polain n'obtint pas les palmes du concours, mais il est probable que cette tentative eut cependant une grande influence sur la suite de la carrière de l'écrivain. En effet, le travail qu'il avait entrepris à cette occasion, peut-être sans y être suffisamment préparé, le porta à lire et à étudier sous plus d'un point de vue le livre qu'Augustin Thierry venait de publier sur

cet épisode si intéressant de l'histoire du moyen âge. L'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands avait un grand, un légitime succès dont on peut dire qu'il dure encore. En joignant, dans une heureuse mesure, une science profonde, un jugement très-sûr à une riche imagination, l'auteur avait su faire revivre l'époque dont il retraçait l'histoire, avec ses mœurs, la physionomie particulière de ses héros et la sauvage grandeur d'un peuple qui a beaucoup détruit et beaucoup fondé.

Le jeune Polain, comme tous les lecteurs de Thierry, fut sous le charme du peintre. Il se sentit historien, ou tout au moins il voulut le devenir en prenant pour modèle l'auteur qui lui avait révélé ce qu'il regardait comme sa véritable vocation. Aussi, dès ce moment, ce fut surtout aux études historiques qu'il consacra les loisirs que lui laissaient les heures consacrées à l'enseignement.

Cependant la facilité de son heureuse organisation, son caractère enjoué et aimable ne lui permirent pas de se laisser absorber par les études au point de renoncer aux joies que donne la culture des arts et des lettres. Il trouvait encore le temps de faire la part large à ces délassements des esprits distingués.

Ainsi, à la même époque à laquelle il prenait part au concours ouvert par l'Université de Gand, il écrivait, en collaboration avec deux de ses condisciples MM. Alvin et de Lannoy un vaudeville intitulé : *Les eaux de Chaudfontaine ;* en même temps il cultivait avec succès la musique qu'il aimait passionnément et, en 1829, il obtenait la médaille d'or dans un concours de chant ouvert par le conservatoire de Liége.

A cette époque une grande exaltation agitait les esprits et déjà les orages s'annonçaient à l'horizon politique. La révolution belge éclata, à la suite de la révolution française. Polain avait vingt-deux ans; comme tous les hommes de son âge, il se laissa emporter au courant des passions patriotiques, des illusions généreuses et du besoin de rénovation qui travaillait alors les esprits dans une grande partie de l'Europe. Déjà il s'était essayé à la lutte en publiant dans la presse des articles où se manifestait l'opposition si générale alors contre le régime existant. A peine la ville de Liége se fût-elle déclarée contre

la domination hollandaise, que Polain accepta les fonctions de secrétaire communal qu'il conserva jusqu'au mois de mai 1831.

Le premier travail que sa plume ait consacré à l'histoire nationale fut inspiré par les événements qui s'accomplissaient sous ses yeux. C'est une brochure intitulée : *De la souveraineté indivise des évêques de Liége et des États-Généraux sur la ville de Maestricht*; le mémoire avait pour objet d'établir combien étaient fondées historiquement les prétentions de la Belgique sur la ville de Maestricht, lors de la délimitation des deux États qu'il s'agissait de séparer. Les déductions de ce travail étaient établies sur des documents authentiques et fortement raisonnées, aussi la brochure fut-elle remarquée dans le monde diplomatique, appelé à trancher les questions pendantes dans le moment. Si elle n'obtint pas auprès des arbitres de nos destinées le succès ambitionné par l'auteur, elle appela au moins la notoriété sur son nom et sur ses travaux. L'emploi de conservateur des archives de la province de Liége était venu à vaquer. M. Rogier, alors ministre de l'intérieur, le confia à l'historien qui venait de faire ses premières armes. C'était le préposer à la garde d'une mine riche et encore peu explorée pour l'histoire de l'ancien pays de Liége, auquel l'archiviste devait vouer désormais la meilleure partie de sa carrière.

On vivait comme nous venons de le dire à une époque de patriotisme, d'expansion et de rénovation nationale; une sève abondante circulait dans la jeunesse intelligente qui semblait perdre de vue les préoccupations et les appétits de la matière. On put en reconnaître les fruits partout, dans le domaine de la politique comme dans celui des sciences, des lettres et des arts. Une jeune école de peinture s'annonçait et avait, surtout à Anvers, ses disciples les plus brillants. Ailleurs des associations se forment, les revues et les publications périodiques se fondent, les cercles littéraires s'établissent. Polain prit une large part à ce mouvement. Avec le concours de quelques hommes animés du même esprit, il fonda l'*Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique*. Notre confrère fut appelé à la présidence de cette association dont Weustenraad, le poète si aimé et si regretté, était le secrétaire. Polain fut également l'un des fondateurs de la *Revue belge*, et son

active collaboration contribua dans une large part au succès de ce recueil. C'est en effet dans la *Revue belge* que furent publiés pour la première fois les récits des épisodes les plus saisissants et les plus pittoresques de l'histoire de l'ancien pays de Liége. La revue eut de nombreux collaborateurs, parmi lesquels se trouvent beaucoup de noms devenus populaires ; elle parut jusqu'en 1843 et peut être considérée comme la première école littéraire de la jeune Belgique.

Ces essais détachés mirent l'historien liégeois en renom. L'accueil qu'ils reçurent du public, alors singulièrement bien préparé à partager les sentiments de l'auteur, encouragèrent celui-ci à entreprendre un travail plus complet sur les annales de son pays. Il résolut de publier l'*histoire de l'ancien pays de Liége*, dont le premier volume parut en 1844 et le second en 1847. L'ouvrage tel que Polain l'avait conçu ne fut jamais complété.

Désormais, sa réputation était établie. Il continua à travailler, à développer les facultés brillantes et variées dont la Providence avait été prodigue envers lui. Nous sortirions des limites d'une notice nécrologique si nous donnions au complet la liste de ses publications qui du reste est imprimée ailleurs [1]. Cependant il en est plusieurs qu'il n'est pas possible de passer entièrement sous silence.

Dans le cours de ses études sur l'histoire, Polain s'attacha souvent à l'examen des faits moraux de la vie du peuple, de ses institutions politiques, de ses franchises et constitutions, de préférence au récit des faits d'armes et des luttes de nation à nation. Il eut bientôt l'occasion de se donner libre carrière dans ce genre d'investigations. — Lorsque le gouvernement belge décida la publication du *Recueil des lois* et des ordonnances qui régissaient autrefois les différents pays autonomes dont se sont formées nos provinces il institua, par arrêté royal du 18 avril 1846, un comité composé d'hommes particulièrement versés dans la connaissance de nos anciennes institutions. L'historien de l'ancien pays de Liége eut naturellement sa place dans ce

[1] V. La *Notice sur Mathieu-Lambert Polain*, membre de l'Académie, par M. P. De Decker. V. aussi la liste des publications de M.-L. Polain, donnée par Ulysse Capitaine, dans la *France littéraire* de Quérard, tome XI.

comité ; il fut chargé d'éditer le recueil des ordonnances des principautés de Liége et de Stavelot, ainsi que du duché de Bouillon. Après avoir dressé la liste chronologique des pièces authentiques qui devaient figurer dans ce vaste travail, il publia quatre volumes in-8° de documents relatifs à ces pays. Pendant une série d'années il se dévoua à cette œuvre ; il fit paraître successivement, en 1855, le premier volume in-folio des *Ordonnances du pays de Liége*, et en 1860, le second ; en 1864, il publia les *Ordonnances de la principauté de Stavelot*, dans le même format. Ce dernier travail est complet et embrasse une période de plus de onze siècles ; en 1867 parurent enfin les *Ordonnances du duché de Bouillon*, qui sont également complètes.

Tout en travaillant à ces volumineuses publications, en se livrant à des recherches ardues, Polain eut quelques-unes de ces bonnes fortunes, il fit de ces trouvailles comme les rencontre parfois le chercheur persévérant et passionné. Son cœur patriotique lui fit savourer largement la joie de retrouver et de pouvoir revendiquer victorieusement pour un écrivain liégeois, le chanoine Jehan le Bel, la meilleure partie de la gloire qui pendant longtemps s'est attachée au nom du chroniqueur Froissart. Notre confrère avait retrouvé un fragment considérable du travail de Jehan le Bel dans un manuscrit de Jean d'Outremeuse. Il fit imprimer ce fragment qui bientôt fut complété par une autre découverte faite dans la bibliothèque de Chalons-sur-Marne, où se retrouva un manuscrit contenant au complet les chroniques de Jehan le Bel. Ce manuscrit à son tour fut publié en deux volumes in-8° par les soins de Polain, sous les auspices de l'Académie des sciences.

La lumière qu'il jeta sur les œuvres du chanoine liégeois restera l'un des titres de notre confrère au souvenir reconnaissant de ses concitoyens. En effet, la chronique de Jehan le Bel est, au témoignage de M. Paulin Paris, l'un des plus beaux fleurons de l'histoire littéraire de Liége. Il reste établi aujourd'hui que Froissart, inférieur à Jehan le Bel, lui a emprunté le meilleur de son style, une partie du fonds comme la forme de ses chroniques si populaires.

Polain eut la satisfaction de voir sanctionner de toutes parts les titres qu'il s'était acquis à la réputation. Les distinctions de toute

nature vinrent consacrer l'estime universelle dont il jouissait à l'étranger comme dans le pays. Il fut nommé successivement, membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de la Société des antiquaires de Picardie, de la Société impériale des antiquaires de France, etc., etc.; dans le courant de l'année 1843, l'Académie d'archéologie de Belgique l'avait appelé à partager ses travaux; il était chevalier de la légion d'honneur et officier de l'ordre de Léopold. En 1857 le gouvernement sous le ministère de M. De Decker lui conféra les fonctions d'administrateur-inspecteur de l'Université de Liége, et il occupa jusqu'à sa mort ce poste auquel est attaché la direction des écoles spéciales des arts et manufactures et des mines.

En Belgique comme en France, il était en relation avec les hommes les plus distingués. Dans ce dernier pays surtout il était en commerce affectueux avec MM. de Longpérier, Paulin Paris, Mérimée, etc. Il avait été nommé correspondant du ministère de l'instruction publique, sur la proposition d'Augustin Thierry, et il contribua à la publication des *Documents inédits sur l'histoire de France*, collection importante dont M. Guizot était le promoteur. Toutes ces distinctions n'éblouirent pas Polain; il resta dans la simplicité de son caractère, bienveillant et affectueux.

Il s'était allié fort jeune à une compagne digne de lui et il goûta jusqu'à sa mort, dans toute sa plénitude, le bonheur domestique.

Mathieu Polain était d'ailleurs un de ces hommes autour duquel viennent se grouper volontiers, et pour ainsi dire naturellement, tous ceux qui veulent fonder, agir, exercer une influence dans le domaine charmant des arts, des lettres et du savoir rendu accessible à tous. Tel que nous l'avons vu dans ses années de jeunesse et d'enthousiasme patriotique, tel il demeura dans les années de sa virilité et de cette maturité vaillante et respectée à laquelle il était parvenu lorsqu'il disparut du milieu de nous. On le retrouvait toujours au premier rang. Lorsque en 1851 il se fonda à Liége un Cercle artistique et littéraire, qui ne devait avoir qu'une existence éphémère à la vérité, Polain était de ceux qui ont le plus activement coopéré à sa création; en 1852, il était au nombre des membres fondateurs de l'Institut

archéologique liégeois ; un peu plus tard, c'est encore avec son concours actif que s'est établie la Société des bibliophiles liégeois. Lorsque, en 1853, la Société d'Émulation de Liége reprenait une vie nouvelle après un long repos, recommençant la publication de ses annuaires et de ses mémoires, ouvrant des concours littéraires, organisant des conférences et des expositions de peinture, Polain prenait à la fois l'intérêt le plus vif et une large part à ce mouvement de régénération. Président du comité de littérature et des beaux-arts dont les séances offraient souvent de l'entrain, où l'on lisait des travaux inédits et discutait des sujets traités dans les lectures; c'était notre confrère qui stimulait les jeunes gens à se produire, accueillant leurs essais avec bienveillance toujours, et avec générosité lorsque c'était nécessaire ; c'était lui qui avait l'art de diriger les débats avec une courtoisie et une dignité pleine de charme dont ont conservé le souvenir tous ceux qui assistaient à ces amicales réunions. Polain en était le promoteur ; il en resta l'âme jusqu'à la fin.

C'est ainsi que l'on voyait notre regretté confrère partout où, même dans une sphère modeste, il s'agissait de lutter contre cet esprit exclusivement utilitaire et les tendances matérielles dont on accuse notre époque d'avoir favorisé le trop grand et trop absorbant développement.

Toutefois Polain était bien l'enfant du pays de Liége et l'homme de son temps. Loin d'être austère, personnel ou exclusif, il aimait l'expansion, la gaieté et savait, lorsque les circonstances l'exigeaient, se faire tout à tous. Avec sa bienveillance naturelle, il avait l'esprit pénétrant, caustique et d'une rare souplesse, possédant d'ailleurs à un haut point l'intelligence des hommes qu'il jugeait sans prévention et sans passion d'aucune sorte. Il avait l'esprit de conseil ; savant, littérateur de profession, artiste par goût, il était cependant singulièrement apte aux affaires et personne n'eût été plus difficile à circonvenir.

Son affection pour sa ville natale et le foyer de la famille était telle que bien rarement il consentit à passer vingt-quatre heures loin de ses dieux lares. Il sut toujours mettre de l'ordre à toutes choses. Sa mort, survenue subitement le 4 avril 1872, en jetant le deuil parmi les siens et parmi ses nombreux amis, prenait tout le monde au

dépourvu, hormis lui-même. Son cœur religieux l'avait préparé de longue main au moment suprême. Ennemi du faste et de tout ce qui pouvait ressembler à la vanité, il laissa des instructions pour ses funérailles en ces termes :

« Mon enterrement devra être simple et en rapport avec l'humble » position où je suis né... Je décline tout honneur qu'on voudrait » me rendre, soit à raison de mon grade dans l'ordre de Léopold, » soit à cause de mes fonctions. J'exprime également le désir formel » qu'aucun discours ne soit prononcé sur mon cercueil. »

Ces paroles graves et dignes nous rappellent que déjà peut-être nous avons été plus long que ne l'eût permis notre confrère regretté, s'il siégeait encore parmi nous. L'amitié même dont il nous honora nous impose donc un silence qui, pour nous du moins, ne sera pas le silence de l'oubli.

JULES HELBIG.

LIÉGE, *le 20 septembre 1873.*

RAPPORTS

SUR

trois manuscrits de feu LOUIS TORFS.

Le commissaire soussigné a examiné trois notices rédigées par feu Louis Torfs, la première intitulée : *Beurzenstichtingen in de provincie Antwerpen ;* la deuxième, sans en-tête, se rapporte aux beaux-arts en général, aux anciennes chambres de rhétorique anversoises, etc. ; la troisième est une analyse de documents concernant l'Académie d'Anvers, de 1663 à 1808, comme le prouvent ces mots : *Akademie van Antwerpen (chronologische notulen).*

Le premier de ces travaux est une simple compilation non complète, extraite de quelques publications officielles, comme l'indique entre autres ce passage relatif à des fondations de bourses de l'ancienne Université de Louvain : « Uit den in 1846 opgemaekten *État des fondations,* met aenteekeningen. » J'estime qu'il n'y a pas lieu d'imprimer, ou plutôt de rééditer ces notes.

La remarque suivante se lit au commencement du deuxième : « Ces notes rédigées en grande partie sur des données fournies par M. J.-A. Snyers, secrétaire de l'Académie royale, auraient dû servir de canevas à un chapitre de l'*Histoire d'Anvers*, par Mertens et Torfs ; mais diverses considérations y firent renoncer. » Les pages dont cette œuvre se compose sont numérotées de la manière suivante : 1 à 12, 19, 21 à 44, 51 et 52. Manquent par conséquent les pages 13 à 18, 20 et 45 à 50, qui n'est qu'ébauchée. Ce travail n'est donc qu'un fragment qui n'enrichira l'histoire des beaux-arts d'aucune découverte nouvelle, comme je m'en suis assuré. Il me paraît, du reste, oiseux de m'arrêter plus longtemps à une notice dont 13 feuillets font défaut. Je conclus en conséquence à la non impression.

Quant à l'œuvre intitulée : *Akademie van Antwerpen (chronologische notulen)*, c'est la table d'un manuscrit de la bibliothèque d'un particulier, manuscrit que feu M. Torfs a classé et pourvu de l'index en question. Je dois faire observer ici que celui qui m'a été adressé de la part de M. le président de l'Académie est incomplet. Le propriétaire du manuscrit ne ferait du reste, je pense, aucune difficulté de laisser prendre copie de la partie manquante. Le document qui m'a été communiqué n'est pas d'une importance majeure. Comme il renferme néanmoins quelques particularités assez intéressantes, je crois qu'il pourrait être livré à l'impression.

Je ne puis terminer ce rapport sans émettre une réclamation. Le tome VII de la 2me série des *Annales de l'Académie* contient, à la page 433, un travail de feu Louis Torfs, intitulé : *Juridiction ecclésiastique : Évêché d'Anvers. — Chapitre de Notre-Dame. — Circonscription paroissiale. — Églises paroissiales et auxiliaires. — Couvents.* — A la page 448, où l'auteur s'occupe de l'église St-Jacques, il cite les noms des architectes de ce beau temple et ceux de leurs aides, sans mentionner celui qui a extrait des anciens comptes de cette église ces renseignements inédits, d'une importance majeure. M. Torfs n'ayant jamais eu l'habitude de s'approprier le bien d'autrui, je dois supposer qu'il s'agit ici d'un oubli. Je n'en revendique pas moins ma découverte que j'ai publiée pour la première fois aux pages 2, 3 et 4 de ma *Notice des œuvres d'art de l'église*

paroissiale et ci-devant insigne collégiale de St-Jacques, à Anvers, imprimée, en 1855, à Borgerhout, chez Henri Peeters. J'ai communiqué, depuis cette époque, une partie des documents sur lesquels elle est basée à M. Génard, archiviste de la ville d'Anvers, qui les a utilisés dans sa remarquable *Notice sur les architectes Herman (le Vieux) et Dominique de Waghemakere.* Ce travail a été publié dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie,* IXe année, pages 428 et suivantes. Mes renseignements y sont signalés aux pages 440, note 2, et 446, note 1.

L'œuvre de Torfs n'est pas, du reste, exempte d'erreurs. Ainsi on y lit à la page 448 que dans un acte de 1421 l'on cite Gérard de Holvenbrake comme prêtre et chapelain de *l'église de St-Jacques dans le Kipdorp.* J'ai démontré pourtant, grâce à un document découvert dans les archives de la Cathédrale par notre savant confrère M. le chevalier de Burbure, que l'ecclésiastique en question se nommait Gérard van Halrebrake [1].

M. Torfs avance à la page 449 que les chapelles du pourtour du chœur furent construites de 1626 à 1666. Cette dernière date est erronée ; il faut lire 1656 [2]. Il dit plus loin que la chapelle de la sainte Vierge fut agrandie en 1664, tandis qu'elle l'a été de 1639 à 1640, et finalement en 1676 [3].

L'auteur rapporte, à la même page, que la chapelle du Saint-Sacrement fut agrandie en 1664, grâce au zèle du marguillier Jean Moermans. La date est exacte, mais l'excellent orfévre-ciseleur, dont M. Torfs rappelle ici le nom, ne remplit jamais l'office qu'il lui attribue ; Jean Moermans fut un des administrateurs de la chapelle citée et resta complétement étranger, quoi qu'en dise l'auteur, aux travaux qui rendirent plus vaste celle de la sainte Vierge [4]. Il n'est pas vrai non plus, ainsi qu'il le dit, que le généreux protonotaire apostolique

[1] *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers,* Anvers, tome II, p. xlv.

[2] Voyez ma *Notice citée,* p. 125.

[3] *Op. cit.,* p. 136.

[4] *Ibid.,* pp. 84 et 136.

Henri Hillewerve, le plus insigne bienfaiteur de l'église St-Jacques, fit construire le grand portail [1].

M. Torfs évalue la largeur de ce beau temple à 50 mètres, tandis que ce chiffre doit être majoré de 5 mètres 25 centimètres [2]. Il possède, depuis 1867, vingt-quatre et non vingt-cinq autels. A partir de 1804, il n'en comptait plus que vingt-trois.

Le caveau sépulcral de Pierre-Paul Rubens ne fut pas ouvert en 1866, ainsi que l'assure l'auteur, mais bien au mois d'octobre 1855. Les restes mortels du grand artiste n'y reposent pas depuis 1640, puisque ce caveau n'existait pas à cette époque, mais bien depuis le mois de novembre 1643 [3].

Le chapitre de St-Jacques n'était pas tenu d'assister avec son suisse aux processions générales de la cathédrale, comme il est dit dans la notice de M. Torfs. Ce collége n'avait pas d'officier de ce nom, mais il avait un porte-verge, qui était obligé de l'accompagner à ces cérémonies [4]. Je renvoie pour d'autres détails concernant ce chapitre à l'opuscule intitulé : *Fundationes Capituli insignis Ecclesiæ collegiatæ et parochialis S. Jacobi Antverpiæ ex locis authenticis collegerunt Philippus Rombouts et Theodorus Van Lerius, advocatus* [5].

Théodore Van Lerius.

Anvers, *le 11 septembre 1873.*

D'accord avec mon honorable confrère, M. l'avocat Th. Van Lerius, j'ai l'honneur de proposer l'impression du travail de M. Torfs,

[1] *Ibid.*, p. 51.

[2] *Ibid.*, p. 50.

[3] Frédéric Verachter, *Le tombeau de Rubens*, Anvers, 1843, p. 18.

[4] J.-C. Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, édit. 1773, tome VII, fol. 340.

[5] Publié dans le recueil des *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, Anvers*, tome II, p. lij et suivantes. Il existe aussi quelques tirés à part de ce travail.

intitulé *Chronologische notulen. — Akademie van Antwerpen.*

P. GÉNARD.

ANVERS, *le 19 septembre 1873.*

COMMUNICATION

DE

M. le baron J. DE WITTE.

Dans le *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XI, p. 330, parlant d'une statue de granit gris d'Égypte, publiée par le chanoine De Bast sous le nom d'*Isis*, je disais : « Cette statue » a été apportée sans doute sur les rives de l'Escaut, comme lest, » par quelque vaisseau arrivé des Échelles du Levant ». M. H. Schuermans (même *bulletin*, t. XI, p. 454 et suivantes) est d'un autre avis, et inclinerait à penser que la statue de travail égyptien, trouvée à Anvers et conservée aujourd'hui au Musée de cette ville a été apportée en Belgique, sinon par les Égyptiens eux-mêmes ou par les Phéniciens, du moins par les Romains, en ajoutant que les Égyptiens, jusqu'à plus ample informé, ne doivent pas être considérés comme ayant eu des relations avec notre pays. Il est certain que le culte de la déesse *Isis* a été porté par les Romains dans un grand nombre de contrées soumises à leur domination ; et M. Schuermans rappelle lui-même, à cette occasion, un autel consacré à *Isis*, avec la dédicace : *ISIDI SACRVM*, trouvé en Flandre et publié par le chanoine De Bast. Mais la statue de granit gris qui a été découverte à Anvers appartient à l'art des anciens Égyptiens ; elle a été faite non à l'époque romaine, pas même à l'époque des Ptolémées ; le style de cette statue, sur laquelle il n'y a pas d'inscriptions, annonce qu'elle remonte à l'âge des Pharaons. M. Schuermans donne la description de quelques objets de travail égyptien qui auraient été trouvés à Anvers ou aux environs : ces objets égyptiens sont une statuette

de bronze représentant Osiris et plusieurs figurines funéraires de terre émaillée, semblables aux figurines de cette espèce qu'on rencontre par milliers dans les nécropoles de l'Égypte. Des notes manuscrites trouvées dans les papiers du comte de Renesse-Breidbach, mort en 1833, ont fourni à M. Schuermans les renseignements qu'il publie. Le manuscrit du comte de Renesse est accompagné de dessins, assez négligemment exécutés, reproduits dans le *Bulletin des commissions royales*. Quoique ces dessins ne donnent qu'une idée imparfaite de ces objets, il est facile au premier coup-d'œil d'y reconnaître des figurines de travail égyptien. Il serait très-intéressant de constater qu'on a trouvé en Belgique, aux environs d'Anvers, des antiquités égyptiennes ; mais peut-on avoir confiance dans les renseignements recueillis par le comte de Renesse-Breidbach? Le doute est permis, ce me semble. On sait combien les marchands entourent de mystère les trouvailles d'antiquités ; il est souvent extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de connaître la provenance réelle des antiquités. C'est assurément une chose bien regrettable ; car, dans l'intérêt de la science, il serait bien à désirer qu'on obtînt des renseignements exacts et fidèles sur les trouvailles. Tantôt on indique une localité pour dérouter l'acheteur, dans le but d'échapper à la surveillance et aux entraves que mettent les gouvernements à la liberté du commerce des antiquités ; tantôt on attribue à un endroit plus ou moins célèbre telle ou telle découverte, pour en relever l'importance et lui donner plus de valeur. On étale aussi avec complaisance des objets faux, des objets de travail moderne, fabriqués dans le but de tromper les amateurs, et l'on donne à ces objets faux une origine qu'ils n'ont pas. Ces choses arrivent très-souvent. Je me souviens qu'un jour on m'apporta à Paris un vase d'argent décoré d'ornements en relief ; on prétendait qu'il avait été trouvé dans les environs d'Avignon. Au premier aspect, je reconnus un vase de travail moderne ; il n'était pas difficile de voir qu'il sortait des mains d'un faussaire de Naples, dont j'avais déjà eu l'occasion de voir les produits chez plusieurs collectionneurs.

Pour en revenir à la statue du Musée d'Anvers, j'ajouterai qu'au mois de mars de cette année, me trouvant à Marseille, j'eus l'occasion

de visiter le Musée de cette ville, où l'on voit une quantité de monuments intéressants. J'y remarquai une statue de granit gris représentant une déesse égyptienne, statue semblable à celle qui a été trouvée à Anvers, mais beaucoup mieux conservée et avec des inscriptions en caractères hiéroglyphiques. Cette statue n'a pas été trouvée à Marseille ; elle a été achetée sans doute avec d'autres monuments égyptiens. Il y a aussi au Musée de Marseille des stèles de travail phénicien très-curieuses, trouvées il y a peu d'années lorsqu'on a fait la grande rue Impériale. Ces stèles fournissent la preuve que les Phéniciens, à une époque très-reculée, trafiquaient avec les Massaliotes. Le comte de Renesse-Breidbach, dans les notes dont M. Schuermans donne des extraits parle de débris de colonnes et de bas-reliefs qui ont été rencontrés en creusant le grand bassin d'Anvers, à l'époque de Napoléon Ier. Ces débris n'indiquaient pas, au dire du comte de Renesse, des restes de l'époque romaine, mais plutôt des constructions égyptiennes ou phéniciennes. Mais peut-on se fier à ces renseignements? A l'époque où écrivait le comte de Renesse, on avait fort peu étudié l'architecture des Phéniciens. Cet amateur ajoute : « Près de » l'Escaut, on a découvert, ainsi qu'à Katwyck en Hollande, un grand » nombre de monnaies en argent avec des caractères phéniciens. » Ce serait vraiment un fait bien curieux, s'il était prouvé qu'on eût trouvé sur les bords de l'Escaut des monnaies portant des légendes en caractères phéniciens. J'avoue n'avoir jamais vu aucune pièce de cette espèce trouvée en Belgique, et j'ai de la peine à croire que des trouvailles de cette nature aient été faites dans notre pays.

Quant à la statue de travail égyptien trouvée à Anvers, je persiste à soutenir que c'est un vaisseau venant des Échelles du Levant qui l'a portée, comme lest, sur les rives de l'Escaut.

J'ajouterai encore quelques observations sur les vases et ustensiles de bronze, de travail étrusque, qui ont été trouvés au nord des Alpes, découvertes qui depuis quelque temps ont été signalées à l'attention des savants. On se rappellera surtout la découverte d'Eygenbilsen, que M. Schuermans a fait connaître dans tous ses détails. Le savant archéologue de Liége est d'avis que tous les objets de travail étrusque qu'on rencontre dans les pays du nord, y ont été portés par la voie du

commerce. J'avais pensé, avec le célèbre archéologue E. Gerhard, que ces objets avaient été apportés dans nos contrées et dans d'autres pays situés au nord des Alpes, par de riches Romains, amateurs d'antiquités, qui étaient venus s'y établir. Maintenant un de mes amis, M. Anatole de Barthélemy, a publié dans la *Revue critique* (14 décembre 1872, pp. 370 et suiv.) une note dans laquelle ce savant émet une autre opinion. Loin de nier l'influence du commerce qui dut exister dans l'antiquité entre les Gaulois, les Germains et les habitants de l'Italie, M. de Barthélemy rappelle que dès la fin du VIe siècle avant J.-C. des Gaulois étaient établis dans la Haute-Italie, qu'ils y restèrent jusqu'à la fin du IIIe ; il lui semble que l'on a fait une trop large part au commerce et aussi que l'on n'a pas fait assez attention à un détail qui explique tout naturellement la présence d'objets étrusques dans les sépultures de Gaulois et de Germains. Chez ces nations on avait l'habitude de déposer dans les tombes, ou de livrer aux flammes du bûcher, les armes, les ustensiles, les bijoux et tous les objets qui avaient été chers au défunt. Puis M. de Barthélemy ajoute :

« L'histoire ancienne entière est remplie à chaque page du récit de » ces nombreuses expéditions gauloises qui revenaient avec un » énorme butin, en partie partagé entre les chefs : combien de fois » des armées de Gaulois et de Germains ne durent-elles pas repasser » les Alpes chargées des dépouilles de la Haute-Italie ? Eh bien, » ce que nous trouvons dans des tombeaux semblables à celui » d'Eygenbilsen, ne se composerait-il pas tout simplement des objets » les plus précieux, provenant du butin et ensevelis avec le défunt, » auquel ils avaient rappelé, pendant sa vie, des expéditions lointaines » et glorieuses ? »

L'opinion émise par M. A. de Barthélemy me semble expliquer de la manière la plus claire et la plus simple la présence d'objets de travail étrusque, déposés dans les tombes des guerriers gaulois et germains. Les Gaulois rapportaient de leurs expéditions un butin considérable. Je me contenterai, à cette occasion, de rappeler le pillage du temple de Delphes, au troisième siècle avant notre ère, et de mentionner les monnaies d'or de Philippe II, roi de Macédoine, rap-

portées dans les Gaules et qui servirent de modèles aux monnaies d'or fabriquées par les habitants de ces contrées.

Du reste, je me propose de développer dans un travail que je prépare l'idée si simple, si heureuse, si convenable sous tous les rapports, énoncée en peu de mots par mon savant ami dans la note imprimée, il y a environ dix mois, par la *Revue critique*.

Observation de M. L. DELGEUR

SUR LA COMMUNICATION QUI PRÉCÈDE.

Je suis heureux de pouvoir ajouter quelques mots à l'appui de l'opinion que vient d'émettre notre honorable président, sur l'origine probable des objets égyptiens trouvés en Belgique.

Vous savez que le fameux Goropius Becanus, qui voyait du flamand partout, est un des premiers qui se soient occupé de l'explication des hiéroglyphes : j'ai eu la curiosité de feuilleter son ouvrage et n'aurai point besoin de vous dire que la science n'en saurait tirer aucun profit Mais comme tout livre, si absurbe qu'il soit, contient toujours quelque chose à conserver, j'ai trouvé dans celui-ci la preuve que, au seizième siècle, les navires nous apportaient quelquefois des objets de l'Égypte. On remit à Goropius une statuette de cette provenance pendant qu'il était en plein de ses études hiéroglyphiques. Il nous apprend qu'elle était en émail bleu et revêtue de deux lignes de caractères. Ce qui le frappa le plus est le boyau que la petite figure tient en main et que notre savant prend pour la lettre A ; de là le nom de *puer litteratus* qu'il donne à cette statuette dont il donne le dessin et qu'il suppose représenter le dieu Canopus.

Au boyau vous aurez reconnu déjà qu'il s'agit ici d'une de ces nombreuses figurines funéraires qu'on trouve dans tous les tombeaux égyptiens. J'ajouterai que bien que l'inscription hiéroglyphique soit tracée d'une manière très-défectueuse, on parvient à la lire assez

facilement et que la statuette était consacrée à un certain *Psammétique, fils de Nitocris*, noms propres qui nous font remonter à la vingt-sixième dynastie.

UNE PAGE

DE

LA VIE DE P.-P. RUBENS.

Parmi nos gloires nationales les plus pures et les moins discutées, l'une de celles dont l'auréole brille chaque jour d'un éclat plus vif et plus incomparable, est bien certainement l'artiste le plus illustre qu'Anvers, avec orgueil, compte au nombre de ses enfants : j'ai nommé Pierre-Paul Rubens.

Tout a été dit sur son génie artistique, et ce n'est ici ni le lieu ni le moment d'en parler après cent autres. Mais notre grand peintre n'a pas été seulement le prince de l'École flamande, il fut encore négociateur et homme d'État, et c'est d'un épisode à peu près ignoré de sa vie diplomatique que je voudrais entretenir quelques instants l'Académie.

Le 20 juillet 1631, dans la matinée, un carosse escorté d'un petit nombre de gentilshommes à cheval entrait dans la ville d'Avesnes, alors petite place fortifiée appartenant aux Pays-Bas espagnols : il contenait une grande et noble princesse, mère et belle-mère de trois des plus puissants monarques de l'Europe, veuve elle-même d'un des plus grands rois que la France ait compté dans ses annales, Marie de Médicis. Brouillée avec le cardinal de Richelieu qu'elle avait espéré renverser, elle arrivait en fugitive du château de Compiègne où elle venait de passer cinq mois prisonnière et d'où elle s'était évadée nuitamment.

Ce n'était pas de propos délibéré que Marie arrivait en Belgique :

un mois auparavant, dans une conférence avec le maréchal d'Estrées qui, au nom de Louis XIII, s'efforçait de la faire consentir à accepter Moulins ou Nevers pour résidence, elle s'était défendue avec aigreur de l'intention qu'on lui prêtait de s'enfuir en Flandre, comme le bruit en courait. Tout porte à croire qu'alors elle était sincère dans ses protestations ; elle avait trop d'intelligence politique pour ne pas comprendre qu'en se jetant dans les bras des Espagnols, elle se perdait dans l'esprit du roi son fils et dans l'opinion publique. En quittant Compiègne, elle avait compté se réfugier à La Capelle, petite ville française que devait lui livrer son gouverneur, le jeune marquis de Vardes, mais le complot avait été découvert ; en route elle en avait eu avis par le frère du marquis, et force lui avait été de prendre le chemin des Pays-Bas.

Rester en France, c'eût été, en effet, s'exposer à être bientôt arrêtée par les gens du cardinal et reléguée dans une prison plus dure et surtout plus éloignée de Paris que ne l'était Compiègne ; passer la frontière c'était l'exil, mais aussi la liberté : elle avait choisi l'exil.

Un grand nombre d'historiens, et Richelieu tout le premier dans ses mémoires, ont accusé l'infante Isabelle d'avoir favorisé la fuite de la reine-mère. Il n'en est rien. Il est bien vrai qu'à la cour de Bruxelles on s'attendait à recevoir d'un moment à l'autre la nouvelle de l'entrée de Marie de Médicis dans les Pays-Bas, mais on était loin de désirer son arrivée.

Lorsqu'au mois d'avril précédent Gaston d'Orléans, révolté, fuyant devant son frère, s'était réfugié en Lorraine, il s'était empressé de réclamer de l'infante aide et protection contre la violence du roi de France et particulièrement du cardinal de Richelieu ; puis, encouragé par un secours d'argent qu'Isabelle lui avait adressé, il n'avait pas tardé à envoyer à Bruxelles, en qualité d'agent secret, Achille d'Étampes, plus connu sous le nom de commandeur de Valençay, pour demander à l'archiduchesse le concours de la flotte de Dunkerque, afin de tenter une expédition ou tout au moins une démonstration sur les côtes de France, pendant que lui-même, avec les

troupes que levait le duc de Lorraine, pénétrerait dans le royaume par la frontière opposée.

D'après ce qu'on savait à Bruxelles des dispositions pacifiques du roi d'Espagne, décidé à ne jouer que le rôle de médiateur dans les querelles intestines de la famille royale de France, on ne pouvait y accueillir la demande du commandeur que par un refus ; mais il était à prévoir qu'une réponse aussi catégorique aurait pour résultat de décourager Monsieur et le duc de Lorraine et de leur faire abandonner leurs projets d'invasion. Or, il était trop dans les habitudes de la politique espagnole de ne négliger aucune occasion de causer des embarras à la France, pour qu'on adoptât franchement cette ligne de conduite. On résolut donc d'être très-réservé, de temporiser et d'user de moyens dilatoires jusqu'à l'arrivée des instructions qu'on avait réclamées à Madrid. L'infante renvoya l'agent de Monsieur au marquis d'Aytona qui représentait Philippe IV à Bruxelles, et le marquis, prétextant que les préparatifs de la campagne contre les Provinces-Unies absorbaient tout son temps, chargea Rubens de l'entendre.

L'illustre artiste était alors au lendemain de l'acte le plus important de sa carrière diplomatique. Créé en avril 1629 secrétaire du conseil privé du roi d'Espagne, il avait bientôt après joué un rôle marquant dans les négociations de paix avec l'Angleterre, et Charles Ier l'avait nommé chevalier de son ordre de l'Éperon d'or en récompense des services qu'il y avait rendus. C'était moins une charge qu'un titre honorifique que Rubens avait reçu de Philippe IV, ses immenses travaux artistiques lui laissant peu de loisirs pour s'occuper de politique : mais dans la conjoncture présente, alors qu'il s'agissait d'une négociation secrète, son concours était précieux, car son atelier d'Anvers, qu'aucun étranger de distinction ne manquait de visiter à son passage dans les Pays-Bas, pouvait, sans compromettre le gouvernement de l'infante, servir de salle d'audience au gentilhomme du duc d'Orléans.

Dans cette circonstance, le rôle de l'artiste diplomate paraît avoir été assez restreint : les pouvoirs de Valençay furent jugés insuffisants, et on profita de cet incident pour l'engager à retourner les compléter

à Nancy. Mais les hésitations de la cour de Bruxelles n'avaient pas échappé au commandeur ; il crut en deviner la raison et, à son retour en Lorraine, il assura qu'aucun secours efficace ne serait donné par les Espagnols au parti de Monsieur, tant que sa cause serait distincte de celle de la reine-mère.

Charles IV pensa aussitôt que rien ne serait plus opportun pour les intérêts dont il avait pris la défense que d'arracher Marie de prison et de lui donner pour refuge les Pays-Bas Il y gagnait du même coup de compromettre l'Espagne, et bien qu'il fût persuadé que le gouvernement de l'infante n'oserait refuser l'hospitalité à la belle-mère de Philippe IV, il envoya à Bruxelles, à l'insu de Monsieur dont il craignait l'indiscrétion, un agent secret pour pressentir l'accueil qui serait fait à Marie de Médicis.

L'émotion fut des plus vives parmi les conseillers de l'infante quand le 1er juillet l'envoyé lorrain leur fit connaître la mission dont il était chargé. Ils n'osèrent rien résoudre sans avoir demandé des instructions à Madrid ; mais une prompte réponse étant réclamée par Charles IV qui, impatient d'agir, avait fait partir pour Bruxelles un second envoyé, le 10 juillet Isabelle lui fit dire qu'elle allait soumettre sa demande au roi d'Espagne ; toutefois que, si les événements ne permettaient pas d'attendre une réponse, la reine-mère pouvait compter qu'un honorable accueil lui serait fait dans les Pays-Bas.

Pendant cette négociation, à l'insu du duc de Lorraine, Gaston d'Orléans traitait avec le marquis de Vardes, et Marie de Médicis quittant Compiègne arrivait, comme nous l'avons dit, à Avesnes. Aussi quand le baron de Guesprez, un de ses gentilshommes, vint à Mariemont annoncer à l'infante que la reine-mère s'était réfugiée sur ses terres et demandait sa protection, on n'y fut étonné que de la hâte qu'elle avait mise à exécuter sa fuite concertée, pensait-on, avec le duc Charles ; mais on en était si peu complice que le baron de Crèvecœur gouverneur d'Avesnes, désigné par quelques historiens comme ayant préparé les relais et comme étant allé à la rencontre de Marie, au moment même où elle passait la frontière, se trouvait à Mons à l'assemblée des États provinciaux.

Dès le 21 juillet l'infante Isabelle envoya le prince d'Épinoy, gouverneur du Hainaut, saluer la reine en son nom; mais ce fut seulement le 26 au soir que le marquis d'Aytona arriva à Avesnes pour la complimenter au nom du roi d'Espagne. Dans une entrevue qu'il eut le lendemain avec elle il la pria de lui indiquer, parmi ceux qui l'avaient déjà rejointe, un gentilhomme avec qui il pût s'entretenir des affaires courantes, sans avoir besoin de l'importuner de ses demandes d'audience. Marie lui désigna le marquis de la Vieuville, ancien surintendant des finances, qui avait fait entrer Richelieu au ministère et qui lui devait sa disgrâce et sa chute. Elle pouvait compter sur lui : la haine qu'il partageait avec elle pour le cardinal l'assurait de sa fidélité et de son dévouement.

Le marquis d'Aytona, ayant dû à son tour désigner quelqu'un pour être son intermédiaire auprès de la Vieuville et son interprète près de la reine, choisit Rubens. Marie de Médicis le connaissait depuis longtemps : elle l'avait souvent entretenu avec intimité dans les heureux jours de sa splendeur passée, quand il illustrait pour elle les salles de son palais du Luxembourg et faisait revivre sur la toile, à côté de son image, celle du grand roi dont pendant dix ans elle avait partagé le trône. Elle agréa ce choix, et l'illustre peintre abandonna encore une fois ses glorieux pinceaux pour la plume du diplomate.

Comme tous les exilés, la reine-mère, la Vieuville et tous les Français qui avait embrassé sa cause se faisaient de singulières illusions sur la force de leur parti. Homme d'imagination plutôt qu'homme d'État, Rubens n'avait pas la froide clairvoyance qu'il aurait dû posséder pour discerner le vrai du faux dans la peinture qui lui fut faite de la lassitude que ressentait la France du gouvernement du cardinal, de l'impatience du peuple et de la noblesse à secouer le joug pesant sous lequel il les comprimait, de la fiévreuse ardeur enfin avec laquelle on attendait le signal de la délivrance, qu'il partît des Flandres ou de la Lorraine. Embrassant avec enthousiasme la cause de ceux en qui il voyait des opprimés, il eut l'art de faire partager ses illusions à l'infant et au marquis d'Aytona, et ce fut avec leur autorisation et en quelque sorte sous leur dictée qu'il écrivit le 1er août au duc d'Olivarès à Madrid pour lui faire connaître les espérances des partisans

de la reine et du duc d'Orléans, et lui demander en leur nom de les aider à les réaliser.

En même temps, comme il paraissait difficile d'admettre que l'Espagne, en lutte ouverte avec les Provinces-Unies, consentirait en prenant parti dans l'émigration à risquer de rompre avec la France, Rubens, d'accord avec la reine-mère, s'aidant de ses relations d'artiste qui devenaient dans cette occasion des relations politiques, fit pressentir le prince d'Orange sur les conditions d'une trève entre les États et Philippe IV, et le 19 août il rendit compte à Olivarès de la façon dont avaient été accueillies ses ouvertures à ce sujet.

Nous ne possédons malheureusement pas ces deux lettres de Rubens; elles ne sont ni aux archives du royaume ni à Simancas. Adressées directement au comte-duc, elles appartenaient à ses propres papiers d'État qu'il n'était pas d'usage de déposer dans les archives publiques; elles auront suivi le premier ministre dans sa retraite et gisent sans doute encore, ignorées, dans quelque coin perdu du manoir héréditaire de l'un de ses descendants. Mais si nous en ignorons le texte, écrit nous le savons dans cette belle langue italienne que Rubens avait apprise dans sa jeunesse à la cour du duc de Mantoue, qu'il maniait même avec élégance et dont il se servait de préférence à tout autre pour correspondre avec ses amis étrangers aux Pays-Bas, nous en connaissons au moins le sens, que nous en ont conservé les procès-verbaux des séances du conseil d'État de Madrid et la correspondance de Philippe IV à l'infante Isabelle.

Ce fut le 23 août qu'Olivarès donna lecture au conseil d'État de la première lettre de Rubens : sur les assurances des émigrés, le peintre diplomate affirmait qu'il leur serait facile de réunir une armée de 15,000 fantassins et de 2,500 chevaux ; que les ducs de Guise et d'Épernon, de Candale et de la Valette et une grande partie de la noblesse de France se joindraient à eux ; que le duc de Bouillon livrerait la ville de Sedan à Monsieur ; que le gouverneur de Calais, frère du commandeur de Valençay, était prêt à arborer les couleurs de la reine-mère ; que la garde royale enfin, où Gaston ne comptait que des partisans, se déclarerait pour lui aussitôt qu'on entrerait en

campagne. Il terminait en réclamant un secours de 400,000 écus en deux mois pour hâter la levée des troupes.

Le marquis d'Aytona avait en quelque sorte apostillé la lettre de Rubens : « Jamais, écrivait-il le 30 juillet au roi, jamais une semblable occasion d'humilier ses plus grands ennemis ne s'est encore présentée à Votre Majesté ni à aucun de ses prédécesseurs ; jamais aucun d'eux n'a eu comme vous entre les mains une reine qui, après avoir si longtemps gouverné la France, a obligé tant de gens, et un frère du roi, le seul héritier de sa couronne. » — « Jamais, disait-il le même jour à Olivarès, jamais Votre Excellence n'a été en présence d'événements aussi importants et n'a trouvé une semblable occasion d'avoir satisfaction des offenses que l'Espagne a reçues de la France ; la justice et la raison font un devoir au roi, notre maître, de délivrer sa belle-mère de l'oppression violente que lui fait subir le cardinal ; la gloire de Sa Majesté et la vôtre en dépendent. »

Dans les commentaires dont il accompagna la lecture de cette correspondance, le premier ministre se moqua agréablement de la crédulité du marquis et de Rubens. Avec l'éloquence un peu familière qui le caractérisait, mais aussi avec une remarquable vigueur d'argumentation, il démontra que quand même, ce qui était fort douteux, aucun des secours sur lesquels comptaient les émigrés ne tromperait leurs espérances, le roi de France au milieu de son royaume, entouré de ses vieux régiments, pouvait braver son frère ; il ajouta que quant à lui, ne voyant aucune issue à l'aventure qu'on voulait tenter, il repoussait toute proposition tendant à porter secours à la reine-mère et à Gaston, tant que l'empereur et le roi d'Angleterre, les ducs de Savoie et de Lorraine ne consentiraient pas à y coopérer.

Le conseil d'État tout entier appuya ces conclusions, et Gonzalo de Cordova blâma vivement la légèreté que Rubens avait montrée en accueillant les assurances sans fondement de la Vieuville, que le marquis de Mirabel, ambassadeur à Paris, dans des dépêches antérieures, avait qualifié « d'homme violent, aux résolutions audacieuses, et dont il fallait se défier. »

Dans ses dépêches à l'infante, le roi résuma les considérations qu'on avait fait valoir au conseil ; il les terminait par ces paroles :

» Faites connaître à la reine-mère que je m'offre à la servir de toute mon influence si elle désire négocier son retour en France, mais qu'il ne m'est pas possible de l'aider à y pénétrer de vive force, tant que durera la guerre avec la Hollande. Il serait bon que Monsieur exprimât aux Provinces-Unies son désir de les voir revenir à la raison en faisant la paix avec nous et qu'il appelât à son service les régiments français qui servent sous les drapeaux des États. »

L'envoi de ces dépêches précéda de quelques jours l'arrivée à Madrid de la lettre de Rubens datée du 19 août ; elle y fut mieux accueillie que la précédente, car elle allait au devant des désirs qu'on venait d'exprimer ; mais justement parce que Marie de Médicis avait pris les devants et que le prince d'Orange avait paru favorable à la reprise des négociations de trêve, le cabinet espagnol se crut autorisé à grossir ses prétentions : se refusant à séparer les intérêts de l'Espagne de ceux des Pays-Bas, il fit connaître qu'il consentait bien à échanger Breda contre Bois-le-Duc, la conquête de Spinola contre celle de Frédéric-Henri de Nassau, mais qu'il voulait aussi ravoir Fernambouc que lui avait ravi la marine hollandaise ; qu'il entendait être seul maître des Indes occidentales et se refusait à laisser le commerce étranger prendre pied en Amérique. Pour avoir plus facilement raison des États, il insinuait dans ses dépêches à l'infante qu'il serait convenable de provoquer la rébellion des régiments français au service de la Hollande et de leur y faire occuper quelque place forte à titre de gage jusqu'à l'évacuation de la colonie.

Inutile de dire que ni Marie de Médicis ni Monsieur n'avaient sur les régiments français des Provinces-Unies assez d'influence pour les rendre complices d'une trahison. D'ailleurs, quand les instructions espagnoles arrivèrent à Bruxelles, les événements venaient de mettre à néant les bonnes dispositions que le prince d'Orange et les États avaient paru montrer pour la reprise des négociations.

Le 9 septembre, une flottille de transport et de chaloupes canonnières était partie d'Anvers après avoir été visitée par la reine et l'infante qui avaient appelé sur elle les bénédictions du ciel. Elle était monté par 6 ou 7000 hommes de troupes sous les ordres du prince de Barbançon et du comte Jean de Nassau, et son but était d'oc-

cuper les îles de Platte et de La Brielle pour séparer la Zélande de la Hollande; le 10, elle essuyait dans l'Escaut aux environs de Stavenisse, pays de Ste-Anne, un désastre complet et fiers de ce succès, qui terminait pour cette année la campagne, les États refusaient dès lors de négocier sur un autre pied que la trêve de 1609, et en conservant le *statu quo* : il fut impossible de s'entendre.

En Hollande comme en Espagne, Rubens avait donc éprouvé un échec, mais ce ne fut pas là la cause qui lui fit abandonner le poste de confiance qu'il occupait près de Marie de Médicis. Le 15 août, en effet, la reine-mère était venue s'installer à Bruxelles dans les appartements du palais ducal, restés vacants depuis la mort de l'archiduc Albert : dès lors aucun intermédiaire n'était plus nécessaire entre le gouvernement de l'infante et la royale exilée. L'illustre artiste fut rendu à ses travaux et reprit le chemin de sa maison d'Anvers où Marie vint le visiter dans les premiers jours de septembre. Ce qui prouve qu'il n'avait rien perdu dans la confiance d'Isabelle, c'est qu'elle continua comme par le passé à le charger des missions les plus délicates, et au commencement de novembre, lorsque fut entamée avec le duc de Bouillon la secrète négociation qui devait livrer la ville de Sedan aux partisans de Monsieur et de la reine-mère, le secrétaire Rubens fut encore chargé de traiter avec le jeune frère du duc, le vicomte de Turenne, l'entrée dans cette place forte du régiment que le vicomte d'Alpen avait levé pour le compte de Gaston.

Ce ne fut pas la dernière mission officieuse dont il fut chargé, et notre confrère, M. L. Galesloot, a fait connaître il y a quelques années aux lecteurs des Annales de l'Académie les lettres, qu'à l'occasion des négociations de trêve entamées entre l'Assemblée des États-Généraux de Bruxelles et les Provinces-Unies, avaient échangées Rubens et le duc d'Aerschot. Les causes qui ont provoqué cette correspondance ne nous sont pas encore bien connues, et nous ne nous expliquons ni l'amertume de la lettre de Rubens, ni l'insolence de celle du duc. Nous ne devons pas oublier toutefois que le grand seigneur ne s'adressait pas à l'illustre artiste, mais au *secrétaire du roi en son conseil privé* et qu'il pouvait croire que Rubens était en cette occasion l'agent du gouvernement espagnol. Un jour, nous l'espérons, de

nouvelles fouilles dans les archives du passé jetteront quelques lumières sur cette phase peu connue de l'existence de notre glorieux compatriote, et permettront de lui reconstituer une biographie qui, à l'heure qu'il est, présente encore tant de lacunes. Rubens n'a pas seulement sa place marquée dans l'histoire de l'art, il l'a aussi dans l'histoire politique de notre pays et, en ajoutant une page de plus à sa vie, c'est à nos annales nationales que nous la restituons.

PAUL HENRARD.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des arts de Belgique, 37e année (1868), série 2, t. 26, n° 8. — 42e année (1873), série 2, t. 35, nos 5 et 7. Bruxelles, in-8°.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 39e année. Bruxelles, 1873, in-18°.

Commission de la Biographie nationale, rapport de 1873. Bruxelles, 1873, in-8°.

Bulletins des commissions royales d'art et d'archéologie, 12e année, nos 1 à 6. Bruxelles, 1873, in-8°.

Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique, 3e vol. 3e cahier. Bruxelles, 1873, in-8°.

Coutumes du Pays de Liége, t. 2. Bruxelles, 1873, in-4°.

Coutumes du Pays et Duché de Brabant, quartier de Bruxelles, t. 2. Bruxelles, 1873, in-4°.

Collection des actes de franchises, priviléges, octrois, etc., donnés à la ville de Charleroi, publié par D.-A. VAN BASTELAER, fasc. 3 et 4. Mons, 1871 et 72, in-8°.

Inventaire des archives de Malines, chartes, octrois et lettres missives, publié par VAN DOREN, 5 vol. Malines, 1859 à 1868, in-8°.

Bulletins de l'Académie royale de médecine de Belgique, 3e série, t. 17, nos 3 à 7. Bruxelles, 1873, in-8°.

Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique, t. 10, liv. 1 et 2. Louvain et Bruxelles, in-8°.

Messager des sciences historiques, année 1872, liv. 4; année 1873, liv. 1 et 2. Gand, 1873, in-8°.

De Vlaamsche School, années 1871 et 72, 2 vol. Anvers, 1871 et 72, in-4°.

Précis historiques, 22e année, nos 1 à 6. Bruxelles, 1873, in-8°.

Alb. d'Otreppe de Bouvette. *Tabtettes liégeoises*, n° 116. Liége, 1873, in-18°.

Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi, t. 6. Mons, 1873, in-8°.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 3e série, t. 8. Mons, 1873, in-8°.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. 12. Namur, 1873, in-8°.

Annales du Cercle archéologique du pays de Waas, t. 4, livr. 2. St-Nicolas, 1873, gr. in-8°.

Musée de Ravestein, t. 2. Liége, 1872, in-4°.

Discours prononcé à la séance publique de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, par M. d'Omalius d'Halloy, le 17 déc. 1872. Bruxelles, in-8°.

Le Pouvoir des mots. Discours prononcé par M. Alph. Le Roy. Bruxelles, 1873, in-8°.

D.-A. Van Bastelaer. *Rapport de la Commission déléguée au Congrès archéologique international d'Anvers*. Mons, 1868. — *Recherches sur l'origine du nom de Charleroi*, ib. 1868. — *Histoire métallique de Charleroi*. ib. 1871. — *La première pierre de la forteresse de Charleroi*, ib. 1873. — *Fêtes et éloquence républicaines à Libre-sur-Sambre*, ib. 1873. — *Études comparées sur la Pharmocopaea Belgica nova et le Codex medicamentarius*. Liége. — *Moyen de séparer le phosphore libre des matières graisseuses*. Anvers, 1872. — *Recherche d'un réactif propre à constater la pureté du riz*. Bruxelles, 1868.

S. Bormans et l'abbé Schoolmeesters. *Notice d'un cartulaire de l'ancienne collégiale de N.-D. à Huy*. Bruxelles, 1873, in-8°.

J.-B. Lambiez. *Combat de César contre les Nerviens sur les bords de la Sambre*. Mons, 1873, in-8°.

L.-A.-J. Petit, curé de Baudour. *Notices sur des édifices religieux du Hainaut*. Mons, 1873, in-8°. — *De l'ivrognerie*. Mons, 1873, in-8°.

Ad. Rouvez. *Aperçu sur la danse Macabre*. Mons, 1873, in-8°.

Cte Alph. van de Walle. *Appel à l'Europe en faveur de la restauration du duché de Modène*. Bruges, 1873, in-8°.

Baron J. de Witte. *Monuments relatifs au mythe d'Adonis*. Leipzig, 1873, in-8°. — *Notice sur un vase d'argent*. Paris, 1868, in-8°. — *Notice sur un*

vase de terre décoré de reliefs. Paris, 1869, in-8°. — *Note sur le mot étrusque Hinthial.* Paris, in-8°. — *Miroir trouvé à Corinthe.* Paris, in-8°. — *Génie du combat des coqs.* Paris, in-8°. — *Apollon, bronze d'ancien style.* Paris, in-8°. — *Les exploits de Thésée. Coupe peinte par Euphronius.* Paris, gr. in-4°.

(Anonyme) Notice sur Claude-Joseph-Antoine Fisco, homme de guerre, ingénieur et architecte. Bruxelles, 1871, in-8°.

Historisch genootschap gevestigd te Utrecht : Kroniek, 27e jaargang. Utrecht, 1872, in-8°. — *Brieven en onuitgegeven stukken van Johannes Wtenbogaert.* Utrecht, 1872, in-8°. — *Katalogus der Boekerij,* 3de uitgave. Utrecht, 1872, in-8°.

Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en wetenschappen, t. 34 et 35. Batavia, 1870, in-4°.

Notulen van het Bataviaasch Genootschap, t. 8. Batavia, 1871, in-8°.

Tijdschrift voor Indische taal- land- en volkenkunde, t. 18 et 20. Batavia et La Haye, 1871, in-8°.

K.-F. Holle. *Over het schrijven van het Soendaasch met latijnsche letter.*

Rietstap. *Heraldieke bibliotheek,* 1873, livr. 1 et 2. La Haye, in-8°.

L'abbé Dupuy. *Plan de Jérusalem, collé sur toile, avec notice* reliée.

Publications de la Section historique de l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg t. 27. Luxembourg, 1873. in-4°.

Statuts et Règlements de la Société littéraire scientifique et artistique d'Apt. Apt, 1871, in-8°.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte d'Or, t. 8, livr. 2. Dijon, 1872, in-4°.

Voies romaines du département de la Côte d'Or, et Répertoire archéologique des arrondissements de Dijon et de Beaune. Dijon, 1872, in-4°.

Bulletin de l'Académie Delphinale, 3e série, t. 8. Grenoble, 1873, in-8°.

Annales du Comité flamand de France, t. 11. Dunkerque, 1872, in-8°.

Bulletin du Comité flamand de France, t. 5. n° 12 (Index.) Lille et Dunkerque, 1873, in-8°.

Société archéologique du Midi de la France, t. 10, livr. 3 et 4. Paris et Toulouse, 1872, in-4°.

Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie, 21e année, nos 81 à 84. St-Omer, 1873, in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de la Picardie, année 1873, nos 1 et 2. Amiens, 1873, in-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. 13. Chambéry, 1872, in-8°.

F. Chabas. *Recherches pour servir à l'histoire de la XIXe dynastie, et spécialement à celle des temps de l'Exode.* Châlon sur Saône, 1873. in-4°.

De Cessac. *Le bronze de l'ouest de l'Europe aux temps préhistoriques*, Tours, 1873, in-8°.

Carte géologique du bassin des Romagnes, dressée par M. Brunfaut, ingénieur du chemin de fer métropolitain de la banlieue de Paris, s. l. n. d.

Reale Istituto Lombardo de scienze e lettere : *Memorie*, t. 12, fasc. 3. Milan, 1872, in-fol. — *Rendiconti*, série 2, t. 5, fasc. 8 à 16. Milan, 1872, in-8°.

Neues Lausitzisches Magazin, t. 48, livr. 2; t. 49, livr. 1 et 2. Gorlitz, 1871 et 1872, in-8°.

Verhandlungen des Vereins für Kunst und Altherthum in Ulm und Oberschwaben, nouvelle série, 1re livr. Ulm, 1869, in-4°.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse, t. 70, n°s 1 à 3, t. 71, n°s 1 à 4, et table des t. 61 à 70. Vienne, 1872, in-8°.

Fontes rerum Austriacarum, 2e division, t. 36 : *Codex diplomaticus Austriaco-Frisingensis*, vol. 3. Vienne, 1871, in-8°.

Archiv. für österreichische Geschichte, t. 48, 1re partie. Vienne, 1872, in-8°.

Mittheillungen der k.k. geographischen Gesellschaft in Wien, t. 15, Vienne, 1873, in-8°.

Verein für siebenbürgische Landerkunde. Jahresbericht 1871-2. — Archiv. nouv. série, t. 10, livr. 2 et 3. Hermannstadt, 1672, in-8°.

Bulletin de l'Académie impériale de St-Pétersbourg, t. 16, n°s 2 à 6; t. 17, n°s 4 et 5, et t. 18, n°s 1 et 2. St-Pétersbourg, 1871 et 1872, in-fol.

Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord, nouv. série, année 1872. Copenhague, 1872, in-8°.

Aarböger for Nordisk Oldkyndighed og Historie, année 1873, livr. 1 à 4, et les tables des années 1871 et 1872. Copenhague, 1873, in-8°.

Foreningen til Norske fortidsmindesmerkers Bevaring, années 1870 et 1871. Christiania, 1871 et 1872, in-8°.

The ancient vessel found in the parish Tune Norway. Christiania, 1872, in-8°.

Almindelig Norsk Huuskalender. Christiania, 1859, in-8°.

Cantate ved det Kongelige Norske Frederiks Universitets mindefest. Christiania, 1872, in-8°.

Sixth annual report of the trustees of the Peabody Museum of american archaeology and ethnology. Cambridge, 1873, in-8°.

Médaille commémorative de la fondation de la prison cellulaire à Huy. Offerte par M. le ministre de la justice.

Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie, 85e et 86e livraison. St-Omer, 1873, in-8°.

Collection des Précis historiques, 2e série, nos 19 et 21. Bruxelles, 1873, in-8°.

Cartulaire de la commune de Namur, par J. Borgnet et S. Bormans, t. 2. Namur, 1873, in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, t. 36. Poitiers, 1873, in-8°.

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Bulletin, n° 8, Bruxelles, 1873, in-8°.

Histoire de la peinture au pays de Liége, par J. Helbig. Un vol. Liége 1873, in-8°.

Histoire des bandes d'ordonnance des Pays-Bas, par M. le lieut.-général baron Guillaume. Un vol. Bruxelles, 1873, in-4°.

Histoire de la fabrication des monnaies, par M. Renier Chalon. Bruxelles, 1873, in-8°.

Le jeton considéré comme instrument de calcul, par A. de Schodt. Bruxelles, 1873, in-8°.

Quelques mots sur l'emploi du méreau, par le même. Bruxelles, 1873, in-8°.

Résumé de l'état de la bienfaisance à Bruges, par le même. Bruxelles, 1873, in-8°.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1873.

Sont présents : MM. R. Chalon, Le Grand de Reulandt, le général Meyers, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, E. Gife, Ch. Thys, E. Reusens, Dognée et P. Henrard, membres titulaires ; MM. C. Van Dessel et A. de Ceuleneer, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. R. Chalon, vice-président.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. La rédaction en est approuvée.

MM. le baron de Witte, E. de Borchgrave, A. Casterman et J. Helbig s'excusent de ne pouvoir se rendre à la séance.

MM. le général Renard et J. Rousseau remercient de leur élection comme membres correspondants. Mêmes remercîments de M. E. Saavedra, à Madrid, élu membre honoraire.

M. P. Henrard donne lecture du rapport de la commission chargée d'examiner les modifications que le Bureau propose d'introduire aux Statuts et au Règlement.

Au moment où la discussion va s'ouvrir sur ce sujet, M. l'abbé E. Reusens fait observer que les bulletins de convocation n'ont été distribués qu'il y a une quinzaine de jours, tandis qu'aux termes de l'art. 33 des Statuts ces bulletins auraient dû être envoyés aux membres un mois avant le jour de la réunion. Le secrétaire perpétuel ne conteste pas le fait signalé par M. Reusens ; mais il fait remarquer que l'état des modifications proposées par le Bureau a été envoyé aux membres depuis plus de trente jours ; que dès lors il est d'avis que l'art. 33 invoqué est observé dans son esprit. Toutefois, il n'insiste pas et se rallie à la proposition de M. Reusens de remettre la discussion à une séance subséquente.

L'assemblée décide que le rapport de la commission sera imprimé et distribué aux membres.

M. Reusens, élargissant cette question en l'appliquant aussi à la période romane, expose ses idées sur le sujet suivant mis à l'ordre du jour :

Quels sont, en Belgique, les monuments qui, au point de vue des traditions et des écoles locales, offrent les types les plus remarquables et déterminent de la manière la plus précise les

caractères de l'architecture ogivale dans les différentes régions du pays ?

Quels sont les caractères particuliers que présente l'architecture du moyen âge dans les différentes régions de la Belgique ?

Ces caractères peuvent être étudiés pendant les deux grandes périodes de l'architecture du moyen âge : la période romane et la période ogivale.

Période romane.

Nous ferons remarquer tout d'abord que, dans plusieurs de nos plus anciennes églises, on peut constater une certaine influence exercée, sur le plan et sur le système de construction, par le style lombard importé dans nos contrées à travers l'Allemagne. L'église de Soignies et la cathédrale de Tournai, avec leurs galeries surmontant les bas-côtés de la nef, et la petite église de Saint-Pierre à Saint-Trond, avec son système de voûtes lombardes, sont des monuments qui trahissent évidemment cette influence.

Pendant le XIe et le XIIe siècle, il existait en Belgique deux genres d'architecture romane bien distincts. A cette époque, le territoire de la Belgique actuelle était divisé, sous le rapport civil, en duchés et comtés indépendants les uns des autres et relevant soit de l'empereur d'Allemagne, soit du roi de France. Sous le rapport ecclésiastique la partie nord-est du pays formait le diocèse de Liége, qui ressortissait à la métropole de Cologne, et la partie sud-ouest appartenait aux évêchés de Cambrai et de Tournai, soumis à la métropole de Reims. Dans la partie orientale de la Belgique, qui correspond à l'ancien diocèse de Liége, les monuments du XIe et du XIIe siècle offrent généralement, et surtout sur les bords de la Meuse près de Liége et de Maestricht, les caractères de cette variété du style roman qu'on est convenu d'appeler *style rhénan*, tandis que dans la partie occidentale ils ont subi l'influence de l'architecture du nord-ouest de la France.

Voici les caractères particuliers que présentent les monuments romans belges de cette époque :

I. — *Dans la région nord-est.*

a) Chapiteaux cubiques, arrondis par dessous. Leurs faces sont quelquefois décorées de sculptures représentant des feuillages, des animaux fantastiques ou des scènes historiques (cloître de Tongres, église de Notre-Dame, à Maestricht).

b) Arcatures aveugles, employées comme motif de décoration, à l'extérieur des édifices, sous la corniche et sur le plat des murs (église de Herent.)

c) Absides du chœur, et quelquefois même du transsept, présentant immédiatement au-dessous du toit une galerie ouverte, formée d'une suite de petites arcades en plein-cintre portées par des colonnettes. Ces absides, qui ont reçu le nom d'absides *rhénanes*, servaient autrefois et servent encore aujourd'hui, en quelques endroits, à l'ostension des reliques (églises de Saint-Pierre à Saint-Trond, de Saint-Nicolas-en-Glain à Liége, de Saint-Servais à Maestricht).

d) Clochers couronnés, à la base de la flèche, de quatre ou

II. — *Dans la région sud-ouest.*

a) Absence de chapiteaux cubiques. Les chapiteaux ont une corbeille peu élevée et sont parfois ornés, sous les angles du tailloir, de volutes ou de feuilles appliquées (cathédrale de Tournai et tour de Saint-Jacques, à Gand). D'autres fois, ils ne se composent que de deux ou trois moulures courbes ou biseautées (église de Soignies).

b) Absence complète de ces arcatures aveugles décoratives (cathédrale de Tournai, église de Soignies, ancienne tour de Harlebeke).

c) Absence complète des absides rhénanes. Le chevet du chœur et les extrémités du transsept sont terminés par des murs plats (église de Soignies) ou des absides semi-circulaires ne présentant pas de galerie ouverte au-dessous de la corniche (transsept de la cathédrale de Tournai).

d) Clochers sans pignons à la base de la flèche. Chacune des

huit pignons ; les arêtiers de la flèche posent alternativement sur l'extrémité et sur les bases des pignons. Ce mode de construction donne à ces clochers, appelés *rhénans*, une physionomie toute particulière (clochers de Saint-Jacques, de Saint-Barthélemi et de Sainte-Croix, à Liége).

faces des clochers se termine par une corniche horizontale, et la flèche consiste dans une pyramide à base carrée ou octogone (clochers de la cathédrale de Tournai et de l'église de Soignies).

Les clochers rhénans ne se rencontrent que sur les bords de la Meuse, les absides rhénanes ont pénétré jusqu'à Saint-Trond, les arcatures sous la corniche et sur le plat des murs s'observent dans plusieurs édifices du Brabant, et les chapiteaux cubiques se trouvent jusqu'en Flandre (crypte de Renaix et église de Saint-Pierre, à Ypres).

Période ogivale.

Le style ogival de la plupart des monuments belges présente de grandes ressemblances avec celui des édifices du centre et du nord de la France. Cependant, en Belgique, l'ornementation sculpturale est moins développée qu'en France ; on n'y rencontre nulle part de ces façades richement décorées de statues, bas-reliefs, animaux fantastiques et décoration végétale, comme on en voit aux cathédrales d'Amiens, de Paris, de Reims, de Strasbourg et de Chartres. Il est aussi à remarquer que, dans beaucoup d'édifices belges du XIIIe et du XIVe siècle (Sainte-Gudule à Bruxelles, Notre-Dame et le béguinage à Tongres, Notre-Dame à Huy), les bases des grosses colonnes sont établies sur des plinthes ou socles cylindriques. Ces socles, qui sont communs en Angleterre, ne se trouvent en France que dans le nord-ouest, c'est-à-dire dans la Normandie, la Bretagne et le Maine. On rencontre même quelquefois des tailloirs circulaires (Notre-Dame à Tongres) qui, très-usités en Angleterre, sont rares en France, où on ne les voit qu'en Normandie, à Coutances, à Bayeux, à Eu et au Mont-Saint-Michel.

Une autre particularité que présentent nos monuments de la période ogivale, c'est qu'en Belgique, comme aussi en Angleterre, on

trouve, dès le XIIIe siècle, beaucoup de fenêtres divisées par deux meneaux en trois compartiments verticaux (fenêtres supérieures des chœurs de Sainte-Gudule à Bruxelles et de la cathédrale de Tournai). Souvent même, comme dans les deux monuments que nous venons de citer, le compartiment du milieu est beaucoup moins large que les compartiments latéraux. Dans les édifices français du XIIIe et du commencement du XIVe siècle, au contraire, les sous-divisions triples sont extrêmement rares ; les meneaux des fenêtres y offrent presque toujours un seul meneau principal, divisant la fenêtre en deux compartiments d'égale grandeur ; si ces compartiments sont trop larges on les subdivise par un meneau secondaire, et ces divisions se subdivisent encore, au besoin, par un meneau tertiaire, de telle manière que la fenêtre présente toujours deux, quatre ou huit travées, ayant toutes la même largeur.

Outre ces variétés peu importantes et qui se rencontrent dans des monuments disséminés sur tous les points de la Belgique, nous nous permettrons de signaler aux archéologues un fait, peut-être unique dans l'histoire du style ogival en Europe et qui n'a guère été relevé jusqu'ici, c'est l'existence, sur les côtes de la mer du Nord, d'un style ogival présentant des caractères tout à fait particuliers. On trouve dans les villes et les villages de la Flandre maritime des édifices religieux et même civils dont l'aspect général diffère considérablement de celui des monuments que nous sommes habitués à rencontrer dans le Brabant, le Hainaut et le pays de Liége. Dans le tableau suivant nous nous sommes attaché à mettre en regard les caractères principaux du style ogival ordinaire et de celui de la Flandre maritime :

CARACTÈRES DU

STYLE OGIVAL ORDINAIRE.	STYLE OGIVAL DE LA FLANDRE MARITIME.
a) Le plan des églises a communément la forme d'une croix latine ; les bas-côtés n'ont que la demi-largeur de la nef principale. Le transsept fait fortement saillie sur les murs extérieurs des bas côtés.	*a*) La plupart des églises sont bâties sur plan rectangulaire. Elles se composent d'une nef principale bordée de bas-côtés ordinairement aussi larges qu'elle, et sont dépourvues entièrement de transsept ; ou, si

b) Presque tous les édifices de quelque importance sont couverts de voûtes en pierres ou en briques. Les voûtes en bois y sont rares.

c) La nef principale est beaucoup plus élevée que les nefs latérales; celles-ci sont couvertes d'un toit en appentis, dont l'extrémité supérieure s'appuie contre les murs sous les fenêtres hautes de la nef principale.

d) Généralement les monuments sont construits en pierres.

e) Les moulures ont beaucoup d'ampleur; elles sont généralement larges et profondes, du moins au XIIIe et au XIVe siècle.

f) Les galeries ou parapets surmontant les corniches sont ajourés et découpés en trèfles, quatre-feuilles ou ornements flamboyants.

g) Les flèches des tours se composent presque toujours d'une charpente recouverte d'une toiture en ardoises.

elles en ont un, il ne présente qu'une faible saillie sur les murs extérieurs des bas-côtés (église de Dixmude).

b) Absence complète de voûtes en pierres ou en briques. Celles-ci sont remplacées par des voûtes en bardeaux, peintes et quelquefois sculptées en partie, et laissant paraître les entraits de la charpente.

c) La couverture des églises est formée de trois toits à double versant, et tous d'égale hauteur. Il résulte de cette disposition : 1° que la nef principale n'a pas de fenêtres hautes, 2° que les façades de ces monuments présentent toujours trois pignons également élevés.

d) Toutes les constructions sont en briques.

e) Les moulures sont fines et délicates. C'est le résultat de l'emploi de la brique, qui est toujours de petite dimension.

f) Les parapets sont pleins et décorés d'arcatures aveugles, formées par un arc lancéolé, même au XVe siècle [1].

g) La plupart des clochers ont des flèches entièrement construites en briques; leurs arêtiers sont ornés de crochets également en briques.

[1] C'est donc à tort que, dans la restauration de l'église de Sainte-Walburge, à Furnes, on a remplacé le parapet en briques et décoré d'arcatures aveugles par un parapet ajouré en pierre blanche.

h) Les chapiteaux à crochets n'ont été en usage qu'au XIIIe siècle.	*h*) Les crochets des chapiteaux de la Flandre maritime diffèrent considérablement de ceux des édifices ogivaux du reste du pays. Leurs enroulements sont plus plats et plus larges. De plus, on a fait usage de crochets sur les corbeilles des chapiteaux jusqu'au XVIe siècle.
i) Toutes les ouvertures (baies de fenêtres et de portes, arcatures) sont fermées par des arcs ogivaux. Les Halles de Louvain seules font exception.	*i*) On s'est encore souvent servi du plein-cintre (église de Saint-Nicolas à Dixmude et de Saint-Jean à Poperinghe).
j) Le style du XVe et du XVIe siècle se distingue par l'emploi de l'arc en accolade.	*j*) L'emploi de l'arc en accolade est excessivement rare dans la Flandre maritime, même au XVe et au XVIe siècle. On continue à se servir de l'arc lancéolé et équilatéral.

Enfin il faut remarquer ; 1° que le style dont on s'est servi dans la Flandre maritime au XVe et au XVIe siècle offre encore de grandes ressemblances avec celui que l'on appelle communément style du XIIIe et du commencement du XIVe siècle ; 2° que le style ogival a régné beaucoup plus longtemps dans cette contrée que dans le reste de l'Europe (halles de Nieuport) : on trouve des traces évidentes du style ogival jusque dans les monuments élevés au XVIIe siècle.

E. Reusens.

COUP-D'ŒIL

sur les colonies belges qui s'établirent en Angleterre pendant le moyen âge.

Lorsque nous étudions, dans nos annalistes, la situation de la Belgique au XIIe siècle, nous sommes frappés d'un fait singulier et qui paraît, à première vue, inexplicable. Les chroniqueurs signalent, d'un côté, un surcroît tel de population que les terres, alors mises en culture, étaient insuffisantes à la nourrir et, d'autre part, des calamités sans nombre qui, semble-t-il, devaient suffire pour la réduire au moins de moitié. Mais ils passent sous silence ou mentionnent à peine un autre fait considérable dont l'examen rend plus difficile encore la solution du problème que nous venons d'indiquer. Je veux parler du mouvement d'émigration qui, peu de temps après que la première croisade eut attiré des milliers de Belges dans la Terre-Sainte, emporta nos populations loin du sol natal pour les entraîner jusqu'aux extrémités de l'Europe. J'ai dit ailleurs le rôle que les émigrants flamands jouèrent dans une grande partie de l'Allemagne et la part qu'ils prirent à la régénération des provinces ravagées par une longue série de guerres intestines et les invasions incessantes de peuplades slaves [1]. J'ai raconté aussi l'influence qu'ils exercèrent sur le développement de la Hongrie et de la Transylvanie [2]. Mais l'activité de nos compatriotes ne se limita pas aux pays des Henri-le-Lion, des Albert-l'Ours et des saint Étienne. L'Angleterre fut, elle aussi, le théâtre de leurs travaux dans la guerre et de leur génie civilisateur dans la paix. Le temps me manque pour vous entretenir avec quelque développement des immigrations belges qui eurent lieu dans la Grande-Bretagne pendant le moyen âge ; mais j'espère pouvoir publier prochainement sur cette vaste et intéressante matière un

[1] *Histoire des colonies belges qui s'établirent en Allemagne pendant le XIIe et le XIIIe siècle*, Brux. 1865.

[2] *Essai historique sur les colonies belges qui s'établirent en Hongrie et en Transylvanie pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles*, Brux. 1871.

travail d'une certaine étendue. Je vous demande la permission d'esquisser aujourd'hui, en quelques traits rapides, le tableau des colonies flamandes, guerrières, agricoles ou industrielles dont les écrivains anglais nous ont conservé le souvenir. Ce sujet, j'aime à le penser, intéresse à la fois l'historien, l'archéologue et le physiologiste.

Les auteurs qui mentionnent les émigrations des Belges en Angleterre attribuent uniformément la cause de ces déplacements aux inondations terribles qui désolèrent les Pays-Bas à la fin du onzième et au commencement du douzième siècle. J'admets que cette cause ou cet accident doit entrer en ligne de compte dans l'appréciation des faits qui nous occupent, mais je ne la crois ni la seule ni la plus importante. Un déplacement de plusieurs milliers d'hommes vers un but déterminé, tel que celui que nous constatons, ne s'opère pas du jour au lendemain sans examen et sans réflexion et il ne se trouve pas, à point nommé, un pays pour les recevoir et un souverain pour les combler de priviléges. Il faut donc chercher plus haut et plus loin la cause réelle de l'établissement des colonies belges en Angleterre. C'est dans des événements connus de vous tous que je trouve l'explication de ce phénomène historique.

Les rapports avaient toujours été fréquents entre les habitants du littoral flamand et ceux des côtes anglaises.

Depuis Karause, ce fier Ménapien qui tint en échec pendant plusieurs années les forces du plus puissant empire qui régna sur le monde, les *Keerls* flamands se mêlèrent sans cesse aux *Ceorls* saxons et l'on croit qu'ils ne restèrent pas étrangers à l'invasion de Hengst et de Horsa en Angleterre. Ces faits, je le sais, sont voilés par les brumes de l'histoire ; mais, plus tard, les nuages se dissipent et nous connaissons avec certitude la part considérable prise par les Belges à la conquête de l'Angleterre par les Normands. Les guerriers de tout rang qui suivirent Guillaume-le-Bâtard formèrent de véritables colonies sur le sol conquis. Tandis que les chevaliers flamands obtenaient des fiefs importants, les soldats, les laboureurs, les artisans cultivèrent les terres qui leur furent assignées, tout en conservant leur qualité d'hommes libres et le droit de porter des armes pour leur défense. Là est, selon moi, le vrai point de départ des émigrations successives des Belges en Angleterre. Elles furent favorisées

par les communications incessantes qui existaient entre les souverains britanniques et les comtes de Flandre, presque toujours alliés dans les différends qu'ils avaient avec leurs voisins. Aussi, à partir du XIe siècle, les relations entre les deux pays furent-elles presqu'ininterrompues et l'on sait combien elles devinrent intimes pendant la grande époque d'Édouard III et de notre illustre Jacques d'Artevelde.

Les principales colonies belges que l'on signale en Angleterre, au temps de Guillaume-le-Conquérant, occupèrent les comtés de l'ouest. Guillaume-le-Roux, qui avait, comme son père, épousé une princesse de Flandre, attira un grand nombre de Flamands dans les provinces septentrionales du royaume — le Cumberland et le Northumberland, — moins peuplées que celles du sud et dévastées pendant la guerre avec les Écossais. Au bout de peu de temps, l'aspect du pays semblait, grâce à eux, comme transformé.

Mais c'est vers l'an 1105 que nous rencontrons l'établissement le plus considérable des Belges sur le sol britannique. Écoutons le récit des chroniqueurs anglais. « Une grande partie de la Flandre ayant été submergée par la mer qui avait rompu ses digues, les habitants cherchèrent un refuge dans d'autres pays et arrivèrent en masse en Angleterre demandant au roi Henri Ier de leur désigner une partie de son royaume qui ne serait pas habitée, afin qu'ils pussent s'y fixer et la cultiver. Le roi accueillit très-gracieusement cette requête et leur assigna le territoire de Rhôs, situé à l'ouest de la principauté de Galles. » Nous verrons plus loin les vicissitudes de cette colonie. Les historiens sont unanimes à reconnaître l'importance qu'elle acquit et l'influence que les Flamands exercèrent sur la contrée où l'on vit fleurir au bout de peu d'années le bien-être et la prospérité.

D'autres Belges affluèrent dans le Royaume-Uni sous le règne d'Étienne. Ce prince, qui avait peine à se maintenir sur le trône, fit appel à des volontaires étrangers pour soutenir sa cause. Aussitôt les Flamands, dit un chroniqueur, abandonnant leur terre natale, arrivèrent par troupes en Angleterre et s'y répandirent « comme des loups affamés. » Ils étaient conduits par ce vaillant Guillaume de Loo, vicomte d'Ypres qui, après avoir échoué dans sa tentative de succéder à Charles-le-Bon, chercha ailleurs un aliment à son ambition et à son activité. Les auxiliaires flamands auxquels se joignirent plu-

sieurs corps de Brabançons furent les principaux soutiens d'Étienne, et le roi leur concéda des terres étendues ce qui excita à un haut degré la jalousie des Anglais. Le mécontentement alla si loin qu'un des premiers actes de l'administration de Henri II fut d'enjoindre aux Belges amenés par Guillaume d'Ypres de quitter l'Angleterre et de se transporter auprès de leurs compatriotes dans la principauté de Galles où le roi Henri Ier les avait établis.

Ce fut vers le même temps que des colonies ouvrières de Flamands arrivèrent dans le comté de Norfolk que leur industrie a immortalisé. On les trouve d'abord à Worsted, puis bientôt après ils apparaissent à Norwich, où toutefois ils ne devinrent célèbres que sous le règne de Édouard Ier. Norwich fut le centre le plus important des colonies industrielles que les Belges fondèrent en Angleterre et il atteignit son apogée au temps d'Édouard III. Les ouvriers flamands s'étant plaints de certains règlements de leurs magistrats et des vexations dont ils se prétendaient l'objet de la part des chefs des corporations, Édouard III les invita à s'établir dans ses États sous les conditions les plus avantageuses. Les ouvriers acceptèrent l'offre royale et introduisirent en Angleterre l'art de fabriquer les draps fins qu'on n'y connaissait pas encore. Plusieurs compagnies de tisserands et de foulons s'y fixèrent en même temps et, d'après le témoignage de Hallam, l'émigration des industriels flamands continua pendant ce règne et eut lieu par intervalles pendant plus d'un siècle. Enfin, lorsque les troubles religieux qui déchirèrent les Pays-Bas au XVIe siècle chassèrent un grand nombre de Belge de leurs foyers, plus de 4000 Flamands, dit-on, s'établirent encore à Norwich. Ils y eurent des églises où le service se célébrait en flamand et atteignirent un degré de prospérité que leurs descendants n'ont pas encore perdu.

Mais ce n'est pas seulement dans l'Angleterre proprement dite que les Belges immigrèrent pendant la période féconde que nous parcourons. Les *Highlands* de l'Écosse les reçurent aussi, soit comme guerriers, soit comme colons, soit comme ouvriers. Un grand nombre de Flamands s'enrôlèrent comme mercenaires sous les drapeaux des rois d'Écosse et peut-être le destin des batailles les mit-il plus d'une fois aux prises avec leurs frères d'Angleterre. Le nom d'un de leurs capitaines, Jordan-le-Flamand, est resté vivace dans le

souvenir des chroniqueurs écossais. Plusieurs grandes familles écossaises, notamment les Douglas, prétendent descendre d'un de ces fiers chevaliers flamands dont l'audace égalait l'insouciance et qui mouraient sans regret dans un pays étranger pour une cause étrangère, comme s'il se fût agi de défendre ce qui leur était le plus cher. On vit les Flamands se répandre depuis la Tweed et le Solway jusqu'à la Clyde et le Moray Frith ; on les vit fonder des villages et des villes et s'organiser en commune, contrairement aux habitudes de leurs voisins; on les vit s'adonner à l'industrie, à l'agriculture et au commerce et communiquer aux indigènes, par le spectacle d'une grande prospérité, leur énergie et leur esprit d'initiative. « Tant de Flamands, dit Chalmers, s'établirent en Écosse pendant ce temps de colonisation, qu'ils obtinrent le droit d'être gouvernés selon leurs propres lois. »

Je ne m'arrête pas aux détails de peur de m'étendre au-delà des limites que je dois m'imposer et je me borne à rappeler brièvement les circonstances au milieu desquelles les Flamands furent amenés à fonder en Écosse leur dernier établissement. Je laisse parler Buchanan : « Pendant les guerres désastreuses qui avaient sévi en Écosse durant un siècle et demi, dit-il, les villes s'étaient ruinées et les campagnes appauvries. Les habitants ne connaissaient plus d'autre métier que celui des armes. Jacques Ier, instruit par le malheur et souhaitant de rétablir la prospérité publique, attira, par la proposition de magnifiques priviléges, un grand nombre d'artisans de tous genres de la Flandre. Comme la noblesse, fidèle à ses traditions, continuait à habiter les campagnes, Jacques assigna aux Flamands les villes qui étaient devenues presque désertes. Grâce à l'arrivée de ces nombreux émigrants, ajoute Buchanan, les villes se repeuplèrent et l'on vit bientôt une foule de gens, gagnés par l'exemple, s'adonner à des travaux utiles et concourir au progrès de l'industrie indigène et à l'extension du commerce avec l'extérieur. »

Frappés de ces immigrations continuelles de peuples venus du continent, parmi lesquels les Belges ne furent pas les moins nombreux, les écrivains écossais ont constaté que la race primitive avait reçu de profondes atteintes et qu'elle finit par se confondre avec les étrangers dont elle subit le croisement. Primitivement Calédoniens ou Pictes, les habitants durent se mêler à des Gaëls ou Cruithne, qui se répandirent

dans les régions du nord-ouest et en nombre moindre dans celles de l'extrême est. Pendant tout le moyen âge, les parties les plus fertiles du pays virent affluer des colons saxons, anglais, norses, danois, normands et enfin flamands. De cette puissante infusion de sang teutonique résulta un peuple mélangé devant lequel disparut graduellement la race dite aborigène et, en présence de ce phénomène incontestable, l'éminent physiologiste anglais, Barnard Davis, se demande si beaucoup d'Écossais modernes ont encore dans leurs veines une goutte de sang calédonien ou scot.

Revenons maintenant sur nos pas et, après avoir exposé sommairement les émigrations des Belges dans les pays des Saxons et des Gaëls, signalons avec quelques détails les souvenirs de leur activité dans les âpres montagnes du pays de Galles, célèbres jadis par les exploits de l'héroïque Arthur et des chevaliers de la Table Ronde et par les légendes mystérieuses de Merlin l'enchanteur. C'est là que le roi Henri Ier colloqua une grande partie des Flamands venus en Angleterre à l'époque de la conquête, il y réunit ceux qui avaient afflué dans le royaume sous son règne, et, plus tard, Henri II y établit également les fiers guerriers du Fleonderland que le roi Étienne avait appelés pour soutenir son trône contre les vassaux rebelles. Chose digne d'observation, les Belges furent envoyés expressément dans la principauté pour couvrir les frontières anglaises menacées par les Gallois et défendre la couronne en cas de danger. A l'autre bout de l'Europe, et à la même époque, les Flamands de Transylvanie reçurent des rois magyars une mission absolument semblable : ils obtinrent des priviléges étendus à condition de protéger le territoire royal contre les attaques de l'ennemi ; *ad retinendam coronam*, dit un document. Les Flamands du pays de Galles accomplirent avec énergie la tâche qui leur était imposée. Aussi les chroniqueurs cambriens ne les ont-ils pas épargnés. L'amertume déborde de leurs récits. Ils prodiguent les épithètes les plus dures à ces étrangers, à ces envahisseurs qui, certains de la protection des rois anglais, sont des adversaires implacables de la nationalité galloise. S'il leur est impossible de nier la bravoure de leurs ennemis, ils leur reprochent leur perfidie, leur esprit de ruse et de mensonge et leur manque de scrupules en toutes circonstances. Je me permettrai de faire re-

marquer à ce propos que ce sont les vaincus qui parlent et que les Flamands n'étaient pas leurs alliés. Joint à cela que les Gallois avaient voué aux Belges une haine sans merci et que ceux-ci se trouvèrent le plus souvent dans le cas de légitime défense. Au surplus, ce fut entre eux une guerre sans trève. Pendant plusieurs siècles, et notamment au temps de Llewelyn le Grand, nous voyons les Flamands, tour à tour victorieux et défaits, lutter avec acharnement pour conserver les cantons qui leur avaient été concédés et, sentinelles avancées des armées anglaises, gagner peu à peu quelques acres de terre qu'on leur disputait pied à pied. La soumission définitive de la principauté au royaume d'Angleterre ne mit fin ni à ces haines ni à ces combats. Le temps me manque pour les raconter. La dernière bataille importante entre les Flamands et les Gallois fut livrée, en 1401, au pied du Plynlimmon.

Des douze comtés qui composent le pays de Galles, y compris l'île d'Anglesey, il serait difficile d'en citer un qui n'ait pas conservé quelque vestige de l'immigration des Belges. Citons rapidement quelques exemples. Dans le comté de Caerdigan on montre, à 3 lieues N. de la ville de Tregaron, un vaste campement appelé *Castell Flemys*, formant une presqu'île défendue de trois côtés par des marais impraticables et qui fut construit par un corps d'envahisseurs flamands. Sur la côte du canal de St-Georges, nous rencontrons *Verwic* (Y-Verwig), célèbre dans les annales du pays de Galles par la résistance désespérée que les habitants opposèrent à une troupe de Flamands qui avaient débarqué à *Traeth y mounth* et qui furent écrasés sous le nombre. C'était le premier dimanche après la Circoncision. Ce jour fut appelé *sul côch* ou dimanche sanglant. On dit que lorsqu'une forte brise de mer chasse le sable de la plage vers la côte, on voit encore aujourd'hui les os des Flamands qui y trouvèrent leur tombeau. Dans le comté de Glamorgan, se trouve l'importante ville maritime de Swansea, fondée originairement par des Flamands dont le souvenir s'y perpétue d'une manière remarquable. A Swansea et à Gower, qui est un peu plus loin, les habitants ont conservé la physionomie, les mœurs et les habitudes flamandes et ils parlent un dialecte anglais mêlé de mots flamands. Si vous leur demandez ce qu'ils sont, ils répondent : « Nous sommes Anglais, mais beaucoup

nous appellent Flamands. » Près de Swansea est le château de Loughor, bâti sur un rocher inaccessible par les Flamands de la conquête.

Mais c'est, entre tous, le comté de Pembroke qui est le plus riche en souvenirs de ce genre. Il a un caractère si distinct du reste du pays que les écrivains anglais l'appellent *Englishry* ou *little England beyond Wales*. Comme à Swansea et à Gower, les habitants gallois, de leur côté, appellent les Anglais des *Flamands* et cette appellation renferme comme une nuance de reproche et de dédain. Pendant des siècles, ils ont évité de s'allier par des mariages et maintenant encore les unions entre eux sont rares.

Il est de fait que le comté de Pembroke fut dès les premiers temps peuplé et colonisé par les Flamands que Henri Ier établit à Tenby et à Haverforwest d'où ils se répandirent plus loin. La ville de Narberth leur doit son origine. Ce n'était primitivement qu'un château-fort construit par Étienne Perrot qui y mit une garnison de Flamands. Ceux-ci se bâtirent autour de la forteresse des habitations qui furent le germe d'où sortit la ville actuelle. Dans le même temps, ils s'emparèrent des cantons de Castlemartin et de Rhôs et d'une grande partie de celui de Dungleddy et élevèrent une montagne artificielle appelée aujourd'hui New-Mote, qu'ils entourèrent d'un fossé profond facilement inondable et qui leur servait de poste d'observation. Rôch et Gwys, deux forteresses, furent égalemet bâties par eux. On leur attribue aussi l'origine du village de Reynoldston, sur la route de Narberth à Pembroke. On cite les maisons de cette localité comme ayant conservé des cheminées rondes, signe distinctif, à ce qu'on prétend, de toutes les habitations flamandes en Angleterre. Enfin, mentionnons, pour terminer, un souvenir archéologique important. Deux grandes voies romaines principales traversaient le pays de Galles ; l'une, allant de l'Est à l'Ouest, était la *via Julia maritima ;* l'autre unissait la station militaire de *Menapia* — encore un souvenir belge — à celle de Llanio, dans le comté de Caerdigan, parcourait sur une vaste étendue les monts Préselé et aboutissait à la partie septentrionale du comté de Caermarthen. La seconde de ces routes étant devenue impraticable, les Flamands la restaurèrent et leurs travaux furent si considérables que la route prit d'eux le nom

de *via Flandrica*. Aujourd'hui elle est connue sous le nom de *Flemingsway*.

En terminant cette rapide esquisse, je ne puis me défendre de vous communiquer une réflexion qui sort pour ainsi dire des entrailles du sujet. J'ai fait remarquer ailleurs que l'on ne trouve guère d'émigration belge dans les pays de race latine. Pour expliquer ce fait, on peut supposer sans doute que les contrées où prédomine l'élément roman n'ont jamais éprouvé le besoin de se retremper à une source étrangère ; mais il ne faut pas perdre de vue non plus qu'il a existé de tout temps entre les peuples latins et les nations d'origine teutonique un antagonisme secret qui, pour être peu prononcé à la surface, n'en est pas moins réel au fond. Il est curieux de trouver l'expression de ces instincts à une époque où l'on n'avait encore inventé ni le soi-disant principe des nationalités, ni la fameuse théorie des grandes agglomérations ; toutefois la similitude ou la différence des races ont été la cause de beaucoup d'événements obscurs ou incompris ; étudiée à un point de vue spécial, l'histoire offre des aspects entièrement nouveaux. Aussi, lorsque nous voyons les Belges du moyen âge émigrer par milliers dans la Grande-Bretagne, nous pouvons affirmer qu'ils y étaient entraînés par une attraction ethnographique. Les premières affinités de langage et de mœurs se sont conservées par des communications presque non interrompues et ont établi, dans la suite des siècles, ces relations amicales que l'on n'est jamais parvenu à troubler profondément. Nous en avons des preuves à toutes les époques. Je ne rappellerai pas ce que la Belgique de 1830 doit à la Grande-Bretagne. Mais nous savons tous, pour en être témoins tous les jours, quel accueil fraternel et chaleureux on fait aux députations belges en Angleterre et aux députations anglaises en Belgique. Nous savons tous avec quelle haute déférence, avec quelle vive sympathie est reçu en Angleterre celui qui est la personnification la plus élevée des idées et des aspirations nationales, ce souverain dont le nom est aussi respecté chez nos voisins britanniques, qu'il l'est parmi nous. D'aucuns diront peut-être que la politique y est pour quelque chose. Nous le voulons bien ; mais il nous sera aussi permis de penser — et c'est la conclusion naturelle de ce travail — que si des liens d'une confraternité, chaque jour plus étroite, unissent

la Belgique et l'Angleterre, c'est que l'on est demeuré fidèle, des deux côtés, à de lointains souvenirs et à des traditions séculaires.

E. DE BORCHGRAVE.

RAPPORT

DE LA COMMISSION CHARGÉE PAR LE PRÉSIDENT
D'EXAMINER

les modifications aux Statuts et au Règlement proposées par le Bureau.

Messieurs,

En exécution de l'art. 33 des Statuts, une commission, composée de MM. le général Meyers, le chev. de Schoutheete de Tervarent, E. Gife, J. Schadde et P. Henrard, s'est réunie le 8 courant pour examiner les modifications aux Statuts et au Règlement de l'Académie proposées par votre Bureau.

Les principales de ces modifications sont, pour les Statuts, celles relatives à la composition du Bureau et au choix du président et du vice-président.

L'art. 14 décide que tous les membres du Bureau seront pris parmi les 18 conseillers ; l'art. 16 que chaque année le président ou le vice-président seront choisis parmi les conseillers habitant Anvers. Or, Messieurs, par la nature même de leurs fonctions, le secrétaire perpétuel, le trésorier et le bibliothécaire, de droit membres du Bureau, doivent aussi résider dans la ville où siége la Compagnie ; il en résulte que le choix de l'Académie pour ces diverses fonctions est extrêmement restreint, que c'est toujours au dévouement des mêmes membres, en très-petit nombre, que l'Académie doit s'adresser, et qu'il peut en résulter pour elle l'impossibilité absolue de composer son Bureau, si des considérations, parfaitement respectables, empêchaient quelques-uns d'entre eux d'accepter les fonctions auxquelles leur résidence les appelle naturellement et dans lesquelles le vote de leurs collègues ne fait que les confirmer.

En supprimant le paragraphe de l'art. 16 qui restreint le choix du président et du vice-président, en ne faisant pas un devoir au bibliothécaire, au trésorier, ni au secrétaire perpétuel de compter parmi les conseillers, ces difficultés cessent d'exister et la nomination des officiers de la Compagnie, membres du Bureau, est assurée.

Ce qui avait induit les premiers rédacteurs de vos Statuts à introduire à l'art. 16 la phrase que votre commission, d'accord avec le Bureau, vous propose de supprimer, c'est qu'ils avaient perdu de vue que l'Académie n'est pas une société locale ; elle n'est pas l'Académie d'Anvers, comme on la nomme quelquefois par euphémisme, elle est l'*Académie d'archéologie de Belgique;* elle se recrute parmi les érudits de nos diverses provinces, et il importe même de prévoir le cas où des raisons de convenance la détermineraient à transporter son siége dans tout autre ville du royaume. C'est afin de n'être pas arrêté, dans ce cas, par le texte des Statuts que votre Bureau a proposé la nouvelle rédaction de l'art. 2, à laquelle s'est ralliée votre commission.

Mais en laissant l'Académie libre de pouvoir toujours choisir la ville où elle désire établir son siége, il importait d'entourer le vote d'une pareille résolution de toutes les précautions qui peuvent le protéger contre toute surprise, et l'art. 33, qui règle la marche à suivre en cas de modifications à apporter aux Statuts, a été sagement appliqué à toute proposition provoquant un changement de siége de la Compagnie.

Ces modifications en entraînent nécessairement d'autres, car tous les articles d'une constitution sont plus ou moins solidaires, et le mot *Anvers*, dans tous les articles qui le renferment, a dû être remplacé par la phrase : *la ville où siége l'Académie.*

Cependant, à propos des articles 3 et 7 qui accordent au bourgmestre d'Anvers, ainsi qu'au ministre de l'intérieur et au gouverneur de la province, le titre de membre honoraire et la présidence des séances auxquelles il assiste, le Bureau a pensé que cet hommage rendu à l'autorité devait être bien plutôt dans les mœurs que dans la règle, et qu'il était préférable de laisser à l'initiative de l'Académie le soin de voter à titre gracieux ou comme témoignage de reconnaissance le titre de membre honoraire, ou d'acclamer la présidence du haut fonctionnaire qui honorerait ses réunions de sa présence, que d'en faire une obligation dont elle n'aurait pas le pouvoir, le voulût-elle, de s'écarter.

Reprenons maintenant, dans l'ordre des articles, les modifications qui vous sont soumises.

Art. 1. — L'Académie a une bibliothèque, mais son but n'est pas d'en créer une ; elle ne peut avoir pour objet de créer un musée : il faut pour cela des ressources financières qu'elle ne possède pas.

Art. 2. 3 et 7. — Il en a été question plus haut.

Art. 8. — La phrase ajoutée n'est qu'une transposition d'un § de l'art. 27.

Art. 9. — Simple changement de rédaction.

Art. 14 et 16.— Il a été question plus haut des modifications principales à introduire dans ces deux articles. Le changement de dénomination de *secrétaire-adjoint* en *secrétaire de l'administration*, membre du Bureau, donne plus d'importance à ce mandat.

Art. 15.— La nouvelle rédaction établit clairement les devoirs des conseillers laissés dans l'ombre par les anciens Statuts.

A propos de cet article, votre commission a pensé que la durée du mandat des conseillers, fixée à 12 ans, pourrait être diminuée. Le conseil est en quelque sorte un sénat parmi lequel la Compagnie choisit ses présidents; comme dans notre sénat politique, le terme de durée de 8 ans pour le mandat des conseillers a paru à votre commission un bail moins emphytéotique et plus acceptable, et elle a l'honneur de vous proposer de réduire de 4 ans ce mandat.

Votre commission vous propose également de ne rien changer à l'art. 17 ; il va de soi que toute vacance parmi les conseillers serait remplie aussitôt que possible, mais tout membre titulaire, nommé conseiller, conserverait son mandat pendant le terme de 8 années. Par le fait, les élections seraient chaque année un peu plus nombreuses, ce qui n'est pas un mal, car elles tendent à donner plus d'animation et plus de vie aux réunions de la Compagnie.

Art. 18 . — Les mots supprimés ont paru superflus.

Art. 23, 24, 25 et 26. — Changements de rédaction.

Art. 27 et 33. — Voir plus haut les raisons des modifications proposées.

RÈGLEMENT.

Les modifications proposées au Règlement ne sont pour la plupart que de simples changements de rédaction. Deux d'entre elles méritent cependant une attention spéciale, ce sont celles concernant les §§ 7, 9 et 31.

Le coût des Annales avait été fixé en 1865 à 10 fr. le volume ; mais le prix du papier et de la main d'œuvre ne cessant de croître, il devient nécessaire de laisser la Compagnie augmenter le prix de ses publications, si elle le juge à propos, afin d'éviter de se trouver en déficit.

Le § 9 devra en conséquence recevoir le changement de rédaction suivant :

« Les souscripteurs à une série entière des Annales peuvent également se » libérer en payant par anticipation une somme égale aux $^4/_5$ du prix total, » etc. »

§ 31. — Le Bureau a jugé nécessaire de supprimer du Règlement l'exclusion des membres titulaires de tous les concours. Déjà à propos du prix fondé

par l'Académie pour l'histoire du commerce d'Anvers, il y avait eu nécessité de ne pas tenir compte de cette exclusion, afin de ne pas éloigner des concours les membres qui, par la spécialité de leurs études, étaient le plus à même de produire un travail complet. La clause qui remet aux conseillers, exclus dans tous les cas, le jugement des concours auxquels les membres titulaires auraient été admis à participer, est une garantie de l'impartialité du jury.

Votre commission a pensé aussi qu'à l'occasion de la révision du Règlement, il serait opportun de donner à l'un de ces articles quelques développements de nature à le rendre plus complet. L'art. 3 dit que l'Académie publiera, chaque année, des Annales et un Bulletin; mais nulle part il n'est dit ce que sera ce Bulletin, ce que comprendront ces Annales. Votre commission propose pour cet article la rédaction suivante :

§ 3. — L'Académie publie des *Annales*, un *Bulletin* et, s'il y a lieu, d'autres travaux. « Les Annales se composent de mémoires couronnés et de ceux dont » la Compagnie a voté l'impression. »

» Le Bulletin renferme les Statuts, le Règlement, le tableau des membres, » les procès-verbaux des séances en tout ou en partie, l'énumération des diver- » ses publications adressées à la Compagnie, la plupart des rapports des com- » missaires sur les mémoires envoyés, les notices biographiques des membres » décédés, les discours et les communications dont l'Académie vote l'impression. »

Compléter le § 7 de cette façon :

« Néanmoins le Bulletin est distribué gratuitement aux membres abonnés » aux Annales. »

A part ces quelques observations complémentaires, votre commission se rallie complétement aux propositions du Bureau.

LE RAPPORTEUR, **PAUL HENRARD.**

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION, **Général MEYERS.**

ANVERS, *le 20 octobre 1873.*

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1873.

Sont présents : MM. le baron J. de Witte, R. Chalon, G. Hagemans, Le Grand de Reulandt, le chev. L. de Burbure, le général Meyers, l'abbé E. Reusens, A. Casterman, E. de Borchgrave, le

chev. de Schoutheete de Tervarent, A. Scheler, P.-C. Vander Elst et Ch. Thys, membres titulaires ; MM. A. de Ceuleneer et C. Van Dessel, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. le baron J. de Witte, président.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est approuvé.

MM. Henrard, E. Varenbergh, S. Bormans, E. Dognée et Gife expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le président annonce la perte douloureuse qu'a subie l'Académie par la mort M. P.-D. Kuyl, membre titulaire. Une députation, composée de MM. Le Grand de Reulandt, Th. Van Lerius, E.-L. Gife, J. Schadde, L. Delgeur, E. Reusens et P. Génard, a assisté aux funérailles du défunt.

M. A. Casterman, trésorier, présente le projet du budget des dépenses de l'exercice 1874. Ce budget, qui s'élève à la somme totale de fr. 7,000, est adopté.

Le secrétaire perpétuel, en l'absence de M. L. Delgeur, bibliothécaire intérimaire, en voyage pour l'Égypte, soumet à l'assemblée, en exécution de l'art. 26 des Statuts, le rapport annuel sur la bibliothèque.

L'assemblée aborde la discussion des modifications à introduire aux Statuts et au Règlement ensuite des propositions du Bureau. Communication est donnée du rapport de la commission chargée par le président de l'examen de ces propositions.

Prennent part à la discussion : MM. le baron J. de Witte, R. Chalon, le chev. L. de Burbure, A. Scheler, E. Reusens, A. Casterman, le général Meyers et le secrétaire perpétuel.

Ont été modifiés, pour les Statuts, les art. 1, 2, 3, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 17, 18, 23, 24, 25, 26, 27, 33, 35 (ce dernier supprimé, bien que le 1er alinéa reste applicable pour les mandats en cours) et, pour le Règlement, les §§ 3, 4, 7, 9, 13, 17, 20, 23, 28, 31, 33, 35 et 36.

M. H. Schuermans a envoyé au Bureau une lettre dans laquelle il rencontre les observations présentées par M. le baron J. de Witte dans la séance du 21 septembre dernier, au sujet de l'introduction probable de quelques antiquités égyptiennes et étrusques qui ont été trouvées en Belgique.

M. R. Chalon appelle l'attention de l'Académie sur un livre que M. Houdoy vient de publier à Lille et dans lequel cet auteur signale l'existence à Anvers, au XVIe et au XVIIe siècle, d'une usine où l'on fabriquait des verreries de luxe, imitées de celles de Murano, avec une perfection telle qu'il était à peu près impossible de les distinguer des modèles. Il demande si, dans les nombreuses collections qui existent en Belgique, on pourrait retrouver des *produits certains* de cette industrie anversoise.

M. le chev. de Schoutheete de Tervarent se rappelle avoir vu dans d'anciens inventaires la mention de *verres d'Anvers*. M. le général Meyers ajoute qu'il existe, au grand béguinage de Gand, un verre auquel on attribue cette même origine anversoise. Il est très-probable, ajoute M. Chalon, que parmi les verres dits de Venise que possède le Musée royal de la porte de Hal, à Bruxelles, il doit se trouver bon nombre de verres d'Anvers. Mais comment les reconnaître? Une histoire de la céramique et de la verrerie dans nos provinces serait, dit-il, un sujet très-intéressant de concours à proposer par l'Académie d'archéologie.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt une communication de M. le baron de Witte, faite à la séance du 21 septembre 1873. *(Bulletin*, p. 718*)*.

L'honorable président de l'Académie, avec son aménité ordinaire à laquelle je me plais à rendre un sincère hommage, exprime un certain désaccord avec moi au sujet de la statue d' « Isis » du musée d'Anvers et des antiquités étrusques d'Eygenbilsen.

Je crois utile de relever quelques passages de cette communication, pour justifier mon opinion, ou plutôt pour constater que l'écart entre celle-ci et celle de l'honoré contradicteur n'est pas aussi grand qu'il l'indique.

Quant à la statue d' « Isis, » je n'ai pas osé soutenir qu'elle serait d'importation anté-romaine, mais je ne crois pas que l'importation à l'époque romaine soit incompatible avec le caractère archaïque du monument : pourquoi les Romains n'auraient-ils pu importer chez

nous que des statues égyptiennes fabriquées de leur temps? Pourquoi l'importation devrait-elle être d'autant plus récente que la fabrication est plus ancienne?

Je ne veux certes pas ériger en preuves indiscutables les énonciations relatées dans les notes du comte Cl. W. de Renesse; il a pu être trompé; mais d'après ses manuscrits, dont je publie en ce moment même des extraits, je vois que, dès l'âge de 15 ans, il parcourait les Pays-Bas et les provinces rhénanes, en se préoccupant des monuments, objets d'art, etc., que ces contrées recélaient; j'y vois qu'il avait de nombreux correspondants, dont à Anvers le chanoine Gasparoli qui posséda l' « Isis, » et de qui il pouvait tenir les renseignements consignés au sujet de la découverte de celle-ci; j'y vois encore que les fouilles pour l'établissement des nouvelles fortifications d'Anvers le préoccupèrent spécialement, et j'en conclus que le comte de Renesse a pris toutes les précautions voulues pour ne pas être trompé et pour ne pas abuser la postérité.

J'ajouterai, en ce qui concerne les figurines de travail égyptien prétenduement trouvées à Anvers, que, surtout à l'époque de l'acquisition qu'en fit le comte de Renesse, vers 1820, les amateurs d'antiquités se souciaient fort peu de l'origine des objets; qu'ils eussent en général donné une somme supérieure pour une statuette présentée franchement comme égyptienne ou étrusque, que pour un objet de ce genre indiqué par exemple comme de style barbare et trouvé aux environs de Cologne, de Neuwied, etc. (ce sera même là ultérieurement une preuve invoquée au sujet d'objets dont le caractère étrusque est reconnu aujourd'hui seulement, et qui sont indiqués comme découverts dans de pareilles circonstances, par certaines des notes du comte de Renesse, communiquées aux *Jahrbücher* de Bonn).

D'ailleurs, le fait de l'introduction du culte égyptien en Belgique à l'époque romaine n'est pas contesté, et il ne pouvait pas l'être, par l'honorable baron de Witte. J'ajouterai seulement un fait nouveau qui semble démontrer que non seulement il y avait, en Belgique, des Romains pratiquant le culte égyptien, mais que de véritables Égyptiens, fonctionnaires civils ou militaires, etc. etc., ont habité notre pays à l'époque romaine : je signale, aujourd'hui même, à la *Revue belge de numismatique,* dirigée par notre honorable vice-président

M. Chalon, le fait d'une trouvaille de monnaies de l'époque romaine, dont la moitié sont des coloniales, et non pas des coloniales provenant indistinctement de différentes localités et portant différentes dates, mais uniquement des provinciales frappées à Alexandrie pendant le IIIe siècle, depuis Maximin jusqu'aux premières années du règne de Dioclétien. Je me demande si le trésor auquel appartiennent ces monnaies peut avoir été enfoui en Belgique par un autre qu'un Égyptien (peut-être le pécule d'un soldat).

Au surplus, je dois faire remarquer que l'honorable M. de Witte et moi, nous sommes plus près de nous mettre d'accord qu'il ne semble à première vue : 1° lui, il objecte d'emblée un doute contre tout autre opinion que celle d'une importation moderne de l'« Isis » d'Anvers comme lest d'un navire de nos temps; 2° j'aboutis simplement, de mon côté, à un doute opposé au doute de mon bien estimé contradicteur. Ni l'un ni l'autre de nous ne propose donc une formule de certitude, et tous deux nous concluons par un point d'interrogation.

Quant aux objets étrusques découverts à Eygenbilsen, j'ai à faire une double remarque.

D'abord l'honorable baron de Witte veut bien déclarer, avec la plus entière bonne foi scientifique, qu'il ne persiste pas dans l'opinion exprimée par lui à l'Académie, à savoir que les objets étrusques d'Eygenbilsen (à la différence de l' « Isis » d'Anvers) avaient « pu être apportés dans nos contrées par des Romains qui vivaient du temps de l'Empire. »

Non seulement M. le baron de Witte admet aujourd'hui que les objets d'Eygenbilsen sont bien étrusques et antérieurs à l'époque romaine; mais il est d'avis, avec l'honorable M. de Barthélemy (dont j'ai rappelé l'opinion dans le *Bull. des Comm. roy. d'art et d'archéol.*, XII, p. 221), que l'importation au nord des Alpes a été faite plusieurs siècles avant l'ère chrétienne.

Je constate, avec satisfaction, que M. de Witte s'est séparé de ses collègues de l'Académie qui avaient proposé l'époque romaine comme date de l'importation. C'est une conquête.

Je m'empresse de constater aussi que je suis rapproché moi-même de la nouvelle opinion de notre honorable président; car si j'ai parlé des relations commerciales de l'Étrurie avec le nord de l'Europe, je

n'ai pas été exclusif, et j'ai notamment imprimé, dès 1872 (*Bull.* cité, XI, p. 287), que les objets étrusques d'Eygenbilsen étaient arrivés chez nous, *par la voie du commerce* OU AUTREMENT ; j'ai ajouté depuis (*ibid.*, XII, p. 223) que si je maintenais l'origine commerciale comme la plus probable, le long de la route du Rhin (ou du Danube), je devais aussi reconnaître que, pour les localités éloignées de la circulation internationale, il était, jusqu'à plus ample démonstration, plus naturel d'admettre une explication exceptionnelle, comme celle de M. de Barthélemy.

Il n'est donc pas exact d'affirmer que je suis « d'avis que *tous* les » objets de travail étrusque qu'on rencontre dans les pays du Nord, » y ont été portés par la voie du commerce. »

M. de Barthélemy se borne à dire, quant à lui, que l'on a fait peut-être la marge trop grande à l'influence du commerce ; mais il admet que celui-ci a eu une certaine part aux exportations d'objets étrusques : ne serait-ce donc pas une extension trop grande que de soutenir, comme M. le baron de Witte paraît se proposer de le faire, que *tous* les objets étrusques, découverts dans les tombes d'Allemagne et de France, doivent-être attribués à des irruptions en Italie faites par des Germains ou des Gaulois.

Je crois, quant à moi, qu'il faut faire son juste lot à chacune des deux causes, en insistant sur cette remarque que ce n'est pas en tout cas à des Éburons, et par conséquent à des Germains, qu'il faudrait attribuer l'enlèvement du butin étrusque retrouvé à Eygenbilsen : les Éburons, qui occupaient le territoire où les objets ont été découverts, n'étaient pas consolidés assez fortement chez nous au IVe ou au IIIe siècle avant Jésus-Christ, pour songer à porter la guerre au dehors ; au IIe siècle et au Ier, ils étaient même sous la dépendance des Aduatiques. Il est donc probable que l'importation des objets d'Eygenbilsen, même non commerciale, a eu lieu au temps où les Gaulois n'avaient pas encore été expulsés de notre sol par les Germains. Cela confirme tout à fait l'opinion, aujourd'hui commune à M. le baron de Witte et à moi-même, que l'importation date de l'époque anté-romaine.

Je suis heureux d'avoir ici l'occasion de rétracter, en ce qui concerne l'honorable M. de Witte, ce que je disais dans le *Bulletin des Com-*

missions royales d'art et d'archéologie (XII p. 237), c'est-à-dire que « l'attribution à la fois étrusque et anté-romaine des objets d'Eygen- » bilsen est bien définitivement consacrée par l'assentiment des » savants de toute l'Europe, à l'exception des *trois* commissaires de » l'Académie des sciences de Belgique. »

J'ai l'honneur, etc.

H. SCHUERMANS.

LIÉGE, *le 23 novembre 1873.*

TABLEAU DES MEMBRES

(30 NOVEMBRE 1873.)

CONSEIL.

MM. BURBURE (le chevalier L. DE), à Anvers, (1er janvier 1864),
CASTERMAN (A.), à Bruxelles, (1er janvier 1864),
CHALON (R.), à Bruxelles, (1er janvier 1870),
DE KEYSER (N.), à Anvers, (1er janvier 1864),
DOGNÉE (E.-M.-O.), à Liége, (1er janvier 1864),
GACHARD (L.-P.), à Bruxelles, (1er janvier 1864),
GRAND DE REULANDT (S.-E.-V. LE), à Anvers, (1er janvier 1864),
GUILLAUME (le lieut.-général baron), à Bruxelles, (1er janvier 1871),
HAGEMANS (G.), à Bruxelles, (1er janvier 1864),
KERVYN DE LETTENHOVE (le baron J.-M.-B.-C.), à St-Michel-lez-Bruges, (1er janvier 1870),
LE ROY (A.), à Liége, (1er janvier 1871),
MEYERS (le général du génie M.-B.), à Anvers, (1er janvier 1873),
REUSENS (l'abbé E.), à Louvain, (1er janvier 1873),
SCHELER (A.), à Bruxelles, (1er janvier 1864),
SCHOUTHEETE DE TERVARENT (le chevalier A. DE), à St-Nicolas, (1er janvier 1864),
VAN HASSELT (A.), à Bruxelles, (1er janvier 1864),
WAGENER (A.), à Gand, (1er janvier 1866),
WITTE (le baron J.-J.-A.-M. DE), à Anvers, (1er janvier 1867).

La date entre parenthèses indique l'époque de l'installation au conseil (art. 14 et 15 des Statuts).

MEMBRES TITULAIRES.

MM. BALAT, (A.), à Bruxelles,
BORCHGRAVE (E. DE), à Bruxelles,
BORMANS (S.), à Namur,
BURBURE (le chevalier L. DE), à Anvers,
CASTERMAN (A.), à Bruxelles,
CHALON (R.), à Bruxelles,
DE KEYSER (N.), à Anvers,
DEVILLERS (L.), à Mons,
DIEGERICK (J.-L.-A.), à Ypres,
DOGNÉE (E.-M.-O.), à Liége,
GACHARD (L.-P.), à Bruxelles,
GALESLOOT (L.), à Bruxelles,
GENS (E.), à Anvers,
GIFE (E.-L.), à Anvers,
GRAND DE REULANDT (S.-E.-V. LE), à Anvers,
GRANDGAIGNAGE (E.), à Anvers,
GUILLAUME (le lieut.-général baron H.-H.-G.), à Bruxelles,
HAGEMANS (G.), à Bruxelles,
HENRARD (P.), à Anvers,
KEMPENEERS (A.), à Montenaken (Limbourg),
KERVYN DE LETTENHOVE (le baron J.-M.-B.-C.), à St-Michel-lez-Bruges,
LE ROY (A.), à Liége,
MEYERS (le général du génie M.-B.), à Anvers,
PINCHART (A.), à Bruxelles,
PROOST (J.-J.-E.), à Bruxelles,
REUSENS (l'abbé E.), à Louvain,
SCHADDE (H.-M.-J.), à Anvers,
SCHELER (A.), à Bruxelles,
SCHOUTHEETE DE TERVARENT (le chevalier A. DE), à St-Nicolas,
SCHUERMANS (H.), à Liége,
SIRET (A.), à St-Nicolas,
THYS (C.-M.-T.), à Contich,
VAN DER ELST (P.-C.), à Roux (Hainaut),
VAN DER STRAETEN (E.), à Bruxelles,
VAN HASSELT (A.), à Bruxelles,
VAN LERIUS (T.), à Anvers,
VARENBERGH (E.), à Gand,
WAGENER (A.), à Gand,
WAUTERS (A.), à Bruxelles,
WITTE (le baron J.-J.-A.-M. DE), à Anvers.

MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES.

MM. ALVIN (L.), à Bruxelles,
BEQUET (A.), à Namur,
BLOMME (A.), à Termonde,
CEULENEER (A.-A. DE), à Anvers,
COCHETEUX (C.-A.-L.), à Liége,
DAURY (F.), à Dinant,
DE BUSSCHER (E.), à Gand,
DECLÈVE (J.), à Mons,
DELGEUR (L.), à Anvers,
DEL MARMOL (E.), à Namur,
DELVIGNE (A.), à Bruxelles,
DE VLAMINCK (A.), à Termonde,
DUBOIS (A.), à Gand,
DUPONT (E.), à Bruxelles,
FELSENHART (J.), à Bruxelles,
FRÉSON (J.), à Huy,
GÉNARD (P.), à Anvers,
GÉRARD (P.-A.-F.), à Bruxelles,
HANSEN (C.-J.), à Anvers,
HELBIG (J.), à Liége,
HENNE (A.), à Bruxelles,
HUYSMANS (J.-B.), à Anvers,
HUYTTENS (J.), à Gand,
JOLY (E.), à Renaix,
LANSENS (P.), à Couckelaere,
LIMBURG-STIRUM (le comte T. DE), à Gand,
MATTHIEU (A.), à Bruxelles,
POULLET (E.), à Louvain,
RENARD (le lieutenant-général J.-B.), à Bruxelles,
RUELENS (C.), à Bruxelles,
ROULEZ (J.-E.-G.), à Gand,
ROUSSEAU (J.-B.), à Bruxelles,
SCHAEPKENS (ARN.), à Bruxelles,
SCHOLLAERT (F.), à Louvain,
SOUST DE BORKENFELDT (A. VAN), à Bruxelles,
VAN BASTELAER (D.-A.), à Charleroi,
VANDER HAEGHEN (F.), à Gand,
VAN DESSEL (C.), à Elewyt (Brabant),
VAN DYCK (F.), à Bruges,

VAN EVEN, (E.), à Louvain,
VAN HOOREBEKE (G.), à Gand,
VINCART (l'abbé), à Marilles-lez-Jodoigne,

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM. ASSAS (le chev. don M. DE), à Madrid,
AVEZAC (M. D'), à Paris,
AYMARD (A.), au Puy,
BAECKER (L. DE), à Noord Peene, près de Cassel (France),
BEUGNY D'HAGERUE (le chev. A. DE). au château de Lozinghem (Pas de Calais),
BOFARULI (don A. DE), à Barcelone,
BOISTEL (A.), à Arras,
BORDEAUX (R.), à Évreux,
BOREL D'HAUTERIVE, à Paris,
BOVER (don J.-M.), à Madrid,
BRETON (E.), à Paris,
BRUCKNER (le conseiller G.), à Meiningen,
BUDDINGH' (D.), à Utrecht,
CANNEDO (don N.-C. DE), à Madrid,
CANTU (C.), à Milan,
CARNEL (l'abbé), à Lille,
CASTELLANOS (don B.-S. DE), à Madrid,
CHABAS (F.), à Chalon sur Saone,
COCHET (l'abbé), à Rouen,
CORBLET (l'abbé J.), à Amiens,
CORTYL (l'abbé), à Wyldre (département du Nord),
COUSSEMAKER (E. DE), à Lille,
CUYPERS (P.), à Amsterdam,
CUYPERS VAN VELTHOVEN (P.), temporairement à Bruxelles,
DEMARSY (A.) à Compiègne,
DONALDSON (T.-L.) à Londres,
DU BOIS (A.) à La Combe de Lancey (France),
DURAND (le chanoine A.), à Beziers,
EBENAU (C.), à Wiesbaden,
EICHHORN (E.), à Stockholm,
EICHWALD (le docteur D'), à St-Pétersbourg,

MM. ENGLING (le professeur), à Luxembourg,
ESCALADA (le docteur don G. DE), à Madrid,
ESCOLAR (le docteur L.), à Madrid,
ETTMULLER (le docteur L.), à Zurich,
FIEDELER (G.-F.), à Hanovre,
FÖRSTER (le docteur E.), à Munich,
FRANKS (A.-W.), à Londres,
FRANQUINET (l'avocat G.-D.), à Maestricht,
FUENTE (V. DE LA), à Madrid,
GARRIDO (le docteur don F. DE), à la Corogne,
GILLMAN (A.), à Edimbourg,
GLAVANY EFFENDI (F.), en mission à Bruxelles,
GROTEFEND (le docteur C.-L.), à Hanovre,
GROTHE (J.), à Utrecht,
HARTZENBUSCH (don J.-E.), à Madrid,
HOLZER (C.), à Trèves,
HORNER (J.), à Zurich,
JANSSEN (H.-Q.), à Ste-Anne-ter-Muiden (Zélande),
JUILLAC (le vicomte G. DE), à Toulouse,
KOEHNE (le baron F. DE), à St-Pétersbourg,
KANIKOF (N. DE), à Paris,
LE CHANTEUR de PONTAUMONT, à Cherbourg,
LE NORMANT (F.), à Paris,
LE PETIT (l'abbé), à Tilly-sur-Seulles (France),
LINAS (C. DE), à Arras,
LINDENSCHMIT (L.), à Mayence,
LISBOA (le chevalier M.), à Lisbonne,
LISCH (le docteur G.-C.-F.), à Schwérin,
LONGPÉRIER (A. DE), à Paris,
LJUNGBERG (C.-E.), à Stockholm,
MAIRE (le docteur), au Havre,
MANDELGREN (N.-M.), à Stockholm,
MAURY (A.), à Paris,
MENANT (le docteur), à Cherbourg,
MÉNARD (A.), à Poitiers,
MEYER-OCHSNER (le docteur), à Zurich,
MICHIELS (A.), à Paris,
NAHUYS (le comte M.), à Utrecht,
NEYEN (le docteur A.), à Wiltz (Luxembourg),
NIEUWERKERKE (le comte DE), à Paris,
NOUË (le docteur A. DE), à Malmedy (Prusse),
NOUGUES-SECALL (don M.), à Madrid,
ODELBERG (H.), à Stockholm,
PAN Y PECALDE (le docteur don), à la Corogne,

MM. PAPE (J.-D.-W.), à Bois-le-Duc,
PARKER (J.-H.), à Oxford,
PINEYRO (don S. DE), à Madrid,
POLLEN (J.-H.), à Oxford,
PORTALON (L. DE), à Beziers,
QUAST (le baron F. DE), à Rabensleben (Prusse),
QUATREFAGES (A. DE), à Paris,
QUINTO (le comte don J. DE), à Madrid,
RAPPARD (le chev. A.-G.-A. DE), à Utrecht,
REICHENSPERGER (A.), à Cologne,
RIETSTAP (J.-B.), à La Haye,
ROBERT (C.), à Paris,
ROESE (le docteur), à Weimar,
ROISIN (le baron F. DE), à Bonn,
SABAU Y LARROYA (don P.), à Madrid,
SALAZAR (le docteur don), à Madrid,
SALINAS (A.), à Palerme,
SANCHEZ-NUMEZ (le docteur don L.), à la Corogne,
SCHAEPKENS (Alex.), à Maestricht,
SIMONI (V. DE), à Rio de Janeiro,
SOCORRO (le marquis DELL), à Madrid,
SOTOMAYOR (don F.-B. DE), à Madrid,
SOUCAILLE (A.), à Beziers,
SRESNEVSKI (J.), à St-Pétersbourg,
STARK (le docteur C.-B.), à Heidelberg,
STENGEL (le baron G. DE), à Augsbourg,
STUERS (le chevalier V. DE), à La Haye,
SYKES (le colonel G.-H.), à Londres,
TAILLIAR (E.-F.-J.), à Douai,
TIESENHAUSEN (W.), à St-Pétersbourg,
TREVISIANI (le marquis C. DE), à Ascoli Piceno (Italie),
VAN DALE (J.-H.), à l'Écluse (Zélande),
VANDER CHYS (P.-C.), à Leyden,
VELANDIA (don T. DE), à Madrid,
VISCONTI (le baron P.-H.), à Rome,
VOGELIN (S.), à Zurich,
WAL (J. DE), à Leyden,
WAP (J.-J.-F.), à Utrecht,
WARSINCK (J.), à Amsterdam,
WILBERT (A.-A.-N.-A.), à Cambrai,
WITTMANN (le docteur J.), à Mayence.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. ABAETÉ (le vicomte A.-P.-L. D'), à Rio de Janeiro,
ALLIOLI (le docteur F.-J. D'), à Augsbourg,
ANTAS (le chev. M. D'), à Lisbonne, en mission à Bruxelles,
ARRAZOLA (don L. D'), à Madrid,
BAUDOT (H.), à Dijon,
BELLEMANS (J.), à Anvers,
BIBRA (le baron E. DE), à Nuremberg,
BORMAN (le chev. C. DE), à Schalkhoven (Limbourg),
BRIVE (A. DE), au Puy,
BURE (C.-P.-A. DE), à Moulins,
CANDELE DE HUMBEECK (le baron L. LE), à Anvers,
CORVERA (le marquis DE), à Madrid,
DE CUYPER (P.-J.), à Duffel,
DEJARDIN (A.), à Liége,
DELEPIERRE (J.-O.), à Londres,
DU BUS DE GHISIGNIES (le vicomte B.), à Bruxelles,
FERREIRA FRANCA (E.), à Rio de Janeiro,
GEELHAND (E.-M.), à Anvers,
GUIZOT (F.-P.-G.), à Paris,
HASE (le docteur E.-F.), à Altenbourg,
HAVRE (le chev. G. van), à Anvers,
KELLER (F.), à Zurich,
KERCHOVE (H. DE), à Gand,
KERCKHOVE (le comte E. DE), à Malines,
KERVYN DE VOLKAERSBEKE (le baron P.), à Gand,
LAMBRECHTS (le docteur P.-J.), à Hoboken,
LANCIA DI BROLO (le duc F.), à Palerme,
LEEMANS (le docteur C.), à Leyden,
LEJEUNE (T.), à Estinnes-au-Val (Hainaut),
LLOUBES (A.), à Perpignan,
LŒBEN (le comte DE), à Nieder-Rudelsdorf, près de Görlitz,
LOOZ-CORSWAREM (S. A. S. le prince G. DE), au château d'Ahin (Liége),
MAERE-LIMNANDER (A. DE), à Gand,
MERCADER (don J. DE), à Barcelone,
MIRAFLORES (le marquis DE), à Madrid,
OMALIUS D'HALLOY (J.-B.-J. D'), à Namur,
OTREPPE DE BOUVETTE (Alb. D'), à Liége,
PETIT (L.-A.-J.), à Baudour (Hainaut),
PETY DE THOZÉE (T.-J.-J.), au château de Grune, près de Marche,

MM. PIDAL (le marquis P.-J. DE), à Madrid,
PYCKE D'IDEGHEM (le chev. Éd.), gouverneur de la province d'Anvers,
RABUT (F.), à Dijon,
RANGABÉ (A. RIZA), à Athènes,
RHEINA-WOLBECK (S. A. S. le prince DE), comte de Lannoy, de Clervaux, etc., à Liége,
RIPALDA (le comte DE), à Valence (Espagne),
SAAVEDRA (E.), à Madrid.
SINIMBU (le sénateur J.-V.-C. DE), à Rio de Janeiro,
SOURDEVAL (C. DE), à Fontordine-St-Gervais (Vendée),
SOUZA-FRANCO (B. DE), à Rio de Janeiro,
STEEN DEJEHAY (le comte X. VAN DEN), au château de Bassines (Namur),
STEIN D'ALTENSTEIN (le baron C.-J.-I. DE), à Bruxelles,
STRATEN-PONTHOZ (le comte F. VAN DER), à Bruxelles,
THYS (J.-C.), à Tongres,
T'SERCLAES DE WOMMERSOM (le comte E. DE), à Gand,
T'SERCLAES DE WOMMERSOM (le baron O. DE), à Bruxelles.
ULENS (J.-H.-P.), à St-Troud,
URSEL (le duc D'), à Bruxelles,
VALLEZ (le docteur P.-J.), à Bruxelles,
VAN CAUWENBERGHE (E.-F.), à Audenarde,
VANDENPEEREBOOM (Alph.), à Ypres,
VANDER HEYDEN (N.-J.), à Anvers,
VAN GENECHTEN, à Turnhout,
VAN PUT (J.-C.), à Anvers,
VELIAMINOF-ZERNOF (V. DE), à St-Pétersbourg,
VERGA (le chev. A.), à Milan,
WALLE (le comte A.-P.-G. VAN DE), à Bruges,
WELLENS (F.), à Bruxelles,
WITTGENSTEIN (S. A. le prince E.), à Walluf, près de Wiesbaden,
WORSAAE (J.-J.-A.), à Copenhague.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1874.

Sont présents : MM. R. Chalon, G. Hagemans, Le Grand de Reulandt, l'abbé E. Reusens, le chev. de Schoutheete de Tervarent, le chev. L. de Burbure, membres titulaires ; MM. C. Van Dessel et A. Matthieu, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. R. Chalon, président.

La séance est ouverte à 1 heure après-midi.

Le secrétaire perpétuel lit le procès-verbal de la séance antérieure. Il est adopté.

M. Chalon lit son discours d'installation.

L'assemblée procède à l'élection du vice-président de 1874 et du secrétaire de l'administration.

Sont élus : vice-président M. le général Meyers, et secrétaire de l'administration M. Ch.-M.-T. Thys.

M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel, en exécution de l'art. 22 des Statuts, fait l'exposé des travaux de l'Académie pendant l'année 1873. Il soumet également à la Compagnie le tableau des recettes et des dépenses faites par le trésorier pendant la même année. Ce tableau sera soumis à la commission des finances qui en fera rapport.

DISCOURS

de M. R. CHALON, Président annuel de l'Académie.

Dans un rapport, aussi riche d'érudition que spirituellement écrit, notre savant confrère, M. Wagener, nous a énuméré et expliqué les significations successives qu'avait reçues le mot archéologie à diverses époques et dans différents pays. En nous en tenant au sens actuel de ce mot, à l'idée qu'on y attache ordinairement nous disons, avec M. Wagener, que l'archéologie est l'*histoire des anciennes formes plastiques* et *la connaissance des monuments figurés* antérieurs à notre époque. Ajoutons, avec M. Schuermans, que l'archéologie est un précieux auxiliaire à l'histoire qu'elle complète en la confirmant.

Ce n'est pas au milieu d'une Académie comme la nôtre qu'il serait possible de contester ou de mettre en doute l'utilité de l'archéologie au point de vue de l'histoire. Mais examinons impartialement l'influence qu'elle peut avoir sur le progrès des arts en général et sur l'architecture en particulier. Voyons si, dans certaines circonstances, elle ne tendrait pas plutôt à en enrayer le progrès.

Lorsque dans les premières années de ce siècle on s'aperçut, un peu tard, que les monuments que nous avait légués le moyen âge n'étaient pas précisément des œuvres barbares ; que ces belles cathédrales dites gothiques, que nos splendides hôtels de ville, négligés depuis longtemps, menaçaient, faute de réparations, de tomber en ruines on se mit avec plus de zèle que de succès à les restaurer.

Ces premières restaurations, il faut en convenir, furent déplorables et elles devaient l'être. Les architectes, dont l'éducation avait été exclusivement classique, ne s'occupaient qu'à regret à consolider des constructions qu'ils considéraient comme des vieilleries sans valeur. Les ouvriers capables manquaient également.

Un des premiers monuments soumis à cette triste opération fut la tour de l'hôtel de ville de Bruxelles. Je m'en souviens encore, c'était vers 1825. On appelait, alors, réparations l'enlèvement des crochets et ornements en saillie qui garnissaient la flèche. On la simplifiait, disait-on, en la débarrassant de superfétations inutiles ; quant aux parties qu'on devait absolument remplacer, la pierre artificielle était là. Une invention nouvelle qu'on trouvait admirable et dont le résultat fut qu'il fallut, 25 ans après, recommencer à frais nouveaux, mais cette fois avec un plein succès, la complète restauration de ce splendide monument.

Les réparations de l'hôtel de ville de Louvain et de l'hôtel de ville de Mons suivirent immédiatement. Ce dernier édifice fut le plus maltraité. Quelques crochets manquaient aux clochetons des niches ; on supprima les clochetons. Les meneaux de pierre, qui avaient été remplacés au siècle dernier par des châssis en bois, furent rétablis, ou à peu près, mais par du bois peint pour imiter la pierre. C'était une économie municipale.

Cependant, au milieu de tous ces tâtonnements, les ouvriers se

formaient peu à peu et les architectes aussi. L'influence du cours de M. de Caumont et des sociétés de province, dont cet infatigable archéologue provoquait partout la formation, fut immense. L'élan était donné, la mode même s'en mêla.

La mode reine du monde. — Il fallut bien aux architectes ne plus se contenter de Vignole et de ses cinq ordres d'architecture.

Il n'est pas, pour un architecte, d'œuvre plus difficile et surtout plus ingrate que la restauration d'un ancien édifice. L'artiste qui entreprend pareil travail doit s'inspirer uniquement du monument même qui lui est confié. Il fait taire ses sentiments, ses instincts, ses goûts, étouffe son imagination, se donne pour règle de ne faire que ce que l'auteur du monument aurait fait lui-même; il doit s'incarner en quelque sorte dans une personnalité étrangère. Et ce sacrifice, cette immolation volontaire de soi-même n'est compensée ni par l'espoir d'immortaliser son nom, ni par une rémunération suffisante; car il est infiniment plus lucratif de fabriquer, à la douzaine, des maisons bourgeoises, sur un plan toujours le même, que de restaurer une cathédrale.

Eh bien! malgré cette position désavantageuse, des artistes de grand talent se sont adonnés, avec un incontestable succès, à ces œuvres de restauration. Nous pourrions en citer sans les chercher bien loin d'ici. Il n'est personne de vous, Messieurs, qui n'ait admiré la bourse d'Anvers, sortie de ses cendres comme le Phénix, plus belle et plus jeune que jamais. C'était là plus qu'une restauration, c'était la création d'une œuvre nouvelle, une résurrection de l'ancien édifice, dans laquelle l'artiste s'est si bien inspiré de l'œuvre primitive qu'il deviendra difficile, pour les archéologues de l'avenir, de se persuader, en voyant la bourse, qu'elle date de 1871.

Quand il s'agit de restaurer ou de compléter un édifice ancien, l'archéologie doit intervenir d'autorité. Elle est là dans son rôle et dans ses droits.

Mais en doit-il être de même pour les monuments nouveaux ? Osons dire que non ! L'architecture romane et l'art ogival ont produit des choses admirables, tout le monde en convient. L'art classique, grec ou romain, avait aussi produit des chefs-d'œuvre, mais ces styles ont fait leur temps. Il faut chercher du neuf et tâcher d'être nous et de notre siècle ! Si l'on a trouvé ridicule de bâtir des temples payens sous prétexte de bureaux d'octroi, il n'est pas plus raisonnable, selon nous, de construire au XIXe siècle, dans notre paisible Belgique, des maisons de campagne ou des stations de chemin de fer avec donjons, barbacanes et pont-levis, des salons de danse en forme de chapelles, avec arceaux, clochetons et verrières de couleur.

Nous avons, parfois, entendu faire à des projets cette seule objection : « Ce n'est d'aucun style, ça ne s'est jamais fait ». Mais ce style nouveau, cette chose qui ne s'est jamais faite, si elle est bien, tant mieux ! Applaudissons-y des deux mains, accueillons-la par cette exclamation flamande qui ne sera pas déplacée ici : *Vooruit !* En avant le progrès !

Ne faire que ce qui a été fait, mais ce serait enrayer l'humanité dans sa marche, ce serait nous ravaler au rang des abeilles qui font éternellement les mêmes cases hexagones, au rang des castors dont l'architecture n'a pas varié depuis le commencement du monde, ou du moins depuis celui des castors.

Le pastiche, au surplus, est toujours une œuvre ingrate, un travail regrettable, même quand il est fait avec talent, nous allions dire surtout quand il est fait avec un grand talent. C'est la mécanique appliquée à l'art, l'étouffement du génie, la destruction de la personnalité humaine. Et cela est incontestable, non seulement pour les arts plastiques, mais aussi pour la littérature, pour tout.

Et maintenant, Messieurs, puisque nous en sommes à parler d'architecture, permettez-moi de vous soumettre quelques observations que, à première vue, vous prendrez peut-être pour des plaisanteries para-

doxales, mais que vous ne tarderez pas à considérer comme très-sérieuses : je veux parler de la marche parallèle qu'ont suivie de tout temps le costume des dames et les décorations architecturales. Je vous vois sourire, mais daignez m'écouter.

Pour ne pas abuser de votre temps, je ne remonterai ni aux Grecs ni aux Romains, je partirai du milieu du siècle dernier, du règne de la Pompadour. Voyez les robes des dames d'alors, leurs énormes jupons soutenus pas d'énormes paniers, dits vertugadins. Ces robes fanfreluchées, garnies ou plutôt couvertes de falbalas, de nœuds, de rubans plissés, tortillés de toutes les manières, n'est-ce pas là le style décoratif de l'architecture de l'époque, les volutes, les chicorées, les fouillis de toute espèce dont on surchargeait (je ne dis pas dont on décorait) les meubles comme les édifices, le style si bien nommé *roccoco*.

Marie-Antoinette vint ensuite. Cette reine, jeune et belle, comprit aisément que la femme n'avait rien à gagner à déguiser ses formes naturelles sous un fatras ridicule de prétendus ornements. Elle simplifia les modes, fit disparaître les paniers et la surcharge des garnitures. En même temps naissait, en architecture, le style dit de Louis XVI, qui repoussait également les colifichets, style charmant auquel le temps a manqué pour un développement complet.

La Révolution simplifia jusqu'à la dernière limite du possible le vêtement des dames. On dut même croire un moment que, si n'était la rigueur du climat, il eût disparu tout à fait. Que font alors les architectes? Les maisons ne sont plus que des murs nus, comme les dames, et percés d'ouvertures en guise de fenêtre, sans seuils, sans moulures, sans encadrements.

Sous l'Empire, les femmes portent des fourneaux étroits, à la taille courte sous les bras, relevant les seins jusqu'au menton. Voyez la colonne Vendôme avec son court chapiteau, n'est-ce pas vraiment le profil de Marie-Louise?

Quand vint, plus tard, la crinoline qui donnait aux femmes la forme triangulaire et peu gracieuse des pyramides d'Égypte, on vit aussitôt cette forme pyramidale appliquée à tout. Des candélabres, qui n'avaient à supporter qu'une lanterne légère, eurent des bases de plus d'un mètre carré de superficie.

Vers la même époque, les femmes enfermaient leur chevelure, ou ce qui était censé l'être, dans des réseaux ou des espèces de sacs retombant de la nuque en saillie énorme sur le dos. C'est alors qu'on vit les façades des maisons se couvrir de corniches monstrueuses et qui semblaient menacer les passants d'une avalanche de pierres.

Venons enfin au temps actuel. Le temps présent est, dit-on, comme l'arche du Seigneur; malheur à qui y touche! Je me risque, cependant.

Voyons, à Bruxelles, la rue nouvelle qui recouvre la Senne et à laquelle on a donné, nous ne savons trop pourquoi, le nom de *boulevard*. Cette rue se borde de maisons où le baroque le dispute à l'absurde. C'est un entassement, un fouillis de balcons, de niches, d'échauguettes, d'excroissances de pierres de toutes les difformités imaginables. Cela n'est-il pas évidemment imité des tuniques actuelles de nos élégantes, drapées, retroussées, empaquetées de mille manières?

Puis, ces maisons énormes sont perchées sur de minces colonnettes de fer, tout comme les dames du grand et du petit monde sur leurs talons-échasses. Et ce n'est pas encore là que s'arrête la ressemblance. Plusieurs de ces maisons sont coiffées de chignons énormes, toujours comme les dames, tortillés, crépés (nous allions dire mal peignés) et recouverts de quelque toit baroque en forme de chapeau Rabagas.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1874.

Sont présents : MM. R. Chalon, le général Meyers, le chev. L. de Burbure, P. Henrard, Le Grand, J. Schadde, E. Gife, membres titulaires; A. Matthieu et C. Van Dessel, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. R. Chalon, président.

La séance est ouverte à 1 heure.

Le secrétaire perpétuel lit le procès-verbal de la dernière réunion. La rédaction en est adoptée.

Le président annonce la mort de M. Ad. Quetelet, membre hono-

raire à Bruxelles et de M. H. de La Plane, membre correspondant à St-Omer.

Le secrétaire perpétuel présente le résultat de l'examen de la comptabilité du trésorier par la commission des finances. Aucune observation n'ayant été présentée, cette comptabilité est approuvée.

Le président informe l'assemblée que pour le concours de 1874, dont le terme fatal expirait le 1er mars dernier, deux mémoires ont été présentés traitant du premier sujet. Quant à la deuxième question, elle n'a pas été répondue.

L'assemblée décide de tenir le 28 juin prochain une séance publique à l'effet de remettre aux lauréats des derniers concours les médailles qui leur ont été décernées.

SÉANCE DU 10 MAI 1874.

Sont présents MM. R. Chalon, le général Meyers, Le Grand de Reulandt, A. Casterman, le chev. L. de Burbure, le chev. de Schoutheete de Tervarent, P. Henrard, E. Varenberg, Ch. Thys, membres titulaires, A. de Ceuleneer et C. Van Dessel, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. Chalon, président.

M. Thys, secrétaire de l'administration, lit le procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est approuvée.

Le secrétaire perpétuel communique les pièces transmises au Bureau.

MM. le baron J. de Witte, A. Le Roy, A. Wagener et A. Matthieu expriment leurs regrets de ne pouvoir se rendre à la séance.

La Société française d'archéologie, qui a formé le projet d'ériger un monument à la mémoire de M. de Caumont, son président, décédé l'année dernière, serait heureuse si les membres de l'Académie intervenaient dans l'exécution de ce projet. Plusieurs membre adhèrent à cette idée et souscriront pour couvrir les dépenses à faire.

La Société historique de Compiègne a conçu également le projet d'institution d'un monument commémoratif en l'honneur de Pierre

d'Ailly, le plus illustre des enfants de Compiègne, dit la circulaire, dans le cours du moyen âge. Les membres qui désirent intervenir dans les dépenses que ce monument occasionnera sont invités à transmettre le montant de leur souscription à M. A. de Marsy, secrétaire de la société, à Compiègne.

Le comité d'organisation du cinquième *Centenaire de Pétrarque* demande que l'Académie délègue quelques-uns de ses membres pour la représenter à cette cérémonie à Vaucluse le 18 juillet prochain. Si des membres désirent faire ce voyage, ils sont priés de vouloir bien faire connaître leurs intentions au Bureau.

M. de Caix de St-Aymour demande à échanger l'*Indicateur de l'archéologie*, qu'il dirige, contre les annales de l'Académie. L'assemblée, sur le rapport verbal de plusieurs membres présents, accepte la proposition qui lui est faite.

La Société des sciences de Dunkerque et l'Académie royale des sciences de Belgique transmettent les programmes de leurs prochains concours.

Le président communique à l'assemblée la nouvelle de la mort de M. D. Buddingh', membre correspondant étranger, à Utrecht. L'assemblée prend une vive part à ce douloureux événement qui les prive d'un collaborateur assidu et décide qu'une lettre de condoléance sera transmise à sa veuve.

Le secrétaire perpétuel donne communication des rapports de MM. Alph. Wauters et G. Hagemans sur une notice de M. D.-A. Van Bastelaer intitulée : *L'art romain et l'art barbare dans les bijoux trouvés au cimetière de Strée* (Hainaut). L'impression de cette notice est ordonnée.

Le même officier lit les rapports de M. A. Wagener et de lui-même sur une notice de M. P.-C. Vander Elst portant pour titre : *Trois stations d'une voie romaine en Belgique*. L'Académie en vote également l'impression.

Il donne ensuite lecture des rapports de MM. Le Grand et Thys sur un mémoire intitulé : *Topographie des voies romaines de la Gaule Belgique*, présenté par M. X. Ce travail, conformément aux conclusions des commissaires, sera renvoyé à l'auteur pour être revu.

Il soumet ensuite à la Compagnie les rapports de MM. Le Grand et G. Hagemans sur un travail de M. P.-C. Vander Elst traitant des trois âges archéologiques : *pierre, bronze, fer*. L'impression en est votée.

L'Académie procède au jugement du concours de 1874.

La question relative à la topographie des voies romaines dans la Gaule-Belgique n'a pas été répondue en temps utile. Ce sujet est donc écarté. Celle relative au sujet libre relatif à l'ancienne principauté de Liége a donné lieu à deux travaux dont l'un est intitulé : *Atlas concernant les limites de l'ancien diocèse et de la principauté de Liége*, et l'autre : *Lambert le Bègue et son époque*, étude historique sur le XIIe siècle.

Ces mémoires ont été soumis à l'examen de MM. Alph. Le Roy, S. Bormans et Ch.-M.-T. Thys, dont les rapports sont communiqués à la Compagnie.

Après une longue discussion, l'Académie décide qu'il n'y a pas lieu d'accorder de distinction aux auteurs de ces deux mémoires.

M. Émile Varenbergh donne lecture du discours qu'il se propose de prononcer à la séance publique du 28 juin.

RAPPORT

SUR LE MÉMOIRE DE M. VAN DER ELST, INTITULÉ :

TROIS STATIONS D'UNE VOIE ROMAINE EN BELGIQUE.

J'ai relu attentivement le mémoire que M. Van der Elst a eu l'obligeance de me communiquer avant de le soumettre à l'Académie et auquel, à la suite des observations que j'avais pris la liberté de lui présenter, il a bien voulu apporter quelques modifications. Le résultat final du travail de notre docte confrère est que la lieue gauloise a une longueur de 2228 mètres, ce qui nous donne, pour le mille romain, une étendue de 1485 mètres. Cette longueur se rapproche singulièrement de celle qui est attribuée au mille romain par

Hultsch (1478.70 mètres), dont les calculs sont généralement fort exacts. — (Voir sa *Griechische und Römische Metrologie*, Berlin, 1862, p. 302.)

L'auteur s'est efforcé d'établir, d'après la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin, les stations intermédiaires entre *Bagacum* et *Aduaca*, c'est-à-dire entre Bavai et Tongres, ainsi que les distances qui séparent ces stations et les endroits où il faut les chercher de nos jours.

Voici ces stations, avec leurs distances respectives, d'après les deux documents que nous venons de citer :

Table de Peutinger.	Itinéraire d'Antonin.
Bagacum	Bagacum
XII	XII
Vosoborgiacum	Vodgoriacum
XVI	X
Geminicum vicus	Geminiacum
XLVI	XXII
Pernacum	Perniciacum
XVI	XIV ou XVI
Aduaca.	Aduaca.

Il est évident que de part et d'autre ce sont les mêmes noms, en dépit des petites différences d'orthographe qu'on rencontre dans les deux documents auxquels ils sont empruntés. Comment donc se fait-il que M. Van der Elst ait pu s'arrêter à l'idée que *Geminicum* et *Geminiacum* soient deux endroits différents? Il admet, et avec raison, l'identité de *Vosoborgiacum* et de *Vodgoriacum*, de *Pernacum* et de *Perniciacum*, mais il ne veut pas identifier *Geminicum* avec *Geminiacum*, apparemment parce que les distances de part et d'autre ne sont pas les mêmes. Mais ne peut-il pas y avoir des erreurs dans ces indications de distances? M. Van der Elst est d'avis, et je partage complétement sa manière de voir, que le chiffre XLVI de la table de Peutinger doit être changé en XVI. Pourquoi donc n'y aurait-il pas d'autres erreurs dans les chiffres, soit de la table, soit de l'itinéraire?

En ce qui me concerne, je n'hésite pas, en me basant sur des considérations déduites par M. Van der Elst lui-même, à donner la préférence aux chiffres de la table et à considérer par conséquent ceux de l'itinéraire comme erronés. Pour ce qui regarde l'identification de *Geminicum* avec le Grand-Manil et de *Pernacum* avec Moxhe, j'avoue que je n'ai pas à ma disposition des éléments suffisants pour pouvoir me prononcer en parfaite connaissance de cause. Mais je crois qu'à cet égard les opinions de M. Van der Elst sont suffisamment motivées pour que l'Académie ordonne l'impression dans ses Annales du travail où elles sont consignées.

A. WAGENER.

GAND, *le 23 avril 1874.*

P. S. Dans la note de la page 4 il est dit que la lettre *L* pourrait être considérée comme une abréviation de *leuga*. A l'appui de cette idée, que j'avais suggérée à M. Van der Elst, on peut citer l'inscription 1952 de Brambach. On lit en effet sur une pierre milliaire, trouvée entre Mayence et Ratisbonne, C N L XIIII, ce qui veut dire : C(olonia) N(emetum) L(eugae) XIIII.

RAPPORTS

SUR LA

TOPOGRAPHIE DES VOIES ROMAINES DANS LA GAULE BELGIQUE.

Le travail dont il s'agit est consciencieux, bien rédigé, et forme un excellent résumé de l'état de nos connaissances il y a quelques années ; il y est inséré un certain nombre d'observations intéressantes. Mais il a le grand tort de ne pas être au courant de l'état de nos connaissances en ce moment.

C'est ainsi qu'il n'y est pas même fait allusion au grand travail tout récent de M. Ern. Desjardins sur la carte de Peutinger, non plus qu'au travail si complet et si important de M. Vander Rit sur la partie du travail qui devrait concerner la Belgique actuelle. (*Revue de l'architecture*, IVe vol.)

L'auteur ne s'est occupé que de la seconde partie de la question : *Déterminer les localités modernes correspondant aux stations indiquées dans l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger?*

Mais la question comportait en outre en général : *Présenter la topographie des voies romaines de la Gaule Belgique?*

Or, cet énoncé général de la question implique dans le travail l'*Anonyme de Ravenne* et autres documents topographiques (comme la *Notice des dignités* qui cite des noms de lieux).

Il aurait été au moins à désirer que la partie du travail concernant la Belgique actuelle fut augmentée de toutes les observations archéologiques faites sur la voirie romaine, dont les ramifications parcourent notre pays.

A cet égard, la carte jointe au travail fait tache :

La partie teintée de jaune, sauf les coins où elle est entamée par des lignes rouges (Tournai, Werwick et Arlon), ne porte à proprement parler qu'une seule route romaine : la grande voie de Bavai à Tongres, se divisant en deux rameaux à cette dernière ville.

Or, la *topographie des voies romaines* comprend aussi les voies non indiquées par les documents auxquels on a donné les noms d'Antonin et de Peutinger; telles sont les *grandes routes* qui passent par diverses localités bien connues et signalées comme telles en un grand nombre d'ouvrages : Assche, Elewyt, Hoogstraten, Mande-S.-Étienne, etc. etc.

La grande route de l'Entre-Sambre et Meuse ; la *Via Mansuerisca* du document de 666; le Pavé du diable à Francorchamps ; la Vecquée, qui naguère a formé limite entre les territoires de Franchimont et de Stavelot, etc., etc., sont omises.

Il en est de même de ces routes accessoires comme la Chaussée de Nivelles, qui parcourt toute la Hesbaye, bordée de tombes romaines, etc., etc.

Pour l'étranger, il y a encore bien des lacunes : des travaux tout récents ont fixé d'une part la situation de *Latinobriga* ou *Litanobriga ;* d'autre part, le nom véritable de *Fletio*, qui est *Fectio*, etc., etc.

Je ne puis donc que conclure au dépôt dans les archives et à

l'ajournement de l'insertion jusqu'à ce que l'auteur ait complété son travail. Il se rend du reste compte de l'insuffisance de celui-ci, dans une lettre adressée au président de l'Académie.

Comme l'auteur possède les connaissances fondamentales, le goût de ce genre de travail et l'aptitude pour s'y livrer, il est à désirer qu'il n'attache son nom qu'à une œuvre complétée.

LE GRAND (S.)

Après avoir examiné attentivement l'intéressant travail de M. X., intitulé : *Topographie des voies romaines dans la Gaule Belgique,* et pris connaissance du rapport de notre savant collègue M. le secrétaire perpétuel, je ne puis que me rallier aux conclusions formulées par lui; toutefois j'estime qu'il serait utile, eu égard à sa longueur, de restituer le manuscrit à l'auteur, afin qu'il puisse compléter sa notice en tenant compte des judicieuses observations du premier rapporteur.

CH. THYS.

CONTICH, *le 6 mai 1874.*

CONCOURS DE 1874. — 1er SUJET.

RAPPORTS.

Traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancienne principauté de Liége.

Deux mémoires sont parvenus à l'Académie. Le premier, portant pour épigraphe de Démosthènes : *Επειδὰν ἅπαντα ἠκουσατε, κρινετε, καί μὴ πρότερον προλαμβανετε,* est intitulé : *Lambert le Bègue et son époque, étude historique sur le XIIe siècle;* le second consiste en un *Atlas de la principauté et du diocèse de Liége,* accompagné d'une notice historique : je n'y ai trouvé aucune épigraphe, à moins que les mots : *Notes d'un paperassier,* inscrits au bas du titre de l'atlas, ne doivent être considérés comme tenant lieu d'une devise. Il

est difficile de comparer l'un à l'autre deux travaux si dissemblables ; demandons-nous seulement si le concours a répondu à l'attente de la Compagnie.

Lambert le Bègue, fondateur de l'église et du béguinage de St-Christophe à Liége, a laissé dans cette ville un renom assez populaire, pour que l'administration communale ait jugé convenable de consacrer à sa mémoire l'une des nouvelles rues de la paroisse qu'il avait comblée de bienfaits. L'histoire et la tradition s'accordent à exalter le saint zèle et le courage de ce simple prêtre, qui brava jusqu'au martyre pour condamner hautement les turpitudes et la simonie d'un clergé dégénéré, dans ces temps de trouble où le sacerdoce avait pourtant plus que jamais besoin de considération morale, s'il voulait justifier ses prétentions à l'égard de l'Empire et de la société religieuse en général. Le concurrent a tenu à mettre en haut relief l'humble, mais hardi précurseur de Savonarole; ajoutons qu'une circonstance particulière a donné à sa résolution l'avantage important de l'opportunité. L'honorable M. Daris, professeur au séminaire épiscopal de Liége, a récemment publié (t. XI des *Annales de l'Institut archéologique liégeois*, pp. 153-188), un *Examen critique de la vie d'Odile et de Jean son fils*, œuvre d'un hagiographe anonyme et, selon l'auteur, « source première et unique des faits rapportés par tous les historiens liégeois sur les règnes d'Albéron II et de Rodulphe; » Gilles d'Orval n'aurait pas puisé ailleurs. Le concurrent soutient une thèse tout opposée et n'hésite même pas à faire entendre que M. Daris aurait été conduit à la sienne par l'esprit de système. « Certaine école historique, dit-il, croit qu'il importe à la gloire de l'Église de dissimuler ses taches. » Partant de là, il reproche à M. Daris d'avoir purement et simplement récusé ce qui le gênait ; d'avoir enveloppé dans une même proscription les visions et les miracles puérils dont la biographie d'Odile est remplie et, d'autre part, des faits historiques incontestables ; d'avoir enfin essayé de blanchir Rodulphe de Zæhringen de l'imputation de vénalité. Il ne peut souffrir que le savant professeur affecte de regarder comme un fait bien établi que Gilles d'Orval aurait copié le biographe anonyme ; toutefois, sur ce point, il se réserve d'entreprendre ultérieurement une réfutation en règle. Ce qu'il a surtout à cœur, c'est de faire voir que la biographie d'Odile

n'est pas dans tous les cas la « source unique » où les chroniqueurs, à partir de Jean d'Outremeuse, ont recueilli leurs assertions sur la dégradation du clergé au XIIe siècle et les renseignements qu'ils nous fournissent sur la mission volontaire de Lambert le Bègue. M. Daris construit tout son échafaudage sur des preuves purement négatives ; notre écrivain établit assez habilement que certains auteurs, dont le silence est invoqué, n'étaient pas en position de tout dire, mais que pourtant ils en ont dit assez pour que les conclusions de M. Daris paraissent exagérées.

Je n'ai pas à intervenir ici dans un tel débat ; je ne le mentionne que parce qu'il semble avoir donné occasion au choix du sujet traité dans le mémoire, et parce que l'auteur en a fait l'objet d'une assez longue introduction. A mon sens, si l'Académie accorde le prix à l'étude sur Lambert le Bègue, cette introduction devrait disparaître ; le concurrent, du reste, a été sous ce rapport au devant de mon désir ; il demande seulement, si ce morceau doit être supprimé, l'autorisation d'en tirer profit pour insérer quelques observations qui s'y rapportent, soit dans le texte, soit dans les notes de son mémoire. Je ne vois à cela aucun inconvénient ; seulement, il me paraît que la controverse pourrait être soutenue sur un ton de modération plus en rapport avec l'estime que l'auteur professe d'ailleurs, visiblement, pour les hautes qualités de celui qu'il prend à partie.

Le mémoire en lui-même se divise tout naturellement en deux sections. La première présente une peinture assez sombre de la moralité des évêques de Liége au XIIe siècle ; nous arrivons ainsi à Rodulphe, qui ne connut plus de frein. Au nom de la religion, Lambert le Bègue (ou le *Beghin*) osa enfin élever la voix pour condamner la licence et l'avarice des clercs. C'était un homme pieux, sans peur et sans reproche ; mais quoi ! dit M. Daris, de quel droit, sans l'autorisation de son évêque, venait-il attaquer le clergé dans ses sermons ? Gilles d'Orval a répondu d'avance : *Suscitavit Deus spiritum*. En tout cas, ses ennemis eurent beau faire : il parla, et sans ménagement. En pleine cathédrale, les chanoines exaspérés se jetèrent sur lui et le maltraitèrent cruellement ; enfin il fut jeté dans les cachots de l'official, et de là transporté en secret dans un château solitaire des Ardennes. C'est au fond de cette retraite forcée, pour le dire

en passant, qu'il composa son *Antigraphum*, où il ne manqua pas d'insister sur son thème favori ; il traduisit aussi en roman wallon les *Actes des apôtres* : un manuscrit de ce travail serait bien précieux aujourd'hui.

Cependant le peuple, inquiet de sa disparition, le redemandait à grands cris. Les choses allèrent si loin que Rodulphe songea à lui donner des juges. Quatre théologiens cherchèrent à l'embarrasser ; ils n'y parvinrent pas et furent obligés de le déclarer orthodoxe. L'évêque sentit le danger et le fit alors partir pour Rome, afin que le pape décidât en dernier ressort. Contre l'attente du prélat liégeois, Alexandre III ne vit en Lambert qu'une victime de l'injustice ; l'opprimé reparut à Liége non seulement absout, mais muni de tous les pouvoirs nécessaires pour continuer la lutte qu'il avait entamée, et emportant la promesse de l'envoi prochain d'un légat chargé de rétablir la discipline ecclésiastique.

Cependant les combats et les souffrances avaient épuisé les forces du Beghin ; il mourut en 1177 entouré des regrets et des bénédictions du peuple, et fut enterré dans le temple qu'il avait fondé de ses deniers.

Cette seconde partie du mémoire est suivie d'un dernier paragraphe où l'auteur se livre, non sans sacrifier un peu plus à l'imagination qu'il n'est d'usage dans un travail du genre de celui-ci, à la description de l'incendie qui dévora la cathédrale de St-Lambert le 28 avril 1185. Les chroniqueurs rapportent que Lambert le Bègue, lorsqu'il subit de la part des chanoines les mauvais traitements dont j'ai dit un mot tout à l'heure, prophétisa la ruine prochaine de l'église que ses persécuteurs venaient de souiller ; ainsi s'explique l'à propos de cet épisode ou de ce tableau final.

Que si maintenant je considère le mémoire dans son ensemble, j'y trouverai un récit assez attachant, appuyé sur une érudition plus qu'ordinaire ; j'ajouterai qu'on ne peut dénier à l'auteur le sens critique et un certain fonds de connaissances générales. La personnalité de Lambert y est bien caractérisée ; en revanche, la seconde partie du titre : *Lambert le Bègue et son époque* n'est pas suffisamment justifiée. En somme, l'Académie peut accueillir avec empressement

ce morceau dans ses *Annales ;* mais il n'a pas assez d'importance, à mon avis, pour aspirer à une palme de concours. Je proposerai un accessit, qui pourrait être représenté par une médaille de bronze et les honneurs de l'impression, dans les conditions stipulées au programme. Il me paraît toutefois nécessaire : 1° que l'introduction soit supprimée, sauf à être partiellement fondue dans le corps de l'ouvrage ; 2° que l'auteur émonde son style, çà et là parsemé d'idiotismes liégeois qui n'ont pas reçu le droit de bourgeoisie dans la langue française.

Quant au second mémoire, j'éprouve un certain embarras. L'atlas en lui-même est fort intéressant et a coûté sans contredit beaucoup de patience et de peine ; mais le texte qui l'accompagne n'a de commun avec les cartes que l'indication des divisions du diocèse en conciles et la liste des paroisses. L'introduction ne renferme que des généralités historiques, moins précises et moins instructives que les renseignements sur le même sujet récemment publiés en quelques pages par M. Ch. Piot dans la *Patria Belgica*. J'aurais voulu voir l'auteur suivre à travers les âges les accroissements de territoire de la principauté ; il ne nous dit même pas, par exemple, quand le duché de Bouillon y fut annexé, quand la baronnie de Herstal passa pour un temps à la Prusse, etc. Sa première carte d'ensemble représente la principauté telle qu'elle était en 1784 ; mais j'y remarque des lacunes, entre autres en ce qui concerne le village de Tignée, qui releva directement de l'empire jusqu'à la révolution. Dans les cartes détaillées du diocèse, les paroisses seules sont renseignées ; nulle part il n'est question des abbayes : c'est une omission regrettable. L'auteur n'a consulté que les cartes les plus ordinaires ; en prenant pour guide le travail de M. le capitaine Dujardin (*Annales de l'Institut archéologique liégeois*, t. IV, p. 209-294), il aurait découvert toute une mine de données dont il ne paraît pas même soupçonner l'existence ; enfin le tome III de la *Gallia christiana* eût été consulté utilement. Mais il n'a entrepris ni une œuvre historique ni une œuvre archéologique, ce qui à la rigueur le met en dehors des conditions du concours. Il a tout simplement relevé les circonscriptions territoriales indiquées dans l'*Almanach ecclésiastique* de 1784, et il les a comparées aux

circonscriptions actuelles, ce qui, par parenthèse, ne laisse pas que d'entraîner quelque confusion, grâce à l'emploi simultané de noms se rapportant à des époques différentes. C'est ainsi que je lis sur la dernière carte : *Luxembourg cédé*, sans indication de nom ancien, et sur la même carte, au bas : *Duché de Luxembourg*, sans indication de nom moderne. L'orthographe des noms laisse aussi à désirer : l'auteur écrit *Rurmonde*, *Vervier;* ailleurs il emploie l'orthographe actuelle. Je pense que l'Académie fera bien de se borner à remercier le concurrent de sa communication, sauf à insérer l'*Atlas* dans ses *Annales* s'il veut revoir et compléter l'œuvre importante qu'il a ébauchée. Des encouragements sont dûs, sans doute, à un labeur si considérable ; mais, dans l'intérêt même de celui qui l'a entrepris, il serait regrettable qu'on le publiât dans sa forme actuelle.

ALPHONSE LE ROY.

LIÉGE, *le 20 mars 1874.*

On lit dans la *Chronique de Neufmoustier* que « en l'année » 1177 mourut maître Lambert St-Christophe, le fervent promoteur » de la nouvelle institution (sans doute les béguinages) qui fleurit à » Liége et dans les environs ; il a écrit un *Antigraphum* et une » *Tabula Lamberti,* et traduit en langue romane plusieurs ou- » vrages, principalement des vies de saints et les actes des Apôtres. » L'auteur de cette chronique, connu sous le nom d'Albéric de Trois-fontaines, vivait à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe : il était donc contemporain des faits qu'il raconte. Les autres annalistes de cette époque, notamment le second continuateur de la chronique de Saint-Trond, qui écrivait vers 1180, et Lambert-le-Petit, moine de St-Jacques, à Liége, qui mourut en 1194, ne parlent pas de Lambert de St-Christophe. D'où on serait, semble-t-il, légitimement en droit de conclure que les seuls titres de ce personnage à l'attention de la postérité sont, d'un côté la protection qu'il accorda aux béguinages, de l'autre les ouvrages qu'il a composés.

Cependant, environ trois quarts de siècle après sa mort, un autre chroniqueur, du nom de Gilles d'Orval, parlant aussi de Lambert,

nous apprend que cet homme dont les contemporains n'avaient eu rien ou presque rien à dire, avait joué dans la société au milieu de laquelle il vivait, un rôle public tellement étrange et tellement important qu'il était impossible qu'il fût resté inaperçu, et que ceux qui s'étaient donné la mission de transmettre à leurs descendants les faits dignes de mémoire, eussent pu le passer sous silence. Suivant ce chroniqueur, « Lambert, surnommé le Bègue parce qu'il » bégayait, fondateur des béguines auxquelles il transmit son nom, » était un saint prêtre suscité par Dieu pour lutter, malgré son peu » d'instruction, contre la simonie et les mœurs dépravées du clergé » de son temps. Arrêté par les soldats de l'évêque en pleine cathé- » drale, Lambert prédit la destruction de ce temple. Après avoir été » pendant quelque temps enfermé dans le château de Revogne où il » traduisit les *Actes des Apôtres*, il fut envoyé à Rome. Le pape, » loin de blâmer sa conduite, l'approuva et renvoya Lambert dans » sa patrie avec l'autorisation de prêcher : mais il mourut en reve- » nant à Liége. »

Tel est en substance le récit de Gilles d'Orval ; il comprend à peine deux pages de l'édition de Chapeaville. Nous savons aujourd'hui comment procédait le moine d'Orval et quelle valeur historique on peut attribuer à son œuvre. D'un bout à l'autre de son livre, même pour les choses qui se passaient de son temps, il n'a fait que copier et souder ensemble les chroniques qu'il avait recueillies de tous côtés [1]. C'est ainsi qu'il donne successivement les textes ou des lambeaux des textes de Hariger, d'Anselme, de Sigebert de Mons, du Triomphe de saint Lambert à Bouillon, de la vie de saint Landoald, de Sigebert de Gembloux, de Renier de St-Laurent, de Lambert-le-Petit, des vies de saint Fréderic et de sainte Odile, de la geste des abbés de St-Laurent, de la vie de saint Albert, de Renier de St-Jacques, du Cantatorium, d'une chronique publiée par Quicherat, etc. Le savant Chapeaville, en publiant Gilles d'Orval, a eu soin de signaler beaucoup de ces emprunts [2], et ce sera un travail critique

[1] Voy. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. V, p. 182.

[2] CHAPEAVILLE, *Gesta pontificum leodiensium*, t. I, pp. 109, 171, 172, 175, 197, 214, 256, 263, 266, 267, 318 ; t. II, pp. 24, 64, 71, 79, 118, 133, 136, 197,

bien intéressant qui incombera au futur éditeur de cette chronique que d'indiquer exactement toutes les sources que le compilateur a mises à profit. Il ne restera à celui-ci, comme œuvre originale, que les interpolations qui primitivement n'étaient que des notes marginales ajoutées par les différents lecteurs de chaque chronique antérieurement à son introduction dans le travail d'assemblage. Notons, du reste, que Gilles d'Orval considère lui-même son travail comme une œuvre collective [1]. Qui ne voit les graves inconvénients qu'entraîne avec elle cette manière d'écrire l'histoire ? Aussi Chapeaville, Foullon, Villenfagne et d'autres, reprochant à Gilles d'Orval sa crédulité, ont-ils tour à tour relevé un grand nombre des contradictions et des erreurs grossières dans lesquelles il ne cesse de tomber jusqu'au moment même où il dépose la plume, car il se trompe même sur la date de la mort de Hugues de Pierrepont [2]. C'est donc avec une extrême réserve qu'il faut consulter cet auteur parce que, dans son œuvre, le vrai se trouve mêlé au faux ; et l'on ne parviendra à connaître l'exacte vérité que lorsque toutes les sources auxquelles Gilles d'Orval a puisé seront elles-mêmes publiées sur de bons manuscrits. C'est ce qui a eu lieu notamment pour le texte d'Anselme, et c'est ainsi que M. le procureur général Raikem, dans une notice pleine d'érudition et de science, a fait justice de cette fable imaginée ou vulgarisée par le moine d'Orval relativement à la prise du château de Chèvremont par Notger, et que, depuis le XIIIe siècle, tous les historiens liégeois avaient reproduite avec une entière bonne foi [3]. Mais lorsque cette publication importante sera faite, il y aura encore lieu d'examiner quel degré de confiance on devra accorder à ces relations premières elles-mêmes : ce qu'on lira tantôt au sujet de la vie d'Odile et de la chronique de Hugues de Pierrepont suffira pour démontrer l'importance de ce travail.

198, 242 ; REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces*, etc., t. VII, pp. CV, CIX ; VILLENFAGNE, *Recherches*, etc., t. I, pp. 211, 218, 301, etc.

[1] CHAPEAVILLE, *Gesta pontif. leod.*, t. II, p. 270.

[2] CHAPEAVILLE, *Gesta pontif. leod.*, t. I, pp. 18, 106, 132, 137 ; t. II, p. 252 ; FOULLON, *Historia ecclesiæ leod.*, t. I, p. 80 ; VILLENFAGNE, *Recherches*, etc., t. I, p. 465 ; etc.

[3] *Quelques événements du temps de Notger*, par J.-J. RAIKEM, Liége, 1870.

Le récit de Gilles d'Orval relatif à Lambert-le-Bègue fut aussi répété d'âge en âge par tous ceux qui, après lui, écrivirent l'histoire de Liége. Seulement, en passant sous la plume de Jean d'Outremeuse, ce récit se modifia en se dramatisant; une foule de détails nouveaux dûs à l'imagination du narrateur, surgirent, et les anciens furent transformés : c'est ainsi que le prêtre bégayant et ignorant du moine d'Orval, devient un laïque éloquent et instruit, etc. Il n'est pas nécessaire, je pense, de nous arrêter longuement à apprécier cette nouvelle relation ; la critique moderne nous apprend ce qu'il faut penser de Jean d'Outremeuse comme historien, au moins pour la partie connue de son œuvre, qui est antérieure au temps où il vivait. Pour ceux qu'il faudrait encore convaincre à cet égard, nous nous contenterons de renvoyer au livre de M. Wohlwill, sur l'origine des trois états à Liége [1], et de citer deux passages d'auteurs que l'on ne récusera pas en cette matière, MM. Alph. Wauters et Ferd. Henaux, et empruntés à des publications toutes récentes :

« Des Preis, dit M. Henaux, est dépourvu d'originalité. Il est crédule et sans discernement. Il a un pire défaut : il est bel esprit, le moindre événement devient pour lui un texte d'éloquence aventureuse. » Et il ajoute en note : « On peut avoir une idée de la plate verbosité de Des Preis en voyant, par exemple, ce que deviennent sous sa plume les faits rapportés avec concision par Hocsem. Il lui arrive même, parfois, de mettre en dialogues le sobre récit de cet annaliste. Aujourd'hui que la plupart des chroniques du moyen âge ont été retrouvées et imprimées, l'œuvre fastidieuse de Des Preis n'a plus guère de valeur [2].

De son côté M. Wauters, dans un chapitre intitulé : *Que la part du roman doit être nettement séparée de celle de l'histoire, caractère du travail de Jean d'Outremeuse*, etc., dit : « . . . . . Des fables du même genre ont entouré de ténèbres les annales liégeoises ; recueillies et copiées par Jean d'Outremeuse, elles se sont répandues dans toutes les chroniques de Liége écrites en

[1] *Die Anfänge der landständischen Verfassung im Bisthum Lüttich*, von Ad. Wohlwill, Leipzig, 1867, p. 205.

[2] *Histoire du pays de Liége*, par Ferd. Henaux, 3e édition, p 21.

» français et se sont mêlées aux données plus exactes que fournissent
» Albéric, Gilles d'Orval et les autres écrivains de la même valeur.
» Il serait fastidieux d'en faire l'énumération ; toutefois il n'est pas
» inutile d'en signaler quelques-unes, afin de montrer jusqu'où
» peuvent aller la crédulité et l'ignorance..... Ce qui est plus
» étrange et tout à fait fantastique, c'est la campagne des Sarrasins
» en Brabant. D'Outremeuse en emprunte le récit aux *Chroniques*
» *Hue de Pirepont*, chroniques dont on a parfois déploré la perte,
» mais qui devaient constituer, à en juger par cet échantillon, un
» étrange amas d'aberrations..... On croit rêver en lisant ces bali-
» vernes et l'on se demande quel travail immense sera nécessaire
» pour séparer, dans la vaste narration de d'Outremeuse, le bon
» grain de l'ivraie..... On voit, par ces exemples, qu'il nous serait
» facile de multiplier à quel point on doit être en garde contre les
» récits de certains annalistes [1]. »

Eh bien, qui le croirait !, ce n'était pas encore assez du verbiage de Jean d'Outremeuse au sujet de Lambert-le-Bègue. Voici qu'après sept siècles, un esprit enthousiaste s'éprend de cette figure légendaire et, renchérissant à son tour sur ses devanciers, en fait le héros d'une espèce de roman. Dans le but de mettre ce héros mieux en relief, l'écrivain commence par faire de la dépravation de la société et particulièrement du clergé liégeois, au XIIe siècle, un tableau tellement exagéré qu'il tombe dans l'absurde. Il ne viendra à l'esprit de personne de nier qu'à certaines époques, notamment sous les règnes des évêques Otbert et Alexandre, des abus graves ont affligé l'Église de Liége : mais de là aux peintures de fantaisie que le concurrent nous présente [2] il y a loin, comme le prouvent les chartes et autres documents authentiques; et s'il ne faut jamais cacher la vérité, il ne faut pas non plus calomnier de parti pris. Non content

[1] *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'Histoire de la Belgique*, par ALPHONSE WAUTERS, tome IV, Bruxelles, 1874, introduction, pp. XL-XLIII.

[2] Au sujet de Grégoire VII, « moine usé sous le froc » et pour la personne duquel le concurrent ne peut se défendre d'une *certaine* admiration, nous nous permettons de lui signaler la vie de ce pape par Gfrörer, un des savants dont l'Allemagne s'honore le plus.

d'appeler à son aide et d'étaler avec complaisance les faits et les textes les plus scandaleux mais aussi les plus sujets à caution qu'il a pu recueillir, il prend un singulier plaisir à accumuler sous sa plume des accusations sans fondement et à émailler son style d'expressions accentuées [1].

Ce n'est qu'après avoir ainsi assombri l'horizon au détriment de la vérité, que l'écrivain introduit sur la scène son héros, dont il doit faire un martyr, Lambert, l'homme pur, l'homme vertueux « qui au » XVe siècle eût peut-être été Jean Huss... que, au suivant ses » convictions eussent sans aucun doute classé par les partisans de la » Réforme. » Cette partie du mémoire où l'on décrit la lutte entamée par Lambert-le-Bègue contre le clergé, n'est qu'une amplification de l'amplificateur Jean d'Outremeuse, presque le seul auteur dorénavant cité, avec quelques uns de ses abréviateurs [2]. Il est remarquable, en effet, que l'auteur, laissant de côté le texte de Gilles d'Orval, qui sans doute n'offrait pas à son imagination des ressources suffisantes pour faire un récit émouvant, suit servilement la version de Jean d'Outremeuse ; il ne se montre sceptique qu'en ce qui concerne les choses pour lesquelles il éprouve de la répugnance.

[1] C'est ainsi qu'il juge à propos de rappeler la conduite de Henri de Gueldre, au XIIIe s., qu'il parle « des prêtres répudiant leurs épouses légitimes pour vivre avec des filles perdues et se plonger dans les débauches les plus coupables ; des prêtres adultères et bigames ; des turpitudes cléricales, du dévergondage des ecclésiastiques ; de l'avarice sordide, de la cupidité insatiable et de la paillardise des clercs ; du parvis de St-Lambert envahi par une populace enivrée et retentissant des chants lubriques de la foule qui dansait, les jours de Pâques et de Noël, autour d'un trône où était assise la plus belle entre les *femmes amoureuses et folles de leurs corps* », etc. etc.

[2] La partie de Jean d'Outremeuse correspondant à l'époque dont nous nous occupons n'étant pas encore publiée, l'auteur du mémoire doit faire allusion à une *chronique vulgaire*. « Vers l'an 1560, dit M. Henaux, l'œuvre si lourde de » Des Preis avait été abrégée, sans grande intelligence, par un patriote pédago- » gue. Ce résumé fut lu dans les écoles, et chaque élève rhétoricien prit à » cœur de s'en faire une copie. C'est ainsi que se multiplièrent les *chroniques* » *de Liège* dites *vulgaires*. Bon nombre de ces manuscrits sont complétés par » des détails sur les événements du XVIe et du XVIIe s. Ces *compléments* offrent » seuls quelqu'intérêt. » (*Hist. de Liége*, 3e édit., p. 21.)

Un travail historique sérieux ne peut être basé sur une autorité aussi contestable.

Le style du mémoire n'a pas non plus la gravité et la concision qui conviennent à ce genre de travaux ; souvent emphatique et déclamatoire [1], il ne contribue pas peu à donner au récit l'allure du roman. Sans parler de l'incendie de l'église St-Lambert qui est une véritable amplification de rhétorique, nous nous bornerons à citer cette description du château de Revogne (lisez Rivogne) : « Ce château, » situé près de Rochefort, au centre des Ardennes, au milieu d'une » nature sauvage, convenait on ne peut mieux pour une prison » d'État. Les malheureux que l'on voulait ensevelir vivants s'y » trouvaient bien vite oubliés, à moins qu'une circonstance im- » prévue ne vint les rappeler au souvenir de leurs persécuteurs. » D'un aspect sombre et sévère comme toutes les forteresses de » cette époque, il ne s'animait que lorsque le Prince ou un des » grands venait y chercher le plaisir de la chasse. Pour quelques » jours alors le bruit des meutes, du cor, le hennissement des » chevaux, les cris et les rires des piqueurs et de la valetaille don- » naient un peu de vie à ce triste donjon. Après quoi tout rentrait » dans le silence, et Rivogne livré sans partage à un châtelain de » confiance, n'entendait plus que le pas des sentinelles mêlé aux » gémissements des prisonniers. »

En résumé, le travail soumis à notre appréciation et qui porte improprement pour titre *Lambert-le-Bègue et son époque*, n'apporte à l'histoire de Liége aucune donnée nouvelle. Loin de répandre la lumière sur un point obscur de nos annales, il ne fait qu'accréditer une sorte de légende qui ne repose sur aucun document authentique. Cette tendance à propager des erreurs est surtout fâcheuse dans un temps où tous les efforts des travailleurs doivent avoir pour but, au moyen d'une critique sévère, de dégager l'histoire vraie des ténèbres qui l'environnent encore ; l'Académie ne peut l'encourager, elle doit au contraire la combattre. Suivant moi, il n'y a donc pas lieu d'accorder au mémoire aucune espèce de distinction, et moins encore

[1] Ajoutons : incorrect, car on y rencontre un grand nombre de locutions vicieuses et d'idiotismes.

les honneurs de l'impression, car sa publication présenterait pour la science historique plus d'inconvénients que d'avantages.

Après cela, je pourrais me dispenser de parler de l'introduction : l'auteur lui-même a compris ce qu'elle avait de peu convenable et, dans une note, il se déclare prêt à la retrancher. Disons en cependant un mot.

Le concurrent travaillait au mémoire qui nous occupe, lorsque M. Daris, le savant professeur dont les travaux historiques sur le pays de Liége sont si connus, publia une notice intitulée : *Examen critique de la vie d'Odile et de son fils Jean*. Or, cette vie d'Odile est une des sources premières introduites par Gilles d'Orval dans sa compilation, et c'est précisément d'elle qu'est extrait le passage relatif à Lambert-le-Bègue analysé plus haut. Dans sa notice, M. Daris examine avec une sagacité remarquable la valeur historique de ce document, et il en arrive à conclure que l'auteur était un esprit malade, une espèce de visionnaire dont les écrits ne peuvent inspirer aucune confiance. Il le prouve par le témoignage des auteurs contemporains, par les chartes et par la raison [1]. Ce travail détruisait de fond en comble la légende de Lambert-le-Bègue basée sur Gilles d'Orval et Jean d'Outremeuse, et par conséquent le travail du concurrent. S'il fut étonné à cette lecture, il paraît qu'il fut encore plus mécontent et, dans une introduction écrite *ab irato*, où le dépit se trahit à chaque page par des attaques et des expressions qui ne sont rien moins que courtoises, il s'efforce de prouver que M. Daris n'a repoussé la vie d'Odile que parce qu'elle s'en prend au clergé. Si le concurrent croyait avoir de bonnes raisons pour combattre l'opinion de M. Daris, s'il l'eût fait avec convenance, en invoquant des textes d'auteurs contemporains non sujets à caution comme celui du malheureux Rathère, par exemple, rien de mieux : l'histoire ne peut que gagner à des discussions sincères et savantes. Mais ce n'est pas ici le cas. Le temps nous manque pour exa-

[1] Peu de temps après, parut un autre travail du même auteur, intitulé : *Lambert-le-Bègue*, dans lequel M. Daris examine l'*Antigraphum* que, plus heureux que notre concurrent, le savant professeur a eu sous les yeux. Mais l'auteur du mémoire ne paraît pas avoir eu connaissance de cette publication.

miner les arguments et les textes sur lesquels l'auteur s'appuie [1]. Ce serait du reste peine perdue puisque les deux publications de M. Daris auxquelles nous avons fait allusion, établissent mieux que nous ne pourrions le faire la vérité des faits.

Le second mémoire n'étant ni une œuvre historique ni une œuvre archéologique, ne rentre pas, à la rigueur, dans les conditions du concours. On pourrait toutefois passer outre sur cette considération en faveur de l'utilité que présente le sujet choisi par le concurrent, si ce sujet avait été bien et complétement traité. Mais ce n'est pas non plus le cas. Ce travail intitulé : *Atlas concernant les limites du diocèse et de la principauté de Liége*, se compose :

1° D'une introduction dans laquelle l'auteur a le tort de ne pas se borner à tracer, dans l'ordre chronologique le plus précis, les vicissitudes du territoire liégeois ; on désirerait y trouver le récit, rapide si l'on veut, mais complet, de ses accroissements successifs, l'histoire de ses enclaves et de ses possessions en dehors de ses limites, les négociations diplomatiques relatives aux terres contestées, comme la Rochette, Frasnes, les 17 villages, etc. Il ne suffit pas, en effet, de paraphraser quelques pages de l'ouvrage de M. de Corswarem sur les limites du Limbourg ou de transcrire d'un ouvrage publié récemment la liste des villages de la principauté classés par quartiers ; cette nomenclature inutile pourrait être avantageusement remplacée par une liste alphabétique de toutes les localités du pays de Liége, dont chaque nom se rapporterait, d'une façon claire et facile pour les recherches [2], à une bonne carte. Et puisque le concurrent a, pendant 35 années, recueilli les diverses variations de ces noms, ce serait chose intéressante et utile que de les faire figurer à côté du nom de chaque localité dans son orthographe actuelle [3].

[1] La langue latine ne paraît pas être familière à l'auteur car il se trompe plusieurs fois sur le sens des textes qu'il invoque.

[2] Par exemple en indiquant à chaque nom de localité le bailliage ou le concile auquel cette localité appartient.

[3] Il profiterait naturellement pour cette partie de son travail des travaux de M. Ch. Grandgagnage et des notes placées au bas des chartes que l'on publie tous les jours.

2° De dix-huit cartes, dont la première est une *carte périmétrique de l'ancienne principauté*, la seconde une *carte de l'ancien diocèse*, les seize autres des *cartes des anciens conciles*. Laissant de côté l'examen de la fidélité des détails dans l'exécution, nous remarquons que l'on ne trouve pas, dans le n° 1, la qualité essentielle que l'on exige dans une carte après celle de l'exactitude : la clarté. L'existence des enclaves ne permet, semble-t-il, d'adopter qu'un seul système pour l'obtenir: c'est de marquer chaque territoire entier par une couleur différente [1], et de donner à chaque enclave la teinte adoptée pour le pays auquel elle appartenait. L'idée de distinguer par un signe particulier les 23 bonnes villes est excellente ; mais, pour se rendre compte de l'étendue embrassée dans les contours jaunes de cette carte, il faudrait multiplier les indications des localités, surtout le long des frontières : on trouve en effet des contrées entières sans un seul nom ; or, il faut que cette carte générale soit autant que possible complète. A ce point de vue, et à beaucoup d'autres encore, celle de Kints peut servir de guide, et nous recommandons tout spécialement à l'attention de l'auteur du Mémoire, un exemplaire conservé aux archives de l'État, à Liége, enrichi de notes manuscrites très précieuses.

La seconde carte, tout en remplissant mieux le but qu'elle veut atteindre, manque aussi d'indications suffisantes; on dirait un travail que l'on n'a pas eu le temps d'achever.

Je n'ai rien à dire des seize cartes qui donnent le détail de chaque concile si ce n'est que l'on y remarque encore des lacunes et des inexactitudes.

En somme, le Mémoire qui, selon nous, ne peut être publié dans l'état où il est présenté, pourrait devenir un travail fort utile, un travail dont le besoin s'est déjà souvent fait sentir. Le concurrent paraît doué de la patience et de l'attention nécessaires à ces sortes d'entreprises. Mais pour mener celle-ci à bonne fin, il devrait s'entourer d'éléments beaucoup plus nombreux que ceux dont il a fait

[1] La carte qui accompagne la 2e édit. de l'*Histoire de Liége*, de M. Henaux peut donner une idée de cette méthode.

usage jusqu'ici, s'imposer la mission d'être complet, exact et clair, et, avant tout, se tracer un bon plan.

Selon nous, ce plan devrait d'abord comprendre deux grandes divisions :

A. Cartes civiles ou de la principauté ;

B. Cartes ecclésiastiques ou du diocèse.

La 1re division devrait contenir : 1° Une carte générale établissant exactement les limites du territoire liégeois, et dressée comme nous l'avons dit plus haut ; 2° Une carte indiquant par des couleurs différentes, les différents quartiers : 3° Une carte des 21 bailliages ou des districts électoraux.

La 2de division devrait former deux sections : *a*) Le diocèse de Liége avant la formation des nouveaux évêchés en 1559 ; *b*) Le diocèse en 1789.

Chacune de ces sections devrait comprendre: 1° Une carte générale fixant les limites du diocèse à ces deux époques; 2° Une carte des archidiaconés ; 3° Une carte des doyennés ou conciles.

En ce qui concerne l'état du diocèse antérieurement à 1559, la partie critique du travail a été faite par M. de Ridder, à propos du pouillé de Liége qu'il a publié dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, tomes I et II ; l'auteur du mémoire y trouvera un chapitre intitulé : *Étendue, limites et divisions de l'ancien diocèse de Liége*, qui lui fournira toutes les indications dont il peut avoir besoin. Il pourra, en outre, consulter une autre publication du même auteur ayant pour titre : *Notice sur les limites de l'ancien diocèse de Liége*, et les manuscrits du doyen Devaux, conservés à la bibliothèque de l'Université de Liége, à la page 97 du tome Ve.

STANISLAS BORMANS.

NAMUR, *le 21 avril 1874.*

Lambert le Bègue et son époque : étude historique sur le XIIe *siècle*, tel est le titre d'un mémoire portant la devise suivante empruntée à Démosthènes : *Lorsque vous aurez tout entendu, jugez,*

et ne concevez d'avance aucune prévention, envoyé en réponse à la demande faite par l'Académie de traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancienne principauté de Liége.

Après avoir lu avec intérêt cette remarquable étude biographique, et tout en faisant des réserves au sujet de certaines appréciations de l'auteur dont on doit lui laisser la responsabilité, j'estime que l'Académie peut accueillir dans ses Annales le travail sur lequel je suis appelé à émettre un avis.

Pour justifier cette opinion, je ne crois pas devoir mettre en cause le chroniqueur Jean d'Outremeuse, faire un procès au compilateur Gilles d'Orval, défendre Albéric de Trois Fontaines, attaquer Lambert le petit, exalter ou blâmer un écrivain, même d'un mérite douteux, dont l'auteur a invoqué ou répudié le témoignage.

Il ne m'appartient pas non plus de tirer des preuves, négatives il est vrai, du silence gardé par le second continuateur de la Chronique de St-Trond, qui écrivait vers 1180, et par Lambert de St-Jacques décédé en 1194, sans examiner quels motifs d'intérêt, de prudence ou de scrupule religieux ont pu engager ces auteurs à se taire, en supposant qu'ils fussent en position de tout dire : d'ailleurs pourquoi rejeter les témoignages si précis et non intéressés d'Albéric, de Gilles d'Orval et de Jean des Preis, à moins de prouver que le chroniqueur de St-Trond et Lambert étaient les seuls représentants de l'opinion de leur siècle.

Ce serait là, je pense, introduire dans le débat un élément de discussion et d'appréciation qui, dans le cas actuel, doit y rester étranger, le rapporteur étant uniquement appelé à examiner, sans parti pris aucun, le travail qui lui est soumis au double point de vue du fond et de la forme.

Sous le rapport du fond le biographe de Lambert le Bègue, car de son époque il en est bien peu question, fait preuve d'une érudition de bon aloi, il puise ses données aux sources contemporaines des faits qu'il expose : les autorités qu'il cite sont, en général, sérieuses et respectables, car il m'est impossible de juger de la valeur des chroniques manuscrites appartenant à l'auteur.

A l'exception de quelques appréciations trop hardies du reste du domaine de l'histoire générale, et qui pourraient disparaître sans

inconvénient, ses réflexions sont justes, ses aspirations généreuses et sa critique très-accentuée.

Quant à la forme, l'auteur anonyme a suivi un plan méthodique et exprime ses idées avec clarté dans un style coulant, très coloré, et je dirai même trop imagé et trop peu concis dans le paragraphe traitant de l'incendie de la cathédrale de St-Lambert. Toutefois cette étude spéciale qui du reste n'a d'autre but, comme le dit l'auteur, que de mettre en relief la noble figure du fondateur de l'église et du béguinage de St-Christophe, ce courageux prêtre liégeois qui osa assaillir des abus profonds protégés par une puissance hiérarchique fortement organisée et ne reculant devant rien pour écraser ses ennemis, ne me paraît pas avoir l'importance requise pour obtenir la couronne académique.

Je me rallie donc aux conclusions du rapport de notre savant confrère M. Alph. Le Roy et j'ai l'honneur de proposer à l'Académie de décerner à l'auteur une mention honorable représentée par une médaille de bronze et les honneurs de l'impression à condition qu'il s'engage :

1° A supprimer l'introduction et à la fondre avec la dissertation,

2° D'apporter quelques petites corrections à son style, et,

3° A réduire le p. VI de deux tiers au moins.

Quant au second mémoire intitulé : *Atlas concernant les limites de l'ancien diocèse et de la principauté de Liége*, comprenant 18 cartes accompagnées d'un travail emprunté en grande partie au mémoire historique sur les anciennes limites et circonscription de la province de Limbourg publié, en 1857, par M. de Corswaren dans le tome VII du bulletin de la Commission centrale de statistique, il ne traite ni une question archéologique ni une question historique et dès lors il ne remplit pas les conditions requises pour pouvoir prendre part au concours.

Cependant on doit reconnaître que c'est une œuvre de patience qui pourrait devenir très utile et très intéressante si l'auteur consentait à y apporter les modifications indiquées par notre honorable confrère M. S. Bormans.

CH. THYS.

Contich, *le 9 mai 1874.*

SÉANCE DU 14 JUIN 1874.

Sont présents MM. R. Chalon, le baron J. de Witte, Le Grand, le chev. de Schoutheete de Tervarent, J. Schadde, E. Grandgaignage, E. Gife, P. Hnrard, membres titulaires; A. Matthieu et C. Van Dessel, membres correspondants.

Le fauteuil est occupé par M. R. Chalon, président.

La séance est ouverte à une heure.

Le secrétaire perpétuel lit le procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est approuvée.

Ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion MM. l'abbé Reusens, Alph. Le Roy, H. Schuermans et P. Génard.

Le président donne communication des rapports de MM. Le Grand et Hagemans sur une notice de M. P.-C. Vander Elst, intitulée : *Remarques sur les trois âges archéologiques*. L'impression en est ordonnée.

La Compagnie arrête comme suit le programme du concours de 1876 :

1er sujet. *L'histoire de l'établissement typographique de Plantin et de ses successeurs.*

2e sujet. *Une question archéologique ou historique relative à l'ancienne principauté de Liége.*

Le choix du sujet est abandonné à l'auteur.

3e sujet. (Prix du Gouvernement). *L'histoire de la sculpture romane en Belgique.*

Le président donne communication à l'assemblée des préparatifs faits par le Bureau pour la séance publique du 28 juin. Il soumet aussi le projet de programme préparé par le Bureau.

M. R. Chalon donne lecture du discours qu'il prononcera à cette assemblée solennelle.

L'Académie décide que les toasts à porter au banquet seront arrêtés par le Bureau.

L'assemblée décide également que M. le Ministre de l'intérieur, M. le Gouverneur de la province d'Anvers et M. le Bourgmestre de la ville d'Anvers seront invités officiellement à la séance et au banquet.

RAPPORT

SUR LE TRAVAIL DE M. **VANDER ELST**, INTITULÉ :

REMARQUES SUR LES TROIS AGES ARCHÉOLOGIQUES : PIERRE — BRONZE — FER.

Le travail au sujet duquel un rapport m'est demandé, soulève une quantité de questions telle que je ne sais si je ne dois pas me borner à les indiquer, plutôt que de dépasser le nombre de pages du travail même et de méconnaître ainsi l'importance relative du principal et de l'accessoire.

Mais quelque étendus que puissent être les développements auxquels le sujet prête, il est plus utile, semble-t-il, de dire trop que trop peu, dès qu'il s'agit de science. Ne nous restreignons donc pas, et présentons quelques observations dans l'ordre, ou plutôt dans le désordre, où elles jailliront du sujet.

— Et d'abord, ce titre : *les trois âges archéologiques* est à lui seul, précisément en ce moment, l'objet de discussions interminables et d'une contradiction très-directe, au moins en ce qui concerne la division de l'époque du métal en âge du bronze et en âge du fer, division contestée pour la première fois il y a cinq ans, au Congrès de Copenhague en 1869.

Le dernier état de la question est même la négation bien nette, bien franche, bien formelle, au moins pour l'Orient et pour l'Europe méridionale et centrale, de l'existence des âges susdits.

Les doutes, déjà manifestés dans notre pays par la brochure : *Objets étrusques trouvés en Belgique* (Bruxelles, 1872), brochure que M. Vander Elst veut bien citer plusieurs fois, se sont accentués au Congrès préhistorique de Bruxelles ; pour écarter la contemporanéité alléguée de l'invention du bronze et du fer, il fallut qu'à ce Congrès on produisit cette distinction subtile : autre chose est de connaître le fer , autre chose de s'en servir.

Depuis le Congrès de Bruxelles, la contestation est encore devenue

plus vive; la distinction des trois âges, acceptée d'abord avec enthousiasme des mains des savants du nord, leur est renvoyée comme une monnaie sans emploi dans le midi ; telle est, en effet, la conclusion qu'on peut tirer des passages suivants d'articles insérés dans la *Revue archéologique de Paris*, par M. Bertrand.

« Depuis, dit-t-il, que la théorie de trois âges distincts et tranchés, un âge de pierre, un âge du bronze, un âge du fer, a été ouvertement professée par les archéologues danois ,... on peut dire que si l'existence d'un âge de pierre bien caractérisé et d'une très-longue durée a été parfaitement constatée en Gaule, les preuves de l'existence d'un âge de bronze distinct du premier âge du fer semblent toujours s'y être dérobées à toutes les recherches. Où sont, en dehors du Danemark et des contrées septentrionales, les monuments que nous pourrions signaler comme monuments de l'âge du bronze? Chez nous, dans la Gaule proprement dite, comme dans la vallée du Rhin et du Danube, rive gauche et rive droite, avec les tumulus, le fer apparaît immédiatement, et plus nous avançons vers le midi, plus ces faits sont saisissants. La Grèce et l'Italie n'ont pas eu, plus que la Gaule, d'âge de bronze proprement dit. Dès le temps d'Homère, le bassin de la Méditerranée était en plein âge de fer. C'est là une vérité qui me paraît incontestable. »

Telle était, en effet, l'opinion déjà exprimée à l'Académie des inscriptions au siècle dernier par l'abbé Barthélemy. (Mém. XXV, p. 121.)

Cependant M. Vander Elst, s'appuyant sur l'opinion des deux orateurs du Congrès de Bruxelles, est d'un autre avis :

« Homère, dit-il, qui vivait vers l'an 820 av. J.-C., ne mentionne le fer dans l'Iliade que quatre à cinq fois, entr'autres comme pointes de flèche. »

Est-ce Millin (*Minéralogie homérique*, Paris 1816); est-ce Rossignol (*Des métaux dans l'antiquité*, Paris 1863), qui a relevé le premier tous les passages où Homère parle du fer? C'est sans doute chez l'un d'eux que M. de Meester de Ravestein (*Musée de Ravestein, Catalogue descriptif*, I, 408), a puisé cette énonciation qu'un auteur a compté trente-deux passages où Homère parle du fer.

En recourant au grand Dictionnaire d'Estienne, il semble que cette

dernière computation est encore trop modeste : on y trouve Homère cité et recité, bien plus de trente fois, à propos du mot *sideros*, fer, et de ses dérivés ; cela donnerait certes l'envie de compulser laborieusement Homère ; mais heureusement, ce que tel théologien a fait pour la Bible, et le P. De la Rue pour Virgile, Wolfgang Seber l'a entrepris pour Homère, et voici bel et bien, d'après lui, le compte de l'emploi du mot en question et de ses dérivés :

Iliade.....	22 fois.
Odyssée.....	24 »
Poëmes attribués à Homère..	5 »
Total.....	51 fois.

Nous voilà certes dépassant de beaucoup le chiffre allégué.

Et en effet, nos souvenirs classiques nous rappellent la massue en *fer* d'Aréithoüs ; les réserves en or, en airain et en *fer polykmète* (*artificio vario elaboratum*), de Mérops, père d'Adraste, et d'Ulysse; l'échange de l'armure d'or de Glaucus contre les armes de *fer* de Diomède ; la masse de *fer* proposée par Achille comme prix pour les jeux funèbres en l'honneur de Patrocle ; l'échange par les Grecs d'esclaves, de bœufs, de peaux, de bronze et de *fer*, pour se procurer du vin. Nous savons en outre que les flèches ne sont pas les seules armes de fer que cite Homère : il parle de glaives, de haches faites de ce métal ; il parle même d'ancres en fer.

Les marbres d'Arundel nous renseignent parfaitement sur la date attribuée par les Grecs à l'invention du fer. Ces marbres, qui sont de l'an 262 av. J.-C., mentionnent une période de 1168 ans (Prideaux, *Marmora oxoniensia*, p. 113), depuis cette invention : il s'agit donc de l'an 1432 av. J.-C., et l'événement est antérieur à la prise de Troie qui, selon l'opinion commune, date de trois siècles plus tard [1].

Il en était de même dans tout l'Orient.

On connaît le passage de la Bible (*Gen.*, IV, 22), d'après lequel le fer serait même antérieur au déluge de Noé : Tubalcaïn, vers l'an

[1] Il est à remarquer que les fouilles récentes de M. SCHLIEMANN, à Troie, n'ont pas découvert le fer dans les couches dites anté-historiques, (*Revue des Deux Mondes*, 1874, p. 74.)

3000 av. J.-C., est cité comme ayant été fort habile dans l'art de façonner le bronze et le fer.

Les Égyptiens connaissaient le fer depuis l'époque de Pharaon ; Lepsius croit même que les pyramides n'ont pu être façonnées qu'à l'aide du fer (*Congrès préhistorique de Paris*, compte-rendu, pp. 279 et 297; de Meester de Ravestein, *l. c.*, I, p. 509).

Les Phéniciens connaissaient aussi l'emploi du fer comme armes, car Sanchoniaton (XIVe siècle av. J.-C.), parle déjà des armes de fer de Cronus et de Sadis (*Magasin encyclopédique*, 1809, VI, p. 329).

S'agit-il même des peuples du restant de l'Asie? La Chine se vante d'avoir connu le fer au moins depuis Yao, c'est-à-dire dès avant l'an 2940 av. J.-C. (ibid., p. 330, et *Acad. des inscr. Mem.*, XXV, p. 122); l'Assyrie nous a laissé des saumons d'acier retrouvés dans le palais de Sagon à Khorsabad, bâti au VIIIe siècle avant l'ère chrétienne ; or la cémentation est un perfectionnement qui relègue de beaucoup en arrière le premier emploi du fer simple (*Congrès de Paris*, p. 255 et 297) ; enfin la Perse nous cite son *Shahnameh* où l'existence du fer est mentionnée sous la dynastie Pashdadian, antérieure à Cyrus (de Meester de Ravestein, l. cit., I., p. 407).

S'il en est ainsi, ne peut-on pas demander d'où seraient venus les peuples qui auraient introduit le bronze seul dans le Nord, sans y ajouter en même temps la connaissance du fer? Et s'il faut admettre par hypothèse que les Scandinaves, etc., sont arrivés directement de l'Asie, avant que les Asiatiques, dont ils se séparaient, ne connussent le fer, n'y aura-t-il pas impossibilité d'adopter l'avis que pendant des siècles, des milliers d'années, le nord de l'Europe soit resté isolé de toutes relations avec les peuples européens plus civilisés qui, eux, connaissaient le fer?

Mais alors comment expliquer les antiquités étrusques d'Ystad (de Meester de Ravestein, l. cit., I, p. 419 ; *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, Mars-Avril 1872, p. 177) ; l'ambre de la Baltique que l'on rencontre en même temps que le fer dans les sépultures antiques de l'Étrurie ; l'invasion des Cimbres qui n'attendirent pas même les habitants du midi, puisqu'ils allèrent se faire battre par eux à Aix et à Verceil ; la découverte en Danemark d'instruments en bronze dont les

pareils avec le même nom de fabricant P CIPI POLYBI ont été trouvés à Pompéi, et sont donc antérieurs à l'an 79 ; sans compter les nombreux objets en bronze rivé qu'on découvre en Danemark et en Suède, mais dont l'origine étrusque est contestée. On sera tenté alors de faire brèche, même pour le nord, à la division des trois âges, et pour commencer, on discutera si le Danemark a pu conserver, comme on le prétend, sa virginité à l'égard du fer jusqu'au IIIe siècle ap. J.-C.

On professera peut-être alors l'idée que la rareté des découvertes d'objets en fer peut tenir à la destructibilité de ce métal, comme aussi à la circonstance qu'on est d'autant moins porté à demander des services au fer, qu'il est plus difficile à traiter. On citera à ce sujet dans les temps modernes, ce qui est arrivé au Pérou, en Afrique, et spécialement en Cafrérie où, dans les temps modernes, Garcilasso, Mungo-Park et Levaillant nous représentent, non l'ignorance des indigènes à l'égard du fer, mais l'insuffisance de leurs procédés.

Cependant, nous n'en sommes pas encore là, et les Européens du nord sont encore en possession de leurs âges distincts de bronze et de fer, quoiqu'on pressente, dès à présent, que la discussion sera portée sur ce terrain lors du Congrès préhistorique de la présente année 1874, dont les assises se tiendront en pleine contrée des « trois âges, » c'est-à-dire à Stockholm.

— Préhistorique ! Ce mot vient d'être prononcé, ce mot contre lequel M. Anatole de Barthélemy proteste avec tant de vivacité.

N'a-t-on pas, en créant ce mot, confondu deux prépositions latines, qui signifient plutôt l'une prééminence, l'autre antériorité : *prae*, devant ; *ante*, avant ?

Il semblerait en effet que certains des savants « préhistoriques » ont résolu de battre en brèche toutes les traditions que la littérature des pays civilisés nous a transmises, en nous faisant rêver à des peuples inconnus dont aucune trace n'aurait été constatée par l'histoire.

Il s'agit de faire marcher les faits *devant* l'histoire : à ce titre, on ne veut pas présenter ici le mot *préhistorique* comme un aveu ; mais c'est en tout cas une trouvaille très-caractéristique pour dénommer le système.

Gardons-nous donc de le répudier.

Comment les maîtres de l'école « préhistorique » qualifient-ils les savants dont ils critiquent les tendances ?

Les *Mémoires de la Société des antiquaires du Nord* disent son fait à cette « vieille école exclusivement érudite et étrangère à la critique, qui avait beaucoup de peine à rompre avec les textes et avec les anciennes traditions, et à laisser les monuments parler leur propre langage. »

Ils proclament hautement la nécessité de rompre complétement avec ces théories, ces préjugés, et de proclamer « le système *prétendu historique*, insuffisant à expliquer les faits positifs, et la nécessité aussi de s'en tenir désormais aux faits certains que fournissent les antiquités et les monuments contemporains. »

On vient de voir comment avec un pareil système les faits dérangent et peut-être mal à propos, les idées reçues ; mais il arrive un temps où on se demande s'il ne vaut pas mieux tout simplement de revenir à celles-ci.

A la vérité, l'école « historique » n'est pas moins exclusive, et l'on va saisir immédiatement la relation de l'apparente digression à laquelle je me livre en ce moment, avec le travail de M. Vander Elst, objet du présent rapport.

Une dissertation toute récente a paru dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* (publié sous la direction de l'honorable président actuel de l'Académie d'archéologie et de l'Académie royale de Belgique) ; le titre de cette dissertation indique à lui seul quelles sont les tendances de l'auteur, qui est du reste un de nos savants les plus distingués, et dont ce qui suit n'a nullement en vue de contester le mérite [1].

Voici ce titre très-significatif : « Essai de solution *philologique* d'une question d'*archéologie*. »

L'auteur indique par là qu'il a résolu de faire abstraction des faits,

[1] A cet égard, il est à regretter que certaine brochure *Aelis et cateia* (février 1873, Bruxelles, chez Gobbaerts) force un peu le ton, en relevant trop vivement certaines boutades que l'auteur aurait peut-être mieux fait de ne pas apercevoir.

et de ramener à l'étude des textes pour expliquer les produits de l'art et de l'industrie des anciens :

« Je regrette, dit-il, la substitution systématique et générale du nom d'archéologique, si spécial, si restrictif, à celui de littéraire, qui comprenait au moins aussi l'histoire et la critique historique... »

Il dit encore : « Sans une sérieuse préparation littéraire et philologique, les amateurs de la science archéologique auront beau, à grands efforts de bras, remuer la terre et les pierres des tombeaux, ceux-ci n'en resteront pas moins muets, tant qu'on n'interrogera pas avec plus d'intelligence les contemporains de ces morts... »

On comprend qu'inspiré de ces sentiments, le savant dont je parle ait peu de sympathie pour les « retentissants congrès pré- ou anté-historiques de Copenhague ou de Bologne, » non plus que pour notre « superscientifique congrès de Bruxelles ; » qu'il dise que la science archéologique des derniers temps a fait un funeste divorce avec l'antiquité littéraire, et qu'il refuse de mettre le pied sur « le terrain préhistorique interdit aux profanes. »

Or, si les « préhistoriques » risquent fort de s'égarer avec la division des « trois âges, » (ou au moins avec la trop grande extension de cette division), les « historiques » n'aboutissent pas à un meilleur résultat, quand ils sont exclusifs et écartent les faits : la solution philologique du savant belge cité en dernier lieu a pour objet cet instrument singulier qu'on appelle hache de bronze (kelt, paalstabe, etc., d'après certaines distinctions). Il croit avoir trouvé, en des textes de Virgile et d'autres auteurs classiques, l'explication désirée : Ces prétendues haches de bronze seraient tout simplement la *cateia* ou l'*actis* de la littérature antique, c'est-à-dire des armes pivotant librement, sans y être fixées à demeure, sur le manche qui les porte, et destinées à être lancées sur l'ennemi, puis retirées et replacées sur le manche pour un nouvel usage semblable.

L'explication est certes des plus ingénieuses, et il faut convenir que les textes auxquels notre savant a recours s'y accommodent assez bien.

Par malheur, les faits sont moins complaisants, et ces faits les voici :

Comme M. C. Vander Elst le fait très-bien remarquer, et cela est

surabondamment prouvé, les kelts primitifs sont des imitations très-serviles de la « hache de pierre » que l'on connaît ; par la suite seulement, les ressources qu'offre le métal donnèrent l'idée de perfectionner l'instrument en y ajoutant une douille ou des ailerons susceptibles d'une attache plus commode.

Or, surtout la douille, pour favoriser le lancement supposé, devrait être cylindrique, et le plus souvent (le seul exemple de kelt à douille présenté par notre savant est dans ce cas), le plus souvent cette douille est tout à fait irrégulière.

Ce ne serait certes pas assez pour renverser complétement la thèse contraire ; celle-ci peut même essayer d'écarter un autre fait, celui de la trouvaille d'instruments de ce genre, de kelts où une sorte d'attache de métal aboutissant à un second anneau, a été trouvée encore fixée à l'anneau latéral du kelt. (*Archæological journal*, IV, 1847, p. 3, fig. L.) Ce fait, comme celui d'une chaînette, qui d'après le docteur Alexandre, conservateur du musée de Liége, adhérait encore à l'anneau de certain kelt à douille, lors de son entrée dans ledit musée, ce fait n'est pas absolument incompatible avec la théorie du lancement et du retrait du kelt, opérations qui se comprendraient cependant mieux à l'aide d'une corde ou courroie légère, qu'à l'aide d'attaches de bronze surchargeant inutilement l'objet à lancer.

Mais ce qui ne peut s'écarter, c'est la preuve matérielle de la vérité des spéculations que l'on a faites sur l'emmanchement des kelts, et cette preuve est la trouvaille de plusieurs kelts encore emmanchés d'une manière inséparable au bois qui les portait.

La *Revue archéologique* (II, 1845-1846, p. 736), parlant de la collection d'antiquités égyptiennes du dr Abbott, représente un kelt de cette collection avec son manche auquel il est attaché par un tissu à mailles serrées recouvrant la partie proéminente du cercle de la douille, de manière à résister à tout effort pour disjoindre le kelt et le manche.

Au musée d'artillerie, à Paris, l'emmanchure du kelt à anneau latéral, qui était contestée, s'est trouvée confirmée depuis par la découverte d'une hache de cette forme encore emmanchée. (*Congrès de Paris*, compte-rendu, p. 229.)

Indépendamment des kelts emmanchés d'une hampe de deux pieds, comme celui de Nieuw Pekel dont parlent Westendorp et Reuvens (III, p. 285), et des restes de manches signalés encore par Thomsen (*Leitfaden zur nordische Alterthumkunde,* p. 53), faits manquant de précision quant à la solidité de l'attache, on peut encore citer les faits suivants qui sont plus pertinents :

Wilde (*Catalogue of the antiquities of animal material and bronze*, p. 378, fig. 356) représente un petit kelt du musée de Dublin, encore attaché à son manche et trouvé en 1844 en Afrique.

Il y ajoute (p. 371, fig. 257,) le dessin d'un kelt semblable, trouvé près d'Edenderry en Irlande et ayant également conservé son manche fixe.

Enfin, et pour omettre encore les exemples de restants de manches trouvés dans certains kelts des environs de Salzburg (Lindenschmit, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit* II fasc. VIII pl. I fig. 6), bornons-nous à citer les kelts emmanchés qu'on a trouvés dans la même région, et que Von Sacken décrit dans son travail sur le célèbre cimetière de Hallstadt (V. 41, pl. VIII, fig. 19 et pl. VIII, fig. 1).

La série des exemples à fournir contre la thèse philologique ici critiquée n'est pas épuisée : on y reviendra à l'occasion, avec un supplément de recherches pour les retrouver. Mais ils suffisent pour démontrer combien il est dangereux de se montrer, par système, trop « préhistorique » ou trop « historique ». La vérité est entre ces deux extrêmes, et Burnouf a parfaitement défini la véritable méthode scientifique dans les paroles que voici :

« L'érudition moderne ne s'en tient plus seulement à la discussion des textes et aux théories presque toujours attaquables que l'on peut bâtir sur eux. Elle cherche aussi son point d'appui dans les cavernes et les couches superficielles de terre, d'ustensiles et d'ossements que les hommes d'autrefois ont laissées. »

— M. C. Vander Elst, ou bien n'a pas connu le travail sur les kelts dont il vient d'être parlé, ou bien il n'a pas jugé la thèse nouvelle digne de réfutation.

J'aime mieux m'arrêter à la première hypothèse, parce que l'intérêt de la science exige qu'on tienne le lecteur au courant, quand

on l'est soi-même, de toutes les opinions, surtout des opinions récentes qui se sont produites sur le sujet étudié, quelle que soit la valeur de ces opinions, sauf bien entendu à l'apprécier.

A ce titre je crois utile de mentionner ici, comme renseignement, la thèse toute moderne, non encore communiquée au public en Belgique, de M. Rossi dans un travail sur *Le scoperte e gli studi paleoetnologici dell' Italia centrale al Congresso ed all' esposizione de Bologna*. Ce savant a produit cette étude dans une séance de l'Institut de correspondance archéologique de Rome, et y a émis l'avis que les kelts ne seraient autre chose que la monnaie des anciens peuples de l'Italie : d'après lui le kelt était un lingot d'un poids conventionnel, se rapportant à l'unité monétaire, et se fractionnant en morceaux, d'après les besoins des transactions commerciales.

Cette thèse n'est certes pas la moins bizarre de celles qui ont été présentées jusqu'ici sur les kelts ; aussi devait-elle trouver des contradicteurs. Au premier rang de ceux-ci, s'est produit le comte Gozzadini (*Intorno ad una scoperta archeologica annunziata dal professore M. Stefano de Rossi, nota letta nell' Instituto prussiano di corrisp. archeol. il 14 Febbrajo 1873*) ; il essaie d'y démontrer l'inanité du système nouveau, et bien des lecteurs seront d'avis qu'il y a parfaitement réussi.

— M. C. Vander Elst attribue, avec l'unanimité des auteurs modernes, l'invention de la monnaie aux peuples de l'Asie-Mineure ; mais il croit qu'on peut attribuer aux Phéniciens l'extension du monnayage, « d'où, peut-être, dit-il, nos expressions *penninck* (dan.), *penny* (angl.), *pening* (bas all.), *pfening* (haut all.), *Poeni* = *phenices*. »

J'appelle sur cette question l'attention de notre honorable président, M. Chalon ; elle est tout à fait de sa compétence ; or voici ce qu'il m'écrivait un jour :

« Les anciens Étrusques avaient-ils une monnaie? Une civilisation aussi avancée a dû avoir une circulation monétaire, et pourtant j'avoue que je n'en ai jamais entendu parler antérieurement aux pièces dont l'âge est connu et relativement récent d'Iguvium (IKVVINI), Volaterrae (FELATTHRI), Tuder (TVTERE), Hadria (HAT), etc.

« Les Égyptiens, non plus, n'ont pas connu la monnaie avant l'invasion des Perses.

» Quant aux Phéniciens, leur grande circulation commerciale paraît s'être opérée à l'aide d'échanges, jusqu'à l'époque assez rapprochée de nous où la Phénicie a adopté le type des monnaies doriques et macédoniennes.

« C'est singulier. Cela tient-il à ce que les anciens avaient le système de l'esclavage? A l'esclave, on fait tout faire sans le payer, voilà pour le détail ; les gros paiements se faisaient sans doute en lingots, comme à la banque de Hambourg et chez les Chinois... »

M. le baron de Witte, en écrivant dans le *Bulletin de l'Académie d'archéologie*, p. 720, sa protestation sur l'improbabilité de la découverte de monnaies avec caractères phéniciens à Katwyck et sur les bords de l'Escaut, ne conteste pas cependant l'existence de ces monnaies; en effet, ces monnaies existent, mais comme ce sont uniquement des monnaies frappées dans les beaux temps de la Grèce, et à l'imitation de l'art grec (*Congrès de Paris*, p. 251), le fait n'aurait, s'il était vérifié, presqu'aucune portée, puisque les monnaies gauloises ne sont elles-mêmes que des imitations des statères de Philippe de Macédoine.

Or tout cela nous reporte à quelques siècles à peine avant l'ère chrétienne, et il est plus que douteux qu'à cette époque les Phéniciens fussent restés maîtres de tous les marchés commerciaux de l'Europe, et fussent seuls en relation avec les peuples dits barbares.

Puisque les faits sur lesquels M. Vander Elst pourrait s'appuyer pour établir son étymologie *pfennig* de *phenices*, sont non-seulement isolés, mais même contestés, et qu'en tous cas, ils seraient relativement modernes, le rapprochement indiqué doit être considéré comme plus spécieux que fondé, et ne peut être accepté comme une donnée scientifique sérieuse.

— « La marche successive des progrès de l'espèce humaine paraît symboliquement figurée par l'échelle mystérieuse des anciens, dont le premier échelon était de plomb, le second d'étain, le troisième d'airain, le quatrième de fer. Le cuivre, l'argent et l'or constituaient les trois derniers. »

Tel est l'emprunt que M. Vander Elst fait, dans sa conclusion, à

un ouvrage de Dupuis, indiqué sous le titre de *La sphère céleste et ses parties*, VII, p. 206.

Je dois confesser mon ignorance au sujet de l'échelle mystérieuse en question, et malheureusement j'ai été empêché de vérifier la citation, ne connaissant de Dupuis que ses ouvrages sur les cultes, le zodiaque, etc.; j'avoue que je ne comprends pas, d'ailleurs, comment le cuivre, élément de l'alliage qu'on appelle bronze ou airain, pourrait être dans la gradation des progrès humains, un jalon supérieur à ce dernier.

Il serait bon peut-être qu'à cet égard, M. C. Vander Elst voulût bien donner quelques mots d'explication.

En attendant, et m'en tenant aux éléments que je possède sur la question, je propose cette objection que jusqu'ici on a considéré le plomb comme étant loin d'être le premier métal employé par la main de l'homme.

Voici ce que dit à ce sujet Morlot *(Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord*, nouv. série, 1866, p. 28) :

« Dans le Mecklembourg et dans l'Europe centrale, on n'a encore rien remarqué qui puisse faire croire à la connaissance et à l'emploi du *plomb* pendant l'âge du bronze. Il est étonnant de voir le plomb manquer. Peut-être se tenait-on particulièrement en garde contre le plomb, parce que son adjonction au bronze aurait beaucoup nui à la dureté et à la ténacité de celui-ci, et aurait ainsi fait un très-grand tort à l'industrie. »

Morlot s'explique de la manière suivante sur la présence du plomb que M. Vander Elst croit avoir été introduit dans le bronze primitif, à titre d'alliage extentionnel : « L'analyse chimique indique bien un peu de plomb dans la plupart des bronzes de l'âge de bronze, mais il ne s'y trouve évidemment qu'à titre d'impureté accidentelle, due à la qualité du minerai duquel le cuivre de l'alliage a été tiré. Cette petite teneur en plomb est assez souvent de $^1/_2$ jusqu'à 1 $^1/_2$ %, et elle va dans quelques cas jusqu'à 4 et 5 %. Quand l'analyse révèle plus de 6 % de plomb, alors l'ensemble des circonstances montre que ce métal a été introduit, non comme impureté, mais intentionnellement comme élément constitutif du bronze et pour ménager l'étain, *ce qui caractérise une époque postérieure à l'époque du bronze.* »

Le savant Morlot jouit d'une autorité trop grande pour que cette affirmation positive, dont je souligne les derniers mots, si directement en contradiction avec la thèse de M. Van der Elst, ne soit pas de la part de ce dernier, s'il y a lieu, l'objet d'une réfutation expresse.

Pour la succession des autres métaux, il est à remarquer, du reste, qu'à l'échelle symbolique en question, si son existence scientifique est prouvée dans les auteurs anciens, je puis opposer d'autres auteurs anciens. Servius (*ad. Aen.*, XII, 87) dit formellement que le premier métal employé fut l'or, puis l'argent, puis le cuivre, enfin le fer, d'où la division des âges d'or, d'argent, etc. : *unde etiam saecula ita dicuntur fuisse divisa.*

En s'étayant de ce témoignage et d'autres encore, Gérard Graulhié a même essayé dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 1810, I, p. 34, de prouver que les âges des anciens sont dans un parfait rapport de succession chronologique avec les différentes époques où les métaux divers se sont introduits dans l'usage, en démontrant notamment que l'or fut le premier de tous les métaux qu'ait maniés l'homme et qu'il ait façonné, en ornements, etc. : on sait du reste, et Morlot, *l. cit.*, l'admet aussi, que tout au moins l'or s'est montré et a été employé en même temps que le bronze.

A ce titre encore, l'assertion de M. Vander Elst doit être vérifiée de plus près.

— Ce trop long rapport, auquel il faut bien que j'assigne ici une borne, est plutôt une preuve pour que contre le travail de M. Vander Elst : plus un écrit soulève d'objections, plus aussi il contient d'idées ou d'énonciations scientifiques donnant matière à réflexion, à discussion et enfin à décision.

A ces différents titres, je propose avec plaisir l'insertion des *Remarques* de M. Vander Elst, soit dans les Annales, soit dans le Bulletin de l'Académie, en laissant à l'auteur le soin d'apprécier si et dans quelle mesure il entend modifier ou étendre son travail par suite des objections que j'ai soulevées.

Les questions anté-historiques sont à l'ordre du jour, et tout ce qui s'y rattache est digne d'intérêt, dût-on n'aboutir à d'autre résultat que de reculer encore de quelques siècles ce qu'on appelle les temps

historiques auxquels appartiennent incontestablement la plupart des peuples dont les noms ont été prononcés dans le présent rapport, et d'amener peut-être cette solution que l'âge de la pierre, et encore seulement pour partie, appartient à l'époque anté-historique : le souvenir de cet âge est consigné dans les traditions des peuples civilisés, et cet âge s'est prolongé chez les peuples barbares jusque dans les temps modernes.

Quant à l'époque du métal, il semble difficile qu'on l'expulse de l'histoire, et qu'on attribue l'invention et l'extension de l'emploi du bronze et du fer à d'autres qu'aux peuples historiques.

Le Grand (S).

SÉANCE DU 21 JUIN 1874.

Sont présents : MM. R. Chalon, Le Grand de Reulandt, A. Casterman, le baron J. de Witte, J. Schadde et le chevalier de Schoutheete de Tervarent, membres titulaires.

Le fauteuil et occupé par M. R. Chalon, président.

Le secrétaire perpétuel lit le procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est approuvée.

M. C. Leemans, membre honoraire à Leyde, et M. le comte M. Nahuys, membre correspondant étranger à Utrecht, expriment leurs regrets d'être empêchés de se rendre à la séance publique du 28 juin.

L'Académie des sciences de Metz envoie le programme de son prochain concours.

Le secrétaire perpétuel donne quelques renseignements sur les préparatifs qui se font pour la séance publique.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

Académie royale de médecine de Belgique : Bulletins, troisième série, t. 7, nos 8 à 11 : t. 8, nos 2, 4, 5 et 6. — *Mémoires des concours et des savants étrangers*, in-4°, t. 8, fasc. 1. — *Mémoires couronnés*, in-8°, t. 2, fasc. 2.

Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique. — Bulletins, deuxième série, t. 36, nos 9, 10 et 12 ; t. 37, nos 1, 3, 4 et 6. — *Mémoires*, in-4°, t. 14. — *Mémoires couronnés*, in-8°, t. 23. — *Biographie nationale*, t. 4, deuxième partie. — *Annuaire* pour 1874.

Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens, troisième série (1700-1794) par M. Gachard; t. 3, in-fol.

Collection des anciennes coutumes de la Belgique : Coutumes de la ville d'Anvers, par G. De Longé, in-4°. — *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, par Ch. Faider, t. 2, in-4°. — *Liste chronologique des édits et ordonnances de la principauté de Liége*, in-8°.

Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie : 12e année, nos 10, 11 et 12; 13e année, nos 1, 2, 3 et 4.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique : t. 10, liv. 3 et 4; t. 11, liv. 1 et 2.

Messager des sciences historiques : année 1873, liv. 3 et 4; année 1874, liv. 1 et 2.

Précis historiques, année 1874, nos 1 à 15 et 22 à 24.

Tablettes liégeoises, par M. Alb. d'Otreppe de Bouvette, 117e liv. Liége, 1874, in-18°.

Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, session de Bruxelles. Brux. 1872 in-8° pl.

Inscriptions funéraires et monumentales de la province de la Flandre-Orientale : liv. 61 à 69. Gand, 1869 à 1871. in-fol.

Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi, t. 5. Mons, 1872, in-8°.

Annales de la Société d'Émulation pour l'étude de l'histoire et les antiquités de la Flandre, t. 8, nos 3 et 4. Bruges, 1873, in-8°.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. 11, liv. 3. Liége, 1873, in-8°.

Annales de la Société de l'union des artistes, t. 4. Liége, 1873, in-8°.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. 11. Mons, 1873, in-8°.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. 12, liv. 3 et 4. Namur, 1874, in-8.

Annales du Cercle archéologique de la ville et ancien pays de Termonde, t. 3, liv. 1 à 3. Termonde, 1874, in-8°.

Annales du Cercle archéologique du pays de Waes, t. 5, liv. 1. St-Nicolas, 1873, in-8°.

Historisch genootschap van Utrecht : Kroniek, 6e série, t. 6. — Dr. van Vloten : *Onderzoek omtrent de Middelburgsche heerorten* van 1566 en 1567. — Rogge : *Brieven van J. Wtenbogaert*, t. 3, partie 2. Utrecht, 1873, 3 vol. in-8°.

Verslag van de .... Commissie tot opsporen ... der overblyfselen der vaderlandsche kunst. Amsterdam, 1873, in-8°.

Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen : Tijdschrift, t. 20, nos 4 à 6. — *Notulen*, t. 10, n° 4; t. 11, n° 1. — *Alphabetische lijst van land-, zee-, rivier-, wind-, storm- en andere kaarten.*

J. B. Rietstap, *Heraldieke bibliotheek*, 1874, liv. 1 à 3. La Haye, in-8°.

Mémoires de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt, nouv. série, t. 1, liv. 1. Apt, 1874, in-8°.

Mémoires de l'Académie d'Arras, 2e série, t. 4 et 5. Arras, 1872, in-8°.

Histoire de l'Académie d'Arras, par l'abbé van Drival. Arras, 1872, in-8°.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen, année 1873. Caen, 1873, in-8°.

Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg, années 1870 et 1871. Cherbourg, in-8°.

Mémoires de la Commission d'antiquités du département de la Côte d'Or. Dijon et Paris, 1873. in-4°.

Mémoires de la Société Dunkerquoise, t. 16. Dunkerque, 1872, in-8°.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres du département de l'Eure, 4e série, t. 1, Évreux, 1873, in-8°.

Bulletin du Comité flamand de France, t. 6, liv. 7 à 9. Lille et Dunkerque, 1874, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. 20 et 21. Limoges, 1873, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, t. 5, nos 64 à 79. Orléans, 1873, in-8°.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 1874, 1r trimestre.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1873, n° 3, année 1874, n° 1. Amiens, in-8°.

Travaux de l'Académie de Reims, t. 48, 49 et 51. Reims, 1870-1873, in-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. 14. Chambéry, 1873, in-8°.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JUIN 1874.

Cette séance, qui a eu lieu dans une des salles du Musée des beaux-arts d'Anvers, a attiré un public nombreux dans lequel on remarque un grand nombre de dames distinguées.

La séance, présidée par M. R. Chalon, président de l'Académie, réunit la plupart des membres. Ceux qui manquent se sont fait excuser par lettres. M. Léopold de Wael, bourgmestre de la ville d'Anvers, siége au bureau à la droite du président.

La réunion est ouverte par un morceau d'orchestre de symphonie sous la direction de M. Alph. Lemaire, chef d'orchestre de la Société royale d'harmonie d'Anvers.

M. Chalon prononce un discours qui est vivement applaudi. Après lui viennent à la tribune MM. G. Hagemans, le baron J. de Witte, Émile de Borchgrave et Émile Varenbergh dont les communications sont accueillies avec enthousiasme par l'assemblée.

Des médailles sont remises aux lauréats des derniers concours :

M. Jules Fréson, juge d'instruction à Huy, pour son mémoire intitulé : *La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur.*

M. Pierre Génard, archiviste de la ville d'Anvers, pour son *Histoire de l'ancien hôtel des monnaies d'Anvers.*

M. Albert Matthieu, avocat à Bruxelles, pour son *Histoire du Grand Conseil de Malines.*

M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel, fait la proclamation des questions adoptées par l'Académie pour le concours de 1876.

La séance est terminée par un brillant morceau d'orchestre.

Après l'assemblée solennelle, les membres se sont réunis dans un banquet qui a eu lieu au restaurant Bertrand. Au dessert M. R. Chalon a porté la santé du Roi, protecteur de l'Académie. Avis en ayant été donné au Palais, le Roi a fait répondre immédiatement par télégraphe :

A *M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.*

Le Roi est très-touché du toast que vient de lui porter M. Chalon et des sentiments patriotiques de l'Académie. S. M. me charge de

vous prier de transmettre au Président et aux membres de l'Académie ses plus sincères remercîments.

L'officier d'ordonnance de service,

AD. CHRÉTIEN.

DISCOURS DE M. R. CHALON,

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE.

Jusqu'au commencement de ce siècle les *archéologues*, qui s'appelaient alors du nom plus modeste et moins savant d'*antiquaires*, bornaient leurs investigations aux produits de la civilisation grecque et romaine. Tout ce qui sortait de cette brillante époque de l'art était dédaigné comme barbare, grossier, sans valeur.

La conquête de l'Égypte par la France mit, un instant, à la mode l'histoire si obscure et les monuments si grandioses des Pharaons. Mais l'art égyptien, dans son incontestable originalité, se rattachait cependant à l'art classique par plus d'un point et pouvait être considéré comme son expression la plus ancienne.

Les premiers qui franchirent le cercle, dans lequel l'archéologie s'était circonscrite depuis trois siècles, furent les *celtistes* ou *celtomanes*. Remontant le cours des âges, ils s'élançaient à corps perdu vers les nébuleuses de l'histoire, avec moins d'intrépidité toutefois que nos modernes apôtres du silex et du *singe perfectionné*.

Déjà cependant le retour aux choses, ou plutôt aux formes, du moyen âge s'annonçait timidement. C'était d'abord quelques romances où l'on parlait, sans imprécations, de *manoirs*, de *donjons*, de *créneaux* (tous noms qu'on ne comprenait plus) et de belles châtelaines (ce qui se comprend toujours); puis l'ogive (et quelle ogive, bon Dieu !) commençait à se montrer sur quelques meubles comme motif de décoration. Ce fut l'époque de ces *pendules-troubadour* que nous ne pouvons, aujourd'hui, regarder sans rire et qui ont fait les délices et l'admiration de nos grand mères.

M. de Caumont, le premier, donna à l'étude des monuments du moyen âge une direction logique et efficace.

Son cours, publié en 1830 et années suivantes, était une véritable révélation. Ce fut sous son influence que s'établirent, en France et

bientôt après en Belgique, ces nombreuses sociétés de province qui, décentralisant le monopole de Paris, répandirent partout le goût et le culte de l'archéologie.

—

Dans les premières années de la domination française en Belgique, sous le consulat, quelques rares sociétés savantes s'étaient formées dans nos provinces. C'était, à Mons, la *Société Philomathique* créée par les professeurs de l'École centrale [1]; à Anvers, la *Société d'Émulation* dont le citoyen Herbouville, bientôt après devenu M. d'Herbouville, préfet, était le président [2]. Ces sociétés s'occupaient exclusivement de ce qu'on appelait, en ce temps-là, les sciences utiles ; l'archéologie et surtout l'histoire en étaient systématiquement bannies. Et, en effet, l'histoire alors eût été séditieuse. Elle nous eût rappelé que nous avions été des provinces libres, des États indépendants dont la conquête avait fait des départements annexés et auxquels on avait même enlevé jusqu'à leurs noms historiques pour les affubler de ceux de quelque rivière ou bien, comme pour le Hainaut, de celui d'une bataille où nous avions été vaincus. Le comté de Hainaut était devenu le département de Jemmapes.

Sous l'empire, qui n'aimait ni les historiens ni les archéologues, ni surtout les idéologues, la léthargie intellectuelle fut presque complète; une seule société, encore existante, date de cette triste époque : la Société des beaux-arts et de la littérature de Gand, fondée en 1808.

Le réveil commença sous le royaume des Pays-Bas ; mais il fut lent, comme il l'est toujours après un sommeil pesant et profond.

Ce ne fut qu'à partir de 1830 et après l'impulsion donnée par M. de Caumont que surgirent, dans chaque province et bientôt dans chaque arrondissement, ces nombreuses sociétés qui étudient à

[1] Cette société publia, du 4 Messidor an VIII au 4 germinal an IX, la *Feuille décadaire du département de Jemmapes*, dans laquelle elle insérait ses actes. La collection de ce journal formant un volume in-8° est très rare.

[2] Actes et mémoires de la société d'Émulation établie à Anvers, département des deux Nèthes, le 5 Messidor an IX de la république française. Première année (seule parue). A Anvers, imprimerie de H. P. Vander Hey, in-8° (très rare.)

l'envi et qui font connaître les antiquités et les chefs-d'œuvre d'art dont la Belgique est si riche.

Parmi ces utiles institutions, on aime à citer la Société archéologique de Namur fondée en 1845. Aucune ne marcha d'un pas plus ferme vers le but qu'elle voulait atteindre, et cependant aucune n'éprouva plus d'entraves à sa naissance. Il fallait vaincre l'indifférence sceptique et railleuse de la population, l'apathie ou le mauvais vouloir de l'autorité. Trois hommes de cœur et d'énergie osèrent les premiers l'entreprendre. C'étaient MM. Eloin, Balat et cet excellent Jules Borgnet si malheureusement enlevé à la science et à sa chère ville de Namur dont il était, en quelque sorte, l'incarnation vivante.

Aujourd'hui, la société compte parmi ses membres toutes les notabilités de la province, et elle peut montrer avec un légitime orgueil le musée d'antiquités gallo-romaines et frankes dont elle a doté la ville, et qui est devenu l'un des plus intéressants du pays et l'un des plus connus à l'étranger.

Notre Académie d'archéologie, fondée en 1842, doit également son existence à l'intelligente initiative de quelques hommes d'action et de dévouement, parmi lesquels nous nous plaisons à citer notre zélé secrétaire perpétuel dont l'infatigable activité a tant contribué aux succès de l'institution.

Je n'entreprendrai pas, Messieurs, de remettre sous vos yeux la longue énumération des travaux de l'Académie, l'importance et le mérite des nombreux mémoires qui remplissent les trente volumes de ses Annales. Un de nos confrères, mon honorable ami M. Hagemans, s'est acquitté de cette tâche avec un talent et un succès que vous n'aurez pas oubliés. Je veux répondre seulement à une critique que vous avez quelquefois entendu faire, sans doute.

Dans les premières années de son existence, on avait reproché à notre Académie de s'occuper, un peu trop exclusivement, de recherches généalogiques et, pour beaucoup de monde, ce reproche avait quelque apparence de fondement.

Cependant, une généalogie faite sans parti pris de surfaire une famille ou de la décrier, une généalogie vraie et sincère (elles sont

fort rares) serait un document précieux pour l'histoire. Car l'histoire générale, l'histoire de cet être abstrait qu'on appelle l'humanité, n'est et ne peut être que celle des familles et des individus qui la composent, comme l'intérêt général si souvent invoqué n'est en réalité qu'une addition d'intérêts particuliers. Une généalogie complète dans toutes ses ramifications nous rappellerait surtout à la fraternité humaine et tendrait à prouver que, à des degrés plus ou moins éloignés, nous sommes tous alliés ou parents.

N'est-il pas au moins singulier de voir des savants passer leur vie à débrouiller, à reconstituer d'une manière conjecturale la liste des dynasties chinoises, des savants qui parviennent à se graver dans la mémoire les noms barbares et grotesques des Pharaons, et qui seraient fort embarrassés de dire celui de leur arrière-grand mère.

L'étude des généologies (puisque j'en suis à prendre la défense de ce genre d'érudition) aurait encore un résultat moral très-considérable. On y verrait comment les familles s'élèvent et prospèrent par la vertu, l'énergie, les talents de leurs membres et comment les descendants dégénérés de ces hommes éminents les font retomber dans la fange.

Et maintenant, MM., dans notre ruche intelligente et laborieuse, continuons à travailler sans nous laisser distraire par le bourdonnement stérile des frelons; poursuivons notre utile entreprise, n'ayant d'autre ambition, d'autre but que la satisfaction du devoir accompli. N'oublions pas que, dans tous les temps comme dans tous les pays, les sociétés académiques ont été l'objet de critiques injustes ou plutôt ont servi de point de mire à des plaisanteries sarcastiques, souvent plus niaises que méchantes.

Heureusement, qu'il est un moyen facile de fermer la bouche à ces détracteurs, un moyen héroïque et qui ne manque jamais son effet.

Ce moyen, vous le devinez sans doute, c'est de leur envoyer un diplôme.

[1] Sociétés scientifiques et littéraires existantes en Belgique à la date du 1er janvier 1874.

SOCIÉTÉS.	SIÈGE.	DATE de la FONDATION.
1. Société libre d'Émulation de Liége	Liége	1779
2. Société des Beaux-Arts et de la littérature de Gand	Gand	1808
3. Société des siences, des arts et des lettres du Hainaut	Mons	1833
4. Société de médecine de Gand	Gand	1834
5. Société royale des sciences de Liége	Liége	1835
6. Société des bibliophiles belges séant à Mons.	Mons	1835
7. Société royale Linnéenne	Bruxelles	1835
8. Taal- en letterlievend studentengenootschap Met Tijd en Vlijt	Louvain	1836
9. Société littéraire de l'Université catholique	Louvain	1839
10. Société d'Émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale	Bruges	1839
11. Société royale de numismatique	Bruxelles	1841
12. Académie royale de médecine de Belgique	Bruxelles	19 sept. 1841
13. Académie d'archéologie de Belgique	Anvers	1842
14. Société historique et littéraire de Tournai	Tournai	1846
15. Institut archéologique du Luxembourg	Arlon	2 sept. 1846
16. Willems-Fonds	Gand	23 février 1851
17. Société scientifique et littéraire du Limbourg.	Tongres	décembre 1851
18. Institut archéologique liégeois	Liége	1851
19. Société centrale d'agriculture de Belgique	Bruxelles	1854
20. Société entomologique de Belgique	Bruxelles	1845
21. Société archéologique de Namur	Namur	1845
22. Société liégeoise de littérature wallonne	Liége	1856
23. Cercle archéologique de Mons	Mons	28 sept. 1856
24. Société paléontologique de Belgique	Anvers	14 oct. 1857
25. Société de l'histoire de Belgique	Bruxelles	avril 1858
26. Société centrale des instituteurs belges	Bruxelles	14 juillet 1860
27. Fédération des sociétés d'horticulture de Belgique	Liége	1860
28. Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne Flandre Occidentale	Ypres	17 février 1861
29. Cercle archéologique du pays de Waes	St-Nicolas	16 mai 1861
30. Société royale de botanique de Belgique	Bruxelles	1er juin 1862
31. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde	Termonde	1862
32. Société malacolog que de Belgique	Bruxelles	1er janv. 1863
33. Société royale protectrice des animaux	Bruxelles	1863
34. Société paléontologique et archéologique de Charleroi	Charleroi	1863
35. Société des bibliophiles liégeois	Liége	15 mars 1863
36. Ligue de l'enseignement	Bruxelles	1864
37. Société chorale et littéraire des mélophiles	Hasselt	?

DISCOURS DE M. G. HAGEMANS.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ce n'est pas sans crainte et sans émotion que j'ose, dans cette séance solennelle et devant cette assemblée d'élite, prendre à mon tour la parole, surtout après le brillant discours que vous venez d'entendre.

Je ne fais au reste que céder à de trop courtoises instances en venant traiter devant vous un sujet archéologique. Ce sujet même, je vous l'avoue, je serais dans un grave embarras si je devais lui donner un titre. Ce sera, si vous le voulez bien, une simple causerie qui n'a aucune prétention de rien vous apprendre de nouveau et pour laquelle je vous demande toute votre indulgence.

Sir John Lubbock, l'illustre auteur de l'*Homme avant l'histoire*, cite au commencement de son livre les mots de Palgrave, disant :

« Il nous faut l'abandonner ce passé silencieux ; que ce soit faits ou chronologie, doctrine ou mythologie ; que ce soit en Europe, en Asie, en Afrique ou en Amérique, à Thèbes ou à Palenque ; sur la côte de Lycie ou dans la plaine de Salisbury : ce qui est perdu, est perdu ; ce qui est passé, est passé à jamais. »

A ceux qui parlent ainsi, il est facile de répondre, car les faits sont là pour protester. Ceux-ci on peut les convaincre, car ils ne demandent qu'à être convaincus : leur doute paraît un désir.

Mais il en est de plus dangereux, de plus difficiles à persuader, de plus rebelles, de plus réfractaires à la vérité.

Ceux-là disent : L'archéologie est une vaine science, bonne tout au plus à quelques désœuvrés n'ayant rien de mieux à faire.

Ils la connaissent bien peu ceux qui en ont cette opinion, et il faut qu'ils ferment les yeux à l'évidence des faits pour ne pas se rendre compte des réels progrès que l'étude consciencieuse du passé a fait faire au présent.

Il fut un temps il est vrai, et ce temps n'est pas bien loin, où l'archéologue aimait à laisser vagabonder son imagination — cette folle du logis — dans l'espace nuageux de l'hypothèse. Aussi a-t-on pu rire parfois de ces graves savants en *us* que le premier plaisant parvenait à duper.

Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait plus de savants en *us* et que l'ère des mystifications ait cessé. On pourrait citer plus d'un exemple du contraire, et il en est même de fort récents; mais en somme le temps n'est plus aux abstractions diffuses, aux théories hasardées. L'archéologie est devenue une science positive et d'immenses progrès se sont accomplis dans ses méthodes d'exégèse et de critique.

On n'isole plus comme jadis les monuments des temps qui les ont produits, ni du milieu qui les a vu naître. Dans les monuments du passé ce qu'on recherche surtout c'est l'idée, le caractère, l'âme des races disparues qui les créèrent, la trace des idées religieuses, des systèmes philosophiques, de la vie morale en même temps que de la vie matérielle des peuples. Ce qu'on étudie, c'est la marche des progrès qui ont été faits et qui doivent servir aux nôtres.

Toujours, il y a une relation intime entre les mœurs d'une nation et les produits de son industrie. Mais pour bien apprécier les formes matérielles par lesquelles le génie du passé se traduit, pour bien juger ses coutumes, ses mœurs, ses actes, il faut savoir se dépouiller des jugements préconçus et par un effort rétroactif de la pensée se transporter dans le milieu même que l'on veut étudier.

Sous peine de se fourvoyer, il faut examiner, approfondir, il faut parfois savoir braver le préjugé pour arriver à la connaissance du vrai.

C'est la vigoureuse impulsion donnée dans ce sens par des mains fermes et habiles qui a amené une sage réaction en faveur de l'étude de grandes époques longtemps dédaignées.

Comprise, interprétée par une saine philosophie, l'archéologie est une science exacte qui intéresse non seulement le penseur, l'historien, l'homme de lettres, l'artiste, mais qui est devenue l'auxiliaire, le corollaire de l'industrie. Elle est presque devenue une science officielle.

Je parcourais l'autre jour les rapports des délégués belges sur l'exposition internationale de Londres de 1871, et je fus frappé de voir que le volume que je tenais en main pouvait passer pour un cours complet de céramique formant une étude comparée et des plus savantes entre les produits anciens et les produits modernes.

Il me suffirait, Messieurs, de vous en lire quelques extraits pour

vous prouver que l'archéologie n'est plus restreinte dans le domaine des Académies et des Sociétés savantes, et qu'elle a trouvé dignement sa place dans des rapports prouvant qu'elle mérite d'être encouragée même dans notre siècle d'affaires.

Mais l'archéologie ne fût-elle pas une science d'utilité pratique, qu'encore elle aurait ses adorateurs fidèles et dévoués.

Quel immense attrait, que de séduction en effet : l'attrait de l'inconnu, la séduction du mystère. Qui a soulevé un coin du voile, le voudrait ouvrir tout entier pour plonger un regard avide dans les siècles écoulés. Le voile est lourd et des efforts réunis suffisent à peine pour l'écarter davantage : mais on ne se rebute pas devant la difficulté : elle stimule les efforts.

Rome, la Grèce, l'Égypte, l'Assyrie s'étalent à nos yeux. Encore ! encore !! s'écrie l'archéologue, le chercheur avide, l'amant du passé, le philosophe qui veut retrouver l'homme jusque dans son origine, qui interroge le silex, l'os brisé dont la moëlle a servi au festin du troglodyte.

Partout il veut promener le flambeau de la science, jusqu'au fond des cavernes, jusqu'au sein des cités lacustres, fouillant tour à tour les palafites, les terramares, les kjœkkenmœdings, les tumuli, interrogeant les tombes pour y découvrir les secrets de la vie, pour en ressusciter le passé, lui disant comme le Christ à Lazare « Lève-toi ! »

Quelle belle et grande chose que cette recherche des mystères de l'humanité. Comme la main tremble en approchant du moindre objet qui va revoir le jour après être resté des siècles enfoui sous la terre ; comme le cœur palpite d'impatience, comme les yeux avides attendent avec anxiété cette chose qu'on va découvrir et qui donnera peut-être le mot d'une énigme longtemps cherchée !

Aussi, comme tous travaillent, qui en Étrurie, qui en Grèce, qui en Troade, qui en Égypte, en Assyrie, en Amérique, dans les Gaules, en Scandinavie, partout, cherchant, scrutant, chacun apportant sa pierre, grande ou petite, si petite qu'elle soit, à ce grand édifice de la science du passé qui est presque la science de l'avenir.

Il y a cinquante ans à peine, on ne s'occupait guère que des Grecs et des Romains. Le reste du monde ne semblait pas avoir existé et disparaissait devant la gloire de ces deux grands peuples qui à eux

seuls représentaient la civilisation antique. C'est à peine si on paraissait se souvenir des vastes contrées qui s'étendent entre le Nil et l'Indus, et ce n'était que d'une manière indécise qu'on parlait des débris amoncelés dans les déserts, des temples, des pyramides, des monuments couverts d'inscriptions étranges et inconnues, des ruines constatant l'existence de villes plus grandes que nos plus grandes villes de l'Occident. On savait que dans ces vastes contrées avait régné une civilisation avancée, mais on se contentait de voir tout cela à travers les récits incomplets d'Hérodote, de Diodore de Sicile et de quelques passages de la Bible. On se préoccupait peu surtout de l'influence que ces grands empires avaient exercée les uns sur les autres et de la part qui leur revenait dans la formation et le développement de la civilisation européenne. De là un manque absolu de critique sur les institutions, les arts, les religions de l'antiquité et par contre les idées les plus vagues, les plus fausses souvent sur la marche de l'humanité.

Ce fut en quelque sorte une éducation à refaire et l'on peut dire que ce n'est qu'après avoir étudié l'Égypte, l'Assyrie, la Chaldée, la Perse qu'on a su réellement comprendre la civilisation gréco-romaine, mère de la nôtre.

C'est grâce aux progrès de l'archéologie, de la linguistique, de l'ethnographie que l'autorité des textes a été mieux établie, l'âge des monuments mieux fixé, la parenté des peuples reconnue par leurs langues, leurs traditions, leur génie artistique.

La civilisation brillante de l'Assyrie, s'étendant de l'Orient au Nord, passant de la Médie à la Perse, pénétrant dans la Syrie, dans l'Asie Mineure, dans les îles de la Méditerranée, s'introduisant au sein des villes du littoral et des tribus helléniques, fait comprendre certains monuments de la Grèce primitive, de même que l'influence orientale passant avec les Tyrrhéniens en Italie explique le développement de cette civilisation étrusque à laquelle Rome, jalouse de son luxe et de ses richesses, devait emprunter bientôt les germes de sa grandeur.

Et l'on s'est remis à étudier Rome, l'Étrurie et la Grèce avec une ardeur nouvelle, et leur sol si souvent fouillé, mais éternellement fécond, n'est pas resté ingrat pour les chercheurs.

Tandis que le forum romain nous rend ses *suovetauliries*, tandis que le mont Palatin restitue au jour la maison de l'impératrice Livie et nous fait connaître des fresques merveilleuses, nous voyons d'autre part des catacombes nouvelles agrandissant le cercle des études sur les prémices du christianisme.

A côté des nécropoles étrusques qui nous livrent leurs richesses, à côté de Pompéi qui révèle de nouveaux trésors, Santorin, l'ancienne Théra grecque, se découvre après être restée ensevelie sous la pouzzolane depuis une époque où la Grèce n'avait pas encore d'histoire, Santorin dont les antiques constructions remontent à une époque antérieure au cataclysme antéhistorique qui a fait disparaître sous la mer la moitié de l'île.

Car au moment où l'étude des plus anciens vestiges de l'industrie humaine occupe l'occident, au moment où la Belgique, l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, le Danemark, la Suède, la Suisse étudient leurs cavernes préhistoriques, leurs nécropoles, leurs cités lacustres, la Grèce et l'Orient semblent jaloux de lever aussi le voile qui dérobait leurs premiers âges. Tour à tour les vases de Santorin, ceux d'Athènes, ceux de Phalère viennent faire deviner déjà, dans leurs formes primitives, dans leur dessin grossier, l'éclosion du génie grec à une époque où l'humanité n'avait ni tradition ni histoire.

Troie de son côté, l'immortelle Troie chantée par Homère, rend à la science infatigable ses trésors enfouis depuis des époques fabuleuses.

Tous vous connaissez le bruit immense qui s'est fait à la nouvelle des fouilles pratiquées en Troade par le docteur Schliemann ; chacun s'est ému à la description de ces importantes richesses archéologiques qui paraissent destinées à ouvrir des horizons nouveaux à l'étude de l'antiquité ; chacun sait que les gouvernements eux-mêmes se sont préoccupés de ces importantes découvertes, la Turquie les réclamant à Athènes et les États-Unis, vu la nationalité américaine du docteur Schliemann, intervenant à leur tour dans le débat. Quant à nous, nous nous bornerons à rappeler simplement ces découvertes, avec l'espoir que le monde savant pourra bientôt les juger et lever des doutes qui peuvent persister.

D'autres découvertes se rapprochant de temps moins éloignés

viennent nous prouver que l'art antique n'est pas toujours bien connu de ceux même qui ont pour lui le culte le plus enthousiaste.

Chaque jour en effet la Grèce se révèle davantage ; chaque jour elle laisse entrevoir des choses ignorées. Elle se modifie, elle change, ce n'est plus la Grèce que nous nous imaginions avec ses temples sans éclatantes couleurs, avec ses statues profilant leur blancheur marmoréenne sur le fond bleu du ciel. L'intérieur des temples s'égaie des teintes les plus variées ; les statues sont peintes, sont ornées de bracelets, de bijoux, de diadèmes, de robes brodées. Les fouilles viennent prouver, en nous faisant connaître des comptes officiels, que le peuple et le sénat l'ont voulu ainsi et ont décrété ces dépenses. Fidèle à son origine orientale, dont elle sent l'influence, il semble que sous son beau soleil la Grèce aime à voir chatoyer les couleurs, à voir briller l'or étincelant, à allier à la forme de sa plastique si pure l'éclat des vives nuances s'harmonisant au milieu de la variété d'une nature riche et splendidement éclairée.

Si nous tournons les yeux du côté de l'Égypte, nous sommes frappés du pas colossal qu'on a fait depuis la magnifique découverte due à l'immortel Champollion. Le développement qu'ont pris les études d'histoire religieuse donne un intérêt particulier aux travaux que ne cesse de provoquer la plus ancienne des nations civilisées.

Porphyre se demandait quel était le système théologique des Égyptiens. Cette question à laquelle Jamblique savait à peine répondre d'une manière satisfaisante dans son livre des mystères des Égyptiens, une stèle de Berlin de la XIXe dynastie l'avait déjà résolue. Elle nous apprenait en effet que l'Égypte croyait à l'unité de l'être suprême, qu'elle nomme *le seul vivant en substance, le seul générateur dans le ciel et sur la terre qui ne soit pas engendré, le seul dieu vivant qui s'engendre lui-même, celui qui a tout fait depuis le commencement et qui n'a pas été fait.*

Cette sublime idée de la divinité en avait inspiré une autre non moins grande, celle de l'immortalité de l'âme. A cette âme la religion égyptienne réservait un avenir de bonheur ou de supplices, suivant que les bonnes ou les mauvaises actions de la vie l'emportaient dans la fatale balance.

La lecture du rituel funéraire est venue nous montrer tout ce que

cette religion, sujet de tant de moqueries, avait de grandeur et de majesté, combien sa morale était avancée et supérieure à celle des autres peuples de l'antiquité.

Le rituel funéraire, ce code de la conscience égyptienne, contient une véritable confession du mort devant le tribunal d'Osiris, dieu de l'Amenthi.

« Je n'ai pas commis de fautes, s'écrie le mort. Je n'ai ni blasphémé, ni trompé. Je n'ai pas divisé les hommes par mes mensonges et n'ai traité personne avec cruauté. Je n'ai été ni paresseux, ni ivrogne et n'ai pas fait de commandements injustes. Je n'ai été ni curieux, ni bavard et n'ai pas médit d'autrui. Je n'ai pas rongé mon cœur par l'envie. Je n'ai mal parlé ni de mon roi, ni de mon père. Je n'ai pas fait de fausses accusations. Je n'ai été ni adultère, ni débauché. Je n'ai pas retiré le lait de la bouche des nourrissons. Je n'ai pas fait de mal à mon esclave en abusant de ma supériorité sur lui. »

Et cette haute morale ne défendait pas seulement le mal, elle ordonnait le bien.

L'Évangile lui-même s'est inspiré du texte du chapitre CXXV que nous venons de citer et qui se termine ainsi :

« J'ai donné à manger à celui qui avait faim. J'ai donné à boire à celui qui avait soif. J'ai vêtu celui qui était nu. »

Ce texte se retrouve souvent dans les tombeaux et sur les stèles de la XIIe dynastie, qui remonte aux règnes des Amenenchés et des Sesourtasés, à une époque antérieure à la domination des Hycksos, les rois pasteurs, c'est-à-dire à trois mille ans av. J.-C.

On ne s'étonne plus après cela que le christianisme primitif ait fait en Égypte de si rapides progrès. Elle était depuis des siècles préparée à ces grandes lois de charité et d'amour du prochain que l'on a si souvent niées à l'antiquité payenne.

—

Tandis que l'Égypte, sortie du vague de la tradition, reprenait sa place dans l'histoire positive, Ninive émergeait des sables où elle était restée ensevelie depuis plus de deux mille cinq cents ans, et une nouvelle et éclatante lumière était répandue sur l'histoire de l'Assyrie, sur la vie sociale, les cérémonies religieuses, les usages

domestiques, les meubles somptueux de ces brillants Assyriens dont l'élégance surpassait tous les rêves de l'imagination.

Babylone à son tour attire l'attention des hardis explorateurs qui n'hésitent pas à fouiller jusqu'à 80 pieds de profondeur pour retrouver son sol antique.

Ecbatane, la capitale des Mèdes, la ville aux sept enceintes peintes de sept couleurs différentes, provoque les recherches des érudits; la Perse avec ses quatre mille inscriptions cunéiformes continue à exciter leur zèle infatigable.

Je voudrais pouvoir vous dire tout ce que les savants nous ont déjà appris de ce vieil Orient qui sort de sa tombe, tout ce que les Champollion, les Lepsius, les Rougé, les Mariette nous ont dit de l'Égypte, ce que les Botta, les Fresnel, les Oppert, les Rawlinson nous ont révélé sur ces antiques civilisations de l'Asie; mais ce grand travail serait au-dessus de mes forces, et au lieu de minutes il me faudrait des heures, il me faudrait des jours.

Je voudrais, allant plus loin, pouvoir parcourir avec vous les Indes et rechercher le secret de son mystérieux et grandiose passé, poursuivre la découverte de ces villes remarquables dont nous parle Valmiki, ce poète indien qui vivait près de quinze siècles avant l'ère chrétienne.

Et puisque j'ai cité le nom de l'auteur du Ramayana, qu'il me soit permis cependant de vous lire le commencement de son poëme :

« Il est, dit le poète dans sa belle langue, le sanscrit mère de toutes les nôtres, il est une vaste contrée, grasse, souriante, abondante en richesses de toute sorte, en grains comme en troupeaux, assise au bord de la Sarayoû et nommée Kauçala. Là était une ville célèbre dans tout l'univers et fondée jadis par Manou, le chef du genre humain.

» Elle avait nom Ayaudhyâ.

» Heureuse et belle cité, large de trois yaudjanas, elle étendait sur douze yaudjanas de longueur son enceinte resplendissante de constructions nouvelles. Munie de portes à des intervalles bien distribués, elle était percée de belles et larges rues, entre lesquelles la plus admirable était la rue Royale, où des arrosements d'eau abattaient le vol de la poussière. De nombreux marchands fréquen-

taient ses bazars et de nombreux joyaux paraient ses boutiques. Elle était remarquable par ses grands édifices, ses bocages et ses jardins publics.....

» Abritée sous les drapeaux flottant sur les arcades sculptées des portes, douée de tous les avantages que lui procurait une multitude variée d'arts et de métiers, toute remplie de chars, de chevaux, d'éléphants, bien approvisionnée de toute espèce d'armes, de massues, de machines de guerre qui tuent cent hommes à la fois et qu'on nomme *Cataghnis*, elle était bruissante et comme troublée par la circulation continuelle des marchands, des messagers et des voyageurs qui se pressaient dans ses rues et dans ses marchés.

» Décorée de brillantes fontaines, de jardins publics, de salles pour les assemblées, de grands édifices parfaitement distribués, il semblait encore à ses autels nombreux dédiés aux dieux qu'elle était comme la remise où stationnaient ici bas leurs chars animés. »

Ne dirait-on pas en lisant cette description écrite il y a trois mille ans qu'il s'agit d'une de nos grandes villes modernes, aux larges rues abondamment arrosées, aux somptueuses maisons, aux parcs, aux jardins publics attirant les promeneurs. Il est impossible de supposer cependant qu'une ville pareille soit sortie toute bâtie de l'imagination du poëte ; pour qu'il la décrive si exactement, il en devait exister d'à-peu-près semblables, bien qu'il la fasse remonter à cette époque fabuleuse où le dieu Rama, descendu sur la terre pour combattre les sauvages habitants de Ceylan, fut aidé par une puissante troupe de singes à la tête desquels se trouvait le brave Sougrèva, roi des quadrumanes, et le sage et éloquent Hanoûmat, aux beaux poils à la couleur d'or bruni.

Je m'étonne à ce propos que ceux qui font descendre l'homme du singe n'aient pas profité de cet exemple qui nous montre la terre peuplée de quadrumanes à l'époque où les dieux y venaient combattre les mauvais génies.

Mais pardon, Messieurs, de vous avoir menés si loin. Il nous faut revenir sur nos pas. Qu'il me soit permis cependant de m'arrêter encore un instant au seuil de l'Orient, en Phénicie, au milieu de ce

peuple industriel et navigateur qui nous ramènera bientôt en Occident sur ses hardis vaisseaux.

La Phénicie mérite en effet notre attention : elle offre au point de vue archéologique un vif intérêt.

Ce peuple n'était pas artiste, il n'a pour ainsi dire vécu que d'imitation, mais il a du moins eu la gloire de servir d'intermédiaire entre l'Orient et la Grèce. De plus par sa grande industrie, par ses audacieux marchands navigateurs il avait depuis longtemps porté à l'Occident sauvage et pour ainsi dire inconnu les germes d'une civilisation future.

Melkart, l'hercule tyrrhénien, par ses expéditions lointaines retracées dans les récits allégoriques des historiens grecs, symbolise bien les vastes colonisations de ce peuple entreprenant.

Les colonies phéniciennes étaient de véritables établissements de commerce qui remontaient à une haute antiquité. En Espagne seule, les Phéniciens possédaient deux cents comptoirs et plus de 150 de leurs vaisseaux partaient annuellement pour l'Inde et peut-être pour la Chine d'où était exportés des soieries, des parfums et un fer excellent fort apprécié des Romains.

Mais c'est vers l'Ouest et le Nord qu'ils dirigaient leurs principales expéditions commerciales.

C'est à ce point de vue surtout et à cause de l'influence exercée par ce peuple sur nos contrées que je m'y suis arrêté un moment. Il est essentiel en effet de connaître l'antiquité tout entière si nous voulons nous faire une idée exacte de la nôtre. Tout se tient, tout se lie et s'enchaîne.

Des rapports de commerce doivent avoir existé à une époque extrêmement reculée entre l'Orient et l'Occident. On ne s'expliquerait pas sinon la présence de certains objets retrouvés dans nos fouilles.

Il est probable qu'au temps où les Phéniciens allaient chercher au loin l'ambre, l'étain et d'autres produits, nous devions être pour l'Orient ce que sont pour nous les naturels de la Terre de Feu ou des îles Viti et d'Andaman, qui en sont encore à l'âge de pierre.

C'est par eux sans doute que s'introduisit dans les contrées septentrionales l'usage du bronze et en même temps peut-être certaines

idées, certains cultes, celui de Bel ou Baal entre autres, Baal, le dieu des Phéniciens et des Babyloniens, le Molok des Carthaginois.

Les cérémonies cruelles de son culte, empreintes à la fois d'une sombre terreur, d'une mystérieuse tristesse et d'une joie délirante, effrénée, étaient bien faites pour impressionner vivement des barbares.

Bel ou Baal, le dieu Soleil, représenté sous la forme d'une pierre conique, devait être facilement admis par des peuplades dont la première adoration avait dû sans doute s'élever vers le soleil et qui depuis les temps les plus reculés lui avait dressé de gigantesques monolithes.

Le culte de la pierre remonte en effet à la plus haute antiquité. Il était pour ainsi dire universel. Partout nous le retrouvons : en France, en Angleterre, en Allemagne, en Danemark, en Irlande, en Suède, en Russie, en Sibérie, en Tartarie, en Chine, dans la Thrace, dans l'Asie mineure, en Perse, en Syrie ; nous le voyons en Portugal, en Espagne, aux îles Baléares, en Italie, en Grèce, en Afrique; nous le retrouvons jusqu'en Amérique.

Ce culte paraît avoir dominé les premiers âges de l'humanité et être resté surtout en honneur chez les peuples de source aryenne.

Nous le voyons consacré par Moïse lui-même. Et ce qui est particulier, c'est le signe caractéristique, si loin qu'on remonte dans les âges, qui distingue la pierre consacrée ; elle devait être brute, nullement taillée, ni polie. Cette prescription d'un usage général, universel, nous la retrouvons dans la Bible elle-même. Dieu parlant à son peuple dit. « Si vous me faites un autel de pierre, vous ne le bâtirez pas de pierres taillées, car il sera souillé si vous employez le ciseau. Et ailleurs Moïse s'adressant aux Hébreux : Vous dresserez là aussi au Seigneur, votre Dieu, un autel de pierre où le fer n'aura pas touché, de pierres brutes et non polies. »

Les monuments mégalithiques, consacrés à Baal, le dieu soleil, étaient généralement en granit, souvent apporté de fort loin. Ils étaient élevés sur les confins de plusieurs peuplades, dans les lieux sauvages, des *nemets*, qui paraissaient avoir des vertus fatidiques. Des sources surgissaient dans le voisinage et la forêt sainte formait autour du monument des *haies* ou enclos sacrés, des *jart*, *gard* ou *gart*, d'où les mots anglais et teutons *garden*, *garten*, *jardin*.

Une sainte terreur éloignait le profane des lieux consacrés où

s'élevaient les dolmens, les roulers, les cromlechs, les cairrs : ils étaient inviolables et des menhirs élevés aux abords des sanctuaires indiquaient au voyageur le voisinage du lieu saint, l'avertissant de ne pas le souiller de ses pas.

Une idée superstitieuse semble même s'être attachée à ces monuments de la religion primitive. Encore aujourd'hui, pour le peuple, c'est là que se donnent rendez-vous la nuit pour s'y livrer à des danses et à des rondes mystérieuses les fées, les génies, les crious, les kérionets, les nutons et autres farfadets de l'espèce. Gare à l'imprudent qui se laisse surprendre. Les légendes, les histoires les plus terribles se racontent partout sur ces pierres gigantesques, élevées on ne sait par quel pouvoir surhumain qui continue à veiller sur elles.

Il est surtout une espèce de monument lithique qui possédait un don particulièrement merveilleux.

On le désigne en Angleterre sous le nom de *rocking-stone* et en France sous celui de *pierre qui danse, pierre folle, pierre branlante, pierre du sort, roulers, pierre qui vire, pierre de minuit.*

Ces monuments étranges sont formés de deux énormes blocs de rochers dont l'un supporte l'autre. Ils n'avaient qu'un point de contact et étaient équilibrés de telle façon que le moindre choc imprimait une oscillation marquée au bloc supérieur formant table.

Ces pierres passent pour avoir servi aux jugements druidiques.

Il est à remarquer cependant qu'il en existe plusieurs disséminées dans des pays où le druidisme n'a pas pénétré, par exemple en Amérique, en Afrique, en Asie. Et là comme partout il s'y rattache un même caractère de merveilleux et de superstitieuse terreur.

Baalbeek, l'ancienne Heliopolis, la ville du soleil, en Syrie, en avait érigé plusieurs. Il en existait chez les Égyptiens qui les consultaient comme des oracles. Photius dans son Myriobiblon cite un passage de l'histoire perdue de l'Égyptien Ptolémée Éphestion qui, parlant de la *pierre gigonienne*, s'exprimait ainsi : « Quoique susceptible parfois d'être mise en branle comme la simple tige de l'asphodèle, nulle force humaine d'ordinaire ne pouvait la faire mouvoir. » Pline de son côté cite la pierre colossale d'Harpasa, en Asie : « On pouvait, dit-il, la faire mouvoir d'un seul doigt, mais elle résistait si toute la force

du corps y était employée.» Selon Appollonius de Rhodes, l'équilibre merveilleux de ces stèles n'était pas un ouvrage de l'art, mais l'effet d'une influence divine.

Les Chananéens et les Phéniciens avaient également leurs pierres de dévination, et l'*Atizoé* ou pierre d'argent des Perses est célèbre dans l'histoire comme pierre mouvante.

Nous possédons en Belgique un monument semblable et tout ce qui l'environne prouve qu'il s'élevait dans un *nemet* consacré à Bel ou Baal.

Il existe dans la solitude d'un bois près de Montbliard — nom sur lequel j'attire votre attention — dans le canton de Beaumont, en Hainaut.

Il est en granit, nature de pierre qui n'est pas originaire de cette partie de la contrée et qu'il a donc fallu chercher au loin.

Il a malheureusement été brisé et renversé, il n'y a pas très longtemps, lors de la construction d'une route, mais j'ai l'espoir qu'il pourra être relevé.

On l'appelle la *pierre qui tourne* et la tradition veut que le bloc supérieur s'inclinait au lever du soleil pour répondre aux questions de ceux qui venaient consulter l'oracle.

Les bois qui l'avoisinent portent les noms de *haie de Sivry*, *haie* ou *garde d'Avesnes*. Près de la *Pierre qui tourne*, au milieu de la haie de Sivry, se trouve une source dont l'eau passe encore aujourd'hui pour avoir des vertus curatives. On l'appelle la fontaine de *Mahomet*, depuis l'époque sans doute où la grande émotion des croisades fit donner le nom de Sarrasins et de Mahomet à bien des lieux auxquels se ratachaient d'antiques souvenirs.

A peu de distance se rencontrent deux hauteurs appelées l'une *Jumont de Sivry*, l'autre *Gomont de Moustier en Fagne*.

Ces noms dérivent évidemment du latin *Mons Jovis* et prouvent que ces hauteurs étaient consacrées à Jupiter, car il est à remarquer que certaines localités ont de tous temps conservé leur caractère hiératique, Jupiter succédant à Baal et les saints du christianisme prenant à leur tour la place des divinités payennes dans les mêmes lieux où les peuples s'obstinaient à aller adorer leurs anciens dieux.

Je ne citerai que pour mémoire une caverne qui se trouve dans le

parc du château de Barbençon déjà assez éloigné de la *Pierre qui tourne*. Cette caverne s'appelle la *Grotte des payens*. On n'y a rien découvert, il est vrai qu'on n'y a pas encore pratiqué de fouilles sérieuses.

Quant à Montbliard dans le voisinage duquel se voit la pierre probatique dont nous nous occupons, son nom paraît dériver des mots *Mons Beligard*, c'est-à-dire *Mont de l'enclos de Bel*, de même que Beaumont pourrait venir de *Bel mons*, *Mont de Bel ou Baal*.

En tous cas il y a là un ensemble de faits assez curieux et dont les similaires existent en Belgique.

Je n'affirme rientoutefois, je me contente de hasarder une hypothèse que je vous livre et je me hâte, Messieurs, de m'arrêter, de crainte que vous ne m'accusiez à mon tour de m'abandonner trop facilement à l'imagination cette folle du logis contre laquelle je protestais en commençant.

DISCOURS DE M. LE BARON DE WITTE.

Les journaux levantins, français, anglais et belges ont beaucoup parlé, depuis un an environ, des étonnantes découvertes faites dans la Troade par M. Henri Schliemann. Lorsqu'on lisait dans les feuilles publiques que M. Schliemann venait de trouver les ruines de Troie et le trésor du roi Priam, le sentiment le plus naturel était de croire à une de ces grandes mystifications qui sont fréquentes, quand il s'agit de trouvailles d'antiquités. Le caractère de M. Schliemann est bien connu ; sa bonne foi est à l'abri de tout soupçon ; mais on pouvait craindre qu'il n'eût été trompé lui-même. Aujourd'hui le doute n'est plus permis, depuis que M. Schliemann a publié le journal de ses fouilles, accompagné d'un atlas de 218 planches photographiées. D'ailleurs, les antiquités recueillies dans ses excavations ont été portées à Athènes, où plusieurs archéologues ont pu les examiner, et entre autres M. Newton, l'éminent conservateur des antiquités du Musée Britannique.

Dernièrement le journal *Le Temps* publiait un article remarquable

de M. François Lenormant, article écrit au sujet du rapport de M. Schliemann, traduit de l'Allemand par M. Alexandre Rizos Rangabé.

Il me semble que M. Lenormant, en donnant un aperçu des fouilles troyennes, en examinant les faits qui s'y rattachent, est arrivé par des raisonnements solides, par des rapprochements excellents, à fixer d'une manière approximative l'âge de ces curieux objets antiques. Et comme d'ailleurs je partage et j'adopte les idées et les conclusions de ce savant, je demande la permission d'exposer ici, aussi brièvement que possible, ses raisonnements avec les faits et les autorités sur lesquels il s'appuie.

Mais avant d'examiner l'âge des objets trouvés par M. Schliemann, je dirai d'abord en quoi consiste cette trouvaille. Ce sont des vases et des bijoux d'or, d'un poids très considérable, des vases et des outils de bronze, des outils de pierre et d'os taillés, des urnes de terre en très grand nombre, des milliers de fusaïoles. Le nombre total des objets trouvés dans les fouilles troyennes s'élève à plus de quinze mille. Tous ces objets ont peu ou pas d'ornements.

La question relative à l'emplacement de Troie était déjà très discutée dans l'antiquité comme de nos jours. Les habitants de la nouvelle Ilion prétendaient occuper le site même de la ville de Priam. Mais au deuxième siècle avant notre ère, un écrivain originaire du pays, Démétrius de Scepsis, contesta cette prétention et émit une opinion différente, adoptée plus tard par Strabon. L'autorité de Strabon avait entraîné le plus grand nombre des savants modernes, qui ont étudié la topographie de la Troade, à accepter l'opinion de Démétrius de Scepsis. Ainsi, à la fin du siècle dernier, un voyageur français, Le Chevalier, crut pouvoir déterminer la situation exacte de l'Ilion d'Homère sur la colline appelée aujourd'hui Bounarbachi, et son opinion fut adoptée presque unanimement.

M. Schliemann se trouvait en face de grandes difficultés. Il commença par étudier attentivement les lieux, et après avoir tenté des fouilles à Bounarbachi, sans obtenir de résultat, l'infatigable explorateur entreprit de nouvelles fouilles sur la colline d'Hissarlik, où l'on voyait les ruines bien connues et incontestées de la Nouvelle-Ilion. Pendant trois années de suite, il continua ses fouilles à grands

frais, avec une persévérance incroyable, avec une intelligence rare, pénétrant à une énorme profondeur et rencontrant, comme le dit M. Lenormant, les décombres accumulés de cinq villes d'époque différente qui se succédèrent sur le même emplacement.

La première couche est formée par les débris de la ville fondée par Alexandre, que Lysimaque entoura de murs et qui subsista sous les Romains jusqu'aux premières invasions des barbares en Asie-Mineure. On a retiré de ces excavations, avec quelques inscriptions grecques, un magnifique bas-relief qui représente le Soleil, la tête radiée, monté dans un quadrige. Cette belle sculpture de l'époque macédonienne a déjà été publiée et des moulages en ont été envoyés à Londres et à Paris.

Sous les décombres de l'Ilion d'Alexandre, on trouva les restes de la ville que fondèrent, au septième siècle avant notre ère, les colons éoliens. Plus bas une couche assez mince et qui n'a fourni, à ce qu'il paraît, que quelques fragments de poteries communes, semble correspondre à l'époque des rois de Lydie, avant l'établissement des Grecs. En descendant plus bas encore, on arrive au milieu d'une civilisation tout à fait à part et exclusivement indigène, où l'on ne découvre pas la moindre influence des arts de l'Égypte ou de l'Assyrie.

M. Lenormant tâche de définir cet état de civilisation, en disant : « Le peuple qui a laissé de nombreux vestiges de son existence en » était précisément à la transition de l'âge de la pierre à celui du » métal. La plupart de ses outils étaient encore en pierre et en os » taillé ; cependant il employait aussi des outils et des armes de cuivre. » Il s'adonnait à la métallurgie et travaillait par le moyen de la fonte, » le cuivre, l'or, l'argent et l'électrum, alliage d'or et d'argent que » donnaient naturellement les lavages des sables de certaines rivières » de la Lydie ; mais il ne connaissait encore ni le fer, ni même » l'alliage du bronze. Les poteries sans peintures ni vernis, faites » d'une argile que l'on ne prenait pas encore le soin de débarrasser » des petits cailloux qui s'y trouvaient mêlés, et qu'on lustrait par un » lissage opéré au moyen d'un polissoir de pierre, étaient faites » exclusivement à la main, sans emploi du tour. Enfin, il habitait » des maisons très irrégulières de plan et construites en petites

» pierres grossièrement taillées que reliait de l'argile, employée en » guise de ciment. »

C'est exactement, ajoute l'auteur de l'article, de la même manière que sont bâties les habitations de l'île de Santorin, ensevelies sous les jets de l'éruption volcanique, véritable Pompéi préhistorique, exploré par MM. Fouqué et Gorceix qui en font remonter la date entre les années 2000 et 1800 avant l'ère chrétienne.

A l'âge extrêmement reculé auquel M. Lenormant fait remonter les débris recueillis par M. Schliemann, la colline d'Hissarlik aurait porté une ville considérable pour l'époque et entourée de murs.

C'était le siége d'un peuple riche en métaux précieux, et l'auteur compare avec raison l'état de civilisation de ce peuple à ce qui existait au Mexique et au Pérou, avant l'arrivée des Espagnols. « Mais il » ne faut pas oublier, ajoute-t-il, qu'on est dans le pays même où » la mythologie plaçait le siége de la légende de Midas et de ses » trésors, que la Troade touche presque à la vallée du Pactole, si » fameuse par ses alluvions aurifères, enfin que cette région de » l'Asie-Mineure était un véritable Eldorado pour l'imagination des » plus anciens Grecs. »

Les fouilles ont permis de constater, continue M. Lenormant, que la ville dont M. Schliemann a retrouvé les débris, sous les ruines de l'Ilion hellénique, « avait été détruite au moins trois fois par des » causes diverses, sans que l'état de la civilisation eût changé d'une » manière sensible. » On a trouvé trois étages de ruines superposées les unes aux autres, où les objets demeurent les mêmes, et cela à une profondeur de 16 mètres, car il a fallu descendre à cette énorme profondeur au dessous de la surface actuelle, pour retrouver le sol de la ville primitive. C'est par le feu que la cité périt pour la première fois, et dans la couche la plus inférieure des débris, tout porte la trace d'un vaste incendie. M. Schliemann voit là l'œuvre des Grecs d'Agamemnon.

Ici on hésite, on se trouve en face de grandes difficultés. M. Schliemann, comme il le prétend, a-t-il retrouvé les débris de la Troie homérique? Il est permis d'en douter. Pour nous, comme pour M. Lenormant, la guerre de Troie est un fait historique qui, d'après les écrivains grecs, se place vers le commencement du XIIe siècle

avant l'ère chrétienne. Il est impossible, ce me semble, de contester la réalité historique du siége de Troie et, sous ce rapport, je suis aussi éloigné que l'auteur de partager le sentiment d'une certaine école hypercritique. Mais doit-on admettre comme de l'histoire réelle tous les faits racontés dans l'Iliade? Je ne le crois pas. Tout poëme, tout cycle poétique a pour point de départ un fait vrai par lui-même, d'une importance que les récits et l'imagination populaire tendent à développer et à exagérer. Mais si le fait n'avait pas une valeur historique, le poëme n'existerait pas.

M. Lenormant compare aux poésies homériques, les chansons de geste des Carlovingiens. Il serait aussi chimérique de chercher de l'histoire dans la chanson de Roland que d'accepter comme positivement vrai tout ce qui est raconté dans les chants homériques.

Les Dardaniens ou Teucriens étaient un peuple dont la puissance est attestée par les monuments de l'Égypte, sous les Pharaons de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. M. Lenormant rappelle que dans le quinzième siècle avant notre ère, le poëme égyptien de Pentaour nous montre les Dardaniens d'Ilouna (Ilion) combattant contre les armées de Ramsès II, le Sésostris des Grecs, et à la fin du quatorzième siècle, ou au commencement du treizième, sous Ramsès III, dans les sculptures du palais de Medinet-Abou, les Teucriens figurent encore comme un des peuples les plus puissants des côtes de la Méditerranée.

Il n'est guère possible d'admettre qu'au douzième siècle avant notre ère, le peuple puissant qui habitait la Troade et contre lequel combattirent les Grecs en fût encore à l'état de barbarie qu'attestent les objets découverts par milliers dans les fouilles de M. Schliemann. Les Teucriens figurés dans les bas-reliefs de Medinet-Abou sont bien plus avancés en civilisation que ceux qui ont laissé des traces à Hissarlik. D'ailleurs, dès le douzième siècle, l'influence des Égyptiens et celle des Assyriens avaient déjà profondément pénétré dans l'Asie-Mineure ; on en a des preuves positives, et cette influence est déjà très sensible dans les monuments que la dynastie des Pélopides a laissés dans la plaine d'Argos.

Or, il est utile de le répéter, l'action ou assyrienne ou égyptienne est nulle dans les antiquités d'Hissarlik. Ce que M. Lenormant ajoute

au sujet des monuments de Mycènes, la fameuse porte des lions et le tombeau que la tradition grecque désignait comme celui d'Agamemnon, nous semble des arguments d'une grande valeur ; les monuments de Mycènes sont des constructions contemporaines de la guerre de Troie. Et l'on sait que pour les arts et pour la civilisation, l'Asie avait une avance considérable sur la Grèce. La tradition disait aussi que les Pélopides faisaient venir de l'Asie les ouvriers qui élevaient leurs édifices. Quelle différence entre les monuments de Mycènes et les objets que M. Schliemann a recueillis à Hissarlik ! C'est une autre civilisation et il a fallu plusieurs siècles pour qu'un peuple passât de l'état de barbarie à ce degré de culture.

Mais quelle date peut-on assigner aux antiquités découvertes par M. Schliemann dans ses excavations les plus profondes ? M. Lenormant comparant ces antiquités avec des objets analogues trouvés dans l'île de Chypre, à Rhodes, à Santorin et en général dans tout l'Archipel grec, conclut qu'on ne peut pas faire descendre l'âge de ces antiquités plus bas que 16 ou 1700 ans avant l'ère vulgaire. Elles seraient donc antérieures à l'état de civilisation qui a dû correspondre à la puissance culminante des Dardaniens.

Telles sont les raisons qui font douter que M. Schliemann ait réellement découvert la Troie d'Homère. La ville, dont il a si heureusement retrouvé les débris, serait une Troie antérieure qui aurait existé à l'origine du même peuple. Les légendes troyennes parlaient d'une Troie plus ancienne que la ville devant laquelle les Grecs restèrent pendant dix ans. Dardanus, d'autres disent Teucer, était regardé comme le premier fondateur de la ville à laquelle Tros, petit-fils de Dardanus, donna le nom sous lequel elle devint célèbre. Plus tard Laomédon régna sur les Troyens ; Apollon et Neptune, ajoute la fable, vinrent bâtir les murs de Troie ; Hercule irrité de la mauvaise foi de Laomédon, attaqua les Troyens et incendia la ville qu'il détruisit de fond en comble. Ces récits légendaires, joints à ce que j'ai dit plus haut des monuments de l'Égypte, prouvent l'existence des Troyens ou Dardaniens à une époque fort reculée, et comme le fait observer M. Lenormant, une Troie détruite par le feu n'est pas nécessairement celle dont parlent les poésies d'Homère.

Ces réserves faites sur la théorie favorite de M. Schliemann, il est

de toute justice de rendre hommage au noble emploi que cet explorateur a fait de sa fortune, en entreprenant ces fouilles dans un intérêt purement scientifique ; M. Lenormant n'a pas manqué de faire valoir l'importance des découvertes faites par M. Schliemann, découvertes de premier ordre, et qui doivent être rangées parmi les plus belles qui aient été faites de nos jours, en louant son zèle et son dévouement, et en ajoutant qu'il a bien mérité de la science et qu'il a acquis à son nom une juste et durable célébrité. La collection d'antiquités troyennes formée par M. Schliemann est unique jusqu'à ce jour, et a pour la science archéologique une grande importance. Les antiquités recueillies à Hissarlik fournissent des points de comparaison de plus d'un genre ; elles répandent des lumières précieuses sur plusieurs problèmes obscurs ; elles se rattachent aux plus anciens monuments de l'Asie antérieure, aussi bien qu'à ceux des îles de la Grèce, et d'un autre côté, elles montrent une relation étroite avec les civilisations de l'Occident. Ainsi, comme M. Lenormant le fait observer, il y a une analogie frappante entre ces antiquités et celles qui ont été trouvées en Europe, depuis la Scandinavie jusque dans l'Italie centrale. Les armes de bronze de la plaine de Troie sont semblables aux armes de bronze du Danemark ou des lacs de la Suisse. Les fusaïoles troyennes en terre cuite ont leurs similaires sur les bords du Pô et dans les Terramares de l'Émilie. Les urnes de terre, si caractéristiques, ornées d'un visage grossièrement et très-imparfaitement dessiné et de deux seins de femme, se retrouvent dans la Poméranie et sur tout le littoral de la Baltique.

Ces raisonnements s'enchaînent, et les conclusions de M. Lenormant nous semblent vraies. Mais il reste encore un grand problème à résoudre. On se demandera sans doute comment il se fait que dans les débris accumulés de tant de villes qui ont existé successivement sur la colline d'Hissarlik, on n'ait pas rencontré la moindre trace, le moindre souvenir de l'Ilion homérique ? Il faudrait donc admettre ou que le véritable emplacement de la ville de Priam est encore à chercher, ou bien, ce qui est difficile à croire, surtout en présence des débris d'une ville beaucoup plus ancienne, détruite par le feu, que la destruction a été complète, au point qu'aucun reste, aucun

vestige de cette civilisation n'a échappé à la rage dévastatrice des Grecs.

DISCOURS DE M. ÉMILE DE BORCHGRAVE.

LES PRÉCURSEURS DE LA NATIONALITÉ BELGE.

Mesdames, Messieurs,

Les origines de la nationalité belge, entendue dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui, remontent au milieu du IXe siècle. Les provinces de la Belgique actuelle étaient comprises, sauf la Flandre, dans le royaume qui reçut de Lothaire II le nom de *Lother-ryk* et de *Lotharingie* et qui passa pendant un demi siècle par les vicissitudes les plus étranges. Démembrée un instant à la suite des compétitions de Charles-le-Chauve et de Louis-le-Germanique (traité de Meersen, 870), revenue à son unité primitive sous Louis de Saxe (879), incorporée à la France sous Charles-le-Gros (882), fondue dans l'Empire germanique sous Arnould-le-Grand (887), la Lotharingie redevient un royaume distinct avec Zuentibold (897); toutefois ce n'est que pour peu de temps; elle retourne bientôt à Charles-le-Simple, roi de France (900).

Mais lorsqu'on étudie attentivement les événements qui se déroulent à cette époque dans notre pays, on sent comme un souffle d'indépendance agiter certains esprits et je ne sais quelles aspirations vers une existence nationale se faire jour dans les récits de maint chroniqueur. On dirait que les Lotharingiens se fatiguent d'osciller constamment entre deux empires, l'un de France, l'autre de Germanie. Ces tendances, qui restèrent malheureusement stériles, ne furent pas les seules. On les voit reparaître à des intervalles inégaux; elles attestent que l'idée de former des provinces belges un état indépendant persiste malgré les plus cruels revers. Je voudrais rappeler dans une rapide synthèse les tentatives qui ont été faites

dans ce but. Je ne rechercherai pas si les princes qui se firent les champions de cette idée ne furent mus que par une pensée d'ambition personnelle. Qu'importait, pourvu que le pays pût profiter de leurs efforts? Si ce sujet n'est pas entièrement inédit, il offre néanmoins des côtés peu connus et qui méritent d'être mis en lumière; il ne saurait d'ailleurs déplaire à un auditoire dont la sympathie est acquise à tout ce qui révèle une tendance ou un sentiment patriotique.

La Lotharingie renfermait un grand nombre de vassaux; mais aucun d'eux ne s'était élevé assez au-dessus des autres pour personnifier en lui la nationalité lotharingienne. Peut-être est-il permis de conjecturer que si le plus puissant de ces feudataires, Regnier-au-long-Col, en avait eu le temps, il aurait essayé de la restaurer à son profit; la mort (915) l'empêcha de réaliser un dessein que son fils Giselbert, s'il ne l'a pas conçu, semble du moins avoir repris pour son compte.

Regnier avait été tour à tour l'ami des empereurs germaniques et des rois francs, et la Lotharingie avait subi le contre-coup des tergiversations de son vice-roi. Giselbert suivit une politique de tout point semblable à celle de son père.

Ambitieux, actif, remuant, dissimulé et brave, il avait toutes les qualités requises pour imposer au peuple et jouer un rôle. De ses nombreuses palinodies ou défections ressort un fait évident, c'est qu'il aspirait à devenir roi de la Lotharingie; mais l'on sait qu'il ne parvint qu'à la dignité de duc bénéficiaire. C'est à partir de cette investiture, qu'il reçut de Henri l'Oiseleur, que la Lotharingie ou Belgique fit partie intégrante du Saint-Empire romain de nation teutonique, à laquelle elle appartint jusqu'à la révolution française. Ainsi fut formé entre les provinces belges, la Flandre toujours exceptée, et l'Allemagne ce lien féodal dont les conséquences furent si fécondes et dont nous verrons plus loin quelques résultats [1].

Tant que vécut Henri l'Oiseleur, Giselbert lui fut fidèle; mais, à sa mort, le duc chercha à s'affranchir de la suzeraineté du nouvel empereur,

[1] V. Notre *Histoire des rapports de droit public qui existèrent entre les provinces belges et l'Empire germanique, etc.* Brux. 1870.

Othon-le-Grand, et prit part à la guerre que lui déclara le frère de ce dernier. Il appela en même temps à son secours Louis d'Outremer, roi de France ; mais la campagne finit d'une manière malheureuse pour lui : surpris par les troupes impériales, il se jette dans une barque pour traverser le Rhin et trouve la mort dans le fleuve.

Ainsi finit ce prince dont la vie n'avait été qu'un enchaînement d'aventures.

On l'a accusé de perfidie et de versatilité et peut-être n'est-il pas entièrement à l'abri de ces reproches. Toutefois, l'on doit, pour le juger impartialement, tenir compte du temps où il vivait et des habitudes de révolte qu'autorisaient les mœurs de l'époque. On peut, ce semble, assigner à ses menées ambitieuses une portée plus élevée qu'on ne l'a fait généralement. Le but dominant de sa vie — cela paraît incontestable — fut l'indépendance de la Lotharingie.

Faut-il croire qu'il sacrifia pendant vingt ans le repos et le bien-être que lui assurait une existence opulente pour le vain plaisir de gouverner en souverain ? Pourrait-on admettre que, connaissant les germes de dissolution que renfermait l'Empire germanique et, d'autre part, les tendances envahissantes des rois de France, il eût voulu former des pays composant son duché une monarchie qui eût été d'autant plus forte que les éléments constitutifs en auraient été plus homogènes ? L'historien hésite entre ces deux hypothèses ; mais ce qu'il peut constater sans crainte d'être démenti, c'est qu'avec Giselbert s'éteignit pour des siècles la pensée de former une souveraineté indépendante des pays situés entre le Rhin et l'Escaut, et toute cette vaste contrée, qui n'eut plus dès lors de chef indigène, resta longtemps sans autres maîtres que les empereurs.

Sans doute, la dignité ducale ne disparut pas de la Lotharingie, mais elle devint plutôt nominale qu'effective. Les princes de Brabant, qui ne tardèrent pas d'en être investis, n'exercèrent point par le seul fait de cette qualité les droits que Giselbert avait possédés. Le morcellement féodal suivait son cours chez nous comme dans le reste de l'Europe ; il tendait petit à petit à placer une plus grande agglomération de territoires dans une même main. On marchait dans les provinces belges, comme en France, en Angleterre, en Espagne

et même, jusqu'à un certain point, en Allemagne, vers une sorte d'unification territoriale qui fut réalisée chez nous en grande partie sous Philippe-le-Bon.

Pendant cette période, le lien féodal entre la Belgique et l'Empire s'était singulièrement relâché; toutefois il était loin d'être rompu. Philippe de Bourgogne-Brabant, le puissant duc d'Occident, ne remplissait pas comme prince de l'Empire ses engagements envers l'Allemagne; mais il revendiquait les priviléges attachés à cette qualité lorsque l'intérêt de sa maison le lui commandait. De son côté, l'empereur était froissé de ce que le duc de Bourgogne se considérait comme délié de ses obligations vis-à-vis de l'Empire; mais il invoquait l'appui de ce même duc lorsque l'Allemagne avait besoin de son concours. C'est ainsi que Frédéric III convoqua Philippe-le-Bon, comme prince de l'empire, à la diète de Ratisbonne où il fut question d'entreprendre une nouvelle croisade contre les Turcs, et il eut avec lui des rapports dans lesquels le duc traitait presque d'égal à égal avec le premier souverain de la chrétienté.

C'est que Philippe connaissait sa puissance non moins que la faiblesse de son suzerain. Cependant, il lui était impossible de faire complétement abstraction de l'autorité impériale et certains projets qu'il avait formés allaient le forcer d'y recourir humblement.

Ces projets, nous allons les exposer en peu de mots.

Si l'autorité de Philippe était grande, ses vues étaient supérieures à celles de son siècle. Maître de plusieurs États à la mort de son père, il travailla sans relâche à en augmenter le nombre; l'extinction de familles princières dont il recueillit l'héritage, des cessions amiables et quelques conquêtes le rendirent maître en peu d'années d'un territoire considérable qui allait de la Suisse au Zuiderzee. Dès 1430, Philippe-le-Bon pouvait s'intituler: « par le grâce de Dieu, duc de » Bourgogne, de Lothier, de Brabant et de Limbourg; comte de » Flandres, d'Artois, de Bourgogne; palatin de Hainaut, de Hollande, » de Zélande et de Namur; marquis du Saint-Empire; seigneur de » Frise, de Salins et de Malines. » On sait à la suite de quelles circonstances il put ajouter à cette énumération de titre de duc de Luxembourg.

Mais l'accroissement de sa fortune politique ne suffisait pas au « bon duc » et le noble titre de roi se présentait à son imagination comme le couronnement de la puissance dont il était investi.

Ce fut dès lors à l'obtenir que tendirent tous ses efforts.

L'empereur favorisa lui-même du reste, peut-être sans le savoir, les vues de son redoutable vassal.

Le duc Philippe ne lui avait point fait hommage pour ses terres des Pays-Bas, qui appartenaient à l'Empire depuis l'acte célèbre de Giselbert que nous avons rappelé plus haut. Frédéric III prit texte de cette omission pour donner l'investiture de ces provinces à son frère Albert, qui avait, paraît-il, de continuels besoins d'argent. Une charte spéciale autorisait l'archiduc à les vendre ou à les donner en échange à qui bon lui semblerait. Il va sans dire que le vendeur ou le cessionnaire qu'on avait en vue n'était autre que Philippe-le-Bon. Ce fut là le point de départ des négociations ; mais ce ne fut pas le seul objet qu'on débattit.

Plusieurs pourparlers préliminaires eurent lieu à Besançon et ailleurs entre les délégués de l'empereur et les ambassadeurs du duc, l'evêque de Tournai et Étienne Armentier, président de Bourgogne ; mais ils n'amenèrent aucun résultat.

Philippe se décida alors à envoyer une ambassade spéciale à Vienne, composée au début de Henri de Heessel, héraut et roi d'armes de Rouvier et de son fils Guillaume.

Les affaires à traiter par ces envoyés étaient d'une haute importance non seulement pour l'Empire, mais pour l'Europe entière.

Mariage du fils du duc Philippe, le comte de Charolais, avec Élisabeth, fille de l'empereur Albert II ; promesse d'engager le Luxembourg au comte pour payer la dot de la fiancée, afin d'assurer de cette manière, contre toute revendication ultérieure, un pays dont on s'était mis en possession par les armes ; érection en royaume des puissantes possessions de la maison de Bourgogne ; puis, afin de resserrer les liens de famille avec le chef de l'Empire germanique et de sa maison, mariage de l'empereur Fréderic et de son neveu Ladislas-le-Posthume avec deux sœurs, princesses de Portugal, nièces d'Isabelle, femme de Philippe-le-Bon : tels étaient les vastes projets

dont avait à s'occuper cette ambassade sur laquelle la plupart de nos historiens gardent un silence presque absolu.

Le temps nous manque pour les exposer ici en détail; essayons d'en dégager ce qui se rapporte à l'érection des Pays-Bas et de la Bourgogne en royaume indépendant[1].

Les négociations préliminaires avaient initié les confidents de Frédéric III aux vues secrètes de Philippe et, les présents du duc aidant, le chancelier de l'Empire, Gaspard Schlik et le comte de Cilly, premier ministre, montraient les dispositions les plus favorables pour le succès de l'entreprise. Ce fut le chancelier lui-même qui indiqua à Philippe la manière dont il devait procéder pour être plus certain de réussir. Il chargea le roi d'armes de Heessel de mander à son redouté maître que s'il plaisait au duc d'être roi et de porter la couronne d'un de ses pays, par exemple de la Frise, qui avait formé autrefois un royaume, ou du Brabant qu'il appelait « le plus ancien duché de la chrétienté », il avait l'espoir fondé de lui obtenir cette faveur. Le duc, de son côté, donna pour mission à de Heessel de bien préciser auprès de Schlik la portée de ses désirs.

Il tenait à voir entrer dans la future monarchie non seulement les pays de Frise et de Brabant, mais toutes ses autres possessions des Pays-Bas mouvantes de l'Empire. Les duchés de Gueldre, de Juliers et de Berg et « autres seigneuries de la Basse-Allemagne » seraient inféodées à son royaume et l'empereur, en élevant le duc à la dignité royale, devait lui donner, avec le titre et la couronne, tous les droits de souveraineté qui lui appartenaient dans les pays susdits [2].

La première réponse que le chancelier et le ministre furent chargés de faire aux envoyés de Philippe avait un caractère strictement évasif [3]. L'empereur ne promettait ni ne refusait rien. Une conférence secrète eut lieu alors (4 août 1447) entre le chancelier et les ambassadeurs, et il fut convenu que ces derniers modifieraient légèrement la première proposition. Le futur royaume tiendrait son titre du Brabant et non de la Frise; il comprendrait la Hollande et

[1] V. *Œsterreichische Geschichtforscher*, 1838, zweiter Heft, pp. 231-273.
[2] *Ibid.*, n° I.
[3] *Ibid.*, n° IV.

la Zélande qui seraient élevées au rang de duchés; l'empereur se réservait de conserver à l'Empire la Gueldre, Clèves et Juliers [1].

Avant de continuer les négociations sur cette base, Henri de Heessel voulut avoir l'assurance qu'il ne serait pas désavoué par son maître et il envoya son fils aux Pays-Bas pour pressentir les intentions du duc de Bourgogne.

Instruit par la relation de ses ambassadeurs, le prince envoya à Vienne, au mois d'octobre suivant, son secrétaire Adrien vander Ee pour seconder de Heessel dans la négociation délicate qu'il avait entamée.

Muni d'instructions minutieusement détaillées et rédigées sous les yeux mêmes de Philippe, vander Ee manœuvra avec habileté pour obtenir le plus de concessions en accordant le moins de compensations possible. Il précisa une nouvelle fois les vues de Philippe quant à l'érection en royaume des pays soumis à son pouvoir. Elles se résumaient dans les trois points suivants: d'abord ce n'étaient pas seulement le Brabant et la Frise qui devaient faire partie du futur royaume, mais bien tous les pays que le duc tenait de l'Empire, telles que le Hainaut, la Hollande, la Zélande et le pays de Namur; en second lieu, les duchés de Gueldre, de Juliers, de Clèves, de Lorraine, de Bar, de Berg, les comtés de La Mark, de Meurs, de Vaudemont et autres terres situées dans la Basse-Allemagne devaient être rattachées par un lien féodal au dit royaume; enfin l'empereur en établissant cette nouvelle monarchie devait renoncer en faveur du duc à tous les droits quelconques qu'il possédait comme souverain ou comme suzerain sur les pays sus-énoncés. En outre, quant aux frontières de la nouvelle monarchie, il semblait que le duc Philippe pourrait posséder son royaume dans les mêmes conditions et avec des limites semblables à celles qui existaient du temps du roi Lothaire, lors du partage qui fut fait de l'empire de Charlemagne [2].

Il est à remarquer que ces propositions nouvelles du duc de Bourgogne différaient assez notablement de celles qu'il avait formulées dans sa première demande, et il ne faut pas s'étonner que l'empereur

[1] *Idid.*, n° V.
[2] Ibid n° XI.

n'y ait pas fait l'accueil que le duc avait espéré. Mais il convient de constater en même temps que Fréderic III maintenait loyalement ses concessions premières sans y apporter aucun changement.

La réponse qu'il fit à cet égard ne manque point de grandeur. La voici presque textuellement : « Sa majesté royale est disposée à faire au duc tout honneur, à l'élever au rang de roi de Brabant et à rattacher à son royaume toutes les terres que le duc tient actuellement de l'Empire, tout en réservant l'hommage et les services que ces terres doivent actuellement à l'Empire germanique et en comptant qu'en échange d'une telle faveur le duc se montrera reconnaissant envers son suzerain; mais faire passer les terres, les princes et les sujets immédiats de l'Empire sous l'obéissance d'un autre et de cette manière les détacher de l'Empire, S. M. ne le veut ni ne le peut. Il n'appartient pas à celui qui porte le nom d'Auguste d'amoindrir ou de démembrer l'Empire; que s'il ne peut l'agrandir ou l'augmenter, au moins doit-il, avec l'aide de Dieu, tenir la main à ce qu'il soit conservé dans l'état ou il l'a reçu [1]. »

Cette déclaration péremptoire marqua la fin des négociations du chancelier et le comte de Cilly avoua à vander Ee que c'était l'empereur lui-même qui avait formulé la réponse et qu'il n'y avait aucun espoir de le faire revenir sur sa détermination [2].

Les négociations furent donc rompues à Vienne; mais le duc Albert, qui était intéressé à les voir aboutir, envoya des plénipotentiaires à Bruxelles pour les reprendre de concert avec les députés de l'empereur; malheureusement le duc de Bourgogne voulait régler les rapports de ses pays vis-à-vis de l'Empire d'après des bases qui étaient inacceptables pour le chef de l'Empire germanique. Le duc Albert informa son frère de l'insuccès final de ses démarches par une lettre du 17 août 1448 [3].

C'est ainsi que Philippe-le-Bon resta en possession des pays pour lesquels il aurait dû faire hommage à l'empereur et sans qu'il en reçût l'investiture. Mais il mourut sans voir le rêve de sa vie se réaliser.

[1] Ibid., n° X.
[2] Ibid., n° XIII.
[3] Chmel, *Geschichte Friedrichs II.* t. II. p. 480.

Et cependant Fréderic III n'était pas opposé en principe à l'accomplissement de ses désirs. Malheureusement, Philippe voulait le rétablissement de l'ancien royaume de Lotharingie tel qu'il existait sous le roi Lothaire II; or, comme le lui faisait fort bien remarquer son secrétaire vander Ee, c'était vouloir le démembrement de l'Empire, et Fréderic, si faible et incapable qu'on l'ait dépeint, résista énergiquement à une pareille prétention. Néanmoins, abstraction faite des exagérations de Philippe, le projet d'ériger des vastes possessions en royaume indépendant n'en avait pas moins de la grandeur; il répondait d'ailleurs à un besoin d'équilibre territorial dont le clairvoyant Philippe, quelle que pût être son ambition personnelle, mesurait les conséquences fécondes. Le nouveau royaume de Lotharingie ou de Belgique aurait formé entre l'Allemagne et la France un état intermédiaire qui se serait appuyé sur l'une en contenant l'autre et que sa configuration géographique, la similitude de race de ses habitants et les éléments de richesse qui y abondaient auraient pu placer en peu de temps au premier rang parmi les nations de l'Europe. Si, se fiant davantage aux calculs de l'habileté qu'au prestige de la force, Philippe s'était montré quelque peu conciliant, il serait sans nul doute parvenu à ses fins. Il eût été d'une sage politique de commencer par satisfaire l'empereur au moyen de quelques concessions secondaires : la faveur si désirée ne se serait pas fait attendre. Mais Philippe crut que sa puissance imposerait à l'empereur et cette confiance présomptueuse le fit échouer.

Cependant cette grande conception ne fut pas perdue pour toujours et l'on peut affirmer sans témérité que Philippe-le-Bon la transmit comme un legs politique d'une haute importance à son fils et successeur. Il n'est donc pas étonnant que Charles-le-Hardi ait renouvelé, avec une insistance croissante, les démarches restées infructueuses de son père.

Les circonstances le servaient merveilleusement. Il était à la tête d'États riches et florissants; le pouvoir y était solidemment établi; le trésor regorgeait d'argent; l'armée était admirablement organisée et disciplinée. Un prince qui disposait de pareilles ressources pouvait se croire l'égal des plus grands souverains et Fréderic III

ne se dissimula pas un instant qu'il fallait compter avec un vassal aussi puissant [1].

C'est à la diète de Ratisbonne (en 1471) que nous voyons pour la première fois le duc de Bourgogne-Brabant entrer en rapports officiels avec l'empereur ; mais rien ne prouve que le duc ait déjà révélé à ce moment les desseins glorieux qu'il nourrissait. Ces desseins étaient complexes. Ils avaient pour objet, d'une part, l'érection des Pays-Bas et de la Bourgogne en royaume distinct ; ils visaient, d'autre part, la succession de la couronne impériale. Ce simple énoncé suffit pour faire toucher du doigt la fragilité des prétentions de Charles de Bourgogne. Le défaut de tact et la présomption gâtent les meilleures causes. La création d'un royaume indépendant aurait suffi à la gloire du monarque le plus ambitieux. N'eût-il réalisé que cette partie de son programme, le nom de Charles-le-Hardi serait entouré d'une auréole dont le temps n'effacerait point l'éclat. Voyons cependant comment le fils de Philippe-le-Bon s'y prit pour atteindre le double but qu'il poursuivait.

Son premier soin fut de continuer l'unification territoriale que son père avait si heureusement commencée. L'acquisition de la Gueldre et du comté de Zutphen lui fit faire dans cette voie un pas important. Il ajouta en même temps à ses États héréditaires des territoires considérables du côté de l'Allemagne, par la cession que lui fit le duc Sigismond du comté de Ferrette, du landgraviat d'Alsace, du Sundgau, du Brisgau et des quatre villes forestières : Waldshut, Seckingen, Lauffenburg et Rheinfelden. Cette acquisition rendait Charles puissant en Allemagne et dans l'Empire ; il se flatta de l'espoir que c'était le premier échelon pour arriver à ceindre un jour la couronne des Césars. Plein de cette pensée, il conclut avec le seigneur de Stein, ambassadeur du roi de Bohême, un traité par lequel celui-ci s'engageait, moyennant 100,000 florins rhénans, à employer toute son influence à faire élire le duc de Bourgogne roi des Romains, c'est-à-dire successeur désigné de l'empereur. A partir de ce moment, Charles

[1] V. la remarquable *Appréciation du règne de Charles-le-Téméraire*, faite récemment par un écrivain belge, M. le major Henrard. (*Mémoires couronnés de l'Académie des sciences*, in-8°.)

n'hésista plus à s'ouvrir à Fréderic et il s'efforça de lui démontrer combien l'Empire gagnerait à avoir à côté du chef suprême de la monarchie un prince dont la puissance était redoutable et dont l'énergie imposait à ses ennemis.

Mais Fréderic ne se hâtait point de condescendre aux désirs de son vassal. L'accomplissement de certaines conditions préliminaires lui tenait fort à cœur. Il lui déplaisait de voir ajourner sans cesse, sous des prétextes futiles, le mariage de mademoiselle de Bourgogne avec son fils l'archiduc Maximilien. Et puis le duc l'importunait par des demandes qui lui semblaient exagérées. Charles réclamait de grandes augmentations de territoire, entre autres les trois évêchés de Liége, d'Utrecht et de Cambrai qui relevaient immédiatement de l'Empire, ainsi que le duché de Lorraine, qui joignait le Luxembourg à la Bourgogne, de manière qu'il n'y eût plus eu d'interruption dans ses États depuis les Alpes jusqu'à la mer du Nord; il sollicitait en outre, on l'a vu, le titre de roi avec l'office de vicaire de l'Empire et l'expectative de la couronne impériale. Il mettait à défendre ses intérêts une telle chaleur, il faisait ressortir si éloquemment les conséquences heureuses qu'auraient pour l'Empire et pour l'Allemagne les concessions de l'empereur, que Fréderic III, à moitié ébranlé, consentit à accorder au duc une entrevue solennelle à Trèves où l'on couronnerait les négociations par l'octroi des faveurs demandées.

Toutefois cet esprit indécis et timoré, mais honnête, recula bientôt devant la responsabilité des arrangements qu'on lui proposait. Il répugnait à son âme droite d'aliéner une partie quelconque de la monarchie. Il aurait peut-être accordé la Lorraine si le roi de France n'eût fait mettre cette province en état de défense et n'eût excité adroitement la défiance de l'empereur en lui représentant les dangers qu'il courait en favorisant un prince dont l'orgueil et l'ambition ne connaissaient point de bornes. D'ailleurs, l'empereur et le duc n'étaient pas d'accord sur la question du mariage de Marie et de Maximilien. Fréderic III voulait voir célébrer l'union avant d'octroyer à Charles le titre de roi et le duc de Bourgogne, de son côté, n'y consentait que pour autant que Fréderic lui aurait accordé sa demande.

Cependant, après de longs pourparlers, une partie des désirs du

duc allaient être remplis. Son couronnement comme roi paraissait assuré. Il avait reçu de l'empereur l'investiture du duché de Gueldre et de toutes ses seigneuries relevant de l'Empire. La cérémonie de l'hommage eut lieu avec toute la pompe usitée à cette époque. Charles mit un genou en terre, posa les deux premiers doigts sur le pommeau de l'épée de l'empereur et, en la présence de la plus grande noblesse de l'Empire et d'une foule immense, jura fidélité et soumission à l'empereur et à l'Empire, non seulement pour son fief de Gueldre, ce qui n'avait pas eu lieu depuis longtemps, mais aussi pour toutes ses autres principautés dans l'Empire, notamment celles des Pays-Bas. L'église de St-Maximin de Trèves était tendue de superbes tapisseries et deux trônes y étaient dressés, l'un pour l'empereur, l'autre pour le nouveau roi. Le sceptre, la couronne et le manteau royal étaient exposés aux regards des curieux. Enfin, l'évêque de Metz était désigné pour sacrer le successeur des anciens rois de Bourgogne et de Lotharingie. Mais, vaines illusions! la veille au soir, Fréderic III s'embarqua sur la Moselle pour se rendre à Cologne, quittant ainsi furtivement son hôte sans lui dire adieu, et se jouant de toutes ses espérances, de ses nombreux préparatifs et de ses rêves les plus chers. [1]

Ainsi fut perdu encore une fois pour les Belges l'espoir de voir s'ériger, entre la Germanie et la Gaule, le royaume intermédiaire qui aurait suffi pour assurer l'équilibre de l'Europe. Mais à qui attribuer l'inqualifiable revirement qui s'opéra en Fréderic? Aux machinations incessantes de Louis XI qui exerçait une influence fatale sur l'esprit du faible et irrésolu monarque et qui, tremblant lui-même à l'idée de la puissante alliance qu'allait cimenter entre l'empereur et le duc de Bourgogne le mariage de leurs enfants, employa tous les ressorts de son habileté à effrayer le chef de l'Empire par l'image des dangers qu'entraînerait pour l'Allemagne l'élévation de l'ennemi personnel du roi de France.

Il était réservé à Charles-Quint de reprendre le projet de son bisaïeul. Effrayé des convoitises que faisaient naître en France les

[1] Barante. .

riches provinces belges, le grand empereur cherche de bonne heure une combinaison qui pût les mettre à l'abri de toute atteinte. Il suffisait pour cela, dans son esprit, de les placer sous la protection effective de l'Empire germanique. Par malheur, les rapports entre les Pays-Bas et l'Allemagne n'étaient pas de la nature la plus cordiale. Les États-Généraux refusaient obstinément de contribuer aux charges de l'Empire, et cependant le lien qui y rattachait nos provinces était si peu rompu que lorsque Maximilien institua les dix cercles de l'Empire, la Belgique en fit partie sous le nom de *Burgundischer Kreis* (cercle de Bourgogne). Charles-Quint ne se rebuta point. Il acheva le travail d'unification territoriale des Pays-Bas en soumettant les pays frisons et en acquérant d'une manière définitive la Gueldre, le comté de Zutphen et la temporalité d'Utrecht. Il s'efforça alors de faire comprendre aux États-Généraux l'intérêt supérieur qu'il y avait pour leur pays à pouvoir s'appuyer sur l'Empire. Marguerite d'Autriche, Marie de Hongrie et le président Viglius le secondèrent énergiquement dans cette tâche.

Ce furent les événements qui aplanirent les difficultés. Tandis que les États de l'Empire réclamaient le contingent militaire des Pays-Bas pour le joindre aux forces dirigées contre les Turcs, l'empereur demandait le secours de l'Empire pour protéger les Pays-Bas contre les agressions de François Ier. Il n'hésitait pas à dire que l'objectif du roi de France était non seulement de conquérir les Pays-Bas qui formaient l'*avant-mur* de la Germanie, mais de s'attaquer au territoire même de la nation allemande et d'étendre sa domination jusqu'au Rhin. Après les efforts infructueux faites à toutes les diètes qui se succédèrent pendant vingt-cinq ans, les deux parties tombèrent d'accord à la diète de 1548 et signèrent l'acte célèbre connu sous le nom de *Transaction d'Augsbourg*. En vertu de ce compromis, les dix-sept provinces des Pays-Bas, réunies à tout jamais « en une masse, » étaient placées définitivement sous la protection du Saint-Empire, à charge de contribuer dans les matricules et dans l'entretien de la chambre impériale.

Cette importante mesure n'était que le prélude d'une autre plus décisive. Charles-Quint jugeant que ce n'était pas assez d'avoir relié les Pays-Bas en un faisceau si on ne les assurait pas contre des dé-

membrements possibles par suite de successions, ou d'autres éventualités, stipula qu'ils seraient possédés à perpétuité par un seul prince à titre héréditaire. Les États-Généraux adoptèrent volontiers cet arrangement connu sous le nom de *Pragmatique Sanction* (1549) et reconnurent pour leur futur souverain le prince que Charles-Quint leur désignait. C'était Philippe II.

Ce n'était pas la première fois que Charles songeait à ériger les Pays-Bas en principauté indépendante. A deux reprises déjà, en 1539 et en 1544, il avait été question d'unir sa fille aînée au duc d'Orléans fils de François Ier, et l'empereur aurait cédé les provinces belgiques, comme dot à sa fille, qui les aurait transmises en toute souveraineté aux enfants mâles qui naîtraient de son mariage. Cette combinaison n'ayant pas abouti, la *Transaction d'Augsbourg*, complétée par la *Pragmatique Sanction*, révéla une dernière fois la pensée de Charles-Quint à l'égard de notre patrie. La situation était fort belle. Dix-sept provinces d'une étendue considérable, séparées pendant des siècles, formaient enfin un État unique rattaché par un lien solennel à la grande monarchie allemande qui était obligée, moyennant quelques justes compensations, de le défendre et de le secourir en cas de besoin. Ainsi venait de naître et allait sans doute se développer une nation nouvelle dont les besoins et les intérêts communs devaient unir étroitement les parties diverses et qui pourrait, grâce à sa position géographique, à la force de ses libres institutions, aux ressources immenses qu'elle offrait en toute matière, s'élever en peu de temps assez haut pour assurer, quand elle le voudrait, l'équilibre de l'Europe.

Tel était l'objectif de Charles-Quint. L'idée, on ne saurait le nier, était grandiose. Pourquoi donc ne réussit-elle point? Parce que le choc imprévu des événements renverse souvent les plus belles combinaisons du génie humain. D'ailleurs, pour que la conception de Charles-Quint aboutît, il aurait fallu que l'empereur pût mettre à la tête du nouvel État belgique un prince qui, sans avoir son génie, fût animé du même esprit que lui, qui ne fût point embarrassé ou distrait par le gouvernement de pays étrangers et éloignés et qui, partant, pût consacrer tous ses soins, toute son activité, à l'administration de ces

belles et riches provinces, lesquelles devaient offrir par elles-mêmes et à elles seules un aliment suffisant à l'ambition d'un souverain.

C'était là la condition indispensable pour consolider le nouvel état de choses. Charles-Quint eut le tort de présumer trop de la perspicacité et de l'habileté de son fils et, un quart de siècle plus tard, l'édifice splendide qu'il avait élevé allait s'écrouler, non par les attaques du dehors, mais sous les coups de la division et de la révolte intérieure.

Nous n'avons pas à raconter ici les fautes de la politique de Philippe ni le parti qu'en tirèrent ses adversaires. Il nous suffit de constater que l'idée de former un royaume indépendant des Pays-Bas ne fut point écartée sous Philippe II ; mais l'ombrageux monarque n'en reconnut l'utilité que lorsqu'il n'était plus temps de conjurer un inéluctable déchirement. Chose singulière, Charles-Quint avait à peine abdiqué que les défauts du génie politique de son fils éclatèrent à tous les yeux. Quelques hommes clairvoyants eurent je ne sais quel pressentiment prophétique des désastres qui allaient fondre sur leur patrie. Un des plus fidèles serviteurs de Charles-Quint et de Philippe, le conseiller d'Assonleville, pensa qu'il serait possible d'écarter ces dangers si les Pays-Bas pouvaient former une monarchie distincte et fortement organisée. Il soumit ses vues au roi sur cette question le 1er janvier 1556 [1], mais l'affaire n'eut pas de suite. Plus tard, le roi parut regretter de n'avoir pas prêté l'oreille aux propositions de d'Assonleville et lui-même envoya au duc d'Albe en 1570 un mémoire, rédigé sous ses yeux par le garde des sceaux Hopperus, dans lequel on énumérait les avantages qu'il y aurait à ériger les Pays-Bas en royaume. Le moment lui paraissait propice pour en agir ainsi et il attendait de cette mesure d'heureux effets, seulement c'était pour lui-même qu'il rêvait d'être couronné roi des Pays-Bas [2]. Cette combinaison n'aboutit pas plus que la première et ce n'est que lorsqu'il eut perdu tout espoir de conserver dans leur intégrité les dix-sept provinces que Philippe II, déjà un pied dans la tombe, finit par où il

[1] Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 153, nos 963, 964.

[2] Archives de Simancas, secrétaireries provinciales, liasse no 2604. V. Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 143, note 3.

aurait été sage de commercer, c'est-à-dire par assurer aux Pays-Bas une existence propre en les élevant au rang d'État particulier et indépendant de l'Espagne. Albert et Isabelle furent proclamés princes souverains des Pays-Bas, à charge, disait le contrat nuptial, de conserver intactes les dispositions de la Pragmatique Sanction de Charles-Quint, c'est-à-dire de maintenir par tous les moyens l'union *en une masse* des dix-sept provinces et de ne point permettre qu'elles fussent divisées ou séparées. Mais cette nouvelle combinaison était à la fois tardive et boiteuse, tardive parce qu'il y avait près de vingt ans que les Provinces-Unis s'étaient irrévocablement détachées du faisceau commun ; boiteuse parce que les Pays-Bas devaient faire retour à la couronne d'Espagne, pour le cas où les archiducs mourraient sans postérité. Or, il importait avant tout de laisser aux archiducs la faculté de désigner, à défaut d'héritiers directs issus de leur union, le prince qu'ils auraient jugé le plus apte à les remplacer.

Quoi qu'il en soit, les Pays-Bas furent replacés sous l'autorité de la couronne d'Espagne à la mort de l'archiduchesse Isabelle et pendant le dix-septième siècle nous n'avons à signaler aucune tentative pour leur assurer une existence indépendante.

Ce fut un prince allemand qui reprit l'œuvre de Philippe-le-Bon et de Charles-Quint. Le roi Charles II d'Espagne avait remis le gouvernement général des Pays-Bas à l'électeur de Bavière Maximilien-Emmanuel, en lui attribuant «les mêmes pouvoirs et autorités» qui lui appartenaient, à lui roi, comme souverain. L'électeur, qui avait une ambition vaste, servie par une intelligence remarquable à beaucoup d'égards, ne tarda pas à aspirer à une dignité plus élevée encore que celle dont la naissance et les événements l'avaient revêtu. Il songeait lui aussi à porter ce glorieux titre de roi qui avait exercé sur tant d'autres princes une si étrange fascination. Il voulait rétablir, sur ses anciennes bases, l'union du cercle de Bourgogne avec l'Empire et devenir souverain de la Belgique. Il travailla pendant plusieurs années à atteindre ce double but avec une ténacité que les plus cruels échecs ne parvenaient pas à ébranler. Peut-être que si sa perspicacité politique avait été à la hauteur de ses aspirations, nous aurions pu saluer en lui le fondateur de l'indépendance nationale ;

mais les moyens qu'il employa furent bien au-dessous de ses conceptions. Électeur et prince de l'Empire germanique, il accepta les faveurs de Louis XIV et gravita dans l'orbite de la politique française; puis, lorsque Philippe V monta sur le trône d'Espagne, il fut un des premiers à le reconnaître. Il fut récompensé de cette conduite par la souveraineté des Pays-Bas que Louis XIV lui céda au nom de Philippe V (1702); mais cet acte ne reçut pas d'exécution et l'électeur dut regretter plus d'une fois d'avoir secondé les vues de la France, lorsque les victoires des alliés lui firent perdre non seulement le gouvernement des Pays-Bas, mais même de ses pays héréditaires.

Toutefois, il ne se rebuta pas aisément. Après la victoire de Ramillies, comptant sans doute sur la générosité des vainqueurs, il fit aux alliés des propositions formelles d'arrangement et présenta sous une autre forme le projet de royauté qu'il avait formé quelques années auparavant. Il demandait les Pays-Bas comme dédommagement des pertes territoriales qu'il avait subies. La Belgique serait redevenue — à ses yeux du moins, car elle n'avait pas cessé de l'être, — un cercle de l'Empire, suivant les constitutions communes, fournissant son contingent en temps de guerre et contribuant aux charges impériales, formant du reste un État libre et indépendant, placé sous la garantie des autres cercles et uni indissolublement au corps germanique. Maximilien, au lieu de porter le titre de roi, en aurait été prince-directeur. C'était la même autorité avec un nom différent[1].

On ignore si ces ouvertures, qui probablement étaient adressées au grand pensionnaire Heinsius, furent mises en discussion; au moins la réponse des alliés n'est pas connue.

Mais l'idée de Maximilien-Emmanuel ne fut pas perdue avec lui; Joseph II se chargea de la faire revivre, sans plus de succès, il est vrai. Le fils de Marie-Thérèse désirait ardemment joindre à ses États héréditaires d'Autriche les possessions de la maison de Bavière. Il proposa à cet effet à l'électeur d'échanger ses vastes domaines contre les Pays-Bas qu'on érigerait pour lui en royaume. Mais cette nouvelle tentative échoua comme les précédentes. Fréderic II y fit

[1] Voir notre *Histoire des Rapports de droit public entre la Belgique et l'Allemagne*, etc., p. 330.

l'opposition la plus vive, et l'électeur effrayé résista à l'appât de la couronne qu'on faisait briller à ses yeux.

Quelques années après les états de ces provinces, que Joseph II avait voulu céder comme une marchandise vulgaire, proclamèrent la déchéance de l'empereur et se déclarèrent indépendants sous le nom d'*États Belgiques Unis*. Ce n'était pas cette fois une monarchie qu'on avait en vue, mais une république aristocratique et fédérative; seulement le pouvoir souverain reposait sur des bases trop fragiles pour pouvoir se maintenir longtemps et la nouvelle confédération ne tarda pas à faire place à une restauration impériale.

Ainsi, pendant près de dix siècles, tant d'efforts pour former des provinces belges un État spécial et distinct avaient été tentés en vain, tant de conceptions nées de points de vue divers n'avaient abouti qu'à de stériles avortements. Il semblait qu'une sorte de fatalité pesât sur ces belles provinces que la nature, le génie de plusieurs de ses princes et l'esprit sage de ses populations auraient dû conduire à de plus hautes destinées. Et pourtant l'existence d'un État intermédiaire entre la France et l'Allemagne s'imposait davantage de jour en jour comme une nécessité politique de premier ordre. Au commencement de ce siècle, tout comme au temps de Charles-Quint, les provinces belges devaient rester unies, sans pouvoir être surajoutées à aucune des deux grandes nations voisines. Il était brisé le lien qui les avait anciennement rattachées à l'Empire, ce lien qui les avait empêchées pendant la sombre période des jours de conquête du XVIIe siècle d'être absorbées par la France. Il s'agissait donc de trouver une combinaison nouvelle qui permît d'atteindre le même but, tout en ne rompant point les conditions de l'équilibre européen. Le congrès de Vienne crut avoir trouvé cette combinaison en donnant la Belgique au nouveau royaume des Pays-Bas comme un « accroissement de territoire. »

Je n'insisterai pas sur ces faits qui sont présents à tous les souvenirs; mais je me permettrai de signaler, avant de terminer, une particularité curieuse et peu connue et qui vient à l'appui de ce que j'ai dit plus haut au sujet de la *Transaction d'Augsbourg*. Lorsque Guillaume Ier fut inauguré à Bruxelles comme roi des Pays-Bas, le

27 septembre 1815, il insinua que la création du nouveau royaume n'était pas autre chose que la reconstitution de l'œuvre de Charles-Quint. Voici comment il s'exprimait en s'adressant aux députés belges et hollandais : « L'union intime et solide de ces provinces fut, il y a près de trois siècles, le but d'un prince qui, plus heureux que plusieurs de ses ancêtres et de ses successeurs, avait vu le jour dans ce pays, y avait été élevé et auquel on n'a jamais reproché une profonde connaissance de ses besoins et un attachement sincère à ses intérêts. Charles-Quint était convaincu que pour être heureux et indépendants, les Pays-Bas ne devaient pas seulement obéir au même souverain, mais qu'il fallait aussi les régir par les mêmes lois générales. Cependant il ne lui fut pas donné de consacrer sa vie à cette œuvre salutaire et, au lieu de cette union si désirée par lui aussi bien que par son élève, Guillaume Ier, il fallut bientôt se soumettre à une triste séparation. A quelle époque les résultats de cette séparation furent-ils plus frappants et plus funestes que dans ces dernières années ? L'autorité suprême avait passé dans des mains étrangères ; l'ombre même de notre existence politique avait disparu et le nom du peuple belge se trouvait effacé, non moins que sa puissance. . . ».

Il serait difficile, nous semble-t-il, de faire de la politique de Charles-Quint à l'égard de la Belgique un éloge plus mérité, plus complet, plus élevé que celui que l'on vient d'entendre. Il était permis d'espérer que le souverain qui le prononçait s'inspirerait constamment d'aussi patriotiques traditions et qu'il aurait employé toutes les ressources d'une remarquable intelligence pour réunir deux peuples frères, séparés depuis longtemps, mais qu'une politique habile aurait pu fusionner dans une pensée de grandeur et de solidarité communes. On sait ce qu'il advint de ces heureuses perspectives et quelles fautes irréparables amenèrent la dissolution du royaume des Pays-Bas. Gardons-nous de nous en plaindre, l'émancipation définitive de la Belgique en fut le résultat.

Pour nous qui, maîtres de nos destinées, jouissons de ce bien suprême que nos pères n'ont pas connu, l'indépendance souveraine sous une dynastie nationale, souvenons-nous parfois du passé pour éviter ses erreurs et profiter de ses exemples. N'oublions pas les vicissitudes cruelles par lesquelles notre pays, avant de s'appartenir

à lui-même, a passé depuis dix siècles. Sachons garder intact le dépôt que les législateurs de 1830 nous ont légué. Confiants dans notre droit, protégés par l'estime des nations, conservons avec un soin jaloux notre existence propre et, s'il faut qu'il y ait parmi nous d'inévitables dissentiments, ne perdons jamais de vue que nous resterons ce que nous sommes tant que nous serons fidèles à la fière devise inscrite au frontispice de notre pacte fondamental : « L'union fait la force ! »

DISCOURS DE M. ÉMILE VARENBERGH.

LES TRADITIONS LÉGENDAIRES.

MESSIEURS,

Quel est celui dont l'enfance n'a été bercée par le récit de quelque Saga merveilleuse ? Les traditions qui passent d'âge en âge, et dont l'attrait est nouveau pour chaque génération, possédent toujours le même talent de charmer et d'apaiser.

Tout petits, l'intérêt nous tenait suspendus aux lèvres du conteur, une mère, une nourrice ou une grand mère indulgente, et notre jeune esprit n'était frappé que par le surnaturel, le clinquant de ces histoires.

Mais plus tard, quand nous nous sommes pris à nous rappeler les impressions de notre premier âge, car il est rare qu'elles s'effacent, n'avons-nous pas essayé de démêler au milieu de ces nuages brillants quelque vérité historique ?

Parfois nous y avons réussi, parfois aussi nous y avons perdu notre temps et nos peines.

Malgré cela, nous qui cherchons à dérober au passé ses secrets nous ne pouvons dédaigner aucun moyen, nous devons savoir fouiller partout, remuer parfois un peu de fange pour y trouver une pierre précieuse et recueillir avec soin les croyances et les traditions où nos ancêtres ont donné un libre cours à leur esprit inventif. Ces histoire merveilleuses au fond desquelles on ne parvient à

démêler un fait vrai qu'au moyen souvent d'un tour de force d'imagination, font cependant autant partie des annales de l'humanité que les récits plus vrais, mais plus dépourvus des attraits magiques du surnaturel.

Les traditions méritent sans contredit de fixer notre attention. Si l'histoire n'est la plupart du temps que l'exposé des grands faits d'armes, des conquêtes, le rapport officiel en un mot, la tradition plus modeste dans son allure, nous rappelle souvent des détails intimes de la vie des générations passées ; elle met à nu l'âme de la société et nous permet ainsi de découvrir quelquefois aussi les causes qui ont donné l'essor à l'esprit d'une nation. Il n'est donc nullement étonnant que les plus grands penseurs, les talents les plus sérieux se soient occupés de recueillir les anciennes traditions.

Gardons-nous cependant d'un écueil, et en prêtant notre attention à ces chroniques intellectuelles du peuple, n'admettons pas à priori qu'une vérité se cache derrière ce voile. La seule beauté de la vérité réside dans l'absence d'atours mensongers qui lui répugnent, tandis que la tradition ne sait pas se passer de ces apparences brillantes sous lesquelles la vérité, quand vérité il y a, peut être tellement cachée qu'elle se dérobe à toutes les recherches.

Ceux qui ont écrit l'histoire ont souvent emprunté trop ou trop peu à la tradition. Ce double reproche peut sembler une contradiction, mais est néanmoins parfaitement juste. Ils ont emprunté trop, parce que certains faits dont la physionomie est toute traditionnelle et qu'on a recueillis çà et là, ou trouvés consignés dans quelque chronique, ont été admis par eux sans contestation comme vérité historique, tandis que d'autres ni plus futiles ni plus fabuleux ont été rejetés dédaigneusement. Ils leur ont emprunté trop peu, parce que souvent ils ont négligé l'esprit pour la lettre, laissé passer un trait de mœurs, contenu dans la tradition, ou vu tout autre chose que ce qui s'y trouvait ; ils ont discuté sur l'apparence et négligé le fond.

Semblables à l'écolier de Salamanque du roman de Gil Blas, ils auraient dû savoir deviner ce qu'est cette âme du licencié Sédillo qui git sous la pierre.

La tradition, ne l'oublions pas, dit Grimm, a d'autres allures et voit avec d'autres yeux que l'histoire.

Elle a en outre des formes diverses et des origines multiples, origines morales d'un côté, origines chronologiques d'un autre, tantôt elle se présente a nous sous l'apparence d'un conte, tantôt sous celle d'un chant et constitue à elle seule, par la marche comme par le ton, un poëme épique, tantôt elle se contente d'aller plus terre à terre et de cacher sous un récit simple et naïf un sens poétique touchant et moral dans sa naïveté et sa simplicité même.

Le conte repose sur la fiction, et, dans son essence primitive, est une création toute poétique ; il ne se localise pas, appartient à tout pays et s'acclimate partout ; il brille de son éclat propre et tire sa valeur de l'abondance et de la richesse des couleurs.

La tradition tant rythmée que parlée, au contraire, se localise, s'attache à un endroit ou à un homme, est moins variée, moins puissante de forme, et puise généralement son attrait dans un nom ou un fait consacré par l'histoire.

Mais quelle que soit la forme qu'adopte la tradition populaire pour passer d'âge en âge, malgré les mille fantaisies de son enveloppe et malgré l'époque à laquelle elle appartient on reconnait en elle les trois éternelles aspirations de notre humaine nature : sortir des bornes de la réalité, jouir ici bas d'autant de bonheur que possible, se dépouiller des entraves du monde visible pour essayer de scruter ce qui est au-dessus des phénomènes naturels.

Du premier de ces instincts sont nés les sorciers, les fées, les lutins, en un mot les êtres surnaturels qui ont renversé les barrières entre le monde des faits et celui de la pensée. Du second sont provenues les croyances aux trésors cachés, aux talismans, aux dons merveilleux ; le troisième a en quelque sorte voulu vaincre la mort, en rendant l'immortalité palpable, et en donnant une apparence aux âmes des trépassés.

Voilà l'origine morale de la tradition, de celle dont on retrouve la trace tant sous la cabane de l'Indien, qu'autour de l'âtre de l'habitant de l'Occident, à part les détails particuliers dépendant des époques, des races, des religions, des climats.

La France a donné aux traditions le nom de *légende*, tandis que nos idiomes germaniques ont préféré adopter celui de *saga*. La dénomination de légende implique le fait de la lecture, en dénaturant

le sens du mot tradition, qui s'applique plutôt à un récit transmis verbalement d'âge en âge : notre expression *saga* est plus vraie ; venant de *seggen*, dire, elle fait mieux comprendre la tradition orale.

Le merveilleux et l'attrait qu'éprouve l'homme pour les choses surnaturelles ont une origine commune avec le monde, sont inhérents à la nature humaine. L'homme, quoi qu'il puisse faire, aspirera toujours à sortir du monde réel, à voir plus loin que son existence limitée; placé en présence des mystères innombrables dont l'univers est semé, mystères qu'il ne peut pénétrer et qu'il ne sait pas se résoudre à laisser intacts, il peuple constamment, des créations de son imagination, cette nuit épaisse, cette mer sans fin.

Nos pères, aux premiers âges du monde, dans l'enfance de leur esprit, vivement impressionnés par les objets physiques, se virent naturellement tentés d'en exagérer la portée, d'en déplacer et d'en confondre les causes et les effets; ce qu'ils ne comprenaient pas, dépourvus qu'ils étaient des moyens scientifiques qui expliquent aujourd'hui bien des phénomènes, ils l'attribuèrent à des puissances occultes et surnaturelles; voilà pourquoi le temps des sagas est un peu passé et pourquoi, surtout, les récits légendaires sont nés dans le peuple et répétés par lui.

Tous les âges ont eu leurs sagas, auxquelles ils ont imprimé le caractère d'un fait marquant ou de leurs croyances; il en est toutefois qui par la suite des temps se sont trouvées tellement défigurées qu'elles en sont devenues méconnaissables, ici elles sont attribuées à une époque, là à une autre, ici à un homme, là à un autre.

Toute la théogonie ancienne qu'est-elle autre chose qu'une longue saga héroïque, qui a revêtu d'attributs divins des hommes un peu plus extraordinaires que les autres, auxquels elle a laissé tout en les divinisant des défauts fort peu célestes.

Si nous voulons spécialiser et prendre pour exemple un fait isolé, la fable de Prométhée est une saga mythique qui rappelle une croyance religieuse de l'antiquité. Les anciens croyaient à la dégénérescence de l'espèce humaine et au bonheur qui devait suivre une vie de souffrances : le Prométhée mythique est par sa faute tombé du sein

du bonheur, sa punition est figurée par le vautour qui doit lui ronger pendant trente mille ans ses entrailles toujours renaissantes ; après ces trente mille ans de souffrances, il se trouve purifié et Jupiter le délivre ; mais comme le maître des dieux a juré de ne le point détacher du Caucase, il lui ordonne de porter au doigt un anneau dans lequel se trouve enchâssé un fragment de ce rocher. C'est là, au dire de Pline, l'origine des bagues enchantées.

Parmi les sagas répandues dans l'Occident, il en est qui nous viennent de bien loin et qui ont dû faire bien du chemin avant d'arriver à nous. Les peuples qui ont émigré de l'Orient vers le Nord ont apporté avec eux leurs croyances et leurs mœurs, les ont transmises à leurs descendants et quand, plus tard ces générations, divisées en Scandinaves, en Suèves, en Saxons, en Danois, sont descendues dans nos contrées, elles ont transplanté sur notre sol leurs anciennes traditions plus ou moins défigurées, augmentées de celles que la suite des temps avait fait naître parmi elles. C'est ainsi qu'il y a tant de sagas communes aux nations d'origine identique et cependant dont le théâtre se trouve placé par l'une dans un endroit, par l'autre dans un autre. Nous ne citerons ici que les Nibelungen et la Gudrune et même notre populaire Reinaert de Vos.

Chez les Germains, peuple éminemment guerrier, la tradition sacrée affecte un caractère tout spécial ; leurs dieux ne ressemblent nullement aux voluptueux habitants de l'Olympe ; leurs divinités les plus puissantes sont des divinités terribles.

Et cependant au milieu des croyances sanguinaires que nous a léguées le cycle germanique, c'est de lui que nous tenons une autre espèce de tradition, où les images gracieuses et l'intervention bienfaisante des puissances surnaturelles font oublier ce qu'il y a de rude dans le souvenir de Woden et de Thor. La croyance aux fées est née parmi nos tribus germaniques, qui accordaient à la femme un respect et une influence dont l'antiquité payenne n'avait pas même l'idée Chez elles la femme était entourée d'hommages : à quelques unes d'entre elles on attribuait le don de prédire l'avenir et on les vénérait à l'égal des divinités : Tacite nous parle de la blonde Velléda, belle et chaste prêtresse qui exercait au loin une puissance dont le

prestige dépassait celui des rois La croyance à la féerie était comme une doctrine, témoin la huitième fable de l'Edda.

« Près de la fontaine sous le frêne Ygdrasil, le plus grand et le meilleur de tous les arbres, où les dieux s'assemblent tous les jours pour rendre la justice, il y a une ville extrêmement belle où demeurent trois vierges : le Passé, le Présent, l'Avenir. Ce sont elles qui dispensent les âges des hommes : on les appelle *nornes* ou *fées* ; il y en a plusieurs autres qui assistent à la naissance de chaque enfant, pour décider de sa destinée. Il y a des fées de diverses origines : les unes viennent des dieux, d'autres des génies, d'autres des nains ».

La mythologie scandinave, telle qu'elle est exposée dans l'Edda est aussi belle, aussi complète que celle qui nous a été transmise par les auteurs classiques de la Grèce et de Rome, et en général plus morale.

Les traditions franques, présentent de nombreux rapports avec celles de la Germanie : on y trouve un reflet de la teinte sombre et du caractère violent de ce peuple chez lequel la poésie ne pouvait que difficilement prendre racine.

C'est seulement après l'extinction de la race mérovingienne qu'on voit germer une riche moisson de traditions autour de Charlemagne.

Le christianisme introduit chez les peuples du Nord devait nécessairement travailler à la ruine de leurs traditions puisqu'il prescrivait l'abandon des vieilles mœurs et de tout ce qui rappelait le culte payen. Voilà comment un grand nombre de récits légendaires de nos ancêtres qui ont une origine commune avec les Saxons, les Westphaliens, les Frisons et autres ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

La religion chrétienne ne fit cependant pas disparaître les fantômes engendrés par la superstition des Germains ; on retrouve encore toujours à travers les âges des vestiges de leur théogonie dans les traditions occidentales : les fées continuèrent à jouir de la même considération, mais parfois leur puissance se trouva transportée à des apparitions de revenants ou de dames blanches qui président à la naissance ou à la mort, et dont la présence est toujours le présage de quelque grand événement. Telle était la dame blanche qui veillait sur l'antique maison de Clèves.

Le nom des princes de Clèves revient si souvent dans les annales

de notre pays et fut si populaire au XVe siècle que je ne puis résister au désir de raconter l'origine de cette dame blanche, d'autant plus que la saga dont elle est l'héroïne doit, d'après l'opinion d'hommes compétents, avoir vu le jour dans l'ancienne Flandre et est tout entière comme un vague reflet de la mythologie du Nord.

C'était en l'an de grâce 711, alors que l'empereur Justinien II régnait sur l'empire d'Orient, que Childeric était roi de France et que Pepin de Herstal, dit la légende, était duc de Brabant. Alors vivait Béatrix, fille unique du duc Dietrich de Clèves ; son père, en mourant, lui avait laissé de nombreuses seigneuries, mais à peine était-il descendu dans la tombe que des ennemis et des envieux voulant profiter de la jeunesse de Béatrix tentèrent de lui enlever l'héritage paternel. La jeune damoiselle se retira au château de Neubourg, près de Nymègue.

Un jour qu'elle était plus triste et plus songeuse que de coutume au souvenir de ses malheurs, elle aperçut un beau cygne blanc qui descendait le fleuve : il avait au cou une chaîne d'or et remorquait une légère nacelle, où se trouvait debout un jeune chevalier d'une figure imposante. Cet étranger portait l'armet en tête, ombragé de lambrequins et de panaches jaunes, blancs, verts et rouges, et comme cimier un cygne blanc. Du bras gauche il tenait son écu, de gueules chargé d'un autre d'argent, ayant au centre un tourteau de sinople, duquel départaient huit sceptres pommelés fleuronnés d'or remplissant l'écu. Dans la main droite, il avait son épée d'or, une trompe d'or était suspendue à son cou, à son doigt brillait un large anneau, d'or aussi. Il s'arrêta de pied au château. Béatrix en châtelaine qui connaît des devoirs alla au devant de lui : l'étranger avait la mine si séduisante, il promettait avec tant d'assurance de protéger les domaines de l'héritière de Clèves et d'en chasser ses ennemis qu'il subjugua la princesse et obtint sa main. Il lui imposa seulement la loi de ne jamais s'enquérir de sa naissance ou de son origine. Béatrix fut longtemps discrète, vécut de longues années avec Helyas et lui donna plusieurs enfants : enfin une nuit la curiosité l'emporta : elle en fut cruellement punie ; Hélyas disparut et nul depuis lors ne le revit ; avant son départ, il se contenta de léguer à ses trois fils les trois objets précieux qu'il avait apportés de la

mystérieuse contrée d'où il était venu. A l'aîné Dietrich, qui fut duc de Clèves, il légua son épée d'or ; sa trompe d'or à Godefroi, le second, qui fut comte de Looz ; au troisième Conrad qui fut landgrave de Hesse, son anneau d'or.

Béatrix s'affligea tant et fut si inconsolable qu'elle mourut dans l'année. Pour expier sa folle curiosité, elle voulut veiller dès lors à la conservation de la maison de Clèves : à la veille des grands événements, ou de la mort d'un des membres de cette illustre maison, son ombre vêtue de blanc apparaissait du haut de la tour du cygne, puis errait dans les vastes salles et les longs corridors du château de Neubourg.

Elle ne put empêcher cependant que la maison de Clèves s'éteignit au XVIIe siècle, et que son héritage donnât lieu à de longues et sanglantes querelles.

Un grand nombre de sagas du moyen âge ont un caractère analogue à celle-ci ; un sentiment chrétien et chevaleresque s'y allie souvent à un reste de croyance mythologique. Ici le cygne, image toute payenne, était l'oiseau sacré du Nord, l'emblème du Neptune scandinave ; les Walkyries, ces hébés de la Walhalla, étaient vêtues de la dépouille de ce noble oiseau ; et l'une d'entre elles et des plus belles avait nom *Swanwit* : blanche comme un cygne.

Le christianisme purifia beaucoup les croyances anciennes et donna une autre tournure à l'imagination populaire ; on vit alors naître la saga ou légende sacrée, dans laquelle l'intervention miraculeuse d'un saint remplace celle de la fée ou des nains de la poésie germanique.

La morale de ces légendes chrétiennes est en général consolante, l'intervention miraculeuse a presque toujours pour résultat un bienfait. Les récits de ce genre sont les plus nombreux, par malheur la naïveté y défigure parfois la croyance religieuse, en mêlant à de sublimes vérités des inventions grossières et des superstitions payennes.

Les légendes diaboliques appartiennent à cette époque ; les récits qui roulent sur l'intervention du diable, sur ses constructions, sont une reproduction plus ou moins agrémentée des traditions plus anciennes où le diable a remplacé l'esprit du mal de la théogonie

germanique : l'agent y a pris un autre nom, la qualification seule a changé: et dans ce cycle, au lieu d'attribuer les effets surnaturels aux dieux, aux déesses, aux fées, etc., on en a fait des miracles résultant de l'intervention céleste ou des machinations de l'esprit des ténèbres. La religion a changé et avec elle le nom des choses.

Le Satan de la légende n'est cependant pas habituellement revêtu de la sombre dignité de l'ange déchu; c'est le diable, le principe du mal, dans son antagonisme fatal avec le principe du bien; sa rage est souvent impuissante comme sa vengeance, et l'abaissement dans lequel il est tenu par l'esprit du bien diminue la terreur qu'inspire son nom; nous n'en voulons pour exemple que la légende de la fondation de l'abbaye de Stavelot et du monolithe qu'on appelle le fardeau du diable, ou le faix au diable. La voici :

Saint Remacle est le fondateur de Stavelot. Un jour qu'il se promenait à l'endroit qu'il avait choisi pour y élever son monastère et communiquait ses plans au disciple qui l'accompagnait, Satan vint à passer; il entendit ce dont il était question, fit la grimace et rentra chez lui fort mécontent; le projet de l'évêque de Tongres ne faisait pas son affaire. Quelque temps après, saint Remacle, fort de l'esprit de Dieu et se souciant fort peu de l'esprit du mal, se mit à l'ouvrage. Messire Satan l'apprit et fit une grimace encore plus affreuse que la première.

Il s'enferma dans son cabinet, prit sa tête entre ses deux griffes, se boucha les oreilles, en ramena les extrémités velues sur ses yeux et dans cette position, sûr de ne voir ni entendre, à l'abri des distractions, il se mit à réfléchir aux moyens d'empêcher l'achèvement du monastère.

Mais les idées ne venaient pas, et les murs croissaient à vue d'œil comme des champignons. On eût dit que les anges eux-mêmes s'étaient mis de la partie. Les choses allèrent tellement bon train que lorsque maître Satan, las de n'avoir rien trouvé, cessa de réfléchir, il fut bien surpris de voir l'édifice achevé; on était même à la veille d'en faire la dédicace et les moines y étaient déjà installés. A cette vue, le noir seigneur fit un bond tellement violent qu'il en fit craquer son fauteuil d'ébène et poussa une rugissement formidable que répétèrent les échos de la sombre demeure. Il sortit furieux; il se déme-

nait comme s'il avait pris un bain d'eau bénite ; il erra longtemps. Enfin, loin, bien loin de Stavelot, il trouva un grand et beau bloc de quartz brun veiné de blanc ; à cet aspect, une idée subite illumina son noir cerveau et il se dit : « Voilà mon affaire ; à nous deux, père Remacle. » Aussitôt Satan charge le bloc sur ses épaules et prend le chemin de l'abbaye ; son dessein était de lancer son fardeau sur le toit de la chapelle pendant la cérémonie de la dédicace, afin d'enfoncer la voûte et d'écraser les religieux sous les débris. Mais qui compte sans son hôte compte deux fois, dit le proverbe, et le diable était dans ce cas.

La nuit même, un ange apparut à saint Remacle et l'avertit du danger qui le menaçait ; aussitôt l'évêque assemble ses religieux et leur fait part de l'affaire : « Si quelqu'un, dit-il en terminant, connaît un moyen pour conjurer le mal, qu'il parle. » Tout le monde se tut : alors le portier du couvent, petit homme gros et joufflu, se lève :

— Monseigneur, dit-il, avec votre permission, j'ai une idée.

— Tu as une idée ! dit le saint stupéfait, eh bien, parle.

Plus d'une personne sera sans doute aussi étonnée que saint Remacle en apprenant qu'un portier peut avoir une idée ; et ce n'était pas encore le siècle de progrès, comme aujourd'hui.

Le portier, ayant la parole, expliqua ce qui avait germé sous son capuchon. L'évêque sourit, lui permit d'exécuter son projet et lui donna sa bénédiction. Là dessus frère Antoine se mit à l'œuvre ; il prit une trompette et s'en alla sonner à tous les carrefours, annonçant à ses auditeurs surpris : « que tous ceux qui avaient chez eux de vieux souliers, de vieilles semelles, de vieilles tiges de bottes étaient invités à les apporter à l'abbaye. »

En moins d'une heure, frère Antoine se vit en face d'une montagne de cuir ; il mit le tout soigneusement dans un grand sac qu'il chargea sur son dos et partit ; il traversa l'Amblève, gravit le petit sentier qui grimpe vers la haute fagne et, marchant vers l'Orient, se porta au devant du diable.

Sur sa route, il rencontra bien des gens qui lui dirent :

— Mais frère Antoine, où allez-vous, dans cet équipage ?

Et frère Antoine répondait invariablement :

— Braves gens qui me questionnez, laissez-moi faire et passez votre chemin, j'ai mon idée.

Au fait, l'idée de frère Antoine

était bien la meilleure,
Nous allons le prouver tout à l'heure.

Le portier était arrivé près de Wanne, quand il vit venir à lui son adversaire ; il le reconnut à ses pieds fourchus, à ses griffes, à ses cornes et au rocher qu'il portait.

Maître Satan venait de gravir la côte qu'on appelle encore le *Thier au diable*, et quoiqu'il eût les reins solides, son fardeau lui pesait lourd ; il n'y a là rien de bien étonnant.

Or donc, le compère était fatigué et, la chaleur du soleil aidant, il suait à grosses gouttes. Parvenu au faîte de la montagne, il s'arrêta pour se reposer, sans toutefois déposer sa charge ; les gouttes de sueur tombaient de son front sur le rocher dru comme grêle ; elles y creusèrent un petit lit, et le tiède liquide de cette source d'un nouveau genre qui n'est pas tarie, alla au loin se perdre dans la Salm. Cependant frère Antoine avançait d'un pas grave et faisait semblant de ne pas remarquer la présence de maître Satan. Celui-ci l'arrêta au passage :

— Hé camarade !

— Camarade ? quoi ?

— Y a-t-il loin d'ici à Stavelot ?

— Vous allez à Stavelot, vous ? avec ce pavé là ? bonne chance.

Et frère Antoine continua son chemin.

— Hé camarade !

— Eh bien quoi ?

— Un moment, écoutez, vous voyez que je n'en puis plus !

— Ça ne m'étonne pas ; est-ce avoir le sens commun que d'aller se charger d'un pareil briquet ; le diable en viendrait à peine à bout !

Satan sourit à la manière d'un chat qui boit du vinaigre ; mais l'air bonhomme du frère Antoine le trompa.

— Ah ça ! continua le moine, je voudrais bien savoir ce que vous comptez aller faire à Stavelot avec ce carreau là.

— Moi, mais je vais l'offrir au frère Remacle pour l'aider à bâtir son couvent.

Il mentait le coquin ! frère Antoine parut ne pas s'en apercevoir : il avait son idée.

— Dans ce cas, dit-il, vous suerez encore plus d'une fois avant d'y être.

— Y a-t-il donc si loin ? et quelle distance !

— Quelle distance, quelle distance ! je ne le sais pas moi-même ; mais le fait est qu'il y a loin.

— Vous vous moquez !

— Nenni ! je le sais bien moi, puisque j'en viens, et tenez.

Là dessus frère Antoine vida, aux pieds de Satan, son sac de vieux souliers jusqu'au dernier brin.

— Voilà, dit-il, tous les souliers que j'ai *portés* depuis mon départ de Stavelot : il y en a de toutes les formes et de toutes les dimensions.

— Eh mais ! dit Satan, qui s'imaginait à cette vue que le moine avait usé tous ces souliers en route.

— Ceux-ci, dit encore frère Antoine, en désignant une paire de souliers d'enfants veufs de leur semelle, je les portais quand je suis parti, et ainsi du reste : faites moi le plaisir de compter ; après cela, si le cœur vous en dit, bon voyage !

Messire Satan jeta un regard triste et découragé sur ce tas de vieux cuir : il y lisait clairement l'impossibilité d'empêcher la dédicace de l'abbaye.

Les paroles du portier, semblables à une douche d'eau glacée, avaient soudainement refroidi son ardeur : il laissa glisser de ses épaules son fardeau qui en tombant faillit écraser le malin moine et, lançant aux quatre points cardinaux un horrible blasphème, il disparut.

Frère Antoine riant dans sa barbe du succès de son idée, reprit allégrement le chemin de Stavelot ; il raconta le tout à saint Remacle qui fit mentionner au livre d'or de l'abbaye le dévouement de son portier.

Les moines demeurèrent depuis lors paisibles possesseurs de leur couvent, jusqu'à la révolution française, qui prit sur elle, en les chassant, de venger la déconvenue de Lucifer. Le *faix au diable* car c'est ainsi que se nomme le monolithe que Satan portait, est toujours resté au même endroit, et jusqu'ici aucun effort humain n'est parvenu à l'en arracher.

Les croisades furent encore un grand cycle légendaire ; les expéditions lointaines familiarisèrent les imaginations avec les rêves les plus prodigieux, et le mélange des deux éléments de cette époque, l'élément religieux et l'élément guerrier, fut la source d'un nouveau genre de merveilleux, réel, présent, historique, où l'intérêt est d'autant plus grand que la plupart des scènes y sont la peinture des mœurs privées d'une époque. A ce cycle appartiennent le Chevalier du Cygne, espèce d'histoire de la conquête de Jérusalem par Godefroid de Bouillon, Gérard de Nevers, Perceforêt, Parthenopeus et autres sagas épiques, ainsi qu'un nombre incalculable de récits moins grandioses, moins chevaleresques, mais qui n'en portent pas moins le cachet du temps.

Les époques plus rapprochées de nous ont aussi leurs sagas qui, à mesure que le monde vieillit, vieilliront avec lui et appartiendront bientôt à des temps reculés. Dans cette dernière classe, il en est d'héroïques et de fantastiques comme dans les autres : l'esprit humain est toujours le même dans tous les temps. Le XVIe siècle, les guerres de religion, la révolution française avec ses horreurs, la gloire sanglante de Napoléon, quoique si rapprochée, ont fait les frais de bien des récits où les éléments héroïques, religieux et surnaturels ne forment qu'un seul et même ensemble.

En voici un petit exemple puisé dans une croyance locale, et que nous reproduisons de préférence à cause de sa brièveté :

C'était en 1491, les bandes d'Engelbert de Nassau, que Maximilien avait nommé gouverneur de la Flandre, se repliaient du côté de Bruges poursuivies par les milices gantoises. Près de Sleydinge, un tout jeune seigneur, qui faisait partie de ces dernières, avait laissé ses compagnons prendre les devants et chevauchait seul dans la campagne au pas de sa monture ; il fut rencontré par une troupe de paysans qui, le prenant pour un de leurs ennemis, l'assaillirent à coups de hache et de fourche.

Il eut beau implorer sa grâce, leur jurant qu'il était de leurs amis, les paysans ne voulurent rien entendre et le pendirent aux branches d'un tilleul. Cette exécution sommaire fut promptement connue dans le village, et promptement aussi on connut le nom et le rang de la victime, qui était le fils unique de Philippe de Clèves, fort bien

nommé par un auteur le dernier héros du moyen âge. Son corps fut alors respectueusement déposé dans un cercueil de plomb et inhumé au pied de l'arbre qui lui avait servi de gibet. En expiation de leur crime, les meurtriers attachèrent au haut du tronc de ce tilleul une image de la vierge.

On dit que depuis lors à l'heure de minuit, le jeune prince de Clèves vient rôder autour de l'instrument de son supplice et qu'un vieux noisetier, situé à quelques pas de là sur la lisière du bois, tremble sans cesse, que ses feuilles bruissent même par le temps le plus calme, comme s'il était battu par la tempête, Dieu voulant ainsi témoigner l'horreur que lui inspira l'acte homicide des paysans de Sleydinge.

Aujourd'hui le noisetier a disparu, mais la légende est restée, et la vierge du vieux tilleul est encore un lieu de pèlerinage fréquenté.

Anciennement on allait y prier pour l'enfant de Clèves, et de là peut-être est venue l'invocation flamande : *Laat tog leven, 't kind van Cleven ;* Grâce pour l'enfant de Clèves !

Les traditions de sorciers, de revenants et de spectres peuvent être considérées à peu près comme appartenant à toutes les époques ; elles sont les plus fréquentes, les plus répandues de toutes, et il est peu d'endroits qui n'aient la leur. La multiplicité et l'indélébilité de ces croyances tient surtout à ce qu'elles s'adressent à l'homme et à ses actions. Elles restent debout, renaissent et durent sans doute plus que les autres, en raison de ce que les penchants superstitieux de la nature humaine nous portent à attendre plus de bien ou de mal des sorciers, des spectres ou des revenants. Il est à remarquer que ce sont les traditions de ce genre qui presque seules ont accès dans l'esprit des gens instruits, et cela à toutes les époques, depuis les premiers âges jusqu'aujourd'hui, où nous en voyons interroger et faire parler les esprits ou les meubles.

Cette croyance qui appartient à tous les temps a donc un caractère également contemporain, et nous remet en mémoire une tradition qui nous a été racontée il y a quelques années et par laquelle nous terminerons cet aperçu ; nous l'intitulerons : *La forme blanche.*

Savez-vous pourquoi dans la nuit de Noël une forme blanche voltige dans le cimetière ? Savez-vous pourquoi cette forme a l'air de

sortir de la grande mare qui se trouve à l'entrée du village, et se dirige d'abord le long de la muraille du champ de repos, là où sont enterrés ceux qui meurent sans sacrements ? Savez-vous pourquoi, après s'être arrêtée un moment devant l'une des tombes qui s'y trouvent, elle se dirige vers le milieu du cimetière et là s'agenouille sur une autre tombe surmontée d'une croix, retourne ensuite d'où elle est venue et disparaît dans la mare ? Malheur à celui qui, trop curieux, tenterait de s'approcher de la forme blanche ; il mourrait sur l'heure, car ce contact est mortel.

Il y a de cela bien longtemps, car les plus vieux du village l'ont entendu raconter par leurs grand-pères ; dans la nuit de Noël, naquit chez un des plus humbles de la paroisse, une fille qu'on appela Madeleine.

Dans une ferme, à côté de la chaumière, avait vu le jour peu avant un petit garçon ; la nature ayant refusé à sa mère le doux plaisir de le nourrir elle-même, elle confia son fils à sa pauvre voisine, qui eut ainsi deux enfants au lieu d'un.

Les deux enfants grandirent ensemble, jouèrent ensemble, et dans les mêmes jeux, plus tard dans les mêmes travaux, avaient toujours les mêmes idées, les mêmes penchants. On eût dit qu'avec le même lait, ils avaient sucé la même âme. Bref, ils atteignaient à peine l'adolescence que l'amour, à leur insu, s'était déjà mis de la partie.

La jeune fille en grandissant était devenue fort jolie ; ses beaux yeux, bleus comme deux turquoises, sa longue chevelure, ondoyante comme les vagues, lui avaient fait donner par les compagnards le doux nom de l'Ange.

Les parents d'Henri et de Madeleine, voyant cette inclination, encouragèrent un amour aussi candide et fiancèrent les deux jeunes gens.

Mais tout beau jour finit, toute fête a son lendemain. C'était à l'époque de ces guerres longues et sanglantes, dont le souvenir après deux siècles est encore vivace dans les campagnes, par la désolation qu'elles traînaient après elles. Henri dut endosser le havre-sac du soldat et suivre l'armée.

C'est alors seulement que les deux fiancés mesurèrent toute l'étendue de leur amour, et sentirent toute la force du lien qui les

attachait l'un à l'autre. Henri quitta la village, et de longtemps on n'eut de ses nouvelles.

L'Ange pleurait le départ de son amant; elle priait pour son retour; mais le jour, les semaines, les mois roulaient les uns après les autres sur la route poudreuse du temps et personne n'apprenait ce que l'absent était devenu.

L'Ange pleurait et priait; sa douleur faisait pâlir la fraîcheur de son teint, et ses larmes voilaient le doux éclat de son regard.

Un soir de Noël, dix-neuf ans, jour pour jour, depuis sa naissance, elle suivait le sentier qui menait à sa demeure, quand soudain elle se trouva en face d'une femme accroupie sur son passage. La lune brillait. A sa lueur elle reconnut une vieille à laquelle la croyance populaire attribuait un pouvoir diabolique, fruit de ses relations avec l'esprit du mal.

Madeleine voulut fuir pour éviter le contact impur de la sorcière, dont le regard fixe et terne était braqué sur elle. Mais un pouvoir surnaturel l'empêchait de se détourner et la poussait vers cette hideuse créature.

Mue comme par un ressort, elle s'avança. Quand elle fut arrivée près de la vieille, celle-ci se leva. Elle saisit la main de l'Ange et la considéra pendant quelques instants avec attention. La pauvre enfant était plus morte que vive, et la vieille semblait jouir de cette terreur.

« Jeune fille, dit-elle enfin, et sa voix semblait sortir de terre, tu » voulais te détourner de moi. Je te fais horreur, comme à tout le » monde ici, je le sais; un jour viendra où les autres auront horreur » de l'Ange, mais ce jour ne luira que quand la nuit se sera faite pour » toi. Tout homme que ta main aura touché dans la nuit de Noël » sera voué à la mort. »

L'horrible vieille se tut et l'Ange tomba comme anéantie dans le sentier. Elle resta là longtemps, sans avoir conscience d'elle-même. Quand elle reprit ses sens, le jour commençait à poindre, la lune pâlissait au firmament, et l'on entendait dans le village le coq chanter le réveil. La sorcière avait disparu.

L'Ange n'osa faire part à personne des événements de cette nuit funeste; mais tous ceux qui la voyaient se demandaient d'où pouvait

venir ce redoublement de pâleur sur son joli visage et cette tristesse plus morne encore que d'habitude.

Bien du temps s'écoula, et le monde qui se fait à tout se lassa peu à peu de s'entretenir de ce changement et s'y accoutuma.

Seule, la mère de la jeune fille, car les mères sont clairvoyantes, vit bien que cette tristesse toujours croissante et ce silence obstiné qui avait remplacé les épanchements d'autrefois cachaient quelque chose d'étrange. Elle questionna, mais ses questions restèrent sans réponse ; elle ne put que se raffermir dans l'idée que l'Ange avait un chagrin, d'autant plus grand qu'elle le cachait davantage.

Depuis lors quand venait la nuit de Noël, Madeleine était en proie à une terreur facile à comprendre.

. . . . . .

. . . . . .

Quatre années s'étaient écoulées depuis la scène du sentier, quand par une froide soirée de décembre on frappa violemment à la porte de l'humble maisonnette qu'habitait Madeleine avec ses vieux parents.

La jeune fille se leva, pour aller ouvrir à ce visiteur tardif. Que voit elle ! son fiancé si longtemps attendu, pleuré déjà comme ne devant plus revenir. Obéissant à un premier élan de joie, elle se jette à son cou. Mais à peine l'a-t-elle touché que le jeune homme chancelle et tombe lourdement. Il était mort.

On accourt, on s'empresse, mais tout secours était inutile. C'était la nuit de Noël, le contact de Madeleine avait tué l'homme qu'elle aimait.

Debout, muette de douleur, immobile comme une statue, l'Ange regardait, sans voir, ce funèbre tableau.

Dans la porte restée entrouverte, paraît soudain la hideuse silhouette de la sorcière, qui pousse un ricanement sinistre et disparaît.

A ce ricanement en répond un autre sorti de la poitrine de l'Ange, qui s'élance aussitôt hors de la maison et fuit à travers l'obscurité.

Dans le trouble inséparable d'un pareil événement, on ne s'aperçut pas de son absence, mais quand la première émotion fut apaisée et qu'on ne la vit plus, chacun se mit à explorer les alentours.

Mais toutes les recherches furent vaines et l'écho seul répondit aux cris d'appel. La nuit se passa triste et lugubre.

Le lendemain, on vit une robe qui flottait à la surface de la grande mare. C'était le corps de l'Ange.

On lui donna sans bruit la sépulture le long de la muraille du cimetière. Son fiancé répose un peu plus loin vers l'église. Depuis lors chaque année l'Ange revient accomplir le même pèlerinage

Maintenant vous savez pourquoi dans la nuit de Noël une forme blanche voltige dans le cimetière ; pourquoi cette forme a l'air de sortir de la grande mare à l'entrée du village, et se dirige d'abord le long de la muraille du champ de repos, là où sont enterrés ceux qui meurent sans sacrements ; vous savez pourquoi, après s'être arrêtée un moment devant l'une des tombes qui s'y trouvent, elle se dirige vers le milieu du cimetière, et là s'agenouille sur une autre tombe surmontée d'une croix, retourne ensuite d'où elle est venue et disparaît dans la mare. Malheur à celui qui, trop curieux, tenterait de s'approcher de la forme blanche ; il mourrait sur l'heure, car son contact est mortel [1].

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1874.

Sont présents : MM. le baron J. de Witte, Le Grand, A. Casterman, P. Henrard, J. Schadde, membres titulaires, L. Delgeur, membre correspondant, E Geelhand, membre honoraire.

Le fauteuil, en exécution de l'art. 20 des Statuts, est occupé par M. le baron J. de Witte.

[1] Voir au sujet des traditions légendaires, les ouvrages suivants :

Leroux de Lincy, *Le livre des légendes.*

Moke, *Mœurs et usages, etc.*

Grimm, *Veillées allemandes.*

Clément, *Fêtes du département du Nord.*

Dautrevaux, *Chroniques de Flandre.*

Leroux, *Le roman de Bruel*, et *Le roman de Roue.*

Lettres sur les contes de fées, attribués à Perrault, et sur l'origine de la féerie.

De Baecker, *Sagas du Nord.*

Wolff, *Wodana*, et *Niederländische Sagen.*

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance publique du 28 juin dernier. La rédaction en est approuvée.

MM. R. Chalon, le général Meyers, H. Schuermans, S. Bormans, A. Wagener expriment leurs regrets de ne pouvoir se rendre à la réunion du jour.

M. le chevalier E. Pycke d'Ideghem, Gouverneur de la province d'Anvers, par dépêche du 25 juin fait connaître qu'étant obligé de s'absenter le 28 juin il sera empêché d'assister à la séance publique.

Même lettre de M. Delcour, ministre de l'Intérieur.

Le secrétaire perpétuel donne communication des rapports de MM. le chevalier de Schoutheete de Tervarent et Théodore Van Lerius sur une notice de M. le comte M. Nahuys, membre correspondant étranger à Utrecht, intitulée *Cruche de 1577 aux armes de Florent baron de Pallant, premier comte de Culembourg*. L'assemblée vote l'impression de cette notice, conformément aux conclusions des rapporteurs.

Le même officier lit ensuite les rapports de MM. Varenbergh et de lui-même sur un mémoire de feu M. D. Baddingh', portant pour titre *le Maaswaal et le Veluwe*. Les commissaires proposent l'impression. L'Académie adopte cette proposition.

Le Président annonce la mort de M. Guizot, membre honoraire à Paris, et de M. le vicomte Bernard Du Bus de Ghisignies, membre honoraire à Bruxelles.

Le Président, en exécution de l'art. 12 des Statuts, communique les noms des candidats présentés par le Bureau.

L'assemblée accepte la demande d'échange de publications faite, par la Société historique et archéologique du Périgord.

M. le colonel A. Casterman exprime le vœu d'avoir une relation de M. L. Delgeur sur son récent voyage en Égypte. M. Delgeur, déférant au désir de l'assemblée, fait une communication verbale sur un épisode de son excursion sur les bords du Nil.

RAPPORTS

SUR LA NOTICE DE M. **NAHUYS**, INTITULÉE :

CRUCHE DE L'AN 1577, ETC.

La notice communiquée par M. le comte Nahuys, accompagnée de trois dessins originaux à la plume, offre un intérêt suffisant, d'après nous, pour être accueillie dans les Annales de l'Académie.

Elle rappelle aux yeux une des jolies productions céramiques du XVIe siècle que l'on fabriquait avec succès aux Pays-Bas, soit à Delft soit ailleurs et présente des détails biographiques et généographiques, marqués au coin d'une saine critique, sur quelques personnages qui ont leur nom dans l'histoire et qui appartiennent à une des maisons les plus illustres des anciennes Provinces-Unies.

Cette petite production a d'ailleurs le mérite de n'être pas étendue et n'occupera guère que sept à huit pages de texte ordinaire dans les publications de la Compagnie.

Chev. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT.

ST-NICOLAS, *le 7 août 1874.*

Je déclare adhérer aux conclusions qui précèdent.

THÉODORE VAN LERIUS.

ANVERS, *le 8 août 1874.*

COMMUNICATION VERBALE DE M. DELGEUR.

Le 31 décembre dernier le vent contraire nous obligea de nous arrêter un peu au-dessus de Miniéh, sur la rive droite du Nil, près de Zaouyet et Meïtin. En cet endroit se trouvent des carrières de calcaire nummulite exploitées depuis l'ancien Empire. Nous allâmes les visiter le lendemain puis, voulant jouir de la vue de la vallée du

Nil et de l'aspect du désert, nous montâmes sur le sommet le plus élevé de la chaîne qui longe le fleuve. Arrivés en haut nous y vîmes, à notre grand étonnement, une immense pierre aplatie qui était soigneusement séparée du reste de la montagne par une tranchée taillée à pic et large d'environ un mètre. L'examinant de plus près nous y remarquâmes, gravé à la pointe sur une profondeur de un à deux centimètres, le profil d'un colosse coiffé du *claft* et debout ; le dessin était largement tracé et avait des repentirs à l'œil et à l'oreille. Nous prîmes la mesure de la pierre. Elle a 22 mètres de long sur 7 à 8 de large; la profondeur de la tranchée est de 8 à 9,25 mètres. Quant à la figure, elle a 21 mètres du sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds; l'oreille, dont nous avons également pris la mesure, a 85 centimètres. Nous n'avons trouvé aucun cartouche ni inscription qui pût nous apprendre à quel pharaon ce colosse était destiné. Ce que je puis dire c'est que le profil n'est pas celui de Ramsès II, il ressemble plutôt à Toutmès III, mais je n'oserais rien affirmer à cet égard.

J'ignore si ce colosse, projeté, a déjà été signalé au monde savant : malgré mes recherches je ne l'ai trouvé mentionné nulle part. Il vaut cependant la peine d'être cité car, s'il avait été exécuté, il aurait été le plus grand de ceux qui existent en Égypte.

Ceux d'Aménophis, si connus sous le nom de Memnon, mesurent sans la base 14,25 mètres et, avec la base, ils atteignent une hauteur de 18,53 mètres. La statue couchée de Ramsès II, à Myt-Rahyneh, avait trente coudées (15,75 m.) au dire d'Hérodote qui l'a vue debout ; comme elle est brisée au-dessous des genoux, elle n'a plus que 42 pieds, 8 pouces, mesure anglaise, soit 12,87 mètres. Le colosse en granit du même pharaon, dont les débris gisent près du Ramesseum, à Thèbes, avait également trente coudées. Les colosses assis devant le temple d'Abou-Simbel, en Nubie, ont 61 pieds anglais (18,54 m.) Ils ont été taillés dans le roc même qui forme la façade et ne devaient pas être transportés ailleurs. Si énormes qu'ils soient, ils mesurent environ 2 $^1/_2$ mètres de moins que la statue dont nous parlons et qui était destinée à aller décorer l'un ou l'autre temple de Memphis ou de Thèbes, à 50 ou 100 lieues de l'endroit où nous en avons fait la découverte.

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 1874.

Sont présents : MM. R. Chalon, Le Grand de Reulandt, A. Casterman, le général Meyers, G. Hagemans, P.-C. Vander Elst, A. Scheler, E. Gife, J. Schadde, le chev. de Schoutheete de Tervarent, E. Grandgaignage, Ch. Thys, membres titulaires ; M. L. Delgeur, membre correspondant.

Quelques personnes, parmi lesquelles on remarque des dames distinguées, des officiers généraux, des magistrats, des consuls généraux de puissances étrangères, etc., assistent à la séance, dans le prétoire.

Le fauteuil est occupé par M. R. Chalon, président.

Le secrétaire perpétuel lit le procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est approuvée.

MM. H. Schuermans, Alph. Wauters, N. De Keyser, l'abbé E. Reusens, A. Le Roy, L. Galesloot, A. Pinchart, S. Bormans et J. Fréson expriment leurs regrets de ne pouvoir se rendre à Anvers pour siéger à la réunion du jour.

M. le ministre de la justice remercie de l'envoi des dernières publications de la Compagnie.

L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique transmet son programme de concours pour l'année 1875.

Le secrétaire perpétuel communique à l'assemblée les rapports de M. L. Galesloot et de lui-même sur une notice de M. C. Van Dessel, intitulée : *Nouvelles annotations archéologiques.* — Conformément aux conclusions des commissaires, l'Académie en vote l'impression.

M. G. Hagemans fait un rapport sur les travaux du Congrès international d'archéologie préhistorique dont la session de 1874 a été tenue à Stockholm.

Il communique la photographie d'un rétable flamand qui se trouve dans l'église de Ringsaker, à Hedemarken (Norwège).

M. Delgeur fait une communication sur quelques *ostraca* trouvés à Éléphantine et rapportés par lui lors de son récent voyage d'Égypte.

Le président, après avoir remercié les personnes étrangères de leur gracieuse visite à l'Académie, déclare l'assemblée constituée en comité secret.

Les membres discutent les titres des candidatures présentées et qui seront soumises au scrutin à la prochaine séance, conformément à l'art. 12 des Statuts.

RAPPORT DE M. G. HAGEMANS

sur le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique tenu à Stockholm au mois d'août 1874.

MESSIEURS,

Il y a une dizaine d'années environ j'eus l'honneur d'être invité à faire une communication à l'Académie d'archéologie de Belgique.

Celle-ci n'était pas ce qu'elle est devenue depuis. Fort malade même, elle n'existerait plus aujourd'hui si quelques hommes dévoués n'avaient veillé à son chevet. Si elle est ressuscitée c'est grâce à eux, grâce surtout à notre zélé et vaillant secrétaire perpétuel, M. Le Grand de Reulandt.

L'Académie s'en allait alors mourante dans une chambre perdue à l'écart ; aujourd'hui elle occupe saine et forte le salon de l'hôtel de ville. Nous n'avions pas alors l'honneur de voir comme aujourd'hui des dames assister à nos séances.

Pardon de rappeler ces souvenirs vieux de dix ans déjà, mais c'est qu'ils se rapportent au sujet que je vais avoir l'honneur d'aborder devant vous.

A cette époque en effet j'eus, dans la séance à laquelle je viens de faire allusion, l'audace de traiter un sujet encore bien neuf, bien controversé, celui précisément des découvertes de monuments préhistoriques.

Il est même tel membre converti depuis, mais alors fort sceptique, qui ne cessait de me railler sur la foi que j'avais que bientôt l'on connaîtrait ce passé à peine entrevu.

Les fouilles que j'avais pratiquées, mes quelques observations, le livre de M. Boucher de Perthes m'avaient donné toutefois dix ans auparavant le courage de publier quelques pages au sujet d'antiquités qui alors ne portaient pas encore le nom de préhistoriques.

Excusez-moi si je me permets de me citer moi-même, mais il y a si longtemps que c'est écrit qu'il me semble que c'est d'un autre.

« La question est trop grave, disais-je, pour oser se prononcer à la légère. Cette question si importante, puisqu'elle touche à l'existence de l'homme sur la terre avant la dernière époque géologique, cette question ne repose cependant que sur quelques cailloux, mais ces cailloux portent l'empreinte d'un travail humain et, chose bien étonnante, bien digne de toute l'attention des savants, ces cailloux travaillés se trouvent dans des bans diluviens.

» Ces instruments en silex, qui purent être travaillés à une époque où les éléphants et les mastodontes peuplaient nos contrées, le sont avec une adresse bien faite pour étonner, surtout quand on réfléchit que sans l'aide d'instruments de métal, et seulement au moyen d'un autre silex, ces hommes primitifs parvenaient non seulement à dégrossir, mais à donner des formes convenables à ces silex, en en détachant des éclats. »

Et timidement j'ajoutais :

« En tous cas, si ces instruments appartiennent à la période historique, ce sont les premières ébauches de l'homme et si grossières que soient ces ébauches elles méritent nos respects. C'est l'origine de l'industrie, c'est le premier travail par lequel l'homme s'est distingué de la bête. Ce fut la hache qui lui servit à couper l'arbre dont il voulait se façonner un abri ; ce fut la pioche avec laquelle il travailla la terre ; l'arme avec laquelle il se défendit contre les animaux, contre ses frères eux-mêmes, car avec l'homme naquit la guerre. Et ces hommes quels étaient-ils ? La paléontologie nous l'apprend [1]. »

J'abordais ensuite l'âge de la pierre brute, de la pierre polie, l'âge de bronze et l'âge de fer.

Ce sont ces mêmes questions que, dix ans plus tard, je venais traiter devant l'Académie : la science s'en était occupée depuis, mais bien des doutes persistaient.

Dix années nouvelles se sont écoulées, les temps sont bien changés et les études préhistoriques occupent à l'heure qu'il est une large

[1] *Un cabinet d'amateur*. — Liége et Leipzig 1863, page 489 et suiv.

place dans le domaine de la science. Il reste beaucoup à étudier, mais de grands pas ont été faits: c'est aux congrès d'anthropologie préhistorique qu'on les doit.

Le premier congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique eût lieu à la Spezzia en 1865, grâce à l'initiative de M. le professeur Capellini. Le second se tint à Neuchatel, le troisième à Paris en 1867, le quatrième à Norwich en 1868. En 1869 eut lieu celui de Copenhague, en 1870 celui de Bologne et en 1872 celui de Bruxelles.

Le huitième vient de se tenir à Stockholm.

Il avait le roi de Suède et de Norwège comme protecteur, M. le Bon Hamilton comme président, le savant Hildebrand comme secrétaire ; tout ce que la Suède et la Norwège possèdent d'hommes éminents dans les sciences, les arts, la littérature y avaient adhéré, et un nombre considérable d'étrangers, appartenant à toutes les nations de l'Europe, y étaient accourus en foule.

C'est de ce congrès que je viens vous entretenir.

Je ne vous parlerai pas des réceptions charmantes qui nous ont été faites par la ville de Stockholm, à Hasselbacken, du discours si remarquable de M. le Bon Af Uglas, gouverneur de la ville, de l'accueil cordial avec lequel nous avons été reçus partout, du zèle et du dévouement incroyables des organisateurs du congrès. J'aurais trop à dire et ce serait dépasser les limites d'un rapport.

Telle qu'elle est la tâche n'est déjà que trop ardue. Il n'est pas facile en effet d'analyser en quelques mots de si nombreuses, de si intéressantes communications, de rendre compte d'un grand nombre de séances où plus de quarante orateurs ont pris la parole, de citer même toutes les questions qui ont été abordées.

Il ne me serait pas possible de suivre le congrès séance par séance et les discussions dans l'ordre où elles se sont présentées. Mais en abordant chacune des questions, je tâcherai de rappeler en quelques mots ce que chacun peut avoir dit d'utile pour l'élucider.

Les discussions malheureusement — et c'est un tort des congrès, tort auquel il est difficile de remédier — dévient trop souvent. Un ordre rigoureux ne peut pas toujours être suivi ; les orateurs s'inscrivent et leur tour de parole vient parfois quand depuis longtemps

on ne s'occupe plus du tout de la question qu'ils voulaient traiter : des incidents sont survenus et ont détourné le cours de la discussion, si bien qu'il est parfois fort malaisé de s'y retrouver. Cela se passe ailleurs qu'aux congrès et nos chambres législatives en donnent plus d'un exemple.

On dirait ces grands fleuves de la Suède et de la Norwège allant à travers vallées et montagnes, ici arrêtées dans leur course, là courant avec vitesse, tantôt eaux profondes et tranquilles, tantôt rapides, impétueuses.

Les principales questions qui ont été traitées sont relatives aux divisions et à la durée de l'âge de la pierre, à la transition de l'âge du bronze, à la chronologie des âges préhistoriques dans différents pays, au commerce de l'ambre, à la domesticité des animaux et aux migrations des races humaines.

Ont-elles été toutes élucidées? Non. Ce n'était guère possible et ce ne peut être du reste la prétention des congrès. Les questions sont souvent trop vastes pour qu'on puisse les envisager sous toutes leurs faces et encore moins les résoudre. Mais des idées sont exprimées, des doutes sont soulevés, et c'est plus tard, au retour, dans la silence du cabinet, par la réflexion que ces idées germent, que ces doutes provoquent des recherches nouvelles et que des solutions se préparent pour les congrès qui doivent suivre.

Mais, en attendant, des relations se sont créées entre savants venus de toutes les parties du monde, des rapports d'idées naissent entre eux, des observations disséminées prennent un corps par leur réunion, leur ensemble. Il émane de tout cela une sorte de fraternité qui fait oublier de trop tristes dissensions politiques : le congès devient un terrain neutre où l'on se retrouve ayant laissé derrière soi ses haines nationales, ses antipathies, pour apporter au profit de la science qui son obole, qui le riche trésor de son savoir.

Mais sans plus tarder, abordons notre sujet.

La première question était ainsi formulée : Quelles sont les traces les plus anciennes de l'existence de l'homme en Suède?

Il fut généralement admis, comme le firent ressortir MM. Tirell et le Bon de Kurck, que probablement l'homme n'avait pas existé en Suède pendant l'époque glaciaire : le climat et la position géogra-

phique ne le permettaient guère et les antiquités du pays ne remontant pas au delà de la pierre polie le prouveraient du reste, même pour la Scanie et les autres provinces méridionales, les premières peuplées. Le savant M. Worsaae ne peut cependant pas se rallier à cette idée et il croit qu'il a existé en Suède une époque distincte, la pierre taillée antérieure à la pierre polie. Il base son opinion sur quelques débris de silex trouvés notamment sur le littoral, mais M. Evans fait observer que ces débris ne suffisent pas pour déterminer une période : ils peuvent être les restes d'ouvrages non terminés appartenant à une époque postérieure. Leur position et la faune qui les accompagne pourraient seuls résoudre la question. Il est vrai, comme le fait observer M. Worsaae et comme M. Evans ne le conteste pas, que ce sont les types surtout qui constituent ici les divisions, or ces types paraissent bien caractérisés.

Il est néanmoins bien difficile, comme le fait observer M. Desor, d'admettre la possibilité de l'existence de l'homme dans une contrée boréale à une époque aussi reculée. Les fouilles pratiquées dans les Pyrénées, en Allemagne et en Suisse ont fait découvrir des ossements de renne, d'éléphant, de renard bleu, d'ours de cavernes, d'élan. Ces animaux sont particuliers au Nord. Or, si dans les contrées où leurs ossements ont été retrouvés, il faisait assez froid pour qu'ils y puissent vivre, cela suppose un climat des plus rigoureux vers le Nord.

M. Bertrand croit toutefois, s'appuyant sur la faune, que le climat du midi de la France n'a jamais égalé celui de la Laponie.

Cette intéressante question de la climatologie a plus d'une fois reparu dans le cours des séances et c'est ainsi que nous avons entendu tour à tour en parler M. de Zawizza, en rappelant la faune des cavernes de Cracovie explorées par lui, M. le comte de Saporta qui d'après ses observations basées sur la flore croit que le climat de l'Europe occidentale devait être humide et assez uniforme et M. Dupont qui fait ressortir que dans les cavernes quaternaires de la Belgique se sont trouvés des ossements d'hyène, de renne et d'hippopotame.

A ces questions s'en rattachaient d'autres.

Ainsi M. de Quatrefages, dans une des séances, remarqua qu'il trouve dans la forme des différents crânes observés dans le Nord la

preuve d'une migration des peuples s'avançant à mesure que les glaces fondaient. Ces crânes présentent deux types différents.

Selon M. Virschow l'étude de la craniologie n'est pas encore assez avancée pour pouvoir s'appuyer avec assurance sur les résultats qu'elle a produits. Il croit à une série non interrompue de races d'une origine commune.

M. Worsaae est d'avis que la Suède a été soumise dans les temps préhistoriques à deux courants d'émigration qui se dirigeaient l'un par la Russie et la Finlande, l'autre par le Midi et l'Ouest. Les Lapons et les Finois, conclut M. Worsaae, ne peuvent donc plus être considérés comme des aborigènes du pays. Selon le savant ministre de l'instruction publique de Danemark, les premiers habitants du Nord ne sont parvenus dans le Jutland que lorsque les côtes étaient déjà peuplées. Ils ne sont arrivés dans la Fionie, la Zélande, la Scanie que beaucoup plus tard, alors que la civilisation avait déjà fait des progrès considérables.

Sans entrer dans toutes les considérations auxquelles cette première discussion si importante donna lieu et sans citer tous les noms des savants qui y prirent part, abordons la seconde.

Peut-on établir les routes que dans l'antiquité le commerce de l'ambre jaune a suivies ?

Cette question offrait un grand intérêt en ce qu'elle touche à la migration des peuples, à leurs relations, leurs rapports, leur situation ethnologique.

Aussi provoqua-t-elle d'intéressants débats auxquels prirent notamment part MM. Stolpe, Capellini, Virschow, Wiberg, etc.

Ce dernier lut un mémoire, basé sur des témoignages historiques, qui constate le tracé des grandes routes commerciales de l'Elbe, de l'Oder, du Rhin et du Rhône.

D'après l'opinion la plus généralement admise, l'ambre d'espèce opaline, lactée, la plus précieuse, provenait du Nord.

Selon le vénérable M. Nilsson, les Phéniciens savaient chercher cette substance jusqu'en Scandinavie. Selon M. Oppert, ils se bornaient à la prendre sur les côtes de France et d'Angleterre, où elle était amenée du Nord. Il pense toutefois qu'elle arrivait directement sur les côtes de la mer Caspienne par la route d'Allemagne et par le Danube.

M. Howorth fait remarquer que l'ambre n'apparaît dans les fouilles du midi de l'Europe qu'avec l'âge de fer, tandis que dans le Nord il accompagne déjà les instruments de pierre polie.

M. de Baye constate à ce sujet la présence de l'ambre dans les grottes néolitiques de la Marne ; M. Cazalis de Fondouce le trouve dans un tombeau mégalitique de l'Hérault, époque des dolmens, transition de la pierre polie au bronze. M. Belluzzi le rencontre à Terni avec des objets de l'âge de bronze et M. Chantre dans les Hautes-Alpes à côté d'objets également en bronze. Il reconnaît toutefois que l'ambre ne se rencontre pas dans les sépultures de la pierre taillée comme cela a lieu vers le Nord.

En Danemark l'ambre est très fréquent dans les dolmens de l'âge de pierre et devient plus rare à mesure qu'il est plus recherché par les peuples du midi.

M. Capellini ne pense pas que les peuples du Midi aient dû aller chercher cette substance vers le Nord. Ils avaient l'ambre italien à leur disposition.

On lui fait observer cependant que l'ambre de Sicile et des environs de Bologne est un ambre rouge, dit polychrome, et que Pline fait bien ressortir que c'est l'ambre transparent, de couleur rousse, qui était le plus cher et le plus recherché.

La troisième question était formulée ainsi :

Comment se caractérise l'âge de la pierre polie ? Faut-il attribuer les antiquités de cet âge à un seul peuple ou peut-on établir la coexistence de plusieurs tribus qui ont habité les différentes parties de la Suède ?

Cette question se rattachant à la suivante, je signalerai immédiatement celle-ci :

Les dolmens sont-ils l'œuvre d'un peuple unique ou ont-ils été bâtis par des peuplades différentes ?

Nous avons déjà vu qu'il avait été indirectement touché à la troisième question.

M. Montelius démontre, d'après une carte archéologique de la Suède, que les monuments les plus anciens se trouvent dans les provinces méridionales, les plus peuplées du pays, le long des côtes et des cours d'eau. Il distingue quatre différents modes de sépultures indiquant

autant d'âges différents : 1° les dolmens ; 2° les sépultures à galeries ; 3° les grands cercueils en pierre ; 4° les tombeaux recouverts de tumulus.

Il pense que c'est l'habitation de l'homme, sa demeure, qui a donné la première idée du dolmen qui devait être sa tombe.

M. Virschow pense plutôt que cette demeure de la mort était imitée du temple consacré à la divinité.

D'après M. de Mortillet, retenu à Paris mais qui a adressé une communication écrite au Congrès, le dolmen n'est qu'une modification de la grotte sépulcrale.

Il ne croit pas, du reste, à l'existence d'une race des dolmens. Ce monument, dit-il, apparaissait simultanément dans beaucoup de pays par l'effet d'un instinct identique et non par imitation.

Cette appréciation est combattue par M. Bertrand. Il ne croit pas que les troglodytes aient bâti des dolmens. Selon lui l'époque des dolmens est le produit d'une révolution dans les mœurs, occasionnée par une migration nouvelle, apportant une civilisation et un culte religieux nouveaux, bientôt répandus de proche en proche.

M. Evans ajoute que, là même où les dolmens n'existent pas, on pourrait attribuer l'absence de ces monuments au manque de matériaux de construction.

Vous me pardonnerez d'esquisser si rapidement cette discussion qui donna lieu à de longs et intéressants débats, qu'il me serait impossible de suivre dans une causerie qui n'a pas la prétention d'être un compte-rendu détaillé, et qui n'est qu'un simple aperçu des grandes questions soumises au congrès.

Aussi ai-je hâte d'aborder la cinquième question :

Comment se caractérise l'âge de bronze en Suède ? Quelles étaient les analogies de mœurs et de l'industrie de cet âge en Suède avec celles du même âge dans les autres pays de l'Europe ? Quels sont les rapports avec l'âge antérieur ?

M. Hans Hildebrand commence par réfuter l'opinion de quelques savants qui veulent voir dans la Hongrie le berceau de l'industrie du bronze.

Il le retrouve plutôt en Orient.

M. Virschow pense qu'il a existé un commerce très-actif entre l'Étrurie et le nord de la Baltique.

M. Worsaae veut bien admettre que le bronze étrusque ait pénétré dans le Nord, mais ce n'est en tous cas que fort tard et vers la fin de ce qu'on nomme la période de bronze. Quant à lui il ne peut admettre que ce commerce ait existé entre l'Étrurie et le Danemark et il revendique pour la Scandinavie une industrie qui lui est bien propre et bien originale et nie toute relation entre les groupes des bronzes asiatiques et des bronzes scandinaves.

M. le professeur Schaffausen croit au contraire qu'il n'y a pas eu de formes originales scandinaves ; selon lui cette industrie se serait plutôt développée dans les provinces occidentales de l'Europe, soumises aux Romains, et beaucoup de ces produits auraient été emportés comme butin de guerre dans les pays scandinaves.

M. Chantre croit qu'il faut établir des divisions dans l'âge de bronze. Ce n'est pas l'avis de M. Bertrand. Il pense que le second âge de bronze se confond avec l'âge de fer. L'âge de bronze diffère d'ailleurs chronologiquement d'après les contrées et se prolonge chez les peuples isolés et privés de contact avec les nations les plus civilisées.

M. Evans croit également qu'au lieu de deux âges de bronze, mieux vaudrait adopter les dénominations de commencement, transition et fin de l'âge de bronze.

MM. Worsaae et Hildebrand maintenant la division de l'âge de bronze en Scandinavie, M. Bertrand objecte que, tout en ne niant pas l'existence du bronze pur dans le Nord, il ne faudrait pas cependant le confondre avec l'âge de bronze en Italie où le fer a été connu depuis longtemps. Il cite à ce propos des sépultures qui remontent au huitième siècle avant l'ère chrétienne et où les deux métaux se trouvent l'un à côté de l'autre.

M. Oppert rappelle de son côté l'ancienneté du fer qui est déjà mentionné dans la bible en même temps que le bronze et croit que, en Orient du moins, il est difficile de distinguer l'âge du bronze de l'âge du fer.

Selon M. Montelius, à mesure que les populations remontent vers le Nord la pierre diminue et le bronze la remplace. M. le baron de

Kurck de son côté pense que le bronze n'est abondant que là où les instruments de pierre l'ont précédé.

Ici encore je ne pourais citer ni tous les noms, ni toutes les phases prises par la discussion. Je mentionnerai cependant une observation émise par M. Soldi.

Ce jeune archéologue a été frappé de voir au musée de Stockholm quelques instruments de pierre qui, par leur forme, par leur caractère, par les lignes en relief imitant les bavures du bronze, tendraient à prouver qu'ils ont été faits d'après des instruments en bronze.

Cette hypothèse, qui prouverait une époque de transition, a donné lieu à d'intéressants débats et mérite toute l'attention des savants. Elle peut avoir une très grande portée.

La question relative à l'âge de fer avait déjà indirectement touché au sujet de l'âge de bronze. Aussi y est-on à peine revenu. Je ne puis guère citer que le mémoire de M. Wedel qui pense que le fer a été apporté en Suède par une population nouvelle avant l'époque romaine.

D'après l'opinion la plus généralement admise, en Scandinavie l'âge de bronze aurait duré un millier d'années jusqu'au commencement de l'ère chrétienne, époque à laquelle aurait commencé l'âge de fer. C'est alors seulement qu'il apparaît dans le Nord, bien que connu depuis dix siècles dans les régions méditerranéennes de l'Europe méridionale.

D'après M. Lorange, cette dernière époque serait caractérisée par les tumulus. Il les classe, pour la Norwège, en trois catégories représentant trois phases successives de l'âge de fer. La première, la plus nombreuse, se distingue par l'absence de toute influence romaine, la seconde en témoigne les premiers vestiges, la troisième se prolonge jusqu'au VIe siècle de notre ère.

Je ne puis me dispenser de citer un mémoire de M. Aspelin, communiqué par M. Regnault. Il est relatif à des découvertes faites au bord de la Volga et de Rama. Ici tous les produits de l'industrie préhistorique se mêlent, se confondent, pierre, bronze et fer. C'est un milieu archéologique étrange, inconnu, qui mérite de consciencieuses études et ouvre des horizons nouveaux.

Bien d'autres questions ont été abordées, Messieurs. Force m'a été de les négliger, par exemple les silex trouvés en Égypte dont

nous ont parlé MM. Zittel et Hamy ; la transition entre les kjœkenmoeddings et les dolmens dont nous a entretenus M. Engelhardt; les flèches en silex à tranchant transversal dont nous a parlé M. de Baye ; la domestication du renne, du cheval, etc., si admirablement développée par MM. de Quatrefages, Virschow, Dupont, Bertrand et d'autres ; les caractères anatomiques et ethniques de l'homme préhistorique qui ont été abordées par les mêmes savants ; la description des sculptures des rochers de Scanie dont nous ont entretenus MM. le baron de Kurck, Montelius, Bruzelius et Hildebrand père. Et bien d'autres questions encore. Mais leur examen m'entraînerait trop loin et je n'ai déjà que trop abusé de votre bienveillance, d'autant plus que le compte-rendu ne tardera pas à paraître : vous pourrez d'après lui vous faire une idée complète de ce congrès dont je n'ai pu vous donner qu'une ébauche vague et rapide.

Je ne veux pas cependant terminer ce rapport sans profiter de l'occasion qu'il me donne d'exprimer toute ma reconnaissance à ce sol hospitalier de la Suède qui nous a reçus avec tant de cordialité, cordialité dont S. M. Oscar II donnait le premier l'exemple.

Et si je rends hommage à ce roi intelligent qui comprend si bien que ce n'est pas oublier les grandeurs du trône que de se rappeler que la science est aussi une royauté, je veux rendre hommage en même temps aux dames suédoises qui savent allier la royauté de la grâce à celle du savoir.

Ça été en effet un de mes grands étonnements — bien que le congrès de Bruxelles me l'avait fait pressentir — de voir combien les femmes en Suède sont instruites, combien leur intelligence est développée et combien, tout en sachant se tenir à la hauteur de la science, elle savent à la fois rester utiles dans leur ménage et conserver tout ce qui fait le charme de la femme.

Je dois rendre au reste cet hommage à la Suède entière qu'elle possède à la fois les qualités du cœur et celles de l'esprit. Bien des fois nous avons été à même de nous en convaincre durant les différentes excursions auxquelles les membres du congrès ont été invités.

La première de ces excursions eut lieu à Gamla Upsala, l'ancienne Upsala, où l'on allait visiter les tumulus qui, selon la tradition, servirent de sépulture aux anciens rois du pays. L'un d'eux avait été

ouvert. On y a trouvé des ossements, des urnes funéraires, des traces de bronze et de fer.

Revenus ensuite à Upsala, l'antique et célèbre université du Nord, nous y fumes magnifiquement reçus par le maire et les étudiants de l'Université. Ce fut une fête charmante, délicieuse, pleine de vie et de jeunesse, dont jamais je n'oublierai le souvenir.

J'eus le bonheur de pouvoir y examiner à la Bibliothèque de la *Carolina Rediviva* le célèbre manuscrit des évangiles d'Ulphilas, le *Codex argenteus*, cet ancien monument gothique du IVe siècle que vous connaissez.

Une autre excursion non moins intéressante nous conduisit à l'île de Björkö, l'ancienne Birka sur le lac Mœlarn.

Le roi nous y accompagna, vêtu en simple touriste, prenant intérêt à tout et causant avec tout le monde de la manière la plus affable, la plus charmante.

De cette ville qui, au commencement de l'ère chrétienne, formait un centre commercial des plus importants, il ne reste qu'une grande nécropole composée de près de deux mille tumulus et de vastes débris de cuisine où dans une terre noire des plus fertiles s'entassent des os d'animaux, bœufs, veaux, moutons, mêlés à des cendres et à des charbons ; l'on y a trouvé des armes, des ustensiles de ménage, des parures en or, des bijoux, de l'ambre, tout un monde d'objets prouvant une civilisation avancée et qui sont venus enrichir encore le Musée de Sockholm, si riche déjà, si curieux, si intéressant.

De Björkö trois steamers nous conduisirent au château de Gripsholm, où un banquet splendide nous fit quelque peu oublier les malheurs d'Éric XIV, qui si longtemps y avait gémi prisonnier dans un cachot étroit et malsain.

La dernière excursion qui devait clôturer magnifiquement le congrès eut lieu au château de Drothningholm où L.L. M.M. le roi et la reine de Suède et Norwège invitèrent ses membres à une fête splendide.

Je regrette, Messieurs, que le temps me manque pour vous parler de tout ce que la Suède et la Norwège offrent d'intéressant. Je n'ai déjà que trop longtemps abusé de votre bienveillante attention.

Qu'il me soit permis cependant d'ajouter un mot avant de finir, c'est que sur cette vieille terre scandinave nous nous retrouvions comme

chez nous, tant il y a communion d'idées entre ce peuple et le nôtre. Si la configuration du sol, si quelques différences de mœurs, d'usages, de langue, ne nous avaient rappelé que nous étions bien loin, nous nous serions crus au milieu de compatriotes. Souvent même l'illusion était si grande que nous croyions entendre parler flamand, et les paysannes norwégiennes nous rappelaient si bien nos paysannes flamandes que nous croyions encore être chez nous. Il est à remarquer au reste qu'à partir d'Anvers, en traversant la Hollande, la Frise, le Danemark, jusqu'en Suède et surtout en Norwège, se retrouvent des traits de mœurs, de costumes, de coiffures qui font croire que ces peuples différents et si éloignés appartiennent à une race commune, à un même groupe.

Le prochain congrès aura lieu à Pesth. Bien des questions intéressantes qu'on n'a pu résoudre y seront examinées. Au nom de la science, je vous convie, Messieurs, à venir y apporter vos lumières.

RAPPORTS

sur la notice de M. C. VAN DESSEL, intitulée :

NOUVELLES ANNOTATIONS ARCHÉOLOGIQUES.

L'intéressante notice de M. C. Van Dessel, intitulée : *Nouvelles annotations archéologiques*, me paraît de nature à prendre place dans les Annales de l'Académie. L'on ne peut que louer le zèle avec lequel l'auteur se livre à ses explorations, si utiles pour développer les notions que nous possédons sur l'état du pays pendant la domination romaine.

A propos du chemin de Cologne, cité par M. Van Dessel, je me suis souvent demandé si cette dénomination ne provenait pas plutôt de l'ancienne porte de Schaerbeek, à Bruxelles, d'où ce chemin partait et qui s'appelait aussi *porte de Cologne*.

Le fait, signalé par M. Van Dessel, d'une habitation de l'époque romaine, à Weerde, bâtie sur pilotis, est digne d'attention. L'auteur

en parle comme d'une chose positive. J'aime à le croire. C'était, dit-il, comme une sorte de maison lacustre. Cela étant, on se demande naturellement si en la construisant, les habitants de Weerde de l'époque précitée ne firent que suivre l'exemple d'aborigènes, d'un temps beaucoup plus reculé. Il est remarquable que, d'après Kiliaen, si versé dans les vieux idiomes germaniques, *Werd*, *Weerde*, *Werd* (*vetus*, dit-il) signifie *insula*, *propugnaculum*, *septum*, sax. *Werdt*.

Bruxelles, *le 28 septembre 1874*.

L. Galesloot.

Comme mon savant confrère, M. L. Galesloot, je propose l'impression de la notice de M. C. Van Dessel.

Le Grand.

COMMUNICATION VERBALE DE M. LOUIS DELGEUR.

Mesdames, Messieurs,

Je crains bien qu'après le savant rapport que vous venez d'entendre, ma communication ne présente que peu d'intérêt.

Il s'agit de grec et le grec n'entre pas dans l'étude ordinaire des dames, toutefois comme je serai court et qu'un poëte prétend qu'

Avec du grec on ne peut gâter rien,

j'aborde mon sujet sans plus de préambule.

Il sera bien inutile de vous dire que le papier de chiffon dont nous nous servons aujourd'hui était inconnu dans l'antiquité. Il fut inventé au moyen âge et Pierre le Vénérable, qui vivait au commencement du XIIe siècle, est le premier auteur qui en parle; d'après les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, la plus ancienne charte écrite sur ce papier serait de l'an 1075.

Les anciens écrivaient sur diverses substances, mais surtout sur papyrus. Cette plante, comme vous le savez, est originaire de l'Égypte et y fut employée dès les temps les plus reculés. On ignore à quelle époque son usage fut introduit en Grèce, mais si nous en croyons Pline, Numa Pompilius s'en serait servi pour écrire ses livres.

Quoi qu'il en soit, le papyrus resta toujours d'un prix assez élevé et d'après les calculs de M. Egger, un morceau grand comme une demi-feuille de papier ordinaire, revenait à Athènes, au temps de Socrate, à la somme de neuf à dix francs ; aussi n'abusait-on pas d'une substance aussi précieuse et écrivait-on d'ordinaire sur des planchettes ou des tessons de pots brisés (ὄστρακα).

En Égypte le papyrus était naturellement moins cher qu'en Grèce, cependant les ostraca y étaient également en usage, et l'on y en a trouvé à inscriptions hiératiques remontant à la XIXe dynastie.

Mais ce sont surtout les ostraca à inscriptions grecques qui sont les plus nombreux : ils remontent généralement aux deux premiers siècles de notre ère et la plupart portent des quittances d'impositions. On en rencontre un certain nombre dans les collections de l'Europe. Thomas Young, dans ses *Hieroglyphics*, en a publié une trentaine en fac-simile. M. Franz les a reproduites dans le troisième volume du *Corpus inscriptionum Graecarum*. MM. François Lenormant, Egger et surtout Froehner se sont également occupés des ostraca. J'en ai rapporté quatre de l'île d'Éléphantine que je soumets à l'appréciation de la Compagnie.

Trois portent des textes grecs, le quatrième a une inscription démotique ; ce dernier, ainsi que l'un des ostraca grecs, est malheureusement brisé et incomplet ; je crains bien qu'il ne soit difficile de les expliquer.

Les deux autres sont entiers, mais, comme vous le voyez, ils sont extrêmement mal écrits, aussi ne seront-ils pas aisés à déchiffrer; néanmoins avec du temps et de la patience, on parvient à bout de tout.

En m'aidant du savant travail de M. Froehner (*Rev. arch. de* 1865) je pense être parvenu à déchiffrer une partie du plus grand. Voici ce que je crois y lire :

Διέγραψ̄ Παχνουβὶς πατρὸς.....
L η′ λαογραφ̄..... *Τραειανοῦ*
Καίσαρος τοῦ κυρίου.. .....
.....*ἔγραψα*
L ι′ *Τραειανοῦ τοῦ κυρίου*
Ἀθὺρ κγ′

A payé Pachnubis (fils de son) père *un tel,*
8 drachmes pour la capitation..... de Trajan
César notre seigneur.....
(Moi un tel) j'ai écrit (la quittance)
l'an 10 de Trajan César notre seigneur,
le 23 Athyr.

Je dois convenir cependant qu'il me reste des scrupules sur cette lecture et spécialement sur les huit drachmes de la seconde ligne ; mais ce n'est ici qu'un premier essai. Je me propose de faire une étude approfondie de mes ostraca et de vous présenter plus tard un travail spécial à leur sujet.

Encore un mot avant de finir. Cet *ostracon*, comme nous l'avons vu, est du 23 Athyr de la dixième année de Trajan, date qui correspond au 18 octobre 107 après J.-C.

LE

LARARIUM DE LA VILLA ROMAINE DE GERPINNES.

Nous avons parlé dans un précédent article du *Bulletin* d'une cave à onze niches cintrées faisant partie des substructions d'une ville, découvertes à Gerpinnes par M. Hanseval, bourgmestre de la commune. « Monument remarquable en lui-même, dîmes-nous » alors, précieux spécimen d'architecture et de construction romaines » du haut empire en Belgique, que le gouvernement devrait sauver » à tout prix » [1].

Grâce aux démarches actives de la Société archéologique de Charleroi, et particulièrement de son honorable président M. Van Bastelaer, ce vœu a été exaucé. Le propriétaire, M. Ch. de Bruges de Gerpinnes, a généreusement fait abandon du terrain au gouvernement qui, de son côté, a accordé à la Société de Charleroi un subside pour

[1] Voir plus haut, page 631.

construire un bâtiment qui mette désormais le monument à l'abri des intempéries des saisons. Nous devons surtout des éloges à M. Hanseval. Il a non seulement découvert ces ruines intéressantes, mais les a explorées avec autant de soin que de patience, étudiant l'emplacement des chambres, des couloirs, la nature des matériaux, etc.; son attention s'est principalement portée sur le petit monument dont il s'agit ici et dans lequel, tout d'abord et spontanément, nous dirons même par intuition, il devina un lieu consacré au culte. Depuis les déblais, le monument, resté à ciel ouvert, avait beaucoup souffert des rigueurs de l'hiver. M. Hanseval qui en avait fait l'objet de sa sollicitude en fut contrarié. Néanmoins il s'est mis vaillamment à l'œuvre et l'a reconstitué de ses propres mains, avec une rare habileté. Nous l'en félicitons et nous engageons vivement le lecteur à aller voir son petit panthéon souterrain. A moins d'avoir le cœur sec et l'esprit inintelligent l'effet qu'il produit est saisissant.

Nous nous sommes hasardé de prononcer le mot panthéon et nous l'expliquons. Nous voulons dire que, jusqu'à preuve du contraire, nous tenons la cave en question pour le *lararium* ou le *sacrarium* de la ville, c'est-à-dire un lieu où maîtres et esclaves probablement allaient adorer les divinités protectrices du foyer dont les images étaient disposées dans leurs niches. Qu'on veuille bien se rendre à Gerpinnes pour juger si l'on peut donner une autre destination au monument rétabli. Qu'on lise après cela la dissertation insérée au mot *ara* dans le grand dictionnaire d'antiquités grecques et romaines en voie de publication à Paris [1] et l'on sera, croyons-nous, pleinement convaincu.

L'existence du lararium de la villa de Gerpinnes n'est pas un fait isolé chez nous. Nous pouvons dès maintenant en citer plusieurs exemples. En voici un d'une date toute récente. M. L. Van Hollebeke, attaché aux archives du royaume, celui qui le premier en ces circonstances a prononcé le mot lararium, vient de faire des fouilles sur l'emplacement d'une villa, à Thy-le-Baudhuin non loin de Gerpinnes. Or, une des premières places qu'il rencontra fut précisément

[1] Sous la direction de MM. Saglis et Darenberg.

une cave ornée de cinqniches cintrées, supérieure comme construction à celle dont nous venons de dire un mot. Après de vains essais pour démolir en entier cette solide maçonnerie, chose que nous n'avons pas constaté sans peine, le mystérieux monument a été rendu au sein de la terre.

Quant au bâtiment qui abrite celui conservé à Gerpinnes, il nous a semblé qu'il ne laisse rien à désirer soit sous le rapport de l'architecture ou de la maçonnerie et de la toiture. Celle-ci est d'un effet très-pittoresque.

L. Galesloot.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1874.

Sont présents : MM. le général Meyers, Le Grand de Reulandt, le chev. L. de Burbure, le chev. de Schoutheete de Tervarent, l'abbé E. Reusens, E. Varenbergh, E. Gife, J. Schadde, P. Henrard et Ch.-M.-T. Thys, membres titulaires ; M. C. Van Dessel, membre correspondant.

Le fauteuil est occupé par M. le général Meyers, vice-président.

M. Thys, secrétaire de l'administration, lit le procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

MM. R. Chalon, A. Van Hasselt, G. Hagemans et A. Casterman expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion.

M. Delgeur, bibliothécaire intérimaire, transmet de Rotterdam, où il se trouve en ce moment, un rapport sur la bibliothèque, conformément à l'art. 26 des Statuts.

L'assemblée décide de maintenir à dix francs le prix de l'abonnement aux volumes des Annales de la 3e série. Cette décision est prise en exécution du § 7 du Règlement.

Le budget des dépenses de 1875 est arrêté à la somme de 6000 francs.

M. l'abbé Reusens lit une notice nécrologique de M. P. Génard sur M. P.-D. Kuyl, membre titulaire décédé.

M. E. Varenbergh fait une communication sur le château de Gérard le Diable, situé sur les bords de l'Escaut. Dans une salle de ce château on a découvert des peintures murales du XIVe siècle.

L'assemblée procède aux élections inscrites à l'ordre du jour. Sont nommés :

Membres honoraires : MM. A.-F. Gevaert, le général Donny, L. Gallait, C. d'Hane-Steenhuyse, E.-A. Grattan et Th. Smekens.

Membres correspondants regnicoles : MM. C. Piot, J.-O. Andries et O. Van Ertborn.

Membre correspondant étranger : M. A. Angelucci, à Turin.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

sur M. P.-D. KUYL, membre titulaire à Anvers.

Le 11 novembre 1873, nous prononçâmes, au nom de plusieurs sociétés savantes, quelques paroles d'adieu sur la tombe de notre excellent ami M. le curé Pierre-Dominique Kuyl ; nous venons rendre un nouvel hommage à la mémoire du vénérable défunt en lui consacrant une notice biographique.

M. P.-D. Kuyl naquit à Gheel, le 19 avril 1821, de Quirin Kuyl et d'Anne-Barbe Dresselaers. Dès son enfance, il manifesta une inclination spéciale pour l'état ecclésiastique. Heureux de remarquer dans leur fils une pareille tendance, ses parents s'efforcèrent de la développer en lui par une bonne et solide éducation. Le jeune Kuyl fit donc successivement ses humanités au collége de son village natal et dans le petit séminaire de Malines. Le 28 septembre 1841, il entra au grand séminaire et fut ordonné prêtre le 21 décembre 1844. Le 24 janvier de l'année suivante, il reçut sa nomination de vicaire à l'église paroissiale de Borgerhout.

Pendant son séjour au séminaire, M. Kuyl avait mené de front les études du théologien et celles de l'archéologue. Par la lucidité de son intelligence, il se plaça bientôt au rang de nos bons historiographes, tandis que le rare esprit de patience dont il était animé le rendit souverainement apte aux recherches scientifiques.

A peine entré dans la vie publique, M. Kuyl prit à cœur d'utiliser

le riche fonds de savoir qu'il s'était acquis par ses études. Il ressentait une prédilection spéciale pour l'art du moyen âge; notre ancienne école de peinture devint l'objet de ses investigations assidues. Des voyages en Allemagne, en France et en Italie complétèrent son éducation en fait d'esthétique. Les connaissances musicales ne lui étaient pas étrangères et plus d'une œuvre décèle en lui le compositeur de mérite.

Éclairés sur les aptitudes exceptionnelles du jeune vicaire, ses supérieurs voulurent élargir le cercle où jusqu'alors il les avait déployées. C'est ainsi que M. Kuyl, nommé le 13 septembre 1847 aux fonctions de coadjuteur du curé du Béguinage à Malines, se vit successivement conférer celles de chantre et de vicaire de la cathédrale d'Anvers (28 juillet 1848 et 31 octobre 1853), d'inspecteur du chant grégorien dans la province (26 avril 1853) et de directeur spirituel du couvent des Sœurs de charité dans la ville d'Anvers (27 décembre 1867).

Cependant notre collègue s'était fait connaître par la publication de plusieurs ouvrages historiques ; nous avons de lui : *Aenmerkingen over de oude en huidige gotische autaren* (1858) ; *De legende der martelaren van Gheel* (1860) ; *De kerksymboliek* (1863) ; l'histoire de son lieu natal (1863) ; le couvent de Mishagen, à Eeckeren (1866); l'importante *histoire de Hoboken* (1866) ; ses annotations sur les communes d'Edeghem, Mortsel et Berchem (1869) ; enfin, une *description du* superbe *autel des tanneurs à Herenthals*, insérée dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* et par laquelle il fit part au monde savant d'une découverte historique importante [1].

La majeure partie de ces écrits sont en néerlandais, M. Kuyl

[1] Lors de la restauration de ce retable, faite par le sculpteur anversois M. Jean van Arendonck, M. Kuyl découvrit sur le sabre du tyran Rictius-Varus, le nom du statuaire *Pascier Borremans* et fit par conséquent connaître l'auteur d'une des plus belles œuvres d'art du XVIe siècle. Comme nous avions publié en 1853, dans la revue *het Taelverbond*, une notice sur ce même retable, M. Kuyl nous adressa son mémoire avec l'inscription suivante : *Hommage affectueux à M. Génard, archiviste-bibliothécaire de la ville d'Anvers, qui le premier a fixé l'attention des archéologues sur le retable de Ste-Waudru, à Herenthals.*

s'étant constamment fait remarquer par son attachement à notre langue nationale.

C'est en collaboration avec ses amis, Mgr De Ram, recteur magnifique de l'Université de Louvain, les révérends MM. Ed. Reusens, bibliothécaire de la même Université, et Ch. De Ridder, secrétaire et archiviste-adjoint de l'archevêché de Malines, qu'il fonda en 1864 l'importante revue : *Les Analectes ecclésiastiques*, cette riche collection de documents dont le dixième volume a tout récemment paru [1], pendant que, de concert avec le rév. chanoine M. Ch. De Ridder, il réunit les éléments pour l'histoire détaillée de l'ancienne ville d'Herenthals. Il rédigea en outre une série de notices pour la *Biographie nationale*, éditée par l'Académie royale des sciences de Belgique, pour la revue *de Catholyke Zondag*, publiée à Bruges, la revue *Rond den Heerd* et la feuille hebdomadaire *het Kempenland*, éditée à Herenthals [2].

Comme compositeur de musique, il se fit connaître par plusieurs œuvres, tant messes que motets, qui tous furent accueillis avec faveur par les établissements religieux pour lesquels ils avaient été écrits.

Le 11 février 1861, le rév. M. Kuyl avait été nommé, par arrêté royal, membre correspondant de la Commission royale des monuments. Les services qu'il rendit en cette qualité méritent d'être appréciés de la manière la plus flatteuse. Toujours présent aux assemblées, il prit la part la plus active à des travaux que sanctionna plus d'une fois l'approbation de l'autorité supérieure [3].

Mais c'est surtout dans la création du Musée d'antiquités que nous

[1] A ce sujet, M. E. H. J. Reusens écrit ce qui suit, dans la notice consacrée à M. Kuyl : « M. Kuyl fut un des trois membres fondateurs de notre publication. Il collabora très-activement aux premiers volumes, tant en recherchant et en copiant de nombreux documents, qu'en rédigeant chaque année les tables des matières du volume. »

[2] Ces articles parurent souvent sous le pseudonyme de VAN POSTEL.

[3] V. *Bulletin du Comité des membres correspondants de la Commission royale des monuments et de la direction du Musée d'antiquités d'Anvers*, année 1861-1862. Ce recueil contient plusieurs notices communiquées par M. Kuyl.

avons trouvé dans sa coopération un appui efficace. Élu tout d'abord trésorier de la Commission directrice de cet établissement, il s'est acquitté de ses fonctions jusqu'à sa mort. Si jamais nos efforts parviennent à élever le musée du *Steen* au rang qu'occupent dans notre ville d'autres créations artistiques, le nom de Kuyl s'y rattachera comme ayant été l'un des promoteurs les plus zélés et les plus influents de cette institution si intéressante.

D'autres titres furent décernés au savant ecclésiastique. Le 19 novembre 1865, il fut nommé membre correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique et le 11 avril de l'année suivante, il obtint le diplôme de membre titulaire de la même Compagnie. Le 24 novembre 1872, la Commission provinciale des inscriptions monumentales l'appela dans son sein, en remplacement de feu M. P. Visschers, curé de l'église de St-André, décédé le 11 juin 1861 et dont le siége était resté vacant jusqu'alors.

Nommé le 24 mars 1871 à cette même cure de St-André, l'une des plus importantes de la ville, le très-révérend et regretté défunt s'y consacra avec un dévouement exemplaire. Par son initiative, le temple confié à ses soins fut embelli et agrandi et les œuvres d'art qu'il y a fait exécuter, sous la direction de ses savants amis les architectes Louis et François Baeckelmans, témoigneront, dans l'avenir, du zèle et du savoir qu'en toute occasion le vénérable pasteur sut déployer [1].

[1] Parmi ces embellissements, nous devons citer :

1° La statue du Sacré-Cœur de Jésus, exécutée par MM. J.-B. De Boeck et J.-B. Van Wint, et placée dans un encadrement sculpté d'après les dessins de M. L. Baeckelmans ;

2° L'ornementation de toutes les fenêtres de l'église par des vitraux peints. Les sujets devaient, si nous ne nous trompons pas, représenter l'hymne de l'Immaculée Conception.

Trois sujets ont été placés ; ils ont été exécutés par MM. Jos. Stalins et Alph. Janssens, par M. Jean Béthune et par M. J.-B. Capronnier.

3° L'agrandissement de l'église par l'adjonction de différents bâtiments à ériger sur le terrain vague de l'ancien cimetière.

Le plan dessiné par l'architecte feu M. Louis Baeckelmans, fut approuvé par le Comité des membres correspondants de la Commission royale des monuments, en séance du 15 février 1873, et le 26 avril suivant, il obtint également l'assentiment des membres de la Commission centrale C'est à M. F. Baeckelmans qu'a été confiée l'exécution des travaux.

Il y a trois ans, M. Kuyl remarqua les germes de la maladie qui devait le mener au tombeau. Du premier jour, il en comprit le caractère sérieux. Au milieu des accès les plus douloureux du mal, il montra une résignation, une sérénité d'âme qui achevèrent en lui le type du héros chrétien et qui étaient basées sur la conviction la plus ferme, acquise dans l'exercice du ministère le plus élevé. Une légère amélioration s'étant fait sentir, dans le courant du mois de septembre 1873, il en profita pour aller revoir ses parents et son lieu natal et inspecter, en même temps, les principales œuvres d'art de la Campine. Le digne pasteur était à peine rentré au sein de sa paroisse qu'il expira au milieu de ses ouailles, le 8 novembre.

Nous venons de considérer le savant ; rendons également un hommage — non le dernier — à l'homme. La principale de ses vertus était la simplicité, qui rendait son commerce si agréable. D'une fermeté calme, là surtout où une difficulté était à vaincre, il montrait dans ses relations multiples une douceur, une affabilité qui lui gagnait aussitôt tous les cœurs. Il ne se distingua pas moins par son amour filial; sa tendresse pour ses parents, et surtout pour sa vieille mère, méritait les plus grands éloges. « L'abbé Kuyl, « dit le chanoine Reusens, dans une notice consacrée à ce savant, » était le modèle du prêtre fervent. Pendant sa vie entière, il édifia les fidèles confiés à ses soins par une piété exemplaire et la pratique de toutes les vertus sacerdotales; il remplit toujours avec zèle et dévouement les fonctions parfois difficiles et ardues du saint ministère, et l'on peut dire, sans exagération aucune, qu'il était l'esclave du devoir. »

Le 11 novembre eurent lieu les obsèques de M. Kuyl. Une foule considérable assistait à cette triste solennité. L'église St-André était trop petite pour contenir toutes les personnes accourues pour rendre hommage à la mémoire du défunt.

A la tête du cortége funèbre, marchaient les confréries avec leurs drapeaux et étendards. Les coins du poële étaient tenus par le très-rév. M. P. Speeck, le plus ancien des curés de la ville, M. van Geetruyen, marguillier, et M. Fréd. Belpaire, conseiller de fabrique de St-André, M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel de l'Académie d'archéologie de Belgique, MM. Louis Hendricx et P. Génard, membres

de la Commission royale des monuments et de la direction du Musée d'antiquités d'Anvers.

Le service fut célébré par Mgr. J. Sacré, protonotaire apostolique et doyen-curé de l'église N.-Dame d'Anvers, assisté d'un clergé nombreux.

L'enterrement eut lieu au cimetière de Deurne. Les restes mortels de M. Kuyl reposent contre la paroi au sud de l'église, à quelques pas de ceux du comte Gérard Le Grelle, ancien bourgmestre d'Anvers et membre du conseil de fabrique de St-André.

Le vide causé par la mort de M. Kuyl est grand ; mais quelle que soit la perte que nous ayons à déplorer, tâchons de nous consoler par la certitude que le défunt a déjà reçu la récompense de ses vertus. Honorons sa mémoire en poursuivant avec ardeur la tâche à laquelle il avait voué une partie de son existence.

P. GÉNARD.

BIBLIOGRAPHIE DE M. P.-D. KUYL.

1. Eenige aenmerkingen over de oude en huidige Gotische autaren. Antwerpen, De la Montagne, 1858 ; 32 pp. in-12°.

2. Legende der martelaren van Gheel SS. Dimphna en Gerebernus, opgevolgd van eene reeks wonderbare genezingen door de voorspraek der H. Dimphna bekomen, alsmede eenige oefeningen van devotie tot de H. patrones van Gheel. Antwerpen, Buschmann, 1860 ; 100 pp. in-16° *avec planches.*

3. Toestand der christene kunst in twee bisdommen der Rhynprovincien. Brugge, Tremmery-Van Becelaere, 15 pp. in-32°.

4. De kerksymboliek of christelyke uitlegging van al de deelen eener christene kerk, door een priester des aertsbisdoms van Mechelen. Brussel, H. Goemaere, 1863 ; vol. in-12°, de VI — 119 pp.

5. Gheel vermaerd door den eerdienst der H. Dimphna, geschieden oudheidskundige beschryving der kerken, gestichten en kapellen dier oude vryheid, door P. D. Kuyl, Priester. Antwerpen, drukkery J. E. Buschmann, 1863 ; 396 pp. in-8°, plus 152 pp. annexes, *avec gravures.*

6. Considérations sur l'art chrétien ou une visite à l'exposition d'objets d'art religieux, ouverte à Malines du 28 août au 10 octobre 1864. (*Extrait des Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, vol. 1864).

7. Notice sur le couvent de Mishagen à Eeckeren. Louvain, Ch. Peeters, 1866, 20 pp. in-8°. (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, vol. III, 1866).

8. Hoboken en zyn wonderdadig kruisbeeld, alsmede eene beschryving van het voormalig klooster der P. P. Brigittynen. Antwerpen, J. E. Buschmann, 1866 ; 288 pp. in-8°, *avec gravures*.

9. Notice historique sur les chapelles de l'Ouden God, (Vieux-Dieu), à Mortsel, et de la Sainte-Croix à Berchem-lez-Anvers. Louvain, Ch. Peeters, 1869, 15 pp. in-8°. (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, vol. V, 1868).

10. Documents pour servir à l'histoire ecclésiastique de quelques paroisses belges, ayant appartenu à l'ancien évêché de Bois-le-Duc. Louvain, Ch. Peeters 1868 : 40 pp. in-8°. (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, vol. VI, 1869).

11. Notice historique sur la paroisse de Buyseghem, aujourd'hui Edeghem, près d'Anvers. Louvain, Ch. Peeters, 1869, 47 pp. in 8°. (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, vol. VI, 1869).

12. Retable de l'ancienne corporation des tanneurs dans l'église paroissiale de Ste-Waudru à Herenthals, 10 pp. in 8°. (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*. Anvers. 1870, vol. XXVI, 2e série, vol VI.) Une traduction flamande de ce travail, faite par M. V.-J. Dumoulin, parut à Herenthals, à la librairie du traducteur.

13. Histoire de la ville d'Herenthals, écrite en collaboration avec M. le Chanoine Ch. De Ridder.

14. Plusieurs articles du tome I de la *Biographie nationale*.

15. Notices publiées dans les Revues *de Catholyke Zondag*, *Rond den Heerd*, la feuille hebdomadaire *het Kempenland* et le *Bulletin du Comité des membres correspondants de la Commission royale des monuments dans la province d'Anvers*.

COMPOSITIONS MUSICALES DE M. P.-D. KUYL.

Publiées par Gevaert, à Gand, et E. J. van Moer, à Malines.

1e Messe. Avec *Benedictio et Ave verum* à 2 voix.

2e Messe. » » » » » » »

3e Messe. » » » » » » »

1r Salut. *Benedictio, Ecce panis, Litaniæ de B. V. M., Regina cœli et Ave Maria* à 3 voix.

2e Salut. *Benedictio, Jesu dulcis, Lauda Sion, Salve Regina et Ave Maria*, à 2 et 3 voix.

3e Salut. *Tantum ergo, Adoro te, Ego sum panis vitæ, Alma et Ave Maria*, à 2 et à 3 voix.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : Bulletins, t. 37, n° 5; t. 38, nos 7 à 10. Bruxelles, 1874, in-8°. — *Mémoires couronnés*, t. 37. Bruxelles, 1873, in-4°. — *Commission de la Biographie nationale*, rapport de 1874. — *Funérailles de Lamb.-Ad.-Jacq. Quetelet*, Bruxelles 1874, in-8°.

Académie royale de médecine de Belgique : Bulletins, t. 8, nos 7 à 12. — *Mémoires couronnés*, (coll. in-8°), t. 2, f. 3 et 4, t. 3, f. 1. Bruxelles 1874.

Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie, 13e année, nos 5 à 8. Bruxelles, 1874. in-8°.

GRANDGAGNAGE. *Coutumes de Namur et de Philippeville*, Bruxelles, 1874, in-4°.

Messager des sciences historiques, année 1874, liv. 3. Gand, 1874.

Précis historiques, 1874, nos 19 à 23 et 1875, n° 1. Bruxelles, gr. in-8°.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. 11, n° 3. Louvain et Bruxelles, 1874.

Les Liggeren de la Gilde anversoise de St-Luc, par MM. ROMBOUTS et THÉOD. VAN LERIUS, t. 2, liv. 6.

Marcus van Vaernewijck, van die beroerlicke tijden in de Nederlanden en voornamelijk in Ghendt 1566-1568 ; édité par FERD. VAN DER HAEGHEN pour la Société des Bibliophiles flamands. Les 3 premiers volumes. Gand, 1872-74.

Annales de la Société d'Émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale. 3e série, t. 9, liv. 1 et 2. Bruges, 1874.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. 12, liv. 1. Liége, 1874, in-8°.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Année 1873. Mons, 1874, in-8°.

Cercle archéologique de Mons : Bulletins des séances. Série 3, bull. 6. Mons, 1874, in-3°.

Société royale de numismatique. Vingt-cinquième élection à la présidence. Bruxelles, 1873, in-8°.

Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden. Handelingen en mengelingen. Leyden, 1872, in-8°. — *Levensberichten der afgestorven medeleden.* Leyden, 1872, in-8°.

Provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Braband. Handelingen over 1872. Bois-le-Duc. 1872, in-8°. — *Beleg van 's Hertogenbosch.* 3e partie. Bois-le-Duc, 1872, in-8°.

Publications de la section historique de l'Institut royal Grand-Ducal du Luxembourg, t. 28 (6). Luxembourg, 1874, in 4°.

Bataviaasch genootschap van indische taal- land- en volkenkunde : Tijdschrift, t. 21, liv. 1 et 2. Batavia, 1873 et 1874. — *Notulen*, t. 11, liv. 2 à 4. Batavia, 1873. — *Catalogus codicum arabicorum bibliothecae Societatis Art. et Sc.* etc. Batavia. 1873, in-8°.

J.-B. RIETSTAP. *Heraldieke bibliotheek*, année 1874, liv. 2. La Haye, 1874, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, t. 5 et 6. Toulouse, 1873, in-8°.

Bulletin trimestriel de la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin, t. 5. n° 2, Strasbourg, 1870, pet. in-8°.

Historischer Verein von und für Oberbayern : Archiv, t. 32, 1re et 2e p., t. 3, 1re p. — *Jahresbericht 32 und 33* (1869 und 1870). Munich, 1871, in-8°.

Historischer Verein für Oberpfalz und Regensburg : Verhandlungen, t. 29. Stadtamhof, 1874, in-8°.

Historischer Verein für Niedersachsen : Zeitschrift, années 1871 et 1872. — *34 u. 35 Nachricht.* Hanovre, 1873, 4 vol. in-8°.

Königlich Sächsische Geselschaft der Wissenschaften : L. LANGE, *der Homerische Gebrauch der Partikel εἰ,* 2te *Abh.* — v. D. GABELENTZ, *die Melanesischen Sprachen*, 2te *Abh.* — *Berichte der phil. hist. Classe*, t. 34. Leipzig, 1873, 3 vol. in-4°.

Preisschriften gekrönt u. herausgegeben von der fürstlich Jablonowskischen Gesellschaft zu Leipzig. — H. ZINBERG, *Die polnische Geschichtschreibung der Mittelalter.* Leipzig, 1873, gr. in-8°.

Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte, 3e année, 1re liv. Hanovre, 1874, in-12°.

Kaiserliche Akademie der Wissenschaften in Wien : Sitzungsberichte philos.-

histor. Classe, t. 72, 73 et 74.—*Archiv für Kunde österr. Geschichtsquellen*, t. 48, liv. 2, t. 43; t. 50 et 51, liv. 1. — *Fontes rerum Austriacarum*, t. 37, liv. 2. Vienne, 1872 et 1873, 16 vol. in-8°.

Neues-Lausitziches Magazin, t. 50, liv. 2, Görlitz, 1873, in-8°.

Historischer Verein für Steiermark : *Mittheilungen*, t. 21 — *Uebersicht aller Schriften des hist. Ver. f. St. bisher veröffentlichten Aufsätze*, etc. — *Beiträge zur Kunde steiermärkischen Geschichtsquellen*, 10e année. Graz, 1873, 3 vol. in-8°.

Verhandlungen u. Mittheilungen des Siebenbürgischen Vereins für Naturwissenschaften zu Hermannstadt, années 24 et 25. Hermannstadt, 1873 et 1874, in-8°.

Aarböger for Nordisk Oldkyndighed och Historie, année 1873, liv. 2 à 4. Copenhague, 1873, in-8°.

Bulletin de l'Académie impériale de St-Pétersbourg, t. 18, nos 3, 4 et 5, t. 19, nos 1, 2 et 3. St-Pétersbourg, 1873 et 1874, in-4°.

Compte-rendu de la Commission impériale de St-Pétersbourg, 1 vol. pet. in-fol. avec atlas gr. in-fol.

Recueil d'antiquités de la Scythie, 2e liv. texte et pl. St-Pétersbourg, 1873, 2 vol. in-fol.

1st-6th *Annual Reports of the Trustees of the Peabody Museum of american archaeologie and ethnology*. Cambridge, 1868-1873, 6 br. in-8°.

Smithsonian Report for the year 1872. Washington, 1873, in-8°.

Annual Report of the Chief signal-officer to the secretary of war, for the year 1872. Washington, 1873, in-8°.

Blommie. *Notice sur un porte-missel émaillé*. Liége, 1873, in-8°.

(E. de Busscher), *Les armoiries du comté de Flandre*. Gand, in-8°.

R. Chalon. *Curiosités numismatiques*, 2e série.

F. Daury. *Nouvelle grammaire latine*. Namur, 1873, in-12°.

Adolf De Ceuleneer, *Eenige woorden over het schoone in de kunst*. Louvain, 1874, in-8°.

Jules de Clève, *Les repas funéraires*. Mons, 1873, in-8°.

Id. *La famille et ses détracteurs*. Bruxelles, 1874, in-5°.

J. Fréson, *La Justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur*. Bruxelles, 1873, in-8°.

Général Baron Guillaume. *L'armée belge. Histoire et état militaire*. Bruxelles, 1874, in-8°.

L'abbé A. Kempeneers. *Explication des substructions de la villa romaine de Bertrée*. Br. in-8°, pl.

Jules Matthieu. *Les arbalètriers et arquebusiers de Visé*. Liége, 1871, in-8°.

Id. *Charles-Quint à Liége*. Liége, 1872, in-8°.

Alb. d'Otreppe de Bouvette. *Naissances et décès. — Écho d'anciennes causeries. (Tablettes Liégeoises 118 et 119)*. Liége, 1874.

L'abbé Ed. Reusens. — *Notice sur P. D. Kuyl, curé de St-André à Anvers.* Louvain, 1874, in-8°.

Allocution prononcée par le chev. de Schoutheete de Tervarent, *à l'assemblée générale du Cercle archéologique du Pays de Waes.* St-Nicolas, 1873, in-8°.

Alph. de Vlaminck, *Notice historique sur les accises communales de Termonde.* Termonde, 1873, in-8°.

Alph. Wauters. *Note à l'appui de la question des Pagi présentée pour le concours de 1871. — Rapport sur Messire Henri Kerens, évêque de Ruremonde, à propos d'un document offert à l'Académie par M. Cruts, à l'occasion du jubilé séculaire. — La légende des forestiers de Flandre. — Rapport sur un travail de M. Léon Van der Kindere, sur l'origine des magistrats communaux et de l'organisation de la Marke dans nos contrées au moyen âge. — Les Gildes communales au onzième siècle.* (Extraits des Bulletins de l'Académie de Bruxelles).

Id. *Note sur les difficultés que présente la chronologie des diplômes, bulles et chartes du douzième siècle. — Fable chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. — A propos de la manière de compter les dates dans la partie du Brabant ressortissant de l'évêché de Liége.* (Extraits des Bulletins de la Commission royale d'histoire).

Id. *Notice historique sur la ville de Vilvorde, son ancien château, ses institutions civiles et religieuses.* Bruxelles, 1853, in-8°, fig.

Id. *Un épisode des annales des communes belges. Avénement et mort de Guillaume le Normand, comte de Flandre.* Bruxelles, 1860, in-8°.

Id. *Mélanges d'histoire et d'archéologie.* Bruxelles, 1862, in-8°.

Id. *Le duc Jean I et le Brabant sous le règne de ce prince (1267-1294).* Bruxelles, 1862, in-8°.

Id. *Thierry Bouts ou de Harlem et ses fils.* Bruxelles, 1863, in-8°.

Id. *Carte de la Belgique au temps de César.*

Id. *Rapport fait par M. l'échevin Lavallée au nom du collége sur les travaux de restauration de l'hôtel de ville (de Bruxelles).*

Antiquités sacrées conservées dans les anciennes collégiales de St-Servais et de Notre-Dame à Maestricht, par le chanoine Bock et l'abbé Willemsen. Maestricht, 1873, in-8°.

TABLES

DE LA SECONDE SÉRIE DES ANNALES.

Les chiffres romains indiquent les volumes des Annales, la lettre B le Bulletin. — Les chiffres arabes désignent les pages du volume.

REMARQUE. — Par suite d'une erreur typographique les pages 482 à 497 du Bulletin ont été répétées. Dans nos tables nous avons marqué par une astérique (*) les secondes pages 482 à 497 (482* etc.)

I. — TABLE DES POINTS D'ORDRE INTÉRIEUR.

Statuts de l'Académie d'archéologie de Belgique du 26 juin 1864, B. 5.

Règlement d'ordre intérieur et des finances de l'Académie du 13 novembre 1864, B. 12.

Tarif de l'imprimeur, B. 32.

Bureau de l'Académie pour l'année 1865, B. 58. — 1866, id. 106. — 1867, id. 142. — 1868, id. 203. — 1869, id. 283. — 1870, id. 351. — 1871, id. 405. — 1872 id. 497. — 1873, id. 648.

Présidents annuels de l'Académie : 1864, 1865 et 1866, M. H. Van de Velde. — 1867, M. G. Hagemans. — 1868, M. le chev. Léon

de Burbure. — 1869, M. A. Wagener. — 1870, M. le baron J. de Witte. — 1871, M. G. Hagemans. — 1872, M. N. De Keyser. — 1873, M. le baron J. de Witte. — 1874, M. R. Chalon.

Tableau des membres de l'Académie au 1er mai 1868, B. 19. — Au 20 novembre 1871, id. 467. — Au 30 novembre 1873, id. 762.

Séance de l'Académie du 22 mai 1864, B. 33. — Du 26 juin 1864, id. 43. — Du 28 août 1864, id. 45. — Du 2 octobre 1864, id. 49. — Du 13 novembre 1864, id. 53.

Séance du 19 février 1865, B. 58. — Du 26 mars 1865, id. 60. — Du 28 mai 1865, id. 74. — Du 22 juillet 1865, id. 78. — Du 24 septembre 1865, id. 91. — Du 19 novembre 1865, id. 93. — Du 24 décembre 1865 id. 95.

Séance du 18 février 1866, B. 107. — Du 15 avril 1866, id. 111. — Du 24 juin 1866, id. 118. — Du 8 août 1866, id. 122. — Du 28 octobre 1866, id. 125. — Du 25 novembre 1866, id. 127.

Séance du 17 février 1867, B. 142. — Du 5 mai 1867, id. 158. — Du 2 juin 1867, id. 164. — Du 30 août 1867, id. 168.

Séance publique du 1er septembre 1867, B, 169.

Séance du 27 octobre 1867, B. 189. — Du 22 décembre 1867, id. 191.

Séance du 16 février 1868, B. 203. — Du 29 mars 1868, id. 212. — Du 7 juin 1868, id. 216. — Du 7 août 1868, id. 241. — Du 18 octobre 1868, id. 254. — Du 20 décembre 1868, id. 263.

Séance du 28 février 1869, B. 284. — Du 11 avril 1869, id. 296. — Du 16 mai 1869, id. 300. — Du 12 septembre 1869, id. 303. — Du 3 octobre 1869, id. 321. — Du 19 décembre 1869, id. 325.

Séance du 23 janvier 1870, B. 352. — Du 3 avril 1870, id. 357. — Du 15 mai 1870, id. 370. — Du 17 juillet 1870, id. 391. — Du 11 septembre 1870, id. 395. — Du 27 novembre 1870, id. 401. — Du 18 décembre 1870, id. 402.

Séance du 26 février 1871, B. 406. — Du 25 juin 1871, id. 425. — Du 9 juillet 1871, id. 434. — Du 1er octobre 1871, id. 435. — Du 19 novembre 1871, id. 440. — Du 14 décembre 1871, id. 481.

Séance du 25 février 1872, B. 482 *. — Du 7 avril 1872, id. 567. — Du 2 juin 1872, id. 581. — Du 18 août 1872, id. 595. — Du 28 octobre 1872, id. 618. — Du 15 décembre 1872, id. 641.

Séance du 19 janvier 1873, B. 649. — Du 30 mars 1873, id. 655.— Du 22 juin 1873, id. 670. — Du 27 juillet 1873, id. 671. — Du 31 août 1873, id. 691. — Du 21 septembre 1873, id. 702. — Du 26 octobre 1873, id. 737. — Du 30 novembre 1873, id. 756.

Séance du 11 février 1874, B. 770. — Du 12 avril 1874, id. 775. — Du 10 mai 1874, id. 776. — Du 14 juin 1874, id. 800. — Du 21 juin 1873, id. 814.

Séance publique de 28 juin 1874, B. 817.

Séance du 27 septembre 1874, B. 879. — Du 25 octobre 1874, id. 883. — Du 29 novembre 1874, id. 901.

Questions du concours de 1867, B. 53 et 61. — De 1868, id. 109. — De 1869, id. 95. — De 1871, id. 353. — De 1872, id. 392. — De 1873, id. 437. — De 1874, id. 619. — De 1875, id. 692.

Liste d'ouvrages reçus par l'Académie, B. 130-141. — Id. 234-240. — Id. 253-254. — Id. 475-480. — Id. 493-496. — Id. 632-640. — Id. 651-655. — Id. 702-736. — Id. 815-816. — Id. 909-912.

II. — TABLE DES TRAVAUX DE LA COMPAGNIE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DES AUTEURS.

A.

AYMARD.

Lettre sur l'ancienne route ou estrade du Puy au Forez... B. 449
Rapport sur cette lettre par M. L. GALESLOOT.... B. 451

B.

BASTELAER (D.-A. VAN).

L'art romain et l'art barbare dans les bijoux trouvés au cimetière antique de Strée (Hainaut) et dans les stations belgo-romaines de l'Entre-Sambre et Meuse, contemporaines du Haut-Empire..... X. 467

BORCHGRAVE (ÉMILE DE).

Discours sur les précurseurs de la nationalité belge..... B. 843
Coup d'œil sur les colonies belges qui s'établirent en Angleterre pendant le moyen âge..... B. 744
Rapport sur l'échange du Bulletin de l'Académie contre le Bulletin de la Société d'anthropologie de Vienne..... B. 394

BORMAN (CHEV. C. DE).

L'enceinte actuelle de Tongres a-t-elle une origine romaine? II. 503
Rapports sur ce travail par MM. H. SCHUERMANS *et Chev.* L. DE BURBURE..... B. 126 et 127

BORMANS (STANISLAS).

Rapport sur les mémoires présentés en réponse à la 1re

question du concours de 1872, et spécialement sur celui de M. J. Fréson intitulé : *La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur*..... B. 606
Rapport sur les mémoires présentés en réponse à la 1re question du concours de 1874: *Traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancienne principauté de Liége*..... B. 787

BRANDEN (F.-Jos. van den).

Frans Wouters, kunstschilder..... VIII. 196
Rapports sur ce travail, par MM. Th. van Lerius *et* A. Siret..... B. 575 et 576

BROECKX (Dr. C.)

J.-B. van Helmont, ad judicem neutrum causam appellat suam et suorum Philadelphus..... V. 65
Rapports sur ce travail par M. L. Galesloot *et le* Dr. Lambrechts..... B. 269
Rapport sur le mémoire de M. L. Torfs, intitulé : *Antwerpen's Naemrede*..... B. 306

BUDDINGH' (D.)

Cosmos en Zodiac der Scandinaviers, met aanteekeningen volgens eenen christelijken kalender der XIVe eeuw... III. 679
Rapports sur ce travail par MM. J. Mertens *et* J. de St-Genois..... B. 190 et 191
Feesten en Feesttijden. Natuur- kerk- en volksfeesten in oorsprong en beteekenis..... V. 229
Rapports sur ce travail par MM. H. Schuermans *et* André van Hasselt..... B. 197 et 299
Le Maaswaal et le Veluwe..... X. 497
De schaar en schaarmannen tot opheldering van dit wapenfiguur..... VII. 265
Rapports sur ce travail par MM. *le Chev.* de

SCHOUTHEETE DE TERVARENT, CH. THYS *et* P. GÉNARD. B. 398, 399 et 401

Rapport sur la lettre de M. A. DE MARSY, concernant l'origine des armoiries féodales ..... B. 626

BURBURE (CHEV. LÉON DE).

Allocation en prenant place au fauteuil de la présidence... B. 263

Notice nécrologique sur MICHEL-CHARLES-ANTOINE VERSWYVEL ..... B. 317

Rapport sur la notice de M. le chev. CAMILLE DE BORMAN, relative aux anciennes enceintes de Tongres ..... B. 127

Rapport sur la notice de feu le colonel du génie DUSART, intitulée : *Opérations militaires qui ont eu lieu sur les rives du Bas-Escaut depuis 1484 et les différents ouvrages qui y furent établis* ..... B. 382

Rapport sur les mémoires présentés en réponse à la 3e question du concours de 1871, et spécialement sur celui de M. P. GÉNARD, intitulé : *Histoire de l'atelier monétaire d'Anvers*..... B. 490*

Rapport sur la communication de M. L. GALESLOOT, intitulée : *Documents relatifs à la formation et à la publication de l'ordonnance de Marie-Thérèse, du 20 mars 1773*..... ..... B. 167

Rapport sur la notice de M. L. GALESLOOT, intitulée : *Quelques renseignements concernant la famille de P.-P. Rubens et le décès de David Teniers*.. ..... B. 158

Rapport sur la notice de M. L. GALESLOOT, intitulée : *Vente de tableaux de David Teniers, etc*..... B. 214

Rapport sur la notice de M. L. GALESLOOT, relative à *Une vente de tableaux attribués à Antoine van Dyck*..... B. 261

Rapport sur la notice de M. J. GIELEN, intitulée : *Miniature du XVe siècle*..... ..... B. 362

Rapport sur une notice de M. H. SCHUERMANS, intitulée : *La fontaine de Quentin Metsys* ..... B 243

Rapport sur la notice de feu M. L. Torfs, intitulée : *Historieschets van Mechelen*..... B. 349
Rapport sur la notice de M. L. Torfs, intitulée : *Koningsfeest van hertog Jan IV*... .... B. 120
Rapport sur la notice de M. Alph. de Vlaminck, intitulée : *Warminia, domaine de l'abbaye de St-Bavon, lez-Gand*..... B. 265

BUREAU DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE.

Lettre proposant la fondation de quelques sujets de concours sur des questions de géographie ancienne..... B. 671

C.

CASTERMAN (Lieut.-Col. A.)

Notice nécrologique sur M. le comte *J.-R.-L. de Kerckhove-Varent*, membre-fondateur et président honoraire de l'Académie..... ... . B. 244
Notice nécrologique sur M. *Ch.-A. Verswyvel*..... B. 315
Rapport sur la communication de M. L. Devillers : *Documents concernant Hérenthals*. .... B. 354
Rapport sur la notice de feu M. le colonel du génie Dusart, intitulée : *Opérations militaires sur les rives du Bas-Escaut depuis 1484 et les différents ouvrages qui y furent établis*..... ..... B. 381
Rapport sur la notice de M. P.-C. vander Elst, intitulée : *Époque d'Odin, législateur scandinave*..... B. 310
Rapport sur la notice de M. P. Henrard, intitulée : *Les canons de Bouvignes* .... B. 48
Rapport sur l'*Histoire de l'Artillerie en Belgique jusqu'au règne d'Albert et Isabelle*, par M. P. Henrard..... B. 56
Rapport sur la notice de M. H. Schuermans, intitulée : *Intaille romaine trouvée à Liberchies*..... B. 380

Rapport sur le mémoire de M. H. SCHUERMANS, intitulé : *Sigles figulins*..... B. 151
Rapport sur la *Correspondance inédite du marquis de Ferriol*, communiquée par M. E. VARENBERGH. ... .. B. 398
Rapport sur la notice de M. E. VARENBERGH, intitulée : *Marguerite de Bavière*..... B. 575
Rapport sur la notice de M. E. VARENBERGH, intitulée : *Relation inédite du siége de Marchienne en 1712*..... B. 363
Rapport sur le mémoire de M. VARENBERGH, intitulé : *Relations des Pays-Bas avec le Portugal et l'Espagne, d'après un écrivain du XVIIe siècle*..... B. 311
Rapport sur la notice de M. E. VARENBERGH, intitulée : *Quelques mots sur les liens de race entre les premiers peuples de l'Angleterre et de la Flandre*..... B. 243
Rapport sur le mémoire de M. A. ZESTERMANN, intitulé : *Du supplice de la croix chez les anciens*..... B. 216

CASTERMAN (LIEUT.-COL. A.) et L. TORFS.

Les agrandissements et les fortifications d'Anvers depuis l'origine de cette ville..... ..... VII 5

CEULENEER (A.-A. DE.)

Recherches sur l'origine des communes belges..... VII 109

CHAP. I. Origine des villes belges 113
I. Influence celto-germaine .. 114
II. Influence romaine..... 116
III. Les invasions... 120
IV. Les Normands..... 125
V. La féodalité et les croisades. 131
CHAP. II. Formation de la Commune belge..... 147
I. Causes..... 148
II. Occasions..... 152
III. Influence germanique..... 158
IV. Influence romaine..... . 164
V. La conjuration..... 168
CHAP. III. Les guerres de succession à la mort de Charles-le-Bon, comte de Flandre.... 173
CHAP. IV. Coup d'œil général sur l'organisation de la Commune belge.... 190
Note sur les oppida des germains. 198

Rapports sur ce travail par MM. l'abbé EDM. REUSENS *et* EUG. GIFE..... B. 433 et 434

CHALON (Renier).

Discours sur l'influence de l'archéologie sur les arts et particulièrement sur l'architecture..... B. 770
Discours sur les sociétés d'archéologie en Belgique..... B. 818
Rapport sur le mémoire de M. L. Galesloot, intitulé : *Troubles de Bruxelles 1698-99*..... B. 308
Rapport sur les mémoires présentés en réponse à la 3e question du concours de 1871, et spécialement sur celui de M. P. Génard, intitulé : *Histoire de l'atelier monétaire d'Anvers*... .... B. 487

CONWELL, esq. (E.-A.) M. R. I. A. *Inspector of national schools, Trim, Ireland.*

On an inscribed cromleac, near Rathkenny, county Meath, Ireland .... III. 310
Rapport sur ce travail, par MM. G. Hagemans et Kervyn de Lettenhove..... .... B. 128 et 129

COUSIN (Louis.)

Un itinéraire du Xe siècle..... ..... VIII. 268
Rapports sur ce travail par MM. L. Galesloot et Emile Varenbergh..... .... B. 589 et 590
Le monastère de Steneland. — Étude sur le nom actuel des communes où ce monastère et ses nombreux domaines étaient situés..... VI. 873

CUYPERS VAN VELTHOVEN (Prosper).

Objet en bronze trouvé à Baarle-Nassau..... VII 214
Rapports sur ce travail par MM. L. Delgeur et H. Schuermans..... B. 427 et 431

D.

DAURY (L'abbé F.) *Bachelier et théologie.*

De l'état actuel des études égyptiennes ..... II. 101
Une inscription de l'âge de bronze..... VII. 866
Rapport sur le travail de M. L. Delgeur, intitulé : *Sur le Rituel funéraire*..... B. 675

DECLÈVE (Jules).

Du serment et de sa formule ..... VIII. 459

Introduction 459
Définition du serment. — De l'affirmation de l'imprécation ou exécration.—Des différentes espèces de serment 467
Des serments judiciaire, extrajudiciaire et professionnel 475
Du serment politique..... 491
Des invocations usitées chez les différents peuples..... 508
Des imprécations ou exécrations et du parjure..... 521
Vœux 535
Conclusion..... 540

Rapports sur ce travail par MM. J.-J.-E. Proost *et* Ch. Thys ..... B. 645 et 646

DELCOURT (F.-J.).

Généalogie de la famille de Mahieu..... I. 439

DELGEUR (Dr. Louis).

Sur le Rituel funéraire (livre des morts) des anciens Égyptiens..... IX. 613
Rapports sur ce travail par MM. G. Hagemans *et* F. Daury..... B. 673 et 675
Communication verbale sur un colosse égyptien inconnu, découvert par lui à Zaouyet el Meïtin ..... B. 882
Communication verbale sur quelques *Ostraca* rapportés d'Égypte ..... B. 897
Communication sur l'origine probable des objets égyptiens

trouvés en Belgique..... B. 722
Rapport sur la notice traitant *d'un objet en bronze trouvé à Baarle-Nassau et décrit par* M. Cuypers van Velthoven ..... B. 427
Rapport sur un mémoire de M. P.-C. van der Elst, intitulé : *Les dolmens, leurs premiers constructeurs, leur destination, leur usage*..... B. 689
Rapport sur la notice de M. P.-C. van der Elst, intitulée : *Les silex polis et leur dénomination*..... B. 584
Rapport sur le mémoire de M. P. Henrard, intitulé : *Marie de Médicis aux Pays-Bas (1631-1638)* ..... B. 701
Rapport sur le mémoire de M. le baron J. de Witte, intitulé : *Les miroirs chez les anciens*... ..... B. 594

DEMARSY (A.) voyez MARSY (A. de)

DESSEL (Camille van).

Notice nécrologique sur l'abbé C.-J. van den Nest..... B. 642
La bourgade belgo-romaine à Elewyt (Brabant)..... VI. 393
Rapports sur ce travail par MM. *les abbés* E. Reusens *et* P.-D. Kuyl..... B. 282 et 283
Établissement belgo-romain d'Elewyt..... VIII 186
Rapports sur ce travail par MM. Le Grand de Reulandt *et* L. Galesloot..... B. 572 et 574
Établissement belgo-romain d'Elewyt (Brabant) ..... IX. 782
Rapports sur ce travail par MM. Le Grand de Reulandt *et* L. Galesloot..... B. 686 et 687
Monnaies romaines trouvées à Elewyt (Brabant)..... VI. 235
Rapports sur ce travail par MM. G. Hagemans *et* E. Gife... ..... B. 350
Le Notelarenberg (commune de Vilvorde)..... B. 596
Quelques antiquités des environs de Vilvorde..... VII. 203
Rapports sur ce travail par MM. L. Galesloot *et* H. Schuermans..... B. 433
Nouvelles annotations archéologiques..... X. 524

DEVILLERS (Léopold).

Notice sur la chevalerie et le prieuré de St-Antoine-en-Barbefosse..... I. 561
Notice sur l'église de St-Julien à Ath..... I. 329
Le château d'Havré..... II. 559
La chapelle de Notre-Dame de Bon-Vouloir à Havré..... II. 572
Documents concernant les possessions du chapitre de Sainte-Waudru de Mons à Hérenthals..... VI. 227
Rapports sur ce travail par MM. P.-D. Kuyl *et le lieut.-col.* A. Casterman..... B. 354
Églises des environs de Mons..... II. 509
Les foires de Mons..... I. 41
Ancien hôpital de Péruwelz..... I. 677
Le château du Diable, à Quaregnon..... II. 87

DIEGERICK.

Rapport sur le mémoire de M. Varenbergh, intitulé : *Épisodes des relations extérieures du comté de Flandre. — La Flandre et l'Empire d'Allemagne*..... B. 686
Rapport sur la notice de M. E. Varenbergh, intitulée : *Marguerite de Bavière*..... B. 575

DOGNÉE (Eugène-M.-O.)

Les symboles antiques. — L'Œuf..... I. 505

TABLE.

I. Égypte..... 508
II. Inde..... 514
III. Perse et Chaldée..... 518
IV. Phénicie et Assyrie..... 522
V. Chine et Japon..... 527
VI. Grèce..... 529
VII. Gaules..... 539
VIII. Rome..... 542

Rapport sur ce travail par M. G. Hagemans..... B. 39
Rapport sur le mémoire de M. P.-C. van der Elst, intitulé : *Esquisse d'ethnologie occidentale*..... B. 156

DUSART (Feu Louis).

Opérations militaires dont les rives du bas-Escaut furent le théâtre depuis 1484 jusqu'à nos jours, et ouvrages de défense qui y furent établis..... VI. 155
Rapports sur ce travail par MM. *le lieut-col.* A. Casterman *et le chev.* L. de Burbure..... B. 381 et 382

E.

EICHHORN et H. ODELBERG.

Guillaume Boyen (Wilhelm Boy), peintre, sculpteur et architecte belge..... VIII. 94
Rapport sur ce travail par M. P. Génard..... B. 485

ELST (P.-C. van der).

Études sur quelques époques des temps anciens et préhistoriques..... X. 373
Rapport sur ce travail par M. A. Le Roy..... B. 700
Les silex polis et leur dénomination..... B. 582
Rapports sur ce travail par MM. *le D*r L. Delgeur *et* S.-E.-V. Le Grand de Reulandt..... B. 584 et 585
Les dolmens, leurs premiers constructeurs, leur destination et leur usage..... IX. 768
Rapports sur ce travail par MM. G. Hagemans *et* L. Delgeur..... B. 687 et 689
Remarques sur les trois âges archéologiques..... X. 448
Rapport sur cette notice, par M. S.-E.-V. Le Grand de Reulandt..... B. 801
Esquisse d'ethnologie occidentale..... III. 728
Rapports sur ce travail par MM. H. Schuermans *et* E. Dognée..... B. 153 et 156
Annotations sur les étrusques..... VII. 380
Rapports sur ce travail par MM. Alph. Le Roy *et* Le Grand..... B. 452 et 453

Époque d'Odin, législateur scandinave..... V. 435
Rapports sur ce travail par MM. G. Hagemans *et* A. Casterman..... B. 309 et 310
Sur la topographie de la Ménapie à l'époque de Jules César..... VI. 221
Trois stations d'une voie romaine en Belgique..... X. 488
Rapport sur ce travail par M. A. Wagener..... B. 778
Sources de l'intrusion de fables grecques dans l'histoire des anciens Belges..... VI. 240
Rapport sur ce travail par M. Alph. Le Roy.... B. 359
Fictions du Marquisat de l'Empire romain ..... III. 302
Marquisat d'Anvers et Seigneurie de Malines..... .... I. 549
Quelques légendes romantiques d'entre Meuse et Rhin... III. 566
Rapports sur ce travail par MM. Alph. Le Roy *et* P. Henrard ... . B. 165 et 157
Les premiers rois mérovingiens..... VIII. 144
Rapports sur ce travail par MM. L. Galesloot *et* A. Le Roy..... B. 452
Quels étaient en 1006 les assiégeants de Valenciennes?.. VII. 209
Rapports sur ce travail par MM. L. Galesloot *et* E. Grandgaignage..... B. 439 et 440
Traces d'éléments germaniques dans la population du nouveau monde..... IV. 451
Rapports sur ce travail par MM. H. Schuermans *et* A. Le Roy..... B. 219 et 230
Rapport sur le mémoire de M. J.-J.-E. Proost, intitulé : *Les tribunaux ecclésiastiques en Belgique*..... B. 570

EVEN (Ed. van).

Les armoiries des abbés et abbayes de Louvain..... VIII. 542
Rapports sur ce travail par MM. Th. van Lerius *et* Le Grand..... B. 666

F.

FELSENHART (Jacques).

Trésors historiques en Angleterre ..... II. 95
Rapports sur ce travail par MM. A. Van Hasselt *et* Gust. van Havre ..... B. 113
Ambassade de sir Thomas Challoner aux Pays-Bas et en Espagne sous Élisabeth, reine d'Angleterre ..... V. 130
Rapports sur ce travail par MM. A. Le Roy *et* M. Polain ..... B. 302

FRÉSON (Jules).

La justice au dix-septième siècle dans le comté de Namur. IX. 5

Chap. I. Hauts faits de M. de Brion. Comment la vie et la liberté industrielles des citoyens étaient respectées à cette époque 10
Chap. II. Intérieur domestique. Une séparation suivie de réconciliation. — Nouveaux nuages. 37
Chap. III. Une provocation en duel. 57
Chap. IV. Un duel 68
Chap. V. Fuite du coupable. — Premières informations. — Intrigues. — Décision au grand criminel 86
Chap. VI. La confiscation des immeubles était-elle autorisée dans le comté de Namur ?.... 108
Chap. VII. Soupçons injurieux. — Derniers moments de Mme de Brion Billehé 138
Chap. VIII. Encore la confiscation ! Les États de Namur interviennent pour défendre leurs priviléges 158
Chap. IX. Quel moyen Brion employa pour soustraire ses biens à la confiscation 174
Chap. X. Ingratitude de Brion. — Belle joyeuse intente à Liége un procès en calomnie à son ancien protégé 180
Chap. XI. Prétendu complot contre la vie de Brion 207
Chap. XII. Brion obtient sa grâce des Archiducs sous certaines conditions 210
Chap. XIII. Brion prouve que Belle joyeuse a envoyé un émissaire pour l'assassiner. — Accusations de tentatives d'empoisonnement 220
Chap. XIV. Brion convole en secondes noces. Il use du crédit de la famille de Gourcy pour réclamer l'abolition du *voyage* en Allemagne. — Résultat... 245
Chap. XV. Suite du procès en diffamation. — Enquêtes. — Sentence rendue en faveur de

Bellejoyeuse..... 254
Chap. XVI. Nouvelles mesures de rigueur. — Brion accomplit son service militaire de trois ans. — Entérinement de la grâce 285
Chap. XVII. François de Billehé pardonne à Brion, puis le qualifie de meurtrier dans un « libelle fameux. » — Plainte de Brion..... 297
Chap. XVIII. Procès de tendance aux témoins. — Brion prépare des armes pour réclamer la révision du procès criminel. — Bellejoyeuse lui sert encore de point de mire..... 302
Chap. XIX. Brion obtient par engagère certains droits de la couronne sur les seigneuries d'Ahin et de St-Léonard..... 317
Chap. XX. Un assassinat à Ahin. 320
Chap. XXI. Brion intente une action en révision du procès criminel. — Le gouvernement espagnol semble lui en faciliter les moyens. Par contre le prince-évêque de Liège redouble de rigueur..... 333
Chap. XXII. Deux exécutions capitales à Namur..... 344
Chap. XXIII. Mémoire sur la révision du procès criminel. — Discussion sur la question de la confiscation des immeubles. — Brion obtient la grâce de l'empereur Ferdinand II d'Allemagne. — Un désaveu. — Les États de Namur réclament encore contre la confiscation... 351
Chap. XXIV. Brion pense à tester. — Formalités à ce sujet..... 401
Chap. XXV. Le consentement du seigneur d'Ahin est indispensable pour pouvoir inhumer dans l'église ou dans le cimetière de St-Léonard..... 411
Chap. XXVI. Derniers moments de Brion..... 413
Chap. XXVII. Testament et codicile de Brion. — Ouvertures et formalités..... 420
Chap. XXVIII. L'aîné des Valangin prend par violence possession du château d'Ahin. — Débats judiciaires..... 435
Chap. XXIX. Appréciation des titres des parties contestantes. — Procédures. — Sentence.. 448
Chap. XXX. Acquisition sous engagère des droits de la seigneurie de Beaufort..... 458
Chap. XXXI. Nouvelles tracasseries. — Le sire d'Heppignies suscite sous main un procès à la veuve de Brion touchant les armoiries d'Erard. — De son côté celle-ci accuse d'Heppignies d'être complice du meurtre de Sébastien La Ruelle... 460
Chap. XXXII. Le sire d'Heppignies fait enlever les chevaux et le bétail du château d'Ahin. 474
Chap. XXXIII. Le sire d'Heppignies persiste à prétendre que l'on a commis un faux dans l'acte du testament de son oncle. — Nouvelles tentatives pour déposséder Catherine de Gourcy du domaine d'Ahin... 483
Chap. XXXIV. Transaction entre Catherine de Gourcy et la famille de Valangin d'Arberg... 488
Chap. XXXV. Mme de Mérode de Gourcy révoque une donation. — Protestation et désaveu... 494
Chap. XXXVI. Un duel à Liége. 499
Chap. XXXVIII. Procuration pour

opérer un relief..... 521
CHAP. XXXVII. Comment le grand mayeur de Liége respectait peu les lois de son pays. — Prise de possession violente par les Arberg d'une maison sise à Huy..... 506
CHAP. XXXIX. Conclusion..... 523
Notes complémentaires : I. Ahin, 526. — II. Beaufort, 536. — III. Généalogie de la famille Brion, 550. — IV. Ordonnance de Ferdinand de Bavière (15 juillet 1613), 557. — V. Cession au profit de Valangin (7 novembre 1616), 558. — VI. Heppignies, 561. — VII. Sentence au profit de Bellejoyeuse, 566. — VIII. Lettres de Ferdinand de Bavière (21 et 22 oct. 1627), 567. — IX. Octroi de grâce concédé par Ferdinand II, empereur d'Allemagne, 568. — X. Ordonnance du prince-évêque de Liége (Ferdinand), 571. — XI. Sauvegarde, 572. — XII. Les successeurs d'Erard de Brion (dernier du nom), 573.

Rapports sur ce travail, par MM. L. GALESLOOT, STANISLAS BORMANS *et* CH. THYS ..... B. 601, 606 et 608

G.

GALESLOOT (LOUIS).

Visite aux ruines de la villa belgo-romaine d'Arquennes... B. 442
Visite aux ruines de la villa belgo-romaine de Gerpinnes.. B. 626
Le Lararium de la villa romaine de Gerpinnes..... B. 899
Renseignements concernant l'amie d'Antoine Van Dyck à Saventhem ..... II. 436
Rapports sur ce travail par MM. GUSTAVE VAN HAVRE *et* THÉODORE VAN LERIUS..... B. 121 et 122
Quelques renseignements concernant la famille de Pierre-Paul Rubens et le décès de David Teniers..... III. 340
Rapports sur ce travail par MM. *le chev.* L. DE BURBURE *et* LE GRAND DE REULANDT..... B. 158
Vente à Londres de tableaux de David Teniers. — Vente de la collection du prince Ferdinand-Alexandre de Portugal. — Deux portraits peints par Antoine Van Dyck (XVIIe siècle) ..... IV. 405
Rapports sur ce travail par MM. *le chev.* LÉON DE BURBURE *et* THÉODORE VAN LERIUS..... B. 214

Un procès pour une vente de tableaux attribués à Antoine Van Dyck (1660-1662) ..... IV. 561

Rapports sur ce travail par MM. *le chev.* L. de Burbure *et* Théodore van Lerius ..... B. 261

Troubles de Bruxelles. — L'avocat Van der Meulen et les doyens des métiers traduits devant le conseil de Brabant. VI. 5

Rapports sur ce travail par MM. Aug. Scheler *et* R. Chalon..... B. 307 et 308

Het knickerspel, épisode inédit de l'histoire communale d'Anvers ..... VIII. 373

Documents relatifs à la formation et à la publication de l'ordonnance de Marie-Thérèse, du 20 mars-13 novembre 1773, qui affranchit les peintres, les sculpteurs et les architectes, aux Pays-Bas, de se faire inscrire dans les corps de métiers..... III. 451

Rapport sur ce travail par M. *le chev.* L. de Burbure..... B. 167

Le tombeau de Christian III, roi de Danemark, dans la cathédrale de Roeskilde et celui de Gustave Wasa à Upsala..... VI. 468

Rapports sur ce travail par MM. Alph. Wauters *et* Théod. van Lerius ..... B. 396

Rapport sur une communication de M. C. Broeckx, relative à un manuscrit de J.-B. van Helmont..... B. 269

Rapport sur le mémoire de M. L. Cousin, intitulé : *Un itinéraire au Xe siècle*..... B. 589

Rapport sur une notice de M. C. van Dessel, intitulée : *Fouilles d'Elewyt* ..... B. 687

Rapport sur la notice de M. C. van Dessel, intitulée : *Établissement belgo-romain à Elewyt* ..... B. 574

Rapport sur la notice de M. C. van Dessel, intitulée : *Quelques antiquités des environs de Vilvorde*..... B. 433

Rapport sur la notice de M. C. van Dessel, intitulée : *Nouvelles annotations archéologiques*..... B. 896

Rapport sur le mémoire de M. P.-C. van der Elst, intitulé :

Les premiers rois mérovingiens..... B. 452
Rapport sur la notice de M. P.-C. VAN DER ELST, intitulée : *Quels étaient en 1006 les assiégeants de Valenciennes?* B. 439
Rapport sur les mémoires présentés en réponse à la 1re question du concours de 1872, et spécialement sur celui de M. J. FRÉSON, intitulé : *La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur*..... B. 601
Rapport sur le mémoire présenté en réponse à la 2e question du concours de 1873, et intitulé : *Histoire du Grand Conseil de Malines*, par M. ALBERT MATTHIEU..... B. 656
Rapport sur la notice de M. VARENBERGH, intitulée : *Trois filles de Gui de Dampierre*..... B. 265
Rapport sur le mémoire de M. VARENBERGH, intitulé : *Relations des Pays-Bas avec le Portugal et l'Espagne, d'après un auteur du XVIIe siècle*..... B. 312

GALESLOOT (L.) et TORFS (L.)

Barthélemy Tort de Lasonde, ou le négociant-négociateur. V. 454
Rapports sur ce travail par MM. CH. TIHYS *et* P. GÉNARD..... B. 310 et 311

GÉNARD (PIERRE).

L'Hôtel des monnaies d'Anvers..... X. 5

CHAP. I. Temps obscurs. — Les premières monnaies frappées à Anvers. — Manière de les frapper. — Les graveurs de monnaie, de médailles et de sceaux. — Le premier Hôtel de la Monnaie au Bourg..... 5
CHAP. II. Institution du serment des monnayeurs du Brabant par le duc Jean I. — Ateliers. — Règlement. — Fonctionnaires. — Serment des monnayeurs. — Franchises. — Juridiction. — Prison. — Vente de la charge de monnayeur. — Le cellier et la brasserie. — Nombreux procès au sujet des franchises. — Accord avec la ville en 1581. — Lois contre les faux monnayeurs..... 14
CHAP. III. Agrandissement de la ville en 1201. — Hôtel de la Monnaie au Marché au Lin, et son transfert au Rivage. — Édit du duc Charles-le-Téméraire. — Importance de l'argent monnayé à Anvers. — Suppression de l'atelier de Louvain. —

Monnaies frappées à Anvers de 1291 à 1478. — Marques particulières de l'atelier d'Anvers. — Valeurs des monnaies. — Anciens graveurs et monnayeurs attachés à l'atelier d'Anvers..... 26

Chap. IV. La Monnaie au XVIe siècle. — Grand commerce d'Anvers. — Ordonnance de Charles V de l'année 1520. — Protestation de l'essayeur Pierre Schats contre les fraudes. — Lettres de la reine Marie de Hongrie. — Autel des monnayeurs dans l'église de Ste-Walburge. — Projet de reconstruction de la Monnaie. — Octroi de l'empereur Charles V de l'année 1550. — Description de la Monnaie en 1551. — Priviléges du roi Philippe II de l'année 1559. — Les maîtres généraux de la Monnaie. — Jacques van Henxthoven, Robert van Eeckeren et Jacques Jonghelinckx. — Accord des monnayeurs avec la ville en 1581. — Le duc d'Alençon. — Gérard de Razières nommé maître général extraordinaire. — Médaille offerte à des monnayeurs. — Le prince de Parme. — Remontrance de Robert van Eeckeren. — Médaille de Robert van Eeckeren. — Les monnayeurs participent à la restauration de l'église de St-André..... 42

Chap. V. La Monnaie au commencement du XVIIe siècle. — Les archiducs Albert et Isabelle. — Instruction des archiducs pour les maîtres généraux, le waradin et son commis, l'essayeur, etc. — Règlement concernant le salaire des monnayeurs. — Réduction du nombre des maîtres généraux. — Médaille du graveur Waterloos. — Établissement d'une presse monétaire. — Projet de réduire les frais de la fabrication des monnaies et de centraliser les quatre Monnaies du Brabant en une seule, dont le siége serait à Anvers. — Querelle au sujet de la nationalité des officiers de la Monnaie. — Arc de triomphe de la Monnaie peint par Rubens. — Entrée triomphale à Anvers du prince Ferdinand d'Autriche. — Hospice des monnayeurs. — Ordonnances de 1685 et 1686. — Désordres à l'atelier d'Anvers. — Jubilé des monnayeurs. — Noms des principaux graveurs de la Monnaie. — Ordonnances du gouvernement pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. 62

Chap. VI. Acte du Conseil des finances, ordonnant l'introduction d'une presse dans la Monnaie. — Jeton frappé à l'occasion de l'introduction du balancier. — Édit du roi Charles II, réduisant le nombre des monnayeurs. — Remarques sur le travail et les priviléges des monnayeurs. — Juridiction de la Monnaie. — Procès concernant la charge de waradin. — Nomination du maître général Jacques Claessens. — Édit contre les faux monnayeurs. — — Projets de l'année 1728. — Liste des monnayeurs en 1734.

— Médailles frappées pendant la première moitié du XVIIIe siècle. — Projet de reconstruction de la Monnaie. — Démolition du *Vierschaer* du Kiel. — Jetons frappés à l'occasion de la reconstruction de la Monnaie en 1751. — Suppression de la Monnaie en 1786. — Les monnayeurs conservent leurs priviléges. — Invasion française. — Réquisition relative aux papiers trouvés dans l'ancien greffe de la Monnaie. — Vente de l'hôtel de la Monnaie par les agents de la République française..... 83

CHAP. COMPL. Monnaies obsidionales de 1814. — Ordre du jour du général Carnot. — Premières pièces frappées par J.-P. Wolschot. — 2me et 3me série de pièces frappées au balancier par Wolschot et gravées par J. van Goor. — 4me série de pièces frappées au chantier par Jean-Louis Gagnepain..... 111

Annexes 115

Rapports sur ce travail par MM. R. CHALON, THÉOD. VAN LERIUS *et le chev.* LÉON DE BURBURE.... B. 487*, 489* et 490*

Notice nécrologique sur M. le docteur CORNEILLE BROECKX, bibliothécaire-archiviste de l'Académie ..... B. 326

Notice nécrologique sur M. FRANÇOIS DURLET..... B. 274

Notice nécrologique sur M. P.-D. KUYL ..... B. 902

Rapport sur le mémoire de M. D. BUDDINGH', intitulé : *Vair scara, manschaar, wapens symbool der regtsmagt*... B. 401

Rapport sur le mémoire de MM. C. EICHHORN et H. ODELBERG, intitulé : *Guillaume Boyen*.... ..... B. 485

Rapport sur le mémoire de feu L. TORFS, intitulé : *Barthélemy Tort de Lasonde*..... B. 311

Rapport sur l'*Esquisse de l'histoire de la ville d'Anvers par feu L. Torfs* ..... B. 484

Rapport sur la notice de feu LOUIS TORFS, intitulée : *Posterijberoerten*..... B. 483

Rapport sur trois manuscrits de feu LOUIS TORFS ..... B. 716

GÉRARD (P.-A.-F.)

Études sur les origines féodales..... IX. 583

Rapport sur ce travail par MM. G. HAGEMANS et LE GRAND DE REULANDT..... B. 666 et 669

GIELEN (J.).

Promenade à l'église romane d'Alden-Eyck (Limbourg)... III. 294
Miniature du XVe siècle ..... VI. 309
Rapports sur ce travail par MM. *l'abbé* P.-D. Kuyl *et le chev.* L. de Burbure..... B. 361 et 362

GIFE (Eugène).

Postel, son abbaye et son église..... VIII. 133
Rapport sur ce travail par M. *l'abbé* P.-D. Kuyl. B. 484
Rapport sur le mémoire de M. A.-A. de Ceuleneer, intitulé : *Recherches sur l'origine des communes belges*.. B. 434
Rapport sur la notice de M. C. van Dessel, intitulée : *Monnaies romaines trouvées à Elewyt*..... B. 350
Rapport sur un mémoire de M. le chev. da Sylva, portant pour titre : *Signification des signes gravés sur les anciens monuments du Portugal*..... B. 323
Rapport sur la notice de feu L. Torfs, intitulée : *Parochiewezen*..... B. 484
Rapport sur trois notices incomplètes de feu L. Torfs, intitulées : 1° *Antwerpsche kerkliteratuur ;* 2° *Orphelinats en Hollande, Zélande et Gueldre ;* 3° *St-Willebrord et son église, à Anvers*..... B. 593

GILLMAN (Andrew) Esq.

Ancient connexion of Scotland and Flanders..... I. 341
Rapport sur ce travail par MM. Le Grand de Reulandt *et* H. van de Velde .... B. 45

GRAND (S.-E.-V. Le) de REULANDT, *secrétaire perpétuel de l'Académie.*

Notice sur les fonts baptismaux de la collégiale de Dinant. I. 612
Rapport sommaire sur les travaux de l'Académie d'archéologie de Belgique depuis sa fondation ..... B. 186

Discours prononcé sur la tombe de M. Louis Torfs..... B. 261
Rapport sur la notice de M. C. van Dessel, intitulée : *Établissement belgo-romain d'Elewyt*..... B. 572
Rapport sur une notice de M. C. van Dessel, intitulée : *Fouilles d'Elewyt*. . . . . B. 686
Rapport sur la notice de M. C. van Dessel, intitulée : *Nouvelles annotations archéologiques* . . . . . B. 897
Rapport sur la notice de M. P.-C. van der Elst, intitulée : *Annotations sur les Étrusques* . . . . . B. 453
Rapport sur la notice de M. P.-C. van der Elst, intitulée : *Les silex polis et leurs dénominations*..... B. 585
Rapport sur le travail de M. P.-C. van der Elst, intitulé : *Remarques sur les trois âges archéologiques : Pierre — Bronze — Fer* ..... B. 801
Rapport sur une notice de M. Ed. van Even, traitant *Des armoiries de abbés et des trois anciennes abbayes de Louvain*... .... B. 666
Rapport sur la notice de M. L. Galesloot, intitulée : *Quelques renseignements concernant la famille de Rubens et le décès de David Teniers*..... B. 158
Rapport sur la communication de M. L. Galesloot, concernant la villa belgo-romaine d'Arquennes..... B. 447
Rapport sur une notice de M. Gérard, intitulée : *Étude sur les origines féodales* .... B. 669
Rapport sur une notice de M. H. Schuermans, intitulée : *La fontaine de Quinten Metsys*..... B. 244
Rapport sur une notice de M. Ch.-M.-T. Thys, intitulée : *Broderies et tissus anciens trouvés à Tongres*..... B. 268
Rapport sur la topographie des voies romaines dans la Gaule Belgique..... B. 780
Rapport sur la notice de feu L. Torfs, intitulée : *Les établissements charitables à Anvers* ..... B. 313
Rapport sur la notice de L. Torfs : *Monument exécuté par Quinten Massys à Anvers*. ..... B. 93
Rapport sur le mémoire de M. A. Zestermann, intitulé : *Du supplice de la croix chez les anciens*..... B. 216

GRAND DE REULANDT (S.-E.-V. LE) et l'abbé P.-D. KUYL.

Rapport sur un mémoire de M. LOUIS COUSIN, intitulé : *Étude sur le monastère de Steneland*..... B. 403

GRAND (LE) DE REULANDT et H. VAN DE VELDE.

Rapport sur la notice de M. A. GILMANN, concernant les anciennes relations entre l'Écosse et les Flandres..... .. B. 45

GRAND (LE), G. HAGEMANS et H. VAN DE VELDE

Rapport sur les fouilles exécutées dans les cavernes de Furfooz (Namur)..... B. 62

GRANDGAIGNAGE (EDMOND).

Le Péage de l'Escaut..... IV 5

Introduction. L'Escaut. — Noms divers à son embouchure. — Péages..... 5-10
CHAP. I. Des tonlieux en général. — Leur antiquité. — Origine commune à toute espèce de tonlieux..... 11-29
CHAP. II. Du péage de l'Escaut jusqu'au traité de Munster. 30-80
§ 1. Tonlieu de l'Escaut. — A qui il appartenait. — Noms divers sous lesquels il fut perçu. — Droit de conduite sur le Hont. 30
§ 2. Riddertol et Jocktol..... 46
§ 3. Franchise des bourgeois d'Anvers..... 50
§ 4. Exactions commises par les fermiers des tonlieux. — Conditions de perception..... 56
§ 5. Exemption des tonlieux... 65
§ 6. L'Escaut de 1585 à 1648.. 73
CHAP. III. L'Escaut, du traité de Munster à 1795..... 81-90
CHAP. IV. L'Escaut, de 1795 à 1839..... 91-120
§ 1. 1795-1830. Situation du pays sous les dominations française et hollandaise..... 91
§ 2. 1830-1839. Négociations diplomatiques relatives à l'Escaut 95
§ 3. Droit de tonnage..... 118
CHAP. V. L'Escaut de 1839 à 1863. — Actes qui ont précédé le rachat du péage de l'Escaut. — Préliminaires et traité du 12 mai 1863..... 121-140
CHAP. VI. Le commerce d'Anvers depuis son origine jusqu'à nos jours, en rapport avec le péage de l'Escaut..... 141-169
Annexes..... 170-176

Rapport sur la notice de M. P.-C. VAN DER ELST, intitulée : *Quels étaient en 1006 les assiégeants de Valenciennes ?* B. 440

Rapport sur l'*Esquisse de l'histoire d'Anvers*, par feu L. Torfs..... B. 483
Rapport sur la notice de feu L. Torfs, intitulée : *Posterijberoerten (1659)* ..... B. 482

GRELLE (Comte Gérard le).

Rapport sur la notice de feu L. Torfs, intitulée : *Les Établissements charitables créés à Anvers*..... B 312

GUILLAUME (Gén. Baron).

Rapport sur la notice de M. P. Henrard, intitulée : *Les canons de Bouvignes*. . . . . B. 48
Rapport sur l'*Histoire de l'artillerie en Belgique jusqu'au règne d'Albert et Isabelle*, par M. P. Henrard. . . . . B. 54
Rapport sur le mémoire de M. P. Henrard, intitulé : *Les Mercenaires brabançons*. . . . . B. 114
Rapport sur le mémoire de feu L. Torfs, intitulé : *Campagnes de France en 1554 et 1557* . . . . . B. 196

H.

HAGEMANS (G.)

Discours sur les travaux faits par l'Académie d'archéologie depuis sa création . . . . . B. 407
Discours sur l'archéologie . . . . . B. 823
Discours sur l'utilité de l'archéologie. . . . . B. 144
Discours sur le développement de la science archéologique en Belgique . . . . . B. 170
Notice sur la statue d'Isis du Musée d'Anvers . . . . . I. 53
Relations inédites d'ambassadeurs vénitiens dans les Pays-Bas sous Philippe II et Albert et Isabelle . . . . . I. 345
Rapport sur le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique tenu à Stockholm au mois d'août 1874 . . . . . B. 884
Rapport sur la notice de M. E.-A. Conwell, intitulée : *On an inscribed cromleac* . . . . . B. 128

Rapport sur le mémoire de M. Eug. Dognée : *Du symbolisme de l'œuf* . . . . . B. 39
Rapport sur le travail de M. L. Delgeur, intitulé : *Sur le Rituel funéraire* . . . . . B. 673
Rapport sur la notice de M. Camille van Dessel, intitulée : *Monnaies romaines trouvées à Elewyt*. . . . . B. 350
Rapport sur un mémoire de M. P.-C. van der Elst, intitulé : *Les dolmens, leurs premiers constructeurs, leur destination, leur usage*. . . . . B. 687
Rapport sur la notice de M. P.-C. van der Elst, intitulée : *Époque d'Odin, législateur scandinave* . . . . . B. 309
Rapport sur la notice de M. Gérard, intitulée : *Étude sur les origines féodales* . . . . . B. 666
Rapport sur le mémoire de M. Reusens, intitulé : *Les Catacombes* . . . . . B. 110
Rapport sur le mémoire de M. H. Schuermans, intitulé : *Sigles figulins* . . . . . B. 152
Rapport sur la lettre de M. H. Schuermans : *Tumulus de la Hesbaye* . . . . , ... B. 42
Rapport sur une notice de M. Ch.-M.-T. Thys, intitulée : *Broderies et tissus anciens trouvés à Tongres.* . . . . B. 267
Rapport sur la notice de M. Ch. Thys, intitulée : *Feuille d'ivoire sculptée* . . . . . B. 232
Rapport sur la notice de feu Louis Torfs, intitulée : *L'Institution des échevins synodaux à Anvers* . . . . . B. 130
Rapport sur la *Correspondance inédite du marquis de Herriol*, communiquée par M. E. Varenbergh . . . . . B. 396
Rapport sur le mémoire de M. le baron de Witte, intitulé : *Les Miroirs chez les anciens* . . . . . B. 594

HAGEMANS (G.) et chev. de SCHOUTHEETE de TERVARENT.

Rapport sur une notice de M. Ch. W. Martin, relative à d'anciennes armes de bois trouvées en Angleterre . . . . I. 76

HAGEMANS (G.) et H. SCHUERMANS.

Rapport sur la notice de M. Wagener, intitulée : *Monument funéraire romain du Musée d'Anvers* . . . . . B. 160

HAGEMANS (G.), LE GRAND et H. VAN DE VELDE.

Rapport sur les fouilles exécutées dans les cavernes de Furfooz (Namur.) . . . . . B. 63

HANE-STEENHUYSE (Ch. d').

Lettre à l'Académie d'archéologie de Belgique pour la remercier de l'appui qu'elle a accordé au Congrès international de Géographie. . . . . B. 348

Lettre à l'Académie d'archéologie de Belgique, proposant la fondation aux frais du Congrès de Géographie de quelques sujets de concours sur des questions de Géographie ancienne. . . . . , B. 671

HANSEN (C.-J.)

Verslag over het door de Koninklijke Academie van Oudheidkunde te Stokholm, aangeboden Månadsblad, etc. in ruiling met onze uitgaven . . . . . B. 579

Verslag over drie aan te vullen bijdragen van wijlen L. Torfs : 1° *Antwerpsche Kerkliteratuur;* 2° *Orphelinats en Hollande, Zélande et Gueldre ;* 3° *St-Willebrord et son église à Anvers* . . . . . B. 592

HANSEN (C.-J.) en L. TORFS.

Nederlandsche krijgs- en partijnamen . . . . . X. 397

HASSELT (André van).

Rapport sur la notice de feu L. Torfs, intitulée : *L'institution des échevins synodaux à Anvers* . . . . . B. 129

Rapport sur le mémoire de M. D. Buddingh', intitulé : *Feesten en Feesttijden, Natuur- Kerk- en Volksfeesten in oorsprong en beteekenis* . . . . . B. 299
Rapport sur la notice de M. Felsenhart, intitulée : *Trésors historiques en Angleterre* . . . . . B. 113
Rapport sur la notice de M. A. de Noüe, intitulée : *La Châsse de St-Remacle à Stavelot.* . . . . . B 124

HAVRE (Chevalier Gustave van).

Rapport sur la notice de M. Felsenhart, intitulée : *Trésors historiques en Angleterre.* . . . . . B. 113
Rapport sur la notice de M. Louis Galesloot, intitulée : *Renseignements curieux sur l'amie d'Antoine van Dyck* . . . . . B. 121

HELBIG (Jules).

Notice nécrologique sur *Mathieu-Lambert Polain*, conseiller et membre fondateur de l'Académie . . . . . B. 706

HENRARD (P.).

L'Artillerie en Belgique, depuis son origine jusqu'au règne d'Albert et Isabelle . . . . . I. 134

Artillerie dans les communes. — Introduction. Les milices communales 134
Origine et développement de l'artillerie dans les communes . . . 156
Composition et organisation de l'artillerie dans les communes. 170
Artillerie dans l'État. — Sa composition, son organisation, ses progrès 185
Emploi de l'artillerie en campagne 223
Emploi de l'artillerie dans l'attaque et la défense des places. 237
Aperçu général sur les travaux de siége 253
De la poudre et de sa composition 263
Forme et fabrication des armes à feu 275
Affuts et voitures 303
Service des bouches à feu. — Projectiles, chargement, pointage. 312

Rapport sur ce travail, par le général Guillaume *et par le lieut.-col.* Casterman . . . . . B. 54 et 56

Campagnes de Charles-le-Téméraire contre les Liégeois.. III. 581
Les canons de Bouvignes du Musée royale d'armures et d'artillerie de Bruxelles..... II. 128
Rapports sur ce travail par MM. Guillaume et Casterman .. .. B. 48
Les mercenaires, dits brabançons, au moyen âge..... II. 416
Rapport sur ce travail par M. le gén. Guillaume. B. 114
Une page de la vie de P.-P. Rubens ..... B. 723
Rapport sur la notice de M. *P.-C van der Elst*, intitulée : *Quelques légendes romantiques d'entre-Meuse et Rhin* ..... B. 167
Rapport sur une lettre de M. *Peigné-Delacourt*..... B. 258
Rapport sur le mémoire de M. Louis Torfs, intitulé : *Campagnes de France en 1554 et 1557*..... B. 192

HENRARD (P.) et le général MEYERS.

Rapport de la Commission chargée par le Président d'examiner les modifications aux Statuts et au Règlement, proposées par le Bureau..... B. 753

HOLZER (Dr Carl)

Die Bedeutung des Namen Antverpo..... III. 559

J.

JANSEN (Gérard.)

Les anciennes banques de Tongres ..... II. 515

JANSSEN (H.-Q.)

Tanchelijn..... III. 374
Rapports sur ce travail par MM. L. Torfs, H. Raepsaet et Kervyn de Lettenhove..... B. 160, 163 et 164

K.

KEMPENEERS (l'abbé Auguste.)

De l'orientation symbolique des églises chrétiennes..... V. 555

Chap. I. Orientation chez les païens. — § 1. Les païens adoraient le soleil..... 561
§ 2. Les païens priaient tournés vers le lever du soleil. — Orientation de leurs temples..... 565
§ 3. L'orientation des sépultures chez les païens..... 573
Chap. II. Orientation chez les Hébreux.—§ 1. Le tabernacle et le temple regardaient l'Orient. 577
§ 2. Direction des sépultures chez les Hébreux..... 582
Chap. III. Orientation chez les chrétiens. — § 1. De l'ancien usage des chrétiens de prier vers l'Orient..... 585
§ 2. Orientation des églises chrétiennes. — A. Mode primitif. 598
B. Nouveau mode..... 626
§ 3. Orientation des sépultures chrétiennes..... 654

Rapports sur ce travail par MM. *l'abbé* P.-D. Kuyl *et* A. Wauters..... B. 305 et 306

KERVYN DE LETTENHOVE (BARON.)

Rapport sur la notice de M. E.-A. Conwell, intitulée : *On an inscribed Cromleach*..... B. 129
Rapport sur les mémoires produits en réponse à la question posée par l'Académie : *Sur la vie et les doctrines de l'hérésiarque Tanchelme*..... B. 164
Rapport sur le mémoire de M. le chevalier de Roesgen von Floss, intitulé : *Observations héraldiques et archéologiques sur l'analogie des symboles du blason avec la mythologie scandinave*..... B. 251

KEYSER (Nicaise de.)

Discours sur les rapports de l'archéologie et les beaux-arts..... B. 484*
Rapport sur la notice de M. L. Torfs : *Monument exécuté par Quinten Massys à Anvers*..... B. 93

KUYL (l'abbé P.-D.)

Rétable de l'ancienne corporation des tanneurs, dans l'église paroissiale de Sainte-Waudru, à Herenthals..... VI. 267
Rapport sur ce travail par M. Edmond Reusens.... B. 394

Rapport sur la notice de M. C. van Dessel, intitulée : *La bourgade belgo-romaine, à Elewyt* (Brabant.)..... B. 383
Rapport sur la communication de M. L. Devillers : *Documents concernant Herenthals*..... B. 354
Rapport sur la notice de M. J. Gielen, intitulée : *Miniature du XVe siècle*..... B. 361
Rapport sur la notice de M. E. Gife, intitulée : *Postel, son abbaye et son église*..... B 484
Rapport sur le mémoire de M. A. Kempeneers, intitulé : *De l'orientation symbolique des églises chrétiennes*... B. 305

KUYL (l'abbé P.-D.) et LE GRAND de RECLANDT.

Rapport sur un mémoire de M. Louis Cousin, intitulé : *Étude sur le monastère de Steneland*..... B. 403

L.

LAMBRECHTS (Docteur.)

Rapport sur la communication de M. C. Broeckx, relative à un manuscrit de J.-B. van Helmont..... B. 269

LEJEUNE (Théophile).

L'abbaye de la Thure (de l'ordre de St-Augustin) en Hainaut. I. 648

LERIUS (Théodore van).

Rapport sur la notice de M. F.-J. van den Branden, intitulée : *Frans Wouters*..... B. 575
Rapport sur une notice de M. Éd. van Even, traitant *Des armoiries des abbés et des trois anciennes abbayes de Louvain*..... B. 666
Rapport sur la notice de M. Louis Galesloot, intitulée : *Renseignements curieux sur l'amie d'Antoine Van Dyck*. B. 122
Rapport sur la notice de M. Louis Galesloot, intitulée : *Vente de tableaux de David Teniers, etc*..... B. 214

Rapport sur la notice de M. Louis Galesloot, relative à *Une vente de tableaux attribués à Antoine Van Dyck*. B. 261
Rapport sur la notice de M L. Galesloot, intitulée : *Le tombeau de Christian III, à Rœskilde* ..... B. 396
Rapport sur les mémoires présentés en réponse à la 3e question du concours de 1871, et spécialement sur celui de M. P. Génard, intitulé : *Histoire de l'atelier monétaire d'Anvers*..... B. 489*
Rapport sur la notice de M. le comte Nahuys, intitulée : *Cruche de 1577, aux armes de Florent van Pallant, premier comte de Culembourg* ..... B. 881
Rapport sur le mémoire de M. L. Torfs, intitulé : *Antwerpen's naamrede*..... B. 307
Rapports sur les notices de feu Louis Torfs, intitulées : *Justiciewezen* et *Kronologische register der Antwerpsche drukpers* ..... B. 578
Rapport sur la notice de M. L. Torfs, intitulée : *Koningsfeest van hertog Jan IV* ..... B. 121
Rapport sur trois manuscrits de feu L. Torfs..... B. 714

M.

MARSY (A. de),

Lettre sur l'origine des armoiries féodales ..... B. 620
Rapport sur ce travail par MM. D. Buddingh' *et le chev.* de Schoutheete de Tervarent ..... B. 626

MARTIN (Charles Wykeham) Esq.

Ancient weapons of wood discovered at Hollingbourn, Kent. I. 67
Rapport sur cette notice par MM. *le chev.* de Schoutheete de Tervarent *et* G. Hagemans..... I. 76

MATTHIEU (Albert).

Histoire du Grand Conseil de Malines..... X. 171

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire externe..... 171-275

CHAP. I. Période bourguignonne (1417-1477)..... 171
CHAP. II. Période austro-bourguignonne (1477-1516)..... 196
CHAP. III. Période austro-espagnole (1516-1555)..... 211
CHAP. IV. Période espagnole (1555-1714)..... 229
CHAP. V. Période autrichienne (1714-1794)..... 257

SECONDE PARTIE.

Histoire interne..... 277-361

CHAP. I..... 277
CHAP. II. De l'organisation interne du Grand Conseil..... 299
ART. I. Des conseillers. § I. Des conditions requises..... 299
§ II. Des incompatibilités..... 306
§ III. Inamovibilité..... 307
§ IV. Prérogatives..... 308
ART. II. Du président..... 309
ART. III. Du nombre des conseillers et des séances du Grand Conseil. — § I. Conseillers... 311
§ II. Séances..... 313
§ III. Costumes. — § IV. Traitement..... 316
ART. IV. Du procureur général et des avocats fiscaux..... 317
ART. V. Des avocats..... 326
ART. VI. Des procureurs..... 330
ART. VII. Des greffiers..... 332
ART. VIII. Des huissiers..... 334
ART. IX. Des aumôniers..... 335
ART. X. Du geolier..... 336
CHAP. III. De la compétence du Grand Conseil..... 337
ART. I. De la compétence du Grand Conseil au degré d'instance..... 339
ART. II. De la compétence du Grand Conseil au degré d'appel. 352
ART. III. De la compétence du Grand Conseil comme cour de cassation. — De la grande révision ou proposition d'erreur. 356
Conclusion..... 360
Appendice..... 362

Rapports sur ce travail par MM. L. GALESLOOT, E. POULLET *et* H. SCHUERMANS..... B. 656, 659 et 663

MERTENS (F.-H.)

Notice biographique sur Mgr. P.-F.-X. DE RAM, premier recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, membre-fondateur et conseiller de l'Académie.... B. 83

Rapport sur le mémoire de M. D. BUDDINGH', intitulé : *Cosmos en Zodiac der Scandinaviers*..... B. 191

Rapport sur le *Glossaire roman du XIIIe siècle*, annoté par M. AUG. SCHELER..... B. 39

MEYERS (GÉNÉRAL) et P. HENRARD.

Rapport de la Commission chargée par le Président d'exa-

miner les modifications aux Statuts et au Règlement proposées par le Bureau..... B. 753

N.

NAHUYS (Comte Maurin).

Cruche de 1577, aux armes de Florent baron de Pallant, premier comte de Culembourg..... X. 515
Puits romains découverts à Vechten (Pays-Bas)..... IV. 429
Rapports sur ce travail par MM. Schuermans *et* Alph. Le Roy..... B. 197 et 120

NAMUR (Dr. A.)

La Basilique de St-Willibrord, à Echternach..... II. 136

NOUË (Arsène de).

La châsse de St. Remacle, à Stavelot..... II. 451

I. Saint Remacle..... 452
II. L'ancien pays de Stavelot... 446
III. La châsse..... 463

Rapports sur ce travail par MM. André van Hasselt *et* M.-L. Polain..... B. 124 et 125
Les manuscrits de François Laurenty, prieur de l'abbaye de Malmedy..... I. 574

O.

ODELBERG (Herman).

Les retables de Strengnäs (Suède)..... VI. 475

ODELBERG (H.) et EICHHORN,

Guillaume Boyen (Wilhelm Boy), peintre, sculpteur et architecte belge..... VIII. 94
Rapport sur ce travail par M. P. Génard..... B. 485

OOSTERZEE (H.-M.-C. VAN)

Remarques sur le mémoire de M. H. Q. Janssen, relatif à Tanchelin ..... B. 270

P.

PEIGNÉ-DELACOURT.

Lettre sur un pont antique ..... B. 256

PETIT (L.-A.-J.)

Ville-Pommerœul. — Pommerœul — Bourbant ..... I. 491

PINCHART (A.)

Rapport sur la notice de M. E. VARENBERGH, intitulée : *Trois filles de Gui de Dampierre* ..... B. 264
Rapport sur la notice de M. ALPH. DE VLAMINCK, intitulée : *Warminia, domaine de l'abbaye de St-Bavon-lez-Gand* ..... B. 267

POLAIN (M.-L.)

Rapport sur le mémoire de M. FELSENHART, intitulé : *Ambassade de sir Thomas Challoner en France et aux Pays-Bas* ..... B. 302
Rapport sur la notice de M. ARSÈNE DE NOUÉ, intitulée : *La Châsse de S. Remacle à Stavelot* ..... B. 125
Rapport sur le mémoire de M. J.-J.-E. PROOST, intitulé : *Recherches sur la législation des jugements de Dieu* ..... B. 208

POULLET (EDM.)

Rapport sur le mémoire présenté en réponse à la 2e question du concours de 1873 et intitulé : *Histoire du Grand Conseil de Malines*, par M. ALB. MATTHIEU ..... B. 659
Rapport sur la notice de M. E. VARENBERGH, intitulée : *La pragmatique sanction de Charles VI* ..... B. 578

PROOST (J.-J.-E.)

Recherches sur la législation des jugements de Dieu, principalement en Belgique et accessoirement dans les principaux pays de l'Europe..... IV. 177

Chap. I. De l'origine et des caractères du duel judiciaire... 179
Chap. II. Législation du duel judiciaire..... 192
Chap. III. Abolition du duel judiciaire..... 222
Chap. IV. De l'ordalie ou des épreuves du fer ardent, de l'eau bouillante et de l'eau froide.. 228
Chap. V. Des épreuves de la croix, du corsned, du cercueil et du bâton..... 248
Annexes..... 254

Rapports sur ce travail par MM. Alph. Le Roy *et* M.-L. Polain..... B. 206 et 208

Les tribunaux ecclésiastiques en Belgique..... VIII. 5

§ I. La juridiction ecclésiastique dans les premiers siècles de l'Église..... 6
§ II. Synodes et échevins synodaux..... 11
§ III. Des archidiacres..... 15
§ IV. Des officiaux et des conseils d'officialité..... 17
§ V. Des tribunaux ecclésiastiques depuis le XIIe siècle jusqu'au concordat de Charles-Quint avec l'évêque de Liége. 21
§ VI. Des tribunaux ecclésiastiques depuis le concordat de Charles-Quint avec l'évêque de Liége jusqu'à leur suppression 28
§ VII. Compétence civile des tribunaux ecclésiastiques. ... 34
§ VIII. Compétence, criminelle des tribunaux ecclésiastiques. 45
§ IX. De la tradition au bras séculier et de la dégradation. 51
§ X. De la peine du bannissement, de l'amende honorable et des peines accessoires 62
§ XI. Des amendes, pèlerinages et interdits..... 67
Annexes..... 76

Rapports sur ce travail par MM. Wagener *et* P.-C. van der Elst..... B. 569 et 570

Rapport sur le mémoire de M. J. Declève, intitulé : *Du serment et de sa formule*..... B. 645

Rapport sur la notice de M. E. Varenbergh, intitulée : *La pragmatique sanction de Charles VI*..... B. 577

PROOST (B. de)

Rapport sur la porte intérieure de Borgerhout..... B. 251

PRZEZDZIECKI (Comte Alexandre.)

Énumération et description sommaire de 64 manuscrits, 6 fragments et 10 abrégés de l'Histoire de Pologne, de Jean Dlugosch (dit Longin) chanoine de Cracovie, mort en 1480 ..... B. 383

R.

RAEPSAET (Henri).

Rapport sur un mémoire de M. le chev. da Silva, intitulé : *Signification des signes gravés sur les anciens monuments du Portugal* ..... B. 324

Rapport sur les mémoires produits en réponse à la question posée par l'Académie sur la vie et les doctrines de l'hérésiarque Tanchelm ..... B. 163

Rapport sur le mémoire de feu M. Louis Torfs, intitulé : *Narrenspiegel over steden en gemeenten of Verhandeling over hare spotnamen* ..... B. 404

RAM (P.-F.-X. de).

Rapport sur le mémoire de M. H. van de Velde : *Les vitraux incolores des anciens monuments de Belgique.* B. 51

REUSENS (l'abbé Edmond).

Les catacombes de Rome ..... II. 5

I. Description des catacombes 6
II. Origine des catacombes 14
III. Historique des catacombes 99

Rapport de M. G. Hagemans *sur ce mémoire* ..... B. 110

Réponse à la question : Quels sont les caractères particuliers que présente l'architecture du moyen âge dans les différentes régions de la Belgique ..... B. 738

Rapport sur le mémoire de M. A.-A. de Ceuleneer, intitulé : *Recherches sur l'origine des communes belges* .. B. 453

Rapport sur la notice de M. C. van Dessel, intitulée : *La bourgade belgo-romaine à Elewyt (Brabant)* ..... B. 382

Rapport sur une notice de M. P.-D. Kuyl, intitulée : *Le retable d'Hérenthals*..... B. 394
Rapport sur le mémoire de M. E. Varenbergh, intitulé : *Épisode des relations extérieures du comté de Flandre. — La Flandre et l'empire d'Allemagne*..... B. 685

ROY (Alph. Le).

Rapport sur les mémoires présentés en réponse à la 1re question du concours de 1874 : Traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancienne principauté de Liége ..... B. 782
Rapport sur un mémoire de M. P.-C. van der Elst, traitant : *Des temps anciens et préhistoriques*..... B. 700
Rapport sur la notice de M. P.-C. van der Elst, intitulée : *Annotations sur les Étrusques*..... B. 452
Rapport sur une dissertation de M. P.-C. van der Elst, intitulée : *Sources de l'intrusion de fables grecques et romaines dans l'histoire des anciens Belges*..... B. 359
Rapport sur le mémoire de M. P.-C van der Elst, intitulé : *Les premiers rois mérovingiens*..... B. 452
Rapport sur la notice de M. P.-C. van der Elst, intitulée : *Quelques légendes romantiques d'entre Meuse et Rhin* ..... B. 165
Rapport sur la notice de M. P.-C. van der Elst, intitulée : *Traces d'éléments germaniques dans la population du nouveau monde*..... B. 230
Rapport sur le mémoire de M. Felsenhart, intitulé : *Ambassade de sir Thomas Challoner en France et aux Pays-Bas*..... B. 302
Rapport sur la communication de M. L. Galesloot, concernant la villa belgo-romaine d'Arquennes ..... B. 447
Rapport sur la notice de M. le comte M. Nahuys, intitulée : *Puits romains*..... B. 201
Rapport sur le mémoire de M. J.-J.-E. Proost, intitulé : *Recherches sur la législation des jugements de Dieu*. B. 206

ROYE (DE) DE WYCHEN.

Lettre sur une découverte d'antiquités romaines faites à Meerhout (Anvers), Quaed Mechelen et Oost Hamme (Limbourg) ..... B. 599

S.

SAINT-GÉNOIS (BARON JULES DE).

Rapport sur le mémoire de M. D. BUDDINGH', intitulé : *Cosmos en Zodiac der Scandinaviers* ..... B. 190
Rapport sur la notice de M. ARN. SCHAEPKENS, intitulée : *L'ordre teutonique et la grande commanderie de Vieux-Joncs* ..... B. 82

SCHAEPKENS (ARNAUD).

Pietersheim, ancienne terre libre de l'Empire ..... I. 664
La grande commanderie teutonique de Vieux-Joncs ..... II. 55
Rapport sur ce travail par MM. H. SCHUERMANS *et* JULES DE ST-GÉNOIS ..... B. 90 et 98

SCHELER (AUGUSTE).

La veuve. — Fabliau inédit de Gauthier le Long, trouvère tournaisien ..... II. 477
Glossaire roman du XVe siècle (ms. de la bibliothèque de Lille.) ..... I. 81
Rapport sur ce travail par MM. H. VAN DE VELDE *et* F.-H. MERTENS ..... B. 35 et 39
Li roman des Eles, par Raoul de Houdenc, publié pour la première fois en entier, d'après un ms. de Turin, et accompagné de variantes et de notes explicatives ..... IV. 275
Rapport sur le mémoire de M. L. GALESLOOT, intitulé : *Troubles de Bruxelles de 1698-1699* ..... B. 307
Rapport sur le mémoire de M. le chev. DE ROESGEN VON FLOSS, intitulé : *Observations héraldiques et archéolo-*

giques sur l'analogie des symboles du blason avec la mythologie scandinave ..... B. 249
Rapport sur la notice de M. A. Toilliez, intitulée : *Ancienne collection de numismatique et d'antiquités*.... B. 82

SCHOUTHEETE DE TERVARENT (Chev. de).

Transmission du château et de la seigneurie de Voorde, et des fiefs d'Ast, de Leen et de Lykschoot, sis au Pays de Waes..... I. 619
Rapport sur ce travail par le baron Jules de St-Génois ..... B. 98
Notice nécrologique sur le baron Jules de St-Génois des Mottes, membre-fondateur et conseiller de l'Académie. B. 208
Rapport sur le mémoire de M. D. Buddingh', intitulé : *Vair, scara, manschaar, wapens, symbool der regtsmagt*.. B. 398
Rapport sur la lettre de M. A. de Marsy, concernant *l'origine des armoiries féodales*..... B. 636
Rapport sur la notice de M. le comte Nahuys, intitulée : *Cruche de l'an 1577, aux armes de Florent de Pallant, premier comte de Culembourg*..... B. 881
Rapport sur la notice de M. E. Varenbergh, intitulée : *Quelques mots sur les liens de race entre les premiers peuples de l'Angleterre et de la Flandre* ..... B. 242

SCHOUTHEETE DE TERVARENT (Chev. de) et G. HAGEMANS.

Rapport sur une notice de M. Ch. W. Martin, au sujet d'anciennes armes de bois trouvées en Angleterre..... I. 76

SCHUERMANS (H.)

De l'émail chez les Romains..... II. 551
La fontaine de Quinten Massys, à Anvers..... IV. 462
Rapports sur ce travail par MM. le chev. Léon de Burbure *et* Le Grand de Reulandt..... B. 243 et 244
Histoire et archéologie. Lettre à M. le secrétaire perpétuel. II. 42

Rapport sur ce travail par M. Wagener..... B. 98
Notice sur une intaille en onyx trouvée au Rondebosch sous Houtem (Limbourg hollandais)..... I. 426
Intaille en jaspe trouvée à Liberchies (Hainaut)..... VI. 384
Rapports sur ce travail par MM. *le lieut.-col.* A. Casterman *et le baron* J. de Witte..... B. 380 et 381
Néologismes archéologiques. — Dolmen, Menhir, Cromlech, etc..... V. 426
Sigles figulins, (époque romaine)..... III. 5
Rapport sur ce travail par MM. A. Castermann *et* G. Hagemans..... B. 151 et 152
Des styles à écrire..... II. 577
Lettre sur les tumules de la Hesbaye..... I. 59
Rapport sur ce travail par M. G. Hagemans..... B. 42
Lettre à M. le secrétaire perpétuel sur quelques observations présentées par M. le baron J. de Witte, au sujet de l'introduction probable de quelques antiquités égyptiennes et étrusques qui ont été trouvées en Belgique... B. 758
Rapport sur la notice de M. le chev. Camille de Borman, relative aux anciennes enceintes de Tongres..... B. 126
Rapport sur le mémoire de M. D. Buddingh', intitulé : *Feesten en feesttijden. Natuur- kerk- en volksfeesten in oorsprong en betekenis*..... B. 297
Rapport sur la notice traitant d'un objet en bronze trouvé à Baarle-Nassau, et décrit par M. Cuypers van Velthoven..... B. 431
Rapport sur la notice de M. C. van Dessel, intitulée : *Quelques antiquités des environs de Vilvorde*..... B. 433
Rapport sur le mémoire de M. P.-C. van der Elst, intitulé : *Esquisse d'ethnographie occidentale*..... B. 153
Rapport sur la notice de M. P.-C. van der Elst, intitulée : *Traces d'éléments germaniques dans la population du nouveau monde*..... B. 219
Rapport sur un travail de M. P. Lansens, intitulé : *Bladzijde uit het groot Mythenboek*..... B. 355

Rapport sur le mémoire présenté en réponse à la 2e question du concours de 1873, et intitulé : *Histoire du Grand Conseil de Malines*, par M. Albert Matthieu. . . . . B. 663
Rapport sur la notice de M. le comte M. Nahuys, intitulée : *Puits romains* . . . . . B. 197
Rapport sur une lettre de M. Peigné-Delacourt. . . . . B. 258
Rapport sur la notice de M. Arn. Schaepkens, intitulée : *L'ordre Teutonique et la grande commanderie de Vieux-Joncs*. . . . . B. 80
Rapport sur la notice de M. A. Toilliez, intitulée : *Ancienne collection de numismatique et d'antiquités*. . . B. 80
Rapport sur le mémoire de feu Louis Torfs, intitulé : *Sandraudiga, une des divinités de la Toxandrie*. . . B. 291
Rapport sur une notice de feu Louis Torfs, intitulée : *Les guerres* . . . . . B. 313

SCHUERMANS (H.) et G. HAGEMANS.

Rapport sur la notice de M. Wagener, intitulée : *Monument funéraire romain du Musée d'Anvers* . . . . . B. 160

SILVA (Chev. J. da).

Lettre à M. le secrétaire perpétuel en réponse aux rapports de MM. Gife et Raepsaet. . . . . B. 368

SIRET (Adolphe).

Rapport sur la notice de M. F.-J. van den Branden, intitulée : *Frans Wouters* . . . . . B. 576

T.

THYS (Ch.-M.-T.)

L'église de Notre-Dame à Tongres. . . . . H. 469

Introduction..... 171
I. Conquête des Gaules par les Romains. — Établissement du christianisme. — Fondation de l'église par saint Materne (58 av. J.-C. à 314 apr. J.-C.).... 174
II. S. Servais. — Invasion des Huns. — Destruction de l'église (314-799)..... 181
III. Ogier le Danois. — Première reconstruction de l'église. — Établissement du chapitre. — Ruine de l'église (799-1240).. 188
IV. Seconde reconstruction de l'église. — Destruction de la tour (1240-1677).... 199
V. Grand incendie. — Première restauration (1677-1794)..... 206
VI. Abolition du culte. — Concordat (1794-1846)..... 214
VII. Deuxième restauration (1846-1866)..... 217
Appendice A. Description des trésors et ornements. 1° Trésor 238
2° Ornements sacerdotaux... 295
B. Inscriptions des pierres tumulaires..... 310
C. Catalogue de l'ameublement :
1° De l'église..... 330
2° De la chapelle claustrale.. 344
3° Du cloitre..... 346
4° Des sacristies..... 348
D. Catalogue des archives..... 349
E. Inscriptions des cloches..... 383
F. Tableau des membres du chapitre en 1796..... 385
G. Liste des prévôts du chapitre. 392
H. Liste des doyens du chapitre. 402
I. Liste des plébans et des curés. 411

Broderies et tissus anciens trouvés à Tongres..... V. 17
Rapports sur ce travail par MM. G. Hagemans *et* Le Grand de Reclandt..... B. 267 et 268
Sur une feuille d'ivoire sculptée trouvée à Tongres..... IV. 422
Rapport sur ce travail par M. G. Hagemans..... B. 232
Urna littera trouvée à Tongres..... VI. 465
Rapport sur ce travail par M. A. Wagener..... B. 392
Lettre sur la découverte d'urnes cinéraires faite à Hove, près de Contich..... B. 704
Rapport sur le mémoire de M. D. Buddingh', intitulé : *Vair scara manschaar, wapens symbool, regtsmagt*.. B. 399
Rapport sur le mémoire de M. Declève, intitulé : *Du serment et de sa formule*..... B. 646
Rapport sur les mémoires envoyés en réponse à la 1re question du concours de 1872, et spécialement sur celui de M. Fréson, intitulée : *La justice au XVIIe siècle, dans le comté de Namur*..... B. 608
Rapport sur les mémoires présentés en réponse à la première question du concours de 1874 : Traiter une ques-

tion archéologique ou historique relative à l'ancienne principauté de Liége ..... B. 797
Rapport sur la topographie des voies romaines dans la Gaule Belgique ..... B. 782
Rapport sur la notice de feu Louis Torfs, intitulée : *Historieschets van Mechelen* ..... B. 349
Rapport sur le mémoire de feu Louis Torfs, intitulé : *Narrenspiegel over steden en gemeenten of verhandeling over hare spotnamen* ..... B. 404
Rapport sur le mémoire de feu Louis Torfs, intitulé : *Barthélemy Tort de Lasonde* ..... B. 310

TOILLIEZ (Albert).

Une ancienne collection de numismatique et d'antiquités .. II. 71
Rapports sur ce travail par MM. Aug. Scheler *et* H. Schuermans ..... B. 80 et 82

TORFS (Louis).

Antwerpens naamreden ..... V. 442
Rapports sur ce travail par MM. *le docteur* C. Broeckx *et* Théod. van Lerius .... B. 306 et 307
Anvers au dixième siècle ..... V. 27
Esquisse de l'histoire d'Anvers ..... VII. 393
Rapports sur ce travail par MM. Grandgaignage, Broeckx *et* P. Génard ..... B. 483 et 484
Antwerpsch bestuurwezen ..... B. 486
Afgescheidene gemeenten in Antwerpen ..... V. 668
Oude brandkronijk van Antwerpen ..... B. 453
Chronologische lijst der ammans van Antwerpen ..... VII. 225
Les émeutes d'Anvers en 1659. Analyse des actes de réconciliation ..... VII. 474
Rapports sur ce travail par MM. E. Grandgaignage *et* P. Génard .. .. B. 482 et 483
Fondatiën in voordeel der huisarmen in 1779 te Antwerpen bestaande ..... VII. 490

Tijdmatig register der periodische drukpres van Antwerpen. ..... VIII. 565
Rapport sur ce travail par M. Théod. van Lerius. B. 578
Institutions de bienfaissance, hospices, hôpitaux et orphelinats. Fondations particulières créées à Anvers jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ..... VI. 204
Rapport sur ce travail par MM. *le comte* Gérard Le Grelle *et* Le Grand de Reulandt ..... B. 312 et 373
Juridiction ecclésiastique. — Évêché d'Anvers ; chapitre de N.-D.; circonscription paroissiale, églises paroissiales et auxiliaires ; couvents ..... VII. 433
Rapport sur ce travail par M. Eug. Gife ..... B. 484
et observation par M. Théod. van Lerius ..... B. 715
Antwerpsche kerkliteratuur. ..... VIII. 362
Rapports sur ce travail par MM. C.-J. Hansen *et* E. Gife. ..... B. 592 et 593
Kloosterwezen in Antwerpen ..... VI. 315
Monument exécuté par Quinten Massys ..... I. 638
Rapports sur ce travail par MM. Le Grand *et* N. De Keyser ..... B. 93
L'officialité et les échevins synodaux à Anvers ..... II. 580
Rapports sur ce travail par MM. A. van Hasselt *et* G. Hagemans ..... B. 129 et 130
Hospices des orphelines à Anvers ..... V. 5
Rentmeesters van het hertogelijk domein van Braband, in de kwartieren van Antwerpen, Lier en Herenthals. . . . B. 460
Oud schependom van Antwerpen. ..... V. 519
Schouteten van Antwerpen, Lier, het land van Rijen, Contich, het Waterland, Turnhout, Santhoven, Mechelen en Heyst ..... VII. 241
S. Willibrord et son église ..... VIII. 348
Rapports sur ce travail par MM. Hansen *et* E. Gife. ..... B. 592 et 593
Quelques villes secondaires de la province d'Anvers . . . . VI. 400
Orphelinats en Hollande, Zélande et Gueldre ..... B. 609

Rapports sur ce travail par MM. C.-J. Hansen *et* E. Gife. . . . . B. 592 et 593
Ambivariten en Toxanders. Etymologische studien. . . . . III. 321
Campagnes de Charles-Quint et de Philippe II (1554-1557). Relations contemporaines, traduites du flamand d'après le texte original et accompagnées de notes historiques et littéraires . . . . . IV. 473
Rapports sur ce travail par MM. P. Henrard *et le général* Guillaume . . . . . B. 193 et 196
Koningsfeest van hertog Jan IV (1422) . . . . . II. 153
Rapports sur ce travail par MM. Th. van Lerius *et le chev.* Léon de Burbure . . . . . B. 120
Note sur quelques détails de la monographie de l'église de Notre-Dame de Tongres. . . . . B. 280
Sandraudiga, une des divinités de la Toxandrie, son nom commenté et expliqué . . . . . V. 51
Rapport sur ce travail par M. H. Schuermans . . . B. 291
Rapport sur les mémoires produits en réponse à la question posée par l'Académie sur la vie et les doctrines de l'hérésiarque Tanchelm . . . . . B. 160 et 164

TORFS (Louis) et A. CASTERMAN.

Les agrandissements et les fortifications d'Anvers depuis l'origine de cette ville . . . . . VII. 5

TORFS (Louis) et L. GALESLOOT.

Barthélemy Tort de Lasonde ou le négociant-négociateur. . V. 454
Rapports sur ce travail par MM. Ch. Thys *et* P. Génard . . . . . B. 310 et 311

TORFS (Louis) et C.-J. HANSEN.

Nederlandsche krijgs- en partijnamen, nagezien en vermeerderd . . . . . X. 397

V.

VARENBERGH (Émile).

Discours sur les traditions légendiaires..... B. 862
Correspondance du marquis de Ferriol, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople, avec une introduction..... V. 481
Rapports sur ce travail par MM. G. Hagemans *et le lieut.-col.* A. Casterman..... B. 398 et 399
Quelques mots sur les liens de race entre les premiers peuples de l'Angleterre et de la Flandre..... IV. 440
Rapports sur ce travail par MM. *le chev.* de Schoutheete de Tervarent *et* A. Casterman. B. 242 et 243
Épisodes des relations extérieures du comté de Flandre. — La Flandre et l'empire d'Allemagne..... IX. 673
Rapports sur ce travail par MM. E. Reusens *et* Diegerick..... B. 685 et 686
Épisodes des relations exterieures de la Flandre au moyen âge. Trois filles de Gui de Dampierre.....
Rapports sur ce travail par MM. Pinchart *et* L. Galesloot..... B. 264 et 265
Les relations des Pays-Bas avec le Portugal et l'Espagne, d'après un écrivain du XVIIIe siècle ..... V. 157
Rapports sur ce travail par MM. Casterman *et* L. Galesloot..... B. 311 et 312
Relation du siége de Marchienne (24-30 juillet 1712) écrite par un assiégé, avec une introduction..... VI. 193
Rapport sur ce travail par M. *le lieut-col.* A. Casterman..... B. 363
Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne .....VIII. 323
Rapports sur ce travail par MM. Devillers *et* Casterman..... B. 575
La pragmatique sanction de Charles VI, sa garantie et son infraction .....VIII. 234
Rapport sur ce travail par MM. J.-J.-E. Proost *et* Poullet..... B. 577 et 578

Rapport sur le mémoire de M. L. Cousin, intitulé : *Un itinéraire du Xe siècle* . . . . . B. 590
Rapport sur un mémoire de M. P. Henrard, intitulé : *Marie de Médicis aux Pays-Bas* (1631-1638). . . . . B. 701

VELDE (H. van de).

Les vitraux incolores des anciens monuments de Belgique. I. 5
Rapport sur ce travail par M. P.-F.-X. de Ram. . B. 51
Rapport sur le glossaire roman du XIIIe siècle, annoté par M. Aug. Scheler. . . . . B. 35

VELDE (H. van de) et LE GRAND DE REULANDT.

Rapport sur la notice de M. A. Gillman, concernant les anciennes relations entre l'Écosse et les Flandres . . . . B. 45

VELDE (H. van de), LE GRAND et G. HAGEMANS.

Rapport sur les fouilles exécutées dans les cavernes de Furfooz (Namur) . . . . . B. 62

VLAMINCK (A. de).

Warmina, domaine de l'abbaye de St-Bavon, lez-Gand . . IV. 643
Rapports sur ce travail par MM. le chev. Léon de Burbure *et* A. Pinchart . . . . . B. 265 et 267

W.

WAGENER (le prof. A.)

Discours sur le moyen de créer à peu de frais des Musées d'archéologie . . . . . B. 285
Le monument funéraire romain, au Musée des beaux-arts d'Anvers . . . . . III. 364
Rapports sur ce travail par MM. H. Schuermans *et* G. Hagemans . . . . . .
Rapport sur le mémoire de M. P.-C. van der Elst, intitulé : *Trois stations d'une voie romaine en Belgique* . . . . B. 778

Rapport sur le mémoire de M. C.-P. VAN DER ELST, intitulé : *Trois stations d'une voie romaine en Belgique*..... B. 778
Rapport sur le mémoire de M. J.-J.-E. PROOST, intitulé : *Les tribunaux ecclésiastiques en Belgique*..... B. 569
Rapport sur la lettre de M. H. SCHUERMANS, intitulée : *Histoire et archéologie*..... B. 82
Rapport sur la notice de M. CH. THYS, intitulée : *Urna literata*..... B. 392

WAUTERS (ALPHONSE).

Rapport sur la notice de M. A. GALESLOOT, intitulée : *Le tombeau de Christian III à Roeskilde*..... B. 396
Rapport sur le mémoire de M. AUG. KEMPENEERS, intitulé : *De l'orientation symbolique des églises chrétiennes*... B. 306

WITTE (Baron J. DE)

Discours sur les développements qu'a pris l'archéologie... B. 373
Discours sur les récentes découvertes de M. Schliemann dans la Troade..... B. 836
Discours sur les imitations du style archaïque dans les œuvres d'art chez les Grecs..... B. 693
Notice nécrologique sur ÉDOUARD GERHARD, membre correspondant étranger à Berlin..... B. 493
Les miroirs chez les anciens..... VIII. 163
Rapports sur ce travail par MM. L. DELGEUR *et* G. HAGEMANS..... B. 594
Communication sur l'origine probable des objets égyptiens et étrusques trouvés en Belgique..... B. 718
Rapport sur la notice de M. H. SCHUERMANS, intitulée : *Intaille romaine trouvée à Liberchies*..... B. 381

Z.

ZESTERMAN (DR. A.)

Die Kreuzigung bei den Alten..... IV. 337
Rapports sur ce travail par MM. LE GRAND *et* A. CASTERMAN..... B. 216

III.—TABLE MÉTHODIQUE DES TRAVAUX DE LA COMPAGNIE.

Archéologie en général.

Histoire et archéologie..... II. 42
Utilité de l'archéologie..... B. 144 et suiv.
Archéologie. Ce que c'est..... B. 99, 376 et 770
Archéologie. Ses développements en Europe..... B. 373 et suiv.
» » » en Belgique..... B. 170 et suiv.
Actes du Gouvernement belge en faveur de l'archéologie B. 180 et suiv.

Antiquités préhistoriques.

Néologismes archéologiques : Dolmen, Menhir, Cromlech, etc..... V. 426
Études sur quelques époques des temps anciens et préhistoriques..... X. 373
Remarques sur les trois âges archéologiques.... X. 448 et B. 801
Cavernes (les) de Furfooz (Namur)..... B. 62
Grotte inexplorée à Chaudfontaine..... B. 242
Armes de bois trouvées à Hollingbourn, Kent, Angleterre. I. 67
Les dolmens, leurs premiers constructeurs, leur destination et leur usage..... IX. 768
Age de la pierre. Les instruments de silex..... B. 582 et suiv.
Culte de la pierre chez les anciens..... B. 689
Cromlech à inscription à Macroom (Irlande)..... III. 317
Inscription de l'âge du bronze..... VI. 866
Objet en bronze trouvé à Baarle-Nassau..... VII. 214
Rapport sur le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Stokholm..... B. 884

Antiquités orientales.

Goropius Becanus. Son explication d'une statuette égyptienne..... B. 722
État actuel (1866) des études égyptiennes..... II. 101

Objets égyptiens trouvés en Belgique ..... B. 718 et suiv. 722
Isis (statue d') au Musée d'Anvers..... I. 53 — B. 718 et 759
Le Rituel funéraire des anciens Égyptiens..... IX. 613 et B. 673
Colosse égyptien inconnu..... B. 881
Ostraca grecs trouvés en Égypte..... B. 897
Symboles de l'Œuf..... I. 505

Antiquités grecques et romaines.

Annotations sur les Étrusques..... VII. 380
Supplice de la Croix dans l'antiquité, mémoire du Dr Zestermann, de Leipzig (en allemand)..... IV. 337
Les miroirs chez les anciens..... VIII. 163
Les fouilles de M. Schliemann dans la Troade..... B. 836
Styles à écrire ..... II. 577
Sigles figulins..... III. 5
Imitation du style archaïque chez les artistes de l'ancienne Grèce..... B. 691 et suiv.
Émail chez les Romains..... II. 551 et X. 471
Monument funéraire romain du musée d'Anvers..... III. 364
Fer, mentionné 51 fois dans Homère..... B. 803
Estrade (chemin romain) du Puy au Forez..... B. 449

Antiquités gallo-romaines.

Topographie de la Ménapie..... VI. 221
Ambivariten en Toxandres..... III. 327
Sandraudiga. Recherches sur cette divinité et sur un de ses autels trouvé près de Groot-Zundert..... V. 51
Le Maaswaal et le Veluwe..... X. 497
Rapport sur un travail concernant la topographie des voies romaines en Belgique..... B. 780
Trois stations d'une voie romaine en Belgique... X. 488 et B. 778
La bourgade belgo-romaine à Élewyt (Brabant)..... VI. 395
Établissement gallo-romain d'Élewyt..... VIII. 186 — IX. 782
Nouvelles annotations archéologiques..... X. 524
Monnaies romaines trouvées à Élewyt..... VI. 235
Quelques antiquités des environs de Vilvorde..... VII. 203
Notelarenberg à Vilvorde ..... B. 596

Villa belgo-romaine trouvée à Gerpinnes..... B. 626 et suiv.
— son Lararium..... B. 899
Tumulus en Hesbaye..... I. 59
Antiquités trouvées à Hove, près Contich..... B. 704
Intaille en jaspe trouvée à Liberchies (Hainaut)..... VI. 384
Antiquités découvertes entre Meerhout et Olmen..... B. 599
Antiquités découvertes entre Quaed Mechelen et Oost Hamme..... B. 601
Intaille en onyx trouvée à Rondebosch, sous Houtem (Limb.-Holl.)..... I. 426
Cimetière belgo-romain, à Strée..... X. 467
Émaux gallo-romains..... X. 471
L'art romain et l'art barbare dans les bijoux trouvés au cimetière de Strée (Hainaut)..... X. 497
Urna literata trouvée à Tongres..... VI. 465
Puits romains découverts à Vechten (Pays-Bas).. IV. 429 et B. 192
Antiquités découvertes à Waerloos..... B. 568

Antiquités germaniques.

Recherches sur l'époque d'Odin, législateur scandinave... V. 435
Légendes romantiques d'entre Meuse et Rhin..... III. 566
Zodiaque et cosmologie des Scandinaves, par D. Buddingh'. III. 679
Fêtes naturelles, ecclésiastiques et populaires. Leur origine et leur signification..... V. 230

Antiquités américaines.

Esquisse d'éthnologie occidentale..... III. 728
Éléments européens dans la population primitive de l'Amérique..... III. 729
Traces d'éléments germaniques trouvées dans les populations de cette partie du monde..... IV. 431 et B. 219
Éléments asiatiques dans la population de cette partie du monde..... III. 756

Antiquités ecclésiastiques.

Catacombes de Rome..... II. 5
» leur origine..... II. 14
» leur histoire..... II. 29
» ouvrages sur les—..... II. 37
Orientation symbolique des églises au moyen âge..... V. 668
Quels caractères particuliers l'architecture présente au moyen âge dans les différentes régions de la Belgique. B. 738 et suiv.
Vitraux incolores..... I. 5
Basilique de St.-Willibrord à Echternach..... II. 136
Église d'Alden-Eyck..... III. 294
» de St.-Julien à Ath..... I. 329
» de Notre-Dame à Tongres..... II. 169
Églises des environs de Mons..... II. 509
Postel, son abbaye et son église..... VIII. 133
Abbaye de la Thure, en Hainaut..... I. 648
Prieuré de St-Antoine-en-Barbefosse..... I. 561
La chapelle de Notre-Dame de Bon-Vouloir à Havré..... II. 572
Châsse de St-Remacle à Stavelot..... II. 451 et 463
Fonts baptismaux de la collégiale de Dinant..... I. 612
Retable de la chapelle de N.-D. de Ginderbuyten... B. 401 et 406
Retable de l'ancienne corporation des tanneurs dans l'église paroissiale de Ste-Waudru, à Hérenthals..... VI. 267
Les retables de Strengnäs (Suède)..... VI. 475
Retable de l'église de Venray, placé dans celle de Tongres. II. 233 et 331 — B. 280
Diptyque d'ivoire (feuille d'un) trouvé à Tongres..... IV. 422
Broderies et tissus anciens trouvés à Tongres..... V. 17
Miniature du XVe siècle..... VI. 309

Antiquités judiciaires.

Du serment et de sa formule..... VIII. 459
Recherches sur les lois qui régissaient les jugements de Dieu..... IV. 177 et suiv.
Les tribunaux ecclésiastiques en Belgique..... VIII. 5

Histoire du Grand Conseil de Malines..... X. 171
Officialité et échevins synodaux à Anvers... ..... II. 580
La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur..... IX. 5

Antiquités littéraires.

Glossaire roman du XIIIe siècle..... I. 81
Veuve (la), fabliau inédit de Gauthier le Long, de Tournai.. II. 477
Roman (le) des Eles, poëme du trouvère Raoul de Houdenc, trouvère picard..... IV. 274
Sur un des ouvrages de J.-B. van Helmont, relatif au magnétisme animal..... V. 65

Antiquités militaires.

L'artillerie en Belgique depuis son origine jusqu'au règne d'Albert et Isabelle. .. .. I. 134 et 185 — B. 55 et 57
Les canons de Bouvignes au Musée de la porte de Hal à Bruxelles ..... II. 128
Mercenaires, dits Brabançons, au moyen âge..... II. 416
Campagnes de Charles-le-Téméraire contre les Liégeois... III. 581
Campagnes de Charles-Quint et de Philippe II dans le Hainaut et le Nord de la France, en 1554..... IV. 489
Opérations militaires dont les rives du bas-Escaut furent le théâtre depuis 1484 jusqu'à nos jours..... .. VI. 155
Relation du siége de Marchiennes (1712). . ... VI. 193 et B. 363
Les agrandissements et les fortifications d'Anvers..... VII. 5

Beaux-arts.

De l'imitation du style archaïque dans les œuvres d'art chez les Grecs..... ..... B. 691 et suiv.
Les caractères particuliers que présente l'architecture du moyen âge dans les différentes contrées de la Belgique.. B. 738 et suiv.
Documents concernant l'affranchissement, par Marie-Thérèse, des peintres, sculpteurs et architectes, de l'obligation de se faire inscrire dans les corps de métiers..... III. 451

Quelques renseignements concernant la famille de P.-P. Rubens et le décès de David Teniers..... III. 340
Collection des tableaux du prince Ferdinand-Alexandre de Portugal..... IV. 415 et B 214
Tableaux de D. Teniers et autres, mis en vente à Londres. IV. 407 et 409 à 413
Deux portraits perdus, peints par Van Dyck..... IV. 420
Procès au sujet de tableaux attribués à ce peintre..... IV. 561

Héraldique.

Opinion de M. Anatole de Barthélemy sur l'origine des armoiries féodales..... B. 620
Les armoiries des abbés et abbayes de Louvain..... VIII. 542
La *Force (schaar)* dans les armoiries et sa signification... VII. 265

Relations diplomatiques.

Relations inédites d'ambassadeurs vénitiens dans les Pays-Bas..... I. 345
Causes pour lesquelles la Flandre se souleva et se révolta contre le roi catholique..... I. 358
Relation de l'ambassade de Venise, F. Contarini, dans les Pays-Bas..... I. 371
Voyage de Giorgio Giustiniani, par la France, la Flandre et l'Allemagne, en 1605..... I. 396
Ambassade de sir Thomas Challoner aux Pays-Bas et en Espagne..... V. 139
Correspondance du marquis de Ferriol, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople..... VI. 481

Notices historiques.

Sources de l'intrusion des fables grecques et romaines dans l'histoire des anciens Belges..... VI. 240
Sur les traditions légendaires..... B. 862
Les premiers rois mérovingiens..... VIII. 144
Sur les origines féodales..... IX. 583 et B. 666
Les précurseurs de la nationalité belge..... B. 843

Origines des communes belges. . . . . VII. 109
Un itinéraire au Xe siècle. . . . . VIII. 268
Quels étaient en 1006 les assiégeants de Valenciennes ? . . . VII. 209
Épisodes des relations extérieures du comté de Flandre . . . IX. 673
Notices sur trois filles de Gui de Dampierre. . . . . IV. 607
Rapports sur un mémoire concernant Lambert le Bègue.
B. 782, 787 et 797
Liens de race entre les premiers peuples de l'Angleterre et ceux des Flandres. . . . . IV. 440
Migrations des Flamands en Angleterre. . . . . IV. 451 B. 744
Relations des Pays-Bas avec le Portugal et l'Espagne au XVIIe siècle. . . . . V. 157
Troubles de Bruxelles. L'avocat Vander Meulen. . . . . VI. 5
La pragmatique sanction de Charles VI . . . . . VIII. 234
Surnoms et noms de guerre donnés aux partis dans les Pays-Bas . . . . . X. 397

Notices sur la ville et la province d'Anvers.

Histoire du péage de l'Escaut . . . . . IV. 5
Esquisse d'une histoire d'Anvers. . . . . VII. 393
Marquisat d'Anvers et seigneurie de Malines. . . . . I. 549
Fictions du marquisat de l'Empire romain . . . . . III. 302
Anvers. Origine du nom de cette ville, V. 442. — Signification de ce nom cherchée en sanskrit, III. 559. — Comment ce nom fut orthographié à diverses époques, V. 452. — Ce que M. de Fréminville dit d'Anvers. . . . . IV. 463
Anvers au dixième siècle. . . . . V. 27
Émeutes d'Anvers en 1659. Analyse des actes de réconciliation . . . . . VII. 474
Het Knickerspel, émeute à Anvers en 1683. . . . . VIII. 373
Bourgmestres d'Anvers. . . . . B. 488
Échevins d'Anvers, B. 486. — L'échevinage et le chapitre. . B. 487
Anciens échevins d'Anvers. . . . . V. 519
Anvers. Receveurs (*Rentmeesters*). . . . . B. 489
» Hoofdmannen der poorterij . . . . . B. 490
» Wijkmeesters . . . . . B. 491

Ambachtsraden d'Anvers..... B. 492
Liste des ammans d'Anvers ..... VII. 225
Liste des receveurs (Rentmeesters) d'Anvers..... B. 460
Listes des écouthètes d'Anvers..... VII. 241
» » » de Lierre..... 248
» » » du pays de Ryen 251
» » » de Contich. 252
» » » du Waterland..... 253
» » » de Turnhout..... 255
» » » de Hérenthals..... 256
» » » de Santhoven..... 258
» » » de Malines..... 260
» » » de Heyst..... 264
Hôtel des Monnaies d'Anvers ... . X. 5
Ancienne porte de Borgerhout, à Anvers. ..... B. 251
Puits de Quinten-Massys, à Anvers..... I. 638 — IV. 462
Juridiction ecclésiastique à Anvers (évêché, chapitre de N.-D., paroisses, églises, couvents, etc.).... VII. 433 et B. 715
St-Willibrord et son église à Anvers ..... VIII. 348
Couvents à Anvers (flamand)..... VI. 315
Littérature ecclésiastique à Anvers (fl.). .... VIII. 362
L'officialité et les échevins synodaux à Anvers..... ... II. 580
Communautés protestantes à Anvers..... V. 668
Hospice des orphelines à Anvers. .... V. 5
Institutions de bienfaisance, fondations particulières fondées à Anvers..... .... VI. 204
Fondations pour les pauvres honteux (huisarmen) existant à Anvers en 1779... ..... VII. 490
Incendies à Anvers..... ..... B. 453
Les journaux d'Anvers (fl.)..... VIII. 565
Quelques villes secondaires de la province d'Anvers (Malines, Diest, Turnhout, Aerschot, Lierre) ..... VI. 400
Liste des receveurs (*Rentmeesters*) de la ville et province de Malines .... B. 465
Liste des receveurs (*Rentmeesters*) de la Terre d'Arkel... B. 464

Liste des receveurs (*Rentmeesters*) de Turnhout, et de Lierre et Turnhout.... ..... B. 463
Documents concernant les possessions du chapitre de Saint-Waudru de Mons, à Herenthals..... VI. 277

Notices diverses.

Ancienne collection de numismatique et d'antiquités.. . . II. 71
Dlugosch (Jean), chanoine de Cracovie. Manuscrits de son Histoire de Pologne . . . . . B. 383
Le tombeau de Christian III, roi de Danemark, dans la cathédrale de Roskilde et celui de Gustave Wasa, à Upsala . . VI. 468
Château du Diable, à Caregnon . . . . . II. 87
Château d'Havré. . . . . II. 559
Cruche de l'an 1577 . . . . . X. 315
Foires de Mons. . . . . I. 41
Koningsfeest van Hertog Jan IV (1422) . . . . . II. 153
François du Perrier, ami de Malherbe . . . . . II. 72 — B. 80
Transmission du château et de la seigneurie de Voorde et des fiefs d'Ast, de Leen et de Lykschoot . . . . . I. 619
Ancien hôpital de Peruwelz . . . . . I. 676
Pietersheim, ancienne terre libre de l'Empire. I. 664 — Ses seigneurs . . . . . I. 666
Chevalerie et prieuré de Saint-Antoine en Barbefosse . . I. 561
Le monastère de Steeneland, et les communes qui en dépendaient . . . . . VI. 873
Trésors historiques en Angleterre . . . . . II. 95
L'anceinte actuelle de Tongres a-t-elle une origine romaine ?. . . . . I. 503 — B. 126
Anciennes banques de Tongres. . . . . II. 515
Vieux-Joncs. Grande commanderie de l'ordre teutonique. . II. 55
» Commanderies qui en dépendaient . . . . . II. 57
Ville-Pommerœul, Pommerœul Bourbant, etc. . . . . I. 439
Warminia, domaine de l'abbaye de St-Bavon, lez-Gand . . IV. 643
Orphelinats en Hollande, Zélande et Gueldre . . . . . B. 609
Sur le Manadsblad de Stockholm ..... B. 579
Sur la signification des signes gravés sur les anciens monuments du Portugal. ..... B. 323 et 368

Notices généalogiques.

Généalogie de la famille de Mahieu. . . . . I. 439
» d'Isabelle van Ophem, amie de Van Dyck . . . II. 442
Généalogie de la famille de Brion. . . . . IX. 550
Fragment généalogique de la famille de Berlaymont IX. 554
— id. de la maison de Chasteleler . . . . . IX. 556

Notices biographiques.

Amie (l') d'Antoine Van Dyck, à Saventhem . . . . . II. 436
Guillaume Boyen (Wilhelm Boy), peintre, sculpteur et architecte belge . . . . . VIII. 91
Barthélemy Tort de Lasonde. . . . . V. 519
Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne . . . . . VIII. 323
Un épisode de la vie diplomatique de Rubens. . . . B. 729 et suiv.
Tanchelin . . . . . III. 374 — B. 160 et 270
Wouters (Frans), peintre, par Van den Branden. . . . . VIII. 196

Notices nécrologiques.

Dr C. Broeckx . . . . . B. 326 — ses ouvrages 344
François Durlet . . . . . B. 247
F.-G.-E. Gerhard. . . . . B. 493 — ses ouvrages 536
Le comte J.-R.-L. de Kerckhove-Varent. . . . . B. 244
P.-D. Kuyl. B. 902 ; sa bibliographie 907 ; ses compositions musicales 909
L'abbé C.-J. van den Nest. . . . . B. 642
M.-L. Polain. . . . . B. 704
P.-F.-X. de Ram . . . . . B. 83
Baron Jules de St-Génois . . . . . B. 208
M.-C.-A Verswyvel. . . . . B. 315 et 317
Discours prononcé sur la tombe de M. Louis Torfs. . . . . B. 261

IV. TABLE DES TRAVAUX DE LA COMPAGNIE

PAR ORDRE DES VOLUMES.

Tome 1er.

Les vitraux incolores des anciens monuments de Belgique, par M. H. Vande Velde 5
Les foires de Mons, par M. L. Devillers 41
Statue d'Isis du musée d'Anvers, par M. G. Hagemans..... 53
Sur les tumulus de la Hesbaye, lettre de M. H. Schuermans.. 59
Ancient weapons of wood discovered at Hollingbourn, Kent, by C. Wykeham Martin..... 67
Rapport sur la notice qui précède, présenté dans la séance de l'Académie du 21 avril 1864, par MM. le chev. de Schoutheete de Tervarent et G. Hagemans..... 76
Glossaire roman-latin du XVe siècle, par M. A Scheler..... 81
L'artillerie en Belgique depuis son origine jusqu'au règne d'Albert et Isabelle, par M. P. Henrard..... 134 et 185
L'église de St-Julien à Ath, par M. L. Devillers..... 329
Ancient connection of Scotland and Flanders, by A. Gillman. 341
Relations inédites d'ambassadeurs vénitiens dans les Pays-Bas, par M. G. Hagemans..... 345
Intaille en onyx trouvée au Rondebosch, sous Houthem (Limbourg hollandais), par M. H. Schuermans..... 427
Généalogie de la famille de Mahieu, par M. F.-J. Delcourt.. 439
Ville-Pommerœul, Pommerœul, Bourbant, par M. L.-A.-J. Petit..... 491
Les symboles antiques. L'œuf, par M. E. Dognée..... 505
Marquisat d'Anvers et seigneurie de Malines, par M. P.-C. Vander Elst..... 549
La chevalerie et le prieuré de St-Antoine-en-Barbefosse, par M. L. Devillers..... 561
Les manuscrits de François Laurenty, prieur de l'abbaye de

Malmedy, par M. A. de Noué 574
Fonts baptismaux de la collégiale de Dinant, par M. Le Grand de Reulandt 612
Transmission du château et de la seigneurie de Voorde et des fiefs d'Ast, de Leen et de Lykschoot, sis au Pays de Waes, par M. le chev. de Schoutheete de Tervarent 619
Monument exécuté par Quentin Massys, à Anvers, par M. L. Torfs 638
L'abbaye de la Thure (de l'ordre de St-Augustin) en Hainaut, par M. T. Le Jeune 648
Pietersheim (ancienne terre libre de l'empire), par M. A. Schaepkens 664
Ancien hôpital de Péruwelz, par M. L. Devillers 677

Tome II.

Les catacombes de Rome, par M. E. Reusens 5
Histoire et archéologie, par M. H. Schuermans 42
La grande commanderie de l'ordre Teutonique de Vieux-Joncs, par M. A. Schaepkens 55
Une ancienne collection de numismatique et d'antiquités, par feu M. A. Toilliez 71
Le château du diable à Quaregnon, par M. L. Devillers 87
Trésors historiques en Angleterre, par M. J. Felsenhart 95
De l'état actuel des études égyptiennes, par M. F. Daury 101
Les canons de Bouvignes du Musée royal d'antiquités, d'armures et d'artillerie de Bruxelles, par M. P. Henrard 128
La basilique de St-Willibrord à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), par M. A. Namur 136
Koningsfeest van hertog Jan IV, door M. Lodewijk Torfs ... 153
L'église de N.-D. à Tongres, par M. Ch.-M.-T. Thys 169
Les mercenaires dits brabançons, par M. P. Henrard 416
Renseignements concernant l'amie d'Antoine Van Dyck, par M. L. Galesloot 436
La châsse de saint Remacle à Stavelot, par M. A. de Noué ... 451

La Veuve. Fabliau inédit de Gauthier Le Long, trouvère tournaisien, par M. A. Scheler 477
L'enceinte actuelle de Tongres a-t-elle une origine romaine? par M. le chevalier C. de Borman..... 503
Églises des environs de Mons, par M. L. Devillers 509
Les anciennes banques de Tongres, par M. G. Jansen..... 515
De l'émail chez les Romains, par M. H. Schuermans..... 551
Le château d'Havré, par M. L. Devillers..... 559
La chapelle de Notre-Dame de Bon-Vouloir, à Havré, par M. L. Devillers 572
Des styles à écrire, par M. H. Schuermans..... 577
L'officialité et les échevins synodaux à Anvers, par M. L. Torfs 580

Tome III.

Sigles (époque romaine), par M. H. Schuermans..... 5
Promenade à l'église romane d'Alden-Eyck (Limbourg), par M. J. Gielen..... 294
Fictions du marquisat de l'empire romain. par M. P.-C. Van der Elst..... 302
On an inscribed cromleac near Rathkenny, county Meath, Ireland, by E.-A. Conwell, Esq..... 310
Ambivariten en Toxanders. — Etymologische studie, door M. L. Torfs..... 321
Quelques renseignements concernant la famille de Pierre-Paul Rubens et le décès de David Teniers, par M. L. Galesloot. 340
Le monument funéraire romain du musée des beaux-arts d'Anvers, par M. A. Wagener..... 364
Tanchelijn, door M. H.-Q. Janssen, predikant te St-Anna ter Muiden 374
Documents relatifs à la formation et à la publication de l'ordonnance de Marie-Thérèse, le 20 mars-13 novembre 1773, qui affranchit les peintres, les sculpteurs et les architectes, aux Pays-Bas, de l'obligation de se faire inscrire dans les corps de métiers. Communication de M. L. Galesloot.... 451
Die Bedeutung des Namen Antverpo, durch Doctor Carl Holzer..... 559

Quelques légendes romantiques d'entre Meuse et Rhin, par M. P.-C. Van der Elst. 566
Les campagnes de Charles-le-Téméraire contre les Liégeois (1465-1468), par M. P. Henrard. 581
Cosmos en Zodiac der Scandinaviërs, met aanteekeningen volgens eenen christelijken kalender der XIVe eeuw, door M. D. Buddingh' 679
Esquisse d'ethnologie occidentale, par M. P.-C. Van der Elst. 728

Tome IV.

Le péage de l'Escaut, par M. E. Grandgaignage 5
Recherches sur la législation des jugements de Dieu, principalement en Belgique et accessoirement dans les principaux pays de l'Europe, par M. J.-J.-E. Proost. 177
Li romans des Eles, par Raoul de Houdenc, publié pour la première fois en entier, d'après un manuscrit de Turin, et accompagné de variantes et de notes explicatives, par M. A. Scheler 275
Die Kreuzigung bei den Alten, von dr A. Zestermann 337
Vente à Londres de tableaux de David Teniers. Vente de la collection du prince Ferdinand-Alexandre de Portugal ; deux portraits peints par Antoine Van Dyck (XVIIe siècle), par M. L. Galesloot 405
Sur une feuille d'ivoire sculptée, trouvée à Tongres, par M. C.-M.-T. Thys 422
Puits romains découverts à Vechten (Pays-Bas), par M. le comte M. Nahuys 429
Traces d'éléments germaniques dans la population du nouveau monde, par M. P.-C. Van der Elst 431
Quelques mots sur les liens de race entre les premiers peuples de l'Angleterre et de la Flandre, par M. E. Varenbergh . . 440
La fontaine de Quinten Massys, à Anvers, par M. H. Schuermans 462
Campagnes de Charles-Quint et de Philippe II (1554-1557). Relations contemporaines, traduites du flamand d'après le

texte original et accompagnées de notes historiques et littéraires, par M. L. Torfs 473
Un procès pour une vente de tableaux attribués à Antoine Van Dyck, 1660-1662, par M. L. Galesloot 561
Épisodes des relations extérieures de la Flandre au moyen âge : trois filles de Gui de Dampierre, par M. E. Varenbergh . . . 607
Warminia, domaine de l'abbaye de St-Bavon lez-Gand, par M. A. de Vlaminck 643

Tome V.

Hospice des orphelines à Anvers, par feu M. L. Torfs 5
Broderies et tissus anciens trouvés à Tongres, par M. C.-M.-T. Thys 17
Anvers au dixième siècle, par M. L. Torfs 27
Sandraudiga, une des divinités de la Taxandrie, son nom commenté et expliqué, par feu M. L. Torfs 51
J.-B. Van Helmont, ad judicem neutrum causam appellat suam et suorum Philadelphus, par M. C. Broeckx 65
Ambassade de sir Thomas Challoner aux Pays-Bas et en Espagne sous Élisabeth, reine d'Angleterre, par M. J. Felsenhart 139
Les relations des Pays-Bas avec le Portugal et l'Espagne, d'après un écrivain du XVIIe siècle, par M. E. Varenbergh. 157
Feesten en Feesttijden, natuur-, kerk- en volksfeesten in oorsprong en beteekenis, door M. D. Buddingh' 229
Néologismes archéologiques. Dolmen, menhir, cromlech, etc., par M. H. Schuermans 426
Époque d'Odin, législateur scandinave, par M. P.-C. Van der Elst 435
Antwerpen's naamreden, door M. L. Torfs 442
Barthélemy Tort de Lasonde ou le négociant-négociateur, par feu M. L. Torfs (en collaboration avec M. L. Galesloot). . 454
Oud schependom van Antwerpen, door M. L. Torfs 519
De l'orientation symbolique des églises chrétiennes, par M. l'abbé A. Kempeneers. 555
Afgescheidene gemeenten in Antwerpen, door M. L. Torfs. . 668

Tome VI.

Troubles de Bruxelles.— L'avocat Vander Meulen et les doyens des métiers traduits devant le conseil de Brabant.— Mémoire historique, par M. L. Galesloot 5
Opérations militaires dont les rives du bas Escaut furent le théâtre depuis 1484 jusqu'à nos jours, et ouvrages de défense qui y furent établis.— Notice par feu L. Dusart. . . . 155
Relation du siége de Marchiennes, écrite par un assiégé, 24-30 juillet 1712, avec une introduction par M. E. Varenbergh. 193
Institutions de bienfaisance, hospices, hôpitaux et orphelinats. Fondations particulières créées à Anvers jusqu'à la fin du XVIIe siècle, par feu M. L. Torfs. 204
Sur la topographie de la Ménapie à l'époque de Jules-César, par M. P.-C. Vander Elst 221
Monnaies romaines trouvées à Elewyt (Brabant), par M. Camille Van Dessel 235
Sources de l'intrusion de fables grecques et romaines dans l'histoire des anciens Belges, par M. P.-C. Vander Elst. . 240
Retable de l'ancienne corporation des tanneurs dans l'église paroissiale de Sainte-Waudru, à Hérenthals, par M. l'abbé P.-D. Kuyl. 267
Documents concernant les possessions du chapitre de Sainte-Waudru de Mons, à Hérenthals, par M. L. Devillers. . . . 277
Miniature du XVe siècle, par M. J. Gielen 309
Kloosterwezen in Antwerpen, door wijlen M. L. Torfs 315
Intaille en jaspe trouvée à Liberchies (Hainaut), par M. H. Schuermans. 384
La bourgade belgo-romaine d'Elewyt (Brabant) par M. Camille Van Dessel. 393
Quelques villes secondaires de la province d'Anvers, par feu M. L. Torfs 400
Urna litterata trouvée à Tongres, par M. Ch.-M.-T. Thys. . . 465
Le tombeau de Christian III, roi de Danemark, dans la cathédrale de Roeskilde, et celui de Gustave Wasa à Upsala, par M. A. Galesloot 468

Les retables de Strengnäs (Suède), par M. H. Odelberg. . . . 475
Correspondance du marquis de Ferriol, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople, avec une introduction par M. E. Varenbergh 481
Inscription de l'âge du bronze, par M. F. Daury 866
Le monastère de Steneland. Étude sur le nom actuel des communes où ce monastère et ses nombreux domaines étaient situés, par M. L. Cousin 873

Tome VII.

Les agrandissements et les fortifications d'Anvers, depuis l'origine de cette ville, par feu M. L. Torfs (en collaboration avec M. le lieut.-colonel A. Casterman). 5
Recherches sur l'origine des communes belges, par M. A.-A. de Ceuleneer 109
Quelques antiquités des environs de Vilvorde, par M. C. Van Dessel 203
Quels étaient en 1006 les assiégeants de Valenciennes? par M. P.-C. Vander Elst. 209
Objet en bronze trouvé à Baarle-Nassau, par M. P. Cuypers-van Velthoven. 214
Chronologische lijst der ammans van Antwerpen, door wijlen M. L. Torfs 225
Schouteten van Antwerpen, enz , door wijlen M. L. Torfs. . 241
De schaar en schaarmannen, tot opheldering van dit wapenfiguur, door M. D. Buddingh'. 265
Annotations sur les Étrusques, par M. P.-C. Vander Elst. . 380
Esquisse de l'histoire d'Anvers, par feu M. L. Torfs 363
Juridiction ecclésiastique.—Évêché d'Anvers; chapitre de Notre-Dame ; circonscriptions paroissiales ; églises paroissiales et auxiliaires ; couvents. — Notice par feu M. L. Torfs. . . . 433
Les émeutes d'Anvers en 1659. Analyse des actes de réconciliation, par feu M. L. Torfs 474
Fondatien in voordeel van den huisarmen in 1779 te Antwerpen bestaande, uitgeschreven door wijlen M. L. Torfs. . . . 490

Tome VIII.

Les tribunaux ecclésiastiques en Belgique, par M. J.-J.-E. Proost 5
Guillaume Boyen (Wilhelm Boy), peintre, sculpteur et architecte belge, par MM. Eichhorn et H. Odelberg 91
Postel, son abbaye et son église, par M. E.-L. Gife 133
Les premiers rois mérovingiens, par M. P.-C. Vander Elst. . 144
Les miroirs chez les anciens, par M. le baron J. De Witte. . 163
Établissement belgo-romain d'Élewyt (Brabant), par M. C. Van Dessel 186
Frans Wouters, kunstschilder (1612-1650), door F.-J. Vanden Branden 196
La pragmatique-sanction de Charles VI, sa garantie et son infraction, par M. E. Varenberh 234
Un itinéraire du Xe siècle, par M. L. Cousin 268
Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne, par M. E. Varenbergh 323
St-Willibrord et son église à Anvers, par feu M. L. Torfs. . 348
Antwerpsche kerkliteratuur, door wijlen M. L. Torfs 362
Het Knickerspel, épisode inédit de l'histoire communale d'Anvers, par M. L. Galesloot 373
Du serment et de sa formule, par M. J. Declève 459
Les armoiries des abbés et abbayes de Louvain, par M. E. Van Even 542
Tijdmatig register der periodische drukpers van Antwerpen, door wijlen M. L. Torfs 565

Tome IX.

La justice au XVIIe siècle dans le comté de Namur, par M. Jules Fréson 5
Etude sur les origines féodales, par M. P.-A.-F. Gérard . . . 583
Sur le rituel funéraire des anciens Égyptiens, par M. le d^r Louis Delgeur 613
Épisodes des relations extérieures du comté de Flandre, par M. E. Varenbergh 673

Les dolmens, leurs premiers constructeurs, leur destination et leur usage, par M. P.-C. Vander Elst 768
Etablissement belgo-romain d'Elewyt (Brabant), par M. C. Van Dessel 782

Tome X.

L'hôtel des monnaies d'Anvers, par M. P. Génard 5
Histoire du Grand Conseil de Malines, par M. A. Matthieu. . 171
Études sur quelques époques des temps anciens et préhistoriques, par M. P.-C. Vander Elst 373
Nederlandsche krijgs- en partij-namen, door wijlen L. Torfs, nagezien en vermeerderd door zijnen behuwdzoon M. C.-J. Hansen 397
Remarques sur les trois âges archéologiques, par M. P.-C. Vander Elst 448
L'art romain et l'art barbare dans les bijoux trouvés au cimetière antique de Strée (Hainaut) et dans les stations belgo-romaines de l'Entre-Sambre et Meuse, contemporaines du Haut-Empire, par M. D.-A. Van Bastelaer 467
Trois stations d'une voie romaine en Belgique, par M. P.-C. Vander Elst 488
Le Maaswaal et le Veluwe, par feu M. D. Buddingh' 497
Cruche de l'an 1577, aux armes de Florent baron de Pallant, premier comte de Culembourg, par M. le comte M. Nahuys. 515
Nouvelles annotations archéologiques, par M. C. Van Dessel. 524

TABLE DES PLANCHES.

TOME I.

Vitraux incolores 6, 7, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 40
Statue d'Isis 53
Anciennes armes de bois 68
Canons anciens 173, 277, 278, 279, 281, 284, 285, 286, 287, 290

Canons sur affûts..... 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310
Batterie de siége au XVIe siècle 254
Balle à feu..... 323
Pot à feu..... 324
Armoiries de la famille Mahieu..... 438
Divers œufs symboliques..... 505, 510, 511, 513, 525, 540, 545
Armoire à reliques de la chapelle de St-Antoine-en-Barbefosse..... 561
Chevalier de St-Antoine-en-Barbefosse 565
Chapelle de St-Antoine-en-Barbefosse 569
Armoiries de la famille d'Havré..... 570
Fonts baptismaux de la collégiale de Dinant..... 612
Statuette de Brabon..... 640
Le puits de Quinten-Massys..... 641
Pierre sépulcrale de Quinten-Massys..... 644

TOME II.

Loculi des catacombes..... 7
Loculus fermé par une plaque..... 8
Cubiculum ou chambre sépulcrale..... 9
Plan et coupe d'une basilique du cimetière de Sainte-Agnès.. 11
Coupe d'une catacombe..... 20
Coupe d'une galerie sépulcrale à la catacombe de St-Hermès. 21
Perspective d'un côté de la galerie à la catacombe de St-Hermès. 21
Plan d'une sablonnière convertie en cimetière chrétien..... 22
Plan d'une partie du 2e étage de la catacombe de St-Calliste.. 22
Commanderie de l'ordre teutonique à Maestricht..... 55
La grande commanderie de Vieux-Joncs..... 57
Écus sculptés sur les portes d'entrée..... 59 et 60
Plan de la grande commanderie de Vieux-Joncs 61
Portrait d'un commandeur..... 63
Croix de l'ordre 65
Le château du diable à Quaregnon..... 87
Trois planches à hiéroglyphes..... 126
Couleuvrine à main de rempart en fer forgé..... 129
Veuglaires ..... 130 et 131

Serpentine..... 132
Chambres à poudre en fonte..... 133
Chambre à poudre en fer forgé..... 135
Sainte Irmine et Pepin portant la basilique d'Echternach 138
Intérieur de l'église abbatiale d'Echternach..... 141
Plan et coupe, d'après M. Schmidt de Trèves..... 144
Chapiteau d'une colonne..... 148
Mausolée de St. Willibrord..... 150
Sarcophage de St. Willibrord..... 151
Basilique de St-Willebrord au XVIe siècle..... 152
Intérieur de la collégiale de Tongres..... 169
Cloître de Tongres..... 192
Chapiteaux du cloître roman..... 194
Sceau du chapitre de Tongres, XIIIe siècle..... 198
Contre-sceau du chapitre de Tongres, XIIIe siècle..... 199
Plan de l'église de Notre-Dame de Tongres..... 216
Statue de Notre-Dame de Tongres..... 241
Ivoire..... 244
Reliquaire de la sainte croix..... 248
Évangéliaire avec couverture au repoussé..... 250
St-Jean l'Évangéliste, miniature du IXe siècle..... 252
Reliquaire de sainte Ursule..... 254
Reliquaire-Croix..... 256
Croix-reliquaire..... 259
Ostensoir-reliquaire..... 260
Ostensoir-reliquaire..... 261
Reliquaire de St. Laurent..... 268
Buste-reliquaire..... 269
Coffret à reliques — philactère..... 270
Châsse du XIIIe siècle..... 272
Croix de procession..... 277
Encensoir..... 286
Chandelier pascal..... 293
Lutrin-aigle..... 294
Girandoles..... 294
Bille de chape..... 300

Pierre sépulcrale de Marie Cleinwouters..... 328
Lettres et miniature du XVe siècle..... 378
Châsse de St. Remacle à Stavelot..... 451
Portail de l'église d'Obourg..... 511
Château d'Havré..... 560
Styles à écrire..... 577

TOME III.

Peintures murales de l'église d'Alden-Eyck..... 294
Cercles inscrits sur le cromlech de Rathkenny..... 311 et 312
Cromlech de Rathkenny..... 313
Face supérieure du cromlech de Rathkenny..... 315
Caractères inscrits sur le cromlech de Macroom..... 317
Monument funéraire romain du musée d'Anvers..... 364
Les neuf mondes des Scandinaves..... 680
Zodiaques comparés..... 684

TOME IV.

Carte de l'ancien Escaut au XIe siècle..... 5
Carte des embouchures de l'Escaut..... 140
Prisonniers empalés devant une ville assiégée..... 342
Ouvriers agriculteurs nus, d'après des vases antiques..... 380
La plus ancienne représentation du crucifiement de Jésus-Christ..... 393
Feuille d'ivoire sculptée, trouvée à Tongres..... 422
Puits romains à Vechten (Pays-Bas)..... 429
Anciens sceaux d'Anvers..... 467 et 468
Emmanuel Philibert, duc de Savoie, généralissime des armées de Charles-Quint et de Philippe II, aux Pays-Bas..... 473
Fac simile des signatures de Jean Breughel, Abraham Janssens, Jan Peer Breughel, Cornelis de Baellieu, Peeter Verbrughen, Peeter Thys et Peeter Thomas..... 606
Fac simile des signatures de Herman Servaes, Justus Verus ab Egmont, Hubert Sporckmans, Johan Bochorst, Mattys Musson, David Ryckaert, Jacques Jordaens et Abraham van Diepenbeeck..... 606

TOME V.

Maison des orphelines à Anvers..... 5
Broderies et tissus anciens trouvés à Tongres..... 18, 21 et 24
Autel de Sandraudiga..... 51
Ancien calendrier..... 277

TOME VI.

Médaille satirique représentant l'avocat Van der Meulen..... 128
Rives du bas Escaut en 1584..... 159
Pont-barrage construit par le prince de Parme..... 163
Carte de la Ménapie..... 221
Retable de l'église de Ste-Waudru, à Hérenthals..... 281
Sabre au nom de Passier..... 273
Sceau scabinal de Hérenthals..... 281
Miniature du XVe siècle..... 309
Plan de la bourgade belgo-romaine, à Elewyt..... 395
Antiquités trouvées à Elewyt..... 396
Tombeau de Gustave Wasa, à Upsula..... 408
Panneau de retable à Strengnäs..... 475
Inscription du retable..... 476
Haches et anneau de bronze..... 867
Inscription de la bague..... 868
Inscription d'une pierre du musée de Mayence..... 872
Carte indiquant des localités et des chemins qui existaient au Xe siècle dans l'ancien diocèse de Thérouanne..... 87

TOME VII.

Plan des fortifications du bourg (d'Anvers) au XIIe siècle..... 18
Ruines du bourg au XVIIIe siècle..... 20
Le premier et le second agrandissement d'Anvers..... 30
Tour de Kroonenburg en 1543..... 43
Tour bleue, plan..... 53
Id. façade et plan latéral (XIVe siècle)..... 53
Roeder poort (porte Rouge), construite en 1317..... 57
Id. face..... 57
Porte de Kipdorp, construite en 1314..... 57
Id. plan..... 57

Plan de la ville et des fortifications d'Anvers, à la fin du XVe siècle..... 59
Porte St-Georges, construite en 1545, démolie en 1866. (Façade extérieure, plan et coupe)..... 73
Porte de Slyck, construite en 1565, démolie en 1866. (Façade extérieure et coupe)..... 73
Porte Rouge, construite en 1550, démolie en 1868. (Plan, façade extérieure et coupe)..... 73
Porte de Kipdorp, construite en 1583, démolie en 1866. (Façade intérieure, coupe)..... 73
Porte de Kipdorp, façade extérieure construite en 1550, démolie en 1866..... 73
Porte de Kipdorp, plan..... 73
Anvers en 1543, d'après une ancienne gravure..... 78
Fortifications d'Anvers en 1545 et en 1570..... 82
Porte des Béguines, construite en 1570, démolie en 1865. (Façade extérieure)..... 84
Porte des Béguines. (Façade intérieure et plan)..... 84
Fortifications d'Anvers au XVIIe siècle..... 89
Guérite des remparts au XVIIe siècle..... 90
Fortifications d'Anvers en 1860..... 96
Projet d'agrandissement d'Anvers en 1580 — 7e et 8e agrandissements avec les fortifications (1860)..... 101
Environs de Vilvorde..... 203
Hache en bronze trouvée à Baarle-Nassau..... 214
A Eenschaar wapens (Nos 1 à 60)..... 354
B Tweeschaar wapens (Nos 61 à 119)..... 361
C Drieschaar wapens (Nos 120 à 159). *D* Vierschaar wapens (Nos 160 à 179)..... 368
Vervolg (Nos 180 à 204)..... 374
Vervolg (Nos 205 à 208)..... 379

TOME VIII.

Tombeau de Catherine de Saxe-Lauwenbourg, femme de Gustave Wasa, roi de Suède..... 94

Église de Postel, plan 134
Id. coupe 135
Id. façade latérale 136
Id. coupe du bâtiment restauré 137
Femme se mirant 164
Miroir égyptien 167
Patère Cospiana : Naissance de Minerve 169
Miroir à inscription latine : Dispute de Vénus et de Proserpine pour obtenir Adonis 172
Miroir étrusque à figures en relief : Délivrance de Prométhée. 174
» » Scylla 174
» » Oreste poursuivi par les Furies 174
Miroir grec, en forme de boîte 174
» » Génie du combat de coqs 182
Antiquités romaines trouvées à Élewyt (5 planches) 187
Portrait du peintre Frans Wouters 196
Carte d'un itinéraire au Xe siècle 322
Armoiries des abbés de Vlierbeek, près de Louvain 543
Armoiries des abbés du Parc, près de Louvain 551
Armoiries des prévôts et abbés de Sainte-Gertrude, à Louvain. 560

TOME IX.

La Psychostasie 613
Antiquités trouvées à Élewyt (2 planches) 782

TOME X.

Hôtel de la Monnaie à Anvers (deux planches) 50
Séance du Grand Conseil de Malines, présidée par Charles-le-Téméraire 171
Bronzes gallo-romains trouvés au cimetière de Strée 467
Cruche aux armes de Florent de Pallant, vue de face 514
Id. vue de côté 519
Sceau de Florent de Pallant 522

TABLE DES MATIÈRES.

Statuts de l'Académie (26 juin 1864)..... 5

Règlement d'ordre intérieur et des finances (13 novembre 1864)..... 12

Tarif de l'imprimeur..... 32

Bureau..... 58, 106, 142, 203, 283, 351, 405, 497, 648

Tableau des membres..... 19, 467, 762

Ouvrages reçus..... 130, 234, 253, 475, 493, 632, 651, 702, 815, 909

Tables de la seconde série des Annales..... 913

I. Table des points d'ordre intérieur..... 913

II. Table des travaux de la Compagnie, par ordre alphabétique des noms des auteurs..... 916

III. Table méthodique des travaux de la Compagnie..... 963

IV. Table des travaux de la Compagnie par ordre des volumes..... 972

V. Table des planches..... 978